Dr E. MASSOULARD

PRÉHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE D'ÉGYPTE.

PARIS

1949

UNIVERSITÉ DE PARIS.

TRAVAUX ET MÉMOIRES DE L'INSTITUT D'ETHNOLOGIE. — LIII.

DOCTEUR ÉMILE MASSOULARD.

Préhistoire et Protohistoire d'Égypte.

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.



PARIS
INSTITUT D'ETHNOLOGIE
MUSÉE DE L'HOMME, PALAIS DE CHAILLOT, PLACE DU TROCADÉRO (16e).

1949



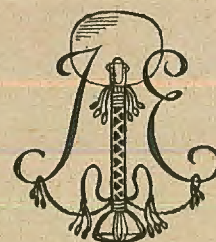
UNIVERSITÉ DE PARIS.

TRAVAUX ET MÉMOIRES DE L'INSTITUT D'ETHNOLOGIE. — LIII.

DOCTEUR ÉMILE MASSOULARD.

Préhistoire et Protohistoire d'Égypte.

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.



PARIS
INSTITUT D'ETHNOLOGIE
MUSÉE DE L'HOMME, PALAIS DE CHAILLOT, PLACE DU TROCADÉRO (16e).

1949



ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

Cet ouvrage était achevé et déjà en cours d'impression lorsque j'ai pu lire *The Cultures of prehistoric Egypt* de Mme Baumgartel (Londres, 1947). Ne pouvant me résoudre à passer sous silence une publication aussi importante, je signalerai quelques-uns des faits principaux que l'on y trouve dans un Appendice placé à la fin du volume.

Les fonctions de Mme Baumgartel à l'University College de Londres l'ont mise à même de se livrer à une étude approfondie des monuments égyptiens préhistoriques dont cet établissement possède une très riche collection. Elle a constaté que beaucoup de ces monuments, surtout parmi ceux qui proviennent des fouilles les plus anciennes — celles de Coptos, de Negada, de Ballaṣ, de Diospolis — n'ont pas encore été publiées. Elle a dressé un inventaire complet de tous ceux — déjà connus ou encore inconnus — qui appartiennent à l'University College et annonce son intention de le publier sous la forme d'un catalogue. Sans en attendre la publication, elle a fait état dans son ouvrage précité de beaucoup des faits nouveaux qu'il apportera.

Abous. = Die archæologischen Ergebnisse des vorgeschichtlichen Gräberfeldes von Abusir el Meleq nach der Aufzeichnungen Georg Möllers bearbeitet von Alexander Scharff; Leipzig, 1926.

Abous., anthrop. = Müller (W.), Die anthropologischen Ergebnisse der vorgeschichtlichen Gräberfeldes von Abusir el Meleq; Leipzig, 1915.

Abyd., I, II, III = Petrie (Fl.), Abydos, Part I; Londres, 1902. — Du même, Abydos, Part II; Londres, 1903. — Ayrton (E. R.), Curelly (Ch.) et Weigall (A. E. P.), Abydos, Part III; Londres, 1904.

Acad. inscript. = Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances; Paris (Périodique).

Acad. sc. = Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences; Paris (Périodique).

Afrique = Breuil (H.), L'Afrique préhistorique; dans Afrique, édition des Cahiers d'Art; Paris, 1931, p. 61-122.

Äg. Kunst = Schäfer (H.), Von ägyptischer Kunst; 3e édition, Leipzig, 1930.

Altägypt. Annal. = Schäfer (H.), Ein Bruchstück altägyptischen Annalen. Abhandlungen der Königlischen preussichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin philosophisch-historische Klasse : 1902.

Altertümer I, II = Staatliche Museum zu Berlin. Mitteilungen aus der ägyptische Sammlung. Scharff (A.), Die Altertümer der vor-und Frühzeit Ägyptens. I, Berlin, 1931; II, Berlin, 1929.



Amr. = Randall-MacIver (D.) et Mace (A. C.), El Amrah and Abydos, 1899-1901; Londres, 1902.
Amul. = Petrie (Fl.), Amulets; Londres, 1914.
Anc. Eg. = Ancient Egypt; Londres (Périodique).
Ancient Egyptians = Elliot Schmith (G.), The ancient Egyptians and the origin of civilisation; nouvelle édition, Londres, 1923.
Ancient races = Thomson (A.) et Randal-MacIver (D.), The ancient races of the Thebaid; Oxford, 1905.
Ann. Serv. = Annales du Service des antiquités de l'Égypte; Le Caire (Périodique).
Anthrop. = L'Anthropologie; Paris (Périodique).
Antiquity = Antiquity. A quaterley review of archæology; Gloucester (Périodique).
Archaic mastabas = Quibell (J. E.), Excavations at Saqqara (1912-1914). Archaic mastabas; Le Caire, 1923.
Arch. ég. = Maspero (G.), L'Archéologie égyptienne; Paris, s. d.
Arch. Nub. 1907-08, I, II = The archæological survey of Nubia. Report for 1907-1908. Vol. I: Archæological report, par Reisner (G. A.); Le Caire 1910. — Vol. II: Report on the human remains, par Elliot Smith (G.) et Wood Jones (F.); Le Caire, 1910.
Arch. Nub. 1908-09 = Ibid., Report for 1908-1909, par Firth (G. M.); Le Caire, 1912.
Arch. Nub. 1909-10 = Ibid., Report for 1909-1910, par Firth (G. M.); Le Caire, 1912.
Arch. Nub. 1910-1911 = Ibid., Report for 1910-1911, par Firth (G. M.); Le Caire, 1927.
Arch. obj. = Quibell (J. E.), Archaic objects; Le Caire, 1905 (Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire).
Armant I = Mond (R.) et Myers (O.), Cemeteries of Armant I. Londres, 1937.
Arts et métiers = Petrie (Fl.), Les arts et métiers de l'ancienne Égypte, traduit de l'anglais par J. Capart, 3e édit., Bruxelles, 1925.

Badar. = Brunton (G.) et Caton-Thomson (G.), The Badarian civilisation and predynastic remains near Badari; Londres, 1928.
Beiträge = Sethe (K.), Beiträge zur ältesten Geschichte Ägyptens; Leipzig, 1903.
Beginnings = Brunton (G.), The beginnings of Egyptian civilisation; Antiquity, III (1929), p. 456-467.
BGA = Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte; Berlin (Périodique).
BIE = Bulletin de l'Institut d'Égypte; Le Caire (Périodique).
BIFAO = Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale; Le Caire (Périodique).
Biometrika = Biometrika. A journal for the statistical study of biological problems; Londres (Périodique).

Catal. guide = Boreux (Ch.), Musée du Louvre. Antiquités égyptiennes. Catalogue-guide; 2 vol., Paris, 1932.
Cem. Abyd., I, II, III = Naville (E.). The cemeteries of Abydos. Part I; Londres, 1914. — Peet (E.), Ibid. Part II; Londres, 1914. — Peet (E.) et Loat (W. L. S.), Ibid. Part III; Londres, 1913.
Ceram. primit. = Franchet (L.), La céramique primitive. Introduction à l'étude de la technologie; Paris, 1911.
Chroniq. Ég. = Chronique d'Égypte; Bruxelles (Périodique).
Chronol. ég. = Meyer (Ed.), Chronologie égyptienne, traduction française par A. Moret; Paris, 1912. (Annales du Musée Guimet).
Clans aux emp. = Moret (A.) et Davy (G.), Des clans aux empires; Paris, 1923.

Cong. géog., 1925 = Congrès international de Géographie. Le Caire, avril 1925. Tome IV, 1926.
Corpus = Petrie (Fl.), Prehistoric Egypt Corpus. Corpus of prehistoric pottery and palettes. Londres, 1921.
Courtiers = Petrie (Fl.), Tombs of the Courtiers and Oxyrhynkos; Londres, 1925.
Craniol. ég. = Falkenburger (F.), Craniologie égyptienne; Mayence, 1946.

Débuts = Capart (J.), Les débuts de l'art en Égypte; Bruxelles, 1904.
Des. Fay. = Caton-Thompson (G.) et Gardner (E. W.), The desert Fayum; Londres, 1934.
Deut. Inst. Kairo = Mitteilungen des deutschen Instituts für ägyptische Altertumskunde in Kairo; Berlin (Périodique).
Diosp. = Petrie (Fl.), Diospolis parva. The cemeteries of Abadiyeh and Hu, 1898-1899; Londres, 1901.
Dyn. II et III = Weill (R.), Des monuments et de l'histoire des IIe et IIIe dynasties égyptiennes; Paris, 1908.

Égypte = Les peuples de l'Orient méditerranéen, II, l'Égypte, par E. Drioton et J. Vandier; Paris, 1938.

Frühkulturen = Scharff (A.), Die Frühkulturen Ägyptens und Mesopotamiens; Leipzig, 1941. (Der Alte Orient, Band 41.)

Geogr. journ. = The geographical journal; Londres (Périodique).
Gerz. = Petrie (Fl.), Wainwright (G. A.) et Mackay (E.), The Labyrinth, Gerzeh and Mazguneh; Londres, 1912.
Gizeh = Petrie (Fl.), Gizeh and Rifeh; Londres, 1907.
Grundzüge = Scharff (A.), Grundzüge der ägyptischen Vorgeschichte; Leipzig, 1927.

Harag. = Engelbach (R.), Harageh; Londres, 1923.
Harvard = Harvard African studies; Cambridge (Périodique).
Hemaka = Emery (W. B.), The tomb of Hemaka; Le Caire, 1938.
Hierak., I, II = Quibell (J. E.), Hierakonpolis. Part I; Londres, 1900. — Quibell (J. E.) et Green (F. W.), Ibid. Part II; Londres, 1902.
Hieroglyphs = Petrie (H.), Egyptian hieroglyphs of the first and second dynasties; Londres, 1927.
Hist. ant., I, II = Meyer (Ed.), Histoire de l'Antiquité. Tome I, Introduction à l'étude des sociétés anciennes, traduction par M. David; Paris, 1912. — Tome II, L'Égypte jusqu'à l'époque des Hyksos, traduction par A. Moret; Paris, 1914.
Hist. civilisat. = Jéquier (G.), Histoire de la civilisation égyptienne; Paris, 1923.
Hist. nat. ég. = Histoire de la nation égyptienne, publiée sous la direction de G. Hanotaux. Tome II, L'Égypte pharaonique, par A. Moret; Paris, s. d.
Hom. fos. = Boule (M.), Les hommes fossiles; 2e édit., Paris, 1923.
Human. préhist. = Morgan (J. de), L'humanité préhistorique; Paris, 1921.

Introduction = Sottas (H.) et Drioton (E.), Introduction à l'étude des hiéroglyphes; Paris, 1922.

JEA = The journal of Egyptian archæology; Londres (Périodique).

JRAI = The journal of the Royal anthropological Institute of Great Britain and Ireland ; Londres (Périodique).

Koptos = Petrie (Fl.), Koptos ; Londres, 1896.
Kub. = Junker (H.), Bericht über die Grabungen der Akademie der Wissenschaften in Wien auf den Friedhöfen von El Kubanieh Süd, Winter, 1910-1911 ; Vienne, 1920.

Liverpool annals = University of Liverpool. Annals of archæology and anthropology; Liverpool (Périodique).
Liverpool bulletin = Bulletin of the Liverpool Museums ; Liverpool (Périodique).

Maadi I, II = Menghin (O.) et Amer (M.), The excavations of the Egyptian University in the neolithic site at Maadi. First preliminary report (Season 1930-1931) ; Le Caire, 1932, — Ibid., Second preliminary report (Season 1932) ; Le Caire, 1936.
Mah. = Garstang (J.), Mahasna and Bet Khallaf ; Londres, 1902.
Making = Petrie (Fl.), The making of Egypt ; Londres, 1939.
Man = Man, a montly record of anthropological science ; Londres (Périodique).
Manuel Contenau, I, II, III = Contenau (G.), Manuel d'archéologie orientale ; 3 volumes, Paris, 1927-1931.
Manuel Déchelette = Déchelette (J.), Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. Tome I, Archéologie préhistorique ; Paris, 1924.
Materials = Lucas (A.), Ancient Egyptians materials and industries ; 2e édit., Londres, 1934.
Matériaux = Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme ; Paris (Périodique).
MDOG = Mitteilungen der deutschen Orient-Gesellschaft ; Berlin (Périodique).
Medit. race = Sergi (G.), The Mediterranean race ; Londres, 1901.
Merimde I, II, III, IV, V = Junker (H.), Vorläufiger Bericht über die Grabung der Akademie der Wissenschaften in Wien auf der neolitischen Siedlung von Merimde-Benisalame (Westdelta), vom 1. bis 30. März, 1929 ; dans Anzeiger der Akademie der Wissenschaften in Wien, philosophisch-historische Klasse ; Jahrgang 1929, Nr. XVI-XVIII, p. 156-250. — Du même, Vorläufiger Bericht über die zweite Grabung der Akademie... (comme ci-dessus), vom J. February bis 8. April 1930 ; même publication, Jahrgang 1930, Nr. V-XIII, p. 21-85. — Du même, Vorbericht uber die von der Akademie der Wissenschaften in Wien in Verbindung mit dem Egyptiska Museet in Stockholm unternommenen Grabungen auf der neolitischen Siedlung von Merimde-Benisalame vom 6. November 1931 bis 20. Jänner 1932 ; même publication, Jahrgang 1932, Nr. I-IV, p. 36-97. — Du même, Vorläufiger Bericht über die von der Akademie... (comme ci-dessus), vom 2. Jänner bis 20. Februar 1933 ; même publication, Jahrgang 1933, Nr. XVI-XXVII, p. 54-97. — Du même, Vorbericht über die fünfte von der Akademie... (comme ci-dessus), vom 13 Februar bis 26 März 1934 ; même publication, Jahrgang 1934, Nr. X, p. 118-132.
Mon. Piot = Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Paris (Périodique).
Mon. thinites = Weill (R.), Notes sur les monuments de la période thinite ; Rec. Trav., XXIX (1907), p. 26-53.
Mostag. = Brunton (G.), Mostagedda ; Londres, 1937.

Naga-ed-Der, I, II = The early dynastic cemeteries of Naga-ed-Der, I, par Reisner (G. A.) ; Leipzig, 1908. II, par Mace (A. C.) ; Leipzig, 1909.

Naq. = Petrie (Fl.) et Quibell (J. E.), Naqada and Ballas, 1895 ; Londres, 1896.
Nil et civilisat. = Moret (A.) ; Le Nil et la civilisation égyptienne ; Paris, 1926.
Nouv. fouil., I, II = Amélineau (E.), Les nouvelles fouilles d'Abydos, 1895-1896. Compte rendu in extenso ; Paris, 1899. — Du même, Les nouvelles fouilles d'Abydos. Seconde campagne, 1896-1897. Compte rendu in extenso ; Paris, 1902. — Du même, Les nouvelles fouilles d'Abydos, 1897-1898. Compte rendu in extenso ; Paris, 1904.

Omari = Bovier-Lapierre (P.), Une nouvelle station néolithique (El Omari) au nord d'Helouan (Égypte) ; Compte rendu du Congrès international de géographie tenu au Caire en 1925. Tome IV (1926), p. 268-282.
Orient préhist. = Childe (V. G.), L'Orient préhistorique, traduction française par E. J. Lévy ; Paris, 1935.
Origine e diffusione = Sergi (G.), Origine e diffusione della stirpa mediterranea ; Rome, 1895.

Paléol. man 1929 = Sandford (K. S.) et Arkell (W. J.), Paleolithic man and the Nile-Fayum divide ; Chicago, 1929.
Paleol. man 1933 = Sandford (K. S.) et Arkell (W. J.), Paleolithic man and the Nile Valley in Nubia and Upper Egypt ; Chicago, 1933.
Paleol. man 1934 = Sandford (K. S.), Paleolithic man and the Nile Valley in Upper and Middle Egypt ; Chicago, 1934.
Philosoph. transact. = Philosophical transactions of the Royal Society of London ; Londres (Périodique).
Précis = Précis de l'Histoire d'Égypte par divers historiens et archéologues. Tome I, L'Égypte préhistorique, par le R. P. Bovier-Lapierre ; L'Égypte pharaonique, par H. Gauthier ; Le Caire, 1932.
Pre. Eg. = Petrie (Fl.), Prehistoric Egypt ; Londres, 1920.
Pre. Mah. = Ayrton (E. R.) et Loat (W. L. S.), Pre-dynastie cemetery at El-Mahasna ; Londres, 1911.
Pré. orient., I, II, III = Morgan (J. de), La préhistoire orientale ; Paris. Tome I, Généralités, 1925. — Tome II, L'Égypte et l'Afrique du Nord, 1926. — Tome III, L'Asie antérieure, 1927.
PSBA = Procedings of the Society of biblical archaeology ; Londres (Périodique).
PZ = Praehistorische Zeitschrift ; Berlin (Périodique).

Qau I, II = Brunton (G.), Qau and Badari I ; Londres, 1927 ; Qau and Badari II ; Londres, 1930.

Reallex. = Ebert (M.), Reallexicon der Vorgeschichte ; Berlin, 1924.
Rech., I, II = Morgan (J. de), Recherches sur les origines de l'Égypte. Tome I, L'âge de la pierre et les métaux ; Paris, 1896. — Tome II, Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Negadah ; Paris, 1897.
Rec. Trav. = Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes ; Paris (Périodique).
Rev. égypt. = Revue d'Égyptologie. Publiée par la Société française d'Égyptologie ; Paris (Périodique).
Rev. gén. sc. = Revue générale des sciences pures et appliquées ; Paris (Périodique).
Rev. scientif. = Revue scientifique ; Paris (Périodique).
Roy. T. I, II = Petrie (Fl.), The royal tombs of the first dynasty. Part I ; Londres, — The royal tombs of the earliest dynasties ; Londres, 1901.



Smiths. report = Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution; New York (Périodique).

Soc. anthrop. = Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris ; Paris (Périodique).

Soc. géog. ég. = Bulletin de la Société royale de géographie d'Égypte ; Le Caire (Périodique).

Soc. préh. fr. = Bulletin de la Société préhistorique française ; Paris (Périodique).

Statuen = Borchard (L.), Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten. Teil I, Berlin, 1911 (Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire).

Stone impl. = Curelly (Ch. T.), Stone implements ; Le Caire, 1913 (Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire.

Studies I, II = Frankfort (H.), Studies in early pottery of the Near East.; I, Mesopotamia, Syria and Egypt and their earliest interrelations ; Londres, 1924. — II, Asia, Europe and the Egean and their earliest interrelations ; Londres, 1927.

Tablets = Legge (F.), The tablets of Negada and Abydos ; PSBA, XXVIII (1906), p. 252-263 ; XXIX (1907), p. 18-24, 70-73, 101-106, 150-154, 243-250.

Tark. I, II = Petrie (Fl.), Wainwright (G. A.) et Gardiner (A. H.), Tarkan I and Memphis V ; Londres, 1913. — Petrie (Fl.), Tarkan II ; Londres, 1914.

Tongef. = Bissing (Fr. W. von), Tongefässe. Erster Teil ; Vienne, 1913 (Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire).

Tools = Petrie (Fl.), Tools and weapons ; Londres, 1917.

Tourah = Junker (H.), Bericht über die Grabungen der Keiserlischen Akademie der Wissenschaften in Wien auf dem Friedhof in Turah. Winter, 1909-1910 ; dans Denkschriften der Keiserlischen Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-historische Klasse. Band I. Abhandlung I ; Vienne, 1913.

Urgeschichte = Sethe (K.), Urgeschichte und älteste Religion der Ägypter ; Leipzig, 1930 ; dans Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, XVIII. Band, Nr. 4.

VBAG = Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte ; Berlin (Périodique).

Westdelta = Junker (H.), Bericht über die von der Akademie der Wissenschaften in Wien nach dem Westdelta entsendete Expedition (20. Dezember 1927 bis 25. Februar 1928) ; dans Denkschriften der Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-historische Klasse. 68. Band, 3. Abhandlung ; Vienne, 1928.

Winkler I = Winkler (H. A.), Völker und Völkerbewegungen im vorgeschichtlichen Oberägypten im Lichte neuer Felsbilderfunde ; Stuttgart, 1937.

Winkler II = Winkler (H. A.), Rock-drawings of southern Upper-Egypt, I ; Londres, 1938.

ZAS = Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde ; Berlin (Périodique).

ZDMG = Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft. Neue Folge ; Leipzig (Périodique).

ZFE = Zeitschrift für Ethnologie ; Berlin (Périodique).

INTRODUCTION.

1. Délimitation du sujet. — 2. Les premières découvertes de monuments préhistoriques en Égypte. — 3. Notions de géologie et de paléogéographie.

1. — Délimitation du sujet.

La limite entre l'histoire et la préhistoire est marquée par l'apparition de l'écriture : à partir du moment où l'on trouve des inscriptions sur les monuments, on est dans la période historique ; tout ce qui précède appartient à la préhistoire. En Égypte, on rencontre les premiers hiéroglyphes un peu avant le règne de Ménès, premier roi de la Ire dynastie. Ils sont alors peu nombreux et difficiles à lire. C'est au cours de la Ire dynastie qu'apparaissent la plupart des signes et que sont établies les règles fondamentales de l'écriture hiéroglyphique. Aussi est-ce au règne de Ménès que l'on fait habituellement commencer la période historique.

Les inscriptions les plus longues des deux premières dynasties se composent d'un mélange de figures réalistes, de figures symboliques et d'hiéroglyphes ; elles ressemblent à des rébus plutôt qu'à des textes. La lecture en est difficile et leur sens reste souvent incertain. Elles sont, en outre, très succinctes. Il faut arriver à la IIIe dynastie pour trouver des textes véritables. La période qui comprend l'époque immédiatement antérieure à Ménès — époque que certains appellent préthinite et d'autres dynastie O — et les deux premières dynasties (dites thinites), est donc, en réalité, une phase de transition entre la préhistoire et la période historique proprement dite. On la désigne sous le nom de période protodynastique. Aux motifs rationnels que l'on a d'intercaler le Protodynastique entre ces deux grandes périodes, s'ajoute le fait que plusieurs stations égyptiennes très riches, les cimetières de Tarkhan et de Tourah, la partie la plus ancienne du temple d'Abydos et la cachette du temple de Hiéraconpolis dite « dépôt principal », ont fourni des monuments qui tous, ou presque tous, n'appartiennent qu'à elle et parmi lesquels il est parfois impossible de distinguer ceux qui sont antérieurs à Ménès de ceux qui datent des premières dynasties.

On fera donc ici finir la période préhistorique un peu avant Ménès et on

fera suivre son étude de celle de la période protodynastique telle que l'on vient de la définir, c'est-à-dire composée des dynasties O, I et II.

Au cours de ces deux périodes, l'Égypte a traversé successivement l'âge de la pierre taillée ou Paléolithique, l'âge de la pierre polie ou Néolithique et l'âge du cuivre ou Chalcolithique, appelé aussi parfois Énéolithique. Avant d'étudier chacune de ces trois grandes étapes de l'évolution humaine dans la vallée du Nil, on dira où et par qui furent découverts les premiers monuments préhistoriques de l'Égypte et on rappellera quelques notions de géologie et de paléogéographie indispensables pour bien comprendre certaines particularités de l'archéologie égyptienne préhistorique.

2. — Les premières découvertes de monuments préhistoriques en Égypte.

On attribue parfois au géologue danois Worsaæ le mérite d'avoir, le premier, signalé l'existence de monuments préhistoriques en Égypte [1]. Prenant la parole à la deuxième session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tenu à Paris en 1867, à la suite d'une communication de Lartet sur « les découvertes relatives aux temps préhistoriques faites en Palestine », Worsaæ a dit : « dans le Sahara, vers les frontières d'Égypte, des voyageurs ont trouvé sous le sable des haches de silex et de bronze remontant aux temps les plus reculés et semblables à celles d'Europe » [2]. Il s'est donc borné à signaler les découvertes faites par d'autres, dans le voisinage de l'Égypte.

En réalité, les premières découvertes de silex préhistoriques dans la vallée même du Nil sont dues au Français Arcelin. Chargé, à la fin de l'année 1868, par le Ministère français de l'Instruction publique, d'explorer la vallée entre le Caire et Assouan, il adressait au Ministre, le 20 février et le 26 juin 1869, deux rapports où il faisait part de la découverte en divers points, notamment à Gizeh, Sakkara, El-Kab, Abou-Mongar et Thèbes, d'instruments en silex, évidemment façonnés par l'homme et semblables aux silex préhistoriques d'Europe. Il considérait cette industrie comme « fort ancienne, probablement préhistorique », et ajoutait qu'avant de se prononcer définitivement sur son âge il convenait de faire des recherches plus complètes et « d'appeler la géologie à l'aide de l'archéologie » [3].

Les 22 novembre et 13 décembre 1869, Hamy et Lenormant annonçaient à l'Académie des Sciences de Paris qu'ils avaient découvert près de Thèbes, à la surface du plateau qui sépare la Vallée des Rois des escarpements de Deir-el-Bahari, « une innombrable quantité de silex taillés,... pointes de

flèches, pointes de lances, hachettes lancéolées et amygdaloïdes, couteaux, grattoirs, perçoirs, percuteurs et nucléus », tout à fait semblables aux « objets de l'âge de pierre d'Europe ». Comme ils parlaient, dans leur seconde communication, des découvertes d'Arcelin, celui-ci intervint, pour réclamer la priorité de la découverte « d'une industrie de l'âge de pierre en Égypte » [4].

Si, dès ce moment, les préhistoriens voyaient dans ces découvertes une preuve ou, tout au moins, une forte présomption en faveur de l'existence d'un « âge de pierre » en Égypte, il n'en était pas de même des égyptologues. Pour Lepsius, la plupart de ces instruments dits préhistoriques n'étaient pas des produits de l'industrie humaine, mais de simples éclats détachés de nodules de silex brut par des causes naturelles, en particulier par l'action du soleil. Les autres ne différaient en rien, à son avis, des instruments que l'on trouvait dans les tombeaux égyptiens et appartenaient, comme ceux-ci, à l'époque historique [5]. Telle était aussi l'opinion de Chabas qui s'efforça de démontrer, dans un ouvrage de 600 pages, qu'il n'y eut nulle part un âge de la pierre et qu'en Égypte, en particulier, on ne trouve « pas de traces d'une époque pendant laquelle les hommes auraient été réduits à l'usage exclusif d'outils de pierre et d'os », mais seulement des « indices de l'emploi de tels outils à toutes les époques » [6]. Arcelin réfuta sans peine les arguments de Lepsius et de Chabas [7] et de nouvelles découvertes vinrent bientôt renforcer la thèse des préhistoriens.

En 1872, Sir John Lubbok visite l'Égypte et recueille en différents endroits, notamment dans la Vallée des Rois et à Abydos, des silex taillés qui, à son avis, sont antérieurs aux pharaons et appartiennent réellement à l'âge de la pierre [8].

La même année, Delanoüe appelant, suivant le vœu d'Arcelin, la géologie à l'aide de l'archéologie, explique pourquoi on n'a encore trouvé en Égypte « aucune station humaine préhistorique, ni aucun silex ébauché en place dans le diluvium ». C'est seulement, dit-il, sur les « hauts niveaux des terrasses anciennes... que le vrai Quaternaire peut être observé à la surface du sol et que l'on peut trouver en place des outils de silex ». Or, presque partout ces hautes terrasses ont été détruites par l'érosion. L'exploration des régions où il en subsiste des restes lui permit de recueillir « un fragment de couteau en silex blond... au sommet du monticule de Fatira, à 30 mètres au-dessus des crues du Nil et à 5 kilomètres du Djebel Selsilè », et de découvrir plusieurs ateliers de taille. L'un d'eux est situé à 12 kilomètres au sud-est d'Esne et à 85 mètres au-dessus du Nil, sur un banc de silex épais de 0 m. 50 à 1 mètre qui couronne le plateau de Djebel Kélabié. Il consiste

en une « innombrable quantité d'éclats, d'outils brisés ou ébauchés, et jamais polis, qui couvrent tout le plateau, dont la superficie est d'environ un kilomètre carré ». Un autre atelier découvert à 10 kilomètres au sud-est d'Assouan, sur un petit plateau de grès nubien, est marqué par « une quantité incalculable de fragments et d'éclats de granit,... de diorite verte, de porphyre brun, de pétrosilex et d'autres roches » qui « portaient des traces évidentes de percussion » et par « des portions de cylindres en diorite verte très tenace qui... ont paru être des fragments de marteaux ». Près du Caire, sur le Gebel Ahmar, Delanoue trouve « des fragments de roches dures... et... deux marteaux entiers... en tout semblables à ceux d'Assouan ». « Il est probable, ajoute-t-il, qu'il a existé de même des ateliers d'outils en pierre, partout où il y a des bancs de silex de bonne qualité. Maintenant que les paléoethnologues sont avertis, j'espère que les découvertes ne se feront pas attendre »[9].

Elles se sont, en effet, succédées rapidement.

Un atelier de taille, découvert par le Dr Reil en 1872 près d'Helouan, fut ensuite visité par Browne, Haynes, Mook, Jagor, Schweinfurth et d'autres[10]. Tous y firent d'abondantes récoltes. Browne qui a publié des siennes, en 1877, une étude très poussée, conclut que l'industrie d'Helouan remonte peut-être à un âge fort reculé ; cependant il incline à la rapporter à une époque à peine antérieure à la période historique en Égypte.

En 1878, Haynes fait part à la Société d'Anthropologie de Paris de ses découvertes récentes en Égypte. Il a trouvé près de Louxor, au fond des ravins de Bab-el-Moulouk « toutes les formes des types acheuléen et moustérien : haches, grattoirs, têtes de lance, couteaux, etc. ». Il a recueilli aussi beaucoup d'instruments analogues « dans les déserts de la rive est du Nil ». Enfin il a découvert « un atelier avec quelques spécimens d'outils du type acheuléen » aux environs du Caire, « sur la route qui conduit à la forêt pétrifiée »[11].

En 1882, Pitt Rivers publie le résultat de recherches qu'il a faites près de Thèbes. Il ne s'est pas contenté, comme ses devanciers, de ramasser des instruments de surface. Fouillant le lit d'un ouadi qui descend de la Vallée des Rois vers le Nil, il a rencontré successivement : une couche de graviers superficiels épaisse de 1 m. 15, une couche de limon durci épaisse de 0 m. 33, enfin une autre couche de graviers dans laquelle il a trouvé, entre 2 et 3 mètres au-dessous de la surface, des éclats de silex travaillés présentant un bulbe de percussion et des facettes. Toutefois il ne se prononce pas catégoriquement sur l'âge de ces graviers profonds[12]. On n'en possédait pas moins, maintenant, des instruments recueillis dans des dépôts stratifiés. D'après les figures publiées par Pitt Rivers, la plupart de ces instruments sont, semble-t-il, de type levalloisien.

En 1885, Schweinfurth présente à la Société d'anthropologie de Berlin des nucléus et des éclats qu'il a recueillis dans le désert Arabique et qu'il considère comme préhistoriques[13].

L'opinion des préhistoriens était dès lors bien arrêtée : aucun ne doutait plus que l'Égypte ait connu, comme l'Europe, un âge de la pierre taillée. Cependant la plupart des égyptologues restaient sceptiques.

Mariette écrivait en 1878 : « Rien ne prouve que l'Égypte n'ait pas eu, elle aussi, son âge de pierre. Mais on remarquera pas moins qu'aux époques historiques elle faisait usage de silex taillés que rien, en apparence, ne distingue des silex attribués à des temps plus anciens »[14]. Virchow qui, en 1885, considérait comme très anciens et vraisemblablement préhistoriques les silex rapportés par Schweinfurth du désert Arabique et d'Helouan[15], paraît s'être ravisé ensuite. Résumant, en 1888, les faits connus devant la Société d'anthropologie de Berlin, il conclut qu'on ne peut encore se prononcer au sujet de l'âge des instruments dits préhistoriques[16]. Dans son Histoire de l'Égypte parue en 1894, Petrie dit que presque aucun, peut-être même aucun, des instruments en silex recueillis dans le désert égyptien n'appartient à une époque antérieure à la période historique[17]. En 1894-1895, il découvre à Negada une des plus riches nécropoles préhistoriques de l'Égypte. Les objets qu'il met au jour lui paraissent bien tout différents des monuments pharaoniques connus jusqu'alors, mais l'idée ne lui vient pas qu'ils pourraient être préhistoriques. Il les attribue à une population particulière, la « New Race », qui aurait envahi l'Égypte entre l'Ancien et le Moyen Empire[18]. En 1895, Maspero écrivait : « La question soulevée pour la première fois par Hamy et Lenormant... a donné lieu à une longue polémique à laquelle la plupart des savants de l'Europe ont pris part... L'examen des lieux me porte à croire, comme Mariette, que nul des ateliers signalés jusqu'à présent n'est antérieur à l'époque historique »[19].

C'est à J. de Morgan que revient le mérite d'avoir clos définitivement le débat. Dans ses deux volumes de Recherches sur les origines de l'Égypte parus en 1896 et 1897[20] il donne tant de preuves de l'existence d'une longue période préhistorique en Égypte que la plupart des égyptologues français ou étrangers se déclarent convaincus.

Depuis lors, les découvertes et les travaux intéressant la préhistoire égyptienne ont été extrêmement nombreux. Il suffit de parcourir les listes

de références placées à la fin de chacun des chapitres de cet ouvrage pour se faire une idée de leur abondance et de leur variété.

De cette Égypte préhistorique dont l'existence était encore discutée il y a cinquante ans, nous connaissons aujourd'hui, au moins dans leurs grandes lignes et souvent dans le détail, les aspects géographiques aux différentes époques, les caractères physiques des populations qui l'ont habitée, les industries et les civilisations qui se sont développées sur son sol. Certes, il reste encore bien des lacunes à combler. Sur certaines régions, sur le Delta en particulier, nous ne savons que peu de chose. Il est, néanmoins, possible de suivre, sans rencontrer d'hiatus trop grave, l'évolution de l'homme dans la vallée du Nil, depuis les origines les plus lointaines jusqu'à l'aurore des temps historiques.

3. — Aperçu géologique et géographique.

Le sous-sol de la région égyptienne est constitué par trois formations principales. 1° Un complexe schisto-cristallin, d'âge primaire, d'origine ignée ou métamorphique, riche en roches diverses : porphyre, granit, diorite, dolérite, syénite, pegmatite, quartz, gneiss, micaschiste, etc. 2° Un étage de grès nubien, d'âge secondaire, dont la couche la plus profonde contient des lits de feuilles et des arbres silicifiés indiquant une origine continentale et la plus superficielle des coquilles de mollusques marins. 3° Des sédiments calcaires déposés par la mer au cours du Crétacé et de l'Éocène. Les calcaires éocènes renferment en abondance du silex d'excellente qualité qui s'y présente soit en rognons plus ou moins volumineux (silex nodulaire), soit en tables plus ou moins minces (silex tabulaire). A ces trois formations fondamentales sont venus s'ajouter pendant l'ère quaternaire des dépôts d'origine continentale : tufs, galets, graviers, sables et limons argileux.

Les rapports primitifs de ces diverses formations ont été plus ou moins profondément modifiés au cours des âges géologiques par les soulèvements volcaniques, les affaissements, les plissements et l'érosion. Actuellement, le complexe schisto-cristallin occupe dans la presqu'île du Sinaï et le long de la mer Rouge, au-dessous du vingtième degré de latitude, une zone montagneuse, étroite dans le nord, mais qui va s'élargissant de plus en plus vers le sud. Au niveau d'Assouan, il envoie vers l'ouest un prolongement qui forme le seuil de la première cataracte. Le grès nubien affleure à l'ouest du complexe schisto-cristallin. Dans le désert Arabique, il n'est représenté que par une bande étroite ; mais, à la hauteur d'Esné, il arrive jusqu'au Nil, le franchit, puis s'étend très loin vers l'ouest et vers le sud dans le Soudan anglo-égyptien. Les calcaires éocènes recouvrent le grès nubien le long des deux rives du Nil, depuis Esné jusqu'au Caire, et dans toute la partie nord du désert Libyque. Quant aux dépôts quaternaires, l'érosion les a plus ou moins complètement détruits sur les parties hautes des déserts Arabique et Libyque ; ils n'ont guère été conservés qu'au fond et sur les flancs des vallées ou dans les dépressions, encore y sont-ils souvent remaniés.

Les ressources minérales de l'Égypte sont, comme on le voit, assez grandes. Pour fabriquer son outillage, la population riveraine du Nil disposait, en aval d'Esné, de l'excellent silex inclus dans les calcaires éocènes ; en amont de ce point, du grès nubien, matière moins bonne, mais dont une variété, le quartzite, se taille presque aussi facilement que le silex. Lorsque les progrès de la civilisation nécessitèrent l'emploi de matières nouvelles, elle trouva dans la formation schisto-cristalline un choix considérable de minéraux [21].

Pendant les ères secondaire et tertiaire, le niveau de la Méditerranée a varié plusieurs fois [22]. Tantôt, par suite d'un affaissement du continent ou d'un soulèvement du fond de la mer, celle-ci a recouvert une étendue plus ou moins considérable de terres (transgression), tantôt le phénomène inverse s'est produit (régression).

C'est au cours de l'ère tertiaire que se sont produits les mouvements tectoniques qui ont modelé le relief du sol égyptien et déterminé son système de drainage. Deux pentes principales se sont formées : l'une, dirigée de l'est à l'ouest, descend de la mer Rouge vers le Sahara ; l'autre dirigée du sud au nord, s'incline de la Nubie vers la Méditerranée. La première est de beaucoup la plus forte : quelques sommets des montagnes voisines de la mer Rouge dépassent 2.000 mètres, tandis que, à moins de 500 kilomètres à l'ouest, l'altitude moyenne du plateau libyque est inférieure à 200 mètres et s'abaisse même en quelques points au-dessous du niveau de la mer. La seconde pente est beaucoup plus douce : l'altitude d'Assouan, située à 900 kilomètres de la Méditerranée, n'est, en effet, que de 95 mètres.

Au Miocène, la dépression de la vallée actuelle du Nil n'existait pas encore. Le Nil primitif, beaucoup plus puissant que le Nil actuel, coulait plus à l'ouest, sur le plateau libyque. Son embouchure était située au niveau de l'Ouadi Fareg et de la dépression de Moghara [23] qui se trouvent aujourd'hui en plein désert, à plus de 100 kilomètres au sud de la Méditerranée. Peut-être le Bahr-Bala-Ma, ou fleuve sans eau, qui se détache du Nil un peu en amont de la première cataracte et descend vers la Méditerranée en pas-

sant entre la vallée actuelle et la ligne des oasis, est-il le lit, aujourd'hui desséché, de ce Nil libyque.

Au début du Pliocène se crée la fosse qui sera le lit définitif du Nil. Le fleuve, abandonnant le plateau libyque s'y engage. Peu après se forme par effondrement la fosse de la mer Rouge.

Au Pliocène moyen, une transgression amène la Méditerranée dans la vallée inférieure du Nil et reporte l'embouchure du fleuve vers le sud. Les dépôts que la mer a laissé sur ses bords ont permis de retracer les limites de ce golfe pliocène : elles coïncident à peu près avec la courbe de niveau 200 mètres. Il arrivait jusqu'à la première cataracte ; il était long et étroit comme un fiord ; ses rives étaient découpées par de petites baies dont chacune correspondait à l'embouchure d'un ouadi.

Vers la fin du Pliocène, une dernière régression vide le golfe que le Nil occupe de nouveau.

Deux facteurs principaux vont désormais régir l'évolution du fleuve : la régression qui, en abaissant de plus en plus son niveau de base, l'oblige à creuser de plus en plus profondément sa vallée ; le volume des précipitations atmosphériques, considérable au Pliocène, mais dont la diminution au cours du Quaternaire réduit de plus en plus son débit. Ces deux phénomènes ne se sont pas déroulés de façon régulièrement progressive. A plusieurs reprises la régression a marqué des temps d'arrêt pendant lesquels le niveau du fleuve s'est stabilisé. De même, la réduction du volume des précipitations atmosphériques a été plusieurs fois interrompue par des périodes pluvieuses. Il en est résulté, dans le creusement de la vallée, une succession d'arrêts et et de reprises dont on retrouve la trace sur ses flancs. Ceux-ci, au lieu de descendre en pente douce depuis le niveau primitif du fleuve jusqu'à son niveau actuel, présentent une série de gradins, de terrasses étagées de graviers et de galets, dont chacune correspond à un ancien lit du Nil.

Depuis l'époque où elles se sont formées, l'érosion en a détruit des portions considérables. Sandford et Arkell ont pu cependant en retrouver des lambeaux plus ou moins importants entre la deuxième cataracte et le Delta. En Nubie et dans le sud de la Haute-Égypte, ils ont identifié huit terrasses situées respectivement à 100, 65, 50, 33, 25, 16, 10 et 3 mètres au-dessus du thalweg actuel. Dans le nord de la Haute-Égypte les terrasses les plus élevées sont à 140, 115, 90 et 60 mètres et les terrasses sous-jacentes sont remplacées par une terrasse unique située à 8 mètres ; toutefois, dans un ancien lit du Nil parallèle au lit actuel, il y a une terrasse à 25 mètres.

Ces terrasses ne renferment pas de fossiles ; mais dans certaines d'entre

elles, on trouve des instruments façonnés par l'homme qui permettent de les rattacher aux diverses phases des industries de la pierre, de sorte que, à défaut de la paléontologie, leur âge relatif est donné par l'archéologie. On indiquera plus loin, de façon détaillée, quels sont les différents types d'instruments rencontrés dans chaque terrasse ; on dira seulement pour l'instant que, dans le sud, les trois plus hautes terrasses ne contiennent pas d'instruments, vraisemblablement parce qu'elles se sont formées avant l'apparition de l'homme, que la terrasse de 33 mètres a fourni surtout un outillage chelléen, celle de 16 mètres un outillage acheuléen, celles de 10 mètres et de 3 mètres un outillage moustérien.

Après que le Nil eut déposé ces deux dernières terrasses de graviers, le volume des pluies diminua considérablement en Égypte, et aussi, semble-t-il, dans le reste de l'Afrique mineure. Le fleuve ne fut plus dès lors assez puissant pour rouler des graviers et des galets ; mais il charriait encore des sables fins et des limons argileux, et ce sont ces sables et ces limons qu'il déposera désormais dans son lit et sur ses rives.

Leur dépôt s'est fait en deux temps. Un arrêt momentané de la régression fut suivi d'un premier dépôt d'une épaisseur considérable et d'ailleurs variable suivant les points considérés : de 33 mètres à Ouadi Halfa, elle passe à 20 mètres à Kom Ombo et à 6 mètres à Louxor. Une reprise de la régression obligea le fleuve à creuser de nouveau son lit dans ces limons jusqu'à une profondeur inconnue. Enfin, la régression ayant cessé, le remblaiement par les limons recommença. Il se poursuit encore aujourd'hui. Chaque année, à date à peu près fixe, vers le 19 juillet julien (= 15 juin grégorien), grossi et chargé de limons par les pluies de la région des grands lacs équatoriaux et des montagnes d'Abyssinie, le Nil sort de son lit, submerge une zone étroite de chacune de ses rives sur laquelle il laisse, en se retirant, une mince couche de cette terre noire à laquelle l'Égypte doit sa fertilité. D'après les calculs de Ventre Pacha, les dépôts de limons récents exhausseraient le lit du fleuve de 96 millimètres et le sol de la zone inondée de 143 millimètres par siècle [24]. Actuellement, l'épaisseur des dépôts riverains est, en Haute-Égypte, d'une dizaine de mètres en moyenne. En surface, ils ne couvrent qu'une bande dont la largeur maximum ne dépasse guère une vingtaine de kilomètres ; d'une façon générale, elle est moins étroite sur la rive gauche que sur la rive droite et elle va en se rétrécissant du nord vers le sud où, en certains points, les sables du désert arrivent jusqu'au fleuve.

En même temps que le Nil creusait puis remblayait sa vallée, il déposait

au niveau de son embouchure des alluvions, caillouteuses d'abord, limoneuses ensuite, qui la reportaient de plus en plus vers le nord. Au Pléistocène, elle se trouvait au niveau du Caire. Elle s'étendait des falaises du Gebel Mokattam au plateau où s'élèvent les pyramides de Gizeh ; elle était large de plus de 15 kilomètres [25]. C'est donc seulement au cours de l'ère quaternaire que les alluvions ont édifié le Delta. Les dépôts limoneux y sont aujourd'hui épais d'une trentaine de mètres et, comme le Nil se divise à partir du Caire en bras multiples, leur largeur est beaucoup plus grande qu'en Haute-Égypte : elle atteint environ 200 kilomètres au voisinage de la côte. Depuis sa formation, le Delta s'est affaissé tandis que les collines qui le bordent à l'est et à l'ouest se sont exhaussées.

Deux régions situées en dehors de la vallée du Nil, le Fayoum et l'oasis de Kharga, riches l'une et l'autre en monuments préhistoriques, ont fait l'objet d'explorations géographiques fructueuses.

Le Fayoum est une dépression du plateau libyque séparée de la vallée du Nil par une ligne de collines basses et dont le fond est occupé par un lac, le Birket-Karoun, le lac Moeris des anciens. Un bras du Nil, le Bahr-Youssef y pénètre par un couloir étroit creusé dans la chaîne lybique, la gorge d'El-Lahoun au canal d'Haouara. Il s'y divise en bras multiples qui déversent dans le Birket-Karoun le peu d'eau que le sol n'a pas absorbée.

Actuellement, la surface du lac est à 45 mètres au-dessous de la mer ; mais des dépôts lacustres épars sur les flancs de la dépression montrent qu'elle se trouvait jadis à un niveau beaucoup plus élevé. L'étude de ces dépôts a permis de reconnaître l'existence d'une série de plages étagées au-dessus de la plage actuelle. La plus haute, identifiée récemment par Little, est à 43 mètres environ au-dessus du niveau de la mer ; elle se relie topographiquement à la terrasse du Nil de 16 mètres, ou terrasse acheuléenne [a]. Depuis l'époque où elle s'est formée jusqu'à nos jours, le niveau du lac s'est donc abaissé de 88 mètres. Entre cette plage et celle du Birket-Karoun actuel on a retrouvé des traces plus ou moins nettes d'une trentaine de plages. Les plus importantes sont situées à 40, 34, 28, 23, 18, 10, 4 mètres au-dessus du niveau de la mer et 2 mètres au-dessous. Les plages de 34 et de 28 mètres ont été identifiées par Sandford et Arkell au sud-est du lac, les autres par Miss Caton-Thompson et Miss Gardner au nord [26].

L'âge de ces plages a pu être établi grâce aux fossiles et surtout aux restes

a. La hauteur des plages du Fayoum est évaluée par rapport au niveau de la mer, celle des terrasses du Nil par rapport au thalweg.

de l'industrie humaine qu'on y a rencontrés. Sur la plage de 43 mètres on a recueilli *Melanoïdes tuberculata* et *Corbicula arctini*, sur celle de 23 mètres *Lymnaea lagotis*, *Planorbis planorbis*, *Bithynia connalyi*, *B. neumanni*, *B. tilhoi*, *Valvata niloticus*, *Viviparis unicolor*, *Cleopatra bulimoides*. La plage de 40 mètres a fourni un outillage levalloisien, celle de 34 mètres un outillage moustérien, celles de 28 et de 23 mètres des instruments de type paléolithique récent, celles de 10 et de 4 mètres un outillage néolithique, celle de — 2 mètres des objets appartenant à un Néolithique plus récent, au Prédynastique et à la IVe dynastie. Cette dernière plage correspond, semble-t-il, à une période assez longue de stabilité du lac. Après la IVe dynastie, les eaux se sont abaissées rapidement jusqu'à leur niveau actuel de — 45 mètres [a].

Sur les berges du canal d'Haouara, Sandford et Arkell ont reconnu une terrasse de graviers haute de 36 mètres au-dessus de la mer à son extrémité la plus proche du Nil et de 34 mètres à son extrémité opposée. Ils ont trouvé dans ses graviers des instruments moustériens. A l'époque où s'est développée cette industrie, le canal d'Haoura était donc parcouru par un cours d'eau qui alimentait le lac.

L'oasis de Kharga est, comme le Fayoum, une dépression du plateau libyque où les dépôts quaternaires sont en grande partie conservés. Son fond est à 300 où 400 mètres au-dessous de la surface du plateau. Miss Caton-Thompson et Miss Gardner ont fait de cet oasis une exploration géologique et archéologique dont nous ne connaissons encore les résultats que par des comptes rendus sommaires, mais qui suffisent cependant à montrer combien ils sont importants [27].

Au-dessus des calcaires éocènes, elles ont trouvé une couche épaisse de dépôts quaternaires, riches en fossiles et en instruments paléolithiques. Elles distinguent dix phases successives dans la formation de ces dépôts.

Phase 1. Formation sur les calcaires éocènes d'une couche de travertin dur, bleu foncé, appelé par elles « tuf de plateau », ne renfermant ni flore, ni faune, ni outillage humain et, probablement, d'âge pliocène ou pliopléistocène.

Phase 2. Période de forte érosion aqueuse, probablement de pluies croissantes ; creusement d'un premier système d'ouadis ; dépôt de graviers par ces ouadis.

Phase 3. Remplissage des ouadis par des dépôts épais de brèche à éléments

a. Cf. p. XXV la courbe résumant les variations du niveau du lac.

calcaires anguleux, et des parties déclives par une formation analogue au lœss. Pas de trace d'érosion aqueuse ; probablement période sèche de longue durée. Aux phases 2 et 3 il n'y a, comme à la phase 1, ni fossiles, ni industrie humaine.

Phase 4. Dépôt sur les brèches qui comblent les anciens ouadis d'un tuf dit « tuf d'ouadi » qui se distingue du tuf de plateau par sa couleur rougeâtre et par la présence dans son épaisseur de feuilles et de branches d'arbres (*Quercus ilex*, d'après Zittel, et six autres espèces non identifiées) et de nombreuses coquilles de mollusques terrestres et d'eau douce. Dépôt, sur les pentes, de graviers de couleur foncée renfermant des instruments acheuléens roulés et non roulés. Pour la première fois jaillissent, dans les parties basses, des sources venues de la couche la plus profonde du grès aquifère et dont le groupe le plus important est situé immédiatement à l'est de la ville de Kharga, au pied du Gebel Kharran. Période humide et chaude.

Phase 5. L'érosion recreuse dans le tuf de plateau et dans la brèche sous-jacente des vallées d'ouadis. Des ouadis intermittents serpentent sur les graviers de plateau dont ils arrondissent les éléments et où ils dessinent de petites vallées. Dépôts dans les parties plus basses de graviers dits « graviers exogyres », de couleur plus claire que ceux de la phase 4, et de limons argileux (*silts*) contenant un outillage acheuléo-levalloisien. L'humidité atteint son maximum.

Phase 6. Remplissage partiel des ouadis par des graviers, des tufs et des limons argileux. Présence d'instruments acheuléens et levalloisiens dans les graviers, de feuilles dans les tufs, de coquilles dans les limons. Période de décroissance des pluies.

Phase 7. Période d'érosion aqueuse où se creusent, dans les graviers et les tufs acheuléo-levalloisiens, des ouadis dont le cours suit à peu près celui du système de drainage actuel. Peut-être second maximum de la courbe des pluies, un peu moins élevé cependant que celui de la phase 5. Il est probable que pendant les phases 5, 6 et 7 les sources ont continué à jaillir au fond de la dépression, bien qu'il n'y en ait pas de preuve certaine.

Phase 8. Le système de drainage définitif, dont les traits principaux se sont dessinés pendant les phases précédentes, se complète. Certains ouadis suivent le même trajet que les anciens, d'autres les croisent perpendiculairement. Tous coulent entre des parois en gradins ou verticales. Comme précédemment, des graviers et des limons couronnés par des tufs d'ouadis se déposent dans les vallées. Graviers et limons ont fourni un outillage de type paléolithique moyen appelé par les auteurs « pré-sébilien ». Les graviers des

pentes descendent jusqu'au fond de la dépression où les sources jaillissantes, en pleine activité, édifient autour de leur cratère des monticules d'argiles et de sables blancs dont la surface est recouverte d'une croûte dure. Les pluies, encore abondantes, semblent diminuer progressivement.

Phase 9. L'érosion aqueuse continue, moins active toutefois qu'aux phases 7 et 8. Des terrasses se forment sur les flancs des vallées. On en a observé deux dans celle de l'Ouadi Akaba. La plus haute, située à 7 mètres au-dessus du fond de l'ouadi, est datée par la présence d'un atelier atérien dans les limons couronnant ses graviers. Une terrasse située plus bas, à 5 mètres, n'a rien fourni qui permît de la dater. Les sources, encore actives, continuent à édifier des monticules autour de leur cratère. Cependant les pluies diminuent, les arbres et les mollusques disparaissent graduellement, les conditions de la vie deviennent plus dures pour l'homme.

Phase 10. Les sources tarissent ; des sables mouvants s'accumulent dans la dépression et obligent l'homme à abandonner son fond et ses pentes, pour s'établir sur le bord du plateau où sa présence est attestée par des stations capsiennes et capso-tardenoisiennes autour des creux où se collectait l'eau des dernières pluies[a].

C'est aussi sur le bord du plateau qu'il s'est fixé au Néolithique. Près de la passe de Refuf, où la ligne du chemin de fer franchit ce bord, les auteurs ont découvert des mines de silex qui, à en juger par leur étendue et par leur outillage, semblent avoir été le siège d'une exploitation extrêmement active et prolongée au cours du Néolithique et pendant cette période seulement.

Après le Néolithique, l'oasis de Kharga paraît être resté à peu près complètement inhabitée pendant une longue suite de siècles ; en tout cas, Miss Caton-Thompson et Miss Gardner n'y ont pas trouvé trace de la présence de l'homme à l'époque prédynastique, ni à l'époque historique, jusqu'à la XXVII[e] dynastie, sauf toutefois un petit établissemeut de Bédouins de type *Pan-grave* datant de 1700 à 1600 av. J.-C.

Au cours des temps quaternaires, le climat des régions situées au nord de la Méditerranée a plusieurs fois présenté des variations considérables, des alternatives de périodes froides et de périodes chaudes ou moins froides, en rapport, les premières avec l'extension des glaciers, les secondes avec leur retrait[28]. On n'est entièrement d'accord ni sur le nombre de ces phases cli-

a. Cf. p. XXV la courbe indiquant le régime des pluies aux différentes phases.

matiques, ni sur leurs rapports avec les divisions chronologiques de la géologie et de l'archéologie. Cependant on reconnaît assez généralement dans la région alpine quatre périodes froides, les glaciations de Günz, de Mindel, de Riss et de Würm, séparées par des périodes plus ou moins chaudes dites interglaciaires.

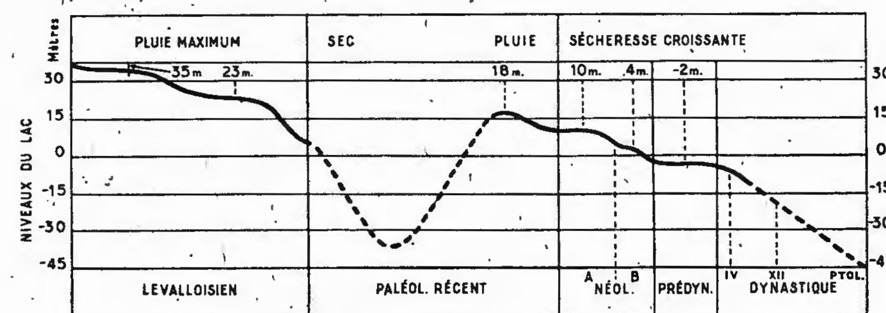
En Afrique mineure, on n'a relevé de traces de l'extension glaciaire que sur les plus hautes montagnes. Sur les plateaux et dans les plaines, le refroidissement semble avoir été peu sensible. Mais, d'après certains auteurs, Menghin en particulier, à chacune des glaciations de l'Europe aurait correspondu en Afrique une période de pluies ou pluvial et, à chaque interglaciaire, une période plus ou moins sèche ou interpluvial. Huzayyin admet comme probable la concordance entre les glaciations et les pluviaux, mais ne croit pas que les interpluviaux aient toujours coïncidé avec les interglaciaires [29].

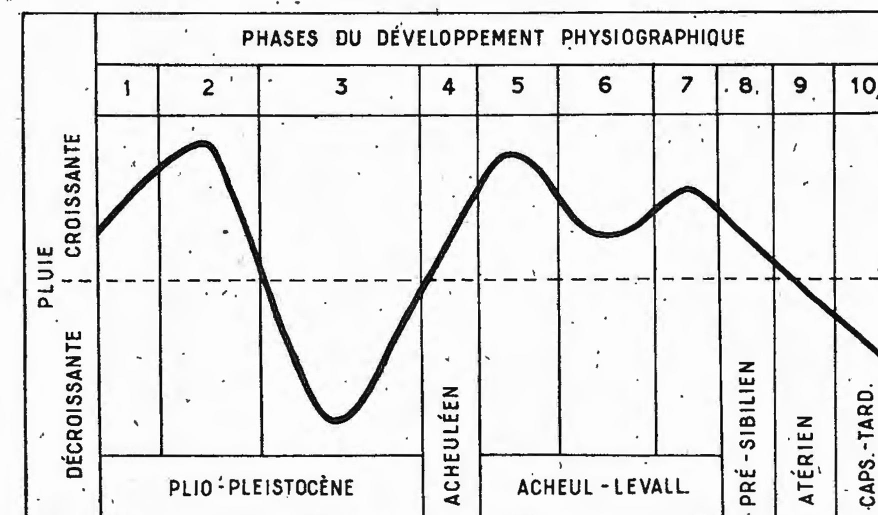
En ce qui concerne plus spécialement l'Égypte, Sandford et Arkell estiment que les pluies, très abondantes au Pliocène, ont diminué peu à peu depuis le Pléistocène jusqu'à nos jours, sans qu'il y ait eu succession régulière de pluviaux et d'interpluviaux. A partir du Paléolithique récent, la dessiccation aurait été assez accentuée pour forcer l'homme à abandonner certaines des régions qu'il occupait auparavant. Elle aurait commencé en Nubie et aurait ensuite progressé vers le nord; elle aurait été plus précoce dans la région arabique que sur le plateau libyque [30].

A en juger d'après les variations de niveau du lac du Fayoum telles que nous les ont fait connaître les travaux de Miss Caton-Thompson et de Miss Gardner, les pluies paraissent avoir été abondantes, quoique déjà décroissantes au Paléolithique ancien et avoir continué à décroître lentement au Paléolithique moyen. Au Paléolithique récent, elles auraient beaucoup diminué, peut-être même cessé; on relève en effet, dans le Fayoum, des signes d'érosion éolienne à ce moment. Vers la fin de cette période, elles auraient repris, sans être toutefois aussi fortes qu'au Paléolithique moyen et, depuis lors, elles n'auraient pas cessé de décroître, lentement au Néolithique et au Prédynastique, rapidement à partir de la IV[e] dynastie [31].

On a signalé déjà les indications qu'a fournies sur les variations du climat l'étude des dépôts quaternaires de l'oasis de Kharga : au Plio-pléistocène, période très humide d'abord, sèche ensuite; à l'Acheuléen, période humide et chaude; au Paléolithique moyen, humidité variable, très grande d'abord, moindre ensuite, puis assez forte : à partir du Paléolithique récent, décroissance rapide des pluies et, vers la fin de la période, sécheresse avec forma-

tion de dunes; au Néolithique, humidité relative; à partir du Prédynastique, dessiccation de plus en plus complète. Miss Caton-Thompson et Miss Gardner ont figuré les variations du régime des pluies au Fayoum et à Kharga par deux couches reproduites ci-dessous.





La répartition des monuments préhistoriques sur le sol égyptien pourrait aussi donner des indications sur le climat. Malheureusement, on ne la connaît qu'incomplètement; certaines parties des déserts Arabique et Libyque n'ont encore été que peu ou pas explorées archéologiquement. D'après ce que l'on sait, il semble qu'il y ait eu au Paléolithique ancien et moyen un climat assez humide pour que l'homme ait pu vivre facilement sur toute l'étendue de ces deux déserts, car les restes de son industrie y sont nombreux, même en des points très éloignés du Nil. Au Paléolithique récent,

climat sec; on n'a trouvé, en effet, de restes des industries de cette période qu'au voisinage de la vallée et dans les dépressions, ou près des points d'eau du désert Lybique. Au Néolithique, persistance de la sécheresse dans le désert Arabique où l'on ne connaît pas de station néolithique en dehors du voisinage immédiat de la vallée; au contraire, sur le plateau libyque, humidité suffisante pour que l'homme ait pu s'y établir, même ailleurs que dans les dépressions. A partir du Prédynastique, la dessiccation oblige l'homme à se porter de plus en plus bas dans la vallée. Toutefois, quelques faits montrent que le régime désertique n'a régné sur ses confins qu'un certain temps après le début de cette période. Les stations badariennes [a] sont situées sur la lisière actuelle du désert Arabique, en des points assez éloignés de ceux où l'on peut se procurer aujourd'hui de l'eau. Dans plusieurs d'entre elles, on a rencontré dans un sol actuellement tout à fait desséché des racines de grands arbres qui, à en juger d'après leurs rapports avec les tombes, étaient probablement vivantes au Badarien. La grande quantité de charbon trouvée dans ces stations indique que le bois y était abondant et, par conséquent, le climat plus humide qu'aujourd'hui [32]. Près d'Armant, un ouadi de la lisière du désert Lybique a été comblé par des déblais apportés par l'eau postérieurement au Badarien. Un sycomore a pu pousser dans son remplissage à une époque comprise entre le Badarien et le Prédynastique moyen [33].

Les renseignements fournis par ces diverses sources sont suffisamment concordants pour que l'on puisse considérer comme probables dans la vallée du Nil et sur le plateau libyque, au Paléolithique ancien et moyen un climat très humide, au Paléolithique récent un climat très sec, au Néolithique un climat relativement humide, à partir du Prédynastique un climat de plus en plus sec, aboutissant au régime désertique. Il semble que les choses se soient passées de la même façon dans la région saharienne où les monuments appartenant au Paléolithique ancien et moyen et au Néolithique sont nombreux, mais où ceux du Paléolithique récent sont rares, et que la dessiccation ait été plus précoce dans la région arabique ou l'on ne signale pas de station néolithique.

Pendant la dernière période sèche, l'érosion éolienne a peu à peu désagrégé, pulvérisé et transformé en sable les éléments des dépôts quaternaires. Dans le désert Libyque, les couches superficielles des dépôts tertiaires ont même été, en certains points, plus ou moins complètement érodées. C'est

a. Le Badarien est la plus ancienne des civilisations prédynastiques. Cf. Chap. IV.

ainsi qu'en maints endroits les silex bruts, inclus jadis dans les calcaires éocènes, ont été libérés et gisent aujourd'hui sur le sol dénudé, à côté des instruments façonnés par l'homme au Paléolithique et au Néolithique. Ici le sable s'est épandu en nappes, là il s'est accumulé en dunes. Peut-être celles-ci recouvrent-elles, dans les dépressions surtout, des dépôts quaternaires qui étaient encore relativement intacts au moment où elles se sont formées et où l'on pourra trouver en place des restes des diverses industries de la pierre. Le fait a été constaté dans la dépression de Kharga, il est possible qu'il ne soit pas unique.

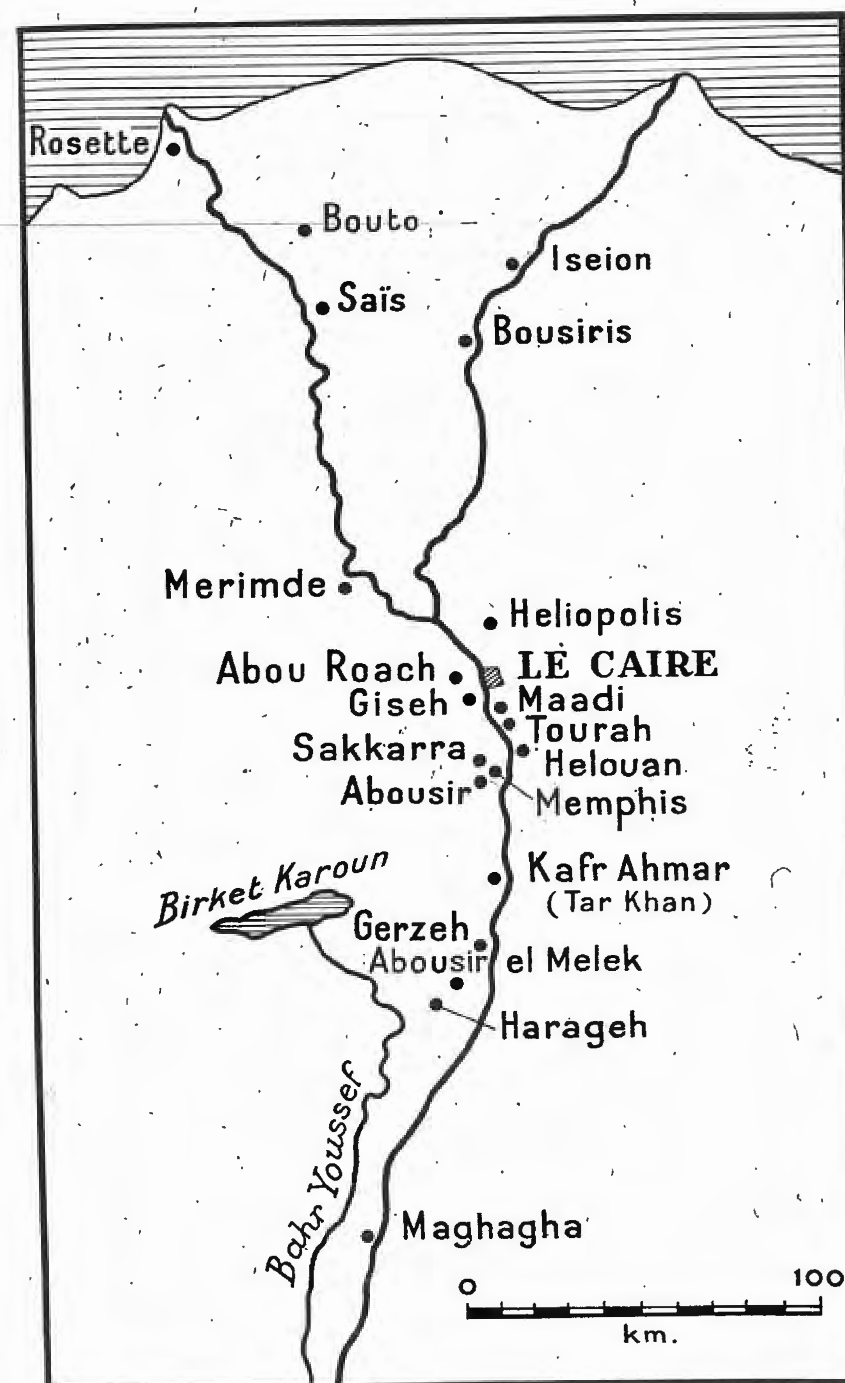
NOTES DE L'INTRODUCTION.

1. Boule, en particulier, a écrit : « en 1867, Worsaæ signala les premiers silex taillés » (Hom. fos., p. 381).
2. Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, 2e session, Paris, 1867 ; compte rendu publié à Paris en 1868, p. 119.
3. Des résumés des rapports d'Arcelin ont été publiés dans Matériaux, V (1869), p. 136 sq., 399 sq., et les rapports eux-mêmes dans les Annales de l'Académie de Mâcon, 1re série, IX (1869).
4. Hamy (E.) et Lenormant (F.), Découvertes de restes de l'âge de pierre en Égypte ; Acad. Sc., vol. 69 (1869), p. 1090-1091. — Des mêmes, Sur quelques ateliers superficiels de silex taillés découverts en Égypte ; ibid., p. 1313-1315. — Arcelin (A.), Réclamation relative à une note précédente de MM. Hamy et Lenormant sur la découverte de restes de l'âge de pierre en Égypte ; ibid., p. 1312-1313.
5. Lepsius (R.), Ueber die Annahme eines sogenannten prähistorischen Steinalters in Aegypten ; ZAS, VIII (1870), p. 89-97, 113-121.
6. Chabas (F.), Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques, 2e édition, Paris, 1873.
7. Arcelin (A.), L'âge de la pierre et la classification préhistorique d'après les sources égyptiennes. Réponse à MM. Chabas et Lepsius, Paris, 1873.
8. Lubbok (J.), Notes on the discovery of stone implements in Egypt ; JRAI, IV (1874), p. 215-222, avec 5 planches.
9. Delanoue (J.), Ateliers de fabrication d'outils de pierre dans la Haute-Égypte ; Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, 6e session, Bruxelles, 1872 ; compte rendu publié à Bruxelles en 1873, p. 313-318.
10. Références indiquées au chapitre II, note 3.
11. Haynes (H. W.), Silex acheuléens de l'Égypte ; Soc. antrop., Paris, 3e série, I (1878), p. 339-341.
12. Pitt Rivers, On the discovery of chert implements in stratified gravel in the Nile Valley near Thebes ; JRAI, XI (1882), p. 382-399, avec planches et carte.
13. Schweinfurth (G.), Kiesel-Nuclei aus der arabischen Wüste ; VBGA, 1885, p. 128-131.
14. Mariette (A.), La galerie de l'Égypte ancienne à l'Exposition, Paris, 1878, p. 112.
15. Schweinfurth (G.), Steingeräte von Helwan und aus arabischen Wüste ; VBGA, 1885, p. 302-306.

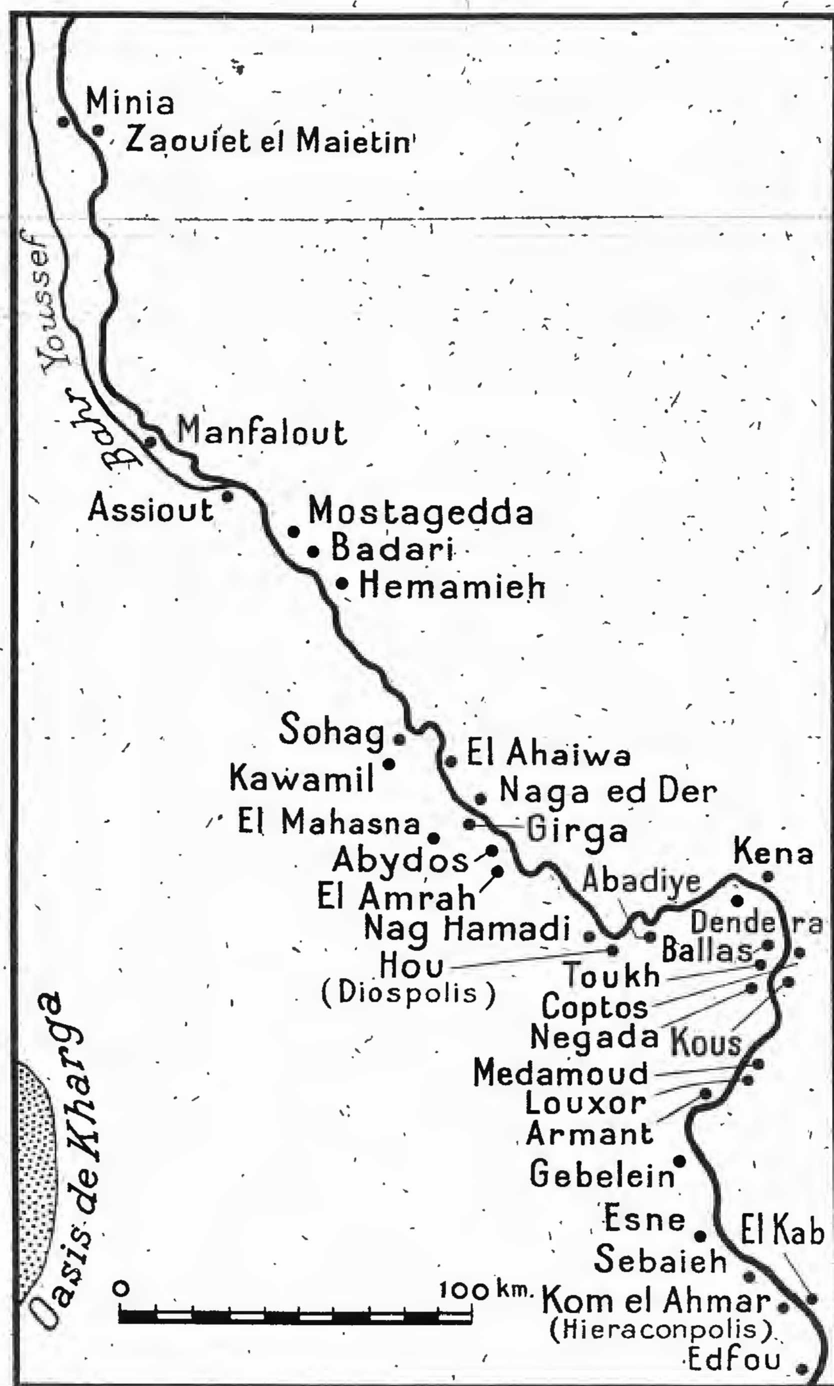
16. Wirkhow (R.); ZFE, 1888, p. 344-393.
17. Petrie (Fl.), A history of Egypt, Londres, 1894, p. 7.
18. Naq., p. 60-61, 93.
19. Maspero (G.), Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, vol. I, Paris, 1895, p. 49, note 2.
20. Rech., I et II.
21. On trouvera dans Materials, chap. III, XII et XIII une excellente étude sur les ressources minérales de l'Égypte.
22. Pour la rédaction de cet aperçu géologique, on a fait de larges emprunts aux travaux de Sandford et Arkell : On the relation of palaeolithic man to the history and geology of the Nile Valley in Egypt ; Man, XXIX (1929), p. 65-69. — Paleol. man, 1929, 1933, 1934.
23. Blanckenhorn (M.), Neues zur Geologie und Paläontologie Ægyptens, IV. Das Pliocän- und Quarterzeitalter in Ægypten ausschliesslich des Rothen Meergebietes; Zeitschrift der deutschen geologischen Gesellschaft, LIII (1901), p. 307 sq. Résumé par le Dr Laloy dans Antrop., XVI (1905), p. 664, sous le titre « Le Quaternaire d'Égypte d'après M. Blanckenhorn ».
24. Ventre Pacha, Crues modernes et crues anciennes du Nil ; ZAS, XXXIV (1896) p. 95-107.
25. Bovier-Lapierre, dans Précis, p. 12.
26. Little (O. H.), Recent geological work in the Fayum and in the adjoining portion of the Nile Valley ; BIE, XVIII (1936), p. 201-240. — Sandford et Arkell, Paleol. man, 1929. — Caton-Thompson (G.) et Gardner (E. W.), The recent geology and Neolithic industry of the Northern Fayum Desert ; JRAI, LVI (1926), p. 303-323. — Des. Fay. — Caton-Thompson (G.), Gardner (E. W.) et Huzayyin (S. A.), Lake Moeris re-investigations and some comments ; BIE, XIX (1937), p. 243-303.

Ces auteurs ne sont pas toujours d'accord sur les faits et sur leur interprétation. On a indiqué ici les conclusions qui paraissent pouvoir être dégagées de l'ensemble de leurs travaux.

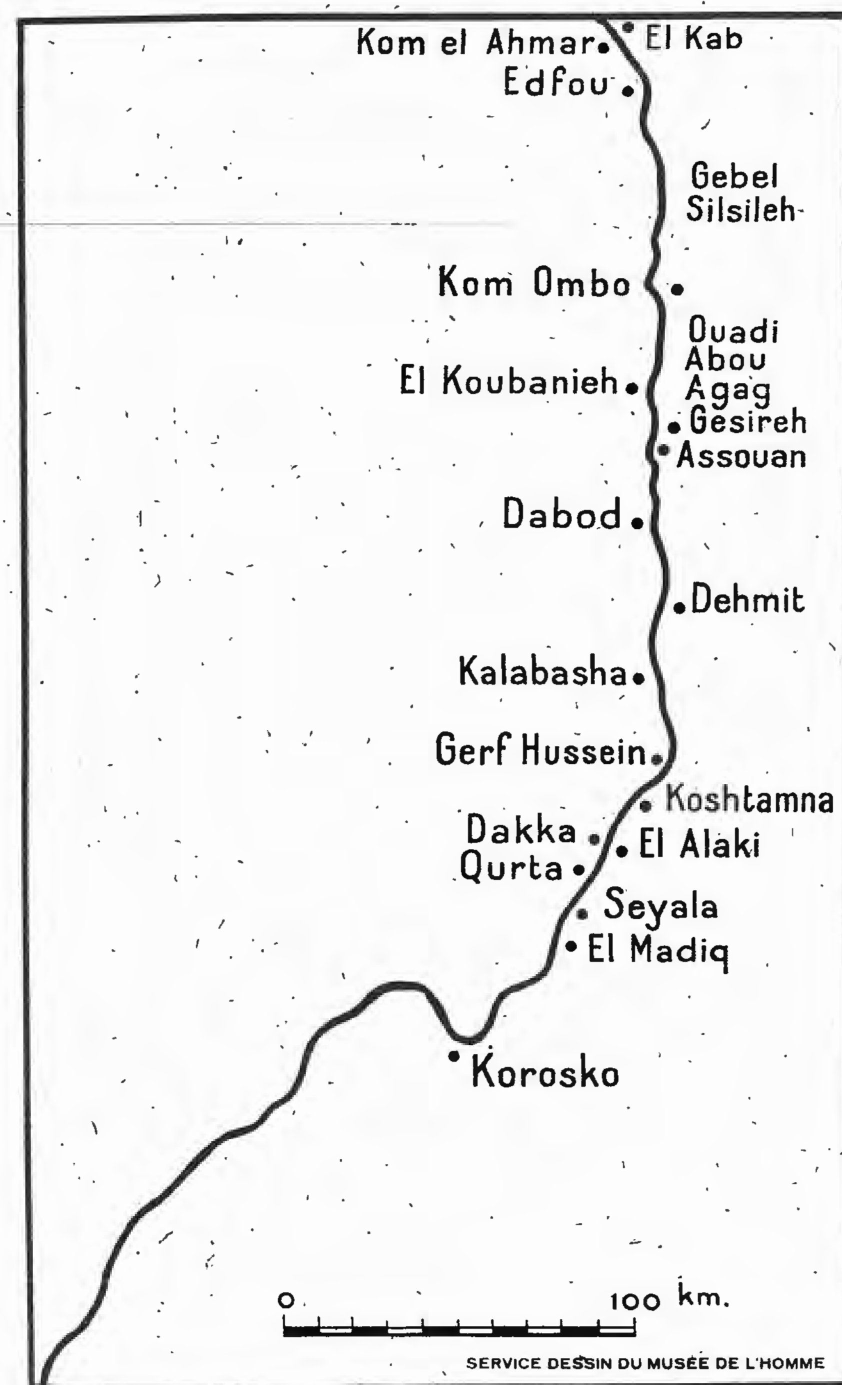
27. Caton-Thompson (G.) et Gardner (E. W.), The prehistoric geography of Kharga Oasis ; Geogr. Journ., LXXX (1932), p. 369-406, avec 5 figures. — Caton-Thompson (G.), Royal anthropological institute's prehistoric research expedition to Kharga Oasis, Egypt. Preliminary outline of the season's work ; Man, XXXI (1931), p. 77-84. — Caton-Thompson (G.), The royal anthropological institute's prehistoric research expedition to Kharga Oasis, Egypt. The second season's discoveries ; Man, XXXII (1932), p. 129-135.
28. Voir : Haug, Géologie, t. II. — Geikie (J.), The classification of European glacial deposits ; Journal of Geology, III (1895), p. 241-269. — Penck (A.) et Brückner (E.), Die Alpen in Eiszeitalter, 3 vol., Leipzig, 1901-1909.
29. Menghin (O.), The stone age of North Africa with special reference to Egypt ; Soc. geog. eg., XVIII (1932), p. 9. — Weltgeschichte, p. 24. — Huzayyin (S. A.), Glacial and pluvial episodes of the diluvium of the old world ; a review and tentative correlation ; Man, XXXVI (1936), p. 22.
30. Paleol. man, 1934, p. 126.
31. Des. Fay., pl. CVII, et loc. cit. note 26, BIE, XIX (1937), p. 248 et fig. 1.
32. Mostag., p. 67.
33. Armant I, p. 7-8.



CARTE I.



CARTE II.



CARTE III.

CHAPITRE I.

LE PALÉOLITHIQUE.

1. — La question des éolithes.

Selon quelques préhistoriens, les premiers témoins de la présence de l'homme sur la terre seraient de grossiers éclats de silex, désignés sous le nom d'éolithes, qui auraient été taillés ou tout au moins utilisés par lui. En général, on estime que les éolithes sont dus à l'action de causes naturelles, telles que changements brusques de température, chocs produits par les vagues de la mer ou le courant des fleuves, qui les ont détachés de blocs de silex brut et que ces éclats n'ont été ni façonnés, ni même utilisés par l'homme.

En Égypte, Schweinfurth a trouvé des éolithes par milliers dans les graviers d'une haute terrasse de la montagne de Thèbes, dont il rapporte la formation au Tertiaire ou au Quaternaire le plus ancien. Une collection d'éolithes provenant de ses récoltes est conservée au Musée du Caire. Chantre en a aussi découvert près de Thèbes[1]. Sandford et Arkell, qui n'ont pas rencontré d'éolithes sur les terrasses du Nil, considèrent certaines des pièces recueillies par Schweinfurth comme des produits de la nature et les autres comme des produits de l'industrie humaine, mais qui appartiennent au Chelléen ou à d'autres industries paléolithiques. Telle est aussi l'opinion de Seligman[2].

2. — Technique du façonnage des instruments en pierre taillée.

La matière de choix pour la fabrication de l'outillage lithique est le silex. On a vu plus haut qu'il y en a d'excellent en Égypte et qu'on l'y trouve sous la forme de rognons et et sous celle de plaques plus ou moins minces.

Les instruments en silex taillé sont façonnés suivant deux techniques différentes.

L'une consiste à enlever d'un nodule de silex brut, par des coups frappés alternativement sur deux de ses faces opposées au moyen d'un percuteur, une série d'éclats jusqu'à ce que l'instrument ait pris la forme voulue, le plus souvent celle d'un ovoïde plus ou moins aplati présentant deux faces, des bords coupants, une extrémité pointue et l'autre mousse, celle-ci constituant une sorte de poignée. Les instruments ainsi obtenus sont dits *bifaces*. Les bifaces peuvent aussi être taillés en frappant le nodule lui-même sur l'arête d'un bloc de pierre dure servant d'enclume. Qu'elle ait été exécutée au percuteur ou sur enclume, la taille est parfois complétée par une retouche destinée à faire disparaître les irrégularités que présente l'instrument, à aviver son tranchant ou à aiguiser sa pointe. On la fait par pression au moyen d'un fragment de pierre, d'une tige de bois ou d'os, plutôt que par percussion.

Dans la seconde méthode de taille, ce sont les éclats détachés par percussion du nodule et non sa partie centrale qui sont utilisés. Les instruments ainsi façonnés sont dits *instruments d'éclats*. Afin de les détacher plus facilement, on commençait par décalotter une des extrémités du nodule brut de manière à obtenir un plan horizontal dit *plan de frappe*, sur lequel le percuteur ne risquât pas de déraper. Le nodule ainsi préparé est appelé *nucléus*. D'un même nucléus on enlevait tantôt un seul, tantôt plusieurs éclats. L'éclat présente immédiatement au-dessous du point où a frappé le percuteur un léger renflement, le *bulbe de percussion positif*. En regard, on trouve sur le nucléus une petite cavité qui lui correspond exactement, le *bulbe de percussion négatif*. Les instruments d'éclat étaient, comme les bifaces, utilisés sans retouche ou après avoir été retouchés par pression. En général, la retouche ne porte que sur l'une de leurs faces ou que sur l'un de leurs bords.

Suivant que les instruments qui les caractérisent ont été façonnés par l'une ou par l'autre de ces deux méthodes, les industries de la pierre sont dites *industries de bifaces* ou *industries d'éclats*. La séparation entre celles-ci et celles-là n'est, toutefois, pas rigoureuse. Il n'est pas rare, en effet, de rencontrer des bifaces dans des industries dont les éléments les plus caractéristiques sont des instruments d'éclat, et, d'autre part, dans les industries de bifaces, on trouve parfois des instruments détachés d'un nucléus, ou encore les éclats provenant de la taille des bifaces ont parfois été utilisés au lieu d'être rejetés, ainsi qu'en témoignent les retouches qu'ils présentent.

3. — Conditions générales de gisement des instruments paléolithiques.

Les industries paléolithiques représentées en Égypte sont : au Paléolithique ancien, le Chalossien, le Chelléen, le Clactonien, l'Acheuléen, le le Micoquien et le Sbaïkien ; au Paléolithique moyen, le Levalloisien, le Moustérien et l'Atérien ; au Paléolithique récent, le Sébilien, le Capsien, peut-être aussi l'Aurignacien.

Une grande partie des instruments paléolithiques que nous possédons ont été trouvés à la surface du sol. Ils présentent en général une patine de couleur orangée ou brune, d'autant plus foncée qu'ils sont plus anciens ; du moins théoriquement, car, en réalité divers facteurs autres que la durée de l'exposition à l'air peuvent intervenir pour modifier la couleur de la patine ; aussi celle-ci est-elle, à elle seule, un critérium insuffisant pour établir exactement l'âge d'une pièce.

Les instruments recueillis en surface sont tantôt isolés, tantôt réunis en groupes composés chacun d'un grand nombre de pièces.

Les premiers se rencontrent surtout en des points plus ou moins élevés des déserts Arabique et Libyque. Parfois, si le sol est accidenté, les pièces les plus anciennes occupent les points les plus hauts. C'est ainsi que, dans la plaine légèrement ondulée de l'Abbassieh, les instruments chelléens et acheuléens gisaient plutôt sur les monticules et les instruments moustériens dans les creux[3]. On a aussi trouvé, mais plus rarement, des instruments paléolithiques anciens ou moyens isolés dans le fond des vallées. Leur patine claire indique que leur exposition à l'air n'a pas été très longue. Vraisemblablement, ils sont restés pendant longtemps enfouis dans le sol en des points plus élevés, d'où ils ont été arrachés et entraînés dans les vallées par le ravinement.

Les instruments groupés sont, ordinairement, accompagnés d'éclats de taille et de rebuts indiquant qu'ils ont été façonnés à l'endroit même où on les a trouvés. Lorsqu'il s'agit d'industries appartenant au Paléolithique ancien ou au moyen, ces ateliers de taille sont toujours situés plus ou moins haut au-dessus du fond des vallées. Le creusement de celles-ci était, en effet, encore inachevé à l'époque où ces industries se sont développées.

Dans les ateliers de taille, le Chelléen, l'Acheuléen et le Moustérien sont souvent mélangés. Tel était le cas dans le vaste atelier découvert par le

P. Bovier-Lapierre aux environ du Caire, sur le Gebel Ahmar, où gisaient « pêle-mêle des pièces dont l'âge s'échelonne du Chelléen (et peut-être du Chalossien) jusqu'au Moustérien inclusivement »[4]. Ce fait ne signifie nullement que ces diverses industries, apparues successivement en Europe, soient contemporaines en Égypte. Il est dû à ce que l'érosion a détruit les couches de terrains quaternaires qui les séparaient primitivement. De même que des objets disposés dans une caisse en couches superposées, séparées par des lits de copeaux, tomberont tous au fond de la caisse si l'on enlève les copeaux, de même la destruction des terrains quaternaires sur les parties hautes du sol égyptien a ramené sur la surface actuelle tous les instruments qui, à l'origine, occupaient des niveaux différents.

De cette stratification primitive des industries paléolithiques en Égypte, nous possédons aujourd'hui des preuves irréfutables.

D'abord on connaît quelques ateliers où certaines de ces industries ont été rencontrées isolément. Vignard a découvert près de Nag-Hamadi deux ateliers chelléo-acheuléens et un atelier purement moustérien, le P. Bovier-Lapierre un atelier moustérien au nord des pyramides de Gizeh, le prince Kemal-el-Din-Hussein deux stations moustériennes près d'Aïn-Dalla, dans le désert Libyque[5].

Sur les plages du Fayoum[a] où les instruments gisent en surface ou à une faible profondeur, on rencontre les industries étagées dans l'ordre même où ces plages ont émergé à mesure que s'abaissait le niveau du lac, les plus anciennes sur les plages les plus hautes. Sur la plage de 43 mètres, la plus élevée que l'on ait identifiée jusqu'à présent, on n'a pas trouvé d'instruments, mais Miss Caton-Thompson a découvert sur la plage sous-jacente un coup de poing acheuléen qui, à son avis, ne peut provenir que de la plage de 43 mètres. La plage de 40 mètres a fourni un outillage levalloisien, celle de 34 mètres un outillage moustérien, celle de 28 mètres un outillage sébilien ancien, celle de 23 mètres un outillage sébilien moyen, celle de 10 mètres un outillage néolithique ancien (dit Néolithique A), celle de 4 mètres un outillage néolithique récent (Néolithique B), celle de — 2 mètres des objets appartenant à un Néolithique plus récent encore (Néolithique B récent), au Prédynastique et à la IV[e] dynastie[6].

Enfin des instruments paléolithiques ont été recueillis plus ou moins profondément dans les rares formations quaternaires que l'érosion a respectées ou n'a pas entièrement détruites.

a. Cf. p. XX.

Ceux qui gisent sur les terrasses du Nil[a] sont mêlés aux galets et aux graviers; leurs angles sont émoussés, leur couleur est claire, leur surface lisse et lustrée comme celle des galets ; manifestement ils ont été, comme ceux-ci, roulés par le fleuve et déposés à la même époque qu'eux. On a dit ci-dessus que les trois terrasses les plus hautes ne contiennent pas d'instruments, vraisemblablement parce qu'elles se sont formées avant l'apparition de l'homme. Dans le sud de la Haute-Égypte, Sandford et Arkell ont récolté sur la terrasse de 33 mètres des instruments « chelléens primitifs » — expression qui, pour ces auteurs, a le même sens que celles de pré-chelléen ou de chalossien — des instruments chelléens typiques, clactoniens et chelléo-acheuléens; sur celle de 16 mètres des instruments chelléo-acheuléens et acheuléens typiques; sur celle de 10 mètres un outillage qu'ils rapportent à un « Moustérien ancien » analogue au Levalloisien d'Europe; sur celle de 3 mètres un outillage dit « moustérien égyptien », plus proche du vrai Moustérien; dans les limons anciens un outillage paléolithique récent. Dans le nord, la terrasse de 25 mètres a fourni des instrument chelléens roulés et acheuléens non roulés, celle de 8 mètres un outillage moustérien. En réalité, les faits sont moins simples qu'on ne vient de le dire. Chaque terrasse renferme, outre les instruments indiqués ci-dessus, les mêmes types d'instruments que les terrasses sus-jacentes. Sans aucun doute ils y ont été entraînés par les éboulements ou le ravinement, car il n'y a ni Acheuléen typique sur la terrasse de 33 mètres, ni Moustérien ancien sur celle de 16 mètres, ni Moustérien égyptien sur celle de 10 mètres[7].

Près du Caire, dans la plaine de l'Abbassieh où était située l'embouchure du Nil pléistocène[b], le P. Bovier-Lapierre a découvert une importante stratification d'instruments paléolithiques roulés. Il a publié ses découvertes dans plusieurs mémoires non accompagnés de figures auxquels nous empruntons la description de ce gisement[8]. On a creusé récemment à l'Abbassieh de vastes balastières pour extraire le gravier nécessaire aux constructions nouvelles du Caire. Leur paroi, tantôt à pic, tantôt en gradins, est haute d'une vingtaine de mètres. Elle présente à la base, sur une hauteur d'environ 10 mètres, des sables de couleur claire, peut-être marins, archéologiquement stériles, et, au-dessus, une série de couches de cailloux roulés de toutes dimensions alternant avec des couches de sables argileux, de couleur foncée et d'origine fluviatile, d'une épaisseur totale de 10 mètres. C'est dans ces

a. Cf. p. XVIII-XIX.
b. Cf. p. XIX-XX.

couches que gisent les instruments paléolithiques. La plupart ont l'aspect des instruments roulés. Ils ont, par conséquent, été charriés par le Nil et déposés dans l'ordre même de leur arrivée à l'endroit où son courant n'était plus assez fort pour les rouler. Certains sont en silex, d'autres en quartzite.

A 10 mètres au-dessous de la surface, on ne trouve que des « rognons arrondis », de « menus graviers » et des éclats ressemblant à des éolithes, mais que le P. Bovier-Lapierre considère comme « résultant de chocs accidentels ou de brusques variations de température ». On en rencontre d'ailleurs de semblables « à peu près à tous les niveaux. ». Entre 10 et 5 mètres apparaissent les premières pièces taillées intentionnellement. Elles sont massives, rudimentaires et parfois de très grandes dimensions. Elles présentent « trois faces triangulaires formant par leur réunion une sorte de pyramide à trois pans ». En général le talon n'est pas dépouillé de sa gangue. Elles sont tout à fait analogues aux trièdres que Dubalen a découverts en France à La Chalosse (Landes) et qui sont caractéristiques de l'industrie dite chalossienne [10]. Entre 5 et 3 mètres on rencontre des coups de poing chelléens typiques qui font place graduellement à des coups de poing acheuléens. Les pièces caractéristiques gisant à ces divers niveaux sont accompagnées « de nombreux instruments de formes et de dimensions variées : ...racloirs épais, perçoirs, lames à encoches, etc. ». Enfin, dans les derniers centimètres et en surface, on trouve de « minuscules pièces micoquiennes » et, exclusivement en surface, des instruments moustériens non roulés.

Les couches fertiles de l'Abbassieh ont également fourni des fossiles : coquilles de lamellibranches ressemblant à des *Ætheria*, ossements d'éléphant, d'hippopotame, de bovidés, de crocodile, tous lourds, fortement minéralisés, noircis, lustrés, certainement roulés. Sandford qui les a examinés les rapporte « à un âge pléistocène très ancien ».

Enfin, dans les dépôts quaternaires de l'oasis de Kharga [a], Miss Caton-Thompson et Miss Gardner ont trouvé une véritable stratification d'instruments non roulés, encore en place à l'endroit où ils ont été abandonnés par leurs possesseurs : Acheuléen dans les graviers de la phase 4, Acheuléo-Levalloisien dans les limons des phases 5 et 6, « Pré-Sébilien » dans les graviers et les limons de la phase 8, Atérien dans les graviers de la terrasse de 7 mètres de l'ouadi Akaba à la phase 9, Capsien et Capso-Tardenoisien en surface sur les pentes et les bords de la dépression à la phase 10 où

a. Cf. p. XXI-XXIII.

l'envahissement par les sables obligea l'homme à l'abandonner le fond de l'oasis [9].

L'ordre dans lequel se sont succédé les diverses industries paléolithiques en Égypte est, on le voit, solidement établi par un ensemble de faits concordants. D'une façon générale, il est le même qu'en Europe. Les caractères particuliers du Paléolithique égyptien — mélange habituel à la surface du sol d'industries ordinairement séparées en Europe; ordre dans lequel les industries s'étagent sur les flancs de la vallée du Nil et de la dépression du Fayoum, les plus anciennes gisant aux niveaux les plus hauts; rétrécissement graduel de l'aire de distribution des industries, d'abord partout répandues, de la mer Rouge au Sahara, finalement cantonnées sur les bords d'un fleuve et d'un lac — sont la conséquence du fait géographique qui régit toute la préhistoire égyptienne : la dessiccation progressive de la région. Largement arrosée par les pluies au moment où l'homme y apparaît, elle n'est plus, à la fin des âges de la pierre qu'une oasis étroite et longue enserrée par deux déserts et ne recevant d'autre eau que celle que lui apporte le Nil. Pour rester au contact de l'eau indispensable à son existence, l'homme a suivi pas à pas, pour ainsi dire, son retrait. De ses habitats successifs marqués par les restes de son industrie, l'érosion a nivelé les plus anciens; mais, dans les quelques endroits qu'elle a respectés, des instruments encore en place indiquent la situation exacte des lieux qu'il a occupés, en même temps qu'ils nous permettent de suivre les progrès de son développement.

4. — Le Paléolithique ancien.

Le Chalossien.

Découvert à La Chalosse (Landes) par Dubalen et spécialement étudié par Passemard [10], le Chalossien a été signalé en divers points en France, au Maroc, en Algérie, dans le Sahara, dans la Somalie anglaise, en Syrie. En Égypte, le P. Bovier-Lapierre l'a rencontré dans la stratification de l'Abbassieh [a], Sandford et Arkell dans les graviers de la terrasse du Nil de 33 mètres à Es-Sebaieh et à Beni-Adi [11]. Il est caractérisé par des pièces en forme de pyramide triangulaire — d'où le nom de trièdres sous lequel on les désigne souvent — dont le talon n'est, en général, pas dépouillé de sa gangue (Pl. I, 1).

a. Cf. p. 6.

L'existence du Chalossien en tant que type particulier d'instruments n'est mise en doute par personne ; mais tout le monde n'admet pas qu'il représente une industrie spéciale, et sa place dans la série des industries de la pierre est très discutée. Pour Dubalen, qui dit l'avoir trouvé à La Chalosse au-dessous du Chelléen, il serait antérieur à celui-ci et représenterait par conséquent la plus ancienne des industries certainement humaines que l'on connaisse; mais d'autres estiment qu'il peut être beaucoup plus récent. La question a été plusieurs fois évoquée pendant ces dernières années devant la Société préhistorique française [12]. Quelques-uns des membres de cette Société, estimant que la stratificaiion de La Chalosse n'est pas suffisamment nette et considérant que des trièdres analogues à ceux de cette station ont été rencontrés ailleurs au Néolithique et même à l'âge du bronze, se sont refusés à admettre que le Chalossien soit plus ancien que le Chelléen; Neuville l'a même « exclu du Paléolithique français ». Vaufrey partage cette opinion, sans contester toutefois l'existence de trièdres dans le Paléolithique ancien [13].

En ce qui concerne l'Égypte, le P. Bovier-Lapierre estime qu'à l'Abbassieh le Chalossien est nettement pré-chelléen. Il a dit, en effet, dans sa première publication sur cette station et répété dans les suivantes que le Chalossien y occupe, à la base de la couche fertile, toute la zone comprise entre 10 et 5 mètres et que les bifaces chelléens classiques ne commencent à apparaître qu'au-dessus de ce niveau. La terrasse du Nil de 33 mètres, où Sandford et Arkell ont trouvé des trièdres chalossiens renferme aussi du chelléen classique et du chelléo-acheuléen et rien n'y indique l'ordre de succession de ces trois industries. Tout ce que l'on peut dire de certain, c'est qu'en Égypte il y a des trièdres chalossiens dans le Paléolithique ancien. Il y a en a aussi dans des horizons beaucoup plus récents. Menghin en a trouvé dans la station néolithique de Mérimdé-Béni-Salamé, Huzayyin dans la station prédynastique d'Armant [14], Miss Caton-Thompson au Fayoum dans les stations de Kasr-es-Sagha, d'Oum-es Sawan et du Kom IV, datées de l'Ancien Empire [15].

Il semble résulter de cet ensemble de faits que le trièdre dit chalossien doit être considéré comme le produit d'un procédé particulier — le plus élémentaire sans doute — de taille de la pierre, procédé qui fut employé en Égypte depuis le Paléolithique ancien jusqu'à l'Ancien Empire, plutôt que comme le représentant d'une industrie spéciale antérieure au Chelléen.

Le Chelléen ou Abbevillien [a].

En Égypte, le Chelléen est caractérisé surtout, comme ailleurs, par des bifaces. Le plus commun est un coup de poing ovalaire à bord sinueux, non retouché, dont le talon a, le plus souvent, conservé sa gangue (Pl. I, 2). Un autre biface, le tranchoir, est taillé dans un galet plus ou moins plat d'où l'on a enlevé des éclats le long d'un bord seulement, de manière à le rendre coupant; le reste du galet, non dépouillé de sa gangue, forme poignée (Pl. I, 3). Le Chelléen égyptien est aussi représenté par des éclats provenant de la taille des bifaces et par des lames détachées d'un nucléus obtenu en décalottant un nodule de silex par un coup frappé perpendiculairement à son axe principal (Pl. I, 4). Le P. Bovier-Lapierre signale la présence du tranchoir, de ces éclats et de ces lames dans l'étage chelléen de la stratification de l'Abbassieh, mais fait remarquer que ces dernières y sont très rares.

Le Chelléen est très répandu en Égypte. Il a été trouvé en surface, seul ou associé à l'Acheuléen et au Moustérien, dans le désert Arabique : par Vignard sur les premiers contreforts du Gebel Silsilè, par le P. Bovier-Lapierre aux environs d'Assouan, dans la plaine de l'Abbassieh, sur le Gebel Ahmar, sur le Gebel Mokattam, dans l'Ouadi Lablab et la Forêt pétrifiée; dans le désert Libyque : par Schweinfurth, par Seligman et par Haynes sur la montagne de Thèbes, par J. de Morgan à Esné, Toukh, Abydos, Kom-Achim, Dimeh, Dahchour, Gizeh, par Vignard dans la carrière d'Abou-el-Nour (près de Nag-Hamadi), par le P. Bovier-Lapierre entre Sakkara et Abou-Roach, par H. de Morgan et par Legrain entre le Nil et l'oasis de Kharga, par le prince Kemal-el-Din-Hussein à l'ouest de l'oasis de Farafra et au nord d'Aïn-Dalla, ainsi qu'au nord du Fayoum entre le Nil et la dune de Kattania. En outre, Sandford et Arkell l'ont rencontré dans les graviers de la terrasse du Nil de 33 mètres à Kom-Ombo, Es-Sebaieh, Kéné, Sohag, Beni-Adi, le P. Bovier-Lapierre dans la stratification de l'Abbassieh au niveau de 3 à 5 mètres, entre le Chalossien et l'Acheuléen [16]. Son aire de distribution est donc très étendue.

Le Clactonien.

Le Clactonien, caractérisé par des éclats taillés sur enclume, à bulbe

a. L'abbé Breuil a proposé récemment de remplacer le terme de Chelléen, consacré par l'usage, par celui d'Abbevillien qui lui a paru mieux convenir.



volumineux, à grand plan de frappe formant avec le plan d'éclatement un angle très obtus (Pl. I, 5), est commun en Europe où il apparaît avec la glaciation de Mindel[17]. Chronologiquement, il se place entre le Chelléen et l'Acheuléen.

En Égypte, Schweinfurth a récolté dans les graviers de la région de Thèbes des éclats que l'abbé Breuil rapporte à un Clactonien très dérivé. Une partie de ses récoltes est conservée à l'Institut de Paléontologie humaine à Paris [18]. Dans un atelier de taille situé au sud-est d'Assouan, sur une terrasse de l'ouadi, désigné sous le nom de « Magnetite Valley » sur la carte du guide Baedeker, le P. Bovier-Lapierre a trouvé de gros nucléus en grès verdâtre et de nombreux éclats de grandes dimensions provenant de ces nucléus, qui lui ont paru présenter les caractères d'une industrie paléolithique ancienne et qu'il incline à rapporter au Clactonien, en raison de l'absence de bifaces dans cette station [19]. Sandford et Arkell ont recueilli dans les graviers de la terrasse de 33 mètres du Nil, à Es-Sebayeh et à El-Haita, et aussi, en surface, dans le désert voisin, des éclats épais à bulbe proéminent, dont le plan de frappe forme avec le plan d'éclatement un angle de 109 à 120 degrés, qui, vraisemblablement, appartiennent au Clactonien [20].

L'Acheuléen.

Un facies chelléo-acheuléen caractérisé par des bifaces plano-convexes, moins symétriques et moins régulièrement retouchés que les bifaces acheuléens typiques, forme en Égypte la transition entre le Chelléen et l'Acheuléen. Sandford et Arkell l'ont trouvé dans la terrasse du Nil de 33 mètres à Béni-Adi, à El-Haita, à Bir-Arras, entre Abydos et Sohag et aussi dans la terrasse de 16 mètres à Béni-Adi [21].

L'Acheuléen comprend, comme le Chelléen, des bifaces et des lames. Les bifaces sont retouchés, leur bord est rectiligne ou moins sinueux que celui des bifaces chelléens. Les formes sont très variées : il en est d'ovalaires, renflés comme une amande ou plats comme une limande (Pl. II, 1); d'autres sont lancéolés, cordiformes, rectangulaires, discoïdes; l'extrémité d'une pièce est aiguisée en perçoir, type inconnu en Europe, mais signalé en Tunisie, d'après Seligman [22]. Parfois, à l'Abbassieh notamment, le talon n'est pas dégangué. Vignard suppose que les bifaces acheuléens très plats et entièrement dépouillés de leur gangue ont été emmanchés parce que, en raison de la faible épaisseur de leur talon, il eût été difficile de s'en servir sans se blesser la main. Un des bifaces foliacés qu'il a trouvés à Abou-el-

Nour présente « un pédoncule avec cran » destiné, à son avis, à être introduit dans un os creux ou une corne [23]. Miss Caton-Thompson a remarqué que plusieurs des coups de poing acheuléens de Kharga sont façonnés sur des nodules présentant près du talon un rétrécissement naturel que la taille a soigneusement respecté; d'autres portent au même niveau deux encoches opposées [24]. Ce sont bien là, semble-t-il, des dispositifs destinés à faciliter la fixation à un manche.

Le tranchoir acheuléen se distingue du tranchoir chelléen par son bord rectiligne, au moins théoriquement, car nous avons pu constater que les tranchoirs de la collection du P. Bovier-Lapierre, recueillis au niveau acheuléen de l'Abbassieh, ont un bord aussi sinueux que celui des tranchoirs qui proviennent du niveau chelléen.

Les éclats résultant de la taille des bifaces acheuléens ont, parfois été utilisés, souvent après retouche (Pl, II, 2). Vignard a récolté à Abou-el-Nour un grand nombre de ces éclats retouchés [25]. Rien ne permet de distinguer typologiquement le nucléus acheuléen du nucléus chelléen et Vignard les réunit sous le nom de nucléus chelléo-acheuléens. Il a recueilli à Abou-el-Nour un de ces nucléus d'où trois lames avaient été détachées et aussi un éclat retouché sur tout son pourtour, qui ressemble à un grattoir circulaire [26].

L'aire de distribution de l'Acheuléen est à peu près la même que celle du Chelléen. Il accompagne le Chelléen dans la plupart des ateliers paléolithiques anciens, notamment dans ceux du Gebel Ahmar, du Gebel Mokattam, de la montagnes de Thèbes, de la carrière d'Abou-el-Nour. En outre, il a été rencontré seul en surface, dans le désert Arabique : par le P. Bovier-Lapierre près d'Assouan, par Vignard un peu en amont du Gebel Silsilè, par Sandford sur la terrasse de 33 mètres à Bir-Arras, par Murray à Mohamid (près d'El-Kab); à Rabah et Ouassif (près de la mer Rouge); dans le désert Libyque : par Sandford à Ez-Zawaidah et au nord d'Abydos, par Sir John Lubbock à Abydos, par le prince Kemal-el-Din-Hussein entre la vallée du Nil et le Gebel Ouenat [27]. Dans les graviers de la terrasse de 16 mètres, l'Acheuléen plus ou moins roulé a été trouvé par Sandford et Arkell à Askitt (Nubie), à El-Kab, près de Louxor, à Kena, près de Sohag, près d'Abydos et à Béni-Adi [28]. Au Fayoum, Miss Caton-Thompson a recueilli sur la plage levalloisienne de 28 mètres un coup de poing acheuléen qui provenait probablement de la plage de 43 mètres [29]. Dans la stratification de l'Abbassieh, l'Acheuléen roulé occupe le niveau compris entre 3 mètres et la surface du sol [30]. L'Acheuléen est la plus ancienne des industries de

l'oasis de Kharga où il gît, roulé et non roulé, dans les graviers de la phase 4[31].

Le P. Bovier-Lapierre a trouvé en surface à l'Abbassieh et surtout dans le vaste atelier paléolithique du Gebel Ahmar des instruments en quartzite, plus rarement en silex, « ayant la forme et les dimensions de grands pains longs »[32]. Nous avons pu en voir de nombreux spécimens dans sa collection. Ils présentent trois faces ; l'une est soigneusement aplanie ; les deux autres, taillées à grands éclats, sont légèrement bombées. Les deux extrémités sont plus ou moins mousses. (Pl. II, 3). Leur inventeur suppose que ce sont des enclumes qui ont pu servir à tailler d'autres instruments : la face plane reposait sur le sol, on frappait la pièce à tailler sur le bord opposé. Plusieurs des enclumes portent, en effet, à la partie moyenne de ce bord des éraillures telles que pourraient en produire des chocs répétés. Sur l'une d'elles, les trois bords sont profondément éraillés, ce qui semble indiquer qu'elle a été couchée successivement sur ses trois faces. Comme dans aucune des stations où il a rencontré des enclumes il n'y avait d'outillage plus récent que le Moustérien, le P. Bovier-Lapierre estime qu'elles sont paléolithiques, il incline même à les rapporter au Paléolithique ancien. (Communication verbale.)

Sandford a recueilli près d'Abydos, dans les graviers de la terrasse de 33 mètres, un instrument qui, par sa forme, rappelle un peu les enclumes. Comme elles, il présente trois faces séparées par trois bords sinueux, mais l'une des extrémités est arrondie et l'autre pointue ; l'éclatement de celle-ci est particulièrement soigné. Il s'agit, vraisemblablement d'un pic. La technique de la taille est celle du Chelléo-Acheuléen. Sandford considère cette pièce comme contemporaine des instruments plus caractéristiques occupant la terrasse où elle gisait, c'est-à-dire comme chelléenne ou chelléo-acheuléenne[33]. Il ne semble pas que les instruments de forme analogue de la collection du P. Bovier-Lapierre soient des pics, car les marques d'utilisation, parfois très accusées, qu'ils présentent sont toujours situées sur les bords et jamais aux extrémités.

Le Micoquien.

Le Micoquien n'est guère représenté en Égypte que par les « petites pièces bifaces semblables à des coups de poing acheuléens en miniature » que le P. Bovier-Lapierre a trouvés à l'Abbassieh « à une très faible profondeur et à la surface du sol dénudé par l'érosion »[34] (Pl. II, 4).

Le Sbaïkien.

Obermaier rapporte au Sbaïkien des pointes foliacées trouvées près de Thèbes et qui sont conservées dans la collection Rustafjaell. Miss Caton-Thompson a recueilli dans l'oasis de Kharga des bifaces ovales qui paraissent sbaïkiens[35].

5. — Le Paléolithique moyen.

Le Levalloisien et le Moustérien.

Du Moustérien, qui naguère représentait tout le Paléolithique moyen de l'Europe occidentale, l'abbé Breuil a séparé une industrie typologiquement voisine, le Levalloisien, particulièrement abondante dans le Nord de la France. Levalloisien et Moustérien sont des industries d'éclats qui paraissent dériver du Clactonien. Le nucléus levalloisien, souvent en forme de tortue (*tortoise core* des Anglais), est volumineux. Son plan de frappe est ordinairement préparé avec soin. Il fournit des éclats circulaires et des lames qui sont rarement retouchés ; lorsqu'ils le sont, la retouche ne consiste en général qu'en une simple régularisation des bords. Le nucléus moustérien, le plus souvent discoïde, est moins volumineux ; la préparation du plan de frappe est moins habituelle ; les éclats sont fréquemment transformés par des retouches en racloirs et en pointes[36].

L'abbé Breuil estime que le vrai Moustérien est rare en Égypte, qu'en particulier l'industrie découverte par le P. Bovier-Lapierre à l'Abbassieh et au Gebel Ahmar, par Vignard à Abou-el-Nour, par Seligman aux environs de Thèbes, et décrite, par ces auteurs, sous le nom de Moustérien, est, en réalité, un Levalloisien évolué et que le terme de Levalloiso-Moustérien est celui qui conviendrait le mieux pour la désigner[37]. Les publications récentes de Miss Caton-Thompson sont à peu près les seules où la distinction entre le Levalloisien et le Moustérien soit faite. Sandford distingue bien un « Moustérien ancien », analogue au Levalloisien, et un « Moustérien égyptien » plus récent ; mais il ne croit pas que l'on puisse séparer en Égypte ce qui appartient au Levalloisien de ce qui revient au Moustérien. La plupart des autres auteurs emploient encore le terme Moustérien dans son sens ancien. C'est aussi dans ce sens qu'on l'emploiera ici ; mais il sera entendu qu'il s'applique à la fois au Levalloisien et au Moustérien proprement dit.

Le Moustérien ainsi défini est très abondant en Égypte. Il est représenté par des bifaces et surtout par des instruments d'éclats.

Les bifaces ont la forme de disques. Ils sont d'épaisseur variable et retouchés sur toute l'étendue de leurs deux faces par des enlèvements d'éclats en général assez grands au centre et plus petits à la périphérie [38].

Les nucléus d'où sont détachés les instruments d'éclats sont le plus souvent plano-convexes, épais, de contour circulaire, ovalaire (*tortoise-core*) ou triangulaire (Pl. II, 5). Leur face plane est entièrement dépouillée de sa gangue, la face convexe ne l'est que sur son pourtour. Le plan de frappe, soigneusement préparé, à facettes multiples, forme avec la face plane un angle droit ou légèrement obtus [39]. De tels nucléus ne pouvaient guère fournir qu'un seul éclat ; parfois, cependant, on en a détaché deux en percutant le plan de frappe à droite puis à gauche [40]. Sandford et Arkell ont recueilli au Fayoum un autre type de nucléus d'où l'on pouvait tirer un plus grand nombre d'éclats. Façonné sur silex tabulaire, il est de forme rectangulaire et présente deux plans de frappe opposés [41].

Une fois épuisé, le nucléus plano-convexe était utilisé comme grattoir. Une forme particulière de grattoir spéciale à l'Égypte est, d'après Seligman, un nucléus plano-convexe ovalaire que l'on a amputé de son extrémité la plus étroite par une section courbe, de manière à obtenir un bord actif concave (Pl. II, 6). Il pouvait servir à travailler des branches d'arbre [42]. Parfois aussi le nucléus plano-convexe a été transformé par retouche en un instrument pointu triangulaire ou pyramidal que Seligman appelle *tortoise-point* [43].

Les éclats provenant des nucléus sont, en général peu épais ; l'extrémité opposée au plan de frappe est la plus étroite. Leur forme dépend de celle du nucléus qui les a fournis : le nucléus à peu près aussi large que long donne des éclats relativement larges (Pl. II, 7 ; III, 2), dits « éclats Levallois [44] », le nucléus plus long que large des pointes ovalaires (Pl. III, 1, 3) foliacées ou triangulaires, le nucléus étroit des lames (Pl. III, 5) [45]. Selon Seligman, les pointes longues et étroites sont plus communes dans le Moustérien d'Égypte que dans celui d'Europe [46]. Ces diverses sortes d'éclats étaient utilisés sans avoir été retouchés ou après retouche de leur pourtour seulement. Le bord des lames présente parfois une ou plusieurs encoches (Pl. III, 6) [47].

L'aire de distribution du Moustérien est aussi étendue que celle du Chelléen et de l'Acheuléen. Dans les gisements superficiels, il accompagne souvent ces deux industries, notamment à Abou-el-Nour, au Gebel Ahmar, à l'Abbassieh, à Rabah et à Ouassif (près de la mer Rouge). Il a aussi été recueilli seul, en surface, dans le désert Arabique : par le P. Bovier-Lapierre au nord-est d'Assouan, à l'embouchure de l'Ouadi Abou-Agag, près du rocher de quartz blanc improprement appelé « carrière d'albâtre » (outillage en quartz blanc), par Vignard au Gebel Silsilè, par Bachatly à Naga-ed-Der ; dans le désert Lybique : par H. de Morgan à Es-Sebayé, Esné, Deir-Rhanimeh, par Sir John Lubbock, Pitt-Rivers, Schweinfurth, Seligman, Haynes, Cottevieille-Giraudet sur la montagne de Thèbes, par Vignard à l'ouest de Nag-Hamadi, par Sandford près de la ligne du chemin de fer des oasis ainsi que près de Sohag, de Nag-Hamadi et d'Abydos, par Sandford et Arkell au voisinage du Fayoum, par le P. Bovier-Lapierre au nord des pyramides de Giseh, par le prince Kemal-el-Din-Hussein près du puits d'Abou-Mongar (au sud de l'oasis de Farafra), au nord-est d'Aïn-Dalla, entre les oasis de Farafra et de Baharia, à Homar-Chargui (au nord du Fayoum) [48].

Les industries moustériennes se rencontrent aussi sur les terrasses du Nil et sur les plages du lac de Fayoum. Sandfort et Arkell ont trouvé le Moustérien ancien (Levalloisien) en Haute-Égypte sur la terrasse de 10 mètres à Zawaidah, entre Bir-Arras et El-Haita, près du chemin de fer des oasis, près de Kena, à El-Matanah, et, en Moyenne-Égypte, sur la terrasse de 8 mètres près de Kom-Tima et du monastère copte d'El-Lahoun [49] ; le Moustérien plus récent sur la terrasse de 3 mètres près de Thèbes, et, à la base des limons anciens, depuis la deuxième cataracte jusqu'à Edfou [50]. Au Fayoum, le Levalloisien est abondant au nord-est du lac sur la plage de 40 mètres [51] et le Moustérien proprement dit au sud-est, sur la plage de 34 mètres, près de Gebel-er-Rus, de Philadelphie et de Kars-Basil [52], ainsi que sur la terrasse de 34-36 mètres du canal d'Haouara [53].

Enfin, dans la stratification de l'oasis de Kharga, une industrie acheuléo-levalloisienne gît au-dessus de l'Acheuléen et au-dessous d'un facies paléolithique moyen que Miss Caton-Thompson a appelé Pré-Sébilien [54].

L'Atérien.

L'Atérien, que l'abbé Breuil considère comme un Moustérien évolué [55], est caractérisé par des pointes pédonculées et des pointes en forme de feuille de laurier.

Sandford dit que les pointes pédonculées (Pl. III, 7) ou à épaulement (Pl. III, 8) ne sont pas rares en Égypte. Il n'en a pas trouvé dans les graviers des terrasses du Nil, mais en a recueilli en surface à El-Haita, près de Negada, entre Dendera et El-Marashdah, près de Nag-Hamadi et près d'Assiout [56]. Seligman a publié des pointes analogues provenant d'Abydos et de la région de Thèbes [57]. L'Atérien est abondant dans l'oasis de Kharga où il est repré-

senté à la fois par des pointes pédonculées et des feuilles de laurier. Miss Caton-Thompson l'y a trouvé en surface et en place entre le Pré-Sébilien et le Capso-Tardenoisien [58].

6. — LE PALÉOLITHIQUE RÉCENT.

L'Aurignacien.

Vignard rapporte à l'Aurignacien une industrie qu'il a découverte dans le sud de la Haute-Égypte, près de Nag-Hamadi, au lieu dit le Champ de Bagasse [59]. La station est un vaste atelier de taille d'un hectare de superficie environ, situé à la lisière du désert Libyque, sur une terrasse élevée de 8 à 15 mètres au-dessus des terres cultivées, plus basse que la terrasse moustérienne, mais plus haute que le niveau néolithique.

L'outillage, tout entier en silex sauf les percuteurs, se compose de burins, de hachettes, de grattoirs, de lames, de perçoirs et de nucléus.

Les percuteurs, en silex ou en porphyre, présentent des éraillures témoignant d'un long usage.

Les burins sont, de beaucoup, l'instrument le plus commun : sur 2.000 pièces environ que Vignard a recueillies, 800 sont des burins. Les formes en sont très variées : burins en bec de flûte (Pl. IV, 5), burins à un seul coup, burins d'angle (Pl. IV, 4) à troncature retouchée transversale, oblique, rectiligne, concave ou convexe, burins sur lame apointée, burins de fortune, burins transversaux (Pl. IV, 6), type spécial à la station. Ils sont taillés suivant les mêmes méthodes que les burins d'Europe.

Les hachettes, nombreuses elles aussi — environ 300 — ressemblent, selon Vignard, aux ébauches de haches néolithiques préparées pour le polissage (Pl. IV, 1). Les plus grandes n'ont pas plus de 13 centimètres de longueur. Le tranchant émoussé a été parfois ravivé « par un véritable coup de burin donné sur le côté » qui « faisait sauter toute l'ancienne arête » et « laissait apparaître un nouveau tranchant bien net ». Des éclats d'avivage accompagnent ces hachettes,

Les grattoirs, assez abondants, sont discoïdes (Pl. IV, 2) ou oblongs, ces derniers étant latéraux ou terminaux, parfois du type dit museau.

Les lames, plutôt rares, sont retouchées latéralement (Pl. IV, 3). L'une d'elles est un « magnifique poignard » très aigu, une autre une scie. Les perçoirs sont peu nombreux.

C'est surtout sur l'abondance des burins et sur leur ressemblance avec les burins aurignaciens d'Europe que se fonde Vignard pour rapporter l'industrie du Champ de Bagasse à « l'Aurignacien supérieur », avec quelques réserves toutefois, en raison de la présence des hachettes. Il fait remarquer d'ailleurs que, dans la dizaine de stations néolithiques ou énéolithiques de la région qu'il a visitées, il n'a pas rencontré une seule hachette ou un seul burin.

Son opinion au sujet de l'âge de cette industrie est combattue par plusieurs préhistoriens.

L'abbé Breuil reste dans le doute ; Junker et Menghin estiment qu'elle est capsienne ; pour J. de Morgan et pour Huzayyin elle appartiendrait à l'âge du cuivre et non au Paléolithique supérieur [60]. J. de Morgan a, en effet, trouvé dans les Kjoekkenmoedings énéolithiques de la Haute-Égypte, en particulier dans celui de Toukh, qui appartient au Prédynastique moyen, des hachettes avivées, suivant le procédé décrit par Vignard, et accompagnées parfois d'éclats d'avivage [a]. Selon Huzayyin, le burin n'est pas aussi caractéristique du Paléolithique supérieur qu'on le dit ordinairement : il a été rencontré en Palestine dans l'Acheuléen supérieur et au Bronze ancien ; en Égypte l'agglomération prédynastique d'Armant a fourni six burins de divers types ressemblant à certains de ceux que Vignard a recueillis au Champ de Bagasse. En raison de cette ressemblance et de quelques autres dans l'outillage lithique des deux stations, Huzayyin estime qu'elles sont probablement contemporaines.

Certes, les arguments sur lesquels s'appuient de Morgan et Huzayyin pour rapporter l'industrie du Champ de Bagasse à la phase prédynastique de l'âge du cuivre ne sont pas sans valeur. Néanmoins il est un fait qui, à notre avis, engage à observer une certaine réserve : cet atelier d'un hectare de superficie n'a pas fourni un seul fragment de poterie. S'il appartient au Prédynastique, il est sans doute la seule station de cette époque qui présente cette particularité. Il semble donc prudent de réserver encore la question de son âge.

Le Sébilien.

La plus caractéristique des industries du Paléolithique récent d'Égypte est le Sébilien. Il a été découvert par Vignard près du village de Sébil, dans la plaine de Kom-Ombo qu'il considère comme le fond d'un ancien lac [61], tandis que, d'après Sandford et Arkell, ses limons auraient été déposés par le Nil. Le Sébilien gît dans cette plaine à trois niveaux différents.

a. Cf. p. 204.

Le plus élevé, le niveau I, situé à « quelques mètres à peine au-dessus du lit actuellement à sec » de deux ouadis qui la traversent, est occupé par le Sébilien ancien. L'outillage, dans quelques rares cas en silex, presque exclusivement en diorite, en grès ou en quartz, comprend des nucléus, des éclats, quelques racloirs, quelques percuteurs et une enclume.

Les nucléus sont globuleux lorsqu'on n'en a pas détaché d'éclats et plano-convexes lorsqu'ils en ont fourni (Pl. IV, 7). Leur face inférieure est entièrement déganguée, la face supérieure ne l'est que partiellement. Le plan de frappe, à plusieurs facettes, est préparé avec soin ; quelques-uns présentent deux plans de frappe opposés. Il y a, comme on le voit, de grandes analogies entre le nucléus sébilien ancien et le nucléus moustérien, analogies que l'on retrouve dans les éclats.

Ceux-ci sont, en effet, soit des éclats larges, genre éclat Levallois (Pl. IV, 8) mais plus petits que celui-ci, soit des éclats pointes moins larges (Pl. IV, 9), soit des lames plus ou moins étroites. L'éclat Levallois et surtout les lames sont relativement rares, sans doute parce qu'il est difficile d'obtenir des éclats larges ou des éclats longs avec les roches où sont ordinairement taillés les instruments. L'éclat pointe, commun, est tantôt simple, tantôt retouché sur l'un de ses bords, au voisinage de la pointe seulement, ou sur toute sa longueur.

Cet outillage était accompagné de quelques foyers et d'ossements d'animaux, parfois volumineux, toujours brisés et silicifiés.

Des instruments de type sébilien ancien ont été recueillis par Sandford et Arkell au sud de Louxor, dans les dépôts limoneux qui recouvrent la terrasse du Nil de 3 mètres, entre Louxor et le Fayoum près d'El-Hiba, au Fayoum sur la plage de 28 mètres [62].

Le niveau II (Sébilien moyen) est situé « légèrement en contre-bas » du niveau I. L'outillage qu'il a fourni est souvent mêlé à celui du niveau I. Les instruments, plus souvent en silex qu'au Sébilien ancien, sont plus abondants, plus variés et, d'une façon générale, plus petits.

Au nucléus de technique moustérienne à un ou à deux talons s'ajoutent des nucléus dont les deux faces sont complètement déganguées (Pl. IV, 10). L'éclat Levallois disparaît. L'éclat pointe, qui reste le plus commun, est employé sans ou après retouche (Pl. IV, 11), en général de l'un de ses bords seulement, au voisinage de la pointe ou sur toute la longueur, quelquefois des deux bords. Les lames sont moins rares. En outre, commencent à apparaître des éclats de forme grossièrement trapézoïdale (Pl. IV, 13), triangulaire (Pl. IV, 12) ou semi-lunaire (Pl. IV, 14) qui représentent un

« acheminement » de l'éclat pointe vers des formes géométriques plutôt qu'ils ne sont de forme vraiment géométrique.

Les percuteurs, en roches dures, sont nombreux. Il y a aussi, en grès, des enclumes volumineuses, des broyeurs de diverses formes, des meules dormantes souvent de grandes dimensions et généralement peu épaisses, parfois creusées par l'usage sur leurs deux faces et dont quelques-unes portent des traces de couleur rouge. Vignard suppose que, sur celles qui n'en portent pas, on a dû broyer des céréales. Il est plus probable qu'elles ont servi à écraser des graines de plantes sauvages, car rien n'indique que la culture des céréales fut connue au Sébilien. Quant aux autres, ce sont les premières de ces palettes à couleur ou à fard que l'on rencontrera désormais à toutes les époques jusqu'aux premières dynasties et qui constituent l'un des éléments les plus caractéristiques des civilisations égyptiennes prédynastiques et protodynastiques.

Le niveau II a fourni aussi des fragments de pierres diverses et de corail blanc, des coquilles de mollusques d'eau douce, en général non brisées, des ossements de grands carnivores, d'herbivores de toutes tailles et de poissons. Tous les os à moelle étaient brisés et parfois calcinés.

Outils et restes divers formaient dans certains cas des monticules, de « véritables Kjoekkenmoeddings » dont le volume atteignait quelquefois plusieurs mètres cubes.

Sandford et Arkell ont trouvé des instruments de type sébilien moyen en amont de Louxor, entre Louxor et le Fayoum près d'Esh-Sheikh-Timai, au Fayoum sur la plage de 23 mètres près de Philadelphie et au nord du canal d'Haouara près de Dimiskine [63].

Au niveau III (Sébilien récent), situé un peu au-dessous du niveau II, l'outillage est exclusivement en silex ou en calcédoine. Ses caractères essentiels sont la réduction de la dimension des instruments et l'apparition de formes microlithiques, parfois géométriques.

Il comprend de nombreux nucléus de technique moustérienne (Pl. IV, 15) et aussi des nucléus à plan de frappe uni obtenus simplement en décalottant un nodule de silex ; ceux-ci sont petits, parfois très petits ; certains ont un plan de frappe à chaque extrémité (Pl. IV, 16).

Les éclats, simples ou retouchés (Pl. IV, 18) suivant la même technique qu'au Sébilien moyen, sont nombreux. Ordinairement leur pointe est déjetée sur le côté. La plupart sont microlithiques et n'ont guère pu servir qu'à armer des flèches, tandis que ceux de la phase précédente ont dû être des pointes de lances ou de sagaies. Certains des éclats microlithiques retouchés

présentent une forme presque géométrique, d'autres une forme franchement géométrique, triangulaire, trapézoïdale ou semi-lunaire (Pl. IV, 19, 20, 21). Le dos des demi-lunes est tantôt abattu sur toute sa longueur « par des retouches très abruptes », tantôt retouché seulement au voisinage des extrémités.

Les lames et lamelles sont abondantes et de formes très variées : lames non retouchées, lames retouchées à la base, ou latéralement, ou sur les deux faces, lames à encoches, à pédoncule, lames-grattoirs, lames denticulées sur l'un de leurs bords (peut-être des scies). Il y a enfin, en grand nombre, des outils en général microlithiques, que Vignard appelle « mèches à percer » et dont beaucoup paraissent être des microburins.

Quelques-uns des instruments du niveau III semblent propres à travailler le bois, l'os ou l'ivoire. Vignard n'a pas trouvé de preuves certaines de l'emploi de ces matières ; cependant quelques fragments d'os lui ont paru présenter des traces de travail humain (Pl. IV, 23).

Au niveau III gisaient aussi des broyeurs et de nombreuses meules dormantes en grès, des fragments de schiste perforés et d'ocre rouge, des godets naturels en grès dont l'un taché de rouge, une coquille percée de *Corbicula consobrina*. Il y avait enfin des foyers, parfois très grands et des débris de cuisine, moins abondants qu'au niveau II, consistant en ossements, coquilles et cendre.

Sandford et Arkell ont rencontré le Sébilien récent en Nubie, en Haute-Égypte en amont de Louxor, au Fayoum sur la plage de 23 mètres à Philadelphie, Ezbet-George et Kasr-Basil. En outre, à un niveau inférieur, mais plus élevé cependant que celui de la plage néolithique, ils ont trouvé de très petits éclats d'un type particulier, qui manque au niveau III de Kom-Ombo, mais qui leur paraît appartenir géologiquement et typologiquement au Sébilien récent [64].

Les restes d'animaux recueillis par Vignard aux trois niveaux de Kom-Ombo ont été examinés par Gaillard qui a identifié les espèces suivantes. Quadrupèdes : *Hyaena crocuta*, probablement *Equus asinus* et *E. caballus*, *Bos brachyceros* et *B. primigenius*, *Bubalus buselaphus* et un autre bubale qu'il a appelé *B. Vignardi*, *Gasella Isabella* ; poissons : *Clarias anguillaris* et *C. lazera* ; mollusques (surtout abondants au niveau II) : *Cleopatra bulimoides*, *Corbicula consobrina*, *Nodularia nilotica* [65].

Vignard estime que le Sébilien dérive directement du Moustérien. Tel est aussi l'avis de Sandford et Arkell, pour qui Sébilien ancien et Moustérien récent sont des termes synonymes [66]. Si cette opinion est fondée en ce

qui concerne le Sébilien ancien, elle est plus discutable pour les phases suivantes. Dès le Sébilien moyen, en effet, on constate une réduction de la dimension des instruments et une tendance vers les formes géométriques qui ne sont guère dans la tradition moustérienne. Ces caractères nouveaux sont plus accentués encore dans le Sébilien récent où les pièces microlithiques, souvent géométriques, prédominent et qui, d'après son inventeur comme d'après l'abbé Breuil, ressemble au Tardenoisien plus qu'à aucune autre industrie d'Europe [67].

Pour Vignard, le passage du Moustérien au Tardenoisien se serait fait à Kom-Ombo sous la seule influence de la modification du climat, de la dessiccation de la région et des besoins nouveaux qui en résultaient, sans l'intervention d'aucun élément étranger. La plaine de Kom-Ombo serait même le berceau des industries microlithiques de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe. Ce sont ses habitants qui, forcés d'émigrer lorsque la région fut complètement desséchée, auraient propagé ces industries dans le reste du monde.

Obermaier, Scharff, Menghin, estiment au contraire que l'évolution du Moustérien vers le Tardenoisien à Kom-Ombo est due à l'influence capsienne et que le Sébilien récent n'est qu'un faciès du Capsien [68].

Le Capsien présente plusieurs phases. La plus ancienne, le Capsien typique, n'a été rencontré que dans une partie très limitée de l'Afrique du Nord [69]. Il est incontestable que le Sébilien récent présente avec lui de grandes analogies. Dans ces deux industries l'outillage lithique comprend à la fois des instruments relativement volumineux et des instruments microlithiques, souvent en forme de trapèze, de triangle ou de demi-lune, façonnés suivant la même technique. Mais il ne s'ensuit pas nécessairement, que ce soit l'industrie de l'Afrique du Nord qui ait influencé celle de l'Égypte. Vaufrey se demande même si ce n'est pas, au contraire, le Sébilien de Kom-Ombo qui est l'ancêtre du Capsien [70].

D'autre part, à l'est de l'Égypte, en Palestine, Neuville distingue au Paléolithique supérieur, après quatre phases « dont le facies général rappelle le Paléolithique supérieur européen, ... deux cultures d'allure capsienne ». Il considère comme également possible que ce Capsien de Palestine soit « le fait de peuplades asiatiques » ou qu'il soit venu de l'Afrique du Nord [71]. Notons toutefois que, d'après Miss Garrod, il n'y aurait pas de Capsien en Palestine [72].

De la confrontation de ces diverses opinions, on ne peut guère tirer qu'une conclusion, c'est que nous ne savons pas de quelle région est originaire le Capsien. Il convient donc de réserver la question de ses rapports avec le

Sébilien. Mais, jusqu'à présent, rien ne prouve que celui-ci ne soit qu'un facies du Capsien et l'hypothèse de Vignard qui place dans la plaine de Kom-Ombo le berceau des industries microlithiques n'est nullement indéfendable.

Le Capsien.

En dehors du Sébilien récent, un certain nombre d'industries égyptiennes ont été rapportées au Capsien par ceux qui les ont découvertes ou publiées.

Près d'Assouan, le P. Bovier-Lapierre a recueilli de nombreuses lamelles roulées en silex ou en cornaline, longues de 1 à 4 centimètres, étroites et minces, assez régulières, assez soigneusement retouchées parfois, qui, d'après lui, « appartiennent selon toute probabilité au Capsien [73] ».

Seligman, qui voit dans les pointes longues et étroites, fréquentes dans le Moustérien d'Égypte, des formes de transition entre cette industrie et le Capsien, rapporte à un Capsien plus typique quelques grattoirs terminaux sur éclats longs à bords retouchés (Pl. IV, 24) et quelques lames à bec provenant de la région de Thèbes [74].

Cottevieille-Giraudet a découvert dans l'ouadi Medamoud (désert Arabique, un peu au nord de Louxor) « plusieurs stations capsiennes ». Il n'a encore fait connaître que quelques échantillons de ses récoltes, en attendant une publication complète annoncée (Pl. IV, 25-29). Il rapporte au Capsien des instruments ramassés en surface par Hug à Kasr-es-Sagha (Fayoum) qu'il a eu l'occasion d'étudier [75].

Au nord de Naga-ed-Der, à l'embouchure de l'ouadi Khor-Hordan, Bachatly a trouvé en surface des instruments capsiens accompagnés d'instruments moustériens. Il a aussi recueilli au Fayoum, à Karet-el-Gindi, station déjà visitée par Leriche et Pochan, un outillage en silex qu'il considère comme capsien. Il se compose de percuteurs, d'un petit nucléus, de lames de forme irrégulière, longues de 3 à 7 centimètres, en général non retouchées, et de lamelles plus petites de plusieurs types : lamelles non retouchées, lamelles en forme de pointe ou de croissant retouchées sur un seul de leurs bords ou sur les deux, lamelles microlithiques à dos rabattu, microburins. La station de Karet-el-Gindi est située à 10 kilomètres au nord du Birket-Karoun, à une altitude de 24 mètres [76] ; c'est, à un mètre près, l'altitude de la plage du Fayoum à outillage sébilien moyen.

Dans la dépression de Kharga, Miss Caton-Thompson a trouvé en surface des instruments de type capso-tardenoisien, notamment des pointes de flèches à tranchant transversal, et sur le plateau libyque, au voisinage de l'oasis, en surface ou ensevelis dans les argiles de dépressions peu profondes, des instruments capsiens ou capso-tardenoisiens accompagnés de meules dormantes et de fragments de coquille d'œuf d'autruche dont quelques-uns ornés de figures gravées [77].

Au cours des expéditions du prince Kemal-el-Din-Hussein dans le désert Libyque, plusieurs stations capsiennes ont été reconnues. L'une d'elles, située entre les oasis de Baharia et de Farafra, près du puits d'Abou-Mongar, a fourni « seize petites lames étroites et minces analogues à celles signalées jadis par le Dr Reil aux alentours d'Hélouan, mais un peu plus grandes » ; elles étaient accompagnées de fragments de coquille d'œuf d'autruche. Des pièces plus caractéristiques ont été recueillies au sud du Gebel Ouenat, près de la palmeraie de Mirga. Ce sont de « minuscules lames en forme de croissant », en grès ou en cornaline, présentant « un côté convexe et finement retouché, et un côté droit, mince, coupant et sans retouche ». Six stations capsiennes situées dans la dépression d'Aïn-Dalla, à l'ouest de l'oasis de Farafra, ont fourni « des éclats allongés de toutes dimensions, parfois minuscules, souvent retaillés en scies, racloirs, grattoirs concaves, lames à encoches, lames à dos rabattu [78] »

Junker a découvert en 1932 à Abou-Galib, dans le Delta occidental, en surface, une industrie microlithique composée d'éclats retouchés et non retouchés, presque tous plus ou moins pointus, qu'il a rapportée au Capsien final. Des fouilles exécutées à Abou-Galib en 1932-1934 par une mission suédoise ont montré que cette industrie ne remonte qu'au Moyen-Empire [79].

Toutes ces industries appartiennent-elles au Capsien ? Pour l'une au moins d'entre elles, celle de Karet-el-Gindi, Vaufrey fait des réserves. A son avis, « elle ne saurait passer pour capsienne » car les lames, à en juger d'après les figures publiées par Bachatly, ne sont pas retouchées ; « elles n'ont que des convergences de forme avec les pointes à dos rabattu du Capsien [80] ».

Les autres stations rapportées au Capsien n'ont pas encore été assez complètement explorées ou publiées pour que l'on puisse se faire à leur sujet une opinion arrêtée. Il semble toutefois que ce soit avec le Capsien récent plutôt qu'avec le Capsien typique qu'elles présentent des analogies.

NOTES DU CHAPITRE I.

1. Schweinfurth (G.), Steinzeitliche Forschungen in Oberägypten ; ZFE, XXXV (1903), p. 798-808 ; XXXVI (1904), p. 766-767. — Du même, Recherches sur l'âge de la pierre

dans la Haute-Égypte ; Ann. Serv., VI (1905), p. 9-64. *Éolithes récoltés par Schweinfurth et conservés au Musée du Caire* : Stone impl., nos 63001-63021. — Chantre (E.), L'industrie préchelléenne ou éolithique dans la vallée moyenne du Nil ; Association française pour l'avancement des sciences, Grenoble, 1905. — Rutot (A.), La géologie de la vallée du Nil et les nouvelles découvertes éolithiques et paléolithiques qui y ont été faites ; Bulletin de la Société belge de Géologie, XIX (1906), p. 260.

2. Paleol. man, 1933, p. 15-17.

3. Bovier-Lapierre (P.), Le Paléolithique stratifié des environs du Caire ; Anthrop., XXXV (1925), p. 42-43.

4. Bovier-Lapierre (P.), Stations préhistoriques des environs du Caire ; Cong. géog., 1925, t. IV, p. 301-302.

5. Vignard (E.), Stations paléolithiques de la carrière d'Abou-el-Nour près de Nag-Hamadi ; BIFAO, XX (1922), carte no 1. — Bovier-Lapierre, loc. cit., note 4, Cong. géogr., 1925, t. IV, p. 301. — Du même, Récentes explorations de S. A. S. le prince Kemal-el-Din-Hussein dans le désert libyque ; BIE, XII (1930), p. 125-126.

6. Des. Fay., passim. — Caton-Thompson (G.), Gardner (E. W.) et Huzayyin (S. A.), Lake Moeris re-investigations and some comments ; BIE, XIX (1937). p. 244-250 et fig. 1.

7. Paleol. man, 1929, 1933, 1934, passim.

8. Bovier-Lapierre, loc. cit., note 3, Anthrop., XXXV (1925), p. 37-46 ; loc. cit., note 4, Cong. géogr., 1925, t. IV, p. 299-301. — Du même, Les gisements paléolithiques de la plaine de l'Abbassieh ; BIE, VIII (1926), p. 257-275 ; et Soc. préh. franc., XXVIII (1931), p. 203-207.

9. Caton-Thompson (G.), The Royal anthropological Institute's prehistoric research expedition to Kharga Oasis, Egypt. The second season's discoveries ; Man, XXXII (1932), p. 129-135.

10. Dubalen (P.), Le Pré-Chelléen de la Chalosse (Chalossien) ; Procès-verbaux de la Société linéenne de Bordeaux, LXXV (1924). — Passemard (E.), Le Chalossien ; Soc. préh. franç., XXI (1924), p. 148-152. Du même, Le Chalossien en France, en Égypte et en Syrie ; Syria, VIII (1927), p. 342-351.

11. Paleol. man, 1933, p. 73 et pl. XIII, 1 ; XIV, 2 ; XV, 3 (Es-Sebaieh) ; Paleol. man, 1934, p. 110 et pl. XV, 1 (Beni-Adi).

12. Soc. préh. franç., XXVII (1930), p. 463-467 ; XXVIII (1931), p. 202-208, 289-293 ; XXIX (1932), p. 469-471, 500-501.

13. Vaufrey (R.), La question du Chalossien ; Anthrop., XLI (1931), p. 661-662.

14. Merimde III, p. 83-88. — Armant I, p. 226.

15. Des. Fay., p. 129 et pl. LXVII, 1-15.

16. *Désert Arabique* : Bovier-Lapierre, loc. cit., note 3, Anthrop., XXXV (1925), p. 42-43. Du même : Industries préhistoriques dans l'île d'Éléphantine et aux environs d'Assouan ; BIE, XVI (1934), p. 122. — Vignard (E.), Une nouvelle industrie lithique, le Sébilien ; BIFAO, XXII (1923), p. 3. *Désert Libyque* : Schweinfurth, loc. cit., note 1, ZFE, XXXV (1903), p. 809 ; XXXVI (1904), p. 767. — Seligman (C. G.), The older palaeolithic age in Egypt ; JRAI, LI (1921), p. 119-120. — Sterns (F. H.), The palaeolithic of the Eastern Desert ; Harward, I (1917), p. 77 et fig. 60-64, p. 80-83. (Récoltes de Haynes). — J. et H. de Morgan, Pré. orient., II, p. 5-9, 13, 15-28 et fig. 3-7, 9, 11-14, 17-27, 30. — Vignard, loc. cit., note 5, BIFAO, XX (1922), p. 92, 93 et pl. I, 1. — Bovier-Lapierre, loc. cit., note 5, BIE, XII (1930), p. 121-128. *Terrasses du Nil* : Paleol. man, 1933, p. 73, 74 et fig. 4, 7-9, 11, 12. — Paleol. man, 1934, p. 110-113 et fig. 2-4, 13. *Stratification de l'Abbassieh* : Bovier-Lapierre, loc. cit., note 3, Anthrop., XXXV (1925), p. 41.

17. Breuil (H.), Les industries à éclat du Paléolithique ancien. I, le Clactonien ; Préhistoire, I (1932), p. 126-132.

18. Breuil, ibid., p. 139.

19. Bovier-Lapierre, loc. cit., note 16, BIE, XVI (1934), p. 125-127.

20. Paleol. man, 1933, p. 28, 73-74 et fig. 6. — Paleol. man, 1934, p. 111 et fig. 7.

21. Paleol. man, 1934, p. 111-113 et fig. 5, 8-10, 13.

22. Seligman, loc. cit., note 16, JRAI, LI (1921), p. 121 et fig. 2.

23. Vignard, loc. cit., note 5, BIFAO, XX (1922), p. 93-94 et pl. VII, 1.

24. Caton-Thompson, loc. cit., note 9, Man, XXXII (1932), p. 129-130.

25. Vignard, loc. cit., note 5, BIFAO, XX (1922), p. 95.

26. Vignard, ibid., p. 95, 96 et pl. VIII, 1 ; IX, 1.

27. *Désert Arabique* : Bovier-Lapierre, loc. cit., note 16, BIE, XVI (1934), p. 122. — Vignard, loc. cit., note 16, BIFAO, XXII (1923), p. 4. — Paleol. man, 1934, p. 113 et fig. 11, 12. — Sterns, loc. cit., note 16, Harvard, I (1917), p. 77 et fig. 19, 47, 57, 58 (récoltes Murray). *Désert Libyque* : Paleol. man, 1934, p. 114 et fig. 23, 24. — Lubbock (J.), Note on the discovery of stone implements in Egypt ; JRAI, IV (1874), pl. XVI, 3. — Caton-Thompson, loc. cit., note 9, Man, XXXII (1932), p. 132. — Bovier-Lapierre (P.), Les explorations de S. A. S. le prince Kemal-el-Din-Hussein ; BIE, X (1929), p. 38-39.

28. Paleol. man, 1933, p. 75-76 et fig. 14-19. — Paleol. man, 1934, p. 112-113, et fig. 13-18, 21, 22.

29. Caton-Thompson, Gardner et Huzayyin, loc. cit., note 6, BIE, XIX (1937), p. 249.

30. Bovier-Lapierre, loc. cit., note 3, Anthrop., XXXV (1925), p. 41.

31. Caton-Thompson (G.) et Gardner (E. W.), The prehistoric geography of Kharga Oasis ; Geog. Journ., LXXX (1932), p. 387, 391, 404.

32. Bovier-Lapierre, loc. cit., note 4, Cong. géog., 1925, t. IV, p. 301.

33. Paleol. man, 1934, p. 111 et pl. XIX, 6.

34. Bovier-Lapierre, loc. cit., note 4, Cong. géog., 1925, t. IV, p. 300.

35. Obermaier, Reallex, vol. I, article Ägypten, p. 49. — Caton-Thompson (G.), The Royal anthropological Institute's prehistoric research expedition to Kharga Oasis ; Man, XXXI (1931), p. 82 et fig. 3, nos 16, 17.

36. Afrique, p. 69.

37. Ibid., p. 71 et communication verbale.

38. Nous avons pu voir dans la collection du P. Bovier-Lapierre un grand nombre de ces disques recueillis en surface à l'Abbassieh, au Gebel Ahmar et au Gebel Mokattam. — Autres exemples : Caton-Thompson, loc. cit., note 35, Man, XXXI (1931), p. 82 et fig. 3, nos 10, 11.

39. Par ex., Seligman, loc. cit., note 16, JRAI, LI (1921), p. 128-129 et fig. 31-35.

40. Paleol. man, 1929, p. 46 et fig. 13.

41. Ibid., p. 48 et fig. 17.

42. Seligman, loc. cit., note 16, JRAI, LI (1921), p. 123-125 et fig. 1, 24, 25. — Le Musée du Caire possède un assez grand nombre de grattoirs concaves provenant de la région de Thèbes ; v. notamment Stone impl., nos 63167-63177.

43. Seligman, loc. cit., note 16, JRAI, LI (1921), p. 125-128 et fig. 3, 27-30.

44. Ex. : Vignard, loc. cit., note 5, BIFAO, XX (1922), pl. XII, 1. — Paleol. man, 1929, fig. 18, no 1.

45. Ex. : *Éclat ovalaire* : Paleol. man, 1933, fig. 33. *Éclat triangulaire* : Paleol. man, 1934, fig. 33. *Éclat foliacé* : Paleol. man, 1929, fig. 19. *Lames* : Seligman, loc. cit., note 16, JRAI, LI (1921), fig. 6, 20. — Vignard, loc. cit., note 5, BIFAO, XX (1922), pl. XVII, 1, 3. — Paleol. man, 1934, fig. 33.

46. Seligman, loc. cit., note 16, JRAI, LI (1921), p. 129.

47. *Lames à encoches* : Seligman, loc. cit., note 16, JRAI, LI (1921), p. 122 et fig. 19-21. — Vignard, loc. cit., note 5, BIFAO, XX (1922), p. 101 et pl. IX, 3 ; XVII, 1, 2.

48. *Désert Arabique* : Bovier-Lapierre, loc. cit., note 16, BIE, XVI (1934), p. 127-128; loc. cit., note 3, Anthrop., XXVI (1925), p. 42-43. — Vignard, loc. cit., note 16, BIFAO, XXII (1923), p. 67; loc. cit., note 5, BIFAO, XX (1922), p. 96 et carte nº 1. — Bachatly (C. A.), Two hitherto unknow prehistoric sites in Upper Egypt ; Man, XXXVI (1936), p. 15-16. — Sterns, loc. cit., note 16, Harvard, I (1917), p. 48-82 et fig. 1-58 (récoltes Murray). *Désert Libyque* : H. de Morgan, Pré. orient., II, p. 19-24, 28 et fig. 28-29. — Lubbock, loc. cit., note 27, JRAI, IV (1874), pl. XIII, 1; XIV, 2-4; XV, 1-5. — Pitt-Rivers, On the discovery of chert implements in stratified gravel in the Nile Valley near Thebes; JRAI, XI (1882), p. 385 et pl. XXX, 6. — Schweinfurth (G.), Kiesel-Artefakte in der diluvialen Schotter-Terrasse und auf den Plateau-Höhen von Theben ; ZFE, vol. 34 (1902), p. 293-308. — Seligman, loc. cit., note 16, JRAI, LI (1921), p. 119. — Sterns, loc. cit., note 16, Harvard, I (1917), fig. 78, 79 (récoltes Haynes, pièces de la collection Rustafjaell provenant probablement de la montagne de Thèbes). — Cattevieille-Giraudet (R.), L'Égypte avant l'histoire ; BIFAO, XXXIII (1933), fig. 6 (nº 2); 7 (nºs 1, 2); 8 (nº 1); 9 (nºs 1, 3); 10 (nº 12). — Vignard, loc. cit., note 5, BIFAO, XX (1922), p. 96 et carte nº 1 (ouest de Nag-Hamadi). — Sandford et Arkell, Paleol. man., 1934, p. 114-115 et fig. 25, 29, 38-41. — Paleol. man., 1929, p. 45. — Bovier-Lapierre (récoltes Kemal-el-Din Hussein), loc. cit., note 4, Congr. géogr., 1925, t. IV, p. 303 ; loc. cit., note 27, BIE, X (1929), p. 36 ; loc. cit., note 5, BIE, XII (1930) ; p. 125-126, 128.

49. Paleol. man, 1929, p. 37 et fig. 15, 18 (nº 3). — Paleol. man, 1933, p. 76 et fig, 30. — Paleol. man, 1934, p. 114-115 et fig. 25-28.

50. Paleol. man, 1933, p. 76-78 et fig. 24-36, 38-40.

51. Des. Fay., p. 41.

52. Paleol. man, 1929, p. 38, 41-43, 46-48, 71 et fig. 12-14, 16; 17, 18 (nº 1), 19.

53. Paleol. man, 1929, p. 38 et fig. 18 (nº 2).

54. Caton-Thompson et Gardner, loc. cit., note 31, Geog. Journ., LXXX (1932), p. 403.

55. Afrique, p. 69-70.

56. Paleol. man, 1934, p. 116-118 et fig. 47-52.

57. Seligman, loc. cit., note 16, JRAI, LI (1921), p. 128-129 et fig. 31-35.

58. Caton-Thompson, loc. cit., note 35, Man, XXXI (1931), p. 82 ; loc. cit., note 9, Man, XXXII (1932), p. 129, 133 ; loc. cit., note 31, Geog. Journ., LXXX (1932), p. 404.

59. Vignard (E.), Une station aurignacienne à Nag-Hamadi (Haute-Égypte), station du Champ de Bagasse ; BIFAO, XVIII (1921), p. 1-20. — Du même, même titre ; Anthrop., XXXIII (1923), p. 275-277. — Du même, Station aurignacienne du Champ de Bagasse à Nag-Hamadi (Haute-Égypte) ; Soc. préh. franç., XXVI (1929), p. 299-306.

60. Breuil, Afrique, p. 78. — Junker, Westdelta, p. 8-9. — Menghin, Weltgeschichte, p. 34. — J. de Morgan, Pré. orient., II, p. 31 (note 2), 82 et fig. 86, 88. — Huzayyin, Armant I, p. 198-199, 224-225.

61. Vignard, loc. cit., note 16, BIFAO, XXII (1923), p. 1-76, avec 24 pl. ; et Soc. préh. franc., XXV (1928), p. 200-240.

62. Paleol. man, 1929, p. 65-66 (Fayoum). — Paleol. man, 1933, p. 78-80 et fig. 41-43, 46-49 (sud de Louxor). — Paleol. man, 1934, p. 118 et fig. 57 (El-Hiba).

63. Paleol. man, 1929, p. 61-63 et fig. 22, 23 (nºs 1-7), (Fayoum). — Paleol. man, 1933, p. 79 et fig. 44, 45 (sud de Louxor). — Paleol. man, 1934, p. 118 et fig. 53-56 (entre Louxor et le Fayoum).

64. Paleol. man, 1929, p. 63-65 et fig. 24, 25 (nºs 1-5) (Fayoum). — Paleol. man, 1933, p. 79-80 et fig. 51-54, 56-102 (Nubie et Haute-Égypte).

65. Gaillard (Cl.), Contribution à l'étude de la faune préhistorique de l'Égypte ; Archives du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon, XIV (1934), p. 13-57.

66. Paleol. man, 1933, p. 78-79.

67. Vignard, loc. cit., note 16, BIFAO, XXII (1923), p. 72. — Breuil, Afrique, p. 78.

68. Obermaier, Reallex, vol. I, article Ägypten, p. 50. — Scharff, Grundzüge, p. 15. — Menghin, Weltgeschichte, p. 34, 174.

69. Vaufrey (R.), Notes sur le Capsien ; Anthrop., XLIII (1933), p. 457-483.

70. Vaufray, ibid., p. 481-483.

71. Neuville (R.), Le Préhistorique en Palestine ; Revue biblique, 1934, p. 12 du tirage à part.

72. Garrod (D. A. E.) et Bate (D. M. A.), The stone age of Mount Carmel, Oxford, 1937, p. 119.

73. Bovier-Lapierre (P.), Industries préhistoriques dans l'île d'Éléphantine et aux environs d'Assouan ; BIE, XVI (1934), p. 128.

74. Seligman, loc. cit., note 16, JRAI, LI (1921), p. 129-130 et fig. 41, 42, 44-47.

75. Cottevieille-Giraudet, loc. cit., note 48, BIFAO, XXXIII (1933), p. 28 et fig. 21-25 ; p. 33-34 et fig. 28.

76. Bachatly, loc. cit., note 48, Man, XXXVI (1936), p. 15-16. — Du même, Gisements capsiens au nord du Fayoum ; BIE, XIX (1937), p. 117-122.

77. Caton-Thompson, loc. cit., note 9, Man, XXXII (1932), p. 131-133 et fig. 3.

78. Bovier-Lapierre, loc. cit., note 27, BIE, X (1929), p. 36 (Abou-Mongar), 39-40 (Mirga) ; loc. cit., note 5, BIE, XII (1930), p. 126 (Aïn-Dalla).

79. Junker, Westdelta, p. 6-14 et fig. 1-3 ; pl. I, II, XI, XII. — Hjalmar Larsen, Vorbericht über die schwedischen Grabungen in Abu Galib 1932-34 ; Mitteilungen des deutschen Instituts für ägyptische Altertumskunde in Kairo, VI (1936), p. 41-82.

80. Vaufray (R.), Compte rendu de la publication de Bachatly ; Anthrop., XLVIII (1938), p. 328.

CHAPITRE II.

LE MÉSOLITHIQUE ET LE NÉOLITHIQUE.

1. — Le Mésolithique.

En Europe occidentale, entre le Paléolithique et le Néolithique, s'intercale une période de transition, le Mésolithique, qui comprend un certain nombre d'industries — Azilien, Tardenoisien, Maglemosien, etc. — toutes caractérisées essentiellement par la dimension très petite et la forme souvent géométrique des pièces de leur outillage lithique. Ces industries à microlithes sont, en général, faciles à séparer du Magdalénien, la plus récente des industries du Paléolithique supérieur européen.

Dans le nord de l'Afrique, la distinction entre industries microlithiques et industries non microlithiques n'est pas possible [1]. Dans le Capsien et l'Ibéro-Maurusien, les deux industries les plus importantes du Paléolithique supérieur de cette région, on trouve à la fois des instruments plus ou moins volumineux et des instruments microlithiques, souvent de forme géométrique. Le Mésolithique est représenté par l'industrie que Pallary a appelée Maurétanien et Vaufrey Néolithique de tradition capsienne [2], industrie caractérisée par un mélange d'éléments capsiens — grattoirs et surtout microlithes plus ou moins dégénérés — et d'éléments néolithiques : pointes de flèches bifaces, haches polies, céramique, etc.

En Égypte, au Paléolithique récent, les choses se sont passées, semble-t-il, comme en Afrique plutôt que comme en Europe. Dans le Sébilien, la plus représentative des industries de cette période, dès la phase II, apparaissent, à côté de pièces relativement volumineuses, des instruments de dimensions réduites et des formes presque géométriques ; à la phase III, les vrais microlithes et les formes nettement géométriques prédominent, mais sont encore accompagnés d'instruments plus grands. De même, le passage du Paléolithique au Néolithique se fait par une industrie particulière, l'industrie d'Hélouan, qui, par le mélange d'éléments capsiens et d'éléments néolithiques

qu'elle présente, rappelle le Néolithique de tradition capsienne de l'Afrique du Nord plutôt que les industries mésolithiques de l'Europe occidentale.

Située sur la bordure du désert Arabique, à 25 kilomètres environ au sud du Caire, la station d'Hélouan a été découverte en 1871 par le Dr Reil et, depuis, explorée par de nombreux visiteurs notamment par Browne, Haynes, Mook, Jagor, Schweinfurth, Seton Karr, Cowper, le P. Bovier-Lapierre, El Omari, Sandford. Tous se sont bornés à signaler leurs trouvailles, très brièvement parfois [3]. Autant que nous le sachions, il n'a pas été publié d'étude générale sur cette station.

L'outillage qu'elle a fourni est exclusivement en silex.

L'élément capsien est représenté par des lames et des lamelles longues de 2 à 7 centimètres, généralement étroites et minces, d'une grande diversité de formes (Pl. V, 1-3, 5, 7, 9). Certaines, non retouchées, sont plus ou moins irrégulières. Parmi celles qui sont retouchées, il y en a de rectangulaires avec une extrémité pointue et l'autre plane, ou avec les deux extrémités coupées carrément ; parfois le bord le plus mince est denticulé. Beaucoup sont semi-lunaires : elles ont un bord coupant rectiligne et un dos convexe rabattu sur toute sa longueur par de fines retouches transversales ; quant aux extrémités, tantôt l'une et l'autre sont pointues et la lamelle a alors la forme d'un croissant parfait (Pl. V, 6), tantôt l'une est pointue et l'autre se termine par une facette plane (Pl. V, 4).

Le nucléus d'où proviennent ces lames est un petit nodule décalotté de manière à obtenir un plan de frappe à peu près horizontal (Pl. V, 10). Lorsque plusieurs lames en ont été détachées, il prend la forme d'un prisme.

Les lamelles à bord denticulé (Pl. V, 11, 12) sont peut-être des éléments de faucille qui indiqueraient que les céréales étaient déjà cultivées à Hélouan ; mais, comme on n'a trouvé ni monture de faucille, ni meule, ni broyeur, on ne peut rien affirmer.

L'élément néolithique le plus caractéristique est une pointe de flèche biface d'un type spécial qui, semble-t-il, n'a été rencontré nulle part ailleurs en Égypte. Elle a la forme d'un triangle isocèle long et étroit et présente à sa base deux encoches opposées, soigneusement creusées et destinées sans nul doute à la fixer à une hampe au moyen d'une ligature (Pl. V, 14). Parfois il y a au-dessous des encoches un pédoncule court qui rendait la fixation plus facile et plus solide (Pl. V, 13).

J. de Morgan, qui considère l'industrie d'Hélouan comme « unique en son genre dans toute l'Égypte », la range dans le Néolithique [4]. Le P. Bovier-

grande cuvette de Baharia ». Elles ont fourni des foyers, « des pièces très finement œuvrées (pointes de javelines, etc.) rappelant beaucoup celles du Fayoum », des meules en grès, de « grosses pierres à gorge qui ont pu servir à attacher les animaux domestiques », mais pas de pointes de flèches ni de haches polies [14].

La station d'El-Omari, ainsi nommée par le P. Bovier-Lapierre en mémoire de son inventeur le jeune savant égyptien Amin-Al-Omari, mort avant d'avoir pu l'étudier, est située en bordure du désert arabique, à environ 3 kilomètres au nord-est d'Hélouan. Le P. Bovier-Lapierre, qui en a commencé l'exploration, n'a publié de ses travaux qu'un compte rendu assez bref [15]. Elle comprend un village et deux groupes de tombes.

Les restes du village consistent en une centaine de fonds de cabanes épars sur un sol aplani et épierré, dont l'emplacement est marqué par des foyers, des instruments en silex, des meules dormantes, de la céramique, des ossements d'animaux en partie calcinés et des coquilles de mollusques.

Le groupe de tombes le plus important se trouvait au voisinage immédiat du village, l'autre à quelques centaines de mètres plus loin. Les objets trouvés dans ces deux cimetières sont de même nature que ceux qu'a fournis le village.

Les tombes sont des « tertres peu élevés, à peu près circulaires, mesurant environ 7 mètres de diamètre, formés de blocs calcaires de toutes dimensions empilés pêle-mêle ». Sous certains de ces tumulus on n'a rien trouvé si ce n'est, dans un cas, un petit vase. D'autres recouvraient des fosses ovales de dimensions diverses, profondes de 0 m. 35 à 1 m. 30, renfermant chacune un corps en attitude contractée, « couché indifféremment sur le côté droit ou le côté gauche », et sans orientation fixe. Les cadavres d'adultes ne présentaient le plus souvent aucune trace d'un enveloppement quelconque ; dans quelques cas cependant on a relevé des traces de nattes ou de vêtements. Le corps d'un très jeune enfant « était enfermé dans une sorte de sac en fibres végétales de couleur brune » ; il « donnait l'impression d'un bébé étroitement emmailloté ».

Le mobilier funéraire, souvent absent, — beaucoup de tombes ont été violées dans l'Antiquité — consistait presque uniquement en poteries et en instruments de silex. Dans quelques tombes on a trouvé aussi du charbon, « des amas de matières brunes d'origine organique » et des coquilles de mollusques. « De petits cercles de pierres plus ou moins réguliers, les uns à proximité de certaines tombes, les autres sans rapports apparents avec elles », et la présence d'un vase dans une tombe sans cadavre, sont considérés par le P. Bovier-Lapierre comme des « indices probables de rites funéraires ».

L'outillage lithique d'El-Omari se compose de nucléus en forme de sabot de cheval, de percuteurs, de racloirs et de grattoirs de diverses formes ; de lames, le plus souvent non retouchées, parfois retaillées en couteaux ; de lames à encoches, de poinçons ; de pièces triangulaires — probablement pointes de lances ou de javelines — qui, « présentent sur leurs deux faces une taille assez soignée rappelant la manière solutréenne » ; d'éléments de faucilles souvent polis par l'usage ; de pointes de flèches, à base concave pour la plupart, quelques-unes triangulaires, une seule pédonculée ; de haches, en général polies seulement au tranchant et sur une partie de leur surface, quelquefois entièrement taillées ou entièrement polies. Cet outillage, ordinairement en silex, parfois en jaspe rouge, était accompagné de meules dormantes et de broyeurs en bois silicifié.

La céramique, d'aspect primitif, est façonnée à la main. L'argile est mélangée de sable et de paille. « Une cuisson imparfaite lui a souvent laissé, en tout ou en partie, sa couleur noire originelle. » La surface est lissée et ne présente aucune ornementation. Les formes que les tessons permettent de reconnaître sont des vases ovoïdes à fond plat, petits, à paroi mince, et des vases plus grands à paroi épaisse qui semblent avoir été « tantôt des marmites à panse arrondie, tantôt de grandes terrines à large fond ».

En dehors de ces objets, on n'a recueilli à El-Omari que deux perles en agate.

Nous sommes mieux documentés sur les stations de Mérimdé-Béni-Salamé, du Fayoum et de la région de Mostagedda.

Mérimdé-Béni-Salamé, situé au bord du désert Libyque, près de la branche de Rosette du Nil, à 51 kilomètres en aval du Caire, est la plus vaste des stations néolithiques — sa superficie est d'environ deux hectares et demi — et la seule station préhistorique que l'on connaisse dans le Delta. Les fouilles, subventionnées par l'Académie des Sciences de Vienne et le Musée de Stockholm, ont été dirigées par Junker. Après six campagnes, on n'a encore déblayé qu'une partie de la station [16]. Les restes mis au jour sont ceux d'une grande agglomération. Les dépôts sont, en certains points, épais de 2 mètres. Il n'y a pas de différence appréciable entre les objets les plus profonds et les plus superficiels.

Les constructions sont de simples abris contre le vent analogues à ceux qui sont encore en usage dans la région, des huttes légères en branchages et

en roseaux et des huttes ovales dont l'infrastructure était faite de mottes de terre (Pl. VI, 1). Le sol de celles-ci, plus bas en général que le sol environnant, était parfois drainé au moyen d'une bouteille en poterie enterrée et dont l'ouverture correspondait au point le plus déclive de la hutte. Leur paroi, dont la hauteur actuelle ne dépasse pas 1 m. 40 et qui ne paraît pas avoir été plus haute à l'origine, ne présente aucune trace de superstructure ni d'ouverture quelconques. Des restes de nattes dans l'une des huttes font supposer qu'on les couvrait au moyen d'une natte tendue au-dessus du mur. Dans quelques cas, un os long d'hippopotame était planté obliquement dans le sol, son épiphyse s'appuyant à la face interne de la paroi. Junker y voit une sorte de marchepied qui permettait aux occupants d'enjamber facilement le mur. Il s'agit sans doute d'habitations où l'on passait seulement les nuits froides.

A proximité des huttes il y avait des silos à grains formés d'une corbeille en paille tressée enduite d'argile sur sa face extérieure et enterrée dans le sol. Ils mesurent de 0 m. 60 à 2 m. 60 de diamètre et 0 m. 30 à 0 m. 50 de profondeur. Quelques-uns contenaient des grains de blé. Des trous circulaires plus larges et moins profonds, tapissés de roseaux, mais sans enduit d'argile et dans lesquels il y avait aussi des grains de blé, sont considéré par Junker comme des aires où l'on dépiquait le grain.

De grands vases en poterie, enterrés çà et là dans le sol jusqu'au niveau de leur ouverture, servaient probablement à conserver divers objets ou denrées. L'un deux, large de 0 m. 70 et haut d'environ 1 mètre, a la forme d'un pithos crétois.

Les foyers sont très nombreux.

Deux rangées parallèles de huttes ovales paraissent border une rue sinueuse longue de 80 mètres environ. C'est la seule trace d'organisation urbaine que l'on ait relevée dans les agglomérations préhistoriques d'Égypte.

Des tombes sont creusées autour des huttes, peut-être aussi dans leur sol même. Junker n'indique ni leur forme ni leurs dimensions. La plupart ne renfermaient que des cadavres de femmes ou d'enfants. Comme on n'a pas encore exploré toute la station, Junker suppose qu'il existe peut-être quelque part un cimetière où seraient ensevelis des hommes adultes. Sauf ceux des très jeunes enfants, les corps sont tous en attitude contractée, en général couchés sur le côté droit, la tête au sud et le visage tourné vers l'est. Des grains de blé près de quelques cadavres ou sur eux, surtout au voisinage de la bouche, sont à peu près les seuls objets que l'on ait trouvés dans les tombes.

L'outillage lithique [17] se compose principalement de bifaces; les instruments d'éclat sont relativement rares. Il est le plus souvent en silex et façonné tantôt par la taille seule, tantôt par usure ou polissage, tantôt par l'une et l'autre méthodes : certaines pièces, en effet, ont été d'abord entièrement polies puis retouchées par pression.

Les formes sont très variées.

Les percuteurs, en silex, en granit et autres pierres dures, se comptent par centaines. Les polissoirs, généralement en bois silicifié, sont de forme et de dimensions diverses ; quelques-uns sont creusés par l'usage.

Les racloirs et grattoirs, assez nombreux, sont de types variés; grattoirs pointus, grattoirs museau, grattoirs carénés, etc.

Les haches, très abondantes, de forme triangulaire, rectangulaire, trapézoïdale ou ovalaire, sont façonnées dans les roches les plus diverses : silex calcaire, basalte, dolérite, quartzite, granit, chloromélanite, schiste, hématite, jadéite, jaspe, néphrite. Il en est d'entièrement taillées, d'entièrement polies (Pl. VI, 4) et de polies seulement au niveau du tranchant.

Les couteaux, peu nombreux, sont en général larges, à tranchant assez fortement convexe et dos légèrement concave, entièrement éclatés sur leurs deux faces; quelques-uns cependant sont partiellement polis. Une lame de poignard longue de 0 m. 12, large de 0 m. 05 et épaisse de 0 m. 01 a été d'abord complètement polie puis délicatement éclatée sur ses deux faces, près de la pointe seulement.

Les scies ou éléments de faucilles abondent. Les unes sont pointues, les autres rectangulaires, celles-ci plus rares, semble-t-il. La plupart paraissent avoir été façonnées sur des plaques minces de silex tabulaire soigneusement travaillées sur les deux faces par enlèvement de petits éclats irréguliers et amincies sur les deux bords dont un seul est denticulé. Il y a aussi quelques scies sur éclats, retouchées sur une seule face; leur bord non denticulé est épais; leur section transversale est triangulaire tandis que celle des scies bifaces est lenticulaire. Une pièce, longue de 0 m. 24, composée de trois scies placées bout à bout, celle du milieu rectangulaire les deux autres pointues, est sans doute une armature complète de faucille (Pl. VII, 6).

Un certain nombre de pointes foliacées, ogivales ou triangulaires peuvent avoir été des lames de poignards ou des têtes de lances. Les unes sont tout entières éclatées sur leurs deux faces, les autres ont été polies d'abord, ensuite retouchées partiellement par pression. Quelques-unes ont une base rétrécie, sans doute pour que leur fixation à un manche ou à une hampe soit plus facile.

Les pointes de flèches sont assez nombreuses. La flèche à base concave de contour ogival (Pl. VII, 1), ou triangulaire (Pl. VII, 2), est la plus commune. La flèche pédonculée est rare (Pl. VII, 3) ; elle présente parfois une ou deux dents saillantes sur chaque bord. Rare aussi est la flèche triangulaire à tranchant transversal. Une petite lame rectangulaire pédonculée avec deux dents sur chaque bord est, peut-être, une flèche à tranchant transversal. La flèche foliacée manque, semble-t-il.

Les perçoirs sont nombreux.

De petites pierres rendues coniques par quelques coups de percuteur seraient, d'après Menghin, des pierres de fronde.

La présence d'instruments de type paléolithique, que J. de Morghan considère comme l'un des caractères particuliers du Néolithique égyptien [18], est fréquente à Mérimdé-Béni-Salamé [19]. Menghin décrit plusieurs formes de ces instruments : pointes en forme de pyramide triangulaire ressemblant aux trièdres chalossiens (Pl. VI, 7) ; perçoirs de même forme, mais plus petits et à pointe plus longue et plus fine ; bifaces nodulaires ovales retouchés sur les deux bords rappelant le coup de poing acheuléen ; bifaces façonnés sur silex tabulaire, avec une extrémité non dépouillée de sa gangue, qui ressemblent à des tranchoirs (Pl. VI, 6) ou à des racloirs ; instruments globulaires dont l'une des moitiés, non déganguée, est hémisphérique et l'autre, grossièrement éclatée, en forme de pyramide quadrangulaire. Menghin voit dans ces formes paléolithiques la preuve de l'influence sur le Néolithique égyplien du Campignien qui ne serait lui-même que le dernier épanouissement de la culture chelléo-acheuléenne.

Mérimdé-Béni-Salamé a fourni seize têtes de massues en pierre dure polie — basalte, granit et autres roches volcaniques — les unes globuleuses (Pl. VII, 9), les autres piriformes (Pl. VII, 10), percées d'un trou d'emmanchement biconique [20] ; des meules dormantes en grès, en granit ou en basalte ; des broyeurs en diverses pierres dures.

Des disques percés taillés dans des fragments de poterie et un objet ovoïde en terre crue mesurant environ o m. 07 sur o m. 04 sont sans doute des fusaïoles [21].

Les pierres sur lesquelles on broyait les couleurs, qui au Paléolithique supérieur où on les rencontre pour la première fois ressemblent à des meules dormantes, prennent au Néolithique la forme de palettes minces qu'elles conserveront dans la suite. Des fragments de palettes en albâtre, en granit ou en pierre noire paraissent provenir de palettes rectangulaires à angles arrondis. Une palette entière en pierre noire, mesurant o m. 10 sur o m. 8, est rectangulaire et un seul de ses côtés est arrondi (Pl. VII, 11). Un petit caillou taché d'ocre rouge a sans doute servi à broyer la couleur sur une de ces palettes. On a d'ailleurs trouvé dans la station des fragments d'ocre rouge [22].

Un gobelet en basalte, cylindrique, à ouverture légèrement évasée et petit pied annulaire très bas (Pl. VII, 13) et deux fragments de vases, l'un en basalte, l'autre en pierre dure verte [23], sont les premiers exemples de ces vases de pierre qui deviendront très nombreux à l'âge du cuivre.

L'outillage en os [24] comprend des pointes taillées dans un os long (Pl. VIII, 11, 13) dont l'une des épiphyses est parfois conservée pour servir de poignée, des spatules en forme de couteau à papier (Pl. VIII, 12), quelques harpons à une seule barbelure (Pl. VIII, 15), trois anneaux dont le diamètre intérieur — 10 à 15 millimètres — est trop petit pour qu'ils aient pu être portés comme bagues (Pl. VIII, 18), une tige cylindrique percée d'un trou de suspension qui, selon Junker, est peut-être un manche de cuiller (Pl. VIII, 17).

La céramique [25], très abondante, est façonnée à la main. Elle comprend des vases entièrement rouges, des vases entièrement noirs et des vases rouges avec parties noires irrégulièrement distribuées ; les premiers sont les plus nombreux, les derniers les plus rares. Dans chacune de ces sortes, la surface des vases est tantôt polie, tantôt lissée, tantôt rugueuse. Quelques pièces ont été recouvertes avant cuisson d'un engobe rouge. La cuisson est en général assez bonne. Les dimensions des vases sont très inégales : les plus petits, hauts seulement de 38 millimètres, sont sans doute des jouets d'enfant ; on a vu ci-dessus que l'un des vases à provisions mesure environ 1 mètre de hauteur.

Comme formes, on trouve surtout des plats, des coupes basses, des cuvettes coniques à fond plat ou rond (Pl. VII, 15, 16), des vases à peu près cylindriques, des vases en forme de tonneau ; moins fréquemment des vases ventrus et des bouteilles (Pl. VII, 18, 20) ; exceptionnellement la cuvette carénée (*Kielvase* des Allemands), le gobelet en tronc de cône dit libyen (Pl. VII, 19), le vase bas divisé en deux compartiments par une cloison verticale. Il y a aussi des cuillers à manche court (Pl. VII, 21).

Quelques vases seulement ont un rebord. Un assez grand nombre présentent un dispositif destiné à en faciliter le maniement : bouton, saillie horizontale rectiligne ou en S, anse verticale en fer à cheval, anse horizontale en forme d'étrier. Quelques-uns ont un pied formé de plusieurs petites colonnes cylindriques réunies à leur base par une plaque rectangulaire

(Pl. VII, 17), et deux pièces un pied en forme de pied humain. Quelques fragments semblent provenir d'un goulot tubulaire ou d'un bec. Les vases à ouverture étroite étaient souvent fermés par un couvercle fait d'un fragment de poterie parfois retaillé avec soin.

Un petit nombre de vases présentent un décor imprimé ou incisé très simple : rangée régulière de petites dépressions rondes ou ovales, groupes de traits verticaux, chevrons, motif dit en arête de poisson ou en rameau de sapin (Pl. VII, 22); ou encore un bourrelet circulaire en relief sur lequel sont gravés de petits traits obliques et qui paraît inspiré d'une corde passée autour du vase.

Les objets de parure, peu abondants, consistent en perles, pendeloques et anneaux [26].

Les perles sont en pierre verte, en pierre jaune, dans un cas peut-être en améthyste, en ivoire, en os, en terre cuite noire polie. Leur forme, ordinairement peu régulière, est discoïde, cylindrique (Pl. VIII, 20) ou olivaire.

On portait comme pendeloques des coquilles de mollusques (Pl. VIII, 22), des fragments de pierre, d'ivoire ou d'os percés d'un trou de suspension, en général grossièrement travaillés et de forme irrégulière (Pl. VIII, 24). Cependant quelques pendeloques en chloromélanite ont la forme de petites haches ; celles-ci tout au moins sont vraisemblablement des amulettes en même temps que des objets de parure. Une défense de sanglier paraît aussi avoir été portée comme pendeloque.

Les anneaux sont des bracelets et des bagues en os, en ivoire, dans un cas en terre cuite noire avec des traits parallèles incisés.

L'existence de l'industrie du tissage est attestée par les fusaïoles et par les traces de tissus relevées sur quelques cadavres [27].

L'art se manifeste pour la première fois en Égypte. L'art plat est représenté par le décor rudimentaire incisé ou en léger relief de la poterie et de quelques autres objets, la ronde bosse par un fragment d'une grossière figurine humaine en terre cuite, par deux pieds de vases en forme de pied humain assez bien modelés, par une tête de taureau et une petite barque en terre crue, prototype des modèles de barque que l'on trouve assez fréquemment dans les tombes de l'âge du cuivre [28].

Mentionnons enfin deux objets ovoïdes creux en terre cuite polie renfermant de petits cailloux qui, lorsqu'on les secoue, produisent un bruit de castagnettes [29], et deux fragments de terre cuite qui, d'après Junker, semblent avoir fait partie d'une sorte d'appuie-tête [30].

Quelques os d'hippopotame et de bœuf qui paraissent avoir été plantés

intentionnellement dans le sol et la tête de taureau en terre signalée ci-dessus sont considérés par Junker comme des indices d'un culte religieux [31].

Les ossements d'animaux étaient abondants à Mérimdé-Béni-Salamé. Ceux des animaux sauvages appartiennent à l'hippopotame, à l'antilope (?), au putois, au crocodile, à la tortue et à deux espèces de poissons du Nil, ceux des animaux domestiques au porc (très abondant), au bœuf, au mouton, à la chèvre et au chien [32].

Les grains recueillis dans les silos et en divers points de la station proviennent de *Triticum dicoccum* ; la paille qui tapissait les silos a été fournie par *Arundo Donax* [33].

Le Fayoum est très riche en restes néolithiques. J. de Morgan, Schweinfurth, Seton Karr, Beadnell et d'autres y ont fait d'abondantes récoltes [34]. Mais leurs recherches, poursuivies sans méthode rigoureuse, n'ont été publiées que sommairement. C'est surtout aux travaux de Miss Caton-Thompson et de Miss Gardner que nous devons de bien connaître le Néolithique du Fayoum [35].

Les stations qu'elles ont explorées sont situées au nord du Birket Karoun, sur les plages lacustres de 10 mètres (Néolithique A), de 4 mètres (Néolithique B ancien) et de — 2 mètres (Néolithique B récent) [a].

La largeur de la plage de 10 mètres témoigne d'une stabilisation relativement longue du niveau du lac. Les restes néolithiques y forment des buttes dont chacune représente sans doute l'emplacement d'une agglomération. L'épaisseur de la couche fertile, réduite par l'érosion, ne dépasse pas 30 centimètres. On a trouvé dans ces buttes des foyers et de nombreux objets, mais pas de traces d'habitations ni de sépultures. La présence, à 800 mètres de l'une d'elles, d'environ 150 silos à grains montre que celle-ci du moins a dû être l'emplacement d'une agglomération d'une certaine importance.

Ces silos sont des fosses circulaires ou ovalaires à fond plat, mesurant de 0 m. 35 à 2 m. 10 de diamètre et de 0 m. 17 à 0 m. 90 de profondeur, revêtues intérieurement d'une couche d'argile et d'un boudin de paille de blé ou de roseaux enroulé en spirale depuis le centre du fond jusqu'au bord de la fosse (Pl. VI, 2). Sans doute étaient-ils fermés par un couvercle de paille. On les a trouvés remplis d'un gravier coquiller dont la surface avait pris la dureté de la pierre, circonstance qui a assuré la conservation de leur contenu. Plusieurs renfermaient des grains de blé, d'orge, de sarrasin, de lin ainsi que divers objets ou matières [36].

a. Cf. p. 4.

L'industrie lithique du Néolithique A du Fayoum [37] est, comme celle de Mérimdé-Béni-Salamé, surtout une industrie de bifaces. La plupart des instruments sont taillés dans des plaques de silex tabulaire et retouchés par enlèvement de petits éclats sur leurs deux faces ; souvent une partie de la gangue est conservée. Le polissage n'est guère employé que pour les haches et quelques couteaux, encore n'est-il ordinairement que partiel. Un certain nombre de pièces ont d'abord été entièrement polies, puis éclatées soigneusement par pression sur leurs deux faces, suivant la même technique qu'à Mérimdé-Béni-Salamé.

J. de Morgan a signalé la rareté des nucléus au Fayoum [38]. Il ne semble pas qu'on en ait rencontré sur la plage de 10 mètres. Les percuteurs, en roches dures diverses ou en bois silicifié, sphériques ou ovoïdes, sont nombreux. Les polissoirs, en général de forme oblongue, sont en bois silicifié.

Les haches, nombreuses, sont triangulaires ou trapézoïdales; leur tranchant est droit ou convexe. La plupart sont en silex taillé, souvent incomplètement dépouillé de sa gangue (Pl. VI, 3), parfois polies au niveau du tranchant et en quelques points des faces. Il y a aussi, mais en nombre relativement petit, des haches entièrement polies en dolérite, calcaire nummulitique et autres roches.

Les herminettes, plus étroites et plus minces que les haches et beaucoup plus rares (Pl. VI, 5), sont très petites et, en général, entièrement polies ; quelques-unes au moins sont probablement des amulettes.

Les lames, rarement polies en partie, présentent une grande variété de formes : couteaux larges ou étroits, généralement un peu incurvés vers la pointe (Pl. VI, 8), lames à encoches, pointes triangulaires ou foliacées (Pl. VI, 9) qui ont pu être des têtes de lances ou de javelots ou des lames de poignards. Sur beaucoup de pièces, la gangue est systématiquement conservée, soit au niveau du talon (« *pebble-butted knives* » et « *pebble-butted points* »), soit sur le dos (« *pebble-backed knives* »). Quelques lames minces en forme de lyre ont un tranchant transversal ; Miss Caton-Thompson leur donne le nom de hallebardes (« *halberds* »). J. de Morgan a recueilli à Dimeh et à Kom-Achim des instruments de forme analogue (Pl. VI, 10), qu'il a appelés « tranchets » et qu'il croit spéciaux au Fayoum [39].

D'après ce même auteur, les grattoirs circulaires ou triangulaires seraient assez abondants dans le Néolithique du Fayoum [40]. Miss Caton-Thompson estime que les grattoirs circulaires sont plus récents ; elle ne considère comme néolithiques que des grattoirs oblongs latéraux ou terminaux dont le dos et parfois aussi le talon ne sont pas dégangués (« *pebble-backed scrapers* »).

Les scies ou éléments de faucille, très abondants, plus souvent pointus que rectangulaires, sont presque toujours retouchés sur les deux faces et denticulés sur un seul bord ; fréquemment leurs dents sont polies par l'usage. Un des silos renfermait une faucille bien conservée, formée d'une tige de bois de tamaris presque droite, longue d'environ 0 m. 50, creusée d'une rainure longitudinale où trois scies en silex étaient enchâssées et fixées au moyen d'une matière résineuse (Pl. VII, 7). D'une autre faucille semblable, il ne restait que la monture.

Certains instruments, en particulier les scies, sont parfois biseautés comme un ciseau à l'une de leurs extrémités ; quelques autres semblent n'être que des ciseaux.

Les pointes de flèches, très nombreuses, sont le plus souvent à base concave, en général ogivales, parfois denticulées sur leurs deux bords ; les pointes triangulaires sont plus rares. Les pointes pédonculées, communes en surface, n'ont été que très rarement recueillies *in situ* ou dans des conditions permettant de les rapporter avec certitude au Néolithique A. Il est douteux qu'il y ait eu à cette phase des pointes de flèches foliacées.

Sous le nom de « *trihedral rod* », Miss Caton-Thompson désigne un petit instrument oblong, terminé en pointe à ses deux extrémités, présentant trois faces étroites éclatées avec soin de manière à ne pas endommager les arêtes qui les séparent (Pl. VII, 4). J. de Morgan a trouvé à Dimeh et à Kom-Achim des instruments analogues sinon identiques dont il fait des pointes de flèches [41].

L'outillage du Néolithique A comprend enfin des microlithes de formes diverses mais non géométriques.

Les meules dormantes sont en forme de selle et parfois accompagnées de leur broyeur.

Une tête de massue discoïde en calcaire (Pl. VII) 8) a été recueillie *in situ* et une autre de même forme, en diorite, en surface. On a signalé plus haut la présence à Mérindé-Béni-Salamé de têtes de massues globuleuses ou piriformes. Les deux formes principales de cette arme, qui deviendra commune au Chalcolithique, étaient donc déjà en usage au Néolithique.

Deux demi-sphères percées, l'une en diorite, l'autre en calcaire (Pl. VII, 14), et un disque percé en poterie sont les seuls exemples de fusaïoles au Néolithique A.

Sept palettes à couleur, dont plusieurs entières sont de forme elliptique (Pl. VII, 12), ou rectangulaire à angles arrondis ; l'une d'elle est en diorite, toutes les autres sont en calcaire.

L'outillage en os [42] se compose de pointes simples ou biseautées (Pl. VIII, 10) et de poinçons avec poignée formée par l'épiphyne. Un segment d'os long a pu servir de tube à couleur. Des harpons à une et à plusieurs barbelures (Pl. VIII, 16 a, 16 b) ont été recueillis, mais en surface seulement, de sorte qu'il n'est pas certain qu'ils soient néolithiques et encore moins qu'ils appartiennent au Néolithique A. Une spatule en os analogue à celles de Mérimdé-Béni-Salamé a aussi été ramassée en surface (Pl. VIII, 14). On n'a trouvé aucun objet en ivoire, bien que la présence de l'hippopotame et de l'éléphant soit certaine au Fayoum à cette période [a].

La poterie (Pl. VIII, 1-9), grossière, est faite d'une argile mêlée de paille et de sable [43]. Elle comprend, comme celle de Mérindé-Béni-Salamé, des vases entièrement rouges ou entièrement noirs ou en partie rouges en partie noirs, les uns et les autres polis, lissés ou rugueux. Les vases noirs sont relativement moins nombreux qu'à Mérimdé-Béni-Salamé. Le façonnage est moins soigné — la plupart des pièces sont asymétriques — et la cuisson en général moins bonne. Quelques vases sont recouverts d'un engobe rouge.

Les formes principales sont le plat, parfois rectangulaire et présentant à chaque angle une sorte de bec obtenu par pincement de la pâte (Pl. VIII, 2), la coupe basse, la cuvette conique, le cylindre et l'ovoïde. Les fonds sont plats ou arrondis, jamais pointus. Quelques pièces ont un pied conique bas ou un pied constitué par trois ou quatre petites saillies (Pl. VIII, 9) ; aucune ne présente de rebord, de col, d'anse ou de saillie destinée à faciliter le maniement. Une seule porte un décor rudimentaire consistant en une rangée de petits boutons au-dessous du bord.

Un mortier en calcaire nummulitique et quelques fragments de diorite qui paraissent avoir fait partie d'un bol, mais peuvent aussi provenir d'une palette à couleur sont les seuls témoins de l'industrie des vases de pierre [44].

Les objets de parure [45], moins nombreux encore qu'à Mérimdé-Béni-Salamé, sont des perles (Pl. VIII, 21 a-21 h) discoïdes en coquille d'œuf d'autruche, quelques perles discoïdes ou cylindriques en calcaire, en pierre brun foncé et surtout en amazonite, matière inconnue au Fayoum, mais que l'on rencontre dans le désert arabique [46] ; des coquilles de mollusques percées (Pl. VIII, 23) ; des pendeloques grossières (Pl. VIII, 25 a, b, c) — cailloux oblongs percés, dent de requin non percée — ; deux fragments d'anneau de bras en coquille de mollusque.

a. Cf. p. 43.

L'industrie du bois [47] est représentée par les deux montures de faucilles, déjà signalées (Pl. VII, 7) et par quelques tiges de tamaris trouvées dans les silos : trois tiges droites (peut-être des bâtons de jet), une tige fourchue (peut-être un fléau) et divers fragments.

Le revêtement en paille des silos, plusieurs plateaux et corbeilles, dont une en paille de plusieurs couleurs [48], montrent que l'industrie de la vannerie était bien développée.

De l'industrie textile, il nous est parvenu, outre les fusaïoles, un fragment de tissu de lin [49]. Une substance visqueuse adhérente au gravier de remplissage de l'un des silos et qui, d'après l'analyse qui en a été faite, peut être un reste de peau ou de cuir, est la seule trace de l'industrie du cuir [50].

L'art est à peu près inexistant. Son unique manifestation est le décor d'un fragment de poterie par une rangée de petits boutons, signalé plus haut.

Jusqu'à présent, aucun ossement humain que l'on puisse rapporter au Néolithique n'a été trouvé au Fayoum.

Les restes d'animaux appartiennent, ceux des animaux domestiques au bœuf, au mouton (ou à la chèvre), au porc (moins abondant qu'à Mérimdé-Béni-Salamé) ; ceux des animaux sauvages à l'hippopotame, à l'éléphant (*Elephas africanus*), à la tortue, au crocodile, à divers poissons (notamment *Lates niloticus*), à plusieurs espèces de mollusques originaires de la Méditerranée (*Cardium edule*, *Columbella rustica*, *Cypraea lurida*, *Dolium galea*, *Mondata turbinata*, *Natica sp.*, *Osinitus turbinatus*, *Pectunculus violaceus* ou *P. lividus* ; de la mer Rouge (*Conus minimus*, *Cypræa hirundo*, *Nerita polita*, *Turitella duplicata*) ; lacustres (*Mutela dubia*, *Spatha cailliaudi*) ou terrestres (*Helix desertorum*) [51].

Les espèces végétales identifiées sont le Tamaris, le blé (*Triticum dicoccum* et peut-être aussi *T. vulgare*) ; l'orge (*Hordeum hexastichum*, *H. vulgare* et *H. distichum* (?)), un sarrasin voisin de *Polygonum serrulatum* et le lin (*Linum usitatissinum*), ces deux derniers beaucoup moins abondants que l'orge et le blé. *Hordeum vulgare* est identique à l'orge que l'on cultive actuellement en Égypte. Jackson estime que, pour être devenue si différente de l'orge sauvage et pour avoir atteint un développement aussi complet, il a fallu que cette plante ait été déjà cultivée pendant fort longtemps. L'origine de l'agriculture serait donc très antérieure au Néolithique A du Fayoum [52].

Sauf l'amazonite, la matière de tous les objets en pierre recueillis dans les stations appartenant au Néolithique A peut provenir du Fayoum. Miss Caton-Thompson est convaincue qu'un fragment de turquoise qu'elle a trouvé en surface doit être rapporté au Néolithique [53]. Cette pierre est

inconnue au Fayoum ; le Sinaï est la plus proche des régions où on la rencontre [54].

Le Néolithique B [55] occupe au nord du Birket Karoun deux plages situées à 4 mètres au-dessus (Néolithique B ancien) et à 2 mètres au-dessous du niveau de la mer (Néolithique B récent). Il est moins nettement caractérisé que le Néolithique A dont il ne représente qu'une phase de dégénérescence.

La stabilisation du lac au niveau de 4 mètres paraît avoir été assez courte. La distribution des restes sur cette plage indique des campements temporaires plutôt que des établissements de longue durée.

La taille des instruments en pierre est moins soignée, le polissage moins souvent employé. Les types les plus caractéristiques du Néolithique A, haches, pointe de flèches et éléments de faucilles, disparaissent ou deviennent rares. Les formes prédominantes sont les couteaux et grattoirs (Pl. IX, 2) à talon ou dos non dégangué et des outils ovales celtiformes qui ressemblent à des houes plutôt qu'à des haches (Pl. IX, 3, 4). On rencontre aussi, mais ils sont rares, deux outils dont l'existence au Néolithique A est douteuse : la gauge (Pl. IX, 5), sorte de hachette à tranchant concave dont l'une des faces est polie entièrement ou en partie et l'autre taillée seulement, et la plane (Pl. IX, 6), hachette à tranchant rectiligne dont l'une des faces est plate et non dépouillée de sa gangue et l'autre légèrement convexe et éclatée sur toute son étendue. L'outil qui paraît le plus caractéristique du Néolithique B est un éclat concavo-convexe (Pl. IX, 7) détaché d'une plaque de silex tabulaire par un coup latéral (« *side-blow flake* ») ; on ne sait quel a pu être son usage. Les microlithes sont beaucoup plus nombreux qu'au Néolithique A.

L'importance de la plage de 2 mètres au-dessous de la mer, où gît le Néolithique B récent témoigne d'une longue stabilité du lac qui paraît être resté à ce niveau jusqu'à l'Ancien Empire. L'outillage lithique est à peu près le même que sur la plage de 4 mètres. C'est donc le fait qu'ils occupent deux niveaux distincts plutôt que des différences dans les types d'instruments qui a permis à Miss Caton-Thompson de séparer le Néolithique B récent de l'ancien. On ne connaît ni reste d'habitation ou de construction, ni céramique que l'on puisse rapporter au Néolithique B.

Dans le district de Badari, à la lisière du désert Arabique, sur une zone étroite comprise entre Deir-Tasa au sud et El-Kaoualed au nord et dont Mostagedda occupe à peu près le centre, Brunton a découvert les restes d'une civilisation néolithique particulière à laquelle il a donné le nom de

Tasien [56 a]. Il les a recueillis sur plusieurs emplacements d'agglomérations et dans une quarantaine de tombes.

L'emplacement des agglomérations [57] est marqué par des amas de cendre, de charbon et de *sebakh* [b], divers objets, des ossements et des excréments d'animaux, des coquilles de mollusques, des fragments de bois, des graines de céréales. Les objets et les matières, de même nature que ceux que renferment les tombes, sont parfois réunis dans des trous ou conservés dans de grands vases en poterie.

Les tombes [58] sont ovales ou rectangulaires à angles arrondis. Celles des adultes ont, en moyenne, 1 m. 30 de longueur et un peu plus d'un mètre de profondeur. Leur paroi latérale est parfois creusée d'une petite cavité dans laquelle était placé un vase.

Les corps qu'elles contiennent sont en attitude contractée, presque toujours couchés sur le côté gauche, la tête au sud et le visage regardant vers l'ouest, attitude, position et orientation qui resteront de règle au Chalcolithique. Chaque tombe ne contient ordinairement qu'un corps ; deux seulement renfermaient à la fois un adulte et un enfant.

Le corps repose parfois sur une sorte de civière rectangulaire formée de tiges de bois recouvertes d'une peau d'animal ou d'une natte. Le plus souvent, il est enveloppé, soit dans une peau tannée ou velue, soit dans une peau recouverte d'une natte, soit dans une pièce de toile recouverte d'une peau et d'une natte. Dans quelques cas, la tête repose sur un coussin en peau garni de paille ou sur plusieurs épaisseurs de peau.

Le mobilier funéraire, à peu près constant, se compose de vases en poterie, d'instruments en pierre ou en os et d'objets divers : palettes à couleur, bijoux, etc.

L'outillage lithique [59] n'a encore été étudié que très sommairement. La matière la plus employée est un silex à gangue orangée. La plupart des pièces sont grossièrement taillées ; beaucoup ne sont qu'incomplètement dépouillées de leur gangue ; le polissage est d'un emploi restreint.

L'instrument le plus caractéristique est la hache. Ses dimensions sont

a. De Deir Tasa, nom de la localité où ont été trouvés les premiers monuments tasiens.

b. Les indigènes donnent le nom de *sebakh* à une terre noire que l'on trouve en Égypte dans les agglomérations et les cimetières anciens et qui provient de la décomposition des matières organiques. Très riche en azote et en soude, elle constitue un engrais excellent. Le *sebakh* ronge lentement les corps avec lesquels il est en contact, même la pierre. Il est donc par lui-même un agent de destruction des monuments. En outre, les indigènes qui le recherchent pour fumer leurs champs ont bouleversé en l'enlevant un grand nombre de stations préhistoriques.

parfois assez grandes. Elle est souvent en silex ; sur 19 haches en une pierre différente, 13 sont en calcaire dur (Pl. X, 3) et 6 en une roche à grain fin de couleur foncée (Pl. X, 4). Elle est tantôt taillée seulement, tantôt taillée et partiellement polie, tantôt entièrement polie. Il y aussi des hachettes dont le tranchant a été ravivé par un coup latéral[60].

Les autres outils sont des grattoirs (Pl. X, 6), des perçoirs (Pl. X, 5), des couteaux (Pl. X, 8), des éclats retouchés, petits, souvent pointus, dont l'un est peut-être une pointe de flèche (Pl. X, 7).

La céramique[61], assez soigneusement façonnée, comprend : une poterie rouge brun à surface ordinairement rugueuse, parfois lissée, exceptionnellement couverte d'une série de petites rides ; une poterie noire ou gris très foncé, à surface en général ridée ; une poterie lissée ou polie, de couleur noire ou gris foncé, présentant parfois un décor géométrique incisé et incrusté de pigment blanc. Les vases de cette dernière sorte ont habituellement la forme d'une cloche ; ils sont souvent percés près de leur ouverture de deux petits trous indiquant qu'on les suspendait. Brunton, qui les appelle « *beakers* » (Pl. IX, 10 ; X, 2), les considère comme particulièrement caractéristiques du Tasien. Plus rares sont une poterie rouge à surface ridée et une poterie brune ou rouge à bord noir. Les rides que présente la poterie tasienne sont en général verticales, quelquefois obliques et dans ce cas, le plus souvent dirigées de haut en bas et de gauche à droite. Les plus larges sont faites avec le doigt, les plus fines peut-être avec un peigne.

Le *beaker* mis à part, les formes sont peu variées. Les plus communes sont des coupes basses (Pl. IX, 12) et surtout des bols profonds, globuleux, assez souvent carénés (Pl. IX, 11), hémisphériques (Pl. IX, 8), légèrement coniques (Pl. IX, 9 ; X, 1) ou cylindriques (Pl. IX, 13), qui paraissent dériver de récipients en cuir. Le fond des vases est rond ou plat et, dans ce cas, très petit, de sorte qu'ils sont peu stables. Il n'y a jamais de rebord, de pied, d'anse ni de bec.

A l'exception des *beakers*, aucun vase tasien ne présente de décor.

Cinq palettes à couleur ont été trouvées dans des tombes et sur un emplacement de village[62]. Quatre sont en albâtre (Pl. X, 10), une en calcaire et une en schiste (Pl. X, 9). Toutes sont rectangulaires, à bords droits ou légèrement convexes. La plus grande mesure 0 m. 18 sur 0 m. 12, la plus petite 0 m. 075 sur 0 m. 06 environ. L'une d'elles était tachée de vert sur l'une de ses faces et de rouge sur l'autre. Elles étaient parfois accompagnées d'un petit broyeur ovoïde (Pl. X, 11), poli, en jaspe brun[63]. Il est donc très probable qu'elles servaient à broyer des fards, en particulier des fards

verts à base de malachite. Un fragment de cette substance a d'ailleurs été trouvé dans un des villages[64]. Parmi les palettes recueillies dans les tombes, deux étaient dans des tombes d'hommes, deux dans des tombes de femmes, une dans la tombe d'un adulte dont le sexe n'a pu être déterminé. On en peut conclure que l'usage des fards était commun aux deux sexes.

Les meules dormantes et les broyeurs, nombreux parmi les restes de villages, sont tous en une roche grise ignée[65].

Les objets de parure[66] consistent en coquilles percées, perles et anneaux. Les perles, toutes en os ou en ivoire, sont globulaires ou cylindriques ; sur deux de celles-ci sont gravés des traits obliques entrecroisés (Pl. X, 21). Sur 14 tombes qui contenaient des coquilles percées ou des perles, 9 étaient des tombes d'enfants, 3 des tombes de femmes et 2 des tombes d'hommes. Trois anneaux de bras en ivoire (Pl. X, 19), dont un orné d'un bouton saillant (Pl. X, 20), ont été trouvés dans des tombes d'enfants. Deux cadavres d'enfants portaient sur la tête des plumes qui, d'après leur position, étaient probablement piquées dans les cheveux.

L'industrie de l'os, de l'ivoire et de la coquille est représentée, outre les les perles et anneaux ci-dessus, par une spatule en os (Pl. X, 14), une petite cuiller en ivoire (Pl. X, 15) à manche côtelé, des poinçons (Pl. X, 12) et une aiguille à chas en os (Pl. X, 13), des hameçons en os, en ivoire (Pl. X, 16) et en coquille (Pl. X, 17)[67].

Les tombes ou les villages tasiens ont fourni un plateau, une corbeille et divers restes de vannerie, ainsi que quelques fragments de tissu.

Les restes d'animaux trouvés dans les villages ou dans les tombes sont des os d'un ruminant — peut-être le bœuf — des fragments de coquille d'œuf d'autruche et d'écaille de tortue, des arêtes de poissons, des coquilles de mollusques appartenant aux genres *Mutela*, *Ancillaria*, *Nerita*, *Columbella*, *Conus*[68]. Un fragment de bois provient d'une espèce de *Tamarix*. Les graines de céréales identifiées sont l'orge (*Hordeum vulgare* ou *hexastichon*) et le blé (*Triticum*, peut-être *dicoccum*[69]).

En dehors de la région de Badari, quelques tessons de la poterie noire à décor incisé et incrusté d'un pigment blanc que Brunton considère comme caractéristique du Tasien ont été recueillis par Myers à Armant, à environ 200 kilomètres au sud-est de Badari[70].

Pour terminer cet inventaire du Néolithique, mentionnons la découverte récente à Armant d'une poterie qui, d'après Myers son inventeur, serait différente de toute la céramique égyptienne connue jusqu'à présent, mais tout à fait semblable à celle que l'on rencontre dans le Sahara. Cette poterie de

caractère saharien est considérée par lui comme le plus ancien témoignage de l'existence de la civilisation néolithique dans la vallée du Nil [71].

En l'absence de stratification, l'âge relatif des divers facies néolithiques que l'on vient d'étudier ne peut être établi avec certitude. Junker estime qu'El-Omari est un peu antérieur à Mérimdé-Béni-Salamé [72]. Le Néolithique de cette dernière station et le Néolithique A du Fayoum, typologiquement très voisins, sont vraisemblablement à peu près contemporains. Viendrait ensuite le Néolithique B du Fayoum, enfin le Tasien, typologiquement apparenté au Badarien, la plus ancienne des civilisations chalcolithiques [a].

Le début du Néolithique en Égypte est placé par Boule vers 10 000 av. J.-C., par Moret et par Joleaud vers 8 000, par Miss Caton-Thompson vers 5 800 [73]. On s'accorde généralement à le faire finir vers 5 000.

2. *Caractères généraux et origine du Néolithique.*

Au Néolithique tel que nous le font connaître les stations d'El Omari, de Mérimdé-Béni-Salamé, du Fayoum et de la région de Mostagedda, l'homme habite des huttes groupées en agglomérations dont l'une au moins, celle de Mérimdé-Béni-Salamé, est vaste et présente un rudiment d'organisation urbaine. Les morts sont ensevelis dans des tombes et accompagnés d'un mobilier funéraire. On cultive le blé, l'orge et quelques autres plantes. Le bœuf, le mouton, la chèvre, le porc, le chien sont domestiqués. Les industries de la pierre taillée, de la pierre polie, de l'os, de la céramique, de la vannerie, du tissage, du bois, peut-être celle du cuir, sont plus ou moins développées. On fait usage de fards et d'objets de parure. L'art commence à apparaître. On porte des amulettes et quelques monuments ont, semble-t-il, un caractère religieux.

C'est là un Néolithique déjà très évolué, de type robenhausien, une civilisation beaucoup plus avancée que celle du Paléolithique récent dont nous ne possédons guère que des objets en pierre taillée et, peut-être, quelques restes d'une industrie de l'os rudimentaire.

Les civilisations intermédiaires entre ces deux âges de la pierre sont très rares en Égypte, si tant est qu'il en existe. L'industrie d'Hélouan — que l'on a rattachée ici au Mésolithique, mais qui pour certains est capsienne, c'est-à-dire encore paléolithique — est peut-être la moins douteuse. L'attribution à un Campignien de type spécial de quelques-uns des instruments

a. Cf. Appendice, note 1.

en pierre taillée de l'Ouadi Ech-Cheikh est, comme on l'a vu, contestée [a]. Quant aux stations néolithiques voisines des oasis de Baharia et de Kharga, les renseignements que nous possédons sur elles sont trop sommaires pour que l'on puisse dire si elles appartiennent au Robenhausien ou à un Néolithique plus ancien. Il y a donc, entre la fin du Paléolithique et le Néolithique d'El Omari, de Mérimdé-Béni-Salamé, du Fayoum et de Mostagedda un hiatus important.

Il peut s'expliquer de deux façons. Peut-être s'agit-il seulememt d'une lacune dans nos connaissances. Il est possible, en effet, que les couches épaisses de limon déposées par le Nil renferment dans leur profondeur les restes de civilisations postérieures au Paléolithique, mais antérieures au Néolithique robenhausien et qui établiraient la liaison entre celui-ci et celui-là. Le fait que des sondages ont mis au jour à Damiette des poteries néolithiques enfouies sous 24 mètres de limon [b] vient appuyer cette hypothèse. Il est possible aussi que le Néolithique évolué ait été introduit en Égypte aussitôt après le Paléolithique et l'industrie d'Hélouan, déjà pourvu de ses éléments principaux et qu'il n'ait fait que s'y enrichir, depuis la phase d'El Omari, la plus ancienne, jusqu'à la phase tasienne, la plus récente. A l'appui de cette seconde hypothèse, on ne peut apporter de faits archéologiques concluants ; mais on trouve dans les travaux récents des botanistes des indications intéressantes sur l'origine de l'un des éléments les plus importants du Néolithique, la culture des céréales.

Sans aucun doute, les céréales furent cultivées pour la première fois dans une région où croissaient spontanément les graminées sauvages d'où elles dérivent. Les deux céréales principales dont on ait retrouvé des graines dans les stations néolithiques d'Égypte sont l'orge — certainement *Hordeum hexastichum* et *H. vulgare*, peut-être aussi *H. distichum* — et le blé — certainement *Triticum dicoccum*, peut-être aussi *T. vulgare*.

L'orge sauvage, *Hordeum spontaneum*, d'où dérivent vraisemblablement les diverses variétés d'orge cultivée, croît aujourd'hui spontanément en Asie occidentale depuis l'Afghanistan jusqu'à la Méditerranée et dans le nord de l'Afrique depuis la péninsule du Sinaï jusqu'à la Tunisie [74]. Est-elle apparue simultanément sur tous les points de cette vaste zone ou bien dans une seule de ses parties d'où elle se serait ensuite propagée aux autres? Il est difficile de le dire. Suivant Vavilov, les espèces végétales seraient originaires

a. Cf. p. 31.
b. Cf. p. 31.

des régions où l'on rencontre actuellement leurs variétés les plus nombreuses plutôt que de celles où elles croissent encore à l'état sauvage [75]. Aujourd'hui, c'est en Abyssinie et dans le sud-est de l'Asie que l'on trouve le plus grand nombre de variétés d'orge. Ce serait donc dans l'une ou l'autre, peut-être dans l'une et l'autre de ces régions, que l'orge sauvage serait apparue tout d'abord. Il est vrai que la théorie de Vavilov n'est pas acceptée par tous les botanistes. Ceux qui la récusent sont donc fondés à considérer l'Égypte comme l'une des régions où l'orge a pu être cultivée pour la première fois. Il est à remarquer cependant que l'une des variétés d'orge recueillies au Fayoum, *Hordeum vulgare*, est si différente de l'orge sauvage et si semblable à celle que l'on cultive actuellement en Égypte que, selon Jackson, elle n'a pu atteindre à un tel degré de développement qu'après une très longue période de culture [a]. Son évolution s'est-elle accomplie tout entière sur le sol égyptien ? Rien ne permet de le nier, ni de l'affirmer.

En ce qui concerne le blé, la question se complique du fait qu'il en existe environ douze espèces et plusieurs milliers de variétés. On les divise ordinairement, d'après le nombre de leurs chromosomes, en trois groupes : les blés d'Einkorn, les blés d'Emmer et les blés à pain. Le blé recueilli dans les stations néolithiques d'Égypte, *Triticum dicoccum*, appartient au groupe des blés d'Emmer. Il est probable, mais non certain, que l'espèce sauvage d'où il dérive est *Triticum dicoccoïdes* [76]. Celui-ci croît aujourd'hui spontanément en Arménie, dans le sud de la Syrie, dans plusieurs parties de la Palestine, en Transjordanie et dans l'ouest de la Perse. On ne le rencontre nulle part en Afrique mineure. D'après Vavilov, c'est en Abyssinie et sur la côte orientale de la Méditerranée que l'on trouve actuellement le plus grand nombre de variétés de blés d'Emmer [76]. La Syrie méridionale et la Palestine sont seules à figurer à la fois parmi les régions où croît encore spontanément *Triticum dicoccoïdes* et parmi celles où les variétés de blés d'Emmer sont les plus nombreuses. C'est donc sans doute de Syrie et de Palestine qu'est originaire le blé sauvage d'où dérive *Triticum dicoccum*. Telle est, du moins, l'opinion de Peake, auteur de plusieurs travaux récents sur l'origine des plantes cultivées [77]. La présence de faucilles parmi les restes de l'industrie mésolithique palestinienne que Miss Garrod a appelée le Natoufien [b], indique aussi que la culture des céréales a dû être pratiquée plus tôt en Palestine qu'en Égypte où la faucille n'apparaît qu'au Néolithique.

a. Cf. p. 43.
b. Cf. p. 30.

D'autre part, on verra dans le chapitre consacré à l'étude anthropologique des populations préhistoriques de l'Égypte que les squelettes recueillis à El Omari, à Mérimdé-Béni-Salamé et dans les tombes tasiennes présentent certains caractères arménoïdes. Or, en Europe, l'apparition de la race arménoïde, sans doute originaire du Turkestan et qui a peuplé la plus grande partie de l'Asie occidentale, coïncide avec celle du Néolithique robenhausien. Il est possible que ce soit elle qui ait apporté cette civilisation à l'Égypte et à l'Europe.

En résumé, en l'état actuel de nos connaissances archéologiques, il est difficile de dire avec certitude si le Néolithique s'est développé progressivement sur le sol égyptien en partant de l'industrie mésolithique d'Hélouan pour aboutir au Tasien, ou bien s'il y a eu, à un moment donné, introduction soudaine d'une civilisation néolithique déjà avancée et d'origine étrangère. Toutefois, les indications fournies par la botanique et par l'anthropologie incitent à penser que c'est, peut-être, en Asie occidentale plutôt qu'en Égypte qu'il faut chercher l'origine du Néolithique robenhausien.

Cette dernière hypothèse étant provisoirement admise, la voie qu'a dû suivre cette civilisation pour arriver en Égypte et pour s'y répandre semble indiquée par la situation géographique des stations. Le fait que les stations où le Robenhausien est le plus ancien sont situées dans le nord de l'Égypte tandis que celles où il est le plus récent, les stations tasiennes, sont situées dans le sud, autorise à penser que ce Néolithique, que l'on suppose venu d'Asie, a dû pénétrer dans la vallée du Nil par le Delta oriental d'où il s'est répandu d'une part vers l'ouest, ainsi qu'en témoigne la station du Méridmé-Béni-Salamé, d'autre part vers le sud en passant par El-Omari et par le Fayoum pour atteindre la région de Mostagedda.

Une particularité linguistique confirme cette opinion. Selon Sethe, l'identité des mots égyptiens qui signifient droite et ouest et celle des mots qui signifient gauche et est, montrent que les hommes venus de l'Asie occidentale à l'époque où s'est formée la langue ont passé par le désert du Sinaï, l'isthme de Suez et le Delta oriental. C'est seulement ainsi, dit-il, et en remontant la vallée du Nil du nord au sud qu'ils ont pu avoir le désert occidental à leur droite et le désert oriental à leur gauche. S'ils étaient venus par la mer Rouge, le désert arabique et la Haute-Égypte et s'étaient dirigés du sud vers le nord, l'identité des mots droite et ouest, gauche et est, serait inexplicable [78].

NOTES DU CHAPITRE II.

1. V. Breuil, Afrique, p. 74.
2. Vaufrey (R.), Notes sur le Capsien ; Anthrop., XLIII (1933), p. 457-483.
3. Reil (W.), Bearbeitete Feuersteine von Helwan (Ægypten) ; VBAG, 1874, p. 118-119. — Browne (A. J. J.), On some flint implements from Egypt ; JRAI, VII (1877), p. 396-414 et pl. IX. — Burton (R. F.), Flint flakes from Egypt ; JRAI, VII (1877), p. 323-324. (Récoltes Haynes). — Mook (J.), Ägyptens vormetallische Zeit, Wurzburg, 1880. — Jagov, VBAG, 1882, p. 560. (Présentation d'instruments récoltés par lui à Helouan). — Schweinfurth (G.), Steingeräte von Helwan und aus arabischen Wüste ; VBAG, 1885, p. 302-306. — Stone impl., nos 64271-64297. (Récoltes Seton Karr). — Cowper (H. S.), On a series of small worked flints from Hilwan, Egypt ; Man, XI (1911), p. 6-11. — Bovier-Lapierre (P.), Stations préhistoriques des environs du Caire ; Cong. géog., 1925, t. IV, p. 306. — El Omari. Ses récoltes, non publiées sont conservées au Musée du Caire, Journal d'entrée, nos 50065-50201. — Sandford, Paleol. man, 1934, p. 119-120 et pl. XXXIX, 58-72.
4. Pré. orient. II, p. 68-69.
5. Bovier-Lapierre, Précis, p. 34. — Junker, Westdelta, p. 9-10 et note 1, p. 10. — Menghin, Weltgeschichte, p. 174. — Sandford, Paleol. man, 1934, p. 119.
6. Garrod (D. A. E.) et Bate (D. M. A.), The stone age of Mount Carmel, Oxford, 1937, p. 30-37. — V. aussi : Neuville (R.), Le Préhistorique de Palestine ; Revue biblique, 1934, p. 15 du tirage à part.
7. Pré. orient. II, p. 69.
8. Garrod (D. A. E.), A new mesolithic industry, the Natufian of Palestine ; JRAI, LXXII (1932), p. 268.
9. Breasted (J. H.), The origins of civilisation ; The scientific montly, novembre 1919, p. 307.
10. Bovier-Lapierre, loc. cit., note 3 ; Cong. géog., 1925, t. IV, p. 306.
11. Seton Karr (H. W.), Discovery of the lost flint mines of Egypt ; JRAI, XXVII (1898), p. 90-92. — V. aussi : Forbes (O. H.), On a collection of stone implements in the Mayer Museum made by Mr. Seton Karr in mines of the ancient Egyptians discovered by him on the plateaux of the Nile Valley ; Liverpool Bulletin, II (1900), nos 3, 4, p. 77 sq. — Human. préhist., p. 154-156. — Pré. orient. II, p. 156-162.
12. Baumgärtel (E.) et Brotzen (F.), Steinzeitliches Material aus den südlichen Mittelmeerländen im Museum für Völkerkunde, Berlin ; PZ, XVIII (1927), p. 102 et pl. XV^b, 3, 4, 7. — Scharff, Altertümer I, p. 8. — Huzayyin, Armant I, p. 227.
13. Caton-Thompson (G.) et Gardner (E. W.), The prehistoric geography of Kharga Oasis ; Geog. journ., LXXX (1932), p. 371, 403 et carte no 1.
14. Bovier-Lapierre (P.), Récentes explorations de S. A. S. le prince Kemal-el-Din-Hussein dans le désert libyque ; BIE, XII (1930), p. 126-127.
15. Bovier-Lapierre (P.), Une nouvelle station néolithique (El Omari) au nord d'Hélouan (Égypte) ; Cong. géog., 1925, t. IV, p. 268-282. — V. aussi : Cottevieille-Giraudet (R.), L'Égypte avant l'histoire ; BIFAO, XXXIII (1933), fig. 39-41.
16. Westdelta. — Merimde I, II, III, IV, V.
17. Westdelta, p. 15-16 et pl. V, VI, XV-XVII. — Merimde I, p. 219-233 ; fig. 3-5 et pl. VII, VIII. — Merimde II, p. 61-71 et pl. V-IX. — Merimde III, p. 62-68 ; fig. 5, 11-14 et pl. IV, VI-VIII. — Merimde IV, p. 78-79. — Merimde V, p. 128-129.
18. Rech., I, p. 37, 61. — Rech., II, p. 5. — Pré. orient. II, p. 64.

19. Westdelta, p. 16 et pl. XVII b. — Merimde III, p. 83-88 et pl. VII a, VIII b. — Merimde V, p. 129.
20. Merimde I, p. 219 et fig. 5, f, g. — Merimde II, p. 69 et pl. IX. — Merimde III, p. 67.
21. Westdelta, p. 21 et pl. XVII a, rangée du bas, nos 1 et 2 à partir de la gauche (disques). — Merimde III, p. 82 et pl. V (objet ovoïde).
22. Westdelta, p. 21-22 et pl. XVII b. — Merimde I, p. 225-226 et pl. VII, 2. — Merimde IV, p. 79. — Merimde V, p. 132.
23. Westdelta, p. 21 et pl. XVII a (vases fragmentaires). — Merimde I, p. 223-225 et pl. VII, 1 (vase entier).
24. Merimde I, p. 242, fig. 10-12 et pl. XII. — Merimde II, p. 71-72 et pl. X, XI. — Merimde III, p. 82.
25. Westdelta, p. 17-21 et pl. XIX-XXV. — Merimde I, p. 226-237, fig. 6-9 et pl. X, XI. — Merimde II, p. 72-73 ; fig. 6, 7 et pl. XII. — Merimde III, p. 68-81 ; fig. 6-10 et pl. V. — Merimde IV, p. 77-78. — Merimde V, p. 129-131.
26. Westdelta, p. 21 et pl. XVII a. — Merimde I, p. 242 et fig. 10, b, c, d, e, g. — Merimde II, p. 60-61 et pl. XI. — Merimde III, p. 81-82 et pl. IV b. — Merimde IV, p. 79. — Merimde V, p. 132.
27. Merimde IV, p. 72, 74.
28. Merimde III, p. 69 ; pl. V et fig. 6. — Merimde IV, p. 81, 82. — Merimde V, p. 131.
29. Merimde III, p. 70 et pl. V.
30. Westdelta, p. 22 et pl. XIX c.
31. Merimde IV, p. 80-82. — Merimde V, p. 132.
32. Merimde I, p. 218-219.
33. Merimde I, p. 213-215.
34. J. de Morgan, Pré. orient. II, p. 54-68. — Schweinfurth (G.), Kieselmanufakte von Isthmus von Suez und von Qasr es Ssaga (Moeris-See) ; VBAG, 1886, p. 646-648. — Seton Karr (H. W.), Fayoom flint implements ; Ann. Serv., V (1904), p. 145-186. — Beadnell (H. J. L.), Neolithic flint implements from the Northern Desert of the Fayum ; Geological Magazine, X (1903), p. 53 sq.
35. Des. Fay.
36. Des. Fay., p. 41-46.
37. Des. Fay., p. 19-22, 25-33, 38-41, 56.
38. Pré. orient. II, p. 67.
39. Pré. orient. II, p. 58-59 et fig. 46.
40. Pré. orient. II, p. 60 et fig. 47, 48.
41. Pré. orient. II, fig. 60, rangée du bas, nos 2 et 4 en partant de la gauche.
42. Des. Fay., p. 22, 33, 39.
43. Des. Fay., p. 35-36, 41. — Caton-Thompson (G.), Neolithic Fayum pottery ; Anc. Eg., 1928, p. 70-89.
44. Des. Fay., p. 33, 40.
45. Des. Fay., p. 32 (§ 40), 34 (§ 43), 40 (§ 55) et pl. IX, XII, XLVII.
46. Materials, p. 343.
47. Des. Fay., p. 45-46 et pl. XXVIII, 1, 2 : XXIX, 2-6 ; XXX, 1.
48. Des. Fay., p. 43-44 et pl. XXVII, 1 ; XXVIII, 4, 5 ; XXIX, 1.
49. Des. Fay., p. 46 et pl. XXVIII, 3.
50. Des. Fay., p. 46.
51. Des. Fay., p. 22, 34, 72, 84.
52. Des. Fay., p. 43, 46-49.

53. Des. Fay., p. 53.
54. Materials, p. 358.
55. Des. Fay., p. 55-69.
56. Mostag., p. 1-42. — V. aussi : Gabra (S.), Fouilles du Service des Antiquités à Deir Tassa ; Ann. Serv., XXX (1930), p. 147-148. Un certain nombre des restes mis au jour par S. Gabra, notamment la tombe 46, sont rapportés par Brunton au Tasien.
57. Mostag., p. 7-25.
58. Mostag., p. 5-7.
59. Mostag., p. 31-32 et pl. XIII, XXVI-XXVIII.
60. Armant I, p. 196. Pour la technique de l'avivage, v. Pré. orient., II, p. 82 et fig. 86, 88.
61. Mostag., p. 27-28 et pl. XI ; XII ; XIV, 1, 2, 4, 5. — Brunton (G.), Some Tasian pottery in the Cairo Museum ; Ann. Serv., XXXIV (1934), p. 94-96.
62. Mostag., p. 29 et pl. XIII, 19, 20, 23-25.
63. Mostag., p. 29 et pl. XXII, 18, 19, 29.
64. Mostag., p. 16, groupe 3523.
65. Mostag., p. 31.
66. Mostag., p. 29 et pl. XIII, 16, 21, 22 ; XXX, 76 b 3, b 6.
67. Mostag., p. 30 et pl. XIII, 13-15, 17 ; XXII, 5 ; XXIII, 2 e, 6 n-q ; XXV, 14, 15, 20 ; XXXII, 50, g ; XLI, 45, 46.
68. Mostag., p. 29-31.
69. Mostag., p. 33.
70. Armant I, p. 1, 61, 176 et pl. LI, LVI, 3 (nos 125, 126).
71. Armant I, p. 1, 267-277.
72. Westdelta, p. 26. Junker parle d'Hélouan, mais il est évident, d'après le contexte, qu'il s'agit de la station, très proche d'Hélouan, que le P. Bovier-Lapierre a appelée El-Omari.
73. Boule, Hom. fos., p. 331. — Moret, Hist. nat. eg., vol. II, p. 32. — Joleaud (L.), Progrès récents de nos connaissances sur la géologie du Quaternaire et sur la préhistoire de l'Égypte ; Rev. gén. sc., XLIV (1933), p. 606. — Caton-Thompson (G.) et Gardner (E. W.), The prehistoric geography of Kharga Oasis ; Geog. journ., LXXX (1932), p. 43. — Des. Fay., p. 93.
74. Peake (H. J. E.), The origins of agriculture, Londres, 1928, p. 22.
75. Vavilov, cité par Peake, loc. cit., note 74, p. 26.
76. Watkins (A. E.), The origin of cultivated plants ; Antiquity, VII (1933), p. 73.
77. V., outre l'ouvrage indiqué note 74 : Peake (H. J. E.), The first cultivation of wheat ; Man, XXXIX (1939), p. 34-36. — Du même, The early spread of agriculture ; Man, XXXIX (1939), p. 51-55. On trouvera dans ces deux articles les références des travaux les plus récents sur l'origine des céréales.
78. Sethe (K.), Die ägyptischen Ausdrücke für rechts und links und die Hieroglyphenzeichen für Westen und Osten. Nachrichten der Kaiserlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philosophisch-historische Klasse, 1922, p. 197-252.

CHAPITRE III.

LE CHALCOLITHIQUE.

1. — Chronologie et divisions du Chalcolithique.

Durée du Chalcolithique.

La durée du Chalcolithique, c'est-à-dire le temps qui s'est écoulé entre le moment où le cuivre fut employé pour la première fois et celui où le bronze l'a remplacé, a été très longue en Égypte. On admet généralement que l'âge de la pierre polie a dû se terminer vers 5000 av. J.-C. ; c'est seulement sous la XIIe dynastie, vers 2000, que l'usage du bronze est devenu courant. On connaît bien quelques objets en bronze antérieurs à cette date, mais ils sont très peu nombreux et il n'est pas certain qu'ils soient de fabrication égyptienne. L'âge du cuivre a donc duré en Égypte environ 3.000 ans. Il embrasse la dernière partie des temps préhistoriques, la période protodynastique et une partie importante de la période pharaonique. On n'envisagera dans ce chapitre que la première de ces trois parties de l'âge du cuivre.

Les stations chalcolithiques préhistoriques.

Les stations chalcolithiques qui ont fourni des monuments antérieurs au Protodynastique sont nombreuses.

J. de Morgan, dans son ouvrage sur les Origines de l'Égypte, donne la liste d'un grand nombre de « localités préhistoriques » échelonnées le long du Nil, depuis Le Caire jusqu'en Nubie, qu'il a explorées lui-même ou qui l'ont été sur son ordre, et dont plusieurs ont fourni des monuments appartenant au Chalcolithique. Les plus importantes sont Kawamil (agglomération et cimetière), Beit-Allam (cimetière), El-Amrah (cimetière), Zawaidah (agglomération et cimetière), Toukh (agglomération), Negada (cimetière)[1]. A chacune de ces localités, de Morgan ne consacre qu'une notice, très brève le plus souvent, puis il étudie dans leur ensemble les divers monuments recueillis en les groupant par catégorie et non par localité, de sorte qu'il est

difficile ou même impossible de reconstituer l'inventaire complet de chaque station. Il ne donne pas de renseignements sur ses méthodes de fouille et n'indique pas, en général, le niveau où gisaient les objets trouvés dans les agglomérations. Par suite de ces lacunes et de ce mode de publication, ses travaux ont aujourd'hui perdu une partie de leur intérêt. Ses découvertes n'en ont pas moins eu une grande importance au moment où il les a faites puisqu'elles lui ont permis de prouver de façon irréfutable l'existence, jusque là contestée, d'une période préhistorique en Égypte.

Voici la liste des principales stations chalcolithiques préhistoriques fouillées et publiées avec plus de méthode, dans l'ordre où on les rencontre en allant du sud vers le nord. Quelques-unes avaient déjà été visitées par de Morgan.

Kom-el-Ahmar (ou Hiéraconpolis), cimetière et agglomération, fouillés par Quibell et Green.

Armant, ou Hermonthis, cimetière d'environ 200 tombes et agglomération, fouillés par Sir Robert Mond et Myers.

Negada et Ballas, plusieurs cimetières contenant ensemble près de 3.000 tombes et deux agglomérations dites Ville-Sud et Ville-Nord, fouillés par Petrie et Quibell.

Hou, El-Abadiyeh et Semaineh, dans la région de Dispolis parva, cinq cimetières dits U (environ 500 tombes), R (environ 200 tombes), B (environ 570 tombes), G et H, fouillés par Petrie.

El-Amrah, deux cimetières dits A et B, d'environ 400 tombes chacun, fouillés d'abord, assez mal, par J. de Morgan et Amelineau, puis, méthodiquement, par MacIver et Mace.

Abydos, quatre cimetières : cimetières Φ et X, d'environ 80 tombes chacun, fouillés par MacIver et Mace ; cimetières E (environ 50 tombes) et U (environ 30 tombes), fouillés par Naville et Peet.

El-Mahasna, cimetière dit L (environs 250 tombes) et agglomération, fouillés par Garstang ; cimetière dit L (environ 600 tombes) fouillé par Ayrton et Loat.

Naga-ed-Der, cimetière 7000, fouillé par Lithgoe.

Dans la région de Badari, près de Kau-el-Kébir, Hemamieh, Badari, Mostagedda, plusieurs cimetières comptant ensemble près d'un millier de tombes et plusieurs agglomérations, fouillés par Brunton, sauf une des agglomérations, dite de l'éperon nord d'Hemamieh, qui a été fouillée par Miss Caton-Thompson.

Harageh, deux petits cimetières dits G et H, d'une trentaine de tombes chacun, fouillés par Engelbach.

Abousir-el-Melek, cimetière d'un millier de tombes environ, fouillé par Möller et publié par Scharff.

Gerzeh, cimetière d'environ 300 tombes, fouillé par Wainwright.

Wadfa (ou Philotéris), agglomération fouillée par Miss Caton-Thompson.

Maadi, agglomération découverte et explorée par le P. Bovier-Lapierre, fouillée ensuite systématiquement par Menghin et Amer[2].

Toutes ces stations sont situées en Haute-Égypte. Sauf celle de Wadfa qui est dans le Fayoum, toutes sont dans la vallée même du Nil, sur la lisière des déserts Arabique ou Libyque, au voisinage immédiat de la zone que recouvre chaque année la crue du fleuve et où la population se trouvait à la fois à l'abri de l'inondation et à proximité des terres fertiles.

Topographiquement, elles forment deux groupes bien distincts : un groupe sud, comprenant les stations situées entre la première cataracte et la région de Badari inclusivement, un groupe nord qui comprend les autres et qui s'étend de la latitude du Fayoum à la pointe du Delta. Un espace d'environ 250 kilomètres sépare ces deux groupes, sur lequel on ne connaît qu'une seule station préhistorique chalcolithique, celle de Zaouiet-el-Maïetin, explorée par Weill qui n'a pas encore publié le résultat complet de ses découvertes[3].

En dehors de la vallée, on a trouvé des restes préhistoriques appartenant au Chalcolithique en deux points : Murray a découvert une tombe à Ras-Samadi, près de la mer Rouge, à peu près à la hauteur d'Edfou ; deux autres tombes ont été mises au jour par Kennedy Shav dans le désert libyque, à une centaine de milles au sud-est du Gebel Ouenat et à 200 ou 300 milles du Nil[4].

Aux stations énumérées ci-dessus, où l'on a trouvé des tombes ou des restes d'agglomérations, il faut ajouter celles où l'on a relevé des représentations rupestres. On en trouvera la liste au paragraphe 5 du présent chapitre.

Le Prédynastique.

On distingue parfois dans la partie préhistorique de l'âge du cuivre deux périodes principales, le Badarien et le Prédynastique. Celui-ci a lui-même été divisé de plusieurs façons. Certains se contentent d'une division chronologique en ancien, nouveau et récent. D'autres y reconnaissent des divisions culturelles. Petrie en avait d'abord admis deux qu'il avait nommées Première et Deuxième civilisations[5]. Puis il en a porté le nombre à

trois qu'il a appelées Amratien, Gerzéen et Semainien[6]. Scharff qui donne au Prédynastique le nom de Negadien, le divise en Negadien I — correspondant à l'Amratien — et Negadien II — correspondant à la fois au Gerzéen et au Semainien[7]. C'est, sous des noms différents, l'ancienne division de Petrie en Première et Deuxième civilisations. Myers adopte la division du Prédynastique en ancien, moyen et récent, mais il donne au Prédynastique ancien une extension plus grande qu'on ne le fait ordinairement. Il le subdivise en Prédynastique ancien I, Prédynastique ancien II (qui correspond au Tasien)[a], Prédynastique ancien III (qui correspond au Badarien) et Prédynastique ancien IV (qui correspond à l'Amratien). Le Prédynastique ancien I, qui ne correspond actuellement à rien, est réservé pour désigner la civilisation antérieure au Tasien que l'on pourrait découvrir dans l'avenir[8].

Tout ceci peut paraître un peu compliqué, mais deviendra plus clair si l'on veut bien considérer séparément, au lieu de les confondre comme on le fait parfois, les divisions chronologiques et les divisions archéologiques.

Et d'abord, il serait commode de pouvoir désigner d'un seul mot le temps qui s'est écoulé entre le Néolithique et le Protodynastique, c'est-à-dire la partie préhistorique de l'âge du cuivre. Point n'est besoin d'en créer un nouveau ; celui de Prédynastique convient parfaitement à la condition de lui donner un sens un peu plus étendu que celui qu'on lui attribue parfois d'y englober le Badarien que l'on n'y comprend pas toujours. Le Prédynastique ainsi défini sera divisé en ancien, moyen et récent, ce qui revient à constater simplement qu'il a eu un commencement, un milieu et une fin. Tel est le cadre chronologique très simple et que les découvertes futures ne sauraient obliger à modifier, dans lequel il reste à répartir les diverses civilisations qui se sont développées en Égypte pendant le temps qu'il embrasse.

Le nombre n'en peut être fixé une fois pour toutes, car il est possible que l'on en découvre de nouvelles dans l'avenir. Actuellement on en connaît au moins quatre : le Badarien, l'Amratien, le Gerzéen et le Maadien. Petrie, qui ne parle pas du Maadien, en admet une cinquième, la Semainien. Il reconnaît d'ailleurs que celle-ci n'est guère qu'un Gerzéen dégénéré[9]. Il semble inutile de donner un nom spécial à une civilisation si peu originale et où la réunira ici au Gerzéen dont elle est la phase terminale.

a. Aucune trace de l'usage du cuivre n'ayant été relevée dans les stations tasiennes, le Tasien doit être rangé, du moins provisoirement, dans le Néolithique et non dans le Prédynastique. C'est pourquoi on l'a étudié dans le chapitre précédent.

Pour savoir de façon certaine dans quel ordre se sont succédé ces quatre civilisations, il faudrait que l'on ait rencontré leurs restes superposés dans une même station. On n'en connaît pas où cette condition soit réalisée. Mais il en est une au moins où les restes de trois des civilisations prédynastiques se présentent en couches stratifiées.

Dans la région de Badari, au lieu dit l'Éperon nord d'Hemamieh, Miss Caton-Thompson a mis au jour les restes d'une agglomération qui a été occupée pendant une grande partie de la période prédynastique. La couche fertile était épaisse d'environ 2 mètres. Son niveau inférieur, qui reposait sur le sol vierge, a fourni des monuments badariens, le niveau moyen des monuments amratiens, le niveau supérieur des monuments gerzéens[10].

A Armant, sur la rive gauche du Nil, à 20 kilomètres environ en amont de Thèbes, Myers a découvert l'emplacement d'une agglomération qui fut aussi occupée pendant longtemps au Prédynastique. La couche fertile, riche surtout en poterie et en instruments de silex, n'était épaisse que d'une trentaine de centimètres. Il n'y avait pas, à proprement parler, de stratification nette comme à Hemamieh. Néanmoins Myers a pu distinguer trois niveaux. L'inférieur a fourni de la poterie amratienne, les niveaux moyen et supérieur de la poterie gerzéenne[11].

Il est donc certain que, dans le sud de la Haute-Égypte où sont situées les stations d'Hemamieh et d'Armant, le Badarien a précédé l'Amratien qui lui-même a précédé le Gerzéen.

Dans la couche badarienne de la stratification d'Hemamieh, on n'a pas trouvé d'objets en cuivre. On n'en a recueilli qu'un très petit nombre dans les cimetières badariens du voisinage. Une telle rareté du cuivre indique que la civilisation badarienne a, vraisemblablement, suivi de très près le Néolithique pur, sans métal, qu'elle s'est développée par conséquent au début du Prédynastique ancien. Il ne semble pas qu'elle ait duré plus longtemps que cette première partie de la période prédynastique, ni même qu'elle l'ait occupée tout entière. La civilisation amratienne qui lui succède paraît avoir coexisté pendant quelque temps avec elle. Il y a, en effet, dans la stratification d'Hemamieh, entre le niveau badarien et le niveau amratien, un niveau intermédiaire où les poteries caractéristiques de ces deux civilisations sont mélangées. En outre, le niveau amratien a lui-même fourni des fragments de poterie badarienne[12]. On peut donc placer aussi l'Amratien au Prédynastique ancien. On s'accorde à rapporter au Prédynastique moyen l'introduction de la civilisation gerzéenne dans le sud de la Haute-Égypte. Ses produits y sont abondants dès cette époque. Certains éléments amratiens ont bien sur-

vécu plus ou moins longtemps, jusqu'au Prédynastique récent parfois ; cependant on peut dire qu'au Prédynastique moyen et récent c'est la civilisation gerzéenne qui règne dans le sud.

En résumé, le cadre chronologique se trouve rempli : au Prédynastique ancien par les civilisations badarienne et amratienne, au Prédynastique moyen et récent par la civilisation gerzéenne ; dans le sud de la Haute-Égypte tout au moins. Les choses se sont-elles passées de la même façon dans le nord ? Cette question nous amène à définir, si possible, la situation dans l'espace de ces trois civilisations; elle n'est pas moins importante à considérer que leur situation dans le temps.

On a vu plus haut que les stations prédynastiques forment deux groupes distincts, situés, l'un dans le sud, l'autre dans le nord de la Haute-Égypte. Or, jusqu'à présent, on n'a pas trouvé d'éléments caractéristiques des civilisations badarienne ou amratienne dans les stations du groupe nord ; mais les éléments caractéristiques du Gerzéen se rencontrent dans les deux groupes. Par conséquent, en l'état actuel de nos connaissances, on doit considérer le Badarien et l'Amratien comme des civilisations locales qui sont restées cantonnées dans le sud, tandis que le Gerzéen s'est, à un moment donné, propagé à toute la Haute-Égypte. Dans le sud, il n'est guère apparu, comme on vient de le dire, avant le Prédynastique moyen. Beaucoup d'archéologues estiment qu'il en a été de même dans le nord ; aucun des monuments gerzéens recueillis dans les stations du groupe nord n'est rapporté par eux à une époque antérieure au Prédynastique moyen. Toutefois, il convient de remarquer que, dans le nord, la plupart des monuments ont été recueillis, dans des tombes. L'âge de celles-ci a été déterminé au moyen d'un système particulier de chronologie relative, dit système des sequence dates qui, fondé sur la typologie, n'offre pas, à beaucoup près — et pour les stations du nord surtout — la même sécurité que la chronologie relative fondée sur la stratigraphie.

Quelques faits montrent, d'ailleurs, que la civilisation gerzéenne existait déjà quelque part avant le Prédynastique moyen.

A Negada, station du groupe sud, plusieurs tombes appartenant au Prédynastique ancien contenaient, outre des éléments amratiens, quelques échantillons de la poterie lissée de couleur claire, à décor rouge foncé que Petrie a appelé *decorated* ou D[13]. Elle est l'un des éléments les plus caractéristiques du Gerzéen et diffère entièrement de la poterie polie de couleur rouge foncé, à décor blanc, dite *white cross lined* ou C, tout à fait spéciale à l'Amratien. Par qui a été fabriquée cette poterie D, essentiellement gerzéenne, que l'on ne rencontre qu'exceptionnellement dans les tombes amratiennes du sud ? Elle est trop différente de la poterie C pour que l'on puisse supposer que ce soit par des potiers amratiens. Logiquement, on ne peut l'attribuer qu'à des Gerzéens. Un autre élément que l'on s'accorde à considérer comme caractéristique du Gerzéen, la tête de massue en forme de poire, a été rencontré dans le sud de la Haute-Égypte, dans deux tombes datées du Prédynastique ancien[14].

L'existence de la civilisation gerzéenne à cette époque semble donc certaine. On verra plus loin qu'elle est née peut-être dans le Delta. De là, elle se serait répandue d'abord dans la partie nord de la Haute-Égypte, ensuite dans le sud où, à partir du Prédynastique moyen, elle a commencé à se substituer à la civilisation amratienne. Au Prédynastique récent, elle régnait sur l'Égypte entière.

La position chronologique de la civilisation maadienne est difficile à établir avec certitude. Jusqu'à présent, elle ne nous est connue que par la seule station de Maadi, située dans le nord de la Haute-Égypte, sur la rive droite du Nil, à 15 kilomètres environ en amont du Caire. Ses éléments n'ayant nulle part été rencontrés dans une stratification renfermant aussi des éléments des autres civilisations prédynastiques, c'est seulement sur les indications fournies par la typologie que l'on peut s'appuyer pour déterminer son âge.

Le P. Bovier-Lapierre, qui a découvert la station et en a commencé l'exploration, en fait une « bourgade protohistorique »[15]. Menghin et Amer, qui l'ont fouillée méthodiquement, estiment, d'après sa céramique et son outillage lithique, qu'elle doit se placer entre le Gerzéen et le Semainien, termes qui, pour ces auteurs, sont synonymes de Prédynastique moyen et de Prédynastique récent[16]. M[lle] Leclerc la croit plus ancienne[17]. Comme elle n'indique ni les raisons sur lesquelles elle fonde son opinion, ni la place qu'elle attribue au Maadien dans la chronologie prédynastique, on admettra ici jusqu'à plus ample informé, avec Menghin et Amer, que cette civilisation s'est développée vers la fin du Prédynastique moyen ou le début du Prédynastique récent.

Le système des sequence dates.

Petrie a élaboré un système de chronologie relative du Prédynastique, dit système des séquence dates, fondé sur la typologie[18].

Le problème qu'il s'est proposé de résoudre est de retrouver l'âge relatif de 900 tombes qu'il avait mises au jour dans les cimetières de Nagada, de

Hou et d'Abadiyeh. La céramique, en raison de sa présence constante dans les tombes et de la très grande diversité de ses formes, lui a paru être le meilleur des guides à suivre pour y parvenir. Il a donc commencé par en établir une classification [a].

Il l'a divisée en neuf classes ou familles : classe *black topped* ou B (poterie rouge polie à zone supérieure noire) ; classe *polished red* ou P (poterie rouge polie non décorée) ; classe *fancy* ou F (vases de forme fantaisiste et poterie noire) ; classe *white cross lined* ou C (poterie rouge à décor blanc) ; classe *black-incised* ou N (poterie noire à décor incisé et incrusté d'un pigment blanc) ; classe *wavy-handled* ou W (poterie lissée, de couleur claire, à anses ondulées) ; classe *decorated* ou D (poterie lissée, de couleur claire, à décor rouge) ; classe *rough* ou R (poterie à surface rugueuse) ; classe *late* ou L (poterie de date récente). Chaque classe comprend un grand nombre de types. Chacun d'eux est désigné par l'initiale de la classe à laquelle il appartient suivie d'un chiffre et, s'il en est besoin pour distinguer deux types très voisins, d'une petite lettre. Ainsi fut constitué un Corpus de la poterie exhumée où chaque type était désigné par un sigle bien défini.

Chacune des 900 tombes à classer fut représentée par une fiche divisée en neuf colonnes correspondant aux neuf classes de poterie et dans lesquelles on inscrivit au moyen de leur sigle les divers types de poterie recueillis. On disposait ainsi d'un inventaire complet de la poterie trouvée dans les tombes, sous une forme qui permettait de modifier facilement l'ordre de celles-ci.

Un premier examen des fiches montra qu'aucune des tombes ne contenait à la fois de la poterie C et de la poterie W. Ces deux classes de poterie n'étaient donc pas contemporaines. Comme il y a parfois dans les tombes des premières dynasties de la poterie W, mais jamais de poterie C, les tombes à poterie C sont les plus anciennes.

La poterie W, présente une série de formes qui paraissent toutes dériver, par altérations successives, du même prototype. Celui-ci, le type W1 du Corpus de la poterie égyptienne prédynastique publié par Petrie [b], est un vase ovoïde fortement renflé, muni de deux anses ondulées horizontales bien développées et qui s'insèrent vers le milieu de la panse [c]. Les types qui en dérivent diffèrent de lui à la fois par leur forme générale qui devient de

a. On reviendra un peu plus loin (paragraphe 4) sur cette classification. On se contentera de donner ici les indications indispensables pour comprendre le mécanisme du système des séquence dates.

b. Fl. Petrie, Corpus of prehistoric pottery, Londres, 1921.

c. Cf. Corpus, pl. XXVIII-XXX et notre pl. XV.

moins en moins renflée et passe progressivement de l'ovoïde au cylindre, par la forme de leurs anses qui s'amenuisent peu à peu et cessent d'être pratiquement utiles pour devenir un simple ornement, et par leur insertion qui se fait de plus en plus haut à mesure que le vase devient plus grêle. Sur les vases tout à fait cylindriques, les deux anses ondulées primitives ne sont plus représentées que par un léger relief circulaire (type W 71 a) ou par une rangée de points (type W 80), placés immédiatement au-dessous de l'ouverture ; sur le type W 90, le dernier de la série, toute trace d'anse a disparu.

Petrie estime que le type W 1, le plus complet, le plus parfait de la série, en est aussi le plus ancien ; que le type W 90, le plus dégénéré, en est le plus récent, et que les types intermédiaires sont d'autant moins anciens qu'ils sont plus altérés, plus différents du type W 1. En rangeant les vases dans l'ordre indiqué par leur degré de dégénérescence, il les aurait du même coup, rangés dans leur ordre chronologique. L'existence d'un rapport entre le degré de perfection d'une forme et son ancienneté est le postulat fondamental du système. On en discutera plus loin la valeur ; on se bornera ici à constater qu'il est, à priori, parfaitement admissible.

Les vases appartenant aux classes B, P et R se sont trouvés classés chronologiquement du fait de leur association avec les divers types de la classe W.

La poterie L est considérée par Petrie comme la plus récente parce qu'elle se relie aux formes d'époque dynastique. L'ordre dans lequel ses types se sont succédé est donné par leur association soit avec les types de la classe W, soit avec ceux des classes B, P et R.

La poterie D a été rangée d'après les motifs du décor, plus variés et plus caractéristiques que les formes des vases, en rapprochant les uns des autres les vases qui présentaient le même décor.

Une fois les fiches classées dans l'ordre indiqué par les poteries C, W, B, P, R, L et D, il en restait encore plusieurs centaines où ne figurait ni poterie W, ni poterie L. Petrie les a rangées suivant le nombre de types de poterie B, P et R déjà rencontrés associés à W qu'elles présentaient. Il a ainsi obtenu des groupes de fiches contenant chacun 0, 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de ces types. Si l'on établit la proportion des types de poterie C que contient chacun de ces groupes, on trouve qu'elle est de 1/4 pour le groupe 0, de 1/16 pour le groupe 1, de 1/25 pour le groupe 2 et qu'aucun des suivants ne contient de poterie C. Petrie en a conclu qu'entre la disparition de la poterie C et l'apparition de la poterie W il s'est écoulé un certain temps et que les types de poterie B, P et R associés à C sont les plus anciens.

Sur les fiches qui contiennent 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6 types de poterie B, P et R associés à W, la proportion des types de poterie C, P et R associés à C est, respectivement, de 2, 1.2, 0.67, 0.25, 0.1, 0. Tandis que les types B, P, R associés à C deviennent de moins en moins nombreux, les types B, P, R associés à W le deviennent de plus en plus. Cette constatation permet d'établir l'ordre de succession des types B, P, R antérieurs à l'apparition de la poterie W et, par conséquent, celui des fiches où ils figurent.

Ces opérations ont été complétées en rapprochant le plus possible les unes des autres les fiches qui présentaient le même type de poterie et par une révision artistique et subjective (« *an artistic and subjective rewiev* ») sur laquelle Petrie ne donne pas d'indication.

Enfin les 900 fiches ont été divisées en 50 paquets égaux et ceux-ci numérotés de 30 à 79. Ces numéros sont les séquence dates (S. D.). La S. D. 30 est celle à laquelle appartiennent les plus anciennes tombes examinées. Les numéros 1 à 29 ont été réservés pour les tombes plus anciennes encore que l'on pourrait découvrir dans la suite. La précaution n'était pas inutile. Plus tard, en effet, Brunton découvrait la civilisation badarienne et montrait qu'elle est antérieure à la plus ancienne des civilisations représentées dans les cimetières étudiés par Petrie, c'est-à-dire à S. D. 30. La S. D. 79 correspond au règne de Ménès [19], c'est à-dire à 3200 environ av. J.-C. C'est là, notons-le en passant, la seule relation que l'on puisse établir entre le système de chronologie relative des séquence dates et la chronologie absolue. Il est impossible, bien que Petrie l'ait tenté, de fixer, même approximativement, la durée en années des séquence dates et de dire si elles correspondent à des durées égales [20]. Ce sont de simples numéros d'ordre. Quand on dira ici qu'un monument préhistorique est daté, cela signifiera seulement qu'il occupe dans la série des séquence dates une place déterminée [21].

Petrie, qui avait donné en 1901 dans Diospolis parva un premier Corpus sommairement illustré de la poterie prédynastique, en a publié un second en 1921 où chaque type alors connu est figuré et accompagné de l'indication de la ou des sequence dates auxquelles il a été rencontré [22]. Grâce à ce Corpus, auquel on aura pu ajouter les types découverts depuis sa publication, il est facile de trouver la place dans la série des sequence dates des tombes nouvellement mises au jour.

Soit, par exemple, une tombe contenant quatre types de poterie datés respectivement dans le Corpus de S. D. 30-37, S. D. 30-50, S. D. 31-63, S. D. 35-71. Elle ne peut être antérieure à S. D. 35, puisqu'elle contient un type qui ne se rencontre qu'à partir de cette date, ni postérieure à S. D. 37, puisqu'elle contient un type qui disparaît à cette date ; elle appartient donc à S. D. 35-37. Les choses ne se passent pas toujours aussi simplement et parfois, l'on a abouti à des résultats invraisemblables qui ont obligé à corriger les indications du Corpus, le plus souvent à allonger la durée en sequence dates de certains types. Petrie avait d'ailleurs prévu que de telles corrections seraient sans doute nécessaires.

L'hypothèse principale sur laquelle repose son système paraît, a-t-on dit, très acceptable à première vue. Il semble vraisemblable en effet, que les imitations d'un vase soient moins parfaites que ce vase même et qu'elles lui ressemblent de moins en moins à mesure qu'elles se font plus nombreuses et qu'elles s'éloignent davantage de l'époque où le prototype a été créé. Mais s'il en est ainsi pour les vases, il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement pour une catégorie différente d'objets. Considérons, par exemple, la série des palettes à fard en forme de poisson, fréquentes dans les tombes prédynastiques. Elle comprend des tyes très variés, les uns excellents, où le profil de l'animal, l'œil, les ouïes, les nageoires sont si fidèlement rendus que l'on a pu reconnaître l'espèce à laquelle il appartient ; d'autres moins bons où les détails ne sont indiqués que sommairement ; d'autres où ils manquent complètement ; d'autres où la forme même du poisson est très grossière ; d'autres où il est à peine reconnaissable ; d'autres enfin où il ne le serait plus du tout si l'on ne connaissait les intermédiaires qui les relient aux formes meilleures [a]. Cependant il ne paraît pas y avoir de rapport entre la qualité des palettes et leur âge. On trouve, en effet, à S. D. 36, une palette de la meilleure forme (Corpus, pl. LIV, type 34) et une autre où l'on a peine à reconnaître un poisson (Diosp., pl. XI, 22). Les types 47 D, 53, 54 D et 54 F (Corpus, pl. LV), tous datés de S. D. 77, sont moins dégradés que les types beaucoup plus anciens 46 P (S. D. 42-47), 46 Q (S. D. 49-50), 46 R (S. D. 40-56), 46 T (S. D. 51), 46 U (S. D. 63). Enfin un spécimen excellent est daté de S. D. 80 (Corpus, pl. LV, 52). De sorte que, si l'on datait les tombes d'après l'évolution des palettes en forme de poisson, on les rangerait dans un ordre tout différent de celui que Petrie leur a assigné d'après la poterie. Son postulat fondamental n'est donc pas aussi inattaquable qu'il semblerait à priori. D'autre part, on a vu combien sont nombreuses et complexes les opérations auxquelles il a dû recourir. On les a résumées aussi brièvement que possible, mais il n'y en a pas moins de dix-

a. Voir Corpus, pl. LIV-LVI, nos 34-61.

huit. L'une d'elles, la seizième, celle qu'il appelle révision subjective et artistique, paraît singulièrement hasardeuse. Son résultat est en rapport avec le goût particulier de Petrie, que l'on a aucune raison de ne pas croire excellent; peut-être n'aurait-il pas été le même si elle avait été conduite par un archéologue d'un goût différent.

Quoi qu'il en soit, le système des sequence dates a été accepté par la plupart des archéologues, non sans réserves toutefois de la part de quelques-uns. On s'accorde assez généralement à admettre qu'il est valable pour la région d'où provient la céramique utilisée pour l'établir, c'est-à-dire pour le sud de la Haute-Égypte. Mais, tandis que Petrie le considère comme valable aussi pour les stations du nord et pour celles de Nubie, Reisner, Firth, Junker et Scharff n'ont pas cru devoir l'utiliser pour dater les tombes des cimetières de ces deux régions qu'ils ont fouillés ou publiés [23].

La chronologie du Prédynastique nubien sera étudiée dans le chapitre spécial consacré à la Nubie. Dans le nord, le cimetière d'Abousir-el-Melek est assez riche en cette poterie claire à anses ondulées (classe W) sur laquelle repose en grande partie le système des sequence dates. On y a recueilli, notamment, plusieurs de ces vases ventrus à anses bien développées qui, dans le sud, ne se rencontrent qu'au Prédynastique moyen, entre les S. D. 40 et 53. Or, à Abousir-el-Melek, ces vases sont parfois accompagnés de poteries qui, datées d'après le système des sequence dates, seraient beaucoup plus récentes. L'un d'eux a même été trouvé dans une tombe rectangulaire à parois revêtues de briques crues, d'un type nettement protodynastique [24]. Les indications chronologiques que l'on peut tirer de la poterie à anses ondulées provenant du nord sont donc différentes de celles qu'elle fournit dans le sud.

De tels faits sont, il faut le reconnaître, de nature à légitimer l'opinion des archéologues qui considèrent le système de Petrie comme valable seulement pour le sud de la Haute-Égypte. On rapportera ici l'âge en sequence dates des monuments recueillis dans les stations du nord, tel qu'il est donné par Petrie et son école, mais à titre d'indication seulement et en faisant les plus expresses réserves sur son exactitude.

Petrie a assigné aux quatre civilisations prédynastiques dont il admet l'existence la place suivante dans la série de ses sequences dates : le Badarien s'étend de S. D. 21 à S. D. 29, l'Amratien de S. D. 30 à S. D. 37; le Gerzéen de S. D. 38 à S. D. 60, le Semainien de S. D. 61 à S. D. 78 [25].

Une limitation aussi étroite de la durée de ces civilisations est difficilement acceptable. Dans la stratification d'Hemamieh, il y a, entre le niveau badarien et le niveau amratien, de même qu'entre celui-ci et le niveau gerzéen, un niveau intermédiaire où les éléments de la civilisation la plus ancienne sont mêlés à ceux de la plus récente. D'autre part, dans les tombes, on rencontre encore des éléments amratiens longtemps après S. D. 37 : poterie C, la plus caractéristique de tous, dans la tombe 3828 de Badari, datée de S. D. 44; peigne à dents longues, également très caractéristique, dans la tombe 162 de Negada, datée de S. D. 58; les cornes en ivoire, aussi caractéristiques de l'Amratien que l'élément précédent sont encore nombreuses au Prédynastique moyen. Il semble donc que le passage de l'une à l'autre des civilisations prédynastiques se soit fait progressivement et non brutalement, comme on pourrait le croire si l'on s'en rapportait aux chiffres ci-dessus. En outre, ceux-ci ne tiennent pas suffisamment compte d'un facteur fort important, la distribution géographique des civilisations. Il est exact que le Gerzéen n'est abondamment représenté dans le sud de la Haute-Égypte qu'à partir du Prédynastique moyen; mais on a rapporté plus haut quelques faits qui montrent qu'il existait déjà quelque part, vraisemblablement dans le nord, dès le Prédynastique ancien, c'est-à-dire à l'époque même où l'Amratien se développait dans le sud. Le tableau chronologique de Petrie, même après que l'on aurait desserré quelque peu la ceinture rigide dont il a entouré les civilisations prédynastiques, ne pourrait donc s'appliquer qu'au sud de la Haute-Égypte.

En revanche, il est, sinon très utile, du moins sans inconvénient, de relier au système de Petrie le cadre chronologique adopté ici. On peut, si l'on veut, convenir que le prédynastique ancien correspondra aux S. D. antérieures à 40, le Prédynastique moyen aux S. D. 40 à 60, le Prédynastique récent aux S. D. 61 à 76. Les S. D. 77 et 78, qui précèdent immédiatement le règne de Ménès, seront ajoutées aux deux premières dynasties pour former la période protodynastique. Toutefois on se gardera de croire que l'on a beaucoup diminué l'imprécision des termes en les flanquant de ces chiffres.

Plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage on aura l'occasion de parler des rapports des civilisations égyptiennes pré- ou protodynastiques avec les civilisations chalcolithiques de la Mésopotamie et de l'Iran.

En Mésopotamie, on distingue trois phases à la fois culturelles et chronologiques désignées, d'après la station où chacune d'elles est le mieux représentée, sous les noms de période d'El Obeid, période d'Ourouk et période de Jemdet Nasr, à laquelle fait suite le Dynastique ancien. Les rapports chronologiques entre ces périodes et celles du Prédynastique égyptien ne sont pas encore établis avec certitude.

D'après Scharff, la période d'El Obeid correspondrait à la première moi-

tié du Prédynastique ancien, la période d'Ourouk à la seconde moitié du Prédynastique ancien et à la première du Prédynastique moyen, la période de Jemdet Nasr au reste du Prédynastique moyen, à tout le Prédynastique récent et à la phase préthinite du Protodynastique[a]. La Ire et la IIe dynasties égyptiennes, dites dynasties thinites, seraient contemporaines des premières dynasties mésopotamiennes [26]. Selon Delaporte, la période d'El Obeid correspondrait à tout le Prédynastique égyptien, la période d'Ourouk à la phase préthinite du Protodynastique, la période de Jemdet Nasr aux premières dynasties égyptiennes [26].

En Iran, les divisions chronologiques se réfèrent aux diverses couches de Suse. Scharff et Delaporte s'accordent à considérer comme contemporaines Suse I et la période d'El Obeid, la couche dite intermédiaire de Suse et la période d'Ourouk ; Suse II correspondrait, en Asie, à la période de Jemdet Nasr et au Dynastique ancien, en Égypte, au Prédynastique récent et au Protodynastique [26].

Le tableau ci-dessous, établi d'après les indications de Scharff, permet d'embrasser d'un coup d'œil la chronologie relative et l'aire de distribution des civilisations pré- et protodynastiques, ainsi que leurs rapports chronologiques approximatifs avec les civilisations de la Mésopotamie et de l'Iran.

DIVISIONS CHRONOLOGIQUES		HAUTE-ÉGYPTE SUD	HAUTE-ÉGYPTE NORD	BASSE-ÉGYPTE	MÉSOPOTAMIE	IRAN
Prédynastique	Ancien	Badarien Amratien	?	Gerzéen ?	El Obeid	Suse I
Prédynastique	Moyen	Gerzéen		↓	Ourouk	Couche intermédiaire
Prédynastique	Récent	↓	Maadien ↓	↓	Jemdet Nasr ↓	Suse II
Protodynastique		Préthinite				↓
Protodynastique		Ire et IIe dynasties.			Dynastique ancien	↓

a. C'est la période qui correspond aux sequences dates 77 et 78 de Petrie (ou à la dynastie O de cerrtaines égyptologues. Sur les divisions du Protodynastique, cf. p. 269.

Avant de passer à l'étude de chacune des civilisations prédynastiques on examinera quelques questions intéressant le Prédynastique en général plutôt que telle ou telle de ces civilisations en particulier, à savoir : la question des ressources en cuivre de l'Égypte, celles du calendrier égyptien, de la céramique prédynastique et de l'art rupestre.

2. — Le cuivre en Égypte.

Il y a des gisements de minerai de cuivre en Égypte dans la presqu'île du Sinaï, notamment à Maghara et à Serabit-el-Khadim, et en divers points du désert Arabique : Ouadi Araba, Gebel Ataoui, Gebel Dara, Dungash, Ouadi Gemal, Hamish, Abou Seyal, Oum Samiouki. Ceux du Sinaï seuls paraissent avoir été exploités très anciennement [27].

Leur richesse a été diversement appréciée. J. de Morgan, qui était ingénieur des mines en même temps qu'archéologue, les considère comme si pauvres qu'ils « ne peuvent entrer en ligne de compte dans la fourniture de cuivre aux populations prépharaoniques ». Pour lui, « l'absence complète de minerais de cuivre dans les pays du Nil montre avec évidence que la connaissance de ce métal n'est pas née en Égypte [28] ». A en croire Lepsius et Petrie, les gisements du Sinaï seraient au contraire très riches [29]. Ces deux opinions paraissent également exagérées. Il est probable que Lepsius et Petrie ont pris pour des scories provenant du traitement du minerai de cuivre les amas considérables de minerai de fer et de manganèse que l'on rencontre en surface au Sinaï [30], et que de Morgan a sous-estimé la richesse des mines de cuivre de cette région. Berthelot, qui en a fait une excellente étude, estime que leur pauvreté actuelle est la conséquence de l'exploitation qui en fut faite dans l'antiquité [31]. Petrie a découvert à Maghara, outre des tas de minerai, de scories et de charbon, un moule à lingot et des fragments de creusets qu'il a pu rapporter à l'Ancien et au Moyen Empire [32] et qui montrent qu'au temps des pharaons encore, les Égyptiens ne considéraient pas comme négligeables les gisements du Sinaï. Il est possible qu'ils aient suffi à eux seuls à alimenter l'Égypte en cuivre au moins pendant la partie la plus ancienne du Chalcolithique où, comme on le verra, les besoins n'ont pas dû être considérables.

Des inscriptions au nom de Semerket, avant-dernier roi de la Ire dynastie, gravées sur les rochers de Maghara [33], sont le plus ancien témoignage certain de la présence des Égyptiens au Sinaï. Quelques faits autorisent à penser qu'ils y sont venus plus tôt.

Parmi les restes de l'agglomération de Maadi qui appartient au Prédynastique moyen ou récent, on a trouvé un important dépôt de minerai de cuivre qui, d'après Hume, provient très probablement du Sinaï[34]. La turquoise et la malachite, utilisées par les Égyptiens depuis le début du Chalcolithique, ne se rencontrent guère en Égypte, la première qu'au Sinaï, la seconde qu'au Sinaï et dans le désert Arabique. Il semble par conséquent probable que les Égyptiens ont fréquenté le Sinaï dès le commencement de l'âge du cuivre. Y sont-ils venus alors pour y chercher seulement de la turquoise et de la malachite ou aussi pour s'approvisionner en cuivre ? Il est bien difficile de le dire.

Rien non plus n'indique si l'art d'extraire le cuivre de son minerai a été découvert par eux ou leur a été enseigné par un autre peuple. Au Sinaï, le minerai de cuivre se présente à l'état de carbonate vert ou malachite, de carbonate bleu ou azurite, plus rarement de silicate ou chrysocolle. La teneur en métal de ces minerais varie de 3 à 18 °/₀. Selon Lucas, leur traitement est des plus faciles : il suffit de les calciner sur un feu de charbon de bois pour voir couler le cuivre[35]. Un mode d'extraction aussi simple peut fort bien avoir été découvert de façon indépendante dans plusieurs régions. Cependant Coghlan estime que le traitement de la malachite est plus compliqué. Il n'a pas réussi à obtenir du cuivre métallique en la calcinant sur un feu de charbon brûlant dans un trou creusé dans le sol et conclut de ses expériences qu'un foyer véritable est nécessaire pour en extraire le métal[36].

Les analyses d'objets égyptiens préhistoriques en cuivre sont rares. Carpenter a analysé le métal d'une hache trouvée par Brunton dans la région de Badari et appartenant au Prédynastique moyen, Bannister celui d'un anneau trouvé par Myers dans la tombe 1547 d'Armant qui appartient à la même époque[37]. Voici le résultat de ces deux examens.

	CUIVRE	FER	ÉTAIN	PLOMB	NICKEL OU COBALT	ARSENIC	ANTIMOINE	MANGANÈSE	OR	ARGENT	AUTRES CORPS NON MÉTALLIQUES
Hache (Carpenter)	97.4	0.2	traces	0.2	1.3	0.5	traces	0.1			0.3
Anneau (Bannister)	77.6	0.2		0.1	0.05	traces			0.1	traces	21.95

L'analyse de 19 échantillons de cuivre, prélevés sur des objets datant de la Iʳᵉ dynastie, faite par Sebelien, et celle d'un outil en cuivre de la même époque, par Bannister, ont donné des résultats très voisins des précédents[38].

Le cuivre employé aux temps pré- ou protodynastiques n'est pas pur. Il renferme divers métaux ou métalloïdes, mais en quantités si faibles et si variables suivant les échantillons examinés, que, sans aucun doute, il s'agit d'impuretés provenant du minerai d'où le métal a été tiré et non d'une adjonction intentionnelle. Leur présence n'en a pas moins une certaine utilité. On sait en effet que celle de plusieurs d'entre eux, de l'arsenic en particulier, même en quantité très minime, suffit à donner au cuivre une dureté plus grande[39]. Le martelage produit le même effet : d'après Desch, il fait passer la dureté du cuivre du degré 87 au degré 135 de l'échelle de Brinell[40].

Au début du Chalcolithique, le cuivre semble avoir été très rare ; l'outillage était encore presque exclusivement en silex. Dans la suite, il est devenu de plus en plus abondant et, vers la fin de la période préhistorique, il était assez commun pour pouvoir remplacer la pierre. Néanmoins, même alors, même plus tard, les Égyptiens ont continué à fabriquer des instruments en silex en grandes quantités. Pour apprécier à sa juste valeur l'importance relative de la pierre et du cuivre dans l'industrie chalcolithique, il convient de tenir compte non seulement de la quantité de métal qu'il était possible de se procurer, mais aussi de l'esprit traditionaliste et conservateur qui est un des traits les plus accusés du caractère égyptien. Le plus souvent, un objet qui avait cessé d'être utilisé pratiquement ne disparaissait pas, on le conservait comme objet rituel. En plein âge du bronze, c'est encore avec un couteau de pierre que les embaumeurs incisaient la paroi abdominale des cadavres.

3. — Le calendrier égyptien.

Il est problable que les Égyptiens ont eu d'abord un calendrier lunaire ; le mot « mois » s'écrit en effet par le signe de la lune. Un tel calendrier pouvait suffire à une population de chasseurs ou de pasteurs, mais il était fort incommode pour des agriculteurs dont les travaux sont réglés par la course du soleil plutôt que par les phases de la lune.

D'autre part, on sait par les écrivains grecs qu'aux temps pharaoniques l'année égyptienne était divisée en trois saisons, celle de l'inondation, celle des semailles, celle de la récolte, comprenant chacune quatre mois de 30 jours.

A ces 12 mois, on ajoutait 5 jours complémentaires — appelés épagomènes par les Grecs — de manière à obtenir une année de 365 jours. Elle commençait le premier jour du premier mois de la saison de l'inondation, c'est-à-dire le jour où débute la crue du Nil et qui correspond au 19 juillet julien (= 15 juin grégorien).

La question de savoir quand et comment ce dernier calendrier a été établi n'est pas définitivement tranchée.

Certains pensent, avec Ed. Meyer, qu'il est fondé sur l'astronomie. Le 19 juillet julien est le jour où l'étoile Syrius — que les Égyptiens appelaient Sopdet et les Grecs Sothis — après être restée longtemps invisible, apparaît à l'horizon oriental au moment où le soleil se lève, effectuant ce que l'on appelle le lever héliaque de Sirius. L'année civile de 365 jours, étant plus courte d'un quart de jour que l'année solaire, se trouvait en retard sur celle-ci d'un jour tous les quatre ans et d'une année tous les 1.460 ans. Son premier jour ne coïncide donc avec le lever héliaque de Sirius que tous les 1.460 ans. Cette période de 1.460 ans est appelée période sothiaque. D'après Meyer, le calendrier solaire ne peut avoir été introduit en Égypte qu'à une époque où cette coïncidence a eu lieu, c'est-à-dire, selon les calculs des astronomes, en l'une des années 139 ap. J.-C., 1321, 2781, 4241 av. J.-C. Or « l'écriture, la langue et le contenu » des textes des pyramides montreraient qu'aux temps où ces monuments ont été bâtis, c'est-à-dire entre 2500 et 2700 av. J.-C. environ, le calendrier solaire était déjà en usage depuis très longtemps, certainement avant Menès, qui règna vers 3200 av. J.-C. On peut donc, a dit Meyer, « en toute sécurité affirmer que le calendrier égyptien a été créé... en l'an 4241 av. J.-C. ».

Ce n'est pas seulement l'époque, c'est aussi le lieu où ce calendrier fut institué que l'astronomie a tenté d'indiquer.

Le lever héliaque de Sirius n'a pas lieu le même jour sous toutes les latitudes. En Égypte, il ne tombe le 19 juillet julien que sous le 30e degré qui passe un peu au sud du Caire, à peu près à égale distance de Héliopolis et de Memphis. Suivant la tradition, cette dernière ville aurait été fondée par Menès, par conséquent à une époque où le calendrier solaire était déjà en usage. Mais Héliopolis serait beaucoup plus ancienne; en outre ses prêtres étaient réputés dans l'Égypte ancienne pour l'étendue de leurs connaissances en astronomie. Ce serait donc là que le calendrier solaire aurait été élaboré[41].

Un autre argument en faveur d'Héliopolis a été produit par Breasted. A son avis, une réforme aussi importante que celle qui consiste à substituer le calendrier solaire au vieux calendrier lunaire n'a pu être imposée à la population égyptienne, si foncièrement traditionaliste, qu'à une époque où le pays était unifié et régi par un gouvernement fort. On sait que cette condition s'est trouvée réalisée sous le règne de Menès, c'est-à-dire un millénaire environ après la date où, selon Meyer, le calendrier aurait été créé. Mais longtemps avant, l'Égypte aurait déjà été constituée en un royaume unique dont Héliopolis aurait été la capitale[42].

Cette théorie du calendrier solaire est, à coup sûr, fort ingénieuse; mais elle repose sur quelques postulats que n'admettent pas tous les égyptologues : existence chez les Égyptiens du Ve millénaire de connaissances astronomiques assez étendues, existence à la même époque d'un royaume unique ayant Héliopolis pour capitale. Or ce ne sont là que des hypothèses.

C'est pourquoi sans doute Neugebauer a rejeté la théorie de Meyer. Pour lui, le calendrier égyptien avec son année de 365 jours ne dérive « certainement pas de l'astronomie... Une année établie d'après la position du soleil n'aurait pas été divisée en trois saisons, comme on le trouve à toutes les époques dans le calendrier égyptien, mais plutôt en quatre ou deux saisons. Les noms des saisons démontrent clairement leur rapport avec le Nil... La supposition la plus simple est que l'année égyptienne est purement agraire. L'inondation, la croissance des plantes, la récolte en constituent les divisions principales et le début de l'inondation en marque le commencement ». D'autre part, Neugebauer fait remarquer que l'inondation ne débute pas constamment à jour fixe. « Les fluctuations sont très importantes; elles vont encore aujourd'hui jusqu'à six semaines et davantage, comme le démontrent les statistiques. Mais, à prendre la moyenne sur une série d'années, on constate bientôt que la durée de la période est de 365 jours. » D'ailleurs « cette forme d'année entièrement déterminée par le Nil, remplit son office au moins pendant deux ou trois siècles. Avec un battement de 60 jours pour le début de l'inondation, il faut en effet $60 \times 4 = 240$ années avant que le jour de l'an d'une année de 365 jours tombe en dehors des limites possibles de l'inondation. Même en ce cas, il a dû se passer du temps avant qu'on ait pu se rendre compte que le moment théorique de l'inondation n'avait rien à voir avec l'inondation proprement dite. Il a pu se faire cependant que la constatation de ce fait ait conduit les Égyptiens à rechercher un phénomène qui marquerait la crue du Nil, dans l'espèce le lever héliaque de Sirius »[43].

La théorie de Neugebauer, qui n'impose pas de postulat plus ou moins difficile à admettre, semble plus acceptable que celle de Meyer.

4. — La céramique prédynastique.

La céramique prédynastique[44] est faite de deux sortes de terre : 1° Le limon du Nil, formé d'argile mélangée de sable et de gravier, riche en oxydes de fer et en matières organiques, compact, gras, facile à travailler. De couleur foncée, presque noir, lorqu'il est humide, il devient gris en séchant et brun ou rouge par la cuisson. 2° Une argile plus pure, que l'on peut appeler de carrière, contenant peu de fer et de matières organiques, mais une assez forte proportion de carbonate de chaux. Sa couleur, claire à l'état frais, reste claire après la cuisson qui lui donne un ton grisâtre, jaunâtre ou rosé. Tandis que le limon est partout abondant dans la vallée du Nil, l'argile de carrière se rencontre seulement dans certaines localités, notamment à Kena et à Ballas, suivant Lucas [45]. On la trouve aussi près du Caire, au Gebel Mokattam, où elle se présente en couches presque blanches entre les tables de calcaire éocène, et sans doute aussi en d'autres points.

Pour faire la poterie grossière qui servait aux usages journaliers, on employait le plus souvent le limon du Nil tel qu'on le recueillait, c'est-à-dire mélangé de toutes sortes d'impuretés, notamment de gravier. Mais une grande partie de la céramique funéraire est une poterie fine, faite de limon du Nil ou d'argile de carrière soigneusement épurés.

L'argile la plus pure n'est pas celle qui convient le mieux pour la fabrication de la poterie. Sa trop grande plasticité la rend difficile à travailler ; en séchant et surtout en cuisant, elle subit un retrait considérable et se fendille. Pour faciliter le façonnage et éviter le retrait, on l'additionne de matières non plastiques pulvérulentes ou très divisées que l'on appelle des dégrossissants. Le plus souvent l'argile telle qu'on la trouve dans la nature contient des dégrossissants, notamment du sable, en quantité assez grande pour qu'il soit inutile d'en ajouter. Franchet doute que les potiers primitifs aient employé les dégrossissants[46]. Il semble cependant que les Égyptiens aient reconnu leur utilité : la poterie prédynastique renferme en effet parfois, non seulement du sable et de petits fragments de calcaire qui peuvent n'être que des impuretés accidentelles, mais aussi de la paille hachée qui n'a guère pu être ajoutée qu'intentionnellement.

Toute la poterie prédynastique paraît avoir été façonnée à la main. Les premiers vases sur lesquels on relève des traces de l'emploi du tour sont, semble-t-il, ceux que Petrie a trouvés dans le mastaba 1060 de Tarkhan, daté de la Ire dynastie[47]. Cependant, selon Miss Billington, le bord de quelques vases prédynastiques provenant d'Armant présenterait des traces

probables de l'emploi d'un .nstrument tournant[48]. En Haute-Égypte, la poterie est encore fabriquée couramment à la main[49] ; ordinairement, ce sont des femmes qui se livrent à ce travail ; peut-être en fut-il de même au Prédynastique.

La forme des vases est presque toujours très simple. D'une façon générale, les poteries badariennes et amratiennes sont basses et largement ouvertes, sans col, sans rebord et sans anse, tandis que les poteries gerzéennes, assez souvent plus hautes, présentent fréquemment un col très court, une ouverture moins large entourée d'un rebord étroit et des oreillettes verticales ou des anses cylindriques horizontales pleines ou percées de manière à permettre le passage d'un cordon de suspension. Mais les unes et les autres n'ont généralement ni anse en forme de boucle, ni pied, ni bec, ni goulot.

Les premiers vases en argile furent sans doute des copies de récipients en cuir, en vannerie, en bois, ou de l'enveloppe de certains fruits, tels que la noix de coco et la courge, que l'on utilisait comme récipients avant de connaître la poterie : beaucoup de vases badariens semblent inspirés de récipients en cuir et beaucoup de vases amratiens de récipients en vannerie ; les vases gerzéens ont, au contraire, souvent des formes purement céramiques.

La surface des vases prédynastiques est tantôt polie au moyen d'un petit caillou, tantôt simplement lissée à la main, soit avec grand soin, soit grossièrement et, dans ce dernier cas, elle est plus ou moins rugueuse ou même a conservé la trace des doigts.

La couleur propre de l'argile a parfois été modifiée en appliquant à la surface des vases séchés, mais avant la cuisson, un engobe formé d'un pigment délayé dans l'eau ou dans une bouillie d'argile. Les Anglais donnent au pigment délayé dans l'eau le nom de *wash* et celui de *slip* à la bouillie argileuse colorée. Ritchie a indiqué comment on peut distinguer l'une de l'autre ces deux sortes d'engobe[50]. Le pigment le plus employé par les potiers prédynastiques est l'ocre rouge que les égyptologues appellent souvent hématite, et qui est très répandu en Égypte. L'ocre rouge est une variété terreuse et amorphe de l'hématite. Lucas estime qu'il est préférable de n'employer le mot hématite que pour désigner le minéral noir, d'aspect métallique, utilisé parfois au Prédynastique pour faire de petits objets, notamment des perles[51]. Les vases recouverts d'un engobe d'ocre présentent après la cuisson une belle couleur rouge plus ou moins foncée. Suivant Lucas, le polissage, en modifiant les conditions de réflexion de la lumière, pourrait suffire à produire cette coloration et beaucoup de pièces considérées comme ayant reçu un englobe seraient, en réalité, simplement polies[52]. Ritchie,

examinant sous un grossissement de trente diamètres dix tessons de couleur rouge foncé, n'a pu isoler à leur surface par dissection une pellicule d'ocre que sur cinq d'entre eux[53]. La coloration rouge foncé ne serait donc due à l'application d'un engobe qu'une fois sur deux; dans les autres cas, elle résulterait seulement du polissage.

Nous ne connaissons pas de façon certaine les procédés employés au Prédynastique pour cuire la poterie. Garstang a découvert à Mahasna un four prédynastique qu'il a pris d'abord pour un four de potier[54]. Des restes plus ou moins importants de fours analogues ont été trouvés à Ballas, à Badari[55] et surtout à Abydos. Après l'étude que Peet a faite de ces derniers[56], il semble bien que ces fours aient servi à griller les grains et non à cuire la poterie. On a signalé récemment la découverte à Maadi d'un four de potier[57] dont la description n'a pas encore été publiée, autant que nous le sachions. Il appartient sans doute à la fin du Prédynastique moyen ou au début du Prédynastique récent, comme les autres monuments qu'a fournis cette station. Il est probable qu'avant cette époque la poterie était cuite à l'air libre. C'est là d'ailleurs un mode de cuisson encore usité en Haute-Égypte et en Nubie. Les vases sont empilés dans une fosse, les plus grands en dessous, et cuits en utilisant comme combustible des excréments desséchés de bœuf ou de mouton[58]. Peut-être les amas d'excréments d'animaux domestiques rencontrés dans plusieurs stations prédynastiques, notamment à Hemanieh où ils étaient emmagasinés dans une hutte[59], étaient-ils destinés à cet usage. D'après Franchet, la cuisson de l'argile se fait en deux temps. Entre 400 et 800 degrés, elle perd définitivement ses propriétés plastiques, mais elle n'est encore que « dégourdie » et reste poreuse. La cuisson complète, celle qui rend la poterie dure et imperméable, nécessite des températures de 800 à 1.200 degrés[60]. Miss Billington a conclu de l'examen d'une cinquantaine de tessons provenant de l'agglomération prédynastique d'Armant qu'ils ont cuit à des températures comprises entre 500 et 1.200 degrés[61].

La plus ancienne classification de la poterie prédynastique est celle qu'en fit Petrie pour établir son système de chronologie relative dit des sequences dates[62]. Il distingue neuf classes.

1° Classe *polished red* ou P (poterie rouge polie)[63]. C'est une poterie fine, en limon du Nil soigneusement épuré, à surface polie, d'une couleur rouge plus ou moins foncée due, dans certains cas du moins, à un engobe d'ocre rouge. Les formes (Pl. XI), très variées, comprennent : des coupes basses, des cuvettes coniques, des vases ovoïdes plus ou moins renflés, des vases

globulaires, des bouteilles, des vases cylindriques plus ou moins hauts. Le fond des vases, ordinairement plat, est parfois rond ou pointu. L'ouverture des formes un peu hautes est souvent entourée d'un rebord étroit. Quelques pièces ont deux oreillettes verticales.

La poterie P n'est que rarement décorée. Quelques vases sont ornés de rangées de petits traits incisés. Un vase rectangulaire — forme exceptionnelle — trouvé dans la tombe A 41 d'El-Amrah (S. D. 35-41), présente sur ses quatre faces des figures de style géométrique dessinées au charbon (hippopotame, crocodile, quadrupèdes à long cou, représentation schématique de la femme, bateau)[64]. Une cuvette provenant de l'agglomération prédynastique d'Armant est décorée à l'intérieur d'un motif en zigzag tracé au brunissoire[65]. Un vase P a la forme d'une femme aux seins petits et aux hanches larges[66].

La poterie rouge polie est commune dans le Badarien et l'Amratien, moins abondante dans le Gerzéen.

2° Classe *black topped* ou B (poterie rouge à zone supérieure noire)[67]. La pâte est la même que celle de la poterie P et la surface est également polie; mais la partie supérieure des vases et leur surface intérieure tout entière sont noires, le reste de leur face extérieure est seul rouge. On s'accorde à reconnaître que cette double coloration résulte d'un mode particulier de cuisson; les opinions diffèrent seulement sur la nature des phénomènes qui l'ont produite. D'après Petrie[68], pour l'obtenir on plaçait les vases sur le sol du foyer, l'ouverture en bas. Les cendres, s'accumulant peu à peu autour de celle-ci, la mettaient, dans une certaine mesure, à l'abri de la chaleur et de l'air. La zone ainsi protégée cuisait donc à une température relativement basse et en milieu réducteur. Comme le vase était retourné, fond en haut, sa face intérieure se trouvait de même soustraite jusqu'à un certain point à l'action de la chaleur et de l'air. Au contraire, la portion de la face extérieure située au-dessus de la couche de cendre, exposée à la pleine chaleur du foyer et à l'air, cuisait à une température élevée et en milieu oxydant. Le fer que contient le limon du Nil y est à l'état de protoxydes de couleur noire ou brun foncé et de peroxydes de couleur rouge. Sur les parties du vase abritées de la chaleur et de l'air, il restait ou était ramené par réduction à l'état de protoxydes plus ou moins noirs, tandis que sur la partie où la chaleur et l'air avaient librement accès il était entièrement transformé par oxydation en peroxydes rouges. Lucas[69], qui a étudié expérimentalement la question et obtenu des pièces semblables aux vases *black topped*, estime que le corps qui

donne à cette poterie sa couleur noire n'est pas le protoxyde de fer mais le charbon. A son avis, la chaleur fait passer tout le fer que contient l'argile à l'état de peroxyde rouge; mais les matières organiques qu'elle contient aussi ne sont complètement brûlées et éliminées qu'au niveau des parties exposées à une forte chaleur et à l'action de l'air. Sur celles qui sont chauffées moins fortement et en milieu réducteur, elles sont seulement transformées en charbon dont les particules, restant incluses dans la pâte, la colorent en noir.

Les formes de la poterie B (Pl. XII) sont à peu près les mêmes que celles de la poterie P; toutefois, les coupes à fond rond et les vases globulaires sont plus rares, tandis que les formes cylindriques hautes sont plus fréquentes.

Comme la précédente, la poterie B est rarement décorée. Quelques pièces présentent un décor peint en blanc[70], ou incisé[71], ou en relief[72]. Signalons parmi ces dernières un tesson provenant de la tombe 1610 de Negada (S. D. 35-39) sur lequel est figurée la couronne rouge de Basse-Égypte[73].

La poterie B est, comme la poterie P, fréquente dans le Badarien et l'Amratien, plus rare dans le Gerzéen.

3° Classe *white cross lined* ou C, appelée aussi parfois *white on red* (poterie rouge à décor blanc)[74]. Elle ne diffère de la poterie P que par son décor peint. La couleur blanche de celui-ci est composée de carbonate ou de sulfate de chaux, broyé probablement dans un corps gras. Le décor est fragile : il suffit de frotter la surface des vases pour le faire disparaître; il a probablement été peint après la cuisson.

Les vases (pl. XIII) sont tantôt bas et largement ouverts, tantôt hauts et étroits; quelques vases tubulaires sont doubles ou même triples. Les formes ovoïdes fortement renflées et les formes globulaires font complètement défaut. Il n'y a pas de bec ni, le plus souvent, de rebord ni d'anse; quelques pièces ont un pied conique bas ou quatre pieds cylindriques.

Le décor est tracé au pinceau. Le contour des figures est indiqué par un trait continu, leur intérieur couvert de hachures parfois entrecroisées ou rempli par un empâtement de couleur. Leur style est géométrique[a]. Elles consistent en combinaisons de lignes, en représentations d'objets, de plantes, d'animaux ou de la forme humaine.

Les combinaisons linéaires, très variées, sont inspirées de la vannerie. On les rencontre surtout sur des vases bas dont la forme même rappelle celle de corbeilles ou de paniers[75].

a. Au sujet du style, cf. p. 157.

Les représentations d'objets sont relativement rares (ex. pl. XXXVIII, 2) et parfois difficiles à interpréter[76]. Les plus lisibles sont des figures de bateaux. Sur une coupe publiée par J. de Morgan (Pl. XXXVIII, 4) est figuré de profil un bateau à coque légèrement cintrée, à plusieurs rames, avec deux cabines rectangulaires au centre, une palme et une amarre à l'avant[77]. Un bateau analogue, mais vu en projection horizontale (Pl. XIII, 70 M), est représenté sur une coupe conservée à l'University College de Londres[78]. Sur un vase rectangulaire en poterie P provenant de la tombe A 41 d'El-Amrah, mentionné plus haut, on voit, dessiné au charbon mais dans le même style que le décor de la poterie C, un bateau de type plus simple, à coque fortement cintrée[79], et, sur un fragment de poterie C trouvé à Mostagedda (Pl. XXXIX, 3), l'arrière d'un bateau à poupe haute et verticale, d'un type tout différent des précédents, mais qui ressemble aux bateaux figurés souvent sur les monuments mésopotamiens[80].

Les représentations de plantes (ex. pl. XIII, 72 H, 69; XXXIX, 2), sont fréquentes[81]. Bien qu'en général schématiques, elles sont parfois assez fidèles pour que Petrie ait pu distinguer onze espèces différentes et même reconnaître *Lawsonia alba* (le henné) et *Peplis portula*[82].

Nombreuses sont aussi les représentations d'animaux (ex. pl. XIII, 91, 96 E, XXXVII, 5 M, 5 S, 2; XXXVIII, 1, 3, 4; XXXIX, 1) : hippopotame[83], éléphant[84], bœuf[85], chien[86] portant souvent un collier auquel est suspendu un objet ressemblant à un grelot (peut-être une amulette) et parfois assez bien dessiné pour que l'on puisse reconnaître nettement le lévrier; mouflon[87] et aussi, d'après Petrie, chacal et ichneumon (mangouste)[88]; un quadrupède qui serait un âne d'après Hilzheimer et qui, suivant Scharff, présente le museau long et pointu, les oreilles longues et droites et la longue queue caractéristiques de l'animal symbolique du dieu Seth[89]; oiseau[90], crocodile[91], tortue, poisson[92], scorpion[93].

La forme humaine est représentée peu souvent et presque toujours mal (ex. Pl. XIII, 100 M; XXXVII, 2; XXXVIII, 1)[94]. Parfois on n'arrive pas à reconnaître le sexe des individus. Une figure composée de deux triangles opposés par le sommet et dont l'inférieur porte, au niveau de sa base, une série de traits sinueux qui pendent comme une frange, serait, suivant Petrie, une représentation schématique de la femme[95].

Il y a aussi sur la poterie C des scènes. La plupart ont trait à la chasse et le chien y joue un grand rôle. On peut voir sur une coupe du Musée de Moscou le départ pour la chasse d'un homme vêtu du Karnata, portant une plume piquée dans sa chevelure, qui tient d'une main un arc et un faisceau

de flèches, de l'autre les laisses de quatre lévriers (Pl. XXXVII, 2)[96]; sur un vase de l'University College de Londres, quatre chiens chassant un quadrupède cornu difficile à identifier (Pl. XXXIX, 1) et s'efforçant, semble-t-il, de le rabattre vers un filet tendu; un signe bizarre, dont la partie essentielle paraît être un œil, posté entre deux arbres, représente peut-être le chasseur[97]; sur d'autres pièces, des chasses à l'hippopotame (Pl. XXXVIII, 1)[98], des chasses au mouflon par quatre chiens sans chasseur[99], une chasse au crocodile que l'on cherche à capturer au moyen d'une nasse ou d'un filet (Pl. XXXVII, 5 M)[100], ou encore des quadrupèdes pris au piège[101]. Sur une coupe publiée par J. de Morgan (Pl. XXXVIII, 4) sont figurés tous les éléments de la chasse au marais : barque, chien, poisson, crocodile, tortue, oiseaux d'eau, plus un quadrupède indéterminé[102].

Les scènes se rapportant à l'industrie sont rares : la fabrication d'une natte en roseaux est clairement représentée sur une coupe provenant de la tombe 3802 de Badari (S. D. 37-43)[103]. Rares aussi sont les scènes agricoles : des bœufs isolés, sur une coupe de l'University College de Londres[104], ou accompagnés d'un homme, sur un vase trouvé à Gebelein par J. de Morgan[105], sont à peu près les seules que l'on connaisse.

Quelques scènes sont, pour nous, plus difficiles à interpréter. Sur un vase de l'University College de Londres (Pl. XIII, 100 M) est figurée une scène où Petrie voit un combat entre deux hommes et Hornblower un rite de fertilité exécuté par un homme et une femme[106]. C'est aussi un rite de fertilité qui, suivant ce dernier auteur, serait représenté sous une forme différente sur le vase E 3002 des Musées royaux du cinquantenaire à Bruxelles publié par Scharff[107].

Trois vases présentent, outre leur décor peint, des animaux modelés en ronde bosse sur leur bord : hippopotames sur deux d'entre eux, éléphants sur le troisième (Pl. XXXIX, 4)[108].

La poterie C appartient exclusivement à la civilisation amratienne. Jusqu'à présent, on l'a rencontrée seulement dans les stations du sud de la Haute-Égypte au Prédynastique ancien et, très rarement, en Nubie.

4° Classe *black incised* ou N (poterie noire à décor incisé)[109]. C'est une poterie de couleur noire ou brun foncé, polie, dont le décor est incisé et incrusté d'un pigment blanc (Pl. XIV). Plus rare que les trois précédentes, elle ne comprend guère que des formes basses et largement ouvertes et quelques vases ovoïdes. Le décor, de style géométrique, est inspiré de la vannerie; les formes mêmes rappellent celles des corbeilles tressées. Cette poterie, qui paraît localisée dans le sud de la Haute-Égypte et la Nubie, se

rencontre au Néolithique dans le Tasien[a] et, au Prédynastique, dans les civilisations badarienne et amratienne.

5° Classe *wavy handled* ou W (poterie à anses ondulées)[110]. Au contraire des précédentes, toutes en limon du Nil, la poterie W est faite d'une argile de carrière contenant peu de fer et de matières organiques, mais riche en carbonate de chaux. Sa couleur est claire, de teinte grisâtre, jaunâtre ou rosée; sa surface, soigneusement lissée (mais non polie) n'est pas recouverte d'un engobe. Elle tire son nom de la présence sur les vases de deux anses horizontales assez longues, plates et étroites (Pl. XV), auxquelles des godrons imprimés au doigt donnent un aspect ondulé.

On a vu plus haut que le système des *sequence dates* de Petrie repose en grande partie sur l'hypothèse de l'existence d'un rapport entre la forme des vases à anses ondulées et leur âge. Les plus anciens sont des cruches fortement ventrues, munies de deux anses ondulées bien développées, insérées au milieu de la panse. Dans la suite, les vases deviennent de moins en moins renflés, en même temps que les anses s'atrophient, ne sont plus qu'un ornement et s'insèrent de plus en plus haut. Les formes les plus récentes sont cylindriques et ne présentent plus, comme dernier vestige des anses ondulées, qu'une rangée circulaire de petits traits incisés, immédiatement au-dessous de l'ouverture.

Habituellement, la poterie W n'est pas décorée. Parfois cependant elle présente un décor peint, rouge foncé, consistant en taches de couleur (Pl. LVII, 1) par lesquelles on a cherché à donner à la terre cuite l'apparence d'une pierre mouchetée, ou en un entrecroisement de lignes imitant le réseau de joncs dont on entourait sans doute les vases pour en faciliter le maniement[111].

On la rencontre dans le nord et dans le sud de la Haute-Égypte. C'est une des poteries caractéristiques de la civilisation gerzéenne. Apparue assez tard, vers le début du Prédynastique moyen, elle est encore en usage au Protodynastique. Dans les tombes, les vases à anses ondulées se trouvent souvent près de la tête du cadavre, place habituelle des objets de toilette. Quelques vases W provenant de Negada et de Ballas contenaient des restes d'un corps gras où l'analyse a décelé la présence de l'acide palmitique, de l'acide stéarique et de fibres végétales[112].

Plusieurs stations de Palestine, notamment Tell-el-Hesy, Tell-Taannek, Geser, Jéricho, ont fourni des vases à anses ondulées semblables comme

a. Cf. p. 46.

matière et comme forme aux types égyptiens les plus anciens. (Pl. LVI, 3, 4), mais d'âge beaucoup plus récent (fin du III[e] millénaire ou début du II[e])[113].

Ce fait, et la présence dans les vases de Negada et de Ballas dont on vient de parler, d'un corps gras d'origine végétale, ont suggéré à Frankfort l'idée que les vases W égyptiens de type ancien ont probablement été fabriqués en Palestine et qu'ils ont dû servir à transporter en Égypte l'huile d'olive que produisait ce pays mais que l'on ne trouvait pas dans la vallée du Nil. Ce commerce aurait cessé — peut-être à la suite d'une invasion d'Asiatiques dans le Delta — vers S. D. 62, époque où les formes primitives de la poterie à anses ondulées commencent à se modifier en Égypte, tandis qu'elles n'ont jamais changé en Palestine. C'est alors seulement que les potiers égyptiens se seraient mis à fabriquer cette poterie en s'inspirant du prototype palestinien, mais en modifiant de plus en plus sa forme[114]. Watzinger estime que les vases palestiniens sont beaucoup trop récents pour avoir pu inspirer les potiers gerzéens et Junker est d'avis que c'est bien en Égypte qu'ont été fabriqués tous les vases à anses ondulées que l'on y rencontre[115].

Scharff avait d'abord pensé que la meilleure façon d'expliquer la présence en Égypte et en Palestine de vases à anses ondulées de la même forme, à des époques très différentes, serait d'admettre que la poterie W est originaire du Delta oriental d'où elle aurait passé en Haute-Égypte d'abord, en Palestine plus tard. Depuis la découverte à Megiddo de vases à anses ondulées plus anciens que ceux que l'on avait trouvés jusque-là en Palestine, il s'est rallié à l'opinion de Frankfort sur l'origine palestinienne de ces vases[116].

6° Classe *decorated* ou D, dite aussi *red on buff* (poterie claire à décor rouge)[117]. Sa pâte est la même que celle de la poterie W. Comme celle-ci, c'est une poterie en argile de carrière, de couleur claire, grisâtre, jaunâtre ou rosée, lissée et sans engobe. Elle s'en distingue par l'absence habituelle d'anses ondulées, par la présence constante d'un décor peint en rouge foncé et par ses formes très différentes (Pl. XVI).

Les plus fréquentes sont le vase ovoïde de hauteur moyenne et moyennement renflé et le vase globulaire bas et trapu (*squat vase*). En général l'ouverture est entourée d'un rebord étroit, le fond des vases ovoïdes est plat, et celui des vases globulaires rond. Les uns et les autres ont souvent deux anses horizontales cylindriques percées suivant leur grand axe, insérées sur la panse un peu au-dessous du rebord ; elles sont parfois accompagnées de deux anses ondulées. Il n'y a ni bec ni pied.

Le décor est peint à l'ocre rouge. Contrairement à celui de la poterie C, il résiste au frottement et au lavage; vraisemblablement il a été appliqué avant la cuisson. Les motifs en sont variés et, selon Petrie, en rapport avec l'âge des vases[118]. Au Prédynastique ancien, époque où l'on trouve pour la première fois de la poterie D dans le sud de la Haute-Égypte, il ne consiste guère qu'en taches de couleur imitant la pierre bigarrée, en groupes de lignes ondulées et en damiers (Pl. XVI, 29 A ; S. D. 37). Au Prédynastique moyen, apparaissent de nombreux motifs nouveaux : à S. D. 40, l'antilope (Pl. XVI, 49 F), un végétal planté dans un pot qui présente une touffe de feuilles retombantes d'où sort une longue inflorescence verticale et dans lequel Schweinfurth a reconnu l'aloès (Pl. XVI, 36 H) ; des spirales, tantôt nombreuses et petites (Pl. XVI, 67 R), tantôt grandes et au nombre de deux seulement (Pl. XVI, 31 G); à S. D. 45 le bateau (Pl. XVI, 41 M, 46 D) ; à S. D. 46 un échassier, probablement le flamant (Pl. XVI, 41 M) et une rangée de triangles représentant sans doute une chaîne de collines (Pl. XVI, 36 H, 59 b). Il y a encore, au Prédynastique moyen, d'autre motifs dont Petrie n'indique pas la chronologie précise : groupes de lignes ondulées, imitant un réseau de joncs (Pl. XVI, 12 B), une corde, ou qui représentent schématiquement l'eau ; rangées de petits signes en forme de Z, d'N ou d'S, que l'on considère en général comme représentant des vols d'oiseaux; étoiles (rares) ; figure rectangulaire, rare aussi, traversée en son milieu par un long trait vertical (Pl. XVI, 41 M), dans laquelle Capart, Boreux et Schweinfurth voient un bouclier et Petrie une voile; crocodile, scorpion, serpent; enfin la forme humaine. Les hommes, dessinés de profil, sont sveltes ; les femmes, figurées de face, ont la taille fine, les hanches larges et parfois les bras levés au-dessus de la tête dans une attitude qui ressemble à celle de la danse (Pl. XVI, 46 D, 50 B). Le décor imitant la pierre bigarrée par des taches de couleur est également fréquent au Prédynastique moyen (Pl. XVI, 16 T). Les vases sur lesquels on le rencontre ont souvent la même forme que les vases de pierre ; ils étaient sans doute destinés à remplacer économiquement ceux-ci dans les tombes. Au Prédynastique récent, la plupart des motifs précédents dégénèrent ou disparaissent ; ils sont remplacés par de grossières représentations d'animaux, difficiles à identifier, par des taches en forme de virgule et par un décor inspiré de la vannerie.

De tous ces motifs, l'un des plus communs est le bateau. Sa coque, assez fortement cintrée, ce qui indique qu'il était fait d'une matière souple, probablement de roseaux, porte en son milieu deux cabines rectangulaires. A l'avant est plantée une branche ou une palme, destinée sans doute à abriter la vigie ; au-dessous pend une amarre. A l'arrière de la cabine de poupe se

dresse un mat surmonté d'une enseigne (Pl. XVI, 41 M). Ces enseignes sont très variées. Petrie en a relevé trente deux types différents[119] : triangle, flèche, harpon, cornes, palmes, faucon, éléphant, etc. (Pl. LVI, 1-32). Sur le flanc de la coque, une longue rangée de traits obliques figure les rames; à en juger d'après leur nombre, les bateaux auraient eu de grandes dimensions. Cecil Torr et Loret estiment que la figure que l'on vient de décrire ne représente pas un bateau mais un village fortifié[120]. Les deux lignes arciformes qui ciconscrivent la coque représenteraient le fossé d'enceinte, les traits figurant les rames la palissade, les palmes abritant la vigie seraient des palmiers plantés sur le talus, les cabines des tourelles défendant l'entrée, l'enseigne qui se dresse sur l'une d'elles serait « l'emblème ou totem de la tribu habitant le Kôm ». Capart a réfuté leurs arguments[121] et aujourd'hui personne ne doute qu'il ne s'agisse bien d'un bateau.

La plupart des stations prédynastiques de la Haute-Égypte, celles du nord comme celles du sud, ont fourni de la poterie D. Elle apparaît au Prédynastique ancien et se rencontre encore au Protodynastique, mais peu fréquemment à ces deux époques ; c'est au Prédynastique moyen et récent qu'elle est le plus commune. Elle est, avec la poterie à anses ondulées, caractéristique de la civilisation gerzéenne.

Elle présente avec cette dernière poterie plusieurs caractères communs : la pâte est la même ; le décor de la poterie W, lorsqu'il existe, a la même couleur que celui de la poterie D ; un certain nombre de vases considérés par Petrie comme appartenant à la classe D ont à la fois des anses cylindriques et des anses ondulées[122], et des vases rangés par lui dans la classe W ont, outre leurs anses ondulées, deux anses cylindriques[123]. Ces deux classes de poterie sont donc étroitement apparentées ; manifestement ce sont deux membres de la même famille, celle de la poterie claire lissée et sans engobe, dont il existe une troisième sorte, sans anses ondulées et sans décor, que Petrie a incorporée à la classe L étudiée plus loin.

7° Classe *fancy* ou F (poterie de forme fantaisiste)[124]. Cette classe comprend des vases de pâtes diverses, mais de forme particulière (Pl. XVII) : vases de plan elliptique, rectangulaire ou triangulaire, vases en forme de U, vases accouplés par deux ou par trois, vases à goulot, vases en forme d'animal, le plus souvent de poisson où d'oiseau, plus rarement d'hippopotame ; vases en forme de femme (Pl. XLI, 13). Elle comprend aussi dans une section spéciale (Pl. XVIII) que Petrie a appelée *black polished* des vases de formes habituelles, mais entièrement noirs et polis[125]. La poterie noire polie paraît avoir servi à imiter en terre cuite des vases de pierre. Un certain nombre de ces vases noirs ont, en effet, la même forme que les vases prédynastiques en basalte[126] et en imitent fort bien la matière.

On rencontre la poterie F dans la plupart des stations prédynastiques de Haute-Égypte, mais plus fréquemment dans celles du nord que dans celles du sud. Elle est surtout commune au Prédynastique ancien et au moyen.

8° Classe *rough* au R (poterie grossière)[127]. C'est une poterie en limon du Nil non épuré, mélangé de gravier et de paille hachée, en général sans engobe. La surface est lissée grossièrement. Sa couleur varie du jaune au rouge et au brun rougeâtre.

Les formes (Pl. XIX) en sont assez variées. Les vases les plus communs sont globulaires ou ovoïdes, à rebord étroit et fond plat, rond ou pointu. Ils n'ont ni pied, ni anse, ni bec, ni goulot. Certains, très grands, servaient à conserver les provisions et des objets de toute sorte; il en est aussi de très petits, sans doute des jouets d'enfants.

Ordinairement non décorée, la poterie R présente parfois un décor rudimentaire consistant en impressions digitales ou en traits incisés disposés en rangée circulaire ou en arête de poisson[128].

On la rencontre depuis le Prédynastique ancien jusqu'aux premières dynasties. Toutes les stations en ont fourni : il n'est guère de tombe qui n'en contienne et la plus grande partie de la céramique trouvée dans les agglomérations appartient à cette classe.

La poterie qui compose les sept premières classes paraît avoir été spécialement fabriquée pour être placée dans les tombes; elle ne porte pas, en effet, de trace d'utilisation; c'est une poterie funéraire. La poterie R, au contraire, est celle qui servait aux usages domestiques : beaucoup de pièces provenant des agglomérations présentent des taches de fumée témoignant qu'elles ont servi à cuire les aliments; d'autres, enterrées dans le sol, contenaient des denrées et des objets. Les vases recueillis dans les tombes sont souvent remplis de terre ou de cendre qui, sans doute, représentent des aliments; ce sont les vases à provisions du mort.

9° Classe *late* ou L (poterie récente)[129]. D'après Petrie, les caractères principaux de cetre poterie sont l'époque tardive où elle apparaît et la laideur habituelle de ses formes. Il range dans la classe L des vases de la même matière et de la même couleur claire que les vases *wavy handled* et *decorated*, mais sans anses ondulées et sans décor, et aussi des vases de couleur rouge brun[130]. Suivant Peet et Droop[131], les vases de couleur claire ne seraient pas les plus nombreux : la plus grande partie de la poterie *late* serait faite de la même terre mélangée de pierres et de paille hachée que la poterie

rough et aussi grossièrement façonnée que celle-ci ; en outre, un petit nombre de pièces de couleur rouge violacé, polies ou lissées, seraient de la même pâte que la poterie *polished red*. La classe L se compose donc d'un ensemble disparate de poteries, les unes, de couleur foncée, qui pourraient être rangées dans la classe R ou dans la classe P, les autres, de couleur claire qui pourraient être rapprochées des poteries W et D. D'autre part, le caractère qui lui a valu son nom, son âge récent, ne lui est pas tout à fait particulier. D'après le diagramme représentant son évolution figuré par Petrie dans Pre. Eg., pl. L, elle serait apparue un peu avant S. D. 40 ; or, les plus anciens vases à anses ondulées de son Corpus sont datés de S. D. 40. Ils sont donc encore plus récents que la poterie *late*.

Les formes (Pl. XX) sont nombreuses. Les plus communes sont des jarres coniques hautes et étroites à fond plat très petit, assez laides, comme le dit Petrie. Mais il y a aussi des coupes et des cuvettes basses, des vases globulaires, ovoïdes et cylindriques, des bouteilles, des vases à goulot, dont la forme n'est pas moins belle que celle de ces mêmes types dans les autres classes de poterie, et aussi des coupes à pied conique ajouré et des supports de vases particuliers à cette classe.

Quelques pièces sont ornées de lignes ou de petits traits incisés[132].

Ce qui frappe d'abord dans la classification de Petrie, c'est son manque de principe directeur. Certaines de ses divisions sont caractérisées par la couleur et l'état poli ou rugueux de la surface (classes P, B et R), d'autres par la présence constante d'un décor (classes C, N et D), la classe W par la forme des anses, la classe F par la forme générale des vases, la classe L par son âge. Il en résulte que des pièces présentant de grandes analogies ou même tout à fait semblables peuvent être rangées, et l'ont été parfois par Petrie lui-même, dans des classes différentes. C'est ainsi que des vases appartenant à la classe F par leur forme appartiennent à une autre par leur matière et que l'on trouve dans le Corpus une série de vases en U dans la classe F [133] et une autre série dans la classe C [134]. De même, la classe L contient des poteries rouges polies et des poteries grossières qui pourraient tout aussi bien figurer, les premières dans la classe P, les autres dans la classe R. De sorte que les deux classes F et L n'ont guère de raison d'être. En revanche, il eût été bon de réserver une classe spéciale pour la poterie noire polie, reléguée, on ne sait pourquoi, à la fin de la classe F. On peut aussi reprocher à Petrie, d'avoir dissocié, en les répartissant dans des classes différentes, des poteries étroitement apparentées que séparent seulement des caractères secondaires. Les poteries rouges polies (ou P), rouges à bord noir (ou B), rouges à décor blanc (ou C), sont faites de la même pâte de couleur rouge foncé, façonnée et polie avec le même soin. De même, la poterie à anses ondulées (ou W), la poterie claire à décor rouge (ou D) et une partie de la poterie récente (ou L), présentent les mêmes caractères fondamentaux, sont de la même pâte de couleur claire, lissée et sans engobe.

Depuis celle de Petrie, plusieurs autres classifications de la poterie prédynastique ont été proposées.

Peet et Droops la divisent en quatre classes principales dont deux comprennent plusieurs sous-classes [135] :

Classe A. Poterie avec engobe d'ocre rouge.

1. Non polie, de couleur rouge franc (pas d'équivalent dans la classification de Petrie).
2. Polie, de couleur rouge franc (correspond à la plus grande partie de la classe P de Petrie).
3. Polie, rouge à bord noir (correspond à la classe B de Petrie).
4. Polie, à décor blanc (correspond à la classe C de Petrie).
5. Non polie, de couleur rouge violacé (comprend une partie de la classe L de Petrie).
6. Polie, de couleur rouge violacé (comprend une partie des classes P et L de Petrie).

Classe B. Poterie noire, unie ou à décor incisé et incrusté de pigment blanc, en général polie (comprend la classe N et la poterie noire polie dont Petrie a fait une section spéciale de sa classe F).

Classe C. Poterie en argile épurée, de couleur claire, grisâtre, jaunâtre ou rosée, à surface lissée.

1. A décor peint à l'ocre rouge (correspond à la classe D de Petrie).
2. A anses ondulées (correspond à la classe W de Petrie).
3. Sans décor et sans anses ondulées (comprend une partie des classes R et L de Petrie).

Classe D. Poterie en terre non épurée, grossièrement façonnée, à surface rugueuse (comprend presque toute la classe R et une grande partie de la classe L de Petrie).

Cette classification, très rationnelle, n'est passible d'aucun des reproches que l'on a adressés à celle de Petrie ; les observations que l'on peut faire à son sujet ne portent que sur des questions de détail.

La caractéristique essentielle de la classe A est l'engobe d'ocre rouge.

Peet et Droop reconnaissent eux-mêmes qu'il peut être difficile d'en déceler l'existence. Il résulte des recherches de Ritchie, comme on l'a vu plus haut, que la moitié des vases rouges polis n'ont pas d'engobe[a], bien qu'ils ne diffèrent en rien, à l'œil nu, de ceux qui en ont un. Les sous-classes A 1 et A 5 ne se distinguent l'une de l'autre que par la nuance du rouge ; il en est de même des sous-classes A 2 et A 6. Il peut être délicat, dans certains cas, d'apprécier une telle différence ; les poteries rouges, polies ou non, présentent en effet toute une gamme de tons dans laquelle il n'est pas facile de reconnaître où s'arrête le rouge franc et où commence le rouge violacé.

Junker divise la poterie en polie, lissée et grossière. Chacune de ces trois grandes catégories est subdivisée d'après la couleur, le décor et la forme des vases. Scharff a adopté cette classification, en la modifiant légèrement, pour décrire la poterie prédynastique du Musée de Berlin[136].

Myers distingue quatre sortes principales de poterie[137].

1° *Nile-ware*, ou N. Poterie en limon du Nil, parfois additionné de sable, mais non de paille, polie, avec ou sans engobe d'ocre rouge (correspond aux classes P, B, C, F et N de Petrie).

2° *Desert-ware*, ou D. Poterie en argile de carrière additionnée de sable (correspond aux classes W et D de Petrie et comprend aussi une partie de la classe L).

3° *Chaff-ware*, ou C. Poterie en limon du Nil additionnée de paille (comprend la plus grande partie de la classe R et une partie de la classe L de Petrie).

4° *Grit-ware*, ou G. Poterie en limon du Nil additionné de petits fragments de pierre (comprend le reste de la classe R de Petrie).

Chacune de ces quatre familles comprend des subdivisions caractérisées par la couleur, le décor et le fini des pièces.

Malgré ses graves défauts, la classification de Petrie est, aujourd'hui encore, celle qu'utilisent la plupart des archéologues. Elle est la plus ancienne ; c'est sur elle que Petrie a édifié son système de chronologie relative des *sequence dates* ; les noms de ses divisions, simples, expressifs et faciles à retenir, sont devenus familiers à tous ceux qu'intéresse l'archéologie égyptienne préhistorique. Telles sont sans doute les raisons qui expliquent qu'elle soit restée et qu'elle restera, probablement, pendant longtemps encore en usage.

Aucune des quatre classifications précédentes ne comprend la poterie

a. Cf. p. 75.

badarienne, soit parce qu'elle n'était pas encore connue quand elles ont été établies, soit parce que leurs auteurs ne rangent pas le Badarien dans la période prédynastique, comme on l'a fait ici. On a indiqué, en étudiant celle de Petrie, que quelques-unes de ses classes se rencontrent déjà dans le Badarien. Brunton, qui a fait une étude complète de la poterie badarienne, en a donné une classification que l'on exposera lorsqu'on étudiera cette civilisation. Elle est établie sur les mêmes bases que celle de Petrie à laquelle elle se relie aisément. La poterie maadienne n'a pas non plus été envisagée par les auteurs de ces classifications. Ses caractères diffèrent d'ailleurs sensiblement de ceux du reste de la poterie prédynastique. On l'étudiera en même temps que le Maadien.

De cette étude sur les classifications de la céramique prédynastique, ce qu'il importe surtout de retenir, c'est qu'elle comprend deux sortes principales de poterie : l'une, faite de limon du Nil, de couleur foncée, rouge, brune ou noire, tantôt polie, tantôt lissée, tantôt rugueuse ; l'autre, faite d'une argile plus pure, de couleur claire, grisâtre, jaunâtre ou rosée, seulement lissée. La première se rencontre à la fois dans les civilisations badarienne, amratienne et gerzéenne, mais en moins grande abondance dans celle-ci que dans les deux autres ; l'une de ses variétés, la poterie rouge à décor blanc (classe C de Petrie), est caractéristique de l'Amratien. La poterie claire, que l'on ne trouve ni dans le Badarien, ni dans l'Amratien, est propre à la civilisation gerzéenne.

La céramique prédynastique était destinée à la fois aux vivants et aux morts : elle servait aux usages domestiques et à l'équipement des tombes.

La poterie domestique, que l'on rencontre seulement parmi les restes des agglomérations — celle que renferment les tombes n'en est que l'imitation — est faite de terre grossière et présente souvent des signes d'utilisation, en particulier des taches de fumée. Elle ne servait pas seulement à cuire les aliments, à contenir des liquides, des grains et autres denrées ; on y conservait aussi des objets de toute sorte. Un vase recueilli sur l'emplacement d'un village prédynastique de la région de Badari contenait : quatre petits vases en terre cuite, trois pendeloques en albâtre et une en ivoire, deux noix percées, une perle en ivoire, une palette à fard en schiste, un disque percé en calcaire, cinq petites cornes en ivoire, une aiguille en cuivre, deux aiguilles et un poinçon en os, une arête de poisson, deux cornes de gazelle, des fragments de corne, de bois, de résine, de cuir, d'ocre rouge, de calcite, des coquilles de mollusques, de petits cailloux, des silex bruts, deux couteaux et vingt et un éclats de silex, une peau d'animal, une tige

de plante fibreuse et trois morceaux de pain [138]. C'était une véritable armoire. Parfois les vases remplis d'objets étaient enfouis dans le sol assez profondément et, par conséquent, peu accessibles. Peut-être le propriétaire de chacun d'eux y enfermait-il les objets auxquels il tenait le plus pour qu'on les plaçât dans sa tombe au moment de son inhumation.

La poterie funéraire, tantôt en argile fine, tantôt en terre grossière, est souvent décorée. Elle ne porte aucune trace d'utilisation. Dans les tombes de petites dimensions, en général de forme circulaire ou ovale, on la plaçait où l'on pouvait ; dans les tombes rectangulaires plus vastes, les vases les plus volumineux sont souvent disposés le long des grands côtés et les vases plus petits tout près du cadavre, dans le cercueil lorsqu'il y en a un. Les grands vases contenaient des aliments ou leurs succédanés (terre ou cendre), les petits des fards. Les figures peintes sur beaucoup d'entre eux ont, sans aucun doute, une signification magique : elles étaient destinées à assurer au mort la jouissance ou les services des objets ou des êtres qu'elles représentaient. Les parois de la tombe étant le plus souvent formées par le sol même où elle était creusée, il était impossible d'y figurer ces êtres ou ces objets ; c'est pourquoi on les peignait sur le flanc des vases.

On trouve fréquemment, gravées sur les vases en terre cuite, des figures que l'on désigne sous le nom de marques de poteries. Elles ont été exécutées, tantôt avant la cuisson, sur la pâte encore molle, tantôt après la cuisson ; elles sont alors gravées au moyen d'une pointe fine. On considère en général les premières comme la marque du potier qui a fabriqué le vase et les secondes comme la marque de son propriétaire. Le fait que des vases recueillis dans la même tombe portent parfois des marques différentes gravées après cuisson, est peu favorable à l'hypothèse que ce sont des marques de propriété. Yusef Saad suppose que les marques de poteries, qu'elles aient été faites avant ou après la cuisson, indiquent le contenu du vase ou le lieu où il a été fabriqué [139].

Les marques ne se rencontrent pas indifféremment sur toutes les sortes de poteries. A Negada, elles étaient très nombreuses sur la poterie B, moins fréquentes sur la poterie P, rares sur les poteries W, R, L, N et manquaient sur la poterie C [140].

Ces marques sont des figures extrêmement variées : simples griffonnages, traits droits, courbes ou brisés, combinaisons de lignes ressemblant plus ou moins à des figures géométriques — croix, angle, triangle, quadrilatère, cercle, entrelacs — représentations d'objets, de végétaux, d'animaux ou de la forme humaine, ces dernières très rares. (Ex. pl. XLII, en bas ; LVIII, 2-18).

Petrie a remarqué que, parmi les marques, il en est quelques-unes que l'on rencontre sur des poteries appartenant à des époques très différentes, au Prédynastique, à la Ire dynastie, à la XIIe, à la XVIIIe, et qu'elles ressemblent aux signes des anciens alphabets carien, crétois et espagnol. Il en a conclu qu'il existait dans les régions de la Méditerranée, depuis les temps préhistoriques un code de signes très antérieur à l'alphabet phénicien [141]. L'existence de cet alphabet méditerranéen primitif, admise aussi par Capart, est contestée par Meyer et par Weill [142].

5. — L'ART RUPESTRE.

Le continent africain est extrêmement riche en représentations rupestres, le plus souvent gravées, quelquefois peintes [143]. Elles appartiennent aux époques les plus diverses. Il en est de préhistoriques, de contemporaines de l'Ancien, du Moyen et du Nouvel Empire égyptien, d'autres qui remontent seulement à l'époque romaine, au moyen âge ; d'autres, enfin, qui datent des temps modernes. On étudiera ici celles qui sont situées dans la vallée du Nil ou dans son voisinage et qui appartiennent, ou sont présumées appartenir aux temps préhistoriques ou protohistoriques. On les rencontre à peu près exclusivement dans les régions où affleure le grès nubien. Il y en a peu, par conséquent, au nord de Louxor, tandis qu'elles sont nombreuses entre ce point et la deuxième cataracte.

Les gravures rupestres de l'Afrique Mineure et de la région saharienne antérieures à l'époque romaine ont été divisées, d'après leur style et leur technique, en plusieurs groupes. On distingue en général :

1° Un groupe de gravures de style naturaliste, où le motif est indiqué par un trait continu, large et profond et qui comprend :

a) des figures franchement réalistes, où l'artiste a cherché à représenter la nature le plus fidèlement possible ;

b) des figures encore naturalistes, mais où se manifeste cependant une tendance à la stylisation.

2° Un groupe de gravures de style géométrique, que l'on désigne souvent sous le nom de groupe libyco-berbère, où les figures, plus petites que celles du groupe précédent, sont en général indiquées par un pointillé.

Ce groupe comprend :

a) des figures qui, quoique géométriques, témoignent encore d'un certain souci d'imiter la nature ;

Peet et Droop reconnaissent eux-mêmes qu'il peut être difficile d'en déceler l'existence. Il résulte des recherches de Ritchie, comme on l'a vu plus haut, que la moitié des vases rouges polis n'ont pas d'engobe[a], bien qu'ils ne diffèrent en rien, à l'œil nu, de ceux qui en ont un. Les sous-classes A1 et A5 ne se distinguent l'une de l'autre que par la nuance du rouge ; il en est de même des sous-classes A 2 et A 6. Il peut être délicat, dans certains cas, d'apprécier une telle différence ; les poteries rouges, polies ou non, présentent en effet toute une gamme de tons dans laquelle il n'est pas facile de reconnaître où s'arrête le rouge franc et où commence le rouge violacé.

Junker divise la poterie en polie, lissée et grossière. Chacune de ces trois grandes catégories est subdivisée d'après la couleur, le décor et la forme des vases. Scharff a adopté cette classification, en la modifiant légèrement, pour décrire la poterie prédynastique du Musée de Berlin [136].

Myers distingue quatre sortes principales de poterie [137].

1° *Nile-ware*, ou N. Poterie en limon du Nil, parfois additionné de sable, mais non de paille, polie, avec ou sans engobe d'ocre rouge (correspond aux classes P, B, C, F et N de Petrie).

2° *Desert-ware*, ou D. Poterie en argile de carrière additionnée de sable (correspond aux classes W et D de Petrie et comprend aussi une partie de la classe L).

3° *Chaff-ware*, ou C. Poterie en limon du Nil additionnée de paille (comprend la plus grande partie de la classe R et une partie de la classe L de Petrie).

4° *Grit-ware*, ou G. Poterie en limon du Nil additionné de petits fragments de pierre (comprend le reste de la classe R de Petrie).

Chacune de ces quatre familles comprend des subdivisions caractérisées par la couleur, le décor et le fini des pièces.

Malgré ses graves défauts, la classification de Petrie est, aujourd'hui encore, celle qu'utilisent la plupart des archéologues. Elle est la plus ancienne ; c'est sur elle que Petrie a édifié son système de chronologie relative des *sequence dates* ; les noms de ses divisions, simples, expressifs et faciles à retenir, sont devenus familiers à tous ceux qu'intéresse l'archéologie égyptienne préhistorique. Telles sont sans doute les raisons qui expliquent qu'elle soit restée et qu'elle restera, probablement, pendant longtemps encore en usage.

Aucune des quatre classifications précédentes ne comprend la poterie

a. Cf. p. 75.

badarienne, soit parce qu'elle n'était pas encore connue quand elles ont été établies, soit parce que leurs auteurs ne rangent pas le Badarien dans la période prédynastique, comme on l'a fait ici. On a indiqué, en étudiant celle de Petrie, que quelques-unes de ses classes se rencontrent déjà dans le Badarien. Brunton, qui a fait une étude complète de la poterie badarienne, en a donné une classification que l'on exposera lorsqu'on étudiera cette civilisation. Elle est établie sur les mêmes bases que celle de Petrie à laquelle elle se relie aisément. La poterie maadienne n'a pas non plus été envisagée par les auteurs de ces classifications. Ses caractères diffèrent d'ailleurs sensiblement de ceux du reste de la poterie prédynastique. On l'étudiera en même temps que le Maadien.

De cette étude sur les classifications de la céramique prédynastique, ce qu'il importe surtout de retenir, c'est qu'elle comprend deux sortes principales de poterie : l'une, faite de limon du Nil, de couleur foncée, rouge, brune ou noire, tantôt polie, tantôt lissée, tantôt rugueuse ; l'autre, faite d'une argile plus pure, de couleur claire, grisâtre, jaunâtre ou rosée, seulement lissée. La première se rencontre à la fois dans les civilisations badarienne, amratienne et gerzéenne, mais en moins grande abondance dans celle-ci que dans les deux autres ; l'une de ses variétés, la poterie rouge à décor blanc (classe C de Petrie), est caractéristique de l'Amratien. La poterie claire, que l'on ne trouve ni dans le Badarien, ni dans l'Amratien, est propre à la civilisation gerzéenne.

La céramique prédynastique était destinée à la fois aux vivants et aux morts : elle servait aux usages domestiques et à l'équipement des tombes.

La poterie domestique, que l'on rencontre seulement parmi les restes des agglomérations — celle que renferment les tombes n'en est que l'imitation — est faite de terre grossière et présente souvent des signes d'utilisation, en particulier des taches de fumée. Elle ne servait pas seulement à cuire les aliments, à contenir des liquides, des grains et autres denrées ; on y conservait aussi des objets de toute sorte. Un vase recueilli sur l'emplacement d'un village prédynastique de la région de Badari contenait : quatre petits vases en terre cuite, trois pendeloques en albâtre et une en ivoire, deux noix percées, une perle en ivoire, une palette à fard en schiste, un disque percé en calcaire, cinq petites cornes en ivoire, une aiguille en cuivre, deux aiguilles et un poinçon en os, une arête de poisson, deux cornes de gazelle, des fragments de corne, de bois, de résine, de cuir, d'ocre rouge, de calcite, des coquilles de mollusques, de petits cailloux, des silex bruts, deux couteaux et vingt et un éclats de silex, une peau d'animal, une tige

de plante fibreuse et trois morceaux de pain [138]. C'était une véritable armoire. Parfois les vases remplis d'objets étaient enfouis dans le sol assez profondément et, par conséquent, peu accessibles. Peut-être le propriétaire de chacun d'eux y enfermait-il les objets auxquels il tenait le plus pour qu'on les plaçât dans sa tombe au moment de son inhumation.

La poterie funéraire, tantôt en argile fine, tantôt en terre grossière, est souvent décorée. Elle ne porte aucune trace d'utilisation. Dans les tombes de petites dimensions, en général de forme circulaire ou ovale, on la plaçait où l'on pouvait ; dans les tombes rectangulaires plus vastes, les vases les plus volumineux sont souvent disposés le long des grands côtés et les vases plus petits tout près du cadavre, dans le cercueil lorsqu'il y en a un. Les grands vases contenaient des aliments ou leurs succédanés (terre ou cendre), les petits des fards. Les figures peintes sur beaucoup d'entre eux ont, sans aucun doute, une signification magique : elles étaient destinées à assurer au mort la jouissance ou les services des objets ou des êtres qu'elles représentaient. Les parois de la tombe étant le plus souvent formées par le sol même où elle était creusée, il était impossible d'y figurer ces êtres ou ces objets ; c'est pourquoi on les peignait sur le flanc des vases.

On trouve fréquemment, gravées sur les vases en terre cuite, des figures que l'on désigne sous le nom de marques de poteries. Elles ont été exécutées, tantôt avant la cuisson, sur la pâte encore molle, tantôt après la cuisson ; elles sont alors gravées au moyen d'une pointe fine. On considère en général les premières comme la marque du potier qui a fabriqué le vase et les secondes comme la marque de son propriétaire. Le fait que des vases recueillis dans la même tombe portent parfois des marques différentes gravées après cuisson, est peu favorable à l'hypothèse que ce sont des marques de propriété. Yusef Saad suppose que les marques de poteries, qu'elles aient été faites avant ou après la cuisson, indiquent le contenu du vase ou le lieu où il a été fabriqué [139].

Les marques ne se rencontrent pas indifféremment sur toutes les sortes de poteries. A Negada, elles étaient très nombreuses sur la poterie B, moins fréquentes sur la poterie P, rares sur les poteries W, R, L, N et manquaient sur la poterie C [140].

Ces marques sont des figures extrêmement variées : simples griffonnages, traits droits, courbes ou brisés, combinaisons de lignes ressemblant plus ou moins à des figures géométriques — croix, angle, triangle, quadrilatère, cercle, entrelacs — représentations d'objets, de végétaux, d'animaux ou de la forme humaine, ces dernières très rares. (Ex. pl. XLII, en bas ; LVIII, 2-18).

Petrie a remarqué que, parmi les marques, il en est quelques-unes que l'on rencontre sur des poteries appartenant à des époques très différentes, au Prédynastique, à la Ire dynastie, à la XIIe, à la XVIIIe, et qu'elles ressemblent aux signes des anciens alphabets carien, crétois et espagnol. Il en a conclu qu'il existait dans les régions de la Méditerranée, depuis les temps préhistoriques un code de signes très antérieur à l'alphabet phénicien [141]. L'existence de cet alphabet méditerranéen primitif, admise aussi par Capart, est contestée par Meyer et par Weill [142].

5. — L'ART RUPESTRE.

Le continent africain est extrêmement riche en représentations rupestres, le plus souvent gravées, quelquefois peintes [143]. Elles appartiennent aux époques les plus diverses. Il en est de préhistoriques, de contemporaines de l'Ancien, du Moyen et du Nouvel Empire égyptien, d'autres qui remontent seulement à l'époque romaine, au moyen âge ; d'autres, enfin, qui datent des temps modernes. On étudiera ici celles qui sont situées dans la vallée du Nil ou dans son voisinage et qui appartiennent, ou sont présumées appartenir aux temps préhistoriques ou protohistoriques. On les rencontre à peu près exclusivement dans les régions où affleure le grès nubien. Il y en a peu, par conséquent, au nord de Louxor, tandis qu'elles sont nombreuses entre ce point et la deuxième cataracte.

Les gravures rupestres de l'Afrique Mineure et de la région saharienne antérieures à l'époque romaine ont été divisées, d'après leur style et leur technique, en plusieurs groupes. On distingue en général :

1° Un groupe de gravures de style naturaliste, où le motif est indiqué par un trait continu, large et profond et qui comprend :

a) des figures franchement réalistes, où l'artiste a cherché à représenter la nature le plus fidèlement possible ;

b) des figures encore naturalistes, mais où se manifeste cependant une tendance à la stylisation.

2° Un groupe de gravures de style géométrique, que l'on désigne souvent sous le nom de groupe libyco-berbère, où les figures, plus petites que celles du groupe précédent, sont en général indiquées par un pointillé.

Ce groupe comprend :

a) des figures qui, quoique géométriques, témoignent encore d'un certain souci d'imiter la nature ;

b) des figures géométriques purement conventionnelles, souvent même tout à fait schématiques.

On trouve parfois, superposées sur le même rocher, des figures appartenant à plusieurs de ces groupes ou sous-groupes. Dans ce cas, les figures réalistes sont les plus profondes et, par conséquent, les plus anciennes, les figures schématiques les plus superficielles, donc les plus récentes. D'une façon générale, les divers styles se sont succédés dans le temps dans l'ordre même où l'on vient de les énumérer. L'étude de la patine des figures, d'autant plus foncée qu'elles sont plus anciennes, conduit à la même conclusion.

Mais, si les superpositions et la patine nous indiquent l'âge relatif des figures, elles ne nous renseignent pas sur leur âge réel, et, sur cette question, les auteurs ne sont pas d'accord. Ils se sont attachés surtout à établir l'âge des gravures les plus anciennes, celles de style réaliste. Certains, en particulier Flamand, Blanckenhorn, Boule, Kühn, les rapportent au Paléolithique récent ; d'autres, notamment Obermaier et Vaufrey, seulement au Néolithique. Ces deux derniers auteurs ont produit à l'appui de leur opinion des arguments qui paraissent décisifs [144].

Les gravures rupestres de Nubie et d'Égypte peuvent, d'après leur style, être rangées dans l'une ou l'autre des quatre divisions généralement adoptées pour les pétroglyphes de l'Afrique du Nord. Elles sont exécutées suivant les mêmes procédés que ceux-ci; toutefois, il n'y a pas de rapport constant entre leur technique et leur style. On connaît des exemples de figures piquetées d'un bon style naturaliste, comme de figures gravées au trait d'un mauvais style géométrique [a]. Parfois les deux techniques ont été employées sur la même figure, le contour étant indiqué par un trait continu, tandis que l'intérieur est piqueté entièrement ou partiellement. (Ex. pl. XXIV, 6).

Les plus anciennes gravures égyptiennes ne paraissent pas antérieures au Néolithique, peut-être même au Chalcolithique. On a vu, en effet, que sur la poterie néolithique, seul objet de cette époque qui présente parfois un décor, celui-ci consiste en petites dépressions circulaires ou ovales, en boutons saillants, en traits gravés disposés en groupes verticaux, chevrons ou arête de poisson [b], tous motifs que l'on ne peut guère appeler

a. Tel est notamment le cas pour les figures relevées par G. Schweinfurth au nord d'Assouan, dans l'Abou Agag. Celles dont le contour est indiqué par un trait plein continu (pl. XXIV, 1) sont d'un style géométrique médiocre, tandis que les figures piquetées (pl. XXIV, 2-5 et XXV, 1, 2) sont d'un style réaliste bien meilleur.

b. Cf. p. 38, 42, 46.

dessins. Il faut arriver au prédynastique ancien pour trouver — sur la poterie amratienne pour la première fois — de véritables dessins, comparables à ceux qui sont gravés sur les rochers.

L'étude des poteries prédynastiques décorées a été très poussée, comme on vient de le voir au paragraphe précédent. On sait rapporter leurs décors types à telle ou telle des divisions chronologiques ou culturelles de cette période. Elles permettent donc de déterminer l'âge relatif des gravures rupestres lorsque celles-ci représentent, comme il arrive parfois, des motifs analogues à ceux de la poterie et traités dans le même style. En dehors de ces cas, certains pétroglyphes ont pu être datés par des moyens différents. Dans l'inventaire qui suit des stations rupestres de Basse-Nubie et d'Égypte, on donnera pour chaque cas particulier les indications que l'on a pu recueillir sur l'âge.

Dans le désert de Nubie, une expédition conduite par Frobenius a rencontré vingt-deux stations rupestres [145]. Les gravures appartiennent à plusieurs styles et, probablement à plusieurs époques ; certaines sont d'un style naturaliste plus ou moins bon, d'autres d'un style géométrique médiocre ou mauvais. Elles représentent surtout des animaux — girafe, rhinocéros, gazelle, chacal, bœuf, autruche, faucon — moins souvent des hommes et des bateaux. Parfois les hommes sont armés de l'arc ou de la lance ; certains chassent l'autruche ou le rhinocéros ; d'autres sont en rapport avec des troupeaux. Les bateaux ont une coque cintrée, quelquefois des extrémités fortement recourbées, indiquant qu'ils sont en roseaux. L'un d'eux, muni d'un mât et d'une voile repose sur le dos d'un bœuf (Pl. XXI, 1-3 ; XXII, 1).

A Ounib, dans l'ouadi Alaki, à la hauteur de la deuxième cataracte et à peu près à mi-chemin entre le Nil et la mer Rouge, Parker a découvert deux groupes de pétroglyphes [146]. Ceux qui paraissent les plus anciens représentent des autruches et des bœufs d'un mauvais style géométrique (Pl. XXV, 3), les plus récents des chameaux au moins aussi mauvais, ces derniers certainement postérieurs au Prédynastique.

Deux groupes de gravures découverts par Breasted à 5 milles environ au nord-nord-ouest d'Abou-Simbel, sur un rocher de grès, à 100 mètres au-dessus du Nil, ont été relevés par Sandford et Arkell [147]. Dans le groupe le plus grand, qui se trouve le plus bas sur la paroi rocheuse (fig. 19 de la publication, ici pl. XXIII, 2), sont représentés quelques girafes et un éléphant grossièrement piquetés. Une des girafes est en partie effacée par superposition de deux autruches d'un assez bon style, dont le contour est indiqué par un trait

continu très net et dont l'intérieur est en creux. A ce groupe appartiennent aussi un animal qui ressemble à une hyène (fig. 20) et une autruche plus petite que les précédentes. Le groupe supérieur (fig. 21), plus effacé par le temps, comprend trois girafes piquetées, dont l'une est presque complètement recouverte par une barque à extrémités fortement relevées, presque verticales, indiquée par un trait continu. Les girafes et l'éléphant piquetés de ces deux groupes sont évidemment plus anciens que les autruches et le bateau qui les recouvrent. Celui-ci ne daterait que du Moyen-Empire, suivant Sandford et Arkell.

Ces deux auteurs signalent la présence à Derr et à Kasr-Ibrim, un peu au sud de Korosko, de gravures rupestres non publiées encore, mais qui, à leur avis, mériteraient de l'être [148].

Ils ont relevé dans l'ouadi El-Arab, à Nag-Umm-Shikk, près de Seyala, à environ 30 milles au nord de Korosko, un grand nombre de figures gravées sur des blocs ou sur des falaises de grès surplombant le Nil [149]. Sur les points les plus élevés, à 10 ou 13 mètres au-dessus du fleuve, sont représentés une longue file de girafes de dimensions diverses, les plus grandes longues de 1 à 2 pieds ; quelques éléphants et une autruche aux ailes déployées (fig. 16-18 de la publication). Ces figures, de style naturaliste, sont indiquées par un trait continu et leur intérieur est en creux. Leur patine est foncée, de la même couleur que le rocher. Les meilleures sont les grandes girafes et les éléphants; les girafes les plus petites sont moins bonnes, à la fois comme dessin et comme technique.

A un niveau plus bas, sont figurés des bœufs (*Bos africanus* et *B. brachyceros*) grossièrement piquetés, à patine jaunâtre (fig. 14, 15, ici pl. XXIII, 1) et des barques plus récentes, d'époque dynastique.

Sandford et Arkell estiment que les figures les plus anciennes sont les girafes les plus grandes. Elles ressemblent beaucoup aux girafes du groupe le plus ancien d'Ouénat qui, d'après l'abbé Breuil, remontent peut-être au Paléolithique supérieur. On a vu plus haut qu'à l'époque où s'est développée l'industrie sébilienne, le niveau du Nil était plus élevé que son niveau actuel. Au Sébilien ancien, il était plus haut de 33 mètres à Ouadi Halfa et de 20 mètres à Assouan, au Sébilien récent de 13 mètres à Ouadi Halfa et de 6 mètres à Edfou. Les rochers de l'Ouadi El-Arab se trouvant à 10-13 mètres au-dessus du Nil actuel, étaient submergés au Sébilien ancien. Comme ils sont situés en aval de Ouadi Halfa, ils étaient sans doute émergés au Sébilien récent, et c'est à cette époque que Sandford et Arkell rapportent les grandes girafes. Ils considèrent les petites girafes, les éléphants

et l'autruche aux ailes déployées comme plus récents, sans pouvoir dire de combien. Les bœufs piquetés ne remonteraient guère qu'au Moyen Empire.

Dunbar a relevé un grand nombre de pétroglyphes en divers points sur les rochers qui bordent le Nil entre la deuxième cataracte et la première [150]. Tous sont gravés au trait, les uns avec un instrument de pierre qui a creusé des incisions en U, les autres avec une pointe de cuivre dont les incisions sont en V. Ils représentent des girafes, des antilopes, des bœufs, des bateaux, plus rarement des figures humaines, des autruches, des éléphants et des chameaux.

D'après Dunbar, ces gravures sont d'âges très différents. Les plus anciennes seraient celles où est représenté l'éléphant qui, suivant cet auteur, aurait disparu d'Égypte vers le Paléolithique récent et de Nubie un peu plus tard [a]. Leur patine est noire et leur style naturaliste. Elles semblent l'œuvre d'une population néolithique et Dunbar estime que le Néolithique de cette région est contemporain de l'Aurignacien moyen d'Europe. Les gravures représentant des girafes, des antilopes, des autruches et des bateaux, dont la patine et le style sont à peu près les mêmes, dateraient du Prédynastique qui, selon Dunbar, serait contemporain du Magdalénien d'Europe. Ces deux groupes ont été exécutés avec un instrument de pierre. Les pétroglyphes où prédominent le bétail et les bateaux, dont la patine est beaucoup plus claire, le style plus schématique et qui ont été gravés avec une pointe de cuivre, appartiendraient à l'Ancien et au Moyen Empire, ceux qui représentent des chameaux, très schématiques, au Nouvel Empire.

Dans l'Ouadi Abou-Agag, à l'est du Nil et à quelques milles au nord d'Assouan, Schweinfurth a découvert de nombreuses gravures rupestres qu'il rapporte à plusieurs époques [151]. Quelques-unes appartiendraient aux époques arabe et gréco-romaine, beaucoup au Nouvel Empire et au Moyen, certaines sont peut-être préhistoriques. On ne parlera ici que de celles-ci (Pl. XXIV, 1-7 ; XXV, 1,2).

Elles représentent des animaux accompagnés parfois de figures humaines : le bœuf (fig. 3, n°s 1, 3, 5 ; fig. 7 ; fig. 10 ; fig. 19, n° 1 de la publication — ici pl. XXIV, 1) ; la chèvre (fig. 11 — ici pl. XXIV, 2) ; un chien à museau fin et courte queue enroulée ressemblant au lévrier (fig. 23 — ici pl. XXIV, 5) ; plusieurs sortes d'antilopes désignées par Schweinfurth sous les noms de *Sommeringsantilope* (fig. 14, n° 2), *Mendes-Antilope* (fig. 15 et

a. Cependant l'éléphant est assez souvent représenté dans l'art amratien. Il est donc possible qu'il vécût encore dans le sud de la Haute-Égypte au Prédynastique ancien, époque où la civilisation amratienne s'est développée dans cette région.

16), *Leucoryx-Antilope* (fig. 16 et 17), *Kuhantilope* (fig. 18), *Dekula-Antilope* (fig. 19 — ici pl. XXIV, 6) ; des bouquetins : *Steinbock* (fig. 12 et 13), *Wasserbock* (fig. 14, n° 1) ; des équidés (fig. 20), la girafe (fig. 3, n° 2), l'hyène (fig. 3, n° 6 ; fig. 21 — ici pl. XXIV, 3), l'autruche (fig. 1 ; fig. 3, n° 4 ; fig. 25) parfois prise au piège (fig. 24 — ici pl. XXV, 1) ; un oiseau ressemblant au corbeau (fig. 19, n°s 2, 3 — ici pl. XXIV, 6). Les figures humaines forment avec les animaux de petites scènes : personnages dont l'un charme un serpent et l'autre est suivi d'un chien (fig. 4), femme charmant un serpent (fig. 5 — ici pl. XXIV, 7), l'homme s'approchant d'un taureau (fig. 7), chasseur portant un bouclier rond et frappant de sa lance un sanglier (fig. 22 — ici pl. XXIV, 4).

Les figures sont exécutées suivant des techniques différentes. Certaines sont piquetées et le piquetage est tantôt limité au contour (fig. 4, 7, 12, 14, 16-18, 20, 23, 24), tantôt s'étend à la figure entière (fig. 8, 11, 13, 22, 25), ou encore à certaines parties seulement et donne alors une impression de modelé (fig. 21). D'autres sont gravées au trait (fig. 3, 10, 15) et sur quelques-unes de celles-ci un piquetage partiel ou des hachures indiquent sommairement le modelé (fig. 19).

Le style est variable aussi. Quelques figures sont d'un bon style naturaliste, par exemple la chèvre fig. 11, le bœuf, l'antilope et le corbeau fig. 19 ; d'autres d'un style semi-naturaliste moins bon, comme les divers animaux de la fig. 3, les bouquetins fig. 12 et 14, les bœufs fig. 10, les antilopes fig. 15, les chiens fig. 23, les scènes fig. 4, 5 et 22 ; d'autres d'un style géométrique franchement mauvais, tels le taureau fig. 7, l'antilope fig. 18 ; enfin l'antilope aux cornes en spirale fig. 16 est purement schématique. Il n'y a pas de rapport entre la technique et la qualité de l'œuvre : parmi les figures piquetées comme parmi les figures au trait, certaines sont bonnes et d'autres mauvaises.

Le P. Bovier-Lapierre signale un beau groupe de girafes gravé sur une paroi rocheuse, sur la rive gauche du Nil en face d'Assouan, un peu au sud des ruines du monastère copte de Saint-Siméon, près du mausolée du Cheikh Othman [152].

Un groupe de gravures a été découvert par Murray et Myers à 8 milles au nord d'Assouan, près de Kattarah, sur un rocher bordant un petit ouadi [153]. Suivant ces auteurs, elles ont été exécutées au marteau, sans l'aide d'aucun outil coupant et appartiennent à deux époques différentes. Les plus anciennes, qui sont aussi les moins nombreuses, ont une patine aussi foncée que celle de la roche environnante. Elles ne représentent que des ani-

maux dont deux sont des éléphants (Pl. XX, 2 de la publication). Les plus récentes (Pl. XX, 3), à patine plus claire, représentent un bateau monté par huit personnes et halé par trente-trois hommes (ici pl. XXVI, 1), deux bateaux sans passagers (fig. 2, 3) et quelques animaux. Le bateau portant des passagers a une coque arciforme, une cabine, une rangée de rames et une enseigne d'un type fréquent sur la poterie claire à décor rouge (classe D) prédynastique. Les auteurs le rapprochent du modèle de bateau n° 4803 du Musée du Caire [154]. Les deux bateaux vides portent à leur proue un objet rappelant une branche de palmier ; l'un d'eux a, en outre, une rangée de rames et deux rames gouvernail. Ils ressemblent aux bateaux peints sur les parois d'une tombe prédynastique de Hiéraconpolis (Hiérak. II, pl. LXXV) [a]. Parmi les animaux, il y a des ibex ressemblant « étroitement » aux ibex peints sur la poterie D et un éléphant.

Murray et Myers rapportent les gravures à patine claire au Prédynastique, en raison de la ressemblance des bateaux avec ceux de la poterie D et de la tombe d'Hiéracoupolis. Quant à celles dont la patine est foncée, ils n'ont pu déterminer leur âge. La couleur plus sombre de la patine indique seulement qu'elles sont plus anciennes.

Des gravures signalées par Ampère sur les rochers du Gebel Silsilé ont été publiées sommairement par Petrie [155]. Très nombreuses dans la région, elles représentent des hommes, des chevaux, des chameaux, des autruches, un éléphant et des girafes (Pl. XXVI, 2). Petrie les rapporte à des époques différentes. Certaines seraient antérieures aux monuments égyptiens alors connus. (Ceci a été écrit en 1893, époque où l'existence d'une période préhistorique en Égypte était encore mise en doute par beaucoup d'égyptologues.)

Entre le Gebel Silsilé et Edfou, sur la rive gauche du Nil, sur les rochers de Khor-es-Salam, d'El-Hosch, de Raoualieh, du Gebel Hetemat, du Gebel Rechidi, du Gebel Cheikh-Raama, de l'Ouadi Chatt-el-Rigal, Legrain a relevé de nombreuses gravures, publiées sans texte explicatif dans l'ouvrage de J. de Morgan sur les Origines de l'Égypte [156]. Les figures de la publication sont nettes mais très petites (Pl. XXVI, 3-6). Flamand en a fait agrandir plusieurs [157]. Elles représentent surtout des animaux isolés — girafe, éléphant, antilope et quelques autres difficiles à identifier — quelquefois des scènes de chasse. Le style en est tantôt semi-naturaliste (par exemple les girafes fig. 487 de la

a. Telle est, du moins, l'opinion de Murray et Myers ; à notre avis, la ressemblance n'est pas frappante.

publication — ici pl. XXVI, 5), le chien poursuivant une antilope (fig. 488 — ici pl. XXVI, 3), tantôt géométrique (divers animaux fig. 488 et 489 — ici pl. XXVI, 3, 4), tantôt tout à fait schématique (autres animaux, fig. 488 et 489).

Les girafes ressemblent à celles que Petrie a relevées au Gebel Silsilé. Plusieurs animaux, en particulier l'éléphant de la fig. 489 (ici pl. XXVI, 3) et le quadrupède à intérieur croisillonné de la fig. 491 sont du même style que les animaux peints sur la poterie rouge à décor blanc amratienne (Prédynastique ancien). Capart voit dans la scène de chasse de la fig. 488 « une représentation analogue à celle d'une tablette en ivoire découverte dans la tombe du roi Den-Setui de la Ire dynastie » [158]. Ces gravures appartiennent donc, semble-t-il, à des époques différentes et il est probable que certaines sont préhistoriques.

Green a relevé à El-Kab, sur un rocher de grès, des gravures (Pl. XXII, 2) qui représentent un bateau à coque cintrée avec cabine au centre, palme et amarre à l'avant (des rames ont été ajoutées récemment à l'arrière) et divers animaux parmi lesquels on reconnaît un éléphant mal dessiné et des bœufs [159]. Le contour des figures est indiqué par un trait continu ; la surface entière de la coque du bateau est, en outre, martelée avec soin. Green les considère comme préhistoriques.

Un peu au nord d'El-Kab, sur un rocher de grès isolé dans un ouadi, Sandford et Arkell ont observé un groupe important de gravures qu'ils n'ont pas publiées. Ils disent seulement qu'elles appartiennent à plusieurs époques et à plusieurs styles, qu'elles ressemblent à celles que Schweinfurth a découvertes dans l'ouadi Abou-Agag et que le professeur Sayce les a relevées dans l'intention de les publier [160].

Sur un roc de la montagne de Thèbes surplombant à 490 mètres d'altitude la vallée des Rois et faisant face au Nil, Bruyère a découvert un groupe de gravures que Cottevieille-Giraudet a relevées et publiées [161].

Il les rapporte à des époques différentes. Celles dont la patine est la plus claire ne remonteraient qu'au Nouvel Empire ; elles ne nous occuperont pas davantage. Les autres, dont la patine a la même couleur ambrée que la roche environnante, représentent seulement des quadrupèdes : antilopes, girafes, mouflons, deux félins, un chien. Parmi celles-ci, certaines sont de style géométrique ou même schématique, d'autres de style plus réaliste. Le trait des premières est plus étroit, plus net et de couleur un peu plus foncée que celui des gravures réalistes ; en outre, dans un cas où deux gravures de style différent sont superposées, la figure réaliste est la plus superficielle. Les

figures géométriques sont donc les plus anciennes. Deux d'entre elles, les girafes représentées pl. I, 4 b et pl. II g de la publication, rappellent par leur style les animaux peints sur la poterie amratienne rouge à décor blanc.

Dans l'ouadi Hammamat, visité avant lui par plusieurs explorateurs (notamment par Lepsius, Green, Weigall, Couyat et Montet), Winkler a relevé de 1932 à 1937 de nombreuses gravures rupestres. Il les a publiées dans deux monographies qui sont les travaux les plus importants qui aient encore paru sur les pétroglyphes de l'Égypte (Pl. XXVII-XXIX) [162].

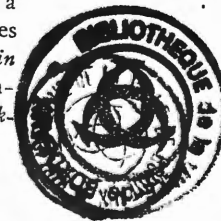
Il les rapporte à quatre populations différentes qu'il a appelées Montagnards autochtones (*Autochtonous mountain dwellers*), Habitants anciens de la vallée du Nil (*Early Nile-valley dwellers*), Envahisseurs orientaux (*Eastern invaders*), Chasseurs les plus anciens (*Earliest hunters*) [a].

Ces quatres groupes de représentations se distingent les uns des autres par les particularités du style, des armes et des autres objets.

Les gravures des Montagnards autochtones sont pour la plupart incisées, quelques-unes sont piquetées. Les hommes sont représentés tantôt schématiquement, avec un thorax en forme de coin (d'où le nom de Keilstiel-Leute que Winkler avait donné d'abord à une partie de ce groupe), tantôt d'une manière plus réaliste. Ils portent ordinairement l'étui libyen (par ex. pl. XXVII, 3) d'où le nom de Penistaschen-Leute donné d'abord à l'autre partie du groupe), parfois un pagne, parfois ils n'ont aucun vêtement. Ils sont armés d'un arc à double courbure (en forme de 3) et de bâtons recourbés de diverses façons. Les femmes, assez rares, portent une jupe courte.

Les animaux sont : l'éléphant (très rare), la girafe (peu fréquente), l'âne sauvage, l'ibex, l'antilope, la gazelle, le bœuf, l'autruche, le chien lévrier. Le plus commun est le bœuf à longues cornes, certainement domestiqué, qui porte parfois au cou un objet que Winkler croit être amulette. Les mamelles des vaches sont figurées avec un soin particulier (par ex. pl. XXIX, 4), ce qui indique sans doute que cette population faisait usage du lait. Des bœufs sont chassés au lasso et même, dans un cas, avec un arc et des flèches ; il y avait donc aussi des bœufs sauvages. Certains animaux sont pris dans un piège rond analogue à celui qu'emploient actuellement le Bischarin et

a. Dans la première de ses deux publications, Winkler avait rapporté ces pétroglyphes à cinq groupes ethniques auxquels il avait donné d'autres noms. L'équivalence entre les anciennes dénominations et les nouvelles paraît s'établir ainsi : les *Autochtonous mountain dwellers* correspondent aux *Penistaschen-Leute* et aux *Keilstiel-Leute*, de la première publication, les *Early Nile-valley dwellers* au *Standarten-Leute*, les *Eastern invaders* aux *Federschmuck-Leute*, les *Earliest hunters* aux *Dirwa-Leute*.



les Ababdè du désert Arabique, piège dont Winkler indique avec force détails la forme et le fonctionement. Les représentations de bateaux sont très rares (un ou deux bateaux à coque cintrée seulement).

Les Montagnards autochtones étaient à la fois chasseurs et pasteurs. La faune qu'ils ont figurée est celle de la steppe et de la montagne. Une vache (ou un veau) portant un disque entre les cornes (Pl. XXIX, 5), une autre dont les cornes sont déformées en anneau (Pl. XXIX, 4), indiquent, d'après Winkler, l'existence d'une religion dans laquelle le bétail joue un rôle [163]. Cette population serait la souche des Blémyes et des Bega qui habitaient le désert arabique, les premiers aux époques gréco-romaine et copte, les seconds au moyen âge, ainsi que des Bischarin et des Ababdè qui l'habitent aujourd'hui. Elle aurait été de langue et de civilisation hamitique.

Dans le groupe des gravures attribuées aux Habitants anciens de la vallée du Nil, les représentations humaines sont fréquentes. En général aucun vêtement n'est indiqué. Les hommes portent parfois sur la tête une ou plusieurs plumes (ex. pl. XXVII, 1). Ils sont rarement armés. Un homme tient à la main un bâton crochu, un autre un objet en forme de fouet, un autre un bâton et un bouclier rond. Quelques scènes de chasse sont figurées : chasse du bœuf sauvage au lasso, probablement chasse de l'hippopotame au harpon ; peut-être un chasseur armé d'un arc en forme de C et accompagné d'un chien appartient-il aussi à ce groupe.

Les animaux représentés sont : l'hippopotame, l'ibex, l'antilope, le mouton de Barbarie, le bœuf sauvage, l'âne, le léopard (ou un autre félin), le chien, le crocodile, l'autruche et un oiseau indéterminé.

Les bateaux sont nombreux. La plupart ont une coque cintrée, quelques-uns une coque droite dont les extrémités sont fortement incurvées (Pl. XXIX, 1, 2). Habituellement ils sont grands et ont des rames nombreuses. Leur forme cintrée, leurs extrémités incurvées indiquent qu'ils sont faits d'une matière souple, probablement de roseaux [164].

L'analogie de beaucoup de ces bateaux avec ceux qui sont peints sur la poterie claire à décor rouge (classe D), fréquente dans les stations prédynastiques de la vallée du Nil, fait croire à Winkler que leurs auteurs venaient de cette vallée. Autre analogie avec le décor de la poterie D : les personnages ont fréquemment les bras levés, attitude que Winkler considère comme celle de la prière [a]. Des personnages aux bras levés se rencontrent parfois à

a. Les figures de femmes aux bras levés, qui ne sont pas rares dans l'art prédynastique, ont été interprétées parfois de façon différente. Trois personnages, une femme aux bras levés et deux hommes tenant chacun deux bâtonnets dans la main droite, figurés sur un

côté d'animaux ; Winkler estime qu'ils prient pour que la chasse soit heureuse. La paroi principale d'une grotte située au confluent de deux ouadis est couverte de bateaux dont quelques-uns sont accompagnés de personnages aux bras levés. Winkler suppose que c'était là un lieu religieux, que les bateaux sont en rapport avec un rituel de la mort et que les personnages prient pour le mort.

Les gravures de ce groupe sont en général martelées, quelquefois incisées. Les représentations humaines, dépourvues de tout réalisme, semblent être une sorte d'expression abstraite de l'homme. Le dessin des animaux est parfois meilleur. D'une façon générale, l'artiste paraît subir l'influence d'une école plutôt qu'obéir à son inspiration propre. On verra plus loin que les figures peintes sur la poterie D donnent la même impression [a].

Les gravures des Envahisseurs orientaux représentent assez fréquemment des hommes et des femmes. Les hommes portent souvent une ou plusieurs plumes sur la tête. Ordinairement ils n'ont pas de vêtement ; quelquefois ils portent un pagne court ressemblant à celui des Montagnards autochtones, ou bien un pagne plus long, ou quelqu'autre vêtement trop grossièrement figuré pour qu'on puisse le définir ; dans quelques cas, une queue d'animal est attachée au-dessous du dos. Les femmes, parfois nues, sont en général vêtues d'une jupe longue (Pl. XXVII, 4).

La faune figurée dans ce groupe de gravures comprend : l'éléphant, l'hippopotame, la girafe, l'ibex, l'antilope, le mouton de Barbarie, le cerf (?), le bœuf sauvage, l'âne sauvage, le lion (?), deux sortes de chiens — le lévrier et un chien dont le cou et les pattes sont courts, ce dernier parfois tenu en laisse —, l'autruche, le lézard.

Les scènes de chasse sont nombreuses (ex. pl. XXVIII, 2). Les chasseurs sont armés d'un petit arc en forme de C et, dans un seul cas, d'une massue en forme de poire. Ils prennent aussi le bœuf sauvage au lasso et connaissent le piège rond en usage chez les Montagnards autochtones.

Les bateaux, aussi fréquents sur leurs gravures que sur celles des Habitants anciens de la vallée du Nil, sont d'un type tout différent : ils ont une carène

vase D trouvé à El-Amrah, sont considérés par MacIver comme une danseuse et deux joueurs de castagnettes (Amr., p. 42 et pl. XIV, D 46). De même, Scharff considère comme représentant une danseuse une statuette de femme aux bras levés, probablement amratienne, conservée au Musée de Brême (Grundzüge, p. 61 et pl. XIII). Hornblower estime au contraire que l'attitude des femmes aux bras levés est celle de la protection (Hornblower (G. D.), Predynastic figures of women and their successors ; JEA, XV (1929), p. 33-36).

a. Cf. p. 221.

droite sur laquelle la poupe et la proue se dressent verticalement (ex. pl. XXVII, 6 ; XXVIII, 3 ; XXIX, 3). C'est le bateau représenté habituellement sur les monuments mésopotamiens. Les formes rigides indiquent qu'il n'est pas en roseaux comme le bateau cintré, mais probablement en bois. L'équipage, figuré dans plusieurs cas par de petits traits, est parfois nombreux. Ces bateaux avaient donc de grandes dimensions. Winkler suppose qu'ils pouvaient tenir la mer et que ceux qui les montaient, partis de la Mésopotamie ou d'une région située entre elle et l'Égypte, sont arrivés dans le désert Arabique par la mer Rouge. Certaines scènes relevées sur les pétroglyphes des Envahisseurs orientaux auraient, à son avis, un caractère religieux. Leurs gravures, toutes martelées, ont le même caractère abstrait que celles des Habitants anciens de la vallée du Nil.

Sur les pétroglyphes des Chasseurs les plus anciens, les représentations de l'éléphant, de la girafe et du crocodile sont plus fréquentes que sur ceux des groupes précédents ; l'ibex et surtout l'autruche sont plus rares ; l'âne et le bœuf manquent complètement. L'arme est un grand arc en forme de C ; le filet était peut-être en usage. Winkler s'étend moins longuement sur ce groupe que sur les autres parce que les gravures qui lui appartiennent sont peu nombreuses dans le désert Arabique.

Dans le désert Libyque, entre l'ouadi Chatt-el-Rigal et El-Hosch, entre Armant et Nag-Hamadi, Winkler a découvert plusieurs grandes gravures rupestres qu'il rapporte aux Montagnards autochtones, aux Habitants anciens de la vallée du Nil et aux Chasseurs les plus anciens ; il n'en a pas trouvé que l'on puisse attribuer aux Envahisseurs orientaux.

Parmi celle des Montagnards autochtones, les plus remarquables sont situées entre El-Hosch et l'ouadi Chatt-el-Rigal, sur un rocher de grès voisin du Nil. Elles représentent des animaux marchant vers la droite, l'un derrière l'autre, dans l'ordre suivant : un éléphant, un rhinocéros, un ibex jeune, un ibex adulte, une gazelle jeune, une gazelle adulte. Au-dessous, il y a une autruche marchant dans le même sens et, en avant d'elle, un chasseur portant une queue postiche, armé d'un arc en forme de 3, qui lui décoche des flèches à tranchant transversal (Pl. XXX).

Ces figures sont gravées très peu profondément, au moyen d'un instrument mousse. D'un excellent style naturaliste, elles sont de beaucoup les meilleures des gravures rupestres de la région égyptienne dont nous avons pu examiner des reproductions. Elles sont, en particulier, très supérieures à celles des Montagnards autochtones du désert arabique.

Les pétroglyphes des Habitants anciens de la vallée du Nil sont situés plus

au nord. Les hommes portent l'étui libyen, ou un pagne, ou un vêtement qui paraît être une peau d'animal avec sa queue. L'un d'eux est armé d'un bâton de jet. Les animaux représentés sont : l'éléphant, l'ibex, le renard, le lévrier, le bœuf, l'âne — parfois avec une charge sur le dos, par conséquent domestiqué —, le crocodile et un lézard. Il y a aussi quelques bateaux cintrés. Les gravures sont incisées avec soin et superficiellement sur des rochers calcaires, au moyen d'une pointe fine. L'intérieur des figures est parfois excisé en entier ou partiellement. Le style en est très libre et très vivant.

Les gravures des Chasseurs les plus anciens, relativement rares dans le désert Arabique, sont au contraire nombreuses dans le désert Libyque, ce qui a permis à Winkler de compléter sa documentation sur ce peuple. Il lui paraît exclusivement chasseur. Les représentations humaines étant très schématiques, on ne peut distinguer les particularités du costume.

La faune comprend : l'éléphant, la girafe et le crocodile (très fréquents), l'antilope, la gazelle et le mouton de Barbarie (moins fréquents), le chien, un animal ressemblant au renard et un lézard (très rares). L'éléphant est chassé à l'arc, sans doute avec des flèches empoisonnées, seules efficaces contre cet animal. Certaines figures paraissent se rapporter à des pratiques magiques analogues à celles des peuples chasseurs actuels qui ont pour but d'assurer le succès de la chasse ou d'apaiser l'esprit du gibier : spirales ou lignes ondulées accompagnant les animaux, figures de girafes accumulées sur la seule face ouest d'un rocher, représentation particulièrement soignée de l'empreinte du pied des animaux. Une gravure représentant trois hommes qui semblent uriner avait peut-être pour objet, d'après Winkler, d'attirer la pluie.

Au contraire de la plupart de gravures rupestres que l'on rencontre ordinairement dans des endroits ombragés, celles des Chasseurs les plus anciens se trouvent sur des rochers ensoleillés. La technique est un martelage très habile ; les parties les plus délicates, doigts, cornes, etc., sont parfois incisées avec une pointe fine. Les éléphants et les girafes sont à demi schématiques, l'homme l'est plus encore. Le sens artistique est peu développé chez ce peuple.

La couleur de la patine, les superpositions ou juxtapositions, la place plus ou moins élevée qu'occupent les figures sur les rochers, ont fourni à Winkler les éléments d'une chronologie relative de ces quatre groupes de pétroglyphes et des indications sur les rapports probables des quatre peuples auxquels il les attribue. Les plus anciennes gravures sont celles des Chasseurs anciens. Viennent ensuite celles des Montagnards autochtones. Un temps

assez long les sépare et il n'y aurait pas eu de contact entre les deux peuples. Les Habitants anciens de la vallée du Nil sont venus peu de temps après l'apparition des Montagnards autochtones et ont été en rapport avec eux. Les Envahisseurs orientaux sont contemporains des Habitants anciens de la vallée du Nil.

Il semble possible d'établir des rapports chronologiques entre certains des groupes de gravures et les civilisations prédynastiques de la vallée du Nil.

Une gravure du peuple que Winkler a appelé d'abord *Dirwa-Leute* et qui paraît être le même que les *Earliest-hunters* de sa seconde publication, représente un homme lançant un javelot à un hippopotame qui a été déjà harponné (Pl. XXVIII, 1)[165]. Un motif analogue est figuré sur un vase amratien provenant de Mahasna[166] et Winkler a d'abord pensé que les *Dirwa-Leute* étaient les créateurs de la civilisation amratienne[167]. Il dit aussi, dans sa première publication, que les Amratiens sont, en partie, des *Penistaschen-Leute*[168], peuple qui est, semble-t-il, le même que les *Autochtonous mountain dwellers*; mais, dans la seconde, il estime que *Earliest hunters* et *Autochtonous mountain dwellers* ne sont pas contemporains et même qu'un temps assez long les sépare[169]. Il est malaisé de concilier ces deux indications. Nous en retiendrons du moins qu'il y a dans l'ouadi Hammamat ou dans son voisinage, un certain nombre de pétroglyphes appartenant probablement à la même époque et peut-être au même courant culturel que la civilisation amratienne.

Les analogies constatées entre les gravures des Habitants anciens de la vallée du Nil et le décor de la poterie claire à figures rouges (classe D), caractéristique de la civilisation gerzéenne font supposer que leurs auteurs sont contemporains de cette civilisation qui, dans le sud de la Haute-Égypte, apparaît au Prédynastique moyen et dure jusqu'au Protodynastique. Les pétroglyphes des Envahisseurs orientaux étant, d'après Winkler, contemporains de ceux des habitants anciens de la vallée du Nil, il y aurait eu, au Prédynastique moyen ou récent, arrivée dans le désert arabique, par la mer Rouge, d'une population venue de l'est, peut-être de la Mésopotamie, sur des bateaux à coque horizontale et extrémités verticales et hautes.

La plus récente des deux publications de Winkler se termine par une étude générale sur les bateaux, d'après les représentations relevées sur les rochers du sud de la Haute-Égypte, par lui ou d'autres explorateurs.

Il en distingue deux types principaux : le bateau en forme de faucille (*sickle-boat*) et le bateau à coque horizontale avec proue et poupe verticales ou bateau carré (*square-boat*). Le premier est celui des habitants de la vallée du Nil, le second celui des envahisseurs venus de l'est par la mer Rouge. Les

découvertes de Winkler et les conclusions qu'il en a tirées confirment et précisent les idées émises sur le même sujet dès 1925 par Boreux dans ses Études de nautique égyptienne. Bien qu'il ne disposât que de documents beaucoup moins nombreux, il avait déjà distingué nettement deux formes de bateaux prédynastiques : le bateau cintré ou négadien, en usage chez les habitants de la vallée du Nil, et le bateau carré ou horien, monté par un peuple venu par mer, probablement de la Mésopotamie, et qui se serait sans doute établi dans le sud de la Haute-Égypte[170].

Des analogies, trop nombreuses pour être fortuites, ont été relevées, entre les représentations rupestres africaines et l'art égyptien.

En Afrique du Sud, les plus anciennes gravures de style naturaliste semblent s'apparenter à celles de l'Espagne; mais plus tard apparaît un élément mythique qui, d'après l'abbé Breuil, vient probablement de l'Égypte prédynastique ou plus récente[171].

Sur les rochers du Gebel Ouenat, massif montagneux du désert Libyque situé à 600 kilomètres du Nil et à la hauteur de la deuxième cataracte, l'abbé Breuil relève « une silhouette humaine du plus pur style égyptien » et des femmes aux bras levés analogues à celles des vases prédynastiques à décor rouge (poterie D); les cornes des bœufs, des moutons et des capridés sont dessinées de la même manière que sur les manches de couteau, palettes à fard et marques de poterie pré- ou protodynastiques, « ce qui, ajoute-t-il, ne peut être l'effet du hasard ». Il note à Abou-Ballas, autre station rupestre du désert Libyque, un « homme debout, de profil, nettement de style égyptien classique », et un chasseur armé d'un arc qui rappelle les figures de Libyens des palettes de schiste protodynastiques; à In-Ezzan, dans le Sahara central, des personnages de type bi-triangulaire « rappelant le style humain des vases peints prédynastiques »[172].

Suivant Graziosi, certains pétroglyphes du Fezzan témoignent d'une « influence égyptienne évidente »[173].

Parmi les représentations rupestres qu'il a découvertes récemment au Hoggar, de Chasseloup-Laubat signale une grande fresque en couleurs où certains motifs, des archers et un piège rond notamment, rappellent ceux qui sont peints sur les parois d'une tombe prédynastique de Hiéracoupolis[174].

Pour Mounier-Leclerc, l'existence de rapports, tant dans le style que dans les détails, entre l'art égyptien et les représentations rupestres du Sahara central du Fezzan et du Gebel Ouenat, n'est pas douteuse[175].

Les ressemblances entre l'art rupestre de l'Afrique du nord-ouest et l'art égyptien sont notées par plusieurs auteurs, en particulier par Flamand, Ca-

part, l'abbé Breuil et Vaufrey[176]. D'après Kühn, les analogies de style et de technique entre les pétroglyphes de l'Atlas saharien et ceux que Frobenius a découverts dans le désert de Nubie sont telles qu'elles impliquent l'existence à un certain moment des temps préhistoriques d'une grande culture commune à tout le nord de l'Afrique, depuis l'Atlas jusqu'à l'Égypte[177].

Parmi les motifs figurés sur les rochers de l'Afrique du Nord, il en est trois qui ont spécialement retenu l'attention des archéologues, en raison de leurs affinités égyptiennes : le cache-sexe, dit étui libyen ou Karnata, les bœufs et béliers présentant entre leurs cornes un disque ou un objet sphéroïde et les spirales. Des hommes portant l'étui libyen ont été relevés en Afrique du Nord à Fedjet-el-Kail et à Karrouba[178]. En Égypte ce même étui est figuré sur plusieurs statuettes appartenant au Prédynastique ancien et au Protodynastique[179]. Il y a des béliers à disque ou à sphéroïde à Karrouba[178], Bou-Alem[180], Djebel-bes-Seba et Zenaga[181] ; un bœuf à disque dans le Tassili des Ajjers[182]. En Égypte, un ruminant à disque est gravé sur une poterie gerzéenne appartenant au Prédynastique moyen[183] ; un autre a été relevé par Winkler sur un rocher du désert Arabique[184]; au temps historiques, la déesse-vache Hathor et le dieu-bélier Ammon sont souvent représentés avec un disque entre les cornes. La présence de spirales a été notée en Afrique du Nord près de l'oued Cheria[185] et dans le Tassili des Ajjers[182]. En Égypte, la spirale est l'un des motifs les plus fréquents du décor de la poterie claire à figures rouges au Prédynastique moyen[a].

Ces analogies entre l'art rupestre de l'Afrique du Nord et l'art égyptien sont-elles dues à une influence de l'Égypte sur ces régions plus occidentales de l'Afrique Mineure ou, au contraire, à une influence de ces régions sur l'Égypte ? La question sera traitée dans son ensemble lorsqu'on étudiera les origines de la civilisation amratienne. On verra alors que c'est la première hypothèse qui paraît la plus vraisemblable.

NOTES DU CHAPITRE III.

1. Rech. I, II. — Pré. orient. II, passim.

2. Le compte rendu des fouilles de ces stations se trouve dans les publications suivantes : *Hiéraconpolis* : Hierak., I, II, *Armant* : Armant I. *Negada et Ballas* : Naq. *Stations de la région de Diaspolis* : Diosp. *El Amrah* : J. de Morgan, Rech. I, II; Amelineau, Nouv. fouil., I, p. 145-151 ; MacIver et Mace, Amr. *Abydos* : Amr., p. 51 sq. (cimetière Φ et X); Cem. Abyd., I, II, III (cimetières E et U). *Mahasua* : Mah. (cimetière L) ; Pre. Mah. (cimetière H). *Nagada-ed-Der* : cimetière 7000, résultat des fouilles non encore publié; indications très suc-

a. Cf. p. 83.

cinctes dans Naga-ed-Der, I, p. VI-VIII et 3, et dans Arch. Nub., 1907-1908, II. *Stations de la région de Badari* : Badar. — Mostag. *Harageh* : Harag. *Abousir-el-Melek* : Abous. *Gerzeh* : Gerz. *Wadfa* : Des. Fay., p. 69-70. *Maadi* : Bovier-Lapierre (P.), Stations préhistoriques des environs du Caire ; Cong. géog. 1925, t. IV, p. 306 ; Menghin et Amer : Maadi I, II.

3. Les quelques renseignements publiés par Weill sur ses fouilles à Zaouiet-el-Maïetin se trouvent dans : Acad. inscript. 1912, p. 484 sq. — Weill (R.), Rapport sur des fouilles en Haute-Égypte ; Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques, III (1913), p. 132 sq. — Catalogue sommaire des antiquités égyptiennes exposées au Musée Guimet, Paris, 1912. — Catalogue des antiqués égyptiennes exposées au Musée des Arts décoratifs, Paris, 1913.

4. Murray (G. W.) et Derry (D. E.), A predynastic burial on the Red Sea coast in Egypt ; Man, XXIII (1923), p. 129-131. — Kennedy Shaw (W. B.), Two burials from the South Libyan desert ; JEA, XXII (1936), p. 47-50.

5. Pre. Eg., p. 45-50.

6. Petrie (Fl.), The peoples of Egypt ; Anc. Eg. 1931, p. 78-80. — Making, p. 9.

7. Scharff (A.), Neues sur Frage des ältesten ägypstische-babylonischen Kulturbeziehungen ; ZAS, LXXI (1935), p. 89.

8. Armant I, p. 6, note 1.

9. Petrie, loc. cit., note 6, p. 80. — Making, p. 55.

10. Badar. Part. II, p. 73-79.

11. Armant I, p. 163-258.

12. Badar., p. 79.

13. Corpus, pl. XXXI, 10 G, 13 W; XXXII, 27 G, 29 A ; XXXVII, 81 a. — Pre. Eg., p. 26 (§ 32).

14. Pre. Mah, p. 27 et pl. XII, 2 (tombe H 29, S. D 34); p. 32-33 et pl. XX, 3 (tombe H 23, S. D. 36-43).

15. Bovier-Lapierre (P.), La bourgade protohistorique de Maadi ; Chroniq. Eg., 1932, p. 57-64.

16. Maadi I, p. 53-55.

17. Leclerc (E.), Dans le Delta avant la 1re dynastie ; Chroniq. Eg., 1933, p. 229.

18. Petrie (Fl.), Sequence in prehistoric remains ; JRAI, XXIX (1899), p. 295-301. — Diosp., p. 4-12. — Pre. Eg., p. 3-4.

19. Abyd. I, p. 22. — Tark. I, p. 3.

20. Pre. Eg., p. 6. Petrie, ayant fixé arbitrairement la durée du Prédynastique à 2.500 ans environ et admis, non moins arbitrairement, que les sequence dates ont des durées égales, estime que chacune d'elles correspond à une cinquantaine d'années.

21. Petrie a publié en 1920 dans Pre. Eg., pl. LI-LIII, une liste des tombes datées des cimetières de Negada, El-Amrah, Gerzeh, Mahasna, Diospolis, Abydos et des cimetières de Basse-Nubie. Pour les cimetières découverts ultérieurement, voir les publications de fouilles qui s'y rapportent.

22. Diosp., p. 8-11 (1901). — Corpus (1921).

23. Les cimetières où le système des sequence dates n'a pas été appliqué sont : dans le nord de la Haute-Égypte, ceux de Tourah, fouillé par Junker (Tourah) et d'Abousir-el-Melek, fouillé par Mœller et publié par Scharff (Abous.) ; dans le sud, celui d'El-Koubanieh, fouillé par Junker (Kub.) et les nombreux cimetières de Basse-Nubie fouillés par Reisner et par Firth (Arch. Nub. 1907-08, 1908-09, 1909-10, 1910-11).

24. Abous., p. 73.

25. Making, p. 9.

26. Scharff, loc. cit., note 7 ; ZAS, LXXI (1935), p. 89 ; et Frühkulturen, p. 38. —

L. Delaporte, Les peuples de l'Orient méditerranéen. I. Le Proche-Orient, Paris, 1938, tableau p. 31.

27. Sur la question du cuivre en Égypte, voir en particulier Materials, p. 153-174 et Pré. orient., II, p. 221-239.

28. Pré. orient., II, p. 212.

29. Lepsius (R.), Discoveries in Egypt, Ethiopia and the Peninsula of Sinaï, p. 348. — Petrie (Fl.), Researches in Sinaï, Londres 1906, p. 27. — Du même, The metals in Egypt; Anc. Eg., 1915, p. 12. — Arts et métiers, p. 117.

30. Pré. orient., II, p. 225. — Materials, p. 166.

31. L'étude de Berthelot a été publié in extenso dans Pré. orient. II, p. 231 sq.

32. Petrie, Researches in Sinaï, p. 51-52.

33. Gardiner (A. H.) et Peet (T. E.), The inscriptions of Sinaï, Londres, 1917, p. 7 et pl. I, 1. Voir aussi Jéquier, dans Pre. orient. II, p. 240.

34. Maadi I, p. 48; Maadi II, p. 48, 61.

35. Materials, p. 350, 353.

36. Coghlan (H. H.), Some experiments on the origin of early copper; Man, XXXIX (1939), p. 106-108.

37. Carpentier (H. C. H.), An Egyptian axe head of great antiquity; Nature, vol, 130 (1932), p. 625-626. — Bannister, dans Armant I, p. 118-119.

38. Sebelien (J.), Early copper and its alloys; Anc. Eg., 1924, p. 8. — Bannister, dans Armant I, p. 119.

39. Arts et métiers, p. 117.

40. Materials, p. 172.

41. Meyer (Ed.), Chronol. ég., p. 1-55.

42. Breasted (J. H.), The predynastic union of Egypt; BIFAO, XXX (1931), p. 721.

43. Neugebauer (O.), Die Bedeutungslosikeit der Sothis Periode für die älteste ägyptische Chronologie: Acta Orientalia, XVII, Pars III (1938), p. 169-195. — Du même, La période sothiaque; Chroniq. Ég., 1939, p. 258-260.

44. Les principales sources pour l'étude de la céramique sont: l'étude fondamentale que Petrie en a publiée en 1901 dans Diosp., p. 13-16; son Corpus, publié en 1921, où sont figurés la plupart des types connus à cette date; les publications des fouilles des stations prédynastiques, où sont figurés les types nouveaux. On trouvera aussi une documentation abondante dans les publications des grandes collections : celle du Caire par von Bissing (Tongef.), celle de Berlin par Scharff (Altertümer I), celle de l'University College de Londres par Petrie (Pre. Eg.),

45. Materials, p. 317, 433.

46. Ceram. primit., p. 27.

47. Tark. I, p. 17.

48. Armant I, p. 167.

49. Voir, notamment, Naville (E.), La poterie primitive en Égypte; Anthrop., XXIII (1912), p. 314.

50. Armant I, p. 182-183.

51. Materials, p. 289.

52. Ibid., p. 327.

53. Armant I, p. 181.

54. Garstang (J.), A Predynastic pot-Kiln recently discovered at Mahasna, in Egypt; Man, II (1902), p. 38-40.

55. Naq., p. 2. — Badar., p. 45.

56. Cem. Abyd. II, p. 7 sq.; III, p. 1 sq.

57. The excavations of the Egyptian University at Maadi; Anc. Eg., 1932, p. 108.

58. Kub., p. 47.

59. Badar., p. 83 (§ 17).

60. Ceram. primit., p. 13-14.

61. Armant I, p, 177-181.

62. Naq., p. 37-42. — Diosp., p. 13-16.

63. Ex. : Corpus, pl. IX-XIV. — Altertümer I, p. 102-107.

64. Amr., p. 42 et pl. XII, 10-13.

65. Armant I, p. 166 et pl. LII, P 14 d; LIV, P 14 d.

66. Cem. Abyd. II, p. 15 et pl. IV, 10. — Hornblower (G. D.), Predynastic figures of women and their successors; JEA, XV (1929), p. 44.

67. Ex. : Corpus, pl. I-VIII. — Altertümer I, p. 128-135.

68. Naq., p. 38. — Diosp., p. 13.

69. Materials, p. 327-332.

70. Ex. : Cem. Abyd. II, p. 15 et pl. IV, 3. — Arch. obj. n[os] 11532, 11533, 11574. — Scharff (A.), Vorgeschichtlisches zur Libyerfrage; ZAS, LXI (1926), p. 18 et pl. I, 3 (vase 22390 du Musée de Berlin).

71. Ex. : Naq., pl. XXXV, 71.

72. Ex. : Débuts, p. 117-118 et fig. 88. — Scharff (A.), Some prehistoric vase in the British Museum and remarks ou Egyptian pottery; JEA, XIV (1928), p. 363 et pl. XXIV, 4 (vase 53885 du British Museum).

73. Wainwright (G. A.), The red crown in early prehistoric times; JEA, IX (1923), p. 26-33 et pl. XX, 3.

74. Ex. : Corpus, pl. XX-XXV. — Pre. Eg., p. 14-16 et pl. X-XVIII. — Altertümer I, p. 113-120.

75. Ex. : Corpus, pl. XX-XXII. — Pre. Eg., pl. X-XIV. — Amr., pl. XV, 16. — Pre. Mah., pl. XXIV, 1, 4. — Badar., pl. XXXVIII, 16 m, 17 n, 18 d, 33 k, 44 t, 50 s. — Mostag., pl. XXXIV, 26-28.

76. Ex. : Corpus, pl. XXIV, 76 T, 77 B. Petrie suppose qu'il s'agit de houes ou de haches emmanchées sur la première pièce et de jougs sur la seconde (Pre. Eg., p. 15).

77. Rech. I, pl. II, 5 = Anthrop., IX (1898), pl. III, 1 = Pre. Eg., pl. XXIII, 2.

78. Pre. Eg., pl. XV, 49.

79. Amr., pl. XII, 10-13.

80. Mostag., p. 83-84 et pl. XXXVIII, 4.

81. Ex. : Corpus, pl. XXII, 36 H, 41, 42 D, 42 S, 43 D, 46 M; XXIII, 50, 51, 53, 72 B, 72 H, 72 N; XXIV, 76 H, 76 M, 76 W, 85 D; XXV, 96 E, 98 N, 100 M. — Mah., pl. III. — Pre. Mah., pl. XIV, 2; XXVII, 13. — Mostag., pl. XXXIV, 24, 29, 30.

82. Pre. Eg., p. 15.

83. Ex. : Corpus, pl. XX, 5 M; XXIII, 49 E, 49 H. — Rech. I, pl. II, 1; III, 2, 3. — Mah., pl. III. — Pre. Mah., pl. XXIV, 2; XXVII, 13. — Amr., pl. XII, 10. — Arch. obj., n° 11570. — Mostag., pl. XXXIV, 30. — Scharff (A.), Some prehistoric vases in the British Museum; JEA, XIV (1928), pl. XXIV, 2 (vase 52882 du British Museum). — Myers (O. H.), Two prehistoric objects; JEA, XIX (1933) pl. IX (vase n° 12.182.15 du Metropolitan Museum de New York).

84. Ex. : Pre. Mah., p. 28 et pl. XIV, 1.

85. Ex. : Corpus, pl. XXV, 95. — Pre. Mah., p. 28 et pl. XIV, 1.

86. Ex. : Corpus, pl. XXV, 91, 92, 93 M, 96 L, 98 D. — Avdief (V. I.), Geometrical ornament on archaic Egyptian pottery; Anc. Eg., 1935, p. 42 et fig. 2 (lévriers avec collier et grelot ?).

87. Ex. : Corpus, pl. XXV, 92, 93 M, 98 D, 99.
88. Pre. Eg., p. 10 et pl. XVII, 67 = Corpus, pl. XXV, 98 N.
89. Scharff, loc. cit., note 70, ZAS, LXI (1926), p. 17-18, pl. I, 2 et fig. 1 (vase 22391 du Musée de Berlin). L'âne est aussi représenté, d'après Hilzheimer, sur un vase appartenant à une collection privée, figuré dans Altertümer I, n° 262 A, fig. 42.
90. Ex. : Anthrop., IX (1898), pl. III, 1. — Mostag., pl. XXXIV, 26.
91. Ex. ; Corpus, pl. XX, 5 M. — Pre. Mah., p. 28 et pl. XIV, 2. — Cem. Abyd. II, pl. IV, 1, 2. — Altertümer I, nos 255, 257 A.
92. Ex. : Anthrop., IX, (1898), pl. III, 1 (tortue et poisson).
93. Ex. : Corpus, pl. XXIII, 66 M. — Anthrop., IX (1898), pl. III, 1.
94. Ex. : Corpus, pl. XXV, 100 E, 100 M. — Mah., p. 5 et pl. III. — Pre. Mah., pl. XXVII, 13. — Badar., p. 54 et pl. XXXVIII, 70 K. — Avdief, loc. cit., note 86, Anc. Eg. 1935, fig. 8. — Scharff, loc. cit., note 83, JEA, XIV (1928), p. 268 et pl. XXVIII, (vase E 3002 du Musée de Bruxelles). — Myers, loc. cit., note 83, JEA, XIX (1933), pl. XI.
95. Pre. Eg., p. 16 (§ 30). — Ex. : Anthrop., IX (1898), pl. III, 1. — Pre. Mah., pl. XXIV, H 88.
96. Avdief, loc. cit., note 86, Anc. Eg., 1935, fig. 8.
97. Corpus, pl. XXV, 96 L = Pre. Eg., pl. XVII, 69.
98. Ex. : Mah., pl. III = Corpus, pl. XX, 5 S. — Pre. Mah., pl. XXVII, 3.
99. Ex. : Corpus, pl. XXV, 91, 92, 93 M.
100. Ex. : Cem. Abyd., II, pl. IV, 1, 2 ; XXVII = Corpus, pl. XXV, 100 E.
101. Ex. : Amr., pl. XV, 17 = Corpus, pl. XXV, 94.
102. Rech. I, pl. II, 5 = Anthrop., IX (1898), pl. III, 1.
103. Badar., pl. XXXVIII, 70 K.
104. Corpus, pl. XXV, 95 = Pre. Eg., pl. XVIII, 70.
105. Pré. orient., II, pl. II, 1.
106. Petrie : Pre. Eg., p. 16 (§ 30) et pl. XVIII, 74. — Hornblower (G. D.), Funeray designs on predynastic jars ; JEA, XVI (1930), p. 10.
107. Scharff, loc. cit., note 83 ; JEA, XIV (1928), pl. XXVIII.
108. *Hippopotames* : Pre. Mah., p. 26-27 et pl. XI, 3. — Arch. obj. n° 11570. *Éléphants* : Grundzüge, p. 21 et pl. VI a (vase 21388 du Musée de Berlin).
109. Ex. : Corpus, pl. XXVI-XXVII. — Altertümer I, p. 125-127.
110. Ex. : Corpus, pl. XXVII-XXX. — Altertümer I, p. 136-140.
111. Ex. : Corpus, pl. XXVIII, 1 G, 3 G, 6 ; XXX, 62, 63.
112. Naq., p. 11, 39-40.
113. Abous., p. 18, note 1 et pl. IX, a, b, c, d. — Garrow Duncan (J.), Corpus of Palestinian pottery, Londres, 1930, pl. XXX, K, L, N, Q, R.
114. Studies, I, p. 105-106.
115. Watzinger, cité par Scharff dans Abous, p. 18. — Junker (H.), die Entwicklung des vorgeschichtlischen Kultur in Ägypten ; Festschrift für W. Schmidt, Vienne, 1928, p. 865.
116. Altertümer I, p. 25. — Frühkulturen, p. 13.
117. Ex. : Corpus, pl. XXXI-XXXVII. — Pre. Eg., p. 16-22 et pl. XIX-XXII. — Altertümer I, p. 141-149.
118. Pre. Eg., p. 11-22. Voir aussi sur le décor de la poterie D : Boreux (M.), Les poteries décorées de l'Égypte prédynastique ; Revue des études ethnographiques et sociologiques, 1908, p. 1-20. — Du même, Études de nautique égyptienne, Le Caire, 1925, p. 1 sq. — Hornblower, loc. cit., note 106, JEA, XVI (1930), p. 10-18.
119. Pre. Eg., p. 19 et pl. XXIII, 5.

120. Cecil Torr, Sur quelques prétendus navires égyptiens ; Anthrop., IX (1898), p. 35. — Loret (V.), le mot ; Revue égyptol., X (1902), p. 7 du tir. à part.
121. Débuts, p. 200-204. Voir aussi Pre. Orient., II, p. 126-133.
122. Ex. : Corpus, pl. XXXI, 2 D, K, S.
123. Ex. : Corpus, pl. XXVIII, 6 ; XXIX, 45.
124. Ex. : Corpus, pl. XV-XVIII.
125. Ex. : Corpus, pl. XIX. — Altertümer I, p. 122-124.
126. Notamment Corpus, pl. XIX, 81 a, b, c ; 82 ; 96 b, c.
127. Ex. : Corpus, pl. XXXVIII — XLIV. — Altertümer I, p. 167-192.
128. Ex. : Nag., pl. XXXV, 74, 76 ; XXXVI, 93 a, b ; XXXVII, 41. — Diosp., pl. XVI, 74 b, 93 c ; XVII, 49. — Badar., pl. LXXIV, 220 ; LXXV, 271. — Mostag., pl. XXXVI, 35. — Armant I, pl. LIV, 6.
129. Ex. : Corpus, pl. XLV-LI.
130. Diosp., p. 16-17.
131. Cem. Abyd., II, p. 10-13.
132. Ex. : Corpus, pl. LI, 75 A, 96.
133. Corpus, pl. XVI, série 39.
134. Corpus, pl. XXIV, 80, 81, 82, 84.
135. Cem. Abyd., II, p. 10-13.
136. Junker : Kub., p. 48-78. — Scharff : Altertümer I, p. 102-197.
137. Armant I, p. 49-54.
138. Badar., p. 46-47 (groupe 3284).
139. Hemaka, p. 53.
140. Naq., p. 44.
141. Roy. T. I, p. 31-32.
142. Capart : Débuts, p. 140-146. — Meyer, Hist. ant., II, p. 69. — Weill (R.), La question de l'écriture linéaire dans la Méditerranée primitive ; Revue archéologique, I (1903), p. 213-232.
143. L'abbé Breuil a publié, en 1931, sur l'art rupestre de l'Afrique, une étude générale accompagnée d'une bibliographie étendue (Afrique, p. 97-119). Depuis, on a découvert plusieurs stations rupestres importantes. Celles qui intéressent l'Égypte sont étudiées ici.
144. Obermaier (H.), L'âge de l'art rupestre nord-africain ; Anthrop., XLI (1931), p. 65-74. — Vaufrey (R.), L'âge de l'art rupestre nord-africain : Soc. phréhist. franç., XXXIII (1936), p. 624-638.
145. Kühn (H.), Die Funde der Expedition Frobenius ; Ipek, 1927, p. 196-197 et pl. 74. — Frobenius (L.), Kulturgeschichte Africas, 1933, pl. XXXII-XLI.
146. Parker (O. F.) et Burkitt (C.), Rock engravings from Onib, Wadi Allaki, Nubia ; Man, XXXII (1932), p. 249-250 et fig. 1-4.
147. Paleol. man, 1933, p. 69-71 et fig. 19-21.
148. Paleol. man, 1933, p. 66.
149. Paleol. man, 1933, p. 66-71 et fig. 14-18.
150. Dunbar (J. C.), Some Nubian rock pictures ; Sudan notes and records, XVII (1934), p. 139-167. Compte rendu par Mounier-Leclerc dans Chroniq. Ég., 1936, p. 85-87.
151. Schweinfurth (G.), Ueber alte Tierbilder und Felsinschriften bei Assuan ; ZEF, 1912, p. 627-658, nombreuses figures.
152. Bovier-Lapierre (P.), Industries préhistoriques dans l'île d'Éléphantine et aux environs d'Assouan ; BIE, XVI (1934), p. 121.
153. Murray (G. W.) et Myers (O. H.), Some pre-dynastic rock drawings ; JEA, XIX (1933), p. 129-132, figures.

154. Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Reisner (G. A.), Models of ships and boats, nº 4803.
155. Ampère (J. J.), Voyage en Égypte et en Nubie ; Revue des Deux Mondes, avril-juin 1848, p. 73-75. — Petrie (Fl.), Ten years digging in Egypt, 2e édit., Londres 1893, p. 75 et fig. 57. — Le journal The graphic (nº du 1er janvier 1898, p. 7 ; Antiquities in Egypt. Pre-historic rock-drawings) a aussi consacré à ces gravures une courte note accompagnée de quatre reprodutions photographiques assez mauvaises.
156. Rech. I, fig. 487-492.
157. Flamand (G. B. M.), Les pierres écrites, Paris, 1921, fig. 29, 31, 32, 94, 95, 105, 113, 114.
158. Débuts, p. 196.
159. Green (F. W.), Notes on an inscription at El Kab ; PSBA, XXV (1903), p. 215, 216, et Prehistoric drawing at El Kab ; ibid., p. 371-372 et pl. p. 371.
160. Paleol. man, 1933, p. 66.
161. Cottevieille-Giraudet (R.), Gravures protohistoriques de la montagne thébaine ; BIFAO, XXX (1930), p. 545-555, avec 2 planches.
162. Winkler I et II.
163. Winkler I, fig. 47, 46.
164. Voir Boreux (Ch.), Études de nautique égyptienne, Le Caire 1925, p. 3-4.
165. Winkler I, fig. 8.
166. Pre. Mah., pl. XXVII, 13.
167. Winkler I, p. 9.
168. Winkler I, p 28.
169. Winkler II, p. 35.
170. Boreux, loc. cit., note 164, p. 7-47.
171. Afrique, p. 111.
172. Breuil (H.), Les gravures rupestres du Djebel Ouenat ; Revue scientifique, 1928, p. 106. — Afrique, p. 97, 98, 99. — Breuil (H.), Observations comparatives sur les peintures rupestres de la grotte d'In-Ezzan ; Anthrop., XXXVI (1926), p. 409-427.
173. Exposition du Sahara, Paris 1934 : Guide officiel de la section italienne, Rome, 1934, p. 38, 40.
174. Chasseloup-Laubat (F. de), Art rupestre au Hoggār, Paris 1938, p. 18-19 et pl. V, XV. — Pour la tombe de Hiéraconpolis, voir Hierak. II, pl. LXXV.
175. Mounier-Leclerc (E.), L'art préhistorique dans l'Afrique du Nord ; Chroniq. Ég., 1936, p. 324-328.
176. Flamand, loc. cit., note 157, p. 132-167. — Capart, Débuts, p. 198-199. — Breuil, Afrique, p. 101. — Vaufrey, loc. cit., note 144, Soc. préh. franc., XXXIII (1936), p. 634-635.
177. Kühn, loc. cit., note 145, Ipek, 1927, p. 197.
178. Flamand, loc. cit., note 157, pl. III, IV, VII.
179. Voir notamment Pre. Eg., pl. II, 23. — Pre. Mah., pl. XI, 1. — Naville, Rec. Trav., XXII (1900), pl. V, VI.
180. Flamand, loc. cit., note 157, pl. IX.
181. Frobenius (L.) et Obermaier (H.), Hadschra Maktuba, Munich, 1925, pl. 93, 38.
182. Reygasse (M.), Gravures et peintures rupestres du Tassili des Ajjers ; Anthrop., XLV (1935), p. 533-571 ; bœuf à disque, fig. 20 ; spirales, fig. 14.
183. Amr., pl. XVII, 19.
184. Winkler I, fig. 47.
185. Frobenius et Obermaier, loc. cit., note 181, pl. 113-116. — Vaufrey, loc. cit., note 144, pl. I, II.

CHAPITRE IV.

LA CIVILISATION BADARIENNE.

1. Sources. — 2. Inventaire des éléments. — 3. Caractères généraux. — 4. Origines.

1. — SOURCES.

La civilisation badarienne a été découverte par Brunton au cours de fouilles faites pendant les années 1922 à 1929 dans la région de Badari, à la lisière du désert Arabique, sur une zone étroite, longue d'une trentaine de kilomètres, comprise entre El-Naouara au sud et El-Kaoualed au nord, et jalonnée par les localités de Kau-el-Kébir, Hemamieh, Badari et Mostagedda[1]. Cette zone présente une série de petites collines bordant des vallées étroites et peu profondes qui descendent du haut désert vers le Nil. Elle est très riche en monuments des époques les plus diverses ; en maints endroits, les restes badariens y sont mêlés à ceux des civilisations tasienne, amratienne, protodynastique et pharaonique.

Jusqu'à présent, on n'a pas découvert de station badarienne en dehors de cette région. Toutefois, quelques éléments badariens caractéristiques ont été rencontrés sporadiquement plus ou moins loin d'elle : poterie à Armant, à Hiéraconpolis, en Nubie, dans l'extrême sud du désert Lybique ; palettes à fard, à Mahasna et à Negada[2]. Ils étaient accompagnés de monuments prédynastiques plus récents. Ils n'en montrent pas moins que l'influence de la civilisation badarienne s'est fait sentir à une grande distance parfois de son centre primitif, mais seulement vers le sud ; on n'en a, en effet, trouvé aucune trace au nord de la région de Badari. Cette influence a été particulièrement persistante à Armant. Comme on l'a dit plus haut[a], on a mis au jour dans cette station les restes d'une agglomération qui fut occupée successivement par les Amratiens au Prédynastique ancien, et par les Gerzéens au Prédynastique moyen et récent. Sur 100 fragments de poterie recueillis au niveau prédynastique ancien, 29 présentent les caractères de la

a. Cf. p. 59.

poterie badarienne. Le nombre des tessons badariens décroit ensuite progressivement : il passe à 20 % au niveau prédynastique moyen et reste encore de 11 % au niveau prédynastique récent [2].

2. — Inventaire des éléments de la civilisation badarienne.

Les agglomérations que l'on peut rapporter à la civilisation badarienne sont assez nombreuses [3]. Elles sont situées, très près les unes des autres sur des croupes aujourd'hui stériles, mais jadis couvertes de végétation. Leur emplacement est marqué par des amas de *sebakh*, de charbon et de cendre renfermant des instruments en silex, des poteries, divers objets, des restes d'animaux et de végétaux. Elles sont peu étendues en surface et leurs restes ne forment qu'une couche en général peu épaisse. Elles n'ont été, semble-t-il, que de petits villages occupés pour la plupart pendant un temps relativement court.

Il en est une cependant, celle de l'éperon nord d'Hemamieh, fouillée par Miss Caton-Thompson [4], où la couche fertile, épaisse d'environ 2 mètres, renferme les restes superposés de trois civilisations : à la base le Badarien, au-dessus l'Amratien, puis le Gerzéen. Sa superficie est d'environ 1.600 mètres carrés. Le niveau badarien n'a fourni que des instruments en silex et des fragments de poterie.

L'agglomération qui donne le mieux l'idée de ce qu'a pu être un village badarien est celle qui occupait les deux aires contiguës 2.200 et 2.500 de Montagedda [5]. La couche fertile, épaisse de 0 m. 50 environ, est formée de strates horizontales de *sebakh*, de cendre et de graines de céréales renfermant des poteries, des instruments en pierre et d'autres objets. Son centre, où sans doute étaient situées les habitations, est marqué par une accumulation de cendre. Tout autour, une série de trous dessinant un polygone irrégulier et dans lesquels on a trouvé des graines de céréales, étaient sans doute des silos à grains. Un peu plus loin, vers le nord, d'assez nombreuses tombes sont disséminées sans ordre.

Des traces d'habitations ont été relevées dans quelques stations badariennes [6] ; elles sont trop discrètes pour que l'on ait pu reconnaître leur forme et leur mode de construction. Peut-être n'étaient-elles que de simples abris en roseaux.

Les tombes [7] situées à une certaine distance des agglomérations, en général à l'est de celles-ci, sont disposées par groupes qui méritent à peine le nom de cimetières. Ce sont des fosses ovales ou circulaires (ex. pl. XXXI, 1),

plus rarement rectangulaires arrondies aux angles. Leurs parois présentent souvent une certaine obliquité qui en rendait l'éboulement moins facile ; peut-être ont-elles été, dans quelques cas, revêtues de nattes en roseaux.

Généralement chaque tombe ne contient qu'un seul corps ; parfois on ensevelissait ensemble une mère et son enfant ; celles qui renferment plusieurs cadavres d'adultes sont très rares. Les corps, toujours en attitude contractée, sont en général couchés sur le côté gauche, la tête au sud, la face regardant vers l'ouest, comme au Tasien. Ils reposent sur une natte et sont recouverts d'une autre natte, parfois maintenue au-dessus du cadavre par des tiges de bois, comme pour l'abriter sous une sorte de tente. Le plus souvent ils sont en outre enveloppés dans une peau d'animal — chèvre ou antilope ordinairement — tannée ou encore garnie de ses poils ; dans ce dernier cas, le côté velu est à l'intérieur ; quelquefois plusieurs peaux sont cousues ensemble. Plus rarement, une pièce de toile est interposée entre la peau d'animal et le cadavre ; on en trouve surtout les restes sur la tête et sur le bassin. Si, comme il est vraisemblable, le mort a été enseveli avec ses vêtements, ceux-ci consistaient sans doute en un pagne ou en une jupe courte et en une sorte de châle en toile, par-dessus lesquels on portait, à l'occasion, un manteau de peau. Dans quelques tombes, le cadavre paraît avoir été placé dans un cercueil en vannerie.

Le mobilier funéraire, constant, parfois assez abondant, comprend les objets les plus divers : vases en terre cuite, en pierre, en ivoire, outils et armes, objets de toilette et de parure, parfois figurines représentant des femmes nues et des animaux. On déposait aussi près du mort des aliments, ainsi qu'en témoignent les os de bœuf, de mouton et de gazelle trouvés dans quelques tombes [8]. Le plus souvent il n'y a dans chaque tombe qu'un seul vase en poterie, en général placé près de la tête, des mains, des coudes ou des genoux, c'est-à-dire dans une position telle qu'il soit facilement accessible pour le mort. Dans les cas où il y en a deux, l'un est près de la tête et l'autre près des pieds [9]. Quelques tombes non violées n'en renfermaient aucun. La présence au voisinage des tombes de grands vases enterrés dans le sol et contenant des grains cuits et des viandes découpées au moyen de couteaux denticulés indique que les habitants des villages venaient parfois prendre leurs repas près des morts [10].

La céramique badarienne [11], tout entière en limon du Nil, comprend des poteries fines et des poteries grossières.

Les premières, en limon soigneusement épuré, sont façonnées avec soin et bien cuites ; ce sont les plus belles poteries de l'Égypte préhistorique.

Leurs formes (Pl. XXXI, 2-15 ; XXXII, 1-12), simples, en général basses et largement ouvertes, parfois carénées, souvent à fond rond, paraissent inspirées de récipients en cuir. Il n'y a ni rebord éversé, ni anse, ni bec, ni pied. Leur couleur est rouge, brune ou noire ; parfois la partie supérieure des vases est noire et la partie inférieure rouge ou brune ; leur intérieur est souvent d'un noir mat avec une étroite zone noire et brillante autour de l'ouverture. Leur paroi, toujours peu épaisse, est fréquemment très mince. Leur surface, tantôt polie, tantôt lissée, est souvent couverte en partie ou en entier de petites rides dirigées en général de haut en bas et de droite à gauche, parfois espacées comme si les sillons qui les séparent avaient été faits avec le doigt, parfois très serrées, comme s'ils avaient été tracés au moyen d'un peigne (ex. pl. XXXI, 7, 15). Cet aspect ridé est l'un des caractères les plus particuliers de la poterie badarienne. On le rencontre aussi dans la poterie tasienne ; mais dans celle-ci les rides sont ordinairement verticales et, lorsqu'elles sont obliques, elles vont de haut en bas et de gauche à droite, c'est-à-dire dans une direction perpendiculaire à celle des rides de la poterie badarienne.

La poterie grossière est en limon non épuré, parfois mélangé de paille ; elle est mal cuite et de couleur brune. Les vases ont souvent de grandes dimensions. Ils sont plus communs sur l'emplacement des villages que dans les tombes. Ils servaient à cuire les aliments ou à conserver les denrées, tandis que la poterie fine était réservée au mobilier funéraire.

Brunton distingue sept classes dans la poterie badarienne.

1° Poterie *black-topped polished brown*, ou BB, polie, brune avec zone supérieure noire (Pl. XXXI, 2, 3, 7).

2° Poterie *black-topped polished red*, ou BR, polie, rouge avec zone supérieure noire (Pl. XXXI, 4, 5, 6). On rencontre déjà au Néolithique de la poterie à la fois rouge et noire ; mais les parties noires sont de simples taches irrégulièrement réparties dues aux hasards de la cuisson. Au Badarien, au contraire, la zone noire dessine à la partie supérieure des vases un anneau complet, plus ou moins haut, limité en bas par une ligne sinueuse, mais continue. Ce qui n'était au Néolithique qu'un accident de cuisson est devenu une disposition ornementale intentionnelle. On a vu plus haut par quel procédé elle a été obtenue[a].

3° Poterie *plain polished red*, ou PR, polie, entièrement rouge (Pl. XXXI, 8, 9, 10 ; XXXII, 1).

a. Cf. p. 77-78.

4° Poterie *smooth brown*, ou SB, lissée, brune (Pl. XXXI, 11 ; XXXII, 2, 3).

5° Poterie *rough brown*, ou RB, rugueuse, brune ; c'est une poterie grossière (pl. XXXI, 15 ; XXXII, 6).

6° Poterie *all black*, ou AB, polie ou lissée, entièrement noire (Pl. XXXI, 12-14 ; XXXII, 4, 5).

7° Poterie *miscellaneous*, ou MS. Elle comprend des pièces de couleurs et de formes diverses qui n'ont pu trouver place dans les classes précédentes (Pl. XXXII, 7-12). Mentionnons parmi elles quelques cuillers qui rappellent celles de Merimdé-Béni-Salamé et que Brunton considère comme des creusets (Pl. XXXII, 10)[12] ; un vase campaniforme noir, à décor géométrique incisé et incrusté d'une pâte blanche, analogue au *beaker* tasien, et qui ne serait, d'après Brunton, qu'un descendant dégénéré de celui-ci (Pl. XXXII, 12)[13] ; un vase globulaire à col court, ouverture étroite et fond plat, avec quatre anses verticales en boucle insérées sur la partie la plus renflée de la panse (Pl. XXXII, 7)[14], exemple unique dans la céramique badarienne de cette forme nettement palestinienne et qui montre que les Badariens étaient sans doute en relations commerciales avec la Palestine.

La poterie badarienne n'est que rarement décorée. Le décor, linéaire et de style géométrique, occupe souvent le fond, entièrement noir, de vases *black-topped* en forme de cuvette. Composé habituellement de motifs végétaux très simples, il est tracé au brunissoir, de sorte que, grâce à son aspect brillant, il se détache sur la surface environnante restée d'un noir mat (ex. pl. XXXI, 7)[15]. Un certain nombre de tessons présentent un décor incisé (feuillage, palmes) et quelques vases noirs entiers un décor linéaire, également incisé, inspiré de la vannerie (ex. pl. XXXII, 4)[16]. Quelques fragments de poterie MS sont décorés de motifs géométriques peints[17] ou de motifs en relief : boutons rappelant ceux de la poterie néolithique (pl. XXXII, 5), figure dont on ne saurait dire si elle représente un homme portant une longue queue ou un animal[18].

Les produits de l'industrie de la pierre sont des outils et des armes en silex taillé et divers objets ébauchés par la taille et terminés par usure ou polissage : vases, palettes à fard, meules et broyeurs, fusaïoles, pendeloques et perles.

Les outils et les armes[19] sont façonnés dans un silex à gangue orangée ramassé à la surface du sol. Ils comprennent des bifaces, le plus souvent en silex tabulaire, et des instruments d'éclats détachés de nucléus prismatiques à plan de frappe uni. Les formes principales sont : des grattoirs nodulaires

de types variés (Pl. XXXII, 13, 14) — en sabot de cheval, arrondis, ovoïdes, carénés, irréguliers —; des grattoirs sur éclats larges; quelques haches bifaces; de belles pointes bifaces de forme foliacée ou oblongue (ex. pl. XXXIII, 1) — sans doute des lames de poignard ou des têtes de lance ou de javelot —; de petits couteaux sur éclats, d'ordinaire courts, larges et minces, à pointe en quart de cercle, bord coupant rectiligne et dos convexe retouché sur toute sa longueur (ex. pl. XXXII, 16); des couteaux bifaces plus grands, de forme foliacée, à bord coupant denticulé — couteau-scie de Brunton (Pl. XXXIII, 2); des éléments de faucilles sur éclats, en général rectangulaires; des pointes de flèches bifaces, presque toutes à base concave, quelques-unes foliacées, une seule pédonculée (Pl. XXXII, 17-20); d'innombrables éclats atypiques non retouchés, microlithiques pour la plupart.

Les vases de pierre, que l'on a vu apparaître au Néolithique, sont encore extrêmement rares dans le Badararien. Un seul, un gobelet en basalte en forme de tronc de cône, a été trouvé dans une tombe (Pl. XXXIII, 6). On a recueilli, sur des emplacements de villages, quelques fragments de vases en basalte dont l'origine badarienne est moins certaine[20].

On possède une trentaine de palettes à fard badariennes[21]. Quelques-unes proviennent des villages; la plupart ont été trouvées dans des tombes, aussi bien dans celles des hommes que des femmes et des enfants. L'usage des fards était donc général. Deux sont en porphyre, toutes les autres en schiste. L'une d'elles est fusiforme, les autres sont rectangulaires, d'ordinaire beaucoup plus longues que larges; souvent les petits côtés sont concaves ou creusés d'une encoche (ex. pl. XXXIII, 3-5). Elles sont minces et soigneusement travaillées. Presque toutes sont unies; une seule présente à chaque angle trois petits trous circulaires où, sans doute, étaient enchâssés des rondelles de coquille. Les palettes sont parfois accompagnées de petits cailloux ovoïdes, lisses, généralement en jaspe vert, qui servaient certainement à broyer le fard; quelques-uns présentent, en effet, des stries et l'un d'eux est taché d'ocre rouge.

Les meules dormantes et les broyeurs[22], nombreux, sont en général en une roche ignée de couleur grise, parfois en calcaire dur, en brèche ou en grès. Tous ceux que l'on connaît proviennent d'emplacements de villages.

Les fusaïoles se présentent sous deux formes : la fusaïole hémisphérique (Pl. XXXIII, 7), habituellement en calcaire, et le disque percé, parfois en calcaire (Pl. XXXIII, 8) ou en brèche, plus souvent en poterie (Pl. XXXIII, 9). Presque toutes ont été trouvées parmi les restes de villages[23].

Les perles et les pendeloques seront étudiées plus loin avec les autres objets de parure.

L'industrie de l'os et de l'ivoire, très développée, a produit des poinçons, des aiguilles à chas, des hameçons, des cuillers, des peignes, des vases, des anneaux de bras et de doigt, des pendeloques, une figurine de femme et quelques objets d'usage inconnu.

Les poinçons sont faits d'un fragment d'os long, souvent d'un os d'oiseau; ordinairement l'épiphyse est conservée pour former une poignée (Pl. XXXIII, 10)[24].

Les aiguilles à chas, toutes en os, sont généralement droites; il y a cependant quelques aiguilles courbes dont l'une, façonnée dans une côte, est longue de 30 centimètres environ (Pl. XXXIII, 11, 12)[25].

Une demi-douzaine de crochets, pointus à un bout, mousses et percés d'un trou à l'autre, en ivoire ou en coquille marine, tous d'un excellent travail, sont vraisemblablement des hameçons (Pl. XXXIII, 17)[26].

On connaît une vingtaine de cuillers en ivoire ou en os[27]. Certaines, à cuilleron rond ou rectangulaire et manche plus ou moins long, présentent à l'extrémité de celui-ci une figure d'animal en ronde-bosse (Pl. XXXIV, 1, 2). Les autres, non ornées, ont un cuilleron ovale ou rond et un manche court; l'une de celles-ci était tachée de malachite. Il est donc probale que ces cuillers sont des objets de toilette.

Nous possédons quatre peignes badariens[28]. Deux, en os, à dents courtes (Pl. XXXV, 2), à bord supérieur convexe, sans aucun ornement, ont été trouvés dans la même tombe — probablement une tombe de femme —; ils étaient placés à côté du squelette et non sur la tête qui portait une abondante chevelure. Ce sont des peignes à décrasser. Les deux autres, à dents longues, proviennent de tombes différentes; ils sont en ivoire et leur bord supérieur est découpé en un ornement qui paraît représenter un oiseau dans un cas, peut-être deux têtes d'oiseau dans l'autre (Pl. XXXVI, 3). Ils servaient probablement à maintenir la chevelure et étaient en même temps un objet de parure.

Une quinzaine de vases en ivoire sont parvenus jusqu'à nous[29]. Plusieurs sont plus ou moins cylindriques (Pl. XXXIII, 14-16) — l'un de ceux-ci est orné de deux rangées de boutons saillants —; d'autres sont globulaires (Pl. XXXIII, 13); un autre a la forme d'un hippopotame fort bien modelé; le dos de l'animal est creusé et présente un rebord circulaire assez large (Pl. XXV, 6). Un de ces vases contenait de la malachite : ce sont sans doute des récipients à fard.

Quelques cornes creuses en ivoire (Pl. XXXV, 1)[30], unies ou ornées de moulures, dont l'une contenait de la malachite, servaient probablement au même usage.

On étudiera les anneaux et les pendeloques avec les objets de parure et la figurine de femme avec les autres manifestations de l'art badarien.

On ne sait à quoi ont pu servir deux baguettes d'ivoire ornées de moulures circulaire (Pl. XXXIV, 3) et quatre plaques ovalaires en os percées d'un trou assez large[31].

L'industrie du bois est représentée par quatre bâtons coudés à angle obtus[32]. Deux d'entre eux, trouvés dans la même tombe, près de la main du cadavre, sont ornés de rangées de points et de chevrons entaillés dans le bois (Pl. XXXIV, 4). La forme de ces bâtons est celle du boomerang. Sur un vase gerzéen provenant d'El-Amrah et daté de S. D. 50, sont figurés, entre autres motifs, une femme aux bras levés dans l'attitude de la danse et, près d'elle, deux hommes tenant chacun dans la main droite deux bâtons coudés de la même forme que ceux qui proviennent des tombes badariennes et que plusieurs archéologues considèrent comme des castagnettes. On peut se demander si les bâtons badariens sont des castagnettes ou des boomerangs[32].

Les seuls objets en cuivre[33] certainement badariens sont des perles. Elles proviennent de quatre tombes dont une seulement était intacte. Trois d'entre elles sont faites d'un ruban de métal enroulé en spirale (Pl. XXXIV, 16); deux sont cylindriques et formées d'une feuille mince (Pl. XXXIV, 17); trois autres, annulaires, sont faites d'une petite tige de section carrée, épaisse de 3 millimètres, courbée jusqu'à ce que ses extrémités se rejoignent. Dans une autre tombe pillée, la toile enveloppant la tête du cadavre présentait une tache verte qui n'a guère pu être produite que par le contact d'un objet en cuivre. Le remplissage d'une tombe pillée contenait une tige de cuivre de section carrée, longue de 7 centimètres environ, terminée en pointe à l'une de ses extrémités. Il est probable, mais non certain, qu'elle faisait partie du mobilier funéraire de la tombe. Tous ces objets sont en cuivre martelé. Parmi les restes d'un village badarien, on a trouvé un fragment de cuivre fondu qui peut provenir d'un petit objet fondu accidentellement ou bien être un fragment de métal brut destiné à être travaillé.

La fréquence de l'enveloppement des cadavres dans des peaux tannées témoigne de l'activité de l'industrie du cuir. Il y a aussi, en cuir, des sacs où l'on enfermait divers objets, notamment des objets de toilette[34].

L'industrie textile[35] a produit des pièces de toile de petites dimensions. L'examen de plusieurs échantillons, pratiqué par Th. Midgley, a montré que le tissage est régulier, assez serré, et que les deux bords de la pièce présentaient une lisière. La nature de la fibre qui a servi à préparer le fil n'a pu être déterminée; on sait seulement qu'elle ne provient pas du lin.

Les tombes ont fourni de nombreux restes de nattes en roseau ou en jonc et des fragments de vanneries : plateaux qui servaient peut-être de couvercles à des vases, corbeilles rondes ou rectangulaires. D'après Th. Midgley, le mode de tressage de ces nates et de ces vanneries est à peu près celui que l'on emploie encore actuellement en Égypte[36].

Nous possédons quelques débris de cordes en fibre végétale. La torsion en est parfois très serrée[37].

Les palettes en schiste, les cuillers, les cornes et les vases en ivoire étudiés plus haut, et qui sont des objets de toilette, présentaient parfois des traces de fards verts ou rouges. En outre, plusieurs tombes badariennes contenaient de la malachite parfois conservée dans un vase ou une corne en ivoire ou dans une coquille de mollusque, de l'ocre rouge, de la galène, qui sans doute ont servi à préparer des fards verts, rouges ou noirs, et aussi de la résine, peut-être employée également comme cosmétique[38]. Le plus usité de ces fards semble avoir été la malachite. On sait par des monuments d'époque plus récente qu'elle servait à cerner les yeux d'un trait vert. Ce trait est, en effet, encore visible sur quelques statuettes amratiennes en terre crue peinte[a] et sur les statues en calcaire A 36, A 37 et A 38 du Louvre qui datent de la IIIe dynastie et représentent le prêtre Sepa et la dame Nesa[39].

Les objets de parure sont abondants. On les rencontre dans les tombes d'hommes, de femmes et d'enfants. Les plus communs sont des bijoux faits de coquilles percées, de perles et de pendeloques.

Les mollusques qui ont fourni les coquilles sont, pour la plupart, originaires de la mer Rouge[b], fait qui témoigne des relations suivies avec cette mer.

Brunton a donné un Corpus complet des perles et des pendeloques[40].

Les formes des perles sont peu variées; les principales sont le disque, le cylindre et le barillet, chacune comprenant de nombreux types (Pl. XXXIV, 8-17); les perles globulaires sont plus rares. La plupart des perles sont en pierre : pierre tendre (stéatite, le plus souvent recouverte d'émail, brèche,

a. Cf. p. 153.
b. Cf. p. 125 la liste des mollusques.

calcite, calcaire, albâtre, serpentine), ou pierre dure (cornaline, jaspe, quartz, porphyre, obsidienne, turquoise, diorite ?). Quelques-unes sont en terre crue colorée en rouge par un oxyde de fer, en ivoire, en os, en coquille de mollusque, en coquille d'œuf d'autruche, en corail ou en cuivre. D'ordinaire les perles en pierre tendre sont régulières tandis que celles en pierre dure sont façonnées plus grossièrement. Toutes sont percées d'un trou cylindrique ou biconique presque toujours très soigné.

De toutes les matières qui ont servi à faire des perles, la plus employée est la stéatite émaillée. La tombe 592 de Mostagedda en contenait à elle seule cinq à six mille[41]. Dès le Badarien, les Égyptiens ont donc su fabriquer cet émail bleu verdâtre qu'ils n'ont plus cessé d'utiliser dans la suite. A l'origine, il était sans doute destiné à imiter la turquoise. L'imitation est si parfaite qu'il est parfois besoin d'un examen d'expert pour distinguer la stéatite émaillée badarienne de la turquoise véritable.

L'émail badarien a été étudié par Beck et par Lucas. Très dur, il raie le verre et n'est que difficilement rayé par le quartz. Il est formé de petits cristaux de mullite (silicate d'alumine). Beck estime qu'il est peut-être à base de feldspath ; ce serait une porcelaine. Pour Lucas, il est douteux qu'il contienne du feldspath et ce serait bien un verre[42].

Selon Laurie, MacLintock et Miles, à la période pharaonique, on préparait l'émail de la façon suivante[43]. A des cailloux de quartz blanc grossièrement broyés, on ajoutait un alcali, de la chaux et un minerai de cuivre. Le mélange était chauffé sans arriver jusqu'à la fusion. On obtenait ainsi une frite, c'est-à-dire une masse poreuse de cristaux que l'on broyait finement. Les objets à émailler étaient recouverts de cette poudre, puis chauffés. Sous l'action de la chaleur, la poudre se vitrifiait et adhérait à l'objet. La couleur bleue de l'émail serait due au cuivre et sa nuance plus ou moins foncée à la proportion plus ou moins grande de ce métal. Les traces de fer donnaient une coloration verdâtre. Un échantilon analysé contenait :

Silice	63,4
Chaux	14,4
Oxyde de cuivre	63,3
Potasse	1,1
Soude	0,9
	99,3

D'après ces auteurs, ce serait probablement en traitant du minerai de cuivre pour obtenir ce métal que l'on aurait découvert l'émail. Le minerai

aurait fourni à la fois le cuivre, la silice et la chaux, les cendres du foyer, les alcalins. Au cours de l'opération, il se serait formé un verre bleu qui, coulant sur les pierres du foyer, les aurait émaillées.

Les pendeloques sont en calcaire, calcite, albâtre, brèche, serpentine, turquoise, cornaline, agate, plus rarement en ivoire ou en os. La plupart sont des pierres présentant naturellement une forme oblongue (ovoïde en général), où l'on s'est contenté de percer un trou de suspension (ex. pl. XXXV, 3). Cependant, une pendeloque en jaspe vert a, semble-t-il, la forme d'un hippopotame (Pl. XXXIV, 19)[44] ; une autre, en os, probablement celle de la tête de ce même animal (Pl. XXXIV, 21); une troisième, également en os, peut-être celle d'une tête d'antilope ou de gazelle (Pl. XXXIV, 20)[45]. Il est possible que toutes les pendeloques soient des amulettes en même temps que des objets de parure ; on ne peut guère douter qu'il en soit ainsi pour les pendeloques en forme d'animal ou de partie d'animal dont la civilisation badarienne nous offre les premiers exemples et pour les pendeloques en forme d'objet, apparues au Néolithique[a].

La forme des bijoux composés de coquilles, de perles et de pendeloques est indiquée par la place qu'occupaient ces éléments sur les cadavres. Le plus souvent ce sont des colliers, des bracelets et des ceintures ; les anneaux de pied et les ornements de tête sont plus rares.

Parfois on ne portait au cou qu'une seule grosse perle olivaire en albâtre[46]; mais il y avait aussi des colliers formés d'éléments plus nombreux[47]. L'un de ceux-ci est composé de perles annulaires en coquille blanche, en stéatite noire et en stéatite recouverte d'émail bleu et de coquilles percées d'*Ancillaria* et de *Conus*, ces dernières très petites[48]. Des bracelets entièrement en coquilles percées ont été recueillis dans plusieurs tombes de Badari[49]. Un bracelet est formé de quatre perles en albâtre et en ivoire et d'une coquille de *Nerita*[50] ; un autre de perles en stéatite émaillée et en turquoise et de quelques coquilles de *Dentalium*[51] ; un autre est fait de lanières de cuir tressées, auxquelles est suspendue une pendeloque en pierre verte[52]. Les ceintures sont tantôt en perles de stéatite émaillée — l'une d'elles en comprenait de cinq à six mille[53] — tantôt en coquilles percées[54]. Sur quelques cadavres on a trouvé une ou plusieurs coquilles à chaque pied[55], sur d'autres des anneaux de pied composés de perles et de coquilles[56]. Le corps inhumé dans la tombe 5733 de Badari portait une couronne composée de deux rangs de coquilles de *Nerita*[57] et

a. Cf. p. 38, 39.

celui de la tombe 3538 de Mostagedda avait dans sa chevelure un semis de perles allant du front à la nuque [58].

Les Badariens portaient aussi des bijoux d'une autre sorte : des anneaux de bras, le plus souvent en ivoire, unis ou ornés de boutons, de crêtes circulaires, de rondelles de coquille incrustées (Pl. XXXIV, 5-7), plus rarement en écaille de tortue, en corne, en ébène (?), en fibre végétale [59]; des anneaux de doigt en ivoire, en écaille ou en corne [60]. De petits objets en terre crue en forme de tronc de cône sont considérés par quelques archéologues comme des boutons d'oreilles (Pl. XXXIV, 23) [61]. Un petit bouton en pierre verte a été trouvé dans la narine droite d'un corps de sexe masculin (Pl. XXXIV, 24) [62]. Des restes de plumes sur la tête de quelques cadavres font supposer que les Badariens ornaient parfois de plumes leur chevelure [63].

L'art, que nous avons vu poindre au Néolithique, se développe au Badarien. Le dessin ne se manifeste encore que par le décor très rudimentaire de quelques poteries. La sculpture est mieux représentée. Les peignes et surtout les cuillers en ivoire sont parfois ornés de figures découpées ou en ronde-bosse (ex. pl. XXXIV, 2; XXXVI, 3); on possède en outre plusieurs statuettes humaines ou animales indépendantes de tout objet d'utilité pratique.

Toutes les statuettes humaines représentent des femmes nues.

L'une d'elles, en ivoire (Pl. XXXV, 4) [64], paraît avoir été découpée dans une plaque épaisse, puis retouchée en abattant les angles pour donner à certaines parties l'apparence du relief. Sa face postérieure est plate; mais, sur la face antérieure, le nez, les seins et l'extrémité des pieds sont assez fortement saillants. La tête est énorme, les traits du visage sont indiqués de la façon la plus grossière, les bras ressemblent à des anses. On sent que l'artiste a lutté péniblement avec la matière. Néanmoins, il a indiqué avec un soin particulier quelques-uns des caractères du corps féminin : fossettes lombaires, fente vulvaire, toison pubienne.

L'argile lui a permis de s'exprimer plus librement. Une statuette en terre cuite peinte en rouge, modelée avec beaucoup de souplesse, est d'un style déjà raffiné (Pl. XXXV, 5) [65]. La tête et la plus grande partie des membres inférieurs manquent. Les seins sont petits et fermes, les hanches larges, les bras croisés sur la poitrine.

Par la position des bras et l'importance donnée aux caractères sexuels de la femme, cette statuette et la précédente se rattachent, semble-t-il, au type que les archéologues anglais appellent la déesse-mère, très répandu à toutes les époques de l'Antiquité dans les régions de la Méditerranée orientale. Des statuettes de ce type ont été rencontrées en Mésopotamie dans la civilisation d'El Obéid (Pl. XXXVI, 2) [66], peut-être contemporaine de la civilisation badarienne [a]. Elles présentent une certaine analogie avec les statuettes en ivoire et en terre cuite de Badari. Elles sont en terre crue et meilleure que celle-là en ce qui concerne la valeur artistique, mais moins bonnes que la statuette badarienne en terre cuite.

Deux statuettes en terre crue, assez grossières [67], sont d'un type très différent, dont on trouvera de nombreux exemples dans la civilisation amratienne. Le corps est à demi fléchi ; la tête et les membres supérieurs sont indiqués par de simples saillies, les membres inférieurs par une masse unique ; mais, ici encore, les seins, le triangle pubien et les fossettes lombaires sont figurés avec soin. Sur l'une de ces pièces, peinte en noir, des traits incisés représentent un collier et, probablement, des tatouages ou des peintures corporelles (Pl. XXXVI, 1).

Mentionnons enfin une figurine de femme nue et un fragment de torse en terre crue, très rudimentaires [68].

Les statuettes d'animaux sont plus rares. La meilleure, déjà signalée avec les objets en ivoire, représente un hippopotame dont le dos est creusé comme un vase (Pl. XXXV, 6) [69]. Elle est d'un bon style et si l'âge de la tombe où elle a été trouvée n'était pas bien établi, on aurait peine à croire qu'elle est à peu près contemporaine de la grossière statuette de femme en ivoire dont on vient de parler. En dehors de cette pièce, on ne connaît comme manifestations de la sculpture animalière badarienne que les trois pendeloques amulettes signalées plus haut et une figurine en terre cuite représentant la partie postérieure d'un quadrupède, peut-être un hippopotame [70].

Enfin l'art badarien a produit trois modèles de bateau en terre cuite, assez grossiers [71].

Les animaux dont on a trouvé des restes dans les stations badariennes sont [72] : le bœuf, le mouton, la gazelle, le chat (?), l'autruche, la tortue et de nombreux mollusques (*Aetheria elliptica*, *Ancillaria cinnamomea*, *Cerithium ceruleum*, *Conus minimus*, *C. quercinus* et une autre espèce, *Cymatium pyrum*, *C. rubecola*, *Dentalium octogonatum* et une autre espèce, *Mitra litterata*, *Mutela dubia*, *Natica mamilla*, *N. melanostoma* et une autre espèce, *Oliva inflata*, *Polinices mamilla*, *Purpurea tumulosa*, *Spata rubens* et une autre

a. Cf. p. 68.

espèce du genre *Terebra*). La plupart de ces mollusques habitent aujourd'hui la mer Rouge, quelques-uns le Nil. Le plus souvent leurs coquilles sont percées et ont probablement fait partie d'objets de parure ; celles qui ne le sont pas ont sans doute été déposées dans les tombes comme offrandes alimentaires ou encore pour servir de cuillers ou de récipients à fard.

Les végétaux identifiés [73] sont le blé (*Triticum dicoccum*), l'orge (*Hordeum vulgare*), la vesce (*Vicia tetrasperma* ou *V. hirsuta*), le lin (*Linum usitatissimum*), le ricin (*Ricinus communis*), une espèce indéterminée de *Tamarix*, peut-être aussi l'acacia.

3. — Caractères généraux de la civilisation badarienne.

L'inventaire que l'on vient de faire des éléments de la civilisation badarienne permet de résumer ainsi qu'il suit ses caractères généraux.

C'est une civilisation locale qui s'est développée au début du Prédynastique ancien dans le sud de la Haute-Égypte, plus précisément dans la région de Badari, et dont l'influence s'est fait sentir dans d'autres régions situées plus au sud, mais ne paraît pas s'être propagée vers le nord.

Les Badariens ensevelissaient leurs morts dans des tombes ovales, circulaires ou rectangulaires, arrondies aux angles, groupées à une certaine distance des agglomérations, dont chacune ne recevait en général qu'un seul corps, couché, en attitude contractée, sur le côté gauche, tête au sud et face à l'ouest, enveloppé dans une natte, parfois aussi dans une peau d'animal ou dans une pièce de toile et accompagné d'un mobilier funéraire plus ou moins important.

Ils habitaient des huttes ou de simples abris groupés en petits villages. Ils étaient vêtus probablement d'un pagne ou d'une jupe courte et d'une sorte de châle en toile par-dessus lesquels ils jetaient un manteau de peau pendant la mauvaise saison. Ils portaient parfois dans leur chevelure des plumes, un peigne en ivoire à dents longues, orné d'une figure d'oiseau, un ornement en perles. Ils se servaient d'un peigne à décrasser à dents courtes et faisaient usage de fards verts, rouges ou noirs, qu'ils conservaient dans des vases ou dans des cornes en ivoire, où ils les puisaient avec des cuillers également en ivoire, et qu'ils broyaient sur des palettes rectangulaires en pierre. Ils aimaient la parure : ils portaient des colliers, des bracelets, des ceintures, des anneaux de pied faits de coquilles de mollusques, de perles et de pendeloques et aussi des anneaux de bras en ivoire et des bagues en ivoire, en écaille ou en corne.

Ils cultivaient le blé et l'orge, élevaient le bœuf et le mouton.

Leurs industries sont assez nombreuses et certaines sont très développées.

Ils étaient d'habiles potiers. Pour les usages domestiques, ils se servaient de vases grossiers ; mais leur céramique funéraire est la plus belle de toutes celles de l'Égypte préhistorique. Elle est soigneusement façonnée, mince, bien cuite. La surface des vases, polie ou simplement lissée, est souvent couverte de petites rides, comme peignée. Les formes en sont simples, en général basses et largement ouvertes, parfois carénées. Ils sont entièrement rouges ou bruns, rouges ou bruns, avec une bande noire à leur partie supérieure, plus rarement entièrement noirs. Quelques-uns présentent un décor sommaire tracé au brunissoir.

L'émaillage de la stéatite, a vraisemblablement, été découvert par les Badariens.

Les instruments en silex taillé sont plus souvent des bifaces que des instruments d'éclat. Les plus caractéristiques sont un lourd grattoir-rabot nodulaire plano-convexe, un assez grand couteau biface de forme foliacée à bord coupant denticulé et un couteau plus petit façonné sur éclat, droit, court et mince, à pointe en quart de cercle.

L'industrie de la pierre polie, peu développée, n'a guère produit que des palettes à fard rectangulaires, le plus souvent en schiste et d'un bon travail, des fusaïoles, quelques vases en basalte, des perles et des pendeloques.

Les produits de l'industrie de l'os et de l'ivoire, plus nombreux, consistent en poinçons, aiguilles à chas, droites ou courbes, hameçons, cuillers, peignes à dents longues et à dents courtes, vases, cornes creuses, bracelets et bagues.

Le cuivre, seul métal connu des Badariens, était rare ; il n'a guère servi à fabriquer que des perles et, peut-être, un perforateur.

L'industrie du cuir était active. De celle du bois, il ne nous est parvenu que des bâtons coudés dont on ne peut dire avec certitude s'ils sont des boomerangs ou des castagnettes. Enfin les Badariens ont fait de petites pièces de toile bien tissées, des nattes et des corbeilles en roseau ou en jonc et des cordes.

L'art est représenté surtout par des statuettes d'animaux et de femmes nues. L'une de ces dernières, en terre cuite, et une statuette d'hippopotame en ivoire sont d'un bon style. Quelques figures linéaires rudimentaires sur les poteries, quelques figures en ronde bosse sur les cuillers d'ivoire, quelques incrustations de rondelles de coquille sur les palettes à fard et les bracelets d'ivoire témoignent du goût des Badariens pour la décoration.

4. — Origines de la civilisation badarienne.

L'opinion est assez divisée sur la question de l'origine de la civilisation badarienne.

L'abbé Breuil estime qu'elle dérive du Néolithique du Fayoum, qu'elle en est « probablement un stade plus tardif » [74].

Miss Caton-Thompson ne méconnaît pas les analogies que présentent les couteaux, les pointes de flèche à base concave et les éléments de faucille badariens avec ceux du Néolithique du Fayoum ; mais les différences entre les deux civilisations lui paraissent plus grandes que leurs ressemblances. Sur les vingt types d'instruments en silex qu'elle distingue dans le Néolithique du Fayoum, six seulement se retrouvent dans le Badarien ; les produits badariens les plus caractéristiques, tels que le grattoir-rabot et la poterie ridée, manquent complètement au Fayoum. Elle est surtout frappée par le fait que les Badariens, qui auraient pu trouver facilement un excellent silex de carrière dans les collines calcaires du désert Arabique, se sont contentés, pour façonner leurs grattoirs-rabots, d'un silex moins bon, dont la gangue orangée montre qu'il a été simplement ramassé à la surface du sol. S'ils n'ont pas su faire la différence entre ces deux qualités de matière, c'est, à son avis, que le silex leur était peu familier et que, vraisemblablement, ils étaient originaires d'une région où il est rare ou absent. On sait que les collines calcaires riches en silex, qui bordent la vallée du Nil, finissent un peu au sud de Louxor et qu'en amont de ce point, elles font place à des falaises de grès nubien. Ce serait donc dans l'extrême sud de la Haute-Égypte ou en Nubie qu'il faudrait chercher l'origine de la civilisation badarienne [75].

Scharff, se fondant sur la présence en Nubie d'une poterie rouge à bord noir, dont les formes et, parfois, la surface ridée, rappellent celles de la poterie badarienne, suppose qu'avant de se propager à l'Égypte le Badarien a passé par la Nubie. Mais il n'y serait pas né ; il y aurait été introduit par une population hamitique venue probablement de l'Asie par la mer Rouge [76]. On peut opposer à Scharff que la poterie ridée ne paraît pas avoir été rencontrée en Asie. En outre, sa présence en Nubie s'explique tout aussi bien par une propagation vers le sud de la civilisation badarienne d'Égypte que par un cheminement en sens contraire. La première de ces deux hypothèses devient très vraisemblable si l'on considère que le centre principal de cette civilisation est incontestablement la région de Badari, qu'entre celle-ci et la

Nubie, aussi bien qu'en Nubie même, on ne trouve que quelques éléments badariens isolés, et que ceux-ci, partout où on les rencontre, sont associés à des éléments prédynastiques plus récents. En Nubie notamment, les vases qui présentent quelques caractères badariens appartiennent à la classe de poterie que Firth a appelée *black-mouthed*, poterie qui apparaît, au plus tôt, au Prédynastique moyen et qui ne devient commune qu'au Prédynastique récent, tandis que le Badarien d'Égypte remonte au Prédynastique le plus ancien.

C'est aussi en Asie que Petrie place le berceau de la civilisation badarienne. Son principal argument est la ressemblance du crâne badarien avec celui des Dravidiens et des Veddahs de l'Inde, ressemblance constatée par Miss Stoessiger, auteur d'une étude très complète sur une importante série de crânes badariens [77]. Mais Mis Stoessiger fait remarquer que le crâne badarien présente plus d'analogie encore avec le crâne des autres Égyptiens prédynastiques qu'avec celui des Indiens primitifs. D'ailleurs, ce qu'il importe de savoir pour résoudre la question des origines de la civilisation badarienne, ce n'est pas si le crâne des Badariens présente des caractères communs avec celui des Indiens primitifs, mais si leur civilisation ressemble à celle de ces peuples, et Petrie ne le dit pas.

En somme, de ces diverses hypothèses, celles de Scharff et de Petrie, qui font de l'Asie le berceau de la civilisation badarienne, ne paraissent pas très solidement fondées ; les autres expliquent seulement l'origine de quelques-uns des éléments de cette civilisation et non celle de son ensemble. Lorsqu'on l'envisage de ce point de vue général, on est frappé des rapports étroits qu'elle présente avec le Tasien. D'après Brunton, il est parfois difficile ou même impossible de distinguer, tant ils se ressemblent, les restes des villages badariens de ceux des villages tasiens [78]. Les pratiques funéraires sont les mêmes. Pour fabriquer certains de leurs instruments, Badariens et Tasiens ont employé le même silex à gangue orangée. La poterie ridée, le vase campaniforme noir à décor géométrique incisé et incrusté d'une pâte blanche, la palette à fard rectangulaire, le hameçon, en ivoire ou en coquille, les plumes piquées dans la chevelure, sont des éléments communs aux deux civilisations. Enfin l'une et l'autre se sont développées sur les mêmes lieux, successivement et, semble-t-il, sans interruption. Il ne paraît guère douteux que le Badarien ne soit l'héritier direct du Tasien. Quelques-uns de ses éléments manquent, il est vrai, dans la civilisation tasienne et c'est, par conséquent, ailleurs qu'il faut en chercher l'origine. La lame biface foliacée, et la pointe de flèche à base concave lui viennent probablement du Néolithique

du Fayoum. Il a peut-être emprunté à la Mésopotamie la statuette de femme nue du type de la déesse-mère dont on rencontre des exemples dans cette région dès la période d'El-Obéid, contemporaine, d'après Scharff, du Badarien. Quant au cuivre, que les Badariens sont les premiers à avoir employé en Égypte, peut-être sa métallurgie leur a-t-elle été enseignée par les Mésopotamiens qui la connaissaient déjà à la période d'el-Obéid; mais il est possible aussi qu'ils l'aient eux-mêmes découverte.

En résumé, il semble probable que la civilisation badarienne n'a fait que continuer en la perfectionnant la civilisation tasienne et qu'elle a emprunté quelques éléments au Néolithique du Fayoum, peut-être aussi à la Mésopotamie.

NOTES DU CHAPITRE IV.

1. Badar., p. 1-42. — Mostag., p. 33-62.
2. Badar., p. 25 (§ 54). — Brunton (G.), The beginnings of Egyptian civilisation ; Antiquity, III (1929), p. 461. — Altertümer, I, p. 18. — Armant, I, p. 1-3, 166, 169-175, 279. — Shaw (W. B. K.), Two burials from the south Libyan desert ; JEA, XXII (1936,) p. 47-50.
3. Badar., p. 2-18. — Mostag., p. 7-25.
4. Badar., p. 69-74.
5. Mostag., p. 15-18 et pl. IV ; LXXI, 5.
6. Mostag., p. 14 (§ 19).
7. Badar., p. 18-20. — Mostag., p. 43-46.
8. Badar., p. 38. — Mostag., p. 57.
9. Mostag., p. 50.
10. Badar., p. 42 (§ 89).
11. Badar., p. 20-26 et pl. XII-XIX. — Mostag., p. 48-51 et pl. XV-XXXI. Le Corpus de la céramique badarienne comprend environ 420 types différents.
12. Mostag., pl. XVIII, 36, 37.
13. Badar., pl. XVI, 24 = XXVI, MS 24. — Mostag., p. 29.
14. Badar., p. 24 et pl. XVI, 7 = XXVI, MS 7.
15. Ex. : Badar., pl. XIII, BB 49 F ; XIV, BR 3 D, 15 E, 15 H, 15 M, 15 P, 30 E. — Mostag., pl. XVI, BR 3 Q, 4 M, 15 D.
16. *Tessons* : Badar., pl. LXXIV, 231, 257 ; LXXVI, 290. *Vases* : Mostag., pl. XVIII, AB 19, 20.
17. Badar., pl. XVI, 15, 16, 18-23.
18. Mostag., pl. XVIII, MS 39-41.
19. Badar., p. 35-37, 75-76. — Mostag., p. 55.
20. *Vase* : Mostag., p. 52 et pl. XXIV, 15. — *Fragments* : Badar., p. 28 et pl. XXIII, 9-11.
21. Badar., p. 30-31, 35. — Mostag., p. 54.
22. Mostag., p. 54-55.
23. *Fusaïoles hémisphériques* : Badar., p. 99 et pl. LXXIII, 166, 167. *Disques percés* : Badar., p. 34, 107 et pl. XXIII, 30 ; XXVI, 5122 ; XXVII, 215. — Mostag., p. 54 et pl. XXXII, 5 b, i ; XLI, 48.

24. Badar., p. 33, 107, 112 et pl. XX, 16 ; XXIII, 25 ; XXVI, 5112 ; LXXIV, 214. — Mostag., p. 54 et pl. XXXII, 5 e, g, l, m, r, u ; XLI, 36, 40-42.
25. Badar., p. 32-33 et pl. XX, 16 ; XXIII, 26-28 ; XXVI, 5112 ; XXVII, 1, 4 ; XXIX, 4. — Mostag., p. 54 et pl. XXV, 17-19, 21-26.
26. Badar., p. 33 et pl. XXIV, 16, 17 ; XXVII, 1. — Mostag., p. 56 et pl. XXV 34-36.
27. Badar., p. 31 et pl. XXII, 1-7. — Mostag., p. 53-54 et pl. XXIV, 23.
28. Badar., p. 30 et pl. XXIV, 4, 8. — Mostag., p. 54 et pl. XXII, 24.
29. Badar., p. 28 et pl, XXIII, 1-8. — Mostag., p. 53 et pl. XXIV, 18, 20, 28, 33.
30. Mostag., p. 53 et pl. XXIV, 16, 17.
31. *Baguettes* : Badar., p. 32 et pl. XXIV, 5, 6. *Plaques* : Mostag., p. 54 et pl. XXIII, 5 ; XXV, 28-30.
32. Badar., p. 32 et pl. XXIII, 29. — Mostag., p. 56 et pl. XXV, 38-39. — Amr., p. 22, 42 et pl. XIV (tombe b 225 d'El-Amrah).
33. Badar., p. 12, 23, 34 et pl. XXVI, 5112 ; L, 86 w 3. — Mostag., p. 51-52, 90, 91 et pl. XXXIX, 75 w 3, 75 w 9, 86 w 15.
34. Mostag., p. 58.
35. Badar., p. 64-67. — Mostag., p. 61-62.
36. Badar., p. 14-15, 20, 34, 41, 67. — Mostag., p. 46, 58, 62-63.
37. Mostag., p. 63.
38. Mostag., p. 57, 60.
39. Catal.-Guide, p. 228-229.
40. Badar., p. 12, 27, 56-57 et pl. XLIX, L. — Mostag., p. 51-52, 60-61 et pl. XXXIX.
41. Mostag., p. 52.
42. Beck (H. C.), Notes on glazed stones ; Anc. Eg., 1934, p. 69-83 ; 1935, p. 19-37. Voir aussi Badar., p. 57, et Mostag., p. 60. — Lucas (A), Glazed ware in Egypt, India and Mesopotamia ; JEA, XXII (1936), p. 141-164. Voir aussi Materials, p. 107, et Mostag., p. 61.
43. Nous n'avons pu nous procurer le travail original de ces auteurs, intitulé Egyptian blue ; un résumé substantiel en a été publié dans Anc. Eg., 1914, p. 186-188.
44. Mostag., pl. XXXIX, 21 A 2.
45. Badar., p. 56 et pl. XXIV, 14 (antilope ou gazelle), 15 (hippopotame).
46. Badar., p. 14 (tombes 5705 et 6018).
47. Mostag., p. 52.
48. Badar., p. 15 (tombe 5722).
49. Badar., p. 10 (tombe 5364), 14 (tombes 5701, 5712), 16 (tombe 5738).
50. Badar., p. 11 et pl. XXVII, 11 (tombe 5390).
51. Badar., p. 16 (tombe 5738).
52. Badar., p. 15 (tombe 5735).
53. Badar., p. 27 tombes 5705, 5721, 5735). — Mostag., p. 52 (tombes 3501, 3512, 3522, 592).
54. Badar., p. 27 (tombes 5364, 5701, 5733).
55. Badar., p. 27 (tombe 5134). — Mostag., p. 52.
56. Badar., p. 27 (tombe 5738). — Mostag., P. 52 (tombe 502).
57. Badar., p. 15.
58. Mostag., p. 52.
59. Badar., p. 30 et pl. XXIII, 12-21. — Mostag., p. 53 et pl. XXV, 1-13 ; XLIII, 16.
60. Badar., p. 30.
61. Badar., p. 30 et pl. XXIV, p 7-12. — Mostag., p. 53 et pl. XXIV, 25-27.

62. Badar., p. 30 et pl. XXIV, 13.
63. Badar., p. 57.
64. Badar., p. 7, 29 et pl. XXIV, 2.
65. Badar., p. 9, 29 et pl. XXV, 6, 7.
66. Orient préhist., p. 135 et pl. XIII c.
67. Badar., p. 17, 29 et pl. XXIV, 3. — Mostag., p. 56 et pl. XXIV, 31.
68. Mostag., p. 56 et pl. XXIV, 32 ; XXVI, 2.
69. Mostag., p. 53 et pl. XXIV, 33 ; XXIII, 3 (tombe 3522).
70. Badar., p. 6, 34 et pl. XXVII, 5.
71. Badar., p. 34.
72. Badar., p. 38. — Mostag., p. 57.
73. Badar., p. 38. — Mostag., p. 23-24, 58-59.
74. Afrique, p. 84-85.
75. Caton-Thompson (G.), The Neolithic industry of the Northern Fayum desert; JRAI, LVI (1926), p. 309, 319. — Badar., p. 75.
76. Altertümer I, p. 18, 23.
77. Petrie (Fl.), The peoples of Egypt; Anc. Eg., 1931, p. 78. — Making, p. 6-7. — Stoessiger (B. N.), A study of the Badarian crania recently excavated by the Britisch School of archaeology in Egypt; Biometrika, XIX (1927), p. 110-150.
78. Mostag., p. 8.

CHAPITRE V.

LA CIVILISATION AMRATIENNE.

1. Sources. — 2. Inventaire des éléments. — 3. Caractères généraux. — 4. Origines.

1. — Sources.

Les stations où l'on a recueilli des monuments amratiens sont situées, dans la vallée du Nil, à Khor-Bahan, Armant, Negada, Ballas, Hou, Abadiyeh, El Amrah, Abydos, Mahasna, Hemamieh, Kau-el-Kébir et Mostagedda. Un cimetière prédynastique ancien, situé à Naga-ed-Der, dit cimetière 7000, appartient probablement aussi à l'Amratien ; toutefois, le résultat des fouilles n'ayant pas encore été publié, on ne peut l'affirmer[1]. On a vu en étudiant l'art rupestre que l'un des pétroglyphes de l'Ouadi Hammamat présente des analogies avec le décor peint sur une poterie amratienne[a]. Il est donc possible que la civilisation amratienne se soit propagée dans une partie au moins du désert Arabique.

Sauf Khor-Bahan qui est en Basse-Nubie, à quelques kilomètres en amont d'Assouan, toutes ces stations se trouvent dans le sud de la Haute-Égypte[b]. La civilisation amratienne s'est donc développée dans la même région que la civilisation badarienne. Comme celle-ci, elle ne paraît pas s'être étendue vers le nord. Aucun de ses éléments caractéristiques n'a, en effet, été rencontré dans les stations prédynastiques situées en aval de la région de Badari.

2. — Inventaire des éléments de la civilisation amratienne.

Les agglomérations.

Des restes plus ou moins importants d'agglomérations amratiennes ont été mis au jour à Armant, à Mahasna, à Hemamieh et en divers autres points de la région de Badari. Toutes sont peu étendues.

a. Cf. p. 104.
b. Un chapitre spécial étant réservé au Prédynastique en Nubie, il ne sera pas fait état dans le présent chapitre des monuments amratiens recueillis à Khor-Bahan.

On a déjà parlé des agglomérations d'Hemamieh et d'Armant qui furent occupées pendant une grande partie de la période prédynastique[a]. Rappelons que dans la première où les restes, épais de 2 mètres, se présentent en couches stratifiées, le niveau amratien est situé au-dessus d'un niveau badarien et au-dessous d'un niveau gerzéen. Il a fourni, outre d'innombrables fragments de poterie grossière semblables à ceux que l'on a trouvés à tous les niveaux de l'agglomération, des fragments de poteries rouge polie (classe P), rouge à zone supérieure noire (classe B), rouge à figures blanches (classe C), celle-ci tout à fait caractéristique de l'Amratien, des fragments d'une poterie grossière rouge ou brune, à décor incisé en arête de poisson, ainsi que des instruments en silex[2].

A Armant, c'est le niveau amratien qui est le plus profond. Ce sont par conséquent les Amratiens qui furent les premiers occupants de l'agglomération. Ce niveau n'a pas fourni de poterie C ; mais on y a recueilli des poteries P et B appartenant à des types qui, dans le sud de la Haute-Égypte, ne se rencontrent qu'au Prédynastique ancien ; ils ont permis à Myers de localiser l'occupation amratienne entre les S. D. 35 et 40 environ. Ces poteries étaient accompagnées d'assez nombreux instruments en silex, d'un fragment d'anneau en coquille, d'une pointe en os et de quelques débris de figurines en terre cuite[3].

Dans la région de Badari, entre Kau-el-Kébir et El-Kaoualed, Brunton a fouillé l'emplacement d'un certain nombre de villages prédynastiques dont la plupart ont été occupés, semble-t-il, par les Amratiens et parfois, après eux, par les Gerzéens. Leurs restes consistent en amas de *sebakh,* de cendre et de charbon, en instruments de silex, poteries et divers autres objets. Dans quelques-uns, on a trouvé des traces de huttes[4].

L'agglomération dont Garstang a fouillé les restes à Mahasua est celle qui donne le mieux l'idée de ce qu'a pu être un village amratien[5]. Elle est située à la lisière du désert Libyque, sur un monticule voisin des terres cultivées. Junker évalue sa superficie à 4.800 mètres carrés environ[6]. Des débris de piquets plantés dans le sol et de l'argile en poussière sont les seules traces d'habitations rencontrées. On a recueilli de nombreux fragments de poterie domestique — pots de cuisine maculés de fumée et vases à provisions — des fragments moins abondants de poteries rouge à zone supérieure noire (classe B) et rouge à figures blanches (classe C) ; des nodules de silex brut et des instruments en silex taillé, notamment des pointes de flèche à base

a. Cf. p. 59.

concave ; une hache en pierre polie, des têtes de massue disoïdes, des vases de pierre, des fragments d'anneaux en silex, des fusaïoles en pierre et en terre cuite des os de quadrupèdes de petite taille et de poisson, des fragments de peau de crocodile.

Les morts étaient peut-être ensevelis dans le cimetière L d'Alawniyeh, situé à environ 3 kilomètres au sud. Les poteries qu'ont fournies ses tombes sont, en effet, des mêmes types que celles que l'on a trouvées dans l'agglomération.

Parmi les objets recueillis sur l'emplacement de celle-ci, il en est, la poterie C et la tête de massue discoïde, par exemple, qui sont tout à fait caractéristiques de la civilisation amratienne ; mais l'anneau en silex est, vraisemblablement, un élément gerzéen[a]. Il est donc probable que l'agglomération de Mahasna a été occupée par les Amratiens au Prédynastique ancien, puis par les Gerzéens au Prédynastique moyen. L'âge des tombes du cimetière L d'Alawniyeh, que Garstang rapporte aux S. D. 31 à 56, vient appuyer cette opinion[b].

Peut-être les agglomérations amratiennes, ou du moins certaines d'entre elles, étaient-elles protégées par des ouvrages de défense. On n'en a pas trouvé de traces sur leur emplacement ; mais une figurine en terre crue, provenant de la tombe B 83 de Diospolis (S. D. 33-48), représente, semble-t-il, le mur d'une enceinte fortifiée par-dessus lequel regardent deux hommes (Pl. LI, 5), sans doute des guetteurs[7].

Nous ne possédons que peu de renseignements sur les habitations amratiennes. Garstang, en relevant la position des piquets dont il a trouvé des restes sur le sol de l'agglomération de Mahasna, a pu reconstituer la forme probable des constructions dont ils ont fait partie. Elles se composaient seulement de deux parois verticales, formant un angle dièdre, faites sans doute de pieux, de branchages entrelacés et de limon du Nil. C'étaient de simples abris sans toit qui ne protégeaient guère que du vent, analogues à ceux que l'on utilise encore aujourd'hui dans le sud de la Haute-Égypte.

Les objets et les provisions étaient conservés dans des trous ou dans des vases enterrés dans le sol. A Mahasna, des poteries appartenant aux classes B et C et des silex bruts paraissent avoir été enterrés avec soin, sans doute en attendant qu'à la mort de leur propriétaire on les plaçât dans sa tombe. Dans la région de Badari, les dépôts d'objets et de matières dans des trous

a. Cf. p. 217-218.
b. A la liste des agglomérations amratiennes, on doit ajouter celle de Noubt (ou Toukh). (Cf. chap. VI, p. 192 et Appendice note 4).

que l'on a pu rapporter à l'Amratien ne sont pas rares [8]. Dans une agglomération voisine de Mostagedda, l'un de ces dépôts, daté par son contenu de S. D. 37-41, comprend deux fosses circulaires jumelées, profondes de 1 m. 40 et larges, respectivement, de 1 m. 55 et de 1 m. 65, dont l'ouverture était probablement fermée au moyen de nattes reposant sur des perches. Il renfermait un vase en poterie grossière (classe R) et plusieurs vases de la classe B, posés l'ouverture en bas [9]. Des vases à provisions ont été recueillis tant à Mahasna que dans la région de Badari.

Pratiques funéraires.

Les Amratiens enterraient leurs morts dans des cimetières distincts des agglomérations.

Les tombes sont des fosses circulaires (ex. pl. XXXVII, 1) ou ovales, parfois rectangulaires arrondies aux angles. Leurs dimensions sont en rapport avec l'importance du mobilier funéraire. Les tombes circulaires du cimetière C de Diospolis, toutes datées de S. D. 30 et très pauvres, ont, en moyenne 1 mètre de diamètre et 0 m. 25 à 0 m. 50 seulement de profondeur [10]. A El-Amrah, les tombes circulaires ou ovales, en général plus riches, ont une profondeur qui varie de 0 m. 90 à 1 m. 20 pour les tombes rondes et de 1 m. 50 à 1 m. 80 pour les tombes ovales [11]. Les tombes n'ont pas d'autre paroi que le sol même où elles sont creusées. L'ouverture de la tombe B 101 des Diospolis (S. D. 34), grande et riche, était fermée au moyen de pièces de bois épaisses de 4 à 5 centimètres, espacées de 20 centimètres environ, et recouvertes de nattes [12]. C'est là, probablement, le plus ancien exemple de l'emploi d'une couverture pour les tombes.

La présence de plusieurs corps dans la même tombe, exceptionnelle au Badarien, n'est pas rare à l'Amratien, notamment à Mahasna et à Diospolis, où l'on a trouvé jusqu'à cinq cadavres ensevelis ensemble [13]. Il est possible que ce soit ceux de personnes de la même famille mortes simultanément ou successivement. Il peut s'agir aussi, surtout dans les cas, peu nombreux à la vérité, où la même tombe contenait plus de deux corps, de personnes immolées à la mort d'un chef et inhumées avec lui. Peut-être est-ce ainsi qu'il convient d'expliquer la présence, dans la tombe B 103 de Diospolis, d'un squelette d'homme et de trois squelettes de femmes pressées contre lui.

Dans quelques cas, le corps semble avoir été mutilé ou démembré avant l'inhumation. Tantôt le squelette est complet, mais les os n'ont plus leurs rapports normaux (démembrement), tantôt quelques os manquent et les autres n'occupent plus leur place normale (mutilation). Bien entendu, on ne peut parler de démembrement ou de mutilation intentionnels que si les tombes sont absolument intactes et ne présentent aucune trace de remaniement. Tel paraît être le cas pour les tombes B 127 d'El-Amrah (S. D. 34) où les os étaient disposés en un tas près duquel se trouvait le mobilier funéraire, E 120 d'Abydos (S. D. 33-48) où le squelette était divisé en deux moitiés placées à une certaine distance l'une de l'autre, U 1 d'Abydos (S. D. 30-36) où les os formaient un tas rectangulaire au sommet duquel était posée la tête [14]. D'autres exemples ont été observés à Negada et à Ballas dans des tombes dont l'âge n'est pas indiqué [15].

Suivant J. de Morgan, cette pratique aurait été très répandue dans l'antiquité. On aurait rencontré des corps démembrés dans les sépultures néolithiques de l'Italie méridionale, en Champagne, en Patagonie, dans les îles Andaman, en Nouvelle-Zélande [16].

Plusieurs explications en ont été données. Pour Petrie il s'agirait de cannibalisme : on aurait dépecé le mort et mangé de sa chair, sans doute pour s'approprier ses qualités [17]. Pour Jéquier, il s'agirait plutôt d'inhumation en deux temps. « On enterrait, dit-il, provisoirement le mort, puis au bout de deux ou trois ans, quand les chairs s'étaient putréfiées et désagrégées, on l'exhumait et on rassemblait les os pour les déposer dans le tombeau définitif [18] ». Wainwright, sans rejeter l'hypothèse du cannibalisme, estime qu'il est possible, aussi, que certains os aient été prélevés pour être portés comme amulettes. Quoi qu'il en soit de l'explication, il cite plusieurs passages des textes des pyramides où il voit des allusions à la pratique du démembrement [19].

Dans les tombes amratiennes, les corps sont toujours en attitude contractée et en général couchés sur le côté gauche, la tête au sud et la face tournée vers l'ouest. Toutefois les exceptions à cette règle ne sont pas rares.

Le cadavre est enveloppé très souvent dans une natte, souvent dans une peau de chèvre, rarement dans une pièce de toile. L'emploi du cercueil en bois remonte peut-être à l'Amratien. Brunton, en effet, a rencontré des restes de bois qui lui ont paru provenir de cercueils dans les tombes de Badari 3608 (S. D. 37-38) et 3609 (S. D. 34-46). Dans la tombe H 23 de Mahasna (S. D. 36-43), le corps reposait sur une planche épaisse d'environ 5 centimètres près de laquelle se trouvaient des débris d'une autre planche qui peut avoir été l'une des parois latérales d'un cercueil [20].

Le mobilier funéraire se compose des mêmes sortes d'objets qu'au Bada-

rien, mais il est plus varié. Des os de bœuf, de mouton (ou de chèvre) et de gazelle indiquent que l'on déposait aussi dans la tombe des quartiers de viande fraîche[21].

Parfois les Amratiens se faisaient accompagner dans la mort par leurs animaux favoris : une tombe de Negada renfermait un crâne de chien, une tombe de Mostagedda le squelette d'une très jeune gazelle couchée aux pieds de son maître[22].

Céramique.

La céramique qu'ont fournie les stations amratiennes comprend des poteries rouges, polies (classe P), rouges à zone supérieure noire (classe B), rouges à figures blanches (classe C), noires à décor incisé et incrusté de pigment blanc (classe N), claires à figures rouges (classe D), grossières (classe R), de forme fantaisiste et noires, polies (classe F).

La poterie D, qui est l'un des éléments les plus caractéristiques de la civilisation gerzéenne, n'est représentée dans les tombes amratiennes que par un petit nombre de pièces dont le décor consiste en taches de couleur, en groupes de lignes imitant un réseau de joncs, en petits carrés dessinant un damier (Pl. XLI, 20, 21) et par un vase en forme de bateau (Pl. XVI, 81 *b*)[23]. Comme on l'a dit plus haut, il est probable qu'elles ont été fabriquées par des potiers gerzéens dans le nord de la Haute-Égypte ou dans le Delta[a] et exportées dans le sud. Ce sont les plus anciens monuments gerzéens que nous possédions.

Sans être communs, les vases de forme fantaisiste (Pl. XLI, 1-5, 12) et les poteries noires (Pl. XLI, 6-11, 13) qui composent la classe F sont plus nombreux, semble-t-il, dans l'Amratien que dans aucune autre des civilisations prédynastiques[24].

La poterie R est abondante dans les tombes[25] et plus encore parmi les restes des agglomérations (Pl. XLI, 14-19). Elle comprend surtout des vases à usage domestique.

La poterie N est assez rare[26].

La poterie fine la plus commune appartient aux classes P, B et C qui toutes ne comprennent que de la poterie rouge, polie, unie dans la première (Pl. XL, moitié supérieure), à bord et intérieur noirs dans la seconde (Pl. XL, moitié inférieure), à décor blanc dans la dernière (Pl. XIII ; XXXVII ; XXXVIII ; XXXIX). Les poteries P[27] et B[28] se rencontrent dans le Badarien

a. Cf. p. 60-61.

et le Gerzéen, mais c'est dans l'Amratien que le nombre de leurs types est le plus grand.

La poterie C[29] est la céramique caractéristique de cette civilisation[a] : elle apparaît avec elle et disparaît lorsqu'elle est sur son déclin. Petrie limitait naguère son existence à l'époque comprise entre S. D. 31 et S. D. 34[30]. On sait aujourd'hui qu'elle a duré plus longtemps. Brunton en a, en effet, trouvé des spécimens dans les tombes de Badari 3802, datée de S. D. 37-38 (peut-être même de S. D. 37-43) et 3828, datée de S. D. 44, ainsi que dans une tombe de Mostagedda datée de S. D. 37-45[31].

Les marques de poteries, sur lesquelles on a donné plus haut quelques indications générales[b], se rencontrent pour la première fois sur des vases amratiens (ex. pl. XLII, en bas de la planche). Elles consistent surtout en signes linéaires droits, courbes ou brisés, parfois aussi en représentations d'objets, de plantes et d'animaux[32].

Parmi les marques de poteries prédynastiques, protodynastiques et de la période historique, Petrie a relevé un certain nombre de signes linéaires dont chacun se retrouve avec la même forme à toutes ces époques et qui, d'autre part, ressembleraient à certains signes des alphabets primitifs de la Carie et de l'Espagne. Il en a conclu qu'il y avait dans le bassin de la Méditerranée, dès les temps préhistoriques, un système d'écriture commun aux peuples de cette région[33]. L'existence de cet alphabet méditerranéen primitif, contestée par Weill et par Meyer, est admise par Capart[34].

Quoi qu'il en soit, quelques-uns des signes que Petrie lui attribue se trouvent sur des poteries amratiennes, notamment les suivants :

- ᚨ Naq. pl. LIV, 276. Tombe 1602 (S. D. 36-44).
- ⋈ Naq. pl. LIII, 136. Tombe 1625 (S. D. 34-48).
- ⧗ Naq. pl. LIII, 135. Tombe 1625.
- Δ Naq. pl. LIV, 263. Tombe 1615 (S. D. 38).
- O Naq. pl. LVI, 492. Tombe 1426 (S. D. 37).
- □ Naq. pl. LVI, 495. Tombe 1783 (S. D. 34).
- ↑ Naq. pl. LIV, 295. Tombe 1649 (S. D. 38).

Outre les vases, on connaît quelques objets amratiens en terre cuite. Sur l'emplacement du village 1900-2000 d'Hemamieh, occupé au Prédynastique ancien, on a recueilli une coupe en poterie rouge grossière présentant trois petites anses et un bec court creusé en gouttière et dont l'intérieur était

a. Cf. p. 70-80, 157.
b. Cf. p. 90-91.

recouvert d'un épais dépôt noir et gras. Brunton suppose qu'il s'agit d'une lampe [35]. Est-elle bien contemporaine de l'occupation du village par les Amratiens ? C'est ce qui ne paraît pas absolument certain. La tombe H 41 de Mahasna (S. D. 36-38) a fourni plusieurs objets en poterie rouge polie, en forme de poire, avec un trou de suspension à leur plus petite extrémité, creux et sonores à la percussion, qui sont peut-être des castagnettes [36].

Industrie de l'émail. La faïence.

La stéatite émaillée, déjà employée par les Badariens, a aussi été utilisée par les Amratiens pour faire des perles. Leur émail est plus tendre que celui des Badariens [37].

Les Amratiens ont, en outre, appliqué pour la première fois l'émail sur un noyau fait d'une substance pulvérulente qui, d'après Petrie, serait du sable et, d'après Lucas, du quartz réduit en poudre [38]. Petrie a trouvé dans plusieurs tombes amratiennes de Negada et de Diospolis des perles et dans la tombe 1774 de Negada (S. D. 31) une pendeloque en forme d'oiseau faites entièrement de cette matière nouvelle que certains égyptologues appellent faïence [38]. Il semble que le mot faïence n'ait pas la même signification dans toutes les langues. En France, il désigne la terre cuite émaillée. Celle-ci, selon Lucas, n'a été connue en Égypte qu'à l'époque arabe [39]. Les perles et la pendeloque amratiennes que l'on vient de mentionner ne sont donc pas en faïence au sens français de ce mot. Néanmoins, faute d'un terme spécial pour la désigner, on appliquera ici celui de faïence à la matière dont elles sont faites ; mais il sera bien entendu que cette matière n'est pas la terre cuite émaillée. On doit à Lucas une excellente étude de la faïence ainsi définie. Pour faire du quartz pulvérisé une pâte plastique qui permit de lui donner une forme déterminée, on le mélangeait à une autre substance dont on ne connaît pas exactement la nature. On a parlé de l'argile, d'un alcali, du lait de chaux, de matières visqueuses telles que l'huile, la graisse ou la gomme. Après examen de ces diverses hypothèses, Lucas croit que l'on se servait du natron, composé naturel de carbonate et de bicarbonate de sodium que l'on rencontre en Basse-Égypte dans l'Ouadi Natroun et la province de Behara, ainsi qu'en Haute-Égypte à El-Kab [40].

Industrie de la pierre.

L'industrie de la pierre a produit des outils et des armes en silex taillé et divers objets en pierre polie.

Les instruments taillés sont des bifaces en silex tabulaire ou des éclats détachés d'un nucléus. Les premiers, souvent de dimensions assez grandes et en général minces, sont retouchés sur toute l'étendue de leurs deux faces, par enlèvement d'éclats relativement grands et irréguliers, sauf le long des bords où des enlèvements plus petits et plus réguliers forment une rangée continue. Le bord même a été rendu coupant par une denticulation ordinairement très fine (ex. pl. XLIII, 1-4). La périphérie de l'instrument étant plus mince que son centre, la coupe transversale de celui-ci est lenticulaire. Les instruments d'éclats ne sont retouchés que partiellement. L'un de leurs bords est mince et le bord opposé épais, de sorte que la section transversale est triangulaire (ex. pl. XLIII, 5).

Les grattoirs sont nombreux et de plusieurs types : grattoirs nodulaires en forme de sabot de cheval (Pl. XLII, 1) ; grattoirs sur éclat, circulaires (Pl. XLII, 2), ovalaires (Pl. XLII, 3), ou longs et étroits dits grattoirs terminaux (Pl. XLII, 4) [41].

Le perçoir est rare (Pl. XLII, 5) [42].

Les couteaux sont façonnés sur silex tabulaire ou sur éclats. Les premiers, entièrement retouchés sur leurs deux faces, peu épais, ont la forme d'une virgule (Pl. XLIII, 4) ; leur talon est arrondi, le bord coupant convexe, le dos légèrement concave [43]. Une variante de ce type, à dos droit, rare au Prédynastique ancien, est plus fréquente au Prédynastique moyen ; peut-être appartient-elle au Gerzéen ; cependant les deux formes ont été rencontrées dans le dépôt 3284 de Badari, daté de S. D. 37-38 [44]. Les couteaux sur éclat sont plus robustes que les précédents. Tantôt larges, tantôt étroits, ils ont un dos épais, droit ou légèrement concave (Pl. XLIII, 5). La retouche porte surtout sur le dos, ordinairement abattu sur toute sa longueur, et sur le talon, arrondi par enlèvement plus ou moins complet du plan de frappe ; sur les faces et le bord coupant elle est limitée à l'enlèvement de quelques aspérités [45].

Les lames, de forme foliacée, losangique ou bifide, sont toutes des bifaces sur silex tabulaire.

La lame foliacée (Pl. XLIII, 2), déjà connue des Badariens, se rencontre dans l'Amratien au Prédynastique ancien [46] et au moyen [47]. Les lames losangiques et bifides sont des instruments nouveaux.

La lame losangique (Pl. XLIII, 1) est longue — jusqu'à 35 centimètres — étroite et mince. C'est sans doute, comme la lame foliacée, une tête de lance ou une lame de poignard. On la rencontre également au Prédynastique ancien [48] et au moyen [49].

La lame bifide (Pl. XLIII, 3) (*forked lance* des Anglais) a la forme d'une queue de poisson. C'est un instrument à tranchant transversal dont le bord supérieur, légèrement concave, a été aminci et finement denticulé. Les bords latéraux sont également concaves, minces et denticulés, sauf au niveau de l'extrémité inférieure. Celle-ci, parfois plus large et plus épaisse que la partie immédiatement sus-jacente, est aussi taillée plus grossièrement ; manifestement elle est destinée à être fixée au manche d'un poignard ou à la hampe d'une lance, d'une javeline ou même d'une flèche, car, si les lames bifides sont en général assez grandes — jusqu'à 20 centimètres de longueur — quelques-unes ne dépassent pas les dimensions de la pointe de flèche. Cet instrument se rencontre au Prédynastique ancien [50] et à peu près aussi fréquemment au Prédynastique moyen [51].

Les éléments de faucille (Pl. XLII, 6) sont de petits éclats prismatiques denticulés sur un seul bord [52]. Le nombre en est moins grand, semble-t-il, qu'au Badarien. Tous ceux que l'on connaît ont été trouvés dans des agglomérations.

Les pointes de flèches sont des types à base concave (Pl. XLII, 7) pédonculée (Pl. XLII, 8) ou à tranchant tranversal (Pl. XLII, 9) [53]. On lançait certainement les flèches avec un arc. Aucun reste de cette arme n'a été rencontré dans les stations amratiennes ; mais, sur une coupe du Musée de Moscou, en cette poterie rouge polie à décor blanc qui n'appartient qu'à l'Amratien, est figuré un chasseur portant un arc à double courbure et des flèches (Pl. XXXVII, 2) [54].

Le burin n'a guère été signalé au Prédynastique que dans l'agglomération d'Armant. Sur six burins trouvés dans cette station, deux ont été recueillis au niveau amratien [55].

Sous le nom de *dibble*, Huzayyin décrit un instrument dont il a trouvé trois spécimens au niveau amratien d'Armant. C'est un gros nodule de silex dont l'un des pôles n'est pas dépouillé de sa gangue, tandis que la partie restante est taillée très soigneusement en pointe assez longue et robuste. Il suppose qu'il s'agit d'un outil agricole, d'une sorte de plantoir qui servait à faire dans le sol des trous où l'on semait des graines [56].

L'agglomération de Mahasna a fourni trois houes en silex dont l'une était polie par l'usage [57].

Il semble que les haches soient moins rares que dans le Badarien. Cinq pièces au moins ont été publiées ; deux sont en silex taillé (ex. pl. XLII, 11) et trois en pierre polie, silex, schiste et pierre indéterminée (Pl. XLII, 10) [58].

Les objets en pierre, dégrossis par la taille et finis par usure ou polissage,

sont, outre les trois haches que l'on vient de mentionner, la tête de massue, le vase, la palette, la fusaïole et quelques autres.

La tête de massue, apparue au Néolithique et dont on ne connaît pas d'exemple dans le Badarien, est abondante dans l'Amratien.

La plus commune est la massue discoïde (Pl. XLII, 12, 13) [59]. Son pourtour est mince, parfois coupant ; elle est percée en son centre d'un trou d'emmanchement biconique ; c'est une sorte de hache circulaire. Sa fabrication est en général très soignée. Elle est en diorite, en syénite, en marbre, plus rarement en calcaire. Il est probable que les pièces en calcaire, dont plusieurs sont peintes (Pl. XLII, 14) [60], étaient seulement des modèles destinés à l'équipement des tombes. Nous possédons, en d'autres matières — terre crue, terre cuite, etc. — quelques modèles de massues complètes avec leur manche (ex. pl. XLII, 15) [61].

Plus rare est la massue biconique (Pl. XLIV, 1), dont les deux pointes sont en général très aiguës [62]. Une massue en calcaire, trouvée dans la tombe 3740 de Badari (S. D. 38-44), a la forme d'une pyramide tronquée [63].

Les tombes de Mahasna H. 29 (S. D. 34) et H 23 (S. D. 36-43) ont fourni, la première un modèle en terre, la seconde un autre modèle en terre et un spécimen en pierre, de tête de massue en forme de poire [64]. Cette forme étant beaucoup plus commune dans la civilisation gerzéenne, il est peu probable que ces trois pièces appartiennent à l'Amratien. Il s'agit plutôt de l'un de ces rares éléments gerzéens qui ont pénétré dans le sud de la Haute-Égypte avant le Prédynastique moyen et dont la poterie claire à décor rouge nous a déjà offert des exemples [a].

Les vases de pierre dont on n'a rencontré que de très rares spécimens au Néolithique et dans le Badarien, sont nombreux dans l'Amratien. Ils sont en pierre tendre — calcaire, brèche, stéatite, gypse, albâtre [b] — ou en pierre dure — marbre, granit, roches porphyriques et surtout basalte [65]. Les formes les plus caractéristiques sont des vases ovoïdes ou cylindriques, avec petit pied conique et, souvent, deux oreillettes verticales percées (Pl. XLIV, 4-6, 8, 9) ; en général ils sont en basalte ; on les trouve jusqu'à la fin du Prédynastique moyen [66]. Assez fréquents aussi sont des vases sans pied et sans anses, cylindriques ou presque cylindriques, plus ou moins hauts, parfois

a. Cf. p. 138.
b. L'albâtre véritable est un sulfate de chaux. La plupart des objets égyptiens dits en albâtre sont, en réalité en calcite, carbonate de chaux cristallin de couleur blanche ou jaunâtre, translucide et souvent veiné (V. Materials, p. 56-57).

tubulaires (Pl. XLIV, 2, 3), d'ordinaire en pierre tendre ou en marbre[67].

Un vase ovoïde à pied et oreillettes, en calcaire (Pl. XLIV, 6), de provenance inconnue, conservé à l'University College de Londres, est orné de deux têtes humaines en bas-relief[68]. D'après sa forme et le style des têtes, il appartient vraisemblablement à l'Amratien.

A quel usage étaient destinés ces vases de pierre ? Brunton rapporte que les indigènes de la côte orientale de l'Afrique du Sud conservent le lait dans des vases en bois, hauts, à petit pied conique et oreillettes verticales, de la même forme que les vases amratiens en basalte ; il suppose que ceux-ci étaient peut-être, eux aussi, des vases à lait[69]. Scharff, considérant que les vases de pierre sont parfois placés dans la tombe près des mains du cadavre, à côté des objets de toilette ; que dans quelques-uns d'entre eux, postérieurs à l'Amratien, on a trouvé de la galène ou d'autres cosmétiques et, dans un cas, une cuiller à fard, estime que les plus petits au moins sont des récipients pour les fards[70].

Les palettes à fard sont toutes en schiste. Peu nombreuses et presque toujours rectangulaires dans le Badarien, elles sont dans l'Amratien extrêmement communes et de formes variées (Pl. XLIV, 10-13 ; XLV, 1-9) : palettes géométriques, le plus souvent losangiques, plus rarement ovalaires ou rectangulaires ; palettes en forme d'animal, d'hippopotame, d'antilope, de tortue, de poisson, d'oiseau. Parmi ces dernières, certaines ont la forme d'un oiseau entier ou de deux moitiés d'oiseau accolées ; d'autres, ovalaires ou triangulaires, portent à l'une de leurs extrémités deux têtes d'oiseau séparées par une encoche ou une saillie[71].

La forme de l'animal et son caractère sont parfois très bien rendus ; souvent l'œil est figuré par un trou dans lequel était enchâssée une rondelle de coquille ; quelquefois des traits gravés ou des encoches indiquent quelques détails, pattes des tortues, nageoires des poissons, etc. Mais, à côté de ces pièces excellentes, il en est de moins bonnes, de médiocres et même de très mauvaises où l'animal est à peine reconnaissable. Il ne semble pas y avoir de rapport constant entre la qualité des palettes et leur ancienneté.

La plupart des palettes amratiennes sont unies. Cependant quelques palettes losangiques sont armées de figures découpées. L'une d'elles, de provenance inconnue, conservée à l'University College de Londres, porte à l'une de ses extrémités une tête d'homme à la barbe en pointe du même style que celles que l'on trouve sur des peignes ou de petites palettes magiques certainement amratiens[72] ; d'autres, de la même forme, se terminent par deux petites saillies latérales surmontées de deux cornes, peut-être représentation symbolique de la tête de la déesse-vache Hathor[73]. Sur une palette losangique provenant de la tombe B 102 de Diospolis (S. D. 33-41) est gravée une figure d'éléphant[74] ; des figures de quadrupèdes divers sont gravées sur des palettes de forme géométrique non datées, mais probablement amratiennes, car les animaux sont du même style que ceux de la poterie rouge à décor blanc caractéristique de l'Amratien ; l'une d'elles, trouvée à Diospolis, est conservée à l'Ashmolean Museum d'Oxford ; deux autres, de provenance inconnue, appartiennent à l'University College de Londres ; J. de Morgan a publié en outre trois de ces palettes à figures d'animaux gravées[75]. Une palette losangique terminée par deux cornes, provenant de la tombe B 102 de Diospolis, est en outre ornée d'un bas-relief qui paraît représenter aussi deux cornes[76].

On rencontre les palettes à la fois dans les tombes d'hommes et dans les tombes de femmes. Elles sont, en général, placées près des mains du cadavre et souvent accompagnées du petit caillou qui servait à broyer le fard. Parfois elles sont rayées ou creusées par l'usage, tachées de rouge par l'ocre ou de vert par la malachite[77]. Elles présentent fréquemment un trou de suspension.

Les Amratiens ont fait des palettes d'un autre genre que l'on ne trouve pas dans le Badarien et qui manquent aussi dans le Gerzéen. Elles sont petites, souvent en schiste, parfois en ivoire, en os, en calcaire ou en albâtre ; elles ne portent jamais ni rayures ni taches de couleur. Les formes en sont variées, mais toutes présentent une rainure ou un trou, parfois l'un et l'autre, qui paraissent destinés à faciliter leur suspension à un cordon (Pl. XLV, 10-14 ; XLVI, 1-4).

Certaines sont rectangulaires et se terminent, au niveau de l'extrémité opposée à la rainure, par une tête d'homme barbu, par une tête d'oiseau au cou plus ou moins long, par deux têtes d'oiseau très schématiques, par deux cornes ou par une figure indéterminée (Pl. XLV, 10-13). D'autres ont la forme d'une ancre dont la tige, très courte, présente deux encoches et un trou et dont la partie cintrée ressemble à un corps d'oiseau, ou à deux moitiés d'oiseau adossées, ou à la coque d'un bateau (Pl. XLV, 14 ; XLVI, 1-3). Enfin une pièce a grossièrement la forme d'un quadrupède portant sur le dos une petite tige encochée et trouée (Pl. XLVI, 4)[78].

La présence constante d'un dispositif de suspension pourrait faire supposer que ces palettes, dont la dimension est petite, sont des amulettes ; mais il ne semble pas que l'on en ait trouvé dans les tombes une seule en place au cou du cadavre. Par contre, la tombe T4 de Negada (S. D. 41) en conte-

nait trois, liées ensemble par une cordelette et disposées de manière à dessiner une croix de Lorraine. Petrie croit qu'elles servaient sans doute à quelque opération de magie et on les désigne habituellement sous le nom de palettes magiques.

L'industrie de la pierre a encore produit, comme objets nouveaux, des cônes creux, pleins ou à demi évidés, généralement en albâtre ou en calcaire, parfois en terre crue peinte. On en trouve, quelquefois deux et, plus souvent, trois dans la même tombe [79]. Les cônes creux présentent, immédiatement au-dessous de leur ouverture, une gorge circulaire au fond de laquelle sont percés des trous (Pl. XLVI, 6). Il est probable qu'on les fermait au moyen d'une membrane fixée par un cordon; parfois, en effet, il restait des traces de cuir dans la gorge circulaire. Par leur forme et par leur mode de fermeture, ils rappellent les cornes en ivoire que l'on étudiera plus loin et qui, semble-t-il, contenaient des fards. Peut-être sont-ils, eux aussi, des récipients à fard. Les cônes pleins ont, également, une rainure circulaire à leur base (Pl. XLVI, 5) ; ce sont, peut-être, des succédanés des cônes creux.

Tous les cônes en pierre ou en terre, dont la provenance est connue, ont été trouvés dans le sud de la Haute-Égypte ; ceux qui sont datés appartiennent aux S. D. 34 à 45 ; ce sont sans aucun doute des objets essentiellement amratiens.

On ne connaît que deux meules dormantes datées qui puissent être rapportées à l'Amratien (Pl. XLVI, 9). Elles proviennent des tombes de Mahasna H 45 (S. D. 33-37) et H 49 (S. D. 31-50) [80].

Les fusaïoles en pierre, le plus souvent en calcaire et de forme hémisphérique (Pl. XLVI, 7), et les disques percés en terre cuite (Pl. XLVI, 8), qui sont probablement aussi des fusaïoles, sont, au contraire, assez nombreux. Tous ont été trouvés sur des emplacements d'agglomérations [81].

Mentionnons enfin, pour terminer cet inventaire des objets amratiens en pierre, un instrument en émeri, de forme sphérique avec un pédoncule court percé d'un trou de suspension (Pl. XLVI, 10), décrit par Petrie sous le nom de *plummet*, mot que Capart traduit par « sonde » [82], et signalons pour mémoire les perles, pendeloques, anneaux et figurines en pierre qui sont étudiés plus loin.

Industrie de l'os et de l'ivoire.

L'industrie de l'os et de l'ivoire, très active, a produit les mêmes sortes d'objets qu'au Badarien, sauf la cuiller qui manque dans la civilisation

amratienne, et, en outre, plusieurs objets nouveaux, notamment le harpon et l'épingle à cheveux. On signalera ici, en même temps que ceux en os ou en ivoire, les objets en coquille et en corne.

Les poinçons (Pl. XLVI, 11) et les aiguilles à chas (Pl. XLVI, 12) ressemblent à ceux du Badarien [83] ; toutefois il n'y a pas d'aiguilles courbes dans l'Amratien. Ces instruments ont été rencontrés plus souvent dans les agglomérations que dans les tombes.

On ne connaît qu'un seul harpon en ivoire que l'on puisse rapporter avec certitude à l'Amratien (Pl. XLVI, 13) ; il provient de la tombe 1345 de Negada (S. D. 34-38) et présente trois barbelures [84]. Sur un fragment de poterie rouge à décor blanc, certainement amratien, sont figurés des instruments qui ressemblent à des harpons emmanchés et garnis de cordes [85].

Les épingles à cheveux, nombreuses, tantôt cylindriques, tantôt plates, portent toutes un ornement à leur extrémité supérieure. Celui-ci représente, sur les épingles cylindriques (Pl. XLVI, 14-17), le plus souvent une oiseau, parfois un quadrupède, dans un cas un buste humain, dans un autre deux cornes semblables à celles que l'on rencontre sur les palettes à fard et qui sont peut-être une tête d'Hathor stylisée ; sur les épingles plates (Pl. XLVI, 18-20 ; XLVIII, 1), un oiseau, un buste d'homme, un serpent, une série de boutons superposés [86]. Assez souvent les épingles ont été trouvées dans les tombes sur la tête du mort ou près d'elle.

Les peignes, rares dans le Badarien et alors à dents tantôt longues tantôt courtes, sont, dans l'Amratien, communs et tous à dents longues. Quelques-uns ne sont pas ornés (Pl. XLVII, 6) ; la plupart portent sur leur bord supérieur une figure découpée (Pl. XLVI, 21-23 ; XLVII, 2-5), souvent un oiseau debout ou deux oiseaux adossés, parfois un quadrupède — antilope, hippopotame, girafe (?) — ou deux cornes, plus rarement une tête d'homme barbu, un bouton, deux anneaux ou une saillie triangulaire [87]. On connaît deux peignes en corne et un en bois [88]. Un certain nombre de peignes à dents longues provenant du sud de la Haute-Égypte sont datés du Prédynastique moyen ou même récent ; les stations gerzéennes du nord n'en ayant fourni aucun, il est probable que tous appartiennent à l'Amratien.

Nous possédons de l'Amratien une dizaine de vases en ivoire, de même forme pour la plupart que les vases de pierre, c'est-à-dire cylindriques sans pied (Pl. XLVII, 9) ou ovoïdes avec petit pied et oreillettes verticales percées (Pl. XLVII, 7, 8) [89]. Un vase en corne, conique, a été trouvé dans la

tombe 1759 de Negada (S. D. 41); trois autres, non datés, peuvent, d'après leur forme, être aussi rapportés à l'Amratien [90].

Les objets en ivoire en forme de cornes sont nombreux. Il en est de plusieurs sortes.

Il y a des cornes droites assez grandes (o m. 10 à o m. 25 de longueur environ), tantôt pleines, tantôt creuses (Pl. XLVIII, 1-3). On en trouve parfois deux dans la même tombe, l'une pleine, l'autre creuse. Leur pointe se termine par un anneau ou un trou de suspension. Leur base présente un petit rebord éversé, ou encore une ou plusieurs rainures circulaires. Certaines sont unies; sur d'autres est gravé, au-dessous de l'anneau ou du trou de suspension, un visage humain très schématique. Quelques-unes portent au même niveau, sculptée en ronde bosse, une tête d'homme à longue barbe [91].

Celles qui sont creuses et qui présentent à leur base un rebord ou des rainures paraissant indiquer que leur ouverture était fermée par une membrane, étaient sans aucun doute destinées à contenir quelque chose. Comme elles sont façonnées avec grand soin, comme il y a, à leur extrémité pointue un anneau ou un trou montrant qu'on les portait suspendues à un cordon, leur contenu devait être précieux. J. de Morgan en fait des récipients à fard. Hornblower suppose que l'on y conservait des substances rares que l'on ne trouvait pas en Égypte et que les têtes barbues sculptées sur certaines d'entre elles représentent, peut-être, le type des hommes qui apportaient ces substances, type qui, d'après lui, serait mésopotamien. Petrie les rapproche des cornes en ivoire encore en usage en Afrique occidentale et centrale, où les indigènes croient qu'il est possible d'enfermer leur âme; il estime qu'elles sont probablement des objets magiques [93].

D'autres cornes creuses, plus petites, droites ou légèrement incurvées, creuses ou pleines, n'ont ni anneau ni trou de suspension à leur pointe. Elles présentent autour de leur base une rangée de petits trous (Pl. XLVII, 10) ou une gorge circulaire (Pl. XLVIII, 4). Comme on a relevé à ce niveau sur quelques pièces des traces de cuir, il est probable qu'elles étaient fermées par une membrane ou suspendues à un cordon. Certaines sont unies, sur d'autres sont gravés des traits circulaires, obliques ou en spirale [94]. La pointe d'une de ces cornes creuses provenant de la tombe H 45 de Mahsana (S. D. 33-37), se termine par une figurine d'hippopotame (?) beaucoup plus petite que la corne elle-même (Pl. XLVII, 11); l'animal semble porter celle-ci sur son dos. Une pièce analogue, de provenance inconnue, a été publiée par Hornblower [92].

Les cornes de cette sorte sont considérées par J. de Morgan comme des pendeloques que l'on portait la pointe en bas. Petrie suppose que celles qui sont pleines ont pu servir de bouchon pour les outres en peau ou de tampons pour obturer les trous des vêtements de cuir. Une corne creuse badarienne contenait de la malachite [a]; dans les tombes amratiennes de Mostagedda 1805, 1833 et 1868, on a trouvé de la malachite à côté de cornes creuses; il semble probable que celles-ci tout au moins étaient, comme le dit Brunton, des récipients à fard [95]. Peut-être les cornes pleines ne sont-elles que leurs succédanés.

Une dernière sorte comprend les cornes plates découpées dans une plaque peu épaisse d'os ou d'ivoire. Droites ou incurvées, elles présentent une rainure ou un trou, quelquefois l'un et l'autre, à leur extrémité non pointue et sont généralement ornées de traits transversaux, obliques ou en zigzag, ou de rangées d'encoches latérales (Pl. XLVII, 12). Ce sont peut-être des succédanés des cornes creuses [96].

Les trois sortes de cornes que l'on vient de décrire sont l'exemple le plus typique d'un élément manifestement amratien resté en usage dans le sud de la Haute-Égypte longtemps après le Prédynastique ancien; on peut voir par les références données aux notes 91, 94, 96 qu'elles sont encore nombreuses au Prédynastique moyen. Il n'est guère possible de rapporter les plus récentes au Gerzéen, d'abord parce que la corne d'ivoire est un objet inconnu dans les stations purement gerzéennes du nord, ensuite parce qu'elle disparaît dans le sud vers les S. D. 50-60, c'est-à-dire au moment où la civilisation gerzéenne y est le plus florissante.

La tombe U 160 de Diospolis a fourni le modèle en ivoire d'une paire de sandales [97].

L'industrie qui nous occupe a aussi produit des chevilles courtes en os ou en coquille dont on ignore l'usage [98]; et des crochets plus ou moins recourbés, en ivoire ou en coquille (Pl. XLVII, 13), dont l'une des extrémités est pointue et l'autre terminée en général par un léger renflement [99]. Petrie suppose que ce sont des modèles de cornes et qu'on les portait comme amulettes [100].

Les bracelets et les bagues seront étudiés avec les autres objets de parure.

Industrie du bois.

De l'industrie du bois, il ne nous est parvenu qu'un petit nombre de pro-

a. Cf. p. 120.

duits : un peigne déjà mentionné [a], des débris de planches provenant peut-être de cercueils [b] et des fragments qui paraissent provenir de la proue d'un bateau [101]. A ces restes trouvés dans des tombes datées, il faut, peut-être, ajouter les objets suivants conservés à l'University College de Londres et dont on ignore la provenance : quatre modèles de poignards amratiens en silex [102], un vase en forme d'œuf sur lequel sont gravés au trait des triangles et des zigzags de style amratien [103] et qui contenait une pâte végétale brune semblable à celle dont les Amratiens se sont parfois servis pour modeler des figurines [c].

Industrie du métal.

Le cuivre est moins rare que dans le Badarien ; cependant on n'en fait encore que des objets de petites dimensions ; tous sont en métal martelé. La liste de ceux qui nous sont parvenus comprend quelques pointes (Pl. XLVIII, 6), quelques ciseaux (Pl. XLVIII, 7), une douzaine d'épingles (Pl. XLVIII, 8) formées d'un fil de cuivre replié en boucle à l'une de ses extrémités, deux aiguilles à chas (Pl. XLVIII, 9), deux lames, l'une rectangulaire, à soie, l'autre incurvée comme une serpette (Pl. XLVIII, 10, 11), une flèche à tranchant transversal (Pl. XLVIII, 12), de même forme que les lames bifides en silex, deux harpons à barbelure unique (Pl. XLVIII, 13), deux pinces, deux anneaux de bras (Pl. XLVIII, 14) et un anneau de doigt, quelques perles olivaires creuses, une boule ovoïde (pl. XLVIII, 15), une chaînette [104].

C'est dans l'Amratien que l'on rencontre pour la première fois des objets en or et en argent. La tombe 1547 de Negada (S. D. 38) contenait des perles en or massif ; les tombes de Mahasna H 17 et H 41 (S. D. 38) ont fourni des perles formées d'une mince feuille d'or appliquée sur un noyau dont la matière n'a pas été déterminée [105]. L'or est assez abondant dans le désert Arabique, surtout dans sa partie sud. Il s'y trouve dans les sables sous la forme de paillettes et dans les roches quartzeuses sous celle de veines [106]. La tombe H 41 de Mahasna, où l'on a recueilli des perles en or contenait aussi des perles olivaires en argent, formées, comme celles en or, d'une coque mince de métal, appliquée probablement sur un noyau aujourd'hui disparu. La tombe 1257 de Negada (S. D. 42) renfermait des perles globulaires creuses et un couvercle de vase en argent (Pl. XLVIII, 16) [107]. Il n'y a en Égypte ni argent natif ni minerai d'argent [a].

a. Cf. p. 147 et note 88.
b. Cf. p. 137 et note 20.
c. Cf. p. 162.

Autres industries.

L'abondance des grattoirs et la fréquence de l'enveloppement des cadavres dans des peaux de chèvres témoignent de l'activité de l'industrie du cuir et des peaux, dont on connaît d'ailleurs quelques produits. Les hommes et les femmes ensevelis dans le cimetière 7000 de Naga-ed-Der (Prédynastique ancien) portaient une sorte de cache-sexe en cuir [108]. La tombe 1563 de Negada (S. D. 32) contenait un fragment de cuir teint en blanc, la tombe 1821 (S. D. 33-37) un fragment où étaient peints, sur fond blanc, des chevrons jaunes cernés d'un trait noir (Pl. XLIX, 1), la tombe 1914 (S. D. 37) les restes d'un coussin [109]. Les tombes amratiennes de Mostagedda 1868 et 1876 ont fourni deux sachets en cuir, la tombe 1884 les restes d'un vêtement fait de plusieurs pièces de peau de mouton ou de chèvre, cousues ensemble au moyen d'un fil fin, la tombe 1483 d'Armant un vêtement analogue en peau de gazelle [110].

Quelques fragments de toile provenant de tombes amratiennes de Kau-el-Kébir et de Mostagedda présentent à peu près les mêmes caractères que les échantillons badariens. Le tissage est un peu moins serré ; les fils, de diamètre très inégal, sont fortement tordus [111]. La tombe 271 de Negada (S. D. 38) contenait un fragment de toile stuquée et peinte [112].

L'industrie de la vannerie et celle de la sparterie nous sont connues par des restes de corbeilles [113] et surtout de nattes [114] d'un travail comparable, selon Th. Midgley, à celui des meilleurs produits actuels. Sur un vase rouge à décor blanc trouvé dans la tombe 3802 de Badari (S. D. 37-43) est peinte une scène représentant la fabrication d'une natte au moyen d'un métier rudimentaire analogue à celui qui est figuré dans la tombe de Khety à Béni-Hassan (XII[e] dynastie) [115].

Au niveau de 2 pieds (Amratien-Gerzéen) de la stratification d'Hemamieh, on a recueilli un fragment d'une corde en fibres d'une plante herbacée [116].

Le vêtement.

Sur la forme des vêtements en usage chez les Amratiens, dont on vient de voir qu'elle a pu être la matière, quelques statuettes nous fournissent des renseignements assez précis.

a. Cf. p. 169.

Les hommes portent une sorte d'étui cylindrique cachant les organes génitaux [117]. A la période pharaonique, on l'appelait Karnata; les archéologues le désignent souvent sous le nom d'étui libyen. Les restes qu'Elliot Smith en a trouvés sur les cadavres du cimetière 7000 de Naga-ed-Der montrent qu'il était en cuir. Les représentations amratiennes sont trop sommaires (ex. pl. XLIX, 11) pour nous permettre de reconnaître autre chose que sa forme générale; Naville en a donné une description détaillée d'après une statue probablement protodynastique [a]. Sur une figurine en pâte végétale peinte, provenant de la tombe A 94 d'El-Amrah (S. D. 39), le Karnata est soutenu, semble-t-il, par une ceinture étroite (Pl. L, 7) [118].

Les femmes étaient vêtues moins sommairement. Une figurine en pâte végétale, trouvée dans la tombe 271 de Negada (S. D. 38) [119], porte, peinte en rouge, une ceinture assez large présentant en avant un prolongement triangulaire (Pl. LII, 1), sans doute un cache-sexe, probablement en cuir comme le Karnata, d'après les observations d'Elliot Smith à Naga-ed-Der. Le bas du visage est caché par une sorte de petit voile ovalaire. Le crâne de cette statuette et de plusieurs autres analogues est entièrement chauve. Comme on a trouvé dans les tombes de Negada 1546 (S. D. 37) et 1706 (non datée), des chevelures modelées en pâte végétale et indépendantes de toute figurine [b], on peut supposer que les femmes avaient le crâne rasé et portaient une perruque.

Les indications qui suivent nous sont fournies par des statuettes de provenance inconnue, mais que l'on considère en général comme amratiennes en raison de leur style. Une statuette en terre crue, conservée au Kestner Museum à Hanovre, porte un pagne court qui semble fait de lanières étroites suspendues à une cordelette [120]. Une statuette en terre crue de l'University College de Londres porte, peint en rouge, un tablier attaché à une ceinture nouée en arrière et dont les extrémités pendent assez bas. Une statuette en terre cuite de la même collection porte, peinte en blanc, une longue robe allant des aisselles aux pieds [121].

Le fait que les morts sont souvent enveloppés dans des peaux de chèvres indique, peut-être, que les vivants portaient des manteaux de peau ou de cuir. Les fragments de cuir peint recueillis à Negada peuvent en être des restes. Rappelons que la tombe U 160 de Diospolis contenait le modèle en ivoire d'une paire de sandales.

a. Cf. p. 310.
b. Cf. p. 162.

Les objets de toilette.

On a déjà mentionné, en étudiant les industries de l'ivoire et de la pierre, divers objets qui servaient à la toilette : épingles à cheveux et peignes en ivoire, cônes creux en pierre et cornes, en ivoire, où l'on conservait probablement les fards, palettes en schiste sur lesquelles on les broyait. Les cosmétiques recueillis dans les stations amratiennes sont la malachite, l'ocre rouge et la résine [122]. On les trouve surtout dans les tombes de femmes et d'enfants, parfois enfermés dans un petit vase ou un sachet de cuir, ou encore placés dans une coquille de mollusque ou dans une petite corbeille [123].

Quelques statuettes amratiennes, toutes féminines, nous renseignent sur le mode d'emploi du fard à la malachite. Sur une tête en terre cuite peinte en rouge, trouvée dans la tombe H 97 de Mahasna (S. D. 34), les paupières sont cernées d'un trait vert [124]. Il en est de même pour la statuette 12767 du Musée de Berlin, de provenance inconnue, mais que son style permet de rapporter à l'Amratien [125] et pour une statuette de l'University College de Londres, également rapportée à l'Amratien d'après son style seulement [126]. La coutume d'appliquer un trait de fard vert autour de l'œil ou seulement sous la paupière inférieure, encore en usage à la période historique, comme le montrent les statues de Sepa et de Nesa du Louvre (IIIe dynastie) [127], remonte donc au moins à l'Amratien. Peut-être remonte-t-elle au Badarien, où le fard à la malachite était déjà connu [a]. Selon Petrie, elle ne relèverait pas seulement de la coquetterie ; elle aurait eu surtout pour but de garantir l'œil de l'éclat de la lumière ; il la rapproche d'une pratique des Esquimaux qui se noircissent la peau du visage autour des yeux pour les préserver de l'éclat de la neige [128].

Peintures corporelles ou tatouages.

Un certain nombre de statuettes de femmes, recueillies dans des tombes amratiennes ou de provenance inconnue, mais que leur style permet de rapporter à l'Amratien, présentent sur le tronc et les membres des motifs peints en noir représentant des animaux, des plantes, divers objets, notamment des bracelets et des anneaux de pied et des signes qu'il ne nous est pas possible d'interpréter. Telles sont, parmi celles dont l'origine est con-

a. Cf. p. 121.

nue, plusieurs statuettes trouvées à Negada [129] et une autre provenant de Toukh (Pl. LI, 1) [130]; parmi celles dont on ignore la provenance, plusieurs statuettes conservées à l'University College de Londres [131], les statuettes 50680 (Pl. L, 1) et 58064 du British Museum [132], la statuette 23154 du Musée de Berlin [133]. Le style des motifs et parfois leur sujet même sont d'ailleurs semblables à ceux des motifs peints sur la poterie rouge à décor blanc caractéristique de l'Amratien. Les figures peintes sur ces statuettes indiqueraient, selon Capart, que les Amratiennes s'ornaient le corps de peintures ou de tatouages, sans que l'on puisse dire avec certitude s'il s'agit de ceux-ci ou de celles-là. Se fondant sur la présence de matières colorantes dans les tombes, il penche plutôt pour les peintures corporelles [134]. Hornblower donne de ces figures une interprétation différente : pour lui, les statuettes sur lesquelles on les rencontre représenteraient des divinités et les figures peintes seraient des signes magiques [135].

Les objets de parure.

Les objets de parure consistent en bijoux dont les éléments sont des coquilles percées, des perles et des pendeloques, et en anneaux faits de diverses matières. On les trouve plus souvent dans les tombes de femmes ou d'enfants que dans les tombes d'hommes.

Les coquilles percées proviennent surtout de mollusques de la mer Rouge [a].

Les perles sont faites des matières les plus variées : terre crue, terre cuite peinte, stéatite émaillée ou non, cornaline, calcaire de diverses couleurs, grenat, hématite, calcite, agate, gypse, malachite, corail, bois, résine, cuivre, or, argent, faïence [136]. Les perles en pierre sont le plus souvent annulaires. Les perles en métal, d'ordinaire cylindriques, globulaires ou ovoïdes, sont en général formées d'une feuille mince, parfois appliquée sur un noyau de carbonate de chaux; la tombe 1547 de Negada (S. D. 38) a cependant fourni des perles en or massif.

Les pendeloques sont peu nombreuses. Ce sont, pour la plupart, des éclats de pierre — calcite, stéatite, albâtre, cornaline, hématite, pierre indéterminée — ayant naturellement ou auxquels on a donné une forme ovalaire, rectangulaire, ou triangulaire (Pl. XLVIII, 17-19, 21, 22). La tombe H 41 de Mahasna (S. D. 36-38) contenait une pendeloque ovoïde en or massif [137]. Quelques rares pendeloques ont la forme d'un animal ou d'une partie d'animal : la tombe 1774 de Negada (S. D. 31) a fourni un

a. Cf. p. 167.

oiseau en faïence bleu verdâtre (Pl. XLVIII, 20), la tombe H 41 de Mahasna une petite corne en terre crue peinte en blanc, la tombe 1503 de Negada (S. D. 36) une griffe de lion véritable (Pl. XLIX, 9) [138]. Les pendeloques, au moins celles qui ont la forme d'un animal ou d'une partie d'animal, sont très probablement des amulettes en même temps que des objets de parure.

Il semble, d'après leur position sur les cadavres, que les coquilles percées, les perles et les pendeloques aient servi à faire surtout des bracelets et des colliers. Des bracelets ont été trouvés dans une tombe de Diospolis et dans cinq tombes de Mostagedda [139], des colliers sur l'emplacement d'un village amratien de Badari et dans une quinzaine de tombes de Mostagedda [140]. Le collier de Badari se composait de 26 petits cailloux de silex, de 43 coquilles et d'une pendeloque en calcite; ceux de Mostagedda étaient formés de perles en pierre de couleur blanche, grise, brune ou noire. Sur les figurines amratiennes, des colliers de perles à plusieurs rangs sont parfois représentés par des séries de trous [141].

Les anneaux de bras en pierre sont très rares. On en a trouvé un, en albâtre, dans la tombe 1899 de Negada (S. D. 38) et des fragments d'un ou deux autres, en silex, dans l'agglomération de Mahasna [142]. Ces derniers n'appartiennent peut-être pas à l'Amratien ; les anneaux en silex sont, en effet, assez fréquents dans le Gerzéen et, d'autre part, l'agglomération de Mahasna a été occupée jusque vers S. D. 56 [a], époque où la civilisation gerzéenne a depuis longtemps pénétré dans le sud de la Haute-Égypte, c'est donc peut-être à cette civilisation que l'on doit rapporter les pièces de Mahasna.

Les anneaux de bras, en ivoire ou en os sont au contraire communs et, généralement, du type le plus simple (Pl. XLIX, 3-5). On en portait parfois plusieurs : un enfant de huit ans environ, enseveli dans la tombe 3802 de Badari (S. D. 37-43), en avait six et une femme ensevelie dans la tombe H 41 de Mahasna (S. D. 36-48) quatre à chaque avant-bras.

Nous possédons aussi quelques anneaux en coquille marine, en écaille de tortue ou en corne, un en fibres végétales peintes en noir et blanc et deux en cuivre [143].

Les bagues en ivoire sont assez nombreuses. Certaines sont unies, d'autres ont un chaton (Pl. XLIX, 6, 7) ; une bague provenant de la tombe 1490 de Negada (S. D. 31) est ornée de deux figures de lion affrontées (Pl. XLIX, 8). Un petit anneau en feuille de cuivre, trouvé dans la tombe 1552 de Negada (S. D. 35), est peut-être une bague [144].

a. Cf. p. 135.

Des anneaux de pied sont peints sur quelques statuettes féminines généralement rapportées à l'Amratien (Pl. L, 1)[145], mais on n'en a rencontré aucun dans les fouilles.

La tombe prédynastique ancienne 1896 de Mostagedda a fourni une plaque de corne losangique recourbée en crochet à l'une de ses extrémités. Il s'agit sans doute de l'objet que Petrie a appelé pendeloque de front (*forehead pendant*). On n'en connaît pas d'autre exemple au Prédynastique ancien. En revanche, ce genre de pendeloque n'est pas rare dans les tombes datées du Prédynastique moyen ou récent des cimetières du nord de la Haute-Égypte[a]. Il est probable, par conséquent, qu'elle appartient en propre à la civilisation gerzéenne et que le spécimen trouvé à Mostagedda a été importé du nord.

Pièces de jeu.

Quelques tombes amratiennes datées du Prédynastique ancien contenaient diverses pièces de jeu, billes et petits prismes en pierre, cônes et table de jeu en terre crue. Comme ces objets sont plus nombreux au Prédynastique moyen et récent et qu'on les rencontre alors dans les cimetières du nord aussi bien que dans ceux du sud, ils sont vraisemblablement, ainsi que le dit Petrie[146], des éléments de la civilisation gerzéenne plutôt que de l'amratienne. On les étudiera tous au chapitre VI.

L'Art.

On a pu voir dans les pages précédentes combien est considérable le nombre des objets de toute sorte ornés de diverses manières. On connaît en outre beaucoup de figurines indépendantes de tout objet et dont on n'a pas encore parlé. L'art a donc occupé une place importante dans la civilisation amratienne.

Le dessin, qui commence à peine à apparaître dans le Badarien, y est abondamment représenté. Certaines des gravures rupestres étudiées plus haut sont probablement amratiennes[b]. Certaines marques de poterie représentent des objets, des plantes, des animaux ou la forme humaine (Pl. XLII, en bas). Des figurines d'animaux sont parfois gravées à la pointe sur les palettes à fard et divers motifs tracés au pinceau à la surface des statuettes.

a. Cf. p. 216-217.
b. Cf. p. 104.

Mais la source la plus riche — et aussi la plus sûrement datée — pour l'étude du dessin amratien est le décor de la poterie rouge à figures blanches On en a déjà indiqué les motifs principaux qui sont tantôt isolés, tantôt groupés en scènes, surtout en scènes de chasse, le plus souvent très vivantes[a].

Le style du dessin amratien est géométrique. Quel que soit le motif qu'il traite, le dessinateur n'emploie guère que des lignes droites ou des courbes régulières. Le corps des quadrupèdes — qui sont ses motifs préférés et qui lui ont fourni ses meilleures réalisations — est représenté par un quadrilatère à peine arrondi aux angles et leurs pattes sont indiquées par quatre verticales. Cependant ces figures presque schématiques expriment souvent fort bien le caractère des animaux, en particulier celui du chien, de l'hippopotame, de la girafe, du bœuf, du mouflon. Les représentations de plantes, tout aussi sommaires, sont parfois assez exactes pour que l'on ait pu en reconnaître l'espèce. On sent que l'artiste a observé de près la nature. Il a compris l'esprit des formes; il a su distinguer dans la complexité du réel l'essentiel de l'accessoire, saisir le caractère dominant et c'est lui seul qu'il a retenu. Son dessin, s'il est géométrique par son style, est naturaliste par son inspiration. Son souci de la réalité, son peu de goût pour l'abstrait, se traduisent par quelques détails caractéristiques ajoutés à ses schémas et par la façon dont il remplit le contour de ses figures : le trait continu qui les cerne ne lui semblant sans doute leur donner qu'une réalité insuffisante, il en couvre l'intérieur de hachures ou d'une tache de couleur.

Dans la mesure où le lui permettent la simplicité de ses moyens d'expression et son absence d'habileté, il interprète la nature avec une grande liberté : sur plusieurs centaines de vases connus, il n'en est peut-être pas deux dont le décor soit tout à fait semblable. Enfin son sens décoratif est très développé; les motifs sont toujours répartis sur les surfaces de la façon la plus rationnelle et la plus agréable à l'œil.

C'est sur des monuments amratiens que l'on trouve les premiers bas-reliefs. Sur un fragment de porerie rouge à bord noir, recueilli dans la tombe 1610 de Negada (S. D. 35-39), est modelée en relief une figure représentant très schématiquement la couronne rouge de la Basse-Égypte[147]. Un vase en calcaire conservé à l'University College de Londres est orné de deux têtes humaines en relief (Pl. XLIV, 6)[148]; on ignore sa provenance, mais sa forme est nettement amratienne et les têtes sont semblables aux têtes

a. Cf. p. 78-80.

humaines à barbe en pointe qui surmontent parfois les peignes en ivoire à dents longues et les palettes magiques qui sont, les uns et les autres des éléments propres à la civilisation amratienne.

Dès son origine, le bas-relief est, comme il le sera toujours en Égypte, très peu saillant. Le rôle du fond y est important; il relève du dessin plus que de la ronde-bosse ; c'est un dessin rehaussé d'un léger modelé.

C'est aussi à l'Amratien qu'apparaît une forme d'art particulière, intermédiaire entre le dessin et la sculpture, la figure découpée dans une plaque de matière dure. Les palettes à fard en schiste en forme d'animal nous en offrent de nombreux exemples. Il en est d'excellentes où le caractère de l'animal, déjà bien exprimé par le contour seul, est encore accentué par des traits gravés indiquant quelques détails (Pl. XLIV, 12, 13 ; XLV, 6, 8)[149]. Les figures humaines ou animales que présentent parfois les peignes et les palettes magiques appartiennent aussi, pour la plupart, à cette catégorie. Un léger modelé de leur face antérieure leur donne, lorsqu'on les voit de face, l'apparence de figures en ronde bosse ; il suffit de les regarder de profil pour constater qu'en réalité ce sont le plus souvent des figures découpées (ex. pl. XLVII, 1)[150]. A l'extrémité d'une tige de bois noir conservée au Musée du Caire, sont découpées deux figures d'ibex[151]. Leur corps est incrusté de brins de paille jaune et brillante qui, se détachant sur le fond noir du bois, simulent des incrustations d'or. La provenance de cette pièce est incertaine et son authenticité a été mise en doute ; en tout cas, le style des animaux est bien amratien, ainsi d'ailleurs que celui du décor de la tige qui les supporte, exécuté pareillement au moyen de brins de paille.

Quelques objets sont ornés de figures en ronde bosse : hippopotames sur le bord d'une coupe trouvée dans la tombe H 29 de Mahasna (S. D. 34) et sur le bord d'un gobelet de provenance inconnue conservé au Musée du Caire ; éléphants sur le bord d'un vase du Musée de Berlin (Pl. XXXIX, 4), également de provenance inconnue[152]. Ces deux dernières pièces sont, comme la première, en poterie rouge à décor blanc, par conséquent certainement amratiennes. On a vu plus haut que plusieurs cornes droites en ivoire portent, sculptée à leur pointe, une tête d'homme barbue (Pl. XLVIII, 3) et que l'une d'elles se termine par une figure d'hippopotame (Pl. XLVII, 11).

Le nombre des figures en ronde bosse indépendantes de tout objet est considérable. Elles représentent des hommes, des femmes, des animaux, des objets — on désigne ces dernières sous le nom de modèles. — Elles sont en matière dure (le plus souvent l'ivoire, plus rarement la pierre ou le bois) ou en matière plastique.

Les statuettes humaines en matière dure peuvent être ramenées à trois types principaux.

Celles du premier type, qui ne comprend que des pièces en ivoire, représentent des hommes et des femmes debout. Il n'y a qu'une seule statuette de ce type dont la provenance soit connue : elle a été trouvée dans la tombe H 29 de Mahasna (S. D. 34) et représente un homme (Pl. XLIX, 11). Mais on considère en général comme amratiennes, en raison de leur analogie de style avec celle-ci, une dizaine de statuettes masculines ou féminines (ex. pl. XLIX, 10) de provenance incertaine ou inconnue[153]. Les hommes portent le Karnata, les femmes sont entièrement nues.

Taillées le plus souvent dans une dent d'hippopotame, ces statuettes en ont conservé la forme générale cylindrique. Toutes sont symétriques par rapport à un plan sagittal médian. L'attitude de la plupart d'entre elles est comme figée : les bras, allongés verticalement, sont serrés contre le corps dont ne les sépare qu'une fente étroite ou un simple sillon ; les membres inférieurs, également rigides, sont séparés l'un de l'autre de la même manière. Sur quelques statuettes de naines cependant, les membres, incurvés et flexueux comme s'ils étaient déformés par le rachitisme ou l'ostéomalacie, donnent à la figure un aspect plus libre (Pl. L, 2). Le volume de la tête est à peu près exact ; mais le diamètre du thorax n'est guère plus grand que celui des bras. Les oreilles, les yeux, le nez, la bouche sont indiqués grossièrement. Le modelé est très sommaire.

Deux tendances opposées se manifestent dans ces figures : d'une part, la construction en est géométrique ; d'autre part, quelques détails témoignent d'un certain souci de réalisme. Sur la statuette de Mahasna, l'une des mieux conservées, la place du pied est à peine marquée, mais les orteils sont soigneusement indiqués par de petites encoches ; la tête est à peine dégrossie, mais l'œil est représenté par une rondelle de coquille blanche avec un point noir au centre pour figurer la pupille. Sur les statuettes de femmes, les poils du triangle pubien, d'une étendue insolite, sont figurés par une série de petits trous.

Un second groupe est formé de statuettes en calçaire tendre représentant des femmes assises ou à demi allongées, le tronc formant avec les membres inférieurs un angle droit ou obtus (Pl. L, 1). La tête est traitée sommairement ; les bras ne sont pas représentés ; les jambes le sont par une masse unique creusée d'un sillon qui indique leur séparation ; le plus souvent les pieds ne sont pas figurés. Des statuettes analogues ont déjà été rencontrées dans le Badarien. Une pièce de ce type, très mutilée, provenant d'une tombe

amratienne de Mostagedda, présente sur le ventre un bourrelet transversal qui peut représenter une ceinture ou, plutôt, un pli graisseux (Pl. XLIX, 13). Deux autres, en meilleur état, de provenance inconnue, conservées au British Museum, peuvent être rapportées presque avec certitude à l'Amratien à cause de leur analogie avec la statuette de Mostagedda et surtout parce qu'à leur surface sont peintes des figures de même style et parfois de même sujet que celles de la poterie rouge à décor blanc [154].

Le troisième type comprend de grossières figurines, en ivoire pour la plupart, et de sexe douteux. Ce sont des torses sans bras que termine en bas une sorte de cheville conique (ex. pl. XLIX, 12). Elles portent sur la tête un objet qui ressemble à un vase. Les oreilles sont figurées par deux saillies, les yeux par deux trous où étaient enchâssées des rondelles de coquille ; le nez n'est pas représenté ; la bouche est indiquée, sur certaines pièces seulement, par une fente transversale ; au menton fait suite un prolongement triangulaire ressemblant à une barbe en pointe et qui représente peut-être un voile de visage ; sur la poitrine, une ou plusieurs rangées de trous figurent un collier de perles. Petrie voit dans ces figurines des femmes portant des vases, sans doute des offrandes pour le mort ; son opinion au sujet du sexe est confirmée par la largeur des hanches et la finesse de la taille.

Quatre pièces de ce type ont été trouvées dans la tombe 271 de Negada (S. D. 38). Petrie rapporte à l'Amratien quatre pièces analogues en ivoire, de provenance inconnue, conservées à l'University College de Londres. La même collection en possède trois autres, une en calcaire, une en plomb et une en bois, qu'il considère comme préhistoriques, sans leur assigner d'âge plus précis. Il est probable qu'elles sont amratiennes car on n'en connaît de semblables ni dans le Badarien, ni dans le Gerzéen, ni au Protodynastique [155].

Les statuettes d'animaux en matière dure sont en pierre tendre, en ivoire ou en bois. L'animal le plus souvent représenté est l'hippopotame. Il porte sur le dos une saillie circulaire creuse qui ressemble à l'ouverture d'un vase, une courte tige verticale percée d'un trou de suspension ou une corne creuse. On possède de la première catégorie une quinzaine de pièces, dont sept ont été trouvées dans des tombes datées (ex. pl. LIII, 3) ; de la deuxième deux pièces de provenance inconnue ; de la troisième trois pièces dont deux proviennent d'une tombe datée. La plupart de ces statuettes sont meilleures que les statuettes humaines en matière dure ; l'une d'elle, en bois, qui appartient au British Museum et dont on ignore la provenance, est même excellente [156].

Deux statuettes en ivoire provenant de tombes datées représentent, l'une, mauvaise, une vache ou un chien (Pl. LIII, 7) (d'après Ayrton et Loat), l'autre, fragmentaire, meilleure, probablement un renard (d'après Brunton). L'University College de Londres possède une figurine de bœuf en calcaire peint, de provenance inconnue, du même style que des bœufs en argile trouvés dans une tombe amratienne d'El-Amrah, et le Musée de Berlin une figurine d'éléphant en pierre noire, de provenance inconnue, dont le dos est creusé d'une cavité [157].

Les statuettes d'hippopotame, dont on a publié une vue en coupe frontale [158] ou que nous avons pu examiner dans les collections, n'ont de la ronde-bosse que l'apparence. Elles se rapprochent, en ce qui concerne leur exécution, des figures découpées dans une plaque de matière dure ; mais, ici, la plaque est assez épaisse. C'est ainsi, par exemple, que l'un des hippopotames provenant de la tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34), conservé à l'Ashmolean Museum d'Oxford sous le nº E 945 (Pl. LIII, 3), présente deux faces principales planes et parallèles comme celles de la plaque de calcaire où il a été découpé. Les parties en retrait entre le ventre et les pattes, la tête et le tronc, celles qui circonscrivent la saillie des yeux, sont des gouttières perpendiculaires aux faces principales et paraissent avoir été creusées au moyen d'un instrument étroit — sans doute un frottoir — manié et agissant comme une lime. Les angles du contour sont de même adoucis par usure et non abattus au ciseau. C'est là seulement ce qui donne à la figure l'apparence d'une sculpture, ce qui la fait « tourner », car elle ne présente pas de modelé véritable.

Les statuettes en matière plastique sont beaucoup plus nombreuses que celles en matière dure. La plupart sont en argile simplement séchée à l'air, quelques-unes en terre cuite, d'autres en une pâte végétale de couleur brune, légère et friable. Elles représentent des hommes, des femmes et des animaux.

Les statuettes humaines ont des attitudes si variées qu'un certain nombre seulement peuvent être apparentées pour constituer des groupes, encore ceux-ci sont-ils parfois moins nettement définis que les groupes de figures en matière dure. Cette diversité des formes est due, sans doute, à ce que la terre ou la pâte végétale, faciles à travailler, laissaient à l'artiste plus de liberté pour s'exprimer que l'ivoire ou la pierre.

On a fait en terre crue des figurines de femmes à demi allongées, semblables au deuxième type de figurines en matière dure. L'une d'elles provient de Negada [159]. L'University College de Londres en possède plusieurs autres

de provenance inconnue[160]. Comme elles portent, peintes en noir, des figures du même style que celles de la poterie rouge à décor blanc, il est presque certain qu'elles appartiennent à l'Amratien. Sur les figurines en pierre de ce type, les bras ne sont pas représentés ; ils le sont souvent sur celles en terre. Fléchis sur la poitrine, ils paraissent soutenir les seins, attitude que l'on retrouve très fréquemment sur les statuettes dites de la déesse-mère[a]. L'artiste a sans doute profité de la facilité que lui donnait l'argile pour modeler des parties qu'il lui eût été difficile d'exécuter dans la pierre.

Un second groupe, bien homogène, est constitué par des figurines en pâte végétale ou, très rarement, en terre crue, modelées sur un roseau qui sert d'armature[161]. Ce sont des torses, presque toujours sans bras, dont l'extrémité inférieure se résume en une masse unique, conique et assez longue. Comme forme générale, elles ressemblent au troisième groupe de figurines en matière dure ; mais l'exécution en est meilleure.

Cinq figurines de ce type ont été trouvées dans des tombes datées (ex. pl. LII, 1) ; on en possède quelques autres dont on ignore la provenance (ex. pl. LII, 2). Toutes représentent des femmes, sauf une seule, la pièce 14162 du Musée de Berlin ; elle est peinte en rouge et porte un Karnata noir[161].

Le crâne, souvent chauve, est parfois couvert d'une chevelure modelée peinte en noir, descendant jusqu'aux épaules. Deux perruques en pâte végétale, indépendantes de toute figurine, ont été trouvées dans la tombe 1546 de Negada (S. D. 37) et une autre dans la tombe 1706 du même cimetière (non datée)[162] ; peut-être étaient-elles destinées à compléter des figurines chauves. Les seins, petits, sont parfois traités avec une certaine sensibilité. La taille est fine, les hanches sont larges. La masse conique qui termine la figurine présente quelquefois un sillon vertical indiquant la séparation des membres inférieurs. Sur une pièce provenant de la tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34), la meilleure du groupe (Pl. L, 3), les membres supérieurs sont bien détachés du corps et à demi fléchis. Certains détails qui ne sont pas indiqués par le modelé le sont par la couleur. C'est ainsi que sur la tête, en général représentée seulement par un volume ovoïde, quelques traits du visage, en particulier les yeux et les sourcils, sont figurés en noir. Une pièce trouvée dans la tombe B 101 de Diospolis (autre que celle que l'on vient de signaler) porte une ceinture indiquée en couleur noire ; une autre, assez bonne, provenant de la tombe 271 de Negada (S. D. 38), porte également une ceinture indiquée en couleur rouge et, à la place du menton, une sorte de sac ovoïde peint en rouge qui représente peut-être un voile de visage (Pl. LII, 1).

a. Cf. p. 124-125.

Quelques figurines représentant des hommes ou des femmes, que MacIver et Mace désignent sous le nom de poupées (*dolls*), forment un groupe voisin du précédent. La forme générale est à peu près la même, mais les poupées sont en terre crue ou en terre cuite et ne sont pas modelées sur une armature en roseau. On en connaît une dizaine qui toutes proviennent du cimetière d'El-Amrah (ex. pl. L, 7 ; LI, 3)[163].

Un groupe moins homogène, mais plus nombreux que les précédents, se compose de statuettes de femmes nues aux attitudes variées, qui ne présentent guère comme caractère morphologique commun que le volume considérable de leurs cuisses, de leurs hanches et de leurs fesses. On les désigne d'ordinaire sous le nom de statuettes stéatopyges ; improprement d'ailleurs, à notre avis. La stéatopygie, en effet, telle que l'entendent les anthropologistes, est caractérisée par une hypertrophie graisseuse limitée au pôle postérieur des fesses. C'est un des caractères raciaux les plus apparents des femmes boschimanes et hottentotes. Elle se rencontre aussi bien chez les femmes maigres que chez les grasses et n'est nullement liée à un volume exagéré des hanches ou des cuisses. Elle s'accompagne, en général, d'une accentuation marquée de la courbure lombaire de la colonne vertébrale et d'une inclinaison du bassin en avant qui font paraître les fesses plus saillantes encore. Aucune des pièces amratiennes figurées dans les publications et aucune de celles que nous avons pu voir dans les collections ne présente avec netteté les signes de la stéatopygie.

La plupart de ces statuettes dites stéatopyges sont en terre crue, quelques-unes en terre cuite. Souvent elles sont peintes en rouge et portent à leur surface, comme celles du premier groupe, des figures en noir, de style amratien. Cinq d'entre elles ont été trouvées dans des tombes de Negada (ex. pl. L, 6) et de Mahasna (ex. pl. L, 5) datées du Prédynastique ancien. Plusieurs autres qui proviennent de tombes non datées, ou dont on ignore la provenance, ont pu être rapportées à l'Amratien tant en raison de leur style propre que de celui des figures peintes à leur surface[164].

Elles représentent des femmes debout, assises ou accroupies. Les traits du visage sont figurés très sommairement, parfois par une saillie médiane crochue ressemblant à un bec d'oiseau de proie, de chaque côté de laquelle les yeux et les sourcils sont indiqués en noir. Sur quelques pièces, une touche de couleur verte figure le trait de fard à base de malachite que l'on appli-

quait autour ou seulement au-dessous des yeux [a]. Souvent les bras ne sont pas représentés. Dans quelques cas, ils sont dressés au-dessus de la tête, dans une attitude que l'on retrouve parfois sur la poterie claire à décor rouge (classe D) caractéristique du Gerzéen, ainsi que sur les gravures rupestres de l'Ouadi Hammamat, attitude qui serait, selon J. de Morgan, MacIver et Capart, celle de la danse, selon Hornblower celle de la protection, selon Winkler celle de la prière [165]. Ou bien encore, les bras sont pliés au-dessous des seins comme pour les soutenir ou les présenter... La taille est fine. Les membres inférieurs, généralement accolés l'un à l'autre, sont tantôt modelés séparément, tantôt indiqués par une masse unique que divise un simple sillon. Le plus souvent les pieds ne sont pas représentés.

C'est dans ce groupe que l'on rencontre les meilleures productions de la statuaire amratienne. Quelques-unes des statuettes en terre crue trouvées à Negada sont particulièrement remarquables [166]. Elles sont l'œuvre d'un véritable artiste qui a senti profondément la beauté des volumes à la fois souples et pesants du corps féminin et qui a su l'exprimer avec force [b]. Ce sont les seules statuettes amratiennes qui ne soient pas entièrement symétriques : parfois le thorax est légèrement tordu sur le bassin et les jambes, repliées sous les cuisses, sont reportées sur le côté (ex. pl. L, 6).

On peut réunir dans un cinquième groupe des statuettes en terre crue ou en terre cuite représentant des femmes nues debout, dont la tête est creusée comme un vase. La chevelure, divisée en grosses mèches verticales, descend jusqu'aux épaules ; les traits du visage sont indiqués sommairement ; les bras ne sont pas représentés ; les membres inférieurs, toujours joints, sont tantôt modelés séparément, tantôt confondus en une seule masse. Deux pièces de ce type proviennent de tombes datées du cimetière B de Diospolis (Pl. LI, 4) ; on en possède quelques autres analogues dont on ignore la provenance [167].

Un dernier groupe, comprend des figurines en rapport avec des objets. Il n'y a guère qu'une pièce de ce genre dont la provenance soit connue ; elle a été trouvée dans la tombe B 83 de Diospolis (S. D. 33-48) et représente deux hommes regardant par-dessus un mur (Pl. LI, 5) [168]. On considère en général comme amratiennes, en raison de leur style, quelques figurines de provenance inconnue représentant une femme agenouillée près d'un grand

a. Cf. p. 153.

b. Les reproductions de ces statuettes que nous connaissons sont plus ou moins mauvaises. Elles ne donnent qu'une faible idée des pièces originales conservées à l'Ashmolean Museum d'Oxford.

vase [169], une femme debout dans un grand vase [170], une femme portant un vase sur la tête (Pl. LII, 5) [171], une barque montée par trois hommes [172], une barque avec une tente en cordage sous laquelle une femme est allongée [173].

En dehors de ces pièces qu'il est possible de diviser tant bien que mal en familles plus ou moins naturelles, on connaît un assez grand nombre de figurines d'hommes et de femmes en matière plastique, généralement en terre crue, aux attitudes variées, qui ne rentrent dans aucun des groupes précédents et dont presque chacune nécessiterait une description particulière. Certaines sont rudimentaires, sans bras ; sur d'autres toutes les parties du corps sont plus ou moins bien représentées. Les hommes portent souvent le Karnata (ex. pl. LI, 2 ; LII, 4). Les femmes sont tantôt nues (ex. pl. LII, 3, 6) tantôt vêtues ; deux de celles-ci portent une jupe longue indiquée en couleur, une autre un pagne modelé. Plusieurs proviennent de tombes datées ; d'autres sont rapportées à l'Amratien d'après leur style. Beaucoup sont médiocres ou mauvaises [174].

Les statuettes d'animaux en matière plastique — terre crue, plus rarement terre cuite — sont assez nombreuses. La plupart représentent le bœuf (Pl. LIII, 2) ou l'hippopotame (Pl. LIII, 1), quelques-unes le porc (Pl. LIII, 5), le mouton (Pl. LIII, 4), un quadrupède indéterminé, la tortue (Pl. LIII, 6). Celles que l'on a figurées ici sont parmi les meilleures, mais il en est beaucoup de grossières [175].

Les représentations d'objets en ronde-bosse, déjà rencontrées au Badarien et même au Néolithique, mais rares alors, deviennent plus nombreuses dans l'Amratien. Outre les modèles de sandales en ivoire, de perruques en pâte végétale et de massues discoïdes en diverses matières, signalés plus haut [a], les tombes datées ont fourni des modèles en terre crue ou en terre cuite d'un certain nombre d'objets : bateau, lame de poignard losangique, pointe de flèche à base concave, œuf d'autruche, gousse d'ail, grains de blé. L'University College de Londres possède quatre modèles de poignard en bois peint, de provenance inconnue, de même forme que certaines lames amratiennes en silex [176].

Quelle est la signification de toutes ces figures, plates ou en ronde-bosse, indépendantes ou ornant des objets utiles, que l'on commence à rencontrer dans les tombes badariennes et qui deviennent si nombreuses dans celles des Amratiens ?

Les modèles d'objets étaient sans doute destinés à assurer au mort la

a. Cf. p. 149, 162, 143.

jouissance des objets qu'ils représentent et dont certains, les bateaux par exemple, n'auraient pas pu trouver place dans la tombe. En outre, la plupart de ces modèles étant en argile, ils avaient l'avantage d'être moins coûteux que l'objet lui-même.

On estime, en général, que les représentations d'animaux remplaçaient les animaux vivants dont le mort pouvait avoir besoin pour sa nourriture ou son service. Il est possible aussi qu'elles soient des représentations de divinités [a].

Les figures humaines n'ont, probablement, pas toutes la même signification. Pour les interpréter, il faut, semble-t-il, tenir compte de la matière dont elles sont faites et de l'attitude du personnage représenté. Peut-être celles qui sont en ivoire ou en pierre représentent-elles des personnes d'un rang plus élevé que les figurines en terre. Les statuettes en ivoire d'homme debout, immobile et impassible, dont la pièce trouvée dans la tombe H 29 de Mahasna (Pl. XLIX, 11) est le type, font penser aux statues dites de double des mastabas de l'Ancien Empire. Il est possible que, comme celles-ci, elles représentent le mort lui-même. Les statuettes en ivoire de femmes entièrement nues, au triangle pubien de dimensions anormalement grandes (Pl. XLIX, 10), ressemblent, très exactement parfois, aux statuettes dites concubines du mort que l'on rencontre dans les tombes de la période historique presque à toutes les époques. Elles représentent peut-être, elles aussi, la concubine du mort ou son épouse.

Petrie voit dans les torses en ivoire de femmes portant un vase sur la tête et dont les jambes sont remplacées par une sorte de cheville (Pl. XLIX, 12) des figurines de porteuses d'offrandes [177] ; peut-être la même interprétation convient-elle pour les figurines en terre de femmes debout dont la tête est creusée comme un vase (Pl. LI, 4), que l'on a réunies ici dans le cinquième groupe des figures en matière plastique. Beaucoup de figures d'hommes ou de femmes en matière plastique sont sans doute des représentations de serviteurs. Il en est certainement ainsi pour celles qui représentent une femme agenouillée près d'un vase et une femme debout dans un vase.

Les figurines que les archéologues anglais appellent poupées sont-elles vraiment des jouets d'enfant ? Il est permis d'en douter, car on les rencontre parfois dans des tombes d'adultes des deux sexes. Il est difficile aussi de dire quelle est la signification de ces têtes d'hommes barbus qui surmontent les cornes droites en ivoire et les palettes magiques.

a. Cf. p. 479-480.

Hornblower a donné de la plupart des figures de femmes une interprétation toute différente de celles que l'on vient d'envisager : à son avis, une grande partie d'entre elles représenteraient une divinité, la déesse-mère. Il en serait ainsi, notamment, des statuettes dites stéatopyges et de celles qui ont les bras dressés au-dessus de la tête. Les poupées elles-mêmes auraient un rôle magique ou religieux [178]. On reviendra plus loin sur cette question [a].

Restes d'animaux et de végétaux.

Les animaux dont on a retrouvé des restes dans les stations amratiennes sont : le bœuf, le mouton (ou la chèvre), le chien, plus rarement le porc ; la gazelle, le crocodile, la tortue, un poisson et de nombreux mollusques. Ces derniers appartiennent aux espèces suivantes : *Columbella pardalina, Cleopatra bulimoides, C. verreauxiana, Conus punctatus, C. striatus, C. textile, Cypraea arabica, C. pantherina, Sopas sertum, Monodonta dama, Mutela dubia, Natica mamilla, N. maura, N. melanostoma, Nerita albicilla, N. polita, Ostrea sp., Pectunculus lividus, Planaxis sulcatus, Purpura tumulosa, Spatha sp., Trochus erythraeus, Unio aegypticus, Vertagus asper, Zootecus insularis* [179]. La plupart de ces mollusques habitent aujourd'hui la mer Rouge ou l'océan Indien, quelques-uns seulement le Nil ou la Méditerranée.

Aux indications fournies par ces restes, on peut ajouter, pour compléter le tableau de la faune du sud de la Haute-Égypte au Prédynastique ancien, les représentations d'animaux sur les monuments amratiens, en particulier sur la poterie rouge à décor blanc. Les animaux figurés sur ces monuments sont, selon Petrie : le chien, le chacal, la mangouste, le bœuf, le mouton de Barbarie, diverses espèces d'antilopes et de gazelles, l'hippopotame, l'éléphant, la tortue du Nil, le crocodile, des poissons, le scorpion [180]. L'animal représenté sur le vase 22391 du Musée de Berlin, en poterie rouge à décor blanc, serait l'âne, d'après Scharff et Hilzheimer ; comme, sur cette pièce, il ressemble à l'animal symbolique du dieu Seth, dont on ne connaît pas exactement l'identité, Scharff suppose que l'animal de ce dieu pourrait bien être l'âne [181]. Le chien figuré sur une coupe en cette même poterie, conservée au Musée des Beaux-Arts de Moscou et publié par Avdief (Pl. XXXVII, 2) est certainement le lévrier d'après Hilzheimer [182].

Les végétaux identifiés dans les stations amratiennes sont : le blé (*Triticum dicoccum*), le lin (graines plus petites que celles de *Linum usitatissimum*),

a. Cf. p. 492-494.

l'asphodèle (*Asphodelus fistulosus*), la gesse (*Lathyrus sativus*), le carex (*Cyperus esculentus*), le palmier doum (*Hyphoene thebaica*), l'acacia, le sycomore (*Ficus sycomorus*) et divers arbres appartenant aux genres *Tamarix*, *Pinus*, *Cedrus*, *Juniperus* [183].

Relations extérieures.

L'abondance dans les tombes amratiennes de coquilles de mollusques originaires de la mer Rouge implique l'existence de relations suivies avec la côte occidentale de cette mer. On y accédait sans doute par l'Ouadi Hammamat, la plus courte des voies de communication naturelles entre elle et la vallée du Nil. On sait, d'ailleurs, que Winkler a relevé sur les rochers de cet ouadi et des ouadis voisins des gravures qui paraissent contemporaines de l'Amratien [a]. La présence dans les tombes de quelques-uns des éléments de la civilisation gerzéenne tels que la poterie claire à décor rouge (classe D) et la tête de massue piriforme, ainsi que celle de coquilles de mollusques méditerranéens, montre que les Amratiens ont aussi été en relations avec le nord de la Haute-Égypte et la Méditerranée. Mais, en raison de la rareté relative de ces éléments gerzéens et de ces coquilles, il est probable que, dans cette direction, les relations ont été moins développées qu'avec la mer Rouge. Elles se faisaient sans doute par le Nil, au moyen de ces bateaux cintrés dont on trouve quelques représentations sur la poterie rouge à décor blanc.

Les relations des Amratiens se sont certainement étendues plus loin. Ils ont, en effet, employé quelques matières, l'obsidienne, le lapis-lazuli, l'émeri, l'argent, que l'on ne rencontre pas en Égypte et qui, par conséquent, proviennent de régions plus ou moins éloignées.

On a recueilli un fragment d'obsidienne dans la tombe 1260 de Negada (S. D. 34) [184]. Les régions les plus proches de l'Égypte où l'on trouve cette roche, sont les îles de la mer Égée (en particulier Melos), l'Arménie, l'Arabie (notamment la région d'Aden) et l'Abyssinie [185]. La tombe B75 de Diospolis (S. D. 36-42) a fourni des perles en lapis-lazuli [186]. Contrairement à l'opinion d'Idrissi et de MacIver, Lucas estime qu'il n'y a pas de lapis-lazuli en Égypte ; il indique comme source principale de cette matière le nord-est de l'Afghanistan. On la rencontrerait aussi dans la vallée de l'Euphrate, suivant Scharff, et en Abyssinie, suivant von Bissing [187]. Un objet en émeri a été recueilli dans la tombe 1788 de Negada (S. D. 34-46) [188]. Selon Schweinfurth, Borchardt et Wainwright, il y aurait de l'émeri près

a. Ce sont celles qu'il attribue aux Chasseurs les plus anciens. Cf. p. 104.

d'Assouan ; mais Lucas dit que le fait n'a jamais été contrôlé. L'émeri est abondant dans les îles de la mer Égée et en Asie Mineure [189]. La tombe H 41 de Mahasna (S. D. 36-38) contenait des perles en argent et la tombe 1257 de Negada (S. D. 42) un couvercle de vase du même métal [190]. La plus proche de l'Égypte des régions productrices d'argent est, d'après Petrie et Wainwright, l'Asie Mineure. Selon Lucas, l'analyse d'un certain nombre d'objets égyptiens d'époque historique qui paraissaient être en argent, a montré qu'en réalité ils étaient en électrum, alliage naturel d'or et d'argent que l'on rencontre en Égypte [191]. Il ne semble pas que les perles ni le couvercle de vase précités aient été analysés. On ne peut donc pas dire s'ils sont en électrum, c'est-à-dire en une matière que fournit le sol égyptien, ou en argent, c'est-à-dire en un métal qu'il a fallu importer, probablement d'Asie Mineure.

D'autre part, quelques monuments montrent que les Amratiens ont été très probablement en relations avec la Mésopotamie. Les têtes humaines sculptées au sommet de certaines cornes droites en ivoire seraient, selon Hornblower, de type sumérien et non de type égyptien [192]. En outre, et surtout, sur un fragment de cette poterie rouge à décor blanc qui est tout à fait caractéristique de l'Amratien, est représenté un bateau à coque horizontale et extrémités verticales [193], tout différent du bateau cintré en usage sur le Nil, un de ces bateaux carrés dont on trouve des représentations sur les monuments mésopotamiens à toutes les époques, tandis que, sur les monuments égyptiens, on les rencontre seulement aux époques où l'Égypte a été en rapport avec la Mésopotamie.

Bien que l'on ne puisse dire avec certitude de quelle région provenait chacune des matières d'origine étrangère employées par les Amratiens, le cercle de leurs relations extérieures paraît avoir été assez vaste : il a pu s'étendre vers le sud jusqu'à l'Abyssinie, vers le nord jusqu'aux îles de la mer Égée, vers l'est jusqu'à la Mésopotamie [a].

3. — Caractères généraux de la civilisation amratienne.

La civilisation amratienne est une civilisation locale qui s'est développée dans le sud de la Haute-Égypte au Prédynastique ancien, immédiatement après la civilisation badarienne. Elle ne paraît pas s'être propagée vers le nord au delà de la région de Badari. Au sud, elle a pénétré en Basse-Nubie,

a. Cf. Apppendice, note 2.

mais très peu profondément, jusqu'à quelques kilomètres seulement en amont de la première cataracte. A partir du Prédynastique moyen, elle s'est effacée devant la civilisation gerzéenne ; elle avait entièrement disparu avant la fin du Prédynastique récent.

Les Amratiens habitaient de petites agglomérations situées sur la partie basse des déserts Arabique et Libyque, immédiatement en dehors de la zone d'inondation du Nil, composées de huttes en branchages et en terre ou même de simples abris contre le vent. Les morts étaient enterrés dans des cimetières distincts des agglomérations. Les tombes, de forme circulaire, elliptique ou quadrangulaire arrondie aux angles, ont le plus souvent de petites dimensions. Le cadavre y est toujours en attitude contractée, en général couché sur le côté gauche, la tête au sud et la face regardant vers l'ouest. Il était enveloppé dans une natte ou dans une peau de chèvre, plus rarement dans une pièce de toile, et accompagné d'un mobilier funéraire plus ou moins abondant. Plusieurs corps sont parfois ensevelis dans la même tombe. Quelquefois le corps a été mutilé ou démembré avant l'inhumation. Dans quelques cas, un chien ou quelque autre animal est enterré avec son maître.

Les Amratiens cultivaient le blé et élevaient des animaux domestiques : le bœuf, le mouton (ou la chèvre), le cochon, le chien. L'abondance des armes et la fréquence des représentations de scènes de chasse sur la poterie montrent qu'ils se procuraient par la chasse une part importante de leur alimentation. L'absence presque complète de scènes agricoles sur la poterie, la rareté relative des éléments de faucilles et des meules à grain indiquent que l'agriculture était sans doute peu développée.

Comme vêtement, les hommes portaient d'ordinaire le Karnata, sorte d'étui en cuir qui cachait les organes génitaux, et occasionnellement un manteau de peau ; les femmes une ceinture cache-sexe, un pagne court ou une jupe de toile. Les cheveux, que les deux sexes conservaient longs, étaient maintenus au moyen d'épingles ou de peignes à dents longues, en ivoire ou en os, souvent ornés de figures d'animaux ; peut-être les femmes avaient-elles parfois le crâne rasé et recouvert d'une perruque.

Les deux sexes faisaient usage de fards, en particulier d'un fard vert à base de malachite, que l'on conservait dans des récipients en ivoire ou en pierre et que l'on broyait sur des palettes en schiste de forme géométrique ou en forme d'animal ; le fard vert était appliqué autour ou seulement au-dessous des yeux. Sur le corps des femmes, des figures étaient parfois tatouées ou peintes.

Hommes, femmes et enfants portaient des colliers et des bracelets faits de coquilles percées, de perles et de pendeloques et aussi des anneaux de bras et des bagues ordinairemenr en ivoire ou en os.

Les industries de la terre, de la pierre, de l'ivoire, de l'os, de la coquille, du bois, du cuir, de la sparterie, de la vannerie, de la corderie, du tissage étaient très actives ; celle du métal était peu développée.

La céramique est abondante et variée. Elle comprend surtout des poteries en limon du Nil, de couleur rouge, à surface polie recouverte ou non d'un engobe d'ocre rouge. Sur certaines d'entre elles, l'intérieur des vases et la partie voisine de l'ouverture sont noirs (classe B) ; d'autres sont entièrement rouges et tantôt unies (classe P), tantôt ornées de figures peintes en blanc (classe C). Les poteries de cette dernière classe sont les plus caractéristiques de l'Amratien.

On continue à faire, comme au Badarien, des perles en stéatite émaillée ; on applique en outre l'émail sur un noyau de quart pulvérisé. Les archéologues donnent souvent à ce produit le nom de faïence.

Les instruments en silex sont le plus souvent des bifaces habilement taillés. Les plus caractéristiques sont un couteau en forme de virgule, une pointe losangique et une lame bifide à bord supérieur concave. On fait en pierre polie des têtes de massue généralement de forme discoïde, des vases surtout en basalte et en albâtre, des palettes à fard en schiste.

Les principaux produits de l'industrie de l'ivoire sont l'épingle à cheveux, le peigne à dents longues, le vase, des objets en forme de corne, le harpon, les anneaux de bras et de doigt. L'industrie du métal a fourni seulement des objets en cuivre martelé de petites dimensions et quelques perles en or et en argent.

L'art, très développé, est représenté par des dessins tracés au pinceau ou gravés, des figures découpées dans des plaques de pierre ou d'ivoire, quelques rares bas-reliefs et de nombreuses statuettes dont quelques-unes sont fort belles.

Les Amratiens entretenaient des rapports suivis avec la côte de la mer Rouge et des relations moins fréquentes avec la Méditerranée. Ils ont probablement été aussi en relations avec l'Abyssinie, les îles de la mer Égée et l'Asie occidentale, en particulier avec la Mésopotamie.

4. — Origines de la civilisation amratienne.

La civilisation amratienne présente des rapports étroits avec la civilisation badarienne ; elle s'est développée dans la même région, elle lui a succédé

immédiatement et paraît même avoir coexisté pendant quelque temps avec elle. Les pratiques funéraires sont les mêmes; les poteries rouge polie, noire et rouge à zone supérieure noire, le grattoir-rabot, les pointes de flèches foliacée et à base concave, la palette à fard en schiste, la statuette de femme en position demi-assise sont des éléments communs à l'une et à l'autre. Miss Caton-Thompson considère l'Amratien comme une phase plus récente du Badarien, et Brunton estime que leur parenté n'est pas douteuse [194]. Il y a cependant dans l'Amratien un certain nombre d'éléments caractéristiques, tels que la poterie rouge à décor blanc, le couteau en forme de virgule, la lame losangique, la lame bifide et la tête de massue discoïde, qui n'existent pas dans le Badarien et dont on doit, par conséquent, chercher ailleurs l'origine.

Petrie, se fondant sur la ressemblance, frappante à son avis, entre la poterie rouge à décor blanc et une poterie que l'on fabrique aujourd'hui encore en Afrique du Nord [195] ; sur l'analogie de certains vases amratiens en basalte ou en poterie noire polie, en forme de tronc de cône ou globulaires, avec des vases en basalte trouvés par Oric Bates en Libye à Marsa-Matrouh [a], dans une tombe ancienne mais très postérieure au Prédynastique [196], estime que les éléments non badariens de la civilisation amratienne sont d'origine libyenne [197].

Les analogies entre l'Amratien et les civilisations anciennes de la Libye et, d'une façon plus générale, de l'Afrique du Nord, sont indéniables. Elles sont même plus nombreuses que ne le dit Petrie. On en a déjà signalé quelques-unes en étudiant l'art rupestre [b]. Voici, d'après Vaufrey, une liste des éléments communs à l'Amratien et à l'Afrique : « flèches bifaces diverses, haches polies, harpons et hameçons, vases à fond conique, spirale, fourreau libyen, boumerang, disque d'Ammon [c], animaux domestiques. » Mais, pour lui, ces éléments ne se sont pas propagés de l'Afrique du Nord vers l'Égypte ; c'est au contraire celle-ci qui les a transmis aux régions situées à l'ouest de la vallée du Nil. « Si favorables, dit-il, qu'aient été — relativement — les conditions climatiques du Sahara pendant la dernière période pluvieuse, on ne peut guère contester que l'Égypte n'ait été, dès lors, un habitat plus favo-

a. Port méditerranéen situé à 150 milles environ à l'ouest d'Alexandrie.
b. Cf. p. 105-106.
c. Autant que nous le sachions, ce disque — ou un disque analogue — n'est représenté sur aucun monument sûrement amratien. La plus ancienne figure égyptienne où on le rencontre est la marque d'une poterie provenant de la tombe gerzéenne A 96 d'El-Amrah, datée de S. D. 60. Elle représente un quadrupède portant, semble-t-il, un disque entre ses cornes [198].

rable aux Néolithiques que la steppe saharienne et la forêt, peuplée de fauves, des hauts plateaux. La civilisation néolithique (et ses dérivés prédynastiques) y montre, du reste, une diversité, dans le temps comme dans l'espace, qui témoigne de sa vitalité. Au contraire, au Sahara et dans l'Afrique du Nord française, elle nous frappe par son uniformité et aussi par la présence simultanée d'éléments qui sont successifs en Égypte [199]. »

Scharff estime de même que c'est bien de l'Égypte vers l'Afrique du Nord, et non en sens inverse, qu'a progressé la civilisation au Prédynastique. Toutefois, il ne croit pas que l'Amratien soit né dans le sud de la Haute-Égypte. Il y aurait été apporté — comme le Badarien — par des populations hamitiques venues vraisemblablement de l'Asie et ayant passé par l'Arabie méridionale et la Nubie [200].

En ce qui concerne la civilisation badarienne, on a montré plus haut qu'il est peu probable qu'elle soit originaire de l'Asie et que la Nubie l'ait connue avant l'Égypte [a]. L'hypothèse de l'origine asiatique de la civilisation amratienne et de son passage préalable par la Nubie ne paraît pas fondée plus solidement. D'une part, en effet, il ne semble pas que la poterie rouge à décor blanc, le couteau virgule, les lames losangique et bifide, c'est-à-dire les éléments les plus caractéristiques de l'Amratien, aient été rencontrés parmi les restes des civilisations anciennes de l'Asie. D'autre part, si l'on considère la répartition géographique des civilisations de la Nubie au Prédynastique et au Protodynastique, on constate que la seule station prédynastique ancienne que l'on connaisse dans cette région, celle de Khor-Bahan, nettement amratienne, est située à moins de 20 kilomètres en amont de la première cataracte ; que les stations nubiennes appartenant au Prédynastique moyen et récent sont plus nombreuses et que certaines sont situées plus loin vers le sud que Khor-Bahan ; enfin que les stations protodynastiques de Nubie sont plus nombreuses que les précédentes et quelques-unes plus méridionales encore [b]. Une telle distribution n'est guère favorable à l'hypothèse que le courant civilisateur a progressé du sud vers le nord ; elle indique plutôt qu'il a marché en sens inverse, qu'au Prédynastique ancien comme aux époques suivantes, c'est l'Égypte qui a civilisé la Nubie [c].

Les éléments amratiens dont nous recherchons l'origine sont-ils venus du nord ? Il n'en peut être ainsi que pour un seul d'entre eux, la tête de massue discoïde, que l'on trouve déjà dans le Néolithique A du Fayoum. Mais

a. Cf. p. 128-129.
b. Cf. p. 356, 362, 366, 373.
c. Cf. Appendice, note 3.

aucun des autres n'a été rencontré jusqu'à présent en aval de la région de Badari.

Si, sauf le dernier, ces éléments ne sont originaires ni du nord, ni du sud, ni de l'ouest, ni de l'est, on est amené, par exclusion en quelque sorte, à se demander s'ils ne sont pas nés sur place, dans le sud même de la Haute-Égypte, s'ils ne sont pas, simplement, le résultat d'un perfectionnement par les Amratiens du fonds de civilisation qu'ils ont reçu de leurs prédécesseurs badariens. Il n'y a, d'ailleurs, aucune incompatibilité entre eux et les éléments principaux de la civilisation badarienne, bien au contraire. La poterie rouge à figures blanches, amratienne, ne diffère de la poterie rouge polie, badarienne, que par son décor et par l'absence de rides, celles-ci n'étant, d'ailleurs, pas constantes dans la céramique badarienne ; Miss Caton-Thompson la considère comme émanant directement de la poterie badarienne [201]. La taille du couteau virgule, des lames losangique et bifide amratiens procède de la même méthode que celle des bifaces badariens ; elle est seulement plus soignée. La forme de ces instruments est, il est vrai, nouvelle ; elle peut être la conséquence de besoins nouveaux ; en tout cas, il ne semble pas que l'on en connaisse ailleurs de prototypes.

NOTES DU CHAPITRE V.

1. Les monuments amratiens découverts dans ces stations ont été publiés dans les ouvrages suivants. *Khor Bahan* : Arch. Nub., 1907-08, I. — *Armant* : Armant I. — *Negada et Ballas* : Naq. — *Hou et Abadiyeh* : Diosp. — *El-Amrah et les deux cimetières Φ et X d'Abydos* : Amr. — *Cimetières E et/U d'Abydos* : Cem. Abyd., I, II, III. — *Mahasna* : Mah., et Pre. Mah. — *Hemamieh et les autres stations de la région de Badari* : Badar., et Mostag. — Les quelques indications que l'on possède sur le cimetière 7000 de Naga-ed-Der se trouvent dans Naga-ed-Der, I, p. VI-VIII et 3. Les cadavres recueillis dans ses tombes ont été étudiés par Elliot Smith dans Arch. Nub., 1907-08, II.
2. Badar., p. 76-77, 79.
3. Armant I, p. 169-170, 190, 224 A.
4. Badar., p. 43-48. — Mostag., p. 75-82.
5. Mah., p. 5-8 et pl. III, IV.
6. Merimde II, p. 29.
7. Diosp., p. 32 et pl. VI, B 83.
8. Badar., pl. XXXI, trous 1604 (S. D. 38), 2065 (S. D. 37-38), 3002 (S. D. 34), 3167 (S. D. 34-37).
9. Mostag., p. 76 et pl. LXXI B, 1.
10. Diosp., p. 34.
11. Amr., p. 7-9, 16-17.
12. Diosp., p. 33.
13. Mahasna : Pre. Mah., p. 11-12. Les tombes amratiennes H 29, H 30, H 41, H 88, contenaient chacune deux corps. — Diospolis : Diosp., p. 32-33 ; deux corps dans les tombes

B 37 (S. D. 31) et B 56 (S. D. 34) ; trois dans B 107 (S. D. 33 ?) et B 86 (S. D. 35-40) ; quatre dans B 103 (S. D. 35) ; cinq dans B 102 (S. D. 33-41).

14. Amr., p. 16 et pl. IV, 1. — Cem. Abyd., I, p. 13. — Cem. Abyd., II, p. 14 et pl. II, 5.
15. Naq., p. 9, 30-33.
16. Rech., II, p. 142.
17. ~~Naq., p. 32-33.~~
18. Hist. civilisat., p. 69-70.
19. Gerz., p. 10-14.
20. Badar., p. 53 et catalogue des tombes, pl. XXX-XXXIII. — Pre. Mah., p. 7.
21. *Os de bœuf* : Naq., § 46 (tombe 206, S. D. 34). — Pre. Mah., p. 11 (tombe H 29. S. D. 34 ?). *Os de mouton ou de chèvre* : Pre. Mah., p. 13 (tombe H 42, S. D. 35-36). — Cem. Abyd., II, p. 16 (tombes U 16, S. D. 35-36 et U 19, S. D. 34-56). *Os de gazelle* : Naq., p. 16 (tombe 394, S. D. 31-34).
22. Naq., p. 26 (tombe 286, S. D. 36). — Pre. Mah., p. 21 (tombe H 23, S. D. 36-43), — Mostag., p. 90 (tombe 1808, amratienne).
23. Pre. Eg., p. 16 (§ 32). — Corpus, pl. XXXI, 10 G, 13 W ; XXXII, 29 A ; XXXVI, 63 C ; XXXVII, 81 a.
24. Pre. Eg., pl. L. — Corpus, pl. XV-XIX.
25. Pre. Eg., pl. L. — Corpus, pl. XXXVIII-XLIV.
26. Diosp., p. 10 et pl. XIV, types 12, 15, 20, 55 = Corpus, pl. XXVI, 12, 15, 20 N ; XXVII, 55.
27. Pre. Eg., pl. L. — Corpus, pl. IX-XIV.
28. Pre. Eg., pl. L. — Corpus, pl. I-VIII.
29. Corpus, pl. XX-XXV. — Pre. Eg., pl. X-XVIII.
30. Pre. Eg., p. 14.
31. Badar., p. 54 et pl. XXXVIII. — Mostag., pl. XXXIV, 28.
32. *Flèche* : Naq., pl. LIII, 117, 122 (tombe 387, S. D. 30-34). *Bateau* : Naq., pl. LII, 70 (tombe 1395, S. D. 33). *Métier à tisser* (?) : Naq., pl. LII, 78 (tombe 1497, S. D. 33). *Végétal* : Naq., pl. LI, 39 ; LII, 46, 51-54. *Hippopotame* : Naq., pl. LI, 10 (tombe 1416, S. D. 34-38). *Girafe* : Mah., pl. IV (sur un grand vase à provisions provenant de l'agglomération de Mahasna). *Éléphant* : Naq., pl. LI, 11. — Voir aussi Making, pl. VII, 28-52 ; XIII, 45-64.
33. Roy. T. I, p. 31-32 et pl. LII. — Making, p 83 (§ 60) et pl. XLIII, 10.
34. Weill (R.), La question de l'écriture linéaire dans la Méditerranée primitive ; Revue archéologique, I (1903), p. 213-232. — Meyer, Hist. ant., II, p. 69. — Capart, Débuts, p. 140-146.
35. Badar., p. 43, 61 et pl. LIV, 21.
36. Pre. Mah., p. 30-31 et pl. XVII, 3.
37. Beck (H. C.), Notes on glazed stones ; Anc. Eg., 1934, p. 72, 82.
38. Petrie, Pre. Eg., p. 42 (§ 108). — Lucas, Materials, p. 101-103.
39. Lucas (A.), Glazed ware in Egypt, India and Mesopotamia ; JEA, XXII (1936), p. 141.
40. Materials, p. 101-115 et loc. cit. note précédente, JEA, XXII (1936), p. 141 sq.
41. Ex. *Grattoirs nodulaires* : Badar., p. 102 et pl. LXXX, 67 ; p. 110 et pl. LXXX, 68 ; p. 114 et pl. LXXXI, 105. *Grattoirs circulaires* : Badar., p. 109 et pl. LXXX, 60. *Grattoirs ovalaires* : Badar., p. 76-77 et pl. LXXXI, 107-112. *Grattoirs terminaux* : Badar., pl. XXXI, 87, 90. Tous ces grattoirs proviennent du niveau amratien de l'agglomération d'Hemamieh.
42. Ex. Badar., p. 77 et pl. LXXXI, 98 (niveau amratien de l'agglomération d'Hemamieh).

43. Ex. Naq., p. 51 et pl. LXXIV, 85, tombes de Negada 1485 (S. D. 39), 1569 (S. D. 35-51), 1898 (non datée). — Diosp., pl. VII, U 336, tombe U 336 de Diospolis (S. D. 33-44) ; pl. VI, B 243, tombe B 243 (non datée). — Badar., p. 61 et pl. XLVII, 3, à gauche, dépôt 3284 de Badari (S. D. 37-38).

44. Badar., p. 61 et pl. XLVII, 3.

45. Ex. Naq., p. 51 et pl. LXXIII, tombe 1345 de Negada (S. D. 34-38) ; pl. LXXIV, 81 a, b, tombe 367 (S. D. 38-41). — Amr., p. 45 et pl. X, 8, tombe B 27 d'El-Amrah (S. D. 39).

46. Ex. Naq., pl. LXXII, 53, tombes de Negada 1410 (S. D. 36-44) et Q 489 (S. D. 32-48).

47. Ex. Naq., pl. LXXII, 51 (tombe 414 de Negada, S. D. 51), 53 (tombe 1241, S. D. 52), 56 (tombe 331, S. D. 56). — Pièces non datées trouvées par J. de Morgan : Pré. orient., II, fig. 126 (El-Amrah), fig. 127 (Saghel-el-Baglieh).

48. Ex. Naq., p. 50 et pl. LXXII, 52, tombes de Negada 1676 (S. D. 32), 1348 (S. D. 33-48), 1434 (non datée). — Diosp., pl. VII, U 259, tombe U 259 de Diospolis (S. D. 36-40) ; U 400, tombe U 400 (non datée). — Mostag., pl. 90 et p. XL, 6, 10, 11, tombes amratiennes de Mostagedda 1854, 1803, 1847.

49. Ex. Naq., pl. LXXII, 52, tombes de Negada, 1878 (S. D. 45), 1856 (S. D. 43-56), 1857 (S. D. 40-62). — Mostag., pl. XL, 42, modèle en terre crue, tombe 1727 de Mostagedda (S. D. 40-57).

50. Ex. Naq., p. 50 et pl. LXXIII, 66, tombes de Negada 1599 (S. D. 32), 1676 (S. D. 32), 223 (S. D. 34). 1661 (S. D. 34), 1821 (S. D. 33-37), 1416 (S. D. 34-38), 1773 (S. D. 31-41), 1560 (S. D. 35-38), 1600 (S. D. 37), 271 (S. D. 38), 1417 (S. D. 35-41). — Diosp., pl. VII, B 86, tombe B 86 de Diospolis (S. D. 35-40) ; B 247, tombe B 247 (S. D. 39). — Mah., p. 7, 8 et pl. IV, V, agglomération de Mahasna. — Badar., pl. LVII, 1, tombes de Kau-el-Kebir 130 (S. D. 34 ?), 135 (S. D. 37), 153 (S. D. 31-42) ; pl. XLVIII, 6, tombe 3802 de Badari (S. D. 37-43). — Mostag., p. 90 et pl. XL, 3, 4, 7, cimetière 1800 de Mostagedda ; pl. XLI, 63, 66, village 300 et cimetière 1600 de Mostagedda. — Voir aussi Massoulard, Lances fourchues et peseskaf ; Rev. égypt., II (1935), p. 135-163.

51. Ex. Naq., pl. LXXIII, 66, tombes de Negada 1569 (S. D. 35-51), 1856 (S. D. 43-56), 1008 (S. D. 47-48). — Diosp., pl. VI, B 236, tombe B 236 de Diospolis (S. D. 43-48) . pl. VII, U 177 (S. D. 63). — Pre. Mah., pl. XXII, 4, tombe H 140 de Mahasna (S. D. 40-57). — Cem. Abyd., I, pl. III, 7, tombe E 132 d'Abydos (S. D. 31-55). — Badar., pl. LXXI, 83, agglomération d'Hemamieh, niveau prédynastique moyen.

52. Ex. Mah., p. 7-8 et pl. III, V, agglomération de Mahasna. — Badar., p. 77 et pl. LXXX, 65 ; LXXXI, 91, 97, 100, 101, 106, 116, niveau amratien de l'agglomération d'Hemamieh.

53. *Flèches à base concave* : Mah., p. 5, 7 et pl. III, IV, agglomération de Mahasna. *Flèches pédonculées* : Badar., p. 77, 106 et pl. LXXXI, 99, niveau amratien de l'agglomération d'Hemamieh. *Flèches triangulaires* : Badar., p. 43 et pl. LVII, 6, village amratien 1900 d'Hemamieh. — Mah., p. 7 et pl. IV, agglomération de Mahasna. — Diosp., pl. VII, B 86, tombe B 86 de Diospolis (S. D. 35-40).

54. Avdief (V. I.), Geometrical ornament on archaic Egyptian pottery ; Anc. Eg., 1935, p. 39 et fig. 8.

55. Armant I, p. 224 A et pl. LX, 150, 154, niveau III ou amratien d'Armant.

56. Armant I, p. 212-214, 224 A et pl. LVIII, 38-43 ; LXIV, 32-37.

57. Mah., p. 7 et pl. V.

58. *En silex taillé* : Badar., p. 95 et pl. LXXXI, 96 ; p. 114 et pl. LXXX, 64, niveau amratien de l'agglomération d'Hemamieh. *En pierre polie* : Naq., p. 28 et pl. LXXII, 59 tombe 1410 de Negada (S. D. 36-44), silex. — Badar., p. 36, 46 et pl. LIV, 7, village 3200 de Badari, schiste. — Mah., p. 6 et pl. V, 2, agglomération de Mahasna, pierre indéterminée.

59. Ex. Pre. Mah., p. 31 et pl. XIX, 2, tombe H 39 de Mahasna (S. D. 31-44), diorite ; p. 32-33 et pl. XIX, 4, tombe H 85 (S. D. 40), diorite ; pl. XX, 3, tombe H 23 (S. D. 36-43), diorite. — Badar., pl. LIII, 4, tombe 153 de Kau-el-Kebir (S. D. 31-42), marbre. — Mostag., p. 89 et pl. XLII, 16, 17, 19, tombes amratiennes de Mostagedda, 1864, 1854, 1803, les deux premières en syénite, la dernière en diorite. — Pre. Eg., p. 22, tombe 1416 de Negada (S. D. 34-38), calcaire.

60. Ex. Naq., p. 35 et pl. VII, 3, 7, tombes de Negada 1443 (S. D. 31), 1417 (S. D. 35-47), 234 (S. D. 63), 824 (S. D. 44-70). — Amr., pl. X, 6, tombe A 90 d'El-Amrah (S. D. 34), qui contenait aussi une tête de massue en diorite.

61. Ex. *Terre crue* : Diosp., pl. V, B 56, tombe B 56 de Diospolis (S. D. 37). *Terre cuite* : Pre. Eg., p. 22 et pl. XXV, 12, tombes de Negada 1401 (S. D. 42), 1437 (S. D. 31). — *Autres matières* : Diosp., p. 24, 33 et pl. V, B 86, tombe B 86 de Diospolis (S. D. 35-40) ; deux pièces, l'une avec manche en ivoire, l'autre avec manche en corne.

62. Diosp., pl. V, B 102, tombe B 102 de Diospolis (S. D. 33-41). — Pre. Mah., p. 32 et pl. XX, 3, tombe H 23 de Mahasna (S. D. 36-43). — Badar., p. 52 et pl. LIII, 10, tombe 4601 de Badari (S. D. 53-60) ; p. 101 et pl. LXXII, 143, niveau amratien de l'agglomération d'Hemamieh.

63. Badar., pl. LIII, 8.

64. Pre. Mah., p. 27 et pl. XII, 2, tombe H 29 ; p. 32-33 et pl. XX, 3, tombe H 23.

65. Sur la nature et la provenance probable de ces roches, voir Lucas (A.), Egyptian predynastic stone vessels; JEA, XVI (1930), p. 200-212.

66. Ex. Naq., p. 21 et pl. IX, 67, 70, 72, tombe 271 de Negada (S. D. 38). — Pre. Eg., pl. XL, 119, 120, 129, 131, tombes de Negada 1782 (S. D. 47), 259 (S. D. 51), 234 (S. D. 63), B 120 (S. D. 45). — Diosp., pl. IX, 5, 7, tombe B 56 de Diospolis (S. D. 34) ; 18, tombe, U 134 (S. D. 38), les trois en basalte. — Pre. Mah., p. 31 et pl. XVIII, 5 ; p. 33 et pl. XXI, 2, tombes de Mahasna H 38 (avant S. D. 56), H 130 (S. D. 34), basalte. — Badar., pl. LI, 1, tombe 1752 d'Hemamieh (S. D. 42-43), albâtre ; 3, tombe 2063 d'Hemamieh (S. D. 42) albâtre ; 4, 5, tombe 3823 de Badari (S. D. 35-37), nº 4 en brèche, nº 5 en basalte ; 6, tombe 113 de Kau-el-Kebir (S. D. 49-53) ; 7, tombe 3832 de Badari (S. D. 62-66). — Armant I, p. 36 et pl. XVII, 1, tombe 1466 d'Armant (S. D. 38-48), gypse. — Altertümer I, p. 198 et pl. XX, 546, 547, 549, trois pièces du Musée de Berlin, les deux premières en basalte.

67. Ex. Diosp., pl. IX, 8, 9, 11, tombe B 102 de Diospolis (S. D. 33-41), albâtre ; 12, tombe U 290 (S. D. 32-46). — Pre. Mah., p. 27 et pl. XII, 2 ; XXI, 2, tombe H 29 de Mahasna (S. D. 34), albâtre. — Mostag., p. 82 et pl. XLII, 2, tombe 1860 de Mostagedda (amratienne), calcaire. — Pre. Eg, p. 36 et pl. XXXIV, 10-15 ; XL, 109-112 ; XLI, 172-174, vases en basalte, albâtre, marbre, provenant de tombes amratiennes de Negada ou de provenance inconnue. — Altertümer I, p. 198 et pl. XX, 550-552, trois pièces de provenance inconnue conservées au Musée de Berlin.

68. Pre. Eg., pl. XXXIV, 2 ; XL, 128.

69. Badar., p. 58 (§ 122).

70. Abous., p. 36. — Altertümer I, p. 200.

71. Palettes à fard en général, voir Pre. Eg., p. 36-38. Exemples des diverses formes de palettes amratiennes ; *Palettes losangiques* : Corpus, pl. LVIII, 90-92. — Pre. Eg., p. 38 et pl. XLIV, 91, 92. — Mostag., p. 86 et pl. XLIII, 1, 2. *Palettes ovalaires* : Corpus, pl. LVIII, 88. *Palettes rectangulaires* : Corpus, pl. LIX, 95 H. *Palettes en forme d'hippopotame* : Diosp.,

pl. XI, 4, tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34). — Pièces non datées : Hierak., II, p. 50 et pl. LXIV, 5, tombe 153 du cimetière préhistorique d'Hiéraconpolis, calcite. — Altertümer II, p. 72 et pl. XXI, 105, 106, pierre noire et blanche ; p. 121 et pl. XXXI, 217, schiste. *Palettes en forme d'antilope* : Diosp., pl. XI, 1, tombe U 247 de Diospolis (S. D. 39). — Corpus, pl. LII, 3 D, tombes T 4 de Negada (S. D. 37) et 63 d'El-Amrah (S. D. 41) ; 4 S, tombe 241 de Negada (S. D. 31) ; 3 M, provenance non indiquée (S. D. 37-56). — Palette 35049 du British Museum, inédite, provenance inconnue. *Palettes en forme de tortue* : Corpus, pl. LII, 9 D-14 G. — Diosp., pl. V, B 102, tombe B 102 de Diospolis (S. D. 33-41). Altertümer II, pl. XXXI, 220 (non datée). *Palettes en forme de poisson* : Corpus, pl. LIV-LV, 34-57. *Palettes en forme d'oiseau entier* : Corpus, pl. LIII, 23 K, 24 J. *Palettes en forme de deux moitiés d'oiseau accolées* : Corpus, pl. LIV, 26 D. — Badar., pl. LII, 26, tombe 121 de Kau-el-Kebir (non datée). — Mostag., p. 86 et pl. XLIII, 3, tombe 1832 de Mostagedda (amratienne). *Palettes ovalaires ou triangulaires avec deux têtes d'oiseau* : Corpus, pl. LVI, 67 D, 72 D. — Mostag., p. 86 et pl. XLIII, 3.

72. Pre. Eg., p. 37 (§ 91) et pl. XLIII, 1.

73. Corpus, pl. LVIII, 91 T, 91 U. — Mostag., pl. XLIII, 2, tombe 1825 de Mostagedda (amratienne).

74. Diosp., pl. XII, 43.

75. Débuts, p. 82-85 et fig. 59. — Rech. II, fig. 509-511.

76. Diosp., pl. V, B 102.

77. Ex. Corpus, pl. LVIII, 90 L, 90 H, 91 H, 92 M (palettes losangiques). — Naq., p. 21 et pl. XLVII, 11 (palette en forme de tortue).

78. Ex. 1° *Palettes rectangulaires*. — A. *Avec tête d'homme barbu* : Naq., p. 21 et pl. LIX, 4, tombe 271 de Negada (S. D. 38), schiste ; p. 19 et pl. LIX, 2, tombe T 4 (S. D. 41), trois pièces, schiste ; p. 19 et pl. LIX, 8, tombe 276 (S. D. 42), une pièce en os et une en ivoire. — *B. Avec une tête d'ocseau* : Pre. Eg., p. 39 et pl. XLIV, 102 N, tombe 1590 de Negada (S. D. 33), schiste ; pl. XLIV, 102 P, tombe 1781 de Negada (S. D. 47), schiste ; pl. XLV, 34, 35. — *C. Avec deux têtes d'oiseau* : Naq., pl. LIV, 89, tombe 1646 de Negada (S. D. 33), schiste ; pl. LXII, 40, tombe 1348 (S. D. 33-48), ivoire ; pl. LXII, 42, tombe 1251 (S. D. 40), schiste. — Mah., pl. IV, tombe L 229 d'Alawniyeh (S. D. 36-43), os. — Badar., p. 59 et pl. LIII, 49, tombe 3759 de Badari (S. D. 39-44), trois pièces, ivoire. — Diosp., pl. X, 11, tombe U 104 de Diospolis (S. D. 43), ivoire ; pl. X, 12, tombe U 119 (S. D. 37), ivoire. — Mostag., p. 86 et pl. XLIII, 14, tombe 11741 de Mostagedda (S. D. 37), schiste. — D. *Avec deux cornes* : Amr., pl. VII, 2, tombe A 88 d'El-Amrah (S. D. 36-39), deux pièces. — Pre. Eg., p. 39 et pl. XLIV, 104 L, tombe B 220 d'El-Amrah (S. D. 38-43), ivoire ; pl. XLIV, 104 G, tombe A 26, d'El-Amrah (S. D. 40-70), calcaire. — E. *Avec figure indéterminée* : Naq., pl. LXII, 4, tombe 1861 de Negada (S. D. 35-51), schiste. — Diosp., pl. XI, 2, 3, tombe B 109 de Diospolis (S. D. 44), deux pièces. 2° *Palettes en forme d'oiseau* : Diosp., pl. XI, 37, 38, tombe B 109 de Diospolis (S. D. 44 ?), deux pièces, schiste ; pl. XII, 35, 36, tombe B 51 (S. D. 40), deux pièces, schiste. — Badar., pl. LII, 20, tombe 3844 de Badari (S. D. 37-43), schiste. — Mostag., p. 86 et pl. XLIII, 11, cimetière 1800 de Mostagedda (Amratien) schiste. — 3° *Palettes en forme de deux moitiés d'oiseau* : Pre. Eg., pl. XLIV, 101 H, tombe 1419 de Negada (S. D. 44) ; 101 G (tombe 1865 de Negada (S. D. 47) ; 101 S, tombe 185 de Negada (S. D. 47). — Badar., pl. LII, 21, tombe 1697 d'Hemamieh (S. D. 44) ; 22, 23, tombe 136 de Kau-el-Kebir (S. D. 38-47). Toutes en schistes. — 4° *Palettes en forme de bateau* : Pre. Eg., p. 37 et pl. XLIV, 31 D, tombe B 422 de Diospolis (S. D. 52). — Pre. Mah., pl. XV, 3, tombe H 22 de Mahasna (S. D. 36-55). — Corpus., pl. LIV, 30, tombe 120 d'El-Amrah (S. D. 45). — Badar., pl. LII, 24, tombe 137 de Kau-el-Kebir (S. D. 36-44). Toutes en schiste.

— 5° *Palettes en forme de quadrupède* : Corpus, pl. LII, 6, tombe 1877 de Negada (S. D. 38), schiste.

Toutes les palettes ci-dessus ont été trouvées dans des tombes datées ; on en possède d'autres, très nombreuses, qui proviennent de tombes non datées ou dont la provenance est inconnue. Voir notamment : Naq., pl. XLIX, 62-64, 66-68 ; LIX, 1, 3, 8 ; LXII, 37, 38, 42. — Diosp., pl. XII, 39-41. — Pre. Mah., pl. XV, 2. — Badar., pl. LIII, 50. — Débuts, fig. 139. — Pre. Eg., pl. I, 9, 10 ; II, 2, 3, 5 ; XLIV, 31 J, 101 D, F, K, L, M, P, R, T ; 102 P, 104 D. — Altertümer II, pl. X, 48 ; XXIV, 123, 126, 127, 129.

79. Ex. *Cônes creux.* Diosp., p. 33 et pl. V, B 101, tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34), traces de cuir. — Pre. Mah., p. 28 et pl. XIII, 4, tombe H 45 de Mashasna (S. D. 33-37), terre crue peinte en rouge. — Pre. Eg., p. 35, tombe 1905 de Negada (antérieure à S. D. 40), terre crue ; pl. XXXIII, 53, 55, tombe 1705 de Negada (S. D. 45), deux cônes en calcaire rouge et trois en terre crue peinte en rouge. — *Cônes pleins* : Pre. Eg., p. 34 et pl. XXXIII, 48, tombe 1900 de Negada (S. D. 34), albâtre ; 45, 46, tombe 1860 de Negada (S. D. 39-43), albâtre. — Diosp., pl. X, 22, tombe U 232 de Diospolis (S. D. 36-44). — *Cônes à demi évidés* : Mostag., p. 88 et pl. XLII, 25, tombe 1857 de Mostagedda, calcaire.

80. Pre. Mah., p. 12, 17, 27 et pl. XIII, 1 ; XVIII, 3.

81. *Fusaïoles* : Badar., p. 46 et pl. LVIII, 5, village 3000/6 de Badari pot T 7 (daté par son contenu de S. D. 37-38) ; p. 77 et pl. LXXII, 137-141 ; p. 98 et pl. LXXII, 102 ; p. 101 et pl. LXXII, 103 ; p. 107 ; p. 109 et pl. LXXXI, 92 ; p. 111, agglomération d'Hemamieh, niveau amratien ou amratien-gerzéen. — *Disques percés* : Mah., p. 6, agglomération de Mahasna. — Badar., p. 114 et pl. LXXI, 81, agglomération d'Hemamieh, niveau amratien-gerzéen. — Mostag., p. 89 et pl. LXXXIII, 5 b, d, i, j, villages probablement amratiens de Mostagedda.

82. Petrie, Naq., p. 48 et pl. LXIV, 99 ; Pre. Eg., p. 41. — Capart. Arts et mét., p. 87.

83. *Poinçons* : Mah., pl. IV, 229, tombe 229 d'Alawniyeh (S. D. 36-43). Badar., p. 99 et pl. LXXII, 124 ; p. 106 et pl. LXXII, 128 ; p. 111 et pl. LXII, 125, agglomération d'Hemamieh, niveau amratien. — Mostag., p. 89 et pl. XL, 33 ; XLI, 40-46, 49-52, 55-62 ; 65, 67 ; XXII, 5 n, 5 p, villages amratiens de Mostagedda 300, 1900, 10100, 10118. — Amant I, p. 190 et pl. LVI, 159, agglomération d'Armant, niveau amratien. — *Aiguilles à chas* : Badar., p. 60 et pl. XLVII, 14, pot 3284 (S. D. 37-38) ; p. 103 et pl. LXXII, 129, agglomération d'Hemamieh, niveau amratien. — Mostag., p. 88-89 et pl. XLII, 63, tombe 1825 de Mostagedda (S. D. 37-45).

84. Naq., pl. LXI, 15 = Pre. Eg., p, 24 et pl. XXVIII, 9.

85, Badar., p. 54 et pl. XLVIII, 3.

86. 1° *Épingles cylindriques*. A. *Avec oiseau* : Naq., pl., LXIII, 47, tombes de Negada 1774 (S. D. 31), 1658 (S. D. 33). — Badar., p. 58 et pl. LIII, 20, 22, tombes d'Hemamieh 1670 et 1716 (S. D. 33-42) ; p. 101 et pl. LXXII, 127, agglomération d'Hemamieh, niveau amratien. — B. *Avec quadrupède* : Badar., p. 58 et pl. LIII, 23, tombe 1716 d'Hemamieh (S. D. 33-42), gazelle. — Pre. Eg., pl. VIII, 1, 2, deux épingles de provenance inconnue, ornées l'une d'une gazelle, l'autre d'un hippopotame. — C. *Avec buste* : Mostag., p. 87 et pl. XLII, 59, tombe 1854 de Mostagedda (amratienne). — D. *Avec tête d'Hathor* (?) : Naq., pl. LXIV, 82, tombe 1774 de Negada (S. D. 31). — 2° *Épingles plates* : A. *Avec oiseau.* Naq., pl. LXIII, 61, tombe 1503 de Negada (S. D. 36). — Pre. Mah., p. 27 et pl. XII, 2, tombe H 29 de Mahasna (S. D. 34 ?) ; p. 28 et pl. XIII, 4, tombe H 45 (S. D. 33-37). — B. *Avec buste* : Mostag., p, 87 et pl. XLII, 61, tombe 1832 de Mostagedda (amratienne). — C. *Avec serpent* : Pre. Eg., p. 30 et pl. VIII, 19, tombe 1654 de Negada (S. D. 34). — D. *Avec boutons* : Preg. Eg., p. 30 et pl. VIII, 15, tombe 1251 de Negada.

87. *Sans ornement* : Pre. Eg., p. 29 et pl. XXIX, 18-20, tombes de Negada 1595 (S. D.

31), 1678 (S. D. 31-56, 1821 (S. D. 33-37), 1503 (S. D. 36), 1615 (S. D. 38), 1465 (S. D. 38) ; tombe A 20 d'El-Amrah (S. D. 47). — Badar., p. 58 et pl. LIII, 33, tombe 3914 de Badari (S. D. 33-37). — Pre. Mah., p. 31 et pl. XIX, 2, tombe H 29 de Mahasna (S. D. 31-44). — *Avec oiseau debout* : Pre. Eg., p. 29 et pl. XXIX, 4, 6, tombes de Negada 1505 (S. D. 31), 1791 (S. D. 34-46), 1417 (S. D. 35-46), 162 (S. D. 58). — Diosp., pl. V, B 101 ; IX, 21, 24 ; X, 1, 6, tombes de Diospolis B 101 (S. D. 34), B 102 (S. D. 33-41), R 128 (S. D. 69), U 329 (S. D. 36), U 160 (S. D. 32). — Naq., pl. LXIII, 64, 65, 67, 69, tombes de Negada 1789 (S. D. 31-42), 1489 (S. D. 38), 1661 (S. D. 34), 1411 (S. D. 42), 1841 (S. D. 47) ; pl. LXIV, 72, tombe 1419 (S. D. 44). — Mostag., p. 87 et pl. XLII, 43, 49, 52, tombes amratiennes de Mostagedda 1833, 1697, 1867. — Armant I, p. 135 et pl. XLVI, 1510, tombe 1510 d'Armant (S. D. 43-46). — Pièces non datées : Rech. I, fig. 338, 340, 341 (Saghel-el-Baglieh). — *Avec deux oiseaux adossés* : Naq., pl. LXIII, 56, 58 ; LXIV, 86, tombes de Negada 1497 (S. D. 33), 1586 (S. D. 33-46), 1503 (S. D. 36). — Diosp., pl. IX, 22, tombe B 102 de Diospolis (S. D. 33-41) ; pl. X, 3, tombe U 284 (S. D. 43). — Badar., pl. LIII, 31, tombe 3844 de Badari (S. D. 37-43). — Mostag., p. 87. — *Avec quadrupède* : Naq., pl. LXIII, 52, 59, 60, 62, 63, tombe de Negada 1251 (S. D. 40), 1586 (S. D. 33-46), 1497 (S. D. 33), 260 (S. D. 40-43), 1687 (S. D. 35). — Pre. Mah., p. 27, et pl. XI, 2 ; XII, 1 ; p. 30 et pl. XVII, 2, tombes de Mahasna H 29 (S. D. 34 ?), H 41 (S. D. 36-38). — Pre. Eg., p. 29 et pl. XXIX, 1, tombes de Negada 1661 (S. D. 34), 1649 (S. D. 38), et tombe U 255 de Diospolis (S. D. 33-59). — Badar., p. 58 et pl. LIII, 32, tombe 1670 d'Hemamieh (S. D. 33-42). — *Avec deux cornes* : Naq., pl. LXIII, 57, tombe 1417 de Negada (S. D. 35-41). — Mostag., p. 87 et pl. XLII, 54, tombe amratienne 1867 de Mostagedda. — Pièce non datée : Rech. I, fig. 337 (Zawaïda). — *Avec tête d'homme* : Naq., pl. LIX, 1, 5, tombes de Negada 1411 (S. D. 42), 268 (S. D. 50). Pièces de provenance inconnue : Pre. Eg., pl. XIX, 24. — Altertümer II, p. 139-140 et pl. XXXIII, 266. — *Avec bouton* : Diosp., pl. V, B 101, tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34). — Mostag., p. 87 et pl. XLII, 45, tombe amratienne 1848 de Mostagedda. — *Avec anneau* : Naq., pl. LXIV, 70, 73, tombes de Negada 259 (S. D. 51), 260 (S. D. 40-43). — Pre. Eg., p. 29, tombe 162 de Negada (S. D. 58). — Diosp., pl. X, 7, tombe U 113 de Diospolis (S. D. 33-48). — Mostag., p. 87 et pl. XLII, 44, tombe amratienne 1825 de Mostagedda. — *Avec saillie triangulaire* : Naq., pl. LXIV, 71, tombe 293 de Negada (S. D. 61-72). — Armant I, p. 135 et pl. XLVI, 1510, tombe 1510 d'Armant (S. D. 43-46).

88. *Peignes en corne* : Pre. Eg., p. 29, tombe 1507 de Negada (S. D. 34-39), sans ornement. — Mostag., pl. XLII, 43, tombe amratienne 1833 de Mostagedda, avec oiseau. — *Peigne en bois* : Mostag., pl. XLII, 46, tombe amratienne 1880 de Mostagedda, avec quadrupède.

89. Pre. Mah., p. 27 et pl. XII, 2 ; p. 33 et pl. XX, 3, tombes de Mahasna H 29 (S. D. 34), H 23 (S. D. 36-43). — Naq., p. 46 et pl. LXI, 10, 11, tombes de Negada 1450 (S. D. 37), 1411 (S. D. 42). — Pre. Eg., p. 40 et pl. XLVIII, 14, 15, tombes de Negada 1865 (S. D. 47), 1412 (S. D. 43-44). — Armant I, p. 135 et pl. XLVI, tombe 1448 d'Armant (S. D. 33-76).

90. Pre. Eg., p. 40 et pl. XLIX, 2.

91. *Cornes unies* : Pre. Mah., p. 26, 30 et pl. XI, 1 ; XIII, 4, tombes de Mahasna H 29 (S. D. 34), H 45 (S. D. 33-37). — Badar., p. 59, tombe 3828 de Badari (S. D. 44). — *Avec traits gravés* : Naq., p. 47 et pl. LXII, 34, 35 ; LXIV, 81, plusieurs tombes de Negada datées de S. D. 33 à S. D. 59. — Badar., p. 59, tombe 3828 de Badari (S. D. 44). — *Avec tête d'homme barbu* : Badar., p. 46, 59 et pl. LIII, 16, corne enfermée dans un vase trouvé sur l'emplacement du village 3000/6 de Badari et daté de S. D. 37-38. Pièces de provenance inconnue : Pre. Eg., p. 7 et pl. I, 1, 2, 4-8. — Altertümer II, p. 28 et pl. X, 45.

92. Pre. Mah., pl. XIII, 2. — Hornblower (G. D.), Some predynastic carwings ; JEA, XIII (1927), p. 240 et pl. LXIII.

93. J. de Morgan, Rech. I, p. 33. — Hornblower, loc. cit., JEA, XIII (1927), p. 243. — Petrie, Naq., p. 47 ; Diosp., p. 21 ; Débuts, p. 191.

94. Naq., pl. LXII, 39, tombes de Negada 271 (S. D. 38), 1419 (S. D. 44), 1871 (S. D. 46), 1732 (S. D. 50). — Pre. Eg., p. 33-34 et pl. XXXII, 3, 7, 9, 11, 13, 16, tombes de Negada ~~1587 (S. D. 31)~~, 1497 (S. D. 33), 1426 (S. D. 37), 1348 (S. D. 33-48), 108 (S. D. 43). — Amr., p. 24, tombe 875 d'El-Amrah (S. D. 46-56). — Badar., p. 59 et pl. XLVIII, 6 ; LIII, 17-18, tombes de Badari 3802 (S. D. 37-42), 3759 (S. D. 39-44), 3829 (S. D. 41-48) et tombe 1519 d'Hemamieh (S. D. 43-46). — Mostag., p. 88 et pl. XLII, 26, 34, 35, tombes amratiennes de Mostagedda 1805, 1825, 1868, 1833. On connaît en outre un assez grand nombre de pièces non datées.

95. J. de Morgan, Rech. II, p. 62-63. — Petrie, Pre. Eg., p. 34. — Brunton, Mostag., p. 88.

96. 1° *Cornes plates droites*. — A. *Avec traits transversaux* : Pre. Eg., p. 34 et pl. XXXII, 18, tombe 1606 de Negada (S. D. 31). — Diosp., pl. V, B 102, tombe B 102 de Diospolis (S. D. 33-41). — Pre. Mah., pl. XVII, 2 ; XIX, 4, tombes de Mahasna H 41 (S. D. 36-38), H 85 (S. D. 40). — Badar., p. 59 et pl. LIII, 27, 28, tombes de Badari 3721 (S. D. 37) 3051 (S. D. 36-41) ; p. 46, 59 et pl. XLVII, 4, village 3000/6, groupe 3167 de Badari (S. D. 37-45) — B. *Avec traits obliques* : Naq., pl. LXII, 19, tombes de Negada 1736 (S. D. 37), 1251 (S. D. 40), 1419 (S. D. 44), 1871 (S. D. 46), 1486 (S. D. 55). — Diosp., pl. V, B 102, tombe B 102 de Diospolis (S. D. 33-41). — Pre. Eg., p. 34 et pl. XXXIII, 29, tombes d'El-Amrah A 26 (S. D. 31-39), A 59 (S. D. 38-43), B 78 (S. D. 41-48) ; tombes de Diospolis R 155 (S. D. 50), U 114 (S. D. 53). — Mostag., p. 88 et pl. XLII, 36, tombe 1632 de Mostagedda (S. D. 46-58). — C. *Avec traits en zigzag* : Pre. Mah., p. 32 et pl. XV, 4 ; XIX, 4, tombes de Mahasna H 18 (S. D. 38-55), H 45 (S. D. 40). — Diosp., pl. VI, B 109, tombe B 109 de Diospolis (S. D. 44 ?), — Pre. Eg., p. 34 et pl. XXXIII, 32, 33, tombes d'El-Amrah B 220 (S. D. 38-43), A 89 (S. E. 35-43) ; tombes de Negada 1871 (S. D. 46), 1697 (S. D. 52), 1772 (S. D. 34-63). — Badar., p. 59 et pl. LIII, 25, tombe 113 de Kau-el-Kébir (S. D. 49-53). — D. *Avec encoches latérales* : Naq., pl. LXI, 1, et Pre. Eg., p. 34 et pl. XXXIII, 31, 38, 40, 41, tombes de Negada 241 (S. D. 31-37). 1552 (S. D. 35), 1736 (S. D. 37), 1866 (S. D. 43), 1575 (S. D. 45), 1781 (S. D. 47). — Diosp., pl. X, 20, tombe U 233 de Diospolis (S. D. 35-39). — Badar., p. 46, 59 et pl. XLVIII, 6 ; LIII 29, 30, village 3000/6, vase 3165 de Badari (S. D. 37-38), tombes de Badari 3804 (S. D. 52-59), 3904 (S. D. 47). 2° *Cornes plates incurvées* : Diosp., pl. V, B 102, tombe B 102 de Diospolis (S. D. 33-41). — Pre. Eg., p. 34 et pl. XXXII, 21, 22 ; XXXIII, 27, tombes de Negada 1497 (S. D. 33), 1419 (S. D. 44). — Armant I, p. 135 et pl. XIII, 2, tombe 1461 d'Armant (S. D. 43-50).

97. Diosp., pl. X, 19, et Pre. Eg., p. 31, tombe U 160 de Diopolis (S. D. 32).

98. Mostag., p. 88 et pl. XLII, 27-29, tombes amratiennes de Mostagedda 1805, 1886, 1853.

99. Naq., p. 48 et pl. LXIX, 91, 92, tombes de Negada 1649, 1899 (S. D. 38). — Badar., p. 59 et pl. LIV, 4, tombe 139 de Kau-el-Kebir (S. D. 38). — Mostag., p. 87 et pl. XLII, 37-39, tombes amratiennes de Mostagedda 1886, 1877, 1875, 1890.

100. Making, p. 33.

101. Badar., p. 51, 61, tombe 3823 de Badari (S. D. 35-37).

102. Pre. Eg., pl. XXVIII, 15, 16, 20, 21.

103. Pre. Eg., p. 40 et pl. XLIX, 5.

104. *Pointes* : Pre. Eg., p. 26, et Tools, pl. XXII, 45, tombe 63 de Negada (vers S. D. 40). — Badar., p. 101, 107, 111 et pl. LXXII, 100, 123, agglomération d'Hemamieh,

niveau amratien. — *Ciseaux* : Pre. Eg., p. 26 et Tools, pl. XXII, 45, 46, tombes de Negada 1345 (S. D. 34-38), 297 (S. D. 38), 63 (vers S. D. 40). *Épingles* : Diosp., p. 34. — Pre. Eg., p. 26, et Tools, pl., LXV, 104, 106, 107, tombes de Negada 1490 (S. D. 31), 1606 (S. D. 31), 1821 (S. D. 33-37), 1260 (S. D. 34), 1485 (S. D. 39), 1759 (S. D. 34-46), 63 (S. D. 40). — Badar., p. 60, épingles analogues à Tools, pl. LXV, 106, 107, dans trois tombes de Kau-el-Kebir datées de (S. D. 31-38). — Mostag., p. 88 et pl. XLIII, 26, épingle trouvée en dehors des tombes dans le cimetière amratien 180; pl. XLIII, 27, tombe amratienne 1839 de Mostagedda. — *Aiguilles à chas* : Amr., p. 16, tombe B 117 d'El-Amrah (S. D. 31-41). — Badar., p. 46 et pl. XLVII, 4, village 3200 de Badari, pot 3 284 (S. D. 37-38). — *Lames* : Pre. Mah., p. 32 et pl. XIX, 5, tombe H 85 de Mahasna (S. D. 40), serpette. — Pre. Eg., p. 26, et Naq., p. 48 et pl. LXV, 23, tombe 63 de Negada (vers S. D. 40). — *Pointe de flèche* : Pre. Mah., p. 32 et pl. XIX, 5, tombe H 85 de Mahasna (S. D. 40). — *Harpons* : Pre. Mah., p. 33 et pl. XX, 3, tombe H 23 de Mahasna (S. D. 36-43). — Pre. Eg., p. 24, tombe 1345 de Negada (S. D. 34-38). — *Pince* : Amr., p. 23, et Pre. Eg., p. 26, tombe A 104 d'El-Amrah (vers S. D. 40). — *Anneaux de bras* : Amr., p. 16 et pl. VIII, 4, tombe A 67 d'El-Amrah (probablement antérieure à S. D. 41). *Anneau de doigt* : Pre. Eg., p. 26 et pl. XLVIII, 10, tombe 1552 de Negada (S. D. 35). — *Perles* : Mostag. p. 85, tombe 1872 de Mostagedda (amratienne). — *Boule* : Pre. Mah., p. 32 et pl. XIX, 5, tombe H 85 de Mahasna (S. D. 40). — *Chaînette* : Amr., p. 16, et Pre. Eg., p. 27, tombe A 67 d'El-Amrah (probablement antérieure à S. D. 41).

105. Naq., p. 45, et Pre. Eg., p. 27. — Pre. Mah., p. 28 (tombe H 17); p. 38 et pl. XVI, 3 H (tombe H 41).

106. Materials, p. 181-182.

107. Pre. Mah., p. 30 et pl. XVI, 3 G. — Naq., p. 48 et pl. LXV, 1, 2, et Pre. Eg., p. 27.

108. Arch. Nub., 1907-08, II, p. 182.

109. Tombe 1821 : Naq., p. 48 et pl. LXIV, 104. — Tombes 1563, 1914 : Pre. Eg., p. 43.

110. Mostag., p. 90, 93. — Armant I, p. 133-134.

111. Badar., p. 66 et pl. LX, 4. — Mostag., p. 92.

112. Naq., p. 21, et Pre. Eg., p. 43.

113. Amr., p. 16, tombe B 144 (antérieure à S. D. 41). — Badar., p. 63-64 et pl. LX, 15, tombe 3823 de Badari (S. D. 35-37). — Mostag., p. 89 (plusieurs tombes amratiennes de Mostagedda).

114. Cem. Abyd. I, p. 13. — Badar., p. 67 et pl. LXI, 8. — Armant I, p. 140 et pl. XLIX, 6.

115. Badar., pl. XXXVIII, 70 K. — Crowfort (C.), The mat weaver from the tomb of Khety; Anc. Eg., 1933, p. 93-99.

116. Badar., p. 96 et pl. LXX, 39.

117. Voir, par ex., la statuette en ivoire trouvée dans la tombe H 29 de Mahasna, datée de S. D. 31-34 (Pre. Mah., pl. XI, 1).

118. Amr., pl. XII, 7.

119. Naq., p. 45, 46 et pl. LIX, 11.

120. Grundzüge, p. 61 et pl. XII.

121. Pre. Eg., p. 8 et pl. IV, 3, 4.

122. *Malachite* : Badar., p. 46-47, trou 3165 (S. D. 37-38). — Mostag., p. 87, plusieurs tombes amratiennes de Mostagedda. — Armant I, p. 27, 28, tombes d'Armant 1427 (S. D. 34-42), 1481 (S. D. 37). — *Ocre rouge* : Badar., p. 46-47, trous 3165 et 3284 (S. D. 37, 38). — *Résine* : Badar., p. 46-47, trou 3284. — Mostag., p. 87, plusieurs tombes amratiennes de Mostagedda. — Pre. Mah., p. 16, tombe H 41 de Mahasna (S. D. 38); p. 21, tombe H 4 (S. D. 43).

123. Naq., p. 28; tombe 1251 de Negada (S. D. 40), résine dans un petit vase. — Pre Mah., p. 13, tombe H 12 de Mahasna (S. D. 33-47), résine enveloppée de toile dans une coquille. — Mostag., p. 87, tombes amratiennes de Mostagedda 1868, malachite dans un sachet de cuir; 1857, malachite dans une corbeille; 1864, malachite et résine dans un sachet de cuir; 1855, résine dans une corbeille. — Sur les cosmétiques et les fards employés par les anciens Égyptiens, voir notamment Lucas (A.), Cosmetics, perfumes and incense in ancient Egypt.; JEA, XVI (1930), p. 41-53, et Materials, p. 79-85.

124. Pre. Mah., p. 28-29 et pl. XV, 1.

125. Altertümer II, p. 36 et pl. XII, 55.

126. Pre. Eg., p. 8 et pl. V, 2, 3.

127. Catal. guide, p. 229. — Voir aussi pour cette question débuts, p. 28-30.

128. Diosp., p. 20-21.

129. Naq., p. 13, 14, 16, 34 et pl. VI, 1-3.

130. Naq., p. 34, 35 et pl. LIX, 6.

131. Pre. Eg., pl. IV-VI.

132. Hornblower (G. D.), Predynastic figures of women and their successors; JEA, XV (1929), p. 29, pl. VII, 3, 4 et fig. 1-4.

133. Altertümer I, fig. 91.

134. Débuts, p. 23.

135. Hornblower, loc. cit. note 132, p. 31-33.

136. Voir Diosp., diagramme pl. IV, et, en outre : *Argile* : Pre. Mah., p. 32 et pl. XIX, 4, tombe H 85 de Mahasna (S. D. 40), perles sphériques et cylindriques. — *Stéatite émaillée* : Pre. Mah., p. 27, tombe H 29 (S. D. 34); p. 28, tombes H 17 (S. D. 36-44), H 45 (S. D. 33-37); p. 30 et pl. XVI, 3, tombe H 41 (S. D. 36-38). — Mostag., p. 85, tombe 1857 (amratienne), perles annulaires. — *Stéatite non émaillée* : Armant I, p. 104, tombe 1427 d'Armant (S. D. 34-42), perles annulaires. — *Cornaline* : Mostag., p. 85, tombes amratiennes de Mostagedda, 1854, 1857, 1860. — *Calcaire* : Badar., p. 56. — *Grenat* : Badar., pl. L, 86 C 12, tombe 3823 de Badari (S. D. 35-37), perles annulaires; 86 H 22, tombe 3731 (S. D. 37 ?), p. annulaires; 86 M 16, tombe 103 de Kau-el-Kébir (S. D. 37), p. annulaires. — Pre. Mah., p. 30, tombe H 41 de Mahasna (S. D. 36-38). — *Hématite* : Pre. Mah., p. 27 et pl. XII, 1, tombes de Mahasna H 29 (S. D. 34) et H 41 (S. D. 36-38). — *Calcite* : Mostag., p. 85, tombes amratiennes de Mostagedda 1826 et 1899, p. annulaires. — *Agate* : Armant I, p. 103, tombe 1413 d'Armant (S. D. 32-43), p. globulaire. — *Gypse* : Armant I, p. 104, tombe 1427 d'Armant (S. D. 34-42); p. annulaire. — *Malachite* : Mostag., p. 85, tombe amratienne, 1858 de Mostagedda, p. annulaires. — *Corail* : Pre. Eg., p. 44, tombes de Negada 1503 (S. D. 36) et 271 (S. D. 38). — Mostag., p. 85. — *Bois* : Badar., pl. XLIX, 82 F 6, tombe 1664 d'Hemamieh (S. D 35-43), p. annulaires. — *Résine* : Pre. Mah., p, 27, tombes de Mahasna H 29 (S. D. 34) et H 49 (S. D. 31-50). — Mostag., p. 85, tombe amratienne 1887 de Mostagedda, p. annulaires. — *Cuivre* : Mostag., p. 85, tombe amratienne 1872 de Mostagedda. — *Or* : Pre. Eg., p. 27 et Naq., p. 45, tombe 1547 de Negada (S. D. 38), or massif. — Pre. Mah., p. 28, tombe H 17 de Mahasna (S. D. 36-44); p. 30 et pl. XVI, 3 H, tombe H 41 (S. D. 36-38). — *Argent* : Pre. Mah., p. 30 et pl. XVI, 3 G, tombe H 41. — Mostag., p. 85, tombe amratienne 1826 de Mostagedda. — *Faïence* : Pre. Eg., p. 42, tombes de Negada 1587 (S. D. 31), 1497 (S. D. 33), 1654 (S. D. 34), 1899 (S. D. 38), et tombes de Diospolis U 260 (S. D. 33), U 317 (S. D. 30-37), U 47 (S. D. 39).

137. *Pendeloques ovalaires* : Pre. Mah., p. 27 et pl. XII, 1, tombe H 29 (S. D. 34), héma-

tite ; p. 30 et pl. XVI, 3, tombe H 41 (S. D. 36-38), or massif ; p. 34 et pl. XIX, 4, tombe H 85 (S. D. 40), pierre indéterminée. — Badar., pl. L, 89 A 6, tombe 3823 de Badari (S. D. 35-37), stéatite ; 89 B 12, tombe 1787 d'Hemamieh (S. D. 38), calcaire rose, et tombe 1664 d'Hemamieh (S. D. 35-43), calcaire blanc ; 89 B 3, tombe 1664, calcaire. — Mostag., p. 85 et pl. XXXIX, 89 F 15, tombe 1876 d'Hemamieh, albâtre ; 89 F 18, tombe 1882, cornaline. — *P. rectangulaires* : Mostag., p. 85 et pl. XXXIX, 89 E 8, tombe amratienne 1883 de Mostagedda, stéatite. — *P. triangulaires* : Mostag., p. 85 et pl. XXXIX, 89 F 12, tombes amratiennes de Mostagedda 1889, albâtre, et 1891, calcaire.

138. *Corne* : Pre. Mah., p. 30 et pl. XVIII, 2. — *Oiseau* : Naq., p. 46 et pl. LX, 19, et Pre. Eg., p. 13. — *Griffe* : Pre. Eg., p. 11, 41 et pl. IX, 51.

139. Diosp., p. 33, tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34), perles de cornaline. — Mostag., p. 85, tombes amratiennes de Mostagedda 1826, 1832, 1884 (trois rangs de perles et coquilles), 1889 (perles, coquilles et pendeloques), 1876 (perles et pendeloque).

140. Badar., p. 46, village 3000/6, pot T 7 (S. D. 37-38). — Mostag., p. 85, tombes amratiennes de Mostagedda 1883 (calcaire gris ou noir), 1855, 1880, 1897, 1899, 11734 (tous en perles de stéatite brun clair), 1836, 1858, 1876, 1878, 1882, 1848, 1884, 1888, 1891, 1872 (tous en perles de stéatite brun clair ou de calcaire blanc, gris ou noir).

141. Par ex. : Pre. Eg., pl. II, 4, 6, 30 ; XXIX, 23, 24.

142. Pre. Eg., p. 31 et pl. XXXI, 42. — Mah., p. 7 et pl. III.

143. *Ivoire* : Pre Eg., p. 31 et pl. XXXI, 21, 22, 41, tombes de Negada 1587 (S. D. 31), 1497 (S. D. 33), 1613 (S. D. 33), 1503 (S. D. 36), 1899 (S. D. 38), 829 (S. D. 40), 1893 (S. D. 40-44), 1411 (S. D. 41) ; tombes de Diospolis B 117 (S. D. 35), B 102 (S. D. 33-41). — Mah., pl. IV, tombe 212 de Mahasna (S. D. 33-47). — Pre. Mah., p. 11, pl. XI, 9 et XII, 2, tombe H 29 de Mahasna (S. D. 34) ; p. 30 et pl. XVI, 2, tombe H 41 (S. D. 36-38) ; p. 31 et pl. XVIII, 4, tombe H 49 (S. D. 31-50). — Badar., p. 51, 58 et pl. XLVIII, 6, tombe 3802 de Badari (S. D. 37-43) ; LIII, 35, tombe 119 de Kau-el-Kébir (S. D. 33-37) ; pl. LIII, 34, cimetière 100 (amratien) de Kau-el-Kébir. — Mostag., p. 88 et pl. XLIII, 17-19, 21-23, tombes amratiennes de Mostagedda 1800, 1802, 1825, 1832, 1848, 11700. — *Os* : Pre. Eg., p. 31, tombes de Negada 1595 (S. D. 31), 1789 (S. D. 31-42), 1411 (S. D. 42). — Mah., pl. IV, tombe 229 de Mahasna (S. D. 36-43). — Mostag., p. 88 et pl. XLIII, 20, 24, tombes amratiennes de Mostagedda 1838, 1867, 1887. — *Coquille* : Pre. Eg., p. 31, tombes de Negada 1587 (S. D. 31), 1613 (S. D. 33). — Badar., p. 58, tombe 1743 d'Hemamieh (S. D. 31-37), Mostag., p. 88 et pl. XL, 44, tombes amratiennes de Mostagedda 1800, 1855, 1865, 1876, 1882, et village 400. — *Écaille de tortue ou corne* : Pre. Eg., p. 31, tombes de Negada 1503 (S. D. 36), 1723 (S. D. 40). — Mostag., p. 88, tombe 1876. — *Fibre* : Mostag., p. 88 et pl. XLIII, 30, tombe 11700). — *Cuivre* : Amr., p. 16 et pl. VIII, 4, tombe A 67 d'El-Amrah (antérieure à S. D. 41).

144. *Ivoire* : Naq., pl. LXIV, 78, tombe 1490 de Negada (S. D. 31), orné de deux figures de lion. — Pre. Eg., p. 31 et pl. XXXI, 23-26, 29-31, tombes de Negada 1553 (S. D. 31), cinq anneaux ; 1613 (S. D. 33), onze anneaux, certains avec chaton ; 1592 (S. D. 34), cinq anneaux avec chaton. — Diosp., pl. X, 24, tombe U 303 de Diospolis (S. D. 35). — Badar., p. 58-59 et pl. LIII, 37-39, tombes 125 de Kau-el-Kébir, 3800 et 3843 de Badari (non datées exactement, mais probablement amratiennes). *Cuivre* : Pre. Eg., p. 26 et pl. XLVIII, 10, tombe 1552 de Negada (S. D. 35).

145. Par ex. Pre. Eg., pl. V, 3. — Hornblower (G. D.), Predynastic figures of women and their successors ; JEA, XV (1929), pl. VII, 3, 4.

146. Pre. Eg., p. 32. — Making, p. 33 et pl. XVII, 55, 56.

147. Wainwright (G. A.), The red crown in early prehistoric times ; JEA, IX (1923), p. 26-33 et pl. XX, 3.

148. Pre. Eg., pl. XL, 128. Reproduction meilleure dans débuts, fig. 64.

149. Voir notamment : Corpus, pl. LII, 8 A, 14 D, 14 G ; LIV, 34, 38 S, 42 H.

150. Par ex. Badar., pl. LIII, 20-23, 32. — Mostag., pl. XLII, 44, 46, 49, 61.

151. Cette pièce, achetée dans le commerce des antiquités, a été publiée par Quibell (J. E.), Flint dagger from Gebelein ; Ann. Serv. II (1901), p. 131 et pl. I, 7.

152. Pre. Mah., p. 26-27 et pl. XI, 3. — Arch. obj. n° 11570. — Grundzüge, p. 21 et pl. 6 a.

153. Pre. Mah., p. 26 et pl. XI, 1. — Pièces de provenance inconnue conservées à l'University College de Londres : Pre. Eg., p. 6-7, 9 et pl. II, 23, 26 (hommes) ; 18, 19 (femmes naines) ; 20, 21, 22, 24 (femmes normales ; le sexe du n° 24 est douteux). — Naville (E.), Figurines égyptiennes de l'époque archaïque ; Rec. trav., XXII (1900), p. 65-70 et pl. V, les deux figures de gauche (hommes) ; au milieu et en haut (deux naines) ; pl. IV, la plus grande figure, au milieu (femme).

154. Mastag., p. 89 et pl. XLIII, 33, tombe 1872. — Hornblower, loc. cit. note 145 ; JEA, XV (1929), p. 24, pl. VII, 3, 4 et fig. 1-4 (statuettes 50680 et 58064 du British Museum).

155. Statuettes de la tombe 271 de Negada : Nag., p. 21 et pl. LIX, 7. Voir aussi Pre. Eg., p. 7, 10 et pl. XLVI, 1-3, et Altertümer II, p. 29 et pl. X, 47. Autres statuettes : Pre. Eg., p. 7, 9 et pl. II, 6-9, 27, 29, 30.

156. *Hippopotames*. 1° *avec saillie circulaire creuse* : Pre. Eg., p. 12, tombe 1475 de Negada (S. D. 45). — Diosp., p. 33 et pl. V, B 101, tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34), 2 pièces, calcaire. — Badar., p. 59 et pl. LIII, 42, tombe 3823 de Badari (S. D. 35-37), 3 pièces, ivoire ; p. 103 et pl. LXXIII, 176, agglomération d'Hemamieh, niveau amratien, calcaire. — Pièces non datées : Arch. obj. n°s 14450, 14451, calcaire. — Pre. Eg., p. 12 et pl. IX, 29, 31, calcaire ; 30, stéatite. — Hornblower (G. D.), Note on a marble figurine of a hippopotamus ; JEA, XIII (1927), p. 245-246 et pl. LV, 4, 5, marbre. Altertümer I, pl. XXI, 627. — Pièces non publiées : Louvre, une pièce, pierre siliceuse ; British Museum, une pièce bois. — 2° *avec saillie rectangulaire* : British Museum, pièces 43066 et 43067, non publiées. — 3° *avec corne* : Pre. Mah., p. 27-28 et pl. XIII, 2, tombe H 45 de Mahasna (S. D. 33-37), 2 pièces, ivoire. — Hornblower (G. D.), Some predynastyc carvings ; JEA, XIII (1927), p. 243 et pl. LV, 3, ivoire.

157. *Vache* : Pre. Mah., p. 31 et pl. XIX, 2, tombe H 39 de Mahasna (S. D. 31-44), ivoire. — *Bœuf* : Pre. Eg., p. 11 et pl. VIII, 46 (calcaire). — *Renard* : Badar., pl. LIII, 21, tombe 1716 d'Hemamieh (S. D. 33-42), ivoire. — *Éléphant* : Altertümer I, pl. XXI, 626 (pierre noire).

158. Par ex. Arch. obj., n° 14450. — Badar., pl. LIV, 40.

159. Débuts, p. 156 et fig. 114, en bas à droite.

160. Pre. Eg., p. 10 et pl. IV, 9 ; V, 2, 4.

161. Diosp., p. 33 et pl. V, B 101 (= Débuts, p. 160 et fig. 116, D. B 101), tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34), deux pièces. — Nag., p. 45, 46 et pl. LIX, 11, tombe 271 de Negada (S. D. 38). — Pre. Eg., p. 7, tombe 1705 de Negada (S. D. 45). — Badar., p. 51, tombe 3740 de Badari (S. D. 38-44). — Pièce non datée : Pre. Eg., p. 7, tombe 1413 de Negada. Pièces de provenance inconnue : Pre. Eg., p. 7, 10 et pl. XLV, 29, 30 (Londres, University College). — Altertümer II, p. 45-47 et pl. XV, 70-72 (pièces 14161, 14162, 14597 du Musée de Berlin).

162. Pre. Eg., p. 7, 10 et pl. XLV, 31-33.

163. Amr., p. 16-17 et pl. IX, 11 ; XII, 7, poupées provenant des tombes d'El-Amrah A 72 (S. D. 33), A 90 (S. D. 34), B 102 (S. D. 31-38), A 57 (S. D. 32-41), A 41 (S. D. 35-41), A 94 (S. D. 39), A 67 (avant S. D. 41), A 56 (S. D. 43).

164. Naq., p. 13, 14, 16, 34 et pl. VI, 1-3, tombe T 394 de Negada (S. D. 31-34). Voir aussi Pre. Eg., p. 8, et Débuts, p. 155-158 et fig. 113. — Pre. Mah., p. 14, tombe H 33 de Mahasna (S. D. 43-44); p. 19, tombe H 85 (S. D. 40); p. 28-29 et pl. XV, 1, tombe H 97 (S. D. 34). — Badar., p. 45 et pl. LIII, 46, village 3000/6 de Badari. — Pièces non datées : Naq., p. 14, 34 et pl. VI, 4, trois pièces provenant d'une tombe de Negada dont le numéro n'est pas indiqué ; voir aussi Débuts, fig. 113, 114. — Naq., p. 34, 45 et pl. LIX, 6, statuette provenant de Toukh ; voir aussi Pre. Eg., p. 8, et Human. préhist., p. 186 et fig. 96. — Pièces de provenance inconnue : Pre. Eg., pl. III, 4 ; IV, 3, 4. — Hornblower (G. D.), Predynastic figures of women and their successors ; JEA, XV (1929), p. 29-47 et pl. VI, 1, 2 (pièce 50947 du British Museum) ; VI, 3, 4 (pièce 53875 du B.M.) ; VII, 2 (pièce 50689 du B.M.). — Altertümer I, p. 259-260, pl. XXXVI, 833 et fig. 91 (pièce 23154 du Musée de Berlin). — Altertümer II, p. 36 et pl. XII, 55 (pièce 12767 du même musée). — Grundzüge, p. 61 et pl. XIII (pièce du Musée de Brême).

165. J. de Morgan, Rech., II, p. 65. — MacIver, Amr., p. 42. — Capart, Débuts, p. 114, 204. — Hornblower, loc. cit. note 164, p. 33-35. — Winkler, Winkler I, p. 7.

166. Débuts, fig. 113, 114.

167. Diosp., p. 33 et pl. VI, B 83 (= Débuts, fig. 116, D.B. 83), tombe 83 de Diospolis (S. D. 33-48) ; VI, B 109, tombe B 109 (S. D. 44). — Pièces de provenance inconnue : Altertümer II, p. 35 et pl. XI, 53, 54 (pièces 22701 et 22700 du Musée de Berlin).

168. Diosp., p. 32 et pl. VI, B 83 (= Débuts, fig. 143), terre crue.

169. Altertümer II, p. 38 et fig. 25 (Musée du Caire, nº d'entrée 38908), terre crue.

170. Altertümer II, p. 37-38 et pl. XIII, 59 (pièce 13832/33 du Musée de Berlin), terre cuite.

171. Hornblower, loc. cit. note 164, JEA, XV (1929), p. 29-47 et pl. X, 2 (pièce 53879 du British Museum), terre cuite.

172. Altertümer II, p. 36-37, 42-43 et pl. XII, 56-58 ; XIV, 64 (pièce 13834 du Musée de Berlin), terre crue peinte en brun.

173. Pre. Eg., p. 8, 10 et pl. VII, 17 (= Petrie, Egyptian shipping ; Anc. Eg., 1933, fig. 45), Londres, University College, terre cuite.

174. *Figurines représentant des hommes* : Diosp., pl. V, B 83 (= Pre. Eg., pl. III, 1 ; IV, 2), tombe B 83 de Diospolis (S. D. 33-48), deux pièces, terre crue peinte en rouge ; pl. V, U 96 et X, 17, 18 (= Pre. Eg., pl. XLV, 43), tombe U 96 (S. D. 36), deux pièces, terre crue peinte en rouge ; pl. VI, B 119, tombe B 119 (S. D. 33-55). — Mah., p. 5 et pl. III, tombe L 209 et d'Alawniyeh (S. D. 31-52), fragments de plusieurs figurines dont deux ont pu être reconstituées. — Cem. Abyd., II, p. 16 et pl. IV, 6, tombe U 21 d'Abydos (S. D. 33-34). — Badar., p. 60 et pl. XXXIV, 6 (= LIII, 45), tombe 113 de Kau-el-Kébir (S. D. 49-53), tête, terre crue peinte. — Pièces de provenance inconnue : Altertümer II, p. 32 et pl. X, 49, 50, 52, pièces 13807, 13806, 13808 du Musée de Berlin, terre crue. — Hornblower, loc. cit. note 164, JEA, XV (1929), pl. VI, 5, pièce 50607 du British Museum, terre cuite. — *Figurines représentant des femmes* : Pre. Mah., p. 29-30 et pl. XVI, 1, 2, tombe H 41 de Mahasna (S. D. 36-38), terre cuite peinte en rouge. — Badar., p. 61 et pl. LIII, 48, cimetière 100 de Kau-el-Kébir ; 47, village 3200 de Badari, terre crue ; p. 116 et pl. LXXII, 134, niveau amratien de l'agglomération d'Hemamieh, plaque ovale de terre crue sur laquelle sont modelés deux seins. — Pièces de provenance inconnue : Pre. Eg., p. 8, 10 et pl. III, 4 ; IV, 3-7, Londres, University College. — Altertümer II, p. 32 et pl. X, 51, pièce 13809 du Musée de Berlin. — Grundzüge, p. 61 et pl. XII, Hanovre, Kestner Museum.

175. *Bœuf* : Amr., p. 19, tombe B 132 d'El-Amrah (S. D. 37-43), quatre vaches, terre cuite ; p. 20, tombe B 139 (S. D. 44), quatre vaches (?), terre crue ; p. 41 et pl. IX, 1, 3, tombe A 23 (S. D. 32), groupe de quatre bœufs, terre crue ; pl. IX, 2, tombe B 184 (S. D. 34), bœuf, terre crue ; pl. IX, 6, 9, 10, tombe B 212 (S. D. 31), bœuf, vache et veau, terre cuite. — Pièce non datée : Pre. Mah., p. 33 et pl. XXI, 5, cimetière H de Mahasna, bœuf, terre cuite. — Pièces de provenance inconnue : Pre. Eg., p. 11 et pl. VII, 11-14, Londres, University College, neuf vaches, terre cuite. — Altertümer II, p. 39 et pl. XIII, 60, pièce 13805 du Musée de Berlin, bœuf, terre crue. — *Hippopotame* : Diosp., pl. V, B 101, tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34), trois pièces, terre crue ; pl. VI, R 134, tombe R 134 (S. D. 41), terre cuite. — Amr., p. 5, 17 et pl. IX, 5, tombe B 163 d'El-Amrah (S. D. 36-38), terre crue peinte. — Pièces de provenance inconnue : Pre. Eg., p. 12 et pl. VIII, 45, Londres, University College, trois pièces, terre crue. — *Mouton* : Diosp., pl. VI, B 109 (= Pre. Eg., p. 11), tombe B 109 de Diospolis (S. D. 44). — Pre. Mah., p. 33 et pl. XXI, 8, cimetière H de Mahasna, 2 pièces, terre cuite. — *Porc* : Amr., p. 41 et pl. IX, 4a, 4b, tombe B 136 d'El-Amrah (S. D. 31), six pièces, terre crue. — *Quadrupède indéterminé* : Cem. Abyd., II, p. 15 et pl. IV, 7, tombe U 11 d'Abydos (S. D. 34), deux pièces, terre crue. — *Tortue* : Diosp., pl. VI, B 83 (= Pre. Eg., p. 13), tombe B 83 de Diospolis (S. D. 33-48), terre crue.

176. *Modèles de bateau* : Corpus, pl. XXXV, 81 a, Negada, tombe datée de S. D. 32-36, terre cuite (poterie de la classe D). — Badar., p. 45 et pl. LIV, 19, village 3000/6 de Badari, terre crue. — Mostag., p. 89 et pl. XLI, 70, village amratien 300 de Mostagedda ; pl. XLII, 31, tombe amratienne 1835, terre crue. — Armant I, p. 176 et pl. LVI, 1, nºˢ 112, 114, niveau amratien de l'agglomération d'Armant, fragments, terre cuite. — Pièce de provenance inconnue : Pre. Eg., p. 8, 10 et pl. VII, 17, Londres, University College, terre cuite. — *Modèle de sandales* : Diosp., pl. X, 19 (= Pre. Eg., p. 31), tombe U 160 de Diospolis (S. D. 32), ivoire. — *Modèles de massue* : Naq., p. 35 et pl. VII, 3, 7, tombes de Negada 1443 (S. D. 31), 1417 (S. D. 35-41), 1418 (non datée), calcaire peint. — Amr., pl. X, 6, tombe A 90 d'El-Amrah (S. D. 34), calcaire peint. — Diosp., pl. V, B 86, tombe B 86 de Diospolis (S. D. 35-40), terre crue. — Pre. Eg., p. 22, tombe 1437 de Negada (S. D. 31), terre cuite. — *Modèles de pointe de flèche à base concave* : Mah., p. 5 et pl. III, L 209, tombe L 209 d'Alawniyeh (S. D. 31-34), trois pièces, terre crue. — *Modèles d'œuf d'autruche* : Diosp., p. 33, tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34), six pièces, terre crue peinte en blanc. — *Modèles de gousse d'ail en terre crue peinte en blanc* : Pre. Eg., p. 43, tombe de Negada 260 (S. D. 40-43) ; tombes de Mahasna H 39 (S. D. 31-44), H 23 (S. D. 36-43), H 41 (S. D. 36-38 = Pre. Mah., pl. XVI, 1). — *Modèles de poignard en bois de provenance inconnue* : Pre. Eg., pl. XXVIII, 15, 16 (lame bifide), 20, 21 (lame lancéolée), Londres, University College.

177. Pre. Eg., p. 7.

178. Hornblower, loc. cit. note 164, JEA, XV (1929), p. 29-47.

179. *Bœuf* : Naq., p. 25, tombe 206 de Negada (S. D. 34). — Pre. Mah., p. 11, tombe H 29 de Mahasna (S. D. 34). — Armant I, p. 254, os nombreux aux trois niveaux de l'agglomération d'Armant. — *Mouton ou chèvre* : Pre. Mah., p. 13, tombe H 42 (S. D. 35-36). — Cem. Abyd., II, p. 16, tombe U 16 d'Abydos (S. D. 35-36). — Armant I, p. 254, os en petit nombre aux trois niveaux de l'agglomération. — *Chien* : Naq., p. 26, tombe 286 (S. D. 36). En outre, un trou non daté du cimetière T contenait des os de chien appartenant à vingt individus différents (Naq., p. 26). — *Porc* : Badar., p. 77, agglomération d'Hemamieh, niveau de 2 à 3 pieds (amratien-gerzéen). — *Gazelle* : Naq., p. 16, tombe 394 (S. D. 31-34). — Mostag., p. 90, tombe amratienne 1808 de Mostagedda. — *Crocodile* : Mah., p. 6, agglomération de Mahasna. — Armant I, p. 255, agglomération d'Armant, niveau III (amratien). — *Tortue* : Armant I, p. 255, agglomération, niveau III. — *Poisson* : Mah., p. 6, agglomération de Mahasna. — *Coquilles de mollusques* : Badar., p. 62. — Mos-

tag., p. 90. — Une liste des coquilles trouvées dans les tombes prédynastiques d'El-Amrah a été publiée dans Amr., p. 49 ; mais aucune indication ne permet de séparer celles qui ont été recueillies dans les tombes amratiennes de celles qui proviennent de tombes plus récentes. Sur 18 espèces identifiées à El-Amrah, 13 sont originaires de la mer Rouge, 3 du Nil et 2 de la Méditerranée.

180. Pre. Eg., chap. IV, p. 10-14. Petrie envisage dans ce chapitre les représentations d'animaux sur l'ensemble des monuments prédynastiques ; on a retenu ici seulement celles qu'il a relevées sur des monuments antérieurs à S. D. 40.

181. Scharff (A.), Vorgeschichtliches zur Libyerfrage ; ZAS, LXI (1926), p. 17-18, pl. I, 2 et fig. 1.

182. Avdief (V. I.), Geometrical ornament on archaic Egyptian pottery ; Anc. Eg., 1935, p. 39 et fig. 8. — Hilzheimer (M.), Dogs ; Antiquity, VI (1932), p. 417 et fig. 10.

183. Badar., p. 62, 95. — Mostag., p. 90, 91.

184. Naq., p. 45. — Pre. Eg., p. 43.

185. Wainwright (G. A.), Obsidian ; Anc. Eg., 1927, p. 77-93. — Materials, p. 367-368.

186. Pre. Eg., p. 44. — Diosp., pl. IV.

187. MacIver, Amr., p. 48-49. — Idrissi, Géographie, traduction française par P. Amédée, vol. I, Paris, 1836, p. 122. — Lucas, Materials, p. 347. — Scharff, Grundzüge, p. 36. — Von Bissing, Altertümer I, p. 58 ; II, p. 105.

188. Naq., p. 48 et pl. LXIV, 98. — Pre. Eg., p. 41.

189. Grundzüge, p. 36. — Materials, p. 219.

190. Pre. Mah., p. 30. — Naq., p. 48 et Pre. Eg., p. 27.

191. Petrie, Pre. Eg., p. 27. — Wainwright, Gerz., p. 24. — Lucas, Materials, p. 205-206.

192. Hornblower (G. D.), Some predynastic carvings ; JEA, XIII (1927), p. 240-242.

193. Mostag., pl. XXXVIII, 4.

194. Badar., p. 39-40 (§ 80-81).

195. Pre. Eg., p. 47.

196. Bates (O.), Archaic burials at Marsa-Matrouh ; Anc. Eg., 1915, p. 158-165. — Pre. Eg., p. 35.

197. Petrie (Fl.), The peoples of Egypt ; Anc. Eg., 1931, p. 78.

198. Amr., pl. XVII, 19.

199. Vaufrey (R.), L'âge de l'art rupestre nord-africain ; Ipek, XII (1938), p. 27-28.

200. Scharff, loc. cit., note 181, ZAS, LXI (1926), p. 19-30. — Altertümer I, p. 20-23.

201. Badar., p. 74 (§ 6).

CHAPITRE VI.

LA CIVILISATION GERZÉENNE.

1. Sources. — 2. Inventaire des éléments. — 3. Caractères généraux. — 4. Origines.

1. — Sources.

Tandis que les restes de la civilisation amratienne dont la provenance est connue ont tous été trouvés dans le sud de la Haute-Égypte, ceux de la civilisation gerzéenne proviennent à la fois du sud et du nord de cette région.

Les stations du sud où l'on a recueilli des monuments gerzéens sont : Hiéraconpolis (agglomération et cimetière), Armant (agglomération et cimetière), Negada (cimetières), Toukh (agglomération), El Amrah, Abydos, Mahasna, Diospolis (cimetières); dans le district de Badari : Hemamieh, Badari, Kau-el-Kébir, Mostagedda (agglomérations et cimetières) [1]. Sauf Hiéraconpolis, toutes ces stations ont aussi fourni des monuments amratiens. L'analogie de certains motifs gravés sur les rochers de l'Ouadi Hammamat (bateaux, femmes aux bras levés) avec ceux qui sont peints parfois sur la poterie claire, à décor rouge, caractéristique de la civilisation gerzéenne, indique que cette civilisation s'est étendue dans le désert Arabique assez loin de la vallée du Nil où sont situées toutes les stations que l'on vient d'énumérer. D'ailleurs, une tombe gerzéenne isolée a été découverte sur la côte même de la mer Rouge, à Ras-Samadi, à la hauteur d'Edfou [2].

Les stations gerzéennes du nord sont : les cimetières de Gerzeh, de Harageh et d'Abousir-el-Melek, situés dans la vallée du Nil à la hauteur du Fayoum, et l'agglomération de Wadfa, située dans le Fayoum même. Aucune n'a fourni de monuments amratiens.

Ces deux groupes de stations sont séparés par un espace long d'environ 250 kilomètres où l'on ne connaît qu'une seule station prédynastique, celle de Zaouiet-el-Maïetin. Elle a été explorée par Weill qui n'a pas encore publié le compte rendu de ses découvertes. Autant que l'on puisse on juger par les objets provenant de ses fouilles qui furent exposés à Paris en 1912 et en

1913, elle a fourni des monuments gerzéens et d'époque dynastique, mais pas de monuments amratiens [3].

Quoique aucun monument prédynastique n'ait encore été découvert dans le Delta, il est possible, comme on le verra plus loin, que ce soit là que la civilisation gerzéenne est née. L'aire qu'elle a occupée est donc beaucoup plus vaste que celle de l'Amratien : elle s'est, en effet, étendue sur toute la Haute-Égypte, peut-être aussi sur le Delta ; elle a même franchi la limite méridionale de l'Égypte pour pénétrer en Basse-Nubie, comme l'Amratien, mais plus profondément que lui [a].

2. — Inventaire des éléments de la civilisation gerzéenne. Les agglomérations.

Plusieurs agglomérations gerzéennes ont laissé des restes dont certains sont importants.

On a vu plus haut que les Gerzéens ont succédé aux Amratiens dans les agglomérations d'Hemamieh et d'Armant qui furent occupées pendant une grande partie de la période prédynastique [b].

A Hemamieh, le niveau gerzéen a fourni surtout des poteries claires à décor rouge (classe D) et claires à anses ondulées (classe W), caractéristiques de la civilisation gerzéenne, des poteries rouges polies (classe P) et rouges à zone supérieure noire (classe B), des instruments en silex, des restes d'un abri contre le vent et de neuf huttes circulaires. L'occupation gerzéenne a cessé vers la fin du Prédynastique moyen, époque où l'agglomération fut abandonnée [4].

Elle a été plus longue à Armant où elle a duré pendant tout le Prédynastique moyen et récent, depuis S. D. 40 jusqu'à S. D. 78. Les niveaux gerzéens ont fourni, outre la poterie D caractéristique, des poteries P, B, R et L (mais pas de poterie W) [5], de nombreux instruments en silex [6], des fragments de figurines et de modèles de bateaux en terre cuite [7], deux fragments de palettes à fard, l'un en schiste, l'autre en calcaire, des fusaïoles en terre cuite, un fragment d'anneau en coquille, une épingle en cuivre et des coquilles de mollusques [8].

A Hiéraconpolis, Quibell et Green ont mis au jour, au-dessous d'une ville et d'un temple datant des premières dynasties, les restes d'une agglo-

a. Cf. p. 362, 366.
b. Cf. p. 59.

mération qui paraît avoir été assez grande et qui semble appartenir au Gerzéen. Ce sont de nombreux fragments de poterie rouge polie (classe P), rouge à bord noir (classe B) et de poterie grossière (classe R), quelques instruments en silex, un anneau en coquille de mollusque et un fragment de ciste. Dans une tranchée creusée sous le temple, ces restes commençaient à apparaître à partir de 3 m. 90 au dessous de la surface du sol et se rencontraient encore à une profondeur de 5 m. 70 [9]. L'épaisseur de la couche fertile est donc d'au moins 1 m. 80. Il ne semble pas qu'on y ait fait de fouilles exhaustives. En dehors de cette tranchée, on a recueilli des objets prédynastiques en divers points de la station : des fragments de poterie P et R près d'une porte de la ville, à une profondeur supérieure à 1 m. 70 [10]; des jarres, des fragments de poterie et des éclats de silex sur deux monticules situés l'un au sud-est, l'autre au nord-ouest de la ville et distants l'un de l'autre d'environ 800 mètres [11]. L'importance de l'agglomération de Hiéraconpolis ne paraît donc pas douteuse.

Son caractère gerzéen est moins facile à établir. Les poteries et autres objets que l'on y a trouvés ne sont pas assez caractéristiques pour permettre de l'affirmer. Mais il y a, dans son voisinage immédiat, un cimetière que Quibell et Green qualifient simplement de préhistorique [12], qui peut fournir d'utiles indications. C'est là en effet, vraisemblablement, qu'ont dû être ensevelis les habitants de l'agglomération. Il mesure environ 2.500 mètres sur 1.500. Sa superficie est, par conséquent, en rapport avec celle de l'agglomération. Aucune de ses tombes n'a fourni de monuments amratiens. Certaines sont des fosses grossièrement rectangulaires recouvertes d'une charpente en bois, mode de couverture très rare dans l'Amratien, plus fréquent, au contraire, dans le Gerzéen. D'autres, régulièrement rectangulaires, ont un revêtement intérieur de briques crues et sont divisées en plusieurs chambres par des cloisons en briques. Les tombes de ce type étaient inconnues des Amratiens, mais on les rencontre dans la civilisation gerzéenne, au Prédynastique récent surtout. L'une d'elles (Pl. LV, 1) présente sur ses parois une fresque peinte [13] dont les motifs sont du même style que ceux qui décorent la poterie claire à figures rouges (classe D), caractéristique du Gerzéen. Elle contenait en outre, entre autres objets, un vase de cette même classe D, deux vases à anses ondulées (classe W) et une lame bifide à bord supérieur en V, tous également caractéristiques du Gerzéen [14]. Petrie la rapporte à S. D. 63, c'est-à-dire à l'époque, où la civilisation gerzéenne brille d'un vif éclat dans le sud de la Haute-Égypte. C'est donc à cette civilisation qu'appartient au moins une partie des tombes du cimetière préhistorique de Hié-

raconpolis; on peut légitimement supposer que l'agglomération située dans son voisinage a été occupée par les Gerzéens, au moins pendant un certain temps.

A Toukh, que les anciens Égyptiens appelaient Noubt (la ville de l'or) et les Grecs Ombos, J. de Morgan a découvert, au-dessous des sables, une couche de *sebakh* épaisse de o m. 50 à 1 m. 50 et d'une superficie « importante », contenant de nombreux objets dont beaucoup sont de type nettement gerzéen : poteries, instruments en silex, hache polie en diorite, pilon en calcaire, vases de pierre, palettes à fard en schiste, peigne en os, poinçon en bois, fusaïoles en terre cuite, petite pince en cuivre, coquilles percées de mollusques de la mer Rouge et du Nil, perles isolées en calcaire et en serpentine, collier de perles en calcaire, collier fait de petits oursins fossiles. Il a y recueilli aussi des restes de mammifères, d'oiseaux, de tortue, de poissons et de mollusques, des noyaux de dattes et des pépins de lotus. « Dans tous les cas, les os longs des quadrupèdes et des oiseaux avaient été brisés pour en extraire la moelle; beaucoup étaient plus ou moins calcinés. » Il y avait aussi, en abondance, des coquilles d'œufs d'oiseaux probablement sauvages [15]. Selon de Morgan, les habitants de Toukh enterraient vraisemblablement leurs morts dans la vaste nécropole voisine de Negada. Entre celle-ci et l'agglomération, le sol était jonché d'instruments en silex semblables à ceux qu'il a trouvés à Toukh même. Il est possible, par conséquent, que l'agglomération ait largement dépassé les limites de la couche de sebakh, dont la superficie est déjà « importante », et qu'elle ait été fort étendue.

Son inventeur la rapporte à l'âge de la pierre polie, qui pour lui comprend à la fois le Néolithique et une partie du Chalcolithique. Parmi les poteries de Toukh qu'il a figurées, beaucoup sont des vases de couleur claire à décor rouge, caractéristiques du Gerzéen, et appartiennent à des types que l'on rencontre dans les tombes gerzéennes datées du Prédynastique moyen. Les instruments en silex sont rapportés par Miss Caton-Thompson à cette même époque [16]. L'agglomération a donc, sans aucun doute, été occupée par les Gerzéens. Peut-être existait-elle déjà avant l'arrivée de ceux-ci dans le sud de la Haute-Égypte. Les fouilles de J. de Morgan ne semblent pas avoir été exhaustives. En outre, un certain nombre des tombes de la nécropole de Négada, où sont probablement ensevelis ses habitants, sont datées des S. D. 30 à 40 [17], c'est-à-dire de la seconde partie du Prédynastique ancien, époque où la civilisation amratienne régnait seule dans le sud. Il est donc possible que ce soit à cette époque que remonte l'origine de Toukh et que ses premiers occupants aient été les Amratiens [a].

a. Au sujet de l'origine amratienne de l'agglomération de Toukh, cf. Appendice, note 4.

L'agglomération de Wadfa, certainement gerzéenne, est située sur la plage du lac du Fayoum qui se trouve à 2 mètres au-dessous du niveau de la mer. Selon Miss Caton-Thompson qui l'a explorée, elle a été occupée de S. D. 40 à S. D. 50 environ, c'est-à-dire pendant la première partie du Prédynastique moyen. Sa superficie est d'environ 1.300 mètres carrés; l'épaisseur de ses restes ne dépasse nulle part une quarantaine de centimètres. Ils consistent en une couche de *sebakh* contenant des instruments en silex, des fragments de poteries grossières, une fusaïole, une meule à broyer le grain, des fragments de coquille d'œuf d'autruche, des os de bœuf, de mouton et de poisson [18].

Les habitations gerzéennes ont laissé des restes plus nombreux et plus importants que ceux qui nous sont parvenus des habitations amratiennes.

Dans l'agglomération d'Hemamieh, Miss Caton-Thompson a mis au jour, les restes de neuf huttes, dont plusieurs assez bien conservées [19]. Cinq sont circulaires, trois légèrement elliptiques; l'état de la neuvième n'a pas permis de reconnaître exactement sa forme. Leur diamètre varie de 1 mètre à 2 m. 35 environ. Le sol, formé de limon pilonné, se relève progressivement à la périphérie où il se continue par un mur vertical en limon dans lequel ont été incorporés, intentionnellement ou accidentellement, des fragments de calcaire. La hauteur de ce mur est de o m. 50 à 1 mètre environ. Comme, dans plusieurs cas, sa crête était intacte, il n'a pas dû dépasser primitivement 1 mètre. Peut-être supportait-il une superstructure légère en branchages et roseaux ou une simple natte tendue. Les huttes les mieux conservées ne présentent aucune trace d'ouverture. La crête du mur ne dépassait sans doute que de peu la surface du sol environnant; mais, à l'intérieur, elle était séparée du fond de la hutte par toute la hauteur du mur. Les huttes gerzéennes d'Hemamieh ressemblent beaucoup, comme on le voit, aux huttes néolithiques de Mérindé-Béni-Salamé [a]. L'accès à l'intérieur de celles-ci était facilité par une sorte de marchepied fait d'un gros os d'hippopotame. Dans l'une des huttes d'Hemamieh, on a trouvé une dalle de calcaire qui a pu faire partie d'un escalier ou d'un plan incliné; il n'est pas certain, toutefois, qu'elle soit contemporaine de la hutte.

Ces huttes peuvent sembler bien petites, pour des habitations. La présence sur le sol de l'une d'elles d'un foyer et de fragments de poterie montre que celle-ci au moins a dû être habitée. Une autre, remplie d'excréments de mouton ou de chèvre était sans doute un magasin à combustible.

a. Cf. p. 34.

L'âge exact des huttes et la civilisation à laquelle elles appartiennent sont assez difficiles à déterminer. Elles occuppent dans la stratification d'Hemamieh la couche intermédiaire entre le niveau amratien et le niveau gerzéen. Après avoir étudié avec le plus grand soin les objets recueillis autour d'elles et à leur intérieur — notamment les fragments de poterie — qui pouvaient fournir des indications à ce sujet. Miss Caton-Thompson estime qu'elles ont dû être construites vers S. D. 40, c'est-à-dire à l'époque où la civilisation gerzéenne commence à remplacer la civilisation amratienne dans le sud de la Haute-Égypte. Sont-elles l'œuvre des derniers occupants amratiens de l'agglomération ou celle des premiers Gerzéens qui leur ont succédé ? Il est difficile de le dire avec certitude. On les a rapportées ici au Gerzéen pour deux raisons. D'abord, il est peu probable que les Amratiens, installés à Hemamieh depuis la fin du Badarien, par conséquent bien avant S. D. 40, aient attendu si longtemps pour édifier des constructions d'une telle importance et dont on ne connaît pas, d'ailleurs, d'autre exemple dans le sud. Ensuite les huttes d'Hemamieh étant tout à fait analogues par leur forme et leur mode de construction aux huttes néolithiques de Mérindé-Béni-Salamé, station située dans le Delta, c'est-à-dire dans la région où peut-être est née la civilisation gerzéenne[a], il est possible que la hutte de ce type soit un élément des civilisations du nord introduit dans le sud par les Gerzéens.

Il y avait aussi à Hemamieh des restes d'un abri contre le vent plus important et mieux conservé que les abris amratiens de Mahasna [20]. Ils consistent en un mur long de 9 mètres, haut de o m. 80 et épais de o m. 30 à o m. 40 environ. Il est en limon renforcé par des piquets de bois verticaux plantés régulièrement à o m. 33 les uns des autres. Un second mur, dont il ne reste que des vestiges, se branchait perpendiculairement sur sa face ouest à 2 mètres environ de son extrémité sud. Celle-ci pénétrait dans la paroi de l'une des huttes circulaires qui était partiellement détruite au point de rencontre. L'abri a donc été construit un certain temps après les huttes.

Un modèle de maison en terre cuite, (Pl. LIV, 1), trouvé dans la tombe A 4, d'El-Amrah (S. D. 44-64) témoigne de l'existence au Gerzéen d'un genre d'habitations moins primitif. Il représente une maison rectangulaire dont les murs sont légèrement inclinés en talus. Le toit manque ; il est probable qu'il consistait en une terrasse. Sur un des côtés longs est percée une porte rectangulaire avec seuil et linteau. La face opposée présente, près de son bord supérieur, deux ouvertures étroites encadrées par des dormants[21]. Peut-être les habitations de cette sorte étaient-elles en briques crues.

a. Cf. p. 240.

Enfin, dans les couches superficielles de l'agglomération de Toukh, J. de Morgan a trouvé des « restes de constructions en briques crues très simples » qui lui ont paru appartenir à la même époque que les instruments en silex recueillis dans cette station [22], c'est-à-dire au Prédynastique moyen.

Pratiques funéraires.

Les pratiques funéraires sont à peu près les mêmes que celles des Amratiens. Les dissemblances que l'on peut constater sont plutôt la conséquence d'un état de civilisation plus avancé chez les Gerzéens que d'une conception différente de l'au-delà.

Les tombes rondes sont plus rares : dans le cimetière d'El-Amrah, il n'y en a pas qui soit postérieure à S. D. 43 ; à Mahasna, toutes sont antérieures à S. D. 46 ; à Abousir-el-Melek, une seule tombe d'adulte est ronde; toutefois la forme ronde paraît être restée plus longtemps en usage pour les tombes d'enfants [23]. La plupart des tombes gerzéennes sont ovales ou rectangulaires.

Les parois de ces dernières sont parfois revêtues d'un enduit de limon du Nil [24], d'un lambrissage en bois [25] ou d'un parement de briques crues qui les empêchent de s'ébouler. Les plus anciennes tombes à revêtement de briques sont la tombe à peintures murales de Hiéraconpolis (Pl. LV, 1) [26], datée de S. D. 63, les tombes de Negada T 15 (S. D. 50-70) et 17 (S. D. 74) [27] et la tombe H 116 de Mahasna (S. D. 70) [28].

L'emploi, pour fermer la tombe, d'une sorte de plateau fait de pièces de bois, de branchages et de limon, dont on n'a guère trouvé qu'un exemple dans l'Amratien est plus fréquent dans le Gerzéen [29].

Tandis que dans l'Amratien les vases en terre cuite qui constituent la partie la plus encombrante du mobilier funéraire étaient disposés autour du cadavre sans ordre bien défini, il y a des tombes gerzéennes où ces vases d'une part, le cadavre et les offrandes plus petites d'autre part, sont nettement séparés (Pl. LIV, 2) [30]. Dans certaines tombes rectangulaires, la partie réservée au cadavre et aux petites offrandes est creusée un peu plus profondément que celle où sont placés les grands vases; ceux-ci se trouvent donc sur une sorte de banquette; c'est la tombe dite à rebord (Pl. LIV, 3) [31]. D'ordinaire, le rebord est parallèle aux grands côtés de la tombe, parfois cependant il occupe l'une de ses extrémités [32]. Dans d'autres cas, un caveau juste suffisant pour loger le cadavre et quelques offrandes est creusé dans la

paroi latérale de la tombe, dont la plus grande partie est réservée au mobilier funéraire; c'est la tombe dite à caveau latéral (Pl. LIV, 4) [33]. Dans les tombes de Mahasna H 21 (S. D. 52-55) et H 48 (S. D. 55 ?), grandes et assez riches, le corps et les offrandes de petites dimensions étaient placés à l'intérieur d'une sorte de cadre en planches et les plus grands vases entre ce cadre et les parois de la tombe [34]. Dans les tombes 45 a 9 et 55 K 3 d'Abousir-el-Melek, une cloison transversale en bois haute de 0 m. 10 délimitait, aux pieds du cadavre, un compartiment pour les offrandes large de 0 m. 40 (Pl. LIV, 5); même disposition dans la tombe 52 h 8 de ce cimetière, mais ici la cloison était en briques [35]. La tombe à peintures murales de Hiéraconpolis était divisée en deux compartiments égaux par une demi-cloison en briques crues (Pl. LV, 1) [26]. Ainsi commence à se dessiner la division de la tombe en deux parties distinctes, l'une qui contient le cadavre, l'autre réservée aux offrandes, division qui deviendra de plus en plus nette dans la suite.

Si l'on en excepte celles qui contenaient une femme et un jeune enfant, les tombes renfermant plusieurs cadavres sont moins nombreuses que dans l'Amratien. Il n'y en avait aucune qui fût postérieure à S. D. 43-48 dans le cimetière B de Diospolis où l'on a trouvé plusieurs tombes amratiennes à sépultures multiples, aucune non plus dans le cimetière H de la même station qui appartient tout entier au Prédynastique récent [36]. Dans le cimetière purement gerzéen de Gerzeh, sur près de 300 tombes, une seule contenait trois squelettes [37]. Sur un millier de tombes que comprend le cimetière d'Abousir-el-Melek (S. D. 60 à S. D. 80 environ), deux seulement renfermaient deux cadavres [38]. Notons cependant qu'il y en avait cinq dans la tombe T 15 de Negada (S. D. 50-70) [39].

La mutilation ou le démembrement des corps, pratiqués par les Amratiens [a], le sont aussi par les Gerzéens. Il n'y en a pas d'exemple à Harageh, ni à Abousir-el-Melek; mais à Gerzeh on en a relevé douze cas qui ne semblent pas douteux [40].

Les corps sont toujours en attitude contractée. L'orientation du cadavre tête au sud et face à l'ouest, non constante mais habituelle dans les tombes amratiennes, n'est pas la plus fréquente dans les tombes gerzéennes : à Gerzeh elle a été observée 15 fois sur 46, c'est-à-dire dans 32 % des cas dans les tombes d'enfants, et 27 fois sur 98, c'est-à-dire dans 13 % des cas seulement dans les tombes d'adultes [37].

a. Cf. p. 136-137.

L'enveloppement du corps dans une peau d'animal, fréquent à l'Amratien, est, au Gerzéen, plus rare dans le sud de la Haute-Égypte et inconnu dans le nord, notamment à Gerzeh et à Abousir-el-Melek. Dans ce dernier cimetière, sur 57 cas où le mode d'enveloppement a pu être noté, 50 fois le corps était entouré d'une natte et 7 fois d'une pièce de toile [41].

Les procédés employés pour protéger le cadavre sont plus variés qu'à l'Amratien.

A Gerzeh, dans trois cas, il était enrobé dans une couche d'argile appliquée directement sur lui ou sur la natte qui l'enveloppait [42]. Dans ce même cimetière, les enfants étaient parfois (5 fois sur 51) ensevelis dans de grands vases en terre cuite dont l'ouverture était fermée par un plat ou par un tesson [43]. A El-Amrah, dans cinq tombes appartenant au Prédynastique récent ou au Protodynastique (S. D. 70 à 80), le cadavre était placé sous un grand vase rond ou ovale renversé sur lui. Le même mode de protection a été observé à Kawamil dans une tombe non datée et à Abousir-el-Melek dans une tombe appartenant au Prédynastique récent ou au Protodynastique [44].

Dans la tombe H 92 de Mahasna (S. D. 71 ?), le corps reposait dans une sorte de cuve rectangulaire dont les côtés étaient en terre crue; une natte épaisse servait de fond et une natte enduite d'argile de couvercle [45]. Dans les tombes de Badari 3704 (S. D. 55-58), 3702 (S. D. 57-61) et dans les tombes d'Armant 1510 (S. D. 42-46), 1473 (S. D. 46) et 1596 (S. D. 41-51), il était placé dans une corbeille en roseaux [46].

Des restes de cercueils en bois ont été trouvés dans la tombe 1629 de Kau-el-Kébir (S. D. 44-60), dans les tombes de Badari 3909 (S. D. 48-59), 3726 (S. D. 57), 4602 (S. D. 57-58), 3706 (S. D. 57-66), 3199 (S. D. 60-68), 3701 (S. D. 70-78) et dans les tombes de Mostagedda 219, 1677, 1679, 1711, 1754, 10029, qui appartiennent probablement au Prédynastique récent [47].

Ces restes étaient en trop mauvais état pour que l'on ait pu se rendre compte du mode d'assemblage des pièces de bois. Dans quelques cas, il a été possible de relever les dimensions du cercueil : celui de la tombe 1629 de Kau-el-Kebir, par exemple, était long de 1 m. 10, large de 0 m. 66 et profond de 0 m. 22; quelques fragments de planches des cercueils de Mostagedda étaient épais de 2 centimètres.

Enfin, à Armant, la tombe 1511 (S. D. 41-66) a fourni des restes d'un lit formé d'un cadre en bois sur lequel était tendue une natte en fibres végétales et la tombe 1466 (S. D. 38-48) des restes de charpente et de nattes provenant peut-être d'un lit. Des restes de lits en bois, avec pieds en forme de

patte de taureau, ont été trouvés dans les tombes 3 de Negada (S. D. 66) et H 56 de Diospolis (S. D. 72)[48].

Céramique.

La poterie caractéristique de la civilisation gerzéenne est fine, dure, de couleur claire et de teinte grisâtre, jaunâtre, rosée ou orangée, à surface lissée et sans engobe ; elle est faite d'une argile de carrière. Elle est, par conséquent, bien différente de la poterie fine caractéristique de l'Amratien, de couleur foncée, à surface polie, souvent recouverte d'un engobe d'ocre rouge et faite de limon du Nil.

Petrie a divisé la poterie claire en deux classes : la classe *wavy handled* ou W (poterie à anses ondulées) (Pl. XV ; LVII, 1) et la classe *decorated* ou D (poterie décorée de figures peintes en rouge foncé) (Pl. XVI ; LIV, 6 ; LV)[a]. Il y a, en outre, de la poterie claire sans anses ondulées et sans décor qu'il a réunie à quelques autres pour former la classe *late* ou L (poterie récente). (Pl. XX ; LVII, 17-19). On a fait remarquer plus haut combien un tel démembrement de la grande famille de la poterie claire est peu rationnel[b].

Ces trois sortes de poterie claire se rencontrent dans les stations purement gerzéennes du nord de la Haute-Égypte[49], et aussi dans les stations du sud ; mais dans ces dernières les poteries W et L n'apparaissent qu'à partir du Prédynastique moyen, c'est-à-dire de l'époque où la civilisation gerzéenne commence à supplanter dans le sud la civilisation amratienne. C'est également à partir de cette époque que la poterie D y devient abondante ; il y en a cependant quelques exemples au Prédynastique ancien[c] ; ils montrent que les Amratiens connaissaient déjà certains produits de la civilisation gerzéenne avant le Prédynastique moyen.

Outre la poterie claire, les stations gerzéennes du nord ont fourni des spécimens de la plupart des classes de poterie que l'on rencontre dans l'Amratien. La poterie rouge à bord noir (classe B) y est rare ; (Pl. XII, 38 a ; LVII, 2-4) ; mais la poterie rouge polie (classe P) (Pl. XI, 23 a, 75 A ; LVII, 5-10) et la poterie grossière (classe R) (Pl. LVII, 15, 16) y sont abondantes. La poterie *fancy* (ou F) — classe où Petrie a réuni des vases de pâtes diverses mais de forme fantaisiste (Pl. XVII, 69 a ; LVII, 11-12), et la poterie noire polie (Pl. XVIII, 83 B, 99 ; LVII ; 13) — y est moins rare que

a. Cf. p. 82-84, 221.
b. Cf. p. 86-87.
c. Cf. p. 60.

la poterie B, mais moins commune que les poteries P ou R[50]. On a trouvé dans la tombe 20 de Gerzeh (S. D. 58) un récipient en poterie noire polie en forme de corne dont la pointe se termine par une tête de vache modelée en ronde-bosse (Pl. LVIII, 1). Il présente sur sa face antérieure une ouverture circulaire fermée par un bouchon en terre cuite et, sur sa face postérieure, une ouverture plus petite. Wainwright suppose qu'il était destiné à contenir une poudre[51]. La tombe 94 de Gerzeh (S. D. 47-70) a fourni un petit vase ovoïde en terre rougeâtre avec anse unique en boucle insérée près de l'ouverture et décoré de bandes verticales étroites peintes en rouge foncé. (Pl. LVII, 14). Il n'est égyptien ni par sa forme ni par sa matière. Il aurait été fabriqué en Crète, selon Wainwrigt, en Palestine selon Scharff. C'est également à la Palestine que Scharff rapporte un autre vase provenant d'Abousir-el-Melek. En forme de gourde à panse globulaire et col étroit, il présente deux oreillettes verticales percées, insérées à la base du col et un décor peint en rouge, analogue à celui de la pièce précédente[52].

Les poteries noires à décor incisé et incrusté de pâte blanche (classe N) et rouge à décor blanc (classe C) sont de toutes les poteries amratiennes, les seules que l'on n'ait pas rencontrées dans les stations gerzéennes du nord. Signalons cependant une pièce curieuse de provenance inconnue, le vase 53881 du Bristish Museum, publié par Scharff, que l'on pourrait ranger indifféremment dans la classe D en raison de sa couleur claire et des motifs peints à sa surface (bateau cintré et aloès dans un pot), ou dans la classe C en raison de sa forme (analogue à celle des types 76, classe C du Corpus, mais inconnue dans la poterie D) et de la couleur blanche de son décor[53].

Les marques de poterie sont plus rares dans les cimetières purement gerzéens du nord que dans les cimetières du sud où les produits des deux civilisations amratienne et gerzéenne sont mélangés[54]. Ce sont souvent de simples traits, parfois aussi des figures bien définies[55] : flèche[56], bateau[57], filet (ou métier à tisser)[58], plante[59], oiseau[60], ruminant portant un disque sur la tête[61], singe (?),[62], félin[63], antilope[64], crocodile[65], scorpion[66], groupe de plusieurs animaux (autruche, lièvre, antilope, girafe)[67], figure humaine[68] (Pl. LVIII, 2-18).

Parmi ces marques, on relève quelques-uns des signes linéaires de l'alphabet méditerranéen primitif de Petrie dont on a déjà parlé[a], notamment les suivants :

a. Cf. p. 91, 139.



SIGNES	RÉFÉRENCES	NUMÉRO ET AGE DES TOMBES D'OU PROVIENNENT LES POTERIES
⧗	Naq. pl. LIII, 127	Tombe 198 S. D. 51
+	» » 181	» 1253 » 42
	» » 191	» 342 » 43-45
	» » 197	» 1759 » 41
	» » 199	» 1863 » 46
	» » 202	» 524 » 48
×	« » 204	» 1287 » 52
⌗	» pl. LIV, 228	» 1695 » 48
[illegible]	» » 246	» 524 » 48
Y	» » 287	» 1401 » 42
Y	» pl. LVI, 291	» 1238 » 44-51
Y	» » 292	» » » »
Ψ	» » 469	» 1412 » 43-44

L'industrie de l'émail, créée par les Badariens qui ont émaillé la stéatite, puis perfectionnée par les Amratiens qui ont fabriqué les premiers objets en faïence [a], l'a été aussi par Gerzéens qui ont appliqué l'émail sur le quartz en roche, le calcaire et le schiste. Il ne semble pas qu'ils se soient servi de ces matières nouvelles, pas plus d'ailleurs que de la stéatite émaillée et de la faïence qu'ils ont aussi employées, pour faire d'autres objets que des perles.

L'émail a la même composition que le verre; mais l'objet en verre est fait tout entier d'émail, tandis que l'objet émaillé est fait d'une autre matière recouverte d'une mince couche d'émail. A s'en rapporter à une découverte archéologique de Petrie, dont la valeur est d'ailleurs discutée, le verre aurait été employé pour la première fois en Égypte, probablement par les Gerzéens. La tombe 1759 de Negada, datée certainement de S. D. 41 et vraisemblablement gerzéenne, contenait un petit objet en forme de vase sur lequel était imprimée une tête d'Hathor et qui, selon Petrie, serait en verre bleu. L'objet se trouvait dans un vase d'albâtre lui-même placé entre les bras du squelette et la tombe était absolument intacte, on ne peut donc supposer qu'il y ait été introduit à une époque plus récente. Son âge n'est pas contesté; mais Beck doute qu'il soit en verre, parce qu'il n'en a pas été fait d'analyse chimique, microscopique ou spectroscopique [69].

a. Cf. p. 140 le sens très spécial donné ici à ce mot.

D'après MacIver et Mace, il y aurait en Égypte un objet de verre plus ancien encore. C'est un collier en perles de verre de couleur bleue et de couleur jaune provenant de la tombe Φ 44 d'Abydos qu'ils rapportent au Prédynastique ancien [70]. Pour attribuer à cette tombe un âge aussi reculé, ils se fondent sur ce qu'elle était ronde et peu profonde. C'est là un critérium insuffisant, car si les tombes de ce type sont surtout fréquentes au Prédynastique ancien, on en rencontre de semblables à des époques plus récentes. D'autre part, les perles n'ont pas été analysées.

Le Musée de Berlin possède une perle en verre de couleur vert pâle trouvée dans la tombe 1480 de Negada, que Scharff rapporte au Prédynastique [71]. L'examen a montré que la perle est certainement en verre; mais d'après Beck, la tombe serait beaucoup plus récente. Elle contenait une autre perle qui, à son avis, date sans aucun doute de la VI[e] dynastie; aussi est-ce à cette époque qu'il rapporte la perle du Musée de Berlin [69].

En résumé, la question de l'existence du verre en Égypte au Prédynastique n'est pas entièrement élucidée. Jusqu'à présent, les plus anciens objets égyptiens certainement en verre que l'on connaisse sont, semble-t-il, des perles provenant de la tombe 1310 d'Armant qui paraît dater de l'Ancien Empire [72].

Industrie de la pierre.

L'outillage en silex comprend des bifaces sur silex tabulaire retouchés sur toute l'étendue de leurs deux faces, et des instruments d'éclat à retouche partielle.

Au début du Prédynastique moyen, la retouche des bifaces est encore irrégulière au niveau de leur partie centrale; mais, le long des bords, il y a une rangée continue de petits enlèvements ayant à peu près la même forme et les mêmes dimensions (Pl. LX, 4, 5). La retouche devient bientôt de plus en plus régulière et, entre S. D. 56 et S. D. 66 elle arrive à un degré de perfection qui n'a jamais été dépassé en Égypte ni ailleurs. Certaines lames (Pl. LX, 3) ont été d'abord polies entièrement de manière à obtenir une surface tout à fait plane, sur laquelle on a enlevé ensuite par pression, perpendiculairement au grand axe de l'instrument, deux séries de petits éclats, tous semblables et contigus, qui partant des deux bords opposés de la lame, se rejoignent en son milieu où leurs points de réunion dessinent une ligne légèrement sinueuse. Parfois ce travail délicat n'a été exécuté que sur l'une des

faces de la lame, l'autre ayant été laissée simplement polie. Après S. D. 66 la taille est moins soignée et la retouche devient de plus en plus irrégulière [73].

Même maîtrise dans la taille des instruments d'éclat. Le nucléus est un nodule oblong, plus ou moins volumineux, dont une des extrémités a été décapitée pour obtenir un plan de frappe horizontal uni (Pl. LIX, 1). Des éclats sont ensuite enlevés sur tout le pourtour jusqu'à épuisement. L'agglomération de Toukh a fourni un grand nombre des ces nucléus, ainsi que des percuteurs[74]. L'ouvrier est si habile qu'il obtient d'un seul coup de percuteur des éclats de section triangulaire avec dos plus ou moins épais et tranchant irréprochable, immédiatement utilisables. La retouche porte surtout sur le dos qui est abattu sur toute sa longueur; sur les faces, elle se borne à enlever les quelques irrégularités qu'elles peuvent présenter çà et là (Pl. LIX, 7).

On a sans doute utilisé comme grattoirs des nucléus épuisés (Pl. LIX, 2)[75]. Il y a aussi quelques grattoirs nodulaires carénés [76]. Les grattoirs sur éclats sont plus nombreux et de formes variées : il en est de circulaires, d'ovalaires (Pl. LIX, 3), d'oblongs (Pl. LIX, 4), ces derniers retouchés à leurs deux extrémités ou à une seule [77].

Les perçoirs semblent être plus fréquents que dans l'Amratien (Pl. LIX, 5)[78].

Le plus commun des instruments en silex est le couteau. Certains sont des bifaces sur silex tabulaire, d'autres sont façonnés sur des éclats et chacune de ces deux sortes comprend plusieurs types.

Les couteaux bifaces sont minces et entièrement retouchés. Leurs deux bonds sont amincis; mais un seul a été rendu coupant par une fine denticulation ; leur section transversale est lenticulaire. Un premier type, assez rare, est droit, avec talon en forme de manche court (Pl. LIX, 6) [79]. Un autre, plus fréquent, est long, étroit, très pointu et incurvé comme la lame d'un cimeterre (Pl. LX, 2) [80]. Le type le plus répandu est une lame large à dos droit et tranchant convexe, à pointe en quart de cercle et talon arrondi, qui a d'abord été polie entièrement et dont les deux faces — ou une seule — ont ensuite été retouchées suivant la technique indiquée ci-dessus (Pl. LX, 3). La plupart des collections possèdent quelques-uns de ces couteaux, souvent en beau silex blond, qui sont les instruments de pierre les plus parfaits que l'on connaisse [81].

Les couteaux façonnés sur éclats ont un dos droit ou légèrement concave, plus ou moins épais, un tranchant convexe, une pointe ordinairement assez

aiguë, un talon plus ou moins arrondi (Pl. LIX, 7); leur section transversale est triangulaire. En général, le dos est abattu sur toute sa longueur par une série de retouches contiguës souvent très régulières. Les faces sont peu ou pas retouchées, suivant qu'elles présentaient ou non quelques irrégularités. Ce sont des instruments plus robustes que les précédents. Quelques-uns sont courts, épais et sans retouche [82]. La plupart sont longs, plus ou moins retouchés et de largeur variable : certains sont larges [83], d'autres moyens [84], d'autres étroits [85]. Il en est parmi ces derniers qui présentent une légère torsion autour de leur axe principal. Petrie les désigne sous le nom de *three-faced twisted blades* (Pl. LX, 1) [86].

La lame bifide, déjà rencontrée dans l'Amratien, est au moins aussi fréquente dans le Gerzéen, mais d'un type différent. Rappelons que la lame amratienne a un bord supérieur et des bords latéraux concaves. Une lame de ce type a été trouvée dans l'agglomération gerzéenne de Wadfa [87], où elle est, semble-t-il, une survivance d'un élément amratien. La lame plus spécialement gerzéenne a un bord supérieur en forme de V, des bords latéraux droits ou légèrement convexes, une extrémité inférieure habituellement pointue (Pl. LX, 4) [88]. Une variante de ce type, représentée seulement par quelques pièces non datées, présente un pédoncule indiquant que ces instruments étaient fixés à un manche (Pl. LX, 6) [89].

Parfois les couteaux sur silex tabulaire ont également un pédoncule, très court en général [90]. On possède une lame bifide et plusieurs couteaux munis de leur manche. Le couteau E 11517 du Musée du Louvre, dit couteau de Gebel-el-Arak (Pl. LXI, 1) [91], que Petrie rapporte approximativement à S. D. 60-65 [286], un couteau du Musée de Brooklin [92], un couteau du Pitt Rivers Museum de Farnham (Dorset) [93], un couteau de l'University College de Londres [94], ont un manche en ivoire orné de figures en relief. Le couteau conservé au Musée du Caire, sous le n° d'entrée 31362 (Pl. LXI, 2), a un manche formé de deux feuilles d'or cousues ensemble au moyen d'un fil de même métal [95]. La lame bifide, n° d'entrée 34210 du même Musée (Pl. LXI, 3), a un manche formé également de deux feuilles d'or, mais soudées l'une à l'autre et non cousues, auquel la lame est fixée par trois rivets [96]. Ces deux dernières pièces présentent sur chacune de leurs faces des figures gravées. Un manche en ivoire sans lame ayant appartenu à la collection Carnarvon est orné sur ses deux faces de figures en relief. (Pl. LXII, LXIII) [97].

Aucun de ces couteaux emmanchés ne provient d'une tombe datée. Celui du Musée de Brooklyn a été trouvé par H. de Morgan à Abou-Zedan, près

d'Edfou; les autres ont été achetés dans le commerce des antiquités; c'est d'après la technique de la taille de leur lame et d'après le style des figures du manche qu'on les rapporte au Gerzéen.

Les Gerzéns ont parfois utilisé, pour faire des instruments taillés, l'obsidienne, matière qui, comme on le sait ne se rencontre pas en Égypte[a]. Des éclats d'obsidienne ont été recueillis dans les tombes U 207 de Diospolis (S. D. 43), 185 de Gerzeh (S. D. 43-70), 743 de Negada (S. D. 60)[98]. Plusieurs lames bifides en obsidienne, toutes de provenance inconnue, mais de style gerzéen, sont conservées dans diverses collections : le Musée du Caire en possède une (nº d'entrée 56605, non publiée), le Louvre deux[99], le Musée de Berlin deux[100].

Les scies — ou éléments de faucilles — sont, comme dans l'Amratien, en général façonnées sur éclats. Un seul de leurs bords est denticulé. Certaines sont coupées droit à leurs deux extrémités; sur d'autres, l'une des extrémités est pointue (Pl. LIX, 8, 9)[101].

Les pointes de flèches, peu nombreuses, toutes bifaces, sont à base concave, pédonculées ou foliacées (Pl. LIX, 10-12)[102]. Quelques lames bifides de petites dimensions ont probablement servi à armer des flèches.

J. de Morgan a recueilli dans l'agglomération de Toukh et dans quelques *Kjoekkenmoeddings* de Haute-Égypte, sans doute contemporains de celle-ci, un grand nombre de hachettes bifaces en silex taillé, elliptiques ou triangulaires, dont le tranchant a été obtenu tantôt « par petits coups », tantôt « d'un seul coup très habilement frappé et enlevant un grand éclat courbe »[103]. Rappelons que des hachettes semblables ont été trouvées en grand nombre dans la station du Champ de Bagasse que Vignard, son inventeur, considère comme aurignacienne, mais que de Morgan rapporte au Chalcolithique en se fondant précisément sur la présence à Toukh de ces hachettes[b].

Le burin, comme on l'a dit plus haut, n'a guère été rencontré au Prédynastique que dans l'agglomération d'Armant[c]. Sur les 6 burins trouvés dans cette station, 4 ont été recueillis aux niveaux gerzéens[104].

Le niveau I (gerzéen) d'Armant a fourni 8 spécimens de l'instrument déjà décrit[d] que Huzayyin appelle *dibble* et qu'il considère comme une sorte de plantoir[105].

a. Cf. p. 168.
b. Cf. p. 16-17.
c. Cf. p. 17.
d. Cf. p. 142.

Les objets en pierre autre que le silex, dégrossis par la taille et terminés par usure ou polissage, sont: la hache, la tête de massue, le vase, la palette à fard, la fusaïole, la meule à grain, la cuiller, la perle, la pendeloque et l'anneau.

La hache polie est très rare. MacIver et Mace en ont trouvé une en brèche dans la tombe A 96 d'El-Amrah (S. D. 60)[106], J. de Morgan en a recueilli une autre en diorite et quelques fragments dans l'agglomération de Toukh[107].

La tête de massue gerzéenne a la forme d'une poire (Pl. LXV, 14); elle est presque toujours en pierre tendre (calcaire ou albâtre); c'est une arme seulement contondante. Elle est, par conséquent, très différente de la tête de massue amratienne, de forme discoïde, généralement en pierre dure et dont le bord est coupant. On la rencontre exceptionnellement au Prédynastique ancien[a] et très fréquemment au Prédynastique moyen[108]. Des diverses formes de massues prédynastiques, c'est celle dont le souvenir est resté le plus persistant aux temps historiques : l'hiéroglyphe *ḥḏ* en est la représentation; c'est d'une massue piriforme que se sert le roi pour massacrer ses ennemis dans une scène souvent reproduite sur les monuments pharaoniques[109].

Pour faire leurs vases de pierre, les Gerzéens ont utilisé les mêmes roches que les Amratiens et, en outre, le schiste, la diorite, la serpentine (en choisissant de préférence des pierres bigarrées), et surtout le calcaire[110]. Les formes les plus fréquentes (Pl. LXV, 9-12) sont le vase globulaire (*squat vase* des Anglais) à rebord étroit, à fond plat ou rond, avec ou sans anses cylindriques horizontales[111] et le vase en forme de tonneau, également à rebord étroit et avec ou sans anses cylindriques horizontales[112]. L'une et l'autre sont d'ailleurs les formes les plus communes de la poterie claire à décor rouge (classe D), caractéristique du Gerzéen. Il y a aussi des plats — très rares (Pl. LXV, 13)[113] — des coupes basses à fond plat ou rond[114], des vases cylindriques[115], des vases en tronc de cône[116], des vases ovoïdes avec ou sans anses, à fond plat[117], rond[118] ou pointu (Pl. LXX, 10)[119].

Les palettes à fard sont, comme dans l'Amratien, le plus souvent en schiste. Cependant quelques-unes sont en une autre pierre : les tombes de Negada 1528 (S. D. 45) et 538 (vers S. D. 60) ont fourni chacune une palette en granit et la tombe Q 84 de la même station (S. D. 38-73) une

a. Cf. p. 143.

palette en marbre blanc et gris [120]; on a trouvé dans le cimetière de Gerzeh une palette en porphyre noir et blanc et une palette en syénite noire [121]. Les palettes gerzéennes présentent les mêmes formes que les amratiennes (Pl. LXIV; LXV, 1-7) : elles sont losangiques [122], rectangulaires [123], circulaires [124], ovalaires [125], semi-lunaires [126], en forme d'hippopotame [127], d'éléphant [128], de chameau [129], de mouton (ou d'un autre ovidé) [130], de tortue [131], de poisson [132], d'oiseau. On trouve parmi ces dernières, les mêmes types que dans l'Amratien : oiseau entier [133], deux moitiés d'oiseau accolées [134], palettes ovalaires ou triangulaires surmontées de deux têtes d'oiseau séparées par une encoche [135], par une saillie plus ou moins large unie [136] ou denticulée [137]. La plupart de ces formes, les palettes en forme d'animal en particulier, sont à peu près aussi fréquentes dans le nord de la Haute-Égypte que dans le sud et au Prédynastique moyen ou récent qu'à l'ancien ; il semble donc que la palette à fard avec ses nombreux types soit un élément commun aux civilisations amratienne et gerzéenne.

Quelques palettes sont ornées de figures en bas-relief. Une palette ovalaire trouvée dans la tombe 59 de Gerzeh (S. D. 47-77) porte sur l'une de ses faces une figure qui, d'après Wainwright, semble représenter une tête de taureau ou une tête d'Hathor schématisée ; son autre face, unie, est tachée de malachite (Pl. LXIV, 4) [138]. Une palette du type à deux têtes d'oiseau provenant de la tombe B 62 d'El-Amrah (S. D. 58) présente un signe où MacIver voit l'hiéroglyphe *sr*, Petrie une figure analogue à certaines enseignes des bateaux peints sur la poterie D et Griffith un emblème ressemblant à celui du dieu Min (Pl. LXV, 1) [139]. La palette 5476 du Musée de Manchester, de provenance inconnue, probablement gerzéenne, porte des figures représentant un homme à tête d'oiseau et trois autruches (Pl. LXV, 3). Selon Miss Crompton, qui a publié cette pièce, il s'agit peut-être d'un chasseur qui s'est masqué pour approcher plus facilement des autruches [140].

Les fusaïoles, en forme de disque ou de dôme (Pl. LXV, 15, 16), sont le plus souvent en calcaire, parfois en marbre [141]. On peut rapprocher de ces objets les disques percés en terre cuite qui sont probablement des fusaïoles [142]. On a trouvé dans l'agglomération de Wadfa un disque percé en calcaire d'assez grande dimension — 3 pouces de diamètre — dont il est difficile de dire quel a pu être l'usage [143].

Les meules à grain sont rarement signalées dans les publications. Une meule en calcaire a été recueillie dans l'agglomération de Wadfa, une autre en granit dans la tombe 56 c 7 d'Abousir-el-Melek. Les *Kjoekkenmoeddings* de Haute-Égypte, dont l'un au moins, celui de Toukh, appartient au Gerzéen, ont fourni un certain nombre de meules en pierre dure [144].

La tombe 1257 de Negada (S. D. 42) contenait une cuiller dont le cuilleron est en schiste et dont le manche est formé d'un fil de cuivre sur lequel sont enfilées des perles cylindriques en calcaire blanc et en schiste noir alternées (Pl. LXV, 8) [145]. Cette pièce provenant d'une tombe du sud datée du début du Prédynastique moyen, on pourrait la considérer comme amratienne. La cuiller en ivoire étant inconnue dans l'Amratien et, au contraire, fréquente dans le Gerzéen, il paraît plus logique de la rapporter à cette dernière civilisation. Pour la même raison on rapportera également au Gerzéen une cuiller entièrement en schiste trouvée dans le village 1900 d'Hemamieh qui semble avoir été occupé par les Badariens, les Amratiens et les Gerzéens [146]. Deux cuillers en schiste de provenance inconnue sont conservées, l'une à l'University College de Londres, l'autre au Musée de Berlin [147].

Les perles, pendeloques et anneaux en pierre seront étudiés avec les autres objets de parure.

La tombe 399 de Mahasna (S. D. 52-63) a fourni de petites plaques triangulaires en schiste qui sont, peut-être, des plaques d'incrustation [148] ; la tombe 456 de Negada (S. D. 56) trois blocs d'émeri creusés d'une gouttière lisse qui, selon Petrie, ont dû servir à polir des perles cylindriques en pierre (Pl. LXVI, 1) [149].

Industrie de l'os et de l'ivoire.

L'industrie de l'os et de l'ivoire, à laquelle on joindra celles de la coquille, de la corne et de l'écaille, a produit des poinçons, des aiguilles, des harpons, des pointes de flèches, des épingles à cheveux, des peignes, des vases, des cuillers, des crochets, des perles, des pendeloques, des anneaux, des manches de couteau.

Les poinçons, en os, sont semblables à ceux de l'Amratien et des civilisations plus anciennes (Pl. LXVI, 2) [150].

L'aiguille est très rare. La tombe 204 de Gerzeh (S. D. 52-66) a fourni une pointe en ivoire longue et grêle dont la tête, renflée, est percée d'un trou circulaire (Pl. LXVI, 4) [151], et l'agglomération de Toukh une véritable aiguille, sans renflement au niveau du chas (Pl. LXVI, 3) [152].

Le harpon en ivoire est, comme on l'a vu, l'un des éléments de la civili-

sation amratienne[a]. On n'en a trouvé aucun en ivoire ou en os dans les stations purement gerzéennes du nord de la Haute-Égypte. Dans le sud, on en a recueilli plusieurs dans des tombes datées du Prédynastique moyen (Pl. LXVI, 8, 9)[153]. Il semblerait que l'on doive les rapporter tous à l'Amratien. Toutefois, il est certain que les Gerzéens connaissaient le harpon ; il y en avait, en effet, un en cuivre dans la tombe 67 de Gerzeh (S. D. 53-63)[179]. Il est possible, par conséquent, qu'au moins un certain nombre des harpons trouvés dans le sud et datés du Prédynastique moyen aient été fabriqués par des Gerzéens. S'il en est bien ainsi, le harpon en ivoire ou en os est un élément commun aux deux civilisations.

On a recueilli dans la tombe 1215 de Negada (S. D. 49-63) une pointe de flèche en os, pédonculée avec deux ailes à la base (Pl. LXVI, 7). L'University College de Londres possède deux pointes en os, de provenance inconnue, semblables à celle-ci[154]. La tombe T 57 de Negada (S. D. 69) a fourni une pointe en os, pédonculée mais sans ailes, qui peut être aussi une pointe de flèche[155].

Les épingles à cheveux, en ivoire ou en os, sont nombreuses et à peu près des mêmes types que dans l'Amratien. Les cimetières de Gerzeh et d'Abousir-el-Melek en ayant fourni plusieurs, cet objet est, sans doute, un élément commun aux deux civilisations. Il en est de rondes et de plates. Les premières sont tantôt unies, tantôt ornées de traits gravés ou de figures découpées ou sculptées représentant un oiseau (Pl. LXVI, 5)[156]. Deux épingles à tête d'oiseau provenant de la tombe B 378 de Diospolis (S. D. 52) étaient piquées dans la chevelure, en partie conservée, du cadavre d'une femme. Les épingles plates sont ornées d'encoches et d'une figure dont il est difficile de dire si elle représente deux têtes d'oiseau adossées très stylisées ou deux cornes (Pl. LXVI, 6)[157].

Le peigne qui, dans l'Amratien, a des dents peu nombreuses et longues, présente dans le Gerzéen, un grand nombre de dents courtes. Le peigne amratien n'a guère pu servir qu'à maintenir la chevelure, le peigne gerzéen qu'à la décrasser. Celui-ci, en ivoire, en os, plus rarement en corne, est rectangulaire. Les dents se trouvent tantôt sur un de ses petits côtés — dans quelques cas sur les deux (Pl. LXVI, 13, 14) — tantôt sur un des grands côtés. Habituellement il est uni[159]. Parfois, cependant, ses faces sont ornées de traits gravés[160], ou de figures en relief (Pl. LXVI, 17). Son bord supérieur est surmonté d'une figure découpée représentant un oiseau debout (Pl. LXVI, 15),[162] deux oiseaux adossés[163] ou affrontés[164],

a. Cf. p. 147.

deux hippopotames[165], ou encore d'une assez longue tige cylindrique (pl. LXVI, 16) qui servait peut-être à porter le peigne piqué dans la chevelure[166]. Dans les tombes de Mostagedda 1632 (S. D. 46-58) et 11735 (S. D. 38-46), on a trouvé un peigne rectangulaire en os avec dents longues sur l'un des grands côtés et dents courtes sur l'autre[167].

Sur quelques peignes à dents courtes, en ivoire ou en pierre, la denticulation n'est indiquée que schématiquement en quelque sorte, par des encoches superficielles ou des traits; ils ne pouvaient, par conséquent, servir à décrasser. Ils sont en outre percés d'un trou de suspension ; ce sont vraisemblablement des amulettes.

Les vases sont plus rares que dans l'Amratien. On n'en connaît guère que cinq (ex. pl. LXVII, 1, 2) ; quatre en ivoire et un en corne[168]. Ils sont relativement hauts et étroits ; deux sont légèrement ovoïdes, deux en forme de tronc de cône, un est presque cylindrique. Ils rappellent les formes de certaines poteries gerzéennes (classe D, type 40 ; classe W, types 47-49 du Corpus de Petrie). Sur ces cinq vases, quatre recueillis à Abousir-el-Melek ont des oreillettes verticales, courtes et percées, un, de provenance inconnue, conservé à l'University College de Londres, rapporté par Petrie à S. D. 70, a des oreillettes verticales longues non percées.

Les cuillers en ivoire ou en os, assez fréquentes dans le Badarien, dont on ne connaît pas d'exemple dans l'Amratien, ne sont pas rares dans le Gerzéen[169]. On les rencontre aussi bien dans les stations du nord que dans celles du sud. Elles sont en général de la forme la plus simple ; le cuilleron est rond, le manche, presque toujours uni, présente parfois une extrémité un peu renflée et percée d'un trou de suspension (Pl. LXVI, 10-12). Le manche d'une cuiller trouvée dans une tombe d'Abousir-el-Melek est orné à son extrémité d'un motif découpé composé de deux cornes incurvées surmontant deux petites saillies horizontales pointues qui, d'après Scharff, représente peut-être une tête d'Hathor stylisée (Pl. LXVI, 12) ; c'est la seule cuiller gerzéenne ornée. Ces cuillers sont sans doute des objets de toilette qui servaient à puiser le fard dans les récipients.

On a recueilli dans les tombes de Diospolis U 85 (S. D. 69), U 256 (S. D. 71) et U 278 (S. D. 65-80), des crochets en coquille[170] semblables à ceux de l'Amratien[a]. Comme on en a rencontré aucun dans les stations purement gerzéennes du nord, peut-être sont-ils un exemple de survivance

a. Cf. p. 149.



au Prédynastique récent d'un élément amratien plutôt qu'un élément commun aux deux civilisations.

Il ne semble pas que les cornes en ivoire ou en os, très nombreuses et de types variés dans l'Amratien soient aussi un élément de la civilisation gerzéenne. On les rencontre bien, il est vrai, au Prédynastique moyen, mais dans le sud seulement et en moins grand nombre qu'au Prédynastique ancien. Aussi les a-t-on toutes rapportées ici à l'Amratien.

La tombe 3804 de Badari (S. D. 52-59) a fourni une corne d'un genre tout différent. C'est une corne naturelle de bovidé dont la pointe est sculptée grossièrement, en forme de tête d'animal. Sur le bord de son extrémité opposée sont percés plusieurs trous indiquant qu'elle était vraisemblablement fermée au moyen d'une membrane maintenue par une ligature. Un peu au-dessous de sa pointe, elle présente un orifice en forme de fente et, en regard, un petit trou circulaire. Elle était accompagnée d'une cuiller d'ivoire [171]. Il est probable, tant en raison de la forme des orifices que de la présence de cette cuiller, qu'elle était destinée à contenir une poudre, peut-être un fard. La cuiller qui l'accompagnait, objet inconnu dans l'Amratien, permet de l'attribuer avec certitude à la civilisation gerzéenne ; d'ailleurs une corne semblable, en poterie noire polie, a été recueillie dans la tombe 20 de Gerzeh [a].

Les perles, pendeloques et anneaux seront étudiés avec les objets de parure. Les manches de couteau l'ont déjà été ci-dessus.

Industrie du bois.

Les produits de l'industrie du bois parvenus jusqu'à nous sont peu nombreux. Les planches épaisses qui revêtaient les parois de quelques tombes ou formaient une sorte de cadre protecteur autour du cadavre, les cercueils et les charpentes de lits ont été mentionnés plus haut [b]. L'agglomération de Toukh a fourni un poinçon [172] ; la tombe 11743 de Mostagedda (S. D. 52-58) un objet que Brunton considère comme pouvant être un bâton de jet de forme inusitée [173], mais qui ressemble plutôt à un manche d'herminette (Pl. LXVII, 15). Un récipient en bois, de provenance inconnue, conservé au Musée du Caire, a la forme d'une corne et porte à sa pointe une tête de taureau en ivoire. Son ouverture est fermée par un bouchon de bois ; un petit orifice est percé près de sa pointe ; une cuiller de bois l'accompa-

a. Cf. p. 199.
b. Cf. p. 197.

gnait [174]. Il est, comme on le voit, tout à fait semblable aux deux récipients en corne et en poterie décrits ci-dessus et doit, par conséquent, appartenir comme eux au Gerzéen.

Industrie du métal.

L'industrie du cuivre est plus développée qu'à l'Amratien ; ses produits sont plus nombreux, plus variés et, certains, plus volumineux.

Ce sont, d'abord, des pointes (Pl. LXVII, 3) [175], des épingles (Pl. LXVII, 4) [176], des aiguilles à chas (Pl. LXVII, 5) [177], des ciseaux (Pl. LXVII, 7) [178], des harpons (Pl. LXVII, 8) [179], une pince (Pl. LXVII, 13) [180], des anneaux de bras ou de doigt, et des perles [a], tous objets déjà rencontrés dans l'Amratien. Les suivants sont nouveaux.

La tombe 807 de Negada (S. D. 49) a fourni une lame ovale coupante sur tout son pourtour et munie d'une soie courte (Pl. LXVII, 9), la tombe B 80 d'El-Amrah (S. D. 70) une lame triangulaire à soie courte fixée à un manche en os, la tombe 54 c 10 d'Abousir-el-Melek une lame très oxydée fixée à un manche en bois [181]. Une tombe de Negada et deux tombes d'El-Amrah datées de la fin du Prédynastique moyen renfermaient des lames de poignard triangulaires dont l'une était fixée à un manche en ivoire (Pl. LXVII, 11, 12) [182].

Brunton a découvert à Matmata une belle hache trapézoïdale épaisse qu'il rapporte au Gerzéen [b]. D'après Carpenter, qui en a analysé le métal, elle a été coulée dans un moule grossier, puis finie par martelage [183]. C'est sans doute le plus ancien exemple que l'on connaisse de moulage du cuivre en Égypte. Elle est conservée au Musée du Caire sous le n° d'entrée 59136. Le cimetière d'Abousir-el-Melek a fourni deux haches rectangulaires dont il est difficile de dire si elles appartiennent au Gerzéen ou au Protodynastique, l'âge exact des tombes d'où elles proviennent n'étant pas indiqué dans la publication [184].

Les plus anciennes herminettes en cuivre sont, semble-t-il, celles que Petrie a recueillies dans les tombes de Negada 1298 (S. D. 52-62) et 39 (S. D. 56). Elles sont rectangulaires, longues et étroites ; le tranchant de la première est rectiligne, celui de la seconde légèrement convexe (Pl. LXVII, 10). Trois autres plus récentes, peut-être protodynastiques, ont été trouvées à Abousir-el-Melek [185]. Les caractères distinctifs de la hache et de l'hermi-

a. Cf. p. 215.
b. Communication verbale.

nette ont été bien indiqués par Petrie [186]. La hache est courte, large et épaisse ; son tranchant a été obtenu par biseautage de ses deux faces ; elle est fixée au manche de manière que celui-ci soit parallèle au bord coupant. L'herminette est longue, étroite et plus mince que la hache ; son tranchant a été obtenu par biseautage d'une seule de ses faces ; son manche est perpendiculaire au bord coupant. Rappelons que la tombe 11743 de Mostagedda a fourni un objet en bois qui paraît être un manche d'herminette.

Des plateaux circulaires — probablement des couvercles de vases — ont été recueillis dans la tombe 145 de Gerzeh, S. D. 55-57 (Pl. LXVII, 14) et dans les tombes 1052 et 1094 d'Abousir-el-Melek ; celui qui provient de cette dernière tombe était posé sur un vase d'albâtre [187]. La tombe 1052 a aussi fourni une coupe ovale en forme de coquille [188].

La tombe 162 de Negada (S. D. 58) contenait une sorte de spatule incurvée et une petite tige pointue à encoche [189], la tombe 430 du même cimetière (S. D. 39-63) une cuiller fragmentaire [190].

Les objets en or comprennent, outre les deux manches de couteaux déjà signalés [a], des perles, un anneau de doigt, une pendeloque de front, un tube mince, qui seront étudiés plus loin avec les objets de parure.

Les objets en argent sont : deux cuillers (le manche de l'une d'elles est en cuivre), un anneau, des boutons, quatre perles cylindriques [191].

C'est par les Gerzéens que le plomb et le fer ont été employés pour la première fois en Égypte.

La tombe 721 de Negada (S. D. 44-64) renfermait une figurine de faucon formée d'une mince feuille de plomb appliquée sans doute sur un noyau en bois aujourd'hui disparu [192]. Le sulfure de plomb ou galène, dont les Égyptiens se sont servis comme fard depuis le Badarien, se rencontre en plusieurs points du désert Arabique voisins de la mer Rouge ; il est facile d'en extraire le métal en le chauffant à une température peu élevée [193].

Les tombes de Gerzeh 67 (S. D. 53-63) et 113 (S. D. 60-63), l'une et l'autre intactes, ont fourni, la première sept et la seconde deux perles cylindriques en fer [194]. D'après Gowland, elles sont faites d'une plaque mince de métal, sans doute enroulée autour d'une baguette de bois que l'on a retirée ensuite. Le même procédé a été employé par les Badariens pour faire des perles en cuivre [b]. Le fer, analysé par Desh, contient 7,5 °/₀ de nickel, ce qui indique qu'il est vraisemblablement d'origine météorique.

a. Cf. p. 203.
b. Cf. p. 120.

La tombe 1494 d'Armant (S. D. 38-67) contenait un petit anneau de fer très oxydé. Comme elle n'était pas intacte, il n'est pas certain que cet anneau lui appartienne [195].

La question de l'emploi du fer dans l'industrie égyptienne n'est pas encore élucidée. Cependant il ne semble pas que les Égyptiens en aient connu la métallurgie avant le VIᵉ siècle av. J.-C. [196].

Industrie du cuir. Sparterie, vannerie et corderie.

Les objets en cuir que l'on peut rapporter au Gerzéen sont : un sachet placé près des mains du cadavre d'une jeune femme dans la tombe U 19 d'Abydos (S. D. 34-56), un coussin trouvé dans la tombe 711 de Negada (S. D. 66) et un bracelet provenant du cimetière d'Abousir-el-Melek [197].

Les nattes présentent les mêmes caractères que dans l'Amratien ; elles servent à envelopper les cadavres et forment le fond des lits en bois [198].

Les restes d'objets en vannerie parvenus jusqu'à nous sont : de petites corbeilles — parfois fermées par un couvercle — où l'on plaçait les objets de toilette et les cosmétiques, de grandes corbeilles qui servaient de cercueils [a], des plateaux pour supporter ou couvrir les vases. Plusieurs échantillons ont été examinés par des experts. Sur ceux qui proviennent de Badari (Pl. LXVII, 16 ; LXVIII, 1), Miss W. Blackmann a observé que l'élément principal se compose d'un faisceau de brins de roseau autour duquel est enroulée une bande étroite d'une matière plus flexible, probablement la feuille de palmier ; le travail est aussi bon que celui des meilleures vanneries égyptiennes modernes. Sur quelques corbeilles provenant d'El-Amrah, on a relevé des traces d'un motif ornemental en gradins analogues à celui que présente souvent la vannerie soudanaise actuelle [199].

Quelques fragments de cordes ont été recueillis dans des tombes datées du Prédynastique moyen à Mahasna, Badari et Armant [200].

Industrie textile.

A en juger par la rareté relative de l'enveloppement des cadavres dans de la toile, l'industrie textile ne paraît pas avoir été plus développée que dans l'Amratien. Des échantillons de tissu provenant de Gerzeh sont probablement en fibre de ramie, d'après W. Midgley. Dans quelques cas le fil de chaîne et le fil de trame se croisent obliquement et non perpendiculairement,

a. Cf. p. 197.

sans doute pour éviter l'effilochement des bords. Une pièce de toile trouvée dans la tombe 4620 de Badari (S. D. 57-66), examinée par Th. Midgley, présentait une lisière sur chaque bord. Entre les deux lisières, la largeur du tissu était d'environ 13 centimètres [201].

La tombe 1466 d'Armant (S. D. 38-48), la plus riche du cimetière, contenait trois objets en toile stuquée et peinte, matière déjà rencontrée dans l'Amratien [a]. L'un deux, rectangulaire, qui porte une croix de Saint-André peinte en blanc sur fond rouge, est sans doute un étendard (Pl. LXVIII, 3). Sur un autre, sont peints, sur fond blanc, des ovales concentriques alternativement rouges et noirs (Pl. LXVIII, 2); il s'agit peut-être d'un modèle de bouclier. Le troisième est trop mutilé pour que l'on ait pu reconnaître sa forme primitive [202].

La tombe 1492 du même cimetière (S. D. 39-67) a fourni un objet en plumes en forme d'éventail [203].

Le vêtement.

Nous ne possédons que peu de renseignements sur les formes du vêtement gerzéen. Des combattants figurés sur le manche en ivoire du couteau de Gebel-el-Arak [b], ne portent qu'une ceinture étroite à laquelle est suspendu en avant un objet cylindrique où Petrie voit un fourreau de poignard [204], mais qui peut être un Karnata. Un personnage debout entre deux lions représenté sur ce même monument, est vêtu d'une tunique et coiffé d'une calotte et d'un turban, mais il s'agit vraisemblablement d'un Asiatique et non d'un Égyptien [c]. Sur les parois de la tombe peinte d'Hiéracoupolis sont figurés des hommes qui ne portent également qu'une ceinture étroite. Dans quelques cas, celle-ci présente en avant un prolongement qui paraît n'être que la représentation de ses extrémités nouées. Deux combattants sont vêtus d'une peau de léopard couvrant le thorax, un autre tient à la main, comme un bouclier, une peau semblable. Trois personnages, des femmes semble-t-il, portent une jupe allant de la ceinture aux pieds [205].

Les objets de toilette.

Divers objets de toilette : palettes à fard, épingles à cheveux, peignes, vases et cornes pour contenir les fards, cuillers pour les puiser dans ces récipients, ont déjà été signalés lorsqu'on a étudié les industries de la pierre et de l'ivoire. Les cosmétiques rencontrés dans les tombes gerzéennes sont la malachite et, plus rarement, la galène et la résine [206].

a. Cf. p. 151.
b. Cf. p. 203 et pl. LXI, 1.
c. Cf. p. 230-231.

Les objets de parure.

Les objets de parure sont, comme dans l'Amratien, des bijoux composés de coquilles percées, de perles et de pendeloques et des anneaux en diverses matières.

Les matières dont les perles sont faites, plus variées que dans l'Amratien, sont : l'argile crue ou cuite ; des minéraux que l'on rencontre en Égypte (agate, albâtre, améthyste, brèche, calcite, cornaline, cristal de roche, feldspath, grenat, gypse, hématite, malachite, porphyre, quartz, schiste, serpentine, silice opaline ?, spathfluor, stéatite, turquoise); quelques autres que l'on n'y trouve pas (bitume ?, lapis lazuli, obsidienne ?); des métaux (argent, cuivre, fer, or); des matières d'origine animale ou végétale (coquille de mollusque, coquille d'œuf d'autruche, corail, ivoire, os, résine, thorax et pattes de scarabée Steropsis squamosa, oursins fossiles); des pierres émaillées (calcaire, quartz, schiste, stéatite); la faïence [207].

Les perles de forme annulaire sont, comme dans l'Amratien, de beaucoup les plus communes ; il y en a aussi de globulaires (en brèche, malachite, turquoise) et de cylindriques (en corail, ivoire, résine, la plupart des perles en métal).

Les pendeloques, peu nombreuses et, le plus souvent, de forme géométrique dans l'Amratien, sont dans le Gerzéen abondantes et de formes très variées : simples éclats de pierre où l'on s'est borné à percer un trou de suspension, pendeloques de forme géométrique (ovoïdes, Pl. LXVIII, 6, rectangulaires, Pl. LXIX, 1), pendeloques en forme d'objet (vase globulaire à col court, Pl. LXIX, 14 [a], palette à fard, Pl. LXIX, 9, peigne à dents courtes, Pl. LXVIII, 7, objet indéterminé), pendeloques en forme d'animal ou de partie d'animal (lion, Pl. LXIX, 10, renard ou chacal, Pl. LXIX, 4, quadrupède à tête de faucon, Pl. LXVIII, 8, faucon, Pl. LXVIII, 9 ; LXIX, 3, crocodile, Pl. LXIX, 13, grenouille, Pl. LXIX, 12, mouche, Pl. LXIX, 11, mollusque, tête de taureau, Pl. LXIX, 2, griffe de félin, Pl. LXIX, 16, dent, cornes, Pl. LXIX, 15). On les fait en pierre (agate, albâtre, brèche, calcaire, calcite, cornaline, lapis lazuli, obsi-

a. Cette forme de pendeloque est fréquente en Nubie au Dynastique ancien ; Reisner estime qu'elle représente peut-être le fruit du grenadier (Cf. p. 373, note a).

dienne, quartz, schiste, serpentine, silice opaline ?, stéatite), plus rarement en coquille de mollusque, en ivoire, en os, en plomb [208]. Si les pendeloques de forme géométrique ne sont, peut-être, que des objets de parure, celles qui ont la forme d'un objet, d'un animal ou d'une partie d'animal sont en même temps, sans aucun doute, des amulettes destinées à assurer à la personne qui les portait certains avantages ou à la préserver de certaines influences [209].

Les bijoux formés de coquilles, de perles et de pendeloques sont : des couronnes, des colliers, des ceintures, des bracelets, des bagues. Dans quelques tombes intactes, leurs éléments étaient encore en place sur le cadavre, le cordon d'enfilage ayant seul disparu, de sorte que le bijou a pu être reconstitué exactement. Tel est le cas pour : une couronne (tombe 1730 d'Abydos) composée de quatre groupes comprenant chacun quatre rangs de perles cylindriques en or et séparés les uns des autres par un rang de perles discoïdes en grenat, en turquoise ou en émail ; un collier (tombe 67 de Gerzeh) formé de vingt et une perles cylindriques ainsi disposées : trois en or, une en fer, une en or, deux en fer, deux en cornaline, une en or, une en fer, trois en agate, une en or, une en cornaline, une en or, une en cornaline, trois en or ; une ceinture (tombe d'enfant E 302 d'Abydos) formée d'un rang de perles en émail bleu ; une bague en perles de cornaline (tombe E 381 d'Abydos). Dans les tombes pillées, les éléments sont souvent plus ou moins dispersés ; parfois cependant, quelques-uns étaient encore en place. Dans la tombe 1860 de Mostagedda, par exemple, il restait comme traces d'un bracelet quelques perles autour du bras du squelette [210].

Dans les tombes intactes E 351 et E 381 d'Abydos, on a recueilli une grande quantité de perles qui paraissent avoir formé un sac [211].

Les tombes où l'on a trouvé ces bijoux et ce sac renfermaient, pour la plupart, des femmes, dans un cas seulement un enfant (tombe E 302 d'Abydos, ceinture), dans un autre un homme (tombe E 352 d'Abydos, couronne).

Sous le nom de pendeloque de front (*forehead pendant*), Petrie désigne un objet de forme ovale, habituellement concave, parfois plat, qui présente en général un trou de suspension à l'une de ses extrémités tandis que l'autre est quelquefois terminée par un crochet (Pl. LXVIII, 4). Il est le plus souvent en coquille de mollusque, rarement en coquille d'œuf d'autruche, en corne, en pierre, en cuivre ou en or. Dans les tombes, il est souvent placé près de la tête du cadavre ; dans un cas on l'a trouvé sur le front. Petrie le considère comme un ornement de front et suppose que le crochet qu'il présente parfois servait à suspendre un voile de visage ; on l'aurait aussi porté comme amulette contre le mauvais œil. Cependant Möller et Scharff estiment que quelques-uns au moins de ces objets ont pu servir de cuillers ou de récipients à fard [212]. Une seule pendeloque de front est datée du Prédynastique ancien ~~; elle est en corne et provient~~ de la tombe 1896 de Mostagedda [a]. Assez fréquente au contraire au Prédynastique moyen et récent, la pendeloque de front a été rencontrée à Negada, Diospolis, Badari, et aussi à Gerzeh et à Abousir-el-Melek, c'est-à-dire à la fois dans le sud et dans le nord de la Haute-Égypte ; il est probable, par conséquent, qu'elle est un élément de la civilisation gerzéenne plutôt que de l'amratienne [213].

La tombe 1247 de Negada (S. D. 48-59) a fourni un tube en alliage d'or et de cuivre qui a pu faire partie d'un objet de parure [214].

A l'étude des perles et des pendeloques-amulettes se rattache celle du sceau cylindrique qui, selon Scharff, ne fut à l'origine qu'une perle cylindrique sur laquelle étaient gravées diverses figures et que l'on portait suspendue à un cordon comme amulette [215]. C'est seulement au Protodynastique que l'on rencontre des empreintes sur argile montrant que cet objet était alors employé comme sceau. On connaît deux spécimens de sceau cylindrique antérieurs au Protodynastique. L'un, en calcaire, a été trouvé dans la tombe 1863 de Negada (S. D. 46), l'autre, en ivoire (Pl. LXVIII, 5), dans la tombe U 364 de Diospolis (S. D. 65-76). Sur le premier sont gravés des traits ondulés, sur le second des signes ressemblant à des hiéroglyphes [216].

De l'avis général, le sceau cylindrique n'est pas un objet égyptien ; il est vraisemblablement originaire de la Mésopotamie. On l'y rencontre, en effet, dès la période d'Ourouk, qui, d'après Scharff, correspond à la fin du Prédynastique ancien et au début du Prédynastique moyen [b] et, depuis lors, son emploi y est constant [217]. En Égypte, où il est apparu plus tard, il ne s'est jamais acclimaté complètement ; on ne l'y trouve guère qu'aux époques où se fait sentir l'influence mésopotamienne.

La tombe H 470 d'Harageh, non datée mais peut-être gerzéenne, contenait un sceau ovoïde en jaspe rouge [218].

Les anneaux de bras, en pierre, quoique peu nombreux, sont cependant moins rares que dans l'Amratien. La tombe U 230 de Diospolis (S. D. 56) a fourni un anneau en schiste et un en silex, et la tombe U 354 du même cimetière (S. D. 70-80), six anneaux en silex très minces et soigneusement

a. Cf. p. 156.
b. Cf. p. 68.

polis, posés sur le bras gauche du cadavre [219]. Rappelons que l'on a trouvé dans l'agglomération de Mahasna des fragments d'anneau en silex qui, peut-être, appartiennent au Gerzéen [a].

Au sujet de ces anneaux en silex, se pose un problème de technique d'un certain intérêt. Il n'est pas rare de rencontrer sur le sol égyptien des nodules de silex brut dont la partie centrale, régulièrement sphérique, est entourée d'un anneau parfaitement régulier lui aussi ; sphère et anneau sont réunis par un mince pont de silex. Les minéralogistes donnent à ces pierres d'une forme si particulière, qui rappelle celle de la planète Saturne avec son anneau, le nom de *morpholites*. Pitt Rivers, Spurrell et Schweinfurth supposent que les bracelets en silex ont pu être obtenus facilement au moyen des morpholites. Il suffit, en effet, de frapper un coup sec sur la partie sphérique pour la détacher de l'anneau et libérer celui-ci qu'il n'y avait plus qu'à polir [220]. J. de Morgan estime que le procédé employé pour fabriquer ces bracelets était beaucoup moins simple. Selon lui, on détachait d'abord, d'un coup de percuteur, d'un nodule de silex de forme cylindrique, une plaque discoïde, « on la perçait au centre d'un trou conique au moyen d'un morceau de bois pointu et de sable quartzeux », puis, en partant de ce trou, on enlevait progressivement des éclats, « non par percussion, ce qui eût inévitablement brisé l'objet, mais par pression en alternant sur l'une et l'autre face [221] ». Quelques bracelets en silex inachevés, conservés au Musée du Caire, montrent que dans certains cas, sinon dans tous, c'est bien la technique indiquée par de Morgan qui a été suivie [222].

Des anneaux de bras, en ivoire, ont été trouvés dans les tombes de Negada 1863 (S. D. 46), 1841 (S. D. 47), 1818 (S. D. 57-64), 1343 (S. D. 65-80), 1248 (S. D. 72), dans les tombes de Diospolis U 364 (S. D. 65-76) et R 159 (S. D. 71), dans la tombe 136 de Kau-el-Kébir (S. D. 38-47) et dans le cimetière d'Abousir-el-Melek [223]; des anneaux en os dans les tombes de Negada 1440 (S. D. 41-51), et 690 (S. D. 52) [224]; des anneaux en coquille de mollusque dans la tombe U 364 de Diospolis (S. D. 65-76) et dans quatre tombes d'Abousir-el-Melek [225]; un anneau en corne et un anneau en cuir à Abousir-el-Melek [226]; des anneaux en cuivre dans les tombes H 2 de Mahasna (probablement postérieure à S. D. 60), 1547 d'Armant (S. D. 46-63), 1290 de Negada (S. D. 68) et dans les tombes d'Abousir-el-Melek 10 i 10 et 1052 (cette dernière en contenait six) [227]; un mince anneau d'argent dans la tombe 1770 de Negada (S. D. 61) [228].

a. Cf. p. 135.

La plupart de ces anneaux sont unis; quelques-uns cependant sont ornés. L'anneau d'ivoire provenant de la tombe R 159 de Diospolis porte quatre figures de faucon en haut-relief; l'anneau de cuivre de la tombe 10 i 10 d'Abousir-el-Melek est orné de viroles du même métal; l'un des anneaux de cuivre de la tombe 1052 de ce même cimetière présente trois figures de crocodile, et un autre trois serpents en bas-relief. Les six anneaux trouvés dans la tombe 1052 d'Abousir-el-Melek sont en cuivre fondu, tous les autres en cuivre martelé.

Les anneaux de doigt sont plus rares. La tombe 1480 de Negada (S. D. 33-58) en a fourni huit et une tombe d'Abousir-el-Melek trois, tous en ivoire; les tombes 1480 et 1248 (S. D. 72) de Negada et B 28 d'El-Amrah (S. D. 44-50), chacune un en cuivre; la tombe 723 de Negada (S. D. 46-52) un en fil d'or, la tombe 1494 d'Armant (S. D. 38-67) un en fer [229]; cette dernière tombe n'étant pas intacte, il n'est pas certain que l'anneau lui appartienne.

Les jeux.

Les objets qui sont certainement ou probablement des pièces de jeux commencent à apparaître dans le sud de la Haute-Égypte vers la fin du Prédynastique ancien [a]. Ils sont beaucoup plus fréquents au Prédynastique moyen et récent et on les rencontre alors à la fois dans le nord et dans le sud ; aussi peut-on les considérer tous comme des éléments de la civilisation gerzéenne [230]. Ce sont : des billes en pierrre (granit, syénite, porphyre, brèche, cornaline, calcaire, calcite, marbre, lapis-lazuli) [231]; de petits prismes rectangulaires en pierre (syénite, porphyre, schiste, calcaire, marbre, albâtre), plus rarement en ivoire ou en os [232]; de petits objets en albâtre ou en brèche, de forme ovoïde, dont une des extrémités est pointue et l'autre plate [233]; des baguettes plates en ivoire présentant sur l'une de leurs faces des traits transversaux, parfois aussi des traits obliques [234]; des cônes et une table en terre crue (Pl. LXIX, 17, 18) [235].

Il n'est guère douteux que les billes soient des pièces de jeu; plusieurs ont, en effet, été trouvées dans des tombes d'enfants, notamment dans les tombes 100 de Negada (S. D. 60?) et 116 de Gerzeh (S. D. 52-70).

Il est très probable qu'il en est de même pour les prismes rectangulaires et les petits objets ovoïdes. La tombe 100 de Negada contenait quatre billes, neuf pièces ovoïdes et trois prismes. Au moyen de ces objets, Petrie a pu

a. Cf. p. 156.

reconstituer un jeu complet (Pl. LXIX, 18). D'après lui, les neuf pièces, ovoïdes auraient été plantées debout sur leur extrémité plate, comme des quilles; les trois prismes, dont deux étaient de la même longueur et le troisième un peu plus long, auraient formé une sorte de portique; le jeu aurait consisté à abattre les quilles avec les billes en faisant passer celles-ci sous le portique [236].

Les cônes en terre crue sont certainement des pions. La tombe H 41 de Mahasna (S. D. 36-38) a, en effet, fourni onze de ces cônes (deux grands et neuf petits) et une table en terre crue à quatre pieds massifs dont la surface est divisée par des lignes de petits trous en dix-huit carrés disposés sur trois rangs (Pl. LXIX, 17) [235]; nul doute qu'il ne s'agisse d'une sorte de damier ou d'échiquier avec ses pions.

Pour faire des baguettes plates en ivoire des pièces de jeu, Petrie s'appuie sur ce que celles de ces baguettes qui portent des traits transversaux sur une de leurs faces ressemblent aux fragments de roseau avec leurs insertions de feuilles dont on se sert aujourd'hui encore en Égypte comme de dés. On en jette quatre sur le sol, le nombre de points obtenus est indiqué par le nombre de fragments dont la face, portant des insertions, regarde en l'air [237].

Un certain nombre de tombes renfermaient plusieurs pièces de jeu. On vient de parler de la tombe H 41 de Mahasna avec sa table et ses pions coniques et de la tombe 100 de Negada avec ses quilles ovoïdes, ses prismes rectangulaires et ses billes. Dans cette dernière nécropole, la tombe 1215 (S. D. 49-63) a fourni 1 prisme et 16 billes; la tombe 1229 (S. D. 62) 4 prismes et 4 baguettes; la tombe 169 (non datée) 1 prisme et 11 fragments de baguettes; la tombe 379 (non datée) 1 prisme et 5 billes; la tombe 43 de Ballas (non datée), 5 prismes et 3 baguettes [238].

Le jeu de serpent, bien connu à la période dynastique et qui n'est pas sans analogie avec notre jeu de l'oie, a peut-être été en usage dès le Prédynastique. Scharff rapporte à cette période ou à l'époque thinite un jeu de serpent en calcaire, provenant peut-être d'Abydos, que possède le Musée de Berlin, et Petrie considère comme prédynastique une pièce semblable, de provenance inconnue [239], conservée à l'University College de Londres [a].

La tombe d'enfant 27 de Gerzeh (S. D. 56-63) a fourni un objet creux en terre cuite renfermant des billes de la même matière qui, selon Wainwright, serait une sorte de hochet ou de castagnette [240].

a. Winkler estime qu'une figure spiralée gravée sur un rocher horizontal de l'Ouadi Hammamat est, peut-être, un jeu de serpent (Winkler I, fig. 59, ici pl. XXVII, 7).

L'Art.

L'art gerzéen est représenté par des dessins monochromes et polychromes, des gravures, des figures plates découpées dans des plaques de pierre ou d'ivoire, des bas-reliefs; l'existence de figures en ronde-bosse n'est pas établie avec certitude.

Le décor de la poterie claire à figures rouges (classe D) constitue la plus riche et la plus authentique collection de dessins gerzéens. On a déjà indiqué les motifs qui le composent; ce sont, à côté de figures géométriques sans grand intérêt en ce qui concerne le dessin, des représentations de bateaux, d'aloès, de flamants, d'antilopes et de la forme humaine qui permettent de mieux apprécier la manière de l'artiste (Pl. XVI, LV, LVI). Elle est entièrement différente de celle du dessinateur amratien. Au lieu de ramener les formes à une construction géométrique plus ou moins schématique, il cherche en général à les représenter telles que son œil les perçoit. Dans ses dessins d'antilopes, qui sont parmi les meilleurs, il s'attache à rendre exactement les inflexions du cou, du dos, du ventre, des pattes, des cornes; son dessin est naturaliste.

Il est manifestement plus habile que le dessinateur amratien; mais il est moins original et moins libre. Chaque motif est toujours traité par lui de la même façon; tous ses bateaux, tous ses aloès, tous ses animaux, tous ses personnages se ressemblent. On dirait qu'il copie des modèles plutôt qu'il ne s'inspire de ses observations personnelles, qu'il cherche à exprimer des idées plutôt qu'à traduire des impressions, qu'il écrit au moyen de signes pictographiques plutôt qu'il ne dessine.

Les figures en plusieurs couleurs qui couvrent les parois d'une tombe d'Hiéraconpolis dont on a déjà parlé et que Petrie rapporte à S. D. 63 [287] sont la plus ancienne manifestation de la polychromie que l'on connaisse en Égypte [241]. L'analogie de leur style avec celui des figures de la poterie claire à décor rouge suffirait à elle seule à faire attribuer à la civilisation gerzéenne ce monument du sud de la Haute-Égypte.

Le mur en briques crues qui revêt les parois de la tombe et la cloison de briques qui la divise en deux chambres sont enduits d'une couche d'argile épaisse de 5 millimètres environ, elle-même recouverte d'un badigeon d'ocre jaune. Sur celui-ci, les figures sont dessinées à l'ocre rouge, avec grand soin comme en témoignent d'assez nombreux repentirs. Leur intérieur est rempli d'une couche de couleur blanche, rouge ou noire, uniforme, sans le moindre

essai de modelé. De l'emploi en teinte plate de ces trois couleurs sur le fond jaune, l'artiste a su tirer d'heureux effets. Les motifs représentés — bateaux antilopes, gazelles, félins, chiens, quelques oiseaux, hommes et quelques femmes — sont disposés sans ordre. Les scènes sont nombreuses et parfois fort animées. Elles se rapportent à la guerre et à la chasse. Il y a des combats singuliers; un guerrier brandit de la main droite une massue et tient de la gauche trois hommes enchaînés et terrassés — premier exemple du thème, si souvent traité depuis, du roi massacrant ses ennemis —; un autre est debout entre deux félins dressés symétriquement à sa droite et à sa gauche et qu'il tient l'un et l'autre à la gorge [a]; un troisième dépèce une antilope; des gazelles sont prises par les pattes dans un piège circulaire, etc. Les personnages sont dessinés grossièrement, mais les figures d'animaux le sont avec beaucoup de sensibilité. C'est là, sans aucun doute, l'œuvre maîtresse du dessin gerzéen; peut-être est-elle due à l'un de ces artistes qui établissaient les modèles que les décorateurs de vases semblent s'être bornés à reproduire.

La gravure est représentée par les motifs linéaires très simples qui ornent parfois les épingles à cheveux et les peignes en ivoire ou en os; par des marques de poteries (Pl. LVIII); par des pétroglyphes, notamment par ceux de l'Ouadi Hammamat que Winkler attribue aux *Early Nile-Valley dwellers* [b] et qui rappellent les figures de la poterie D, mais sont pour la plupart médiocres ou mauvais; par les deux manches de couteau en feuille d'or, déjà mentionnés [c], conservés au Musée du Caire sous les numéros d'entrée 31362 [95] et 34210 [96]. Sur le premier sont gravés à la pointe deux serpents entrelacés et des rosaces sur l'une des faces, divers quadrupèdes et des rosaces sur l'autre (Pl. LXI, 2); le style en est excellent; le trait est d'une finesse et d'une fermeté remarquables. Les motifs gravés sur le second sont, d'un côté trois femmes se tenant par la main (Pl. LXI, 3), de l'autre un bateau cintré à deux cabines dont l'une porte une enseigne, semblable aux bateaux représentés sur la poterie D; le trait est plus épais et moins ferme que sur la pièce précédente, mais la répartition des motifs témoigne d'un grand sens décoratif.

Les figures plates découpées qui surmontent les peignes en ivoire ou qui constituent les palettes à fard en schiste en forme d'animal (Pl. LXIV, LXV) sont analogues à celles de l'Amratien, moins nombreuses et, en général, moins bonnes. En revanche, les Gerzéens ont fait dans ce genre deux sortes

a. Ce même motif est figuré sur le manche du couteau de Gébel-el Arak (Pl. LXI, 1).
b. Cf. p. 100.
c. Cf. p. 203.

de figures que l'on ne rencontre pas dans la civilisation amratienne : la pendeloque-amulette en forme d'objet ou d'animal (Pl. LXVIII, 7-9; LXIX, 2-16) et la figure d'animal découpée dans une plaque de silex tabulaire.

Vues seulement de face, les pendeloques-amulettes pourraient être prises pour des figurines en ronde-bosse; mais, lorsqu'on les regarde de profil, on constate qu'en réalité elles sont le plus souvent découpées dans une plaque d'os, d'ivoire ou de pierre (Pl. LXIX, 4, 13) [242]. C'est en abattant les angles du contour, parfois en indiquant par un léger modelé quelques détails sur leur face antérieure, qu'on leur a donné l'apparence de figures en ronde-bosse.

Les figures plates d'animaux en silex trouvées dans des tombes datées appartiennent toutes au Protodynastique. Elles sont médiocres ou même mauvaises, aussi bien en ce qui concerne l'art que le métier. Mais on en possède d'autres, de provenance inconnue, d'une valeur artistique plus grande et d'un travail bien meilleur. Telles sont, notamment, deux pièces conservées à l'University College de Londres qui représentent un chien et un oiseau volant [243] et trois pièces du Musée de Berlin représentant une antilope bubale, un bouquetin et un mouflon [244]. Sur toute la surface de la plaque de silex où elles sont découpées, on a enlevé par pression des éclats relativement larges et de forme irrégulière au niveau de la partie centrale, étroits, réguliers et plus épais le long des bords qui se trouvaient ainsi amincis et taillés en biseau. C'est là, exactement, la technique employée par les Gerzéens au Prédynastique moyen pour façonner leurs bifaces sur silex tabulaire. Aussi est-il probable que les figures d'animaux taillées suivant cette technique appartiennent au Gerzéen plutôt qu'au Protodynastique où la taille du silex est moins bonne.

Sur les pièces ci-dessus mentionnées, le découpage du contour exprime beaucoup mieux le caractère de l'animal que sur les pièces datées du Protodynastique. L'amincissement des bords et les légers accidents de la surface résultant de la retouche font paraître la figure comme modelée. L'antilope du Musée de Berlin est particulièrement remarquable.

Le bas-relief, dont nous n'avons trouvé que deux exemples dans l'art amratien, n'est pas rare dans le Gerzéen.

Trois palettes à fard en schiste, dont on a déjà parlé [a] : la palette ovale provenant de la tombe 59 de Gerzeh (Pl. LXIV, 4), la palette à deux têtes d'oiseau provenant de la tombe B 62 d'El-Amrah (Pl. LXV, 1) et la palette 5476 du Musée de Manchester (Pl. LXV, 3) de provenance inconnue, sont

a. Cf. p. 206.

ornées de bas-reliefs sur l'une de leurs faces. Selon Miss Crompton, la technique de ces trois reliefs sur pierre est à peu près la même : les traces de l'outil sont très apparentes à la fois sur les figures et sur le fond ; sur les palettes protodynastiques, au contraire, elles ont été en général enlevées ou atténuées par un polissage [140].

On a donné plus haut la liste des manches de couteau en ivoire ornés de reliefs [a]. Sur le manche du couteau de Gebel-el-Arak (Pl. LXI, 1), sont figurés, sur l'une des faces, un homme debout entre deux lions — motif déjà rencontré sur les parois de la tombe peinte d'Hiéraconpolis —, des animaux sauvages et des chiens dont l'un est tenu en laisse ; sur l'autre face, un combat entre des hommes armés de couteaux et de massues, des cadavres de combattants et des bateaux de deux types différents, bateaux à coque cintrée semblables à ceux que l'on trouve sur la poterie D et bateaux à coque horizontale et extrémités dressés verticalement, dits bateaux carrés, analogues à ceux qui sont souvent représentés sur les monuments mésopotamiens. On voit sur les deux faces du manche du Musée de Brooklyn près de trois cents animaux disposés en rangées parallèles à l'axe principal de l'objet ; sur les deux faces du manche du Pitt Rivers Museum, de nombreuses figures d'animaux disposées comme celles de la pièce précédente ; sur le manche de l'University College de Londres, d'un côté deux serpents entrelacés et des rosettes, de l'autre un lion, une lionne et un animal que Petrie croit être un porc-épic ; sur le manche de la collection Carnarvon (Pl. LXII, LXIII), d'un côté trois rangées d'animaux, de l'autre des animaux répartis avec un sens remarquable de la composition autour d'une bossette, elle-même ornée d'une étoile à six branches. Un peigne en ivoire appartenant à la collection Davis (Pl. LXVI, 17) [161] présente sur chacune de ces faces cinq rangées d'animaux. Tous ces reliefs sur ivoire, en particulier ceux du couteau de Gebel-el-Arak, sont d'un travail excellent.

Rappelons enfin que deux bracelets en cuivre fondu, trouvés dans la tombe 1052 d'Aboukir-el-Melek [227], sont ornés l'un de trois crocodiles, l'autre de trois serpents en bas-relief et qu'un anneau en ivoire provenant de la tombe R 159 de Diospolis porte quatre figures de faucon en haut-relief [b].

Dès le Gerzéen, le bas-relief présente les caractères essentiels qu'il conservera plus tard : le contour des figures est soigneusement précisé et leur modelé peu accentué ; elles sont très peu saillantes. Mais, si faible soit-elle, cette saillie suffit à faire jouer la lumière qui éclaire vivement l'un des côtés

a. Cf. p. 203.
b. Cf. p. 219.

du motif tandis que le côté opposé est cerné d'un trait d'ombre, à donner aux figures l'apparence de la réalité qu'à toutes les époques les artistes égyptiens se sont efforcés de communiquer à leurs œuvres. Les figures d'animaux sont le motif favori ; parfois elles sont disposées en rangées superposées. Caractère particulier au relief gerzéen, le sol n'est pas représenté ; personnages et animaux paraissent marcher dans le vide.

Il est douteux que les Gerzéens aient sculpté des figures humaines en ronde-bosse. On connaît bien un certain nombre de statuettes de femmes qui, par leur âge, pourraient appartenir au Gerzéen. Telles sont celles que l'on a trouvées dans les tombes 1705 de Negada (S. D. 45), 113 de Kau-el-Kébir (S. D. 49-53), A 74 et A 117 d'El-Amrah (S. D. 44-45 et 57-61) et au niveau Prédynastique moyen des agglomérations d'Hemamieh et d'Armant [245]. Mais il convient de remarquer qu'elles sont pour la plupart de type amratien et que toutes proviennent de stations du sud de la Haute-Égypte où, à cette époque, les éléments amratiens et les éléments gerzéens sont encore mélangés. Comme, d'autre part, les stations purement gerzéennes du nord n'ont pas fourni une seule figurine humaine en ronde-bosse datée avec certitude du Prédynastique [a], on peut se demander si les statuettes provenant de tombes du sud datées du Prédynastique moyen appartiennent bien au Gerzéen ou si elles ne sont pas plutôt des survivances de l'art amratien. Deux tombes du nord, cependant, ont livré des restes, permettant de penser que les Gerzéens ont peut-être représenté la forme humaine par la sculpture. Une paire d'yeux en pierre trouvée dans la tombe 133 de Gerzeh (S. D. 60-65) et une autre semblable provenant de la tombe 1052 d'Abousir-el-Melek [247] (Prédynastique récent ou Protodynastique) peuvent être les restes de statuettes en bois aujourd'hui détruites.

L'existence d'une sculpture animalière gerzéenne n'est pas plus certaine. On ne trouve guère pour la représenter que les pendeloques-amulettes en forme d'animal ou de partie d'animal qui, comme on l'a vu, sont pour la plupart sinon toutes des figures découpées dans une plaque de matière dure et non des figures en ronde-bosse. Il y a lieu de remarquer, en outre, que celles qui représentent le lion, le renard, le faucon, le crocrodile, la grenouille, la tête de taureau, proviennent toutes du sud de la Haute-Égypte ; les stations du nord n'ont fourni que quelques pièces plates en forme de

a. Le cimetière d'Abousir-el-Melek a bien fourni une statuette en stéatite noire représentant une naine [246] ; mais elle a été trouvée en dehors des tombes et, typologiquement, elle est nettement de type protodynastique.

mouche extrêmement stylisée et de dent d'animal. Il s'agit encore ici, vraisemblablement, de survivance de la tradition amratienne.

Les modèles d'objets sont, de même, très rares dans les stations gerzéennes du nord : on y a recueilli seulement deux modèles de pains en terre crue, encore n'est-il pas sûr qu'ils appartiennent au Gerzéen. Ils proviennent, en effet, de la tombe 52 h 8 d'Abousir-el-Melek [248], qui peut être protodynastique. Les tombes du sud, postérieures au Prédynastique ancien, ont fourni des modèles de massues discoïdes, de poignard losangique, de bateaux, de grains de blé [249], mais la massue discoïde et le poignard losangique sont des éléments nettement amratiens ; les modèles de bateaux et d'aliments se rencontrent déjà dans le sud au Prédynastique ancien. Il est donc possible que tous ces modèles relèvent, eux aussi, de la culture amratienne.

Quoi qu'il en soit, le bilan de la sculpture gerzéenne semble bien pauvre si on le compare à celui de la sculpture amratienne. Les autres manifestations de l'art : dessin, gravure, figures découpées, bas-relief, étant au contraire au moins aussi nombreuses dans le Gerzéen que dans l'Amratien, on est amené à considérer l'absence presque complète de sculptures comme un caractère particulier, et difficilement explicable, de l'art gerzéen.

L'écriture.

Quelques faits autorisent à penser que c'est peut-être aux Gerzéens que sont dus l'idée première et les premiers essais de l'écriture hiéroglyphique. On a vu plus haut que les figures peintes sur la poterie claire à décor rouge sont peut-être des signes pictographiques [a]. En outre, il y a sur plusieurs monuments gerzéens des signes qui sont des hiéroglyphes ou qui leur ressemblent. Sur le manche en ivoire du couteau de la collection Carnarvon, on voit une rosette à six pétales qui, suivant Benedite, serait la forme primitive de l'hiéroglyphe (s t n) [250]. Sur une palette en schiste provenant de la tombe B 62 d'El-Amrah (S. D. 50) est figuré un signe où Mac Iver voit l'hiéroglyphe sr, interprétation contestée, il est vrai, par Petrie et Griffith [251]. Sur le sceau cylindrique en ivoire trouvé dans la tombe U 364 de Diospolis (S. D. 65-76), sont gravés trois signes que Petrie considère comme de véritables hiéroglyphes, inintelligibles pour nous [252] [b].

a. Cf. p. 221.
b. Cf. Appendice, note 6.

Restes d'animaux et de végétaux.

Les agglomérations et les tombes appartenant au Prédynastique moyen ou récent ont fourni une assez grande quantité de restes d'animaux et de végétaux.

Dans l'agglomération de Toukh, J. de Morgan a recueilli des restes de divers animaux qui ont été étudiés par Lortet puis par Gaillard [253]. Les espèces identifiés sont : le chien (*Canis familiaris*), le cochon (*Sus scrofa*), plusieurs bovidés (*Bos brachyceros*, *Bubalus aff. caffer*, espèce très voisine du Buffle sauvage de l'Afrique centrale et australe), la chèvre mambrine et la chèvre naine (*Hircus mambrinus* et *H. reversus*), le mouton (*Ovis longipes palaeoaegyptiacus*), la gazelle (*Gazella Isabella*), la cigogne (*Ciconia alba*), la grue (*Grus cinerea*), le héron (*Ardea purpurea*), l'autruche (*Struthio camelus*), la tortue du Nil (*Trionyx triunguis*), la perche du Nil (*Lates niloticus*) et trois autres poissons du Nil (*Clarias anguillaris*, *Synodontis macrodon* et *S. schall*), quatre espèces de mollusques fluviatiles (*Viviparus unicolor*, *Spatha Cailliaudi*, *S. elongata* et *S. Letourneuxi*). Des os de bœuf ont été rencontrés dans des tombes de Negada, El-Amrah, Abydos, Gerzeh, Abousir-el-Meiek et dans les agglomérations d'Armant et de Wadfa [254] ; des os de chèvre dans des tombes d'Abydos, de Mahasna et d'Abousir-el-Melek [255] ; des os de mouton dans des tombes d'Abydos, d'Abousir-el-Melek et dans les agglomérations d'Armant et de Wadfa [256] ; des os de cochon dans les agglomérations d'Armant et d'Hemamieh [257] ; des os de chien dans l'agglomération d'Armant [258] ; des os de gazelle dans des tombes de Negada [259] ; des restes d'autruche dans des tombes d'El-Amrah et l'agglomération de Wadfa [260] ; des restes de tortue dans l'agglomération d'Armant [261] ; des os de poissons dans les agglomérations d'Hemamieh et de Wadfa [262]. Plusieurs tombes de Diospolis contenaient des vases remplis de scarabées [263]. Des coquilles de mollusques, le plus souvent percées d'un trou de suspension indiquant qu'elles ont fait partie d'un bijou, ont été trouvées dans des tombes de Badari, de Kau-el-Kébir, d'Armant, d'Abousir-el-Melek et dans l'agglomération de Wadfa. Elles appartiennent aux genres *Clanculus*, *Cleopatra*, *Columbella*, *Conus*, *Cypraea*, *Lanistes*, *Nassa*, *Natica*, *Nerita*, *Pectunculus*, *Spatha*, *Trochus* [264].

Les figures d'animaux représentées sur les monuments de la même époque viennent illustrer ou compléter ce tableau de la faune. Ce sont, d'après Petrie, le chien, le lion, le bœuf, le mouton, diverses espèces d'antilopes, le porc-épic, l'hippopotame, l'éléphant, le faucon, la tortue du Nil,

la grenouille, des serpents, le scorpion, la mouche[265]. Benedite a reconnu sur le manche du couteau de Gebel-el-Arak le lion, l'ibex, le mouflon, un chien n'appartenant pas à la même race que le lévrier rencontré sur les monuments amratiens[266] ; sur les manches des couteaux du Musée de Brooklyn, du Pitt Rivers Museum, de la collection Carnarvon et sur le peigne de la collection Davies : *Felis leo*, *Felis pardus* (ou *cynailurus*), un Hyénidé, *Canis familiaris*, *Cervus dama*, *C. barbarus*, *Giraffa camelopardalis*, *Oryx leucoryx*, *Alcelaphus bubalis*, *Gazella Dorcas*, *Capra nubiana* (ibex), *Ammotragus tragelaphus*, *Bos taurus*, *Elephas africanus*, *Hippopotamus amphibius*, *Gyps fulvus*, *Leptopilus crumeniferus* (ou *Ephippiorhynca senegalensis*), *Ibis comata*, *Ardea cinerea*, *Lady Cecil's Balearica Pavonina*, *Naia Haie*, *Eryx thebaicus* (ou *jaculus*), *Heterobranchus anguillaris* (?), *Cyprinus lepidotus* (?), plus deux quadrupèdes et un poisson indéterminés[267].

On a recueilli du blé (*Triticum dicoccum*) à Hemamieh dans le village 2000 occupé vers S. D. 37-44, ainsi que dans les huttes 248 et 249 de l'agglomération, dans des vases provenant des tombes de Gerzeh et dans plusieurs tombes d'Armant[268] ; de l'orge (?) dans la tombe 1566 d'Armant (S. D. 42-59)[269] ; du lin (?) dans le dépôt 3197 d'Hemamieh[270] ; *Astericus graveolens* au niveau prédynastique moyen de l'agglomération d'Hemamieh[271] ; *Cyperus esculentus* dans la tombe 1749 de Mostagedda (S. D. 57-65)[272] ; une espèce de *Tamarix* dans les tombes de Badari 3740 (S. D. 38-44) et 4615 (S. D. 52-66), au niveau prédynastique moyen de l'agglomération d'Hemamieh et dans les tombes d'Armant 1466 (S. D. 38-48) et 1473 (S. D. 46)[273]. Un *Acacia* dans les tombes d'Armant 1408 (S. D. 50-63) et 1514 (S. D. 47-65)[274] ; un conifère, probablement le cyprès ou le genévrier, dans la tombe 4606 de Badari[275] ; des noyaux de dattes et des pépins de lotus dans l'agglomération de Toukh[276].

Agriculture, élevage, chasse, commerce.

Les éléments de faucille, les meules, les grains de blé, les ossements d'animaux domestiques recueillis dans les stations gerzéennes montrent que les Gerzéens se livraient à l'agriculture et à l'élevage. La rareté des armes dans les stations gerzéennes du nord[277], l'absence sur la poterie D de représentations de scènes de chasse, fréquentes au contraire sur la poterie C, indiquent que la chasse a sans doute tenu moins de place chez eux que chez les Amratiens.

En revanche, le commerce semble avoir été beaucoup plus développé. On

sait combien sont fréquentes sur la poterie D les représentations de bateaux cintrés, à cabines, propulsés par de nombreuses rames. La forme cintrée indique qu'ils étaient faits de joncs ou de roseaux[278] et plus propres, par conséquent, à naviguer sur le Nil que sur mer. Les enseignes que porte leur mât (Pl. LVI, 2) ressemblent, pour la plupart, aux emblèmes de certains des nomes historiques de la Basse-Égypte, quelques-uns cependant aux emblèmes de nomes de la Haute-Égypte — par exemple l'arbre, emblème du nome de Héracléopolis (Ahnasia-el-Mediné), la foudre, emblème du nome de Panopolis (Ekhmin), le faucon perché sur un croissant, emblème du nome de Hieraconpolis (Kom-el-Ahmar)[279]. Des représentations de bateaux semblables sont gravées sur les rochers de l'Ouadi Hammamat et d'El-Kab[a]. Un bateau gravé sur les rochers de Kattarah, à 8 milles au nord d'Assouan, est halé par trente-trois personnes, particularité qui indiquerait, selon Murray et Myers, qu'il est sur le point de franchir la première cataracte[280]. Diverses interprétations de ces représentations de bateaux ont été proposées. Depuis l'étude que Newberry a faite de leurs enseignes[281], on s'accorde en général à y voir des bateaux de commerce dont l'enseigne indiquerait le port d'attache ; celui-ci serait situé, comme on vient de le dire, le plus souvent dans le Delta, parfois dans le sud de la Haute-Égypte. On peut donc considérer comme probable l'existence dans l'Égypte gerzéenne d'un commerce actif par le Nil, depuis la Nubie jusqu'à la Méditerranée, commerce dont le centre principal se trouvait dans le Delta.

Relations extérieures.

Le commerce ne s'est pas limité à l'Égypte. La présence dans les stations gerzéennes d'objets en obsidienne (éclats, lames bifides, perles), en lapis-lazuli (perles et pendeloques), en argent (cuiller, anneau, boutons, perles), en émeri (pierres à gorges)[b], matières que l'on ne trouve pas en Égypte et qu'il a fallu, par conséquent, importer de l'étranger, en est une première preuve. On a vu plus haut qu'elles ont sans doute été tirées des îles de la mer Égée, de l'Asie occidentale, de l'Arabie ou de l'Abyssinie, sans que l'on puisse préciser de laquelle de ces régions provient chacune d'elles[c].

La poterie à anses ondulées serait d'après Frankfort et Scharff, d'origine

a. Cf. p. 98, 100 sq.
b. Cf. p. 204, 207, 212, 215.
c. Cf. p. 168-169.

palestinienne[a]; en outre, deux vases trouvés l'un dans le cimetière de Gerzeh, l'autre dans celui d'Abousir-el-Melek, ont, vraisemblablement, été importés de Palestine[52].

Toute une série de faits établissent l'existence de relations avec la Mésopotamie.

Sur les deux vases, en poterie D, 35324 du British Museum[282] et 11557 du Musée du Caire[283], sur les marques de poterie de deux vases de la même classe dont l'un provient d'une tombe de Mostagedda d'âge prédynastique moyen[284] et l'autre d'une tombe de Diospolis non datée[285], sur le manche du couteau de Gebel-el-Arak, sur les parois de la tombe peinte de Hiéraconpolis, sur les pétroglyphes de l'Ouadi Hammamat que Winkler attribue à des « Envahisseurs orientaux » contemporains des Gerzéens de la vallée du Nil[288], est figuré le bateau à coque horizontale et extrémités verticales, dit bateau carré, tout différent du bateau nilotique à coque cintrée. Selon Winckler, sa forme indique qu'il était en bois, et non en joncs ou en roseaux comme ce dernier, et capable de tenir la mer[289]. Ses représentations qui, en Égypte, sont peu nombreuses et ne se rencontrent qu'à certaines époques, sont au contraire fréquentes sur les monuments mésopotamiens à toutes les époques, depuis la période d'El-Obéid[290] jusqu'au VIII[e] siècle av. J.-C.[291]; d'après Childe, un bateau de ce type serait même encore en usage sur l'Euphrate[290].

Sur les parois de la tombe peinte de Hiéraconpolis[287] et sur le manche du couteau de Gebel-el-Arak[286], est représenté un homme debout entre deux lions. C'est là un cas particulier d'un mode de composition, dit « groupe antithétique », caractérisé par un motif central — homme, arbre, etc. — de chaque côté duquel sont disposés symétriquement deux animaux. Son origine mésopotamienne ne paraît pas douteuse. Rare dans l'art égyptien, il est, en effet, fréquent dans l'art mésopotamien depuis la période d'Ourouk[292].

L'homme qui, sur le manche du couteau de Gebel-el-Arak, occupe le centre du groupe antithétique, a une chevelure épaisse et une longue barbe; il est coiffé d'une sorte de calotte autour de laquelle s'enroule un turban et vêtu d'une longue robe fendue en avant. C'est là, peut-être, la seule représentation connue en Égypte d'un personnage ainsi vêtu et portant les cheveux et la barbe de cette manière. On en connaît plusieurs exemples en Mésopotamie, sur des monuments datant des périodes d'Ourouk et de Djem-

a. Cf. p. 81-82.

det-Nasr, notamment sur une stèle en basalte et sur des empreintes de sceaux[293]. Sur ce même manche de couteau, on voit, au-dessous du groupe antithétique, un lion attaquant un bœuf par derrière. C'est là encore un motif que l'on ne rencontre qu'exceptionnellement dans l'art égyptien, mais qui n'est pas rare en Mésopotamie[294].

Le motif des serpents entrelacés, entourant des rosaces, figuré sur le manche en or du couteau 31362 du Musée du Caire[95] et sur le manche en ivoire du couteau de l'University College de Londres[94], est également plus fréquent dans l'art mésopotamien, que dans l'art égyptien[295]. Des théories d'animaux, telles qu'on en voit sur les manches des couteaux du Musée de Brooklyn[92] et de la collection Carnarvon[97], sont figurées en Mésopotamie depuis la période d'Ourouk[296].

On a signalé plus haut la présence dans deux tombes gerzéennes du sceau cylindrique, objet essentiellement mésopotamien[a].

Le vase à goulot, autre objet mésopotamien, peu fréquent en Égypte avant la période dynastique, a été rencontré à Negada et à Diospolis dans quelques tombes datées du Prédynastique moyen[297].

Les monuments attestant l'existence de rapports entre l'Égypte et la Mésopotamie dont la provenance est connue ont tous été trouvés dans le sud de la Haute-Égypte. Il est probable, par conséquent, que c'est par le sud plutôt que par le nord que les éléments mésopotamiens ont pénétré dans la vallée du Nil. La fréquence relative, au Prédynastique moyen, des représentations du bateau carré de type mésopotamien montre qu'ils y ont sans doute été apportés par mer. Le fait que ces représentations sont particulièrement nombreuses sur les rochers de l'Ouadi Hammamat semble indiquer que les bateaux venus de Mésopotamie ont dû aborder sur la côte de la mer Rouge, probablement à la hauteur de Koséir, point de cette côte le plus proche de l'extrémité orientale de l'Ouadi, et que les hommes et les produits qu'ils portaient sont arrivés jusqu'au Nil en suivant l'Ouadi Hammamat, la plus courte des routes entre la mer Rouge et le fleuve. Il est possible, toutefois, comme le supposent J. de Morgan, Boreux et Hall, que la voie de terre, par la Syrie, la Palestine et l'isthme de Suez, ait été suivie aussi par les Mésopotamiens[298]. L'absence de monuments prédynastiques dans le Delta ne permet pas d'en fournir la preuve.

Les relations des Gerzéens avec l'Asie occidentale se sont peut-être étendues jusqu'à l'Elam. Certains motifs de l'art gerzéen, les femmes à la taille

a. Cf. p. 217.

fine et aux hanches larges et l'aloès non épanoui, assez fréquents sur la poterie D, les femmes se tenant par la main figurées sur le manche en or du couteau 34120 du Musée du Caire [96], se retrouvent en Elam sur la poterie peinte de Tepé Moussian [299]. Petrie donne aussi comme preuve de ces relations le fait que l'homme entre deux lions représenté sur le manche du couteau de Gebel-el-Arak porte une coiffure et une robe qui semblent faites d'un tissu épais et que la crinière des lions couvre toute leur poitrine et s'étend même sur une partie du ventre. Ces particularités indiqueraient à son avis que l'homme et les deux animaux sont originaires d'une région froide, telle que les montagnes de l'Elam, plutôt que des plaines chaudes de la Mésopotamie [300]. La valeur de cet argument est discutable. On peut voir, en effet, sur une stèle en basalte provenant d'Ourouk, station située dans la plaine mésopotamienne, tout près de la rive gauche de l'Euphrate et, par conséquent, assez loin des montagnes de l'Elam, une chasse au lion, en relief, où les chasseurs portent le même costume et où la crinière des lions est aussi fournie que sur le manche du couteau de Gebel-el-Arak [301] [a].

Les rapports entre l'Égypte gerzéenne et la Mésopotamie présentent ceci de particulier qu'elles paraissent avoir été à sens unique : tandis que les éléments mésopotamiens sont, comme on vient de le voir, assez nombreux dans la civilisation gerzéenne, il ne semble pas que l'on ait constaté la présence d'éléments gerzéens en Mésopotamie aux périodes d'Ourouk et de Djemdet-Nasr. On peut se demander, dès lors, si les relations entre les deux pays ont bien été simplement commerciales. Commercer c'est, en effet, — surtout pour les peuples qui ignorent l'usage de la monnaie — échanger des produits. Or, dans le cas qui nous occupe, il y a eu, semble-t-il, seulement apport de produits mésopotamiens en Égypte, sans réciprocité. Le manche du couteau de Gebel-el-Arak nous donne d'ailleurs, sur la nature véritable de ces relations, une indication assez précise. Sur l'une de ses faces, est représenté un combat entre des guerriers à tête rasée — qui ressemblent, selon Benedite, à ceux des stèles de Suse et de Tello, et à qui appartiennent sans doute les bateaux carrés de type mésopotamien figurés au-dessous d'eux — et des guerriers à chevelure longue qui montaient, vraisemblablement, les bateaux cintrés du type nilotique occupant le registre inférieur du motif. L'attitude des guerriers montre que le combat tourne à l'avantage des premiers. Il semble donc qu'il y ait eu, au Prédynastique moyen, époque à laquelle appartient probablement le couteau, une expédition victorieuse de

a. Cf. Appendice, note 5.

Mésopotamiens dans la vallée du Nil et dont le couteau serait un monument commémoratif. C'est peut-être à la suite de cette expédition que furent introduits en Égypte le sceau cylindrique, le vase à goulot et les divers motifs de l'art mésopotamien signalés plus haut. Elle expliquerait également, le caractère unilatéral des rapports entre Mésopotamiens et Égyptiens.

Elle paraît avoir eu de fâcheuses conséquences pour la civilisation gerzéenne. C'est, en effet, à partir du Prédynastique récent que celle-ci commence à décliner. On sait que Petrie a fait de cette phase de décadence du Gerzéen une civilisation distincte, le Semainien [a]. Ce fut, d'après lui, une période extrêmement troublée où, pendant environ cinq siècles, des peuples venus de différentes régions se disputèrent la possession de l'Égypte. Elle se serait terminée par la conquête du pays entier par Narmer qui est peut-être le même personnage que Ménès [b], le premier des rois de la Ire dynastie [302].

3. — Caractères généraux de la civilisation gerzéenne.

Tandis que la civilisation amratienne s'est développée dans le sud de la Haute-Égypte et ne s'est pas répandue vers le nord plus loin que la région de Badari, les restes connus de la civilisation gerzéenne, pure de tout mélange amratien, ont été rencontrés seulement dans le nord de la Haute-Égypte, dans les stations de Gerzeh, Harageh, Abousir-el-Melek et Wadfa, probablement aussi dans celle de Zaouiet-el-Maïetin. A partir du Prédynastique moyen, cette civilisation s'est propagée vers le sud, jusqu'à la première cataracte — et même au delà [c] — et s'y est mélangée à la civilisation amratienne qu'elle a remplacée progressivement.

Les agglomérations amratiennes dont les restes nous sont parvenus, sont toutes très petites. Du Gerzéen, on connaît des restes d'agglomérations analogues et aussi de quelques autres plus vastes, dans lesquelles on n'a rencontré, toutefois, aucune trace d'une organisation urbaine quelconque. Les habitations sont des abris contre le vent, mieux construits que ceux des Amratiens, des huttes circulaires composées d'une infrastructure en limon et d'une superstructure en branchages et roseaux, et des maisons rectangulaires, peut-être en briques crues, avec porte et fenêtres, qui marquent un progrès considérable sur l'habitation amratienne.

a. Cf. p. 58.
b. Cf. p. 445-447.
c. Cf. p. 362, 366.

L'alimentation était assurée surtout par les produits de l'agriculture et de l'élevage ; la part de la chasse paraît y avoir été moins grande que dans l'Amratien.

Le vêtement, sur lequel nous sommes mal renseignés, se composait sans doute, pour les hommes, du karnata, parfois aussi d'une peau de léopard, pour les femmes, d'une jupe de toile.

De nombreux objets de toilette — récipients en pierre, en ivoire ou en corne où l'on conservait les fards, en particulier un fard vert à base de malachite ; cuillers, ordinairement en ivoire, qui servaient à les manipuler ; palettes en schiste sur lesquelles on les broyait ; épingles à cheveux et peignes à dents courtes, en ivoire ou en os — montrent que les Gerzéens attachaient aux soins corporels la même importance que les Amratiens.

Ils partageaient aussi leur goût pour la parure : ils portaient des couronnes, des colliers, des ceintures, des bracelets et des bagues faits de coquilles percées, de perles et de pendeloques ; des anneaux de bras en ivoire ou en os, plus rarement en pierre, en écaille de tortue ou en cuivre ; des anneaux de doigt en ivoire ou en métal ; de pendeloques de front, objet inconnu, semble-t-il, des Amratiens.

Les pratiques funéraires sont analogues à celles des Amratiens. Les quelques différences que l'on peut relever tiennent plutôt à un degré de civilisation plus avancé chez les Gerzéens, qu'à des croyances différentes sur l'Au-delà. La plupart des tombes sont encore de simples fosses. Il en est, cependant, dont les parois sont revêtues d'un enduit de limon, d'un lambrissage en bois ou d'un parement en briques crues, dont l'ouverture est fermée par un couvercle en branchages et en argile, dont l'intérieur est divisé en deux parties destinées l'une au cadavre et aux offrandes les plus précieuses, l'autre au reste du mobilier funéraire. Les tombes contenant plusieurs corps sont plus rares que dans l'Amratien ; l'orientation du cadavre tête au sud et face à l'ouest est moins fréquente. Le corps est enveloppé le plus souvent dans des nattes, parfois dans de la toile ; l'enveloppement dans une peau d'animal, habituel dans l'Amratien, n'a pas été observé dans les cimetières purement gerzéens du nord ; dans le sud, il est rare à partir du Prédynastique moyen. Les moyens de protection du cadavre sont plus nombreux et plus efficaces : il est enduit d'argile, recouvert d'une sorte de coupole en terre cuite, placé dans un grand vase, dans un cercueil en terre crue, en terre cuite, en vannerie ou en bois, dans quelques cas sur un lit de bois.

Les industries sont, pour la plupart en progrès.

La céramique la plus caractéristique est de couleur claire, lissée, sans engobe, très différente par conséquent de la céramique rouge foncé, polie, souvent recouverte d'un engobe, la plus commune dans l'Amratien. Elle est tantôt unie (partie de la classe L), tantôt décorée de figures rouges (classe D) ; parfois elle présente des anses ondulées (classe W).

Les Gerzéens savaient appliquer l'émail non seulement sur la stéatite et sur un noyau de quartz pulvérisé (faïence), comme les Amratiens, mais encore sur le quartz en roche, sur le calcaire et sur le schiste.

La taille du silex se fait selon les mêmes méthodes que dans l'Amratien, mais elle est portée à un degré de perfection qui n'a jamais été égalé par les Amratiens, ni dépassé en Égypte ou ailleurs à aucune époque. Les instruments les plus caractéristiques sont un couteau incurvé en forme de cimeterre, peu différent du couteau en forme de virgule des Amratiens ; un couteau droit dont les faces ont été d'abord polies, puis retouchées avec une régularité parfaite, inconnu des Amratiens ; une lame bifide à bord supérieur en forme de V, tandis que le bord de la lame bifide amratienne est concave.

En pierre polie, on fait, comme dans l'Amratien, des têtes de massues, des vases, des palettes à fard. La tête de massue est en forme de poire et non discoïde comme la massue amratienne ; pour les vases, on emploie de préférence des pierres bigarrées ; quant aux palettes à fard, elles présentent les mêmes formes que les palettes amratiennes.

Dans l'industrie de l'os et de l'ivoire, on trouve, sauf les cornes qui manquent dans le Gerzéen, à peu près les mêmes sortes d'objets que dans l'Amratien et, en plus, des cuillers. L'industrie du bois a produit des planches épaisses, des cercueils, des lits, et quelques autres objets.

Le cuivre, plus abondant que dans l'Amratien, est façonné non seulement par martelage, mais aussi par moulage. On en fait des objets plus variés et plus volumineux, en particulier des lames de couteau et de poignard, des herminettes, des haches. Les objets en or ou en argent sont plus nombreux. On emploie pour la première fois le fer d'origine météorique et le plomb.

Les Gerzéens connaissent plusieurs sortes de jeux ignorés des Amratiens : billes, quilles, pions, table ressemblant à un damier, etc.

L'art se manifeste par des dessins tracés au pinceau ou gravés, d'un style tout différent de celui des dessins amratiens, par des peintures ou, plus exactement, des dessins rehaussés de couleur, par des figures découpées, par des bas-reliefs plus nombreux et meilleurs que ceux des Amratiens ; en

revanche, les figures en ronde-bosse, si abondantes dans l'Amratien, sont rares — peut-être même manquent-elles complètement — dans le Gerzéen.

Le commerce prend un développement considérable. A l'intérieur, il se fait par le Nil, depuis la Nubie jusqu'à la Méditerranée. A l'extérieur, les relations ont été surtout actives avec l'Asie occidentale, en particulier avec la Mésopotamie; ces dernières se faisaient probablement par l'Océan Indien, la mer Rouge et l'Ouadi Hammamat.

On ne rencontre guère dans le Gerzéen d'instruments destinés à des opérations de magie, tels que les grandes cornes droites et les petites palettes, si fréquentes dans l'Amratien. En revanche, les pendeloques-amulettes sont plus nombreuses, surtout celles qui ont la forme d'un animal.

Dans l'évolution de la civilisation gerzéenne, on peut distinguer trois phases. De la première, qui s'est déroulée au Prédynastique ancien — peut-être dans le Delta, comme on le verra plus loin — nous ne connaissons guère que son existence qu'attestent, notamment, quelques poteries claires à décor rouge (classe D) et quelques autres objets spécifiquement gerzéens recueillis dans des tombes du sud de la Haute-Égypte, datées du Prédynastique ancien. Pendant la seconde, qui débute au Prédynastique moyen, la civilisation gerzéenne pleinement développée, ainsi qu'en témoignent plusieurs stations du nord de la Haute-Égypte, progresse vers le sud, supplante la civilisation amratienne, et s'étend sur toute l'Égypte. Vers la fin du Prédynastique moyen, apparaissent les premiers signes d'une décadence qui ne fait que s'accentuer au Prédynastique récent. Cette troisième phase, que Petrie a appelée le Semainien, est peut-être en rapport avec une invasion de l'Égypte par une population venue par mer de la Mésopotamie.

4. — Origines de la civilisation gerzéenne.

On a pu constater par l'inventaire qui vient d'en être fait qu'un assez grand nombre des éléments de la civilisation gerzéenne se rencontrent également dans la civilisation amratienne. Tels sont les poteries rouge polie (classe P), rouge à bord noir (classe B), de forme fantaisiste (classe F), grossière (classe R); l'élément de faucille, les pointes de flèches pédonculées et à base concave; le poinçon, l'aiguille à chas, l'anneau et probablement le harpon en ivoire ou en os; la pointe, l'aiguille, le ciseau et le harpon en cuivre; les palettes à fard en schiste de forme géométrique et en forme d'animal, le fard vert à base de malachite; les perles en pierre émaillée ou non et en faïence. Les pratiques funéraires des Gerzéens et des Amratiens étant sensiblement les mêmes, il est probable qu'ils avaient les mêmes idées sur la mort, les mêmes croyances sur l'Au-delà.

Mais si les analogies entre les deux civilisations sont nombreuses, les différences ne le sont pas moins.

Certaines ne portent que sur un détail dans la forme des objets. C'est ainsi que les Gerzéens employaient un couteau en forme de cimeterre, une lame bifide à bord supérieur en V, une tête de massue en forme de poire, des vases de pierre globulaire ou en forme de tonneau avec anses cylindriques horizontales, un peigne à dents courtes, tandis que les Amratiens se servaient d'un couteau en forme de virgule, d'une lame bifide à bord supérieur concave, d'une tête de massue discoïde, de vases de pierre cylindriques ou ovoïdes avec oreillettes verticales, d'un peigne à dents longues.

D'autres différences sont plus fondamentales. Plusieurs éléments amratiens manquent dans le Gerzéen : l'enveloppement du cadavre dans une peau d'animal, les pointes en silex foliacées et losangiques, le cône de pierre creux ou plein, la palette magique, la corne en ivoire droite ou incurvée, peut-être la sculpture en ronde-bosse. En revanche, il y a dans le Gerzéen des éléments qui n'existent pas dans l'Amratien : l'agglomération de grande étendue, la maison rectangulaire, la tombe rectangulaire à parois revêtues de briques, le couteau de silex à deux séries parallèles d'éclatements réguliers, la cuiller en ivoire, le moulage du cuivre et plusieurs objets en cuivre (lames, hache, herminette), la pendeloque de front, les amulettes en forme d'objet, de lion, de renard, de tête de taureau, de faucon, de crocodile, de grenouille, de mouche; le sceau cylindrique, les anneaux de bras en silex et en métal, les jeux (billes, quilles, etc.), le dessin rehaussé de couleur, la figure d'animal découpée dans une plaque de silex.

Plus importante encore est la différence que présentent les poteries les plus caractéristiques des deux civilisations. La poterie C, caractéristique de l'Amratien, est en limon du Nil, de couleur rouge foncé, souvent recouverte d'un engobe d'hématite, polie, décorée de figures blanches de style géométrique, tandis que les poteries D et W, caractéristiques du Gerzéen, sont en argile de carrière, de couleur claire, sans engobe et lissées; la première est décorée de figures rouges de style naturaliste, la seconde a des anses horizontales ondulées et parfois un décor peint, de même couleur que celui de la poterie D.

Les analogies que l'on relève entre les civilisations amratienne et gerzéenne indiquent l'existence entre elles d'une parenté sans doute assez étroite; mais, d'autre part, leurs dissemblances sont telles qu'il n'est guère

possible de supposer qu'elles dérivent l'une de l'autre, surtout si l'on considère qu'elles se sont développées dans des régions distinctes, simultanément et non successivement.

Petrie, frappé principalement de l'extension qu'a prise dans la civilisation gerzéenne l'industrie des vases de pierre et de l'emploi pour leur fabrication de roches cristallines, suppose que les créateurs de cette civilisation étaient originaires de la côte occidentale de la mer Rouge ou de la Syrie septentrionale, régions où l'on trouve en abondance les pierres dont sont faits les vases gerzéens [303]. Mais Lucas a montré que la diversité des roches employées pour faire des vases est presque aussi grande dans l'Amratien que dans le Gerzéen ; que les Amratiens avaient déjà utilisé des roches cristallines tirées du désert Arabique et que la plupart de celles qu'ont employées les Gerzéens proviennent de la vallée du Nil ou de son voisinage immédiat [304].

Quelques auteurs attribuent à l'Asie un rôle important dans la formation de la civilisation gerzéenne. Childe, en particulier, estime que « l'une des racines au moins de la civilisation égyptienne du Prédynastique moyen est implantée profondément en sol asiatique ». Les éléments gerzéens d'origine asiatique seraient, d'après lui, « les jarres à anses ondulées, ...la masse piriforme, le vase thériomorphe, le vase à bec et probablement la tradition de la décoration sombre sur fond clair avec les procédés qu'elle comporte » [305].

La question de l'origine de la poterie à anses ondulées a été exposée plus haut [a]. On a pu voir qu'elle n'est pas entièrement élucidée : si Frankfort et Scharff pensent, comme Childe, que cette poterie est originaire de la Palestine, Watzinger et Junker sont d'un autre avis. La massue en forme de poire étant en usage dans le Delta dès le Néolithique [b], rien n'autorise à croire que les Gerzéens l'ont empruntée à l'Asie plutôt qu'à cette région, d'où ils sont peut-être originaires, comme on le verra plus loin. Les vases en forme d'animal ne sont pas rares en Asie occidentale. En Égypte, on n'en connaît pas qui soit daté avec certitude du Prédynastique ; il n'est donc pas certain qu'ils soient l'un des éléments de la civilisation gerzéenne. Ils sont, par contre, assez nombreux au Protodynastique et c'est en étudiant la civilisation de cette période qu'on recherchera leur origine. Il ne semble pas que l'Égypte en soit redevable à l'Asie [c].

a. Cf. p. 81-82.
b. Cf. p. 36.
c. Cf. p. 296.

La poterie claire, à figures rouge foncé, gerzéenne, présente bien, comme la poterie d'un blanc verdâtre à figures noires que l'on trouve en Mésopotamie dès la période d'El-Obéid, une « décoration sombre sur fond clair » ; mais l'idée d'employer une couleur foncée pour peindre sur un fond clair est d'une logique tellement élémentaire que l'on a peine à croire qu'elle ne soit pas venue spontanément à l'esprit des Gerzéens, comme elle a dû venir à celui des Mésopotamiens. On remarquera, en outre, que ni le fond ni le décor de la poterie D gerzéenne ne sont de la même couleur que le fond et le décor de la poterie d'El-Obéid. Enfin Frankfort a montré qu'il n'y a entre ces deux poteries que des analogies superficielles, tout à fait insuffisantes pour établir l'existence d'une communauté de culture ou d'une affinité de race entre Gerzéens et Mésopotamiens [306].

En revanche, il paraît certain que le vase à bec tubulaire est d'origine asiatique. En Mésopotamie, on le rencontre dès la période d'El-Obéid ; il devient plus fréquent à la période d'Ourouk et plus encore à celle de Djemdet-Nasr [307]. En Égypte, où il apparaît seulement au Prédynastique moyen, il est resté relativement rare : les quelques mille tombes d'Abousir-el-Melek n'en ont fourni que cinq spécimens [308]. Il n'est donc qu'un élément bien peu important de la civilisation gerzéenne.

Il en est de même de quelques autres éléments certainement mésopotamiens dont Childe n'a pas fait état : le sceau cylindrique, le bateau carré et certains motifs artistiques (groupe antithétique, lion attaquant un bœuf par derrière, serpents entrelacés).

On ne connaît que deux spécimens gerzéens du sceau cylindrique [a]. Ils proviennent de deux tombes du sud de la Haute-Égypte datées l'une de S. D. 46, l'autre de S. D. 65-76. Le bateau carré est représenté sur plusieurs monuments de cette même région dont aucun n'est daté avec certitude, cependant les deux plus importants, le couteau de Gebel-el-Arak et la tombe peinte de Hiéraconpolis, sont rapportés approximativement par Petrie, le premier à S. D. 60-65, le second à S. D. 63 [b]. C'est aussi sur ces deux monuments que se trouve le groupe antithétique et sur le manche du couteau qu'est représenté le bœuf attaqué par un lion. Les serpents entrelacés sont figurés sur le manche du couteau 31362 du Musée du Caire et sur celui d'un couteau de l'University College de Londres [c]. On ignore la provenance et la place dans la série des sequences dates de ces deux monuments.

a. Cf. p. 217.
b. Cf. notes 286, 287.
c. Cf. p. 203.

Aucun des éléments mésopotamiens dont on vient de parler n'a été rencontré dans les stations du nord de la Haute-Égypte (Gerzeh, Harageh, Abousir-el-Melek, Wadfa) où la civilisation gerzéenne est pure de tout mélange. Tous ceux dont on a pu établir l'âge avec quelque vraisemblance ne sont apparus dans le sud que plus ou moins longtemps après que la civilisation gerzéenne y a pénétré, c'est-à-dire après S. D. 40; la plupart même ne s'y rencontrent qu'après S. D. 60, c'est-à-dire lorsque cette civilisation est près de son déclin. En présence de tels faits, il est difficile d'admettre qu'ils ont pu jouer un rôle important dans sa formation.

C'est dans le Delta plutôt qu'en Asie occidentale que l'on tend aujourd'hui à placer le berceau de la civilisation gerzéenne. Un certain nombre de ses éléments, dont plusieurs très caractéristiques, sont en effet, semble-t-il, originaires de cette région.

L'agglomération de grande étendue, la hutte de terre de forme circulaire ou ovale et sans ouverture latérale, le procédé de façonnage des instruments en silex qui consiste à polir d'abord la surface et à la retoucher ensuite par pression, la tête de massue en forme de poire, se rencontrent déjà dans le Néolithique de Mérimdé-Béni-Salamé, station du Delta occidental[a]. Parmi les motifs peints sur la poterie claire à décor rouge caractéristique du Gerzéen, l'un des plus fréquents est un bateau cintré portant à l'arrière une enseigne. Or, sur 300 de ces enseignes qu'a pu réunir Newberry, 222 sont semblables aux enseignes de nomes qui, à l'époque historique, étaient situés dans le Delta occidental[309]. L'amulette en forme de tête de taureau, assez fréquente dans le Gerzéen, est sans doute originaire du Delta. Selon Newberry, en effet, le taureau figure sur les enseignes de cinq des nomes historiques du Delta, à côté du signe distinctif de chacun d'eux, et il aurait probablement existé, aux temps prédynastiques, un royaume du taureau dans le Delta central[310]. Le faucon, tel que le représentent plusieurs amulettes gerzéennes, serait, d'après Scharff, le dieu faucon Horus de Damanhour, cité du Delta occidental[311]. Scharff considère la paire de cornes incurvées portant au-dessous de leur base deux petites saillies latérales, figurée sur plusieurs monuments gerzéens, comme une représentation stylisée de la tête de la déesse vache Hathor, qui, d'après lui, est sans doute d'origine méditerranéenne et que l'on ne peut guère séparer d'Horus, dieu principal du Delta, puisque son nom signifie « maison d'Horus »[312]. La tombe 1610 de Negada, datée de S. D. 35-39, c'est-à-dire du Prédynastique ancien, époque

a. Cf. p. 34, 35, 36.

où quelques produits de la civilisation gerzéenne avaient déjà commencé à pénétrer dans le sud de la Haute-Égypte, a fourni un fragment de poterie sur lequel est figurée la couronne royale de Basse-Égypte[313].

En résumé, il paraît vraisemblable que la civilisation gerzéenne est née dans le Delta et qu'elle a reçu du Néolithique qui l'a précédée dans cette région un certain nombre de ses éléments essentiels. L'Asie lui a fourni certainement le vase à bec tubulaire, peut-être aussi le vase à anses ondulées. Elle était déjà florissante quand la Mésopotamie lui a apporté le sceau cylindrique et près de son déclin lorsqu'elle y a introduit le bateau carré et quelques motifs artistiques, qui d'ailleurs ne se sont pas acclimatés en Égypte.

Quant à la parenté manifeste des civilisations gerzéenne et amratienne, elle est due sans doute à ce que l'une et l'autre ont puisé certains de leurs éléments à la même source, le Néolithique. Comme on a pu le voir plus haut, l'Amratien n'est que la dernière phase de la civilisation badarienne qui, elle-même, dérive directement du Tasien, le plus récent des facies néolithiques égyptiens. Les rapports de la civilisation gerzéenne avec le Néolithique sont moins apparents. Nous ne la saisissons distinctement que pleinement développée, au Prédynastique moyen. Il y a bien quelques preuves de son existence au Prédynastique ancien[a], mais nous ignorons ce qu'elle fut exactement à cette époque. A-t-elle succédé directement au Néolithique ? Y a-t-il eu entre elle et lui une ou plusieurs civilisations intermédiaires ? Nous ne le savons pas. Malgré les lacunes et les incertitudes de nos connaissances sur la première phase de son développement, il ne paraît guère douteux qu'un certain nombre de ses éléments lui viennent du Néolithique de Basse-Égypte, de même que la civilisation amratienne est l'héritière du Néolithique de Haute-Égypte. Si, comme il semble, l'une et l'autre sont issues d'une souche commune, il est naturel qu'elles aient un certain air de famille. Leurs dissemblances peuvent provenir de ce que l'une s'est développée dans le nord, l'autre dans le sud, c'est-à-dire dans deux régions où le climat, les ressources en matières premières et les besoins à satisfaire ne sont pas les mêmes.

a. Cf. p. 60-61.

NOTES DU CHAPITRE VI.

1. *Hiéraconpolis* : Hierak. I et II. *Armant* : Armant I. *Negada* : Naq. *Toukh* : Rech. I, p. 87-88, 90-201 (passim). — Pre. orient. II, p. 71-75, 77-105 (passim). *El-Amrah et Abydos* : Amr. — Cem. Abyd., I, II, III. *Mahasna* : Mah. et Pre. Mah. *Diopolis* : Diosp. *Stations du district de Badari* ; Badar. — Mostag.
2. Murray (G. W.) et Derry (D.), A predynastic burial on the Red Sea coast in Egypt ; Man, XXIII (1923), p. 129-131.
3. *Gerzeh* : Gerz. *Harageh* : Harag. *Abousir* : Abous. Scharff rapporte les tombes du cimetière d'Abousir-el-Melek à la période comprise entre S. D. 60 et la IIe dynastie, sans indiquer l'âge de chacune d'elles (Abous., p. 73). *Wadfa* : Des. Fay., p. 69-71. La référence des quelques renseignements publiés par Weill sur Zaouiet-el-Maïetin a été donnée à la note 3 du Chapitre III.
4. Badar. Partie II, § 8-9, 16-18.
5. Armant I, p. 170-172.
6. Ibid., p. 224 A et pl. LXI-LXIX.
7. Ibid., p. 175-177 et pl. LV, 84-93, 95-100 (figurines de femmes), 101-102, 105-111 (figurines de bœuf), 112-117 (modèles de bateaux).
8. Ibid., p. 190 et pl. LVI, 118-120 (fusaïoles); LIII (palettes); LVI, 152 (anneau); LVI, 155 (épingle).
9. Hierak. II, p. 4-5, 12.
10. Ibid., p. 15.
11. Ibid., p. 1-2 et carte pl. LXXIII A.
12. Ibid., p. 20-23 et pl. LXXIII A.
13. Ibid., p. 20-22 et pl. LXVII, LXXV-LXXIX. — Date de la tombe : Making, p. 66 (§ 47).
14. Hierak. II, p. 51 et pl. LXVII ; LXIX, 3.
15. Rech., I, p. 87-88, 90-201 (passim). — Pre. orient. II, p, 71-75, 77-105 (passim).
16. Badar., p. 80.
17. Pre. Eg., pl. LI.
18. Des. Fay., p. 69-71.
19. Badar., p. 82-87 et pl. LXIII, LXIV, LXVI.
20. Badar., p. 87-88.
21. Amr., p. 22, 42 et pl. X, 1, 2.
22. Rech. I, p. 87. — Pre. orient., II, p. 71.
23. Amr., p. 7. — Pre. Mah., p. 4. — Abous., p. 6-7.
24. Ex. : Gerz., p. 4.
25. Ex. : Pre. Mah., p. 6, 9, tombes de Mahasna 76 (S. D. 46-67), 21 (S. D. 52-55), 48 (S. D. 55 ?). — Abous., p. 8.
26. Hierak., II, p. 20-21 et pl. LXVII.
27. Pre. Eg., p. 44 (§ 113).
28. Pre. Mah., p. 7, 9.
29. Ex. : Pre. Mah., p. 7, tombes de Mahasna H 21 (S. D. 51-55), H 48 (S. D. 55 ?). — Mostag., p. 69, 70, 74, 75, tombes de Mostagedda 216 (S. D. 57-63), 222 (S. D. 49-67), 1604 (S. D. 57-58). 1605 (S. D. 52-57), 11747 (S. D. 58-63), 11751 (S. D. 57-58). — Quibell et Green signalent la fréquence de ce mode de fermeture des tombes dans le cimetière préhistorique de Hiéraconpolis (Hierak. II, p. 22).

30. Ex. : Cem. Abyd. I, pl. VI, tombe E 370 d'Abydos (S. D. 57-66).
31. Ex. : Amr., p. 9 et pl. IV, 3 ; V, 2.
32. Ex. : Pre. Mah., p. 14, tombe H 23 de Mahasna (S. D. 43-44).
33. Ex. : Cem. Abyd., I, pl. VI, tombe E 351 d'Abydos (S. D. 57).
34. Pre. Mah., p. 6 et pl. IX, 44, 46, 47.
35. Abous., p. 8 et pl. XLVIII, 51.
36. Diosp., p. 35.
37. Gerz., p. 5.
38. Abous., p. 11.
39. Pre. Eg., p. 44 (§ 113).
40. Gerz., p. 8-11.
41. Gerz., p. 7. — Abous., p. 10-17.
42. Gerz., p. 4.
43. Gerz., p. 5.
44. Amr., p. 11. — Pre. orient. II, p. 113 et fig. 140 (Kawamil). — Abons., p. 12 (tombe 1055).
45. Pre. Mah., p. 5-6.
46. Badar., p. 50, 53. — Armant I, p. 135, 139.
47. Badar., p. 53. — Mostag., p. 82.
48. Armant I, p. 135-136. — Naq., p. 24. — Pre. Eg., p. 43 (§ 111).
49. *Poterie W* : Gerz., p. 4, 20 et pl. XI. — Harag., p. 4-5 et pl. XXVI. — Abous., p. 17-20. *Poterie D* : Gerz., p. 4, 20 et pl. IX. — Harag., p. 4-5 et pl. XXIX. — Abous., p. 20-24. *Poterie L* : Gerz., p. 4 et pl. XI. — Harag., p. 4-5 et pl. XXVIII. — Abous., p. 31-32.
50. *Poterie B* : Gerz., p. 3 et pl. X. — Harag., p. 4-5 et pl. XXVI. — Abous., p. 28. *Poterie P* : Gerz., p. 3, 19 et pl. IX. — Harag., p. 4-5 et pl. XXVI. — Abous., p. 25-26. *Poterie R* : Gerz., p. 40, 20 et pl. X. — Harag., p. 4-5 et pl. XXVII, XXVIII. — Abous., p. 32-33. — *Poterie F* : Gerz., p. 4, 20 et pl. XI. — Harag., p. 4-5 et pl. XXVI. — Abous., p. 29-30.
51. Gerz., p. 23 et pl. VII, 13.
52. Gerz., p. 21 et pl. XI, 100. — Abous., p. 24 et pl. XIII, 59. — Voir aussi Grundzüge, p. 35-35 et pl. VIII, c-f, et Frühkulturen, p. 14-15 et pl, I, 5-6.
53. Scharff (A.), Some prehistoric vases in the British Museum ; JEA, XIV, (1928), p. 262 et pl. XXVI.
54. Gerz., p. 21. — Abous., p. 35.
55. Nombreuses marques de poterie gerzéennes dans Making, pl. XVIII, 64-105 ; XXV, 66-117 ; XXXI, 55-87.
56. Naq., pl. LIII, 120.
57. Naq., pl. LII, 71.
58. Naq., pl. LII, 81, 83, 91.
59. Naq., pl. LII, 40, 43, 47, 49, 59 ; LIV, 282.
60. Naq., pl. LI, 28 a.
61. Amr., pl. XVII, 19.
62. Naq., pl. LI, 6.
63. Naq., pl. LI, 8.
64. Amr., pl. XVII, 21.
65. Naq., pl. LI, 33, 34.
66. Naq., pl. LI, 36.
67. Naq., pl. LI, 18.
68. Naq., pl. LI, 2.
69. Petrie : Naq., p. 45, 48 et pl. LXIV, 94 ; Pre. Eg., p. 43, 49 et pl. IX, 47 ; Making,

p. 32-33 et pl. XVI, 27. — Beck (H. C.), Glass before 1500 B. C.; Anc. Eg., 1934, p. 7-21.

70. Amr., p. 54.

71. Altertümer II, p. 109.

72. Armant I, p. 72, 83-84.

73. Sur la taille des instruments en silex, voir, notamment, Diosp., p. 23 (§ 34).

74. Pre. orient., II, p. 77-80 et fig. 71, 89.

75. Ibid., fig. 72.

76. Ex.: Badar., p. 99 et pl. LXXVIII, 29, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh.

77. Ex. : *Grattoirs circulaires ou ovalaires* : Badar., pl. LXXIX, 33, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. — Diosp., pl. VIII, B 349, tombe B 349 de Diospolis (S. D. 41). — Des Fay., p. 70 et pl. LII, 4; LIII, 32, 33, agglomération de Wadfa. — Rech. I, fig. 153, 155, agglomération de Toukh. *Grattoirs oblongs* : Naq., pl. LXXV, 99, tombe 620 de Negada (S. D. 42-58). — Diosp. pl. VIII. B 347, B 354, tombes de Diospolis B 347 (S. D. 45) et B 354 (S: D. 48-53). — Badar., pl. LXXVIII, 1-5; LXXIX, 30, 31, 44, 47, 48 ; LXXXI, 89. niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. — Des Fay., p. 70 et pl. LIII, 10, 11, 27, agglomération de Wadfa. — Rech. I, fig. 156, 158-160, agglomération de Toukh.

78. Ex. Diosp., pl. VIII, B 32, B 196, tombes de Diospolis B 32 (S. D. 59) et B 196 (S. D. 57). — Badar., p. 106 et pl. LXXIX, 51, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. — Des. Fay., p. 70 et pl. LIII, 9, agglomération de Wadfa. — Rech. I, fig. 291-295, agglomération de Toukh.

79. Ex. : Badar., p. 78 et pl. LXXIX, 38, 53, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh.

80. Ex.: Naq., p. 51 et pl. LXXIV, 84, tombes de Nagada 414 (S. D. 51), 39 (S. D. 56), 178 (S. D. 57), 1215 (S. D. 49-63), B 91 (S.D. 61) et plusieurs autres pièces provenant de tombes non datées. —Amr., pl. VII, 4, tombe B 43 d'El-Amrah (S. D. 52-66). — Des. Fay., p. 70 et pl. LII, 5, agglomération de Wadfa. — Rech. I, fig. 113, agglomération de Toukh.

81. Ex. : Naq., p. 57-58 et pl. LXXIV, 82, tombe 162 de Negada (S. D. 58); LXXIV, 86, tombes de Negada Q 570, 752 (non datées). — Diosp., pl. VII, B 191, B 408, B 217, tombes de Diospolis B 191 (S. D. 56), B 408 (S. D. 57), B 217 (S. D. 66). — Amr., p. 45 et pl. X, 11, tombe B 35 d'El-Amrah (S. D. 44-53). — Badar., p. 61 et pl. XXXIV, 1 ; LVII, 2, tombes 102 de Kau-el-Kébir (S.D. 44-61), 1647 d'Hemamieh (S. D. 52-61), 3911 de Badari (S. D. 57-66). — Mostag., p. 91 et pl. XL, 1, tombe 1648 de Mostagedda (S. D. 53-59). — Harag., p. 7 et pl. VII, 4, tombe H 457 d'Harageh (S. D. 56-60). — Gerz. p. 23 et pl. VII, 12, cinq pièces provenant de diverses tombes de Gerzeh datées de S. D. 57 à 65. — Abous., p. 46 et pl. XXIX, 263-273, onze pièces provenant de diverses tombes d'Abousir-el-Melek. — Rech. I, fig. 133, agglomération de Toukh. — On connaît en outre de nombreux couteaux de ce type qui proviennent de tombes non datées ou dont on ignore la provenance.

82. Ex. : Des. Fay., pl. LIII, 24, 26, agglomération de Wadfa.

83. Ex. : Naq., pl. LXXIV, 81 a, b, tombes de Negada 370 (S. D. 52), 1233 (S.D. 61) B 99 (S. D. 61). — Mostag., p. 91 et pl. XL, 2, tombe 1623 de Mostagedda (S. D. 51-53), — Rech. I, fig. 106, 107, agglomération de Toukh.

84. Ex. : Des. Fay., pl. LIII, 4, agglomération de Wadfa. — Frankfort (H.), The cemeteries of Abydos ; JEA, XVI (1930), p. 214 et pl. XXXI, 3, tombe 1730 d'Abydos (S. D. 53-58).

85. Ex. : Naq., p. 51, 57 et pl. LXXIII, 67, 68, 71, tombes de Negada 456 (S. D. 56), 1866 (S. D. 43), 871 (S. D. 49). — Diosp., pl. VIII, B 309, tombe B 309 de Diospolis (S. D. 50). — Hierak. II, p. 48-49 et pl. LXI, 1-6, cimetière préhistorique d'Hiéraconpolis. — Badar., p. 51 et pl. LVII, 3, cimetière 3800 de Badari (S. D. 37-58 ?) ; p. 61 et pl. LVII, 1, tombe 131 de Kau-el-Kébir (S. D. 44-60) ; p. 77, plusieurs pièces trouvées dans un vase daté de S. D. 43 environ; p. 78 et pl. LXXIX, 35-37 ; p. 99 et pl. LXXI, 56; p. 111 et pl. LXXXI, 97, pièces provenant du niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. ~~— Des. Fay., p. 69~~ et pl. LII, 1-3 ; LIII, 1-3, 5, agglomération de Wadfa. — Petrie (Fl. The stone age in Egypt; Anc. Eg., 1915, p. 123-124 et fig. 189-194, pièces datées de S. D. 34-46, 47-50, 56, 58, 61, 63.

86. Ex. : Badar., p. 99 et pl. LXXI, 56, 85, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. — Des. Fay., p. 70 et pl. LIII, 1, 4, agglomération de Wadfa. — Pièces non datées : Rech. I, fig. 103 (El-Amrah); Petrie, loc. cit. note 85, Anc. Eg., 1915, p 122 et fig. 169, 170. — Quatre belles pièces inédites de provenance inconnue sont conservées au Musée du Louvre sous le nº d'entrée 10836.

87. Des. Fay., p. 70 et pl. LIII, 34.

88. Ex. : Naq., pl. LXXIII, 61, 63, 65, tombes de Negada 178 (S. D. 57), 1237 (S. D. 44), 1233 (S. D. 61), 414 (S. D. 51). — Diosp., pl. VI, B 120, B 122, tombes de Diospolis B 120 (S. D. 45), B 122 (S. D. 57.) — Amr., p. 19 et pl. VII, 1, tombe A 96 d'El-Amrah (S. D. 60). — Pre. Mah., p. 33 et pl. XXIV, 4, tombe H 83 de Mahasna (S. D. 63 ?). — Hierak. II, pl. LXIV, 9, tombe à peintures murales d'Hiéraconpolis — Badar., p. 61 et pl. XXXIV, 1, tombe 102 de Kau-el-Kébir (S. D. 44-61) ; p. 107 et pl. LXXX, 72, niveau amratien-gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. — Mostag., p. 91 et pl. XL, 5, tombe 11724 de Mostagedda (S. D. 55-57 ?). — Gerz., p. 24 et pl. VI, 10 (modèle), tombe 21 de Gerzeh (S. D. 61-65). — Harag., p. 27 et pl. VII, 2, tombe 468, d'Harageh (S. D. 50-51 ?). — Wainwrigth (G. A.) Obsidian ; Anc. Eg., 1927, p. 88-89 et fig. 89. — Quibell (J. E.), Flint dagger from Gebelein ; Ann. Serv. II (1901), p. 131-132 (= Stone impl. nº 64868), lame bifide à manche en or du Musée du Caire.

89. Naq., pl. LXXIII, 62, tombes de Negada T22, 218, 240, 1332 (non datées). — Seton Karr (H. W.), Fayoom flint implements; Ann. Serv. V (1904), p. 150 et pl. 49.

90. Ex. : Badar., p. 61 et pl. LVII, 2, tombe 3752 de Badari (S. D. 58-60). — Mostag., pl. XLI, 2, tombe 1630 de Mostagedda (S. D. 38-57). — Rech. I, fig. 135. — Arch. obj. nº 14269.

91. Benedite (G.), Le couteau de Gebel-el-Arak; Mon. Piot, XXII (1916), p. 1-34.

92. H. de Morgan, L'Égypte primitive, Revue de l'École d'Anthropologie de Paris, 1909, p. 272, fig. 132. — Voir aussi : Human. prehist., p. 228 et fig. 124, et Benedite (G.), The Carnarvon ivory ; JEA V (1919), p. 1-15, 225-241 et pl. XXXIV.

93. Naq., p. 51 et pl. LXXVII. — Voir aussi : Débuts, p. 69 et note 3, et Benedite, loc. cit. note 92, J E A, V (1919), p. 235-236.

94. Pre. Eg., p. 11, 12, 13 et pl. XLVIII, 3, 4.

95. Arch. obj. nº 14265. — Débuts, p. 67-68 et fig. 33.

96. Quibell (J. E.), Flint dagger from Gebelein ; Ann. Serv. II (1901), p. 131-132 et pl. I, 3. — Stone impl. nº 64868. — Débuts, p. 69 et fig. 34.

97. Benedite, loc. cit. note 92 ; JEA, V (1919), pl. I, II.

98. Gerz., p. 24. — Pre. Eg., p. 43 (§ 113), tombes U 207 de Diospolis et 743 de Negada.

99. Massoulard, Lances fourchues et peseshkaf; Rev. égypt., II (1935), p. 136-138 et pl. I, II.

100. Altertümer I, p. 90, nºs 173, 174.

101. Ex. : Diosp., pl. VIII, R 83, B 427, tombes de Diospolis R 83 (S. D. 41), B 427 (S. D. 45). — Badar., pl. LXXVIII, 22-26; LXXIX, 42, 43, niveau gerzéen de l'agglomé-

ration d'Hemamieh. — Mostag., pl., XLI, 7, tombe 1605 de Mostagedda (S. D. 52-57). — Rech. I, fig. 239-245, 249, 250, 253, 255-260, agglomération de Toukh. — Des. Fay., p. 70 et pl. LII, 6; LIII, 29, 30, agglomération de Wadfa. — Abous., p.47 et pl. XXX, 279, cimetière d'Abousir-el-Melek.

102. Ex. : *Flèches à base concave* : Badar., p. 78 et pl. LXXIX, 41, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. — Rech. I, fig. 199, agglomération de Toukh. *Flèches pédonculées* : Nag., p. 56 et pl. LXXIII, 69, tombe 1856 de Negada (S. D. 43-56). — Diosp., pl. VII, U 397, tombe U 397 de Diospolis (S. D. 65). — Des. Fay., p, 70 et pl. LIII, 31, agglomération de Wadfa. *Flèches foliacées* : Badar., p. 103 et pl. LXXVIII, 9, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. — Rech., I, fig. 196, 198, 280, agglomération de Toukh.

103. Pré. orient. II, p. 81-82 et fig. 75-88.

104. Armant I, p. 224 A et pl. LX, 153, 155.

105. Armant I, p. 212-214, 224 A et pl. LVIII, 38-43 ; LXIV, 32-37.

106. Amr.; p. 19, 40 et pl. VII, 1.

107. Pré. orient. II, p, 80 et fig. 90.

108. Ex. : Pre. Mah., p. 32-33 et pl. XX, 3, tombe H 23 de Mahasna (S. D. 36-43). — Mah., p. 6 et pl. V, agglomération de Mahasna. — Pre. Eg., p. 22 et pl. XXVI, 24, 34, 36, 48, tombes de Negada 690 (S. D. 52), 1241 (S. D. 42), 1401 (S. D. 42), 1488 (S. D. 33-72). — Diosp., pl. VI, B 23, tombe B 23 de Diospolis (S. D. 43-48). — Cem. Abyd., I, p. 15 et pl. III, 1, tombe E 381 d'Abydos (S. D. 57-62). — Badar., pl. LIII, 12-14, tombes d'Hemamieh 1702 (S. D. 55-57), 1647 (S. D. 52-62), 1677 (S. D. 43-44); p. 105 et pl. LXX, 40, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. — Gerz., p. 21 et pl. IV, 2, tombe 67 de Gerzeh (S. D. 53-63).

109. La plus ancienne représentation de cette scène se trouve sur les peintures murales de la tombe peinte de Hiéraconpolis datée de S. D. 63 (Hierak. II, pl. LXVI, en bas, à gauche). Elle est figurée en bas-relief, au Protodynastique, sur la palette de Narmer (Hierak. I, pl. XXIX) et, ensuite, souvent sur les monuments pharaoniques.

110. Lucas (A.), Egyptian predynastic stone vessels; JEA, XVI (1930), p. 210 (tableau V).

111. Ex. : Pre. Eg., p. 35 et Naq., pl. VIII, 3, tombes de Negada datées de S. D. 52-53, 55 ; pl. VIII, 5, tombes datées de S. D. 33-34 à S. D. 66 ; pl. VIII, 8; une dizaine de pièces datées de S. D. 44 à S. D. 65 ; pl. XVI, 163, tombe 867 de Negada (S. D. 49-66). — Diosp., pl. IX, 1, tombe B 217 de Diospolis (S. D. 66). — Armant I, pl. XVIII, 3, tombe 1550 d'Armant (S. D. 57-64). — Badar., p. 58 et pl. LI, 14, 15, 30, tombes 1629 d'Hemamieh (S. D. 44-60), 3730 de Badari (S. D. 57-64 ?), 223 de Kau-el-Kébir (S. D. 44-60). — Mostag., p. 86 et pl. XLII, 15, tombes de Mostagedda 1605 (S. D, 52-57), 1629 (S. D. 53).

112. Ex. : Pre. Eg., p. 35 et pl. XXXVIII, 39, 49, 51, 57, 64, tombes de Negada T 16 (S. D. 61), 820 (S. D. 52-60), 1734 (S. D. 47), B 99 (S. D. 61), 416 (S. D. 54). — Hierak., II, p. 50 et pl. LXIV, 6, tombe à peintures murales d'Hiéraconpolis (S. D, 63). — Badar., pl. LI, 17, 20-22, 25, tombes d'Hemamieh 1647 (S. D. 52-61 ?), de Badari 4621 (S. D. 53-58), 4616 (S. D. 52-66), 3708 (S. D. 53-58), 3924 (S. D. 52-58). — Mostag., pl. XLII, 3-5, 7, 9, 14, tombes de Mostagedda 1749 (S. D. 57-65), 229 (S. D, 47-74), 11747 (S. D. 58-63), 1611 (S, D. 48-65), 11751 (S. D. 57-58). — Gerz., pl. VI, 6, tombe 142 de Gerzeh (S. D. 57-65).

113. Ex. : Naq., pl. XV, 143, tombe 867 de Negada (S. D. 49-66).

114. Ex. : Pre. Eg., p. 35 et pl. XLI, 144, 149, tombes de Negada 1702 (S. D. 44), T. 16 (S. D. 61). — Diosp., pl. IX, 16, 17, tombes de Diospolis B 500 (S. D. 62-71), B 122 (S. D. 45 ?). — Mostag., p. 86 et pl. XLII, 12, tombe 1608 de Mostagedda (S. D. 52-53). Gerz., pl. VIII, 16, 19, tombes de Gerzeh 133 (S. D. 60-66), 146 (S. D. 63).

115. Ex. : Pre. Eg., pl. XLI, 158, tombe 1263 de Negada (S. D. 63).

116. Ex. : Pre. Eg., p. 36 et pl. XLI, 178, tombe 1528 de Negada (S. D. 45). — Mostag., p. 82 et pl. XLII, 12, tombe 1608 de Mostagedda (S. D. 52-53).

117. Ex. : Naq., pl. XVI, 160, tombe 867 de Negada (S. D. 49-66). — Pre. Eg., pl. XXXIX, 73, 75, 84, tombes de Negada 343 (S. D. 60), 1246 (S. D. 58-79), T 16 (S. D. 61); pl. XXXIX, 88, 107, tombes de Gerzeh 105 (S. D. 65), 154 (S. D. 66). — Mostag., pl. XLII, 3, 5, 9, 14, tombes de Mostagedda 1749 (S. D. 57-65), 11747 (S. D. 58-63), 1611 (S. D. 48-65), 11751 (S. D. 57-58). — Armant I, pl. XVII, 2, tombe 1357 d'Armant (S. D. 44-64).

118. Ex. : Pre. Eg., pl. XL, 135, tombe 179 de Gerzeh. (S. D. 57-64). — Badar., pl. LI, 28, tombe 3830 de Badari) S. D. 46 ?).

119. Ex. : Gerz., p. 21 et pl. VIII, 12-14, tombes de Gerzeh 146 (S. D. 63), 123 (S. D. 52-63), 126 (S. D. 58-60), 203 (S. D. 52-66).

120. Ex. : Pre. Eg., p. 39-40.

121. Gerz., p. 22 et pl. XII, 5, 6. — Pre. Eg., p. 40.

122. Ex. : Corpus, pl. LVIII, 90 D, tombe 400 d'El-Amrah (S. D. 58) ; 90 H, tombe B 232 d'El-Amrah (S. D. 68); 91 H, tombe U 114 de Diospolis (S. D. 53); 92 D, tombes 1873 de Negada (S. D. 46) et A 54 d'El-Amrah (S. D. 72); 92 M, tombe 1694 de Negada (S. D. 48).

123. Ex. : Corpus, pl. LIX, 95 H, tombe 631 de Negada (S. D. 57) ; 95 L, tombes de Negada 871 (S. D. 49), 1248 (S. D. 72); 97 H, tombe U 28 de Diospolis (S. D. 53); 98 S, tombe U 30 de Diospolis (S. D. 67). — Diosp., pl. XI, 31, 32, tombes de Diospolis R. 123 (S. D, 71), H 73 (S. D. 76). — Murray (G. W) et Derry (D. E.), A predynastic burial on the Red Sea coast of Egypt; Man, XXIII (1923), p. 129-131, palette tachée de malachite provenant d'une tombe située sur la côte de la mer Rouge.

124. Ex. : Mostag., p. 87, tombe 1679 de Mostagedda.

125. Ex. : Corpus, pl. LVII, 87 B, tombes U 64 de Diospolis (S. D. 58) et 1025 de Negada (S. D. 69) ; 88 H. tombe 1284 de Negada (S. D. 73-76).

126. Ex. : Corpus pl. LIV, 28 D, tombe 1842 de Negada (S. D. 32-55); 28 N, tombe 1237 de Negada (S. D. 44). — Badar., pl. LII, 27, tombe 1629 d'Hemamieh (S. D. 44-60). — Mostag., p. 87, tombe 1860 de Mostagedda (S. D. 38-55).

127. Ex. : Abous., p. 50 et pl. XXXI, 291, cimetière d'Abousir-el-Melek.

128. Ex. : Corpus, pl. LII, 5 D, et Pre. Eg., p. 37, tombe 268 de Negada (S. D. 50) ; 5 P et Pre. Eg., p. 37, tombe 1714 de Negada (S. D. 73-76).

129. Ex. : Altertümer II, p. 71 et pl. XXI, 103.

130. Ex. : Pre. Eg., p. 37 et pl. XLIII, 4 V, tombe 95 de Negada (S. D. 62). — Hierak., II, pl. LXIV, 17, cimetière préhistorique d'Hiéraconpolis; — Naq., p. 43 et pl. XLVII, 1, et Pre. Eg., p. 47, tombe de Negada antérieure à S. D, 70. — Abous., p. 50 et pl. XXXI, 290, cimetière d'Abousir-el-Melek.

131. Ex. : Corpus pl. LII, 14 N, tombes 816 de Negada (S. D. 43-73) et U 5 de Diospolis (S. D. 70) ; 14 P, tombe 171 de Negada (S. D. 34-55) ; 14 S, tombe de Mahasna datée de S. D. 58; 14 T, tombes 1499 de Negada (S. D. 44) et U 125 de Diospolis (S. D. 72). — Amr., pl. VIII, tombe B 62 d'El-Amrah (S. D. 58). — Gerz., pl. XII, 2, 7, tombes de Gerzeh 19 (S. D. 63), 105 (S. D. 65). — Diosp., pl. XI, 7, tombe H 16 de Diospolis (S. D. 69). — Abous., pl. XXXI, 294, cimetière d'Abousir-el-Melek.

132. Ex. : Corpus, pl. LIV, 40 H, tombes de Negada 1209 (S. D. 52), 1212 (S. D. 72) ; 45 S, tombes de Negada 1684 (S. D. 49), 683 (S. D. 55-76 ; 45 U, tombe 810 de Mahasna (S. D. 58). — Pre. Mah., pl. XVIII, 5, tombe H. 38 de Mahasna (antérieure à S. D. 56) ; pl. XIX, 1, tombe H 2 de Mahasna (antérieure à S. D. 60). — Diosp., pl. XI, 14, 24, 26-29,

tombes de Diospolis U 89 (S. D. 55), B 331 (S. D. 48), B 355 (S. D. 51), U 191 (S. D. 61), R 40 (S. D. 52), U 175 (S. D. 43). — Amr., pl. VIII, tombe B. 62 d'El-Amrah (S. D. 58). — Badar., pl. LII, 17, 19, tombes de Badari 3714 (S. D. 58-64), 3715 (S. D. 52-56). — Gerz., pl XII. 4-6, 10, tombes de Gerzeh 146 (S. D. 63), 203 (S. D. 52-66), 196 (S. D. 58-59), 44 (S. D. 58-64). — Abous., pl. XXXI, 295-297, cimetière d'Abousir-el-Melek.

133. Ex. : Corpus, pl. LIII, 23 K, tombe 1480 de Negada (33-55) et A 393 d'El-Amrah (S. D. 51) 23 M, tombe B 62 d'El-Amrah (S. D. 58); 24 J, tombe 1675 de Negada (S. D. 32-48). — Badar., pl. LII, 18, tombe 4615 de Badari (S. D. 52-66). — Mostag., pl. XLIII, 8, tombe 1694 de Mostagedda (S. D. 46-74). — Gerz., pl. XII, 8, 9, tombes de Gerzeh 264 (S. D. 57-76), 15 (S. D. 47-52), 145 (S. D. 55-57). — Abous., pl. XXXI, 298, cimetière d'Abousir-el-Melek.

134. Ex. : Corpus, pl. LIV, 26 D, tombe T 21 de Negada (S. D. 65); 32 S, tombe 836 de Negada (S. D. 63). — Badar., pl. LII, 28, tombe 3825 de Badari (S. D. 55-65 ?).

135. Ex. : Corpus, pl. LVI, 65 D, tombe B 123 de Negada (S. D. 46); 67 D, tombe 1433 de Negada (S. D. 42-63); 67 T, tombes 146 de Negada (S. D. 42). U 90 de Diospolis (S. D. 50); 67 H, tombe 148 de Negada (S. D. 57-73); 69 B, tombe U 12 de Diospolis (S. D. 74). — Diosp., pl. XII, 33, tombe H 21 de Diospolis (S. D. 74). — Cem. Abyd. I, pl. III, 1, 2, tombes d'Abydos E 381 (S. D. 57-62), E 370 (S. D. 57-66). — Badar., pl. LII, 13, tombe 1629 d'Hemamieh (S. D. 44-60). — Abous., pl. XXXII, 304-306, cimetière d'Abousir-el-Melek.

136. Ex. : Corpus, pl. LVI, 72 D, tombe 1725 de Negada (S. D. 50); pl. LVII, 78 D, tombe T 18 de Negada (S. D. 58); 78 M, tombe T 55 de Negada (S. D. 74); 80 B, tombe T5 de Negada (S. D. 50); 80 E, tombe T 17 de Negada (S. D. 64); 80 H, tombe T 10 de Negada (S. D. 52); 80 P, tombe 1891 de Negada (S. D. 38-47); 82 H, tombe 867 de Negada (S. D. 49-66); 82 L, tombe 1101 de Negada (S. D. 37-70).

137. Ex. : Corpus, pl. LVI, 70, tombes A 120 d'El-Amrah (S. D. 45) et 1728 de Negada (S. D. 47); 75 D, tombe d'El-Amrah datée de S. D. 58; 75 M, tombe d'El-Amrah datée de S. D. 57. — Mostag., p. 86 et pl. XLIII, 4, tombe 220 de Mostagedda (S. D. 48-66). — Abous., pl. XXXII, 313, cimetière d'Abousir-el-Melek.

138. Gerz., p. 22 et pl. VI, 7. — Wainwright (G. A.), The bull standards of Egypt ; JEA, XIX (1933), p. 42-52.

139. Amr., p. 37-39 et pl. VIII, 2.

140. Crompton (W. M.), A carvel slate in the Manchester Museum ; JEA, V (1919), p. 57-60.

141. Ex. : Pre. Eg., p. 23, 41 et pl. XXVI, 68, tombe 177 de Negada (S. D. 46-61), calcaire ; XXVI, 70 et XLVI, 40, tombe 267 de Negada (vers S. D. 48), marbre. — Badar., p. 97, 98, 99, 100, 104 et pl. LXX, 25-28); LXXI, 54, 62, fusaïoles en calcaire provenant du niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh.

142. Ex. : Badar., p. 103 et pl. LXX, 35, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. — Armant I, p. 176 et pl. LVI, 1, n[os] 118-122, niveaux prédynastiques moyen et récent de l'agglomération d'Armant et aires voisines 1000 et 1100. — Rech. I, fig. 493-496, agglomération de Toukh.

143. Des. Fay., p. 71 et pl. LIII, 35.

144. Des. Fay., p. 71. — Abous., p. 64 et pl. VIII, 457. — Pré. orient. II, p. 75.

145. Naq., p. 46 et pl. LXI, 6; Pre. Eg., p. 32.

146. Badar., p. 43 et pl. LIII, 41.

147. Pre. Eg., p. 32 et pl. XXX, 33. — Altertümer II, n° 254.

148. Pre. Eg., p. 42 et pl. IX, 45-50.

149. Naq., p. 45 ; Pre. Eg., p. 41-42; Making, p. 33 et pl. XVII, 54.

150. Ex. : Badar., p. 60 et pl. XXXIV, 4 ; LVIII, 5, 6, poinçons trouvés à Hemamieh dans les vases 1902 (S. D. 44-45) et 2078 (S. D. 37-45); p. 97, 106 et pl. LXX, 29, 31, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. — Rech. I, fig. 304-306, agglomération de Toukh.

151. Gerz., pl. VIII, 32.

152. Rech. I, fig. 307.

153. ~~Naq., pl. LXI, 12,~~ harpon à une barbelure, tombes de Negada 272 (S. D. 44-63), 1215 (S. D. 49-63), 1481 (non datée); p. 16, harpon à deux barbelures, tombe 1705 (S. D. 45); p. 13, 15, harpon à trois barbelures, tombe 1215 (S. D. 49-63), B 99 (S. D. 61). Les harpons provenant des tombes 1481 et 1705 sont en corne, les autres en ivoire. — Amr., p. 48 et pl. XII, 4, tombes d'El-Amrah B 21 (S. D. 48-53), B 106 (S. D. 46-53), à deux barbelures et en os. — Badar., p. 60 et pl. LIV, 1, 2, tombes d'Hemamieh 1700 (non datée), 1606 (S. D. 44-63) ; p. 106 et pl. LXX, 32, niveau prédynastique moyen de l'agglomération d'Hemamieh, à une barbelure et en os.

154. Naq., pl. LXI, 14. — Pre. Eg., p. 24 et pl. XXI, 19, 20.

155. Naq., pl. LXIV, 98.

156. *Épingles unies* : Gerz., p. 23 et pl. VIII, 33, 35, tombes de Gerzeh 31 (S. D. 52-67), 93 (S. D. 58-63), 145 (S. D. 55-57). — Abous., p. 54 et pl. XXXIV, 347, cimetière d'Abousir-el-Melek. — Naq., pl. LXII, 36, tombe 1212 de Negada (S. D. 72). — Pre. Mah., p. 32 et pl. XX, 2, tombe H 4 de Mahasna (S. D. 70 ?). *Épingles ornées de traits* : Gerz., p. 23 et pl. VIII, 34, tombe 142 de Gerzeh (S. D. 57-65), neuf pièces. — Abous., p. 54 et pl. XXXIV, 348, 349, cimetière d'Abousir-el-Melek. — Naq., pl. LXII, 25, tombes de Negada 1273 (S. D. 44-50), 3 (S. D. 66) ; 26, tombe 294 (S. D. 47-50); 27, tombe 3 (S. D. 66). — Mostag., p. 87 et pl. XLII, 55, 57, tombe de Mostagedda 11757 (S. D. 60-66) et aire 1800. *Épingles avec figure d'oiseau* : Abous., p. 54 et pl. XXXIV, 345, 346, cimetière d'Abousir-el-Melek. — Naq., pl. LXIII, 47, tombes de Negada 1643 (S. D. 35-68), 834 (S. D. 52-68), 1221 (S. D. 60-68); 50, tombe 723 (S. D. 46-52); LXIV, 83, tombe 1216 (S. D. 53-69); 84, tombe 1224 (S. D. 48-74). — Cem. Abyd. I, pl. III, 2, tombe E 370 d'Abydos (S. D. 57-66). — Pre. Eg., p. 30, tombes 1852 de Negada (S. D. 50) et B 62 d'El-Amrah (S. D. 58). — Altertümer II, p. 137 et pl. XXXII, 261, tombe 867 de Negada (S. D. 49-66). — Diosp., pl. VI, B 378, tombe B 378 de Diospolis (S. D. 52) ; X, 10, tombe U 262 (S. D. 65-75).

157. Pre. Eg., p. 30 et pl. VIII, 20, 22, tombes de Negada 1293 (S. D. 61-72), 259 (S. D. 51), 1852 (S. D. 50). — Badar., p. 58 et pl. LIII, 24, tombe 136 de Kau-el-Kébir (S. D. 38-47).

158. Ex. : Badar., p. 77 et pl. LXXII, 13, agglomération d'Hemamieh, niveau intermédiaire entre les niveaux amratien et gerzéen. — Pre Eg., pl. XXX, 8, tombe 1787 de Negada (non datée).

159. Naq., pl. LXIII, 54, tombes de Negada 177 (S. D. 46-61), 1230 (S. D. 57), Q 23 (S. D. 60), 147 (S. D. 60-61), 428, Q 116 (non datées). — Pre. Eg., p. 29-30 et pl. XXX, 10, tombe 1598 de Negada (S. D. 38-67), peigne en corne ; XXX, 17, modèle de peigne en brèche, provenance inconnue, University College de Londres. — Abous., p. 55 et pl. XXXIV, 352, cimetière d'Abousir-el-Melek.

160. Pre. Eg., p. 30 et pl. XXX, 6, 7, Londres, University College, provenance inconnue.

161. Benedite (G.), The Carnarvon ivory ; JEA, V (1919), p. 227-228 et pl. XXXIII, peigne en ivoire appartenant à la collection Davies, orné sur chaque face de cinq rangées d'animaux.

162. Abous., p. 55 et pl. XXXIV, 350, 351, tombe 60 d 7 d'Abousir-el-Melek.

163. Pre. Eg., pl. XXX, 9, Londres, University College, provenance inconnue.

164. Altertümer II, p. 141 et pl. XXXII, 271, pièce 14375 du Musée de Berlin, provenance inconnue.

165. Seligman, Ancient Egypt, 1916, p. 53.

166. Rech. I, fig. 336, agglomération de Toukh. — Diosp., p. 21 et pl. VI, B 378, tombe B 378 de Diospolis (S. D. 52). — Pre. Eg., p. 30 et pl. XXX, 2, 3, Londres, University College, provenance inconnue ; XXX, 4, tombe 147 de Negada (S. D. 60-61).

167. Mostag., p. 87 et pl. XLII, 42.

168. Abous., p. 45 et pl. XXVIII, 248-251. — Pre. Eg., p. 40 et pl. XLVIII, 17.

169. Ex. : Gerz., p. 23 et pl. IV, 1 ; VI, 9 ; VIII, 30, 31 (voir aussi Pre. Eg., p. 32), tombes de Gerzeh 133 (S. D. 60-66), 145 (S. D. 55-57), 75 (S. D. 52-63). — Abous., p. 53-54 et pl. XXXIV, 338-343, cimetière d'Abousir-el-Melek ; la cuiller n° 339 est ornée d'une figure représentant peut-être une tête d'Hathor stylisée. — Naq., p. 46 et pl. LXI, 5, 8, 9, tombes de Negada 17 (S. D. 47), 378 (S. D. 36-51), 1230 (S. D. 57), T 2 (S. D. 49-58), 1203 (S. D. 35-61), 124 (S. D. 72), 1281 (S. D. 73-79). — Diosp., pl. VI, B 378, tombe B 378 de Diospolis (S. D. 52). — Cem. Abyd. I, p. 17 et pl. III, 1 ; V, E 340, tombes d'Abydos E 381 (S. D. 57-62), E 340 (S. D. 57-66). — Badar., p. 43 et pl. LIII, 40, tombe 3804 de Badari (S. D. 52-59). — Mostag., p. 88 et pl. XXXIII, 2 f, tombe 1637 de Mostagedda (S. D. 48-53). — Pre. Eg., p. 31-32 et pl. XXX, 25, 28, Londres, University College, provenance inconnue.

170. Diosp., p. 22 et pl. X, 27-29.

171. Badar., p. 60 et pl. XLVIII, 2.

172. Rech. I, p. 149 et fig. 345.

173. Mostag., p. 89 et pl. XLIII, 15.

174. Badar., p. 60.

175. Naq., p. 48 et pl. LXV, 12, tombe 270 de Negada (S. D. 62). — Pre. Eg., p. 26, tombe 162 de Negada (S. D. 58). — Badar., p. 60, tombe 3822 de Badari (S. D. 31-61) ; p. 103, 108, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh.

176. Naq., pl. LXV, 15, tombe 162 de Negada (S. D. 58). — Pre. Eg., p. 26 et pl. XXIII, 15 C, tombes de Negada 1856 (S. D. 43-56), 1233 (S. D. 61), 293 (S. D. 61-72), 1212 (S. D. 72). — Tools, p. 52 et pl. LXV, 102, tombe 485 de Negada (S. D. 71). — Badar., p. 60 et pl. LIV, 9, tombes 1647 d'Hemamieh (S. D. 52-61) et 3932 de Badari (S. D. 57). — Armant I, p. 190 et pl. LIII, 155, agglomération d'Armant, niveau prédynastique récent.

177. Naq., p. 48 et pl. LXV, 21, 22, tombe 3 de Negada (S. D. 66). — Amr., p. 21, tombe B 65 d'El-Amrah (S. D. 55-61). — Abous., p. 46 et pl. XXVIII, 260, tombe 59 a 1 d'Abousir-el-Melek.

178. Naq., pl. LXV, 9-11, tombe 162 de Negada (S. D. 58). — Pre. Eg., p. 26, tombes de Negada 807 (S. D. 49), 1233 (S. D. 61).

179. Pre. Eg., p. 24 ; Tools, pl. XLIV, 24 ; Naq., pl. LXV, 7, 8, tombes de Negada T 9 (S. D. 54), B 99 (S. D. 61), 1808 (S. D. 36-63). — Gerz., p. 5, 21 et pl. IV, 2, tombe 67 de Gerzeh (S. D. 53-63).

180. Rech. I, p. 201 et fig. 534.

181. Naq., pl. LXV, 4. — Amr., p. 27, 40 et pl. XII, 9 ; Pre. Eg., p. 25. — Abous., p. 49.

182. Naq., p. 48 et pl. LXV, 3, tombe 836 de Negada (S. D. 63). — Amr., p. 40 et pl. VI, 1, 2 (manche en ivoire), tombe B 230 d'El-Amrah (S. D, 48-54) ; X, 5, tombe A 131 (S. D. 61-62).

183. Carpenter (H. C. H.), An Egyptian axe head of great antiquity ; Nature, CXXX (1932), p. 625-626. — Materials, p. 171, 425.

184. Abous., p. 45 et pl. XXVIII, 256, tombes 55 k 3 et 56 c 7 d'Abousir-el-Melek.

185. Naq., pl. LXV, 5, 6. — Abous., p. 45-46 et pl. XXVIII, 257-259.

186. Tools, p. 5.

187. Gerz., p. 24 et pl. VIII, 24. — Abous., p. 45 et pl. XXVIII, 253, 254.

188. Abous., p. 45 et pl. XXVIII, 255.

189. Naq., p. 48 et pl. LXV, 13, 14.

190. Pre. Eg., p. 26 (§ 60).

191. *Cuillers* : Naq., p. 46 et Pre. Eg., p. 27, tombe de Negada datée de S. D. 57-64. — Amr., p. 24, tombe B 233 d'El-Amrah (S. D. 60), manche en ivoire. *Anneau* : Naq., p. 45 et Pre. Eg., p. 27, tombe 1770 de Negada (S. D. 61). *Boutons* : Pre. Eg., p. 43, tombe 1760 de Negada (S. D. 46-52). *Perles* : Mostag., p. 86, tombe 1630 de Mostagedda (S. D. 38-57).

192. Naq., p. 46 et pl. LX, 14, et Pre. Eg., p. 27.

193. Materials, p. 200-201.

194. Gerz., p. 15-19 et pl. IV, 2, 5. — Materials, p. 195. — Wainwright (G. A.), The coming of iron ; Antiquity, X (1936), p. 5-7.

195. Armant I, p. 117 et pl. XLIII, 1 (en haut, à gauche) = XLVI, 5.

196. La question est clairement exposée par Lucas dans Materials, p. 193-200.

197. Cem. Abyd. II, p. 16. — Pre. Eg., p. 43 (§ 111). — Abous., p. 56 et pl. XXXV, 365.

198. Sur la fabrication des nattes au Gerzéen, voir : Amr., p. 31 et pl. XI, 5, 6. — Gerz., p. 6 et pl. I, 3. — Cem., Abyd., I, p. 13. — Badar., p. 67 et pl. LXI, 9, examen par Th. Midgley de nattes provenant de la tombe 4620 de Badari (S. D. 57-66). — Armant I, p. 139-140, examen par le même expert de nattes provenant des tombes d'Armant 1457 (S. D. 35-53), 1466 (S. D. 37-48), 1511 (S. D. 41-66), 1517 (S. D. 41-67), 1556 (S. D. 42-59), 1510 (S. D. 43-46), 1535 (S. D. 44-61).

199. Sur la vannerie, voir notamment : Amr., p. 42. — Badar., p. 50, 53, 63-64 et pl. LX, 13, 14. — Mostag., p. 89, 93. — Armant I, p. 135.

200. Pre. Mah., p. 33 et pl. XXI, 3, tombe H 137 de Mahasna (avant S. D. 56). — Badar., p. 67 et pl. LXI, 10, tombe 4620 de Badari (S. D. 57-66). — Armant I, p. 140 et pl. XLIX, 1, tombe 1466 d'Armant (S. D. 37-48).

201. Gerz., p. 6-7. — Badar., p. 64-67 et pl. LIX, 10-12 ; LX, 1-3, tombes de Badari 4620 (S. D. 57-66), 3932 (S. D. 57). — Mostag., p. 92, tombes de Mostagedda 1609 (S. D. 49-53), 1637 (S. D. 48-53), 11725 (S. D. 46-47), 11742 (S. D. 43-79).

202. Armant I, p. 121-132 et pl. XLVII.

203. Armant I, p. 134 et pl. XLV, 4-6.

204. Making, p. 65.

205. Hierak. II, pl. LXXVI.

206. *Malachite* : Mostag., p. 87, tombes de Mostagedda 1860 (S. D. 38-55), 11719 (Prédynastique récent). — Armant I, p. 26, tombe 1411 d'Armant (S. D. 42-44) ; p. 27, tombe 1446 (S. D. 42-67) ; p. 28, tombes 1464 (S. D. 55-65), 1466 (S. D. 38-48) ; p. 31, tombe 1571 (S. D. 44-61), taches de malachite sur une palette en schiste. *Galène* : Mostag., p. 87, tombes de Mostagedda 1759 (S. D. 57-58), 11751 (S. D. 57-58), 11719 (Prédynastique récent). — Armant I, p. 28, tombe 1466 d'Armant (S. D. 38-48). *Résine* : Mostag., p. 87, tombe 1860 de Mostagedda (S. D. 38-55). — Armant I, p. 28, tombe 1466 d'Armant (S. D. 38-48) ; p. 30, tombe 1542 (S. D. 57-63). — Pre. Mah., p. 51, tombe H 4 de Mahasna (S. D. 70).

207. Ex. *Argile* : Diosp., pl. IV et Pre. Eg., p. 44, perles en argile nombreuses au Prédynastique moyen et récent. — Mostag., p. 86, tombe 11746 de Mostagedda (S. D. 49-

53). — Armant I, p. 107, tombes d'Armant 1501 (S. D. 31-62), 1579 (S. D. 35-80). *Agate* : Gerz., p. 15-16 et pl. IV, 2, tombe 67 de Gerzeh (S. D. 53-63), dans le collier aux perles de fer. *Albâtre* : Abous., p. 59. *Améthyste* : Pre. Eg., p. 44, tombes 494 de Negada (S. D. 55) et R 129 de Diospolis (S. D. 67-69). Voir aussi Diosp., pl. IV. — Abous., p. 59. *Brèche* : Mostag., p. 86, tombe 232 de Mostagedda (S. D. 48-53). *Calcite* : Armant I, p. 102, tombe 1357 d'Armant (S. D. 44-64). *Cornaline* (c'est la pierre la plus employée) : Amr., p. 48. — Badar., p. 56. — Altertümer II, p. 105. — Armant I, p. 102, 106, 107, tombes d'Armant 1357 (S. D. 44-64), 1370 (S. D. 46), 1502 (S. D. 37-57), 1547 (S. D. 48-63), 1579 (S. D. 35-80), 1580 (S. D. 53-70). *Cristal de roche* : Badar., p. 56, tombe 3905 de Badari (S. D. 58-62). — Armant I, p. 105, tombe 1493 d'Armant (S. D. 38-71). *Feldspath* : Badar., p. 56 et pl. XLIX, 86 F 4, tombe 127 de Kau-el-Kébir (S. D. 38-45 ?). *Grenat* : Amr., p. 18, 22, tombes d'El-Amrah A 139 (S. D. 46), B 230 (S. D. 48-54), B 106 (S. D. 43-53). — Badar., p. 56. — Armant I, p. 105, 106, tombes d'Armant 1493 (S. D. 38-71), 1534 (S. D. 63-66), 1547 (S. D. 48-63). — Frankfort (H.), The cemeteries of Abydos ; JEA, XVI (1930), p. 214 et pl. XXX, 1, tombe 1730 d'Abydos (S. D. 53-58). *Gypse* : Armant I, p. 102, tombe 1357 d'Armant (S. D. 44-64). *Hématite* : Diosp., pl. IV, perles en hématite de S. D. 40 à S. D. 62. *Malachite* : Mostag., p. 86, tombe 11746 de Mostagedda (S. D. 49-53). *Porphyre* : Diosp., pl. IV, perles en porphyre vers S. D. 58. *Quartz* : Badar., pl. L, 86 F, 14, 16, tombe 3730 de Badari (S. D. 44-50). — Armant I, p. 103, tombe 1411 d'Armant (S. D. 42-44). — Harag., pl. LIII, 58 B, tombe 415 d'Harageh (S. D. 56-60). *Schiste* : Abous., p. 59. *Serpentine* : Armant I, p. 106, tombe 1534 d'Armant (S. D. 63-66). — Rech., I, fig. 327, agglomération de Toukh. *Silice opaline* (?) : Armant I, p. 89-90, 102, tombe 1357 d'Armant (S. D. 44-64). *Spathfluor* : Armant I, p. 103, 106, tombes d'Armant 1411 (S. D. 42-44), 1502 (S. D. 37-57). *Stéatite* : Armant I, p. 102-107, tombes d'Armant 1357 (S. D. 44-64), 1419 (S. D. 44-61), 1457 (S. D. 35-53), 1458 (S. D. 39-61), 1502 (S. D. 37-57), 1538 (S. D. 57-61), 1566 (S. D. 42-59). *Turquoise* : Mostag., p. 86, tombe 1831 de Mostagedda (S. D. 50-53). — Frankfort, loc. cit., JEA, XVI (1930), p. 214 et pl. XXX, 1, tombe 1730 d'Abydos (S. D. 53-58). — Abous., p. 59. *Bitume* (?) : Armant I, p. 96-100, 102, tombe 1370 d'Armant (S. D. 46). *Lapis lazuli* : Amr., p. 18, 19, 20, 22, tombes d'El-Amrah A 139 (S. D. 46), A 96 (S. D. 60), B 17 (S. D. 57), B 40 (S. D. 47), B 104 (S. D. 58-60), B 106 (S. D. 46-53), B 230 (S. D. 48-54). — Badar., p. 56, perles en lapis lazuli dans onze tombes de Badari datées de S. D. 43 à S. D. 63. — Cem. Abyd., I, p. 16, tombe E 169 d'Abydos (non datée exactement, probablement Prédynastique récent). — Abous., p. 59. *Obsidienne* : Badar., p. 56, tombe 4602 de Badari (S. D. 57-58). — Mostag., p. 86, tombe 1631 de Mostagedda (S. D. 38-57). *Argent* : Mostag., p. 86, tombe 1630 de Mostagedda (S. D. 38-57). *Cuivre* : Badar., p. 56, tombe 3730 de Badari (S. D. 44-50). — Mostag., p. 86, tombes de Mostagedda 1604 (S. D. 57-58), 11747 (S. D. 58-63). — Abous., p. 50. — *Fer* : Gerz., p. 15-17 et pl. IV, 2, 5, tombes de Gerzeh 67 (S. D. 53-63), 113 (S. D. 60-66) ; voir aussi Wainwright (G. A.), Pre-dynastic iron beads in Egypt ; Man, XI (1911), p. 177-178. *Or* : Amr., p. 18-22, tombes d'El-Amrah A 139 (S. D. 46), A 122 (S. D. 48-50), A 96 (S. D. 60), B 17 (S. D. 57), B 87 (S. D. 50-52), B 40 (S. D. 47), B 106 (S. D. 46-53), B 104 (S. D. 58-60). — Pre. Eg., p. 27, tombes 822 de Negada (S. D. 49-53) et A 3 d'El-Amrah (S. D. 44-63). — Gerz., p. 22, tombe 80 de Gerzeh (S. D. 58-63). — Abous., p. 58, tombe 52 h 8 d'Abousir-el-Melek. — Mostag., p. 86, tombe 1652 de Mostagedda (S. D. 53-80). *Coquille de mollusque* : Armant I, p. 106, 107, tombes d'Armant 1534 (S. D. 63-66), 1538 (S. D. 57-61), 1579 (S. D. 35-80). *Coquille d'œuf d'autruche* : Armant I, p. 104, 105, tombes d'Armant 1461 (S. D. 43-50), 1485 (S. D. 60). *Corail* : Badar., pl. XLIX, 75 A 6, tombe 4604 de Badari (S. D. 57 ?). — Armant I, p. 92, 106, 107, tombes d'Armant 1502 (S. D. 37-57), 1566 (S. D. 42-59),

1579 (S. D. 35-80). *Ivoire* : Armant I, p. 106, tombe 1502 d'Armant (S. D. 37-57). — Abous., p. 60. *Os* : Abous., p. 60. *Résine* : Badar., p. 56, tombe 1773 d'Hemamieh (S. D. 60-73). — Armant I, p. 105, tombe 1469 d'Armant (S. D. 58-62). *Parties de scarabée* : Armant I, p. 106, 107, tombes d'Armant 1502 (S. D. 37-57), 1566 (S. D. 42-59). *Oursin fossile* : Rech. I, fig. 326, agglomération de Toukh. *Calcaire émaillé* : Harag., pl. LIII, 85, JM, tombes d'Harageh 406 (S. D. 36-71), 415 (S. D. 56-60). *Quartz émaillé* : Pre. Eg., p. 42, tombes de Negada T 16 (S. D. 61), 851 (S. D. 58), tombe B 117 de Diospolis (S. D. 35-48). — Badar., p. 56. *Schiste émaillé* : Pre. Eg., p. 42, tombes de Diospolis B 378 (S. D. 52), B 381 (S. D. 52), B 394 (S. D. 55), B 343 (S. D. 57). *Stéatite émaillée* : Amr., p. 18-20, 22, tombes d'El-Amrah A 139 (S. D. 46), A 122 (S. D. 48-50), A 96 (S. D. 60), B 17 (S. D. 57), B 130 (S. D. 48-54), B 106 (S. D. 46-53), B 107 (S. D. 58-60). — Pre. Mah., p. 29 et pl. XV, 4, tombe H 18 de Mahasna (S. D. 38-55). — Badar. p. 56. — Harag., pl. LIII, 68 E, tombe 459 d'Harageh (S. D. 56 ?). *Faïence* : Cem. Abyd. II, p. 18, tombe E 4580 d'Abydos (S. D. 66). — Armant I, p. 107, tombe 1591 d'Armant (S. D. 68-78). — Abous., p. 60.

208. *Pendeloques en forme d'éclat* : Mostag., p. 86, tombes de Mostagedda 1604 (S. D. 57-58), sélénite, 11722 (S. D. 70-80 ?), quartz. *P. ovoïdes* : Naq., pl. LVIII, Q 709, nos 10, 13, tombe Q 709 de Negada (S. D. 65). — Pre. Mah., p. 37 et pl. XIX, 1, tombe H 2 de Mahasna (postérieure à S. D. 60), cornaline. — Badar., pl. L, 89 A 6, tombes 1502 d'Hemamieh (S. D. 60-73), stéatite, 3815 (S. D. 48-59), stéatite, et 4621 (S. D. 53-58), agate, de Badari ; 89 B 15, tombes d'Hemamieh 1629 (S. D. 44-60), quartz, 1713 (S. D. 44-45), cornaline ; 89 F 6, tombe 1629 d'Hemamieh (S. D. 44-60), cornaline ; 89 D 15, tombe 3710 de Badari (S. D. 56-70). — Mostag., p. 85 et pl. XXXIX, B 12, tombe 11757 de Mostagedda (S. D. 60), ivoire. — Armant I, p. 102 et pl. XLI, 89 A 5, tombe 1357 d'Armant (S. D. 44-54), silice opaline. *P. rectangulaires* : Pre. Eg., p. 41 et pl. IX, 43, tombe 690 de Negada (S. D. 52), albâtre. — Mostag., p. 85 et pl. XXXIX, 89 P 3, tombe 1629 de Mostagedda (S. D. 44-60), obsidienne. *P. en forme de vase* : Naq., pl. LVIII, Q 709, no 6, tombe Q 709 de Negada (S. D. 65). — Mostag., pl. XXXIX, 89 T 6, tombe 232 de Mostagedda (S. D. 48-53), brèche. *P. en forme de palette à fard en schiste.* Losangiques : Pre. Mah., pl. XIII, 3, tombe H 17 de Mahasna (S. D. 36-44). — Abous., p. 51 et pl. XXXVI, 317, tombe 8 f 2 d'Abousir-el-Melek. En forme de poisson : Corpus, pl. LIV, 45 D, tombes de Negada 625 (S. D. 44), 1790 (S. D. 47) ; 45 F, tombe 299 de Negada (S. D. 46) ; 45 H, tombe 155 d'El-Amrah (S. D. 50). En forme de tortue : Corpus, pl. LII, 14 P, tombe 171 de Negada (S. D. 34-55). *P. en forme de peigne* : Naq., pl. LXIII, 51, tombes de Negada 1875 (S. D. 31-58), Q 185 (S. D. 55), 1413 (S. D. 35-68), 325 (non datée), ivoire. — Badar., p. 58 et pl. XLVII, 6, tombe 3165 de Badari (S. D. 37-38) ; LIII, 43, tombe 136 de Kau-el-Kébir (S. D. 38-47) ; 44, tombe 3844 de Badari (S. D. 37-43), ivoire. — Pre. Eg., p. 30 et pl. XXX, 13-16, Londres, University College, provenance inconnue, 13 et 14 en ivoire, 15 et 16 en calcaire. *P. en forme d'objet indéterminé* : Mostag., p. 86 et pl. XXXIX, 73 C 3, tombe 11747 de Mostagedda (S. D. 58-63), serpentine. *P. en forme de lion* : Naq., pl. LX, 12, et Pre. Eg., p. 11, tombe 721 de Negada (vers S. D. 64), calcaire. *P. en forme de renard (ou de chacal)* : Mostag., p. 86 et pl. XLIII, 28, tombe 1757 de Mostagedda (S. D. 60-73), os. *P. en forme de quadrupède à tête de faucon* : Naq., pl. LX, 13 et Pre. Eg., p. 11, tombe 721 de Negada (vers S. D. 64), calcaire. *P. en forme de faucon* : Naq., pl. LX, 14, 15 et Pre. Eg., p. 12, tombe 721 de Negada (vers S. D. 64), no 14 en feuille de plomb, probablement sur noyau de bois, no 15 en calcaire. — Mostag., p. 86 et pl. XXXIX, 45 A 3, tombe 11757 de Mostagedda (S. D. 60-66), ivoire. *P. en forme de crocodile* : Badar., p. 55 et pl. XLIX, 33 H 6, tombe 1629 d'Hemamieh (S. D. 44-60), calcite. *P. en forme de grenouille* : Naq., pl. LVIII, Q 709, no 2 et Pre. Eg., p. 13, tombe Q 709 de Negada (S. D. 65), calcaire.

P. en forme de mouche : Naq., p. 44 et pl. LVIII, Q 23, 723, tombes de Negada Q 33 (S. D. 60), 723 (S. D. 46-52). — Pre. Eg., p. 14, tombe 1858 de Negada (S. D. 40), lapis lazuli. — Diosp., p. 34 et pl. VI, B 378, tombes de Diospolis B 323 (S. D. 60), lapis lazuli, tête en or, B 378 (S. D. 52). — Badar., p. 55 et pl. XLIX, 36 F 6, tombe 4604 de Badari (S. D. 57?), olivine. — Mostag., p. 86, tombe 232 de Mostagedda (S. D. 48-53), serpentine. — Armant I, p. 106 et pl. XLI, 36 F 4, tombe 1534 d'Armant (S. D. 63-66), serpentine. — Gerz., pl. V, tombe 205 de Gerzeh (S. D. 64), serpentine. — Abous., p. 58 et pl. XXXVI, 377, tombe 28 b 2 d'Abousir-el-Melek. *P. en forme de coquille de mollusque* : Badar., p. 55 et pl. XLIX, 56 D 3, tombe 1629 d'Hemamieh (S. D. 44-60), olivine ; 56 D 6, tombe 3827 de Badari (S. D. 52-59), lapis lazuli, et cimetière 1500 d'Hemamieh, calcaire ; 56 H 3, 56 K 3, cimetière 100 de Kau-el-Kébir, ivoire. *P. en forme de tête de taureau* : Naq., pl. LVIII, Q 709, n° 5 ; LXI, 4, tombes de Negada Q 709 (S. D. 65), 1788 (S. D. 34-46), ivoire. — Pre. Eg., p. 11, tombe U 379 de Diospolis (S. D. 67). — Badar., p. 55 et pl. XLIX, 32 A 6, 32 A 9, tombes d'Hemamieh 1773 (S. D. 60-73), calcaire, 1629 (S. D. 44-60), calcaire. *P. en forme de griffe* : Naq., pl. LVIII, Q 23 et Pre. Eg., p. 11, tombe Q 23 de Negada (S. D. 60), serpentine. — Badar., p. 56 et pl. L, 89 F 9, tombe 3710 de Badari (S. D. 56-70), serpentine. *P. en forme de dent* : Naq., pl. LVIII, Q 709, n° 8, tombe Q 709 de Negada (S. D. 65). — Diosp., pl. X, 27, tombe U 85 de Diospolis (S. D. 69), coquille. — Abous., p. 58 et pl. XXXVI, 378, cimetière d'Abousir-el-Melek. *P. en forme de cornes* : Naq., pl. LIII, Q 23; tombe Q 23 de Negada (S. D. 60). — Pre. Eg., p. 12 et pl. XXIII, 6, tombe 632 de Negada (S. D. 44-55), serpentine.

209. Voir Amulets, chap. I et II.

210. *Couronnes* : Frankfort (H.), The cemeteries of Abydos ; JEA, XVI (1930), p. 214 et pl. XXX, 1, tombe 1730 d'Abydos (S. D. 53-58). — Cem. Abyd. I, p. 16, tombes d'Abydos E 351 (S. D. 57), E 352 (S. D. 57-63), E 169 (non datée exactement, probablement Prédynastique récent). *Colliers* : Gerz., p. 15-16 et pl. IV, 2, tombe 67 de Gerzeh (S. D. 53-63. — Cem. Abyd. I, p. 16, tombe E 370 d'Abydos (S. D. 57-66). *Ceintures* : Gerz., p. 15-16 et pl. IV, 2, tombe 67 de Gerzeh (S. D. 53-63). — Cem. Abyd. I, p. 17, tombe E 302 d'Abydos (S. D. 46-53). *Bracelet* : Mostag., p. 85, tombe 1860 de Mostagedda (S. D. 38-55). *Bague* : Cem. Abyd. I, p. 17, tombe E 381 d'Abydos (S. D. 57-62).

211. Cem. Abyd. I, p. 17, tombes d'Abydos E 351 (S. D. 57), E 381 (S. D. 57-62).

212. Petrie : Pre. Eg., p. 41 (§ 102), et Amulets, p. 29. — Möller et Scharff : Abous., p. 45, et Altertümer II, p. 111.

213. *Pendeloque en coquille de mollusque* : Naq., p. 47 et pl. LXII, 21, 22, tombes de Negada B 99 (S. D. 61), 272 (S. D. 44-63). — Amulets, p. 29 et pl. XVI, 130 b, c, e, g, m, tombes de Negada T 16 (S. D. 61), 399 (S. D. 52-62), 1007 (S. D. 57-64), 1848 (S. D. 54). — Diosp., pl. VII, B 323, tombe B 323 de Diospolis (S. D. 60). — Gerz., p. 24 et pl. VIII, 26-29, tombes de Gerzeh 33 (non datée), 55 (S. D. 65-72), 70 (S. D. 63), 72 (S. D. 63), 30 (S. D. 58-63), 82 (S. D. 59), 110 (S. D. 57-64). — Abous., p. 45 et pl. XXVIII, 252, tombe 1067 d'Abousir-el-Melek. — Badar., p. 59 et pl. LIV, 3, tombe 3705 de Badari (non datée). *P. en corne* : Mostag., p. 88 et pl. XLII, 40, tombe 1896 de Mostagedda (Prédynastique ancien). *P. en coquille d'œuf d'autruche* : Amulets, p. 29 et pl. XVI, 130 d, tombe 1848 de Negada (S. D. 54). *P. en calcaire* : Naq., p. 47 et pl. LXII, 23, tombe T 5 de Negada (S. D. 50). *P. en cuivre* : Naq., p. 47 et pl. LXII, 22, tombe 1770 de Negada (S. D. 61). — Abous., p. 45 et pl. XXVIII, 255, tombe 1052 d'Abousir-el-Melek. — *P. en or* : Naq., p. 48 et pl. LXV, 16, et Pre. Eg., p. 27, tombe Q 172 de Negada (S. D. 59). Pièces non datées, en coquille ou en pierre, dans Amulets, p. 29 et pl. XVI et dans Pre. Eg., p. 41 (§ 102).

214. Naq., p. 28 et Pre. Eg., p. 27 (§ 62).

215. Altertümer II, p. 94.

216. Pre. Eg., p. 40, 49 et pl. IX, 56 (tombe 1863 de Negada) ; p. 40 et pl. IX, 57 et XXIII, 7 (tombe U 364 de Diospolis).

217. Scharff (A.), Neues zur Frage der ältesten ägyptisch-babylonischen Kulturbeziehungen ; ZAS, LXXI (1935), p. 101-104. — Frühkulturen, p. 28-29. — Orient préhist., p. 141-143, 263-264. — Studies I, p. 130-136.

218. Harag., p. 14 et pl. VI, 3.

219. Pre. Eg., p. 31 et pl. XXXI, 43 (tombe U 230). — Diosp., p. 36 et pl. VII, U 354 (tombe U 354). *Autres anneaux en silex non datés* : Pre. orient. II, fig. 179 au centre (nécropole d'Abydos). — Stone impl., nos 64872-64875 (Musée du Caire). — Pre. Eg., p. 31 et pl. XXXI, 44 (Londres, University College).

220. Pitt Rivers, On the discovery of chert implements in stratified gravel in the Nile Valley near Thebes ; JRAI, XI (1882), p. 385-386 ; plusieurs morpholites sont figurés pl. XXXII, 9-13. — Spurrell, dans Naq., p. 59. — Schweinfurth (G.), Ægyptische Ringe aus Kieselmasse ; ZFE, XXXI (1899), p. 496 sq.

221. Rech. II, p. 60-61 et Pré. orient. II, p. 155-156.

222. Stone impl., nos 64869-64871. Le Mayer Museum de Liverpool possède aussi une série d'anneaux en silex aux divers stades de leur fabrication, trouvés par Seton Karr ; voir Forbes (H. O.), On a collection of stone implements in the Mayer Museum made by Mr. Seton-Karr in mines of the Ancient Egyptians discovered by him on the plateaux of the Nile Valley ; Bulletin Liverpool Museum, 1900, nos 3 et 4 (compte rendu par Boule dans Anthrop., XI (1900), p. 615-617).

223. Pre. Eg., p. 31 et pl. XXXI, 22, 28, 33-38 (tombes de Negada). — Diosp., pl. IX, 23 ; X, 25, 26 (tombes R 159 et U 364 de Diospolis). — Badar., p. 49, 58 et pl. LIII, 36 (tombe 136 de Kau-el-Kébir). — Abous., p. 55 et pl. XXXV, 360 (cimetière d'Abousir-el-Melek).

224. Pre. Eg., p. 31.

225. Pre. Eg., p. 31 et pl. XXXI, 43. — Abous., p. 55 et pl. XXXV, 361-364.

226. Abous., p. 56 et pl. XXXV, 365 (cuir), 366 (corne).

227. Pre. Mah., p. 31 et pl. XIX, 1. — Armant I, p. 117-118 et pl. XLIII, 1-4 (= XLVI, 3). — Abous., p. 51-55 et pl. XXXV, 353-359. — Pre. Eg., p. 24 et pl. XLVIII, 11 (tombe 1290 de Negada).

228. Naq., p. 45 et Pre. Eg., p. 27.

229. *Anneaux en ivoire* : Pre. Eg., p. 31 et pl. XXXI, 32 (Negada). — Abous., p. 56 et pl. XXXV, 367. *A. en cuivre* : Pre. Eg., p. 26-27 et Naq., pl. LXIV, 100. — Amr., p. 18. *A. en or* : Naq., p. 45 et Pre. Eg., p. 27. *A. en fer* : Armant I, p. 117 et pl. XLIII, 1 (= XLVI, 5).

230. Sur la question des jeux en général, voir Pre. Eg., p. 32-33 (§ 73-76).

231. Pre. Eg., p. 32 (§ 73), tombes de Negada 1503 (S. D. 36), 1485 (S. D. 39), 472 (S. D. 45), 1677 (S. D. 31-48), 267 (S. D. 34-59), 379 (S. D. 35-68), 1239 (S. D. 46-66), 1209 (S. D. 52), 1215 (S. D. 49-63), 399 (S. D. 52-62), 1246 (S. D. 58-66), 100 (S. D. 60?) ; tombes d'El-Amrah A 113 (S. D. 38-39), B 37 (S. D. 47), A 75 (S. D. 36-55), B 107 (S. D. 52-56). — Badar., p. 60 et pl. XXXIV, 1, tombe 102 de Kau-el-Kébir (S. D. 44-61) ; p. 98, 101 et pl. LXX, 72 ; LXXI, 65, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. — Gerz., p. 23 et pl. IV, 4, tombes de Gerzeh 39 (S. D. 52-63), 80 (S. D. 58-63), 116 (S. D. 52-70). — Harag., p. 14 et pl. VI, 5, tombe H 460 d'Harageh (S. D. 55-58). — Abous., p. 63 et pl. XL, 446, tombes 1039 et 1049 d'Abousir-el-Melek. — *Pièces non datées* : Naq., p. 14, 35 et pl. VII, 2, tombe Q 711 de Negada. — Armant I, p. 135 et pl. XIII, 6, tombe 1572 d'Armant. — Gerz., p. 23, tombe 277 de Gerzeh. — Pre. Eg., p. 32, tombe

691 de Negada, et billes de provenance inconnue conservées à l'University College de Londres.

232. Naq., p. 14, 35 et pl. VII, 1, 2, et Pre. Eg., p. 32-33 et pl. XLVI, 32-35, tombes de Negada T 10 (S. D. 52), 169 (S. D. 34-56), 1215 (S. D. 49-63), 100 (S. D. 60 ?), 1229 (S. D. 62), 10 (S. D. 70). — Abous., p. 63 et pl. XL, 447, tombe 1052 d'Abousir-el-Melek. — *Pièces non datées* : Badar., p. 60 et pl. LIV, 5. — Pre. Eg., p. 32-33, tombes 83, 43 et Q 711 de Negada, et deux pièces de provenance inconnue conservées à l'University College de Londres.

233. Naq., p. 35 et pl. VII, 1, et Pre. Eg., p. 32 (§ 74), tombe 100 de Negada (S. D. 60 ?).

234. Naq., p. 35, et Pre. Eg., p. 32 (§ 75) et pl. XXXI, 1, 2, 7, 8, tombes de Negada 169 (S. D. 34-56), 450 (S. D. 44-64), 376 (S. D. 43-67), 1215 (S. D. 49-63), 1229 (S. D. 62), 679 (S. D. 66), 343 (S. D. 58-70). — Badar., p. 103 et pl. LXX, 30, niveau gerzéen de l'agglomération d'Hemamieh. — *Pièces non datées* : Pre. Eg., p. 32 (§ 75); 33 (§ 76), tombes de Negada 43, Q 711. — Arch. obj. nos 14497, 14498, 14509.

235. *Cônes* : Amr., p. 17 et pl. IX, 7, tombe B 163 d'El-Amrah (S. D. 36-38). *Cônes et table de jeu* : Pre. Mah., p. 30 et pl. XVII, 1, 4, tombe H 41 de Mahasna (S. D. 36-38.)

236. Naq., p. 35 et pl. VII, 1.

237. Pre. Eg., p. 32 (§ 75). — Making, p. 104.

238. Pre. Eg., p. 32-33 (§ 74-76).

239. Scharff, Altertümer II, p. 145 et pl. XXXIII, 274. — Petrie, Amulets, p. 25 et pl. XLVII, 96 f.

240. Gerz. p. 24 et pl. VI, 11.

241. Hierak. II, p. 20-22 et pl. LXVII, LXXV-LXXIX ; date de la tombe, p. 54. Voir aussi Débuts, p. 199-207.

242. Badar., pl. XLIX, 32 a 9, 33 H 6, 36 F 6. — Mostag., pl. XXXIX, 45 A 3 ; XLIII, 28.

243. Pre. Eg., pl. VII, 2, 3.

244. Altertümer II, p. 68 et pl. XXI, 97-98. Capart en a donné de bonnes reproductions dans Débuts, fig. 106-108.

245. *Negada 1705* : Pre. Eg., p. 7. — *Kau-el-Kébir 113* : Badar., p. 60 et pl. XXXIV, 6 ; LIII, 45. — *El-Amrah A 74 et A 117* : Amr., p. 22. — *Hemamieh* : Badar., p. 100 et pl. LXX, 36. — *Armant* : Armant I, p. 175 et pl. LV, 5 (no 84).

246. Abous., p. 62 et pl. XXXIX, 433.

247. Gerz., pl. IV, tombe 133. — Abous., p. 62 et pl. XXXIX, 435.

248. Abous., p. 64 et pl. XL, 458, 459.

249. *Modèles de massues discoïdes* : Naq., p. 35 et pl. VII, 4, 5, tombes de Negada 234 (S. D. 63), 824 (S. D. 44-70), calcaire peint. *Modèles de poignard losangique* : Mostag., p. 89 et pl. XL, 12, tombe 1727 de Mostagedda (S. D. 40-57), terre crue. *Modèles de bateaux* : Naq., p. 48 et pl. LXVI, 1 (= Corpus, pl. XXXVII, 80), tombe 566 de Negada (S. D. 52), terre cuite. — Badar., p. 51, tombe 3812 de Badari (S. D. 50-53), terre cuite ; p. 61 et pl. LIV, 18, 20, cimetières 3800 et 3700 de Badari, terre crue. — Armant I, p. 176 et pl. LVI, 1 (nos 113, 116, 117), niveau prédynastique moyen et récent de l'agglomération d'Armant, terre cuite. *Modèles de grains de blé* : Pre. Eg., p. 44, tombe 1579 de Negada (S. D. 63-71), terre crue.

250. Benedite (G.), The Carnarvon ivory ; JEA, v (1919), p. 10-11.

251. Amr., p. 37-39 et pl. VIII, 2.

252. Pre. Eg., p. 40 et pl. IX, 57 ; XXIII, 7. — Making, p. 82 et pl. XLIII, 3.

253. Pré. orient. II, p. 72-75. — Gaillard (Cl.), Contribution à l'étude de la faune préhistorique de l'Égypte ; Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, XIV (1934), p. 59-113.

254. Naq. § 46, tombe T 11 de Negada (S. D. 40-58) ; § 47, tombe T 369 (S. D. 55-74) ; § 49, tombe T 14 (S. D. 43-61). Amr., p. 21, tombe B 235 d'El-Amrah (S. D. 58-67). — Cem. Abyd. I, p. 17, tombe E 294 d'Abydos (S. D. 57-66). — Gerz., p. 8. — Abous., p. 14 ; sur 58 tombes d'Abousir-el-Melek contenant des os d'animaux, 45 fois il s'agissait du bœuf (voir le catalogue des tombes, p. 108-165). — Des. Fay., p. 71 (agglomération de Wadfa). — Armant I, p. 254 (agglomération d'Armant).

255. Cem. Abyd. II, p. 18, tombe 4034 d'Abydos (S. D. 57-59) ; p. 19, tombes 4181 (S. D. 71-78), 481 (S. D. 73-78). — Abous., p. 14 ; sur 58 tombes, 4 contenaient des os de chèvre (voir p. 108-165).

256. Cem. Abyd. II, p. 19, tombe 481 d'Abydos (S. D. 73-78). — Abous., p. 141, tombe 53 h 10. — Armant I, p. 254 (agglomération d'Armant). — Des. Fay., p. 71 (agglomération de Wadfa).

257. Armant I, p. 255. — Badar., p. 85 (huttes 248, 249, 252).

258. Armant I, p. 255.

259. Naq., p. 24, tombe T 36 (S. D. 72) ; p. 27, tombe 1037 (S. D. 60-70).

260. Amr., p. 18, tombe A 139 d'El-Amrah (S. D. 46). — Des. Fay., p. 71 (agglomération de Wadfa).

261. Armant I, p. 255.

262. Badar., p. 85, probablement *Lates niloticus* (agglomération d'Hemamieh). — Des. Fay., p. 71 (agglomération de Wadfa).

263. Diosp., p. 32, tombes B 17 (S. D. 30-50), B 328 (S. D. 53) ; p. 33, tombes B 217 (S. D. 66), B 234 (S. D. 66) ; p. 35, tombes R 5 (S. D. 70), R 18 (S. D. 76).

264. Badar., p. 62, tombes 3742 (S. D. 74-77), 3812 (S. D. 50-53) de Badari et 101 de Kau-el-Kébir (S. D. 70-71). — Armant I, p. 102-106, tombes d'Armant 1357 (S. D. 44-64), 1419 (S. D. 44-61), 1448 (S. D. 45-57), 1534 (S. D. 63-66). — Abous., p. 60. — Des. Fay., p. 71 (agglomération de Wadfa).

265. Pre. Eg., p. 11-14. Petrie envisage les représentations d'animaux sur l'ensemble des monuments prédynastiques ; on a retenu ici seulement celles qui appartiennent au Prédynastique moyen ou récent.

266. Benedite (G.), Le couteau de Gebel-el-Arak ; Mon. Piot, XXII (1906), p. 30

267. Benedite (G.), The Carnarvon ivory ; JEA, V (1919), tableau, p. 229.

268. Badar., p. 62, 77, 85. — Gerz., p. 8. — Armant I, p. 138.

269. Armant I, p. 138.

270. Badar., p. 63.

271. Badar., p. 85, 104.

272. Mostag., p. 91.

273. Badar., p. 62, 85, 99. — Armant I, p. 138.

274. Armant I, p. 138.

275. Badar., p. 62.

276. Pré. orient. II, p. 75.

277. Gerz., p. 21. — Abous., p. 48.

278. Boreux (Ch.), Études de nautique égyptienne, Le Caire, 1925, p. 3-4, 33.

279. Newberry (P. E.), Egypt. as a field for anthropological research ; Smiths. report for 1924, New-York, 1925, p. 446.

280. Murray (G. W.) et Myers (O. H.), Some pre-dynastic rock-drawings ; JEA, XIX (1933), p. 129-132.

281. Newberry, loc. cit. note 279. Voir aussi : Hornblower (G. D.), Funerary designs on predynastic jars ; JEA, XVI (1930), p. 11.

282. Hall (H. R.), The ancient history of the Near East, pl. VI, 2, et Frankfort, Studies I, p. 139.

283. Arch. obj., nº 11557.

284. Mostag., p. 83 et pl, XXXVIII, 9.

285. Diosp., pl. XXI, 52.

286, Benedite (G.), loc. cit. note 266, Mon. Piot, XXII (1916), p. 11-12 et fig. 10. Pour la date : Making, p. 65.

287. Hierak. II, pl. LXXV. Pour la date, p. 54 (note de Petrie).

288. Winkler II, p. 26.

289. Winckler I, p. 14.

290. Orient. préhist., p. 132.

291. Manuel Contenau I, fig. 35 (bas-relief du palais de Sargon II à Khorsabad).

292. Ex. : Manuel Coutenau I, fig. 115, 148, 293. — Studies I, p. 122-124. — Langdom (S.), The early chronology of Sumer and Egypt, and the similarities of their culture ; JEA, VII (1921), fig. 1, 3, 7. — Scharff (A.), Neues zur Frage der ältesten ägyptish-babylonischen Kulturbeziehungen ; ZAS, LXXI (1935), p. 91 et fig. 1. — Frühkulturen, p. 25-26 et pl. VII, 37, 39.

293. Frühkulturen, p. 25 et pl. VII, 36, 37.

294. Ibid., p. 23 et pl. III, 19.

295. Ex. en Mésopotamie : Manuel Contenau I, fig. 287. — Scharff, loc., cit., note 292, ZAS, LXXI (1935), fig. 6.

296. Orient. préhist., p. 146. — Frühkulturen, pl. IX, 46, 47, 51.

297. Corpus, pl. XVIII, 58a, 58G. — Ex. en Mésopotamie : Frühkulturen, p. 18.

298. J. de Morgan, Pré. orient. II, p. 334. — Boreux, loc. cit., note 278, p. 46. — Hall (H. R.), The discoveries at Tell-el-Obeid in southern Babylonia and some Egyptian comparisons ; JEA; VIII (1922), p. 252.

299. Pré. orient. II, p. 261 sq. et fig. 290 (nº 3), 299, 302 (nºs 5, 6).

300. Making, p. 66.

301. Frühkulturen, pl. VII, 36.

302. Making, p. 55, 65-70.

303. Pre. Eg., p. 48. — Petrie (Fl.), The peoples of Egypt. ; Anc. Eg., 1931, p. 79-80. — Making, p. 47.

304. Lucas (A.), Egyptian Predynastic stone vessels ; JEA, XVI (1930), p. 210-211.

305. Orient. prehist., p. 99-100.

306. Studies I, p. 98.

307. Frühkulturen, p. 18.

308. Abous., p. 27, 30 et pl. XV, 83-86 ; XVII, 103. — Frühkulturen, p. 18.

309. Newberry, loc. cit. note 279, p. 446.

310. Newberry (P. E.), Note on some Egyptian nomes ensigns and their significance ; Anc. Eg., 1914, p. 7-8.

311. Altertumer I, p. 26.

312. Altertumer I, p. 26. Parmi les mouvements sur lesquels est figurée cette paire de cornes, citons : une palette à fard trouvée dans la tombe 59 de Gerzeh, S. D. 44-45 (Gerz., p. 22 et pl. VI, 7) ; les amulettes en forme de cornes trouvées dans les tombes de Negada Q 23, S. D. 60, et 632, S. D. 44-55 (Naq., pl. LIII, Q 23, Pre. Eg., p. 12 et pl. XXIII, 6) ; le manche d'une cuiller en ivoire provenant d'Abousir-el-Melek (Abous., p. 53-54 et pl. XXXIV, 339.

313. Wainwright (G. A.), The red crown in early prehistoric times ; JEA, IX (1923), p. 26-33 et pl. XX, 3.

CHAPITRE VII.

LA CIVILISATION MAADIENNE.

La civilisation maadienne ne nous est connue que par la station de Maadi. Située à 15 kilomètres environ au sud du Caire sur la rive droite du Nil, à la lisière du désert Arabique, sur une crête longue et étroite dirigée de l'est à l'ouest, elle a été découverte par le P. Bovier-Lapierre avant 1925 [1] et visitée par G. Lukas en 1929 [2]. Depuis 1930, l'Université égyptienne y a commencé des fouilles méthodiques dont elle a confié la direction à Menghin et à Amer. Après cinq campagnes dont la dernière date de 1935, le site n'est pas encore épuisé.

Les résultats des deux premières campagnes (1930-31 et 1932) ont été exposés par Menghin et Amer dans deux publications préliminaires assez détaillées et assez abondamment illustrées, et en 1932, le P. Bovier-Lapierre a publié sur Maadi une étude substantielle [3]. Sur les fouilles des années suivantes, nous n'avons encore que des communiqués sommaires et sans figures [4].

Maadi est la plus étendue en surface de toutes les agglomérations prédynastiques : à la fin de la cinquième campagne, 22.000 mètres carrés environ avaient été explorés [5]. L'épaisseur de la couche fertile ne dépasse nulle part 2 mètres. Les objets qu'elle a fournis sont des mêmes types à tous les niveaux [6]. La durée de l'occupation n'a donc pas été très longue. Menghin et Amer la placent vers la fin du Prédynastique moyen ou le début du Prédynastique récent [a].

Les habitations sont de plusieurs sortes. Les restes de l'une d'elles consistent en fragments de neuf piquets très rapprochés les uns des autres, qui paraissent jalonner les deux côtés d'un abri contre le vent [7]. Les plus communes sont des huttes ovales (Pl. LXX, 2) dont le diamètre principal

a. Cf. p. 61.

mesure 4 à 5 mètres. Elles sont faites de piquets robustes (o m. 10 à o m. 20 de diamètre), en bois de tamaris non écorcé et de branchages entrelacés enduits d'argile. Un foyer en occupait le centre[8]. Il y a aussi des maisons de plan rectangulaire en briques crues et des habitations creusées dans le sol à une profondeur de 2 m. 20 à 2 m. 50. L'une de celles-ci était couverte par un toit ; une autre est entièrement souterraine[9].

Des rangées de piquets et une série de fossés longs et étroits sont considérés par Menghin et Amer comme des traces possibles d'ouvrages de défense[10].

Les foyers, nombreux, sont tantôt de simples trous, tantôt des trous entourés de grosses pierres ou dont les parois sont enduites d'argile ; dans un cas, on a utilisé comme foyer le fond d'un grand vase[11].

Les objets et les denrées étaient conservés dans des celliers ou dans de grandes jarres en terre cuite[12]. Les celliers sont des trous circulaires de 1 à 2 mètres de diamètre, dont la profondeur dépasse rarement 1 mètre. Les jarres étaient enterrées dans le sol jusqu'au niveau de leur ouverture. Leur diamètre atteint jusqu'à o m. 90 et leur hauteur dépasse quelquefois 1 mètre. L'une d'elles contenait une grande quantité de blé.

Il y a parfois près des foyers des trous d'une vingtaine de centimètres de diamètre dont le fond est revêtu de fragments de poterie et de pierres. Menghin et Amer supposent que ce sont des mortiers[13].

Les habitations occupaient surtout le centre de l'agglomération, les celliers et les jarres à provisions plutôt la périphérie, celles-ci étant plus nombreuses dans la partie nord et ceux-là dans la partie sud.

Au cours de la troisième campagne de fouilles, on a mis au jour un grand four ; peut-être s'agit-il d'un four de potier[14]. S'il en est ainsi, ce serait le plus ancien que l'on connaisse en Égypte.

En plusieurs points de l'agglomération, de gros os d'hippopotame étaient plantés verticalement dans le sol et maintenus dans cette position par quelques pierres (Pl. LXX, 1)[15]. Ce sont sans doute des monuments de caractère religieux. L'agglomération néolithique de Mérimdé-Béni-Salamé en a fourni d'analogues[a].

On n'a pas trouvé de sépultures d'adultes à Maadi même. Toutefois quelques ossements humains, surtout des fragments de crânes, ont été recueillis en divers endroits de l'agglomération. Menghin et Amer estiment qu'ils

a. Cf. 38-39.

ont pu être apportés par des animaux sauvages ou que, peut-être, les Maadiens les portaient comme amulettes[16]. Les enfants nés avant terme, et parfois les jeunes enfants, étaient enterrés près des habitations ou dans leur sol même, soit dans des fosses, soit dans des vases en terre cuite. Un vase trouvé sur l'emplacement d'une maison rectangulaire contenait le corps d'un enfant âgé d'environ cinq ans[17].

Dans l'Ouadi-el-Tih, à 3 ou 4 kilomètres au nord-est de Maadi, le P. Bovier-Lapierre a découvert un groupe assez important de sépultures dolméniques qui, à son avis, est probablement le cimetière de l'agglomération. Les tombes sont de deux types. Certaines, de forme rectangulaire, sont longues de 2 à 3 mètres, hautes de 1 mètre au maximum et larges de moins de 1 mètre. Le fond, les parois latérales et le toit sont faits de dalles minces de calcaire. Leur ouverture regarde vers l'ouest. D'autres sont des « boîtes cubiques faites de quatre petites dalles que recouvre une cinquième » ; elles n'ont pas d'ouverture. Dans un cas, plusieurs de ces sépultures cubiques dessinaient un grand cercle dont un dolmen du premier type occupait le centre. Quelques tombes « sont marquées par une simple ligne de pierres posées à plat sur le sol[18] ».

Les sépultures dolméniques — ou les monuments qui leur ressemblent — sont rares en Égypte. En dehors de celles de l'Ouadi-el-Tih, on n'en connaît qu'un très petit nombre. Sayce a rencontré à 4 milles d'Edfou, en plein désert, d'énormes *cairns* de pierres non travaillées provenant de montagnes distantes de plusieurs milles. D'autres, plus petits, ont été vus par Floyer en face de Gebelein[19]. Legrain a publié le croquis d'un dolmen entouré d'un cercle de pierres qu'il a découvert à l'est d'Edfou, dans le Gebel Genamieh[20]. L'intérieur d'une tombe rectangulaire, à parois revêtues de briques du cimetière préhistorique d'Hiéraconpolis, est occupé par une sorte de chambre funéraire rudimentaire formée de dalles de grès nubien, grossièrement équarries[21]. Enfin, au sud d'Assouan, sur un plateau qui domine à l'est le village de Chellal, le P. Bovier-Lapierre a observé un « curieux ensemble de constructions énigmatiques, circulaires ou quadrangulaires, éparses au milieu des rochers... Bâties en grosses pierres brutes, certaines donnent l'impression de sépultures mégalithiques ; mais seules des fouilles méthodiques permettraient d'être plus affirmatif[22] ».

La céramique maadienne, toujours façonnée à la main, comprend, d'après Menghin et Amer, les variétés suivantes : poterie fine, rouge, lissée ; poterie fine, noire, polie : poterie fine de deux tons (rouge brun taché de noir) ; poterie grossière ; poteries diverses ; poterie peinte[23].

La poterie rouge lissée (ex. pl. LXXI, 5; LXXII, 1-3) présente souvent des traces d'engobe rouge. La plupart des vases sont de forme ovoïde et moyennement renflés. Leur ouverture, légèrement resserrée, est en général entourée d'un rebord étroit ; quelques-uns ont un col court sans rebord et beaucoup un pied annulaire bas et étroit. Il y a aussi, mais en petit nombre, des vases sans pied, à fond plat, rond ou pointu et des coupes en forme de tronc de cône.

Dans la poterie noire polie (ex. pl. LXXI, 6), la forme la plus commune est encore le vase ovoïde à ouverture légèrement resserrée et rebord étroit, mais il est habituellement plus renflé que le vase ovoïde en poterie rouge. Le fond, ordinairement plat et étroit, est parfois rond ou pointu. Cette variété comprend aussi des vases cylindriques, des bouteilles et des coupes coniques basses.

La poterie de deux tons, qui n'est probablement qu'une poterie noire mal cuite, présente les mêmes formes que celle-ci.

La forme la plus fréquente de la poterie grossière est la jarre ovoïde à fond plat très étroit (ex. pl. LXXI, 7) ou à fond rond ; elle a souvent de grandes dimensions — l'une d'elles est haute de 1 m. 20. C'est à cette variété qu'appartiennent les vases à provisions que l'on enterrait dans le sol. Il reste parfois à la surface de ces vases des traces d'un engobe rouge, rosé ou blanchâtre. On faisait aussi en poterie grossière des vases globulaires, de grands bols à fond plat souvent ornés d'impressions digitales. Un grand vase en forme de tonneau présente, immédiatement au-dessous de l'ouverture, une douzaine d'oreillettes percées horizontalement.

Les poteries diverses comprennent des vases en pâte blanchâtre, souvent à anses, rappelant la céramique syrienne du IIIe millénaire ; des vases en pâte rougeâtre à engobe blanc ou rouge foncé ; un petit vase globulaire en terre noire lissée — il était rempli d'ocre rouge en poudre — ; de petites coupes rouges ou noires en forme de tronc de cône, dont l'intérieur est lissé plus soigneusement que l'extérieur et qui semblent avoir contenu une matière colorante broyée avec de la graisse ; un grand vase noir sur la panse duquel est gravée une figure de crocodile ; des vases rouges grossiers en forme d'œuf; de très petits vases qui sont probablement des jouets d'enfants ; des fragments présentant un bec, un goulot, une anse, une oreillette, un décor imprimé rudimentaire ; deux vases à anses ondulées (Pl. LXXI, 8) analogues aux vases *wavy-handled* gerzéens, l'un en terre blanchâtre, l'autre en terre rougeâtre recouverte d'un engobe blanc ; des fragments de poterie rouge à bord noir semblable à la poterie *black-topped* du sud de la Haute-Égypte.

Un grand nombre de fragments ont un décor peint. Certains, de couleur claire à décor rouge foncé, rappellent la poterie *decorated* ; d'autres, de couleur jaune brun avec décor rouge ne ressemblent à aucune des poteries peintes du sud. Les motifs, toujours simples, sont des taches, des palmes, des croix, des réseaux.

Maadi a fourni d'assez nombreux disques en terre cuite. Beaucoup, percés d'un trou central, sont probablement des fusaïoles; d'autres, non percés ou présentant à leur périphérie une rangée de trous réguliers, sont peut-être des couvercles de vases.

Les instruments en silex[24] sont extrêmement abondants. Presque tous sont des instruments d'éclat non retouchés ou retouchés sur les bords seulement. Détail de technique, particulier semble-t-il à l'industrie maadienne, le bulbe de percussion se trouve le plus souvent à l'extrémité la plus étroite et la plus mince de l'éclat.

Les percuteurs sont nombreux et les nucléus rares. Menghin et Amer supposent que, peut-être, les instruments étaient ébauchés au dehors et achevés à Maadi.

Les éclats non retouchés, de forme plus ou moins irrégulière, habituellement pointus, se comptent par milliers.

Les instruments les plus communs après eux sont les lames, les grattoirs et les perçoirs.

Les lames à bord retouché sont de dimensions très diverses.

Menghin et Amer distinguent trois formes principales de grattoirs : le grattoir à côtes (*ribbed seraper*), le grattoir convexe et le grattoir tabulaire. Chacune comprend plusieurs types et des formes intermédiaires les relient les unes aux autres. Les grattoirs à côtes sont ovales (Pl. LXX, 3), circulaires, rectangulaires (Pl. LXX, 4), parfois longs et carénés (*long keel-shaped scrapers*) (Pl. LXXI, 3), ou pédonculés (Pl. LXXI, 4), quelquefois microlithiques. Les grattoir convexes (Pl. LXXI, 1) ont une face supérieure fortement bombée et une face inférieure plane. Ils sont ronds, ovales, cordiformes ou irréguliers. Les grattoirs tabulaires sont façonnés sur des éclats plats d'épaisseur variable dont la face supérieure, plane ou légèrement convexe, a souvent conservé sa gangue (Pl. LXXI, 2). Ils sont circulaires, ovales, cordiformes, rectangulaires.

Les perçoirs sont abondants (Pl. LXX, 9, 10). Généralement la pointe a été obtenue par une retouche soignée tandis que la base est à peine travaillée. Il en est de délicats, à pointe longue et fine, et de robustes, dont la pointe, courte, termine un éclat large et épais.

Des éclats non retouchés, de forme ovalaire allongée, terminés par une pointe située dans le prolongement de l'axe principal, ont pu être des lames de poignards ou des têtes de lances (Pl. LXX, 6).

Les instruments bifaces comprennent quelques têtes de lances, quelques scies ou éléments de faucilles (Pl. LXX, 7), quelques pointes de flèches pédonculées (Pl. LXX, 8) délicatement façonnées et quelques lames bifides. Ils sont si peu nombreux, leur technique est si différente de celle du reste de l'outillage maadien, si analogue au contraire à celle des instruments de même genre provenant des régions plus méridionales de l'Égypte, que l'on peut se demander s'ils ont bien été fabriqués à Maadi.

On a recueilli à Maadi un assez grand nombre d'instruments de type paléolithique. Certains ressemblent aux tranchoirs que le P. Bovier-Lapierre a trouvés à l'Abbasieh, d'autres à des perçoirs ou à des grattoirs primitifs. D'après leur patine et les conditions de leur découverte, il paraît certain qu'ils sont contemporains du reste de l'outillage.

En dehors des instruments en silex, l'industrie maadienne de la pierre a produit des têtes de massues, des vases, des palettes à couleur, des meules dormantes, des broyeurs et quelques autres objets.

Les têtes de massues ne sont représentées que par deux spécimens, l'un en granit, de forme plano-convexe, l'autre en dolérite, de forme conique [25].

Menghin et Amer distinguent cinq sortes de vases de pierre [26].

1° Vases en basalte, polis. Les fragments en sont nombreux ; il y a aussi quelques pièces intactes ou reconstituées. Ce sont des vases sans pied en forme de tronc de cône (Pl. LXXII, 4) et des vases à pied conique. Les auteurs supposent qu'ils n'ont pas été fabriqués à Maadi, où manque le basalte, et que seules les sortes suivantes sont des produits de l'industrie locale.

2° Vases en calcaire, polis. C'est la matière que beaucoup d'égyptologues appellent albâtre et qui est, en réalité, de la calcite. On en possède seulement des fragments ; ils sont plus rares que ceux des vases en basalte.

3° Vases en calcaire, lissés. La matière provient du Gebel Mokattam, voisin de Maadi. Ils sont coniques ou cylindriques (Pl. LXXII, 5).

4° Vases en calcaire, grossiers. Ils sont également en calcaire de Mokattam. La paroi en est épaisse et la surface porte la trace de l'outil pointu au moyen duquel on les a taillés (Pl. LXXII, 6). Certains sont de plan circulaire, d'autres de plan elliptique. L'intérieur de ces derniers présente souvent des des taches de suie indiquant que ce sont sans doute des lampes.

5° Mortiers. On a trouvé des fragments de deux grands mortiers en calcaire dont la surface extérieure est très rugueuse, mais l'intérieur assez lisse.

Les palettes à couleur sont de trois sortes [27].

1° Palettes en silex. Ce sont des plaques minces de silex gris dont l'une des faces a parfois conservé sa gangue. Le bord est tantôt à peine dégrossi, tantôt retouché avec soin sur tout le pourtour. Certaines sont ovalaires (Pl. LXXIII, 1), d'autres irrégulièrement quadrangulaires, d'autres en forme d'éventail. Des palettes en silex de cette dernière forme ont été trouvées à Tell-el-Ghassoul, sur la rive nord de la mer Morte.

2° Palettes en calcaire. Leur forme est habituellement celle que leur a donné la nature. L'une de leur face est soigneusement polie, l'autre ne présente parfois aucune trace de travail ; dans quelques cas sa marge est taillée en biseau (Pl. LXXII, 7). Plusieurs portent des taches de matière colorante rouge, verte ou noire.

3° Palettes en schiste. Elles sont plus rares que les précédentes. On n'en possède que des fragments. Ils paraissent provenir de palettes losangiques, carrées ou rectangulaires, très longues. Il n'est pas certain qu'elles soient des produits de l'industrie maadienne.

Les meules dormantes, nombreuses, sont en général de la forme dite en selle, commune en Égypte. Les broyeurs ne présentent aucune particularité notable. L'un d'eux était taché d'ocre rouge.

De petits cailloux de quartzite à surface très lisse ont dû servir, suivant Menghin et Amer, à polir la poterie. Des pierres plates, en quartzite ou en calcaire, auraient peut-être été rougies au feu puis plongées dans un vase plein de liquide pour le chauffer (*pot-boilers*).

Enfin Maadi a fourni des pierres à rainures en grès qui ont sans doute servi à aiguiser des instruments en os (Pl. LXXIII, 3), et des plaques de gypse, en forme de quadrilatère irrégulier, percées d'un ou de plusieurs trous, dont on ignore l'usage [28].

L'industrie ne l'os paraît avoir été peu développée. Il n'en est resté que quelques poinçons (Pl. LXXIII, 4 ; LXXIV, 6), une pointe pédonculée (peut-être une pointe de flèche) et un objet cubique (peut-être un pion de jeu [29]).

Comme objets en bois, on possède un manche d'outil, un boomerang, un bâton ciselé, un plateau circulaire légèrement excavé et percé près de son bord de deux trous opposés, peut-être un couvercle de vase (Pl. LXXIV, 1) [30].

Quelques ciseaux, des poinçons, un hameçon d'un excellent travail (Pl. LXXIV, 2), sont les seuls objets en cuivre que l'on ait découverts.

Mais deux lingots, un amas considérable de minerai provenant probablement du Sinaï et des traces de métal en plusieurs points de l'agglomération indiquent que le cuivre devait y être abondant [31].

De l'industrie textile, il nous est parvenu quelques fragments de toile ainsi que des fusaïoles sphériques en calcaire et des disques percés en terre cuite ou en calcaire (Pl. LXXIII, 2). On a trouvé des restes d'une corde en alfa [32].

Plusieurs des objets déjà mentionnés sont des accessoires de toilette. Tels sont les palettes en schiste, en silex ou en calcaire, qui parfois présentent des taches de fards de couleur rouge, verte ou noire ; un vase globulaire en poterie noire rempli d'ocre rouge pulvérisée ; de petits vases coniques à fond étroit, en poterie noire ou rouge, dont l'un contenait une matière colorante rouge broyée avec de la graisse. Le seul cosmétique dont on ait recueilli des fragments est l'ocre rouge [33].

Les objets de parure, peu nombreux, consistent en perles et en pendeloques. Les perles, de forme discoïde ou cylindrique, sont en calcaire, gypse, cornaline, quartz, cristal de roche, azurite, os, coquille d'œuf d'autruche. Les pendeloques en pierre, très rares, ne sont guère que des fragments à peine travaillés de baryte, de calcaire (Pl. LXXIV, 4) ou d'une pierre de couleur foncée. On portait aussi comme pendeloques des coquilles de mollusques et des défenses de sanglier (Pl. LXXIV, 3) [34].

L'art maadien est des plus pauvres. L'art plat n'est représenté que par le décor linéaire très simple, incisé ou peint, de la céramique et par une figure de crocodile gravée sur un vase en poterie noire ; la ronde bosse que par deux objets en terre cuite que Menghin et Amer considèrent comme pouvant être des fragments de figurines représentant des femmes ou des têtes de bœufs, par deux figures en terre cuite qui ressemblent vaguement à des têtes de chameau (Pl. LXXIV, 5), par quelques fragments de vases en forme d'oiseau, par un modèle fragmentaire de bateau en terre cuite, par un morceau de baryte où l'on peut voir, avec beaucoup de bonne volonté, la jambe d'une statuette [35].

Les os de bœuf, de chèvre, de mouton et surtout de porc étaient nombreux dans l'agglomération. Les restes d'animaux sauvages appartiennent à l'hippopotame, à un rongeur — probablement le castor — à la tortue, à des poissons et à des mollusques d'eau douce [36].

Les plantes identifiées sont : le blé (*Triticum dicoccum*), l'orge (*Hordeum hexastichum*) et le ricin (*Ricinus communis*) [37].

Aux matières déjà nommées recueillies à Maadi, il faut ajouter le bitume, assez abondant et qui, chimiquement, a paru identique au bitume de Syrie et de Palestine [38].

Les ossements humains d'adultes trouvés à Maadi sont trop peu nombreux, trop fragmentaires et d'origine trop incertaine [a] pour que de leur examen, fait par le Dr Girgis [39], on puisse tirer des indications de quelque valeur sur les caractères raciaux des Maadiens. Deux crânes d'enfant, certainement maadiens, ont paru appartenir à une race différente de celle qui occupait au Prédynastique le sud de la Haute-Égypte [40].

La présence à Maadi de poterie rouge à bord noir, de lames bifides en silex, de palettes de schiste losangiques et rectangulaires, indique que les Maadiens ont entretenu des relations avec les populations du sud de la Haute-Égypte ; celle de bitume identique au bitume de Syrie et de Palestine, de palettes de silex en forme d'éventail semblables à celles que l'on a trouvées sur les bords de la mer Morte, à Tell-el-Ghassoul, de vases à anses en poterie blanchâtre ressemblant à la poterie syrienne et de vases à anses ondulées, montre qu'ils ont sans doute été en rapport avec l'Asie occidentale [41].

La civilisation maadienne est, selon Menghin et Amer, si nettement égyptienne que, si l'on ignorait la provenance de ses produits, on n'hésiterait pas à les attribuer à l'Égypte. Elle semble cependant assez grossière, en tout cas moins raffinée que les civilisations badarienne, amratienne et gerzéenne. Par l'étendue de l'agglomération, les monuments sans doute religieux consistant en os d'hippopotame plantés dans le sol, les caractères de la céramique, l'abondance des restes du porc, elle paraît avoir plus d'affinités avec le Néolithique de Mérimdé-Béni-Salamé qu'avec les trois autres civilisations prédynastiques [42].

NOTES DU CHAPITRE VII.

1. Bovier-Lapierre (P.), Stations préhistoriques des environs du Caire ; Cong. géog., 1925, p. 306.
2. Lukas (J.), Bericht über die neolitische Station von Maadi bei Kairo ; Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, LXI (1931), p. 203-208.
3. Maadi I et II. — Bovier-Lapierre (P.), La bourgade proto-historique de Maadi ; Chroniq. Eg., 1932, p. 57-64.
4. Chroniq. Eg., 1934, p. 67-69 ; 1936, p. 54-57 ; 1938, p. 70.

a. Cf. p. 260-261.

5. Chroniq. Eg., 1936, p. 54.
6. Maadi I, p. 9.
7. Maadi I, p. 15-16 et pl. IX.
8. Maadi I, p. 15-17 et pl. VII, 1, 2 ; VIII, 1, 2 ; X, 1, 2. — Maadi II, p. 14-18 et pl. VII, 1 ; VIII, 1, 2 ; XIII.
9. Chroniq. Eg., 1934, p. 67 ; 1936, p. 54-55.
10. Maadi I, p. 16-17 et pl. IV, D ; XI ; XII, 1. — Maadi II, p. 17-18.
11. Maadi I, p. 18-19 et pl. XII, 2 ; XIII ; XIV, 1, 2. — Maadi II, p. 19-20 et pl. XV, 1 ; XVII.
12. Maadi I, p. 19-20 et pl. XV ; XVI, 1 ; XIX, 1. — Maadi II, p. 21-23 et pl. XXXV.
13. Maadi I, p. 20 et pl. XIX, 2 ; XX, 1.
14. Chroniq. Eg., 1934, p. 67.
15. Maadi II, p. 18 et pl. XIV, 1, 2. — Chroniq. Eg., 1936, p. 56.
16. Maadi II, p. 24-25.
17. Maadi II, p. 25. — Chroniq. Eg., 1934, p. 68 ; 1936, p. 54.
18. Bovier-Lapierre, loc. cit. note 1 ; Cong. géog., 1925, p. 307 et loc. cit. note 3 ; Chroniq. Eg., 1932, p. 60.
19. Anthrop. VII (1896), p. 472, compte rendu d'un travail de Reinach paru dans Revue archéologique, 1895.
20. Rech. I, fig. 598.
21. Hierak. II, p. 22, 51 et pl. LXVIII.
22. Bovier-Lapierre (P.), Industries préhistoriques dans l'île d'Éléphantine et aux environs d'Assouan ; BIE, XVI (1934), p. 125.
23. Maadi I, p. 21-34. — Maadi II, p. 27-34. — Chroniq. Eg., 1934, p. 68 ; 1936, p. 55.
24. Maadi I, p. 38-46. — Maadi II, p. 41-46.
25. Chroniq. Eg., 1936, p. 56.
26. Maadi I, p. 35-37. — Maadi II, p. 38-40. — Chroniq. Eg., 1934, p. 67 ; 1936, p. 57.
27. Maadi I, p. 44, 46-47. — Maadi II, p. 44, 46-47.
28. *Meules, broyeurs, etc.* : Maadi I, p. 45-46, 50. — Maadi II, p. 46.
29. Maadi I et II, p. 49.
30. Maadi I, p. 49. — Maadi II, p. 49-50. — Chroniq. Eg., 1934, p. 67.
31. Maadi I et II, p. 48. — Chroniq. Eg., 1936, p. 56.
32. Maadi II, p. 49, 67.
33. *Vases* : Maadi I, p. 29. — *Ocre* : Maadi I, p. 51. — Maadi II, p. 52.
34. Maadi I, p. 50-51. — Maadi II, p. 51. — Chroniq. Eg., 1934, p. 67.
35. Maadi I, p. 33-34, 47. — Chroniq. Eg., 1934, p. 68 ; 1936, p. 55.
36. Maadi I, p. 52. — Maadi II, p. 18, 52, 53, 61, 64.
37. Maadi I, p. 52. — Maadi II, p. 53, 69, 71.
38. Maadi II, p. 50, 63.
39. Maadi II, p. 24, 57-60.
40. Chroniq. Eg., 1936, p. 55.
41. Maadi II, p. 53-54. — Chroniq. Eg., 1934, p. 68.
42. Merimdé IV, p. 85-94.

CHAPITRE VIII.

LA CIVILISATION PROTODYNASTIQUE.

1. La période protodynastique : définition, chronologie et sources. — 2. Inventaire des éléments de la civilisation protodynastique. — 3. Ses caractères généraux. — 4. Ses origines.

1. — La période protodynastique.

Définition.

La période protodynastique comprend l'époque immédiatement antérieure à la Ire dynastie, appelée parfois époque préthinite ou dynastie O, et l'époque dite archaïque ou thinite, qui correspond aux deux premières dynasties. C'est pendant cette période, qui établit la transition entre la Préhistoire et l'Histoire proprement dite, que la civilisation égyptienne commence à prendre l'aspect particulier qu'elle conservera jusqu'à la fin de la période pharaonique.

Chronologie.

Dans le système de chronologie relative de Petrie[a], la dynastie O correspond aux S. D. 77 et 78, la Ire dynastie aux S. D. 79 à 82, la IIe dynastie aux S. D. 83 à 85[1]. A partir de la Ire dynastie, c'est par les dates de la chronologie absolue que l'on indique en général la situation dans le temps des événements de l'histoire d'Égypte. La plupart de ces dates sont incertaines. En ce qui concerne la plus ancienne, celle du règne de Ménès, premier roi de la Ire dynastie, il y a un écart considérable entre les chiffres donnés par divers historiens. Naguère, on faisait remonter ce règne au milieu du VIe millénaire. Meyer l'a ramené à la fin du IVe. L'écart entre cette chronologie courte, à laquelle se sont ralliés la plupart des historiens, et l'ancienne chronologie longue est donc de plus de 2.000 ans. L'accord n'est d'ailleurs pas complet entre tous les adeptes de la chronologie courte. Meyer, qui avait d'abord fixé le début de la Ire dynastie à 3315, l'a ensuite abaissé à 3197, avec une marge d'erreur possible de deux siècles en plus ou en moins. Scharff estime qu'il n'est pas antérieur à 3000. Selon Gauthier, la Ire dynas-

a. Cf. p. 61 sq.

tie se placerait entre 3200 et 3000, la IIe entre 3000 et 2780 environ. Cependant la chronologie longue conserve encore des partisans. D'après Borchard, la période dynastique aurait commencé entre 4553 et 4050; suivant Petrie, la Ire dynastie irait de 4326 à 4078 et la IIe de 4078 à 3838 [2].

Sources.

Beaucoup de stations prédynastiques ont fourni des mouvements appartenant au Protodynastique. Quelques-unes sont particulièrement importantes pour l'étude de cette dernière période.

On a trouvé à Hiéraconpolis des restes d'une ville et d'un temple, ainsi qu'une grande quantité d'objets protodynastiques qui, à une époque plus récente, probablement sous la VIe dynastie, furent enfouis pêle-mêle dans une cachette dite dépôt principal [3] ; à Coptos, des statues colossales en pierre [4]; à Negada, un grand tombeau que l'on a pris d'abord pour celui du roi Aha (Ire dynastie) et que l'on rapporte plutôt aujourd'hui à son épouse Neithotep [5] ; à Abydos, les tombes de plusieurs rois thinites [6] et du personnel de leur cour [7], les restes d'une petite agglomération [8] et, sur l'emplacement d'une ville et d'un temple protodynastiques, de nombreux objets gisant à diverses profondeurs [9]; à Naga-ed-Der, deux cimetières, dits 1500 et 3000, appartenant aux deux premières dynasties [10] ; à Sakkara, la tombe très riche et en partie intacte de Hemaka, ministre du roi Oudimou (Ire dynastie) [11] et plusieurs mastabas protodynastiques [12]. Le cimetière d'Abousir-el-Melek comprend environ un millier de tombes que Scharff rapporte à la période comprise entre S. D. 60 et S. D. 80, sans indiquer l'âge de chacune d'elles, et dont beaucoup appartiennent au Protodynastique [13].

Enfin deux stations situées dans le nord de la Haute-Égypte sont entièrement protodynastiques : celle de Tarkhan, où Petrie a mis au jour environ 2.000 tombes datant des S. D. 77 à 82 [14], et celle de Tourah, où Junker a fouillé trois cimetières utilisés successivement et sans interruption, le cimetière S (284 tombes) à l'époque immédiatement antérieure à la Ire dynastie, le cimetière N (266 tombes) à la Ire dynastie, le cimetière O (32 tombes) à la IIe dynastie [15].

2. — Inventaire des éléments de la civilisation protodynastique.

Les agglomérations.

Les agglomérations que l'on peut rapporter au Protodynastique sont peu nombreuses.

A Hiéraconpolis, Quibell et Green ont découvert, au-dessus de l'agglomération prédynastique déjà étudiée [a], des restes d'une ville protodynastique. C'est la Necken des anciens Égyptiens, que les Grecs ont appelée Hiéraconpolis parce que son dieu principal était le faucon Horus. Elle fut probablement la résidence des rois prédynastiques de Haute-Égypte et des premiers rois thinites. Elle avait la forme d'un rectangle un peu irrégulier. Elle était entourée d'un mur en briques crues épais de 3 à 6 mètres qui a dû être construit sous les premières dynasties [16]. La seule construction protodynastique dont on ait retrouvé des restes à l'intérieur de cette enceinte est un temple situé dans son angle sud-ouest [b].

A Abydos, près du temple de Seti Ier, Peet a mis au jour les restes d'une agglomération dont l'aire, à peu près circulaire, mesure environ 30 mètres de diamètre [17]. Elle a fourni des instruments en silex (éclats, couteaux, scies, grattoirs, petits perforateurs), des meules dormantes en silex et en grès, un fragment de mortier en pierre, une fusaïole en calcaire, un fragment de palette en schiste, des nodules de silex non travaillés, un fragment de calcaire taillé en forme de coquille, des fragments de malachite, d'ocre rouge et de pierres diverses; des objets en os ou en ivoire (poinçons, épingles, aiguille, pointe de flèche, polissoirs); des fragments de poteries appartenant aux classes B, P, D, L, F et surtout R, des fusaïoles en terre cuite, des perles en pierre, une plaque d'argile avec empreintes d'un sceau cylindrique représentant une rangée d'animaux, une figurine représentant une tête de chien ; deux ciseaux, deux hameçons et un anneau en cuivre ; des os de divers animaux (bœuf, mouton, chèvre, âne (ou zèbre), chat, chien, petit rongeur, gazelle (?), poisson). Sur le bord nord-est de l'agglomération, se trouvaient les restes d'un four rectangulaire, long de 14 m. 90, large de 3 mètres, qui servait probablement à griller le grain [c].

Peet, se fondant surtout sur l'étude de la poterie, rapporte cette agglomération au Prédynastique récent. Miss Caton-Thompson estime que l'outillage en silex comprend un assez grand nombre de formes d'époque plus tardive [18]. La pointe de flèche en ivoire qui, d'après Peet lui-même, appartient à un type que l'on rencontre dans les tombes de la Ire dynastie, et l'empreinte de sceau avec une rangée d'animaux sont aussi plutôt en faveur du Protodynastique.

a. Cf. p. 190-191.
b. Cf. p. 275.
c. Cf. p. 276.

Sur ce même site d'Abydos, à environ 1 km. au nord-ouest du temple de Seti Ier, Petrie a trouvé des traces d'une ville et d'un temple qu'il rapporte au Protodynastique [19]. Les édifices élevés plus tard sur le même emplacement ont tellement bouleversé le sol qu'il n'a pas été possible de reconnaître les restes des constructions primitives ; mais on a recueilli à différents niveaux un très grand nombre d'objets des mêmes types que ceux que l'on rencontre ailleurs dans les tombes préthinites et thinites : poteries, instruments en silex (houes, couteaux, grattoirs, éléments de faucille, croissants), vases de pierre, perles, anneau en schiste, sceaux cylindriques, figurines en ivoire, en terre cuite, en faïence, en cuivre, représentant des hommes, des femmes, des enfants ; modèles d'objets ; vases, tuiles et objets divers en faïence.

A Ballas, Quibell a découvert une agglomération qu'il a appelée la Ville-Nord [20]. La couche fertile, épaisse au maximum de 0 m. 50 contenait de la poussière d'argile — trace possible de huttes —, des cendres, du charbon, de nombreux débris de poteries, des percuteurs, une herminette en schiste, cinq haches polies en gypse, des meules dormantes, des fusaïoles en calcaire, coniques ou en forme de tonneau, des objets en basalte pesant 6 à 8 livres, hémisphériques, dont la face plane était soigneusement polie et qui, suivant Quibell, peuvent avoir servi à corroyer le cuir, deux vases en albâtre, une palette à fard losangique en schiste, deux poinçons en os, une perle, un fragment de quartz émaillé, des barres de terre cuite grossière, longues de 0 m. 38 et larges de 0 m. 10 environ, de section semi-circulaire, dont certaines entouraient les débris d'un grand pot grossier sous lesquels il y avait du charbon. Un grand vase renversé recouvrait de la fiente de mouton, probablement destinée à servir de combustible. Sur l'aire de l'agglomération, on a trouvé plusieurs tombes d'enfants indiquant que ceux-ci avaient sans doute été ensevelis au voisinage des habitations ou même à leur intérieur.

Ces éléments ne sont pas assez caractéristiques pour permettre de dater l'agglomération avec certitude. Sans aucun doute, les barres en terre cuite et le grand pot qu'elles entouraient sont les restes d'un four à griller le grain analogue à ceux, beaucoup plus complets, que Peet a mis au jour dans la petite agglomération protodynastique d'Abydos et qui sera étudié plus loin. Peut-être la Ville-Nord de Ballas appartient-elle à cette même époque.

Bien qu'il n'ait subsisté que très peu de restes des agglomérations d'Abydos et de Hiéraconpolis, on peut y discerner une ébauche d'organisation

urbaine dont on ne trouve pas de trace certaine dans les agglomérations prédynastiques. Dans la petite agglomération d'Abydos fouillée par Peet, les huttes étaient, semble-t-il, groupées au centre. Le four à griller le grain, situé à la périphérie, est trop grand pour avoir été la propriété d'un seul habitant ; sans doute était-il commun à toute la population. L'agglomération fouillée par Petrie possédait un temple, c'est-à-dire un monument public. Celle de Hiéraconpolis avait aussi son temple et, en outre, un mur d'enceinte.

Habitations.

La poussière d'argile trouvée sur l'emplacement des agglomérations d'Abydos et de Ballas est le seul reste possible de huttes protodynastiques que nous connaissions. Sur un fragment d'ivoire provenant d'une tombe d'Abydos attribuée à Aha, premier roi de la Ire dynastie, sont représentées deux huttes, l'une circulaire, l'autre rectangulaire (Pl. LXXV, 1). Elles paraissent faites de pieux et de branchages ou de roseaux entrelacés et ont une porte rectangulaire [21].

Petrie suppose que les pièces de bois qui supportaient la couverture de certaines tombes du cimetière de Tarkhan, épaisses et creusées de mortaises sans utilité apparente, proviennent de la démolition de maisons en bois. En les assemblant, en les reliant par des cordes passées dans les mortaises, il a obtenu des panneaux présentant cette série de niches et de redans que présentent souvent les murs des monuments protodynastiques en briques. Au moyen de ces panneaux, on aurait, d'après lui, construit des maisons démontables que l'on édifiait dans les pâturages où l'on menait paître les troupeaux quand le Nil était bas et que l'on transportait à la lisière du désert quand venait la crue [22].

Il est possible qu'il y ait eu, au Protodynastique, des maisons en briques dont il n'est rien resté. La brique crue est, en effet, à cette époque, d'un emploi courant dans la construction des tombes et des ouvrages de défense [a] ; elle a pu être aussi utilisée pour construire des maisons.

Sur la stèle funéraire du roi Djet ou Roi Serpent (Ire dynastie) est figurée en relief la façade d'un édifice qui est, sans aucun doute, le palais royal (Pl. LXXIX, 1) [23]. Elle se compose de trois pilastres formés de colonnettes entre lesquels sont percées, en retrait, deux portes hautes et étroites. L'ensemble dessine des niches occupées par les portes et des redans correspon-

a. Cf. p. 274, 277.

dant aux pilastres. Peut-être le palais était-il en briques, comme les tombeaux dont les murs présentent ce même mode de construction à niches et redans. Au-dessus des portes, le nom du roi est inscrit sur un grand panneau rectangulaire. Des représentations plus sommaires de façades semblables sont gravées sur des sceaux cylindriques et sur divers monuments des deux premières dynasties.

Ouvrages de défense.

Hiéraconpolis était, comme on l'a vu, protégée par un mur de briques épais de 3 à 6 mètres. Des enceintes fortifiées sont figurées sur plusieurs palettes protodynastiques [24], ainsi que sur une tablette en ébène provenant de la tombe B 18 d'Abydos (Pl. LXXV, 2). En outre, trois forteresses ont laissé des restes plus ou moins importants. Nous pouvons donc nous faire une idée assez précise de l'architecte des ouvrages de défense au Protodynastique.

L'une de ces forteresses est située au sud-ouest et à 1 km. environ de la ville de Hiéraconpolis, sur la lisière du désert Libyque, à l'ouverture d'une vallée qui s'étend vers le désert en suivant le cours d'un ancien ouadi [25]. Les deux autres, dites Shuneh-ez-Zebib et Fort moyen, sont situées à Abydos, côte à côte, également sur la lisière du désert Libyque et à l'ouverture d'une vallée, à 1.300 mètres environ au nord des tombes royales [26]. Ces trois forts étant semblables, on ne décrira que le plus grand et le mieux conservé, le Shuneh-ez-Zebib. De plan régulièrement rectangulaire, il se compose de deux enceintes concentriques en briques crues, séparées l'une de l'autre par un couloir étroit. L'enceinte extérieure, la plus basse, haute actuellement de 5 m. 50 à 6 mètres et qui n'a pas dû être plus élevée, est épaisse de 1 m. 80 à 2 m. 40. L'enceinte intérieure est haute de 11 mètres et devait l'être primitivement de 12 environ. Son épaisseur est de 5 m. 30 à la base et a dû être d'environ 4 m. 50 au sommet. Sa face intérieure est verticale et unie; sa face extérieure, inclinée, est renforcée par des pilastres très rapprochés les uns des autres, de sorte qu'elle présente cette alternance de niches et de redans que l'on rencontre souvent dans les constructions protodynastiques. Les deux murs étaient revêtus sur l'une et l'autre de leurs faces d'un enduit de limon sur lequel était appliqué un badigeon blanc. Sur chacun des quatre côtés des deux enceintes est percée une porte étroite. A l'intérieur du fort, dans l'angle sud-est, on a mis au jour un édifice en briques, de plan carré, divisé en plusieurs chambres, dans lequel on a trouvé une empreinte de sceau au nom de Khasekhemoui, dernier roi de la IIe dynastie, un fragment de

vase de la IIe dynastie et des objets plus récents. Le Fort moyen a fourni des empreintes de sceau au nom de Perabsen (IIe dynastie). Il est donc probable que les deux forts d'Abydos ont été construits sous cette dynastie et que le fort de Hiéraconpolis, qui est tout à fait semblable, date de la même époque.

Temples.

L'existence du temple primitif d'Abydos n'est guère attestée que par son mobilier dont certaines pièces remontent au début de la Ire dynastie. Un vase en calcaire qui en faisait partie porte une inscription que Petrie lit Khenti men Oupouat. Elle indique, à son avis, que le temple a d'abord été consacré au dieu Oupouat et non à Osiris comme il le fut plus tard [27].

De celui de Hiéraconpolis, il a subsisté quelques parties. Elles paraissent dater de la Ire dynastie et sont englobées dans les restes d'un temple plus récent. Ce sont : un tertre de sable de plan circulaire entouré d'un mur de soutènement incliné à 45 degrés, fait de blocs de grès mesurant, en moyenne, 30 × 20 × 8 centimètres, non taillés, mais à peu près semblables et choisis avec un certain soin, disposés par couches horizontales, sans mortier; des restes de murs faits des mêmes matériaux et de la même architecture que ce mur de soutènement; un pavement grossier, fait également de blocs de grès. Il était au même niveau que le pied du mur de soutènement du tertre de sable. Celui-ci était donc probablement une sorte de plate-forme sur laquelle s'élevait peut-être un sanctuaire [28]. Les murs en pierre sèche et le pavement du temple primitif de Hiéraconpolis sont l'un des plus anciens exemples connus de l'emploi de la pierre dans l'architecture égyptienne.

Le temple de Hiéraconpolis a dû être reconstruit ou remanié à la fin de la IIe dynastie. On a, en effet, trouvé sur son emplacement un montant de porte en granit sur lequel est figurée, à côté du cartouche de Khasekhemoui, une scène représentant la fondation d'un temple. Le roi, portant un sceptre et une longue canne, se tient debout devant le peuple assemblé, représenté par quatre rangées de personnages beaucoup plus petits que lui. A droite de ce groupe, on voit le roi et la déesse Seshat enfonçant à coups de marteau des piquets dans le sol. C'est là la plus ancienne représentation de cette cérémonie souvent reproduite sur les monuments ultérieurs [29].

Nous possédons de Khasekhemoui un autre fragment de pierre trouvé à Hiéraconpolis et des blocs de granit provenant d'El Kab [30]. Rien n'indique de quels monuments ils ont pu faire partie.

Deux représentations de temples gravées sur une tablette en ébène au

nom du roi Aha, trouvée en deux fragments dans les tombes B 18 et B 19 d'Abydos [31], nous montrent quel a dû être l'aspect de cette sorte de monuments au début de la Ire dynastie (Pl. XCIII, 1, 1er et 2e registre). La partie principale est une chapelle de plan carré, dont le toit légèrement bombé repose sur des piliers de bois. Elle est précédée d'un parvis rectangulaire limité par un mur bas. Dans l'un des temples, l'emblème de la divinité — une grue ou une cigogne d'après Petrie, un ibis d'après Legge — est posé sur le toit de la chapelle ; peut-être ce temple était-il consacré à Thot, dieu ibiocéphale. Dans l'autre, l'emblème, porté par un poteau planté dans le parvis, consiste en deux flèches croisées sur un bouclier ovale à bords échancrés ; c'était, aux temps pharaoniques, l'emblème de la déesse Neith. Sans doute est-ce à elle que ce temple était consacré.

Fours.

On a vu qu'il y avait à la périphérie de la petite agglomération d'Abydos un four d'un genre très particulier. Des fours analogues ont été découverts en d'autres points de la station par Peet, qui a fait de ces constructions une étude très complète [32].

Ils se composent d'un certain nombre d'éléments semblables (Pl. LXXV, 3). Chacun d'eux consiste en une cuvette en terre cuite en forme de tronc de cône sans fond, reposant sur le sol par sa petite base et soutenue par une quinzaine de petits étais, également en terre cuite, dont une des extrémités s'enfonce dans le sol tandis que l'autre vient s'appuyer à la partie supérieure de la cuvette. Dans celle-ci, s'emboîte un vase de forme conique dont le fond est occupé par une petite coupe de la même forme. Le mieux conservé des fours d'Abydos comprenait 36 de ces éléments disposés sur deux rangs. L'ensemble était entouré d'un mur de briques haut de 0 m. 30. Des briques s'appuyant d'une part sur la crête de ce mur, d'autre part sur le bord des cuvettes, fermaient le four en haut. Dans cette sorte de toit étaient ménagées des ouvertures pour introduire le combustible et laisser sortir la fumée. Des fragments de bois calciné, trouvés à l'intérieur du four, indiquent la nature du combustible employé pour le chauffer.

Des restes de fours semblables ont été mis au jour à Mahasna [33] et, comme on vient de le dire, dans la Ville-Nord de Ballas. Garstang avait d'abord considéré ceux de Mahasna comme des fours de potier. Peet, ayant trouvé des grains de blé dans les coupelles de ceux d'Abydos, estime qu'ils ont dû servir à griller le blé. Il dit que le grillage des grains a été pratiqué

dans l'antiquité en diverses régions — soit pour faciliter le broyage, soit pour cuire les grains que l'on consommait sans les broyer —, qu'il en est question dans la Bible, que Virgile, Pline et Varron en parlent aussi.

Il rapporte les fours d'Abydos au Prédynastique ; mais les arguments sur lesquels il s'appuie pour leur attribuer cet âge ne sont pas convaincants. Il estime d'ailleurs que le four, situé sur le bord de l'agglomération d'Abydos, faisait bien partie de celle-ci ; on a vu plus haut que c'est probablement au Protodynastique qu'elle appartient.

Pratiques funéraires.

Les tombes ont des formes très variées. On étudiera successivement les tombes privées et les tombes royales.

Les tombes prédynastiques du type le plus simple, les fosses circulaires, ovales ou rectangulaires, arrondies aux angles, que l'on remplissait de sable après l'inhumation, celles que les Allemands appellent parfois tombes de sable (*Sandgräber*) sont encore fréquemment employées [34]. Leur paroi est parfois recouverte d'un enduit de limon [35]. Certaines sont fermées par un plateau fait de branchages, de roseaux et de limon [36]. De ce plateau, on a retrouvé seulement des débris. Aussi est-il difficile de savoir s'il était simplement posé sur le sable de remplissage ou s'il s'appuyait sur les bords de la fosse non comblée, comme un toit au-dessous duquel se trouvait un espace vide. Junker estime que dans quelques tombes de Tourah où le plateau était placé un peu au-dessus du fond de la fosse et non sur les bords de son ouverture, il y avait bien, au-dessous de lui, une petite chambre libre, la partie sus-jacente de la tombe étant seule remplie de sable [37].

Les tombes rectangulaires à angles vifs, dont les parois sont revêtues d'un parement de briques crues, lui-même souvent recouvert d'un enduit de limon, que l'on rencontre pour la première fois au Prédynastique récent dans la civilisation gerzéenne et qui sont rares à cette époque, deviennent communes. Leur fréquence est d'ailleurs variable suivant les cimetières. Tandis qu'à Tourah il y en a seulement 15 % dans le cimetière S (préthinite) et 10 % dans le cimetière N (Ire dynastie), elles sont de beaucoup les plus nombreuses dans les cimetières 1500 et 3000 de Naga-ed-Der (Ire et IIe dynastie) [38].

Le type le plus simple n'a qu'une seule chambre qui renferme à la fois le cadavre et les offrandes [39] ; mais beaucoup de tombes comprennent, outre la chambre funéraire, une ou plusieurs chambres-magasins. Lorsqu'elle est

unique la chambre-magasin est située à l'une des extrémités de la tombe[40]. Elle est parfois divisée en deux compartiments par une cloison parallèle à l'axe principal de la tombe[41], ou bien il y a une chambre à chacune des extrémités de la tombe[42]. Le nombre des chambres-magasins est quelquefois plus grand : il y en avait trois dans la tombe 11 m 1 de Tourah et six dans la tombe 158 de Tarkhan[43]. Dans certaines de ces tombes à plusieurs chambres, un escalier donne accès à la chambre funéraire[44].

Les tombes rectangulaires sont fermées de différentes façons.

A Tarkhan, elles sont souvent couvertes d'une croûte dure en forme de dôme aplati reposant sur le remplissage et formée, semble-t-il, d'un mortier de gypse et de sable[45]. Cette croûte étant parfois intacte, il est certain que la tombe a été comblée intentionnellement après l'inhumation. Il ne semble pas que ce mode de fermeture ait été employé ailleurs.

La tombe 10 p 16 du cimetière N de Tourah (Ire dynastie), longue et étroite, contenait de grandes pierres plates qui, bien qu'elles ne fussent pas en place, ont servi certainement, d'après Junker, à la couvrir[46]. C'est l'un des plus anciens exemples de l'emploi de la pierre dans l'architecture funéraire.

Dans la généralité des cimetières protodynastiques, les tombes rectangulaires en briques sont souvent fermées au moyen d'un plateau analogue à celui qui ferme parfois les tombes de sable, mais habituellement plus robuste. Dans beaucoup de cas, sa charpente est constituée par de fortes pièces de bois, par de véritables poutrelles disposées les unes parallèlement, les autres perpendiculairement à l'axe principal de la tombe et que recouvrait une couche plus ou moins épaisse de branchages, de roseaux et de limon, parfois aussi de briques crues[47]. De telles couvertures étaient suffisamment résistantes pour supporter un tertre de sable ; mais, aucune d'elles n'ayant été retrouvée intacte, on ne peut dire si le sable dont les tombes sont toujours remplies y a été projeté intentionnellement pour les combler après l'inhumation, ou s'il y est tombé accidentellement après effondrement de la couverture.

Parfois l'ouverture des tombes rectangulaires de la Ire et de la IIe dynastie est fermée par une voûte en encorbellement tout entière en briques[48]. Peut-être leur chambre funéraire était-elle libre de sable ; mais on n'en a pas la preuve.

Un certain nombre de tombes des deux premières dynasties sont recouvertes d'un tertre de sable dont la base, rectangulaire, est plus grande que l'ouverture de la tombe et qui est maintenu sur ses quatre côtés par un mur

de soutènement en briques ; le parement extérieur de ce mur, incliné en talus, présente une série de niches et de redans alternés. Telles sont les tombes 1506, 1581 et 1514 du cimetière 1500 de Naga-ed-Der. Le tertre qui les surmontait, véritable mastaba massif, était entouré d'un mur de clôture séparé du mur de soutènement par un couloir large de 0 m. 50 à 1 mètre. La face extérieure du mur de soutènement, les deux faces du mur de clôture et le sol du couloir étaient recouverts d'un badigeon blanc à la chaux appliqué sur un enduit de limon. Les niches du mur de soutènement étaient peintes en rouge[49]. Le tertre reposait-il sur un plafond de bois, sur une voûte en encorbellement, au-dessous duquel la chambre funéraire était libre de sable, ou bien les tombes avaient-elles été entièrement comblées après l'inhumation ? L'état dans lequel on les a retrouvées ne permet pas de le dire.

La tombe 1845 de Tarkhan (S.D. 77), ainsi que quelques autres moins bien conservées, comprend : 1° une chambre rectangulaire uniloculaire à parois revêtues de briques, qui renfermait le cadavre et les offrandes les plus précieuses (une palette à fard et six vases de pierre) ; 2° au-dessus, un tertre de sable de plan rectangulaire, plus large et plus long que la chambre, maintenu par un mur de soutènement en briques dont le parement extérieur est uni ; 3° une petite cour carrée délimitée sur trois côtés par une murette de briques, le quatrième étant constitué par le mur de soutènement du tertre qui présentait à ce niveau deux ouvertures étroites. La cour contenait des vases en terre cuite ; des jarres plus grandes et plus nombreuses étaient amoncelées en dehors d'elle, dans l'angle compris entre sa murette et le mur de soutènement[50].

Les divers types de tombes en briques que l'on vient d'étudier ne sont, en somme, que des perfectionnements de la tombe rectangulaire à revêtement de briques prédynastique. C'est aussi probablement, d'un prototype prédynastique, la tombe à caveau latéral[a], que dérive une autre forme de sépulture protodynastique, la tombe à puits.

Junker considère comme des ébauches de celle-ci les tombes 17 i 2, 17 t 8 et 9 p 11 du cimetière S de Tourah (préthinite), qui sont des fosses profondes d'un mètre environ au fond desquelles est creusée, latéralement, une très petite chambre funéraire[51]. Elles ne diffèrent guère, comme on le voit, de la tombe à caveau latéral.

Les cimetières N (Ire dynastie) et surtout O (IIe dynastie) de Tourah, four-

a. Cf. p. 196.

nissent plusieurs exemples de tombes à puits d'un type un peu plus développé. Le puits, de plan carré ou rectangulaire, mesure de 1 m. 50 à 2 m. 50 de côté et, en profondeur, de 3 mètres à 3 m. 50. En général, sa partie supérieure seule est revêtue d'un parement de briques ou d'un enduit de limon. Au niveau de son fond, ou un peu au-dessus, est creusée latéralement une petite chambre funéraire [52].

Petrie a mis au jour à Tarkhan des tombes à puits d'un type plus évolué. La mieux conservée, la tombe 2038, est datée par son contenu du règne de Djet (Ire dynastie). Le puits, qui ne présente pas de trace d'un revêtement, est profond de 5 m. 60 environ. Au fond, est aménagée une chambre dont les parois étaient probablement revêtues d'un lambrissage en bois et à laquelle on accède par une descente en plan incliné. Au-dessus du puits, s'élève un tertre de sable de plan rectangulaire, maintenu par un mur de soutènement en briques dont l'épaisseur varie de 3 m. 40 à 3 m. 90 et dont la face extérieure présente une série de niches et de redans. Ce mastaba massif, long de 32 mètres et large de 16, est entouré d'un couloir étroit limité extérieurement par un mur de briques épais de 0 m. 90 à 1 m. 20, percé sur l'un de ses longs côtés, près d'un angle, d'une porte, elle-même précédée d'un vestibule rectangulaire. Dans le sol du couloir, immédiatement à droite de la porte, étaient creusées deux petites tombes rectangulaires à parois revêtues de briques. La tombe 2050 de Tarkhan, datée elle aussi du règne de Djet, ne diffère guère de la précédente que par l'absence du plan incliné conduisant à la chambre funéraire. Son mastaba mesure 35 mètres sur 15 [53].

Quelques tombes à puits sont d'un type plus évolué encore. Extérieurement, leur mastaba a le même aspect que celui des deux tombes précédentes; mais son intérieur, au lieu d'être rempli de sable, est divisé par des cloisons de briques en un nombre variable de chambres-magasins. A ce type appartiennent les tombes 1060 de Tarkhan, QS 2185 de Sakkara et la tombe de Hemaka, ministre du roi Oudimou, située elle aussi à Sakkara [54]. Toutes datent de la Ire dynastie. La dernière est la plus grande et la mieux conservée.

Les tombes protodynastiques certainement royales sont toutes situées dans le sud de la Haute-Égypte et presque toutes à Abydos, sur la colline d'Oumm-el-Gab. C'est là que se trouvent les tombes des rois Djer, Djet, Oudimou, de la reine Merneit son épouse, des rois Adjib, Semerkhet, Qa, Péribsen et Khasekemoui, peut-être aussi celles de Narmer et de Aha. Elles ont été fouillées par Amélineau et par Petrie [6]. En outre, J. de Morgan a

découvert à Negada un tombeau royal que l'on a d'abord pris pour celui de Aha, mais que l'on attribue plutôt aujourd'hui à son épouse Neithotep [5]. Il y a dans le nord de la Haute-Égypte deux tombes peut-être royales, l'une à Sakkara, l'autre à Nezlet-Batran, près de Gizeh [55], et des traces d'une troisième à Sakkara [56].

D'une façon générale, les tombes royales sont de vastes constructions en briques crues, de plan rectangulaire, qui comprennent une chambre centrale où était enseveli le roi et un nombre variable de chambres plus petites destinées au mobilier funéraire. Dans leur état actuel, la plupart sont entièrement souterraines, mais il est possible qu'elles aient eu primitivement une superstructure aujourd'hui disparue.

Quatre tombes font exception à cette règle générale. Les tombes B 10 et B 19 d'Abydos, qui selon Petrie appartiennent peut-être, la première à Narmer, la seconde à Aha, n'ont qu'une seule chambre (Pl. LXXV, 4, 5). La tombe B 10 [57] mesure environ 8 mètres de longueur, 5 de largeur et 3 de profondeur. Des trous creusés sur son sol, au ras des parois, indiquent sans doute la place de poteaux ou de pilastres sur lesquels s'appuyaient les solives d'un plafond de bois. La tombe B 19 [58] a des dimensions à peu près semblables et présente les mêmes traces de poteaux. Deux autres, la tombe de la reine Neithotep à Negada et celle du roi Semerkhet à Abydos, n'ont aucune partie souterraine, sont tout entières construites au-dessus du sol.

La chambre funéraire des tombes souterraines [59], dont le revêtement de briques est, en général, épais de 1 m. 50 à 2 mètres, a des dimensions assez vastes. La plus petite, celle de Khasekemoui, mesure, en surface, 6 mètres sur 3 m. 50, la plus grande, celle d'Oudimou, 17 mètres sur 10. La partie supérieure des murs de revêtement étant presque partout détruite, il est difficile d'apprécier exactement leur hauteur primitive ; elle devait être voisine de 2 m. 50. Le sol était recouvert le plus souvent d'un plancher de bois posé sur solives. Dans plusieurs tombes, en particulier dans celles de Djer et de Qa, on a retrouvé sur les parois latérales des restes d'un lambrissage en bois doublant le parement de briques. La tombe d'Oudimou avait un pavement en granit ; dans celle de Khasekhemoui, le sol et les parois latérales étaient revêtus de pierres calcaires régulièrement taillées et soigneusement assemblées. Ce sont là, avec les tombes privées 10 p 16 de Tourah et 1060 de Tarkhan [a], les plus anciens exemples de l'emploi de la

a. Cf. p. 278, 280.

pierre dans l'architecture funéraire. On accédait à la chambre funéraire d'Oudimou, d'Adjib et de Qa par un escalier.

Presque partout la couverture des tombes royales est entièrement détruite. Quelques restes dans la tombe de Djet et des traces dans plusieurs autres ont cependant permis de la reconstituer approximativement. Il est probable que, sur la crête du mur de revêtement en briques de la chambre funéraire ou sur des pilastres qui le renforçaient, s'appuyaient les extrémités de poutres transversales sur lesquelles était posé un plafond de bois. Au-dessus de celui-ci, s'élevait sans doute un tertre rectangulaire maintenu par un mur de soutènement. L'emplacement de la tombe était en outre marqué par une ou deux grandes stèles de pierre où le nom du roi était inscrit dans une sorte de cartouche en forme de façade de palais. Nous possédons les stèles de Djet (Pl. LXXIX, 1), de Merneit, de Qa et de Péribsen.

Le nombre et la disposition des chambres-magasins attenantes à la chambre funéraire sont très variables. La tombe d'Adjib n'en a qu'une seule, adjacente à l'un des petits côtés de la chambre principale, dont la sépare un mur épais de 2 mètres. Dans la tombe de Merneit, il y en a huit, symétriquement disposées par deux le long de chacun des côtés de la chambre principale. Le revêtement de briques de la chambre funéraire de Djet est mince ; mais il est entouré sur trois côtés par un mur très épais et le couloir, large de 2 à 3 mètres, qui sépare ces deux murs, est divisé par des cloisons transversales en chambres-magasins. Il y en a neuf sur l'un des grands côtés, sept sur l'autre et trois sur le petit côté. Dans la tombe de Qa, la chambre funéraire, revêtue d'un mur épais d'environ 2 mètres, est entourée sur ses quatre côtés d'un grand nombre de chambres-magasins irrégulièrement distribuées. La tombe de Péribsen comprend : 1° au centre, une chambre funéraire dont le revêtement est épais de 0 m. 70 ; 2° autour de celle-ci, un couloir large de 2 mètres, limité extérieurement par un mur de la même épaisseur d'où partent, perpendiculairement, des cloisons qui, ne rejoignant pas le mur de la chambre funéraire, divisent le couloir en plusieurs boxes (trois sur chacun des longs côtés) ; 3° un mur de clôture épais de 1 m. 30, délimitant un second couloir concentrique au premier, mais sans cloisons de refend. Au total, la tombe mesure environ 20 mètres sur 16. L'entrée est située à l'un des angles du couloir extérieur. Celui-ci communique par deux portes avec le couloir intérieur sur lequel s'ouvre également la chambre funéraire par deux portes placées à ses extrémités.

La tombe de Neithotep à Negada (Pl. LXXVI) [5], qui est, avec celle de Semerkhet à Abydos, la seule tombe royale entièrement édifiée au-dessus

du sol, se compose de deux constructions rectangulaires concentriques, séparées par un couloir dont les murs sont épais de 3 m. 50. La construction centrale, longue de 40 mètres et large de 13 extérieurement, est divisée en cinq chambres : au centre, la chambre funéraire, qui mesure intérieurement 7 mètres sur 4, et deux chambres plus petites à chaque extrémité ; toutes ces chambres communiquent entre elles par des portes qui furent murées après l'inhumation. La construction périphérique est longue de 54 mètres et large de 27. Le parement extérieur du mur qui la délimite, incliné en talus, présente une série de niches et de redans alternés. Le couloir qui la sépare de la construction centrale est divisé par des cloisons en seize chambres symétriquement disposées ; il y en a six sur chacun des longs côtés et deux sur chacun des petits.

La tombe de Semerkhet (Pl. LXXVII, 1) [60] comprend une chambre funéraire centrale et un grand nombre de petites cellules. La chambre centrale, qui mesure 18 mètres sur 8, est limitée par un mur épais de 1 m. 50. Elle communique avec l'extérieur par une porte large de 3 mètres percée près de son angle nord-est. A ses quatre faces sont accolées des rangées de cellules dont l'ensemble forme un rectangle régulier de 26 mètres sur 17. Le mur extérieur qui le délimite et les cloisons qui séparent les unes des autres les cellules ne sont épais que de 0 m. 40 à 0 m. 50. La tombe était signalée par une stèle.

Autour des tombes royales d'Abydos, étaient ensevelis les fonctionnaires et autres personnes de la cour du roi défunt. Leurs tombes [61] sont de petites chambres souterraines revêtues de briques, rectangulaires, uniloculaires, toutes semblables, accolées les unes aux autres comme les alvéoles d'une ruche. Elles dessinent autour des sépultures royales de longues files dont chacune comprend une ou plusieurs rangées de cellules. Elles étaient surmontées de petites stèles en calcaire portant, en bas-relief, l'image et le nom du mort. Beaucoup de ces stèles nous sont parvenues ; la plupart sont très grossières [62]. Les tombes du personnel de la cour des rois Djer et Djet et de la reine Merneit sont réparties en deux groupes, l'un qui entoure le tombeau royal, l'autre qui est situé à un mille environ au nord de celui-ci. Toutes les tombes des fonctionnaires d'un même règne paraissent avoir été construites simultanément et aussi, semble-t-il, en même temps que la tombe du roi. Petrie suppose qu'à la mort de celui-ci tout le personnel de sa cour était massacré et enseveli en même temps que lui ; l'attitude de certains squelettes examinés par le Dr Morant confirme son opinion [63]. Le nombre des personnes ainsi sacrifiées aurait été de 595 à la mort de

Djer, de 328 pour Djet, de 121 pour Oudimou, de 63 pour Adjib, de 69 pour Semerkhet, de 26 pour Qa (tous roi de la Ire dynastie).

On a découvert récemment à Sakkara une tombe qui n'est encore connue que par un communiqué du Service des Antiquités. On y a trouvé un grand nombre de vases au nom de Aha. Il est possible que ce soit une tombe de ce roi [64].

Une autre tombe du nord de la Haute-Égypte, située à Nezlet-Batran, près de Gizeh, est peut-être une tombe du roi Djet. Elle contenait, en effet, des empreintes de sceaux à son nom et, par ses dimensions et son architecture, elle ressemble aux tombes royales d'Abydos. Fouillée d'abord par Daressy, puis, plus complètement par Petrie [65], elle comprend une chambre funéraire rectangulaire, longue de 7 mètres, large de 5 m. 50, haute de 2 m. 50 environ, et, sur chacun des petits côtés de celle-ci, deux chambres-magasins, le tout souterrain. Dix pilastres, en saillie sur la paroi intérieure de la chambre principale, étaient évidemment destinés à supporter un plafond. Au-dessus des parties souterraines de la tombe, on a retrouvé les restes d'un mur en briques délimitant un rectangle de 48 mètres sur 16, dont le parement extérieur oblique présente une série de niches et de redans. Il est probable qu'il était destiné à soutenir les côtés d'un tertre de sable. Autour du tombeau, une quarantaine de petites tombes dessinent un rectangle de 71 mètres sur 42. Celles qui occupent l'un des grands côtés forment une rangée de cellules accolées comme les tombes de fonctionnaires d'Abydos. Sur les trois autres côtés, les cellules sont alignées régulièrement, mais isolées les unes des autres.

Enfin, dans le souterrain est de la pyramide d'Ounas à Sakkara, on a recueilli des bouchons de jarres portant des empreintes de sceaux au nom de Hotepsekhemoui et de Nébré, premier et deuxième rois de la IIe dynastie. Selon Maspero, ce seraient les restes du tombeau de Hotepsekhemoui [66].

On a pu remarquer dans les pages précédentes que parfois deux tombes sont, ou peuvent être, attribuées au même roi. C'est ainsi que deux tombes peuvent appartenir à Aha, l'une située à Abydos, l'autre à Sakkara — sans parler de celle de Negada — et deux aussi à Djet, l'une à Abydos, l'autre à Nezlet Batran. Il ne s'ensuit nullement que l'une au moins des deux attributions soit erronée. A toutes les époques, le pharaon a été considéré comme roi de la Haute-Égypte et roi de la Basse-Égypte et non comme roi d'Égypte, sans doute en souvenir de la division du pays, aux temps prédynastiques, en deux royaumes indépendants [a]. Cette dualité, que symbolise la double

a. Cf. p. 432-434.

couronne, se retrouve dans l'administration royale qui comprenait deux sections, l'une chargée des affaires de la Haute-Égypte, l'autre de celles de la Basse-Égypte, et dans diverses cérémonies qui furent toujours célébrées doublement, une fois pour la Haute-Égypte, une fois pour la Basse-Égypte. Il est possible qu'elle ait aussi obligé le roi à avoir deux tombeaux, l'un dans le sud, comme roi de Haute-Égypte, l'autre dans le nord, comme roi de Basse-Égypte. De ces deux tombeaux, quel est celui où le roi a été réellement inhumé, l'autre n'étant qu'un cénotaphe ? On ne peut le dire, car les tombes des rois thinites ont toutes été violées dans l'antiquité et dans aucune d'elles on n'a retrouvé de trace du cadavre royal.

En résumé, il y a trois formes principales de tombes protodynastiques : la tombe de sable, la tombe rectangulaire en briques et la tombe à puits. Chacune d'elles, les deux dernières surtout, comprend plusieurs types qui se distinguent les uns des autres par l'aménagement intérieur, par le mode de couverture, par la présence ou l'absence d'une superstructure.

Dans les tombes protodynastiques, les corps sont, comme au Prédynastique, en attitude contractée, mais leur orientation est plus variable. Cependant, très fréquemment encore, ils sont couchés sur le côté gauche, tête au sud et face à l'ouest, comme à l'époque précédente [67].

Le démembrement avant inhumation, pratiqué au Prédynastique aussi bien par les Amratiens que par les Gerzéens, l'est encore au Protodynastique, mais plus rarement, semble-t-il. J. de Morgan en a observé quelques exemples à Kawamil, dans des tombes dont l'âge n'est pas établi avec certitude, mais dont certaines au moins sont probablement protodynastiques [68]. Quelques tombes intactes de Tourah renfermaient des squelettes dont les os étaient en désordre [69].

Les corps sont, le plus souvent, enveloppés dans de la toile. Ce mode d'enveloppement est même le seul que l'on ait observé à Naga-ed-Der [70].

Ils sont parfois protégés par un grand vase hémisphérique renversé [71], ou ensevelis dans des vases reposant normalement sur leur fond [72].

L'usage du cercueil en terre crue, en terre cuite, en vannerie (Pl. LXXVIII, 3) et surtout en bois, se généralise. Le cercueil en terre est ovalaire ou rectangulaire (Pl. LXXVII, 2) ; son fond est parfois percé de trous ; il est en général fermé par un couvercle de même matière, plus rarement par un couvercle en bois ou une natte [73]. Les cercueils en bois, rares à Abousir-el-Melek et dans les tombes protodynastiques de la région de Badari, sont plus fréquents à Tourah, à El-Amrah et surtout à Naga-ed-Der et à Tarkhan [74]. Dans ce dernier cimetière, ils sont faits de planches épaisses assemblées par

entailles à mi-bois (Pl. LXXVIII, 1), parfois consolidés aux angles par des équerres de bois ; leur couvercle est d'ordinaire ajusté avec soin. Plus rarement, ce sont des sortes d'auges creusées dans une grosse pièce de bois. Leurs dimensions varient de 111 × 58 × 38 centimètres à 122 × 61 × 55 centimètres. Les offrandes les plus précieuses étaient souvent placées à l'intérieur du cercueil.

Plus souvent qu'au Prédynastique, le corps est couché sur un lit en bois dont les pieds ont la forme de pattes de taureau (Pl. LXXVIII, 2) Le cimetière de Tarkhan a fourni 19 de ces lits. Le mieux conservé, trouvé dans la tombe 144 (S. D. 77), est long de 1 m. 75, large de 0 m. 80 et haut de 0 m. 22 environ. Il se compose d'un cadre rectangulaire, dont les quatre côtés sont assemblés par tenons et mortaises, sur lequel était tendue une natte en fibres de palmier tressées suivant un motif de chevrons très décoratif (Pl. XCII, 8)[75].

Dans le couloir compris entre la superstructure et le mur de clôture de la tombe 2050 de Tarkhan, Petrie a découvert une petite tombe qui contenait les corps de trois ânes ensevelis avec soin, le dos en haut et les pattes repliées sous le ventre. Il suppose qu'il s'agit d'animaux favoris enterrés auprès de leur maître[76].

Quelques tombes intactes du cimetière d'Abousir-el-Melek, divisées par des cloisons transversales en plusieurs compartiments (deux à cinq), ne renfermaient aucune trace de restes humains, mais seulement un grand nombre d'ossements d'animaux accompagnés du mobilier funéraire habituel. Comme celui-ci comprenait notamment des palettes à fard et des épingles à cheveux, Scharff croit qu'il s'agit plutôt de cénotaphes que sépultures d'animaux[77].

Céramique.

L'abondance de la céramique dans les tombes est plus grande encore qu'au Prédynastique. La tombe de Hemaka, dont une partie seulement était intacte, a fourni à elle seule environ 900 pièces.

Comme au Prédynastique, les vases sont tantôt en limon du Nil qui, noirâtre à l'état frais, donne après cuisson une poterie brune ou rouge, tantôt en une argile plus pure et de couleur plus claire qui donne une poterie jaunâtre, rosée ou orangée. Reisner distingue dans la céramique de Naga-ed-Der et Junker dans celle de Tourah, trois pâtes différentes. La première est le limon du Nil tel qu'on pouvait le recueillir sur les bords du fleuve (matière a), la seconde un mélange contenant une forte proportion de limon du Nil (matière b), la troisième un mélange contenant une quantité plus ou moins grande d'argile de couleur claire (matière c)[78]. Ni l'un ni l'autre de ces auteurs n'indique quelle est la substance que l'on ajoutait au limon ou à l'argile pour obtenir les matières b et c.

La plus grande partie de la céramique protodynastique est façonnée à la main. Un certain nombre de pièces provenant de la tombe 1060 de Tarkhan (Ire dynastie) présentent des traces nettes de l'emploi du tour[79]. Les monuments contemporains ne fournissent pas de renseignements sur cet instrument. Il consistait sans doute en un plateau que l'on faisait tourner lentement à la main. C'est, en effet, un tour de ce genre qui était encore en usage à la Ve dynastie (mastaba de Ti) et même à la XIIe (tombes de Beni Hassan)[80]. Le façonnage est parfois exécuté avec soin : beaucoup de vases sont polis au caillou, d'autres lissés à la main ; cependant, d'une façon générale, il est moins soigné qu'au Prédynastique.

L'engobe d'ocre rouge reste d'un emploi courant. Deux vases du cimetière N de Tourah (Ire dynastie) sont recouverts d'un engobe blanc qui leur donne l'apparence de vases en albâtre. Plusieurs vases de la tombe de Hemaka sont en poterie rouge avec engobe jaunâtre[81].

Le degré de cuisson de la poterie protodynastique est très variable. Beaucoup de pièces, notamment les vases à paroi épaisse et surface rugueuse, sont peu cuits ; d'autres, en particulier certaines grandes jarres, ont été portées à une température élevée (vers le rouge sombre)[82].

Dans quelques cas, le contenu des vases était encore reconnaissable. Dans les jarres du tombeau royal de Negada, il y avait du blé, de l'orge, de la farine, des restes de grappes de raisin. Les vases les plus grands de Tourah contenaient de la cendre, parfois mélangée de fragments de poterie ; quelques petits vases cylindriques étaient remplis de limon du Nil. De petites coupes en poterie noire non polie, trouvées dans le téménos du temple d'Abydos, avaient contenu de l'ocre rouge[83].

Les tombes protodynastiques ont fourni un assez grand nombre de vases de couleur claire à décor rouge foncé, semblables à ceux qui constituent la classe D de la céramique prédynastique (Pl. LXXVIII, 8, 9). Ces vases mis à part, la poterie peinte est rare au Protodynastique. Un vase globulaire à pied bas provenant du cimetière S de Tourah, en poterie fine soigneusement lissée, présente, un peu au-dessous de son ouverture un décor rouge et noir dont le motif n'est guère reconnaissable. Sur un grand vase trouvé dans le téménos du temple d'Abydos sont peints deux palmes et deux bateaux à extrémités fortement relevées, peut-être à voile (Pl. LXXX, 7)[84]. A partir du

moment, où l'on trouve sur les monuments des inscriptions hiéroglyphiques les vases peints commencent à disparaître. Ce fait suffirait à prouver que les figures que présente si fréquemment la poterie prédynastique étaient destinées à exprimer des idées plutôt qu'à décorer les vases.

Il n'a pas été établi de classification générale de la céramique protodynastique comparable à celle que Petrie a donnée de la céramique prédynastique. Le plus souvent chaque fouilleur a décrit la poterie qu'il a trouvée en la divisant, d'après la forme des vases seulement, en un certain nombre de types. C'est ainsi que Reisner distingue 29 types dans la poterie du cimetière 1500 de Naga-ed-Der, Junker 117 types dans celle des cimetières de Tourah, Zaki Yusef Saad 18 types dans celle de la tombe de Hemaka[85]. Petrie, ayant reconnu que son Corpus de la céramique prédynastique n'est plus applicable au Protodynastique, en a proposé pour cette période un nouveau qui comprend une centaine de types désignés chacun par un nombre et des sous-types désignés par des lettres[86]. Mais, contrairement au Corpus prédynastique, il ne comporte pas de classes fondées sur des caractères autres que la forme des vases — matière, couleur, état de la surface, etc. Brunton a utilisé ce nouveau Corpus pour décrire la poterie protodynastique qu'il a recueillie dans les stations de la région de Badari[87].

Cependant la plupart des familles de la poterie prédynastique sont encore représentées dans la céramique protodynastique. Seule manque la poterie rouge à décor blanc (classe C) et peut-être aussi la poterie noire à décor incisé rempli d'une pâte blanche (classe N).

La poterie noire polie (classe F) n'est représentée que par quelques pièces trouvées dans le téménos du temple d'Abydos et que Petrie croit importées de Crète[88]. La poterie rouge, à bord noir (classe B), est peu abondante et de qualité moins bonne qu'au Prédynastique (Pl. LXXVIII, 4, 5)[89]. La poterie rouge polie (classe P), plus fréquente, est également moins bonne (Pl. LXXVIII, 6, 7; LXXIX, 2)[90].

Les vases que l'on peut rattacher à la poterie à anses ondulées (classe W) sont nombreux. Ils se présentent sous deux formes principales : les vases ovoïdes portant sur l'épaulement des festons en relief qui dérivent de l'anse ondulée (Pl. LXXIX, 3, 4); les vases cylindriques ornés de ces mêmes festons, ou encore d'un bourrelet circulaire imitant une corde (Pl. LXXIX, 5), ou simplement unis. Sur quelques vases de cette classe est peint, comme au Prédynastique, un motif représentant un réseau de joncs[91].

Sans être rare, la poterie claire à décor rouge (classe D) est moins commune que dans le Gerzéen et, en général, de qualité inférieure. Son décor

consiste surtout en taches de couleur: motif de réseau et groupes de lignes ondulées parallèles (Pl. LXXVIII, 8, 9)[92]. Sur le vase 35324 du British Museum, de provenance inconnue, qui appartient à cette classe, est peint un bateau carré de type mésopotamien muni d'une voile rectangulaire, accompagnée d'un oiseau ressemblant à un corbeau, d'un échassier dévorant un serpent — motifs que l'on ne rencontre pas sur la poterie D gerzéenne — et de quatre scorpions, motif surtout fréquent dans l'art protodynastique[93]. Il est possible que cette pièce soit protodynastique. Sur un grand vase provenant d'Abydos, certainement protodynastique, qui ne paraît pas appartenir à la classe D, sont peints grossièrement deux bateaux carrés, dont la coque porte en son milieu un rectangle coupé par un trait vertical qui semble représenter un mât avec sa voile (Pl. LXXX, 7)[94]. Ce sont là les plus anciennes représentations du bateau à voile en Égypte.

La poterie grossière (classe R) compte un grand nombre de pièces (Pl. LXXIX, 6, 7 LXXX, 1)[95]. Quant à la poterie dite récente (classe L), c'est au Protodynastique que ses types sont le plus nombreux (Pl. LXXIX, 8; LXXX, 2, 3)[96]. Rappelons qu'elle comprend des pièces faites de pâtes très différentes : vases dont la pâte est mélangée de petites pierres ou de paille et grossièrement façonnés, vases faits de la même argile de couleur claire que les poteries W et D, vases en limon du Nil épuré, de couleur rouge plus ou moins foncée, polis ou lissés. Ces derniers (les vases lissés), rares au Prédynastique, sont au contraire communs au Protodynastique : la plus grande partie de la poterie de la tombe de Hemaka, en particulier, est de cette sorte[97].

Il existe en outre au Protodynastique quelques variétés de poterie que le Prédynastique ne semble pas avoir connues et sur lesquelles les auteurs qui les ont signalées ne donnent que les indications succinctes : « poterie grise fine » et « céramique rouge peinte en noir » dans le tombeau royal de Negada[98], poterie noire non polie dans le temple d'Abydos[99], poterie rouge à engobe jaunâtre dans la tombe de Hemaka et dans la région de Badari[100].

La plupart des formes de la poterie protodynastique sont des imitations ou des dérivés des formes prédynastiques. Il y a cependant quelques types nouveaux. Le plus caractéristique est une jarre, habituellement en poterie fine, rouge et lissée, haute, ovoïde, peu renflée en haut, étroite en bas, se terminant en pointe ou par un très petit fond plat (Pl. LXXX, 6). Ces jarres ont souvent de grandes dimensions : celles du tombeau royal de Negada étaient hautes, en moyenne de 0 m. 80. Elles sont tantôt unies, tantôt ornées au niveau de l'épaulement d'un ou deux bourrelets circulaires,

plus rarement d'arceaux conjugués. On les fermait au moyen d'un couvercle en forme de soucoupe renversée par-dessus lequel était appliquée une masse conique d'argile portant, imprimé, le sceau du propriétaire [101]. Elles sont extrêmement communes : sur les 900 pièces de la tombe de Hemaka, 598 sont de cette forme [102]. Plusieurs de celles que l'on a trouvées dans les tombes contenaient des restes d'aliments véritables, de la terre ou des cendres qui les représentaient [103] ; ce sont les vases à provisions du mort.

Signalons encore, comme formes nouvelles, un vase à col court et panse renflée en haut, étirée en bas en une sorte de pédoncule, semblable au vase à libation pharaonique (Pl. LXXX, 4) [104]; un vase ovoïde à fond pointu dont la surface présente une série d'impressions obliques laissées par les doigts du potier (Pl. LXXX, 2) [105] ; une cuvette à paroi très épaisse dont la moitié supérieure est lissée et la moitié inférieure couverte de rugosités irrégulières (Pl. LXXX, 5) ; Petrie suppose que, pour la façonner, on plaçait le bloc d'argile dans un trou creusé dans le sol, et que l'on modelait à la main seulement la cavité et la partie supérieure du vase [106]. La tombe 1019 d'Abousir-el-Melek, que Scharff rapporte au Protodynastique, a fourni un vase globulaire à fond plat avec col et deux oreillettes percées, fait de la même pâte de couleur claire que la poterie D et présentant, comme celle-ci, un décor rouge. Il est possible qu'il ait été fabriqué en Égypte ; mais sa forme est nettement palestinienne [107].

Le support de vase, qui commence à apparaître au Prédynastique récent, devient plus fréquent au Protodynastique (Pl. LXXXI, 1) [108].

En résumé, la céramique protodynastique comprend à la fois des types prédynastiques et des types nouveaux. Dans la poterie que contenait la tombe 1060 de Tarkhan (Ire dynastie), les premiers représentaient, suivant Wainwright, 62,5 °/o et les seconds 37,5 °/o des pièces [109]. A en juger par cet exemple, le seul, à notre connaissance où une évaluation précise ait été tentée, l'esprit traditionaliste l'emportait encore sur l'esprit nouveau dans cette industrie.

Les marques de poterie sont encore en usage. Beaucoup ont été imprimées sur l'argile encore molle. Il en est qui ressemblent aux marques prédynastiques ; d'autres sont certainement des hiéroglyphes [110]. Selon Langson, plusieurs marques de poterie protodynastiques sont semblables à certains signes linéaires sumériens [111].

Faïence [a].

L'industrie de la faïence est en progrès. Tandis qu'au Prédynastique on ne connaissait que l'émail bleu vert, on fabrique aussi maintenant un émail brun. Certaines pièces sont émaillées en deux couleurs. La plus ancienne est, d'après Petrie, un fragment de vase globulaire trouvé dans le temple d'Abydos, qui porte le cartouche d'Horus du roi Aha en émail brun, incrusté dans l'émail bleu vert qui couvre le reste du vase [112]. En outre, les objets en faïence sont plus nombreux et certains plus volumineux. Ce sont : des perles unies ou ornées [113], des figurines humaines ou animales, des modèles d'objets [114], des plaques d'incrustation [115], des tuiles [116], des supports de vases [117] et des vases (Pl. LXXX, 8, 9). Les plus anciens vases en faïence proviennent du cimetière de Tarkhan où on les rencontre à partir de S. D. 77. D'autres ont été trouvés à Abydos dans les tombes royales et dans la chambre M 69 du temple, dans le dépôt principal du temple de Hiéraconpolis, dans une tombe d'Abousir-el-Melek. Badari a fourni une coupe à pied conique [118].

Industrie de la pierre,

Instruments en pierre taillée.

Malgré l'extension qu'a prise au Protodynastique l'industrie du cuivre, les instruments en pierre taillée sont encore extrêmement abondants. Beaucoup ne sont sans doute que des objets cérémoniels ou des pièces de luxe destinées à figurer dans les tombes riches, en particulier dans les tombes royales ; néanmoins, le nombre des outils et des armes véritables en pierre reste très grand. Le plus souvent en silex, ils consistent en éclats peu ou pas retouchés, en grattoirs, couteaux, pointes de flèches, éléments de faucilles ou scies, haches, herminettes, houes, croissants.

Ils sont, comme au Prédynastique, façonnés parfois sur éclats, plus souvent sur des plaques de silex tabulaire et, dans ce cas, retouchés sur toute l'étendue de leurs deux faces. Sur les pièces de grandes dimensions, dont certaines sont d'une forme très belle, les enlèvements sont larges et irréguliers au centre, plus petits et plus soignés près des bords, mais jamais disposés en série régulière. D'une façon générale, la taille est moins bonne que dans le Gerzéen ; cependant les petits instruments, les pointes de flèches en particulier, sont parfois d'un travail extrêmement délicat.

a. Cf. p. 140 le sens dans lequel est pris ici ce mot.

Les éclats peu ou pas retouchés, souvent microlithiques sont nombreux [119]. Certains sont pointus et ont pu servir de perçoirs ; d'autres ont un bord coupant et sont sans doute des couteaux. L'agglomération d'Abydos a fourni plus de 300 spécimens des premiers (Pl. LXXXI, 2) [120] et le cimetière d'Abousir-el-Melek un certain nombre de petits éclats en silex, en obsidienne ou en cornaline (Pl. LXXXI, 3-5), que Scharff considère comme des objets de toilette ou des instruments de médecin [121].

Le grattoir nodulaire est rare [122]. Le grattoir plat, façonné sur éclat ou sur silex tabulaire, est au contraire fréquent. On peut en distinguer trois formes principales. 1° Grattoir large, en général sur éclat, de forme circulaire, ovalaire ou triangulaire (Pl. LXXXI, 8). Certains grattoirs ovalaires présentent sur leur bord, à leur extrémité la plus large, une série de dents courtes et régulières (Pl. LXXXI, 9). La tombe de Hemaka a fourni six types de grattoir triangulaire d'un excellent travail ; le plus large a la forme d'un éventail déployé, le plus étroit celle d'un triangle isocèle [123]. 2° Grattoir long, d'ordinaire sur éclat, dont la partie active, située à l'une des extrémités, est rectiligne, convexe ou en pointe mousse (Pl. LXXXI, 7) [124]. 3° Grattoir rectangulaire. C'est une plaquette de silex tabulaire, en forme de rectangle régulier, dont les deux faces sont polies, les bords biseautés, et qui agit par les deux extrémités ; celles-ci sont tantôt rectilignes, tantôt convexes (Pl. LXXXI, 6) [125].

Les couteaux présentent trois formes principales. 1° Couteau sur éclat, droit, étroit, à bout pointu et talon arrondi, relativement rare [126]. 2° Coutelas sur silex tabulaire, entièrement retouché sur ses deux faces, fortement incurvé, large, à pointe aiguë et talon arrondi [127]. Un couteau de cette forme, trouvé dans la tombe 1029 d'Abousir-el-Melek, a un manche en bois (Pl. LXXXI, 12) [128]. 3° Couteau de forme analogue, également sur silex tabulaire et entièrement retouché, mais dont le talon est taillé en poignée courte. Certains de ces couteaux sont courts et larges comme un couperet (Pl. LXXXI, 13) [129], d'autres longs et étroits comme un cimeterre (Pl. LXXXI, 11) [130]. Une pièce de ce dernier type, provenant de la tombe de Hemaka est longue de 0 m. 41 et large de 0 m. 078.

Les pointes de flèches, nombreuses, sont triangulaires ou pédonculées. La pointe triangulaire est à tranchant transversal (Pl. LXXXI, 14). Ce n'est guère qu'un éclat grossièrement façonné. La tombe de Hemaka a fourni 18 flèches de cette sorte, munies de leur hampe et réunies dans un carquois de cuir. L'éclat est collé, par sa pointe, au moyen d'un ciment, à l'extrémité d'une petite tige d'ivoire ou d'ébène, elle-même fixée à une hampe en

roseau ; celle-ci porte à sa base deux rangs de plumes et une encoche terminale correspondant à la corde de l'arc [131]. La pointe de flèche pédonculée, biface, en général très délicatement façonnée, parfois en pierre autre que le silex, notamment en cristal de roche, présente deux types principaux : la flèche pointue, triangulaire, ogivale ou foliacée, tantôt longue et étroite, tantôt courte et large, souvent finement denticulée sur ses bords (Pl. LXXXI, 15-17) [132] ; la flèche à tranchant transversal, longue, étroite, pistiliforme (Pl. LXXXI, 18) [143]. La flèche à base concave, commune au Néolithique et au Badarien, rare dans l'Amratien et le Gerzéen, a, semble-t-il disparu au Protodynastique. Brunton en a trouvé une dans la tombe 3920 de Badari, intacte et datée approximativement de S. D. 73-79 ; mais il suppose que la tombe, dont l'âge n'est pas certain, peut être plus ancienne, ou bien qu'il s'agit d'une flèche fabriquée avant le Protodynastique et réemployée à cette époque [134].

La tombe 22 de Tarkhan (S. D. 77-82) contenait un fragment important d'arc en bois et la tombe du roi Djer (Ire dynastie) des fragments de deux arcs en corne. Plusieurs des chasseurs représentés sur la palette en schiste dite de la chasse [a] sont armés d'un arc à double courbure (Pl. LXXXII, 1) et un arc semblable est figuré en relief sur un vase de pierre protodynastique provenant de Hiéraconpolis [135]. C'est un arc de cette forme que représente l'hiéroglyphe s, certainement en usage sous les deux premières dynasties [136].

Les éléments de faucille et les scies ressemblent à ceux que l'on rencontre au Prédynastique [137]. La tombe de Hemaka contenait plusieurs montures de faucilles en bois, entières ou fragmentaires ; quatre d'entre elles sont encore munies de leurs éléments en silex [138]. Elles sont incurvées et ont une courte poignée. Leur forme est celle de l'hiéroglyphe 𓌳 (m') qui existait déjà sous les deux premières dynasties [139].

Un certain nombre de bifaces triangulaires peuvent avoir servi d'armature à des haches, à des herminettes ou à des houes (Pl. LXXXII, 5) [140]. Sur une tête de massue en calcaire, au nom du roi Scorpion (Dynastie O), ornée de figures en relief, provenant du dépôt principal de Hiéraconpolis, est figurée une houe en bois (Pl. LXXXIII, 4) [141]. L'extrémité active de l'instrument étant masquée par le pagne du roi, on ne voit pas s'il se terminait par une armature en silex ou en cuivre ou bien s'il était entièrement en bois. Quoi qu'il en soit, cette houe a la même forme que l'hiéroglyphe 𓌺 (mr), déjà usité sous les deux premières dynasties [142].

a. Cf. p. 303.

Le croissant, instrument nouveau, est un biface dont la forme rappelle celle du grattoir concave moustérien (Pl. LXXXII, 4)[143]. Il servait probablement à forer les vases de pierre. On peut s'étonner de le voir apparaître seulement au Protodynastique, alors que les vases de pierre sont déjà si nombreux au Prédynastique. Miss Caton-Thompson, à qui l'on doit une excellente étude de cet instrument[144], fait remarquer qu'il est propre à creuser seulement la pierre tendre et c'est pourquoi, sans doute, on ne le rencontre qu'au Protodynastique et à l'Ancien Empire, époques où la plupart des vases sont en pierre tendre tandis qu'au Prédynastique on les faisait le plus souvent en pierre dure.

Instruments et objets en pierre polie.

Les instruments et objets dégrossis par la taille et terminés par usure ou polissage sont : la hache, la tête de massue, le vase, la table, la palette à fard, la meule, le broyeur, la fusaïole, divers objets de parure (perles, pendeloques, anneaux), les statues et statuettes.

Les haches en pierre polie que l'on peut rapporter au Protodynastique sont relativement nombreuses. Toutefois, l'âge de la plupart d'entre elles n'est pas établi avec une certitude absolue. Tel est le cas pour sept haches en pierre quartzeuse trouvées aux niveaux les plus profonds de Coptos et pour cinq haches en gypse provenant de la Ville-Nord de Ballas. En revanche, une hache en pierre quartzeuse recueillie dans le téménos du temple d'Abydos paraît bien appartenir à la Ire dynastie (Pl. LXXXII, 6)[145].

Les têtes de massues en forme de disque et en forme de poire en usage au Prédynastique se rencontrent l'une et l'autre au Protodynastique.

La massue discoïde (Pl. LXXXIII, 1), le plus souvent en albâtre ou en calcaire, est parfois en pierre dure : diorite, syénite, porphyre, schiste, cristal de roche. Presque tous les spécimens dont la provenance est connue ont été trouvés dans le dépôt principal du temple de Hiéraconpolis[146]. Sur certains d'entre eux, le trou destiné à recevoir le manche de l'instrument est incomplètement percé. Ces pièces et, d'une façon générale, toutes les massues discoïdes en pierre tendre sont vraisemblablement des objets votifs plutôt que des armes véritables.

La massue en forme de poire (Pl. LXXXIII, 2) est la plus commune. Elle est habituellement en calcaire ; cependant le cimetière d'Abousir-el-Melek en a fourni une en albâtre avec incrustations de cornaline, une en lapis-lazuli et une en pierre dure ; la station de Coptos une en marbre, la tombe du roi Oudimou une en quartz émaillé et une en ivoire[147]. Elle est parfois décorée de figures en relief. Les plus belles de ces massues ornées proviennent du dépôt principal du temple de Hiéraconpolis. Ce sont : la pièce dite grande massue I, sur laquelle est représenté un roi portant la couronne de Basse-Égypte dont le nom a disparu ; la grande massue II, au nom du roi Narmer; la grande massue III, au nom du roi Scorpion (Pl. LXXXIII, 3, 4)[148]. Ces trois pièces sont en calcaire. Une des massues en calcaire d'Abousir-el-Melek est armé d'une tête de taureau en bas-relief, très stylisée, rappelant l'amulette tête de taureau gerzéenne[149].

Le dépôt de Hiéraconpolis contenait aussi deux têtes de massue ou de sceptre en forme de tronc de cône, l'une en stéatite où sont figurés en bas-relief des chiens chassant des lions (Pl. LXXXII, 7, 8), l'autre en calcaire ornée de deux têtes de taureau en haut-relief[150].

Toutes ces massues décorées, celles en pierre rare, en pierre émaillée ou en ivoire, ainsi que quelques-unes des pièces en calcaire non ornées de Hiéraconpolis où le trou d'emmanchement est seulement commencé[151], sont sans doute des massues votives.

La massue discoïde figure parmi les éléments de la civilisation amratienne et la massue piriforme unie parmi ceux de la civilisation gerzéenne ; mais la massue piriforme ornée de reliefs est inconnue en Égypte avant le Protodynastique. C'est probablement de Mésopotamie qu'elle est venue. Elle est, en effet, plus répandue dans cette région qu'en Égypte. La massue en stéatite en forme de tronc de cône, trouvée à Hiéraconpolis, ressemble beaucoup à la masse d'arme de Mesilim, roi de Kish, qui, selon Contenau, vivait un peu avant 3000[152].

Les vases de pierre appartenant certainement ou probablement au Protodynastique sont extrêmement nombreux. La tombe de Hemaka en contenait à elle seule 384. Les roches les plus employées de beaucoup sont le calcaire et l'albâtre. Il y a aussi des vases en marbre, serpentine, basalte, dolomite, cendre volcanique, porphyre, quartz, cristal de roche, brèche, géobertite, diorite, syénite, obsidienne. Hiéraconpolis a fourni un vase double en émeri. Les formes, très variées, sont : le plat; la coupe basse à fond rond ou à fond plat ; le vase cylindrique, souvent avec des anses ondulées ou un ornement qui en dérive ; le vase en forme de tronc de cône à ouverture plus large que le fond ; le vase globulaire à fond rond ou à fond plat, présentant souvent deux anses cylindriques horizontales et dont la panse est parfois

ornée de côtes ; le vase en forme de tonneau ; le vase ovoïde à fond plat, rond ou pointu, ces quatre dernières formes avec ou sans anses; la bouteille; des vases de formes diverses : vases avec bec ou goulot, vases rectangulaires à une ou plusieurs cavités, vase double, etc. ; enfin des vases en forme d'animal — hippopotame (?), chameau, éléphant, hérisson, oiseau, grenouille, tortue, poisson (Pl. LXXXII, 9 ; LXXXIII, 5-7 ; LXXXIV, 1-11 ; LXXXV, 1)[153].

Le vase rectangulaire à plusieurs cavités, rare en Égypte, est au contraire commun en Mésopotamie, aussi Scharff le considère-t-il comme originaire de cette dernière région [154]. Quelques auteurs, Childe en particulier, estiment que le vase en forme d'animal est également d'origine asiatique [155]. Cependant, s'il n'est pas rare en Mésopotamie et à Suse, il l'est moins encore en Égypte. De plus, Frankfort et Scharff ont montré que les caractères du vase thériomorphe égyptien et asiatique sont tout différents. En Égypte, il est creusé largement et profondément, sa capacité est relativement grande; il a parfois des anses ; c'est surtout un vase. En Asie, au contraire, il n'a qu'une très petite capacité et pas d'anses ; c'est plus une figurine d'animal qu'un vase [156]. Glanville et Reisner croient, de même, que le vase thériomorphe égyptien ne doit rien à la Mésopotamie [157]. Selon Frankfort, c'est de la Syrie méridionale qu'il serait originaire. A son avis, c'est là, en effet, que cette forme de vase serait le plus fortement enracinée ; en outre, par sa situation géographique, cette région est la mieux placée pour influencer à la fois la Mésopotamie, la Susiane et l'Égypte [158]. Ces arguments sont assez faibles. D'abord le vase thériomorphe paraît avoir été rare en Syrie ; en tout cas Frankfort n'en cite qu'un seul exemple. En outre, l'idée de donner à un vase la forme d'un animal est très ancienne en Égypte. Elle s'y manifeste dès le Badarien où l'on trouve une figurine d'hippopotame en ivoire creusée d'une cavité entourée d'un bourrelet circulaire [a]. Les Amratiens ont fait assez souvent des figurines analogues en d'autres matières notamment en pierre tendre [b]. Plusieurs vases égyptiens de terre cuite, en forme de poisson, sont datés du Prédynastique ancien et d'autres, en forme d'oiseau et de quadrupède, du Prédynastique moyen [159]. Parmi les nombreux vases thériomorphes égyptiens, il s'en trouve, il est vrai, quelques-uns, qui, comme les vases asiatiques, sont très peu creusés ; mais ils sont rares et la plupart tiennent plus du vase que de la figurine, comme Frankfort lui-même l'a reconnu. Il n'y a donc pas de raison d'attribuer l'invention du vase en forme d'animal à

a. Cf. p. 119.
b. Cf. p. 160.

la Syrie ou à la Mésopotamie et de considérer ceux que l'on rencontre en Égypte comme d'inspiration étrangère.

Le flanc des vases de pierre présente parfois des côtes [160] ou des cannelures verticales [161] parfaitement régulières. Sur chacune des deux anses d'un vase en serpentine provenant du dépôt principal de Hiéraconpolis est sculptée en relief une tête de taureau ou de lion ; un vase ovoïde en calcaire trouvé également dans ce dépôt porte sur sa panse un scorpion en bas-relief ; un vase cylindrique de même matière et de même provenance est couvert de bas-reliefs disposés sur trois registres : en haut frise de faucons posés sur des croissants, au milieu, frise de scorpions, en bas, frise d'oiseaux : un arc à double courbure disposé verticalement chevauche les deux registres inférieurs [162]. Les deux dernières pièces sont sans doute des monuments du roi Scorpion. Deux fragments conservés au Musée de Berlin, de provenance incertaine, rapportés par Scharff à la Ire dynastie, portent en bas-relief, l'un une figure d'homme en marche brandissant une hache, l'autre des barques [163]. Sur certains vases sont gravées des figures et des inscriptions hiéroglyphiques : représentation du dieu Ptah [164], barque accompagnée d'hiéroglyphes [165], inscription au nom du roi Scorpion [166], cartouche royal sur plusieurs vases provenant de Tarkhan et d'Abydos [167].

Depuis le Néolithique, on rencontre des vases de pierre dans toutes les civilisations que nous avons étudiées. Ils sont, avec la palette à fard, l'un des produits les plus caractéristiques de l'industrie égyptienne aux temps préhistoriques et protohistoriques. Leur fabrication pose une série de problèmes de technique qui ne sont pas encore élucidés.

Pour nous aider à les résoudre, nous disposons d'un certain nombre de vases inachevés et de quelques-uns des instruments qui ont servi à les faire. L'un des temps de la fabrication, le forage de leur cavité, est représenté sur les bas-reliefs de plusieurs tombeaux de l'Ancien et du Moyen Empire [168]. Quibell a découvert à Hiéraconpolis, dans un groupe de constructions datant probablement de l'Ancien Empire, un local qu'il considère comme un atelier où l'on faisait des vases de pierre. C'est une salle rectangulaire dont le pourtour était occupé par un banc massif en argile pilonnée où étaient creusés des trous ayant la forme d'un vase et sur lequel il y avait des meules en pierre et une grande quantité de sable [169].

La fabrication d'un vase comprend deux opérations bien distinctes : il faut d'abord lui donner sa forme, ensuite creuser sa cavité.

La première est celle sur laquelle nous sommes le plus mal renseignés.

Dans l'agglomération prédynastique de Maadi, on a recueilli des ébauches

de vases en calcaire grossier dont la surface est couverte de petites entailles faites par un instrument pointu [170]. Le Musée du Louvre possède un vase inachevé en albâtre, inédit, de provenance inconnue, dont la forme — celle d'un tonneau — est déjà nettement arrêtée, mais dont la surface est encore rugueuse. On y voit de courts sillons, tels qu'en aurait pu produire un pic où un ciseau frappé. Vraisemblablement, le bloc d'albâtre a été dégrossi au moyen de l'un ou de l'autre de ces outils. Celui-ci était-il en silex ou en cuivre ? Il est difficile de le dire. Quoi qu'il en soit, ce mode de façonnage n'est guère applicable qu'aux vases en pierre tendre ; un instrument pointu en silex ou en cuivre eût, en effet, été insuffisant pour attaquer des roches dures. D'ailleurs, les Égyptiens ont fait des vases en pierre dure, notamment en basalte, dès le Néolithique, c'est-à-dire avant l'époque où ils ont connu l'usage des métaux [a]. Les outils en cuivre n'étaient donc pas indispensables.

Quibell a recueilli à Hiéraconpolis l'ébauche d'un vase en cristal de roche dont le forage n'est pas encore commencé. La surface, irrégulière, ne présente pas de trace de l'emploi d'un instrument pointu ou coupant [171]. Il est probable que le bloc brut a été dégrossi au moyen d'un percuteur. Un vase globulaire en schiste provenant de la tombe 3730 de Badari (S. D. 44-50) est presque terminé. Autant que l'on en puisse juger par le croquis, qu'en a publié Brunton [172], sa surface, au lieu d'être régulièrement arrondie, présente une série de facettes planes contiguës, analogues à celles d'un diamant taillé. Elles ne peuvent guère avoir été obtenues qu'en usant la surface raboteuse de l'ébauche au moyen d'un frottoir plat. Pour achever le vase, il ne restait plus qu'à faire disparaître les arêtes séparant ces facettes. C'est, sans aucun doute, également par usure que l'on y est arrivé.

J. de Morgan suppose que « pour donner à l'extérieur sa forme définitive, on faisait tourner le bloc à façonner entre deux pièces de bois serrées l'une contre l'autre et humectées d'un mélange de sable quartzeux et d'eau [173] ». Quibell indique un procédé différent. On plaçait le vase dans un trou creusé dans l'argile (tel que ceux qu'il a observés dans le banc de l'atelier de Hiéraconpolis) dont la paroi avait été préalablement garnie d'éclats de pierre à arêtes vives et on le faisait tourner sur cette sorte de calotte abrasive jusqu'à ce que sa surface fût devenue ronde et lisse [174]. Quelque temps après qu'il eut indiqué ce procédé, lui-même et Firth ont fait à Sakkara une découverte qui permet d'en préciser un point. Ils ont trouvé à proximité de la pyramide à degrés, une pierre qui paraît avoir servi à user

a. Cf. p. 37.

par rotation la surface d'un vase. C'est un fragment de quartzite, en forme de prisme rectangulaire, long d'environ 0 m. 20, dont l'une des faces présente une légère dépression, régulièrement concave, de contour elliptique et couverte de stries horizontales [175]. C'est là, très probablement, l'une de ces pierres dont on garnissait le trou où l'on faisait tourner le vase. En 1938, lors d'une visite aux fouilles de Sakkara, où M. Lauer avait bien voulu nous servir de guide, nous avons ramassé sur le sol, près de la pyramide à degrés, plusieurs pierres analogues. Leur forme était très irrégulière, mais toutes présentaient sur l'une de leurs faces la même dépression concave et elliptique à fond strié que la pierre publiée par Firth et Quibell. Pendant que l'on faisait tourner le vase sur ces pierres, on projetait sans doute entre elles et lui une poudre abrasive, vraisemblablement du sable mouillé, à grains assez gros d'abord, puis de plus en plus fins, à mesure que la surface devenait plus régulière et plus lisse. Nous n'avons pas trouvé dans la publication de Firth et Quibell d'indication sur l'âge de la pierre découverte par eux. Comme elle a été recueillie au voisinage de la pyramide à degrés, on peut supposer qu'elle est à peu près contemporaine de ce monument, c'est-à-dire qu'elle date de la IIIe dynastie.

Les procédés indiqués par J. de Morgan et par Quibell n'ont pu, évidemment, être utilisés que pour façonner des vases de plan circulaire. L'ébauche de ceux dont la forme est différente, et ils sont nombreux — vases plus ou moins aplatis, vases rectangulaires, vases doubles, vases en forme d'animal — a dû être terminée au moyen de frottoirs à main.

Les documents sur le forage des vases sont plus nombreux et plus démonstratifs que ceux qui concernent l'opération précédente.

Sur les vases dont la cavité est creusée entièrement mais dont la paroi intérieure n'a pas encore été polie, on constate que celle-ci présente sur toute sa hauteur des stries circulaires horizontales de dimensions inégales : certaines sont plus ou moins fines, tandis que d'autres sont relativement larges et profondes [a]. On les distingue avec une netteté particulière sur un vase en basalte provenant de la tombe 3823 de Badari (S. D. 35-37), sur un vase en calcaire de la tombe 113 de Kau-el-Kébir (S. D. 49-53) et sur deux vases en basalte trouvés par Oric Bates à Marsa-Matrouh dans une tombe libyenne qu'il rapporte à l'Ancien Empire [176]. L'inégalité de leurs dimensions indique qu'elles ont été creusées par un abrasif à grains de grosseurs différentes, tel que le sable, et leur disposition circulaire que celui-ci était actionné par un instrument tournant. Les bas-reliefs de l'Ancien et du Moyen

a. Cf. pl. XLIV, 5.



Empire nous montrent à la fois quel était cet instrument et comment on s'en servait. C'est un foret composé d'une tige verticale, probablement en bois, présentant à son extrémité supérieure une manivelle. Immédiatement au-dessous de celle-ci, sont attachés deux sacs pleins d'une matière lourde, sans doute de la terre. L'ouvrier maintient d'une main le foret en position verticale, tandis que de l'autre il fait tourner la manivelle ; la pression exercée par les sacs suffisait à faire mordre l'instrument sur la pierre. Il est toutefois un point fort important sur lequel les bas-reliefs ne nous renseignent pas : la façon dont se terminait la partie la plus active du foret, son extrémité inférieure. Dans toutes les représentations, en effet, celle-ci est engagée dans l'intérieur du vase et, par conséquent, invisible pour le spectateur. Mais nous connaissons le foret entier par l'hiéroglyphe ḥm qui en est l'image. Cet hiéroglyphe, figuré à une échelle assez grande dans une inscription de la tombe de Seker-Kha-Bau à Sakkara, montre que l'extrémité inférieure du foret se terminait par une courte bifurcation de sa tige [177].

Il n'était possible de percer la pierre avec ce foret qu'à la condition d'y adapter une pièce qui pût faire office de mèche. Celle-ci était certainement une petite meule en pierre de forme conique dont on possède d'assez nombreux spécimens (Pl. LXXXII, 2, 3) en silex, grès, diorite, calcaire, etc. [178]. Naguère encore, on se demandait à quoi ces meules avaient pu servir. Dans la partie du Catalogue général du Musée du Caire rédigée par Curelly et publiée en 1913, elles sont désignées sous le nom d'instruments d'usage inconnu [179]. On sait aujourd'hui qu'elles servaient à forer les vases de pierre. Leur forme correspond exactement à celle de certains vases [180] ; on voit sur toute leur hauteur les mêmes stries circulaires horizontales que sur la face interne des vases dont l'intérieur n'a pas encore été poli ; enfin leur base présente deux encoches ou deux trous destinés, sans aucun doute, à recevoir les deux dents de la fourche qui termine le foret.

Un autre instrument dont on a parlé plus haut, le croissant (Pl. LXXXII, 4) est généralement considéré comme destiné à forer les vases de pierre. Sa concavité s'adapte, en effet, facilement à l'extrémité fourchue du foret. Il est en silex taillé et on ne voit pas sur les spécimens publiés de stries analogues à celles des meules coniques. Il ne semble pas, par conséquent, qu'il ait, comme celles-ci, agi par l'intermédiaire d'une poudre abrasive. Son mode d'action est plutôt comparable à celui d'une mèche d'acier ; il attaquait la pierre directement par ses arêtes vives. Celles-ci se fussent vite émoussées sur la pierre dure. Il n'était donc utilisable que pour le forage des vases en pierre tendre.

Il est probable que le foret n'était pas encore connu au Protodynastique. L'hiéroglyphe hm qui en est l'image ne figure pas dans le catalogue des hiéroglyphes des deux premières dynasties publié par Mme Hilda Petrie. C'est dans l'inscription de la tombe de Seker-Kha-Bau, qui date de la IIIe dynastie, qu'on le rencontre pour la première fois. Quant aux meules coniques et aux croissants, les plus anciens spécimens connus sont, semble-t-il, ceux que Petrie a trouvés à Abydos et qu'il rapporte à la Ire dynastie [181]. A défaut de foret, ils ont pu être actionnés par un simple bâton fourchu. Les ouvriers prédynastiques ont donc vraisemblablement foré leurs vases, comme ils leur ont donné leur forme extérieure, sans l'aide d'aucun des instruments spéciaux que l'on vient de décrire. Selon J. de Morgan, c'est seulement au moyen d'un bâton et de sable quartzeux qu'ils auraient creusé la cavité des vases [173].

Une série de pièces inachevées nous permet de suivre les phases successives du forage.

On commençait par creuser au centre du vase un puits cylindtique ou cylindro-conique étroit que l'on élargissait ensuite en lui donnant une forme correspondant à celle du vase [182]. La meule conique, ou le croissant, suffisait pour exécuter entièrement ce travail lorsqu'il s'agissait de vases dont l'ouverture avait le même diamètre que la cavité ou un diamètre plus grand, c'est-à-dire de vases cylindriques, de coupes ou de cuvettes coniques. On employait sans doute, comme l'indique Quibell, des meules d'abord petites, puis de diamètre de plus en plus grand [174]. Mais lorsque le diamètre de l'ouverture est plus petit que celui de la cavité, et tel est le cas pour les vases à panse plus ou moins renflée, la meule conique est évidemment insuffisante. Il est probable que l'on se servait alors pour terminer le forage de sable et d'un bâton auquel on imprimait un mouvement giratoire.

Il est plus difficile d'expliquer comment on est parvenu à creuser complètement les vases en forme de bouteille à panse renflée et col étroit dont on a trouvé plusieurs spécimens en cristal de roche et en obsidienne dans le tombeau royal de Negada [183]. Dans ce cas, l'amplitude du mouvement giratoire qu'il est possible de donner à un bâton rectiligne engagé dans le col est trop faible pour que son extrémité puisse atteindre tous les points de la cavité. Peut-être employait-on un bâton coudé ; peut-être introduisait-on dans la cavité, déjà partiellement creusée au moyen d'une meule, seulement du sable qu'un mouvement tournant imprimé au vase projetait contre la paroi.

Malgré le progrès que constitua l'emploi de la meule conique ou du croissant à partir de la Ire dynastie, puis celui du foret à partir de la IIIe, on a

donc dû, à toutes les époques, se servir parfois, pour creuser les vases, de sable actionné au moyen d'un bâton ou même, dans certains cas, par la seule force centrifuge.

La table de pierre apparaît pour la première fois à la Ire dynastie. Les tombes 136 et 1982 de Tarkhan, datées l'une et l'autre de S. D. 81, ont fourni chacune une table avec pieds légers, semblables à ceux d'une table de bois[184]. La tombe de Hemaka contenait 37 tables circulaires sans pied, en albâtre, roche porphyrique ou diorite et 2 tables en albâtre à pied conique bas (Pl. LXXXVI, 7). Une tombe non datée de Kawamil renfermait une table de ce dernier type[185].

Il y a au Protodynastique deux sortes de palettes bien différentes. Les plus nombreuses de beaucoup sont de forme géométrique ou en forme d'animal, habituellement unies et ont servi à broyer des fards, ainsi qu'en témoignent les rayures et les traces de matières colorantes que l'on voit sur certaines d'entre elles. Ce sont des palettes à fard, analogues aux palettes prédynastiques. On rencontre en outre, et pour la première fois des palettes de forme généralement ovalaire ou triangulaire, entièrement couvertes de figures en bas-relief sur une et, le plus souvent, sur les deux faces, qui présentent à leur centre un godet circulaire, limité par un bord saillant, dans lequel on ne trouve jamais de trace d'utilisation, et qui n'est que la figuration stylisée de la cavité plus ou moins irrégulière creusée par le broyeur sur les palettes ayant réellement servi à préparer les fards. Les deux seules de ces palettes dont la provenance soit connue ont été trouvées dans le dépôt principal du temple de Hiéraconpolis. Sans aucun doute, ce sont des palettes votives.

Quelques-unes des palettes à fard sont en albâtre, en calcaire ou en ivoire[186]; mais la plupart sont en schiste. Les palettes de forme géométrique sont le plus souvent rectangulaires, parfois circulaires ou ovalaires (Pl. LXXXV, 2-6 ; LXXXVI, 4)[187]. Les unes et les autres, les premières surtout, présentent souvent le long de leur bord des traits parallèles à ce bord ou une série de très petits traits transversaux qui leur font une sorte d'encadrement[188]. Une palette rectangulaire en schiste est encadrée par un rebord saillant et recouverte d'un couvercle en ivoire muni d'une poignée centrale (Pl. LXXXV, 4)[189]. Les palettes en forme d'animal ont rarement la forme d'un quadrupède (Pl. LXXXV, 7)[190], un peu plus souvent celle d'une tortue (Pl. LXXXV, 8)[191] ou d'un poisson (Pl. LXXXV, 9)[192], fréquemment celle d'un oiseau. Ces dernières sont de types très variés : palettes ayant la forme générale d'un faucon (Pl. LXXXVI, 1)[193], d'un oiseau indéterminé (Pl. LXXXVI, 2)[194], de deux oiseaux accolés (Pl. LXXXVI, 3)[195], palettes géométriques dont le bord supérieur porte un ou deux faucons[196], ou deux têtes d'oiseau indéterminé (Pl. LXXXVI, 5, 6)[197]. Parmi les palettes en forme d'animal, il en est de très mauvaises, et aussi d'excellentes, notamment une palette en forme de quadrupède couché dans l'attitude du mouton, trouvée à Tarkhan[198], et quelques palettes en forme de poisson provenant d'Abydos et de Tarkhan[199].

On connaît au moins treize palettes votives entières ou fragmentaires. Toutes sont en schiste. Deux d'entres elles ont été trouvées dans le dépôt principal du temple de Hiéraconpolis ; l'une est au nom du roi Narmer, l'autre est désignée d'ordinaire sous le nom de petite palette de Hiéraconpolis. On ignore la provenance de toutes les autres.

Le Musée du Caire possède : la palette de Narmer (Pl. XCVIII, 1)[200], la partie inférieure d'une palette dite aux sept châteaux[201] et un petit fragment d'une troisième (pièce 14238 *bis* du Catalogue général)[202]. Au Musée du Louvre sont conservés : un fragment important d'une grande palette dite de la chasse[203] qui ne présente de figures en relief que sur l'une de ses faces, une palette entière dite aux deux girafes[204], la partie supérieure d'une troisième (pièce E 718) (Pl. XCIX, 1)[205] et un petit fragment d'une quatrième donné par Ary Renan[206]. Au British Museum appartiennent : deux fragments de la palette de la chasse (pièces 20790 et 20792)[207] qui, avec le fragment du Louvre, reconstituent presque entièrement cette palette ; la partie inférieure d'une palette dite au champ de bataille[208] et un petit fragment d'une troisième (pièce 32074)[209]. A l'Ashmolean Museum d'Oxford se trouve un autre fragment de la palette au champ de bataille[210] et la petite palette de Hiéraconpolis presque entière[211]. Le Musée de Berlin et le professeur Spiegelberg de Munich possèdent des fragments de deux autres palettes[212]. Enfin Legge a publié un fragment ayant appartenu à la collection Mac Gregor[213].

De toutes ces pièces, une seule est datée avec une assez grande précision, celle sur laquelle est inscrit en hiéroglyphes le nom de Narmer, premier ou second roi de la Ire dynastie[a]. Benedite a cherché à dater les autres palettes d'après les analogies ou les différences de style et de technique qu'elles présentent avec la palette de Narmer. A son avis, le fragment E 718 du Louvre est de la même époque ; la palette de la chasse, la palette aux deux

a. Cf. p. 445-447.

girafes, la petite palette de Hiéraconpolis et le fragment 14238 *bis* du Caire, dont le style est plus archaïque, sont sensiblement plus anciens ; la palette aux sept châteaux, le fragment du Louvre donné par Ary Renan et le fragment 32074 du British Museum, dont les caractères ressemblent à la fois à ceux de la palette de Narmer et à ceux des palettes plus anciennes, sont plus récents que celles-ci, mais antérieurs à celle-là [214].

Les motifs représentés sur les palettes votives sont des scènes de guerre (palette de Narmer, verso de la palette aux sept châteaux, palette au champ de bataille, fragment E 718 du Louvre), des scènes de chasse (palette de la chasse), ou seulement des animaux (petite palette de Hiéraconpolis, palette aux deux girafes, recto de la palette aux sept châteaux) [215]. Quelques-uns de ces motifs, notamment les animaux à long cou, d'autres animaux fantastiques ainsi que la disposition symétrique des animaux, fréquente sur la plupart des pièces (groupe antithétique) sont assez rares dans l'art égyptien et, au contraire, habituels dans l'art mésopotamien. On voit, en général, dans ce fait une preuve de l'influence asiatique sur la civilisation protodynastique. Mais, si les motifs sont d'origine mésopotamienne, ils sont traités dans un style nettement égyptien.

La plupart des meules et des broyeurs ressemblent à ceux que l'on rencontre au Prédynastique (Pl. LXXXVI, 9) [216] ; toutefois, deux meules provenant du tombeau royal de Negada sont beaucoup plus régulièrement façonnées [217].

Les fusaïoles sont en calcaire et en forme de dôme (Pl. LXXXVI, 8) [218].

Les objets de parure ainsi que les statues et statuettes en pierre seront étudiés plus loin.

Mentionnons pour terminer cet inventaire des produits de l'industrie de la pierre une petite boîte en albâtre en forme de scarabée trouvée à Tarkhan, une cuiller en schiste et des disques en pierres diverses — sans doute des pièces de jeu — provenant de la tombe de Hemaka, enfin deux palettes de scribe en schiste trouvées dans la tombe 56 de Nezlet Batran, près de Gizeh (Ire dynastie). Elles sont rectangulaires et présentent deux trous dont l'un était taché de couleur noire, l'autre de couleur rouge. Ce sont les plus anciens spécimens connus de ce genre de palettes [219].

Industrie de l'os, de l'ivoire, de la corne et de l'écaille.

Cette industrie, fort active au Prédynastique est également très développée au Protodynastique. Elle a produit des aiguilles, des pointes de flèches, une tête de lance, des épingles à cheveux, des peignes, des cuillers, des

vases, des anneaux, des meubles, des tablettes où sont gravés des hiéroglyphes et des figures, des statuettes et quelques autres objets.

Les aiguilles à chas en os sont assez rares, sans doute parce qu'elles étaient remplacées dès lors par des aiguilles en cuivre (Pl. LXXXVII, 1) [220].

Les pointes de flèches en ivoire ou en os sont le plus souvent de petites tiges cylindriques dont l'une des extrémités est pointue et dont l'autre était fixée à une hampe en roseau (Pl. LXXXVII, 2). Les tombes royales d'Abydos et la tombe de Hemaka en contenaient un grand nombre ; celles qui proviennent de cette dernière sont munies de leur hampe. La pointe de ces flèches est souvent colorée en rouge. Petrie suppose que c'était là une pratique de magie destinée à conduire plus sûrement la flèche jusqu'au sang de l'animal auquel on la décochait [221]. Dans quelques cas, la pointe est barbelée. Cinq pointes de cette sorte provenant de la tombe de Hemaka sont constituées par la mâchoire d'un petit poisson collée par un ciment à une tige d'ivoire, elle-même fixée à une hampe en roseau. Quatre autres pointes de flèches barbelées, trouvées dans cette tombe, sont en os et d'une seule pièce [222].

Cette même tombe a fourni une tête de lance longue de 0 m. 31, formée probablement par l'extrémité d'une défense d'éléphant non travaillée. Un fragment de hampe en bois était enfoncé dans sa partie creuse où la fixaient deux clous en cuivre [223].

Les épingles à cheveux en ivoire, moins nombreuses qu'au Prédynastique, sont unies [224], ornées de traits incisés [225] ou d'une figure d'oiseau en ronde-basse (Pl. LXXXVII, 5) [226].

Les peignes, quelquefois en os, plus souvent en ivoire, sont relativement rares. Certains ont des dents courtes [227], d'autres des dents longues [228]. Un peigne à dents courtes, de provenance inconnue, rapporté par Seligman au Protodynastique, est surmonté d'une figure découpée et stylisée de la déesse hippopotame Toueris (Pl. LXXXVII, 4) [229]. Les peignes à dents longues portent parfois des figures gravées et des inscriptions. Sur l'un d'eux, trouvé à Abydos, le nom du roi Djet est inscrit dans une façade de palais semblable à celle de sa stèle funéraire (Pl. LXXXVII, 3) [230].

Les cuillers, généralement en ivoire, sont de formes variées et souvent très belles. Le cuilleron est rond ou rectangulaire, le manche droit ou ondulé et, dans chacune de ces formes, il y a des pièces unies et d'autres ornées de figures gravées ou sculptées en haut-relief (Pl. LXXXVIII, 1, 2) [231].

Les vases d'ivoire sont le plus souvent cylindriques (Pl. LXXXVII, 6). Ils présentent parfois, immédiatement au-dessous de l'ouverture, un ornement

dérivant de l'anse ondulée. Ils imitent les formes protodynastiques de la poterie *wavy handled* [232]. Il en est aussi d'ovoïdes [233] et de coniques [234]. On connaît deux vases coniques en corne (Pl. LXXXIX, 3) [235]. Quelques vases portent des inscriptions [236].

Des meubles en ivoire, il ne nous est parvenu que des fragments. Ils suffisent à montrer à quel degré de perfection était arrivé le travail de cette matière. Ce sont des pieds de lits ou de sièges en forme de patte de taureau (Pl. LXXVIII, 2) [237]; des pièces ressemblant à des bras de fauteuils [238], une figure de captif dont la tête est surmontée d'un tenon indiquant qu'elle a fait partie d'un meuble (Pl. LXXXVII, 7) [239] et divers autres débris [240].

Parmi les objets divers en ivoire, mentionnons une boîte en forme de canard qui contenait de la poudre de malachite, trouvée dans la chambre M 1 d'Abydos (Ire dynastie) [241], prototype des boîtes à fard de cette forme qui ne sont pas rares dans les tombes du Nouvel Empire ; une boîte rectangulaire fermée par un couvercle à glissière, provenant de Tarkhan [242] ; des fragments de boîtes recueillis dans la tombe du roi Djer, à Abydos [243] ; une plaque demi-circulaire avec pédoncule court [244], de même forme que les éventails figurés sur la tête de massue du roi Scorpion ; des fragments d'objets cylindriques — peut-être des sceptres — ornés de figures d'hommes et d'animaux en bas-relief (Pl. XCV, 2), dont un au nom du roi Narmer [245] ; un étui façonné dans un os long d'oiseau [246] ; un petit disque percé orné d'un motif gravé très simple — sans doute un modèle de fusaïole [247].

Les anneaux, les tablettes et les statuettes seront étudiés plus loin.

Industrie du bois.

Les produits de l'industrie de bois qui nous sont parvenus témoignent d'un progrès considérable par rapport au Prédynastique, dû vraisemblablement à ce que les outils en cuivre propres à travailler cette matière étaient plus nombreux et meilleurs. On a peut-être fait des maisons démontables en bois [a]. La chambre funéraire de certaines tombes royales était revêtue d'un lambrissage en bois [b]. Les cercueils et les lits funéraires sont parfois des ouvrages de menuiserie extrêmement soignés, en particulier quelques-uns de ceux qu'a fournis le cimetière de Tarkhan.

On possède quelques restes de meubles, notamment des pieds de taureau

a. Cf. p. 273.
b. Cf. p. 281.

en ébène [248], des débris de sièges [249] et divers fragments en bois indigènes ou en ébène [250].

On a fait aussi en bois des manches d'herminettes (Pl. LXXXIX, 1) [251], des montures de faucilles [252] : des pointes de flèches (Pl. LXXXVIII, 3) [253], des bâtons de jet [254], des cannes [255], des auges (Pl. LXXXVIII, 4), des écopes, des écuelles (Pl. LXXXIX, 2) [256], des tablettes.

Incrustation et marqueterie.

Divers fragments de pierre, de bois ou d'ivoire et quelques pièces complètes témoignent du goût et de l'habileté des Égyptiens protodynastiques pour les travaux d'incrustation et de marqueterie [257]. La tombe de Hemaka a fourni une boîte cylindrique avec son couvercle, revêtue sur toute sa surface de lamelles de bois d'essences différentes et une boîte rectangulaire avec incrustations de bois de plusieurs sortes [258]. La première de ces boîtes contenait un rouleau de papyrus sans inscription, la seconde des disques de diverses matières qui sont peut-être des pièces de jeu et dont plusieurs sont ornés d'incrustations [259]. Un disque en schiste (n° 306 de la publication) est creusé sur son pourtour d'une gorge circulaire remplie d'une pâte rouge dans laquelle sont enchâssées des rondelles de calcaire blanc ; la surface d'un disque en schiste (n° 308) présente une série d'anneaux concentriques formés de petits losanges d'ivoire et de triangles de pierre rouge et d'ébène ; sur un disque en schiste (n° 310) des incrustations d'albâtre représentent deux cigognes prises dans un piège hexagonal ; un disque en calcaire blanc (n° 309) est encadré d'une gorge circulaire remplie d'une pâte noire dans laquelle sont enchâssés de petits losanges d'albâtre, à l'intérieur de ce cercle sont incrustées deux figures de colombes en calcaire rose avec des yeux en ivoire ; sur un disque en stéatite noire (n° 307) où sont figurés deux lévriers chassant deux gazelles, l'un des lévriers, les cornes et les sabots des gazelles sont modelés en bas-relief dans la masse, l'autre chien et le corps des deux gazelles sont en albâtre, le disque est en outre entouré d'une moulure en relief dans laquelle sont incrustées de petites croix d'albâtre (Pl. XCVII, 1). Tous ces disques sont parfaitement exécutés, le dernier est une œuvre d'art remarquable.

Sceaux cylindriques.

On a trouvé dans les tombes protodynastiques un certain nombre de cylindres gravés, en pierre, en ivoire ou en ébène pour la plupart [260]. On a

vu que cet objet commence à apparaître en Égypte au Prédynastique moyen, dans la civilisation gerzéenne, où il est d'ailleurs très rare, et qu'il ne fut sans doute à cette époque qu'un objet de parure en même temps qu'une amulette [a]. Au Protodynastique, il est d'un usage courant et on l'emploie dès lors comme sceau (Pl. XCII, 6) ainsi qu'en témoignent les centaines d'impressions sur argile (Pl. XCII, 9) recueillies dans des tombes appartenant à cette période. Il sert surtout à imprimer le nom et les titres de son propriétaire — le plus souvent le roi ou un haut fonctionnaire — sur les bouchons d'argile qui obturaient les jarres à provisions, ou sur les boulettes d'argile qui assuraient la fermeture des sacs et des ballots [261]. Cependant, même au Protodynastique, le cylindre est encore employé parfois comme amulette. On ne peut guère, en effet, assigner un autre rôle à ceux, beaucoup plus rares que les précédents, sur lesquels sont gravées, au lieu d'inscriptions hiéroglyphiques, des figures d'animaux sauvages disposées en rangées régulières [262]. L'un d'eux, en ivoire, a d'ailleurs été trouvé suspendu par un cordon au cou du cadavre dans une tombe d'Abousir-el-Melek datant de la Ire dynastie. Scharff estime qu'il était destiné à assurer une chasse fructueuse à celui qui le portait [263]. Les cylindres où sont représentées des scènes avec personnages humains, parfois accompagnés de signes inintelligibles sont probablement aussi des amulettes plutôt que des sceaux [264].

Industrie du métal.

Les objets en cuivre sont : des clous (Pl. LXXXIX, 9), du fil et des feuilles [265], des épingles (Pl. LXXXIX, 5) [266], des aiguilles à chas, parfois extrêmement fines (Pl. LXXXIX, 4) [267], des perçoirs (Pl. LXXXIX, 6) dont quelques-uns ont un manche en corne [268]; des ciseaux (Pl. LXXXIX, 7, 8) [269], des harpons (Pl. LXXXIX, 11) [270], des hameçons (Pl. LXXXIX, 14) [271], des pinces (Pl. LXXXIX, 15) [272], des couteaux et des rasoirs, parfois à soie (Pl. LXXXIX, 12; XCI, 1) [273], des lames de poignard (ou des têtes de lance) (Pl. LXXXIX, 10) [274], des herminettes dont certaines longues de 0 m. 20 à 0 m. 35 (Pl. XC, 3) [275], des haches rectangulaires à tranchant rectiligne ou convexe (Pl. XC, 1) [276], qui présentent parfois à leur base deux oreillettes pour faciliter l'emmanchement (LXXXIX, 13) [277], des haches semi-circulaires parfois percées d'un trou pour le passage du manche (Pl. XC, 2) [278], enfin des vases de formes diverses : plateaux à rebord verti-

a. Cf. p. 217.

cal [279], cuvettes basses à fond rond (Pl. XC, 4) [280], cuvettes coniques à fond plat [281], vases ovoïdes à ouverture étroite [282]; coupe conique à pied [283], aiguière à bec tubulaire (Pl. XC, 5) [284]. Cette dernière pièce, trouvée dans la tombe 429 de Kau-el-Kébir (S. D. 79-80), est en cuivre martelé recouvert d'une mince feuille d'argent. Le bec, assez long, est inséré dans un trou percé dans la panse et son extrémité est rabattue au marteau à l'intérieur de celle-ci. Elle porte une inscription au nom du prêtre Anti-Hetep. On a fait aussi en cuivre des objets de parure, des disques (probablement des pièces de jeu) et quelques figurines qui seront étudiés plus loin.

Les objets en or parvenus jusqu'à nous sont assez nombreux, bien que les tombes les plus riches aient été pillées. Beaucoup sont des objets de parure que l'on étudiera plus bas. Les tombes royales d'Abydos ont fourni en outre : une barre, des épingles, des couvercles de vases de pierre, un bouton, deux fragments de sceptres en cornaline cerclés d'or, deux tiges de cuivre recouvertes de feuille d'or [285]. Ils montrent que les orfèvres protodynastiques étaient fort habiles, qu'ils savaient notamment sertir les pierres, faire des soudures presque invisibles, plaquer l'or sur le cuivre et sur la pierre.

On n'a pas trouvé d'objet entièrement en argent dans les stations protodynastiques. Le seul où ce métal ait été employé est l'aiguière en cuivre plaquée d'argent décrite plus haut, qui provient de la tombe 429 de Kau-el-Kébir.

Industrie du cuir.

Nous ne possédons qu'un petit nombre d'objets protodynastiques en cuir. La tombe de Hemaka a fourni un grand sac, rempli de divers objets, fermé au moyen d'une corde et d'une boulette d'argile sur laquelle était imprimé le sceau du roi Oudimou ; plusieurs carquois garnis de flèches ; un étui cylindrique mesurant environ 1 mètre de haut et 0 m. 15 de diamètre, formé d'une carcasse légère en bois sur laquelle était tendue une enveloppe en cuir et qui contenait des cannes (Pl. XCII, 7) [286].

Sparterie. Vannerie. Textiles. Corderie.

La fabrication des nattes en roseau plus ou moins grossières, dans lesquelles on enveloppait les cadavres, a sans doute été moins active qu'aux époques précédentes, ce mode d'enveloppement étant, comme on l'a vu, moins usité au Protodynastique. En revanche, on a fait des nattes plus fines

en fibre de palmier ou d'autres plantes, tressées de manière à obtenir diverses combinaisons décoratives. Ce sont des nattes de cette sorte que l'on tendait sur le cadre des lits à pieds de taureau. On en a recueilli de très beaux spécimens à Tarkhan (Pl. XCII, 8)[287].

De l'industrie de la vannerie, il nous est parvenu de grandes corbeilles en roseau, parfois renforcées par des tiges de bois, qui servaient de cercueils (Pl. LXXVIII, 3)[288]; un panier complet, avec son couvercle, d'un excellent travail, et le couvercle d'un autre (Pl. XCI, 3)[289].

La fréquence de l'enveloppement des corps dans des pièces de toile indique une grande activité de l'industrie textile. Quelques fragments de tissu trouvés dans la tombe de Hemaka sont en lin[290].

Cette tombe a aussi fourni des cordes en lin de diverses grosseurs, d'une exécution parfaite[291].

Vêtement.

Grâce aux bas-reliefs, aux statuettes et aux statues, nombreux comme on le verra, nous sommes assez exactement renseignés sur la forme du vêtement au Protodynastique.

Les hommes ne portent parfois qu'une ceinture qui paraît n'être qu'une cordelette. (Pl. XCV, 4)[292]. Dans certains cas, la ceinture, plus large, se termine en avant par un nœud[293] ou par un pan (Pl. XCVIII, 1, le prisonnier massacré par le roi)[294] qui cachent les organes génitaux. La ceinture que porte le dieu Min sur des statues colossales trouvées à Coptos est très large et un long pan s'en détache qui tombe sur la cuisse droite. (Pl. XCV, 6)[295]. Parfois enfin, à la ceinture est attaché un Karnata[296]. Celui-ci est figuré avec une netteté particulière sur une statue en basalte ayant appartenu à la collection Mac Gregor et conservée aujourd'hui à l'Ashmolean Museum (Pl. C, 1)[297]. D'après Naville, qui a publié ce monument, le Karnata était en une matière résistante, cuir, bois ou métal. Il se compose de deux cylindres superposés dont l'un, plus large, remonte au-dessus du pubis, tandis que l'autre, plus étroit, abrite le pénis et présente deux protubérances ovoïdes où étaient logés les testicules.

A en juger d'après la fréquence relative de ses représentations, le pagne paraît avoir été d'un usage courant. C'est une courte jupe de toile, croisée sur le devant et s'arrêtant un peu au-dessus du genou, serrée à la taille par une ceinture (Pl. XCIV, 1; XCV, 1). Il est tantôt uni[298], tantôt plissé et porte alors parfois en arrière une queue d'animal ressemblant à celle du loup[299].

Le costume du roi se distingue nettement de celui de ses sujets. Dans les circonstances où ses mouvements doivent être tout à fait libres, par exemple lorsqu'il combat, il porte un pagne qui commence un peu au-dessous des seins et que soutient une bretelle passant sur l'épaule gauche; en bas, il s'arrête au-dessus du genou. Il est serré à la taille par une ceinture, parfois richement ornée, où s'attache en arrière une queue d'animal longue et mince, analogue à celle du taureau (Pl. LXXXIII, 4; XCVIII. 1)[300]. Lorsque, assis sur son trône, le roi préside quelque cérémonie, telle que la fête Sed[a], il est enveloppé dans un grand manteau uni (Pl. XCIX, 3)[301] ou brodé (Pl. XCVI, 3)[302]. Qu'il combatte ou qu'il trône, il est coiffé tantôt de la couronne blanche de Haute-Égypte, tantôt de la couronne rouge de Basse-Égypte, tantôt de la double couronne. Sur quelques monuments où il est représenté deux fois — par exemple sur la palette de Narmer, Pl. XCVIII, 1 — il porte dans un cas la couronne blanche, dans l'autre la couronne rouge[303]. Nous ignorons de quelle matière étaient faites les couronnes royales. Murray suppose que la couronne blanche imite peut-être une gerbe de blé et que la forme de la couronne rouge peut dériver de celle du turban[304].

Les femmes portent une robe collante allant du cou à mi-jambes, sans manches[305] ou à manches courtes (Pl. C, 2)[306] et parfois, par-dessus celle-ci, un manteau qui descend moins bas que la robe[307].

La chevelure était l'objet de soins particuliers. Chez les hommes, les cheveux sont tantôt courts et disposés en rangées horizontales de petites boucles régulièrement étagées du sommet de la tête à la nuque (Pl. XCVII, 5)[308]; tantôt plus longs et divisés par une raie médiane en deux grosses masses encadrant le visage et descendant jusqu'aux épaules (Pl. XCVII, 4)[309]; tantôt très longs et réunis en arrière en une grosse tresse qui pend sur le dos[310]. Un des chasseurs figurés sur la palette de la chasse porte une plume piquée dans les cheveux[311].

Chez les femmes, la chevelure est parfois disposée en deux grosses masses latérales[312] ou en une tresse postérieure unique[313], comme chez les hommes; parfois, ondulée sur toute sa longueur, elle forme, sur les côtés, deux mèches qui encadrent le visage et descendent sur la poitrine, et en arrière une masse non tressée qui pend librement dans le dos (Pl. XCVI, 1; XCIX, 2)[314].

Il est difficile de dire s'il s'agit, dans ses diverses sortes de coiffure, de la chevelure elle-même ou d'une perruque.

a. Cf. p. 464.

Objets de toilette.

On se sert pour la toilette des mêmes sortes d'objets qu'au Prédynastique. Toutefois, si les palettes, les récipients et les cuillers à fard sont à peu près aussi abondants qu'à la période précédente, les épingles à cheveux et les peignes le sont beaucoup moins, et la présence de cosmétiques dans les tombes n'est signalée que rarement [315].

Objets de parure.

Les objets de parure consistent en enfilades de perles et de pendeloques; anneaux de bras en pierre, os, ivoire, coquille, corne, écaille de tortue, cuivre, or ; anneaux de doigt en or.

Les perles, très nombreuses, sont en cornaline, albâtre, hématite, agate, syénite, calcédoine, malachite, lapis-lazuli, grenat, améthyste, cuivre, or, coquille (parfois émaillée), ivoire, faïence [316]. De toutes ces matières, les plus employées sont, semble-t-il, la cornaline et la faïence. Les formes les plus communes sont le disque, le cylindre et le barillet (Pl. XC, 6) [317].

Les pendeloques sont en calcaire, albâtre, calcite, serpentine, plus rarement en stéatite, porphyre, dolomite, cristal de roche ; en cuivre, or, ivoire, faïence. Elles sont de forme géométrique (triangulaire, cylindrique, ovoïde, globulaire (Pl. XCI, 6-8), et surtout en forme d'animal (lion, hippopotame, singe, faucon, vautour, scorpion, poisson, scarabée, mouche) (Pl. XCI, 9 ; XCII, 2, 4), ou en forme de partie d'animal (Pl. XCII, 3, 5), (tête de taureau stylisée ou non, tête de bélier, tête de lion, dent) [318]. Les pendeloques en forme d'animal ou de partie d'animal, peut-être aussi les autres, sont des amulettes en même temps que des objets de parure.

Les anneaux de bras en pierre, dont on n'a trouvé au Prédynastique que quelques exemples, sont nombreux. Indépendamment des pièces bien datées, beaucoup d'autres, de date incertaine, doivent sans doute être rapportées au Protodynastique. Ils sont en silex (Pl. XCI, 4), en schiste (Pl. XC, 7), en calcaire, en marbre, en calcédoine [319]. Nombreux aussi sont les anneaux en ivoire (Pl. XC, 8); en coquille, en écaille de tortue, plus rares ceux en os et ceux en corne [320]. Les anneaux en écaille sont souvent formés de plusieurs plaques réunies par une ligature (Pl. XCI, 5). La plupart des anneaux sont unis ; cependant quelques-uns, en ivoire, qui proviennent des tombes royales, sont ornés de moulures et un autre recueilli à Tarkhan, est orné de quatre têtes d'oiseau (Pl. XCII, 1).

Les anneaux en cuivre sont, généralement, faits d'un simple fil de métal [321]. L'un d'eux, toutefois, en cuivre fondu, trouvé dans le cimetière S de Tourah, est épais et porte sur tout son pourtour des boutons assez fortement saillants [322]. Naga-ed-Der a fourni un anneau de bras en or, très simple, et la tombe du roi Djer à Abydos quatre splendides bracelets en or et pierres rares (Pl. CII) [323]. L'un se compose de vingt-sept éléments rectangulaires dont treize sont en or et quatorze en turquoise, ayant chacun la forme d'une façade de palais, surmontée d'un faucon. Les faucons en or ont été coulés dans un moule puis retravaillés au ciseau et au brunissoir. Un autre comprend une rosette centrale en or, deux groupes de perles globulaires en or et des perles ovoïdes ou globulaires en turquoise et en améthyste, réunis par une torsade de fil d'or. Les deux derniers sont formés de perles en or, en turquoise, en lapis-lazuli, en calcaire, globulaires, ovoïdes ou en forme de sablier, groupés de la façon la plus heureuse. Un bracelet en faïence bleue, imitant le bracelet aux faucons de Djer, a été trouvé dans la tombe 23 de Nezlet Batran, près de Gizeh (Ire dynastie, époque de Djet, successeur de Djer) [324].

On a recueilli à Naga-ed-Der deux anneaux de doigt en or [325].

Pièces de jeu.

Les pièces de jeu sont des billes en pierre [326], des blocs rectangulaires en pierre ou en os [327], des baguettes en ivoire [328], analogues à celles dont se servaient les Gerzéens ; des pions de formes non rencontrées encore et quelques autres objets nouveaux.

Les pions, le plus souvent en ivoire, sont tantôt de forme géométrique (hémisphérique [329] ou, plus rarement, cylindrique) [330], tantôt en forme d'animal accroupi (lion [331], chien [332], plus rarement lièvre [333]).

La fosse Q 711 de Ballas, non datée avec précision, mais qui paraît appartenir au Protodynastique, contenait un assortiment de pièces de jeu comprenant trente-trois billes en silex, dix paires de blocs rectangulaires en pierre ou en os, dix-sept baguettes d'ivoire, quatre pions en forme de lion et un en forme de lièvre, tous en calcaire (Pl. XCIII, 5) [334].

On a parlé, en étudiant la civilisation gerzéenne, de deux jeux de serpent, de provenance inconnue dont on ne peut dire avec certitude s'ils appartiennent à cette civilisation ou au Protodynastique [a].

a. Cf. p. 220.

La tombe de Hemaka a fourni quarante-cinq disques en diverses matières (pierre, cuivre, bois, corne, ivoire), les uns unis, les autres décorés, tous percés d'un trou central où était fixée une petite tige de bois (ex. pl. XCVII, 1). Ils étaient enfermés dans une boîte rectangulaire en bois. Emery, considérant qu'on peut les faire tourner comme des totons et que leur diamètre est trop grand pour qu'il puisse s'agir de fusaïoles, suppose que ce sont des pièces de jeu[335].

Sur une plaquette d'ivoire longue et étroite provenant de la tombe du roi Qa à Abydos (Ire dynastie), sont figurés en bas-relief, d'un côté des nœuds de roseau, de l'autre un captif enchaîné. Petrie estime qu'il s'agit d'une pièce de jeu dont on se servait pour tirer au sort (Pl. XCV, 1)[336].

Art.

L'art protodynastique a produit des figures dessinées au pinceau ou gravées, des reliefs, des figures découpées et des figures en ronde-bosse.

C'est sur la poterie claire à décor rouge que l'on trouve la plupart des figures dessinées au pinceau. On a vu que cette poterie est moins abondante qu'au Prédynastique et que les motifs de son décor sont moins variés. Ils ne consistent guère qu'en taches de couleur, groupes de lignes ondulées et imitation d'un réseau de joncs (Pl. LXXVIII, 8, 9) sans grand intérêt artistique[337]. Sur une tablette en ébène, provenant de la tombe de Hemaka, sont peintes quelques figures, les unes en rouge, les autres en vert[338].

Les dessins gravés sont plus nombreux et plus intéressants. Les marques de poterie, aussi abondantes qu'à l'époque précédente, représentent parfois des animaux et des objets dans un style analogue à celui des marques gerzéennes[339]. Sur les vases de pierre est parfois gravée une façade de palais où est inscrit le nom du roi et que surmonte le faucon Horus[340]. Sur l'un d'eux, provenant de la tombe 231 de Tarkhan on voit une figure humaine que Petrie croit être celle du dieu Ptah[341]. Sur une palette rectangulaire en schiste trouvée dans la tombe 1579 de Tarkhan (S. D. 78) est figuré un homme debout tenant un bâton d'une main et de l'autre une massue. La tête est de profil, l'œil et le tronc sont de face, les membres inférieurs de profil et les pieds vus d'en haut (Pl. LXXXV, 3)[342]. La règle suivant laquelle sera dessinée dans la suite la forme humaine est déjà fixée. Sur des tablettes d'ivoire ou d'ébène sont figurés des motifs isolés ou des scènes qu'accompagnent des hiéroglyphes[343]. L'une des meilleures est une tablette en ivoire au nom d'Oudimou où ce roi est représenté frappant de sa massue un ennemi terrassé[344]. La scène est pleine de mouvement, le dessin en est à la fois vigoureux et souple. Sur le socle de deux statues en pierre de Khasekhem, les cadavres des ennemis massacrés par ce roi sont représentés dans des attitudes variées, parfois très tourmentées[345].

Les figures peintes ou gravées sont de style naturaliste, mais, en général, très simples, théoriques en quelque sorte. Ce caractère, et le fait que des hiéroglyphes sont souvent intercalés entre elles (Pl. XCIII, 1), indiquent qu'au Protodynastique le dessin était sans doute considéré surtout comme une écriture pictographique destinée à rendre plus intelligible l'écriture hiéroglyphique encore à ses débuts.

Les bas-reliefs sont très nombreux. On les rencontre sur divers objets en pierre déjà mentionnés dans les pages précédentes : stèles funéraires, vases, têtes de massues, palettes en schiste ayant servi à broyer les fards et surtout palettes votives, pièces de jeu en forme de disque[a]. Il y en a aussi sur d'autres monuments en pierre : oiseau et tête de taureau sur un fragment de calcaire[346], scène représentant le roi massacrant un prisonnier sur un fragment de stèle au nom de Khasekhem[347], cérémonie de fondation de temple sur un montant de porte en granit au nom du roi Khasekhemoui[348], éléphant, hyène, taureau, autruche, tête de cerf, museau de poisson-scie, coquilles de ptérocéras sur trois statues en calcaire du dieu Min provenant de Coptos[349]. Les bas-reliefs que présentent ces statues sont exécutés suivant une technique spéciale. Le contour de chaque figure est entouré d'une dépression peu profonde, mais relativement large, de sorte que la figure, cernée par une zone d'ombre, paraît être en relief, tandis qu'en réalité sa surface ne dépasse pas le niveau de la surface avoisinante. C'est là, probablement, le premier essai du « relief dans le creux » qui sera souvent employé plus tard dans les monuments de très grandes dimensions. Sur un rocher de l'Ouadi Maghara, au Sinaï, est figuré le massacre d'un prisonnier par le roi Semerket (Ire dynastie)[350]. On trouve encore des bas-reliefs sur des objets en ivoire : captif enchaîné sur une plaquette provenant de la tombe du roi Qa (Pl. XCV, 1)[336], rangées superposées de personnages et surtout d'animaux (Pl. XCV, 2) sur des bâtons cylindriques et d'autres objets provenant de Hiéraconpolis[351]. Enfin des tuiles (Pl. XCIV, 1) et des plaques d'incrustation en faïence provenant d'Abydos présentent des figures humaines et des inscriptions en bas-relief[352].

a. Cf. p. 282, 295, 297, 302, 303.

Les caractères particuliers du bas-relief égyptien, déjà fixés pour l'essentiel au Prédynastique [a], se précisent. Le fond est poli plus soigneusement. Sur les pièces les plus anciennes, sur les palettes dites de la chasse, aux deux girafes, petite palette de Hiéraconpolis, personnages et animaux marchent encore dans le vide; mais, le plus souvent le sol est figuré, soit par une rangée de triangles lorsqu'il est montagneux [b], soit — et c'est là le cas le plus général — par d'étroites bandes horizontales. Sur l'une des faces de la palette aux sept châteaux et sur quelques ivoires de Hiéraconpolis, ces bandes disposées les unes au-dessus des autres divisent le fond en registres superposés dont chacun est occupé par une rangée de figures (Pl. XCV, 2).

Le thème du roi massacrant ses ennemis, que l'on rencontre pour la première fois, grossièrement dessiné, sur les parois de la tombe peinte de Hiéraconpolis [c], est représenté sous sa forme définitive sur au moins quatre monuments de la Ire dynastie : en relief, sur la palette de Narmer (Pl. XCVIII, 1), sur les rochers du Sinaï où il commémore une expédition de Semerkhet, sur le fragment de stèle de Khasekhem; gravé sur une tablette d'ivoire d'Oudimou. Le roi, debout, qui a saisi de la main gauche la chevelure du prisonnier agenouillé devant lui, s'apprête à le frapper avec la massue qu'il brandit de la main droite. Dans la suite, il ne sera pas apporté de modification importante à la composition de ce thème, et ses représentations protodynastiques sont même parmi les meilleures.

Beaucoup de bas-reliefs protodynastiques sont d'un bon style; quelques-uns sont tout à fait remarquables, notamment ceux de la stèle funéraire de Djet (Pl. LXXIX, 1), du fragment de palette E 718 du Louvre (Pl. XCIX, 1), de la plaquette d'ivoire provenant de la tombe de Qa (Pl. XCV, 1), du disque aux lévriers chassant des gazelles de la tombe de Hemaka (Pl. XCVII, 1).

Le haut-relief, qui tient une grande place dans l'art grec, n'en occupe qu'une très restreinte dans l'art égyptien. Il n'est guère représenté au Protodynastique que par des figures d'animaux — d'ailleurs excellentes — sculptées sur le manche de quelques cuillers en ivoire (Pl. LXXXVIII, 2) [353], c'est-à-dire sur une surface trop étroite pour qu'un bas-relief puisse y trouver place.

Les figures d'animaux découpées dans une plaque de schiste (palettes à fard) ou dans une lame de silex sont moins nombreuses qu'au Prédynastique. Parmi les palettes en forme d'animal, il en est de très bonnes et beaucoup de mauvaises. Les figures en silex, qui représentent seulement des crocodiles et des serpents, sont inférieures aux figures gerzéennes, aussi bien en ce qui concerne la technique que le style [354].

a. Cf. p. 224.

b. Par exemple sur les reliefs des statues de Min.

c. Cf. p. 222.

La statuaire, très rare, peut-être même inexistante, dans l'art gerzéen, est, au contraire, abondante au Protodynastique. C'est dans les temples qu'on la rencontre le plus souvent. La plupart des pièces dont la provenance est connue ont été trouvées sur l'emplacement des sanctuaires de Hiéraconpolis, d'Abydos et de Coptos ; on n'en a recueilli dans les tombes qu'un nombre relativement petit.

Les statuettes humaines en ivoire représentent surtout des personnages debout [355]. Souvent les jambes sont jointes et les membres supérieurs allongés et collés au corps, comme dans la statuaire amratienne ; mais les proportions sont plus exactes, l'attitude est moins figée et le modelé plus souple (comparer pl. XCVI, 1, 2 à XLIX, 10, 11). Parfois les membres ont quelques-unes des attitudes qui seront habituelles dans la statuaire pharaonique : jambe gauche en avant [356], main gauche portée à la bouche [357] pour les figures d'hommes ; membre supérieur droit allongé et coude gauche fléchi à angle droit (Pl. C, 2) [358], ou encore mains au-dessous des seins [359] pour les figures des femmes. On trouve en outre, pour la première fois, des statuettes de personnages assis (Pl. XCIX, 3), agenouillés (Pl. XCVII, 4) ou accroupis (Pl. XCVII, 2) [360].

Trois statuettes de provenance inconnue, mais qui, d'après leur style, paraissent appartenir au Protodynastique, représentent des femmes tenant un enfant [361]. Habituellement les hommes sont nus; quelques-uns portent le Karnata, plus rarement un pagne ou un grand manteau. Les femmes, quelquefois vêtues d'une jupe ou d'un manteau, sont souvent nues et parfois le triangle pubien est figuré par le même procédé et avec des dimensions aussi exagérées que dans l'art amratien.

Trois têtes d'hommes provenant du temple de Hiéraconpolis ont une expression tellement individuelle que l'on peut presque assurer que ce sont des portraits. Le temple d'Abydos a fourni deux têtes, dont une d'enfant [362].

Les figures d'animaux en ivoire représentent souvent le lion (Pl. XCIV, 3) et le chien (Pl. XCIX, 5), plus rarement le singe et la grenouille, peut-être aussi le bœuf et l'ours [363]. Le lion est figuré couché, la queue repliée sur le dos ou sur la hanche, la gueule généralement fermée quelquefois ouverte et

montrant les dents. Le chien, qui souvent porte un collier, a ordinairement la même attitude que le lion à la gueule fermée. C'est un chien courant à oreilles courtes, tout différent du lévrier prédynastique[364].

Tandis qu'au Prédynastique le sculpteur sur ivoire, mal outillé, a été gêné par les difficultés qu'il rencontrait dans le travail de la matière, il en est maintenant tout à fait maître, grâce à un meilleur outillage. Il ne se borne plus à indiquer les volumes principaux et à les agrémenter de quelques détails. Il sait représenter complètement et avec leurs proportions exactes les diverses parties du corps, les traits du visages, les ondulations de la chevelure, les doigts, les orteils, comme aussi exprimer les caractères qui distinguent l'adulte de l'enfant, de l'adolescent ou du vieillard et même les caractères particuliers de l'individu : quelques têtes, sont, en effet, comme on l'a dit ci-dessus, vraisemblablement des portraits[365].

Les figures, en général médiocres, des publications ne permettent guère d'apprécier la valeur des œuvres. Lorsqu'on examine celles-ci mêmes, on constate qu'elles sont pour la plupart meilleures qu'il ne semble d'après leurs reproductions ; que beaucoup sont bonnes, certaines mêmes excellentes. Citons parmi ces dernières les ivoires provenant de Hiéraconpolis conservés à l'Ashmolean Museum sous les numéros E 310 (chien), E 333 (femme) (Pl. XCV, 3), E 346 (naine achondroplasique) (Pl. XCIX, 2)[366] et la statuette du roi âgé assis sur un trône trouvée à Abydos (Pl. XCVI, 3)[367]. Le Protodynastique est certainement, pour la statuaire en ivoire, une des meilleures époques de l'art égyptien.

La statuaire en pierre, rare et seulement en calcaire au Prédynastique, est, au Protodynastique, abondante et taillée dans les roches les plus diverses : calcaire, stéatite, albâtre, serpentine, schiste, basalte, granit, quartz, cristal de roche, hématite, malachite, lapis-lazuli, chrysocolle (silicate de cuivre hydraté d'un vert bleuâtre). Elle comprend non seulement des statuettes, mais aussi des pièces de plus grandes dimensions et même quelques statues colossales.

Les statuettes humaines représentent des personnages de sexe et d'âge différents, debout, assis ou agenouillés, normalement constitués (Pl. XCVII, 3)[368] ou nains (Pl. XCV, 4, 5)[369].

Les pièces plus grandes, peu nombreuses, représentent toutes des hommes.

Une statue en calcaire provenant de Hiéraconpolis et conservée au Musée du Caire, haute de 0 m. 85, rapportée par Schäfer à la IIe dynastie, représente un homme à demi agenouillé[370]. La chevelure, dont les longues

mèches sont séparées par des sillons parallèles, forme, de part et d'autre d'une raie médiane, deux grosses masses descendant jusqu'aux épaules où elles se terminent par un plan horizontal net. Le menton portait une courte barbiche presque entièrement détruite. La pièce est massive et grossièrement taillée, mais son modelé est assez sensible, autant du moins que l'état actuel de sa surface permette d'en juger.

La statue dite no 1 du Caire, en granit, à peu près de la même hauteur que la précédente, représente un homme complètement agenouillé, les mains allongées sur les cuisses[371], attitude qui sera souvent reproduite dans la suite. Elle porte, gravés sur l'épaule droite, les noms des trois premiers rois de la IIe dynastie. Son style est analogue à celui de la pièce précédente ; mais la chevelure, traitée d'une façon toute différente, est divisée en une série de petites mèches disposées en rangées horizontales.

Deux statues de Khasekhem provenant de Hiéraconpolis, l'une en calcaire, l'autre en schiste (Pl. XCIX, 3)[372], hautes, la première de 0 m. 63, la seconde de 0 m. 85, représentent le roi assis sur un trône à dossier bas, enveloppé dans un grand manteau et portant la couronne blanche de Haute-Égypte. Les bras sont appliqués contre le corps, les avant-bras fléchis, le droit reposant sur la cuisse, le gauche serré contre la poitrine. Les jambes et les pieds sont séparés par un sillon. L'oreille, les doigts et les orteils sont soigneusement modelés. De l'angle externe de l'œil part une bande horizontale en léger relief qui figure peut-être un trait de fard. Le style est plus raffiné que celui des deux pièces précédentes.

Une statue en granit, haute de 0 m. 44, conservée au Musée de Naples, représente un homme assis sur un siège sans dossier[373]. De provenance inconnue, elle est rapportée par Schäfer à la IIe ou à la IIIe dynastie. L'attitude, la position des membres, sont les mêmes que pour les statues de Khasekhem. Le style est analogue à celui des deux statues d'homme agenouillé que l'on vient d'étudier. La chevelure est traitée comme celle de la statue no 1 du Caire.

On rapporte généralement au Protodynastique une statue d'homme debout, en basalte, haute de 0 m. 40, de provenance inconnue, conservée à l'Ashmolean Museum (Pl. C, 1)[374]. Les membres supérieurs allongés et collés au corps, les membres inférieurs parallèles et joints, lui donnent l'aspect rigide et soudé des statuettes amratiennes en ivoire ; mais la représentation des diverses parties du corps est complète et leur volume exact. La chevelure et une longue barbe encadrant le visage sont indiqués par une masse unique, sans aucun détail. L'homme porte un Karnata traité avec un

soin tout particulier ; c'est la meilleure représentation de cet objet que l'on connaisse. Les traits du visage et la barbe indiqueraient, d'après Hornblower, un type ethnique étranger [375]. Peut-être la dureté de la matière a-t-elle empêché le sculpteur de donner plus de souplesse à son œuvre. Elle est, en effet, froide et ennuyeuse ; mais l'exécution en est techniquement irréprochable.

Une tête d'homme, haute d'environ 0 m. 13, provenant du dépôt principal de Hiéraconpolis, seule partie conservée d'une statue en calcaire (Pl. XCVII, 5) [376], présente les mêmes caractères d'individualité que les têtes en ivoire déjà mentionnées. La construction en est solide, le modelé souple et très sensible. Ce fragment, dont le style rappelle celui de la tête en grès du roi Didoufri (IVe dynastie), conservée au Musée du Louvre, est une des œuvres maîtresses de la statuaire protodynastique. Une tête en calcaire, de provenance inconnue, conservée à l'University College de Londres (Pl. XCIV, 2), ressemble, d'après Petrie, « si exactement à Narmer qu'elle doit dater de la Ire dynastie ». C'est, à son avis, la plus belle sculpture en pierre de cette époque [377].

Petrie a mis au jour à Coptos trois statues colossales en calcaire du dieu Min, mutilées, mais qui, entières, seraient hautes d'environ 4 mètres. Elles gisaient au-dessous des fondations d'un temple ptolémaïque, ce qui indique seulement qu'elles sont antérieures à cette époque ; on les rapporte en général au Protodynastique, d'après leur style. L'une d'elles est conservée au Musée du Caire, les deux autres sont à l'Ashmolean Museum (Pl. XCV, 6) [378]. Le dieu est représenté debout, le membre supérieur droit allongé le long du corps, tenant son phallus de la main gauche. Il porte une large ceinture dont un pan descend verticalement sur la cuisse droite. Les membres supérieurs et le phallus, très mutilé, forment seuls un relief vigoureux. Le modelé des autres parties, à peine plus accentué que celui d'un bas-relief, indique avec beaucoup de sensibilité quelques détails anatomiques et les plis de la ceinture. Ces trois statues portent, comme on l'a dit plus haut, des figures en bas-relief [a].

Une autre statue colossale en calcaire, trouvée à Hiéraconpolis dans des conditions de gisement qui ne donnent pas d'indication sur son âge [379], ressemble assez aux statues de Min pour que l'on puisse supposer qu'elle appartient à la même époque qu'elles. La tête et l'extrémité inférieure manquent. Elle représente un homme debout, vêtu d'une tunique qui s'arrête un peu au-dessus du genou. Le membre supérieur droit est allongé et soudé au corps, l'avant-bras gauche fléchi et appliqué sur la poitrine, la jambe gauche légèrement portée en avant.

a. Cf. p. 315.

Les statuettes d'animaux en pierre représentent l'hippopotame, le lion, le singe (Pl. XCVI, 4), le faucon et un autre oiseau, le scorpion (Pl. XCVI, 6), la grenouille (Pl. XCVI, 5), le poisson, plus rarement le bœuf [380]. Le temple de Coptos a fourni trois statues de lion et une de faucon, en calcaire, de dimensions beaucoup plus grandes [381]. Comme elles gisaient au même niveau que les statues colossales de Min et que le style en est le même, il est probable qu'elles sont contemporaines de celles-ci. Les lions sont couchés et ont la gueule ouverte (Pl. XCVIII, 2) ; le faucon est accroupi, les pattes repliées sous le corps (Pl. XCVIII, 3).

La pierre ne permet pas, dans l'exécution des détails, les mêmes finesses que l'ivoire. Les sculpteurs protodynastiques ont fort bien discerné les limites de ses possibilités. Ils se sont attachés surtout à préciser nettement les volumes principaux, les détails n'étant indiqués qu'en petit nombre et par un modelé peu accentué.

La statuaire en pierre présente déjà plusieurs des caractères fondamentaux qu'elle conservera dans la suite. Sauf pour certaines statuettes de serviteurs, elle ne cherche pas à rendre le mouvement. Elle ne vise pas davantage à exprimer les émotions. Elle représente en général l'homme ou l'animal au repos et impassibles. Elle est purement plastique.

Quelques-unes des poses types que les sculpteurs reproduiront pendant trois mille ans sans les modifier sensiblement, en particulier celles de l'homme debout, assis et agenouillé, celle du lion couché, sont dès maintenant définitivement fixées.

Quelle que soit son attitude, la statue est symétrique : un plan sagittal médian la divise en deux moitiés semblables ou qui ne présentent l'une par rapport à l'autre que de légères différences dans la position des membres ; il n'y a jamais d'inclinaison ou de torsion autour de l'axe principal ; elle est soumise à ce que Lange a appelé la loi de frontalité et Schäfer la *Richtungsgeradheit* [382]. Elle est massive, concentrée. Ses volumes sont équilibrés comme ceux d'un édifice ; sa construction est architectonique. Deux tendances opposées s'y font sentir : d'une part, le désir d'imiter la nature, d'autre part, la volonté de ramener les formes naturelles à des volumes géométriques simples. Dans les meilleures œuvres, par exemple dans les deux statues assises de Khasekhem, elles se marient harmonieusement, avec, toutefois, une prédominance de l'esprit géométrique.

Les figures en ronde bosse représentant l'homme ou l'animal, en matière dure autre que l'ivoire ou la pierre sont rares. Le temple d'Abydos a fourni deux statuettes d'homme debout et la tombe 1552 de Tarkhan une statuette de singe assis en cuivre fondu [383]. Elles paraissent assez grossières, peut-être parce que l'oxydation du métal en a fait disparaître le modelé. On a trouvé dans la tombe du roi Djet deux mains en bois d'un bon travail, mais de style banal [384].

Enfin on a fait au Protodynastique, comme à l'époque précédente, des modèles d'objets en matière dure, tels que corbeilles en ivoire ; colonnes, fruit de palmier doum (?) en pierre; objets divers en cuivre [385].

Les statuettes en matière plastique sont le plus souvent en faïence, parfois en terre cuite. Elles représentent l'homme (Pl. XCIX, 4) et la femme (Pl. C, 2), en général debout, plus rarement assis ou agenouillés [386], et divers animaux : le bœuf, l'hippopotame, le lion, le chien, le singe, l'antilope (Pl. C, 4), le porc (ou le sanglier), le chameau, le faucon et un autre oiseau (Pl. CI, 2), le crocodile, le scorpion, la grenouille, le poisson [387].

Les statuettes humaines ont, pour la plupart, les mêmes attitudes que les statuettes en matière dure, que celles de pierre en particulier, dont elles ne sont sans doute que des imitations moins coûteuses. On peut faire à leur sujet la même remarque que pour les statuettes d'ivoire : elles sont en général meilleures que les reproductions qu'on en a publiées. Quelques-unes sont mêmes excellentes, notamment une statuette de femme en terre cuite trouvée dans le temple d'Abydos et conservée à l'Ashmolean Museum [388].

Les statuettes d'animaux sont plus libres et plus variées. Certaines ne sont que de grossières figurines où l'on a peine à reconnaître l'espèce représentée ; mais beaucoup sont bonnes, en particulier un lion assis provenant de Hiéraconpolis (Pl. CI, 3) [389], un poisson conservé à l'Ashmolean Museum sous le n° E 183 (probablement inédit), une anguille conservée à l'University College de Londres [390]. Le singe, dont les statuettes sont nombreuses, est représenté dans les attitudes les plus diverses, et souvent avec beaucoup d'humour.

Écriture.

L'écriture hiéroglyphique, dont on a déjà rencontré quelques traces au Prédynastique dans la civilisation gerzéenne [a], prend, au Protodynastique, la plupart de ses caractères définitifs.

a. Cf. p. 226.

A l'époque qui précède immédiatement la Ire dynastie (dynastie O ou époque préthinite), on trouve des hiéroglyphes tracés à l'encre sur des poteries [391] et sculptés en relief sur la tête de massue du roi Scorpion [392]. Ils deviennent beaucoup plus nombreux sous les deux premières dynasties. On les trouve alors sur les objets les plus divers : vases en terre cuite ou en pierre, palettes en schiste, têtes de massues en calcaire, tuiles (Pl. XCIV, 1) ou plaques d'incrustation en faïence, empreintes de sceaux, stèles funéraires, tablettes en ivoire ou en bois (Pl. XCIII, 1). C'est sur les tablettes que les inscriptions sont le plus longues [393]. Certaines, que l'on désigne souvent sous le nom d'étiquettes, ne portent guère que des noms d'objets suivis de signes numériques [394]. Les inscriptions gravées sur les autres mentionnent des faits, surtout des célébrations de cérémonies et des fondations de temples. Elles se composent d'un mélange d'hiéroglyphes et de figures qui concourrent ensemble à l'expression des idées. Il semblerait que l'écriture hiéroglyphique ait été jugée insuffisante encore pour exprimer à elle seule la pensée et que l'on ait appelé le dessin à son aide. Ces inscriptions, qui ressemblent plutôt à des rébus qu'à des textes sont difficiles à lire. La difficulté est encore accrue par la forme archaïque et parfois grossièrement indiquée des hiéroglyphes et par les mutilations que présentent fréquemment les tablettes.

Mme Hilda Petrie a relevé tous les hiéroglyphes qu'elle a rencontrés sur les monuments des deux premières dynasties. Sa liste comprend 1.080 signes, dont beaucoup ne sont, il est vrai, que des formes différentes d'un même hiéroglyphe [395]. Selon Griffith et Newberry, la plupart des signes alphabétiques existaient déjà à la Ire dynastie et étaient alors employés soit comme phonogrammes simples, soit comme compléments phonétiques; le système numérique était complet jusqu'au million; les signes déterminatifs commençaient seulement à apparaître. Ils ont, d'ailleurs, été rarement employés dans les inscriptions monumentales avant la Ve dynastie [396].

En général, on considère l'écriture hiéroglyphique comme une invention purement égyptienne [397]. La plupart de ses signes sont, en effet, l'image d'animaux ou de plantes de la vallée du Nil ou d'objets égyptiens. Sa forme si spéciale serait due, suivant Reisner [398], à l'aptitude et au goût des Égyptiens pour le dessin, manifestes depuis l'Amratien. Selon Newberry, ses règles fondamentales sont déjà si nettement établies à la Ire dynastie que, vraisemblablement, on a dû commencer à les élaborer longtemps avant cette époque. Comme on ne trouve pas en Haute-Égypte de traces suffisantes de cette élaboration, c'est sans doute dans le Delta qu'elle se serait faite [396]. Cependant Petrie, s'appuyant sur ce que les plus anciens hiéroglyphes se

rencontrent sur des sceaux cylindriques, objets essentiellement mésopotamiens, estime que l'écriture hiéroglyphique est probablement originaire de la Mésopotamie [a] [399].

Les signes linéaires que cet auteur considère comme les éléments d'un alphabet méditerranéen en usage avant les hiéroglyphes sont fréquents sur les poteries protodynastiques [400]. Sur le flanc d'un vase en albâtre trouvé par Amélineau à Abydos et conservé au Musée du Caire, sont gravés six de ces signes dont deux sont répétés plusieurs fois [401]. Au total, il y a seize signes répartis sur trois lignes : deux sur la première, treize sur la seconde, un sur la troisième. On peut voir, semble-t-il, dans ce mode de répartition qui rappelle les lignes d'un texte, un argument en faveur de l'existence de cet alphabet, contestée, comme on sait [b].

Il est difficile de se faire, d'après les textes sommaires des deux premières dynasties, une idée précise de la langue parlée en Égypte à cette époque. Selon Drioton et Vandier, elle ne donne pas une impression d'homogénéité [402]. Sans doute était-elle alors, comme l'égyptien de la période pharaonique, un mélange d'éléments hamitiques, sémitiques et bantous [403].

Restes d'animaux et de végétaux.

Les restes d'animaux recueillis dans les stations protodynastiques appartiennent au bœuf, à la chèvre, au mouton, à la gazelle, à l'âne, au chien, au chat, à deux espèces de poissons [404]. Un certain nombre d'autres animaux ont été représentés par les sculpteurs : le lion, l'hippopotame, le chameau, le porc (ou le sanglier), le singe, le faucon, le crocodile, le scorpion, la grenouille. Tous faisaient-ils partie de la faune aborigène ? Il semble qu'il y ait quelques réserves à faire au moins en ce qui concerne le chameau. Sa plus ancienne représentation en Égypte serait, d'après Scharff, le vase de pierre en forme de chameau trouvé dans la tombe 58 c 4 d'Abousir-el-Melek [405], qui ne paraît pas remonter plus haut que le Prédynastique récent. Deux figurines ressemblant vaguement à des têtes de chameau ont été recueillies dans l'agglomération de Maadi, probablement antérieure à cette tombe [c]. Le dépôt principal du temple de Hiéraconpolis et la chambre M 65 du temple d'Abydos, à peu près contemporains de la tombe d'Abousir-el-Melek, ou un peu plus récents, ont aussi fourni deux têtes de chameau en terre cuite [406]. Les restes les plus anciens de l'animal lui-même ont été découverts par Miss Caton-

a. Cf. Appendice, note 6.
b. Cf. p. 91, 139, 199-200.
c. Cf. p. 266.

Thompson au Fayoum, dans un dépôt daté par sa poterie de la IIIe dynastie ou du début de la IVe [407]. Ils consistent en une corde en poil de chameau.

Les restes de végétaux sont des grains de blé et d'orge, des figues de sycomore, des débris de grappes de raisin [408].

Relations extérieures.

On a recueilli dans les stations protodynastiques quelques objets de style égyptien façonnés dans des matières que l'on ne rencontre pas en Égypte et qui, par conséquent, ont dû être importées de l'étranger. Ce sont : à Abousir-el-Melek, de petits couteaux et, dans le tombeau royal de Negada, des vases en obsidienne [409] ; à Abydos et à Tourah des perles, à Abousir-el-Melek une tête de massue et, à Hiérakonpolis un statuette de femme en lapis lazuli [410] ; dans cette dernière station un vase en émeri [411]. On a indiqué plus haut les régions les plus proches de l'Égypte où l'on trouve ces diverses matières et dit qu'il n'est guère possible de savoir exactement de laquelle chacune d'elles a été tirée [a].

Il y a, d'autre part, des preuves ou des indices de l'existence de relations entre l'Égypte protodynastique et la Crète, la Syrie, la Palestine et la Mésopotamie.

Selon A. Evans, la Crète minoenne aurait emprunté à la civilisation égyptienne les éléments suivants : vases de pierre dont quelques-uns semblent avoir été importés d'Égypte et d'autres fabriqués en Crète d'après des prototypes égyptiens ; figurines humaines en pierre qui, par la forme haute de la tête et par la barbe en pointe, rappellent certaines figurines amratiennes en ivoire ou en pierre ; figurines de lion couché ; flèche triangulaire à tranchant transversal ; arc à double courbure ; bouclier ovale à bords échancrés ; palette à fard rectangulaire ; sceau en forme de bouton sur lequel sont gravés deux lions inversés ; certaines pièces du costume, telles que le karnata et le manteau [412].

Les figurines crétoises à tête haute et barbe en pointe se rencontrent, au plus tôt, dans le Minoen ancien II que Glotz place entre 2800 et 2400 av. J.-C. [413]. Il est difficile d'admettre qu'elles soient une imitation de figurines appartenant à l'Amratien, cette civilisation s'étant éteinte longtemps avant le début du Minoen. Evans, à qui cette difficulté n'a pas échappé, suppose que ce type de figurines, après qu'il eut disparu dans le sud de la Haute-Égypte où se développa l'Amratien, a pu se conserver quelque part sur la

a. Cf. p. 168, 229.

côte libyenne à l'ouest du Delta, d'où il aurait passé en Crète. C'est là une hypothèse purement gratuite à laquelle les faits archéologiques connus jusqu'à présent ne sont pas favorables : ils montrent, en effet, que la civilisation amratienne est restée cantonnée dans le sud et aucun de ses éléments caractéristiques n'a encore été rencontré au nord de la région de Badari située à plus de 500 kilomètres de la côte méditerranéenne [a]. Quant au sceau-bouton avec lions inversés, il n'apparaît pas en Égypte avant la VIe dynastie.

Les autres éléments cités par Evans appartiennent bien à la civilisation protodynastique. Ils sont assez nombreux pour établir l'existence de rapports entre les deux pays à cette époque. Frankfort considère comme peu importante l'influence qu'ils ont eue sur la civilisation crétoise. Il ne lui semble pas que celle-ci ait influencé la civilisation protodynastique [414].

Il est peu probable que les grosses pièces de bois qui supportaient la couverture des tombes royales de la Ire dynastie proviennent de l'Égypte dont les ressources forestières étaient, vraisemblablement, très diminuées à cette époque par la dessiccation des collines, jadis boisées, qui bordent la vallée du Nil. Frankfort suppose que c'est en Syrie que les Égyptiens sont allés les chercher [415]. On sait par la pierre de Palerme que, sous le règne de Snefrou, dernier roi de la IIIe dynastie, l'Égypte importait des cèdres du Liban. Il est possible que ces importations aient commencé beaucoup plus tôt [416].

Nous possédons, d'ailleurs, des preuves plus certaines des rapports de l'Égypte avec la Syrie.

Petrie a trouvé à Abydos, dans les tombes de la Ire dynastie, une poterie étrangère qu'il a d'abord considérée comme égéenne [417]. Frankfort a montré qu'en réalité elle provenait de la Syrie septentrionale [418]. Le mastaba 1060 et la tombe 1895 de Tarkhan, datant de la Ire dynastie, ont fourni des poteries analogues à celles d'Abydos et que Petrie a, cette fois, rapportées à la Syrie [419].

L'attitude demi-agenouillée dans laquelle on représente parfois le taureau en Égypte au Protodynastique (par ex. pl. XCIII, 1) [420] se retrouve sur certains monuments syriens [421].

Montet a découvert à Byblos un certain nombre d'objets de style égyptien. A son avis, les suivants proviennent de l'Égypte protodynastique ou sont des imitations d'objets protodynastiques : petites palettes soigneusement polies et percées d'un trou de suspension (palettes analogues à Naga-ed-Der et à Hiéraconpolis), perles cylindriques en albâtre (perles analogues dans ces mêmes stations), perles en fil d'or (perles analogues sur l'un

a. Cf. p. 60, 169.

des bracelets trouvés dans la tombe du roi Djer à Abydos), pyramidion à degrés (objet analogue à Hiéraconpolis), vases de pierre cylindriques ressemblant aux vases des deux premières dynasties égyptiennes, têtes d'oiseau en poterie (objets analogues à Hiéraconpolis), pied de taureau analogue aux pieds des lits égyptiens, statuette de cynocéphale (statuettes analogues à Hiéraconpolis et à Abydos), statuette de chameau (statuettes analogue à Hiéraconpolis), sceau cylindrique sur lequel sont gravés des hiéroglyphes de style thinite [422]. Dunand, qui a continué les fouilles de Montet à Byblos, y a trouvé un vase de pierre au nom du roi Khasekhemoui (IIe dynastie) [423].

Les relations avec la Palestine ne paraissent pas avoir été fréquentes. Elles ne sont guère attestées que par deux vases de forme palestinienne dont l'un provient du cimetière royal d'Abydos [424] et l'autre de la tombe 1019 d'Abousir-el-Melek que Scharff rapporte à la fin du Prédynastique ou au début de la Ire dynastie [425].

Une série de faits montrent que les rapports avec la Mésopotamie, assez développés déjà au Prédynastique, l'ont été plus encore au Protodynastique [426].

C'est à cette époque que l'on rencontre pour la première fois en Égypte des édifices en briques dont les murs présentent une série de niches et de redans alternés. En Mésopotamie, ce mode de construction, dont le principe paraît remonter à la période d'El Obeid [427], est ensuite employé jusqu'à l'époque achéménide [428]. En Égypte, il se fait de plus en plus rare après le Protodynastique et disparaît après le Moyen Empire.

Le pivot de porte en pierre orné de sculptures, peu fréquent en Égypte, est commun en Mésopotamie [429].

Les vases rectangulaires en terre cuite ou en pierre à plusieurs cavités, assez rares en Égypte, sont fréquents en Mésopotamie [430]. Plusieurs marques de poteries provenant des tombes royales d'Abydos sont semblables à certains signes linéaires sumériens [431]. Les supports de vase ajourés présentent les mêmes formes en Égypte et en Mésopotamie, mais sont plus abondants et d'un meilleur travail dans cette dernière région [432].

La tête de massue ornée de reliefs, que l'on ne rencontre pas en Égypte avant le Protodynastique, où elle est d'ailleurs assez rare, et d'un usage habituel en Mésopotamie [433].

Une pendeloque en forme de vautour, recueillie dans la tombe 21 d 8 d'Abousir-el-Melek, est semblable à une pendeloque trouvée à Khafaje en Mésopotamie [434].

Le sceau cylindrique, objet certainement d'origine mésopotamienne, introduit en Égypte au Prédynastique moyen, y est couramment employé au Protodynastique.

Le bateau carré mésopotamien est figuré sur plusieurs monuments protodynastiques, notamment sur un vase en terre cuite provenant du temple d'Abydos, sur une tablette en ébène du roi Aha et sur des tablettes en ivoire des rois Oudimou et Qa [435].

Les animaux gravés sur les statues colossales de Min provenant de Coptos et sur un ivoire de Hiéraconpolis marchent sur un sol montagneux. Ce mode de figuration du sol, exceptionnel en Égypte, est, d'après Frankfort, moins rare en Mésopotamie [436]. Sur une tête de massue ou de sceptre en stéatite provenant de Hiéraconpolis est figurée une rangée circulaire de chiens attaquant des lions où chaque animal recouvre à moitié celui qui le précède. C'est là, selon Scharff, un motif inusité en Égypte, mais fréquent en Mésopotamie [437]. Sur les palettes votives protodynastiques sont représentés plusieurs motifs dont l'origine mésopotamienne n'est pas douteuse. Tels sont le groupe antithétique sur les palettes de Narmer, aux deux girafes et au champ de bataille ; un quadrupède ailé sur la petite palette de Hiéraconpolis ; des lions à cou de serpent sur cette dernière palette et sur celle de Narmer [438]. Le scorpion, souvent représenté au Protodynastique, en particulier sur les monuments du roi Scorpion, mais rarement aux époques précédentes, est, suivant Frankfort, un motif commun dans l'art mésopotamien [439].

On a dit en étudiant la civilisation gerzéenne que les relations entre l'Égypte et la Mésopotamie se sont faites probablement par le golfe Persique et la mer Rouge, peut-être aussi par la Syrie et l'isthme de Suez. Les monuments protodynastiques n'apportent pas de lumière nouvelle sur cette question.

3. — Caractères généraux de la civilisation protodynastique.

Tandis qu'au Prédynastique deux civilisations principales se partagent la Haute-Égypte, le Badarien-Amratien qui s'est développé dans le sud et le Gerzéen venu peut-être du Delta, il n'y en a plus au Protodynastique qu'une seule. Qu'ils proviennent de Tourah ou de Tarkhan, stations les plus proches du Delta, de Hiéraconpolis, station la plus voisine de la première cataracte, ou de Naga-ed-Der, située entre ces deux points extrêmes, les monuments

protodynastiques appartiennent tous, manifestement, à la même civilisation.

Les agglomérations sont encore, pour la plupart, petites et peu différentes des villages prédynastiques ; mais il existe aussi des villes assez importantes, limitées par une enceinte, protégées parfois par des forteresses et possédant quelques édifices publics, tels que fours à griller le grain et temples. Les habitations, dont peu de restes nous sont parvenus, comprennent non seulement des huttes en branchages et en terre, mais encore, probablement des maisons et des palais en briques crues, peut-être des maisons en bois. On emploie pour la première fois un mode de construction originaire de la Mésopotamie, le mur en briques à niches et redans.

Les pratiques funéraires restent, pour l'essentiel, les mêmes qu'au Prédynastique. On continue à ensevelir les morts dans de simples fosses, mais les tombes à parois de briques sont beaucoup plus nombreuses, de types plus variés et de dimensions souvent plus grandes qu'aux époques précédentes. Les premiers mastabas apparaissent. Les tombes royales sont de vastes constructions en briques, de plan rectangulaire, avec des chambres multiples garnies d'un riche mobilier. L'emploi du cercueil et du lit funéraire devient plus fréquent.

La céramique présente un mélange de types prédynastiques plus ou moins dégénérés et de types nouveaux, ceux-ci moins nombreux, semble-t-il, que ceux-là. Sa fabrication est, le plus souvent, moins soignée que celle de la céramique prédynastique ; elle est moins souvent décorée.

L'industrie de la faïence est en progrès. Elle produit non seulement des perles et des figurines comme à l'époque précédente, mais aussi des vases, des supports de vases, des tuiles, des plaques pour l'incrustation, des statuettes, des modèles d'objets. On fait de la faïence de plusieurs couleurs.

La taille du silex est moins bonne qu'au Gerzéen, mais la forme des instruments est souvent très belle. L'outillage lithique comprend des types anciens et des types nouveaux : coutelas incurvé, couperet, flèche triangulaire à tranchant transversal, flèche pistiliforme pédonculée également à tranchant transversal, croissant pour le forage des vases de pierre.

Sans être communes, les haches en pierre polie ou taillée ne sont pas rares. Les têtes de massues sont discoïdes comme dans l'Amratien ou piriformes comme dans le Gerzéen. On trouve pour la première fois des têtes de massues ornées de reliefs. La vaisselle de pierre est plus abondante et plus belle qu'à aucune autre époque ; elle est façonnée dans toutes sortes de roches, surtout dans le calcaire et l'albâtre ; on donne parfois aux vases

la forme d'un animal. Les palettes en schiste sont de deux sortes. Beaucoup ont servi réellement à broyer les fards ; parmi celles-ci, les palettes rectangulaires sont les plus communes. D'autres, en général de forme ovalaire, entièrement couvertes de figures en relief et ne présentant pas de traces d'usage, sont sans doute des palettes votives que l'on déposait dans les temples. On fait en outre, en pierre polie, des meules, des broyeurs, des fusaïoles et, comme objets nouveaux, des tables et des plaques pour l'incrustation.

L'industrie de l'os, de l'ivoire, de la coquille, de la corne et de l'écaille, très active, produit les mêmes objets qu'au Prédynastique — toutefois, l'aiguille à chas, l'épingle à cheveux et le peigne en moins grande quantité — et des objets nouveaux : sièges, lits à quatre pieds en forme de patte de taureau, tablettes sur lesquelles on grave des hiéroglyphes et des figures.

L'industrie du bois, plus développée qu'au Prédynastique, fournit, outre les objets employés à cette époque, des meubles, des tablettes qui servent au même usage que les tablettes en ivoire, des boîtes en marqueterie.

Les objets en cuivre sont plus abondants, de formes plus variées, certains plus volumineux qu'à l'époque précédente. On fait pour la première fois en cette matière des vases de formes diverses : coupes, cuvettes, aiguières à bec tubulaire. Les bijoux en or sont plus nombreux et plus riches. Il semble, par contre, que l'argent ait été plus rare ; on ne connaît guère, en effet, qu'un seul objet protodynastique où ce métal ait été employé, un vase de cuivre recouvert d'une mince feuille d'argent.

L'industrie textile est plus active qu'au Prédynastique.

Le sceau cylindrique, très rare dans le Gerzéen et qui n'était sans doute alors qu'une pendeloque-amulette, est maintenant commun et couramment employé comme sceau.

L'art prend un développement considérable. Les caractères du bas-relief sont fixés définitivement. Les sculpteurs utilisent, outre l'argile, l'ivoire et la pierre tendre, les pierres les plus dures. Ils exécutent non seulement des statuettes, mais encore des pièces de plus grandes dimensions et même des statues colossales. Leurs œuvres commencent à présenter les caractères de la statuaire égyptienne classique. Quelques bas-reliefs et quelques sculptures protodynastiques sont comparables aux meilleurs que l'Égypte ait produits.

L'écriture hiéroglyphique est dotée de la plupart de ses signes et de ses règles fondamentales.

Les Égyptiens protodynastiques ont été en relations avec la Crète, la Syrie, la Palestine et surtout avec la Mésopotamie.

4. — Origines de la civilisation protodynastique.

La civilisation gerzéenne, après s'être étendue à l'Égypte entière au Prédynastique moyen, a commencé à s'altérer au Prédynastique récent et n'a cessé de décliner jusqu'à la fin de cette période. La civilisation qui lui succède au Protodynastique se montre, au contraire, vigoureuse et brillante dès son origine. Cette renaissance est-elle l'œuvre des Égyptiens seuls ou bien est-elle due à l'influence d'une civilisation étrangère, en l'espèce de la civilisation mésopotamienne, dont les éléments sont, comme on l'a vu, assez nombreux en Égypte au Protodynastique ?

L'opinion sur cette question est très divisée.

Von Bissing nie toute influence étrangère. Il ne voit même aucune raison de croire que les éléments dits mésopotamiens que l'on rencontre en Égypte au Protodynastique ont été réellement empruntés à la Mésopotamie [440].

Meyer, et aussi Moret, tout en reconnaissant l'existence de rapports entre les civilisations des deux pays, ne croient pas que celle de l'Asie ait eu une influence appréciable sur celle de l'Égypte [441].

Pour J. de Morgan, au contraire, c'est de la Mésopotamie que seraient venus, au Protodynastique, les éléments essentiels de la civilisation pharaonique. « D'indéniables affinités, dit-il, existent entre la culture primitive de l'Égypte et celle de la Chaldée... Aux temps archaïques, elles sont telles qu'il devient impossible de croire au développement indépendant des populations habitant ces deux pays... C'est en Asie qu'il faut aller chercher la source de la culture pharaonique. » Longtemps avant le début de la Iʳᵉ dynastie, les Chaldéens auraient commencé à pénétrer en Égypte, d'abord « par petites bandes, chacune d'elles apportant son tribut de connaissances nouvelles, et peu à peu ces bandes se sont fondues dans la masse composite des débuts ». Elles auraient fini par former « un véritable peuple » qui « se répandit dans la Haute-Égypte, dans le Fayoum, partout où la vie était possible [442] ».

Petrie soutient une thèse analogue ; mais c'est à l'Élam qu'il rapporte les origines de la civilisation pharaonique. A son avis, il y aurait eu dans la vallée du Nil, depuis le Prédynastique moyen au moins, des infiltrations d'Asiatiques qui auraient fini par aboutir à la conquête de l'Égypte par une de ces vagues d'envahisseurs qu'il appelle le peuple dynastique. Le manche du couteau de Gebel-el-Arak lui paraît être le monument qui atteste avec

le plus d'évidence l'existence de ces invasions vers la fin du Prédynastique moyen. On a indiqué plus haut quelles sont les particularités de l'un des motifs représentés sur le couteau — celui du héros entre deux lions — sur lesquelles il s'appuie pour faire des montagnes de l'Élam plutôt que des plaines de la Mésopotamie, le lieu d'origine des envahisseurs [a]. Au Protodynastique, une tribu venue elle aussi de l'Élam et qui avait comme enseigne un faucon, aurait abordé sur la côte occidentale de la mer Rouge au niveau de Kosseir, pénétré dans la vallée du Nil en suivant l'Ouadi Hammamat et conquis l'Égypte entière. Son chef, Narmer — qui, pour Petrie, est identique à Ménès — devint ainsi le premier roi de la Ire dynastie égyptienne. Petrie croit avoir retrouvé des restes de ces envahisseurs dans le cimetière de Tarkhan. Un dixième, environ, des squelettes qu'il y a recueillis leur appartiendraient. Ils étaient de stature plus petite, ils avaient le crâne moins long, moins large et moins haut que les autochtones [441].

En somme, deux opinions opposées s'affrontent au sujet des origines de la civilisation protodynastique : pour certains, elle ne doit rien ou presque rien à l'Asie ; pour d'autres, elle lui doit tout ou presque tout. Le mieux pour apprécier la valeur de ces deux thèses est de les confronter avec les faits archéologiques rapportés dans les pages précédentes.

On a pu constater dans l'inventaire de la civilisation protodynastique l'existence d'un grand nombre d'éléments déjà rencontrés dans les civilisations prédynastiques, surtout dans la civilisation gerzéenne. Tels sont : l'emploi de la brique crue, l'ensemble des pratiques funéraires, une grande partie de la céramique, la fabrication de la faïence et l'émaillage de la pierre ; les méthodes de taille du silex et plusieurs formes d'instruments en silex ; dans l'industrie de la pierre polie, la hache, les têtes de massues discoïde et piriforme non ornées, les vases de pierre, la palette à fard ; nombre d'objets en os, en ivoire ou en métal et de produits des industries du cuir, de la vannerie, de la sparterie et du tissage ; plusieurs objets de parure, certaines pièces de jeu ; dans le domaine de l'art, les règles essentielles du dessin, de la gravure, du bas-relief et de la sculpture, ainsi que les figures découpées en schiste ou en silex. C'est certainement des civilisations égyptiennes plus anciennes et non de l'Asie que le Protodynastique a reçu tous ces éléments.

Parmi les éléments nouveaux inconnus des civilisations antérieures, il en est beaucoup à qui on ne peut assigner une origine étrangère et que l'on

a. Cf. p. 231-232.

doit, par conséquent, attribuer au seul génie des Égyptiens protodynastiques. Ce sont : le type de temple représenté sur la tablette en ébène du roi Aha, le four à griller le grain, la tombe mastaba, la stèle funéraire portant le nom du défunt ; les céramiques grise, rouge peinte en noir, rouge à engobe jaunâtre et certaines formes de vases telles que la grande jarre à fond étroit avec couvercle scellé par un bouchon d'argile et le vase analogue au vase à libation dynastique ; un certain nombre d'instruments en pierre taillée tels que le grattoir rectangulaire à faces lisses et bords biseautés, les coutelas, le couperet, la pointe de flèche pistiliforme et le croissant ; le vase de pierre en forme d'animal, la palette votive en schiste entièrement couverte de reliefs et la table de pierre ; la monture de faucille courbe et la monture de houe triangulaire ; certaines pièces de jeu en forme de disque ; les meubles en ivoire ou en bois, la marqueterie ; les progrès réalisés dans l'industrie du cuivre et l'orfèvrerie, ainsi que dans le bas-relief et la statuaire qui prennent les caractères essentiels qu'ils conserveront dans l'art pharaonique ; sans doute aussi l'écriture hiéroglyphique.

Les éléments d'origine certainement ou probablement mésopotamienne sont, rappelons-le : le mur à niches et redans, le pivot de porte et la tête de massue ornés de reliefs, le vase rectangulaire à plusieurs cavités, le support de vase ajouré, le sceau cylindrique, la pendeloque-amulette en forme de vautour, un certain nombre de motifs artistiques tels que le groupe antithétique, les animaux fantastiques, les rangées d'animaux où chacun recouvre à moitié celui qui le précède.

Ce groupe d'éléments est, comme on le voit, bien moins important que celui des éléments d'origine purement égyptienne. Ceux-ci sont non seulement les plus nombreux de beaucoup mais les plus fondamentaux, ceux qui constituent la base même de la civilisation. En outre, les éléments mésopotamiens, qui appartiennent surtout à des monuments royaux ou de grands personnages, ne se sont pas, pour la plupart, acclimatés définitivement en Égypte ; presque tous ont disparu plus ou moins tôt après la période protodynastique. On ne peut donc raisonnablement soutenir, comme le fait de Morgan, que la civilisation pharaonique est d'origine asiatique.

Toutefois, quoique numériquement faible, l'apport mésopotamien n'est nullement négligeable. Si l'on retranchait de la civilisation protodynastique le mur en briques à niches et redans qui entoure les sépultures des rois ou des hauts personnages, les grandes massues royales ornées de reliefs, les motifs artistiques d'origine mésopotamienne qui décorent certaines palettes votives, on modifierait sensiblement sa physionomie. Ce qui la

distingue des civilisations prédynastiques, ce n'est pas seulement le progrès réalisé dans le domaine industriel, mais aussi le développement considérable qu'a pris le luxe. Or, à ce développement, les éléments mésopotamiens ont largement contribué.

NOTES DU CHAPITRE VIII.

1. Tark. I, p. 3.
2. Meyer, Hist. ant. II, p. 38, et Die ältere Chronologie Babyloniens, Assyriens und Ägyptens, Stuttgart, 1925, p. 68-69. — Scharff (A.), Some predynastic vases in the British Museum and remarks on Egyptian prehistory ; JEA, XIV (1928), p. 275. — Gauthier, Précis, p. 439. — Borchard (L.), Quellen und Forschungen zur Zeitstimmung der ägyptischen Geschichte, Le Caire, vol. I, 1917 ; vol. II, 1935. Compte rendu par J. Capart dans Chroniq. Eg., 1936, p. 434-437. — Petrie, Making, p. 9.
3. Hierak. II, p. 28-33. L'inventaire complet des objets que contenait le dépôt principal se trouve pl. XLVIII a et b.
4. Koptos, § 12-15.
5. Rech. II, p. 147 sq. — Pré. orient. II, p. 163-211. — Borchard (L.), Das Grab des Menes ; ZAS, XXXVI (1898), p. 87-92 et pl. XIV, XV.
6. Nouv. fouil. I, II, III. — Roy. T. I, II.
7. Courtiers, § 2-13.
8. Cem. Abyd. II, p. 1-13 ; III, p. 1-7.
9. Abyd. I, II, III.
10. Naga-ed-Der I.
11. Hemakà.
12. Quibell (J. E.), Excavations at Saqqara (1912-1914). Archaic mastabas, Le Caire, 1923.
13. Abous. L'âge du cimetière est indiqué p. 73.
14. Tark. I, II.
15. Tourah.
16. Hierak. II, § 37-40 et pl. LXXIII.
17. Cem. Abyd. II, p. 1-10.
18. Badar. p. 81.
19. Abyd. I, p. 9-23 ; II ; p. 7-9, 23-29, 38-39.
20. Naq., p. 1-2.
21. Abyd. I, pl. XXIII, 41. — Roy. T. II, p. 22 et pl. IV, 11.
22. Tark. I, p. 24-25 et pl. IX, X ; II, p. 8-9. — Making, p. 85, 97.
23. Benedite (G.), La stèle dite du Roi Serqent ; Mon. Piot, XII (1905), p. 5-17 et pl. I.
24. Bonnes reproductions de ces palettes dans Débuts, fig. 160 (palette 14238 du Catalogue général du Musée du Caire, dite palette aux sept châteaux), 166 (fragment E 718 du Musée du Louvre), 168 (palette de Narmer).
25. Hierak. II, § 49, 50 et pl. LXXIII A.
26. Abyd. III, § 1-11 et pl. VI-VIII. — Courtiers, § 18.
27. Abyd. II, p. 29 et pl. XII, 278.
28. Hierak. II, § 8-20 et pl. LXXIII.
29. Hierak. I, pl. II. — Engelbach (R.), A foundation scene of the Second Dynasty ; JEA, XX, (1934), p. 183-184 et pl. XXIV.

30. Hierak. II, pl. LIX, 8. — Sayce (A. H.) et Clarke (S.), Report on certain excavations made at El-Kab during the years 1901, 1902, 1903, 1904 ; Ann. Serv. VI (1905), p. 239.
31. Roy. T. II, p. 21 et pl. III A, 5 ; X, 2. — Making, p. 80 et pl. XLII, 4. — Voir aussi Legge (L.), The tablets of Negada and Abydos ; PSBA, XXIX (1907), p. 18-24.
32. Cem. Abyd. II, p. 7-9 ; III, p. 1-7.
33. ~~Mah., p. 7. — Garstang~~ (J.), A Pre-dynastie pot-kiln recently discovered at Mahasna, in Egypt ; Man II (1902), p. 38-40.
34. Ex. : Tourah, p. 11.
35. Ex. : Tark. I, p. 8, tombe 1037 (S. D. 77) ; p. 9, tombe 20 (S. D. 77). — Naga-ed-Der I, p. 18, tombe 1647 (Ire dynastie).
36. Ex. : Mostag., p. 69, tombe 219 (S. D. 77-80) ; p. 71, tombe 1755 (S. D. 77-79). — Pre. Mah., p. 5, tombe H 122 (S. D. 77-78).
37. Tourah, p. 14.
38. Tourah : proportion calculée sur la liste des tombes, p. 62 sq. — Naga-ed-Der I, p. 127.
39. Ex. : Amr., p. 13 et pl. IV, 5. — Roy. T. II, pl. LIX (une quarantaine de tombes formant le quartier B d'Abydos). — Naga-ed-Der I, p, 18-26, 67-69.
40. Ex. : Amr., p. 13 et pl. IV, 6. — Tourah, p. 18 et fig. 20. — Abous., p. 8 et pl. XLVIII, XLIX, tombes 45 a 9, 55 K 3, 52 h 8.
41. Ex. : Amr., p. 13 et pl. IV, 7. — Tourah, p. 18 et fig. 22.
42. Ex. : Tourah, p. 19 et fig. 24, 25.
43. Tourah, p. 19 et fig. 23. — Tark. I, p. 11.
44. Ex. : Amr., pl. IV, 8. — Naga-ed-Der I, p. 36-56, 71-77.
45. Tark. II, p. 2 (§ 4).
46. Tourah, p. 20.
47. Ex. : Pre. Mah., p. 8. — Amr., p. 12, 34. — Abous., p. 8. — Tourah, p. 17-18. — Naga-ed-Der I, p. 18-40, 67-72. — Tark. I, p. 9, tombes 42, 43 (S. D. 77), 3 (S. D. 79) ; p. 11, tombes 145 (S. D. 80), 101, 120 (S. D. 81).
48. Ex. : Tourah, p, 20-21. — Naga-ed-Der I, p. 48-63, 72-82.
49. Naga-ed-Der I, p. 5-7.
50. Tark. II, p. 2-3 et pl. XII-XIV, tombes 1845, 1231, 740, 852, 1889, 1674.
51. Tourah, p. 23-24.
52. Tourah, p. 24.
53. Tark. II, p. 3-8 et pl. XV-XVIII.
54. Tark. I, p. 13-18 et pl. XVIII. — Archaic mastabas, p. 5 et pl. V. — Hemaka, p. 3-9, pl. I-X et fig. 1-3.
55. *Tombe de Sakkara* : Archiv für agyptische Archaeologie I (1938), p. 50-53. Voir aussi Égypte, p. 137. *Tombe de Nezlet Batran* : Daressy (G.), Un édifice archaïque à Nezlet Batran Ann. Serv. VI (1905), p. 99-106. — Gizeh, p. 2-6 et pl. VI.
56. Maspero (G.), Sur quelques documents de l'époque thinite découverts à Sakkarah ; Bulletin de l'Institut égyptien, 4e série, no 3 (1902), p. 107-116.
57. Roy. T. II, § 8 et pl. LVI, 1 ; LIX.
58. Roy. T. II, § 9 et pl. LIX.
59. Les tombes royales souterraines d'Abydos sont décrites ici d'après Roy. T. I, § 8-19 et Roy. T. II, § 7-16. Voir aussi, dans Dyn. II et III, l'excellente étude que Weill leur a consacrée.
60. Roy. T. I, § 15, 16.
61. Voir, outre Roy. T. I et II, Courtiers, § 3-6.

62. Roy. T. I, § 25 ; II, § 30.
63. Roy. T. I, p. 14 ; II, p. 12. — Courtiers, p. 3, 8. — Morant (G. M.), A study of Egyptian craniology from prehistoric to Roman times ; Biometrika, XVII (1925), p. 22.
64. Archiv für agyptische Archaeologie, I (1938), p. 50-53. — Égypte, p. 137.
65. Daressy, loc. cit. note 55, Ann. Serv. VI (1905), p. 99-106. — Gizeh, p. 2-6 et pl. VI. — Voir aussi Dyn. II et III, p. 341-342.
66. Maspero, loc. cit. note 56, Bulletin de l'Institut égyptien, 4e série, no 3 (1902), p. 107-116.
67. Voir : Tark. I, § 8 ; II, § 49-51. — Tourah, p. 27. — Naga-ed-Der I, p. 87-88.
68. Rech. II, p. 137-142 et fig. 464, 468.
69. Tourah, p. 27-28.
70. Naga-ed-Der I, p. 89.
71. Cinq cas à El-Amrah dans des tombes qui paraissent dater de S. D. 70 à S. D. 80 (Amr., p. 11). Un cas douteux à Abousir-el-Melek (Abous., p. 12, tombe 1055).
72. Dix-neuf cas dans le cimetière d'El-Amrah (Amr., p. 10 et pl. II, 2. Un cas (enfant) à Badari sur l'emplacement du village 3200 (Badar., p. 46) et cinq cas (trois enfants et deux adultes) sur l'emplacement de l'agglomération d'Hemamieh (Badar, p. 89 et pl. LXIX, 3-5 ; LXXVI, 1-3 ; LXXVII, 1-3).
73. Quatre cercueils en terre cuite à Tarkhan (Tark. II, p. 23) et trois à Abousir-el-Melek (Abous., p. 11-12 et pl. VII, VIII). A Tourah, trente cercueils en terre crue et vingt-huit en terre cuite (Tourah, p. 21-22 et fig. 29, 30).
74. Abous., p. 12 (un seul). Deux à Badari, tombes 1645, S. D. 78-80, et 3701, S. D. 70-78 (Badar., p. 53, § 118 et catalogue des tombes pl. XXX-XXXIII). Onze à Tourah (Tourah, p. 12, 15 et fig. 15). Nombreux à El-Amrah (Amr., p. 12 et à Naga-ed-Der dans les cimetières 1500 et 3000 (Naga-ed-Der I, p. 89-90. Cent cinquante-cinq à Tarkhan (Tark. I, p. 5, 9, 10, 22 et pl. II, 17-20 ; XXIII, XXIV ; Tark. II, p. 23 et pl. II, VIII, XVI).
75. Tark. I, p. 6, 23-25 et pl. VIII, 6-8 ; IX, 8-10 ; X, 10.
76. Tark. II, p. 6 (§ 15).
77. Abous., p. 9 et pl. LXIII, LXV.
78. Naga-ed-Der I, p. 90. — Tourah, p. 30.
79. Tark. I, p. 17.
80. Steindorf (G.), Das Grab des Ti, pl. LXXXIII, LXXXIV. — Newberry (P. E.), Beni Hassan I, pl, XI ; II, pl. VII.
81. Tourah, p. 30. — Hemaka, p. 49 (types 4 et 5).
82. Tourah, p. 30. — Pré. orient. II, p. 185-186.
83. Tombe de Negada : Pré. orient. II, p. 186. — Tourah, p. 31. — Abyd. II, p. 38, et pl. XLII, 20-30.
84. Tourah, p. 43 et fig. 51, 52. — Abyd. II, p. 28 et pl. XII, 266.
85. Naga-ed-Der I, p. 91-98. — Tourah, p. 31-43. — Hemaka, p. 49-50.
86. Tark. I, p. 1-3 et pl. XLVI-LVIII.
87. Qau I, p. 15 et pl. XIII-XVI. — Mostag., pl. XLIV.
88. Abyd. II, p. 38 et pl. XLII, 32-36.
89. Ex. : Corpus, pl. II, 19 M, T ; V, 38 W, 44 C, D, G ; VII, 72 E. — Abyd. I, p. 6, et pl. VI, 9, 10.
90. Ex. Corpus, pl. IX, 1 a, 11 a, 13 j ; X, 23 c, 31 a, 33 D. — Roy. T. I, p. 29 et pl. XLII, 56-64. — Abyd. I, p. 13. — Hemaka, p. 49 (type 7).
91. Ex. *Vases ovoïdes* : Corpus, pl. XXX, 56 G, 60 G. — Roy. T. I, pl. XLIII. 111-114. — Abyd. I, pl. VI, 3, 5, 6, 14, 16. — Tark. I, pl. XX, 25 et types 44 f, 74 b, 75 v du Corpus de Tarkhan (pl. XLI-LVIII). — Tark. II, pl. XXX, 74 b, 74 g. *Vases cylindriques*. *Unis* : Corpus, pl. XXX, 90. — Roy. T. I, pl. XLIII, 119-129. — Abyd. I, pl. VI, 1, 11, 12, XXXI, 84-86. — Tark. I, types 50, 51 du Corpus de Tarkhan (Pl. XLVI-LVIII). *Avec motif imitant une corde* : Corpus, pl. XXX, 71 a, 71 b, 80, 85. — Abyd. I, pl. XXXI, 84. — Tark. I, type 46 f du Corpus de Tarkhan (Pl. XLVI-LVIII). — Qau I, pl, XIV, 46 F 3 F 4. *Avec motif de réseau peint et festons en relief* : Corpus, pl. XXX, 62. — Abyd. I, pl. XXXV, 209. — Qau I, pl. XIV, 46 D 7.

92. Ex. : Abyd. I, pl. XXXV, 205-211. — Tark. I, type 94 K du Corpus de Tarkhan (Pl. XLVI-LVIII). — Qau I, pl. XIV, 81 E ; XV, 94 D 4, K 5-9, K 11-15 ; XVI, 94 M 2. — Mostag., pl. XLIV, 5-6.
93. On trouvera le décor complet de ce vase dans Studies I, pl. XIII, 1 et le bateau seul dans Débuts, fig. 83.
94. Abyd. II, p. 28 et pl. XII, 266.
95. Ex. : Corpus, pl. XXXVIII, 1 a, c, 24 M, 26 A, B, E, 27, 32 a, 33 A, B, 40 G ; XLII, 82 G ; XLIV, 96 D. — Abyd. I, p. 12 et pl. XXVIII, 1-5, 8, 9 ; p. 13 et pl. XXVIII, 15-31 ; XXXII, 92-97 ; p. 14 et pl. XXXIV, 141-150.
96. Voir Pre. Eg., pl. L, le diagramme de l'évolution de la poterie *Late* depuis le Prédynastique. Types d'âge protodynastique très nombreux dans Corpus, pl. XLV-LI.
97. Hemaka, p. 49-50.
98. Pré. orient. II, p. 187.
99. Abyd. II, p. 38 et pl. XLII, 20-30.
100. Hemaka, p. 49, types 4 et 5. — Qau I, p. 15 et pl. XVI, 99 Y2.
101. Ex. : Pré. orient. II, fig. 225. — Hemaka, pl. XXV. — Roy. T. I, p. 24 et pl. XII, 3-5.
102. Hemaka, p. 49, types 1 et 2. — Autres exemples : Pré. orient. II, p. 185-186 et fig, 225. — Roy. T. I, p. 28 et pl. XXXIX, XL. — Abyd. I, p. 6 et pl. VI, 13, 31 ; p. 14 et pl. XXXII, 102-105. — Tark. I, pl. XX, 26, 28 et type 76 d du Corpus de Tarkhan (Pl. XLVI-LVIII). — Tourah, p. 32, types VIII, X. — Naga-ed-Der I, p. 91, types I et II.
103. Pré. orient. II, p. 186. — Tourah, p. 31.
104. Ex. Roy. T. I, p. 29 et pl. XLIII, 110. — Abyd. I, p. 6 et pl. VII, 28. — Naga-ed-Der I, p. 95, type XI.
105. Ex. : Abyd. I, p. 14 et pl. XXXIII, 106-116. — Tark. I, pl. XX, 34.
106. Ex. : Roy. T. I, p. 29 et pl. XLIII, 145-151. — Abyd. I, p. 13 et pl. XXIX, 57-62.
107. Abous., p. 24-25 et pl. XIII, 59 a-f. Voir aussi Altertümer I, p. 160 et pl. XXXIV, 365.
108. Ex. : Abyd. I, p. 14 et pl. XXXV, 192-202.
109. Tark. I, p. 18-20.
110. Ex. : Roy. T. I, § 28 et pl. XLIV-LVIII. — Roy. T. II, § 43 et pl. LVa-LVd. — Tark. I, § 40 et pl. XIX-XXXI. — Tark. II, p. 27 et pl. XX, XXI. — Tourah, p. 44-50.
111. Langdon (S.), The early chronology of Sumer and Egypt and the similarities in their culture ; JEA VII (1921), p. 147 et fig. 4.
112. Abyd. II, p. 25 et pl. V, 32. — Making, p. 78 et pl. XLI, 7.
113. Ex. : Roy. T. II, p. 36 et pl. XXXV, 75 ; XXXVIII, 11, 13, 20, 21, 25, 29, 33 : XLIV, 41-43.
114. Ex. : Abyd. II, p. 26 et pl. VII, 89, 97.
115. Ex. : Roy. T. II, p. 36 et pl. XXXVII, 42 ; XLII, 75-77, XLV, 35, 50-62. — Abyd. II, p. 25 et pl. VII, 87, p. 26 et pl. VIII.
116. Ex. : Roy. T. II, p. 36 et pl. XXXVIII, 52. — Abyd. II, p. 25 et pl. V, 31, 33
117. Hierak. II, pl. XLVII b (inventaire du dépôt principal) plusieurs supports de vase, dont un est figuré pl. XX, 11.

118. Tark. II, p. 10 et pl. IV, V. — Roy. T. II, p. 36 et pl. XXXVIII, 55, 58, 78-84; XLI, 73, 79, 81 : XLIII, 24, 25; XLIV, 10. — Hierak. I, pl. XXII, 1, 9. — Qau I, p. 17 et pl. XX, 61. — Abous., p. 44 et pl. XXVIII, 247.

119. Ex. : Abyd. I, p. 8, 11-12 et pl. XIV, XV, XXIV, XXV. — Tark. II, p. 11 et pl. VII, 11, 23, 29.

120. Cem. Abyd. II, p. 2-3 et pl. III a, e, f.

121. Abous., p. 47 et pl. XXX, 275-278 (silex), 280-281 (obsidienne), 282 (cornaline).

122. Ex. : Cem. Abyd. II, p. 3 et pl. III c, 9 : d 1, 4 (agglomération d'Abydos).

123. Ex. Abyd. I, p. 11, 12 et pl. XXI, 98-124; XXII, 125-153; XXIII, 154-182; XXVI, 315-327. — Tark. I, p. 23 et pl. VII, 4 ; II, p. 23 et pl. VII, 45, 47. — Hemaka, p. 19-23, fig. 5 (types 2-7) et pl. XI. — Pré. orient. II, p. 84 et fig. 103.

124. Ex. ; Abyd. I, p. 11 et pl. XXIV, 187-198 ; XXV, 286. — Tark. II, pl. VII, 5, 13, 19, 27, 33, 44. — Pré. orient. II, p. 209 et fig. 264. — Hemaka, p. 19, 23; fig. 5 (type 8) et pl. XI,

125. Ex. : Abyd. I, pl. X, 18 ; XIV ; XV ; XXV, 282, 284, 290. — Cem. Abyd. II, pl. IX, 1. — Tark. I, pl. XIX, 6. — Tark. II, pl. VII, 48, 49. — Naq., pl. LXXV, 97, 98. — Koptos, pl. II, 24, 25. — Hemaka, p. 19, 25-27, fig. 5 (types 11-13) et pl. XI.

126. Ex. : Naq., p. 51, 57 et pl. LXXIII, 68, tombe 426 de Negada. — Hemaka, p. 19. 23-24; fig. 5 (types 9 et 10) et pl. XI.

127. Ex. : Abyd. I, pl. XVI-XVII. — Tark., I, p. 23 et pl. VII, 5. — Arch. obj., nos 11981 à 11999. — Stone impl., nos 64764 à 64767. — Pre. orient. II, p. 289 et fig. 263.

128. Abous., p. 47 et pl. XXIX, 274.

129. Ex. : Tark. II, pl. VII, 8. — Abyd. I, pl. XIV ; XV, XVIII, 43, 53 ; LI, 21. — Abyd. II, pl. XL, 5, 6. — Abyd. III, pl. III, 19. — Courtiers, pl. VI, 6-14. — Koptos, pl. II, 1.

130. Ex. : Courtiers, pl. VI, 2-4. — Hemaka, p. 19, fig. 5 (type 1) et pl. XI.

131. Hemaka, p. 19, fig. 5 (types 1 et 2) et pl. XI. — Autres exemples de pointes de flèches triangulaires : Abous., p. 48 et pl. XXX, 283.

132. Ex. : Cem. Abyd. II, p. 3 et pl. III a, 2 (agglomération d'Abydos). — Roy. T. II, p. 22 et pl. IV, 14 (tombe B 18 d'Abydos) ; p. 23 et pl. VI (tombe du roi Djer, Ire dynastie) nos 5-10 (en cristal de roche), 11, 12, 16 (en silex). — Pré. orient. II, fig. 196, 197 (Abydos). — Stone impl., nos 63881 à 63887.

133. Ex. : Roy. T. II, p. 23 et pl. VI, 13-14 (en silex, tombe du roi Djer). — Stone impl., no 63888.

134. Badar., p. 35 et pl. XXIX, 3.

135. Tark. I, pl. VII, 1. — Roy. T. II, p. 38 et pl. XXXVI, 35, 36 (tombe de Djer). — Hierak. I, pl. XX, 1.

136. Hieroglyphs, pl. XXXII, 763.

137. Ex. : Abyd. I, p. 12 et pl. XXVI, 295-306 (temple d'Abydos). — Cem. Abyd. II, p. 3 et pl. III e, 4-7 (agglomération d'Abydos). — Abous., p. 47 et pl. XXX, 279 (tombe 28 e 4 d'Abousir-el-Melek).

138. Hemaka, p. 33 et pl. XV C.

139. Hieroglyphs, pl. XXXIV, 810-816.

140. Ex. : Abyd. I, p. 11 et pl. XX, 85-97. — Abyd. III, pl. IV, 28. — Hierak. II, p. 48 et pl. LX, 17. — Qau I, pl. XXII, 7324.

141. Hierak. I, pl. XXVI C, 4.

142. Hieroglyphs, pl. XXXV, 817-824.

143. Ex. : Abyd. I, p. 25-26 et pl. XXVI, 305-314 ; LIII, 23-24.

144. Des. Fay., p. 129-132.

145. Koptos, pl. II, 7-13. — Naq., p. 2, 51 et pl. LXXV, 91, 93, et Pre. Eg., pl. XXVII, 12, 19, 22, 24, 26. — Abyd. III, pl. I, 11.

146. Hierak. II, pl. XXVII, 1-14 et pl. XLVIII a. — Tark. II, pl. VII, 2 (tombe 1666 de Tarkhan).

147. Abous., p. 48-49 et pl. XXX, 284-289. — Pre. Eg., p. 23 et pl. XXVI, 38, 41 (massues provenant de Coptos). — Roy. T. II, p. 38 et pl. XXXVIII, 85-87 (tombe du roi Oudimou, Ire dynastie). — Tark. II, p. 10-11 et pl. VII, 1. — Hierak. II, p. 41 et pl. XXVII, 15-30 ; XLVIII a (nombreuses massues, dont quelques-unes ornées).

148. Hierak. I, p. 8-9 et pl. XXV ; XXVI A, B, C. — Hierak. II, p. 39-41.

149. Abous., p. 49 et pl. XXX, 288.

150. Hierak. I, p. 8 et pl. XIX, 6 (stéatite). — Hierak. II, pl. XXV et XLVIII a (calcaire).

151. Hierak. II, pl. XXVII, 1 b, 8, 19.

152. Manuel Contenau I, fig. 328. — Studies I, p. 125-126. — Frühkulturen, p. 22-23.

153. Ex. : Voir Roy. T. I, p. 18-21, 28 ; II, p. 41-44 et, en outre : 1o *Plats* : Hierak. II, pl. XLVIII a, 7 pièces (albâtre). — Tark. I, pl. XXXII, 5, 6 b (calcaire). — Badar., pl. LI, 3721 (albâtre). — Armant I, pl. XVII, 1 A, 1 B, 1 C ; XVIII, 2 A, 2 B (gypse, schiste, albâtre). 2o *Coupes basses. A fond rond* : Tark. I, pl. XXXII, 7 p. (schiste) ; XXXVIII, 27 c (albâtre). — Armant I, pl. XVII, 1 D-1 W, 20 pièces (albâtre, schiste, calcaire, cendre volcanique, marbre, brèche, quartz rose). *A fond plat* : Abyd. I, pl. XXVII, o (basalte), 18 (schiste). — Tark. I, pl. XXXIII, 10 l (calcaire), 11 d (albâtre) ; XXXIV, 14 k, 15 g (albâtre) ; XXXV, 18 k (albâtre) ; XXXVI, 22 h (albâtre) ; XXXVII, 24 p (marbre), 42 p (albâtre) ; XXXVIII, 29 g, 34, 42 f (albâtre). — Pré. orient. II, fig. 227 (albâtre), 230 (porphyre), 232 (pierre dure), 233 (quartz). — Hemaka, p. 55-61 et pl. XXXII-XXXIII, 1-20 (schiste, albâtre, plus rarement cendre volcanique, diorite, brèche, dolomite, marbre, cristal de roche, roche porphyrique). — Armant I, pl. XVIII, 2 c-3 A (stéatite, cendre volcanique, albâtre, schiste, marbre, calcaire). 3o *Vases cylindriques* : Tark. I, pl. XXXIX, 51 c (schiste), 51 j, l, n, r, v, W (albâtre) ; XL, 54 f, j, n (albâtre) ; XLI, 61 e, g, j, l, 62 g (albâtre). — Hemaka, p. 55-61 et pl. XXXIII-XXXV, 21-34. — Armant I, pl. XVIII, 4 A-4 C (albâtre). 4o *Vases en forme de tronc de cône* : Tark. I, pl. XXXIX, 52 d (albâtre); XLI, 60 b (albâtre) ; XLIII, 71 h, m (albâtre). — Abyd. I, pl. XXVII, 23 (albâtre). 5o *Vases globulaires. A fond rond* : Abyd. I, pl. XXVII, 13 (calcaire). — Hierak. II, pl. XVIII a (syénite), 21 (porphyre) ; XXXVI b (serpentine). Pré. orient. II, fig. 237 (pierre dure), 238 (porphyre), 241 (porphyre), 242 (calcaire). *A fond plat* : Tark. I, pl. XLIII, 73 h ; XLIV, 80 c, f ; 81 d, k, x (tous en albâtre). — Roy. T. II, pl. XLIX, 129-132, 455. — Hierak. II, pl. XXXII, 3 (serpentine) ; XLVIII a (diorite, porphyre). 6o *Vases en forme de tonneau* : Tark. I, pl. XLIII, 72 b ; XLIV, 78 c, h, k, m, p, r, u (tous en albâtre). — Badar., pl. LI, 16 (porphyre). — Altertümer I, pl. XX, 575 (diorite, avec cordon de suspension en fil d'or). 7o *Vases ovoïdes. A fond plat* : Badar., pl. LI, 31, 32 (albâtre). — Abyd. I, pl. XXVII, 28 (albâtre). — Hierak. I, pl. XXXIII. — Hierak. II, pl. XVII, 2 (serpentine) ; XLVIII a, 3 vases (albâtre, calcaire, stéatite). — Abous., pl. XXIII, 205 (pierre gris foncé). — Tark. I, pl. XLIII, 77 d, g, k, n (tous en albâtre). — Hemaka, pl. XXXV, 35 (albâtre), 38, cristal de roche). *A fond rond* : Abyd. I, pl. XXVII, 20 (stéatite). — Hierak. II, pl. XXXVIII a (2 vases, serpentine et albâtre). *A fond pointu* : Hierak. II, pl. XLVIII a (serpentine). 8o *Formes diverses. Vases à col* : Hierak. II, pl. XVII, 1 (calcaire) ; XXI, 2 (stéatite). — Pré. orient. II, fig. 233 (quartz), 234 (3 vases en obsidienne). *Vases à bec ou à goulot* : Tark. I, pl. XXXVIII, 25 c (schiste). — Abous., pl. XXIII, 207 (calcaire). *Vases rectangulaires à une ou plusieurs cavités* : Hierak. I, pl. XXXI, 3, 4 (calcaire), 5 (marbre). — Abous., p. 41 et pl. XXIV, 210 (marbre). *Autres formes* : Tark. I, pl. XXXVIII, 31 (albâtre). Tark. II, pl. IV, 1973 (calcaire). — Hierak. II, pl. LXIV, 20 (vase double en émeri). —

Hemaka, pl. XXXV, 36, 37 (cristal de roche) ; XXXVI, 39 (albâtre). — Abous., pl. XXIV, 211 (mortier en basalte, avec caillou brun comme pilon). 9° *Vases en forme d'animal*. *Quadrupède* : Pre. Mah., p. 32 et pl.XX, 1 (hippopotame (?), calcaire). — Abous., p. 40 et pl. XXIV, 209 (chameau couché, pierre jaune). — Glanville (S. R. K.), Egyptian theriomorphic vessels in the British Museum ; JEA, XII (1926), p. 54-56 et pl. XIII, 1-3 (vase 53888 du B. M., éléphant, calcaire). — Altertümer I, pl. XXI, 629 (hérisson, pierre gris bleu), 630 (en forme de cuisse de gazelle). *Oiseau* : Abous., p. 40 et pl. XXIV, 208 (calcaire jaune). — Hierak. II, p. 38 et pl. XX, 2, 4 ; XLVIII a (3 vases, stéatite, serpentine, albâtre). — Naq., pl. XII, 80, 81 = Pre. Eg., pl. VIII, 34, 33 (serpentine). — Glanville, loc. cit., p. 52-54 et pl. XII, 1-3 (vase 35306 du British Museum, brèche), 4-6 (vase 36355 du B. M., serpentine). *Grenouille* : Mah., p. 6 et pl. V. — Altertümer I, pl. XXI, 633 (pierre vert foncé). *Tortue* : Altertümer I, pl. XXI, 634 (pierre vert foncé), 635 (serpentine). *Poisson* : Altertümer I, pl. XXI, 632 (brèche).

154. Frühkulturen, p. 20.

155. Orient. preh., p. 99-100.

156. Frankfort, Studies I, p. 111. — Scharff, Frühkulturen, p. 19-22.

157. Glanville, loc. cit., note 153 ; JEA, XII (1926), p. 52-69. — Reisner (G. A.), Stone vessels found in Crete and Babylonia ; Antiquity, V (1931), p. 209-212.

158. Studies I, p. 112-113.

159. Corpus, pl. XVIII, 68 a, b, c, g (poisson), 69 a (oiseau), 67 (quadrupède).

160. Ex. : Pré. orient. II, fig. 241 (porphyre).

161. Ex. : Abous., pl. XXIII, 205 (pierre gris foncé).

162. Hierak. I, p. 7-8 ; II, p. 38 et pl. XVII, 1, 2 ; XIX, 1 ; XX, 1.

163. Altertümer II, p. 78 et pl. XXII, 108.

164. Tark. I, p. 12 et pl. III, 1 ; XXXVII, 24 t ; Tark. II, p. 22.

165. Abyd. II, p. 29, 38 et pl. XII, 279 ; XLII, 1.

166. Hierak. I, p. 11 et pl. XXXIV. — Hierak. II, p. 43.

167. Tark. II, p. 10, 11 et pl. IV, 1982 ; IX, 2. — Roy. T. I, pl. IV, 1, 4 ; V, 11 ; VI, 3 ; VII, 3 ; VIII, 2.

168. Avec une netteté particulière dans la tombe de Aba (Moyen Empire) ; N. de G. Davies, The rock tombs of Deir-el-Gebrawi, I, Londres, 1902, pl. XIII et p. 18-19.

169. Hierak. II, p. 17 et pl. LXVIII.

170. Maadi I, p. 36-37.

171. Hierak. II, p. 49 et pl. LXII, 4.

172. Badar., pl. LI, 12.

173. Pré. orient., p. 191.

174. Hierak. II, p. 49.

175. Firth (C. M.) et Quibell (J. E.), Excavations at Saqqara. The step pyramid, Le Caire, 1936, vol. I, p. 128 ; vol. II, pl. 96, n° 6 (4e pièce).

176. Badar., pl. LI, 5 (tombe 3823), 6 (tombe 113). — Bates (O.), Archaic burials at Marsa Matrûh ; Anc. Eg., 1915, p. 158-165, fig. 8, 13.

177. Murray (M. A.), Saqqara mastabas. Part I, Londres, 1905, p. 64 (n° 65) et pl. I (à gauche).

178. Ex. : Hierak. II, pl. XXXII, 3 ; LXII, 3-6. — Abyd. I, pl. LIII, 23-34.

179. Stone impl., nos 64645 et 64646.

180. Par ex. : Hierak. II, p. 49 et pl. LXII, 4.

181. Abyd., I, p. 25-26 et pl. XXVI, 305-314 (croissants) ; LIII, 23-34 (meules).

182. Ex. : Abyd. I, pl. X, 22, 25, 29, 30. — Pre. Eg., pl. XL. 137-139.

183. Pré. orient. II, p. 191 et fig. 233, 244.

184. Tark. II, p. 11 (§ 26) et pl. VII.

185. Hemaka, p. 55-61 et pl. XXXVI, 40-42. — Rech. II, fig. 466.

186. *Albâtre ou calcaire* : Abous., p. 52 et pl. XXXIII, 327-330. *Ivoire* : Tourah, fig. 85, — Roy. T. II, pl. XXXVIII, 2.

187. Ex. *Palettes rectangulaires* : Tark. I, pl. XXIX, 1, 14, 19. — Abyd. I. pl. XL, 47, 48 ; L, 70. *P. circulaires* : Tark. I, pl. XXIX, 9, 10. — Tark. II, pl. XXIII, 1611. — Tourah, fig. 77. — Qau I, pl. XXI, 33. *P. ovalaires* : Tark. II, pl. XXIII, 81 d, g ; 82 h.

188. Ex. : Pre. orient. II, fig. 262. — Diosp., pl. XII, 58, 59. — Tark. II, pl. XXIV, 95 k. — Abyd. I, pl. XXXVI, d 4 ; L, 40, 52 ; LIII, 12. — Roy. T. II, pl. XXXVIII, 50, 51. — Mostag., pl. XLIV, 8.

189. Roy. T. II, pl. XXXII, 67, 68.

190. Ex. : Tark. I, pl. XXIX, 27. — Tark. II, pl. XXII, 7 c.

191. Ex. : Tark. I, pl. I, 11 ; XXIX, 8. — Corpus, pl. LII, 15 M ; LIII, 16 H. — Tourah, pl. XLVIII, 15 k 5.

192. Ex. : Tark. I, pl. I, 10 ; XXIX, 28, 30.

193. Ex. : Tark. II, pl. XXII, 10 d. — Badar., pl. LII, 25. — Abous., pl. XXXI, 301, 302.

194. Ex. : Tark. II, pl. XXII, 16, 17 d, 18 d, h, s. — Abous., pl. XXXI, 300.

195. Ex. : Corpus, pl. LIV, 26 H.

196. Ex. : Tark. II, pl. XXII, 10 l, t. — Abous., pl. XXXII, 303.

197. Ex. : Tark. II, pl. XXII, 21 d, m ; 22 p, 26 d, 27 d.

198. Tark. I, pl. XXIX, 27.

199. Frankfort (H.), The cemeteries of Abydos : work of the season 1925-26 ; JEA, XVI (1930), p. 215 et pl. XXXI, 4. — Tark. II, pl. XXII, 47 k.

200. Hierak. I, p. 10 et pl. XXIX. — Hierak. II, p. 41. — Legge (F.), The carved slates from Hieraconpolis and elsewhere ; PSBA, XXII (1900), pl. I. — Débuts, fig. 167 168.

201. Arch. obj. n° 14238. — Legge, loc. cit., pl. V. — Débuts, fig. 159, 160.

202. Arch. obj. n° 14238 *bis*. — Débuts, fig. 153.

203. Legge, loc. cit., pl. II, IX. — Débuts, pl. 1 et fig. 154.

204. Benedite (G.), Une nouvelle palette en schiste ; Mon. Piot, X (1903), p. 105-122.

205. Legge, loc. cit., pl. IV. — Débuts, fig. 165, 166.

206. Débuts, fig. 169.

207. Débuts, pl. I et fig. 154.

208. Legge, loc. cit., pl. VI. — Débuts, fig. 163, 164.

209. Legge, loc. cit., pl. VII. — Débuts, fig. 157, 158.

210. Débuts, fig. 161, 162.

211. Hierak. II, pl. XXVIII. — Legge, loc. cit., pl. III. — Débuts, fig. 155, 156.

212. Altertümer II, p. 75-76, pl. XXVII, 107 (pièce 20171 de Berlin) et fig. 53 (fragment Spiegelberg).

213. Legge (F.), A new carved slate (fragmentary) ; PSBA, XXVIII (1906), p. 87 et planche.

214. Benedite (G.), Le couteau de Gebel-el-Arak ; Mon. Piot, XXII (1916), p. 18-29.

215. L'interprétation de ces motifs a fait l'objet de travaux nombreux. Voir notamment : Legge, loc. cit. note 200. — Débuts, p. 221-242, où l'on trouvera de nombreuses indications bibliographiques. — Benedite, lot. cit. note 204. — Seligman (C. G.) et Murray (M. A.), Note upon an early Egyptian standard ; Man, XI (1911), p. 165-171. — Sethe (K.), Zur Erklärung einiger Denkmaeler aus der Frühzeit der aegyptischen Kulture ; ZAS, LII (1915) p. 55-60. — Newberry (P. E.), Ta Tehenu-Olive land ; Anc. Eg., 1915, p. 97-100.

— Gardiner (A. H.), The nature and developpment of the Egyptian hieroglyphic writting ; JEA, II (1914), p. 61-75. — Sottas (H.) et Drioton (E.), Introduction à l'étude des hiéroglyphes, Paris 1922, p. 23 sq. — Keimer (L.), A propos d'une palette protohistorique en schiste conservée au Musée du Caire ; BIFAO, XXXI (1931), p. 121-134. — Thomas (E. S.), Note on an early Egyptian slate palette ; Man, XXXIV (1934), p. 126-128.

216. Ex. : Abyd. I, pl. I, 4. — Roy. T. II, pl. XXXIII, 25.

217. Pré. orient. II, p. 199 et fig. 249.

218. Ex. : Abyd. I, pl. LII.

219. Tark., I, p. 22 et pl. III, 4 (= XIV, 18). — Hemaka, p. 40 (n° 422) et pl. XIX, c (cuiller) ; p. 28-32 et pl. XII-XIV (disques). — Gizeh, p. 5 et pl. III (palettes de scribe).

220. Ex. : Roy. T. II, p. 36 et pl. XXXII, 38, 40, 42, 43.

221. Ex. : Roy. T. I, p. 28 et pl. XXXVII, 12, 14. — Roy. T. II, p. 34-35 et pl. XXXIV, 27-47 ; XLI, 37, 41. — Courtiers, pl. II, 7. — Hemaka, p. 46-48 et fig. 13 (types 4, 5).

222. Hemaka, p. 46-48, fig. 13 (type 3) et pl. XXII A.

223. Hemaka, p. 48, fig. 14 et pl. XXII b.

224. Ex. : Tark. I, pl. XIV, 36, 37. — Tark. II, pl. III.

225. Ex. : Mostag., pl. XLII, 58.

226. Ex. : Roy. T. I, pl. XXXVII, 2. — Arch. obj. n[os] 14110-14112. — Mostag., pl. XLII, 60.

227. Ex. : Altertümer II, pl. XXXII, 272.

228. Ex. : Tark. I, pl. II, 11. — Roy. T. II, pl. III, 20 ; XXXII, 11 ; XL, 21. — Gizeh, p. 5 et pl. V, 8.

229. Seligman (C. G.), An early representation of Taourt ; Anc. Eg., 1916, p. 53.

230. Courtiers, pl. XII, 5.

231. *Cuillers unies.* Ex. : Pre. Mah., pl. XXII, 1. — Naq., pl. LXI, 9. — Tark., I, pl. XIII, 10-13. — Tark. II, pl. II, 1, 3, 6, 7, 9-12. — Roy. T. II, pl. XXXIV, 81. *Cuillers ornées.* Ex. : Pre. Mah., pl. XX, 4. — Tark. I, pl. XIII, 1-6, 15. — Tark. II, pl. II, 4, 5. — Abous., pl. XXXIV, 337. — Naq., pl. XLIII, 1 ; LXI, 2, 3.

232. Ex. : Roy. T. I, pl. XXXVII, 36, — Roy. T. II, pl. XXXIV, 71 ; XL, 39. — Pré. orient. II, fig. 244.

233. Ex. : Pré. orient. II, fig. 244.

234. Ex. : Tark. II, pl. I, 1419.

235. Abyd. I, pl. X, 21. — Abous., pl. XXVIII, 251.

236. Ex. : Roy. T. II, pl. II, 9, 12.

237. Ex. : Pré. orient. II, p. 178, 200-201. — Roy. T. I, pl. XII, 8, 9. — Roy. T. II, pl. XXXII. 1-9 ; XXXIX, 1-20. — Hemaka, p. 40 et pl. XIX, E.

238. Hierak. I, pl. XII-XIV, XVI, XVII, XXXII.

239. Hierak. I, pl. XI.

240. Ex. : Pré. orient. II, p 178-179.

241. Roy. T. I, p. 27 et pl. XXXVII, 1. — Roy. T. II, p. 37.

242. Tark. II, pl. III, 11.

243. Roy. T. II, p. 37 et pl. XXXV, 2-4, 12, 13.

244. Hierak. II, pl. LXIV, 7.

245. Ex. : Hierak. I, p. 6-7, 36-37 et pl. XII, 1, 8 ; XVI, 4.

246. Tark. II, pl. III, 1.

247. Tark. II, pl. II, 14.

248. Ex. : Roy. T. II, pl. XXXIX, 51, 53.

249. Ex. : Nouv. fouil. II, p. 176-177.

250, Ex. : Pré. orient. II, p. 199-202 et fig. 253, 254.

251. Ex. : Roy. T. II, pl. XLII, 37. — Tark. I, pl. X, 6. — Tark. II, pl. III, 15. — Hemaka, p. 33-34 (n[os] 351-354) et pl. XVI, A-C.

252. Ex. : Hemaka, p. 33-34 (n[os] 356-393) et pl. XV, A-D.

253. Ex. : Roy. T. II, p. 34-35 et pl. XXXIV, 50, 51. — Tark. I, p. 25 et pl. IX, 14-18.

254. Ex. : Roy. T. II, p. 37 et pl. XXXVI, 1, 14.

255. Ex. : Hemaka, p. 33-34 (n[os] 394-410).

~~256. Ex. : Tark. I, p. 25 et pl.~~ XI, 21, 26, 27.

257. Ex. : Roy. T. II, p. 35 et pl. III A, 1 ; IV, 16, 17, XXXII, 35, 54 ; XXXIV, 53, 55, 73, 94-99 ; XXXIX, 37 ; XL, 45-48, 107 ; XLI, 30 ; XLV, 23. — Abyd. II, p. 25 et pl. V, 31 ; VI, 87.

258. Hemaka, p. 41 (n° 432) et pl. XXIII A (boîte cylindrique) ; (n° 433) et fig. 11 (boîte rectangulaire).

259. Hemaka, p. 29-32 (n[os] 306-310) et pl. XII, C, D, E.

260. Ex. : Amr., p. 13 et pl. VI, 6 (stéatite). — Roy. T. II, p. 22 et pl. V, 11 (ébène) ; p. 36 et pl. XXXII, 26-28 (ébène et ivoire). — Abyd. II, p. 29 et pl. XII, 274, 275 (stéatite noire), 276 (calcaire blanc). — Courtiers, p. 4 et pl. II, 1, 2, 4 (ébène), 3 (bois). — Naga-ed-Der I, p. 119, 122 et pl. IX, c, d ; XLIV (matières diverses).

261. Ex. : Roy. T. I, § 23, 24, 35 et pl. XVIII-XIX. — Roy. T. II, § 26-28, 48, 49 et pl. XIII-XXIV, 1-218. — Pré. orient. II, p. 176, 177, 178, 180-183 et fig. 215-217, 219 bis-224. — Hemaka, p. 62-64 et fig. 18, 20-26.

262. Ex. : Pré. orient. II, fig. 217, 224. — Roy. T. II, pl. XIV, 101-104. — Altertümer II, p. 99 et pl. XXV, 137.

263. Abous., p. 58 et pl. XXXV, 379. — Frühkulturen, p. 28-29.

264. Ex. : Frühkulturen, p. 30 et pl. VIII, 44.

265. Roy. T. I, p. 28 et pl. XXXVII, 40, 41. — Roy. T. II, p. 36 et pl. XXXII, 65 ; XXXVIII, 74, 75, 91 ; XLIII, 12, 16.

266. Ex. : Tark. I, pl. IV, 9. — Roy. T. II, pl. XXXV, 93-95 ; XXXVIII, 92 ; XLIV, 11, 48.

267. Ex. : Diosp., pl. X, 31, 32, tombe U 27 de Diospolis (S. D. 78). — Roy. T. II, pl. XXXV, 84-89 ; XXXVIII, 76, 93 ; XLI, 86 ; XLIII, 13, 14 ; XLIV, 49 ; XLV, 18, 70. — Courtiers, pl. V, 1.

268. Ex. : Abyd. I, p. 7 et pl. X, 19. — Roy. T. I, p. 28 et pl. XXXVII, 37. — Courtiers, pl. IV, 6. — Hemaka, p. 40 (n° 419) ; manches en corne, p. 40 (n° 425) et pl. XIX A (décrits par Emery comme pièces de jeu, mais ce sont certainement les manches des perçoirs n° 419).

269. Ex. : Tark. I, pl. IV, 3-5, 8, 10 ; V, 18-22 ; XIX, 4. — Roy. T. II, pl. VI, 25-26 ; XXXV, 91 ; XXXVIII, 94 ; XLI, 90-93 ; XLV, 69-75. — Courtiers, pl. V, 6, 8.

270. Ex. : Roy. T. I, pl. XXXVII, 35. — Roy. T. II, pl. XXXV, 92 ; XLIV, 12. — Tourah, pl. XLVII, 1912.

271. Ex. : Naq. pl. LXV, 17 (= Tools, pl. XLIV, 61). — Abyd. I, pl. LI. — Roy. T. II, pl. XLV, 19, 20.

272. Ex. : Roy. T. I, pl. XXXVII, 38 ; XLIII, 15. — Courtiers, pl. IV, 4.

273. Ex. : Tark. I pl. IV, 1, 2, 7 ; V, 16. — Tark. II, pl. III, 6. — Courtiers, pl. IV, 1 ; V, 2, 14, 17, 20, 22, 24. — Qau I, pl. XX, 66, 67.

274. Ex. : Tark. I, pl. I, 12 (= IV, 6). — Hierak. I, pl. XXIV, 2. — Tourah, fig. 73, 74. — Abous., p. 49 et pl. LVI, n° 362 (poignard avec manche en bois fixé à des anneaux en coquille, trouvé sur le bras gauche d'un cadavre d'adolescent).

275. Ex. : Diosp., pl. VII, U 74, tombe U 74 de Diospolis (S. D. 78). — Tark. I, pl. V, 15, 17, 23-28. — Tark. II, pl. III, 7. — Roy. T. II, pl. VI, 23. — Courtiers,

pl. IV, 5, 7, 8; V, 5, 19, 24. — Tourah, pl. XLVII, 18 k 3. — Abous., pl. XXVIII, 257-258. Certaines des herminettes de grandes dimensions sont peut-être des houes; la tombe 1207 d'Armant (S.D. 80) paraît avoir été creusée avec un outil en cuivre (Armant I, p. 117).

276. Ex. : Diosp., pl. VII, U 74. — Tark. I, pl. IV, 12, 14. — Abyd. I, pl. L, M 13, 53. — Courtiers, pl. V, 13. — Armant I, pl. XLIII, 1.

277. Ex. : Abyd. II, pl. VII, 91, 92. — Courtiers, pl. V, 21.

278. Ex. : Roy. T. II, pl. XLV, 21, 76.

279. Abous., p. 45 et pl. XXVIII, 253-255.

280. Tourah, p. 55 et pl. XLVII ; p. 56 et fig. 76.

281. Tark. I, p. 9 et pl. VII, 15. — Roy., t. I, p. 27 et pl. XII, 11. — Tourah, p. 56 et fig. 76.

282. Tourah, p. 56 et fig. 76.

283. Roy. T. II, p. 28 et pl. IX A.

284. Qau I, p. 11, 69 et pl. XVIII, 10.

285. Roy. T. II, p. 36 et pl. III A, 7 (barre) ; VA, 7 et IX (épingles, couvercles de v ases sceptres) ; XLI, 83 (tige de cuivre plaquée d'or); 88 (bouton).

286. Hemaka, p. 41, 47-48 et fig. 12.

287. Tark. I, p. 24-25 et pl. VIII, 7, 8; X, 10. — Autres exemples : Tourah, p. 11-12. — Hemaka, p. 43.

288. Ex. : Tark. I, p. 27 et pl. XXVI. — Tark. II, p. 23. — Tourah, p. 12 et pl. VI, VII.

289. Tark. I, p. 25 et pl. X, 1, 2.

290. Hemaka, p. 43.

291. Hemaka, p. 43 et pl. XXIII, B.

292. Par ex. les prisonniers sur le fragment de la palette en schiste dite au champ de bataille, conservé à Oxford (Débuts, fig. 161).

293. Par ex. sur la palette de Narmer, le prisonnier massacré par le roi (Débuts, fig. 167).

294. Par ex. sur la massue de Narmer, le porte sandales et les danseurs (Hierak. I, pl. XXVI B).

295. Débuts, fig. 150.

296. Par ex. sur les statuettes. Hierak. I, pl. VIII, 1 (ivoire) et Naville (E.), Figurines égyptiennes de l'époque archaïque , Rec. trav., XXII (1900), pl. V (ivoire).

297. Naville, ibid., pl. VI.

298. Par ex. sur les statuettes en ivoire Hierak. I, pl. VIII, 2 ; X, 9.

299. Par ex. le pagne des chasseurs sur la palette dite de la chasse (Débuts, pl. I).

300. Par ex. sur la massue du roi Scorpion (Hierak. I, pl. XXVI C); sur la palette de Narmer (Débuts, fig. 167) : sur le relief rupestre du roi Semerkhet au Sinaï (Gardiner et Peet, The inscriptions of Sinaï, pl. I, 1). Voir aussi Murray (M. A.), The costume of the early Kings ; Anc. Eg., 1926, p. 33-40.

301. Par ex. sur la tête de massue de Narmer (Hierak. I, pl. XXVI B) et sur les deux statues de Khasekhem trouvées à Hiéraconpolis (Hierak., I, pl. XXXIX, XLI).

302. Par ex. sur une statuette en ivoire provenant d'Abydos (Abyd. II, pl. XII, 3 ; XIII). Voir aussi Glanville (S. R. K), An archaic statuette from Abydos; JEA, XVII (1931), p. 65-66 ; pl. IX et fig. 1-3.

303. Par ex. sur la palette de Narmer et sur le relief de Semerkhet au Sinaï (cf. note 300).

304. Murray, loc. cit. note 300. Anc. Eg., 1926, p. 36-39.

305. Par ex. sur la statuette en ivoire, Hierak. I, pl. VIII, 5.

306. Par ex. sur la statuette en faïence, Abyd. II, pl. IV.

307. Par ex. sur les deux statuettes en ivoire, Hierak. I, pl. IX, 3, 4.

308. Ex. : Hierak. I, pl. VI, 1, 2, 3. — Abyd. II, pl. II, 7.

309. Ex. : Hierak. II, pl. I.

310. Ex. : Hierak. I, pl. XI; XVI a. — Roy. T. II, pl. IV, 4.

311. Débuts, pl. I et fig. 25.

~~312. Ex. : Hierak. I, pl. IX, 3.~~

313. Ex. : Abyd. II, pl. IV.

314. Ex. : Hierak. I, pl. IX, 1, 2, 6 ; XI. — Abyd. II, pl. II, 2.

315. Ex. : Abyd. II, p. 38 (ocre rouge).

316. Ex. *Cornaline* : Roy. T. II, pl. XXXIII, 17, 20, 21 ; XXXVIII, W 71.9, W 51, 12, W 9. 18, W 4.24. — Cem. Abyd., II, p. 18, tombes 481, 4181. — Tark. II, pl. XIV. 43, 53. — Tourah, p. 61. — Armant I, p. 102 (tombe 1344), p. 108 (tombes 1312 A et C) *Albâtre* : Tark. I, pl. XIV (tombe 269). — Tourah, p. 61. *Hématite* : Roy. T. II, pl. XXXVIII, W 4. 23. — Tourah, p. 61. *Agate* : Armant I, p. 108 (tombe 1312 A). *Syénite* : Tourah, p. 61. *Calcédoine* : Armant I, p. 108 (tombe 1312 C). *Malachite* : Roy. T. II, pl. XXXVIII, W 9.14. *Lapis-lazuli* : Roy. T. II, pl. XXXVIII, 71.10. — Tourah, p. 61. *Grenat* : Roy. T. II, pl. XXXIII, 18 ; XXXVIII W 9.19. *Améthyste* : Roy. T. II, pl. XXXVIII, W 4.26. — Tark. I, pl. XIV, 53 (tombe 415). — Tark. II, pl. I (tombe 1528). — Tourah, p. 61. *Cuivre* : Pré. orient. II, p. 205. — Tourah, p. 55, *Or* : Pré. orient. II, p. 205, 207 et fig. 260. — Roy. T. II, pl. XXXVIII, W 51.15). — Mostag., p. 86 (tombe 219). *Coquille* : Roy. T. II, pl. XXXVIII, W 9.22. *Ivoire* : Tourah, p. 61. *Faïence* : Pré. orient. II, p. 205. — Roy. T. II, pl. XXXVIII, W 51.13, W 9.20, 21 ; W 4.25, 28, 29. — Tourah, p. 60. — Armant I, p. 108, tombes 1202, 1208, 1353.

317. Voir surtout : Roy. T. II, pl. XXXVIII. — Tark. II, pl. XLIV. — Tourah, fig. 86.

318. Ex. *Pendeloques triangulaires* : Amulets, p. 28 et pl. XLIII, 123 (faïence). — Qau I, pl. XVII, 89 N 3 (serpentine). *P. cylindriques* : Abyd. I, p. 23 et pl. LI, 1 (calcite). — Tark. II, p. 9 et pl. 1 (tombe 1552). *P. ovoïdes* : Armant I, p. 108 et pl. XLI, 89 A 7 (tombe 1312 B, cristal de roche). *P. globulaires* : Abyd. I, p. 23 et pl. LI, 6 (serpentine). — Qau I, pl. XVII, 89 G 7 (tombe 5536, albâtre); 89 j 3 (tombe 1620, cornaline). *P. en forme de lion* : Amulets, p. 45 et pl. XXXVIII, 219 a (calcaire), b (porphyre). — Pre. Eg., p. 11 et pl. IX, 23 (serpentine). *P. hippopotame* : Amulets, p. 47, n° 235 d2 (dolomite). *P. singe* : Tark. II, p. 9 et pl. I (tombe 1552, cuivre). *P. faucon* : Naq. p. 46 et pl. LX, 20 (os). — Abyd. II, p. 25 et pl. VII, 81-84 (faïence). — Tark. II, p. 9 et pl. I (tombe 1552, cornaline). — Amulets, pl. XLI, 245 e 2 (tombe 1626 de Tarkhan, cornaline). — Abous. p. 57 et pl. XXXV, 374 (cornaline, faïence). *P. vautour* : Abous., p. 57 et pl. XXV, 375 (ivoire). *P. scorpion* : Tark. II, p. 9 et pl. I (tombe 1528, cornaline). — Pre Eg., p. 14 (tombe 1438 de Tarkhan). *P. poisson* : Pré. orient. II, p. 203-204 et fig. 255 (ivoire). *P. scarabée* : Abyd. I, p. 23 et pl. LI, 7 (serpentine). — Pre. Eg., p. 14 et pl. IX, 35, 37, 55 (tombe 1552 de Tarkhan, serpentine, cristal de roche). — Abous., p. 57 et pl. XXXVI, 376 (pierre blanche). *P. mouche* : Qau I, pl. XVII, 36 P 16 (tombe 1700, stéatite). *P. tête de taureau stylisée* : Abyd. I, p. 23 et pl. LI, 4, 5 (serpentine). — Pre. Eg., p. 11 (tombe 1256 de Tarkhan). — Naga-ed-Der I, p. 118 et pl. 73 c. — Hierak. II, pl. XLIII b (calcaire). — Abous., p. 57 et pl. XXXV-XXXVI, 369-372 (calcaire, ivoire, albâtre, pierre blanche). *P. tête de taureau naturalisée* : Naq., pl. LVIII, 1289 (cornaline). — Qau I, pl. XVII, 24 A 3 (tombe 1809, stéatite émaillée). *P. tête de bélier* : Abyd. II, p. 27 et pl. X, 206 (calcaire), *P. tête de lion* : Qau I, pl. XVII, 16 B 3 (tombe 1610, cornaline). *P. dent* : Naq., pl. LXIV, 93 (ivoire).

319. Ex. : Tark., I, pl. II, 7 (calcaire); 9 (schiste) ; III,3 (silex). — Pre. Eg., p. 31 (deux fragments provenant de Tarkhan. — Roy. T. II, p. 35-37 et pl. XXXII, 49 ; XXXV, 54-72) ; XXXVIII, 45 (calcaire, schiste, silex, marbre, calcédoine). — Tourah, p. 59 (sept anneaux en schiste). — Naga-ed-Der I, p. 118 et pl. IX (cinq anneaux en schiste, la plupart fragmentaires). — Gizeh, p. 5 et pl. III (deux anneaux en silex). *Pièces non datées. En albâtre* : Pré. orient. II, fig. 179, à gauche (El-Amrah). — Pre. Eg., p. 31 et pl. XXXI, 21. ; XLIX, 11. *En schiste* : Pre. Eg., p. 31 et pl. XXXI, 43, 44. *En brèche* : Pre. Eg., p. 31. *En stéatite* : Pre. Eg., p. 31 et pl. XXXI, 45 (Negada). *En silex* : Naq., p. 59 et pl. LXXV, 100 (Ballas). — Pré. orient. II, fig. 179 (Abydos). — Pre. Eg., p. 31 et pl. XXXI, 43, 46. — Stone impl. nos 64869-64875 (sept anneaux, dont trois inachevés).

320. Ex. *Anneaux en ivoire* : Pré. orient. II, p. 205 et fig. 259. — Tark. I, pl. II, 5, 6. — Tark. II, pl. I (tombe 1528) ; III, 10. — Roy. T. II, p. 37 et pl. XXXV. 24-52. Tourah : p. 58 et pl. XLIX. — Naga-ed-Der, I, p. 119. *Anneaux en coquille* : Pré. orient. II, p. 205 et fig. 259. — Tark. I, p. 8 et pl. II, 8, 10. — Tark. II, p. 10 et pl. III 8. — Roy. T. II, pl. XXXV, 53. — Tourah, p. 59. — Naga-ed-Der I, p. 119. *Anneaux en écaille de tortue* : Pré. orient. II, p. 205 et fig. 259. — Tark. I, p. 22 et Pl. II, 12-16; VI, 14. — Roy. T. II, pl. XLIV, 23. *Anneaux en os* : Tark. II, pl. I (= Pre. Eg. p. 31 et pl. XXXI, 39, 40), *Anneaux en corne* : Tourah, p. 59 et fig. 82.

321. Ex. : Tark. I, pl. V, 30. — Tark. II, pl. I (tombe 1528). — Naga-ed-Der I, p. 119 et pl. IX.

322. Tourah, p. 57, fig. 73 et pl. XLVII, 18 k 1.

323. Naga-ed-Der, I, p. 119 et pl. IX. — Roy. T. II, p. 16-19 et pl. I (en couleur).

324. Gizeh, p. 5, et pl. III.

325. Naga-ed-Der I, p. 117 et pl. IX, 8, 9.

326. Ex. : Tark. I, pl. XII, 3. — Roy. T. II, pl. XXXII, 50 ; XLII, 81 ; XLV, 47. — Courtiers, pl. VII, 6. — Naga-ed-Der I, pl. XL, C.

327. Ex. : Tark. I, pl. XIV, 31. — Abous., pl. XL, 447. — Courtiers, pl. VII, 8.

328. Ex. : Tark. I, p. 25 et pl. XIV, 33, 40. — Courtiers, pl. VII, 7.

329. Ex. : Tark. I, p. 25 e. pl. XIV, 20, 22, 24, 32, 38, 39 ; XIX, 3. — Abous., p. 63 et pl. XL, 443-445.

330. Ex. : Tark. I, pl. XIX, 2.

331. Ex. : Rech. II, p. 193 et fig. 699 (= Arch. obj. nos 14040). — Roy. T. II, p. 23 et pl. VI, 3, 4. — Abyd. II, p. 24 et pl. III, 23-29. — Abous., pl. XXXIX, 439, 440.

332. Ex. : Rech. II, p. 192 et fig. 698 (= Arch. obj. nos 14041-14043). — Roy. T. II, p. 37 et pl. XXXIV, 21, 22. — Abyd. II, p. 22 et pl. III, 22. — Abous., p. 63 et pl. XXXIX, 467.

333. Naq., pl. VII, 2.

334. Naq., p. 14, 35, 67 et pl. VII, 2, et Pre. Eg., p. 33 (§ 76).

335. Hemaka, p. 28-32, pl. XII-XIV et fig. 6, 7.

336. Roy. T. I, p. 23 et pl. XVII, 30.

337. Ex. : Abyd. I, pl. XXXV, 205-211. — Tark., I, type 94 k du Corpus de Tarkhan (pl. XLVI-LVIII). — Qau I, pl. XIV. 81 E; XV, 94 D 4, K 59, K 11-15 ; XVI. 94 M 2. — Mostag., pl. XLIV, 5, 6.

338. Hemaka, p. 35, fig. 8 et pl. XVII, A ; XVIII, A.

339. Voir notamment Roy. T. I, p. 29-31 et pl. XLIV-LVIII.

340. Ex. : Tark. II, p. 10, 11 et pl. IV, 1982 ; IX, 2. — Roy. T. I, p. 18-19 et pl. IV, 1-4, 11 ; VII, 3 ; VIII, 2.

341. Tark. I, p. 12 et pl. III, 1 ; XXVII, 24 t.

342. Tark. II, pl. VI.

343. Ex. : Pré. orient., II, p. 180-183 et fig. 215-217, 220-224. — Roy. T. I, § 23, 24 et pl. XVIII-XXIX. — Roy. T. II, § 26-28 et pl. XIII-XXIV.

344. Nouv. fouil. I, pl. XXX, 4. — Spiegelberg (W.), Ein neues Denkmal aus der Frühzeit der ägypstischen Kunst. ZAS, XXXV (1897), p. 7-8 (Reproduction photographique, p. 8).

345. Hierak. I, pl. XXXIX, XLI.

346. Hierak. I, p. 6 et pl. II.

347. Hierak. II, p. 47-48 et pl. LVIII.

348. Hierak. I, pl. II, 3 ; Hierak. II, p. 35. — Voir aussi Engelbach (R), A foundation scene of the Second Dynasty ; JEA, XX (1934), p. 183-184 et pl. XXIV.

349. Koptos, p. 7-9 et pl. III ; IV ; V, 10.

350. Weill (R.), Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï, Paris 1904, p. 97. — Gardiner (A.H.) et Peet (T.E.), The inscriptions of Sinaï, Londres 1917, p. 7 et pl. I, 1,

351. Hierak. I, p. 6-7, 36-37 et pl. V ; XII, 1, 8 ; XVI, 4.

352. Abyd. II, p. 25 et pl. V, 33, 36 ; p. 27 et pl. X, 216.

353. Ex. : Naq., pl. LXI, 2, 3. — Pre. Mah., pl. XX, 4. — Tark. I, pl. XIII, 4. — Abous., p. 53 et pl. XXXIV, 337.

354. Abyd. I, p. 12 et pl. XXVI, 292-294 (trois figures de crocodile). — Abyd. II, p. 27 et pl X, 220 (serpent). — Amulets, p. 27 et pl. XII, 96 b (serpent).

355. *Hommes* : Hierak. I, p. 6 et pl. VIII, 1, 2 ; X, 9.. — Abyd. II, p. 24, 26 et pl. II, 1, 4, 6, 7. — Naville (E.), Figurines égyptiennes de l'époque archaïque (II) ; Rec. Trav. XXII (1900), p. 65-70 et pl. V, dernière figure à droite (provenance inconnue). *Femmes* : Hierak. I, p. 6, 7 et pl. VIII, 5 ; IX, 1-5 ; XI. — Abyd. II, p. 23, 24 et pl. II, 2, 5, 9. — Débuts, fig. 116, 118, statuettes 32125, 32139-32143 du British Museum (provenance inconnue). — Catal. guide, pl LXXX, Musée du Louvre (provenance inconnue). — Altertümer II, p. 50 et pl. XVI, 78, 79, Musée de Berlin (provenance inconnue). — Naville, loc. cit., pl. IV, 1o, 2o, 3o et 5o figures à partir de la gauche (provenance inconnue). — Pre. Eg., pl. II, 28, 31, Londres, University College (provenance inconnue).

356. Ex. : Abyd. II, pl. II, 1.

357. Ex. : Abyd. II, pl. II, 7.

358. Ex. : Hierak. I. pl. VIII, 5. — Hierak. II, pl. IX, 6. — Abyd. II, pl. II, 5. — Catal. guide, pl. LXXX, à droite. — Pre. Eg., pl. II, 28.

359. Ex. : Hierak. I, pl. IX, 1. — Débuts, fig. 116, statuettes 32141, 32142. — Pre. Eg., pl. II, 31.

360. Ex. *Statuettes assises* : Abyd. II, p. 24 et pl. XII, 3 ; XIII. *St. agenouillées* : Hierak. I, p. 7 et pl. XI, XII. *St. accroupies* : Abyd. II, p. 24 et pl. III, 19, 21. — Loukianoff (G.), Une petite figurine archaïque ; Anc. Eg., 1931, p. 42-44 et fig. p. 43.

361. Débuts, fig. 118, statuette 32143 du British Museum. — Altertümer II, p. 50 et pl. XVI, 78, 79, statuettes 14441 et 17600 du Musée de Berlin.

362. Hierak. I, p. 6 et pl. V, 2-5 ; Hierak. II, p. 36. Abyd. II, pl. II, 10, 14.

363. *Lion* : Rech. II, p. 193-194 et fig. 699 a, b. — Abyd. II, p. 24 et pl. III, 23-19. — Roy. T. II p. 23 et pl. VI, 3, 4. — Nouv. fouil., I, pl. XXXI. — Courtiers, p. 6-7 et pl. VII, 1-5, 13. — Abous., p. 63 et pl. XXXIX, 439, 440. *Chien* : Rech. II, p. 192 et fig. 698. — Hierak. I, pl. XII, 7. — Abyd. II, p. 22 et pl. III, 22 ; p. 24 et pl. II, 13. — Roy. T. II, p. 37 et pl. XXXIV, 21, 22. — Abous., p. 63 et pl. XXXIX, 467. *Bœuf* (?) : Abyd. II, p. 27 et pl. IX, 204. *Ours* (?) : Abyd. II, p. 24 et pl. II, 15. *Singe* : Abyd. II, p. 24 et pl. II, 12 ; III, 16. *Grenouille* : Altertümer II, p. 54-55 et pl. XVII, 85.

364. Voir Hilzheimer (M.), Dogs ; Antiquity, VI (1932), p. 419.

365. En particulier Hierak. I, pl. V, 2, 3; VII, 2.

366. E 310 = Hierak. I, pl. XII, 7; E 333 = Hierak. I, pl. VIII, 5; E 346 = Hierak. I, pl. XI.

367. Abyd. II, pl. XII, 3.

368. Ex. : Hierak. I, p. 7 et pl. XVIII, 3 = Ann. Serv., VIII (1908), p. 135 et pl. II (femme debout, lapis lazuli). — Hierak. II, inventaire pl. XLVIII b (homme assis, hématite, non figuré). — Hierak. I, p. 7 et pl. XVIII, 4 (enfant assis, main droite à la bouche, chrysocolle). — Tark. II, p. 9 et pl. I = Pre. Eg., p. 10 et pl. VIII, 36 (personne agenouillée, calcaire). — Murray (M. A.), An carly Sed-festival; Anc. Eg., 1932, p. 70-72 et fig. 1-7 (statuettes en calcaire provenant du dépôt principal d'Hiéraconpolis et représentant un roi et une reine assis sur un trône).

369. Ex. : Hierak. I, p. 7 et pl. XVIII, 19 (homme, calcaire). — Abyd. II, p. 27, 28 et pl. X, 213 (homme, calcaire). — Abous., p. 62 et pl. XXXIX, 433 (femme, stéatite). — Pre. Eg., p. 9 et pl. II, 25 (homme, albâtre).

370. Hierak. I, p. 6 et pl. II, Hierak. II, p. 35 et pl. I. — Propyl. II, p. 224, 621.

371. Grébaut, Le Musée Égyptien, t. I, p. 12-13 et pl. XIII. — Statuen, p. 1-2.

372. Hierak. I, p. 11 et pl. XXXIX; Hierak. II, p. 41 (statue en calcaire). — Hierak. I, p. 11 et pl. XLI; Hierak. II p. 44 (statue en schiste).

373. Von Bissing-Bruckmann, Denkmäler, pl. III = Propyl., II, p. 224 (no 1) et 621.

374. Naville (E.), Figurines égyptiennes de l'époque archaïque; Rec. Trav. XXII (1900), p. 65-70 et pl. VI.

375. Hornblower (G. D.), Some predynastic carvings; JEA, XIII (1927), p. 242.

376. Hierak. I, p. 6 et pl. V, 1; VI, 1-3; Hierak. II, p. 36.

377. Arts et mét., p. 40-41 et fig. 19, 20.

378. Koptos, p. 7-9 et pl. III; IV; V, 10. — Diosp., p. 2 (§ 2). Petrie a publié seulement la tête de la statue conservée au Musée du Caire et les figures gravées sur les trois autres. Les deux statues de l'Ashmolean Museum ont été publiées par Capart dans Débuts, p. 216-220 et fig. 150.

379. Hierak. II, p. 15-16, 47 et pl. LVII.

380. *Hippopotame* : Hierak. I, pl. XX, 8 (calcaire). — Abyd. II, p. 27 et pl. X, 226 (albâtre). — Débuts, p. 171-172, 176 et fig. 126 (granit). *Lion* : Rech., II, p. 193-194 et fig. 700 (cristal de roche). — Naq., p. 14, 35, 67 et pl. VII, 1; LX, 16 (calcaire); p. 46 et pl. LX, 24-26 (calcaire). — Pre. Eg., p. 11 et pl. VIII, 24 (albâtre), 26 (brèche). — Altertümer II, p. 58 et pl. XVII, 90 (granit); p. 62-64 et pl. XVIII, 94 et fig. 40, 41 (granit) *Singe* : Abyd. II, p. 27 et pl. IX, 190-196 (nodules de silex bruts ou légèrement retouchés dont la forme rappelle celle du singe); p. 28 et pl. XI, 253 (calcaire). — Hierak. I, pl. XVIII, 1 (calcaire). — Hierak. II, p. 43 et pl. XXX, 1 (calcaire). — Abous., p. 62 et pl. XXXIX, 436 (calcaire). — Altertümer II, p. 64-65 et pl. XIX, 95 (albâtre). *Faucon* : Abyd. I, pl. LIII, 6 (calcaire). — Abyd. II, p. 27 et pl. IX, 199 (calcaire), 205 (schiste); p. 28 et pl. XI, 242. — Qau I, p. 17 et pl. XX, 63 (durite). *Oiseau indéterminé* : Hierak. II, pl. XLVIII (calcaire, mentionné mais non figuré). — Abyd. II, p. 27 et pl. X, 208 (durite). *Scorpion* : Hierak. I, pl. XVIII, 15 (serpentine); XIX, 5 (hématite); XVIII, 16 (queue de scorpion en cristal de roche); XXIV, 10 (queue de scorpion en calcaire). — Hierak. II, pl. XXX, 3 (hématite); XXXII, 4 (hématite); XLVIII (deux en calcaire, deux en serpentine, un en malachite, mentionnés mais non figurés). *Grenouille* : Hierak. I, pl. XVIII, 10 (albâtre), 11 (quartz), 14 (serpentine). — Abyd. II, p. 27 et pl. X, 222 (calcaire). — Pre. Eg., p. 13 et pl. VIII, 37 (albâtre), 38 (marbre), 39, 40 (calcaire). *Poisson* : Hierak., I, p. 8 et pl. XIX, 2 (stéatite). — Pre. Eg., p. 13 et pl. VIII, 29 (stéatite). — Altertümer II, p. 55 et pl. XVII, 86 (albâtre). *Bœuf* : Abyd. II, p. 27 et pl. VI, 63 (quartz).

381. Koptos, p. 7 et pl. V, 5, 6.

382. Lange (J.), Darstellung des Menschen in der älteren grieschischen Kunst, traduction Mann, 1899, p. IX. Voir aussi Deonna (W.), L'art en Grèce, Paris, 1924, p. 209. — Schäfer (H.), Von ägyptischer Kunst, 3e édition, Leipzig, 1930, p. 299-302.

383. Abyd. II, p. 25 et pl. V, 34, 35. — Tark. II, p. 9 et pl. I (= Pre. Eg., p. 10 et pl. IX, 38).

384. ~~Roy. T. II, p. 38 et pl.~~ XXXVII, 19.

385. Pré. orient. II, p. 177 et fig. 177 (fruit de palmier en serpentine). — Roy. T. II, p. 35 et pl. XXXII, 54, 62 (corbeilles en ivoire); pl. XXXIV, 72, 73; XL, 107; XLV, 23 (colonnes); p. 36 et pl. IX A (objets divers en cuivre).

386. Ex. *Faïence. Hommes* : Hierak. I, p. 7 et pl. XVIII, 7; XXII, 3. — Abyd. II, p. 25 et pl. V, 37-39, 47. *Femmes* : Abyd. II, p. 25 et pl. V, 40, 44, 46, 48; p. 27 et pl. IX, 184; p. 28 et pl. XI, 230. *Terre cuite. Hommes* : Abyd. II, p. 27 et pl. IX, 185, 186. — Qau I, p. 17 et pl. XXI, 3. *Femmes* : Abyd. II, p. 28 et pl. XI, 256, 261.

387. Ex. *Bœuf* : Hierak. I, pl. XII, 7 (faïence). — Abyd. I, p. 26 et pl. LIII, 40-42. (terre cuite). — Altertümer II, p. 39-40 et pl. XIII, 60 (terre crue). *Hippopotame* : Hierak. I, pl. XVIII, 18 (faïence). — Abyd. I, p. 26 et pl. LIII, 35 (terre cuite). — Abyd. II, p. 25 et pl. VI, 70, 71, 73 (faïence); p. 27 et pl. IX, 188; X, 225 (terre cuite). *Lion* : Hierak. I, pl. XLIV (terre cuite). — Abyd. II, p. 28 et pl. XI, 246 (faïence). *Chien* : Hierak. I, pl. XX, 12, 13 (faïence). — Hierak. II, p. 50 et pl. LXIII, 7, 10 (terre crue). — Abyd. II, p. 25 et pl. VI, 67, 68 (faïence). *Singe* : Hierak. I, pl. XXI, 10, 11; XXII, 2, 11, 12 (terre cuite). — Hierak. II, pl. XLVIII a, b (seize pièces, faïence); p. 49 et pl. LXII, 1 (terre cuite). — Abyd. I, p. 25 et pl. LXIII, 7-9, 11 (faïence). — Abyd. II, p. 27 et pl. IX, 189, 202; X, 217-219, 221 (faïence); p. 24-25 et pl. IV; V, 41; VI, 50-61, 64, 65 (soixante-neuf pièces, la plupart en faïence). — Altertümer II, p. 40-41 et pl. XIII, 62, 63 (terre crue). *Antilope* : Hierak. I, p. 8 et pl. XXI, 13; XXII, 13, 17 (faïence). *Porc (ou sanglier)* : Hierak. I, p. 8 et pl. XVIII, 9; XXII, 8 (faïence). — Abyd. II, p. 25 et pl. VI, 66 (faïence). *Chameau* : Hiérak. II, p. 49 et pl. LXII, 2 (= Débuts, p. 182 et fig. 135) tête en terre cuite d'un animal que Green considère comme un âne et Capart, avec raison semble-t-il, comme un chameau. — Abyd. II, p. 27 et pl. X, 224. *Faucon* : Hierak. I, p. 8 et pl. XXI, 14; XXII, 14, 15 (faïence). — Abyd. II, p. 25 et pl. VII, 81 (faïence). *Oiseau indéterminé* : Hierak. I, p. 8 et pl. XXII, 16 (pélican? dindon? faïence). Abyd. II, p. 25 et pl. VII, 79, 80 (faïence). *Crocodile* : Abyd. II, p. 25, 28 et pl. VI, 74, 76 (faïence); XI, 254, 255 (terre cuite). *Scorpion* : Hierak. II, pl. XLVIII a, b (sept pièces, faïence). *Grenouille* : Hierak. II, pl. XLVIII (mentionnée mais non figurée, faïence). — Abyd. II, p. 25, 27, 28 et pl. VI, 72; X, 214, 227; XI, 240, 245 (faïence). *Poisson* : Hierak. I, pl. XXII, 18 (faïence). — Roy. T. II, p. 21 et pl. III a, 10. — Pre. Eg., p. 13 et pl. XLVII, 7, 8 (deux anguilles en terre cuite, de provenance inconnue; sur l'une d'elles, empreinte de sceau avec des hiéroglyphes ressemblant à ceux des inscriptions du roi Péribsen (IIe dynastie).

388. Abyd. II, pl. XI, 256.

389. Hierak. I, pl. XLIV.

390. Pre. Eg., pl. XLVII, 7.

391. Par ex. sur des vases provenant des tombes de Tarkhan 261 (S. D. 78), 315 (S. D. 77), 412 (S. D. 78) (Tark. I, p. 28 et pl. XXXI, 66, 67, 71) et sur un vase provenant de la tombe 14 k 11 du cimetière S de Tourah (Tourah, p. 6-9 et fig. 4).

392. Hierak. I, pl. XXV, XXVI C.

393. Études générales de ces tablettes : Legge, Tablets, PSBA, XXVIII (1906), p. 252-263; XXIX (1907), p. 18-24, 70-73, 101-106; 150-154, 243-250, avec planches photographiques et figures. — Newberry (P. E.), The vooden and ivory labels of the first dynasty; PSBA, XXXIV (1912), p. 279-289), pl. XXXI-XXXIII et figures.

394. Ex. : Pré. orient. II, p. 179 et fig. 219. — Newberry, loc. cit. note précédente.
395. Petrie (H.), Egyptians hieroglyphs of the first and second dynasties, Londres, 1927.
396. Griffith : Roy. T. I, p. 34-35. — Newberry (P. E.), Egypt as a field for anthropological research ; Smiths. report for 1924, New-York, 1925, p. 443-444.
397. Voir notamment : Bissing (F. von), Les origines de l'Égypte ; Anthrop., IX (1898), p. 409-411. — Zaborowski, Origines africaines de la civilisation de l'ancienne Égypte ; Revue scientifique, 4e série, XI (1899), p. 293-294. — Naga-ed-Der, I, p. 123. — Capart : Débuts, p. 139-140, et L'Art Égyptien, études et histoire, Bruxelles, 1924, p. 55. — Pré. orient. II, p. 314. — Keimer (L.), L'arbre t r. t est-il réellement le saule égyptien ? ; BIFAO, XXXI (1931), p. 220.
398. Naga-ed-Der, I, p. 125.
399. Making, p. 81-82, 97-98.
400. Roy. T. I, p. 32.
401. Arch. obj., no 14442.
402. Égypte, p. 18.
403. Voir notamment : Pré. orient. II, p. 310-319, et surtout Lefebvre (G.), Sur l'origine de la langue égyptienne ; Chroniq. Eg., 1936, p. 266-292, où l'on trouvera, en même temps que l'exposé de la question, une bibliographie abondante.
404. *Bœuf* : Tark. I, p. 8, 9. — Cem. Abyd. II, p. 6 (probablement Bos africanus). — Abous., p. 108-162 (os de bœuf dans une quarantaine de tombes). *Chèvre* : Pre. Mah., p. 20 (tombe H 122, S. D. 77-78), p. 23 (tombe H 120, S. D. 77). — Cem. Abyd. II, p. 6 (probablement Hircus mambricus). — Abous., p. 156, 158, 162 (crânes de chèvres dans quatre tombes). *Mouton* : Cem. Abyd. II, p. 6 (probablement Ovis palaeoegypticus). — Abous., p. 142 (tombe 53 h 10). *Gazelle* : Tark. I, p. 8 (tombe 315, S. D. 77). — Cem. Abyd. II, p. 7. *Ane* : Tark. II, p. 6. — Cem. Abyd. II, p. 6. *Chien* : Cem. Abyd. II, p. 7. *Chat* : Cem. Abyd. II, p. 7 (Felis maniculata). *Poisson* : Cem. Abyd. II, p. 7.
405. Abous., p. 40 et pl. XXIV, 209. — Grundzüge, p. 43, note 6.
406. Hierak. II, p. 49 et pl. LXII, 2 (= Débuts, p. 182 et fig. 135). — Abyd. II, p. 27 et pl. X, 224.
407. Caton Thompson (G.), The camel in dynastic Egypt ; Man, XXXIV (1934), p. 21.
408. *Blé, orge, raisin* ; Pré. orient. II, p. 185. — *Figue* : Roy. T. II, p. 36 et pl. XXXII, 66. — Altertümer II, p. 15.
409. Abous., p. 47 et pl. XXX, 280, 281. — Pré. orient. II, fig. 234.
410. Roy. T. II, pl. XXXVIII, W 71. 10. — Tourah, p. 61. — Abous., p. 48-49 et pl. XXX, 289. — Hierak. I, p. 7 et pl. XVIII, 3.
411. Hierak. II, pl. LXIV, 20.
412. Evans (A.), The early Nilotic, Libyan and Egyptian relations with Minoan Crete ; JRAI, LV (1925), p. 199, 228. Voir aussi Grundzüge, p. 44.
413. Glotz (G.), La civilisation égéenne, Paris, 1923, p. 31.
414. Studies II, p. 95-97.
415. Studies I, p. 115.
416. Telle est, notamment, l'opinion de Meyer : Hist. ant., II, p. 181 ; III, p. 98.
417. Roy. T. II, p. 46 et pl. LIV.
418. Studies I, p. 105-110.
419. Tark. I, p. 17 et pl. XVI, 4. — Tark. II, p. 12 et pl. IX, 21-23.
420. Par ex. sur la tablette d'ébène de Aha Roy. T. II, pl. X, 2.
421. Par ex. sur un cylindre syro-hittite (Manuel Contenau, II, fig. 658).
422. Montet (P.), Les Égyptiens à Byblos ; Mon. Piot, XXV (1921-1922), p. 237-272.

423. Dunand (M.), Fouilles à Byblos, I, 1926-1932 (République libanaise-Direction de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Etudes et documents d'archéologie. Tome I) ; p. 26-27 (no 1115), pl. XXXIX de l'atlas.
424. Making, p. 86 et pl. XLIX, 4.
425. Abous., p. 24-25 et pl. XIII, 59, a-f. — Altertumer II, p. 160 et pl. XXXIV, 365.
426. Sur les rapports entre l'Égypte et la Mésopotamie, voir notamment : Pre. orient. II, p. ~~248-338. — Studies I,~~ p. 103-138. — Scharff (A.), Neues zur Frage der ältesten ägyptisch-babylonischen Kulturbeziehungen ; ZAS, LXXI (1935), p. 89-106, et surtout Frühkulturen.
427. Orient préhist., p. 129-130.
428. Pré. orient. II, p. 290. — Studies I, p. 124. — Orient préhist., p. 118.
429. Studies I, p. 125.
430. Orient préhist., p. 182. — Frühkulturen, p. 20.
431. Langdon (S.), The early chronology of Sumer and Égypt and the similarities in their culture ; JEA, VII (1921), p. 147 et fig. 4.
432. Studies I, p. 127-130. — Orient préhist., p. 118. — Frühkulturen, p. 19.
433. Studies I. p. 125-127. — Orient préhist., p. 118. — Frühkulturen, p. 22-23.
434. Comparer : Abous., p. 57 et pl. XXXV, 375, à The illustrated London News, 1934, pl. en couleurs p. 919.
435. *Vase d'Abydos* : Abyd. II, pl. XII, 266. *Tablettes. Aha*, Roy. T. II, pl. X, 2 ; *Oudimou et Qa*, Roy. T. I, pl. XII, 1, 2.
436. Koptos, pl. III. — Hierak. I, pl. VI. 6 ; XVI, 4. — Studies I, p. 118-119.
437. Hierak. I, pl. XIX, 6. — Hierak. II, pl. XXIII. — Scharff, loc. cit. note 426, p. 99 et Frühkulturen, p. 23, 29.
438. Sur l'origine mésopotamienne de ces motifs, voir les travaux de J. de Morgan, de Frankfort et de Scharff dont les références ont été données note 426 (en particulier Frühkulturen, p. 25-26), et Langdon, loc. cit., note 431.
439. Studies I, p. 130.
440. Bissing (F. von), Probleme der ägyptischen Vorgeschichte ; Archiv für Orientforschung, Band V, Heft 2/3 (1929) ; résumé par M. A. Murray dans Anc. Eg., 1929, p. 61-62.
441. Meyer, Hist. ant. II, p. 124-125. — Moret, Clans aux Emp., p. 179-184.
442. Pré. orient. II, chap. VI, intitulé : « L'origine chaldéenne de la culture pharaonique en Égypte ». On trouvera à la page 249 de ce chapitre l'indication des travaux antérieurs de J. de Morgan sur cette question.
443. Petrie (Fl.), The British school of archaeology in Egypt ; JEA, I (1914), p. 43. — Du même, Égypt and Mesopotamia ; Anc. Eg., 1917, p. 26-36. — Making, chap. VIII et IX. — Tark. II, p. 15-21, 24. 27.

CHAPITRE IX.

LE PRÉDYNASTIQUE ET LE PROTODYNASTIQUE EN NUBIE.

1. Sources. — 2. Particularités géographiques. — 3. Chronologie. — 4. Le Prédynastique ancien. — 5. Le Prédynastique moyen. — 6. Le Prédynastique récent. — 7. Le Dynastique ancien. — 8. Conclusions.

1. — Sources.

Avant que l'exhaussement du barrage d'Assouan, réalisé en 1912, eût amené la submersion d'une partie étendue de la vallée du Nil en Basse-Nubie, le gouvernement égyptien a fait procéder, de 1907 à 1911, sous la direction de Reisner et de Firth, à une exploration archéologique méthodique de la région menacée. Un grand nombre de stations — surtout des cimetières — ont été découvertes. Plusieurs appartiennent, en totalité ou en partie, au Prédynastique ou au Protodynastique. Elles s'échelonnent sur les deux rives du Nil, depuis Chellal, à une douzaine de kilomètres au sud d'Assouan, jusqu'au Gebel-Umm-Simbela situé à environ 150 kilomètres en amont. En voici la liste, dans l'ordre où on les rencontre en allant du nord vers le sud.

STATIONS.		LOCALITÉ LA PLUS VOISINE	ÉPOQUES REPRÉSENTÉES.
Cimetière	7	Chellal	Dynastique ancien.
»	17	Khor-Bahan	Prédynastique ancien, moyen, récent et Dynastique ancien.
»	23	Nazíria	Prédynastique récent et Dynastique ancien.
»	30	Ouadi-Kamar	Prédynastique récent.
»	40	Siali	Dynastique ancien.
Cimetière et agglomération voisine	41	Entre Meris et Markos	Prédynastique récent.
Cimetière	43	Abiska	id.

STATIONS.		LOCALITÉ LA PLUS VOISINE	ÉPOQUES REPRÉSENTÉES.
Cimetière	44	Max	Prédynastique récent.
»	45	id	Dynastique ancien.
»	47	Bugga	id.
~~»~~	~~49~~	~~Jer~~	id.
»	50	Metardul	id.
»	51	Foghari	id.
»	65	Ouadi-Abiad	id.
»	70	Faragolla	id.
»	71	Sharaf-el-Din-Togog	id.
»	73	Fagirdib	id.
»	76	Gedekal	Prédynastique récent et Dynastique ancien.
»	78	Medik	Prédynastique récent.
»	79	id	Prédynastique récent et Dynastique ancien.
»	80	id	id.
»	89	Koshtamna	Dynastique ancien.
»	90	Ikkur	Prédynastique récent et Dynastique ancien.
»	91	id	id.
»	92	Aman-Daoud	id.
»	93	Dakké	Dynastique ancien.
»	94	id	id.
»	95	id	id.
»	98	id	id.
»	99	id	Prédynastique récent et Dynastique ancien.
»	102	id	id.
»	103	id	Prédynastique moyen, récent et Dynastique ancien.
»	110	Kouban	Dynastique ancien.
»	111	id	id.
»	113	Allaki	id.
»	116	id	id.
»	118	Kourta	id.
»	119	id	id.
Agglomération	120	id	id.
Cimetière	134	Sayala	Prédynastique récent et Dynastique ancien.
»	136	id	Dynastique ancien.
»	137	id	Prédynastique récent et Dynastique ancien.
»	142	Naga-Ouadi	Dynastique ancien.
»	148	Près du Gebel-Umm-Simbela	id.

Dans la plupart des cimetières, il y avait aussi des tombes appartenant à des époques plus récentes [1].

Les tombes du cimetière d'El-Koubanieh-Sud, fouillé par Junker, situé près d'El-Koubanieh, à 16 kilomètres environ au nord d'Assouan [2], res-

semblent aux tombes de Basse-Nubie plutôt qu'à celles du sud de la Haute-Égypte. Il est logique, par conséquent, de les étudier avec les tombes nubiennes. Elles appartiennent au Prédynastique récent et au Dynastique ancien. A cette époque le domaine de la civilisation nubienne ne finissait donc pas à la première cataracte, limite naturelle entre l'Égypte et la Nubie, mais s'étendait un peu plus loin vers le nord.

Dans ce domaine est comprise l'île d'Éléphantine, située en face d'Assouan, où le P. Bovier-Lapierre a mis au jour les restes d'une agglomération prédynastique [3].

Rappelons qu'il y a en Basse-Nubie plusieurs stations rupestres. On les a étudiées au paragraphe 4 du Chapitre III.

2. — Particularités géographiques.

Les aspects successifs qu'a présentés la vallée du Nil en Nubie au cours des diverses périodes géologiques ont déjà été envisagés plus haut. Il n'est pas inutile cependant de mettre en relief quelques caractères particuliers de la géographie et de la géologie de la Basse-Nubie qui expliquent certaines des dissemblances, que l'on précisera plus loin, entre la civilisation de cette région et celle de l'Égypte.

En Basse-Nubie, la vallée du Nil est plus étroite qu'en Haute-Égypte et, par conséquent, moins favorable au développement de l'agriculture. Elle est limitée par des falaises de grès nubien et non par des collines calcaires, comme elle l'est en Égypte en aval d'Esné. Ce grès nubien est un quartzite résultant de l'agglomération du sable quartzeux par un ciment siliceux. Tantôt blanc comme un marbre saccharoïde, tantôt rouge ou brun suivant sa teneur en oxyde de fer, il est parfois aussi d'un grès verdâtre et à grain fin et peut alors fournir de grandes lames presque aussi tranchantes que des éclats de silex. Nulle part on y trouve ces rognons et ces tables de silex qui abondent dans les calcaires de Haute-Égypte. Il y a cependant du silex en Nubie ; mais il se présente uniquement sous la forme de galets roulés provenant de points plus ou moins éloignés et que le Nil ou ses tributaires ont charriés à l'époque où le fleuve était plus puissant qu'aujourd'hui et où ses affluents n'étaient pas encore desséchés.

A la hauteur d'Assouan affleurent les roches cristallines ou métamorphiques qui forment le seuil de la première cataracte : granit, granulite, syénite, diorite, diabase, micaschistes, etc. Çà et là, les formations gréseuses ou cristallines sont traversées par des filons de quartz d'un blanc laiteux, translucide, rebelle à la taille, mais que les Nubiens ont néanmoins utilisé parfois pour en faire des instruments [4].

Les dépôts limoneux quaternaires sont peu étendus en largeur. Les plus récents, qui bordent immédiatement le Nil, aujourd'hui encore recouverts et fécondés par ses crues périodiques, constituent la seule partie cultivable du sol nubien. Ils n'occupent, le long des deux rives, qu'une bande très étroite ; parfois même le désert arrive jusqu'au fleuve. Les limons plus anciens, situés entre les dépôts récents et les falaises de grès, et dont l'épaisseur est considérable en certains points, ont été transformés par la dessiccation en une argile dure et stérile. C'est là que se trouvent les cimetières prédynastiques et protodynastiques. En Haute-Égypte, les dépôts limoneux anciens sont remplacés ou recouverts par des graviers et des sables où sont creusées les tombes. La différence de constitution du sol des cimetières, friable et s'éboulant facilement en Égypte, résistant et sans tendance à s'ébouler en Nubie, explique que les tombes nubiennes présentent parfois des formes que l'on ne rencontre pas en Égypte.

3. — Chronologie.

Reisner et Firth divisent le Prédynastique nubien en ancien, moyen et récent, divisions qui, semble-t-il, correspondent chronologiquement à ces mêmes périodes en Égypte. Vient ensuite une époque dite Groupe A au Dynastique ancien, qui correspond aux deux ou trois premières dynasties égyptiennes [5], c'est-à-dire approximativement au Protodynastique tel qu'on l'a défini ici. Ils ne donnent pas l'âge en sequence dates des tombes, sans doute parce qu'ils ne croient pas que le système de chronologie relative de Petrie soit applicable à la Nubie. Cependant Petrie indique, pour une centaine de tombes nubiennes, les sequence dates auxquelles elles appartiennent [6]. Estimant comme Reisner et Firth d'ailleurs, que la civilisation a évolué plus lentement en Nubie qu'en Égypte, il évalue son retard à vingt sequence dates environ [7], mais il ne dit pas dans quelle mesure il en a tenu compte lorsqu'il a cherché à étendre son système à la Nubie. Il serait, cependant, utile de le savoir. Ce retard n'est pas le même, en effet, à toutes les époques. On verra plus loin qu'au Prédynastique ancien la civilisation nubienne est tout à fait semblable à celle du sud de la Haute-Égypte ; il n'y a donc pas lieu de faire état d'un retard quelconque pour dater les tombes appartenant à cette période. Au Prédynastique moyen, le retard est encore peu sensible. Il ne devient net qu'au Prédynastique récent ; il s'ac-

centue au Dynastique ancien. Ces considérations d'une part, le fait que le système des sequence dates est fondé sur l'étude de la céramique du sud de la Haute-Égypte seulement, d'autre part, montrent que c'est assez arbitrairement que Petrie a fixé à vingt sequence dates l'importance du retard pour l'ensemble de la civilisation en Nubie. L'application à cette région de son système de chronologie relative ne peut, par conséquent, être acceptée qu'avec réserve.

4. — Le Prédynastique ancien.

La Nubie a certainement connu la civilisation badarienne. D'après Scharff elle y serait même apparue avant de se développer en Égypte. Brunton estime, au contraire, que c'est l'Égypte qui l'a transmise à la Nubie [a]. Cependant, dans la liste des stations prédynastiques nubiennes donnée par Reisner et Firth, il ne s'en trouve aucune qui appartienne à la civilisation badarienne. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car les travaux de ces auteurs sont antérieurs à la découverte de cette civilisation. Son existence en Nubie est attestée par d'assez nombreux monuments de caractère badarien, rapportés par eux au Prédynastique ancien, en particulier par des instruments en silex, des poinçons en os et des poteries à surface ridée. L'influence du Badarien aurait même été plus persistante en Nubie qu'en Égypte [8].

La phase suivante de la civilisation nubienne, celle que Reisner et Firth appellent le Prédynastique ancien, ne nous est connue que par trente et une tombes du cimetière 17 [9].

Ces tombes sont des fosses de forme ovale, circulaire ou rectangulaire, arrondie aux angles. Leur paroi est en général verticale, sans doute parce qu'elles sont creusées dans des limons anciens durcis qui n'ont pas tendance à s'ébouler, tandis qu'elle est souvent oblique dans les tombes égyptiennes de la même époque creusées dans des graviers friables. Leurs dimensions varient de 0 m. 80 × 0 m. 60 en surface et 0 m. 70 en profondeur à 2 m. 20 × 1 m. 60 en surface et 1 m. 20 en profondeur. Leur axe principal est habituellement parallèle au cours du Nil.

Beaucoup plus souvent qu'en Égypte, la même tombe renferme plus d'un corps. Celui-ci est en attitude contractée, en règle générale couché sur le côté gauche et la tête au sud [b], mais avec d'assez nombreuses exceptions. Il est recouvert d'une natte et, en outre, souvent enveloppé dans une peau de chèvre ou dans une pièce de toile, parfois dans l'une et dans l'autre.

a. Cf. p. 128-129.

b. Il s'agit du sud local, dont la direction est indiquée par le cours du Nil, et non du sud magnétique.

Les offrandes sont de même nature et en même quantité que dans les tombes de Haute-Égypte au Prédynastique ancien. Leur position, variable, dépend surtout de leur nombre et des dimensions de la tombe. Souvent la poterie est disposée autour du corps, les objets plus petits étant placés près de la tête et ceux que le mort portait de son vivant en position sur son cadavre [10].

Toute la poterie est en limon du Nil. La plus commune est une poterie polie, rouge ou brun rougeâtre, avec une zone noire à la partie supérieure des vases, semblable à la poterie *black topped* de Haute-Égypte (Pl. CIII, 1-7) [11]. Elle comprend surtout des coupes basses, des gobelets en forme de tronc de cône relativement hauts et étroits et des vases ovoïdes à fond plat ou pointu. La plupart des types de cette poterie se rencontrent aussi dans la poterie *black topped* amratienne : sur soixante-dix pièces figurées par Reisner, trois seulement sont d'une forme propre à la Nubie. Quelques vases portent sur leur flanc une marque de poterie gravée.

Moins fréquente est une poterie rouge polie, semblable à la poterie *red polished* de Haute-Égypte. Reisner n'en figure que douze formes dont huit sont des coupes basses et quatre des vases ovoïdes (Pl. CIII, 8-12) [12].

Les catégories qui suivent ne sont représentées chacune que par quelques spécimens : poterie rouge non polie (deux pièces) [13] ; poterie noire polie (quatre pièces) (Pl. CIII, 13-14) [14] ; poterie rouge polie à décor blanc, semblable à la poterie *white cross-lined* caractéristique de l'Amratien (une coupe et un fragment) [15] ; poterie noire ou brune à décor géométrique incisé et incrusté de pâte blanche, semblable à la poterie *black incised* de Haute-Égypte (deux coupes et un fragment ; pl. CIII, 15) [16].

L'outillage en pierre taillée se compose de bifaces et d'instruments d'éclat.

Les bifaces, tous en silex, sont : trois couteaux semblables au couteau virgule amratien [17] ; deux lames losangiques (Pl. CIII, 16), sans doute têtes de lance ou lames de poignard [18] ; une pointe de lance foliacée à pédoncule court [19] ; deux lames bifides à bord supérieur concave (Pl. CIII, 17) [20] ; trois scies ou éléments de faucille, à dos droit ou légèrement concave (Pl. CIII, 19), dont l'une des extrémités est pointue et l'autre rectiligne [21] ; quatre pointes de flèches, à base concave ou pédonculées (Pl. CIII, 20, 21) [22]. Sauf, peut-être, les pointes de flèches, tous ces bifaces sont taillés dans des

plaques minces de silex tabulaire ; cette sorte de silex manquant en Nubie, il est probable qu'ils ont été fabriqués en Égypte.

Les instruments d'éclat comprennent un assez grand nombre d'éclats de silex de forme atypique (Pl. CIII, 22) [23] ; un couteau long et étroit à dos abattu, également en silex [24] ; cent quinze pointes de flèche semi-lunaires à tranchant transversal en calcédoine [25], et quelques éclats pointus de calcédoine fixés sur une tige de bois comme les dents d'une scie (Pl. CIII, 23) [26].

L'industrie de la pierre polie a produit des têtes de massues, des vases, des palettes à fard, des meules à broyer le grain, des billes et des perles.

Sur douze têtes de massues trouvées dans le cimetière 17, huit sont de forme discoïde (quatre en diorite, deux en calcaire, une en albâtre, une en pierre noire et blanche indéterminée (Pl. CIII, 24), deux de forme biconique (une en brèche et une en porphyre ; pl. CIV, 1), deux de forme hexagonale (une en brèche et une albâtre ; pl. CIII, 25) [27].

Sur dix vases de pierre, cinq sont de forme ovoïde haute à petit pied conique (Pl. CIII, 26), avec ou sans oreillettes verticales percées (trois en basalte et deux en albâtre). Les autres sont cylindriques (Pl. CIII, 27) [28]. La tombe 17 : 83 [a] a fourni trois cônes creux en albâtre semblables à ceux que l'on rencontre dans l'Amratien et qui sont peut-être des vases à fard (Pl. CIII, 28) [29] ; la tombe 17 : 68 une cuiller en albâtre à manche court (Pl. CIV, 2) [30]. Les cuillers de cette forme sont inconnues dans l'Amratien, mais il y en a de semblables en terre cuite dans le Néolithique de Mérimdé-Beni-Salamé et dans le Badarien [b].

Les palettes à fard sont toutes en schiste, sauf une seule en quartz blanc, dont la forme n'est pas indiquée [31]. Sur dix palettes en schiste, six sont de forme losangique, une en forme de bateau (Pl. CIII, 29), une en forme de quadrupède (Pl. CIII, 32), une en forme de poisson (Pl. CIII, 30) ; un fragment est trop petit pour que l'on puisse reconnaître la forme de la palette d'où il provient [32]. Parfois les palettes sont accompagnées du petit caillou qui servait à broyer le fard ; quelques-unes présentent des taches vertes de malachite. Deux tombes du cimetière 17 contenaient des fragments de malachite, une autre quinze petits nodules de manganèse noir, matières destinées vraisemblablement à préparer des fards, deux autres enfin de la résine qui, selon Junker, aurait été probablement employée comme encens [33].

a. Le premier nombre indique le numéro du cimetière, le second celui de la tombe.
b. Cf. p. 37, 117 et pl. VII, 21 ; XXXII, 10.

On a trouvé des meules à broyer le grain dans deux tombes, des billes en pierre — sans doute des pièces de jeu — dans deux tombes également [34]. Les perles seront étudiées plus loin avec les autres objets de parure.

De l'industrie de l'ivoire, de l'os et de la corne, il nous est parvenu deux poinçons en os (Pl. CIV, 3), une épingle à cheveux en ivoire, deux étuis tubulaires en os dont l'un contenait une aiguille de cuivre (Pl. CIII, 33), cinq peignes à dents longues en ivoire (Pl. CIII, 31), — le bord supérieur de quatre d'entre eux était orné d'une figure découpée [a] — ; un vase en ivoire cylindrique (Pl. CIV, 5) et un autre dont la forme n'est pas indiquée, trois cornes creuses en ivoire (Pl. CIV, 4), un manche d'outil en ivoire, un instrument pointu et recourbé en corne, des fragments d'ivoire ornés de motifs incisés [35].

Une aiguille à chas longue de 0 m. 09 (Pl. CIII, 34), trois épingles dont la tête est formée par un enroulement de l'extrémité non pointue, des rivets (?) dont la forme n'est pas indiquée, sont les seuls objets en cuivre que l'ont ait recueillis [36].

L'industrie du bois est représentée par trois civières sur lesquelles reposait le cadavre — chacune se compose de deux longues tiges formant brancards et de petites baguettes disposées transversalement [37] —, et par deux manches d'instruments (peut-être de massues) [38] ; celle du cuir par les restes de trois vêtements frangés [39] ; la sparterie et la vannerie par les nattes qui recouvrent les cadavres et par trois corbeilles en roseau [40].

A l'exception de deux griffes de grand carnassier qui ont sans doute été portées comme pendeloques et d'un bracelet en ivoire [41], les objets de parure consistent seulement en enfilades de perles discoïdes, cylindriques ou biconiques (Pl. CIV, 6), en cornaline, grenat, béril, stéatite émaillée ou coquille de mollusque [42]. Le corps enseveli dans la tombe 17 : 58 portait au poignet droit un bracelet composé de grandes perles biconiques en cornaline et au cou deux colliers, l'un en perles discoïdes de cornaline et de grenat, l'autre en perles cylindriques de stéatite émaillée [43].

On peut constater par cet inventaire combien la civilisation de la Basse-Nubie au Prédynastique ancien ressemble à la civilisation amratienne du sud de la Haute-Égypte. Les pratiques funéraires sont les mêmes ; la céramique appartient aux mêmes familles ; la plupart des produits des industries de la pierre, de l'ivoire et du cuivre ont un caractère si nettement amratien

a. Trois de ces peignes sont trop mutilés pour que l'on puisse reconnaître la figure qui les ornait ; le quatrième porte une sorte de bouton ovoïde.

que l'on peut se demander s'ils n'ont pas été importés d'Égypte. D'autre part, les squelettes provenant des tombes prédynastiques anciennes du cimetière 17 ont les mêmes caractères physiques que ceux qui proviennent des tombes amratiennes de Haute-Égypte [a].

Le Prédynastique ancien nubien présente cependant quelques traits particuliers par où il se distingue de l'Amratien. Les statuettes humaines ou animales et les modèles d'objets manquent complètement. En revanche il possède quelques éléments que l'on ne rencontre pas dans l'Amratien : la tête de massue hexagonale, la pointe de flèche semi-lunaire à tranchant transversal [b] et la cuiller en pierre à manche court.

Réserve faite de ces quelques différences, on peut dire avec Reisner qu'au Prédynastique ancien le sud de la Haute-Égypte et la Basse-Nubie avaient la même civilisation et étaient habitées par une population appartenant à la même race [44].

La civilisation amratienne s'est-elle étendue en Nubie plus loin que la région de Khor-Bahan où est situé le cimetière 17 ? C'est peu probable. En effet, sur plusieurs centaines de tombes prédynastiques découvertes par Reiner et Firth au sud de cette localité, il n'en est aucune que l'on puisse lui attribuer.

5. — Le Prédynastique moyen.

Le Prédynastique moyen n'est représenté que par quelques tombes des cimetières 17, 79 et 103 [45].

Pendant cette période, les pratiques funéraires sont les mêmes qu'au Prédynastique ancien.

Dans la céramique, on constate des changements dont certains fort importants. La poterie rouge polie à zone supérieure noire (*black topped*) est moins abondante (Pl. CIV, 7-11) [46]. La poterie polie entièrement rouge (*polished red*) reste peu fréquente (Pl. CIV, 12-15) [47]. Les poteries rouge non polie, rouge polie à décor blanc (*white cross lined*) et noire polie manquent complètement.

Par contre, trois familles nouvelles apparaissent :

1° Une poterie rouge polie avec bande noire très étroite autour de l'ouverture des vases (*black mouthed*). Cette poterie, propre à la Nubie, est sans doute une imitation locale de la poterie *black topped*. Elle se distingue de celle-ci par l'étroitesse de la zone noire et par quelques autres caractères : elle est d'un rouge un peu plus clair ; sa pâte, faite de limon du Nil, est moins épurée, mélangée de sable et de paille hachée ; sa cuisson est moins bonne ; la paroi des vases est plus mince [48]. 2° Une poterie dure, lissée, de couleur rose (*pink ware*), en argile plus fine que le limon du Nil, assez rare, tantôt unie, tantôt décorée de figures rouges, parfois avec des anses ondulées. Les formes en sont peu variées : on ne trouve guère, dans la variété unie, que la cuvette conique, le vase globulaire à fond plat avec deux anses cylindriques horizontales (*squat vase*), le vase ovoïde à fond plat avec col court, rebord et goulot tubulaire (Pl. CIV, 16) [49] ; dans la variété décorée, que le vase globulaire à fond rond orné de spirales (Pl. CIV, 17) [50] ; dans la variété à anses ondulées, que le vase ovoïde peu renflé (Pl. CIV, 18) [51]. La poterie rose à décor rouge et la poterie rose à anses ondulées de Nubie sont identiques aux poteries égyptiennes claire à décor rouge (classe D) et claire à anses ondulées (classe W). 3° Une poterie grossière, lissée (*smooth coarse ware*), assez abondante, représentée par quelques cuvettes, par un vase en forme de bouteille et surtout par des vases ovoïdes plus ou moins renflés à fond plat ou pointu (Pl. CIV, 19-21) [52]. Elle est analogue à la poterie *rough* (ou R) de Haute-Égypte.

L'outillage en silex taillé est extrêmement pauvre. Il ne comprend guère que des éclats plus ou moins atypiques et un couteau biface sur silex tabulaire de même forme que le couteau virgule amratien (Pl. CIV, 22) [53].

Les objets en pierre polie, très peu nombreux, sont : un vase en calcaire de forme globulaire, à fond plat, avec deux anses cylindriques horizontales (*squat vase*) [54] ; des palettes à fard en schiste, losangiques, en forme de bateau (Pl. CV, 1), de tortue (Pl. CIV, 24), d'oiseau (Pl. CIV, 25), avec deux têtes d'oiseau sur leur bord supérieur (Pl. CIV, 23) [55] ; un bloc de porphyre en forme de parallélépipède rectangle, sans doute une pièce de jeu [56]. Les palettes à fard sont parfois accompagnées de malachite, de galène et de résine [58].

L'industrie de l'os, de l'ivoire et de la coquille n'est guère plus riche que celle de la pierre. Elle a produit deux poinçons en os, un couteau en cuivre dont la forme n'est pas indiquée dans la publication et quelques anneaux en ivoire et en coquille [58].

Les objets en métal, rares eux aussi, sont : un fragment de fil de cuivre ; un couteau en cuivre, long, étroit et épais (Pl. CIV, 26) ; un bracelet en

a. Cf. p. 394-396.

b. Il y a bien dans l'Amratien quelques pointes de flèche à tranchant transversal ; mais ce sont des bifaces soigneusement taillés, en forme de lame bifide, et non de grossiers éclats semi-lunaires commes celles de Nubie.

cuivre (Pl. CIV, 28); des perles en argent, et les deux extrémités creuses, en or, d'un arc (Pl. CIV, 27)[59].

Les objets de parure consistent en enfilades de perles et en anneaux de bras. A l'exception des perles en argent qui ont la forme de barillets, toutes les autres sont discoïdes. Elles sont en cornaline, en grenat, en émail vert — la matière sur laquelle est appliqué l'émail n'est pas indiquée —, plus rarement en quartz, béril, lapis-lazuli et quartz émaillé. Les bijoux formés de ces perles sont pour la plupart des colliers, et, dans un cas, un bracelet (Pl. CV, 2)[60]. Les anneaux ont tous été trouvés en place sur le poignet des squelettes. L'un deux est en cuivre (Pl. CIV, 28), deux autres sont en ivoire; le cadavre enseveli dans la tombe 17 : 66 portait cinq bracelets en coquille au poignet droit et quatre au poignet gauche[61].

L'art n'est représenté que par les spirales peintes sur la poterie rose[62] et par quelques marques de poterie : tête de quadrupède, éléphant (Pl. CIV, 19)[63].

Quoique les documents que nous possédons sur le Prédynastique moyen en Nubie soient peu nombreux, ils suffisent à établir qu'à cette époque la civilisation nubienne se rattachait nettement à la civilisation gerzéenne. La présence dans le cimetière 103 de Dakka, à une centaine de kilomètres en amont d'Assouan, de la poterie que Reisner et Firth appellent *pink ware* et qui, dans les cas où elle est décorée, est identique à la poterie D caractéristique du Gerzéen, montre que la civilisation gerzéenne a pénétré en Nubie plus loin vers le sud que l'amratienne.

Suivant Reisner, au Prédynastique moyen la civilisation de la Basse-Nubie était encore la même que celle de l'Égypte[64]. Il y a cependant entre elles quelques différences. D'abord le Gerzéen nubien est beaucoup moins riche que l'égyptien. En outre, à cette époque, apparaît en Nubie un élément que l'on ne rencontre pas en Égypte, la poterie *black mouthed*. Celle-ci est, vraisemblablement, une imitation locale de la poterie *black topped* qui devient rare en Égypte à partir du Prédynastique moyen[65]. C'est sans doute parce qu'ils ne l'y trouvaient plus en quantité suffisante que les Nubiens se sont mis à l'imiter. La pauvreté des industries de la pierre taillée, de la pierre polie, de l'ivoire, du cuivre, d'une part, la faveur dont jouit encore la poterie rouge à zone noire que l'on commence à délaisser en Égypte, d'autre part, témoignent d'un retard déjà appréciable de la civilisation nubienne sur celle de l'Égypte.

6. — Le Prédynastique récent.

Les stations où la civilisation du Prédynastique récent est représentée sont : la partie sud du cimetière d'El-Koubanieh, une station située dans l'île d'Éléphantine, les stations de Basse-Nubie désignées sous les numéros 23, 30, 41, 43, 44, 76, 78, 79, 90, 91, 103[66].

On connaît deux agglomérations appartenant à cette période.

L'une d'elles occupe les niveaux profonds d'un « énorme tell » situé dans l'île d'Éléphantine, où le P. Bovier-Lapierre a rencontré les restes d'une industrie qui lui a paru appartenir à la fin du Prédynastique. Ils consistent en éclats de silex, de quartz et de grès, le plus souvent sans retouche, parfois retouchés pour obtenir des grattoirs, des éléments de faucille et des poinçons; en meules dormantes, haches polies, pierres à gorges, broyeurs en pierre dure; poteries rouge à zone supérieure noire et noire à décor géométrique incisé, dans un cas incrusté de pigment blanc; palette en schiste ovalaire ornée de deux têtes d'oiseau[66].

La seconde agglomération est située sur la rive droite du Nil, entre Meris et Markos, à environ 30 kilomètres au sud d'Assouan. Peu étendue en surface, elle semble avoir été occupée pendant un temps assez court. On y a trouvé seize foyers et de nombreux objets : des poteries rouges à zone supérieure noire, rouge polie, rose décorée de figures rouges, rose à anses ondulées, grossière lissée; des éclats et des nodules de silex, une lame à bords retouchés, des éléments de faucille; des haches en pierre polie, des têtes de massues, des palettes à fard en schiste, des fusaïoles, un disque percé en poterie, une meule dormante tachée de rouge, des broyeurs; une aiguille en ivoire et une spatule en os; un fragment de cuivre et une hache en cuivre; divers objets de parure; des coquilles d'œuf d'autruche, des os d'animaux; un fragment de bois, des fragments d'un minerai métallique (manganèse ?), de la résine; un grand vase (*magur*) vide, un autre contenant plusieurs fusaïoles, une pendeloque-amulette en forme de tête de taureau, un objet cylindrique en ivoire, des éclats de silex, un caillou de cornaline, un fragment de cuir tanné, de la résine, une masse de matière jaunâtre. Les morts de l'agglomération étaient probablement ensevelis dans un petit cimetière voisin qui comprend dix-neuf tombes[67].

Au Prédynastique récent, les tombes sont en majorité semblables à celles des périodes précédentes; mais deux formes nouvelles apparaissent; la tombe à caveau latéral (Pl. CV, 4) et la tombe en forme de ruche (Pl. CV, 3). La première se rencontre aussi en Égypte dans la civilisation

gerzéenne[a]; la tombe en ruche est propre à la Nubie. Elle se compose d'une chambre circulaire ou quadrangulaire dont l'ouverture est beaucoup plus étroite que le fond. Il était facile de creuser une tombe de cette forme dans les bancs d'argile durcie où sont situés les cimetières nubiens; il eût été impossible de le faire dans les graviers friables qu'occupent les cimetières égyptiens[68]. L'attitude et l'orientation des corps, leurs modes d'enveloppement, la position des offrandes restent les mêmes. Les tombes renfermant plusieurs cadavres sont au moins aussi fréquentes qu'au Prédynastique ancien[69].

Les diverses sortes de poteries déjà rencontrées au Prédynastique ancien et au moyen sont encore en usage; mais certaines se font plus rares, tandis que d'autres deviennent plus communes.

Les poteries rouge à zone supérieure noire (Pl. CV, 5-8) et rouge polie (Pl. CV, 12-15) sont moins nombreuses, en outre leurs formes sont moins variées et plus ou moins abatardies; la poterie rouge polie est plus dure et de couleur plus claire; elle présente parfois un décor incisé (Pl. CV, 24). La poterie grossière lissée (Pl. CV, 20-23), dont la fréquence reste à peu près la même, est en général de couleur plus pâle. Un fragment de cette poterie provenant de la tombe 23 : 52 est décoré de figures peintes en noir qui représentent des hommes et des animaux (Pl. CVI, 1)[70]. On trouve encore quelques spécimens de la poterie rouge à décor blanc qui, en Égypte, disparaît vers la fin du Prédynastique ancien (deux fragments à Koubanieh-sud)[71]. La poterie noire à décor géométrique incisé, parfois incrusté de pigment blanc, n'a guère été rencontrée, semble-t-il, que dans l'agglomération d'Éléphantine[72].

En revanche, la poterie *black mouthed* (Pl. CV, 9-11) est plus abondante et plus encore la poterie rose dure sous ses trois variétés : unie, à anses ondulées (Pl. CV, 19), à figures rouges. La dernière qui, au Prédynastique moyen, n'était décorée que de spirales, présente maintenant en outre des groupes de lignes sinueuses, des bateaux et des oiseaux (Pl. CV, 16-18)[73].

L'outillage en pierre taillée, aussi peu abondant qu'au Prédynastique moyen, se compose seulement des éclats divers de silex, de quartz et de grès souvent non retouchés, parfois façonnés en grattoirs, poinçons ou éléments de faucille, et de la lame biface sur silex tabulaire rencontrés dans les agglomérations d'Éléphantine et de Méris. A Eléphantine, les éclats étaient accompagnés de nucléus et de percuteurs[74].

a. Cf. p. 196.

L'industrie de la pierre polie, plus développée, a produit des haches, des têtes de massue, des fusaïoles, des palettes à fard, des meules dormantes, des broyeurs, des polissoirs, des perles, des pendeloques et un anneau.

L'agglomération d'Éléphantine a fourni trois haches en granit rose, diorite et diabase verte; celle de Meris onze haches en pierre dure dont la nature n'est pas indiquée (Pl. CVI, 2)[75].

Cette dernière station a aussi fourni deux têtes de massue piriformes en pierre dure (Pl. CVI, 3), des fusaïoles hémisphériques (Pl. CVI, 4) (une en schiste, trois en pierre dure, trois en calcaire, quatre en argile) et un disque percé en terre cuite[76].

Les palettes à fard, en schiste pour la plupart (Pl. CV, 25-27), sont de forme losangique, ovale, en forme de poisson, ovale avec deux têtes d'oiseau à l'extrémité supérieure ou, dans un cas, avec une figure en forme de tête d'Hator stylisée[77]. En outre, on commence à faire usage de palettes faites d'une plaque non travaillée de pierre autre que le schiste (calcaire, diorite?, pierre indéterminée)[78]. Plusieurs tombes renfermaient de la malachite et de la résine[79].

Les meules dormantes sont en grès. L'une d'elles, fragmentaire, trouvée dans l'agglomération de Meris, est tachée de rouge. Elles servaient sans doute à la fois, à broyer les couleurs et les grains[80].

Les pilons et les broyeurs sont en pierre dure. Dans l'agglomération d'Éléphantine, le P. Bovier-Lapierre a recueilli plusieurs polissoirs en grès « où le frottement des objets que l'on voulait polir... a creusé de longs sillons ». L'un d'eux, long de 0 m. 30, présente sur chacune de ses faces « une vingtaine de longues rainures disposées parallèlement »[81].

Les perles, pendeloques et anneaux seront étudiés avec les objets de parure.

L'industrie de l'ivoire et des matières similaires, très pauvre, est représentée par deux poinçons en os, un cylindre percé en ivoire et quelques anneaux[82].

On ne possède comme objets en métal qu'une herminette de cuivre longue de 142 millimètres, large de 60 au tranchant et de 30 à l'extrémité opposée (Pl. CVI, 5), un hameçon et un anneau également en cuivre (Pl. CVI, 6)[83].

De l'industrie de la sparterie et de celle du tissage il nous est parvenu quelques restes des nattes en roseau ou en jonc et des pièces de toile qui enveloppaient les cadavres; de l'industrie du cuir quelques fragments de cuir tanné, une lanière de cuir tressé, des restes d'un vêtement de cuir frangé et un sachet de cuir cousu qui contenait des perles[84].

L'agglomération de Meris a fourni, outre des fragments de coquille d'œuf d'autruche, un œuf entier percé à l'un de ses bouts, et la tombe 102 : 96 un œuf sur lequel sont gravées diverses figures, notamment celles d'un homme et d'une autruche (Pl. CVI, 8)[85].

Les objets de parure consistent en bijoux composés de coquilles percées, de perles et de pendeloques, et en anneaux.

Les perles, toutes discoïdes, sont en coquille, en cornaline, en calcédoine, en stéatite, en émail[86]. Les pendeloques sont rares. L'agglomération de Meris en a fourni une en schiste dont la forme n'est pas indiquée, et une autre en ivoire, en forme de tête de taureau stylisée; une pendeloque de cette même forme a aussi été recueillie dans la tombe 23 : 47[87]. Trois coquilles percées trouvées sur le poignet du cadavre enseveli dans la tombe 30 : 38 ont sans doute fait partie d'un bracelet, et trois autres, au cou du cadavre de la tombe 41 : 405, d'un collier[88].

On a trouvé les fragments d'un bracelet en silex dans l'agglomération de Meris; trois bracelets en coquille dans la tombe 41 : 402 et des fragments d'un quatrième dans l'agglomération de Meris; deux bracelets en ivoire dans la tombe 30 : 34; des fragments de bracelets en écaille de tortue dans la tombe 43 : 23. Le corps de la tombe 41 : 402 portait à l'index gauche un anneau de cuivre[89].

L'art est moins pauvre qu'à la période précédente. Le dessin est représenté par le décor géométrique incisé de la poterie noire, par les figures peintes sur la poterie rose dure (groupes de lignes ondulées, spirales, bateaux, oiseaux) et sur la poterie grossière lissée (hommes, quadrupèdes), par les figures gravées sur l'œuf d'autruche provenant de la tombe 102 : 96[90]. Pour la première fois en Nubie, on trouve des figures en ronde-bosse : la tombe 30 : 36 a fourni une coupe ovale en poterie grossière lissée terminée à l'une de ses extrémités par une tête d'animal à deux cornes (sur la tête et les cornes, sont peintes des bandes blanches, rouges et noires), et une statuette de femme du type dit stéatopyge, en terre cuite, peinte en rouge et en blanc; la tombe 102 : 43 six statuettes de ce même type, en terre crue peinte en rouge, avec chevelure bouclée peinte en noir (Pl. CVI, 7)[91].

Au Prédynastique récent, comme au moyen, la civilisation de la Basse-Nubie est de type gerzéen. Pendant cette période, cette civilisation ne s'est pas propagée plus loin vers le sud que pendant la précédente : le cimetière 103 de Dakka marque encore sa limite extrême dans cette direction; mais le nombre plus grand des stations où elle est représentée indique qu'elle s'est répandue plus largement dans la même aire. Tout en restant moins riche

que le Gerzéen de Haute-Égypte, elle est moins pauvre qu'au Prédynastique moyen nubien.

Les signes du retard de la civilisation nubienne sur celle de l'Égypte deviennent plus manifestes. La poterie rouge à décor blanc qui, en Égypte, disparaît vers la fin du Prédynastique ancien, est encore en usage en Nubie au Prédynastique récent; le décor de la poterie rose présente pour la première fois des motifs — bateaux, oiseaux — que l'on ne rencontre en Égypte qu'au Prédynastique moyen; les statuettes féminines du type stéatopyge, que l'on ne trouve plus en Égypte après le Prédynastique ancien, n'apparaissent en Nubie qu'au Prédynastique récent; les tombes renfermant plusieurs cadavres qui deviennent rares en Égypte à partir du Prédynastique moyen sont, en Nubie, aussi fréquentes au Prédynastique récent qu'à l'ancien.

7. — Le Dynastique ancien.

A l'exception de quelques restes d'agglomérations à Dakka et à Kourta, toutes les stations intéressant le Dynastique ancien sont des cimetières. Ils portent les numéros 7, 17, 23, 30, 40, 41, 45, 47, 49, 50, 51, 65, 70, 71, 73, 76, 79, 80, 89, 93, 94, 95, 98, 99, 101, 102, 103, 110, 113, 116, 118, 119, 134, 136, 137, 142, 148. Il faut y ajouter la plus grande partie du cimetière de Koubanieh-sud, situé en aval de la première cataracte.

L'emplacement de l'agglomération de Dakka, située sur la lisière du désert occidental, entre les terres cultivées et les cimetières voisins de cette localité, est marqué par des dépôts de cendre, des os d'animaux, des parties basses de murs, des fragments de poterie, des éclats de silex, des pierres taillées et des haches en pierre polie à tous les stades de leur fabrication[92]. De l'agglomération de Kourta, située sur le même emplacement que le cimetière 120, dont les tombes datent pour la plupart du Nouvel Empire, il ne reste que des cendres, des os, des fragments de poterie et des haches polies[93].

Toutes les formes de tombes en usage aux époques précédentes — circulaire, ovale, rectangulaire, à caveau latéral, en ruche — se rencontrent encore au Dynastique ancien. La plus commune est la tombe rectangulaire à angles arrondis ou à angles vifs. La paroi des fosses est souvent revêtue d'un enduit de limon du Nil, mais jamais d'un parement de briques. L'argile dure dans laquelle elles sont creusées n'ayant aucune tendance à s'ébouler, le revêtement de briques n'avait pas d'utilité[94]. Leur ouverture est souvent fermée au moyen de grandes plaques de grès[95].

La même tombe renferme souvent plusieurs corps, fait exceptionnel en Égypte à cette époque [96]. Le cadavre, toujours en attitude contractée, est, plus souvent encore qu'au Prédynastique, couché sur le côté gauche, tête au sud et face à l'ouest [97]. Il est, en général, enveloppé seulement de nattes, parfois d'une peau de chèvre ou d'une pièce de toile [98]. Le cercueil, fréquent en Égypte au Protodynastique, est inconnu en Nubie. A Koubanieh-sud, les enfants sont parfois ensevelis dans des vases [99].

Dans ce dernier cimetière, Junker a trouvé le cadavre d'un bœuf dans une fosse ovale grossièrement creusée; il estime qu'il s'agit d'un animal particulièrement aimé de son maître ou, peut-être, d'un animal sacré [100].

L'industrie céramique, très active, a produit les mêmes sortes de poteries qu'au Prédynastique ; mais les types en sont plus variés et le nombre d'exemplaires de chacun d'eux, dans une même tombe est, en général, plus grand. Il y a, en outre, une poterie tout à fait nouvelle.

La poterie rouge à zone supérieure noire (*black topped*; pl. CVI, 9-11), bien qu'en régression, est beaucoup plus abondante qu'en Égypte à la même époque [101]. La poterie rouge à ouverture noire (*black mouthed*), qui en est l'imitation (Pl. CVI, 12-14), prend, en revanche, une grande extension. Les tombes les plus pauvres en contiennent au moins deux exemplaires. Dans les tombes riches, elle est souvent très mince [102]. Deux vases de cette famille ont la forme d'un oiseau [103], quelques autres ont un décor incisé inspiré de la vannerie [104] ou sont décorés de petites hachures peintes en rouge plus foncé [105].

La poterie entièrement rouge présente plusieurs variétés : poterie polie rouge foncé avec engobe d'ocre rouge (Pl. CVI, 15-17), semblable à la poterie polished red d'Égypte [106]; poterie polie rouge clair, sans engobe (Pl. CVI, 18-20) [107]; poterie polie partiellement (la moitié inférieure des vases étant simplement lissée), tantôt avec engobe rouge foncé, tantôt rouge clair sans engobe [108] ; poterie entièrement lissée qui comprend surtout des vases ovoïdes hauts et étroits, à fond petit, plat ou pointu (jarres à vin ou à bière) [109].

La poterie polie noire ou brun foncé est peu abondante. La variété unie présente des formes originales : vase en forme d'oiseau, de bateau, vase carré à angles arrondis en forme de trèfle à quatre feuilles (Pl. CVII, 4, 5) [110]. Quelques vases ont un décor incisé et incrusté de pigment blanc [111]. On a fait aussi des vases noirs ou bruns non polis, à décor incisé sans incrustation de blanc (Pl. CVII, 3) [112].

La poterie de couleur rose à surface lisse (*pink ware*) comprend les trois sortes déjà rencontrées au Prédynastique moyen et récent ; mais chacune d'elles est représentée par des exemplaires plus nombreux : la poterie unie surtout par des coupes en forme de tronc de cône et par des vases globulaires à fond plat, rond ou, plus rarement, pointu (Pl. CVII, 7-9) [113]; la poterie à figures rouge foncé par des vases ovoïdes ou globulaires à fond rond ou plat, décorés le plus souvent de groupes de lignes (Pl. CVII, 10), rarement de points, de spirales ou d'animaux [114]; la poterie à anses ondulées par des vases ovoïdes peu renflés et des vases cylindriques, ces derniers parfois ornés d'un réseau peint en rouge foncé (Pl. CVII, 11-16) [115].

La poterie grossière lissée (*smooth coarse ware*), abondante, présente des formes variées : coupes basses à fond plat, rond ou pointu, vases globulaires à fond plat ou rond, vases ovoïdes plus ou moins renflés à fond plat, vases hauts et grêles à fond plat très étroit (Pl. CVII, 6) [116].

La poterie nouvelle, qui n'a pas d'analogue en Égypte, est mince et entièrement polie, de couleur jaune ou orangé, avec décor peint en rouge foncé imitant la vannerie (Pl. CVI, 21 ; CVII, 1-2). Les vases sont tous des coupes coniques à fond pointu [117]. La matière en est très belle.

L'outillage en silex taillé reste à peu près aussi pauvre qu'au Prédynastique récent. Il ne se compose guère que d'éclats pointus, d'éléments de faucille et de couteaux plus ou moins grossièrement façonnés [118]. Deux éclats de forme irrégulière sont en obsidienne [119]. On a cependant recueilli dans le cimetière 89 un de ces beaux couteaux en silex tabulaire, polis puis retouchés par enlèvement de petits éclats transversaux égaux et parallèles, que l'on ne rencontre en Égypte qu'à la fin du Prédynastique moyen et au début du Prédynastique récent (Pl. CVIII, 6) [120], et dans le cimetière de Koubanieh-sud une lame bifide à bord supérieur en V, également en silex tabulaire (Pl. CVIII, 8) [121]. Cette sorte de silex manquant en Nubie, ces deux instruments sont sans doute de fabrication égyptienne.

Les produits de l'industrie de la pierre polie sont plus variés.

Les haches, quoique moins abondantes qu'au Prédynastique récent, sont encore assez nombreuses (Pl. CVIII, 8) [122].

Les têtes de massues sont très rares. Le cimetière 137, où étaient sans doute ensevelis un chef local et sa famille, en a fourni deux en forme de poire, l'une en marbre, l'autre en quartz, l'une et l'autre avec manche revêtu d'une feuille d'or portant des figures en relief (Pl. CIX, 1-2) [123].

Les vases de pierre, plus nombreux qu'au Prédynastique, sont pour la plupart en albâtre, rarement en brèche, porphyre, diorite, basalte, granit, schiste, calcaire ou serpentine. Ils sont en forme de tronc de cône (Pl. CVII,

18), globulaires à fond plat avec rebord et deux anses cylindriques horizontales (Pl. CVIII, 1), globulaires à fond plat ou rond sans rebord et sans anses (Pl. CVII, 19), ovoïdes, en général à fond plat avec rebord et anses verticales (Pl. CVIII, 3)[124]. Un vase en schiste rubané, provenant de la tombe 137 : 1, d'un très beau travail, est cylindrique, bas, avec petit pied plat, rebord étroit et queue courte (Pl. CVIII, 4)[125]. On ne connaît pas de vase de ce type en Égypte. Deux vases, peut-être des brûleurs à encens, l'un en calcaire, de forme cylindrique basse, l'autre en granit, globulaire à fond rond, sont ornés de motifs linéaires incisés (Pl. CVIII, 2 ; CVII, 19)[126].

Les palettes à fard sont plus abondantes qu'à aucune autre époque en Nubie, peut-être même en Égypte. Il n'est pas rare d'en rencontrer plusieurs dans la même tombe. Beaucoup sont en schiste et de type égyptien : rectangulaires unies ou avec encadrement de lignes gravées parallèles (Pl. CVIII, 11) ou de hachures courtes perpendiculaires aux bords, ovalaires, circulaires (Pl. CVIII, 14), en forme de poisson, (Pl. CVIII, 10), de tortue, d'oiseau (Pl. CVIII, 13), de quadrupède, ovalaires ou triangulaires, avec deux têtes d'oiseau sur leur bord supérieur (Pl. CVIII, 9)[127]. Une palette rectangulaire provenant de la tombe 102 : 52 est ornée de figures de gazelles incisées[128]. Plus nombreuses encore sont les palettes en pierre autre que le schiste, surtout en quartz, plus rarement en calcaire, albâtre, quartzite, grès, porphyre, granit, brèche ou en une pierre indéterminée. La plupart sont de simples pierres plates non travaillées, telles qu'on les a trouvées dans la nature ; la forme en est, par conséquent, plus ou moins irrégulière. Les taches vertes de malachite qu'elles portent parfois ne laissent aucun doute sur leur utilisation comme palettes à fard. Celles qui sont façonnées, et certaines le sont très soigneusement, ont ordinairement la forme d'un hexagone plus long que large (Pl. CVIII, 12), moins souvent celle d'un ovale, d'un cercle ou d'un rectangle arrondi aux angles[129]. Quelle qu'en soit la forme, les palettes sont parfois accompagnées du petit caillou lisse, sphérique ou ovalaire, qui servait à broyer le fard[130].

Le fard le plus commun est le fard vert à base de malachite. On employait aussi la brochantite (hydrate de cuivre naturel), l'ocre rouge, la galène, le manganèse et une matière noire indéterminée. Un assez grand nombre de tombes contenaient de la résine[131].

La tombe 1 du cimetière 40 a fourni un cône creux en calcaire semblable à ceux que l'on rencontre en Égypte dans les tombes amratiennes et qui sont peut-être des récipients pour les fards[132].

Des meules dormantes ont été trouvées dans plusieurs tombes. Quelques-unes portent des taches vertes ou rouges[133].

Trois tombes contenaient des plaques de mica qui servaient sans doute de miroirs. L'une d'elles est percée d'un trou de suspension[134].

L'industrie de l'os, de l'ivoire et de la coquille est plus développée qu'au Prédynastique. Elle a produit des poinçons, des aiguilles, des épingles à cheveux, des peignes, des vases, des cuillers, des anneaux et quelques autres objets.

Les poinçons sont taillés dans un os long dont l'épiphyse est parfois conservée pour servir de poignée (Pl. CIX, 3)[135]. L'aiguille à chas est rare (Pl. CIX, 4)[136]. Les épingles à cheveux, en os ou en ivoire, sont rondes ou plates, unies ou ornées de traits gravés ou d'une figure découpée : oiseau, singe, anneau (Pl. CIX, 5)[137]. Les peignes, peu nombreux, tous en ivoire et à dents longues, sont unis ou ornés d'une figure découpée de quadrupède ou d'oiseau (Pl. CIX, 6, 7)[138]. Les vases en ivoire, pour la plupart cylindriques, quelques-uns ovoïdes ou globulaires, sont parfois percés près de leur bord de trous destinés à les suspendre ou à fixer un couvercle[139]. Les cuillers en ivoire, rares, ont un cuilleron rond (Pl. CIX, 8)[140]. La tombe 137 : 1 a fourni un manche d'outil en ivoire, la tombe 142 : 6 un bâton de jet en ivoire orné de motifs linéaires incisés, la tombe 142 : 19 trois crochets en coquille (Pl. CIX, 9)[141], semblables à ceux que l'on rencontre dans le Gerzéen de Haute-Égypte. Les anneaux seront étudiés avec les autres objets de parure.

De l'industrie du cuivre, nous possédons d'assez nombreux produits : poinçons (Pl. CX, 1)[142], épingles faites d'un fil de cuivre dont une des extrémités a été recourbée pour former la tête (Pl. CIX, 10)[143], aiguilles à chas (Pl. CIX, 11)[144], ciseaux (Pl. CX, 2)[145], harpons à une seule barbelure — l'un d'eux présente des traces de la ligature qui le fixait à sa hampe (Pl. CX, 4)[146] — hameçons dont l'extrémité non pointue est, comme celle des épingles, recourbée en œillet[147], couteau (ou rasoir) ovale à soie fine (Pl. CX, 3)[148], herminettes qu'il n'est pas toujours facile de distinguer des ciseaux[149], hache rectangulaire plus épaisse au milieu qu'aux extrémités[150], pince longue de 86 millimètres (Pl. CX, 5)[151], tube[152], longue barre quadrangulaire[153], lingot cubique[154], et, en outre, des perles, des pendeloques et des anneaux étudiés plus bas.

Deux manches de massue, déjà mentionnés, sont revêtus d'une feuille d'or[123]. Quelques perles, signalées plus loin, sont également en or.

La sparterie et la vannerie nous sont connues par les restes des nattes

qui enveloppaient les cadavres et par ceux de plusieurs petites corbeilles qui contenaient de la malachite[155] ; le tissage par les restes de la toile enveloppant les cadavres et par un sachet contenant de la malachite[156].

De l'industrie de la peausserie et du cuir il nous est parvenu, outre les restes des peaux enveloppant les cadavres, deux sacs en peau brute, des peaux de chèvres cousues ensemble au moyen de lanières de cuir, une enveloppe en cuir cousu, un sachet de cuir contenant de la malachite, un cordon de cuir sur lequel étaient enfilées les perles d'un bracelet[157].

La tombe 45 : 498 a fourni une sorte d'éventail en plumes (Pl. CVIII, 15)[158].

Le goût de la parure paraît être devenu plus vif ; coquilles percées, perles, pendeloques et anneaux sont, en effet, beaucoup plus nombreux qu'au Prédynastique.

Les coquilles appartiennent aux genres et espèces suivantes : *Cleopatra* (?) *Columbella*, *Conus*, *Corbicula*, *Cypraea pantherina* et une autre espèce, *Mamma*, *Nerita*, *Oliva ancillaria*, *Palunide*, *Purpuride*, *Strigatella*, *Strombus fasciatus*, *Trochide*. Presque toutes sont originaires de la mer Rouge. Le plus souvent la coquille est simplement percée d'un trou pour passer un fil; dans quelques cas sa forme a été modifiée à la meule[159].

Les perles sont très souvent en cornaline, moins souvent en grenat, plus rarement en albâtre, ambre (?), améthyste, béril, calcédoine, cristal de roche, hématite, lapis-lazuli, quartz, serpentine, stéatite émaillée ou non, turquoise, pierres indéterminées de couleur blanche, rose, verte, noire; en terre cuite, en faïence verte de divers tons (bleue, rouge ou noire), en émail vert, bleu, blanc, brun ou noir (dont le substratum n'est pas indiqué), en coquille d'œuf d'autruche, en coquille de mollusque parfois émaillée, en ivoire, en os, en cuivre, en or, en résine[160]. Elles sont de forme discoïde, cylindrique, olivaire, biconique, plus rarement globulaire, hexagonale, en forme de croix[161]. Parfois très grossières, elles sont souvent bien façonnées et soigneusement polies.

Les pendeloques sont en albâtre, ambre (?), cornaline, cristal de roche, émeraude, grenat, porphyre, quartz émaillé, schiste, sélénite, serpentine, silex, stéatite, talc (?), pierres indéterminées de diverses couleurs, faïence, émail vert (dont le substratum n'est pas indiqué), coquille de mollusque, coquille d'œuf d'autruche, ivoire, ébène, cuivre. Certaines ne sont qu'un fragment de pierre, de coquille, d'émail, d'ivoire ou d'ébène, ayant naturellement ou auquel on a donné une forme oblongue, le plus souvent rectangulaire ou ovoïde, et où l'on a percé un trou de suspension[162]. D'autres

ont la forme d'un objet, parfois difficile à identifier : vase globulaire à col court (Pl. CX, 8)[a], vase ovoïde, navette (?), hiéroglyphe w dᶜ (?)[163] ; d'un animal (lion, chien, quadrupède indéterminé, faucon, vautour (Pl. CX, 13), grenouille, scorpion, mouche (Pl. CX, 9-11, 12)[164], ou d'une partie d'animal (tête de lion, d'éléphant, de taureau (Pl. CX, 12), dent, corne, griffe)[165], d'une tête d'homme (Pl. CX, 14)[166].

Coquilles percées, perles et pendeloques étaient enfilées sur des cordons de cuir ou d'une autre matière, en partie conservés dans quelques cas[167], pour former des colliers, des bracelets (Pl. CX, 6, 7), rarement un anneau de pied, une couronne ou une ceinture[168]. En général les pendeloques occupent le centre de l'enfilade ; parfois la pièce de milieu est une perle plus grosse que les autres[169].

Les anneaux — le plus souvent des bracelets, quelquefois des bagues — sont extrêmement nombreux. Ils sont très fréquemment en coquille de mollusque, moins souvent en ivoire, en os, en écaille de tortue, en cuivre[170]. Il n'est pas rare de trouver plusieurs bracelets en coquille sur le même bras ou à chaque bras : les cadavres ensevelis dans les tombes 45 : 405 et 102 : 176 en portaient chacun dix au même bras[171], le cadavre de la tombe 136 : 2 en avait neuf au bras droit et sept au bras gauche[172], celui de la tombe 102 : 243 quatre au bras droit et sept au bras gauche[173], celui de la tombe 111 : 14 quatre à chaque bras[174].

Les pièces de jeu, peu nombreuses, sont surtout des billes en pierre (granit, silex, brèche, pierre indéterminée) ou en ivoire, plus rarement des plaquettes rectangulaires, des bâtonnets et des quilles[175].

Des œufs d'autruche percés à un bout, parfois ornés de figures incisées, ont été trouvés dans plusieurs tombes[176].

Sur l'enduit de limon qui recouvrait les parois de la tombe 40 : 43, on a relevé les empreintes d'un sceau cylindrique représentant un homme assis sur un siège, une vache (?), deux chiens, un arbre sur lequel est perché un faucon, une rangée d'objets indistincts. C'est la seule preuve de l'usage du sceau cylindrique que l'on ait rencontrée en Nubie[177].

L'art est plus développé qu'au Prédynastique récent.

Le dessin est représenté par les figures peintes sur les vases en poterie rose (points, groupes de lignes, spirales, oiseaux, quadrupèdes)[178], ou incisées sur la poterie noire (motifs géométriques)[179], par quelques marques

a. D'après Reisner, cet objet représenterait peut-être le fruit du grenadier (Arch. Nub. 1907-08, I, p. 44).

de poterie (quadrupèdes)[180], par des figures de quadrupèdes gravées sur une palette en schiste et sur un œuf d'autruche[181].

Les manches de massue, recouverts d'une feuille d'or, trouvés dans la tombe 137 : 1, sont ornés de figures en relief représentant des ligatures et, sur l'un d'eux, des animaux : éléphant, girafe, grue (ou cigogne), daim, gazelle, lion, cerf, léopard, hyène. Ces figures, excellentes, sont exécutées au repoussé par pression ou martelage ; les détails (œil, plumage, pelage, etc.) sont gravés en creux à la pointe fine (Pl. CIX, 1-2)[182]. Leur technique et leur style sont analogues à ceux des figures du manche de couteau en or trouvé en Égypte par H. de Morgan et conservé au Musée du Caire (n° d'entrée 31362), qui paraît dater du Prédynastique moyen [a].

Quelques épingles à cheveux[137] et quelques peignes[138] en os ou en ivoire présentent à leur extrémité supérieure une figure découpée d'oiseau ou de quadrupède (Pl. CIX, 5-7). Quelques palettes à fard en schiste sont découpées en forme de poisson, de tortue, d'oiseau ou de quadrupède (Pl. CVIII, 9, 10, 13)[127].

La tombe 40 : 11 a fourni une figurine d'hippopotame en terre cuite rose ; la tombe 102 : 102 une statuette de femme a demi-couchée, du type dit stéatopyge, en terre cuite noire (Pl. CVIII, 16), la tombe 136 : 3 une statuette de femme stéatopyge debout en terre cuite peinte en rouge[183]. Ce type de statuettes ne se rencontre en Égypte qu'au Prédynastique ancien. Quelques vases en terre cuite ont la forme d'un oiseau[184].

Au Dynastique ancien, la civilisation égyptienne s'est étendue en Nubie plus loin vers le sud : elle a pénétré jusqu'à Gebel-Oum-Simbela, à 150 kilomètres environ en amont d'Assouan, où est situé le cimetière 148. Pendant cette période, la civilisation nubienne n'est que le reflet de la civilisation égyptienne, reflet bien pâle et qui ne donne qu'une faible idée du développement culturel que connut l'Égypte au Protodynastique. A l'exception du sceau cylindrique, on n'y trouve, notamment, aucun des nombreux éléments asiatiques que l'on rencontre alors en Égypte. Le Dynastique ancien de Nubie se distingue aussi du Protodynastique égyptien par quelques autres traits. Il présente quelques éléments inconnus en Égypte : la tombe en forme de ruche, la poterie *black mouthed*, la poterie jaune ou orangée décorée de motifs de vannerie peints en rouge foncé, l'emploi fréquent de palettes à fard en pierres autre que le schiste et souvent non travaillées.

Le retard de la civilisation continue à s'accentuer : le nombre des éléments tombés en désuétude en Égypte depuis plus ou moins longtemps et qui sont encore d'usage courant en Nubie, est plus grand qu'à l'époque précédente. Tels sont : la présence de plusieurs corps dans une même tombe, l'enveloppement du cadavre dans une peau de chèvre, le couteau en silex à deux séries régulières de retouches, la lame bifide, le cône creux en pierre, la statuette féminine de type stéatopyge. La poterie *black topped* est beaucoup plus abondante qu'en Égypte au Protodynastique et la poterie *black mouthed* qui n'en est que l'imitation est plus en faveur que jamais. Le cercueil, dont l'usage est, en Égypte, plus fréquent au Protodynastique que précédemment, est, encore inconnu en Nubie au Dynastique ancien.

a. Cf. p. 203.

8. — Conclusions.

En résumé, au Prédynastique et au Dynastique ancien, la Basse-Nubie a connu, outre le Badarien, les mêmes civilisations que le sud de la Haute-Égypte : l'Amratien d'abord, le Gerzéen ensuite, la civilisation protodynastique enfin. Au Prédynastique ancien, l'influence égyptienne ne s'est fait sentir que dans la région voisine de la première cataracte. Elle s'est ensuite étendue progressivement vers le sud en suivant la vallée du Nil; au Dynastique ancien elle s'était avancée jusqu'à 150 kilomètres environ en amont d'Assouan.

Les civilisations égyptiennes ne se présentent en Nubie que dépouillées d'un assez grand nombre de leurs éléments. La plupart des industries, en particulier celles de la pierre taillée, des vases de pierre, du métal, et surtout l'art, y sont moins développés. En outre, la civilisation a évolué plus lentement en Nubie qu'en Égypte. Le retard, déjà perceptible au Prédynastique moyen, est plus marqué au Prédynastique récent et plus encore au Dynastique ancien. Firth l'attribue à l'étroitesse de la vallée du Nil en Nubie, peu favorable au développement agricole; à l'émigration vers l'Égypte de la partie la plus active de la population; à l'arrivée en Nubie de populations plus primitives venues du sud[185].

Les objets de type égyptien recueillis en Nubie ont-ils été importés d'Égypte ou bien sont-ils des copies exécutées sur place de modèles égyptiens ? Ceux qui sont faits d'une matière que l'on ne trouve pas en Nubie, par exemple les instruments en silex tabulaire, sont probablement de fabrication égyptienne. Pour les autres, il est plus difficile de se prononcer. Junker estime que la poterie et les perles grossièrement façonnées ont été fabriqués sur place, tandis que les pièces soigneusement travaillées pro-

viennent d'Égypte[186]. Peut-être en est-il de même pour d'autres objets. Il y a cependant au moins une exception : la poterie jaune ou orangée à décor rouge, fort belle, est inconnue en Égypte. Elle montre que certains potiers nubiens ne manquaient ni d'habileté ni de goût.

NOTES DU CHAPITRE IX.

1. Ces stations sont décrites dans les publications suivantes : nos 7 à 51, Arch. Nub. 1907-08, I ; nos 65 à 92, Arch. Nub. 1908-09 ; nos 93 à 103, Arch. Nub. 1909-10 ; nos 110 à 148, Arch. Nub. 1910-11.
2. Kub.
3. Bovier-Lapierre (P.), Industries préhistoriques dans l'île d'Eléphantine et aux environs d'Assouan ; BIE, XVI (1934), p. 116-119.
4. Bovier-Lapierre, ibid., p. 117.
5. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 5, 320.
6. Pre. Eg., pl. LII.
7. Ibid., p. 17 (§ 33).
8. Badar., p. 40.
9. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 115-127, 316. Ces tombes portent les numéros 5, 6, 7, 10, 35, 37, 43, 49, 50, 56, 57, 58, 60, 61, 63, 68, 70, 73, 74, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 86, 88, 89, 92, 95.
10. Pour ce qui concerne les pratiques funéraires, voir la description des tombes dont les numéros sont indiqués ci-dessus et, en outre, Arch. Nub. 1909-08, I, p. 315 ; Arch. Nub. 1910-11, p. 13.
11. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 316-318, fig. 278 a, 278 b et pl. 60 a.
12. Ibid., p. 318, fig. 278 b, nos 1-12 et pl. 60 a.
13. Ibid., p. 318 et fig. 278 b, nos 13, 14.
14. Ibid., pl. 60 a, nos 9, 10, 11, 17.
15. Ibid., p. 115-116 (tombe 17 : 6) et fig. 280, no 4 ; p. 121 (tombe 17 : 61) ; p. 319.
16. Ibid., p. 319 et fig. 280, nos 1-3.
17. Ibid., p. 120-121 et pl. 62 b, 19 (tombe 17 : 57) ; pl. 62 b, 22, 23 (tombe 17 : 56).
18. Ibid., p. 121 et pl. 62 b, 9, 10 (tombe 17 : 58).
19. Ibid., pl. 62 b, 18 (tombe 17 : 88).
20. Ibid., p. 122-123 et pl. 62 b, 11, 14 (tombe 17 : 68).
21. Ibid., p. 120-121 et pl. 62 b, 24-26 (tombe 17 : 56).
22. *Pointe à base concave* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 118-120 et pl. 62 b, 16 (tombe 17 : 50). *Pointes pédonculées* : Ibid., p. 124 et pl. 62 a, 3 (tombe 17 : 78).
23. Ibid., p. 118-120 et pl. 62 b, 15, 17 (tombe 17 : 50) ; p. 120-121 et pl. 62 b, 21 (tombe 17 : 56) ; pl. 62 b, 1 (tombe 17 : 60), pl. 62 b, 7 (tombe 17 : 58) ; pl. 62 b, 12, 13 (tombe 17 ; 68).
24. Ibid., p. 121 et pl. 62 b, 20 (tombe 17 : 57).
25. Ibid., p. 118-120 et pl. 62 a, 4 (tombe 17 : 50).
26. Ibid., p. 115 et pl. 62 a, 5 (tombe 17 : 6).
27. Arch. Nub. 1907-08, I. *Massues discoïdes* : p. 115 et pl. 62 c, 4 (tombes 17 : 5 et 17 : 6) ; p. 118 et pl. 62 c, 11 (tombe 17 : 50) ; p. 123 et pl. 62 c, 3, 4, 10 (tombes 17 : 70 et 17 : 78) ; p. 126 et pl. 62 c, 2 (tombe 17 : 88) ; p 127 (tombe 17 : 89. *Massues biconiques*. p. 126 et pl. 62 c, 7, 8 (tombe 17 : 88). *Massues hexagonales* : p. 120-121 et pl. 62 b, 6 (tombe 17 : 56) ; p. 122 et pl. 62 c, 5 (tombe 17 : 68).

28. Ibid. *Vases ovoïdes* : p. 118 et pl. 64 a, 4 (tombe 17 : 50) ; p. 125 et pl. 64 a, 1, 2, 3, 5 (tombe 17 : 83). *Vases cylindriques* : p. 115 et pl. 64 b, 1, 3 (tombes 17 : 6) ; p. 125 et pl. 64 b, 2, 4, 5 (tombe 17 : 83).
29. Ibid., p. 125 et pl. 62 c, 13.
30. ~~Ibid., pl. 64 c, en haut.~~
31. Ibid., p. 126 (tombe 17 : 86).
32. Ibid. *Palettes losangiques* : p. 118 et pl. 63 a, 6 (tombe 17 : 50) ; p. 121 (tombe 17 : 57) ; p. 122 et pl 63 a, 7 (tombe 17 ; 60) ; p. 123 et pl. 63 a, 3 (tombe 17 : 74) ; p. 126 et pl. 63 a, 1 (tombe 17 : 86) ; p. 127 et pl. 63 a, 4 (tombe 17 : 89). *Bateau* : p. 118 et pl. 63 a, 8 (tombe 17 : 49). *Quadrupède* : p. 120-121 et pl. 63 b, 10 (tombe 17 : 56). *Poisson* : p. 122 et pl. 63 b, 5 (tombe 17 : 63). *Fragment* : p. 117 et pl. 63 a, 9 (tombe 17 : 43).
33. Ibid. *Malachite* : p. 125 (tombe 17 : 84), 126 (tombe 17 : 86). *Manganèse* : p. 125 (tombe 17 : 84). *Résine* : p. 122 (tombe 17 : 58), 127 (tombe 17 : 89).
34. Ibid. *Meules* : p. 121 et pl. 26 c (tombe 17 : 58), p. 122 (tombe 17 : 63). *Billes* : p. 123 (tombe 17 : 68), pierre non indiquée ; (tombe 17 : 70), porphyre.
35. Ibid. *Poinçons* : p. 120 et pl. 66 a, 13 (tombe 17 : 56) ; p. 125 et pl. 66 a, 19 (tombe 17 ; 84). *Épingle* : p. 116 et pl. 66 a, 8 (tombe 17 : 6). *Étuis* : p. 120-121 et pl. 66 a, 12 (tombe 17 : 56) ; p. 125 et pl. 66 a, 11 (tombe 17 : 83). *Peignes* : p. 115 et pl. 66 a, 18 (tombe 17 : 5) ; p. 123 et pl. 66 a, 14, 16, 17 (tombe 17 : 78) ; p. 125 et pl. 66 a, 2 (tombe 17 : 83). *Vases* : p. 123 et pl. 66 a, 7, (tombe 17 : 68) ; p. 125 (tombe 17 : 83). *Cornes* : p. 120-121 et pl. 66 a, 15 (tombe 17 : 56) ; p. 123 et pl. 66 a, 9 (tombe 17 : 70). *Manche* : p. 127 et pl. 66 a, 10 (tombe 17 : 95). *Instruments en corne* : p. 124 et pl. 66 a, 3 (tombe 17 : 78). *Fragments* : p. 120-121 et pl. 66 a, 6 (tombe 17 : 56).
36. Ibid. *Aiguille* : p. 125 et pl. 65 b, 3 (tombe 17 : 84). *Épingles* : p. 123 et pl. 68 b, 1, 2 (tombe 17 : 68). *Rivets* : p. 126 (tombe 17 : 88).
37. Ibid., p. 125-126 et fig. 78 (tombe 17 : 86) ; p. 126 (tombe 17 : 88) ; p. 127 (tombe 17 : 89).
38. Ibid., p. 124 et pl. 62 c, 1 (tombe 17 : 78) ; p. 126 (tombe 17 : 88).
39. Ibid., p. 124 (tombe 17 : 78) ; p. 126 (tombe 17 : 88) ; p. 127 (tombe 17 : 89).
40. Ibid., p. 124 (tombe 17 : 78) ; p. 125-126 (tombe 17 : 86).
41. Ibid. *Griffes* : p. 120-121 et pl. 66 a, 5 (tombe 17 : 56. *Bracelet* : p. 121 (tombe 17 : 58).
42. Ibid. *Perles discoïdes* : p. 115 et pl. 67 a, 5 (tombe 17 : 6) ; p. 123 et pl. 67 a, 3 (tombe 17 : 70). *P. cylindriques* : p. 122 et pl. 67 c, 13 (tombe 17 : 58). *P. biconiques* : p. 121 et pl. 67 c, 10 (tombe 17 : 58) ; p. 123 et pl. 67 a, 1 (tombe 17 : 68). *P. en coquille* : p. 115 (tombe 17 : 6). *P. en cornaline* : p. 121-122 (tombe 17 : 58) ; p. 123 (tombe 17 : 70). *P. en grenat* : p. 122 (tombe 17 : 58). *P. en béril* : p. 123 (tombe 17 : 68). *P. en stéatite émaillée* : p. 122 (tombe 17 : 58).
43. Ibid., p. 121-122 et pl. 67 c, 10, 11, 13.
44. Ibid., p. 319.
45. *Cimet. 17* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 322. Tombes décrites, p. 128-139. *Cimet. 79* : Arch. Nub. 1908-09, p. 7. Tombes décrites, p. 127-151. *Cimet. 103* : Arch. Nub. 1909-10 Tombes décrites, p. 97-99.
46. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 128 (tombe 17 : 15) ; p. 129 (tombes 17 : 47, 17 : 64) ; p. 130 (tombes 17 : 40, 17 : 66) ; p. 133 et fig. 281 (tombe 17 : 76). — Arch. Nub. 1909-10, p. 97 et fig. 107 (tombe 103 : 1) ; fig. 109 (tombe 103 : 9) ; p. 98 (tombes 103 : 10, 11, 12, 18) ; p. 99 (tombe 103 : 22).

47. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 128 (tombe 17-15) ; p. 129 (tombe 17 : 64) ; p. 130 (tombe 17 : 40) ; p. 131 et pl. 60 b, 2, 4, 10, 14 (tombe 17 : 66) ; fig. 282.

48. Ex. : Arch. Nub. 1909-10, p. 97 et fig. 109 (tombe 103 : 9) ; p. 98 (tombe 103, 10, 11, 12, 18) ; p. 99 (tombe 103 : 22). — Kub., p. 53-58. *Caractères de la poterie black mouthed* : Arch. Nub. 1908-09, p. 10.

49. Ex. : *Cuvette* : Arch. Nub. 1909-10, fig. 107, nº 2 (tombe 103 : 1). *Vase globulaire* : Arch. Nub. 1907-08, I, pl. 60 b, 9 (tombe 17 : 40). *Vase ovoïde* : ibid., pl. 60 b, 12, 13 et fig. 283 (tombe 17 : 66).

50. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, fig. 283, nº 1. — Arch. Nub. 1909-10, fig. 107, nº 3 (tombe 103 : 1).

51. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, pl. 60 b, 16 et fig. 283, nº 3 (tombe 17 : 15).

52. Ex. Arch. Nub. 1907-08, I, pl. 60 b, 18, 19 (tombe 17 : 66); fig. 284 (onze formes différentes).

53. Ibid., p. 132 et pl. 62 b, 2 (tombe 17 : 66).

54. Ibid., p. 128 et pl. 64 e (tombe 17 : 15).

55. Ex. : *Palettes losangiques* : Arch. Nub. 1909-10, p. 97 et pl. 28 e, 2 (tombe 103 : 15). *P. en forme de bateau* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 132 et pl. 63 a, 10 (tombe 17 : 66). *P. en forme d'oiseau* : Arch. Nub. 1909-10, p. 97 et pl. 28 e, 3, 4 (tombes 103 : 12, 103 : 9). *P. ovalaires avec têtes d'oiseau* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 128 et pl. 63 a, 5 (tombe 17 : 15). *P. en forme de tortue* : ibid., p. 131-132 et pl. 63 a, 9 (tombe 17 : 66).

56. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 133 et pl. 62 c, 9 (tombe 17 : 76).

57. *Malachite* : ibid., p. 129 (tombe 17 : 17) ; p. 132 (tombe 17 : 66). *Galène* : ibid., p. 132 (tombe 17 : 66). *Résine* : ibid., p. 129 (tombe 17 : 17) ; p. 132 (tombe 17 : 66). — Arch. Nub. 1909-10, p. 97 (tombe 103 : 9).

58. *Poinçons* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 129 et pl. 66 a, 19 (tombe 17 : 41) ; p. 132 (tombe 17 : 66). *Peigne* : Arch. Nub. 1909-10, p. 97 (tombe 103 : 9). *Anneaux* : cf. note 61.

59. *Fil* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 128 (tombe 17 : 15). *Couteau* : ibid., p. 132 et pl. 65 a, 5 (tombe 17 : 66). *Bracelet* : cf. note 61. *Perles* : cf. note 60. *Arc* : ibid., p. 128 et pl. 63 a, 3, 4 (tombe 17 : 15).

60. *Colliers* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 128 et pl. 67, nos 2, 4 (tombe 17 : 15) ; p. 132 et pl. 67, nos 6, 7, 12 (tombe 17 : 66). Arch. Nub. 1909-10, p. 97 et pl. 28 c, 15, 20 (tombe 103 : 9). *Bracelet* : ibid., p. 97 et pl. 28 c, 1 (tombe 103 : 9). La matière des perles dont sont formés ces bijoux est indiquée dans les publications, aux références ci-dessus.

61. *Cuivre* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 128 et pl. 65 a, 2 (tombe 17 : 15). *Ivoire* : ibid., p. 128 (tombe 17 ; 15); p. 132 et pl 66 a, 4 (tombe 17 : 66). *Coquille* : ibid., p. 132 (tombe 17 : 66).

62. Ibid., fig. 283. — Arch. Nub. 1909-10, fig. 107.

63. Arch. Nub. 1907-08, I, fig. 282, nº 11 (tête de quadrupède gravée sur un vase rouge poli) ; fig. 284 (éléphant sur un vase en poterie grossière).

64. Ibid., p. 320.

65. Pre. Eg., diagramme de la pl. L.

66. El-Koubanieh : Kub., p. 13-14. — Éléphantine : Bovier-Lapierre (P.), Industries préhistoriques dans l'île d'Éléphantine et aux environs d'Assouan ; BIE, XVI (1934), p. 116-120. Pour les stations 23 à 103, cf. note 1.

67. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 215-218.

68. Ibid., p. 315 et fig. 249 (tombe en ruche), fig. 251, 252 (tombe à caveau latéral). — Arch. Nub. 1908-09, p. 7. — Arch. Nub. 1910-11, p. 13. — Kub., p. 27-30 et fig. 2, 4.

69. Arch. Nub. 1907-08, II, p. 185.

70. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 315-316. — Arch. Nub. 1910-11, p. 13. — Exemples de ces trois sortes de poteries; *black topped* : Arch. Nub. 1907-08, I, fig. 285 ; *polished red* : ibid., fig. 286 ; *smooth coarse* : ibid., fig. 291 ; fragment décoré : ibid., p. 158 et fig. 103.

71. Kub., p. 48-49.

72. Bovier-Lapierre, loc. cit. note 66, BIE, XVI (1934), p. 119.

73. *Poterie black mouthed* : Arch. Nub. 1907-08, I, fig. 286. — Arch. Nub. 1908-09, p. 7-11. — Arch. Nub. 1909-10, p. 41. *Poterie rose dure* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 315-316 et ~~fig. 288-290. — Arch.~~ Nub. 1909-10, pl. 27 a, 2 (tombe 102 : 329) et 27 a, 3 (tombe 102 : 196). — Kub., p. 50-53.

74. Éléphantine : Bovier-Lapierre, loc. cit. note 66, BIE, XVI (1934), p. 118. Meris : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 215-218.

75. Éléphantine : Bovier-Lapierre, loc. cit. note 66, BIE, XVI (1934), p. 118. Meris : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 216-218 et pl. 63 d, 11-14.

76. *Têtes de massue* : ibid., p. 216 et pl. 63 d, 15, 23 à droite en haut. *Fusaïoles* : ibid., p. 216-217 et pl. 63 d, 16, 23 à droite au-dessous de la tête de massue.

77. Ex. *Palettes losangiques* : ibid., p. 217 (agglomération de Meris, 220 (tombe 41 : 406), 248 et pl. 63 b, 11 (tombe 43 : 23). — Arch. Nub. 1909-10, p. 60 (tombe 102 : 96), 98 et pl. 28 e, 2 (tombe 103 : 15). *P. ovales* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 216 (agglomération de Meris). *P. avec têtes d'oiseau* : ibid., p. 192 et pl. 63 b, 3 (tombe 30 : 34), 193 (tombe 30 : 38), 194 et pl. 63 b, 2 (tombe 30 : 41), 217 et pl 63 b, 1 (agglomération de Meris). — Bovier-Lapierre, loc. cit. note 66, BIE, XVI (1934), p. 119 (agglomération d'Éléphantine). *P. avec tête d'Hathor* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 248 et pl. 63 b, 15 (tombe 43 : 22). *P. en forme de poisson* : ibid., p. 157 (tombe 23 : 9), 250 et pl. 63 b, 7 (tombe 43 : 67). — Arch. Nub. 1909-10, p. 60 (tombe 102 : 96).

78. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 218 (agglomération de Meris), pierre indéterminée ; 221 (tombe 41 : 415), calcaire ; 257 (tombe 44 : 11), diorite (?).

79. Ex. *Malachite* : ibid., p. 157 (tombe 44 : 15), taches sur une palette en schiste ; 258 (tombe 44 : 21). *Résine* : ibid., p. 192 (tombe 30 : 34), 193 (tombe 30 : 58), 194 (tombe 30 : 41), 219 (tombe 41 : 403), 248 (tombe 43 : 23).

80. Ex. : ibid., p. 217 (agglomération de Meris), 251 (tombe 43 : 78). — Bovier-Lapierre, loc. cit. note 66, BIE, XVI (1934), p. 118 (agglomération d'Éléphantine).

81. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 216, 217 et pl. 63 b, 16, et 65 c, 5, 9 (agglomération de Meris). — Bovier-Lapierre, loc. cit. note 66, p. 118 (pierres à rainures d'Éléphantine).

82. *Poinçons* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 192 (tombe 30 : 37), 221 (tombe 41 : 415). *Aiguille, spatule et cylindre* : ibid., p. 217 (agglomération de Méris). *Anneaux* : cf. p. 366 et note 89 (objets de parure).

83. *Hache* : ibid., p. 216 et pl. 65 b, 6 (agglomération de Meris). *Hameçon* : ibid., p. 251 et pl. 65 a, 1 (tombe 43 : 78).

84. *Cuir tanné* : ibid., p. 217 (agglomération de Meris), 247 (tombe 43 : 16, masse de cuir sous la tête d'un cadavre). *Cuir tressé* : ibid., p. 192 (tombe 30 : 36). *Vêtements* : ibid., p. 247 (tombe 43 : 19). *Sachet* : ibid., p. 248 (tombe 43 : 23).

85. Agglomération de Meris : ibid., p. 216, 217. Tombe 102 : 96 : Arch. Nub. 1909-10, p. 60 et pl. 11 d ; 11 e, 1.

86. Arch. Nub. 1907-08. I, p. 158 et pl. 70 a, 13 (tombe 23 : 47) ; p. 194 (tombe 30 : 41), 217 (agglomération de Meris), 247 (tombe 43 : 16), 248 (tombe 43 : 23). — Arch. Nub. 1909-10, p. 53 et pl. 28 c, 2, 17 (tombe 102 : 15); p. 60 et pl. 28 c, 22 (tombe 102 : 96).

87. Arch. Nub. 1907-08, I. p. 158 et pl. 70 a, 13 (tombe 23 : 47) ; p. 217 (agglomération de Meris).

88. Ibid., p. 193 (tombe 30-38), 220 (tombe 41 : 405).

89. Ibid., p. 192 (tombe 30 : 34), 217 (agglomération de Meris), 219 (tombe 41 : 402), 248 (tombe 43 : 23).

90. *Poterie noire* : Bovier-Lapierre, loc. cit. note 66, BIE, XVI (1934), p. 118. *Poterie rose* : Arch. Nub. 1907-08, I, fig. 288, 289. — Arch. Nub. 1909-10, pl. 27 a, 2, 3. *Poterie grossière* : Arch. Nub. 1907-08, I, fig. 103. *Œuf d'autruche* : Arch. Nub. 1909-10, p. 60 et pl. 11 d ; 11 e, 1.

91. Tombe 30 : 36 : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 192 et fig. 291, nos 16, 17. Tombe 102 : 43 : Arch. Nub. 1909-10, p. 61 et pl. 11 c.

92. Arch. Nub. 1909-10, p. 9.

93. Ibid., p. 152.

94. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 323-324. — Arch. Nub. 1909-10, p. 9. — Kub., p. 27-29.

95. Ex. : Arch. Nub. 1908-09, p. 9 et fig. 102, 103. — Arch. Nub. 1909-10, p. 81 et pl. 2 a, 2 b, 4 a, 4 b, 5 a, 5 b, 5 e, 6 a, 6 e, 7 a, 7 e, 8 a, 8 d, 8 e, 10 a, 10 c. — Arch. Nub. 1910-11, p. 192, 204.

96. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 325. — Kub., p. 40.

97. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 324. — Kub., p. 36.

98. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 324. — Kub., p. 37-39.

99. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 324. — Kub., p. 39.

100. Kub., p. 41.

101. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 325, fig. 292 et pl. 60 c, 5, 6, 11.

102. Ex. : Ibid., pl. 60 c, 4 ; 61 a, 14. — Arch. Nub. 1908-09, p. 10-11 et pl. 44 a. — Arch. Nub. 1910-11, fig. 2. — Kub., p. 63.

103. Arch. Nub. 1909-10, p. 48 et pl. 27 c, 3 (tombe 99 : 18).

104. Ibid., p. 102 et pl. 27 c, 5, 7 (tombe 103 : 37). — Arch. Nub. 1910-11, p. 210 et pl. 20 c, 1 (tombe 137 : 4).

105. Arch. Nub. 1908-09, p. 10 et pl. 46 a, b.

106. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 326, fig. 294 et pl. 60 c, 7, 8 ; 61 a, 21. — Arch. Nub. 1909-10, pl. 27 e, 3 (tombe 99 : 18), vase en forme d'oiseau.

107. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 326. — Arch. Nub. 1910-11, fig. 3 (cimetière 134). — Kub., p. 67.

108. Kub., p. 68-69.

109. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, fig. 299. — Kub., p. 70-71.

110. Ex. : Arch. Nub. 1909-10, p. 47 et fig. 17 (tombe 99 : 3), vase en forme d'oiseau ; p. 87 et fig. 68, no 567 (tombe 101 : 567), vase en forme de bateau. — Arch. Nub. 1910-11, fig. 3 (cimetière 134) ; p. 208 (tombe 137 : 1) ; pl. 19 d, 1-6 (le no 6, en forme de trèfle à quatre feuilles provenant de la tombe 142 ; 1). — Kub., p. 67.

111. Ex. : Arch. Nub. 1909-10, p. 11 et pl. 46 c. — Arch. Nub. 1910-11, p. 49 et fig. 19 (tombe 99 : 55) ; fig. 20 (tombe 99 : 68).

112. Ex. : Arch. Nub. 1908-09, p. 11, fig. 114, no 1, et pl. 44 b. 6, 7.

113. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, fig. 295, 298 ; pl. 60 c, 15, 16. 19, 23 ; pl. 61 a, 1-8. — Arch. Nub. 1910-11, fig. 2, 3. — Kub. fig. 36-38.

114. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, fig. 297. — Arch. Nub. 1910-11, fig. 2. — Kub., p. 50-53.

115. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, fig. 300. — Arch. Nub. 1910-11, fig. 2, 3. — Kub., fig. 34.

116. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, fig. 301. — Arch. Nub. 1910-11, fig. 2. — Kub., fig. 39, 40.

117. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 327. — Arch. Nub. 1908-09, p. 8 et pl. 46 b. — Arch. Nub. 1909-10, p. 9 et pl. 28 a. — Arch. Nub. 1910-11, pl. 19 a, 1, 2, 4 ; 19 b, 2, 4 ; 19 d, 1, 2.

118. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 330. — Kub., p. 116-117.

119. Arch. Nub. 1909-10, p. 193 et pl. 21 e, 1 (tombe 134 : 6) ; p. 200 et pl. 21 e (tombe 136 : 2).

120. Arch. Nub. 1908-09, pl. 38 a, 9 (tombe 89 : 768).

121. Kub., p. 117 et pl. XXXVIII (tombe P 224).

122. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 261 et pl. 63 d, 17 (tombe 45 : 114) ; p. 275 (tombe 45 : 606). — Arch. Nub. 1908-09, pl. 38 b. — Arch. Nub. 1909-10, p. 134 (tombe 101 : 412). — Arch. Nub. 1910-11, pl. 20 g. — Kub., p. 115 et fig. 59.

123. Arch. Nub. 1910-11, p. 206-208, pl. 18 a, b, c et fig. 8 (tombe 137 : 1).

124. Arch. Nub. 1907-08, I, pl. 64 b, c, d, f, g, h. — Arch. Nub. 1909-10, pl. 28 a, 1, 2, 3. — Arch. Nub. 1910-11, pl. 21 a, b. — Kub., p. 82-84 et fig. 45.

125. Arch. Nub. 1910-11, p. 207 et pl. 18 f.

126. *Vase en calcaire* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 277 et pl. 64 h (tombe 47 : 1). *V. en granit* : Arch. Nub. 1910-11, p. 208 et pl. 21 a, 1 (tombe 137 : 2).

127. Ex. *Palettes losangiques* : Arch. Nub. 1908-09, pl. 45 c, 2. — Arch. Nub. 1909-10, p. 62 et pl. 28 e, 1 (tombe 102 : 104) ; p. 70 (tombe 102 : 233). — Arch. Nub. 1910-11, p. 202 (tombe 136 : 14). — Kub., p. 86-87 et pl. XXXIII, P 1, P 36. *P. rectangulaires unies* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 140 et pl. 63 c, 6 (tombe 17 : 3) ; p. 235 et pl. 63 b, 21 (tombe 40 : 7) ; p. 237 et pl. 63 b, 22 ; p. 239 et pl. 63 b, 20 (tombe 40 : 46). — Arch. Nub. 1908-09, pl. 45 c, 8, 9. — Arch. Nub. 1909-10, p. 56 et fig. 28 (tombe 102 : 52). — Kub., p. 87 et pl. XXXIII, 23 j 4. *P. rectangulaires avec encadrement de lignes incisées* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 44 et pl. 63 b, 17, 19 (tombes 304, 317, 325, 326, 330 du cimetière. 7) ; p. 237 et pl. 63 b, 18 (tombe 40 : 19). — Arch. Nub. 1909-10, p. 70 (tombe 102 : 212), — Arch. Nub. 1910-11, p. 50 (tombe 110-212). *P. ovalaires* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 44 (tombe 7 : 101). — Arch. Nub. 1908-09, pl. 45 c, 4. — Arch. Nub. 1909-10, pl. 28 e, 7. *P. circulaires* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 44 (tombes 7 : 106, 7 : 334). — Arch. Nub. 1910-11, p. 91 et pl. 28 e, 7 (tombe 101 : 594 A). — Kub., p. 87 et pl. XXXIII, 22 m 4. *P. en forme de poisson* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 140 et pl. 63 c, 10 (tombe 17 : 3) ; p. 274 et pl. 63 b, 6 (tombe 45 : 497). — Arch. Nub. 1909-10, p. 52 et pl. 28 e, 8 (tombe 102 : 11) ; p. 54 (tombe 102 ; 32) ; p. 55 (tombe 102 : 37). — Arch. Nub. 1910-11, p. 203 (tombe 136 : 17). — Kub., p. 96. *P. en forme de tortue* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 44 (tombe 7 : 149). *P. en forme d'oiseau* : Arch. Nub. 1909-10, p. 102 et pl. 28 e, 5 (tombe 103 ; 26). — Kub., p. 86 et pl. XXXIII, P. 130. *P. en forme de quadrupède* : Arch. Nub. 1908-09, pl. 45 c, 11. — Arch. 1909-10, p. 65 (tombe 102 : 41). *P. avec deux têtes d'oiseau* : Arch. Nub. 1907-08 I, p. 239 et pl. 63 b, 4 (tombe 40 : 5). — Arch. Nub. 1908-09, pl. 45 c, 1, 3, 5, 6. — Arch. Nub. 1909-10, p. 65 et pl. 28 e, 9 (tombe 102 : 42) ; p. 66 (tombe 102 : 163) ; p. 69 et pl. 28 e, 6 (tombe 102 : 199). — Arch. Nub. 1910-11, p. 201 (tombe 136 : 3) ; p. 208 et pl. 21 c, 1, 2 (tombe 137 : 1). — Kub., p. 86.

128. Arch. Nub. 1909-10, p. 56 et fig. 28.

129. Ex. *Palettes non travaillées* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 239 (tombe 40 : 65), pierre grise ; p. 271 (tombe 45 : 446), grès ; p. 275 (tombe 45 : 546), pierre blanche et noire ; p. 44 (tombes 7 : 353, 7 : 357), granit. — Arch. Nub. 1909-10, p. 56 (tombe 102 : 53). — Arch. Nub. 1910-11, nombreux exemples dans les tombes du cimetière 134, décrites p. 192-197. — Kub., p. 87. *P. hexagonales* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 237 et pl. 63 c, 8 (tombe 40 : 23) ; p. 238 et pl. 63 c, 13 (tombe 40 : 42) ; p. 239 et pl. 63 c, 13 (tombe 40 : 57) ; p. 240 et pl. 63 c, 4 (tombe 40 : 73). — Arch. 1909-10, p. 49 et fig. 20 (tombe 99 : 68). — Arch. Nub. 1910-11, p. 201 et pl. 21 d, 4 (tombe 136 : 5) ; p. 212 et pl. 21 d, 1 (tombe 137 : 12), toutes en quartz. *P. ovales* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 44 et pl. 63 d, 2 (tombes 7 : 327, 7 : 104), quartzite ; (tombe 7 : 352), calcaire ; p. 239 et pl. 63 c, 9 (tombe 40 : 65), quartz. — Arch. Nub. 1909-10, p. 66 (tombe 102-162), granit. — Arch. Nub. 1910-11, p. 194 et pl. 21 d, 8 (tombe 134 : 14), quartz. *P. circulaires* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 241 et pl. 63 c, 5 (tombe 40 : 103), quartz. *P. rectangulaires* : Arch. Nub.

1907-08, I, p. 234 et pl. 63 c, 17 (tombe 40 : 1), quartz. — Arch. Nub. 1910-11, p. 201 (tombe 136 : 3), pierre indéterminée ; p. 210 (tombe 137 : 4), porphyre.

130. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 44. — Kub., p. 87.

131. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 44 ; p. 236 (tombe 40 : 15). — Arch. Nub. 1910-11, p. 200 (tombe 136 : 2), palette en quartz tachée de vert sur une face, de noir sur l'autre ; p. 201 (tombe 136 : 5), manganèse. — Kub., p. 89-93 où la question des fards est traitée dans son ensemble.

132. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 234 et pl. 63 d, 1.

133. Ibid., p. 44 (tombe 7 : 360). — Kub., p. 118.

134. Arch. Nub. 1910-11, p. 201 et pl. 21 f (tombe 136 : 3); p. 209 (tombe 137 : 3); p. 212 (tombe 137 : 10).

135. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 222 (tombe 41 : 419) ; p. 274 et pl. 66 b, 36, 38, 50, 51 (tombe 45 : 494). — Kub., p. 117, fig. 60 et pl. XXXIV, P 35.

136. Kub., p. 117 et pl. XXXIV, 23 h 10 (deux aiguilles).

137. *Épingles unies* : Kub., p. 93 et fig. 60 (tombe 25 e 5). — *Ép. ornées de traits* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 290 et pl. 66 b, 34, 35 (tombe 50 : 37). — Kub., p. 93 et pl. XXXIV, 21 i 6. *Ép. avec figure découpée* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 241 (tombe 40 : 73), singe. — Arch. Nub. 1910-11, p. 99 (tombe 111 : 6), anneau. — Kub., p. 93 et pl. XXXIV, P 44, oiseau.

138. Arch. Nub. 1907-08, I. pl. 66 b, 32, uni ; pl. 66 b, 33 quadrupède. — Arch. Nub. 1909-10, p. 80 (tombe 102 : 493), fragmentaire. — Arch. Nub. 1910-11, p. 217 et pl. 20 e (tombe 142 : 6), girafe. — Kub., p. 93 et pl. XXXIV (tombes 23 h 3, 21 l 2), oiseau.

139. Arch. Nub. 1909-10, p. 45 et pl. 28 b, 1 (tombe 98 : 366). — Arch. Nub. 1910-11, p. 214 (tombe 142 : 1), ovoïde. — Kub., p. 84-85 et fig. 47-49, cylindriques ; fig. 50, globulaire.

140. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 236 et pl. 66 b, 25 (tombe 40 : 15). — Arch. Nub. 1909-10, p. 47 (tombe 99 : 3), fragmentaire.

141. Arch. Nub. 1910-11, p. 208 (manche d'outil) ; p. 215 et pl. 20 f (bâton de jet) ; pl. 22 a, 4-6 (crochets).

142. Arch. Nub. 1908-09, pl. 38 c, 3 (tombe 79 : 124) ; pl. 38 c, 5 (tombe 80 : 16). — Arch. Nub. 1910-11, p. 201 et pl. 22 b, 6, 7 (tombe 136 : 3).

143. Arch. Nub. 1908-09, pl. 38 c, 6. — Arch. Nub. 1910-11, p. 201 (tombe 136 : 5).

144. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 275 (tombe 45 : 546) ; p. 330 et pl. 65 b, 7 (tombe 51 : 2). — Arch. Nub. 1908-09, pl. 38 c, 4 (tombe 79 : 162). — Kub., p. 117 et pl. XXXIX, P. 114.

145. Arch. Nub. 1908-09, pl. 38 c, 1 (tombe 89 : 647) ; pl. 38 c, 2 (tombe 89 : 768). — Arch. Nub. 1910-11 : p. 207 et pl. 22 b, 11, 12 (tombe 137 : 1) ; p. 211 et pl. 22 b, 14 (tombe 137 : 6) ; p. 214 et pl. 22 b, 1, 2 (tombe 142 : 1).

146. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 330 et pl. 16 b, 5 (tombe 40 : 14), traces de ligature. — Arch. Nub. 1910-11, p. 208 et pl. 22 b, 15 (tombe 137 : 1).

147. Arch. Nub. 1907-08, I, pl. 65 a ; 65 b, 12, 13 (âge incertain). — Arch. Nub. 1909-10, p. 56 et fig. 30 (tombe 102 : 53). — Kub., p. 118 (tombe 24 g 10).

148. Arch. Nub. 1910-11, p. 201 et pl. 22 b, 5 (tombe 136 : 3).

149. Arch. Nub. 1908-09, pl. 38 c, 7, 8 (tombe 89 : 763). — Arch. Nub. 1910-11, p. 207 et pl. 22 b, 8-10 (tombe 137 : 1).

150. Kub., p. 116 et pl. XXXIX, P 193.

151. Kub., p. 118 et pl. XXXIX, P 225.

152. Arch. Nub. 1910-11, p. 105 (tombe 111 : 72).

153. Ibid., p. 208 (tombe 137 : 1).

154. Kub., p. 120 (tombe 23 h 10).

155. *Nattes* : Kub., p. 37 et fig. 7. *Corbeilles* : Kub., p. 90-91.

156. Kub., p. 90 et fig. 52 (tombe 26 e 1).

157. *Sacs* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 274 (tombe 45 : 498). *Peaux* : ibid., p. 273 (tombe 45 : 493). *Enveloppe* : Kub., p. 117. *Sachet* : Kub., p. 90 et fig. 53. *Cordon* : Kub., p. 108.

158. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 274 et pl. 66 c.

159. Kub., p. 98-100 et fig. 56. — Arch. Nub. 1907-08, I, p. 44 et pl. 66 e, 1-4, 8, 9 (cimetière 7).

160. Ex. *Cornaline* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (cimetière 7). — Arch. Nub. 1909-10, p. 69 (tombe 102 : 190) ; p. 74 (tombe 102 : 285) ; p. 80 (tombe 102 : 504). — Arch. Nub. 1910-11, p. 214 (tombe 142 : 1). — Kub., p. 101. *Grenat* : Arch. Nub. 1910-11, p. 192 (tombe 134 : 1) ; p. 214 et pl. 22 a, 12. — Kub., p. 101. *Ambre* (?) : Arch. Nub. 1909-10, p. 59 (tombe 102 : 82). *Améthyste* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (tombe 7 : 329). — Arch. Nub. 1909-10, p. 69 (tombe 102 : 190). *Albâtre* : Kub., p. 102. *Béril* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (cimetière 7). — Arch. Nub. 1909-10, p. 53 (tombe 102 : 21) ; p. 71 (tombe 102 : 285). *Calcédoine* : Arch. Nub. 1909-10, pl. 28 c, 2 (tombe 105 : 5). *Cristal de roche* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 241 (tombe 40 : 73). — Arch. Nub. 1909-10, p. 54 (tombe 102 : 25). — Kub., p. 102. *Hématite* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (cimetière 7). *Lapis-lazuli* : Arch. Nub. 1909-10, p. 69 (tombe 102 : 90) ; p. 80 (tombe 102 : 504). — Kub., p. 102. *Quartz* : Arch. Nub. 1909-10, p. 45 (tombe 98 : 379) ; p. 87 (tombe 101 : 562). *Serpentine* : Kub., p. 102. *Stéatite* : Arch. Nub. 1910-11, p. 192 (tombe 134 : 1). *Stéatite émaillée* : Kub., p. 102. *Turquoise* : Arch. Nub. 1910-11, p. 208 (tombe 137 : 1). — Kub., p. 102. *Pierres indéterminées* : Kub., p. 102. *Terre cuite* : Arch. Nub. 1909-10, p. 71 (tombe 102 : 242). *Faïence* : Kub., p. 103. *Émail* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (cimetière 7) ; p. 260 (tombe 45 : 113). — Arch. Nub. 1909-10, p. 69 (tombe 102 : 190) ; p. 74 (tombe 102 : 285) ; p. 82 (tombe 101 : 400). *Coquille d'œuf d'autruche* : Arch. Nub. 1909-10, p. 55 (tombe 102 : 39) ; p. 80 (tombe 102 : 478). — Kub., p. 101. *Coquille de mollusque* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (cimetière 7). — Arch. Nub. 1909-10, p. 54 (tombe 102 : 25) ; p. 69 (tombe 102 : 190) ; p. 74 (tombe 102 : 285). — Kub., p. 100-101. *Coquille de mollusque émaillée* : Kub., p. 103. *Ivoire* : Kub., p. 101. *Os* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (cimetière 7). — Arch. Nub. 1910-11, p. 210 (tombe 137 : 4). — Kub., p. 101. *Cuivre* : Kub., p. 103. *Or* : Arch. Nub. 1910-11, p. 201 (tombe 136 : 5) ; p. 212 (tombe 137 : 23). *Résine* : Kub., p. 103.

161. Ex. *Perles discoïdes* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (cimetière 7) ; pl. 70 a, 18 (tombe 23 : 45) ; pl. 70 a, 3 (tombe 40 : 14). — Kub., fig. 57. *P. cylindriques* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (cimetière 7) ; pl. 70 a, 18 tombe 23 : 45). — Arch. Nub. 1909-10, p. 45 et pl. 28 c, 21. — Arch. Nub. 1910-11, p. 210 (tombe 137 : 14) ; p. 211 et pl. 22 a, 11 (tombe 137 : 7). — Kub., fig. 57, 57 a. *P. olivaires* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (cimetière 7) ; pl. 70 a, 18 (tombe 23 : 45) ; pl. 70 a, 5 (tombe 45 : 105). — Kub., fig. 57. *P. biconiques* : Kub., fig. 57, IV. *P. globulaires* : Arch. Nub. 1909-10, p. 59 (tombe 102 : 82). — Kub., fig. 57. *P. hexagonales* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 286 et pl. 70 a, 16 (tombe 50 : 2). — Kub., fig. 57 a, P 151. *P. en forme de croix* : Kub., fig. 57 a, 22 k 2.

162. Ex. : Arch. Nub. 1907-08, I, pl. 70 a, 1, 11, cornaline ; pl. 70 a, 5, sélénite ; pl. 70 a, 8, pierre ; pl. 70 a, 9, ivoire ; pl. 70 a, 19, porphyre. — Arch. Nub. 1909-10, p. 53 (tombe 102 : 21), cornaline ; p. 61 (tombe 102 : 102), ébène. — Arch. Nub. 1910-11, p. 87 et pl. 28 c, 4 (tombe 101 : 562), émail ; pl. 22 a, 3, albâtre. — Kub., p. 107 et fig. 58, nº 1, coquille d'œuf d'autruche ; nº 2, 3, coquille de mollusque ; nº 4, stéatite ; nº 5, silex ; nº 6, albâtre.

163. Ex. : *Vase globulaire* : Arch. Nub. 1907-08, I, pl. 70 a, 1, 4-6, cornaline ; pl. 70 a, 3,

albâtre ; pl. 70 a, 15, cristal de roche. — Arch. Nub. 1908-09, pl. 37 a, 11-13. — Arch. Nub. 1909-10, p. 91 et pl. 28 c, 7 (tombe 101 : 594 A), cornaline. — Arch. Nub. 1910-11, pl. 22 a, 2, pierre. — Kub., p. 107 et fig. 58, n° 19. *Vase ovoïde* : Kub., p. 107 et fig. 58, n°s 17, 18, talc (?). — *Navette* : Kub., p. 107 et fig. 58, n° 16, coquille de mollusque. *Hiéroglyphe w d*c(?) : Kub., p. 107 et fig. 58, n° 15, faïence.

164. Ex. : *Lion* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 140 et pl. 70 a, 12 (tombe 17 : 3), pierre. *Chien* : ibid., p. 237 et pl. 65 a, 7 (tombe 40 : 33), cuivre. *Quadrupède* : Kub., p. 108 et fig. 58, n° 28, serpentine. *Faucon* : Arch. Nub. 1908-09, p. 8 et pl. 37 a, 15 (tombe 79 : 35), pierre. — Kub., p. 108 et fig. 58, n°s 22, 23, coquille de mollusque ; n° 24, ivoire. *Vautour* : Kub., p. 108 et fig. 58, n° 27, serpentine. *Grenouille* : Arch. Nub. 1908-09, p. 8 et pl. 37 a, 15 (tombe 79 : 35), pierre. *Scorpion* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 44 et pl. 70 a, 6 (tombe 7 ; 321), pierre ; pl. 70 a, 11 (tombe 7 : 311), schiste ; p. 241 et pl. 65 a, 6 (tombe 40 : 73), cuivre. — Kub., p. 108 et fig. 58, n° 26, cornaline. *Mouche* : Arch. Nub. 1907-08, I, pl. 70 a, 18 (tombe 23 : 45), pierre ; Kub., p. 107 et fig. 58, n° 10, stéatite (?).

165. Ex. *Tête de lion* : Arch. Nub. 1910-11, p. 208 et pl. 19 d (tombe 137 : 1), quartz émaillé. *Tête d'éléphant* : ibid., p. 103 (tombe 111 : 42), pierre, ivoire. *Tête de taureau* : Arch. Nub. 1907-08, I, pl. 70 a, 2 (tombe 40 : 14), pierre ; pl. 70 a, 7 (tombe 7 : 317), stéatite. — Arch. Nub. 1908-09, p. 8 et pl. 37 a, 16 (tombe 79 : 76), 17 (tombe 79 : 117), pierre. *Dent* : Arch. Nub. 1907-1908, I, p. 291 (tombe 50 . 84). *Corne* : Arch. Nub. 1909-10, p. 52 et pl. 28 c, 12 (tombe 102 : 9). *Griffe* : ibid., p. 62 (tombe 102 : 104), ivoire.

166. Kub., p. 108 et fig. 58, n° 29, ivoire.

167. Par ex. : Kub., p. 108.

168. Ex. *Colliers* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 140 (tombe 17 : 3) ; p. 290 et pl. 67 b, 9 (tombe 50 : 37) ; p. 291 (tombe 50-84). — Arch. Nub. 1909-10, p. 62 et pl. 28 c, 11, (tombe 102 : 108) ; p. 96 et pl. 28 c, 16. — Arch. Nub. 1910-11, p. 214 et pl. 22 a, 14 (tombe 142 : 1). — Kub., p. 98. *Bracelets* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 140 et pl. 63 b, 3 tombe 17 : 3). — Kub., p. 108 et fig. 58 a. *Anneau de pied* : Arch. Nub. 1909-10, p. 58 (tombe 102 : 75). *Couronne* : Arch. Nub. 1910-11, p. 99-100 (tombe 111 : 10). *Ceinture* : ibid., p. 214 et pl. 22 a, 13 (tombe 142 : 1).

169. Kub., p. 105-106.

170. Ex. *Bracelets en coquille* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (tombes 328, 340, 348 du cimetière 7) ; p. 238 (tombe 40 : 42) ; p. 269 (tombe 45 : 405), dix à l'avant-bras. Arch. Nub. 1909-10, p. 55 (tombe 102 : 39) ; p. 56 (tombe 102 : 51) ; p. 66 (tombe 102 : 163) ; p. 67 (tombe 102 : 176), dix au poignet gauche ; p. 71 (tombe 102 : 243), quatre au bras droit, sept au bras gauche ; p. 82 (tombe 101 : 400), huit. — Arch. Nub. 1910-11, p. 100 (tombe 111 : 14), quatre à chaque bras ; p. 200 (tombe 136 : 2), neuf au bras droit, sept au bras gauche. — Kub., p. 95 et pl. XXXV. *Bracelets en ivoire* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (tombes 321, 323, 361 du cimetière 7) ; p. 239 (tombe 40 : 65). — Arch. Nub. 1909-10, p. 79 (tombe 102 : 441) ; p. 82 (tombe 101 : 400). Kub., p. 94-95 et pl. XXXV. *Bracelets en os* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 (tombes 101, 102, 107 du cimetière 7). *Bracelets en écaille* : Kub., p. 95. *Bracelets en cuivre* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 234 et pl. 65 a, 8 (tombe 40 : 3). — Arch. Nub. 1908-09, p. 112 (tombe 76 : 63). — Arch. Nub. 1909-10, p. 80 (tombe 102 : 493) ; p. 82 (tombe 101 : 400). — Kub., p. 95. *Bagues en coquille* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 290 et pl. 66 b, 8. — Arch. Nub. 1910-11, p. 106 (tombe 111 : 81). *Bagues en ivoire* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 43 et pl. 66 b, 7, 9-11, 13. — Kub., p. 97 et pl. XXXV. *Bague en écaille* : Arch. Nub. 1910-11, p. 195 (tombe 134 : 20). *Bague en cuivre* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 277 (tombe 47 : 1).

171. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 269 (tombe 45 : 405). — Arch. Nub. 1909-10, p. 67 (tombe 102 : 176).

172. Arch. Nub. 1910-11, p. 200.

173. Arch. Nub. 1909-10, p. 71.

174. Arch. Nub. 1910-11, p. 100.

175. Ex. *Billes* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 241 (tombe 40 : 90), brèche ; pl. 63 d, 22, silex ; pl. 66 b, 12, pierre blanche. — Kub., p. 119 et pl. XXXV, granit, pierre indéterminée, ivoire. *Plaquettes et bâtonnets* : Kub., p. 119-120 et fig. 62. *Quilles* : Arch. Nub. 1907-08, I, p. 241 et pl. 62 c, 9 (tombe 40 : 90), brèche.

176. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 271 (tombe 45 : 441). — Arch. Nub. 1909-10, p. 61 et pl. 11 e, 2 (tombe 102 : 102), figures incisées. — Kub., p. 120.

177. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 233, 238, 232 et pl. 65 f.

178. Ibid., fig. 297. — Arch. Nub. 1910-11, fig. 2.

179. Arch. Nub. 1910-11, fig. 19, 20, 99 et pl. 27 c, 4.

180. Arch. Nub. 1909-10, fig. 39, 62.

181. Ibid., fig. 28 (palette) ; pl. 11 e, 2 (œuf d'autruche).

182. Arch. Nub. 1910-11, p. 206-208, pl. 18 a, b, c et fig. 8.

183. Arch. Nub. 1907-08, I, p. 235 (tombe 40 : 11). — Arch. Nub. 1909-10, p. 61 et pl. 11 f (tombe 102 : 102). — Arch. Nub. 1910-11, p. 201 (tombe 136 : 3).

184. Arch. Nub. 1909-10, p. 47 et fig. 17 (tombe 99 : 3), poterie noire polie ; p. 48 et pl. 27 c, 3 (tombe 99 : 18), poterie black mouthed ; pl. 27 e, 3 (tombe 99 : 18), poterie rouge polie.

185. Arch. Nub. 1908-09, p. 5-6.

186. Kub., p. 104.

CHAPITRE X.

LA RACE.

1. Les documents et leur valeur. — 2. Inventaire des restes. — 3. Interprétation des documents.

1. — Les documents et leur valeur.

Les caractères physiques de la population de l'Égypte aux temps préhistoriques et protohistoriques nous sont connus par deux sortes de documents de valeur très inégale, par des cadavres et par des représentations — en l'espèce surtout des statuettes — que les artistes nous ont laissées de leurs contemporains.

Les cadavres.

Les cadavres que nous possédons sont nombreux, comme on pourra en juger par l'inventaire détaillé qui en est donné plus loin. Les restes qui nous en sont parvenus sont surtout des squelettes, principalement des crânes.

Leur état de conservation dépend de leur ancienneté et de la situation des nécropoles où on les a recueillis. D'une façon générale, ceux qui proviennent de la Basse-Nubie ou du sud de la Haute-Égypte, où le climat est sec, sont en meilleur état que ceux qui proviennent du nord, plus humide. Dans certains cimetières du sud, les ossements étaient parfois recouverts de parties molles. Brunton a pu observer la forme et la couleur de la chevelure sur un certain nombre de cadavres badariens [1]. Dans un cimetière prédynastique ancien de Naga-ed-Der, les corps étaient assez bien conservés pour qu'Elliot Smith ait pu étudier le système pileux et constater que les hommes étaient circoncis [2]. Fouquet a retrouvé des cheveux, des lambeaux de peau et de la matière cérébrale sur des cadavres prédynastiques ou protodynastiques provenant d'El-Amrah, de Beit-Allam, de Negada et de Kawamil [3]. Dans le cimetière 45 de Nubie, sur beaucoup de corps d'âge prédynastique récent ou dynastique ancien, la peau, les cheveux, la barbe, les poils, les muscles, les tendons, les cartilages articulaires, le tube digestif, le diaphragme, la plèvre, le péricarde, le péritoine, la trachée étaient conservés ou

reconnaissables. Elliot Smith a pu parfois distinguer dans l'œil le cercle foncé de l'iris et le cristallin réduit à une petite masse dure, reconnaître sur le cerveau induré et contracté les circonvolutions et les scissures, retrouver dans l'estomac et l'intestin les restes du dernier repas du mort. Il se composait de millet (*Panicum colonum*), de tubercules de *Cyperus esculentus*, d'autres plantes alimentaires ou médicinales, de poisson (*Tilapia nilotica*) et de divers mammifères, dont la souris [4].

En présence de ces cas, on s'est demandé si les Égyptiens n'avaient pas cherché, dès les temps préhistoriques, à conserver les corps par quelque procédé d'embaumement.

Certains faits ont d'abord paru favorables à cette hypothèse. Le squelette que renfermait la tombe B 32 d'El-Amrah, datée de la fin du Prédynastique récent (S. D. 70), était, a-t-il semblé, recouvert d'une matière brunâtre ressemblant à de la poix [5]. Sur des corps prédynastiques ou protodynastiques recueillis à El-Amrah, Beit-Allam, Negada et Kawamil, Fouquet a trouvé parfois sur la peau « des fragments de matières végétales finement pulvérisées et mélangées à des résines dont l'odeur était encore appréciable » et, dans la cavité cranienne, « des amas de matière brune à cassure brillante qui présentait tous les caractères du bitume ». Il ne doute pas qu'il ne s'agisse là de « pratiques d'embaumement » [6]. Mais les matières dont il a constaté la présence sur les cadavres n'ayant pas été analysées, ses observations ne peuvent être considérées comme concluantes.

Sur les « nombreuses centaines de corps préhistoriques » qu'il a examinés Elliot Smith n'a jamais trouvé « la plus légère trace d'une matière préservatrice quelconque... Le cerveau et les muscles sont souvent, dit-il, transformés en une substance brun rougeâtre assez brillante dont la cassure ressemble beaucoup à celle de la résine [7] ». Les matières que Fouquet a prises pour des baumes, des résines ou du bitume ne seraient donc que le produit d'une sorte de momification spontanée des tissus.

D'après Elliot Smith, les premières tentatives d'embaumement ne remonteraient pas plus haut que la IIe dynastie. Telle est aussi l'opinion de Lucas, qui estime que les plus anciennes momies actuellement connues sont, probablement, les corps entourés de bandelettes que Quibell a trouvés à Sakkara dans des tombes de la IIe dynastie [8].

L'âge des restes.

Un grand nombre des squelettes étudiés ici ont été recueillis, au cours de

fouilles conduites par des archéologues, dans des tombes que leur mobilier a permis de rapporter avec certitude au Néolithique, au Prédynastique — souvent même à une époque précise de cette période — ou au Protodynastique. On sait que les archéologues divisent le Prédynastique en ancien, moyen et récent. Les anthropologistes se contentent souvent de distinguer le Prédynastique ancien et le récent. Thomson et Randall-MacIver prennent comme limite entre l'un et l'autre la séquence-date 50 [9]. On les suivra ici sur ce point particulier. D'autres squelettes proviennent de tombes sur lesquelles on est moins bien renseigné et dont on ne peut dire si elles appartiennent au Prédynastique ancien ou au récent, parfois même si elles sont prédynastiques ou protodynastiques. Tel est le cas pour les squelettes provenant d'El-Amrah, Beit Allam, Kawamil, Negada et Gebel-Silsileh étudiés par Fouquet [a], ainsi que pour certains des squelettes exhumés par Petrie à Negada et étudiés par Miss Fawcet [b]. Les renseignements archéologiques sont plus sommaires encore pour une série de crânes recueillis par Chantre à El Chozan [c].

Certains anthropologistes estiment que ces crânes d'âge douteux peuvent être considérés comme contemporains d'autres crânes présentant des caractères analogues et dont l'âge est établi avec certitude par le mobilier des tombes où on les a trouvés. La comparaison entre ceux-ci et ceux-là serait, à leur avis, facilitée par l'emploi du coefficient d'analogie raciale (*coefficient of racial likeness*) de Pearson, qui résume en une formule mathématique les caractères principaux d'une série homogène de crânes. Il est, en effet, plus facile de comparer entre eux des chiffres que des ossements. Sans vouloir discuter la valeur de cette méthode, on notera cependant que les indications qu'elle donne ne concordent pas toujours avec celles que fournit l'archéologie [d]. D'autre part, le fait que deux séries de crânes présentent des caractères analogues n'indique nullement qu'elles sont contemporaines.

La craniométrie.

Parmi les restes humains préhistoriques que nous possédons, les crânes sont les plus nombreux et aussi ceux qui peuvent le mieux nous renseigner

a. Cf. p. 396-398.
b. Cf. p. 402-405.
c. Cf. p. 401.
d. Cf. par exemple p. 397-398, le défaut de concordance entre l'âge attribué aux séries de Fouquet par le coefficient de Pearson (appliqué par Morant) et celui qu'indique l'archéologie.

sur les caractères physiques des individus auxquels ils appartiennent. Aussi est-ce à leur étude que les anthropologistes se sont particulièrement attachés. Ils les ont, en général, mesurés avec grand soin. Pour certaines séries, ils n'indiquent pas moins d'une soixantaine de diamètres, arcs ou indices. Ne pouvant rapporter ici toutes ces mensurations, on a choisi celles qui paraissent les plus importantes et qui figurent le plus constamment dans les publications : indice céphalique, indice vertical, indice facial, indice nasal et capacité cranienne. Pour chaque série de crânes, on indiquera la valeur moyenne de chacune d'elles et, lorsqu'il sera possible, le nombre ou le pourcentage des cas extrêmes et moyens.

Les indices choisis ne sont pas toujours calculés de la même manière par tous les anthropologistes. Sauf indication contraire, ceux que l'on donnera ici ont été déterminés ainsi qu'il suit, par la méthode en usage au Biometric Laboratory de l'University College de Londres.

Indice céphalique = 100 B/L.
Indice vertical = 100 H^1/L.
Indice facial = 100 G^1H/GB.
Indice nasal = 100 NB/NH^1.
L = longueur maximum du crâne.
B = largeur maximum du crâne.
H^1 = hauteur du crâne, du basion au bregma.
G^1 H = hauteur de la face, du nasion au point alvéolaire.
GB = largeur de la face, entre les points les plus bas des sutures zygomato-maxillaires.
J = diamètre bizygomatique.
NB = largeur maximum de l'ouverture piriforme.
NH^1 = hauteur nasale, du nasion à la base de l'épine nasale antérieure.

Les représentations.

Il semblerait que les représentations préhistoriques de la forme humaine par le dessin, le relief et surtout par la statuaire, nombreuses comme on l'a vu, puissent fournir sur les caractères physiques de la population contemporaine d'utiles indications. La valeur, pour l'anthropologiste, de cette catégorie de documents n'est pas aussi grande qu'il le paraît et diverses considérations incitent à ne les utiliser qu'avec la plus grande circonspection.

Les statuettes en ivoire d'époque prédynastique ancienne sont souvent très grossières. Le sculpteur luttait alors avec la matière ; il s'exprimait comme

il pouvait plutôt que comme il aurait voulu. Quelle confiance l'anthropologiste peut-il avoir dans ses œuvres ? De ce que la tête de la seule statuette féminine badarienne en ivoire que l'on connaisse est démesurément grande par rapport au reste du corps (Pl. XXXV, 4), de ce que la seule statuette masculine amratienne en ivoire trouvée dans une tombe a des bras presque aussi gros que le tronc (Pl. XLIX, 11), on ne saurait évidemment conclure que telle était, en réalité, la conformation des femmes et des hommes qu'elles représentent.

Si la construction de ces statuettes est manifestement inexacte, présentent-elles au moins dans le détail certaines particularités, qu'il pourrait être intéressant de noter ? Les statuettes féminines amratiennes en ivoire, par exemple, où les poils du pubis sont figurés par de petits trous (Pl. XLIX, 10), pourraient nous renseigner sur le développement du système pileux. Ces trous occupant tout l'espace compris entre les deux épines iliaques antéro-supérieures d'une part, entre l'ombilic et le pubis d'autre part, on en pourrait conclure que les femmes amratiennes étaient très velues. Or Elliot Smith a constaté sur les cadavres du cimetière amratien 7000 de Naga-ed-Der, dont les parties molles étaient bien conservées, que chez les femmes et chez les hommes, la peau de la région génitale était, au contraire, plutôt glabre[10]. Il semble donc que, pour des raisons qui nous échappent, le sculpteur ait parfois modifié intentionnellement la réalité.

Nous possédons aussi des pièces où l'artiste n'a pas été gêné par la matière, soit parce qu'il s'en était rendu maître — tel est le cas pour la statuaire protodynastique en ivoire —, soit parce qu'il a employé l'argile, comme pour les statuettes amratiennes dites stéatopyges. De telles pièces sont sans doute des représentations plus fidèles que les précédentes ; mais l'interprétation n'en est pas moins délicate parfois.

Petrie a trouvé à Abydos, dans la tombe du roi Qa (Ire dynastie), un bas-relief en ivoire (Pl. XCV, 1), œuvre excellente à tous égards, qui, d'après lui, représente certainement un homme de l'ouest, un Libyen[11]. Pour Elliot Smith, au contraire, il s'agit indiscutablement d'un Arabe sémite[12].

De même, Petrie voit dans les statuettes amratiennes dites stéatopyges (Pl. L, 6) la preuve de l'existence en Égypte, au Prédynastique ancien, d'une population stéatopygienne[13]. La stéatopygie de ces statuettes est, comme on l'a vu, extrêmement douteuse[a]. Elle est aussi peu certaine que celle des statuettes européennes paléolithiques auxquelles Petrie les a comparées.

a. Cf. p. 165.

Certains préhistoriens estiment que celles-ci représentent bien des femmes stéatopyges et qu'elles témoignent de la présence en Europe au Paléolithique récent d'une race stéatopygienne analogue aux Bushmen actuels Pour d'autres, elles représenteraient des femmes stéatomères, obèses, ou simplement enceintes. La question n'est pas encore tranchée. Elle a été reprise récemment par Mme Passemard qui conclut à la non-stéatopygie[14]. Le seul fait qu'elle ait pu se poser, que l'accord ne soit pas unanime sur un caractère aussi apparent, aussi facile à représenter que la stéatopygie, montre, comme les exemples précédents, le peu de valeur des représentations préhistoriques pour l'anthropologiste.

Petrie a néanmoins publié une étude sur les races de l'Égypte au Prédynastique et au Protodynastique, où il n'est fait état que des représentations[15]. Il distingue, outre la race stéatopygienne, six types différents : le type aquilin, caractéristique d'une race libyenne à peau blanche ; le type à barbe tressée qui appartient à une race d'envahisseurs venus peut-être des bords de la mer Rouge ; le type à nez pointu venu sans doute du désert Arabique ; le type à nez droit (*titled nose*), originaire de la Moyenne-Égypte ; le type à barbe projetée en avant, venu de la Basse-Égypte ; le type à cloison nasale droite, originaire de la Haute-Égypte. D'après les représentations, il y aurait donc eu en Égypte, aux époques considérées, sept types raciaux différents. On verra dans les pages suivantes que l'étude des squelettes ne semble guère autoriser de telles conclusions.

2. — Inventaire des restes.

Les restes paléolithiques.

Les plus anciens ossements humains que l'on ait recueillis jusqu'à présent en Égypte remontent peut-être au Paléolithique récent.

Dans les limons de la plaine de Kom-Ombo, Sandford a trouvé un fragment de crâne dans le même état de fossilisation que les os d'animaux mis au jour par Vignard dans cette région et qu'il suppose être, comme ceux-ci, contemporain du Sébilien[a]. A Kau-el-Kébir, dans la région de Badari, d'autres ossements ont été découverts dans des conditions assez particulières. A l'entrée de deux tombes de la IIe dynastie, Brunton et Petrie ont rencontré, gisant pêle-mêle au fond d'un trou, une quantité considérable d'os humains, d'os de grands animaux (surtout d'hippopotame) et d'ivoires sculptés. Ceux-ci datant de la XVIIIe dynastie, c'est vraisemblablement à

a. Cf. p. 20.

cette époque qu'ossements et ivoires ont été enfouis ensemble. Mais les os étaient dans un état de fossilisation tel que, manifestement, ils sont beaucoup plus anciens. Derry et Keith les ont étudiés; autant que nous le sachions, les résultats de leur étude n'ont pas encore été publiés. Sandford, qui les a examinés, les rapporte au Paléolithique et dit que leurs caractères sont à peu près les mêmes que ceux des squelettes prédynastiques [16].

Les restes néolithiques.

Du Néolithique, nous possédons des restes datés avec plus de certitude.

Dix-huit crânes ou parties de crânes et divers os longs provenant d'une douzaine de squelettes ont été retirés par Junker des tombes de Merimdé-Béni-Salamé et étudiés par Derry [17]. La stature, calculée d'après la longueur des os longs, est, en moyenne, de 1 m. 665 pour les hommes et de 1 m. 548 pour les femmes. L'indice céphalique moyen est de 71.9 chez l'homme et de 74.2 chez la femme, l'indice vertical, de 70.3 chez l'homme et de 74.2 chez la femme, l'indice nasal de 52 chez la femme; le mauvais état des crânes n'a pas permis de le mesurer chez l'homme. Par certains de leurs caractères, les squelettes sont assez différents des squelettes prédynastiques : les os sont plus gros, le crâne est plus large, son contour plus plein et sa capacité plus grande, le diamètre frontal minimum est plus long. Aussi Derry estime-t-il — autant qu'une série composée d'un petit nombre de squelettes, en mauvais état pour la plupart, lui ait permis d'en juger — que la population de Merimdé-Béni-Salamé n'appartient pas à la même race que la population prédynastique de la Haute-Égypte.

Dans les deux groupes de tombes d'El-Omari, le P. Bovier-Lapierre a trouvé des squelettes, mais si endommagés qu'il n'a pu les exhumer et qu'il a dû se contenter de les examiner sur place et de les photographier. Ceux du premier groupe lui ont paru brachycéphales. « Sauf chez les enfants en bas âge, dit-il, les dents présentent une usure de la couronne parfois très prononcée... On croirait que certaines ont été limées jusqu'au ras des gencives, l'usure atteignait même la racine. » Plusieurs des crânes du deuxième groupe « semblent brachycéphales, mais ce n'est peut-être qu'une apparence due à l'écrasement de la boîte osseuse » [18].

Dans les tombes tasiennes de Mostagedda, Brunton a recueilli cinq crânes. Il lui a semblé qu'ils sont plus ronds, qu'ils ont la face plus large et la mâchoire plus carrée que les crânes prédynastiques. Les cheveux sont ondulés ou frisés, noirs ou bruns, quelquefois blonds [19].

Les restes prédynastiques.

Le nombre des crânes prédynastiques — ou supposés tels — que nous possédons est d'environ 1.150.

Les cimetières badariens ont fourni 142 crânes, tous trouvés dans des tombes bien datées par leur mobilier.

Une première série de 59 crânes provenant des cimetières de la région de Badari, fouillés par Brunton en 1924-1925, a fait l'objet d'une étude très complète de Miss Stœssiger [20]. Leurs caractères principaux sont indiqués au tableau I.

TABLEAU I[a]:

	♂	♀
Indice céphalique (100 B/L)	71.8	73.8
	(36)	(21)
Dolichocéphales (moins de 75)	31	13
Mésocéphales (75 à 79.9)	5	8
Brachycéphales plus de 79.9		
Indice vertical (100 H'/L)	73.1	73.1
	(34)	(22)
Tapéinocéphales (moins de 72)	10	8
Métriocéphales (72 à 76.9)	22	13
Acrocéphales (plus de 76.9)	2	1
Indice facial (100 G'H/GB)	70.9	71.7
	(34)	(17)
Chamoeprosopes (moins de 66)	3	
Mésoprosopes (66 à 69.9)	10	9
Leptoprosopes (plus de 69.9)	21	8
Indice nasal (100 NB/NH')	53.0	52.7
	(34)	(20)
Leptorhiniens (moins de 47)	1	2
Mésorhiniens (47 à 51.9)	14	5
Platyrhiniens (plus de 51.9)	19	13
Capacité cranienne (C)	1370.7	1274.1
	(35)	(22)
Microcéphales (moins de 1350)	13	18
Mésaticéphales (1350 à 1449.9)	20	4
Macrocéphales (plus de 1449.9)	2	

a. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre des crânes soumis à la mensuration.

D'après ces chiffres, la majorité de la population badarienne masculine se composait d'individus à crâne long (dolichocéphalie), de hauteur et de capacité moyennes (métriocéphalie et mésaticéphalie), à face relativement haute (leptoprosopie), à nez large (platyrhinie). Chez les femmes, les caractères sont un peu différents : la dolichocéphalie est moins prononcée, la capacité cranienne plus petite (microcéphalie), le nombre des métriocéphales est moins grand, la face est moins haute (mésoprosopie) et le nombre des platyrhiniens relativement plus élevé.

Les observations faites par Brunton sur le champ de fouilles complètent sur quelques points ces indications. La stature varie de 1 m. 52 à 1 m. 82 ; les individus vigoureux et bien musclés sont rares ; les cheveux sont le plus souvent ondulés, parfois droits, plus rarement frisés; leur couleur, généralement noire, est parfois d'un brun plus ou moins foncé. Aucun individu n'avait de barbe ni de moustache [21].

Miss Stœssiger a comparé soit directement, soit au moyen du coefficient d'analogie raciale, cette première série badarienne à diverses séries de crânes anciens ou modernes. Les crânes badariens diffèrent très peu des autres crânes prédynastiques moins anciens ; ils sont seulement un peu plus prognathes. Après ceux-ci, c'est aux crânes indiens primitifs — Dravidiens et Veddahs — qu'ils ressemblent le plus. Ils présentent aussi quelques affinités négroïdes dues à un mélange de sang nègre sans doute très ancien.

Une seconde série badarienne comprend 83 crânes recueillis par Brunton en 1928-1929 dans des tombes de la région de Mostagedda et également bien datée. Elle a été étudiée par Morant [22]. Les caractères craniométriques sont à peu près les mêmes que ceux de la série de Badari. Morant estime que ces deux séries forment un groupe « racialement homogène » et se rallie aux conclusions de Miss Stœssiger.

Toutes les séries suivantes appartiennent à un Prédynastique plus récent que le Badarien.

Les cimetières de Basse-Nubie ont fourni 54 squelettes d'adultes qu'Elliot Smith et Wood Jones ont étudiés [23]. La provenance, l'ancienneté, le sexe et quelques caractères de ces squelettes sont indiqués au tableau II.

Le nombre des cas où des mensurations ont pu être faites est trop petit pour que l'on puisse considérer séparément chacune des époques du Prédynastique auxquelles ils appartiennent. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'au Prédynastique la Nubie était occupée par une population de stature à peine moyenne, dolichocéphale (indices céphaliques extrêmes 69 et 79 chez les

TABLEAU II

CIMETIÈRES	AGE	NOMBRE ♂	NOMBRE ♀	STATURE ♂	STATURE ♀	INDICE CÉPHALIQUE ♂	INDICE CÉPHALIQUE ♀	FORME DU CRANE OVOÏDE	FORME DU CRANE PENTAGONAL
N° 17 Khor Bahan	Prédyn. ancien	5	1	158 (4)		70.5 (2)		2 ♂	1 ♂
	Prédyn. moyen	1	2	172 (1)		70.0 (1)	72.0 (1)	1 ♂	1 ♀*
23 Naziria	Prédyn. récent	1	1	165 (1)	159 (1)	72.0 (1)			
30 Birein	Prédyn. moyen	4	4	158 (3)	161 (2)	71.5 (3)		1 ♂	
41 Meris Markos	P. moyen et récent	7	4	159 (3)	151 (4)	79.0 (1)	75.0 (2)	1 ♂ 1 ♀	
43 Dehmit	Prédyn. moyen	3	4	157 (2)	150 (2)	69.0 (1)	74.0 (1)	1 ♂ 1 ♀	
44 Dehmit	P. moyen et récent	12	5	159 (5)		72.0 (1)	70.0 (1)	1 ♂	
Totaux et moyennes		33	21	161 (19)	155 (9)	72 (10)	72.8 (5)		

* Négresse.

hommes, 70 et 76 chez les femmes), et dont le crâne, dans les cas où sa forme a pu être notée, est le plus souvent ovoïde, parfois pentagonal. Les nègres y étaient rares (1 négresse sur 54 individus). D'après Elliot Smith, cette population ne se distingue en rien de celle de la Haute-Égypte à la même époque [24].

Fouquet a étudié cinq séries de squelettes qui proviennent des cimetières d'El-Amrah, Beit-Allam, Kawamil, Negada-Sud et Gebel-Silsileh, tous situés dans le sud de la Haute-Égypte [25]. Il ne donne sur les circonstances de leur découverte et sur les tombes où ils ont été recueillis que des indications succinctes. On s'est efforcé ici de les compléter.

En ce qui concerne la série d'El-Amrah, qui comprend 20 squelettes dont 11 étaient dans un état de conservation suffisant pour que l'étude en fût possible, il indique seulement qu'elle provient des fouilles exécutées dans cette station par J. de Morgan d'abord, par Amélineau ensuite. De Morgan dit qu'il n'a fait à El-Amrah que quelques sondages [26]. Les fouilles d'Amélineau ont été plus complètes. C'est lui — il le dit expressément — qui a fourni à Fouquet les 20 squelettes de cette série ; mais les renseignements qu'il donne sur les tombes où il les a trouvés sont des plus sommaires. Certaines étaient revêtues d'un parement de briques ; quelques-uns des squelettes étaient dans des cercueils grossiers en terre crue ; tous étaient en attitude contractée [27]. Dans le sud de la Haute-Égypte, les plus anciennes tombes à revêtement de briques sont, selon Petrie, les tombes T 15 et 17 de Negada, datées, la première de S. D. 50-70, la seconde de S. D. 74, c'est-à-dire l'une et l'autre du Prédynastique récent [28] ; ce mode de revêtement ne devient fréquent qu'au Protodynastique. Le cercueil en terre crue ne semble pas avoir été en usage avant le Prédynastique récent. Quant à l'attitude contractée, on l'observe jusqu'à l'Ancien Empire ; un corps présentant cette attitude n'est donc pas nécessairement prédynastique. D'autre part, J. de Morgan a trouvé à El-Amrah des objets d'âge très différent, notamment de la poterie rouge à décor blanc [29] que l'on ne rencontre qu'au Prédynastique ancien et de la poterie de couleur claire à décor rouge foncé [30] appartenant à des types que l'on ne trouve nulle part ailleurs avant le Prédynastique moyen. On ne peut dire, par conséquent, à quelle époque du Prédynastique appartiennent les squelettes de la série d'El-Amrah, ni même si tous sont prédynastiques. Cependant Morant incline à les rapporter tous au Prédynastique ancien [31], opinion qu'il est impossible d'admettre, au moins pour certains d'entre eux.

La série de Beit-Allam comprend 25 squelettes, celle de Kawamil 29, celle de Negada-Sud 43, celle de Gebel-Silsileh 5. Les renseignements fournis par Fouquet sont, en ce qui concerne les trois premières séries, aussi vagues que ceux qu'il donne sur la série d'El-Amrah ; ils se bornent à peu près à cette constatation qu'elles proviennent des fouilles de J. de Morgan.

Dans les quelques lignes qu'il consacre à la nécropole de Beit-Allam, de Morgan dit qu'il y a trouvé des sépultures « indigènes » [32], terme que l'on peut traduire, peut-être, par prédynastiques.

A Kawamil, il a fait « quelques fouilles » dans deux cimetières [33]. Les corps étaient souvent « enfermés dans un ciste d'argile, de briques crues ou dans de larges vases », ou encore placés sous « un vase retourné », modes de sépulture que l'on ne rencontre pas, dans les tombes bien datées, avant le Prédynastique moyen et qui sont plus fréquents au Prédynastique récent. Parfois, la même tombe contenait « soit plusieurs squelettes, ... soit les fragments de plusieurs corps, de sorte que, dans bien des cas, la récolte des spécimens destinés aux études est fort difficile ». Certaines tombes étaient de simples fosses, telles qu'on en rencontre à toutes les époques du Prédynastique et au Protodynastique ; l'une au moins contenait deux vases cylindriques d'un type nettement protodynastique [34]. D'autres étaient revêtues de briques et, dans l'une de celles-ci, il y avait une table ronde en pierre [35] qui indique au moins le Protodynastique.

Fouquet dit que le cimetière de Negada-Sud est considéré par de Morgan comme « préhistorique ». Il faut se contenter de cette indication, car, dans ses deux volumes de Recherches sur les origines de l'Égypte, de Morgan ne mentionne pas de station de ce nom.

Suivant Morant, les trois séries de Beit-Allam, Kawamil et Negada-Sud appartiennent peut-être au Prédynastique ancien [31]. Les renseignements archéologiques que l'on vient de donner sur ces cimetières sont peu favorables à cette opinion. Les tombes y sont, en effet, de diverses époques et plusieurs des squelettes qu'elles ont fournis occupaient, sans aucun doute, des tombes prédynastiques récentes ou protodynastiques.

Les 5 squelettes de Gebel-Silsileh ont presque tous été recueillis dans des « sépultures collectives » où « les têtes et les ossements gisaient pêle-mêle dans le sol ». Une de ces sépultures figurée par de Morgan [36] est une fosse ovale renfermant trois vases qui paraissent appartenir à la classe de poterie que Petrie a appelée *black topped*. Les tombes de cette sorte sont communes au Prédynastique ancien.

En résumé, les séries d'El-Amrah, Beit-Allam, Negada-Sud, Kawamil et

Gebel-Silsileh ne sont pas datées avec précision. Elles se composent de squelettes dont certains peuvent être prédynastiques et d'autres protodynastiques. Les renseignements archéologiques ne permettent pas de séparer ceux-ci de ceux-là. Ils sont cependant suffisants pour que l'on puisse affirmer que ces séries n'appartiennent pas tout entières au Prédynastique ancien, comme Morant est porté à le croire.

Les caractères principaux de chacune d'elles sont indiqués au tableau III.

Aux mensurations indiquées sur ce tableau, Fouquet a joint quelques remarques.

Un des crânes d'El-Amrah est mésocéphale ; les autres sont dolichocéphales et même, dans deux cas, hyperdolichocéphales (indice céphalique 69.0 et 69.85). La voûte est haute et présente parfois une « belle courbure régulière ». Pas de prognathisme en général. Il y a platycnémie cinq fois sur sept. Dans trois cas les cheveux sont lisses et, dans un cas, blonds. Une des deux femmes est probablement une négresse. Pour les autres individus, la dolichocéphalie « pourrait faire penser aux races de l'Afrique du Sud » ; mais les caractères de la chevelure et « la forme générale du crâne ne permettent pas de s'arrêter à cette hypothèse... Il y a diversité de race ».

Les crânes de Beit-Allam sont de « deux types indiquant le mélange de deux races au moins ». Par l'indice céphalique, l'un de ces types « semble se rattacher à la race élevée de l'Inde qui a fourni les Guèbres ».

Dans la série de Negada-Sud, la dolichocéphalie est moins forte qu'à Beit-Allam. La tête est tantôt en forme de barque (scaphocéphalie), tantôt arrondie au sommet. Les arcades sourcilières et la glabelle sont, en général, très saillantes chez les hommes, moins chez les femmes. Dans deux cas, les cheveux « sont noirs, lisses, droits, fins et brillants. On ne peut les attribuer qu'à des sujets appartenant à une race blanche ». D'autre part, l'indice céphalique des crânes « incite à les comparer aux Hottentots, aux Boschimans, aux Cafres ». Mais, ajoute Fouquet, « le manque d'éléments directs de comparaison, la nature lisse des rares cheveux observés, le moins grand épatement du nez, me font suspendre mon jugement. Cette série n'est du reste pas absolument homogène ».

La série de Kawamil, très différente de celle de Negada-Sud, se rapproche de celle de Beit-Allam. La proportion des mésocéphales y est plus grande que dans les autres séries ; il y a même un crâne masculin brachycéphale. « Dans les trois quarts des cas, pour les deux sexes, il existe un léger prognathisme sous-nasal ». Sur huit sujets, les cheveux étaient, dans un cas, « assez gros, rudes, bouclés et grisonnants » ; dans six cas, « châtain foncé

TABLEAU III

	EL-AMRAH		BEIT-ALLAM		NEGADA-SUD		KAWAMIL		G. SILSILEH	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
Indice céphalique (100 B/L)	72.8 (9)	72.3 (2)	70.6 (13)	70.7 (12)	72.7 (28)	73.1 (15)	73.1 (18)	73.7 (11)	74.5 (4)	74.7 (5)
Dolichocéphales (moins de 75)	8		12	11	24	10	12	7	3	2
Mésocéphales (75 à 79.9)	1		1	1	4	5	5	4	1	3
Brachycéphales (plus de 79.9)							1			
Indice vertical (100 H'/L)	72.4 (8)		73.9 (7)	72.0 (8)	72.8 (27)	72.3 (13)	72.3 (16)	73.2 (9)	74.0 (3)	74.1 (3)
Tapéinocéphales (moins de 72)			2	3	7	6	8	3		
Métriocéphales (72 à 76.9)			4	5	18	6	6	5	3	3
Acrocéphales (plus de 76.9)			1		2	1	2	1		
Indice nasal (100 NB/NH')	45.6 (6)		48.5 (7)	52.7 (8)	51.7 (23)	53.8 (9)	49.0 (12)	50.5 (7)	47.6 (3)	48.3 (2)
Leptorhiniens (moins de 47)			4	1	5	1	5	3	2	
Mésorhiniens (47 à 51.9)				3	6	3	5	1	1	2
Platyrhiniens (plus de 51.9)			3	4	12	5	2	3		
Capacité cranienne (C)*	1473		1460		1465		1476			
Stature	167 (8)	157 (2)							163 (4)	166 (1)

* D'après Morant (G. M.), A study of Egyptian craniology ; Biometrika XVII (1925), p. 14, tableau I.



ou noirs, assez fins ou même fins, lisses, droits ou légèrement ondulés » ; dans un cas, « blonds ou plutôt jaunes, peut-être décolorés par la chaux... De l'examen superficiel de tous ces cheveux, on peut tout au moins conclure que l'élément nègre n'entrait pour rien dans la race de ceux qui les portaient ». Ceux-ci sont peut-être d'un type voisin des Nègres, mais déformés par suite de l'introduction d'un élément à crâne plus court, berbère ou gouanche ».

« Si l'on accorde à l'abaissement du trou occipital au-dessous de l'épine nasale la valeur qui lui est en général attribuée, on doit admettre que l'influence de la race nègre s'est fait sentir chez quelques-uns des sujets » de ces trois dernières séries.

En résumé, pour Fouquet, la population dont il a étudié les ossements appartient à des types raciaux différents chez lesquels on distingue tantôt l'influence d'une race blanche, tantôt celle d'une race noire.

Tel n'est pas l'avis de Zaborowski[37]. Pour lui, l'indice céphalique sur lequel s'est surtout appuyé Fouquet pour établir des rapprochements entre les crânes égyptiens et ceux de diverses races, en particulier des Guèbres, des Hottentots et des Boschimans, est un élément de comparaison insuffisant lorsqu'on le considère isolément. En outre, les séries d'El-Amrah, Beit-Allam, Negada-Sud et Kawamil lui paraissent homogènes.

Pour Verneau, qui a « étudié longuement » le travail de Fouquet, la forme du crâne permet de distinguer dans ces séries, contrairement à l'opinion de Zaborowski, au moins deux races différentes caractérisées, l'une « par un crâne surbaissé et par une saillie notable des bosses pariétales », l'autre par un crâne « bien développé dans le sens vertical » et dont les bosses pariétales sont « complètement effacées ». Le crâne du premier type est de forme pentagonale, qu'on le regarde d'en haut, en *norma verticalis*, ou par derrière ; celui du second, est de forme « régulièrement elliptique » lorsqu'il est vu en *norma verticalis*. Ces deux races « sans rester complètement isolées (car on rencontre un grand nombre de crânes à caractères mixtes) ne se sont pas entièrement fusionnées »[37].

Morant estime que les séries d'El-Amrah, Beit-Allam, Negada-Sud et Kawamil représentent des types similaires sinon identiques. Il y distingue néanmoins deux groupes qui paraissent contemporains et ne présentent que des différences légères. Ils comprennent, l'un la série d'El-Amrah, l'autre les trois dernières. Celui-ci, qu'il appelle « type égyptien énéolithique », se distingue surtout par la longueur exceptionnelle du diamètre basio-nasal (LB), égal à 105.5. Parmi les types raciaux qui s'en rapprochent le plus par ce

caractère, Morant cite les Esquimaux (LB = 104.9), les Aïnos (LB = 105.4) et les Morioris (LB = 105.6). « Il est, dit-il, rationnel de supposer que cette race égyptienne énéolithique, descend directement du peuple dont on trouve les paléolithes dans les hautes terrasses des deux rives de la vallée du Nil ». En tout cas, on ne retrouve pas sa trace dans la suite ; peut-être a-t-elle été exterminée entièrement ou absorbée par les populations plus récentes[38].

Enfin, selon Elliot Smith, il y a, dans les séries étudiées par Fouquet, des crânes nettement arménoïdes[39].

Dans un cimetière situé à El-Chozan, près de Louxor, Chantre a recueilli 200 crânes dont 37 seulement ont pu être mesurés[40]. Il ne donne pas d'indications archéologiques permettant de les dater, mais il leur trouve « un air de famille incontestable » avec les crânes d'El-Amrah, de Negada-Sud et de Kawamil que l'on vient d'étudier. Cependant Morant qui considère ceux-ci comme appartenant peut-être au Prédynastique ancien, incline à rapporter les crânes d'El-Chozan au Prédynastique récent[31].

Leurs caractères sont indiqués au tableau IV, d'après les chiffres donnés par Chantre et complétés par Morant.

TABLEAU IV

	♂	♀
Indice céphalique (100 B/L)	76.2 (24)	74.3 (13)
Dolichocéphales (moins de 75)	20	7
Mésocéphales (75 à 79)	4	6
Indice nasal (100 NB/NH')	51.6 (24)	50.3 (11)
Leptorhiniens (moins de 47)	1	2
Mésorhiniens (47 à 51.9)	12	3
Platyrhrniens (plus de 51.9)	11	6
Indice vertical (100 H'/L) *	71.4 (24)	
Capacité cranienne (C) *	1361.6	

* D'après Morant, loc. cit. tableau III.

Ajoutons à ces chiffres les observations de Chantre. La population d'El-Chozan est « grande et vigoureuse ». La dolichocéphalie est moins prononcée chez les femmes que chez les hommes. « Ce fait tendrait à prouver qu'il y a eu mélange entre cette population, peut-être autochtone, et une autre race moins dolichocéphale... Chez les hommes comme chez les femmes, l'occiput est globuleux, quelquefois même proéminent ; les bosses pariétales sont assez souvent prononcées, surtout dans les crânes surbaissés... Le front est peu large..., souvent fuyant chez les hommes et généralement droit chez les femmes... Un léger prognathisme alvéolaire n'est pas rare chez les femmes. » Par leur indice céphalique et leurs autres caractères, les crânes d'El-Chozan se rapprochent plus encore de ceux de Kawamil et de Negada-Sud que de ceux d'El-Amrah et de Beit-Allam. Ces populations étaient probablement contemporaines et parentes.

Petrie a exhumé des tombes de Negada et de Ballas qu'il a fouillées en 1895, 738 squelettes dont H. Thompson a fait un premier examen [41]. L'étude en a été reprise par Miss Fawcett pour les crânes [42] et par Warren pour les autres os [43].

Miss Fawcett n'a retenu comme prédynastiques que 300 crânes (131 masculins, 169 féminins). Leurs caractères principaux sont indiqués au tableau V.

TABLEAU V

	♂	♀
Indice céphalique (100 B|L)	72.99 (130)	74.19 (169)
Indice vertical (100 H'/L)	73.30 (131)	73.22 (166)
Indice facial (100 G'H/GB)	70.63 (76)	70.36 (106)
Indice nasal (100 NB/NH')	51.08 (77)	52.31 (113)
Capacité cranienne (C)	1381.0 (88)	1287.9 (123)

Miss Fawcett estime que les crânes de Negada forment un ensemble suffisamment homogène pour que l'on puisse parler d'une race de Negada. Par la hauteur totale du crâne, la hauteur auriculaire, la hauteur et la largeur de la face, la hauteur nasale, l'indice céphalique et l'indice facial, cette race se rapprocherait des Nègres ; par la largeur nasale, la hauteur de l'orbite, la longueur du palais et l'indice nasal, elle serait plus près des Germains ; enfin par la longueur du crâne, la circonférence sagittale, l'indice facial, le rapport largeur-hauteur et l'indice nasal, peut-être serait-elle le plus proche d'une race primitive telle que les Aïnos. Les Négadiens prédynastiques ressembleraient donc par certains de leurs caractères aux Nègres, par d'autres aux races blanches. D'ailleurs, ils ne présenteraient pas avec les Nègres une ressemblance plus grande que les Égyptiens de la période pharaonique et que les Coptes.

Miss Fawcett ne paraît pas avoir cherché à rapporter les crânes de Negada à une époque précise du Prédynastique. Elle s'est contentée de les diviser, d'après leur provenance, en cinq séries. La série A provient d'un cimetière voisin de Nubt[a], la série Q d'un cimetière situé à 2 milles au nord de Ballas, les séries T, B et R de cimetières situés à 1/2 mille de Nubt.

L'étude de ces cinq séries a été reprise par Morant [44]. D'après lui, les caractères craniométriques des séries A et Q sont presque identiques ; il les considère l'une et l'autre comme appartenant probablement au Prédynastique moyen. Il y aurait, de même, de très grandes analogies entre les séries T, B et R, qu'il rapporte au Prédynastique, sans préciser davantage. Il divise donc les crânes de Negada en deux groupes et indique ainsi qu'il suit les principaux caractères des crânes masculins de chacun d'eux (tableau VI).

TABLEAU VI

	SÉRIES A, Q,	SÉRIES B, T, R
Indice céphalique (100 B/L)	71.8 (88)	74.0 (22)
Indice vertical (100 H'/L)	72.4 (70)	71.9 (18)
Indice vertical (100 B/H')	99.2 (70)	103.0 (18)
Indice nasal (100 NB/NH')	50.0 (54)	49.9 (18)
Capacité cranienne (C)	1388 5 (61)	1382.8 (18)

A son avis, ces deux groupes ne représentent pas deux races distinctes, mais seulement deux populations n'ayant entre elles que de minimes diffé-

a. Nubt, l'Ombos des Grecs, actuellement Toukh, dans le sud de la Haute-Égypte, entre Negada et Ballas. Elle existait déjà au Prédynastique ancien. Cf. p. 192.

rences et qu'il n'eût pas été possible de séparer l'une de l'autre si le nombre des crânes avait été moins grand.

La division de Miss Fawcett en cinq séries, fondée sur la provenance des crânes et celle de Morant en deux groupes, fondée sur la craniométrie, ne font état ni l'une ni l'autre des renseignements archéologiques que l'on possède sur les crânes de Negada et qui sont loin d'être négligeables.

Petrie dit[45] qu'il a pu indiquer en sequence dates l'âge des tombes d'où proviennent 222 de ces crânes et diviser ceux-ci en trois groupes comprenant, le premier 65 crânes antérieurs à S. D. 43, c'est-à-dire appartenant au Prédynastique ancien, le second 127 crânes datés de S. D. 43 à S. D. 69 (Prédynastique moyen), le troisième 30 crânes postérieurs à S. D. 69 (Prédynastique récent ou Protodynastique). N'ayant pu savoir dans quelle publication Petrie a fait connaître cette répartition, on a recherché, parmi les crânes étudiés par Miss Fawcett, ceux qui proviennent de tombes figurant sur la liste des tombes de Negada datées en sequence dates, liste que Petrie a publié dans Pre. Eg., pl. LI. Il y en a 98. Le tableau VII indique à laquelle des cinq séries de Miss Fawcett ils appartiennent et leur répartition entre le Prédynastique ancien (S. D. 30-49) et le Prédynastique récent (S. D. 50-76).

TABLEAU VII

SÉRIES	PRÉDYN. ANCIEN			PRÉDYN. RÉCENT			TOTAUX
	♂	♀	?	♂	♀	?	
A	27	29	5	10	6	1	78
Q							
B	1	4					5
T	3	6		4	2		15
R							
Totaux	31	39	5	14	8	1	98
	75			23			

Élimination faite des 6 cas où le sexe n'a pu être déterminé, il reste 92 crânes datés avec le degré de certitude que comportent les méthodes de l'archéologie égyptienne. De tous les crânes de Negada, ce sont les seuls que

l'on puisse considérer comme datés à peu près sûrement. On trouvera leurs caractères principaux au tableau VIII.

TABLEAU VIII

	PRÉD. ANCIEN		PRÉD. RÉCENT	
	♂ 1	♀ 2	♂ 3	♀ 4
Indice céphalique (B/L)	72.1	73.1	74.9	75.3
	(31)	(39)	(14)	(8)
Dolichocéphales (moins de 75)	25	27	7	5
Mésocéphales (75 à 79.9)	6	12	6	2
Brachycéphales (plus de 79.9)			1	1
Indiee vertical (100 H'/L)	74.1	73.3	72.6	73.0
	(26)	(33)	(12)	(7)
Tapéinocéphales (moins de 72)	5	11	7	2
Métriocéphales (72 à 76.9)	16	18	4	5
Acrocéphales (plus de 76.9)	5	4	1	
Indice facial (100 G'H/GB)	70.6	71.0	72.5	71.2
	(19)	(21)	(7)	(7)
Chamoeprosopes (moins de 66)	2	1		1
Mésoprosopes (66 à 69.9)	5	7	2	1
Leptoprosopes (plus de 69.9)	12	13	5	5
Indice nasal (100 NB/NH')	50.8	51.6	50.1	50.9
	(23)	(26)	(9)	(6)
Leptorhiniens (moins de 47)	4	3	2	2
Mésorhiniens (47 à 51.9)	10	11	4	1
Platyrhiniens (plus de 51.9)	9	12	3	3
Capacité cranienne (C)	1388	1256	1386	1298
	(19)	(27)	(9)	(4)
Microcéphales (moins de 1350)	6	23	3	3
Mésaticéphales (1350 à 1449.9)	8	3	4	1
Macrocéphales (plus de 1449.9)	5	1	2	

L'étude par Warren des os longs d'environ 700 individus[43], c'est-à-dire de l'ensemble des squelettes recueillis par Petrie à Negada, lui a montré qu'en général le fémur est pilastrique et le tibia platycnémique, caractères indiquant des individus vigoureux. L'humérus présente souvent une perforation intercondylienne, plus fréquente chez la femme que chez l'homme et à gauche qu'à droite. Le cubitus est, d'ordinaire, plus ou moins incurvé et le

sacrum l'est fortement, surtout chez les femmes. Les indices de ces os, comparativement chez les Négadiens, les Européens et les Nègres, sont indiqués aux tableaux IX et X.

TABLEAU IX (D'après Warren)

INDICES	EUROPÉENS		NEGADA		NÈGRES	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀
Intermenbral			69.55	68.56		
Tibio-fémoral	81.1	80.8	82.67	82.06	84.0	
Huméro-fémoral	72.5		71.02	70.06	71.3	
Radio-huméral	73.0	72.4	78.78	78.11		
Claviculo-huméral	44.3	45.0	46.73	46.46	45.8	47.4

TABLEAU X (D'après Warren)

INDICES	EUROPÉENS ♂+♀	NEGADA ♂+♀	NÈGRES ♂+♀
Humérus + radius : fémur + tibia = 100	63.73	69.05	68.27
Radius : humérus = 100	73.93	78.45	79.40
Radius : fémur + tibia = 100	29.54	30.34	30.38
Humérus : fémur + tibia = 100	40.11	38.64	38.20
Clavicule : humérus = 100	44.63	46.19	46.74

TABLEAU XI

	ABYDOS		EL-AMRAH		HOU		TOTAUX
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	
Prédynastique ancien	20	27	10	8	24	26	115
Prédynastique récent			28	26	99	110	263
Totaux	20	27	38	34	123	136	378
	47		72		259		

TABLEAU XII

	PRÉD. ANCIEN		PRÉD. RÉCENT	
	♂ 1	♀ 2	♂ 3	♀ 4
Indice céphalique (100 B/L)	71.5 (53)	72.5 (60)	72.0 (125)	73.5 (134)
Dolichocéphales (moins de 75)	40	40	100	81
Mésocéphales (75 à 79.9)	11	19	24	52
Brachycéphales (plus de 79.9)	2	1	1	1
Indice vertical (100 H'/L)	73.2 (40)	72.9 (49)	71.8 (105)	72.5 (127)
Tapéinocéphales (moins de 72)	10	13	47	42
Métriocéphales (72 à 76.9)	22	32	56	77
Acrocéphales (plus de 76.9)	8	4	2	8
Indice facial supér. (100 G'H/J) (Indice de Kollman)	56.0 (33)	56.5 (42)	55.5 (82)	55.0 (91)
Chamoeprosopes (moins de 56)	1	1	1	2
Mésoprosopes (56 à 58.9)	11	11	29	34
Leptoprosopes (plus de 58.9)	21	30	52	55
Indice nasal (100 NB/NH')	50.5 (37)	50.5 (45)	50.5 (101)	50.7 (112)
Leptorhiniens (moins de 47)	6	7	21	90
Mésorhiniens (47 à 51.9)	16	21	37	15
Platyhriniens (plus de 51.9)	15	17	43	7
Capacité cranienne (C)	1370 (40)	1250 (49)	1390 (104)	1260 (125)
Microcéphales (moins de 1350)	16	42	37	112
Mésaticéphales (1350 à 1449.9)	13	6	35	8
Macrocéphales (plus de 1449.9)	11	1	32	5
Hyperorthognathea	3 %	2,5 %	5 %	
Orthognathes	77 %	82,5 %	85 %	81 %
Prognathes	20 %	15 %	10 %	19 %
Stature	167	159	167	157

Warren conclut de ces chiffres que la population de Negada se rapproche des races européennes actuelles par certains caractères et des Nègres par d'autres, conclusions en parfait accord avec celles que Miss Fawcett a tirées de l'étude des crânes.

TABLEAU XIII

	NOMBRE DE SPÉCIMENS	ELLIPSOÏDES	PENTAGONOÏDES	OVOÏDES	BÉLOÏDES	SPHÉNOÏDES	CUBOÏDES
Prédyn. ancien	37	48.5 %	21.5 %	19 %	5.5 %	2.5 %	2.5 %
Prédyn. récent	37	56.5 %	21.5 %	21.5 %			

TABLEAU XIV

	GROUPE I NÉGROÏDES		GROUPE II NON-NÉGROÏDES.		GROUPE III INTERMÉDIAIRES	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀
Prédyn. anc.	8 24 %	8 19 %	16 49 %	18 44 %	9 27 %	15 37 %
Prédyn. récent	20 25 %	24 28 %	36 44 %	33 38 %	25 31 %	29 34 %

La série d'ossements prédynastiques recueillie par MacIver et Mace dans les cimetières Φ d'Abydos, A et B d'El-Amrah et par Petrie dans les cimetières B, R et H de Hou (région de Diospolis), étudiée par A. Thomson et Randall-MacIver, est une des plus riches et des plus sûrement datées que nous possédions. Elle comprend 378 crânes (197 masculins et 181 féminins) et un grand nombre d'os longs [46]. La répartition des crânes d'après leur ancienneté, leur provenance et le sexe des individus est indiquée au tableau XI, les caractères craniométriques principaux et la stature au tableau XII, la forme des crânes, suivant la classification de Sergi, au tableau XIII.

Les cheveux, conservés dans quelques cas, sont droits ou ondulés, parfois frisés.

En ce qui concerne les caractères raciaux, Thomson et Randall-Mac Iver divisent les crânes qu'ils ont étudiés en trois groupes : 1° crânes présentant des caractères négroïdes ; 2° crânes non négroïdes ; 3° crânes de type intermédiaire. On indiquera plus loin le critérium qu'ils ont choisi pour faire cette répartition [a] dont le résultat est indiqué au tableau XIV.

D'après ces chiffres, dans le sud de la Haute-Égypte, au Prédynastique ancien comme au Prédynastique récent, un quart environ de la population masculine et un cinquième environ de la population féminine aurait été négroïde. Ces conclusions ont été combattues par Keith [b].

La longueur moyenne du fémur dans les deux sexes, au Prédynastique ancien et au récent, est indiquée au tableau XV.

TABLEAU XV
Longueur du fémur (en millimètres)

	♂	♀
Prédyn. ancien	450 (23)	435 (27)
Prédyn. récent	450 (59)	425 (60)

Le cimetière prédynastique d'Armant, fouillé par Mond et Myers, a fourni 34 crânes que W. Jackson a étudiés [47]. 11 appartiennent au Prédynastique ancien, 13 au Prédynastique récent, 10 proviennent de tombes qui n'ont pu être datées très exactement, mais qui sont certainement prédynastiques. Leurs caractères principaux sont indiquées au tableau XVI.

La stature est de 1 m. 65 chez les hommes et de 1 m. 55 chez les femmes.

D'après Jackson, les crânes d'Armant diffèrent peu des crânes de Negada étudiés par Miss Fawcett et des crânes d'Abydos, El Amrah et Hou étudiés par Thomson et Randall-MacIver. La hauteur de la face et l'indice facial sont presque les mêmes que chez les Nègres actuels. Il est donc probable que la population d'Armant présentait quelques affinités négroïdes.

Les caractères d'un crâne masculin, trouvé dans la tombe 1487 d'Armant, datée du Prédynastique ancien (S. D. 35-36), sont particuliers. Son indice céphalique est de 80.9, son indice vertical de 73.3, son indice facial de 70.1, son indice nasal de 48.5. Vu en *norma verticalis*, il est sphéroïde. Le menton est carré. Jackson et Cave estiment qu'il appartient à un asiatique de race arménoïde [48].

a. Cf. p. 420.
b. Cf. p. 421.

TABLEAU XVI

	PRÉD. ANCIEN		PRÉD. RÉCENT		PRÉDYNASTIQUE	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀
	1	2	3	4	5	6
Indice céphalique (100 B/L)	72.6 (6)	72.2 (4)	73.2 (5)	72.4 (8)	71.3 (8)	73.5 (2)
Dolichocéphales (moins de 75)	3	4	3	6	7	2
Mésocéphales (75 à 79.9)	2		2	2	1	
Brachycéphales (plus de 79.9)	1					
Indice vertical (100 H'/L)	71.3 (6)	74.3 (4)	70.4 (5)	71.3 (8)	73.6 (8)	70.6 (2)
Tapéinocéphales (moins de 72)	3	1	4	4	5	1
Métriocéphales (72 à 76.9)	3	2	1	4	3	1
Acrocéphales (plus de 76.9)		1				
Indice facial (100 G'H|GB)	71.7 (6)	70.11 (5)	73.0 (5)	74.3 (8)	72.4 (8)	71.3 (2)
Chamoeprosopes (moins de 66)		2		1		
Mésoprosopes (66 à 69.9)	2		1		3	1
Leptoprosopes (plus de 69.9)	4	3	4	7	5	1
Indice nasal (100 NB/NH')	49.0 (6)	50.4 (5)	50.7 (5)	50.4 (8)	48.4 (8)	53.8 (2)
Leptorhiniens (moins de 47)	1	2	1	4	1	
Mésorhiniens (47 à 51.9)	4	2	1		6	
Platyrhiniens (plus de 51.9)	1	1	3	4	1	2

Le cimetière 7000 de Naga-ed-Der, fouillé en 1901-1902 par Lithgoe, contenait des corps très bien conservés pour la plupart[a]. Autant que nous le sachions, le résultat des fouilles de ce cimetière n'a pas encore été publié. On sait toutefois qu'il appartient au Prédynastique ancien [49]. Une centaine de corps qui en proviennent ont été étudiés par Elliot Smith. Il n'a donné de ses constatations que des comptes rendus sommaires [50]. Les caractères craniométriques relevés et la stature sont indiqués au tableau XVII.

Elliot Smith a noté, en outre, les particularités suivantes. La gracilité des os des membres, le faible développement des crêtes sur lesquelles s'insèrent les muscles indiquent des sujets peu vigoureux. La courbure des os longs est exagérée, sans qu'il y ait des signes certains de rachitisme. La fossette coro-

a. Cf. p. 386.

noïde de l'humérus est souvent perforée. L'extrémité supérieure du tibia présente fréquemment à sa face postérieure une crête saillante. Les hommes étaient circoncis ; il ne semble pas qu'une opération de ce genre ait été pratiquée sur les filles. Les cheveux, dont la couleur varie du noir au brun foncé, sont droits, ondulés ou légèrement frisés, mais jamais laineux ni crépus.

TABLEAU XVII

	♂	♀
Indice céphalique	70.50 (45)	72.0 (52)
Indice nasal	49.4 (45)	52.4 (54)
Stature	163 (?)	151 (?)

Dans les deux sexes, la peau est glabre ; les hommes ont seulement une courte barbe au menton et quelques poils sur les régions labiale, massétérine et sous-mentonnière ; chez les femmes, les poils du triangle pubien sont clairsemés.

Deux sur cent des squelettes présentent des caractères négroïdes indiscutables ; mais sur un nombre beaucoup plus grand on observe certaines particularités de la face, du nez, de la mâchoire inférieure, qui peuvent être dues à un mélange de sang nègre ou bien n'être que des variations individuelles comme on en rencontre dans toutes les races.

Hrdlicka, qui a pu examiner cette série, dit qu'il y a vu un crâne « brachycéphale bien prononcé » et trois autres à face négroïde [51].

Les restes que l'on vient d'étudier proviennent tous de la Basse-Nubie ou du sud de la Haute-Égypte. Un seul des cimetières du nord de la Haute-Égypte, celui d'Abousir-el-Melek, a fourni des squelettes que l'on puisse rapporter au Prédynastique. Les tombes de ce cimetière, fouillé par G. Möller et publié par Scharff, datent, de la période comprise entre S. D. 60 et S. D. 80 environ, c'est-à-dire du Prédynastique récent tel qu'on l'a défini dans le présent chapitre, et du Protodynastique. L'âge de chacune d'elles n'étant pas indiqué, on ne peut dire à laquelle de ces deux époques appartient chacun des squelettes qu'on y a trouvés.

Le cimetière en a fourni une cinquantaine. Ils ont été étudiés par W. Mül-

ler[52]. Élimination faite des corps d'enfants, de ceux qui, n'étant pas en altitude contractée, ne peuvent être considérés ni comme prédynastiques ni comme protodynastiques et de ceux qui étaient en trop mauvais état pour qu'on ait pu les mesurer, il reste 29 squelettes d'adultes. Leurs caractères sont indiqués au tableau XVIII.

TABLEAU XVIII

	TYPE PETIT		TYPE GRAND	
	♂	♀	♂	♀
	1	2	3	4
Indice céphalique (100 B/L)	74.6 (9)	75.3 (5)	72.9 (9)	76.6 (6)
Dolichocéphales (moins de 75)	6	3	7	2
Mésocéphales (75 à 79.9)	3	2	2	1
Brachycéphales (plus de 79.9)				3
Indice vertical (100 H'/L)	74.1 (8)	72.9 (4)	73.1 (9)	71.1 (6)
Tapéinocéphales (moins de 72)	3	2	3	3
Métriocéphales (72 à 76.9)	3	1	4	3
Acrocéphales (plus de 76.9)	2	1	2	
Indice nasal (100 NB/NH')	52.1 (8)	47.7 (4)	49.0 (9)	53.1 (5)
Leptorhiniens (moins de 47)		1	3	2
Mésorhiniens (47 à 51.9)	6	3	5	1
Platyrhiniens (plus de 51.9)	2		1	2
Capacité cranienne (C)	1316 (8)	1259 (5)	1461 (8)	1400 (6)
Microcéphales (moins de 1350)	8	4	1	1
Mésaticéphales (1350 à 1449.9)		1	2	3
Macrocéphales (plus de 1449.9)			5	2
Stature	166.8 (3)	151.8 (3)	172.0 (5)	169.4 (8)

Müller estime que la série d'Abousir-el-Melek n'est pas homogène. Il y distingue deux types, un type petit et un type grand. Dans le premier la stature est plus faible, l'indice céphalique et l'indice vertical sont plus élevés, la capacité cranienne est plus petite, le nez plus large chez les hommes et plus étroit chez les femmes, l'angle facial moins ouvert, les os plus grêles que dans

second. Celui-ci serait d'origine aryenne, tandis que le premier ressemble au type égyptien prédynastique.

Les restes protodynastiques.

Les squelettes protodynastiques que nous possédons — 552 crânes et des os longs d'un nombre plus grand encore de squelettes — proviennent, les uns du cimetière de Negada-Nord et de plusieurs cimetières de la région d'Abydos, c'est-à-dire du sud de la Haute-Égypte, les autres des cimetières de Tarkhan et de Tourah situés dans le nord, un peu en amont du Caire. Tous ont été recueillis au cours de fouilles régulières et sont datés avec certitude.

A Negada-Nord, J. de Morgan a trouvé 6 crânes dans des tombes voisines d'une sépulture royale que certains considèrent comme celle de Ménès et qui, en tout cas, appartient à la Ire dynastie. L'étude en a été faite par Fouquet[53]. Leurs caractères principaux sont indiqués aux colonnes 1 et 2 du tableau XIX. D'après Fouquet, ils appartiendraient à des races mélangées ».

La région d'Abydos a fourni trois séries.

1° 104 crânes ont été recueillis dans les tombes privées, datées de la Ire dynastie, des cimetières d'El-Amrah et de Hou et du cimetière X d'Abydos.

2° 42 crânes ont été trouvés à Abydos dans les sépultures du personnel de la cour enseveli autour des tombes royales des Ire et IIe dynasties.

Les caractères principaux des crânes de ces deux séries sont indiqués dans les colonnes 3 à 6 du tableau XIX. Elles comprennent aussi des os longs. Elles ont été étudiées par A. Thomson et Randall-Maciver[46].

Entre les crânes des tombes privées et ceux du personnel de la cour, il y a des différences assez sensibles. Sur les derniers (colonnes 5 et 6), la dolichocéphalie et la hauteur du crâne sont moins grandes, la face est plus haute, le nez est moins large chez les hommes et plus large chez les femmes que sur les premiers (colonnes 3 et 4). Thomson et Randall-Maciver divisen tous ces crânes en négroïdes, non-négroïdes et intermédiaires, d'après le même critérium qu'ils ont adopté pour les crânes prédynastiques étudiés par eux[a]. Leur répartition entre ces trois groupes est indiquée au tableau XX. On remarquera que, dans les deux sexes et surtout chez les hommes, la propor-

a. Cf. p. 420.

tion des négroïdes est moins grande dans les tombes royales que dans les tombes privées, où elle est à peu près la même qu'au Prédynastique.

3° Petrie a exhumé des tombes du personnel de la cour des rois Djer et

TABLEAU XIX

	NEGADA-NORD Ire DYN.		ABYDOS, ETC. Ire DYN. TOMBES PRIVÉES	
	♂	♀	♂	♀
	1	2	3	4
Indice céphalique (100 B/L)	73.4 (3)	76.1 (3)	72.5 (41)	73.5 (61)
Dolichocéphales (moins de 75)	2	1	30	36
Mésocéphales (75 à 79.9)	1	2	10	23
Brachycéphales (plus de 79.9)			1	2
Indice vertical (100 H'/L)	71.2 (3)	72.5 (2)	73.5 (37)	72.2 (57)
Tapéinocéphales (moins de 72)	2	1	8	20
Métriocéphales (72 à 76.9)	1	1	25	35
Acrocéphales (plus de 76.9)			4	2
Indice facial supérieur (100 G'H/J) (Indice de Kollman)			53.5 (22)	55.0 (47)
Chamoeprosopes (moins de 50)			1	1
Mésoprosopes (50 à 54.9)			13	18
Leptoprosopes (plus de 54.9)			8	28
Indice nasal (100 NB/NH')	60.9 (2)	57.8 (2)	50.4 (29)	52.0 (54)
Leptorhiniens (moins de 47)			4	4
Mésorhiniens (47 à 51.9)			17	19
Platyrhiniens (plus de 51.9)	2	2	8	31
Capacité cranienne (C)			1440 (35)	1250 (56)
Microcéphales (moins de 1350)			7	41
Mésaticéphales (1350 à 1449.9)			16	13
Macrocéphales (plus de 1449.9)			12	2
Stature			169 (10)	162 (15)

Djet (Ire dynastie), qu'il a découvertes à Abydos [54], 48 crânes et des os longs. L'étude de cette série a été faite par G. H. Motley au Biometric Laboratory de Londres et publiée succinctement par Morant [55]. L'indice céphalique

TABLEAU XIX *(suite)*

ABYDOS Ire ET IIe DYN. TOMBES ROYALES		ABYDOS Ire DYN. T. ROY.	TOURAH S. D. 76 — Ire DYN.		PROTODYNASTIQUE TOMBES PRIVÉES		TOMBES ROYALES	
♂	♀	♂	♂	♀	♂	♀	♂	♀
5	6	7	8	9	10	11	12	13
74.0 (26)	74.5 (15)	73.8 (36)	72.4 (6)	74.0 (9)	72.8 (50)	74.5 (73)	73.9 (62)	74.5 (15)
15	8		3	5	70 %	57 %	58 %	53 %
10	4		3	4	28 %	40 %	38 %	27 %
1	3				2 %	3 %	4 %	20 %
71.9 (23)	72.7 (12)	71.3 (34)	71.8 (4)	73.3 (8)	72.2 (44)	72.7 (67)	71.6 (57)	72.7 (12)
9	6		1	3	25 %	36 %	39 %	50 %
13	4		3	4	65 %	60 %	57 %	33 %
1	2			1	10 %	4 %	4 %	17 %
55.5 (15)	55.5 (10)		47.4 (1)	54.0 (2)	50.4 (23)	54.5 (49)	55.5 (15)	55.5 (10)
	2		1		8 %	2 %		20 %
4	2			1	56 %	39 %	27 %	20 %
11	6			1	36 %	59 %	73 %	60 %
48.5 (20)	50.0 (14)	47.9 (32)	49.2 (6)	52.1 (7)	53.5 (37)	53.9 (63)	48.2 (52)	50.0 (14)
7	2		1	1	14 %	8 %	35 %	14 %
8	6		3	3	54 %	35 %	40 %	43 %
5	6		2	3	32 %	57 %	25 %	43 %
1430 (22)	1300 (11)				1440 (35)	1250 (56)	1430 (22)	1300 (11)
5	7				20 %	73 %	23 %	64 %
7	4				46 %	23 %	32 %	36 %
10					34 %	4 %	45 %	
			160 (2)	151 (4)	164 (12)	156 (19)		

moyen des crânes masculins est indiqué dans la colonne 7 du tableau XIX. D'après Morant, un des crânes est presque certainement celui d'un nègre; peut-être quelques-uns des autres présentent-ils des caractères négroïdes. La série, qui ne lui paraît pas homogène, comprendrait plusieurs races, ou plutôt une seule, mais avec des individus de sang plus ou moins mélangé.

TABLEAU XX

	GROUPE I (NÉGROÏDES)		GROUPE II (NON-NÉGROÏDES)		GROUPE III (INTERMÉDIAIRES)	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀
Tombes privées (Ire dynastie)	6 (27 %)	13 (29 %)	10 (46 %)	13 (29 %)	6 (27 %)	19 (42 %)
Tombes royales (Ire et IIe dynasties	1 (7 %)	2 (20 %)	11 (73 %	5 (50 %)	3 (20 %)	3 (30 %)

Petrie a recueilli dans la nécropole de Tarkhan, où toutes les tombes sont protodynastiques, 334 crânes et des os longs appartenant à 600 squelettes. Dans l'étude préliminaire qu'il a faite de ces ossements [56], le résultat des mensurations est indiqué par des diagrammes où il est difficile de retrouver les caractères particuliers de chaque pièce. Une étude complète de cette importante série est annoncée; il ne semble pas qu'elle ait encore paru. Voici du moins un résumé des conclusions de Petrie. Les courbes de probabilité montrent que la population mâle de Tarkhan se composait de deux groupes raciaux numériquement très inégaux. L'un qui comprend les neuf dixièmes de cette population, est caractérisé par une stature relativement élevée et un crâne de dimensions relativement grandes (longueur 189 mm., largeur 136 mm. 5, hauteur 136 mm.); l'autre, dix fois moins nombreux, par une stature moins élevée et un crâne plus petit (longueur 186 mm., largeur 134 mm., hauteur 133 mm.). La forme de la mâchoire inférieure est sensiblement la même dans les deux groupes. Le premier représenterait la population autochtone, le second un peuple envahisseur. On ne constate rien d'analogue dans la population féminine qui, en ce qui concerne la stature, est homogène.

Les cimetières S et N de Tourah, qui ne contiennent que des tombes privées, ont fourni, le premier (époque immédiatement antérieure à Ménès) 15 crânes, le second (Ire dynastie) 3 crânes. Cette petite série de 18 crânes,

tout à fait contemporaine de celle de Tarkhan, a été recueillie par Junker et étudiée par Derry [57]. Ses caractères sont indiqués dans les colonnes 8 et 9 du tableau XIX.

3. — Interprétation des documents.

De l'inventaire de tous ces restes, il résulte que les squelettes égyptiens préhistoriques et protohistoriques aujourd'hui connus sont nombreux, mais inégalement répartis dans l'espace et dans le temps. Sur certaines époques et sur certaines régions, nous ne possédons que peu ou même pas de renseignements. Nous n'en avons aucun, en particulier, sur la population du Delta après le Néolithique. En outre, l'âge de tous les restes n'est pas établi avec la même certitude. Il s'agit maintenant de dégager de cet ensemble de documents les caractères physiques de la population aux diverses époques et dans les diverses régions, en utilisant seulement ceux dont l'âge paraît certain.

La population paléolithique.

On ne peut rien dire de la population paléolithique, l'âge des ossements que l'on suppose appartenir à cette époque étant insuffisamment établi et le résultat de leur étude n'ayant pas encore été publié [a].

La population néolithique.

De la population néolithique, nous avons des restes bien datés, mais trop peu nombreux pour permettre des conclusions fermes. Les ossements trouvés à El-Omari (nord de la Haute-Égypte) étaient en si mauvais état qu'ils n'ont pu être extraits des tombes. Les quelques squelettes de Merimdé-Béni-Salamé (Basse-Égypte) et les quelques crânes tasiens de Mostagedda (sud de la Haute-Égypte) témoignent de la présence, dans le Delta occidental et en un point du sud de la Haute-Égypte, d'une population dont les caractères diffèrent sensiblement de ceux des Égyptiens prédynastiques et qui, peut-être, n'est pas de la même race [b].

La population prédynastique.

Le nombre des squelettes prédynastiques, ou supposés tels, est important. Afin de ne faire état que de ceux dont l'âge n'est pas douteux, on éliminera,

a. Cf. p. 391.
b. Cf. p. 392.

tienne prédynastique à la race brune ou méditerranéenne. Toutefois ils ont, pour la plupart, noté chez elle des signes plus ou moins marqués d'influences raciales différentes, notamment d'influence nègre.

Elliot Smith lui-même, qui considère les Égyptiens prédynastiques comme représentant probablement la race la plus pure que l'on connaisse, reconnaît que 2 °/₀ d'entre eux sont nettement négroïdes et que 3 à 4 °/₀ présentent peut-être quelques caractères dus à un mélange de sang noir, mais d'une façon si peu nette qu'il serait téméraire de l'affirmer. Parmi les squelettes appartenant certainement au Prédynastique, il n'en a vu aucun, en dehors des négroïdes, qu'il ait pu considérer avec certitude comme celui d'un étranger [60].

Miss Stœssiger relève dans la première série de crânes badariens quelques affinités négroïdes dues à un mélange de sang noir sans doute très ancien [a].

Jackson estime lui aussi que les crânes d'Armant présentent quelques affinités négroïdes [b].

Miss Fawcett, qui trouve la série de Negada assez homogène pour que l'on puisse parler d'une race de Negada, n'en remarque pas moins que les crânes qui la composent se rapprochent par quelques caractères du crâne nègre et par d'autres du crâne de certaines races blanches. L'étude des os longs provenant de Negada a conduit Warren aux mêmes conclusions [c].

Thomson et Randall-MacIver ont cherché à préciser davantage l'importance du facteur négroïde dans la série de crânes qui provient d'El Amrah, Abydos et Hou. Ils les ont divisés en trois groupes : 1° crânes négroïdes (ce sont ceux dont l'indice facial est inférieur à 54 [d] et l'indice nasal supérieur à 50, c'est-à-dire face basse et large et nez large). 2° Crânes non-négroïdes (ceux dont l'indice facial est supérieur à 54 et l'indice nasal inférieur à 50, face haute et étroite et nez étroit). 3° Crânes intermédiaires (ceux qui appartiennent à l'un des deux premiers groupes par leur indice facial et à l'autre par leur indice nasal, ainsi que ceux qui sont à la limite de ces deux groupes). La proportion des Négroïdes serait, au Prédynastique ancien, de 24 °/₀ chez les hommes et 19 °/₀ chez les femmes, au Prédynastique récent de 25 °/₀ et 28 °/₀ [e].

a. Cf. p. 394.
b. Cf. p. 409.
c. Cf. p. 403, 407.
d. Il s'agit ici de l'indice facial de Kollman (100 G'H/j), et non de l'indice facial 100 G'H/GB.
e. Cf. p. 408-409 et tabl. XIV.

Kieth a contesté la valeur du critérium choisi par Thomson et Randall-MacIver pour séparer les crânes négroïdes des non-négroïdes. Il estime que si l'on examinait d'après ce même critérium une série quelconque de crânes d'Anglais actuels, on en trouverait environ 30 °/₀ de négroïdes. A son avis, pour qu'un crâne puisse être considéré comme négroïde, il faut bien qu'il ait une face basse et large et un nez large, mais il faut aussi qu'il présente d'autres caractères, notamment un certain prognathisme maxillaire supérieur que l'on ne retrouve pas sur beaucoup des crânes que Thomson et Randall-MacIver ont classés parmi les négroïdes [61].

Falkenburger a repris l'étude anthropologique de la population égyptienne dans un travail récent où il fait état de 1.787 crânes masculins dout l'âge va du Prédynastique ancien jusqu'à nos jours [62]. On retiendra ici de cette importante étude seulement ce qui concerne les périodes prédynastique et protodynastique.

Pour la première, Falkenburger n'a retenu — abstraction faite des Brachycéphales, rares à cette époque — que 98 crânes badariens, 123 crânes de la série de Negada étudiée par Miss Fawcett et 31 des crânes étudiés par Fouquet. Ces derniers sont ceux qui proviennent des séries de Beit Allam, Negada-Sud et Kawamil, que Morant a réunis en un groupe spécial, qu'il appelle « égyptien énéolithique ». La place qu'il donne à ce groupe dans son tableau chronologique [63] indique que Falkenburger le considère comme plus ancien que la série des crânes badariens, ce qui est une erreur. D'autre part, on peut regretter qu'il n'ait pas fait état des séries d'Abydos, El Amrah et Hou, d'Armant et de Naga-ed-Der, numériquement importantes et bien datées.

Dans la masse des documents qu'il a mis en œuvre, il a cherché, comme Thomson et Randall-MacIver, à isoler des groupes raciaux ; mais l'utilisation de critériums mieux choisis lui a permis d'en isoler un plus grand nombre et de les mieux définir. Il en distingue quatre principaux [64].

1° Groupe A, « à face basse ou moyenne, orbites basses, nez fin ou moyen, qui présente ainsi les particularités de l'ancienne race de Cro-Magnon » ; d'où son nom de groupe cromagnoïde.

2° Groupe B, « à face basse, moyenne ou haute, orbites basses ou moyennes, nez large, offrant donc un facies négroïde ».

3° Groupe C, à face haute ou moyenne, orbites hautes ou moyennes, nez fin ou moyen, toutes particularités de la race europoïde ou méditerranéenne ».

4° Groupe D, intermédiaire. « Apparenté par les caractères de son nez soit au groupe A, soit au groupe B », il comprend deux sous-groupes, AC et BC.

La répartition des crânes prédynastiques entre ces groupes est indiquée au tableau XXII [65].

TABLEAU XXII

SÉRIES	CROMAGNOÏDES	NÉGROÏDES	MÉDITERRANÉENS	INTERMÉDIAIRES
Badarienne	10 %	30 %	35 %	17 %
Énéolithique	10 %	40 %	22 %	26 %
De Negada	12 %	37 %	42 %	15 %

Si l'on applique cette répartition au Prédynastique entier, on voit que la population égyptienne comprenait à cette époque 36 % de Négroïdes, 33 % de Méditerranéens, 11 % de Cromagnoïdes et 20 % d'individus ne rentrant dans aucun de ces trois groupes, mais apparentés soit aux Cromagnoïdes (type AC), soit aux Négroïdes (type BC). La proportion des Négroïdes est nettement supérieure à celle que Thomson et Randall-MacIver ont indiquée et que Keith trouve cependant trop élevée.

Les chiffres de Falkenburger correspondent-ils à la réalité ? Il ne nous appartient pas d'en décider. S'ils sont exacts, la population prédynastique, loin de représenter une race pure, comme l'a dit Elliot Smith, se compose d'au moins trois éléments raciaux différents : de Négroïdes pour plus d'un tiers, de Méditerranéens pour un tiers, de Cromagnoïdes pour un dixième, et, pour un cinquième, d'individus plus ou moins métissés.

Il y a lieu d'ajouter quelques Brachycéphales : 1 crâne masculin dans la série de Kawamil [a], 1 masculin et 1 féminin dans la série de Negada [b], 3 masculins et 2 féminins dans la série d'Abydos, El Amrah et Hou [c], 1 masculin dans la série d'Armant [d]. L'archéologie nous a montré que les Égyptiens prédynastiques ont été en rapports avec les populations de l'Asie occidentale, en particulier avec les Mésopotamiens. On sait, d'autre part, que la brachycéphalie est l'un des caractères principaux de la race alpine ou arménoïde qui, originaire sans doute du Turkestan, aurait peuplé la plus grande partie

a. Cf. Tabl. III.
b. Cf. Tabl. VIII.
c. Cf. Tabl. XII.
d. Cf. Tabl. XVI.

de l'Asie occidentale [66]. Peut-être ces crânes brachycéphales sont-ils ceux de Mésopotamiens venus en Égypte pour y faire du commerce, ou pour toute autre raison. En tout cas, leur nombre est trop petit pour que l'on puisse les compter parmi les éléments raciaux normaux de la population égyptienne prédynastique. C'est seulement pendant la période pharaonique que les Brachycéphales seront nombreux en Égypte [67].

La population protodynastique.

Abstraction faite de la série de Tarkhan, nombreuse et bien datée, mais dont l'étude complète n'a pas encore été publiée, du moins à notre connaissance, nos documents sur la population égyptienne protodynastique se composent de la petite série de Negada-Nord, des trois séries de la région d'Abydos et de la série de Tourah, soit de 218 crânes [a]. Tarkhan et Tourah sont des stations du nord de la Haute-Égypte, Negada et Abydos sont dans le sud.

Les 6 crânes de Negada-Nord appartiendraient, d'après Fouquet, à des « races mélangées » [53]. Ceux de Tourah paraissent peu différents des crânes du Prédynastique récent [b].

En ce qui concerne les séries d'Abydos, il y a lieu de considérer séparément les crânes qui proviennent de tombes privées — ils représentent la population banale — et ceux qui proviennent des sépultures du personnel de la cour enseveli autour des tombes royales.

Les premiers, dans leur ensemble, présentent à peu près les mêmes caractères que les crânes de Tourah et que ceux du Prédynastique récent [c]. Thomson et Randall-MacIver ont trouvé parmi eux, chez les hommes, 27 % de Négroïdes et 46 % de non-Négroïdes ; chez les femmes, 13 % de Négroïdes et 13 % de non-Négroïdes [d], proportions très voisines, pour les hommes, de celles qu'ils indiquent pour le Prédynastique récent.

Les crânes provenant des tombes royales sont, dans l'ensemble, moins dolichocéphales, ont la face plus haute et moins large, le nez moins large que les précédents [e]. Parmi les crânes masculins, il y aurait, d'après Thomson et Randall-MacIver, seulement 7 % de Négroïdes contre 73 % de non-Né-

a. Cf. p. 413-417.
b. Cf. Tabl. XIX, col. 8, 9.
c. Cf. Tabl. XIX, col. 3, 4.
d. Cf. Tabl. XX.
e. Cf. Tabl. XIX, col. 12, 13.

groïdes, chez les femmes, 20 °/₀ de Négroïdes et 50 °/₀ de non-Négroïdes[a].

Falkenburger n'a fait état pour la période protodynastique que de 39 crânes masculins provenant de la série exhumée par Petrie des tombes du personnel de la cour des rois Djer et Djet (Ire dynastie), que Motley a étudiée et que Morant a publiée succinctement[b]. Il a trouvé parmi eux 10 °/₀ de Négroïdes, 10 °/₀ de Cromagnoïdes, 62 °/₀ de Méditerranéens et 10 °/₀ de types intermédiaires[68]. Les proportions des Négroïdes et des non-Négroïdes sont donc à peu près les mêmes que celles qu'ont indiquées Thomson et Randall-MacIver.

Ajoutons que les Brachycéphales sont un peu plus nombreux au Protodynastique qu'au Prédynastique, et plus nombreux aussi dans les tombes royales que dans les tombes privées[c].

Conclusions.

En résumé, nous ne savons à peu près rien sur les caractères physiques de la population égyptienne de l'âge de la pierre taillée.

Les quelques squelettes néolithiques connus, en mauvais état pour la plupart, permettent seulement de dire qu'à cette époque la population ne présentait pas, semble-t-il, les mêmes caractères physiques qu'à l'époque suivante.

Au Prédynastique, le nord de la Nubie et le sud de la Haute-Égypte, seules régions d'où nous soient parvenus des squelettes, étaient habitées par une population mélangée. On y peut distinguer au moins trois types raciaux différents : des Négroïdes et des Méditerranéens principalement, des Cromagnoïdes en proportion moindre. Il y avait aussi une quantité notable de métis apparentés soit aux Négroïdes, soit aux Cromagnoïdes.

Au Protodynastique, la masse de la population — celle qui est ensevelie dans les tombes privées — présente, dans le nord (Tourah) comme dans le sud (Abydos), sensiblement les mêmes caractères physiques, se compose des mêmes éléments raciaux, répartis à peu près dans les mêmes proportions, qu'au Prédynastique récent.

Le personnel de la cour des rois thinites, enseveli dans des sépultures distinctes, ne comprend pas d'éléments raciaux nouveaux, mais il se compose surtout de Méditerranéens. Les Négroïdes et les Cromagnoïdes n'y forment qu'une petite minorité.

a. Cf. Tabl. XX.
b. Cf. p. 414-415.
c. Cf. Tabl. XIX, col. 10-13; XXI, col. 1, 2.

Les Brachycéphales, venus peut-être de l'Asie occidentale, qui deviendront relativement nombreux en Égypte à certains moments de la période pharaonique, dont la présence est douteuse au Néolithique, apparaissent nettement au Prédynastique et surtout au Protodynastique.

NOTES DU CHAPITRE X

1. Badar, p. 20.
2. Naga-ed-Der, I, p. 112, note 1. — Arch. Nub. 1907-08, I, p. 20.
3. Rech. I, p. 250-251, 258, 263, 265. — Rech. II, p. 347-349.
4. Arch. Nub. 1907-08, II, p. 190-192. — Ancient Égyptians, p. 48-50.
5. Amr., p. 11.
6. Rech. I, p. 266-268. — Rech., II, p. 346-349.
7. Arch. Nub. 1907-08, II, p. 183. — Voir aussi Elliot Smith, Notes on mummies; Cairo scientific Journal, II (1908), n° 17, p. 41.
8. Materials, p. 230. — Quibell (J. E.), Excavations at Saqqara (1912-1914). Archaic mastabas. Le Caire, 1923 ; p. 11, 19, 28, 32 et pl. XXIX, 3.
9. Ancient races, p. 7.
10. Arch. Nub. 1907-08, II, p. 20.
11. Roy. T. I, p. 13 et pl. XVII, 30.
12. Ancient Égyptians, p. 99-100 et fig. 6.
13. Petrie (Fl.), The races of early Egypt. ; JRAI, XXXI (1901), p. 250.
14. Passemard (L.), Les statuettes féminines paléolithiques dites Vénus stéatopyges, Nîmes, 1938.
15. Petrie, loc. cit. note 13, JRAI, XXXI (1901), p. 248-255.
16. Sandford, Paleol. man, 1934, p. 85-86. — Brunton, Qau II, 18, 20.
17. Merimde, I, p. 197. — Merimde II, p. 53-60 et pl. IV, a, b. — Merinde III, p. 60-61.
18. Bovier-Lapierre (P.), Une nouvelle station néolithique (El Omari) au nord d'Helouan (Égypte) ; Cong. géog., 1925, t. IV, p. 280, 281.
19. Beginnings, p. 466 et fig. 3. — Mostag., p. 26-27, 45 et pl. LXXXIV, 1-3.
20. Stœssiger (B. N.), A study of the Badarian crania recently excavated by the British School of Archaeology in Egypt ; Biometrika, XIX (1927), p. 110-150.
21. Badar., p. 20.
22. Mostag., p. 63-66.
23. Arch. Nub. 1907-08, II, p. 116-167.
24. Ibid., p. 15.
25. Rech. I, p. 241 sq. — Rech. II, p. 267 sq.
26. Rech. I, p. 84.
27. Nouv. fouil., I, p. 147-148.
28. Pre. Eg., p. 44.
29. Rech. I, p. 85 et pl. II, 4-6.
30. Ibid., p. 85 et pl. IV-VIII.
31. Morant (G. M.), A study of Egyptian craniology from prehistoric to Roman times ; Biometrika, XVII (1925), p. 14, tableau I.
32. Rech. II, p. 32.
33. Ibid., p. 29-31, 137-141.

34. Comparer les deux vases de la tombe de Kawamil, représentée dans Rech. II, fig. 464 et les trois vases, datés du Protodynastique, figurés dans Corpus, pl. XXX, 71 a, 80, 85.
35. Rech. II, fig. 466.
36. Ibid., fig. 465.
37. Zaborowski, Races préhistoriques de l'ancienne Égypte ; Soc. anthrop., IX (1898), p. 597-611. — Verneau, ibid., p. 612-615.
38. Morant, loc. cit. note 31, Biometrika, XVII (1925), p. 16-17.
39. Ancient Egyptians, p. 92.
40. Chantre (E.), Recherches anthropologiques dans l'Afrique orientale. Égypte. Paris, 1904, p. 51-55.
41. Naq., p. 51-54 et pl. LXXXIV.
42. Fawcett (C. D.), A second study of the variation and correlation of the human skull with special reference to the Naqada crania ; Biometrika, I (1901-02), p. 408-467.
43. Warren (E.), An investigation on the variability of the human skeleton with especial reference to the Neqada race discovered by Professor Flinders Petrie in his explorations in Egypt ; Philosophical transactions of the Royal Society of London, vol. 189 B (1898), p. 135-227.
44. Morant, loc. cit. note 31, p. 18-20 et tableau I.
45. Tarkan II, p. 17.
46. Ancient races.
47. Armant I, p. 144-156.
48. Ibid., p. 150-151, 154.
49. Naga-ed-Der, I, p. VI-VIII et 3.
50. Voir : Arch. Nub. 1907-08, II, p. 18-24. — Ancient Egyptians, p. 53-69. — Smith (G. E.), Professor Giuffrida-Ruggieri's view on the affinities of Egyptians ; Man, XV (1915), p. 71-72.
51. Hrdlicka (A.), Note sur la variation morphologique des Égyptiens depuis les temps préhistoriques ou prédynastiques ; Soc. anthrop., Ve série, X (1909), p. 143-144.
52. Abous., Antrop.
53. Rech. II, p. 325 sq.
54. Courtiers.
55. Morant, loc. cit. note 31, p. 22-24 et tableau V.
56. Tark. II, p. 15-21, 24, 27. — Petrie (Fl.), The British Sckool of archaeology in Egypt ; JEA, I (1914), p. 43-44.
57. Tourah, p. 86-95.
58. Ancient Egyptians, p. 53-69.
59. Origine e diffusione, p. 49-53. — Medit. race, p. 101-113.
60. Ancient Egyptians, p. 91-92.
61. Keith (A.), Revue critique de l'ouvrage de Thomson et Randall-MacIver, The ancient races of the Thebaid, dans Man, V (1905), p. 92-95.
62. Craniol. eg.
63. Ibid., p. 14.
64. Ibid., p. 15-16.
65. Établi d'après les chiffres donnés dans Craniol. eg., p. 24-28.
66. Ancient. Egyptians, p. 110-163 et carte I.
67. Craniol. eg., p. 29-31.
68. Ibid., p. 24-28.

CHAPITRE XI.

L'ÉTAT POLITIQUE ET SOCIAL.

I. DES ORIGINES A LA Ire DYNASTIE.

1. Sources. — 2. L'état politique et social au Paléolithique. — 3. L'état politique et social au Néolithique. — 4. L'état politique et social au Prédynastique. — 5. La période préthinite.

II. LES DEUX PREMIÈRES DYNASTIES.

1. Généralités. — 2. La Ire dynastie. — 3. La IIe dynastie. — 4. Caractères généraux de la monarchie thinite.

I. — DES ORIGINES A LA Ire DYNASTIE.

1. — SOURCES.

Les monuments antérieurs à l'apparition de l'écriture, qui nous ont fourni une documentation abondante sur la civilisation de l'Égypte préhistorique, nous renseignent beaucoup moins bien sur son état politique et social. Pour rares qu'elles soient, les indications qu'ils donnent ne sont cependant pas négligeables. Dans quelques cas, très peu nombreux à la vérité, elles suffisent à elles seules à établir l'existence de certaines institutions ; plus souvent, elles permettent de contrôler les hypothèses auxquelles on est fréquemment réduit.

Plusieurs textes d'époque pharaonique mentionnent des faits se rapportant à l'état politique de l'Égypte avant la période historique. Le plus ancien est gravé sur la pierre de Palerme qui paraît dater de la Ve dynastie et dont nous ne possédons que des fragments[1]. L'un de ceux-ci, conservé au Musée de Palerme, donne les noms de neuf rois de Basse-Égypte antérieurs à la Ire dynastie. Sur un autre, conservé au Musée du Caire, sont figurés dix rois prédynastiques dont on ne peut dire avec certitude, tant l'inscription est effacée par le temps, s'ils portent la double couronne ou seulement la couronne blanche de Haute-Égypte. Les textes des pyramides et d'autres plus récents font des allusions plus ou moins claires aux plus anciennes institutions politiques de l'Égypte. Le papyrus de Turin, rédigé au Nouvel Empire[2], et l'Histoire d'Égypte de Manéthou, écrite au IIIe siècle av. J.-C.[3], indiquent en années, mois et jours, la durée des dynasties de dieux, de demi-dieux et de rois humains qui ont régné sur l'Égypte avant Ménès,

durée qui, d'après ces textes, se chiffrerait par dizaines de milliers d'années[a].

Enfin l'ethnographie comparée a fourni parfois une base à des hypothèses vraisemblables sur l'état politique de l'Égypte aux temps les plus reculés. Quelques peuples se trouvant encore dans un état de civilisation voisin de celui des Égyptiens à l'âge de la pierre taillée, on peut supposer que leurs institutions politiques présentent quelque analogie avec celles des plus anciens habitants de la vallée du Nil.

Telles sont les trois sortes de sources d'où l'on a pu tirer, sinon des certitudes, du moins des hypothèses admissibles sur l'état politique de l'Égypte préhistorique.

2. — L'ÉTAT POLITIQUE ET SOCIAL AU PALÉOLITHIQUE.

L'outillage des habitants de l'Égypte paléolithique est celui d'une population vivant uniquement d'animaux et de plantes sauvages, d'une population de chasseurs. Le séjour prolongé, sur le même territoire, d'hommes qui tirent toutes leurs ressources de la terre, sans lui donner aucun soin, a pour conséquence une diminution progressive de la quantité des produits. Au bout d'un certain temps, gibier et plantes comestibles se faisant plus rares, il faut changer de canton, chercher un territoire dont la faune et la flore soient encore intactes ou moins apauvries. L'état de chasseur est imcompatible avec une fixation permanente au sol et implique une existence plus ou moins errante.

Ces chasseurs nomades n'ont pas vécu isolés les uns des autres. Le fait qu'au Paléolithique ancien les instruments se trouvent souvent réunis en grande quantité dans des « ateliers de taille », indique qu'à cette époque il existait déjà des groupements humains. Certains paraissent avoir compté un grand nombre de membres : un de ces ateliers de taille découvert par Delanoue sur le plateau de Djebel Kélabié, à 12 kilomètres au sud-est d'Esné, avait environ un kilomètre carré de superficie[4].

Si l'archéologie nous fournit une preuve de l'existence de ces premiers groupements, elle ne nous renseigne pas sur leur organisation. Davy a demandé des indications sur ce point à l'ethnographie, en particulier à celle des Arunta de l'Océanie centrale, une des populations actuelles les plus primitives que l'on connaisse.

Ils sont organisés en clans. Le clan est un groupe d'individus unis par le fait qu'ils sont porteurs d'un même totem. Ce totem est en général un

a. Cf. p. 431-432.

animal, parfois un végétal ou un objet «dont le groupe est censé descendre et qui lui sert à la fois d'emblème et de nom collectif. Si le totem est un loup, tous les membres du clan croient qu'ils ont un loup pour ancêtre,... qu'ils ont en eux quelque chose du loup,... qu'ils sont des loups ». « Le clan est une société communautaire et égalitaire » dont tous les membres occupent le même rang. Tout pouvoir centralisé et individuel en est absent. L'appartenance au clan implique des obligations, notamment celle « de s'abstenir de consommer l'animal servant de totem » et celle « de se marier en dehors du clan (exogamie) ». Elles « étaient imposées beaucoup plus impérieusement que par un chef individualisé par une force impersonnelle et diffuse, le *mana*, principe de cohésion du clan, immanent dans tous ses membres et objet de leur part d'une crainte religieuse »[5].

Les Égyptiens paléolithiques étaient-ils, comme les modernes Arunta, divisés en clans ayant chacun son totem ? Rien, dans ce que nous connaissons d'eux, ne permet de l'affirmer, pas plus d'ailleurs que de le nier. Mais, en Égypte, il est rare qu'une institution politique disparaisse sans qu'il en subsiste quelques traces dans les institutions qui lui ont succédé. On a donc été conduit à rechercher s'il n'y avait pas, aux époques postérieures au Paléolithique, des traces d'une organisation totémique plus ancienne.

Van Gennep n'en trouve aucune. Il constate même l'existence en Égypte de certaines pratiques en opposition absolue avec celles du totémisme, par exemple l'endogamie. Les rois égyptiens et leurs sujets épousaient, en effet, fréquemment leurs sœurs, tandis que l'exogamie est une des obligations des membres du clan totémique[6]. Au contraire, Moret considère comme une trace assez nette de totémisme le rôle primordial tenu par le faucon au Protodynastique. « Il y a apparence, dit-il, que le roi égyptien primitif soit vi-à-vis du faucon dans la situation d'un chef de clan totémique vis-à-vis de son totem. » Sans méconnaître la valeur des arguments de van Gennep, il estime qu'ils ne sont pas décisifs et que l'organisation en clans totémiques de la société égyptienne primitive reste, jusqu'à plus ample informé, au moins une possibilité[7]. D'autre part, l'hypothèse d'un totémisme primitif explique, comme on le verra un peu plus loin, de la façon la plus satisfaisante certains caractères essentiels de l'état politique et de la religion aux époques plus récentes.

3. — L'ÉTAT POLITIQUE ET SOCIAL AU NÉOLITHIQUE.

Au Néolithique, les Égyptiens passent de l'état de chasseurs nomades à celui d'agriculteurs fixés au sol. Un tel changement dans leur mode d'exis-

tence n'a pu manquer d'avoir une répercussion profonde sur leur état politique et social. C'est à cette époque que l'on rencontre pour la première fois des agglomérations stables. Elles ne sont, dans le sud de la Haute-Égypte, que de petits villages[a]. De celles du Fayoum, il n'est guère resté que des silos à grains ; mais leur nombre montre qu'ils appartenaient à des agglomérations d'une certaine importance[b]. Comme ils sont réunis en groupes situés à quelque distance du centre probable des agglomérations[8], on peut supposer qu'ils étaient communs à tous les habitants de celles-ci, que la population du Fayoum vivait sous le régime communautaire. L'agglomération de Mérimdé-Béni-Salamé, dans le Delta occidental, est une véritable ville[c]. Quelques-unes de ses habitations paraissent disposées le long d'une rue, fait impliquant l'existence d'une autorité locale qui, selon Junker, aurait été exercée par un chef unique plutôt que par un conseil d'anciens[9]. Comme chaque hutte a son silo à grains particulier, il est probable qu'à Mérimdé-Béni-Salamé le régime social était celui de la propriété individuelle.

Petite ou grande, chacune de ces agglomérations peuplées d'agriculteurs était nécessairement le centre d'un territoire plus ou moins vaste où l'on cultivait les céréales et où paissaient les troupeaux. A ces territoires, on donnera ici le nom de nomes, sans que cette dénomination implique qu'ils coïncident avec les nomes de la période pharaonique. D'après Loret et Moret, lorsque le clan paléolithique se fut fixé au sol, lorsque ses membres eurent passé de l'état de chasseurs nomades à celui d'agriculteurs sédentaires, son totem devint l'enseigne du nome[10].

4. — L'ÉTAT POLITIQUE ET SOCIAL AU PRÉDYNASTIQUE.

Au Prédynastique, les agglomérations conservent ce même caractère de centres agricoles. Sauf celle de Wadfa, située dans le Fayoum, toutes celles que nous connaissons se trouvent dans le sud de la Haute-Égypte. La plupart sont petites. Deux, cependant, celles de Hiéraconpolis et de Toukh, paraissent avoir été assez vastes[d]. Aucune ne possède de silos à grains aussi bien agencés que ceux des agglomérations néolithiques du Fayoum et du Delta. Il semble que l'agriculture ait été moins développée dans le sud, au Prédynastique, qu'elle ne le fut dans le nord au Néolitique. En revanche, la

a. Cf. p. 45.
b. Cf. p. 39.
c. Cf. p. 33.
d. Cf. p. 190-192.

fréquence, au Prédynastique moyen, des représentations de bateaux sur la poterie claire à décor rouge caractéristique de la civilisation gerzéenne indique l'existence, entre les agglomérations, de relations commerciales par le Nil dont il n'y a pas de trace au Néolithique.

Chacun de ces bateaux porte à son mât une enseigne (animal, végétal ou objet)[a] qui est vraisemblablement celle de la cité ou du nome auquel il appartenait. Loret, Moret et Newberry ont montré qu'un certain nombre de ces enseignes prédynastiques étaient encore en usage comme enseignes de nomes à la période pharaonique[11]. C'est ainsi que le faucon, le foudre, la palme, les flèches croisées, le harpon, qui figurent parmi les enseignes des bateaux prédynastiques, étaient, aux temps historiques, respectivement les enseignes des 2ᵉ, 9ᵉ et 20ᵉ nomes de Haute-Égypte et des 4ᵉ et 7ᵉ nomes de Basse-Égypte[12]. On peut donc admettre, semble-t-il, que, dans bien des cas, l'enseigne du nome pharaonique est la même que celle du nome prédynastique et que celle-ci est aussi la même que celle du nome néolithique, laquelle n'est autre, peut-être, comme on l'a dit plus haut, que le totem du clan de chasseurs paléolithiques. Ainsi se trouverait établie la liaison entre le clan totémique, la plus primitive des divisions politiques, et le nome, division territoriale et administrative de l'Égypte pharaonique.

Les nomes préhistoriques n'ont pas dû rester très longtemps isolés et indépendants les uns des autres. Les conditions géographiques si spéciales de l'Égypte les forçaient, en effet, à s'unir. « La nature même du terrain, a écrit Meyer, obligea à déployer une activité énergique, à endiguer et régulariser les bras du fleuve, à convertir les marais et les fourrés en terrains cultivables, à bâtir des villages plus élevés que les bras du fleuve pour les mettre à l'abri de l'inondation, et reliés entre eux par des digues,... tâches impossibles à mener par un colon isolé ou par une tribu... et qui exigeaient une forte organisation civile. Les Égyptiens devinrent donc un peuple de cultivateurs sous un fort gouvernement monarchique »[13].

A en croire certains textes, ils auraient vécu sous ce gouvernement monarchique pendant plusieurs dizaines de millénaires avant la Iʳᵉ dynastie historique.

D'après le papyrus de Turin, l'Égypte aurait été gouvernée d'abord par des dieux, puis par des rois humains. Ceux qui viennent immédiatement avant Ménès et que ce texte appelle les Serviteurs d'Horus, auraient régné pendant plus de 13.420 ans et leurs prédécesseurs pendant plus de 23.200 ans[14].

a. Cf. pl. LVI, 2.

Sans compter les rois divins, il se serait donc écoulé plus de 36.620 ans depuis les origines de la royauté jusqu'à Ménès.

Manéthon donne plus de détails sur les dynasties préhistoriques. Il y aurait eu successivement deux dynasties de dieux pendant 13.900 ans, un certain nombre de rois pendant 1.817 ans, 30 rois memphites pendant 1.790 ans, 10 rois thinites pendant 350 ans, enfin des Mânes, qui correspondent aux Serviteurs d'Horus du papyrus de Turin, pendant 5.813 ans. Lorsque Ménès fonda la Ire dynastie, l'institution monarchique était donc déjà vieille de près de 25.000 ans[3].

On retiendra seulement de toute cette chronologie fabuleuse que son origine est sans doute très antérieure au début de la période historique.

Sethe s'est efforcé de retrouver les différentes formes qu'a pu présenter le gouvernement de l'Égypte avant Ménès. Partant du fait bien connu que, chez les Égyptiens, les choses nouvelles ne faisaient jamais disparaître entièrement les anciennes, qu'elles s'ajoutaient à elles plutôt qu'elles ne les supprimaient, il a recherché dans divers textes, principalement dans ceux des pyramides, les traces des plus anciennes institutions politiques de l'Égypte. Le tableau qu'il est parvenu à en tracer, fruit de longues années d'études et de réflexions, est, dit-il, purement hypothétique ; il ne peut donner aucune preuve de son exactitude et laisse chacun libre de l'accepter ou de le rejeter[15].

1. Longtemps avant Ménès, les nomes de Basse-Égypte se sont agglomérés en deux royaumes : un royaume occidental dont la capitale était Behedet (probablement l'actuelle Damanhour) et le dieu principal Horus, représenté par un faucon posé sur un perchoir; un royaume oriental qui avait pour capitale Bousiris (près de l'actuelle Samannoud) et pour dieu principal Anzeti, dont l'emblème était une lance, et qui devint plus tard Osiris.

2. Ces deux royaumes se sont ensuite fondus en un seul dont la capitale fut Saïs (actuellement Sa-el-Hagar) et la divinité principale Neith, déesse abeille. La couronne rouge et le titre de *biti* (« celui qui appartient à l'abeille ») ont peut-être été portés par les rois de Basse-Égypte dès cette époque, en tout cas certainement avant Ménès.

En même temps que se formaient ces royaumes dans le Delta, les nomes de la Haute-Égypte se groupaient en un royaume unique ayant pour capitale Noubt, « la ville de l'or », que les Grecs ont appelée Ombos (actuellement Toukh) et pour dieu principal Seth.

3. Une guerre entre le royaume de Haute-Égypte et celui de Basse-Égypte se termine par la victoire de ce dernier et par la réunion des deux royaumes sous son autorité. La capitale de ce premier royaume unifié fut Bousiris et sa divinité principale Osiris dont l'emblème, une lance, est le même que celui d'Anzeti.

4. La Haute-Égypte ne tarda pas à se soulever et à recouvrer son indépendance. Après la scission, la capitale de la Basse-Égypte n'est plus ~~Bousiris mais Behedet, l'ancienne~~ métropole du royaume occidental, dont le dieu était le faucon Horus. L'Égypte est ainsi, de nouveau, divisée en deux royaumes : celui de Seth d'Ombos dans le sud, celui d'Horus de Behedet dans le nord.

5. Le royaume d'Horus soumet encore une fois celui de Seth et reconstitue à son profit l'unité de l'Égypte. La capitale est transférée à On, l'Héliopolis des Grecs, qui, située entre la Haute et la Basse-Égypte, était mieux placée que les villes du Delta pour surveiller à la fois le nord et le sud.

La civilisation du royaume héliopolitain semble avoir été particulièrement brillante. Dans les textes, Héliopolis est appelée « la ville des flèches ou des colonnes » ; elle est toujours placée sur le même rang que Memphis et que Thèbes. On l'appelle aussi « Maison de Ra », c'est-à-dire du dieu-soleil et parmi ses dieux, on trouve pour la première fois des divinités cosmiques : Atoum-Ra, le soleil, son dieu principal; Geb, la terre; Nout, le ciel; Chou, l'atmosphère. Sethe suppose que c'est à Héliopolis que fut institué le calendrier solaire en 4241 av. J.-C.[a].

Aux époques précédentes, même à celle de la première unification, les échanges culturels entre la Haute et la Basse-Égypte semblent avoir été peu importants. Au temps du royaume héliopolitain, ils ont pris un développement considérable. Plus exactement, ils se sont faits dans un seul sens, du nord vers le sud. Il y aurait eu alors, selon Sethe, une véritable « colonisation » du sud par le nord. Il en voit une première preuve dans les noms que portent les points cardinaux dans la langue égyptienne. Le même mot désigne le sud et ce qui est en face; il n'y en a qu'un pour désigner l'est et la gauche et qu'un aussi pour désigner l'ouest et la droite. A son avis, ceci ne s'explique que si l'on marche du nord vers le sud[16]. Cette colonisation s'est traduite aussi par des translations en Haute-Égypte de divinités originaires du Delta : translation de Khentiirty « celui qui n'a pas d'yeux », divinité du 2e nome de Basse-Égypte, à Kous, dans le 5e nome de Haute-Égypte où il devint plus tard Haroerus « Horus le Grand », l'une des multiples formes du dieu-faucon Horus de Behedet; translation de Neith,

a. Cf. p. 72.

déesse de Saïs, dans le 3e nome de Haute-Égypte; d'Isis, déesse d'Iseion dans le Delta, à Koptos (5e nome de Haute-Égypte); de Thot, probablement originaire du Delta, à Hermopolis, en Moyenne-Égypte. Enfin, le nom d'Héliopolis ('Iwn. w) se retrouve dans celui de plusieurs villes de Haute-Égypte : 'Iwnjt (Esné), Iwnj (Armant), 'Inw.t (Dendera).

6. Le sud n'accepta pas sans réagir la domination héliopolitaine. Coptos (aujourd'hui Kouft), dont Min était le dieu, parvint peut-être à s'affranchir et à se constituer en royaume indépendant. Khmounou (l'Hermopolis des Grecs) se révolta aussi probablement; mais le soulèvement fut réprimé.

D'autres tentatives furent plus heureuses. On trouve, en effet, postérieurement à la révolte avortée d'Hermopolis, l'Égypte de nouveau divisée en deux royaumes. Celui de Basse-Égypte avait pour capitale Bouto (aujourd'hui Tell-el-Faraïn), celui de Haute-Égypte Nekhen (Hiéraconpolis des Grecs, aujourd'hui Kom-el-Ahmar). Les deux royaumes ont le même dieu principal, le faucon Horus. Au temps où Nekhen n'était encore que la métropole du 3e nome de Haute-Égypte, son dieu local était aussi un faucon que les textes appellent « celui de Nekhen ». Lorsqu'elle fut devenue capitale du royaume du sud, ce faucon fut assimilé à Horus de Behedet qui devint ainsi le grand dieu national. Les rois de Haute-Égypte se disent, comme ceux de Basse-Égypte, Serviteurs d'Horus (Shemsou Hor) [17]; ils portent la couronne blanche.

En face de Nekhen, sur la rive droite du Nil, se trouvait la ville de Nekheb (aujourd'hui El-Kab) qui vénérait une déesse-vautour, appelée dans les textes Nekhbet, « celle de Nekheb ». Cette divinité, d'abord purement locale, devint dès ce moment la protectrice du royaume de Haute-Égypte. Sur les monuments protodynastiques, elle est parfois représentée sous la forme d'un vautour planant au-dessus de la tête du roi [18]. Parallèlement, dans le Delta, la déesse-uræus Ouadjet, vénérée à Dep, cité voisine de Bouto, devint la protectrice du royaume de Basse-Égypte.

7. Ménès, originaire de This en Haute-Égypte, peut-être fonctionnaire ou général du dernier roi du sud, réunit le royaume de Bouto à celui de Hiéraconpolis et réalise la troisième et dernière unification de l'Égypte. La capitale du nouveau royaume fut reportée vers le nord, à Memphis, dont la fondation est attribuée par la tradition à Ménès.

L'hypothèse de Sethe sur l'état politique de l'Égypte aux temps préhistoriques, très cohérente comme on le voit, a été acceptée par beaucoup d'égyptologues. Cependant Kees l'a récemment combattue. Il n'admet en particulier, ni l'existence du royaume unifié d'Héliopolis, ni la colonisation concomitante du sud par le nord [19]. Les arguments qu'il oppose à Sethe ne paraissent pas très convaincants. Ils sont, en effet, tirés d'une interprétation différente des textes utilisés par celui-ci plutôt que de faits nouveaux et il n'est nullement certain que son interprétation soit la meilleure.

Le moyen le plus sûr d'apprécier la valeur de la reconstitution de Sethe est, semble-t-il, de la confronter avec les faits archéologiques. Si elle est en contradiction avec eux, on ne pourra la considérer que comme une thèse ingénieuse, mais sans portée réelle. Si, au contraire, elle concorde avec ces faits, son degré de probabilité s'en trouvera fortement accru. Cette confrontation va nous permettre, en outre, de localiser approximativement dans le temps quelques-uns des événements politiques antérieurs à la Ire dynastie, ce dont Sethe ne s'est guère préoccupé.

Et d'abord, à quelle époque les nomes se sont-ils, pour la première fois, unis pour former des royaumes? Ce ne peut être avant le Néolithique. Il est évident, en effet, qu'ils n'ont pu le faire avant d'exister, c'est-à-dire avant que les Égyptiens aient passé de l'état de chasseurs nomades à celui d'agriculteurs fixés au sol, passage qui a eu lieu à l'âge de la pierre polie. Il est d'ailleurs possible que les premiers royaumes, ceux du Delta oriental et du Delta occidental, datent de cette époque. L'étendue de l'agglomération de Mérimde-Béni-Salamé, qui fut, comme on l'a vu, un centre agricole important, les signes de l'existence d'une autorité que l'on y a trouvés, montrent que la population néolithique de la Basse-Égypte avait déjà conscience de la nécessité de s'unir et d'être bien gouvernée.

D'après Sethe, le premier royaume de Haute-Égypte aurait eu pour capitale Noubt, actuellement Toukh. On sait que J. de Morgan a découvert à Toukh une agglomération assez importante pour que l'on puisse y voir la capitale de ce royaume. On a vu qu'elle a été fondée au Prédynastique ancien, alors que régnait dans le sud la civilisation amratienne [a]. C'est peut-être à cette époque, c'est-à-dire peu de temps après le Néolithique, que les nomes de Haute-Égypte se sont agglomérés pour la première fois en royaume.

Un monument qui provient de Negada, la nécropole de Noubt, nous donne une indication sur l'état politique de la Basse-Égypte à cette même époque. Dans la tombe 1610 de Negada, datée de S. D. 35-39, on a trouvé un fragment de poterie sur lequel est figurée en relief la couronne rouge de

a. Cf. p. 192.

Basse-Égypte[20]. Il existait donc sans doute dans le Delta un royaume contemporain de celui de Noubt. C'est, vraisemblablement, celui dont la capitale fut Saïs et dont Sethe nous dit que ses rois portaient peut-être déjà la couronne rouge.

Sur le premier royaume unifié qui eut pour capitale Bousiris et sur la division en deux royaumes qui suivit, l'archéologie ne fournit pas de renseignements.

Elle n'a pas non plus prouvé jusqu'à présent l'existence d'un royaume héliopolitain, ni même celle de sa capitale aux temps préhistoriques. Mais elle donne des indications assez nettes sur la colonisation du sud par le nord qui, selon Sethe, fut la conséquence de la seconde unification du pays au profit de la Basse-Égypte. On a vu au chapitre VI, § 3, qu'au début du Prédynastique moyen il s'est produit dans le sud de la Haute-Égypte, où régnait seule la civilisation amratienne, un afflux soudain d'éléments de la civilisation gerzéenne — qui, elle, ne se rencontre à l'état pur que dans le nord — afflux si massif qu'il eut pour conséquence la disparition de la civilisation amratienne. La « colonisation » du sud fut donc plus complète encore que ne le dit Sethe : ce ne sont pas seulement des divinités et des noms de cités que le nord lui a imposés, c'est sa civilisation tout entière. Vraisemblablement il n'a pu le faire qu'après s'être rendu maître du sud, qu'après avoir unifié l'Égypte à son profit. La phase héliopolitaine de la fresque préhistorique de Sethe trouve donc dans l'archéologie, sinon des preuves, du moins des présomptions en faveur de son existence. Elle y trouve aussi une indication chronologique : c'est au Prédynastique moyen qu'elle se serait déroulée.

En ce qui concerne la dernière division de l'Égypte en deux royaumes, il y a concordance entre l'hypothèse de Sethe et les indications fournies par certains monuments. Nous en possédons plusieurs du dernier des rois préménites[a], le roi Scorpion[21]. Sur l'un d'eux, une tête de massue en calcaire ornée de figures en bas-relief trouvée à Hiéraconpolis, le roi est représenté coiffé seulement de la couronne blanche de Haute-Égypte. Sur un autre, un fragment de vase en terre cuite provenant du cimetière S de Tourah, on voit, inscrit à l'encre à côté du titre d'Horus du roi, l'hiéroglyphe [hiéroglyphe] (s'w.t). On sait que les rois portaient, outre leur titre d'Horus, un titre dit de nesoutbiti qui s'écrit par cet hiéroglyphe s'w.t, image du jonc, emblème

a. Les raisons que l'on a de considérer le roi Scorpion comme le dernier des préménites sont exposés p. 438.

de la Haute-Égypte, et par l'abeille (bj.t), emblème de la Basse-Égypte, titre qui signifie littéralement « celui du jonc et de l'abeille » et qui indique que le roi règne à la fois sur la Haute et sur la Basse-Égypte. Or, sur la tête de massue de Hiéraconpolis, le Scorpion ne porte que la couronne blanche; d'après le vase de Tourah, il est seulement « celui du jonc » ; il ne régnait donc que sur la Haute-Égypte; par conséquent immédiatement avant la Ire dynastie, l'Égypte était divisée en deux royaumes.

La plus ancienne des listes royales que nous possédons, la pierre de Palerme, fournit aussi des indications sur l'état politique du pays à cette époque. Le fragment conservé au Musée de Palerme donne, sur sa première ligne, les noms de neuf rois coiffés de la couronne rouge[22]. Sur la première ligne du fragment dit n° 1, conservé au Musée du Caire, qui continue à gauche la première ligne du fragment de Palerme, sont figurés dix rois dont les noms sont perdus. D'après Gauthier, tous portent la couronne blanche, sauf le troisième à droite qui, peut-être, porte la couronne rouge. Du rapprochement des deux fragments, Gauthier a conclu que la pierre complète donnait, à droite une liste des rois de Basse-Égypte, à gauche une liste des rois de Haute-Égypte[23]. La ligne suivante étant consacrée à la Ire dynastie, ces rois ont régné à l'époque qui précède immédiatement celle-ci. La pierre de Palerme confirmerait donc, semble-t-il, l'hypothèse de Sethe.

Mais un nouvel examen du fragment n° 1 du Caire a conduit Breasted à des conclusions différentes de celles de Gauthier. Il estime que sept des dix rois figurés sur la première ligne de ce fragment portent la double couronne et non la couronne blanche et qu'ils ont régné, par conséquent, sur l'Égypte entière. Les rois figurés sur la première ligne du fragment de Palerme, qui portent bien la couronne rouge, comme l'a dit Schäfer, étant placés à leur droite, auraient régné avant eux. Breasted suppose que la pierre de Palerme complète devait comprendre un autre fragment, encore inconnu, placé à la droite de celui de Palerme et sur lequel étaient figurés des rois de Haute-Égypte. La dernière division du pays en deux royaumes ne se placerait donc pas immédiatement avant la Ire dynastie; il y aurait eu, entre elle et celle-ci, une période d'unification de l'Égypte. Ménès considéré habituellement comme l'unificateur du pays, n'aurait fait que briser l'unité déjà établie avant lui sans doute au profit de la Basse-Égypte, pour la reconstituer, mais, cette fois, au profit de la Haute-Égypte[24].

Quelle est, de ces deux interprétations du fragment n° 1 du Caire, celle que l'on doit tenir pour exacte ? On fera remarquer d'une part, que la pierre de Palerme est postérieure d'au moins 600 ans aux rois préménites

et que la première ligne du fragment du Caire, à demi effacée par le temps, est très difficile à lire ; d'autre part, que la tête de massue de Hiéraconpolis et le vase de Tourah dont on a parlé plus haut sont des monuments contemporains du dernier des Préménites et que les figures ou inscriptions qu'ils portent sont des plus nettes. Il semble plus logique d'ajouter foi à leur témoignage qu'à celui d'un monument si postérieur aux événements et si délicat à interpréter.

En résumé, il n'est aucune des parties essentielles de la reconstitution de Sethe qui soit contredite par les faits archéologiques et plusieurs concordent avec eux.

5. — La période préthinite.

Petrie a cru qu'il avait découvert à Abydos des monuments appartenant à quatre rois antérieurs à Ménès. Il les a nommés Ka, Ro, Zeser, Sma [25]. Ils constituent la dynastie O de certains égyptologues anglais, dite aussi préménite ou préthinite. Leur existence n'est plus guère admise depuis les critiques de Naville et de Sethe. D'après Naville, le mot Ka désignerait un édifice, les mots Zeser et Sma une substance. Sethe estime que Ro et Ka ne sont pas des noms propres, que Zeser n'est autre que Djeser, premier roi de la IIIe dynastie ; il admet cependant comme possible l'existence de Sma [26]. Weill croit que Ka peut être le nom royal [a] de l'Horus Djer [90].

Schäfer transcrit ainsi les noms, difficiles à lire, des neuf rois de Basse-Égypte, prédécesseurs de Ménès, qui figurent sur la pierre de Palerme : 1,... p. w; 2, S'K3 ; 3 Ḫ3 -ἰw ; 4, τἰw ; 5, Ṯ Š; 6, N-hb (?) ; 7, w 3ḏ-ꜥḏ ; 8, Mẖ ; 9,.... 3 [22].

Le seul Préménite dont l'existence soit établie avec certitude par des monuments contemporains est le roi Scorpion [21]. Comme on l'a dit plus haut, ses monuments montrent qu'il n'a régné que sur la Haute-Égypte. Ils se relient étroitement par leur style à ceux de Narmer, qui est sans doute identique à Ménès [b]. Le Scorpion est donc, très probablement, le dernier des Préménites.

Sur le principal de ses monuments, la tête de massue de Hiéraconpolis (Pl. LXXXIII, 3, 4), il est représenté piochant le sol avec une houe, sans doute pour célébrer une fête agricole. Au-dessus de lui sont figurées des enseignes de nomes dont plusieurs ont disparu par suite des mutilations du

a. Sur la signification de ce nom, cf. p. 441.
b. Cf. p. 445-447.

monument ; celles qui subsistent représentent l'animal du dieu Seth, le symbole du dieu Min, une montagne, un loup, un faucon. A la hampe des enseignes sont suspendus des vanneaux et des arcs. Selon Meyer, les premiers symbolisent les hommes égyptiens (rechit, les sujets), les seconds les peuples étrangers. Cette scène paraît donc commémorer une victoire remportée par le roi, à la tête d'un certain nombre de nomes du centre de la Haute-Égypte, sur d'autres Égyptiens et sur des peuples étrangers [27]. Il est possible qu'il ait commencé à conquérir le Delta, préparant ainsi l'unification du pays qu'acheva Narmer-Ménès.

Les palettes votives étudiées plus haut [a] qui, pour la plupart, appartiennent à la période immédiatement antérieure à la Ire dynastie, montrent que cette période fut extrêmement troublée. La plus récente et la seule qui soit datée avec certitude est celle qui porte le nom de Narmer (Pl. XCVIII, 1). Sur plusieurs des autres sont figurées des scènes guerrières : démolition de forteresses sur le fragment du Musée du Caire, prisonniers enchaînés sur le fragment de l'Ashmolean Museum, cadavres dévorés par un lion et par des vautours sur la palette au champ de bataille, ennemi piétiné par un taureau sur le fragment E 718 du Louvre (Pl. XCIX, 1). Enfin, sur les monuments de cette époque, Petrie a relevé sept types ethniques différents [28]. Les étrangers étaient donc alors nombreux en Égypte, comme ils le furent, dans la suite, pendant toutes les périodes troublées.

II. — Les deux premières dynasties.

1. — Généralités.

Sources.

Les documents les plus importants pour l'histoire des deux premières dynasties sont les inscriptions contemporaines. On les rencontre sur les monuments les plus divers : vases en terre cuite et en pierre, bouchons d'argile fermant les jarres à provisions où elles sont imprimées au moyen de sceaux cylindriques, têtes de massues, palettes, stèles funéraires, tuiles et plaques d'incrustation en faïence, statues, fragments architecturaux ; sur les rochers du Sinaï, enfin et surtout sur des tablettes de bois ou d'ivoire. Tandis que les autres inscriptions ne donnent, pour la plupart, que des noms et des titres de rois ou de fonctionnaires, celles des tablettes men-

a. Cf. p. 303.

tionnent en outre, à côté du nom des rois, quelques-uns des événements qui se sont passés sous leur règne, surtout des fondations de temples et des célébrations de cérémonies religieuses [29]. On a dit plus haut combien leur interprétation est difficile.

A ces inscriptions contemporaines, il faut ajouter des textes rédigés ultérieurement : la pierre de Palerme à la Ve dynastie, les tables d'Abydos et de Sakkara et le papyrus de Turin sous le Nouvel Empire, les fragments recueillis par Eusèbe et le Syncelle de l'Histoire d'Égypte de Manéthon, écrite au IIIe siècle av. J.-C. [30].

Chronologie.

Les deux premières dynasties sont appelées thinites parce que leur fondateur, Ménès, était, selon Manéthon, originaire de Thinis (ou This). On sait que cette localité était située dans le sud de la Haute-Égypte, mais on n'en connaît pas l'emplacement exact. Peut-être est-ce le village actuel d'El-Birba, à 6 kilomètres au nord de Girgé.

La place de ces deux dynasties dans la chronologie absolue est encore discutée et l'écart est considérable entre les chiffres indiqués par les partisans de la chronologie longue et ceux des partisans de la chronologie courte. Parmi les premiers, Macnaughton est celui qui donne la date la plus reculée : il place la Ire dynastie en 5776 av. J.-C. Dans sa publication la plus récente, Petrie place cette dynastie entre 4320 et 4078 et la IIe entre 4078 et 3838 [31]. Ed. Meyer, que suivent la plupart des égyptologues, donne les dates de 3200 à 3000 pour la Ire dynastie et de 3000 à 2780 pour la IIe [32]. Cependant Scharff ne croit pas que le début de la Ire dynastie soit antérieur à 3000 et Albright le reporte même à 2950 [33].

Titulature des rois.

A partir de la Ve dynastie, les pharaons ont porté cinq titres constituant ce que l'on appelle, assez improprement, leur protocole. Trois de ces titres, celui d'Horus, celui de nebti et celui de nesout-biti, sont déjà en usage à l'époque thinite.

Le titre d'Horus est représenté par une façade de palais surmontée du faucon, au-dessous duquel le nom du roi est inscrit dans un rectangle dit parfois cartouche d'Horus. Il signifie que le roi est l'incarnation du dieu-faucon Horus, qu'il est lui-même un Horus. [34]

Le titre de nebti est représenté par un vautour, emblème de Nekhbet, déesse d'El-Kab, protectrice du royaume du Sud, et par un uraeus, emblème d'Ouadjet, déesse de Dep, protectrice du royaume du Nord, posés chacun sur une corbeille. Depuis Piehl, ce groupe est lu nebti. [35] Le mot nebti signifie « les deux maîtresses », c'est-à-dire les deux déesses protectrices des deux royaumes. Lorsqu'il se rencontre dans la titulature royale, il peut se traduire par « Double Seigneur » ou « Seigneur des deux couronnes ». Le titre de nebti indique que le roi, grâce à la protection de Nekhbet et d'Ouadjet, porte la couronne blanche du Sud et la couronne rouge du Nord.

Le titre de nesout-biti, représenté par le jonc emblème de la Haute-Égypte et par l'abeille emblème de la Basse-Égypte, signifie littéralement « celui du jonc et de l'abeille ». Il indique que le roi règne à la fois sur les deux parties de l'Égypte.

Le nom du souverain inscrit dans le cartouche d'Horus est dit nom d'Horus; celui qui accompagne le titre de nebti, nom de nebti; celui qui suit le titre de nesout-biti, nom de nesout-biti; ce dernier est parfois inscrit dans un cartouche circulaire. En général le nom de nebti et celui de nesout-biti sont identiques, aussi le vautour et l'uraeus, suivis du jonc et de l'abeille, ne sont-ils le plus souvent accompagnés que d'un seul nom propre que l'on appelle parfois nom royal. C'est, d'après Meyer, le nom que prenait le roi à son avènement au trône [36]; habituellement il est différent de son nom d'Horus.

Listes royales.

Les noms des rois thinites nous sont connus d'abord par les monuments contemporains sur lesquels ils sont inscrits. Les rois y sont désignés sous leur nom d'Horus. Ces monuments, s'ils attestent de façon certaine l'existence des rois, ne donnent pas d'indications directes sur l'ordre dans lequel ils se sont succédé. Cet ordre a pu être établi par divers moyens.

Le style des monuments permet un premier classement chronologique, peu rigoureux et tout à fait provisoire. La forme des hiéroglyphes et d'autres particularités graphiques sont, à cet égard, un meilleur critérium. D'une façon générale, les hiéroglyphes les plus mal formés sont les plus anciens. A mesure qu'on s'éloigne davantage du début de la Ire dynastie, ils sont mieux dessinés et ressemblent de plus en plus à ceux de la IVe.

D'autre part, les tombes d'Abydos où sont ensevelis un grand nombre de rois thinites ne sont pas réparties au hasard dans la nécropole, mais suivant un certain ordre, en rapport avec celui des inhumations [37]. On constate aussi un certain progrès dans leur architecture.

Enfin les monuments usurpés permettent de classer chronologiquement

les rois dont ils portent les noms avec une certitude plus grande. Il n'est pas rare de trouver, dans la tombe d'un roi thinite, un monument — le plus souvent un vase de pierre, parfois une statue — sur lequel sont inscrits les noms d'un ou de plusieurs autres rois, accompagnés ou non du sien propre, et qui sont nécessairement les noms de ses prédécesseurs. C'est ainsi que l'on a trouvé un vase au nom de Narmer dans la tombe de Djet et un autre dans celle d'Oudimou, un vase au nom d'Oudimou dans la tombe d'Adjib [38]. La tombe de Péribsen contenait un fragment de vase au nom de Hotepsekhemoui et d'autres au nom de Nébré et de Neterimou [39]. Le nom de ces trois derniers rois est inscrit sur l'épaule droite de la statue n° 1 du Caire, dans l'ordre où l'on vient de les nommer [40].

En combinant les indications fournies par ces diverses sources, en les contrôlant les unes par les autres, on est parvenu à établir, à l'aide des seuls monuments contemporains, une liste des rois des deux premières dynasties, dite liste monumentale, où tous sont désignés par leur nom d'Horus et classés dans leur ordre de succession avec une certitude presque complète. Ceux dont l'identité ou le classement restent douteux sont peu nombreux ; on les indiquera lorsqu'on étudiera chaque règne en particulier. Cette liste monumentale comprend 15 noms :

1 Narmer	6 Adjib	11 Nétérimou
2 Aha	7 Semerkhet	12 Sekhemab
3 Djer	8 Qa	13 Péribsen
4 Djet	9 Hotepsekhemoui	14 Khasekhem
5 Oudimou	10 Nébré	15 Khasekhemoui.

Sur les listes royales rédigées à diverses époques postérieures à la IIe dynastie, appelées parfois listes hiéroglyphiques, les rois sont presque toujours désignés sous un nom différent de leur nom d'Horus.

La plus ancienne de ces listes, celle de la pierre de Palerme, qui date de la Ve dynastie, ne nous donne que très peu de renseignements sur les rois thinites, la partie de ce monument qui les concernait étant très mutilée. On lit seulement, sur la deuxième ligne du fragment n° 1 du Caire, le nom d'un roi Atet et, sur la quatrième ligne du fragment de Palerme, celui du roi Nétérimou ; la naissance de Khasekhemoui est mentionnée sur la cinquième ligne de ce même fragment.

Le Nouvel Empire nous a laissé plusieurs listes royales dont trois, la table d'Abydos, la table de Sakkara et le papyrus de Turin [30], mentionnent des rois appartenant aux deux premières dynasties.

Entre les rois préhistoriques et Zoser, premier roi de la IIIe dynastie, le papyrus de Turin donnait les noms de 18 rois, dont le premier est Ménès. (Dans l'état actuel du document, on n'y peut lire que 16 noms, car 2 sont détruits.) La table d'Abydos commence aussi à Ménès ; mais elle ne donne que 15 noms avant celui de Zoser. Le premier roi nommé par la table de Sakkara est Miebis, qui vient le 6e sur le papyrus de Turin et sur la table d'Abydos. Depuis ce roi, inclusivement, jusqu'à Zoser, exclusivement, la table de Sakkara donne 11 noms, tandis que la table d'Abydos en donne 10 et le papyrus de Turin 13. Les trois listes hiéroglyphiques ne sont donc pas concordantes numériquement. Elles ne le sont pas, non plus, en ce qui concerne les noms des rois. Benoteren, Neferkera, Neferkesokar, Houzefa, cités par le papyrus de Turin et la table de Sakkara, ne figurent pas sur la table d'Abydos, où l'on trouve, en revanche, un roi Bazaou et un roi Zazai que ne mentionnent pas les deux autres listes. Enfin Nebka, dernier nom, avant Zoser, du papyrus de Turin et de la table d'Abydos, ne figure pas sur la table de Sakkara. [41]

Selon Weill, le désaccord entre ces trois listes serait plus apparent que réel. Si certains rois nommés par le papyrus de Turin ont été omis sur les deux autres listes, c'est sans doute parce que leur rédacteur les a considérés comme des souverains d'importance secondaire. Quant aux divergences entre les noms, elles sont dues surtout à des orthographes différentes. Après avoir fait aux trois listes les corrections nécessaires, il a obtenu une liste hiéroglyphique unifiée comprenant les noms des 16 rois qui, suivant la tradition du Nouvel Empire, auraient régné sur l'Égypte, depuis Ménès jusqu'à Zoser [42]. Ce sont :

1 Ménès	6 Merbapen	11 Binoutirou
2 Teti	7 Samsou	12 Ouznas
3 Ati	8 Qebhou	13 Sendi
4 Ateti	9 Noutirbiou (ou Bazaou)	14 Nofirkari
5 Hesepti	10 Kakaou	15 Nofirkasokari
		16 Houzefa (ou Sezés).

Dans aucune des listes hiéroglyphiques on ne trouve trace de la division des rois en dynasties ; on la rencontre seulement sur la liste grecque de Manéthon. Les listes des rois des deux premières dynasties données par Eusèbe et par l'Africain — les deux auteurs par qui nous connaissons l'Histoire d'Égypte de Manéthon — sont numériquement concordantes : la Ire dynastie comprend 8 rois et la IIe 9. Il y a bien, entre les deux listes, quelques divergences en ce

qui concerne les noms des rois ; mais Weill a pu les faire disparaître et établir une liste grecque unifiée que voici [43].

Ire dynastie.	IIe dynastie.
1 Ménès Thinitès	1 Boèthos = Oubienthès
2 Athôtis	2 Kaiechôs
3 Kenkénès	3 Binôthris
4 Ouenephès	4 Tlas
5 Ousaphaidos-Ousaphaès	5 Sethenès
6 Miebidos-Miebaès	6 Chairès
7 Semempsès	7 Nepherchérès
8 Biénechès-Bôchos.	8 Sesôchris
	9 Chenerés.

Si l'on compare entre elles les deux listes unifiées, hiéroglyphique et grecque, on peut constater avec Weill qu'elles sont concordantes sur un grand nombre de points, mais en désaccord sur quelques-uns. Les rois portant les numéros 1, 2 et 5 à 15 de la première se retrouvent, plus ou moins précisés, ou peuvent être reconnus « sans trop d'imprudence » dans la seconde ; mais les numéros 3 et 4 sont tout à fait différents sur les deux listes. En outre, « Chairès manque dans la liste hiéroglyphique, de même que Chenerès, à la place de qui cette dernière liste inscrit un roi de nom incertain, Houzefa ou Sezès » [44].

La comparaison entre ces deux listes d'une part et la liste monumentale d'autre part, montre qu'il n'y a pas concordance numérique entre elles : la liste monumentale contient 15 noms, la liste hiéroglyphique 16, la liste grecque 17. De plus, deux Horus seulement se retrouvent sur ces deux dernières listes : l'Horus Adjib qui est le roi Merbapen et l'Horus Oudimou qui est le roi Hesepti [a]. Peut-être aussi l'Horus Semerkhet est-il, selon Weill, le roi Samsou-Semempsès [45]. Quant aux 12 autres noms d'Horus de la liste monumentale, rien ne permet, en l'état actuel de nos connaissances, de les rattacher aux noms royaux des listes hiéroglyphique et grecque.

Dans l'étude des deux premières dynasties, on prendra ici pour guide la liste monumentale qui seule, permet d'attribuer sans risque d'erreur, à leur propriétaire légitime les monuments contemporains parvenus jusqu'à nous, et à leur véritable auteur les quelques faits que nous connaissons sur les rois thinites.

a. On indiquera plus loin comment on a pu établir ces deux identifications.

Avant d'étudier le règne de chacun d'eux, il nous faut exposer une question importante, encore controversée, celle de l'identité du premier de ces rois. A l'exemple de plusieurs égyptologues, on a ici donné ce rang à Narmer ; mais d'autres, en particulier Sethe [46] et Weill [47], l'attribuent à Aha. D'autre part, les listes royales hiéroglyphiques et grecques désignent le premier roi de la Ire dynastie sous le nom de Ménès. Ce nom est inscrit sur plusieurs monuments du Nouvel Empire : sur un mur du temple funéraire de Ramsès II à Gournah, sur une palette du scribe Amonouahsou, sur le cercueil du prêtre Sonbouf. Le culte de Ménès était encore célébré à Memphis à l'époque Saïte [48]. Hérodote, Diodore, Manethon et plusieurs autres historiens de l'antiquité parlent plus ou moins longuement de lui. Il n'est pas douteux, par conséquent, que le fondateur de la monarchie thinite n'ait porté le nom de Ménès, du moins à partir du Nouvel Empire, époque où ce nom apparaît pour la première fois sur les listes royales et sur les monuments. Les égyptologues en sont si persuadés que, pour eux, le mot Ménès et l'expression premier roi de la Ire dynastie sont synonymes. Quel est donc, des deux Horus Narmer et Aha, celui que l'on doit considérer comme identique à Ménès ?

Les partisans de l'identité de Ménès avec Aha fondent leur opinion sur l'inscription que porte une tablette d'ivoire au nom de Aha trouvée dans le tombeau royal de Negada [49], inscription dont l'interprétation est, comme on va le voir, très discutée.

A l'extrémité droite de la première ligne de la tablette, immédiatement avant le cartouche d'Horus où est inscrit le nom de Aha, on voit une figure représentant une tente ou un pavillon, indiquée par un triple trait, et qui renferme trois signes, deux côte à côte, le troisième au-dessous. Les deux premiers, fréquents sur les monuments plus récents, sont le serpent posé sur une corbeille, emblème de la déesse-uraeus Ouadjet, protectrice du royaume de Basse-Égypte, et le vautour, reposant également sur une corbeille, emblème de la déesse Nekhbet, protectrice du royaume de Haute-Égypte. L'interprétation de ce groupe ne soulève aucune discussion ; il est lu nebti par tous les égyptologues, et, quand il est accompagné du nom d'un roi, il représente le titre de nebti de celui-ci. Les divergences commencent avec le signe sous-jacent.

Il ressemble vaguement à l'hiéroglyphe men, image d'un échiquier. Certains le lisent men et font de ce mot un nom propre, celui de Ménès. Ils traduisent la figure entière par « salle du seigneur des deux couronnes Ménès » [50]. Comme le cartouche d'Horus de Aha suit immédiatement, ils en concluent

que Ménès est le nom de nebti de Aha, que l'inscription commence par les mots : salle du seigneur des deux couronnes Ménès, Horus Aha [51]. D'autres, tout en considérant le signe litigieux comme l'hiéroglyphe men, n'acceptent pas cette lecture. Garstang doute qu'il puisse se lire Ménès [52]. Naville, suivi par Legge, estime qu'il n'est pas un nom propre, mais celui d'un pavillon royal, et que la figure doit se lire « sih men nebti, le pavillon de repos ou le pavillon funéraire du prince » [53]. Pour Vikentiev enfin, ce signe n'est pas l'image d'un échiquier, mais celle de deux sièges accolés, et la figure peut-être traduite par « le pavillon au siège de la déesse Nekhbet » et « le pavillon au siège de la déesse Ouadjet » [54].

Quels sont maintenant les arguments que l'on peut faire valoir en faveur de l'identité de Ménès avec Narmer ?

On pourrait invoquer d'abord celui-là même que certains considèrent comme une preuve de l'identité de Ménès avec Aha. Sur une empreinte de sceau de Narmer trouvée par Petrie à Abydos, l'hiéroglyphe men, image de l'échiquier, est figuré de la façon la plus nette au-dessous du cartouche d'Horus du roi [55]. Ceux qui voient dans ce signe le nom de Ménès doivent, logiquement, admettre que l'Horus Narmer est, lui aussi, roi Ménès. Et c'est bien ce qu'a fait Petrie : il suppose qu'il a pu y avoir deux rois Ménès, dont l'un serait l'Horus Aha et l'autre l'Horus Narmer [55]. Après ce que l'on vient de dire sur l'interprétation de la première figure de la tablette de Negada, il est plus rationnel d'admettre que men n'est pas un nom propre et on ne retiendra pas la présence de ce signe au-dessous du cartouche d'Horus de Narmer comme une preuve de l'identité de ce roi avec Ménès. Petrie n'a, d'ailleurs, pas persisté dans son opinion sur l'existence possible de deux rois du nom de Ménès. Il admet maintenant qu'il n'y a en a eu qu'un seul et qu'il est identique à Narmer [56].

La place que l'on a donnée ici à Narmer sur la liste monumentale des Horus thinites fournirait, si elle était certaine, un argument plus solide. S'il était établi qu'il est bien le premier de ces Horus, comme Ménès est, sur les listes ultérieures, le premier des rois thinites, on pourrait considérer au moins comme très probable que Narmer et Ménès sont deux noms d'un même personnage. On vient de dire que l'accord sur ce point n'est pas complet.

Il y a cependant de bons arguments en faveur de l'antériorité de Narmer par rapport à Aha. Le suivant a une valeur d'autant plus grande qu'il est donné par un partisan de l'identité de Ménès avec Aha. Meyer estime que le caractère des monuments de Narmer « prouve de façon indubitable » qu'il « se rattache directement au Scorpion et qu'il est plus ancien que l'Horus Ahai ». Il le classe donc entre celui-ci et celui-là, mais en dehors de la Ire dynastie, dont Aha reste pour lui le fondateur ; il fait, par conséquent, de Narmer le dernier des rois préménites [57]. Petrie place, lui aussi, Narmer avant Aha, en se fondant sur un détail particulier à leurs monuments. Sur ceux du roi Scorpion et de Narmer, le bord supérieur du cartouche d'Horus où repose le faucon est incurvé ; sur ceux de Aha, il est rectiligne, comme il le sera sur le cartouche des autres rois thinites [58]. Enfin, dans la nécropole royale d'Abydos où les tombes sont, comme on le sait, en général disposées dans un certain ordre, en rapport avec celui des inhumations, la tombe B 19, que Petrie suppose être celle de Aha, est située entre la tombe B 10 qu'il attribue à Narmer et la tombe de Djer qui, lui, est certainement postérieur à Aha [59].

D'autre part, rien n'autorise à exclure Narmer de la Ire dynastie, comme le fait Meyer. On a, au contraire, des raisons de voir en lui son fondateur. On peut reconnaître celui-ci à ce qu'il a unifié l'Égypte en soumettant le royaume du nord à celui du sud et à ce qu'il a, le premier, porté les deux couronnes. C'est bien là, semble-t-il, ce qu'a fait Narmer. Le plus connu de ses monuments, la palette en schiste trouvée à Hiéraconpolis [60], présente un mélange de figures réalistes, de figures symboliques et d'hiéroglyphes qui a été interprété de différentes façons en ce qui concerne le détail. On admet cependant, assez généralement, qu'elle commémore une victoire de Narmer, roi de la Haute-Égypte, sur des populations du nord. Sur ce même monument, Narmer est représenté coiffé de la couronne blanche lorsqu'il combat, de la couronne rouge lorsqu'il a triomphé. Il est bien le premier à avoir porté les deux couronnes, à avoir régné à la fois sur la Haute et sur la Basse-Égypte, car le Scorpion, son prédécesseur immédiat, n'a porté, comme on l'a vu, que la couronne blanche et que le titre de nesout, n'a régné, par conséquent, que sur la Haute-Égypte.

En résumé, s'il n'y a pas de preuve absolument certaine de l'identité de Ménès soit avec Narmer, soit avec Aha, il semble cependant que les probabilités soient en faveur de l'identité avec Narmer.

2. — La Ire dynastie.

La Ire dynastie manéthonienne comprenant huit rois, on y fait entrer généralement les huit premiers Horus de la liste monumentale qui sont : Narmer, Aha, Djer, Djet, Oudimou, Adjib, Semerkhet et Qa.

Narmer.

Les monuments de Narmer portant des inscriptions sont : une palette en schiste couverte sur ses deux faces de figures et d'hiéroglyphes en relief (Pl. XCVIII, 1) et une tête de massue en calcaire également ornée de reliefs, trouvées à Hiéraconpolis ; une tablette d'ébène fragmentaire et un fragment d'ivoire provenant d'Abydos ; un vase de pierre trouvé dans les galeries souterraines de la pyramide à degrés de Sakkara ; des vases de pierre fragmentaires et des empreintes de sceau provenant d'Abydos et de Tarkhan ; deux vases en terre cuite provenant de Tarkan[61]. Selon Petrie, il fut probablement enseveli dans la tombe B 10 d'Abydos[62].

Le nom de Narmer, écrit sur ses monuments par le poisson *nar* et le ciseau *mer* et que l'on considère en général comme son nom d'Horus, serait, d'après Weill, un nom composé du nom d'Horus Nar (ou Narou) et du nom royal Mer[63]. Weill fonde son opinion sur deux empreintes de sceau provenant d'Abydos, où le poisson seul est inscrit dans le cartouche d'Horus, tandis que le ciseau est en dehors[64] ; sur deux fragments de vase de pierre[65] et sur la tablette en ébène d'Abydos où le nom du roi est écrit par le poisson seul dans le cartouche d'Horus, non accompagné du ciseau. Petrie remarque de même que, sur un vase en terre cuite trouvé par lui à Tarkhan, les noms Nar et Mer sont séparés, et il en conclut que Nar est le nom d'Horus du roi et Mer son nom personnel[66].

On a exposé plus haut les raisons pour lesquelles Narmer est ici considéré comme unificateur de l'Égypte et identique à Ménès.

La palette de Hiéraconpolis, qui est probablement un monument commémoratif de sa victoire sur les populations du Delta, fournit en outre une indication sur l'importance de cette victoire. Selon Gardiner, le groupe symbolique figuré au recto de la palette indiquerait que Narmer a fait, grâce à l'aide du faucon Horus, 6.000 prisonniers[67]. La tête de massue de Hiéraconpolis paraît se rapporter aussi à la victoire de Narmer sur le Delta. Elle mentionne un butin de 400.000 bœufs, 1.200.000 chèvres et 120.000 prisonniers[68].

La scène principale représentée sur ce monument, où Narmer est coiffé de la couronne rouge, est le Lever ou Apparition du roi de la Basse-Égypte, épisode de la cérémonie de l'intronisation ou de la fête Sed[a].

a. Cf. p. 462-464.

Au verso de la palette, il y a, au-dessus de la tête d'un petit personnage marchant en avant du roi, deux hiéroglyphes que Meyer lit *ẓet*. Il voit dans ce mot une forme archaïque de *ẓati*, qui signifie vizir et croit que, dès l'époque de Narmer, le roi était assisté d'un vizir. Drioton et Vandier doutent que *ẓet*, mot que l'on ne rencontre plus dans la suite, soit une forme de *ẓati*[69].

Voici maintenant les quelques faits que la tradition attribue à Ménès.

Selon Hérodote et Diodore, il aurait détourné par des digues le cours du Nil en aval du Fayoum, comblé le lit du fleuve et, sur le territoire ainsi conquis, bâti Memphis et élevé un temple à Ptah[70]. On sait aujourd'hui que Memphis ne fut fondée que plus tard ; mais il est possible que l'enceinte fortifiée appelée le Mur blanc, située sur le même emplacement et mieux placée que les villes du sud pour surveiller le Delta nouvellement soumis, ait été construite par Ménès[71].

Diodore rapporte que Ménès, poursuivi par ses chiens, se réfugia dans le lac Moeris[a] où il fut recueilli par un crocodile qui le porta sur la rive opposée. En mémoire de ce bienfait, il aurait fondé dans le Fayoum la ville de Crocodilopolis, ordonné à ses habitants de vénérer les crocodiles comme des dieux et consacré le lac Moeris à leur entretien. D'après Manéthon (Chronique d'Eusèbe), il aurait été tué par un hippopotame[72].

Aha.

On ne sait pas exactement où fut enseveli Aha. On a cru d'abord que c'était dans le grand tombeau découvert par J. de Morgan à Negada[73] parce qu'on y avait trouvé la tablette d'ivoire à son nom dont on a parlé plus haut. Mais, comme il contenait aussi plusieurs étiquettes de collier au nom de Neithotep, que l'on suppose être son épouse, c'est plutôt à cette princesse qu'on l'attribue aujourd'hui[74]. Petrie croit que Aha fut sans doute inhumé dans la tombe B 19 d'Abydos, beaucoup plus modeste, qui renfermait plusieurs de ses tablettes[75]. Enfin, un tombeau récemment découvert à Sakkara et non publié encore, dans lequel on a trouvé un grand nombre de vases au nom de Aha, pourrait être aussi, d'après Drioton et Vandier, celui de ce roi. Il est d'ailleurs possible, comme le disent ces derniers auteurs, que Aha ait eu deux tombeaux, l'un dans le sud comme roi de Haute-Égypte, l'autre dans le nord comme roi de Basse-Égypte[76].

a. Appelé aujourd'hui Birket Karoun, dans le Fayoum.

Les monuments à inscriptions de Aha sont, outre la tablette de Negada déjà mentionnée, deux autres tablettes en ivoire et trois en ébène, trouvées à Abydos (Pl. XCIII, 1), des empreintes de sceaux provenant de Negada et d'Abydos (Pl. XCII, 9), des vases de pierre entiers ou fragmentaires provenant d'Abydos et de Sakkara, des fragments d'objets en ivoire et une barre d'or provenant d'Abydos [77].

Les égyptologues qui ont tenté de déchiffrer la tablette de Negada (pl. XCIII, 1), Legge et Vikentiev en particulier, en ont donné des interprétations qui ne sont pas entièrement concordantes [78]. Il semble, cependant, que ce monument commémore la célébration de la fête Sed et la fondation d'un temple ou quelque autre cérémonie religieuse ou magique. La plus importante des tablettes en ébène paraît commémorer la fondation de deux temples consacrés l'un à la déesse Neith, l'autre peut-être au dieu Thot [79]. Legge suppose que le taureau marchant placé en avant du temple de Thot représente le roi mesurant au pas le terrain assigné au temple.

Sur les fragments d'ivoire sont figurés des personnages rendant hommage [80], apportant des présents [81], des captifs enchaînés [82]. L'une des tablettes d'ébène donne une énumération de captifs ramenés de Nubie [83]. Sur une autre est figurée une scène qui représente peut-être, selon Petrie, un sacrifice de captifs lors des funérailles du roi [84]. Il y a donc eu des guerres sous le règne de Aha.

Sur une des tablettes d'ivoire, le nom de Aha est accompagné des signes du palmier et du cœur que Petrie lit Bener-ab (douceur du cœur). Ce nom, qu'il a retrouvé sur un peigne et sur plusieurs fragments d'objets en ivoire recueillis à Abydos et à Negada [85], est peut-être, à son avis, celui d'une épouse ou d'une fille du roi [86].

Djer (ou Zer).

Le nom d'Horus du successeur de Aha, que la plupart des égyptologues lisent Djer ou Zer, est lu Chent par Meyer [87]. L'hiéroglyphe par lequel il s'écrit est tantôt bien dessiné [88], tantôt réduit à un schéma [89] ressemblant au signe par lequel s'écrit le mot Ka. Aussi Weill suppose-t-il que Ka peut être le nom royal de l'Horus Djer [90].

Le tombeau de Djer à Abydos [91] était considéré au Nouvel Empire comme celui d'Osiris et Amélineau, lorsqu'il le découvrit, crut qu'il avait trouvé le tombeau de ce dieu.

Les monuments à inscriptions de Djer sont : quatre tablettes en ivoire et trois en bois, des fragments de vases de pierre et des empreintes de sceaux [92]. Tous proviennent de son tombeau qu'entouraient un grand nombre de tombes de fonctionnaires dont on a retrouvé les stèles [93]. Un deuxième groupe de tombes de fonctionnaires de Djer a été découvert par Petrie à Abydos, entre le Shuneh-ez-Zebib et le Monastère copte, à 1 mille environ de la nécropole royale [94].

Une des tablettes d'ivoire de Djer semble, d'après Legge, commémorer la fondation d'un temple [95].

Djet (ou Zet).

Djet est connu aussi sous le nom du roi Serpent, en raison de la forme de l'hiéroglyphe par lequel s'écrit son nom.

Son tombeau, situé à Abydos [96], était signalé par une belle stèle, conservée au Musée du Louvre et qu'a publiée Benedite (Pl. LXXIX, 1) [97]. Les sépultures du personnel de sa cour forment deux groupes, l'un adjacent à son tombeau, l'autre situé entre le Shuneh-ez-Zebib et le Monastère copte [98]. Un tombeau situé à Nezlet Batran, à 2 km. 1/2 au sud des pyramides de Gizeh, appartient peut-être aussi à Djet. Son architecture et ses dimensions sont sensiblement les mêmes que celles du tombeau d'Abydos ; il était, comme celui-ci, entouré de tombes de fonctionnaires ; enfin il contenait des empreintes de sceaux au nom de Djet [99]. Il est donc possible que ce roi ait eu, comme Aha, un tombeau dans le sud comme roi de Haute-Égypte ; un autre dans le nord comme roi de Basse-Égypte.

Les monuments à inscriptions de Djet trouvés à Abydos sont : des fragments de tablettes, des fragments de vases de pierre, des empreintes de sceaux, une pièce de comptabilité écrite sur un fragment de poterie, la plus ancienne que l'on connaisse [100]. Le tombeau de Nezlet Batran n'a fourni, comme monuments à inscriptions, que des empreintes de sceaux sur bouchons de jarres, non encore publiées [101]. On a découvert récemment le nom de Djet gravé sur un rocher du désert Arabique, à la hauteur d'Edfou [102].

Sur trois des empreintes de sceaux de Djet est figuré le signe de l'enceinte crénelée qui désigne, d'après Weill, le vignoble sacré du roi [103]. Il renferme les mots *sed Hor* et Weill traduit le groupe entier par « Clos des breuvages d'Horus » [104]. Le fonctionnaire chargé du service de ce clos porte, sur l'une des empreintes [105], le titre de « préposé à la porte » (du vignoble) et sur les deux autres deux titres inexpliqués, particuliers à l'époque thinite [106].

Dans une des tombes de fonctionnaires qui entourent le tombeau de Nezlet Batran, Petrie à recueilli deux palettes de scribe en schiste [107]. Cette tombe est donc, vraisemblablement, celle d'un scribe. Le titre de scribe est mentionné pour la première fois dans les inscriptions sous le règne de Péribsen [a]; la découverte de Petrie montre que la fonction existait déjà à l'époque de Djet.

Oudimou (ou Den).

L'Horus Oudimou est probablement le roi que les listes hiéroglyphiques appellent Hesepti et les listes grecques Ousaphais. Sur une de ses tablettes [108], en effet, on voit, à côté de son nom d'Horus, le signe [hiéroglyphe] qui se lit *Siti* ou *Semti*, lui-même précédé du jonc et de l'abeille indiquant qu'il s'agit là de son nom de nesout biti. Sethe suppose que Semti est devenu, par erreur graphique, Hesepti sur le papyrus de Turin et la table d'Abydos, nom que Manéthon a transcrit en grec par Ousaphais [109]. Weill se demande si le signe en question, qui se rencontre aussi sur des monuments d'Adjib et de Semerkhet, est bien un nom royal et s'il ne s'agit pas plutôt d'une « appellation royale de caractère général ». D'après lui, Siti (ou Semti) signifie « celui du désert » ou « celui des deux déserts » et, lorsqu'il accompagne un nom royal, il pourrait se traduire par « roi du Désert » ou « roi des Deux Déserts », c'est-à-dire du désert oriental et du désert occidental [110].

Le tombeau d'Oudimou à Abydos est l'un des plus vastes et des plus somptueux de la nécropole royale. Il a un pavement de granit qui est l'un des premiers exemples de l'emploi de la pierre dans un monument funéraire. Un certain nombre de stèles de fonctionnaires ont été trouvées autour de lui [111].

Les monuments à inscriptions de ce roi sont : des tablettes ou fragments de tablettes d'ivoire et d'ébène, des vases de pierre et de nombreuses empreintes de sceaux [112].

La troisième ligne de la pierre de Palerme (fragment de Palerme) mentionne un certain nombre d'événements que l'on ne sait à quel roi attribuer, parce que le nom de celui qu'ils concernent se trouvait sur la partie perdue. Sethe croit qu'ils se rapportent à Adjib; Newberry et Waimwright estiment que c'est plutôt à Oudimou [113]. Le roi en question a régné x + 14 années (au moins 32 ans, d'après Schäfer). Il a fait un séjour dans Heka et dans

a. Cf. p. 458.

le temple de Saou [a] en l'an x + 1 de son règne, une expédition contre les Inou [b] en l'an x + 2, célébré la fête Sed en l'an x + 3, la fête de Djet (?) en l'an x + 5, la fête de Sokaris en l'an x + 6, chassé l'hippopotame en l'an x + 8, séjourné à Héracléopolis en l'an x + 9, à Sahnésout et à Ourka [a] en l'an x + 10, exécuté la Course d'Apis en l'an x + 12 [114].

C'est sur une des tablettes d'Oudimou [115] que le signe hiéroglyphique [hiéroglyphe] (h'.tsp, l'année) se rencontre pour la première fois. Il y est employé comme une sorte d'accolade indiquant que les faits qu'elle embrasse se sont passés pendant la même année. Sur cette même tablette sont figurés deux épisodes de la cérémonie de l'intronisation royale ou de la fête Sed, le Lever du roi et la Course autour du mur [c], et mentionnées des donations à un temple à l'occasion de sa fondation [116]. Une autre tablette [117] mentionne le nom et le titre de Hemaka, chancelier de Basse-Égypte. Sa tombe, récemment découverte à Sakkara, en partie intacte, contenait un mobilier très riche [118]. Deux autres tablettes mentionnent des donations à des temples. Sur une autre enfin [119], Oudimou est représenté brandissant sa massue sur un ennemi terrassé. La scène, qui se passe dans un lieu montagneux, est accompagnée de la légende « première fois de battre l'est ». Elle est reproduite sous la même forme au Sinaï sur les reliefs rupestres de Smerkhet, de Djeser et de plusieurs autres rois. Il est possible, par conséquent, que la tablette commémore une victoire d'Oudimou sur les bédouins du Sinaï.

Plusieurs empreintes de sceaux mentionnent le vignoble sacré du roi. Il est indiqué parfois par une enceinte crénelée vide [120], plus souvent par une enceinte enfermant les mots sed Kha Hor [121] que Weill traduit par « clos des breuvages du corps d'Horus » [122]. Le fonctionnaire chargé du service du vignoble porte deux titres inexpliqués [123]. On rencontre souvent sur les empreintes le titre « chef du hirab » (salle centrale du palais) [124].

Près du tombeau d'Oudimou se trouve celui de Merneith, son épouse. Nous possédons la stèle qui le signalait [125]. On y a recueilli des empreintes de sceaux et des vases de pierre portant des inscriptions ainsi que de nombreux objets non inscrits [126]. Il était entouré de tombes des personnes attachées au service de la reine [127] ; un autre groupe de tombes de ce personnel est situé un peu plus loin, entre le Shuneh-ez-Zebib et le Monastère copte [128].

a. On ignore où étaient situées ces villes.
b. Population du désert Arabique.
c. Cf. p. 465.

Adjib (ou Azab, ou Anz-jeb).

Le nom d'Horus d'Adjib est parfois accompagné sur ses monuments de son nom de nesout biti, Merbapen[129]. Il est, par conséquent, certain qu'Adjib est le roi Merbapen des listes hiéroglyphiques, devenu Miebidos ou Miebis sur les listes grecques.

Près de son tombeau[130], à Abydos, on n'a trouvé qu'une stèle de fonctionnaire[131].

Ses monuments à inscriptions sont : des fragments de vases de pierre, des empreintes de sceaux et des fragments d'ivoire[132]. Ils ne nous donnent sur son règne que très peu de renseignements. Il a usurpé trois des vases de pierre d'Oudimou[133].

La célébration de la fête Sed est mentionnée sur deux de ses vases[134]. On trouve sur une de ses empreintes de sceau la mention d'un Service des jarres[135] et, sur plusieurs autres, celle de son vignoble sacré qui s'appelle « Adoration du Corps d'Horus »[136]. Rappelons que, selon Sethe, c'est à lui et non à Oudimou que se rapporteraient les faits mentionnés sur la troisième ligne de la pierre de Palerme.

Semerkhet (ou Mersekha).

Le nom de nesout biti de l'Horus Semerkhet est écrit sur ses monuments et sur la table d'Abydos par un signe qu'on lit généralement Samsou, nom qui correspond, d'après Weill, au Semempsès des listes grecques. Son nom de nebti est également Samsou[137].

Autour de son tombeau[138], à Abydos, on a mis au jour une douzaine de stèles de fonctionnaires[139].

Ses monuments à inscriptions sont : trois tablettes d'ivoire, dont l'une mentionne ses titres de nesout biti et de nebti, un fragment de poterie, deux fragments de vase de pierre et quelques empreintes de sceaux; tous proviennent d'Abydos[140]. On connaît, en outre, de lui un relief rupestre dans l'Ouadi Maghara, au Sinaï[141].

Sur ce dernier monument le roi est représenté trois fois : d'abord coiffé de la couronne blanche et frappant de sa massue un ennemi terrassé, puis armé et portant la couronne rouge, enfin armé de même et portant la couronne blanche. Son cartouche d'Horus est figuré en avant de la première et de la troisième figure. Plus loin, on voit un personnage portant un arc à double courbure et au-dessus duquel est gravée une inscription que Weill traduit

par : « Le prince, chef des troupes, inspecteur du domaine (?) royal, chef de service (?), Soutenzef »[142]. Ce bas-relief, le premier en date d'une série de reliefs analogues sur les rochers de l'Ouadi Maghara, est aussi le premier monument attestant de façon certaine la présence des Égyptiens au Sinaï. Il est possible cependant, comme on l'a dit plus haut, qu'Oudimou y ait fait une expédition avant Semerkhet et que les Égyptiens y soient déjà venus longtemps avant Oudimou[a].

Les empreintes de sceaux de Semerkhet mentionnent : le nom (incomplet) de son vignoble sacré : «... d'or d'Horus[143] », un « Service des jarres »[144], et le titre d'un fonctionnaire : « Chef du hirab »[145].

Qa.

Le nom de nebti de l'Horus Qa est Sen (ou Senmou). Sur plusieurs de ses monuments il accompagne son cartouche d'Horus[146]. Son tombeau[147], à Abydos, était signalé par une grande stèle[148].

Ses monuments à inscriptions sont : des tablettes d'ivoire, des fragments de vases de pierre, des empreintes de sceaux, une pièce de jeu et divers fragments d'objets en ivoire, un cylindre en bois[149].

Ils mentionnent : la célébration de la fête Sed[150], les noms de deux édifices « Sa-ha-ned » et « Hor-pa-na »[151], le nom de son vignoble sacré « Or du corps d'Horus »[152], un titre de fonctionnaire « Chef du hirab »[153].

Dans une des chambres du tombeau de Qa, on a trouvé la stèle d'un haut fonctionnaire nommé Sabef. Son nom, écrit en gros caractères, est suivi de l'énumération de ses titres en caractères plus petits. Il était, selon Petrie, « Gouverneur de la résidence de toute protection dernière » (c'est-à-dire du tombeau du roi), « Régulateur de la fête » (ou de la « tente »), « Ami dans le palais », « Secrétaire des décisions », « Prêtre d'Anubis dans l'Abode (?) divin »[154].

3. — La IIe Dynastie.

La IIe dynastie manéthonienne se compose de neuf rois. La liste monumentale ne comprend, entre Qa, dernier roi de la Ire dynastie, et Zoser, premier roi de la IIIe, que sept noms d'Horus, encore est-il possible que les deux derniers aient été portés successivement par le même souverain. Ce sont : Hotepsekhemoui, Nébré, Nétérimou, Sekhemab, Péribsen, Khasekhem et

a. Cf. p. 69-70.

Khasekhemoui. Peut-être la liste monumentale est-elle incomplète. Quoi qu'il en soit, c'est elle que l'on suivra ici pour les raisons données plus haut.

Hotepsekhemoui.

On ne possède comme monuments contemporains de l'Horus Hotepsekhemoui que des fragments de vases de pierre, usurpés par Péribsen[155], et des empreintes de sceaux sur bouchons de jarre, recueillis dans le souterrain est de la pyramide d'Ounas à Sakkara[156]. Son nom est gravé sur l'épaule droite de la statue dite n° 1 du Musée du Caire, où il est suivi de ceux de Nébré et de Nétérimou[157].

On ne sait pas exactement où il fut enseveli. Maspéro suppose que son tombeau se trouvait à Sakkara, sur l'emplacement de la pyramide d'Ounas, à l'endroit même où ont été découverts les bouchons de jarre portant son nom[158].

Maspéro a donné des empreintes imprimées sur ces bouchons une traduction que Weill a rectifiée[159]. Sur deux d'entre elles on lit, d'après Weill, « Le chef des fondeurs de métal du palais du roi du Sud et du Nord, le double-Seigneur Hotep[a], l'Horus Hotepsekhemoui » ; sur deux autres, « Le chef du vignoble, Adoration du Lever d'Horus, de la demeure funéraire du roi du sud et du nord, Double-Seigneur Hotep, l'Horus Hotepsekhemoui » ; sur une autre, « Le chef de la salle du milieu du Double lumineux de l'Horus Hotepsekhemoui. »

Nébré (ou Ranib).

Les monuments à inscriptions de Nébré sont : un fragment de vase de pierre trouvé dans la tombe de Péribsen[160] et des bouchons de jarres portant des empreintes de sceaux découverts sous la pyramide d'Ounas, en même temps que ceux de Hotepsekhemoui[156]. Rappelons que son nom est gravé sur l'épaule droite de la statue n° 1 du Caire, entre celui de Hotepsekhemoui et celui de Nétérimou[157].

Les fonctionnaires de Nébré qui ont imprimé leur sceau sur les bouchons de jarres sont, d'après Weill[161], « Le chef de la salle du milieu et du service des jarres du Double lumineux de l'Horus Ranib », « Le préposé au service des jarres et de l'or de l'Horus Ranib », « Le chef des fondeurs de métal et du service... de l'Horus Ranib ».

a. Selon Weill, Hotep n'est pas un nom royal distinct, « mais une simple abréviation du nom d'Horus régulier ».

Nétérimou (ou Nouteren, ou Noutirni).

L'Horus Nétérimou serait, suivant Sethe et Meyer, le roi Binoutirou (ou Benouteren) des listes hiéroglyphiques et le roi Binôthris des listes grecques, identification que Weill se refuse « formellement » à admettre[162].

On ne possède de lui que peu de monuments. Deux fragments de vase de pierre, trouvés dans la tombe de Péribsen portent son nom ; l'un d'eux porte aussi celui de Nébre[163]. Quelques empreintes de sceaux d'office à son nom, imprimées sur des bouchons de jarres très détériorés, ont été recueillis par Petrie dans une tombe de Gizeh[164]. Sur la statue n° 1 du Caire, son nom suit celui de Nébré[157].

La quatrième ligne de la pierre de Palerme (fragment de Palerme) mentionne quinze années consécutives de son règne. D'après Schäfer, il manque 5 à 6 années du commencement et au moins 15 années de la fin. Il aurait donc régné au moins 35 ans. Les principaux événements mentionnés sont le Lever du roi de Haute-Égypte, ou le Lever du roi de Basse-Égypte, ou le Lever de l'un et de l'autre, célébrés tous les deux ans et suivis parfois de la Course d'Apis ; la Procession d'Horus et le recensement, qui avaient lieu tous les deux ans, alternant avec les Levers ; la fête de Sokaris en l'an x + 6 et en l'an x + 12 ; la fondation des villes Semré et Maison du Nord[a] en l'an x + 8[165].

Les sceaux imprimés sur les bouchons de jarres de Gizeh sont ceux du « Chef du hirab de la maison royale », du « Préposé au vignoble », du « Chef des officiers du service rouge de la maison royale »[166].

Sekhemab.

Les seuls monuments connus de l'Horus Sekhemab sont des empreintes de sceaux. On en a trouvé neuf dans la tombe de son successeur Péribsen[167], plusieurs sur d'autres points de la nécropole royale[168] ; une autre, de provenance inconnue, est la propriété de Petrie[169].

Une mauvaise interprétation de celle-ci par son propriétaire a d'abord fait croire que Sekhemab était identique à Péribsen ; Weill a redressé l'erreur et montré qu'il s'agit de deux rois différents[170]. Sur certaines empreintes de Sekhemab, son nom est inscrit dans le cartouche d'Horus tantôt sous la forme simple, Sekhemab, tantôt accompagné de son nom royal Perenmaat.

a. Ces villes ne sont mentionnées nulle part ailleurs.

On ne sait presque rien de son règne. Les empreintes mentionnent quelques titres de fonctionnaires (« Le chancelier royal du sud », « Le porteur du sceau royal du sud de toutes les écritures de l'Horus Sekhemab », « Le préposé au smont (?) »); le nom d'un service (« Service des approvisionnements du trésor »), et l'inscription « celui qui rend bon le... des dieux » [171].

Péribsen.

La titulature de Péribsen présente une particularité unique : sur ses monuments, la façade de palais où s'inscrit son nom est surmontée de l'animal de Seth et non du faucon d'Horus. Contrairement aux autres rois thinites, Péribsen se réclame donc de Seth et non d'Horus; il est un Seth et non un Horus.

Son tombeau, à Abydos, était signalé par deux grandes stèles en syénite polie, portant en relief son nom dans le cartouche de Seth [172]. Quelques stèles de fonctionnaires ont été trouvées dans le voisinage [173]. Ses autres monuments à inscriptions sont seulement des empreintes de sceaux, nombreuses d'ailleurs. La plupart proviennent de son tombeau; quelques-unes ont été recueillies en d'autres points de la nécropole royale [174]; il y en avait une aussi dans la tombe K 1 de Bêt Khallaf qui date du début de la III[e] dynastie [175].

Elles mentionnent : des titres de fonctionnaires (« Le chef de la salle centrale du palais », « L'As(?)zef du trésor », « Le chargé du sceau de toutes choses du dieu Noubti [a]... qui a conféré les deux terres à son fils le roi Péribsen »); divers services : « Service des plantations » (?), « Service des biens (?) d'Isis et de... », « Sceau des apports du Nord », « Sceau du... journalier »; le nom de quelques domaines royaux : « Vignoble Prince des Barques du Seth Péribsen », « Sceau des apports des domaines Sati et... ni nib tooui » [176]. Le tombeau de Péribsen a fourni en outre un vase de pierre avec inscription au nom de Hapihapi « préposé aux sceaux (?) de tous (?) les travaux de charpente » [177] et un fragment d'empreinte, sans nom royal ou autre, sur lequel est mentionné le titre « Le scribe du sanctuaire » [178]. C'est la première fois que l'on rencontre ce titre dans une inscription. Rappelons toutefois, que deux palettes de scribe ont été trouvées dans une tombe de l'époque de Djet [b].

Nous ignorons les motifs pour lesquels Péribsen s'est mis sous la protection de Seth et non sous celle d'Horus, comme tous ses prédécesseurs.

a. Seth (littéralement « celui de Noubt »).
b. Cf. p. 452.

S'agit-il d'une révolution religieuse analogue à celle que tenta plus tard Aménophis IV? Newberry ne le croit pas. A son avis, Seth était, à l'époque thinite, l'un des dieux principaux de l'Égypte et il n'y avait alors aucune inimitié entre Horus et lui. Chacun d'eux avait son domaine propre : celui d'Horus, dont Hiéraconpolis était le centre, s'étendait du Gebel Silsilè jusque vers Gebeleyn; celui de Seth, de Gebeleyn à Rifeh, avec Noubt (actuellement Toukh) pour centre. La substitution de l'animal de Seth au faucon d'Horus dans le cartouche de Péribsen indiquerait simplement que le roi était originaire de la région qui constituait le domaine de Seth et qu'il avait une grande vénération pour ce dieu [179]. Cependant, l'empreinte de sceau signalée plus haut où on lit que le dieu Noubti « a conféré les Deux-Terres à son fils le roi Péribsen [180] », d'une part; l'absence de toute mention d'Horus sur les monuments de Péribsen, d'autre part, semblent bien indiquer que ce roi vénérait exclusivement Seth.

Khasekhem.

Hiéraconpolis a fourni plusieurs monuments au nom d'un roi Khasekhem dont l'identité et le classement chronologique ne sont pas établis avec certitude. Tandis que Naville et Newberry [181] le considèrent comme identique à Khasekhemoui, dernier roi de la II[e] dynastie, Sethe, Meyer et Weill estiment qu'il s'agit de deux rois différents. Ces deux derniers auteurs le placent provisoirement entre Péribsen et Khasekhemoui; Sethe le range dans la III[e] dynastie [182].

Ses monuments sont : deux statues assises, l'une en calcaire l'autre en schiste (Pl. XCIX, 3), un fragment de vase d'albâtre, un vase en albâtre et un en granit qui portent la même inscription, un fragment de stèle en roche quartzeuse, provenant tous de Hiéraconpolis [183]; un vase en pierre dure avec inscription semblable à celle des vases de Hiéraconpolis, trouvé dans les galeries souterraines de la pyramide à degrés de Sakkara [184].

La plus importante des inscriptions de Khasekhem, celle des vases de pierre, est un mélange de figures symboliques et d'hiéroglyphes. On y voit, à gauche, le cartouche d'Horus du roi où le faucon est coiffé de la couronne du sud; au centre, la déesse-vautour Nekhbet, protectrice du royaume du sud, serrant dans l'une de ses pattes le poumon et la trachée, image de l'hiéroglyphe sma qui exprime l'idée de réunir (ici, certainement, les deux parties de l'Égypte [185]); à droite, agenouillé à côté de la massue qui a servi à le frapper, un vaincu dont la tête est surmontée de la triple tige de papyrus,

emblème du Delta. L'ensemble signifie, vraisemblablement, que, grâce à la protection de Nekhbet, l'Horus Khasekhem, roi du sud, a remporté sur la population du nord, une victoire à la suite de laquelle a été réalisée l'union des deux royaumes. Cette victoire est confirmée et son importance attestée par les inscriptions gravées sur le socle des deux statues de Kasekhem, à côté de la représentation des cadavres des vaincus. Celle de la statue en calcaire indique que le nombre des ennemis du nord, massacrés, fut de 47.200 ; celle de la statue en schiste porte ce chiffre à 48.205.

Dans l'inscription des vases de pierre, la déesse-vautour Nekhbet est posée sur un cartouche rond avec embase enfermant des hiéroglyphes qui se lisent Besh. La signification de ce mot est discutée. Quibell suppose que c'est le nom d'un roi, ou celui des rebelles vaincus par Khasekhem et que Nekhbet a saisis pour les lui amener [186]. De même, pour Loret, Besh est un roi rebelle dont la déesse apporte la soumission à Khasekhem [187]. Selon Sethe, Besh serait le nom royal de l'Horus Khasekhem [188], opinion que ne partagent ni Naville, ni Meyer [189].

Sur le fragment de stèle est figuré un personnage agenouillé — probablement un captif — dont il ne reste guère qu'un genou et une main, et, en avant de lui, une tête surmontée de l'hiéroglyphe s, image de l'arc nubien, indiquant qu'il s'agit de la Nubie. Au-dessous, se trouve le cartouche d'Horus de Khasekhem accompagné d'un groupe d'hiéroglyphes qui, selon Quibell, peut se traduire par « humiliant les pays étrangers [190] ».

Ces divers monuments montrent que Khasekhem a fait la guerre à la fois en Nubie et dans le Delta. Il est probable, comme le dit Meyer, « que l'unité de l'empire s'est rompue pour un temps et que Khasekhem a reconquis le royaume du Nord [191]. » D'après Newberry et Naville, c'est à la suite de cette conquête qu'il aurait pris le nom de Khasekhemoui qui signifie « celui qui brille par ses deux sceptres « (Naville) ou « Lever des deux sceptres » (Weill) [192].

Khasekhemoui.

Khasekhemoui est, avec Péribsen, le seul roi de la IIe dynastie dont on ait retrouvé le tombeau à Abydos [193].

Ses monuments à inscriptions sont : des vases de pierre et des empreintes de sceaux provenant de Hiéraconpolis et d'Abydos, un montant de porte en granit et un autre fragment de pierre provenant de Hiéracoupolis, des blocs de granit trouvés à El-Kab [194].

On a vu plus haut que le cartouche de Péribsen est surmonté de l'animal

de Seth et non du faucon d'Horus. Celui de Khasekhemoui est surmonté à la fois du faucon horien et de l'animal sethien [195]. Ce roi n'est donc pas simplement un Horus ou un Seth, mais un Horus-Seth ; il est le seul des thinites qui se réclame de ce double patronage.

Son nom se présente sur ses monuments sous deux formes, tantôt sous la forme simple, Khasekhemoui (« Lever des deux sceptres »), tantôt sous la forme Khasekhemoui Noutiroui (?) hotep am (?) f, que Will traduit « Khasekhemoui en qui sont réunies les deux divinités » [196]. D'après Sethe, le premier de ces deux noms serait son nom d'Horus-Seth, le second son nom royal [197].

Khasekhemoui paraît avoir été un grand bâtisseur. On possède, en effet, de lui, outre son tombeau dont la chambre funéraire est entièrement revêtue de pierre de taille, le montant de porte en granit trouvé à Hiéraconpolis, sur lequel est figurée en relief une scène de fondation de temple indiquant vraisemblablement qu'il fit reconstruire ou remanier le temple de cette ville ; un autre fragment de pierre de même provenance et plusieurs blocs de granit portant des bas-reliefs trouvés à El-Kab, dont on ignore de quels monuments ils ont pu faire partie. Ce sont là les plus anciens exemples connus de l'emploi de la pierre de taille dans l'architecture civile égyptienne. Il est probable qu'il a fait aussi construire à Abydos la forteresse dite Shuneh-ez-Zebib, où l'on a trouvé une empreinte de sceau à son nom [a].

Amélineau a recueilli dans son tombeau deux vases de pierre dont l'un porte une inscription commençant par les mots « Le chef de clan, grand prêtre, lecteur en chef prêtre du Double-Dieu [198] » et l'autre l'inscription « Le prophête de Bastit... Sovkouhen » [199].

Les empreintes de sceaux nous font connaître l'existence d'un certain nombre de services et de fonctionnaires : Service rouge, Service des vignobles (le vignoble funéraire du roi s'appelle « Adoration des âmes d'Horus »), Service de l'approvisionnement funéraire, Service des graisses de bœuf. Outre les chefs de ces divers services, il y a un « Préposé aux choses de la montagne » (?), un « Chargé du sceau de toutes choses concernant les graisses » [200].

Parmi les empreintes que contenait le tombeau de Khasekhemoui, il en est une au nom de Nemathapi [201]. Elle est appelée « Mère royale du Sud » ou, plus exactement, selon Sethe, « Mère des enfants du roi du Sud ». Sur une autre empreinte trouvée dans la tombe K 1 de Bet-Khallaf [202], dite

a. Cf. p. 274.

tombeau de Zoser, et qui appartient au début de la III[e] dynastie, Némathapi est appelée « Mère royale du Sud et du Nord ». « Elle ne peut être, dit Weill, que la mère ou l'épouse de Khasekhemoui et, dans les deux cas, elle peut être également la mère de Zosir » [203].

4. — Caractères généraux de la monarchie thinite.

Après avoir exposé les faits concernant la I[re] et la II[e] dynastie dans leur ordre chronologique, il ne se sera pas inutile de les présenter dans un ordre rationnel. On aura ainsi sur la monarchie thinite une vue d'ensemble qui permettra d'en saisir plus aisément les caractères généraux.

Les rapports entre les deux anciens royaumes de Haute-Égypte et de Basse-Égypte ont été réglés définitivement dès que Narmer eut réalisé l'unification du pays en soumettant par les armes les populations du Delta. L'un et l'autre seront désormais gouvernés par le même roi, mais qui portera les titres de roi de Haute-Égypte et de roi de Basse-Égypte et non celui de roi d'Égypte. S'il n'y a plus qu'un souverain, la fonction royale reste double. Cette dualité, que symbolise la double couronne, est aussi attestée par les titres de nebti et de nesout biti, ainsi que par une série de faits : sur plusieurs monuments le roi est représenté deux fois, l'une avec la couronne blanche, l'autre avec la couronne rouge (par exemple sur la palette de Narmer et sur le relief rupestre de Semerkhet au Sinaï) ; la façade du palais royal, figurée avec une netteté particulière sur la stèle de Djet, est percée de deux portes jumelées ; peut-être le roi avait-il deux tombeaux, l'un dans le sud comme roi de Haute-Égypte, l'autre dans le nord comme roi de Basse-Égypte ; il y avait deux chanceliers, l'un pour le sud, l'autre pour le nord ; les cérémonies royales sont célébrées doublement, une fois pour la Haute-Égypte, une autre pour la Basse-Égypte. Le royaume de Basse-Égypte n'a donc pas été humilié par le vainqueur ; il a été traité en associé plutôt qu'en vaincu. Toutefois la prééminence de la Haute-Égypte se manifeste sans équivoque dans les inscriptions où elle est toujours nommée la première. En outre, pour mieux surveiller l'ennemi d'hier, une forteresse, le Mur Blanc, fut construite à l'entrée du Delta, peut-être par Narmer.

Il est probable qu'au début de chaque règne on procédait à l'intronisation du roi. Lorsque le rituel en fut complètement fixé, cette cérémonie comprit, d'après Moret, trois épisodes. 1° les Levers aux Apparitions du roi. Sur une estrade à laquelle on accédait par un escalier, le roi, assis sur un trône qu'abritait un dais, apparaissait enveloppé d'un long manteau, tenant en mains la crosse et le fouet d'Osiris et portant la couronne blanche. C'était là le Lever du roi de Haute-Égypte. La cérémonie était répétée une seconde fois de façon identique, sauf que le roi portait la couronne rouge. C'était le Lever du roi de Basse-Égypte. 2° la Réunion des Deux Terres. On présentait au roi un pilier autour duquel s'entrelaçaient les plantes symboliques de la Haute-Égypte (le jonc) et de la Basse-Égypte (le papyrus). 3° la Course autour du mur. Le roi faisait le tour d'un mur symbolisant la forteresse du Mur Blanc [204].

La célébration complète de cette cérémonie, avec ses trois épisodes, est mentionnée pour la première fois sur la cinquième ligne de la pierre de Palerme (fragment de Palerme), en la première année du règne d'un roi dont le nom est perdu. Ce règne suit immédiatement celui d'un roi dont le nom est également perdu, mais sous lequel est mentionnée la naissance de Khasekhemoui. C'est donc, vraisemblablement, au règne de Khasekhemoui que l'on peut rapporter cette première mention de la célébration complète de l'intronisation.

Sur la troisième ligne du fragment de ce même monument conservé au Musée du Caire, qui correspond à la troisième ligne du fragment de Palerme et concerne, par conséquent, un règne plus ancien que le précédent, sont mentionnés les Levers du roi de Haute-Égypte et du roi de Basse-Égypte et la Réunion des Deux Terres, c'est-à-dire les premier et deuxième épisodes seulement de l'intronisation. La même cérémonie écourtée est mentionnée en la première année du règne suivant. La deuxième ligne du fragment de Palerme, mentionne, en la première année d'un règne plus ancien encore, la Réunion des Deux Terres et la Course autour du mur. Enfin, le Lever du roi de Basse-Égypte est figuré avec une netteté parfaite sur la tête de massue de Narmer. Le rituel de chacun des trois épisodes de l'intronisation était donc, semble-t-il, fixé depuis le début de la I[re] dynastie. Nous ignorons pourquoi la cérémonie était parfois réduite à deux épisodes, tantôt au premier et au second, tantôt au second et au troisième.

On ne voit pas davantage quelle est la signification des Levers du roi mentionnés isolément, à plusieurs reprises, sur la pierre de Palerme. Tantôt il s'agit du Lever du roi de Haute-Égypte, tantôt de celui du roi de Basse-Égypte, tantôt de l'un et de l'autre. Parfois ces Levers sont célébrés avec une certaine régularité. C'est ainsi que, sous le règne de Nétérimou dont le fragment de Palerme nous a conservé quinze années, le Lever du roi de Basse-Égypte est mentionné tous les deux ans à partir de la dixième.

Une autre cérémonie royale, la fête Sed, présente avec la précédente une certaine analogie. Aux temps pharaoniques, elle comprenait, d'après Moret, trois parties : une répétition complète de l'intronisation, une cérémonie à laquelle prenaient part la femme et les enfants du roi, une panégyrie d'Osiris [205]. On sait, par divers textes, que, normalement, on la célébrait tous les trente ans et, qu'en effet, beaucoup de rois l'ont célébrée la trentième année de leur règne. On sait aussi qu'ils l'ont ensuite renouvelée à des intervalles beaucoup plus rapprochés et que, d'autre part, elle a été souvent célébrée avant la trentième année du règne [206].

D'après Murray, la fête Sed aurait été célébrée déjà par le roi Scorpion [207]. On a vu plus haut qu'elle le fut peut-être par Aha et par Oudimou, certainement par Adjib et par Qa [a]. Sur la pierre de Palerme, sa célébration est mentionnée pour la première fois sur la troisième ligne du fragment de Palerme, sous un roi dont le nom a disparu et qui serait Adjib d'après Sethe, ou bien Oudimou d'après Newberry et Wainwright [113].

Il semble que le but de cette fête ait été de conférer périodiquement au roi de nouvelles forces, de le rajeunir [208]. La nécessité de ce rajeunissement paraît être en rapport avec l'idée que beaucoup de peuples primitifs se faisaient du roi. Selon Frazer [209], ils le considéraient comme une sorte de thaumaturge ayant le pouvoir de faire tour à tour tomber la pluie et briller le soleil pour assurer à son peuple des récoltes abondantes. Mais, ce pouvoir, il ne le possédait qu'autant qu'il restait en pleine vigueur. L'âge et la maladie le diminuaient et avaient par conséquent les plus fâcheux effets sur la prospérité du peuple. Aussi, dès que le roi présentait des signes de décrépitude, il était mis à mort et on lui donnait un successeur jeune et vigoureux. On imagine aisément que les rois se soient efforcés d'échapper à ce meurtre rituel. Il y sont parvenus en immolant à leur place des victimes humaines ou animales et en se faisant rajeunir par la magie.

Moret et Wainwright rangent les Égyptiens parmi les peuples qui ont cru au pouvoir du roi sur les éléments et qui ont pratiqué son meurtre rituel. Selon ces auteurs, la fête Sed aurait été, du moins sous sa forme primitive, une sorte de répétition de l'opération magique par laquelle le roi, affaibli par l'âge où la maladie, était revivifié [210].

Il est enfin une troisième cérémonie royale, la Course d'Apis, dont nous ne connaissons guère que le nom. Elle est mentionnée sur la troisième ligne du fragment de Palerme, sous le règne du roi que l'on suppose être

a. Voir les règnes de chacun de ces rois.

Oudimou ou Adjib, et deux fois sur la quatrième ligne, sous le règne de Néterimou. Elle est précédée du Lever du roi de Basse-Égypte dans le premier et le troisième cas, des Levers du roi de Haute-Égypte et du roi de Basse-Égypte dans le deuxième.

Sur le deuxième registre d'une tablette en ébène de Aha [79] est figuré, en avant d'un temple, un taureau parcourant à grandes enjambées un terrain légèrement vallonné (Pl. XCIII, 1). Ce serait là, selon Legge, une représentation de la Course d'Apis [211]. Otto suppose que la Course d'Apis fut primitivement une fête agricole, une procession autour des champs pour en assurer la fertilité [212].

Une autre explication semble possible. Cette Course — comme la Course autour du mur — si elle fut vraiment une course et non une procession, n'aurait-elle pas été destinée primitivement à s'assurer de la vigueur physique du roi, condition essentielle de son aptitude à régner d'abord au moment de son intronisation (Course autour du mur), puis, périodiquement, lors de la fête Sed (Course d'Apis) ?

C'est à l'époque thinite que commence à s'instaurer le protocole officiel des pharaons. Trois des cinq titres qu'ils porteront plus tard, ceux d'Horus, de nesout biti et de nebti, sont déjà en usage.

Les titres de fonctionnaires que nous connaissons par les empreintes de sceaux nous permettent de nous faire quelque idée de ce qu'ont pu être les services administratifs et surtout les services de la cour.

Meyer croit que le grand chef de l'administration portait, dès le règne de Narmer, le titre de vizir, ce qui paraît douteux [a].

Le plus haut fonctionnaire civil dont l'existence soit certaine est le chancelier. Il y en avait deux, un pour le sud, un pour le nord. Le seul dont le nom soit connu est Hemaka, qui fut chancelier de Basse-Égypte sous le règne d'Oudimou. A en juger par les dimensions et la richesse de sa tombe, c'était un personnage considérable. L'existence d'un chancelier de Haute-Égypte est attestée sous le règne de Sekhemab.

Sabef eut aussi, sous le règne de Qa, une haute situation. Il était Gouverneur du tombeau du roi, Secrétaire des décisions et Prêtre d'Anubis. Un haut fonctionnaire de Khasekhemoui était Chef de clan, Grand prêtre, Lecteur en chef, Prêtre du Double Dieu. L'expédition envoyée par Semerkhet au Sinaï était commandée par le prince Soutenzef qui, outre le titre de Chef des troupes, porte celui d'Inspecteur du domaine royal. On voit par ces

a. Cf. p. 448-449.

derniers exemples que les fonctions n'étaient pas spécialisées, que le même personnage pouvait être à la fois prêtre et fonctionnaire civil, remplir en même temps des fonctions civiles et militaires.

Parmi les fonctionnaires d'un rang moins élevé, on trouve : le Scribe (sous Djet et Péribsen), le Chef du hirab ou salle centrale du palais (sous Oudimou, Semerkhet, Qa, Hotepsekhemoui, Nébré, Nétérimou), le Chef du vignoble royal (sous Hotepsekhemoui, Nétérimou, Khasekhemoui), le Chef du service rouge (sous Nétérimou, Khasekhemoui), le Chef du service des jarres (sous Adjib, Semerkhet, Nébré), le Chef des fondeurs de métal (sous Hotepsekmoui, Nébré), le Préposé au sceau des travaux de charpente (sous Péribsen), le Préposé au smont (sous Sekhemab), l'Aszef du trésor et le Chargé du sceau de toutes choses du dieu Noubti (sous Péribsen), le Préposé aux choses de la montagne et le Chargé du sceau de toutes choses concernant les graisses (sous Khasekhemoui).

Outre les services dont l'existence est attestée par les titres des fonctionnaires qui les dirigeaient, nous connaissons un Service des approvisionnements du trésor (sous Sekhmab), un Service des plantations et un Service des biens d'Isis (sous Péribsen), un Service des approvisionnements funéraires et un Service des graisses de bœuf (sous Khasekhemoui).

La pierre de Palerme mentionne deux actes administratifs dont on ne trouve pas trace sur les monuments contemporains : le recensement et le relevé du niveau du Nil au moment de la crue.

Le recensement est mentionné pour la première fois et sans autre indication sur la quatrième ligne du fragment de Palerme, qui concerne Nétérimou. Il avait lieu tous les deux ans, la même année que la Procession d'Horus. D'après la cinquième ligne (elle concerne un roi dont le nom est perdu, mais qui paraît être le prédécesseur immédiat de Khasekhemoui), le recensement portait sur l'or et sur les champs. Weill estime qu'il s'agit d'un « inventaire des biens du domaine royal ». Selon Schäfer, le recensement aurait été une opération fiscale destinée à évaluer les facultés contributives des particuliers [213].

La hauteur du Nil est indiquée dès la troisième ligne du fragment de Palerme, sous un roi dont le nom est perdu, mais qui est certainement l'un des premiers de la Ire dynastie. Depuis, elle est notée régulièrement chaque année.

Les rois thinites paraissent avoir été pieux. Les fondations de temples et les donations aux temples sont les faits le plus fréquemment relatés sur les tablettes. Nous savons que les temples de Hiéraconpolis et d'Abydos existaient au moins depuis la Ire dynastie, que sur une des tablettes de Aha sont représentés deux temples (Pl. XCIII, 1, 1er et 2e registres); en outre, l'existence ou la fondation de plusieurs autres sont mentionnées sur les lignes de la pierre de Palerme consacrées aux Thinites [214].

Le dieu national est Horus. Depuis Narmer, tous les Thinites se sont placés sous sa protection, exceptés Péribsen qui se réclame de Seth et Khasekhemoui qui se réclame à la fois d'Horus et de Seth. La Procession d'Horus est la cérémonie religieuse que mentionne le plus souvent la pierre de Palerme. On en célébrait aussi en l'honneur de plusieurs autres dieux [a].

En dehors de la guerre de Narmer contre la Basse-Égypte qui se termina par l'unification du pays, les rois thinites n'ont eu, semble-t-il, qu'assez rarement recours aux armes. Aha paraît avoir fait une expédition en Nubie. Oudimou et Semerkhet en ont fait chacun une au Sinaï, sans doute pour assurer la sécurité de la frontière nord-est ou celle de l'exploitation des mines de cuivre de l'Ouadi Maghara. Khasekhem a dû, probablement, réprimer un soulèvement de la Basse-Égypte et reconstituer l'unité du pays. Il a fait en outre une campagne en Nubie. On a vu au chapitre IX que, depuis le Prédynastique ancien où les Amratiens avaient commencé à l'y introduire, la civilisation égyptienne s'était propagée de plus en plus loin en amont de la première cataracte, et qu'au Protodynastique elle s'étendait à une grande partie de la Basse-Nubie. Peut-être Aha et Khasekhem furent-ils amenés à intervenir par un soulèvement des autochtones.

Il y a, dans ce que nous savons sur la monarchie thinite, des lacunes importantes, notamment en ce qui concerne les méthodes de gouvernement. La plupart des fonctionnaires dont les titres nous sont connus vivaient dans l'entourage du roi, assuraient des services à la cour plutôt qu'ils ne participaient aux affaires. Des rouages de l'administration du pays, nous ne connaissons guère que le chancelier. Il a dû cependant y avoir d'autres intermédiaires entre le roi et son peuple. Mais, si nous ignorons par quelles méthodes l'Égypte thinite fut gouvernée, nous pouvons du moins être assurés qu'elle l'a été fort bien. L'étude des monuments nous a montré, en effet, qu'après la décadence et les troubles qui marquèrent la fin de la civilisation gerzéenne, l'Égypte a connu au Protodynastique une véritable renaissance. On a vu, notamment, l'industrie progresser, l'art s'épanouir, l'écriture hiéroglyphique se développer. Nul doute que cet essor de la civilisation ne soit dû en grande partie à l'excellence du gouvernement des rois thinites.

a. Cf. p. 484-485, 490.

NOTES DU CHAPITRE XI

1. Le fragment de la pierre de Palerme conservé au Musée de Palerme, qui fut longtemps le seul connu, a été publié d'abord par Pellegrini, puis par Naville, enfin par H. Schäfer, dont la publication est la meilleure (Altägypt. Annalen. — Voir aussi Chronol. ég., p. 262-293 et pl. VI, VII). Quatre autres fragments plus récemment découverts, conservés au Musée du Caire et dont un seul, dit fragment n° 1, est encore lisible, ont été publiés par H. Gauthier (Quatre nouveaux fragments de la pierre de Palerme; Le Musée Égyptien, III (1915), p. 29-53 et pl. XXIV-XXXI). Un dernier fragment, conservé à l'University College de Londres, a été publié par Fl. Petrie (New portions of the Annals; Anc. Eg., 1916, p. 114-120, avec 1 figure).

2. Ce que l'on sait sur le papyrus de Turin a été résumé par Ed. Meyer dans Chronol. ég., p. 147-166, où l'on trouvera une reproduction et une étude critique du document, avec une abondante bibliographie.

3. L'Histoire d'Égypte de Manéthou (Αἰγυπτιακα υπομνήματα) ne nous est connue que par divers extraits. Ceux-ci ont passé dans les Chroniques d'Eusèbe et de Julius Africanus, dit l'Africain, qui elles-mêmes nous ont été transmises par le Syncelle. Voir Chronol. ég., p. 166-168 et Dyn. II et III, p. 16-18.

4. Delanoue (J.), Ateliers de fabrication d'outils de pierre dans la Haute-Égypte; Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, 6e Session, Bruxelles, 1872. Compte rendu, Bruxelles, 1873, p. 313-318.

5. Clans aux Emp., p. 1-63.

6. Van Gennep (A.), L'état actuel du problème totémique; Paris, 1920, p. 179-202.

7. Clans aux Emp., p. 165-167.

8. Des. Fay., p. 41, 52.

9. Mérimdé IV, p. 57-61. — Mérimdé V, p. 119-121 et fig. 1.

10. Loret (V.), Les enseignes militaires des tribus et les symboles hiéroglyphiques des divinités; Revue égyptologique, X (1902), p. 96. — Moret, Nil et civilisat., p. 53-54.

11. Loret (V.), Quelques idées sur la forme primitive de certaines religions égyptiennes; Revue égyptologique, XI (1904), p. 75-77. — Moret, Clans aux Emp., p. 142. — Newberry (P. E.), Egypt as a field for anthropological research; Smiths. report, New-York, 1925, p. 446.

12. Nil et civilisat., p. 53.

13. Hist. ant. II, p. 58-59.

14. Chronol. ég., p. 165.

15. Urgeschichte.

16. Sethe (K.), Die ägyptischen Ausdrücke für rechts und links. Nachrichten von der, Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, 1922, p. 231.

17. Sur les Serviteurs d'Horus, voir aussi Beiträge, p. 3-21.

18. Par ex. sur la tête de massue du roi Narmer (Hierak. I, pl. XXV.

19. Kees (H.), Der Götterglaube im alten Aegypten; Leipzig, 1941. Compte rendu par Vandier dans Journal des Savants, juillet-septembre 1942, p. 125-134, sous le titre : Une nouvelle étude sur les croyances religieuses égyptiennes.

20. Wainwright (G. A.), The red crown in early prehistoric times; JEA, IX (1923) p. 26-33 et pl. XX, 3.

21. Ces monuments sont : une tête de massue en calcaire ornée de reliefs (Hierak. I, p. 9-10 et pl. XXVI, C; Hierak. II, p. 41), un vase en calcaire orné de reliefs (Hierak. I, p. 11

et pl. XVII, 1 = XXXIII, 1), des figures de scorpion en pierre (Hierak. I, p. 8 et pl. XIX, 5 = XX, 10) et en émail (Hierak. I, p. 8 et pl. XXI, 4 = XXII, 4), une plaque d'ivoire avec figures d'animaux en relief (Hierak. I, p. 7 et pl. XII, 2), tous trouvés à Hiéraconpolis; une plaquette d'ivoire trouvée à Abydos (Roy. T. II, pl. III, 19); un fragment de vase en terre cuite provenant du cimetière S de Tourah (Tourah, p. 6-9).

22. Altägypt. Annal., p. 14.

23. Gauthier (H.), Quatre nouveaux fragments de la pierre de Palerme; le Musée Égyptien, III (1915), p. 31-32.

24. Breasted (J. H.), The predynastic union of Egypt; BIFAO, XXX (1931), p. 724.

25. Roy. T. II., p. 4-7. — Abyd. I, p. 4-5.

26. Naville (E.), Les plus anciens monuments égyptiens; Rec. Trav., XXIV (1902), p. 113-114. — Sethe, Beiträge, p. 30-32.

27. Hist. ant. II, p. 139.

28. Making, p. 67-68 et pl. XXXVII, 1-8.

29. Les travaux généraux sur l'interprétation des inscriptions des deux premières dynasties sont dus surtout à Griffith (Roy. T. I, § 31-36; Roy. T. II, §44-49); Gardiner (Abyd. III, § 70-72); Legge (The tablets of Negadah and Abydos; PSBA, XXVIII (1906), p. 252-263; XXIX (1907), p. 18-24, 70-73, 101-106, 150-154, 243-250); Newberry (The vooden and ivory labels of the first dynasty; PSBA, XXXIV (1912), p. 278-289); Weill (Dyn. II et III).

30. Pour la pierre de Palerme et le papyrus de Turin, cf. notes 1 et 2. Pour les tables d'Abydos et de Sakkara, voir Chronol. ég., p. 144-147.

31. Macnaughton (D.), A schema of Egyptian chronology, with notes thereon including notes on Cretan and other chronologies, Londres, 1932. Compte rendu dans JEA, XXIII (1937), p. 270. — Petrie, Making, p. 80.

32. Meyer (Ed.), Nachtrag zum ersten Bande der Geschichte des Altertums, 1925.

33. Scharff, Grundzuge, p. 54. — Albright (W.F.), Menes und Narâm-Sin; JEA, VI, (1920), p. 89-98. Les arguments invoqués par Albright ont été combattus par Sayce (Menes und Narâm-Sin; JEA, VI, p. 295-296) et par Langdon (The early chronology of Sumer and Egypt and the similarities in their culture; JEA, VII (1921), p. 133-153.

34. La plus ancienne mention connue du titre d'Horus se trouve sur un fragment de poterie au nom du roi Scorpion, provenant du cimetière S de Tourah (Tourah, p. 6-9), où le nom du roi est inscrit dans une façade de palais surmontée du faucon. Selon Newberry (The Horus-title of the Kings of Egypt; PSBA, XXVI (1904), p. 295-299), le faucon aurait été primitivement le totem d'une tribu établie au voisinage de Hiéraconpolis. Il serait devenu ensuite l'enseigne et la divinité protectrice du territoire occupé par cette tribu. Le chef de celle-ci, lorsqu'il eut conquis l'Égypte et en fut devenu le roi, conserva le titre de Chef du territoire du faucon, titre qu'exprime l'image du faucon surmontant le nom royal inscrit dans une façade de palais.

35. Piehl (K.). Contributions au dictionnaire hiéroglyphique; PSBA, XX (1898), p. 199-201.

36. Chronol. ég., p. 177-178.

37. Roy. T. I, § 5. — Roy. T. II, § 4-5.

38. Roy. T. I, p. 5.

39. Roy. T. II, p. 5 et pl. VIII, 8-12.

40. Statuen, p. 1.

41. La comparaison entre les différentes listes royales est très facilitée par le tableau qu'a donné Ed. Meyer dans Chronol. ég., p. 170.

42. Dyn. II et III, p. 14-15.

43. Dyn. II et III, p. 18-25.
44. Ibid., p. 25-26.
45. Ibid., p. 29.
46. Beiträge, p. 23-24.
47. Dyn. II et III, p. 68.
48. Ibid., p. 9 (note 3), 31-34
49. Il existe deux exemplaires de cette tablette, l'un, incomplet, trouvé par J. de Morgan (Rech. II, p. 167 et fig. 549 = Pré. orient. II, p. 181 et fig. 219 bis), l'autre, plus petit mais complet, publié par Garstang (The tablet of Mena; ZAS, XLII (1905), p. 61-64.
50. Par ex., Meyer, Hist. ant. II, p. 146.
51. Tels sont, outre Meyer, Petrie (Roy. T. II, p. VIII, 20), Weill (Mon. thinites, p. 68 164), Moret (Hist. nat. eg., p. 79).
52. Garstang, loc. cit. note 49, ZAS, XLII (1905), p. 64.
53. Naville (E.), Les plus anciens monuments égyptiens ; Rec. Trav., XXI (1899), p. 107-112 ; XXV (1903), p. 206. — Du même, Deux rois de la période thinite ; ZAS, XLVII (1910), p. 65-67. — Legge, Tablets, PSBA, XXVIII (1906), p. 254.
54. Vikentiev (V.), Les monuments archaïques. I. La tablette en ivoire de Naqâda ; Ann. Serv., XXXIII (1933), p. 208-218.
55. Roy. T. II, p. 30 et pl. XIII, 93.
56. Making, p. 78 (§ 54).
57. Hist. ant. II, p. 142, 151.
58. Tark. II, p. 10 (§ 24).
59. Roy. T. II, pl. LVIII.
60. Hierak. I, pl. XXIX.
61. Hierak. I, p. 10 et pl. XXIX (palette) ; p. 8 et pl. XXVI B (massue). — Roy. T. II, p. 19 et pl. II, 4 = X, 1 (tablette) ; p. 19 et pl. II, 5 (ivoire). — Lauer (J. P.), Fouilles du Service des antiquités à Saqqarah (pyramide à degrés) ; Ann. Serv., XXXVI (1936), p. 22 ; et Macramallah (R.), Vases en pierre dure trouvés sous la pyramide à degrés, ibid., p. 32 et pl. II, 4 (vase de pierre de Sakkara). — Roy. T. I, p. 18-19 et pl. IV, 2 ; Roy. T. II, p. 19 et pl. II, 3 ; Nouv. fouil., I, pl. XLII ; Rech. II, p. 241, fig. 811 (vases de pierre d'Abydos). — Roy. T. II, p. 30 et pl. XIII, 91-93 ; Tark. I, p. 22 et pl. II, 1-3 (empreintes d'Abydos et de Tarkhan). — Tark. I, p. 22, 28 et pl. XXXI, 68 ; Tark. II, p. 10 et pl. VI, 3 (poteries de Tarkhan).
62. Roy. T. II, p. 8 et pl. LVI, 1.
63. Mon. thinites, p. 33-34.
64. Roy. T. II, pl. XIII, 91, 92.
65. Nouv. fouil. I, pl. LXII ; Rech. II, fig. 811.
66. Tark. II, p. 10 (§ 24) et pl. VI, 3.
67. Gardiner (A. H), The nature and developpement of the Egyptian writing ; JEA, II (1915), p. 72.
68. Hist. ant. II, p. 141.
69. Meyer, Hist. ant. II, p. 142, 171. — Drioton et Vandier, Égypte, p. 149.
70. Hérodote II, 99 ; 111, 91 (cité par Lefébure (E.), Le premier roi d'Égypte ; Sphinx III (1900), p. 69).
71. Hist. ant. II, p. 143. — Nil et civilisat., p. 143.
72. Diodore, XI, 74 et Manéthou (cités par Lefébure, loc. cit. note 70. Sphinx, 1900. p. 66-67).
73. Pré. orient. II, p. 163-211 et fig. 207-265. Voir aussi Borchard (L.), Das Grab des Menes ; ZAS, XXXVI (1898), p. 87-105.

74. Sur les étiquettes de colliers, voir Pré. orient. II, p. 179 et fig. 219, et Newberry (P. E.), The wooden and ivory labels of the first dynasty ; PSBA, XXXIV (1912), p. 279, 284, fig. A et pl. XXXI, 1. — Sur l'attribution du tombeau à 'Aha ou à Neithotep, voir Pré. orient. II, p. 182-183 et note 1, et Roy. T. II, p. 4.
75. Roy. T. II, p. 7-8 (§ 10).
76. Égypte, p. 136-137.
77. *Tablettes d'ivoire* : Pré. orient. II, p. 181 et fig. 219 bis. — Garstang (J.), The tablet of Mena ; ZAS, XLII (1905), p. 61-64 (Negada). Roy. T. II, p. 20 et pl. III, 1, 3 (Abydos). *Tablettes d'ébène* : Roy. T. II, p. 20 et pl. III, 2 (= XI, 1) ; III, 4 ; p. 21 et pl. III A, 5 (= X, 2). *Empreintes de sceaux* : Pré. orient. II, p. 176-178, 180-182 et fig. 215, 217, 220-224 (Negada). — Roy. T. II, p. 30 et pl. XIV, 97-104 (Abydos). *Vases de pierre* : Roy. T. I, p. 18 et pl. IV, 1 ; Roy. T. II, p. 20 et pl. III, 5, 7 ; p. 24-25 et pl. V, 32 (Abydos. Vases de Sakkara inédits). *Fragments d'ivoire* : Roy. T. II, p. 21 et pl. III A, 4, 9, 11-13 ; p. 22 et pl. IV, 10. *Barre d'or* : Roy. T. II, p. 21 et pl. III A, 7.
78. Legge, Tablets, PSBA, XXVIII (1906), p. 252-263. — Vikentiev (V.), Les monuments archaïques. I. La tablette de Naqada ; Ann. Serv., XXXIII (1933), p. 208-234 ; XXXIV (1934), p. 1-8.
79. Il s'agit de la tablette Roy. T. II, pl. III A, 5 (= X, 2). Pour son interprétation, voir Petrie, Roy. T. II, p. 21, et Making, p. 80 (§ 57), et Legge, Tablets, PSBA, XXIX (1907), p. 18-23.
80. Roy. T. II, p. 21-22 et pl. IV, 3-5.
81. Ibid., p. 22 et pl. IV, 6, 15.
82. Ibid., p. 22 et pl. IV, 12, 20.
83. Ibid., p. 20 ; tablette, pl. III, 2.
84. Ibid., p. 20 ; tablette, pl. III, 4.
85. Ibid., p. 20, 21 et pl. III, 20 (peigne) ; III A, 9, 11, 13. — Rech. II, fig. 813, 814.
86. Roy. T. II, p. 20 ; tablette, pl. III, 1.
87. Hist. ant., II, p. 147.
88. Par ex., Roy. T. II, pl. V, 1, 4.
89. Par ex., Roy. T. II, pl. II, 2 ; XV, 107, 108.
90. Mon. thinites, p. 34-35. — Dyn. II et III, p. 444.
91. Roy. T. I, p. 7. — Roy. T. II, p. 8-9 et pl. LX, LXI.
92. *Tablettes* : Roy. T. II, p. 22, 28 et pl. V, 1-3, 8 (ivoire) ; pl. V, 9, 10 ; XII, 1 (bois). *Vases de pierre* : Roy. T. II, p. 22, 23 et pl. V, 5, 12, 13. — Abyd. I, p. 5 et pl. IV, 5, 10, 11. *Empreintes de sceaux* : Roy. T. II, p. 23, 24, 30-31 et pl. V, 17 ; VI A, 18 ; XV, 105-113 ; XVI, 114-124.
93. Roy. T. II, p. 32, 33 et pl. XXVI, 49-94 ; XXVII, 95-119 (= XXVIII, 49-60) ; XXIX, 61-71.
94. Courtiers, p. 1 et pl. XVI.
95. Tablets, PSBA, XXIX (1907), p. 70-73.
96. Roy. T. I, p. 8-10 et pl. LXI-LXIII.
97. Benedite (G.), La stèle dite du roi Serpent ; Mon. Piot, XII (1905), p. 5-17 et pl. I.
98. Stèles de fonctionnaires provenant des sépultures adjacentes à la tombe de Djet : Roy. T. I, p. 8-10 et pl. LXI-LXIII. Pour l'autre groupe de tombes de fonctionnaires, voir Courtiers, p. 1 et pl. XVII.
99. Ce tombeau a été fouillé d'abord par Daressey (Un édifice archaïque à Nezlet Batran Ann. Serv., VI (1905), p. 99-106), puis, plus complètement par Petrie (Gizeh, p. 2-6). Il était entouré de 56 tombes de fonctionnaires (Gizeh, p. 3 et pl. VI, VI A), dont un certain nombre accolées les unes aux autres, comme le sont généralement les tombes de fonctionnaires dans la nécropole royale.

100. *Tablettes* : Roy. T. I, p. 21 et pl. X, 8-10 ; XIII, 1-4, 6. *Vases de pierre* : Roy. T. I, p. 19 et pl. IV, 3-5 ; Roy. T. II, p. 25 et pl. VII, 1, 2, 4. *Empreintes de sceaux* : Roy. T. I, p. 24-25 et pl. XVIII, 1-6 ; XIX, 7-10 ; XX, 20 ; Roy. T. II, p. 31 et pl. XVII, 125-130. *Pièces de compte* : Roy. T. I, p. 25 et pl. XIX, 11.

101. Daressy, loc. cit. note 99, Ann. Serv., VI (1095), p. 103.

102. Égypte, p. 139-140.

103. Empreintes, Roy. T. I, pl. XVIII, 4, 5 ; XX, 20. — Weill, Mon. thinites, p. 50-52.

104. Dyn. II et III, p. 78.

105. Roy. T. I, pl. XVIII, 4.

106. Dyn. II et III, p. 81.

107. Gizeh, p. 5 et pl. III.

108. Roy. T. I, pl. XI, 14. Voir aussi Tablets, PSBA, XXIX (1907), p. 153-154 (tablette n° 9).

109. Beiträge, p. 23-24.

110. Mon. thinites, p. 26-28. — Dyn. II et III, p. 445-446.

111. *Tombeau* : Roy. T. I, p. 11-12 et pl. LIX ; Roy. T. II, p. 11 (§ 12). *Stèles de fonctionnaires* : Roy. T. I, pl. XXXI, 20-24 (= XXXIV, 20-24) ; Roy. T. II, p 33 et pl. XXVII, 120-146 (= XXX, 120-132).

112. *Tablettes* : Roy. T. I, p. 21-23 et pl. X, 11-14 ; XI, 3-11, 14 ; XIV, 7-12 ; XV, 14-18 ; XVI, 19-25. Roy. T. II, p. 25 et pl. VII A, 1. — Nouv. fouil., I, pl. XXXIII, 4. Cette tablette d'ivoire, trouvé par Amélineau, lui fut dérobée et passa dans la collection Mac Gregor. Elle a été publiée par Spiegelberg, Ein neues Denkmal aus der Frühzeit der ägyptischen Kunst ; ZAS, XXXV (1897), p. 7-8. *Vases de pierre* : Roy. T. I, p. 19 et pl. V, 8-12. Roy. T. II, p. 25, 32 et pl. VII, 7 ; XXV, 17, 18. *Empreintes de sceaux* : Roy. T. I, p. 24-25 et pl. XII, 4 ; XXI, 22-25 ; XXIV, 44-49 ; XXV, 50-56. Roy. T. II, p. 25, 31 et pl. VII, 5, 6 ; XVIII, 136-145 ; XIX, 146-155 ; XX, 156-163.

113. Sethe, Beiträge, p. 48. — Newberrg (F.) et Wainwright (G. A.), King Udy-Mou (Den) and the Palerme stone ; Anc. Eg., 1914, p. 148-155.

114. Altägypt. Annal., p. 18-21.

115. Roy. T. I, pl. XI, 14.

116. Tablets, PSBA, XXIX (1907), p. 101-105. — Égypte, p. 140.

117. Roy. T. I, p. 22 et pl. XV, 16. — Tablets, PSBA, XXIX (1907), p. 105.

118. Hemaka.

119. Nouv. fouil., I, pl. XXXIII, 4.

120. Roy. T. I, pl. XXI, 24, 25.

121. Roy. T. I, pl. XXI, 22, 23 ; XXIV, 45-47, 49 ; XXV, 52, 53, 55, 56. Roy. T. II, pl. XVIII, 136, 139 ; XIX, 153-155 ; XX, 156, 159, 161, 163.

122. Dyn. II et III, p. 78.

123. Ibid., p. 81.

124. Dyn. II et III, p. 113. Empreintes : Roy. T. I, pl. XXIV, 44, 45 ; XXV, 50, 55. Roy. T. II, pl. XVIII, 140 ; XIX, 149, 153 ; XX, 161.

125. Roy. T. I, p. 10-11 et pl. LXI, LXIV, LXV. Stèle, p. 26 et pl. I.

126. *Empreintes de sceaux* : Roy. T. I, p. 24-25 et pl. XII, 3 : XX, 12-20 ; XXI, 21-29 ; XXII, 30-36 ; XXIII, 37-43. Roy. T. II, p. 31 et pl. XVII, 131-135. *Vases de pierre* : Roy. T. I, p. 19 et pl. IV, 7-10 ; V, 1-7.

127. Roy. T. I, p. 27 et pl. XXXI, 17-19 (= XXXIV, 17-19).

128. Courtiers, p. 1 et pl. XVIII.

129. Roy. T. I, p. 25 et pl. XXVI, 57-60. — Dyn. II et III, p. 446.

130. Roy. T. I, p. 12-13 et pl. LXI, LXV.

131. Roy., pl. XXXI, 25 (= XXXIV, 25).

132. *Vases de pierre* : Roy. T. I. p. 20 et pl. VI, 1-8. Cem. Abyd. I, p. 35 et pl. VIII. *Empreintes de sceaux* : Roy. T. I, p. 25 et pl. XXVI, 57-63 ; XXVII, 64-70. — Rech. II, fig. 786, 787. *Ivoires* : Roy. T. II, p. 27 et pl. VIII A, 1, 2.

133. Roy. T. I, p. 19 et pl. V, 9, 11, 12.

134. Ibid., p. 39 et pl. VI, 5, 6.

135. Ibid., pl. XXVI, 60. — Dyn. II et III, p. 157-158.

136. Rech. II, fig. 786, 787. — Roy. T. I, pl. XXVI, 62, 63 ; XXVII, 64. — Dyn. II et III, p. 79.

137. Dyn. II et III, p. 447.

138. Roy. T. I, p. 13-14 et pl. LX, LXVI, LXVII.

139. Ibid., pl. XXXI, 26-37 (= XXXV, 26-37).

140. *Tablettes* : Roy. T. I, p. 23, 42-43 et pl. XVII, 26, 27 (= XI, 1). Roy. T. II, p. 26 et pl. VIII, 5. *Poterie* : Cem. Abyd. I, p. 35 et pl. VIII. *Vases de pierre* : Roy. T. I, p. 20 et pl. VII, 2, 3. *Empreintes de sceaux* : Roy. T. I, p. 26 et pl. XXVIII, 72-77.

141. Weill (R.), Recueil des inscriptions du Sinaï, Paris, 1904, p. 95-99, et Dyn. II et III, p. 132-134. Voir aussi Petrie (Fl.), Researches in Sinaï, Londres, 1906, p. 41-42 et fig. 45-47, et Gardiner (A. H.) et Peet (T. E.), The inscriptions of Sinaï, Londres 1917, p. 7 et pl. I, 1.

142. Dyn. II et III, p. 132-134.

143. Empreinte : Roy. T. I, pl. XXVIII, 76. — Dyn. II et III, p. 79.

144. Empreintes : Roy. T. I, pl. XXVIII, 73, 74, 77. — Dyn. II et III, p. 158.

145. Empreinte : Roy. T. I, pl. XXVIII, 75. — Dyn. II et III, p. 113.

146. Roy. T. I, p. 43 et pl. XVII, 29 (tablette) ; p. 39, 40 et pl. VIII, 1 ; IX, 1 (vases de pierre). Voir aussi Beiträge, p. 41.

147. Roy. T. I, p. 14-16 et pl. LX, LXVI, LXVII. Roy. T. II, p. 7 et pl. LIX.

148. Roy. T. I, p. 26. — Abyd. I, p. 6 et pl. V, 4.

149. *Tablettes* : Roy. T. I, p. 23-24 et pl. XVII, 28, 29. Roy. T. II, p. 26 et pl. VIII, 1-4. *Vases de pierre* : Roy. T. I, p. 20-21 et pl. VIII, 1-14 ; IX. 1-12. Roy. T. II, p. 26 et pl. VIII, 6, 7. — Abyd. I, p. 5 et pl. V, 2. *Empreintes de sceaux* : Roy. T. I, p. 24, 26 et pl. XII, 5, 6 ; XXIX, 78-86. *Pièce de jeu* : Roy. T. I, p. 23-24 et pl. XVII, 30. *Fragments d'ivoire* : Roy. T. II, p. 27 et pl. VIII A, 4, 5. *Cylindre* : Roy. T. II, p. 29 et pl. XII, 5.

150. Roy. T. I, p. 20-21 et pl. VIII, 6, 7.

151. Ibid., p. 21 et pl. VIII, 11, 14 ; IX, 1-3.

152. Ibid., pl. XXIX, 82, 83, 84. — Dyn. II et III, p. 79.

153. Roy. T. I, pl. XXIX, 78. — Dyn. II et III, p. 113.

154. Roy. T. I, p. 44-45 et pl. XXX.

155. Roy. T. II, p. 26 et pl. VIII, 8-11.

156. Maspéro (G.), Note sur les objets recueillis sous la pyramide d'Ounas ; Ann. Serv. III (1902), p. 185-190. — Du même, Sur quelques documents de l'époque thinite découverts à Sakkara ; Bulletin de l'Institut égyptien, 4e série, n° 3 (1902), p. 107-116.

157. Statuen, p. 1.

158. Maspéro, loc. cit. note 156, Bull. inst. ég., 1902, p. 110-112.

159. Maspéro, ibid. — Weill, Dyn. II et III, p. 153-157.

160. Roy. t. II, p. 26 et pl. VIII, 12.

161. Dyn. II et III, p. 157-159.

162. Sethe, Beiträge, p. 35-36. — Meyer, Chronol. ég., p. 185-186 et Hist. ant. II, p. 156-157. — Weill, Dyn. II et III, p. 152.

163. Roy. T. II, p. 26 et pl. VIII, 12 (porte aussi le nom de Nèbré), 13.

164. Gizeh, p. 7 et pl. VE.
165. Altägypt. Annal., p. 22-26.
166. Dyn. II et III, p. 438-439.
167. Roy. T. II, p. 31 et pl. XXI, 164-172.
168. Abyd. III, pl. IX, 3. — Cem. Abyd. I, p. 36 et pl. IX-XI.
169. Petrie (Fl.), A history of Egypt, I (1899), p. 24.
170. Dyn. II et III, p. 122-124.
171. Ibid., p. 119-121.
172. Roy. T. II, p. 11-12 (tombe), p. 33 et pl. XXXI (stèles).
173. Ibid., pl. XXXI, 10-16 (= XXXIII, 10-12); XXXIV, 13-16.
174. Roy. T. I, p. 26 et pl. XXIX, 87, 88. Roy. T. II, p. 27. 31 et pl. XXI, 164-177; XXII, 178-190. — Cem. Abyd. I, p. 36 et pl. IX-XI.
175. Mah., p. 11 et pl. X, 8.
176. Dyn. II et III, p. 112-118.
177. Nouv. fouil., IV, pl. L, 2. — Dyn. II et III, p. 194.
178. Roy. T. II, pl. XXII, 189. — Dyn. II et III, p. 189.
179. Newberry (P. E.), The Set rebellion of the II[e] dynasty; Anc. Eg., 1922, p. 40.
180. C'est l'empreinte Roy. T. II, pl. XXII, 190. Pour sa lecture, voir Weill, Dyn. II et III, p. 116-117.
181. Naville (E.), Les plus anciens monuments égyptiens; Rec. Trav., XXIV (1902), p. 118; XXV (1903), p. 221. — Newberg, loc. cit. note 179, Anc. Ég., 1922, p. 41-42.
182. Sethe, Beiträge, p. 34-35. — Meyer, Hist. ant. II, p. 155-157. — Weill, Dyn. II et III, p. 452, note 1.
183. *Statues*: Hierak. I, p. 11 et pl. XXXIX-XLI. *Vases*: Hierak. II, p. 28, 43-45 et pl. XXXVI-XXXVIII. *Stèle*: Hierak. II, p. 47-48 et pl. LVIII.
184. Macramallah (R.), Vases en pierre dure trouvés sous la pyramide à degrés; Ann. Serv. XXXVI (1936), p. 32 et pl. II, 2.
185. Introduction, p. 28 (note).
186. Quibell (J. E.), Slate palette from Hieraconpolis; ZAS, XXXVI (1898), p. 83. — Hierak. I, p. 11.
187. Loret (V.), Quelques idées sur la forme primitive de certaines religions égyptiennes; Revue égyptologique, XI (1904), p. 89.
188. Beiträge, p. 34-35.
189. Naville, loc. cit. note 181, Rec. Trav., XXV (1903), p. 220. — Meyer, Hist. ant. II, p. 155.
190. Hierak. p. 47-48.
191. Hist. ant. II, p. 155.
192. Newberry, loc. cit. note 179, Anc. Ég., 1922, p. 40-46. — Naville, loc. cit. note 181. — Weill, Dyn. II et III, p. 98-99.
193. Roy. T. II, p. 12-13.
194. *Vases de pierre*: Nouv. fouil. II, pl. XXII, 1-8. — Hierak. II, p. 48 et pl. LIX, 8. *Empreintes de sceaux*: Roy. T. II, p. 31-32 et pl. XXIII, 191-201; XXIV, 202-216. — Abyd. III, p. 39 et pl. IX, 3; p. 40 et pl. IX, 9. — Hierak. II, p. 55 et pl. LXX, 24. *Montant de porte*: Hierak. I, p. 6 et pl. II, 3. Hierak. II, p. 35. Voir aussi Engelbach (R.), A foundation scene of the Second Dynasty; JEA, XX (1934), p. 183-184 et pl. XXIV. *Fragment de pierre*: Hierak. II, pl. LIX, 8. *Blocs de granit*: Sayce (A. H.) et Clarke (S.), Report on certain excavations made at El-Kab during the years 1901, 1902, 1903, 1904; Ann. Serv. VI (1905), p. 239.
195. Par ex. sur le montant de porte d'Hiéraconpolis (Hierak. I, pl. II, 3).

196. Dyn. II et III, p. 98-99.
197. Beiträge, p. 37.
198. Nouv. fouill. II, p. 144 et pl. XXII, 8. — Dyn. II et III, p. 194.
199. Nouv. fouil. II, pl. XXII, 1. — Dyn., II et III, p. 194.
200. Toutes ces indications, d'après Weill, Dyn. II et III, où l'on trouvera les références des empreintes de sceaux.
201. Roy. T. II, pl. XXIV, 210.
202. Mah., pl. X, 7.
203. Dyn. II et III, p. 88-91, 453.
204. Nil et civilisat., p. 143-145.
205. Ibid., p. 146-155.
206. Chronol. ég., p. 321-322.
207. Murray (M. A.), An early Sed-festival; Anc. Eg., 1932, p. 70-72.
208. Clans aux Emp., p. 175-176.
209. Frazer (J. G.), The Golden Bough, 3[e] édition, tome III, Londres, 1912, p. 14-46.
210. Moret, Clans aux Emp., p. 175-176. — Wainwright (G. A.), The Sky-Religion in Egypt., Cambridge, 1938, p. 14 sq.
211. Tablets, PSBA, XXIX (1907), p. 21-22.
212. Otto (E.), Beiträge zur Geschichte der Stierkult in Ägypten; dans Untersuchungen zur geschichte und altertumskunde Ägyptens, p. 11 sq.
213. Weill, Dyn. II et III, p. 450. — Schäfer, Altägypt. Annal., p. 9.
214. Altägypt. Annal., p. 8-20, 22.

CHAPITRE XII.

LES CROYANCES.

1. Les croyances sur l'au-delà. Le culte des morts. — 2. Les croyances religieuses. — 3. La magie.

Nous ignorons si les Égyptiens de l'âge de la pierre taillée ont eu ou non la notion du surnaturel. C'est seulement à partir du Néolithique que l'on trouve des preuves certaines de la croyance en une vie posthume, ainsi que des signes de l'existence d'idées religieuses et de foi dans la magie.

1. — Les croyances sur l'au-delà. Le culte des morts.

L'inhumation des cadavres, le dépôt dans les tombes d'aliments et d'objets semblables à ceux dont usaient les vivants, que l'on observe pour la première fois au Néolithique, indiquent clairement que la mort n'était pas alors considérée comme la fin totale de l'individu, que, dans l'esprit des Égyptiens, le défunt continuait à mener dans sa tombe une existence analogue à sa vie terrestre.

Dans les tombes néolithiques, comme dans les tombes prédynastiques et protodynastiques, le cadavre est constamment placé dans l'attitude dite accroupie, contractée ou embryonnaire : les bras sont ramenés contre la poitrine, les avant-bras fléchis et les mains en avant de la face, les cuisses repliées sur le tronc et les jambes fléchies sur les cuisses. Cette attitude, que l'on observe, en dehors de l'Égypte, dans les régions les plus diverses, a été expliquée de différentes façons. On a dit qu'étant celle du fœtus dans la matrice, elle signifie que le mort a retrouvé dans la terre le sein maternel; que l'attitude modérément contractée, habituelle en Égypte, étant celle du sommeil paisible, indique que la mort n'est qu'un long sommeil. Il est probable qu'en donnant cette attitude au cadavre on a cherché d'abord à réduire son volume et à abréger ainsi le travail que nécessitait le creusement d'une tombe, travail pénible à une époque où l'outillage était rudimentaire.

L'attitude, adoptée d'abord par nécessité, est ensuite devenue rituelle, suivant un processus que l'on observe fréquemment en Égypte.

A El-Omari, la plus ancienne, semble-t-il, des stations néolithiques, les morts sont ensevelis dans un cimetière distinct de l'agglomération. Il ne semble pas que l'orientation des cadavres ait été régie par une règle précise. Dans quelques tombes, on a trouvé des restes de nattes autour du corps. Le mobilier funéraire, toujours très pauvre, consistait surtout en vases de terre cuite et instruments de silex [1].

A Mérimdé-Béni-Salamé, les tombes sont disséminées parmi les habitations; toutefois, comme elles contenaient surtout des enfants ou des femmes, il est possible qu'il existe quelque part dans la station, dont l'exploration n'est pas terminée, un cimetière distinct de l'agglomération où seraient ensevelis les adultes du sexe masculin. Le plus souvent, les morts sont couchés sur le côté droit, la face dirigée vers l'est ou le nord-est; ils seraient placés, selon Junker, de manière à regarder vers la hutte qu'ils habitaient. La plupart des tombes ne renfermaient aucun objet. Dans quelques-unes, on a trouvé des grains de blé sur le cadavre, surtout au voisinage de la bouche; dans deux cas, des instruments en silex brisés; dans un cas, une coquille. L'absence à peu près complète d'offrandes serait due, d'après Junker, à ce que les morts, ensevelis au voisinage immédiat des habitations, partageaient les repas des vivants; il était, par conséquent, inutile de déposer des aliments dans leurs tombes [2].

Les tombes tasiennes, les plus récentes des tombes néolithiques, sont, comme celles d'El-Omari, groupées en cimetières. En règle générale, les corps y sont couchés sur le côté gauche, la tête au sud, la face tournée vers l'ouest. Ils sont enveloppés dans des nattes, dans des peaux ou dans de la toile. Le mobilier funéraire, constant, se compose de toutes les sortes d'objets dont se servaient les vivants : poteries, instruments en pierre ou en os, objets de parure, objets de toilette, etc. [3].

Dès ce moment, les traits essentiels des pratiques funéraires que l'on observera au Prédynastique et au Protodynastique sont arrêtés. On ne fera, pendant ces deux périodes, que les développer et les perfectionner avec un double objectif : d'une part, assurer autant qu'on le pourra la conservation du cadavre en consolidant les parois de la tombe, en fermant solidement son ouverture, en plaçant le corps dans un cercueil; d'autre part, donner au défunt le plus de bien-être possible en lui fournissant tout ce qu'exige la satisfaction de ses besoins et tout ce qui peut contribuer à son plaisir.

Il semble que l'on ne se soit pas borné à pourvoir les morts de l'utile et de

l'agréable au moment de l'inhumation, mais qu'en outre ils aient été l'objet d'un culte dès les temps préhistoriques.

Dans le cimetière d'El-Omari, le P. Bovier-Lapierre a découvert, à proximité de certaines tombes, de « petits cercles de pierre » qui sont peut-être, à son avis, « de petites enceintes destinées aux offrandes faites au mort ou à l'accomplissement de cérémonies funéraires », et des foyers qu'il considère comme des « indices probables de rites funéraires » [4]. Junker estime qu'ils ont dû servir à préparer les repas que les habitants de l'agglomération voisine venaient prendre avec leurs morts [5]. Dans les cimetières badariens, Brunton a trouvé, dans de grands vases plantés dans le sol, des grains cuits et des viandes découpées, qui seraient les restes de repas pris par les vivants dans les cimetières [6]. On peut y voir aussi des offrandes faites aux morts plus ou moins longtemps après leur inhumation. Il y avait au milieu du cimetière gerzéen de Gerzeh, dont les tombes appartiennent au Prédynastique moyen et récent, une tranchée remplie de cendre et de charbon qui a probablement servi, selon Wainwright, à brûler les offrandes funéraires [7].

Parmi les stations rupestres de l'Ouadi Hammamat, il en est une, la station 18, située au confluent de deux ouadis et près d'anciennes routes, que Winkler considère comme un lieu de culte funéraire. C'est une grotte dont la paroi principale est couverte de représentations de bateaux accompagnés parfois de femmes aux bras levés. Winkler estime que cette attitude est celle de la prière et que ces femmes prient pour les morts. Il en voit la preuve dans la présence des bateaux qui, comme on le sait, tiennent une place importante dans le rituel funéraire à la période historique [8]. Ces représentations rupestres de bateaux et de femmes aux bras levés ressemblent à celles qui sont peintes sur la poterie claire à décor rouge prédynastique; il est probable qu'elles appartiennent à la même époque et à la même civilisation que celle-ci, c'est-à-dire au Prédynastique moyen et à la civilisation gerzéenne.

Les pratiques funéraires étaient-elles inspirées par la crainte ou par l'amour? Donnait-on au mort ce qui pouvait lui être utile et agréable dans l'espoir que, content de son sort, il ne reviendrait pas tourmenter les vivants, ou bien parce que l'on cherchait à satisfaire le mieux possible un être que l'on aimait ? Chacune de ces deux opinions a ses partisans.

Luquet, qui s'est posé la question à propos des pratiques funéraires des populations paléolithiques de l'Europe occidentale, pratiques très analogues à celles des Égyptiens préhistoriques, estime qu'il est difficile de se prononcer. Cependant, il lui semble « que l'attitude essentielle envers les morts soit la crainte » [9]. Frazer est d'avis que « les primitifs considèrent les esprits des morts avec plus de crainte que d'affection ». C'est là, pour lui, une « loi », qui repose sur une « masse de preuves » ; mais qui, cependant souffre quelques exceptions » [10]. En ce qui concerne plus spécialement l'Égypte, Junker s'est efforcé de réfuter les arguments invoqués en faveur de l'hypothèse de la crainte des morts. Le fait que les morts sont parfois comme à Mérimdé-Béni-Salamé, ensevelis parmi les habitations, lui paraît indiquer que les vivants avaient pour eux de l'affection [11]. Brunton, au contraire, croit que la pratique des offrandes funéraires a été inspirée aux Égyptiens par la crainte [12].

2. — Les croyances religieuses.

A son état de complet développement, telle qu'elle nous apparaît au cœur de la période pharaonique, la religion égyptienne comprenait : 1° des animaux vivants et, plus rarement, des plantes et des objets que l'on peut réunir sous le nom de fétiches ; 2° des divinités cosmiques ; 3° des divinités anthropomorphes. C'est de l'existence de ces trois sortes de divinités que l'on va s'efforcer de découvrir des preuves ou des indices sur les monuments préhistoriques et protohistoriques.

Les fétiches.

Les premiers monuments auxquels on puisse attribuer un caractère religieux ont été découverts dans la station néolithique de Mérimdé-Béni-Salamé. Ce sont des tibias et des segments de colonne vertébrale d'hippopotame, peut-être aussi de bœuf, plantés verticalement dans le sol, parfois consolidés à leur base par quelques tessons. Quand un chasseur, dit Junker à leur sujet, avait réussi à tuer un hippopotame, il en plantait un quartier dans le sol près de son habitation, comme offrande à la divinité [13]. Des os d'hippopotame disposés de la même manière ont été trouvés dans l'agglomération prédynastique de Maadi (Pl. LXX, 1) [14]. Un autre monument provenant de Mérimdé-Béni-Salamé, une tête de taureau en terre crue recueillie dans les déblais de la station est considérée par Junker comme le plus ancien témoignage du culte de cet animal [15].

C'est la seule représentation de cette sorte que l'on connaisse au Néolithique. Mais, aux époques suivantes, les figurines d'animaux sont, comme on l'a vu, très nombreuses. Au Prédynastique, elles sont inégalement répar-

ties entre les quatre civilisations de cette période. Les tombes badariennes ont fourni une figurine d'hippopotame, en ivoire et une autre, en terre cuite, qui représente la partie postérieure d'un quadrupède. De la civilisation amratienne, on possède un assez grand nombre de figurines en diverses matières représentant surtout l'hippopotame et le bœuf, plus rarement le porc, le mouton et la tortue. Les figurines d'animaux sont rares, peut-être même inexistantes, dans les civilisations gerzéenne et maadienne. Par contre, elles sont très nombreuses dans la civilisation protodynastique. On y trouve, représentés dans les matières les plus variées, l'hippopotame, le lion, le chien, le singe, le bœuf, le porc, le chameau, le faucon, le crocodile, la grenouille, le scorpion, le poisson. Il n'y a pas seulement des figurines, comme aux époques précédentes : la station de Coptos a fourni quatre grandes statues en calcaire dont trois représentent des lions et la quatrième un faucon [a].

Toutes ces statuettes ou statues d'animaux sont-elles bien, comme le suppose Junker pour la plus ancienne d'entre elles, des images de divinités, des témoignages irrécusables d'un culte des animaux apparu au Néolithique et qui n'aurait fait que se développer ensuite ? Ne doit-on pas y voir plutôt des offrandes funéraires destinées à remplacer dans les tombes, sous une forme commode et durable, les animaux qu'elles représentent et qu'il pouvait être nécessaire ou agréable au mort de posséder ?

Cette dernière hypothèse peut se soutenir en ce qui concerne les figurines néolithiques et prédynastiques qui toutes représentent des animaux utiles ou indifférents et dont la plupart ont été trouvées dans des tombes; mais elle ne saurait convenir pour les figures protodynastiques qui, assez souvent, représentent des animaux nuisibles, par conséquent indésirables pour le mort. En outre, presque toutes celles dont la provenance est connue ont été trouvées sur l'emplacement des temples de Hiéraconpolis, d'Abydos et de Coptos; on n'en a recueilli dans les tombes qu'un très petit nombre. La présence dans les temples de statuettes ou de statues d'animaux semble bien indiquer que ceux-ci étaient l'objet d'un culte. Une autre preuve de l'existence au Protodynastique du culte des animaux et, d'une façon plus générale, des divinités fétiches, est fournie par une tablette en ébène au nom de Aha, deuxième roi de la Ire dynastie. On y voit deux temples surmontés de l'image ou de l'emblème de la divinité à laquelle ils étaient consacrés : un ibis (ou une cigogne) pour l'un, deux flèches croisées sur un bouclier pour l'autre (Pl. XCIII, 1) [16].

a. Cf. p. 125, 160-161, 165, 225, 266, 321, 322.

Quelques faits archéologiques montrent que ce culte a probablement été pratiqué avant le Protodynastique.

Sur l'emplacement de l'agglomération prédynastique de Hemamieh, Miss Caton-Thompson a découvert treize piles d'os de bœuf enterrés soigneusement dans des fosses peu profondes. Dans la plupart des cas, le squelette était incomplet; mais constamment la tête était placée au sommet de la pile et regardait vers le nord. L'âge de ces sépultures n'a pu être déterminé exactement; on a pu établir seulement qu'il est compris entre le Prédynastique moyen et l'Ancien Empire. Sur le même emplacement, des os de chien appartenant à quinze individus au moins ont été ensevelis au-dessous de gros blocs de calcaire, vraisemblablement à la même époque que les os de bœuf. Dans les cimetières badariens, Brunton a mis au jour, en certaines places spéciales, des sépultures de bœufs, de moutons, de chèvres, de chiens (ou de chacals), où les cadavres étaient enveloppés de nattes et de toile et ensevelis avec autant de soin que des cadavres humains [17]. Brunton, Sir Mond et Myers voient dans ces faits des indices de la vénération dont les animaux étaient l'objet [18].

Parmi les pétroglyphes de l'Ouadi Hammamat, Winkler a relevé une figure de vache dont les cornes sont déformées en anneau et une figure de bœuf ou de vache portant un disque entre les cornes (Pl. XXIX, 4, 5). Le caractère religieux de ces figures, qui paraissent remonter au Prédynastique ancien, ne lui semble pas douteux [19]. On peut rapprocher de ces pétroglyphes une marque de poterie provenant de la tombe A 96 d'El-Amrah, datée de S. D. 60, c'est-à-dire de la fin du Prédynastique moyen, qui représente un quadrupède, peut-être un bœuf, dont la tête est surmontée d'un disque (Pl. LVIII, 16) [20].

En résumé, le culte des divinités fétiches, et spécialement des animaux, était pratiqué en Égypte certainement au Protodynastique et probablement depuis le Néolithique.

Quelle est son origine ?

Diodore de Sicile rapporte à ce sujet la légende suivante. En des temps très reculés, les Égyptiens furent souvent vaincus par leurs voisins. Supposant que leurs défaites étaient dues au désordre qui régnait dans leur armée, ils eurent l'idée de faire porter devant les corps de troupe des étendards consistant en images d'animaux fixées à la pointe des javelots, afin que chaque soldat pût reconnaître facilement le corps auquel il appartenait. L'ordre ayant été ainsi rétabli, ils remportèrent souvent des victoires. Il les attribuèrent aux images des animaux. Il fut dès lors interdit de tuer ceux

qu'elles représentaient et qui devinrent l'objet d'un culte religieux. Plutarque fait un récit analogue [21].

Loret, qui cite longuement ces deux auteurs, estime que leur opinion est en partie confirmée par l'archéologie. Ce sont bien, comme ils le disent, les étendards des tribus qui devinrent, lorsque celles-ci se furent fixées au sol, les enseignes puis les dieux des territoires qu'elles occupèrent, des nomes préhistoriques [22]. Les plus anciennes représentations de ces étendards sont les enseignes des bateaux peints, au Prédynastique moyen, sur la poterie claire à décor rouge que Petrie a appelée *decorated* (Pl. LVI, 2). Loret en a relevé trente variétés. Elles représentent des animaux, des végétaux ou des objets. Plusieurs étaient encore, à la période pharaonique, des enseignes de nomes. Loret s'est efforcé de démontrer que ces enseignes ne sont elles-mêmes que les totems des clans errants primitifs et que ceux-ci, une fois devenus sédentaires, en ont fait leurs dieux [23]. D'après lui, l'idée d'enseigne et celle de divinité étaient si étroitement associées dans l'esprit des Égyptiens que la hampe de l'enseigne est devenue, après quelques modifications de sa forme, le signe hiéroglyphique 𓊹 (neter) qui signifie dieu et que l'enseigne au faucon est devenue le signe déterminatif des noms de divinités mâles [24].

L'opinion de Loret sur l'origine totémique des divinités fétiches est aussi celle de Moret. « Après que les clans se furent fixés en cités et en nomes, dit-il, leurs enseignes sont parfois devenues les dieux des métropoles et des provinces [25] ». A la période historique, assez souvent le dieu de la métropole du nome « se confond ou est en relation indiscutable avec l'enseigne de ce nome ». Il en est ainsi, par exemple, en Haute-Égypte, dans le 2e nome où le dieu est Horus et l'enseigne un faucon, dans le 7e qui a pour déesse Hathor et pour enseigne un bucrâne, dans le 9e où le dieu est Min et l'enseigne un foudre, dans le 17e où le dieu est Anubis et l'enseigne un chien; en Basse-Égypte, dans le 5e qui a pour déesse Neith et pour enseigne deux flèches croisées. Il arrive aussi, et plus souvent encore, que le dieu de la métropole et l'enseigne du nome soient différents. Cette dualité est sans doute la conséquence d'un conflit entre nomes après lequel le vainqueur a imposé son propre dieu au vaincu. Celui-ci a conservé comme enseigne son ancien totem et continue à le vénérer « comme animal-dieu et comme objet fétiche », mais le dieu principal de la métropole vaincue est celui de la métropole du nome victorieux. Cependant « ces deux catégories de dieux vivent en bonne harmonie tout en restant distinctes » [26]. L'une et l'autre sont parfois représentées côte à côte sur certaines enseignes de nomes.

C'est ainsi que sur les enseignes de cinq des nomes du Delta on voit, à côté de l'emblème primitif de chacun d'eux, l'image du taureau; dans plusieurs autres cas, c'est le faucon qui accompagne l'emblème primitif du nome. Ces enseignes composées sont probablement, selon Newberry, celles de nomes qui ont été conquis par le nome du taureau ou par celui du faucon [27].

Le décor de la poterie prédynastique ne nous fait connaître que la forme des enseignes de nomes; les monuments protodynastiques nous les montrent en quelque sorte dans l'exercice de leurs fonctions. Les chasseurs de lion figurés sur la palette dite de la chasse sont accompagnés de leurs enseignes [28]. Sur la palette de Narmer, le cortège royal qui se dirige vers les cadavres décapités des ennemis est précédé de quatre enseignes [29] que l'on retrouve sur la tête de massue en calcaire de ce roi, portées par des serviteurs et assistant à la cérémonie de l'intronisation [30]. La hampe de chacune des cinq enseignes figurées sur le fragment de palette E 378 du Louvre se termine par une main qui tient une longue corde (Pl. XCIX, 1) [31]; le fragment est trop exigu pour que l'on puisse voir à quoi servait celle-ci; il est probable, d'après les autres motifs conservés, que la palette commémorait une victoire. De la hampe des enseignes au faucon figurées sur le petit fragment de palette d'Oxford se détache un bras humain qui pousse un prisonnier enchaîné [32]. Quatre des forteresses représentées sur la palette aux sept châteaux sont démolies au moyen de houes que manient, dans un cas, deux enseignes au faucon, dans les trois autres, un lion, un faucon et un scorpion [33]. La présence des enseignes à la chasse et dans les cérémonies où elles peuvent recevoir des honneurs, leur participation active aux combats, montrent qu'elles ne sont plus de simples étendards, mais les images de divinités dont l'aide est acquise à ceux qui les vénèrent.

En résumé, si l'identité entre l'enseigne de nome et le totem de clan n'est qu'une hypothèse admissible, la transformation de l'enseigne en divinité paraît bien être un fait certain; de sorte que l'origine totémique des divinités fétiches est, en fin de compte, probable ou, tout au moins, vraisemblable. Elle explique ce fait, reconnu par tous ceux qui ont étudié la religion égyptienne, que les fétiches ont été à l'origine et sont toujours restés des divinités locales. Chaque nome avait le sien, comme il avait son enseigne et le clan qui l'occupa son totem. Quand une de ces divinités locales devint, à la suite de circonstances spéciales, dieu national, les autres nomes n'en continuèrent pas moins à vénérer leur dieu particulier.

De toutes les divinités fétiches dont l'existence est attestée par les monuments prédynastiques ou protodynastiques, le faucon est celle qui eut la car-

qu'elles représentaient et qui devinrent l'objet d'un culte religieux. Plutarque fait un récit analogue [21].

Loret, qui cite longuement ces deux auteurs, estime que leur opinion est en partie confirmée par l'archéologie. Ce sont bien, comme ils le disent, les étendards des tribus qui devinrent, lorsque celles-ci se furent fixées au sol, les enseignes puis les dieux des territoires qu'elles occupèrent, des nomes préhistoriques [22]. Les plus anciennes représentations de ces étendards sont les enseignes des bateaux peints, au Prédynastique moyen, sur la poterie claire à décor rouge que Petrie a appelée *decorated* (Pl. LVI, 2). Loret en a relevé trente variétés. Elles représentent des animaux, des végétaux ou des objets. Plusieurs étaient encore, à la période pharaonique, des enseignes de nomes. Loret s'est efforcé de démontrer que ces enseignes ne sont elles-mêmes que les totems des clans errants primitifs et que ceux-ci, une fois devenus sédentaires, en ont fait leurs dieux [23]. D'après lui, l'idée d'enseigne et celle de divinité étaient si étroitement associées dans l'esprit des Égyptiens que la hampe de l'enseigne est devenue, après quelques modifications de sa forme, le signe hiéroglyphique 𓊹 (neter) qui signifie dieu et que l'enseigne au faucon est devenue le signe déterminatif des noms de divinités mâles [24].

L'opinion de Loret sur l'origine totémique des divinités fétiches est aussi celle de Moret. « Après que les clans se furent fixés en cités et en nomes, dit-il, leurs enseignes sont parfois devenues les dieux des métropoles et des provinces [25] ». A la période historique, assez souvent le dieu de la métropole du nome « se confond ou est en relation indiscutable avec l'enseigne de ce nome ». Il en est ainsi, par exemple, en Haute-Égypte, dans le 2ᵉ nome où le dieu est Horus et l'enseigne un faucon, dans le 7ᵉ qui a pour déesse Hathor et pour enseigne un bucrâne, dans le 9ᵉ où le dieu est Min et l'enseigne un foudre, dans le 17ᵉ où le dieu est Anubis et l'enseigne un chien ; en Basse-Égypte, dans le 5ᵉ qui a pour déesse Neith et pour enseigne deux flèches croisées. Il arrive aussi, et plus souvent encore, que le dieu de la métropole et l'enseigne du nome soient différents. Cette dualité est sans doute la conséquence d'un conflit entre nomes après lequel le vainqueur a imposé son propre dieu au vaincu. Celui-ci a conservé comme enseigne son ancien totem et continue à le vénérer « comme animal-dieu et comme objet fétiche », mais le dieu principal de la métropole vaincue est celui de la métropole du nome victorieux. Cependant « ces deux catégories de dieux vivent en bonne harmonie tout en restant distinctes » [26]. L'une et l'autre sont parfois représentées côte à côte sur certaines enseignes de nomes.

C'est ainsi que sur les enseignes de cinq des nomes du Delta on voit, à côté de l'emblème primitif de chacun d'eux, l'image du taureau ; dans plusieurs autres cas, c'est le faucon qui accompagne l'emblème primitif du nome. Ces enseignes composées sont probablement, selon Newberry, celles de nomes qui ont été conquis par le nome du taureau ou par celui du faucon [27].

Le décor de la poterie prédynastique ne nous fait connaître que la forme des enseignes de nomes ; les monuments protodynastiques nous les montrent en quelque sorte dans l'exercice de leurs fonctions. Les chasseurs de lion figurés sur la palette dite de la chasse sont accompagnés de leurs enseignes [28]. Sur la palette de Narmer, le cortège royal qui se dirige vers les cadavres décapités des ennemis est précédé de quatre enseignes [29] que l'on retrouve sur la tête de massue en calcaire de ce roi, portées par des serviteurs et assistant à la cérémonie de l'intronisation [30]. La hampe de chacune des cinq enseignes figurées sur le fragment de palette E 378 du Louvre se termine par une main qui tient une longue corde (Pl. XCIX, 1) [31] ; le fragment est trop exigu pour que l'on puisse voir à quoi servait celle-ci ; il est probable, d'après les autres motifs conservés, que la palette commémorait une victoire. De la hampe des enseignes au faucon figurées sur le petit fragment de palette d'Oxford se détache un bras humain qui pousse un prisonnier enchaîné [32]. Quatre des forteresses représentées sur la palette aux sept châteaux sont démolies au moyen de houes que manient, dans un cas, deux enseignes au faucon, dans les trois autres, un lion, un faucon et un scorpion [33]. La présence des enseignes à la chasse et dans les cérémonies où elles peuvent recevoir des honneurs, leur participation active aux combats, montrent qu'elles ne sont plus de simples étendards, mais les images de divinités dont l'aide est acquise à ceux qui les vénèrent.

En résumé, si l'identité entre l'enseigne de nome et le totem de clan n'est qu'une hypothèse admissible, la transformation de l'enseigne en divinité paraît bien être un fait certain ; de sorte que l'origine totémique des divinités fétiches est, en fin de compte, probable ou, tout au moins, vraisemblable. Elle explique ce fait, reconnu par tous ceux qui ont étudié la religion égyptienne, que les fétiches ont été à l'origine et sont toujours restés des divinités locales. Chaque nome avait le sien, comme il avait son enseigne et le clan qui l'occupa son totem. Quand une de ces divinités locales devint, à la suite de circonstances spéciales, dieu national, les autres nomes n'en continuèrent pas moins à vénérer leur dieu particulier.

De toutes les divinités fétiches dont l'existence est attestée par les monuments prédynastiques ou protodynastiques, le faucon est celle qui eut la car-

rière la plus brillante. Du rang de totem de clan qui fut sans doute le sien à l'origine, il s'éleva, au début de la Ire dynastie, à celui de dieu national et de protecteur de la monarchie thinite.

Son nom égyptien est Hor, que les Grecs ont transcrit 'Ωρος et les Latins Horus.

Il est représenté pour la première fois sur l'enseigne de l'un de ces bateaux peints sur la poterie claire à décor rouge, caractéristique de la civilisation gerzéenne (Pl. LVI, 2, n° 3). Le vase sur lequel elle est figurée provient d'une tombe de Diospolis datée de S. D. 46 [34]. A en juger d'après ce monument, le faucon n'était encore, au Prédynastique moyen, que l'emblème, et probablement aussi le dieu, du nome auquel appartenait le bateau qui l'arborait comme enseigne. Parmi les pendeloques-amulettes gerzéennes, quelques-unes, recueillies dans des tombes datées du Prédynastique récent, ont la forme d'un faucon (Pl. LXVIII, 9; LXIX, 3). Au Protodynastique, ces amulettes deviennent plus nombreuses (Pl. XCII, 2); en outre, les palettes à fard sont parfois découpées en forme de faucon (Pl. LXXXVI, 1). Sur l'emplacement du temple d'Abydos, on a trouvé des figurines et sur celui du temple de Coptos une statue colossale de faucon datant de cette époque (Pl. XCVIII, 3). Enfin l'enseigne au faucon est figurée en bas-relief sur plusieurs palettes votives : palette de la chasse, fragment E 718 du Louvre (Pl. XCIX, 1), petit fragment d'Oxford, palette aux sept châteaux, sur la palette et sur la tête de massue de Narmer.

Au recto de cette dernière palette, où l'on voit Narmer assommant avec sa massue un ennemi agenouillé, est figuré en face du roi un faucon dont une des pattes s'appuie sur six tiges fleuries, tandis que l'autre, qui se termine par une main, tient une corde passée dans le nez d'une tête humaine (Pl. XCVIII, 1). On a donné de ce groupe des interprétations différentes. D'après celle de Gardiner, assez généralement suivie, il signifie que le faucon amène à Narmer 6.000 prisonniers [35]. La victoire de Narmer sera donc aussi celle du faucon qui l'a puissamment aidé. Or, la conséquence de cette victoire n'est rien moins que l'unification du pays. Voici, du même coup, Narmer devenu roi et le faucon devenu dieu de toute l'Égypte. C'est aussi à partir de cette époque que le faucon fut le protecteur attitré de la monarchie. Le premier des titres que porteront désormais les pharaons est leur titre d'Horus. Il est représenté sur les monuments et dans les inscriptions par une façade de palais où s'inscrit le nom du roi et que surmonte l'image du faucon (Pl. LXXIX, 1). D'après la pierre de Palerme, la cérémonie religieuse le plus souvent célébrée par les rois thinites est la Procession d'Horus. Elle avait lieu tous les deux ans. Selon Sethe et Schäfer, elle consistait en un pèlerinage à Hiéraconpolis où se célébraient des cérémonies en l'honneur d'Horus [36].

L'étude des textes a fourni à Sethe les éléments d'une histoire plus circonstanciée de la carrière d'Horus [37].

Il aurait d'abord été le dieu du troisième nome de Basse-Égypte dont la métropole était Behedet (appelée plus tard Damanhour) mot qui signifie patrie d'Horus. Après que les nomes du Delta se furent groupés en deux royaumes, il devint le dieu du royaume occidental dont Behedet était la capitale. Quand ces deux royaumes se furent réunis en un seul, peut-être la capitale fut-elle pendant quelque temps Saïs et peut-être Neith, déesse de cette ville, fut-elle alors la déesse du nouveau royaume. Quoiqu'il en soit, Behedet ne tarda pas à devenir sa capitale et Horus son dieu. Au temps du royaume unique d'Héliopolis dont le soleil était le dieu principal, Horus, tout en restant dieu faucon, devint en outre dieu solaire et, sous cette forme, dieu commun à l'Égypte entière. Lors de la division en deux royaumes qui suivit l'unification héliopolitaine, le culte d'Horus remplaça à Bouto, capitale du royaume de Basse-Égypte, celui du dieu taureau que l'on vénérait auparavant dans cette cité, tandis qu'à Hiéraconpolis, capitale du royaume de Haute-Égypte, un dieu faucon local fut assimilé à Horus. Les souverains de ces deux royaumes se disaient également Serviteurs d'Horus (Shemsou Hor) [38].

Seth, qui, dans la mythologie égytienne, est le frère et le rival d'Horus, serait, selon Wainwright, l'une des plus anciennes divinités égyptiennes. Il aurait été déjà vénéré avant l'occupation de la vallée du Nil par les Égyptiens, à une époque où ils n'habitaient encore que le plateau libyque. Cette région aujourd'hui désertique, était alors couverte d'une végétation qui faisait vivre les animaux d'où les Libyens tiraient leur subsistance. Comme elle n'était arrosée que par les pluies, c'est de celles-ci que dépendait la vie de ses habitants. Si l'année était sèche, la végétation était chétive et les animaux maigres et peu abondants. Aussi Seth, dieu de la pluie et de l'humidité était-il en grande vénération [39]. Wainwright ne dit pas où l'on doit placer, dans la chronologie préhistorique, cette époque où l'on adorait Seth sur le plateau libyque et qu'il appelle les temps libyens. Ce ne peut être ni au Prédynastique, ni au Néolithique, car, alors, la vallée était déjà occupée. Il faut donc la faire remonter à l'âge de la pierre taillée. Or rien de ce que nous ont laissé les Égyptiens paléolithiques n'autorise à croire, ni même à soupçonner, qu'ils aient eu des dieux, cosmiques ou autres.

Il est probable que Seth fut d'abord, comme Horus, un dieu fétiche local et que sa forme primitive fut celle de l'animal qu'on lui donna plus tard comme emblème : un quadrupède à museau pointu, oreilles hautes et droites, queue longue et mince dressée verticalement, dont l'identité n'est pas établie. On a pensé au lévrier, au cochon sauvage. Comme il ne ressemble exactement à aucun animal connu, Sethe croit qu'il appartient peut-être à une espèce éteinte [40]. Sur le vase 22391 du Musée de Berlin, en poterie rouge à décor blanc, caractéristique de l'Amratien, est figuré un quadrupède qui, d'après Scharff, répond parfaitement au signalement de l'animal de Seth et qui, selon Hilzheimer, serait un âne. La tombe H 29 de Mahasna (S. D. 34 ?) a fourni une figurine en ivoire représentant un âne et à laquelle Scharff trouve une certaine ressemblance avec la figure peinte sur le vase de Berlin [41]. Cette figure et cette figurine qui appartiennent l'une et l'autre au Prédynastique ancien et à la civilisation amratienne, sont les seules traces connues du dieu Seth sur les monuments prédynastiques.

Au Protodynastique, le quadrupède qui est son emblème est figuré avec une netteté parfaite sur les monuments de Péribsen, cinquième roi de la IIe dynastie, en particulier sur sa stèle funéraire [42]. On sait que ce roi, rompant avec la tradition établie depuis Narmer, a remplacé sur son cartouche le faucon d'Horus par l'animal de Seth [a]. Celui-ci figure aussi sur le cartouche de Kasekhemoui, dernier roi de la même dynastie, mais il y est accompagné du faucon [43]. La substitution de l'animal sethien au faucon horien sur les monuments de Péribsen ne signifierait pas, selon Newberry, que ce roi ait voulu faire une révolution religieuse, détrôner Horus au profit de Seth, mais seulement qu'il avait pour ce dernier une vénération particulière. On a indiqué plus haut les arguments invoqués par son auteur à l'appui de cette opinion et ceux qu'on peut lui opposer [b].

D'après Sethe, le dieu Seth est probablement originaire du onzième nome de Haute-Égypte [44]. Aux temps historiques, la métropole de ce nome, Sheshotep (l'Hypselis des Grecs, aujourd'hui Choteb), avait pour dieu le bélier Khnoum ; mais l'enseigne du nome était l'animal de Seth [45]. On a dit plus haut ce que signifie cette discordance entre enseigne et divinité. Il est probable qu'à l'origine l'animal de Seth était à la fois l'enseigne du onzième nome et le dieu de sa métropole.

Lorsque, aux temps préhistoriques, deux royaumes se furent constitués

a. Cf. p. 458.
b. Cf. p. 459.

après une première période d'unification, celui de Basse-Égypte eut pour capitale Behedet et pour dieu principal Horus, tandis que la capitale de celui de Haute-Égypte était Noubt et son dieu principal Seth. Dans la suite, Seth est parfois désigné dans les textes sous le nom de Noubti [46] (celui de Noubt) ; la Haute-Égypte est appelée « la partie de Seth » ou « les états de Seth » et la Basse-Égypte « la partie d'Horus » ou « les états d'Horus ». Le mythe d'Horus et de Seth qui les oppose l'un à l'autre ne fait que symboliser la rivalité entre les deux royaumes qui, commencée dès leur constitution, se termina seulement lorsque Narmer eut unifié le pays et se réveilla parfois dans la suite. L'opposition entre Horus et Seth continua à se manifester quand les théologiens d'Héliopolis eurent introduit les divinités cosmiques dans la religion égyptienne. Quelques fétiches furent alors assimilés à certaines de ces divinités. C'est ainsi qu'Horus devint un dieu du ciel et de la lumière, dont le soleil et la lune sont les yeux, tandis que Seth est un dieu de la terre et de l'obscurité qui arrache les deux yeux d'Horus [47].

La déesse Hathor est aussi apparentée à Horus. A la période historique, on la considère suivant les régions, tantôt comme sa mère, tantôt comme sa sœur et son épouse. Son nom signifie « Maison d'Horus ». On la représente sous la forme d'une vache ou d'une femme à tête de vache. A l'origine, elle fut, sans aucun doute, une déesse-vache. C'est seulement au début des temps historiques qu'elle prit la forme humaine.

Sa première représentation certaine se trouve sur la palette de Narmer (Pl. XCVIII, 1). La tête seule est figurée ; le visage est humain et porte deux cornes fortement recourbées et deux oreilles de vache.

Hathor a peut-être été représentée beaucoup plus tôt sous une forme moins évidente. Lorsqu'on a fait aux chapitres V et VI l'inventaire des civilisations amratienne et gerzéenne, on a signalé la présence sur plusieurs monuments — palettes à fard, épingles à cheveux, peignes (Pl. XLVII, 4), manches de cuiller (Pl. LXVI, 12), pendeloques (Pl. LXIX, 15) — d'une petite figure découpée composée de deux cornes très recourbées et, immédiatement au-dessous d'elles, de deux saillies triangulaires qui peuvent être des oreilles. Peut-être s'agit-il de représentations très stylisées de la déesse-vache Hathor. Une figure analogue, considérée par Wainwright comme une tête d'Hathor, est représentée en relief sur une palette à fard provenant de la tombe 59 de Gerzeh (S. D. 47-77) (Pl. LXIV, 4) [48]. Elle est entourée d'étoiles qui indiquent, peut-être, la transformation d'Hathor en divinité cosmique dès le Prédynastique moyen ou récent. Enfin, une tête d'Hathor

serait, d'après Petrie, grossièrement imprimée sur un petit objet en verre trouvé dans la tombe 1759 de Negada, datée de S. D. 41 [49].

Selon Sethe, Hathor serait originaire de la Basse-Égypte et aurait été transplantée à Dendera à l'époque du royaume unique d'Héliopolis [50].

Le taureau a peut-être été vénéré dès le Néolithique. On a vu plus haut, en effet, que l'on a recueilli une tête de taureau en terre crue dans la station néolithique de Mérimdé-Béni-Salamé [a]. Des sépultures de bœufs, dont les cadavres étaient parfois enveloppés de natte ou de toile et ensevelis avec grand soin, ont été découvertes dans les cimetières badariens et sur l'emplacement de l'agglomération d'Hemamech [b]. A l'époque historique, cinq nomes du Delta central avaient une enseigne où figuraient côte à côte un objet représentant la divinité particulière à chacun d'eux et un taureau représentant la divinité qui leur était commune. Newberry, qui a attiré l'attention sur ces enseignes composées, en conclut que le taureau a dû être vénéré dans le Delta central aux temps prédynastiques et qu'il y eut sans doute alors dans cette région un royaume du taureau formé des nomes qui ont conservé l'image de cet animal sur leurs enseignes [51].

Neith, considérée, parfois comme la plus ancienne de toutes les divinités, comme la « Grande mère des dieux », avait pour emblème deux flèches croisées sur un bouclier. A la période historique, on la représente comme une femme coiffée de la couronne rouge de Basse-Égypte et portant un arc et deux flèches.

La couronne rouge est figurée en relief sur un fragment de poterie trouvé dans la tombe 1610 de Negada, datée de S. D. 35-39, c'est-à-dire du Prédynastique ancien. Peut-être s'agit-il là, selon Wainwright, d'une représentation de l'attribut de Neith [52]. Parmi les enseignes des bateaux peints, au Prédynastique moyen, sur la poterie claire à décor rouge gerzéenne, il en est une qui représente deux flèches croisées et que Petrie considère comme l'emblème de Neith (Pl. LVI, 2, n° 28) [53].

En tout cas, cette déesse était certainement l'objet d'un culte dans le sud au début de la Ire dynastie. Sur une tablette en ébène au nom du roi Aha, provenant d'Abydos, est figuré un temple dans le parvis duquel se dresse un poteau portant les deux flèches croisées et le bouclier (Pl. XCIII, 1) [54].

a. Cf. p. 479.
b. Cf. p. 481.

Sans aucun doute, ce temple était consacré à Neith. Son emblème est aussi figuré sur des empreintes de sceaux provenant de Hiéraconpolis que Petrie rapporte à la IIe ou à la IIIe dynastie [55].

D'après Sethe, Neith fut d'abord la déesse de Saïs, métropole du cinquième nome de Basse-Égypte, dont l'enseigne portait encore, à la période historique, les deux flèches croisées. Elle fut ensuite la divinité principale du premier royaume de Basse-Égypte qui eut Saïs pour capitale. Son culte aurait été introduit à Esné au temps de l'unification héliopolitaine où, comme on l'a vu [a], plusieurs divinités de la Basse-Égypte furent transplantées dans le sud [56].

Selon Wainwright, Min, dieu de la fécondité, serait, comme Seth, l'une de ces divinité sque l'on vénérait sur le plateau libyque à l'âge de la pierre taillée [39].

Sa forme primitive paraît avoir été celle d'un objet. Son emblème, gravé sur ses statues colossales trouvées à Coptos [b], est un pieu vertical au sommet duquel est fixé un dard à deux pointes. C'est aussi là le signe par lequel s'écrit son nom. Un signe analogue sert d'enseigne à l'un de ces bateaux qui décorent la poterie claire gerzéenne au Prédynastique moyen (Pl. LVI, 2, n° 32) et figure sur une palette en schiste provenant de la tombe B 62 d'El-Amrah, datée de S. D. 58 [57]. Peut-être Min était-il vénéré sous sa forme primitive au Prédynastique moyen [c].

Ses statues de Coptos, qui datent, semble-t-il, du Protodynastique, le représentent sous la forme humaine ithyphallique qu'il conservera plus tard (Pl. XCV, 6). Elles montrent qu'il était sans doute alors le dieu principal de cette région. Selon Sethe, il est probable qu'il en aurait été d'abord le roi et qu'il fut divinisé après sa mort [58].

La « naissance » de Min est mentionnée deux fois sur la pierre de Palerme : sur la ligne 2, sous le règne d'un roi dont le nom est détruit, mais qui appartient vraisemblablement à la Ire dynastie, et sur la ligne 5, sous un roi dont le nom est également perdu et qui peut être Khasekhemoui [59].

Thot que l'on représente à la période historique sous l'aspect d'un homme à tête d'ibis, fut d'abord sans doute un dieu fétiche, un ibis. La plus ancienne trace de son culte remonte, au plus tôt, à la Ire dynastie. Sur la tablette au nom de Aha où est figuré un temple de Neith, on peut voir un édifice ana-

a. Cf. p. 433-434.
b. Cf. p. 320.
c. Cf. Appendice note 7.

logue dont le toit est surmonté d'un oiseau, une cigogne d'après Petrie, un ibis d'après Legge (Pl. XCIII, 1)[54]. Si cette dernière interprétation est la bonne, l'édifice est un temple consacré à Thot. Selon Sethe, ce dieu, probablement originaire du Delta, aurait été transplanté à l'époque du royaume d'Héliopolis à Khmounou[60] (l'Hermopolis des Grecs, aujourd'hui Achmounein) qui resta le centre de son culte.

Un peigne en ivoire, de provenance inconnue, que Seligman rapporte au Protodynastique, est orné d'une figure stylisée de la déesse-hippopotame Toueris (Pl. LXXXVII, 4)[61].

Les noms de divinités sont très rares dans les inscriptions des deux premières dynasties. On trouve celui d'Anubis sur une tablette de Aha[62], ceux d'Isis et de Noubti (Seth) sur des empreintes de sceaux de Péribsen[63].

Sur les lignes de la pierre de Palerme concernant les rois thinites, sont mentionnées, outre la Procession d'Horus (lignes 2, 4-5), les fêtes ou naissances d'Anubis (ligne 2), de Min (lignes 2, 5), de Sokharis (lignes 2, 3, 4), de Iamet (ligne 2), de Sed, de Hérishef, de Seshat, de Mafdet (ligne 3), de Doua-Hor-pet, de Nékhébet (ligne 4).

Comme on le voit, à en juger par les monuments pré-ou protodynastiques et par la pierre de Palerme, le nombre des divinités fétiches dont l'existence peut être prouvée ou soupçonnée avant la III[e] dynastie, n'est pas considérable. A celles que l'on vient de signaler, il faut sans doute en ajouter beaucoup d'autres. Il est probable, en effet, que toutes les divinités que l'on représentait, à la période historique, sous l'aspect d'un homme et d'une femme à tête d'animal, ou qui avaient comme emblème un animal, un végétal ou un objet, ont été primitivement des fétiches, peut-être d'origine totémique.

Les divinités cosmiques.

Les divinités cosmiques seraient, d'après Wainwright, les premières qu'auraient vénérées les Égyptiens[39]. Leur culte remonterait à l'époque qu'il appelle les temps libyens et qui paraît devoir être placée au Paléolithique[a]. Deux seulement de ces divinités, Seth et Min, auraient survécu jusqu'aux temps historiques, mais il y en aurait eu, probablement, plusieurs autres. L'existence de divinités cosmiques ou autres à l'âge de la pierre taillée est, on l'a dit plus haut, une hypothèse purement gratuite.

Les premières traces de ces divinités sur les monuments ne remontent pas

a. Cf. p. 485.

au delà du Prédynastique. L'un des bateaux qui décorent la poterie claire gerzéenne au Prédynastique moyen porte comme enseigne un disque que Petrie considère comme l'image du disque solaire, emblème de Ra (Pl. LVI, 2, n° 16)[64]. Parmi les gravures rupestres relevées par Winkler dans l'Ouadi Hamamat, il en est deux, datant vraisemblablement du Prédynastique ancien, qui représentent une vache et un bœuf portant un disque entre les cornes (Pl. XXIX, 4, 5)[65]. Un quadrupède portant, de même, un disque sur la tête, est gravé sur un poterie trouvée dans la tombe a 96 d'El-Amrah, datée de S. D. 60 (Pl. LVIII, 16)[66]. Sur une palette à fard en schiste provenant de la tombe 59 de Gerzeh, datée de S. D. 47-77, est figurée en relief une tête de vache entourée d'étoiles qui, selon Wainwright, représente peut-être une forme cosmique d'Hathor (Pl. LXIV, 4)[67]. Sur un fragment de vase de pierre protodynastique trouvé à Hiéraconpolis, une figure en relief, très mutilée, représente l'extrémité d'une corne terminée par une étoile, semblable aux étoiles qui terminent les cornes de la tête de vache de Gerzeh[68].

Le taureau, dont le culte remonte peut-être, comme on l'a vu, au Néolithique, et aurait été selon Newberry largement répandu dans le Delta au Prédynastique, serait, d'après Wainwright, en Égypte et dans les autres régions de la Méditerranée orientale, une divinité du ciel et de la tempête. Wainwright considère la figure représentée sur la palette de Gerzeh, où il avait vu d'abord une tête d'Hathor cosmique, comme une tête de taureau[69].

Tous les monuments portant des figures où l'on peut voir un indice de l'existence de divinités cosmiques et qui sont datés avec certitude appartiennent au Prédynastique moyen. C'est l'époque où la civilisation gerzéenne, née sans doute dans le nord, pénètre dans le sud et y remplace la civilisation amratienne. C'est, probablement, aussi l'époque où l'Égypte entière ne formait qu'un seul royaume qui avait pour capitale Héliopolis[a]. A Héliopolis fut élaboré un système théologique comprenant trois ennéades de dieux cosmiques. Les textes des pyramides ne nous font connaître la cosmogonie héliopolitaine que complètement développée ; mais ses origines sont, sans aucun doute, bien antérieures à l'Ancien Empire. Peut-être l'élaboration en était-elle déjà commencée au Prédynastique moyen et les divinités cosmiques sont-elles l'un des nombreux éléments de la civilisation geazéenne qui, venus du nord, furent introduits dans le sud à cette époque.

a. Cf. p. 433.

Les divinités anthropomorphes.

Sur la plupart des divinités que l'on représente, à l'époque historique, sous la forme humaine, on trouve quelque particularité indiquant que ce n'est pas là leur forme primitive. Beaucoup ont une tête d'animal, d'autres sont accompagnées d'un objet qui est leur emblème. Il est, par conséquent, très probable qu'elles furent d'abord des fétiches — animal ou objet — et qu'elles n'ont pris la forme humaine que secondairement. Cependant, plusieurs auteurs admettent l'existence, dans le panthéon égyptien, de divinités primitivement anthropomorphes.

Sethe estime qu'Osiris, et sans doute aussi Min, sont des rois divinisés qui auraient régné, le premier dans le Delta, le second à Coptos [70]. Rappelons que l'on connaît de celui-ci trois statues colossales en calcaire, probablement protodynastiques, trouvées sur l'emplacement du temple de cette ville. Quant à Osiris, aucun monument pré- ou protohistorique ne présente de trace de son existence.

Petrie voit une représentation du dieu Ptah dans une figure humaine gravée sur un vase de pierre provenant de la tombe 231 de Tarkhan, qui paraît dater de la Ire dynastie [71]. D'abord dieu local de Memphis, Ptah devint, à partir de l'Ancien Empire, dieu principal de l'Égypte. Pendant longtemps, il ne fut pas représenté sous la forme d'un animal. d'une plante ou d'un objet et ce n'est qu'assez tard que le taureau Apis fut considéré comme son incarnation.

Suivant Hornblower, une autre divinité primitivement anthropomorphe, la déesse-mère — appelée aussi déesse de la fertilité et déesse nue — aurait été vénérée en Égypte depuis le début du Prédynastique ancien. Deux statuettes badariennes de femmes nues, les statuettes amratiennes de femmes nues dont le corps est couvert de figures peintes, les femmes à la taille fine, aux hanches larges et aux bras levés figurées sur la poterie claire à décor rouge gerzéenne, beaucoup de statuettes de femmes qui portent un enfant, enfin les vases en forme de femme seraient des représentations de la déesse-mère [72].

Sur la plupart d'entre elles, les seins et le triangle génital sont mis en évidence avec un soin spécial. Ce caractère mis à part, elles appartiennent à des types assez différents.

Les deux statuettes badariennes représentent des femmes debout. Sur l'une, en ivoire, très grossière, les deux bras, à demi fléchis, sont portés vers le ventre (Pl. XXXV, 4). La seconde, en terre cuite, plus raffinée, a les bras croisés sur la poitrine, au-dessous des seins (Pl. XXXV, 5) [73].

Parmi les statuettes amratiennes couvertes de peintures corporelles, certaines, à demi couchées, n'ont pas de bras (Pl. L, 1) [74]; d'autres, dans la même attitude, entourent de leurs bras leurs seins volumineux [75]; une autre, debout, a la taille fine, de larges hanches et les bras dressés au-dessus de la tête (Pl. LI, 1) [76 a].

Les figures peintes sur la poterie gerzéenne ressemblent à cette dernière statuette : elles ont, comme elle, la taille fine, les hanches larges et, parfois, les bras levés [77].

Les statuettes protodynastiques considérées par Hornblower comme des images de la déesse-mère, qui toutes représentent des femmes nues debout, diffèrent les unes des autres surtout par la position des bras. Certaines ont les deux bras pendants et collés au corps [78]; d'autres le bras droit pendant, le gauche fléchi et appliqué sur le thorax immédiatement au-dessous des seins [79]; chez d'autres, les deux bras sont croisés sur la poitrine [80]; il en est une enfin, qui a une main en avant du ventre et l'autre en avant des parties génitales, dans une attitude analogue à celle de la Vénus de Médicis [81].

Toutes ces figures sont-elles bien des images de la déesse-mère ? Il sera plus facile d'en juger lorsqu'on aura jeté un coup d'œil sur les représentations de cette déesse dans d'autres régions.

Elles sont particulièrement nombreuses en Asie occidentale et dans les îles de la mer Égée. En Mésopotamie, où on la rencontre dès la période d'El-Obéid (Pl. XXXVI, 2) [82], la déesse-mère se présente, dit Contenau, « sous les traits d'une femme absolument nue, debout, tête et corps de face, les jambes jointes, les pieds écartés, les bras demi-repliés et les mains ramenées sur la poitrine ou soutenant les seins [83] ». Sauf quelques variantes, son aspect est sensiblement le même dans les autres parties de l'Asie antérieure et dans les îles de la mer Égée. Ici et là, cependant, il y a, à côté du type correspondant à ce signalement [84], des représentations très schématiques [85].

On connaît, du Paléolithique supérieur européen, une trentaine de statuettes qui présentent une grande analogie avec le type mésopotamien de la déesse-mère [86]. Toutes représentent des femmes nues debout, de face, les jambes jointes, les bras à demi fléchis ; mais, chez la plupart, les mains, au lieu d'être ramenées au-dessous des seins, reposent sur eux. Beaucoup ont des fesses, des hanches et des seins très volumineux. Vaufrey rapproche

a. Cf. Appendice, note 8.

ces statuettes de celle des déesses nues du Proche-Orient[87], et Hornblower estime que les déesses-mères de Mésopotamie et d'Égypte sont leurs descendantes directes[88].

Cependant, parmi les statuettes et les figures égyptiennes que ce dernier considère comme des représentations de la déesse-mère, il en est un certain nombre qui ne ressemblent guère au type paléolithique européen, pas plus d'ailleurs qu'au type asiatique; ce sont les statuettes de femmes à demi couchées et les figures de femmes aux bras levés. Aucune des statuettes européennes, mésopotamiennes ou égéennes de la déesse nue ne présente l'une ou l'autre de ces deux attitudes. En ce qui concerne plus spécialement les femmes aux bras levés, Hornblower se fonde, pour en faire des divinités, sur ce que l'attitude de leur bras serait celle de la protection[89]. Winkler y voit plutôt des femmes en prière[90] et MacIver des danseuses[91]. Il semble bien que cette dernière interprétation soit celle qui convienne. En effet, leurs bras ne sont pas dressés verticalement, en un geste de protection ou d'invocation, mais arrondis gracieusement au-dessus de la tête, comme le sont les bras des danseuses sur les reliefs de l'Ancien Empire, par exemple sur ceux du mastaba d'Akhouthotep conservé au Musée du Louvre[92]. L'une d'elles, figurée sur un vase provenant d'El-Amrah, est même accompagnée de deux hommes qui paraissent être des joueurs de castagnettes (Pl. XVI, 46 D)[91]. Il est, par conséquent, douteux que ces figures, de même que les statuettes amratiennes de femmes à demi couchées, soient des images de la déesse-mère.

Parmi les statuettes égyptiennes représentant cette déesse, il en est une, la statuette badarienne en ivoire, qui ressemble à certaines statuettes mésopotamiennes appartenant à la période d'El-Obéid (comparer pl. XXXV, 4 à XXXVI, 2)[93], probablement contemporaine de la civilisation badarienne[a]. La présence, à la même époque et dans deux régions qui ont été souvent en relations au cours des temps préhistoriques, de figurines de femme nue présentant une telle analogie, éveille naturellement l'idée que le motif n'a pas été créé en même temps et de façon indépendante dans ces deux régions, mais que l'une d'elles l'a emprunté à l'autre. La série mésopotamienne des images de la déesse-mère étant plus nombreuse et plus homogène que la série égyptienne, on peut supposer que c'est vraisemblablement l'Asie qui a fait connaître cette déesse à l'Égypte.

La fonction qu'on lui attribue généralement est d'assurer la fécondité des hommes, des troupeaux et des champs.

a. Cf. p. 68.

On donne parfois le nom d'idoles barbues à des figures humaines amratiennes, réduites au buste et portant une barbe en pointe. Elles sont toujours taillées à l'extrémité d'un objet, le plus souvent d'une de ces petites palettes rectangulaires en ivoire, en os ou en pierre, étudiées ici sous le nom de palettes magiques (Pl. XLV, 10)[a], d'une corne droite en ivoire ou d'un peigne (Pl. XLVI, 23), exceptionnellement à celle d'une palette à fard losangique[94]. S'agit-il réellement d'idoles, c'est-à-dire de représentations d'une divinité ? Il semble qu'elles aient été employées à quelque opération de magie, plutôt que vénérées comme des dieux[b].

Syncrétisme.

Les trois sortes de divinités dont on vient de rechercher les traces sur les monuments préhistoriques et protohistoriques, furent sans doute distinctes les unes des autres à l'origine. Mais, à un certain moment, des relations étroites ont commmencé à se nouer entre elles, un travail de synthèse s'est accompli qui a eu pour résultat l'apparition de divinités composites procédant à la fois du fétiche, de la divinité cosmique et de la divinité anthropomorphe. C'est ainsi qu'aux époques où l'évolution de la religion égyptienne est suffisamment avancée, on représente, par exemple, Horus, sous la forme d'un homme à tête de faucon surmontée du disque solaire, et Hathor sous celle d'une femme à tête de vache portant un disque entre ses cornes.

Ces formes nouvelles données aux images des dieux ne font sans doute que traduire les changements survenus dans les idées religieuses, tout au moins dans celles de la partie la plus éclairée de la population, car le culte des animaux, sous sa forme la plus primitive, est toujours resté vivace chez le menu peuple. Ces changements se sont produits surtout au cours de la période pharaonique. On en trouve cependant des traces sur quelques monuments pré- ou protohistoriques.

Les bovidés portant un disque entre leurs cornes, gravés sur les rochers de l'Ouadi Hammamat[65] et sur une poterie d'El-Amrah datée de S. D. 60[66], la tête de vache entourée d'étoiles figurée sur une palette à fard provenant de Gerzeh et datée de S. D. 47-77[67], indiquent, semble-t-il, que certaines divinités animales étaient devenues divinités cosmiques dès le Prédynastique moyen.

a. Cf. p. 145.
b. Cf. p. 497.

Les indices du passage de la divinité animale à la divinité anthropomorphe n'apparaissent pas avant le Protodynastique. Sur la palette de Narmer[29], l'une des pattes du faucon qui amène des prisonniers au roi se termine par une main humaine et sur le fragment de palette de l'Ashmolean Museum[32], un bras humain se détache de la hampe de l'enseigne au faucon pour conduire des prisonniers. Sur la palette de Narmer, Hathor a un visage humain, mais conserve encore des oreilles et des cornes de vache. Sur le peigne en ivoire orné d'une figure de la déesse hippopotame Toueris publié par Seligman[61], l'aspect de la déesse rappelle à la fois celui de l'animal et celui de la femme; c'est à peu près exactement la forme sous laquelle on la représentera dans la suite.

La Magie.

Les plus anciens monuments attestant que les Égyptiens ont cru à la magie sont les amulettes.

On réserve ordinairement ce nom d'amulettes aux pendeloques en forme d'objet, d'animal ou de partie d'animal. Il est possible que l'on ait aussi attribué des vertus magiques aux pendeloques de forme géométrique ou irrégulière, ou même à la matière dont elles sont faites. En Italie, on attribue à une certaine pierre rouge le pouvoir d'arrêter les hémorrhagies et à une pierre blanche celui de favoriser la lactation[95]. Peut-être y eut-il en Égypte des croyances analogues.

C'est au Néolithique que l'on rencontre, pour la première fois, des pendeloques. La station de Mérimdé-Béni-Salamé a fourni des fragments de pierre d'ivoire et d'os plus ou moins irréguliers percés d'un trou de suspension (Pl. VIII, 24), une dent de sanglier et de petites haches en pierre que Junker considère comme des amulettes. Dans les stations du Fayoum appartenant au Néolithique A, on a recueilli des cailloux oblongs percés, une dent de requin et de petites herminettes en silex qui sont probablement des amulettes.

Les Badariens, qui portaient des pendeloques en pierre ayant naturellement, ou auxquelles on avait avait donné, une forme oblongue, parfois très régulière (Pl. XXXIV, 22), sont les premiers à avoir fait usage d'amulettes en forme d'animal. L'une de celles-ci, en jaspe vert, a, semble-t-il, la forme d'un hippopotame (Pl. XXXIV, 19); une autre, en os, probablement celle de la tête de cet animal; une troisième, également en os, peut-être celle d'une tête d'antilope ou de gazelle (Pl. XXXIV, 21, 20).

Dans la civilisation amratienne, les pendeloques, peu nombreuses, sont le plus souvent de forme irrégulière ou géométrique. On n'en connaît que trois qui aient la forme d'un animal ou d'une partie d'animal : une en faïence, en forme d'oiseau (Pl. XLVIII, 20); une en terre crue peinte en blanc, en forme de corne, et une griffe de lion naturelle (Pl. XLIX, 9).

Elle sont beaucoup plus abondantes dans la civilisation gerzéenne. Outre des pendeloques irrégulières ou géométriques, on y trouve des amulettes en forme d'objet (vase, palette à fard, peigne) et, surtout, d'animal ou de partie d'animal : lion, renard (ou chacal), faucon, quadrupède à tête de faucon, crocodile, grenouille, mouche, mollusque; tête de taureau, griffe de félin, dent, corne (Pl. LXVIII, 7-9; LXIX, 2-16). La matière n'en est pas moins variée que la forme.

On ne connaît, comme amulettes maadiennes, que quelques défenses de sanglier.

Les pendeloques et amulettes protodynastiques, nombreuses, sont géométriques ou en forme d'animal : lion, hippopotame, singe, faucon, vautour scorpion, poisson, scarabée, mouche; tête de taureau, de bélier, de lion. Elles sont faites de matières très diverses (Pl. XCI, 8, 9; XCII, 2-5)[a].

Petrie a indiqué, d'après des textes égyptiens et aussi d'après des sources non égyptiennes, les vertus qu'ont pu avoir un certain nombre de ces amulettes. Le lion était un symbole de protection, la griffe de félin protégeait contre les bêtes fauves, la tête de taureau représentait une offrande de nourriture, le faucon l'âme du roi, la tortue était le symbole de la mort et des ténèbres, le scorpion le gardien de la tombe, la grenouille favorisait la fécondité, la mouche était l'emblème de l'activité et de la célérité, la coquille de cyprés protégeait contre le mauvais œil[96].

On a mentionné au chapitre V, parmi les éléments de la civilisation amratienne, de petites palettes en ivoire, en os, en schiste ou en une autre pierre, rectangulaires ou en forme d'ancre ou de bateau, qui présentent à l'une de leux extrémités une tête humaine barbue, une ou deux têtes d'oiseau ou deux cornes et que l'on considère généralement comme des objets magiques (Pl. XLV, 10-14; XLVI, 1-4)[b]. Trois de ces palettes, recueillies dans la tombe T 4 de Negada, étaient réunies par une cordelette[97]. Selon Petrie, pour se servir de ces objets, on en attachait trois ou quatre ensemble, on les lançait en l'air et, lorsqu'elles étaient retombées sur le sol, on notait leur position[98], sans doute pour en tirer des présages.

a. Pour plus de détails sur les pendeloques et amulettes et pour les références, cf. p. 38, 42, 123, 154, 215, 266, 312.
b. Cf. p. 145.

Capart, appliquant à l'Égypte les idées de Salomon Reinach sur la signification des gravures et des peintures préhistoriques de l'Europe occidentale, estime que les figures gravées sur les rochers ou peintes sur les vases prédynastiques, ainsi d'ailleurs que les figurines d'hommes et d'animaux, avaient pour la plupart un but magique. Les gravures rupestres, qui représentent des animaux et des barques, auraient été destinées à favoriser la chasse des vivants et à leur procurer des barques pour la pêche ou pour les expéditions guerrières; les figures peintes sur les vases, à assurer au mort la possession des objets ou les services des êtres qu'elles représentaient[99]. Cette interprétation, admise aussi par Hornblower et par Winkler, du moins pour certaines figures[100], concorde avec ce que nous savons de la mentalité des peuples primitifs actuels pour qui représenter un être ou un objet assure une prise sur lui.

Selon Frazer, la magie des primitifs repose sur deux principes fondamentaux : 1° « le semblable produit le semblable »; 2° « les choses qui ont été en contact et qui ont cessé de l'être continuent à avoir l'une sur l'autre la même influence que si leur contact avait persisté[101] ». Quelques faits observés en Égypte paraissent être l'application du premier de ces principes.

Une des gravures rupestres relevées par Winkler dans le désert Libyque et attribuée par lui à une très ancienne population de chasseurs, représente trois hommes en train d'uriner, peut-être, dit-il, pour attirer la pluie[102]. Sur deux vases en poterie rouge à figures blanches appartenant au Prédynastique ancien et à la civilisation amratienne, conservés l'un à l'University College de Londres, l'autre au Musée de Bruxelles, est représentée une scène qui, d'après Hornblower, paraît être un rite de fertilité. Les acteurs en sont des femmes et des hommes dont les organes génitaux ont des dimensions exagérées. Le but de la scène est sans doute de rendre les animaux plus féconds et les champs plus fertiles[103]. Les pointes de flèches en ivoire, recueillies dans les tombes de la Ire dynastie, sont souvent teintes à l'ocre rouge, sans doute, suivant Petrie, pour favoriser leur pénétration jusqu'au sang de l'animal auquel on les décochait[104].

NOTES DU CHAPITRE XII.

1. Bovier-Lapierre (P.), Une nouvelle station néolithique (El Omari) au nord d'Helouan (Égypte); Cong. géog., 1925, p. 277-281.
2. Merimdé I, p. 188-200. — Merimdé II, p. 50-51. — Merimdé IV, p. 74-77.
3. Mostag., p. 25-32.
4. Bovier-Lapierre, loc. cit. note 1, p. 278-279.

5. Merimdé I, p. 195.
6. Badar., pl. 42.
7. Gerz., p. 8 (§ 14).
8. Winkler II, p. 25-26.
9. Luquet (G. H.), L'art et la religion des hommes fossiles, Paris 1926, p. 195-196.
10. Frazer (J.), La crainte des morts, Paris 1934, p. 30.
11. Merimdé I, p. 199-201.
12. Badar., p. 42.
13. Merimdé IV, p. 80-81. — Merimdé V, p. 132.
14. Maadi II, p. 18 et pl. XIV, 1, 2. — Chroniq. Ég. 1935, p. 56.
15. Merimdé IV, p. 81-82.
16. Roy. T. II, p. 21 et pl. III A, 5 (= X, 2). — Voir aussi Legge, Tablets, PSBA, XXIX (1907), p. 18-24.
17. Badar., p. 91-94, 42.
18. Brunton, Badar., p. 42. — Mond (R.) et Myers (O. H.), The Bucheum, vol. I, Londres 1934, p. 1.
19. Winkler I, p. 18 et fig. 46, 47. — Winkler II, p. 22.
20. Amr., p. 37-39 et pl. VIII, 2.
21. Diodore de Sicile, Bibliothèque historique, I, 86. — Plutarque, Sur Isis et Osiris, 72.
22. Loret (V.), Les enseignes militaires des tribus et les symboles hiéroglyphiques des divinités; Revue égyptologique, X (1902), p. 94-101.
23. Loret (V.), Quelques idées sur la forme primitive de certaines religions égyptiennes. Revue égyptologique, XI (1904), p. 69-100.
24. Loret, loc. cit. note 22, p. 101, et loc. cit. note 23, p. 70.
25. Nil et civilisat., p. 413.
26. Ibid., p. 54-57.
27. Newberry (P. E.), Notes on some Egyptian nomes ensigns and their historical signifiance; Anc. Eg. 1914, p. 5-8.
28. Débuts, pl. I.
29. Ibid., p. 168.
30. Ibid., fig. 171.
31. Ibid., fig. 165.
32. Ibid., fig. 161.
33. Ibid., fig. 160.
34. Diosp., pl. XVI, 41 b (= Corpus, pl. XXXIII, 41 b = Pre. Eg., p. 12 et pl. XXIII, 13).
35. Gardiner (A. H.), The nature and development of the Egyptian hieroglyphic writing; JEA, III (1915), p. 72-73.
36. Altägypt. Annal., p. 9, 15-29.
37. Urgeschichte, § 8, 77, 81, 85, 90, 91, 93, 120-122, 168-170, 188, 189.
38. Beiträge, p. 20.
39. Wainwright (G. A.), The Sky-Religion in Egypt; Cambridge 1938, p. 8-11.
40. Urgeschichte, § 87.
41. Scharff (A.), Vorgeschichtliches zur Libyerfrage; ZAS, LXI (1926), p. 17-18, pl. I, 2 et fig. 1. — Pre. Mah., p. 11 et pl. XII, 2.
42. Roy. T. II, p. 33 et pl. XXXI.
43. Par ex. sur le montant de porte en granit d'Hiéraconpolis, Hierak. I, p. 6 et pl. II, 3.
44. Urgeschichte, § 89.
45. Nil et civilisat., p. 63.



46. Par ex. sur l'empreinte de sceau d'un fonctionnaire de Péribsen, Roy. T. II, pl. XXII, 190. Voir pour sa lecture Dyn. II et III, p. 116-117.
47. Urgeschichte, § 86, 90, 91, 93. — Nil et civilisat., p. 74-82.
48. Gerz., p. 22 et pl. VI, 7.
49. Naq., p. 45, 48 et pl. LXIV, 94. — Making, p. 32-33 et pl. XVI, 27.
50. Urgeschichte, § 145.
51. Newberry, loc. cit. note 27; Anc. Eg. 1914, p. 7-8.
52. Wainwright (G. A.), The red crown in early prehistoric times; JEA, IX (1923), p. 26-33.
53. Pre. Eg., p. 19 et pl. XXIII, 5 (n° 28).
54. Roy. T. II, p. 21 et pl. III A, 5 (= X, 2). — Tablets, PSBA, XXIX (1907), p. 18-22.
55. Hierak. II, p. 55 et pl. LXXI, 26-32.
56. Urgeschichte, § 81, 142.
57. Pre Eg., p. 20 et pl. XXIII, 5 (n° 32). — Amr., pl. VIII, 2.
58. Urgeschichte, § 202-204.
59. Altägypt. Annal., p. 17, 28.
60. Urgeschichte § 143.
61. Seligman (C. G.), An early representation of Taourt; Anc. Eg. 1916, p. 53.
62. Roy. T. II, p. 20 et pl. III, 2 (= XI, 1).
63. Roy. T. II, pl. XXI, 176 (Isis); XXII, 190 (Seth). — Voir aussi Dyn. II et III, p. 114 (Isis), 117 (Seth).
64. Pre. Eg., p. 10 (§ 41) et pl. XXIII, 5 (n° 16).
65. Winkler I, p. 18 et fig. 47.
66. Amr., pl. XVIII, 19.
67. Gerz., p. 22 et pl. VI, 7.
68. Hierak. I, p. 8 et pl. XVIII, 21. — Hierak. II, p. 48 et pl. LIX, 5.
69. Wainwright (G. A.), The bull standatds of Egypt; JEA, XIX (1933), p. 42-52.
70. Urgeschiche, § 94 (Osiris), § 202-204 (Min).
71. Tark. I, p. 12 et pl. III, 1 (= XXVII, 24 t). — Tark. II, p. 22.
72. Hornblower (G. D.), Predynastic figures of women and their successors; JEA, XV (1929), p. 29-47.
73. Badar., pl. XXIV, 2 (ivoire), XXV, 6, 7 (terre cuite).
74. Par ex. : Pre. Eg., pl. V, 1. — Hornblower, loc. cit. note 72, pl. VII, 4.
75. Par ex. : Pre. Eg., pl. V, 4.
76. Naq., pl. LIX, 6.
77. Ex. : Amr., pl. XIV. — Pré. orient. II, pl. V, 2.
78. Ex. : Débuts, fig. 116, statuette 32139 du British Museum. — Abyd. II, pl. II, 2.
79. Ex. : Débuts, fig. 116, statuette 32140 du British Museum. — Naville (E.), Figurines égyptiennes de l'époque archaïque, II; Rec. Trav. XXII (1900), pl. IV, 3e et 5e figures à partir de la gauche. — Pre. Eg., pl. II, 28. — Abyd. II, pl. II, 5. — Hierak. I, pl. IX, 6.
80. Ex. : Débuts, fig. 116, statuettes 32141 et 32142 du British Museum. — Pre. Eg., pl. II, 31.
81. Naville, loc. cit. note 79, pl. IV, 1re figure à gauche.
82. Orient préhist., p. 135 et pl. XIII, c.
83. Manuel Contenau, II, p. 839.
84. Ex. : Manuel Contenau, II, fig. 454-457, 597; III, fig. 850, 851. — Perrot et Chipiez, Histoire de l'art dans l'antiquité, t. VI, fig. 295, 331-334.
85. Ex. : Manuel Contenau, I, fig. 107, 263, 264, 266. — Perrot et Chipiez, loc. cit. note 84, fig. 325-327.

86. On trouvera la description sommaire et des représentations de la plupart de ces statuettes dans R. de Saint-Périer, L'art préhistorique, Paris 1932 (Éditions Rieder), p. 29-33.
87. Vaufrey (R.), La statuette féminine de Savignano; Anthrop., XXXVI (1926), p. 429-435.
88. Hornblower, loc. cit. note 72, JEA, XV (1929), p. 29-32.
89. Hornblower, ibid., p. 34-35.
90. Winkler II, p. 25.
91. Amr., p. 42 et pl. XIV.
92. Catal. guide, pl. XXVIII.
93. Comparer Badar., pl. XXIV, 2 à Orient préhist., pl. XIII, c.
94. *Palettes magiques* : Naq., pl. LIX, 2, 4, 8. *Cornes droites* : Badar., pl. LIII, 16. — Pre. Eg., pl. I, 1, 2, 4-8. — Altertümer II, pl. X, 45. *Peignes* : Naq., pl. LIX, 1, 5. — Pre. Eg., pl. XIX, 24. — Altertümer II, pl. XXXIII, 266. *Palette à fard* : Pre. Eg., pl XLIII, 1.
95. Amulets, p. 2, 52.
96. Ibid., p. 12-49.
97. Naq., p. 19 et pl. LIX, 2.
98. Making, p. 33 (§ 30).
99. Débuts, p. 207-215.
100. Hornblower (G. D.), Funerary designs on predynastic jars; JEA, XVI (1930), p. 10, 11. — Winkler I, p. 18 (note 19); Winkler II, p. 32.
101. Frazer (J. G.), The golden Bough, 3e édition, tome I, Londres, 1911, p. 52-219.
102. Winkler II, p. 32.
103. Hornblower, loc. cit. note 72, JEA, XV (1929), p. 33 (note 3). — Du même, loc. cit. note 100, JEA, XVI (1930), p. 10-11 et note 1.
104. Roy. T. II, p. 34-35.

CHAPITRE XIII.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Au cours de sa Préhistoire, l'Égypte a traversé successivement l'âge de la pierre taillée ou Paléolithique, l'âge de la pierre polie ou Néolithique, l'âge du cuivre ou Chalcolithique. Ce dernier s'est prolongé longtemps dans la période historique; sa partie préhistorique est appelée ici période prédynastique.

Les plus anciens instruments en pierre taillée certainement fabriqués par l'homme apparaissent pendant la période pléistocène de l'ère quaternaire. L'Égypte était alors arrosée par des pluies qui, sans être aussi abondantes que celles qui tombèrent au Pliocène, l'étaient encore assez pour que les régions arabique et lybique, aujourd'hui désertiques, fussent couvertes de végétaux et peuplées d'animaux. L'homme y pouvait vivre aisément des seuls produits naturels du sol.

Les industries paléolithiques représentées en Égypte sont, au Paléolithique ancien, le Chalossien, le Chelléen, le Clactonien, l'Acheuléen, le Micoquien et le Sbaïkien; au Paléolithique moyen, le Levalloisien, le Moustérien et l'Atérien; au Paléolithique récent, le Sébilien et le Capsien, peut-être aussi l'Aurignacien.

Les instruments, généralement en silex, gisent souvent à la surface du sol, tantôt isolés, tantôt réunis en grand nombre dans des ateliers de taille parfois très vastes. Il n'est pas rare de trouver côte à côte en surface des instruments chelléens, acheuléens et moustériens. On ne doit pas en conclure que ces trois industries, apparues successivement en Europe, se sont développées simultanément en Égypte. A l'origine, les instruments qui leur appartiennent ont, sans aucun doute, été déposés à différents niveaux des formations quaternaires; mais celles-ci ayant été presque partout détruites par l'érosion, tous se sont trouvés ramenés sur le même plan, à la surface des terrains tertiaires où ils gisent aujourd'hui.

La découverte de gisements étagés ou stratifiés d'instruments paléolithiques dans les quelques parties des formations quaternaires que l'érosion a respectées, a d'ailleurs permis d'établir avec une certitude complète l'ordre

dans lequel les diverses industries de la pierre se sont succédé en Égypte.

Sur les flancs de la vallée du Nil, il subsiste encore des restes des terrasses étagées de graviers que le fleuve a déposées successivement lorsqu'il a creusé son lit. Elles renferment, mêlés aux graviers, des instruments paléolithiques roulés. La terrasse de 33 mètres a fourni des instruments chalossiens, chelléens, clactoniens et chelléo-acheuléens, celle de 16 mètres des instruments acheuléens typiques, celle de 10 mètres des instruments levalloisiens, celle de 3 mètres des instruments moustériens. Quand le Nil, ayant fini de creuser son lit, a commencé à le remblayer, il a déposé des limons par-dessus les graviers de cette dernière terrasse. Ces limons ont fourni des instruments de type paléolithique récent. De même, l'outillage recueilli au Fayoum, sur les plages étagées du Birket-Karoun, est acheuléen sur la plage de 43 mètres, levalloisien sur celle de 40 mètres, moustérien sur celle de 34 mètres, sébilien ancien sur celle de 28 mètres, sébilien moyen sur celle de 23 mètres.

Près du Caire, dans la plaine de l'Abbassieh, où était située l'embouchure du Nil au Pléistocène, le fleuve a déposé une couche épaisse de graviers parsemés d'instruments paléolithiques roulés. On y a trouvé des instruments chalossiens entre 10 et 5 mètres de profondeur, des instruments chelléens entre 5 et 3 mètres; au-dessus, des instruments acheuléens; dans les derniers centimètres et en surface des instruments micoquiens. En surface seulement, on a recueilli des instruments moustériens non roulés.

Enfin, les dépôts quaternaires de la dépression de Kharga ont fourni une stratification d'instruments non roulés, en place à l'endroit même où leurs possesseurs les ont abandonnés, et qui comprend, en allant de la profondeur vers la surface, l'Acheuléen, l'Acheuléo-Levalloisien, le Pré-Sébilien, l'Atérien, le Capsien et le Capso-Tardenoisien.

Le Challossien est caractérisé par un instrument en forme de pyramide triangulaire dont la base arrondie a, en général, conservé sa gangue. Tandis que certains préhistoriens le considèrent comme la plus ancienne des industries paléolithiques, il n'est pour d'autres qu'un type industriel de technique très simple que l'on rencontre dans les horizons les plus divers, non seulement au Paléolithique, mais encore au Néolithique et à l'âge du cuivre ou du bronze. En Égypte, on l'a rencontré au-dessous du Chelléen dans la stratification de l'Abbassieh, sur le même plan que lui dans la terrasse du Nil de 33 mètres, au Néolithique à Mérimdé-Béni-Salamé, au Prédynastique à Armant, à l'Ancien Empire au Fayoum.

L'instrument le plus caractéristique du Chelléen est un biface en forme

d'amende, dit coup de poing, non retouché, à bord sinueux. Il est parfois accompagné d'un autre biface, le tranchoir, et, plus rarement, de lames détachées d'un nucléeus à plan de frappe uni et d'éclats provenant de la taille des bifaces. Très répandu en Égypte, le Chelléen a été rencontré dans les parties du désert Arabique voisines de la vallée ; beaucoup plus loin dans le désert Libyque, peut-être parce que celui-ci a été plus exploré ; enfin dans la terrasse du Nil de 33 mètres et dans la stratification de l'Abbassieh.

Le Clactonien est caractérisé par des éclats taillés sur enclume, à bulbe volumineux, à grand plan de frappe formant avec le plan d'éclatement un angle très obtus. En Europe, où il est commun, il se place chronologiquement entre le Chelléen et l'Acheuléen. Il est plus rare en Égypte : on ne l'y a guère signalé qu'aux environs d'Assouan et de Thèbes et dans la terrasse du Nil de 33 mètres.

L'Acheuléen comprend des coups de poing bifaces de formes très variées, retouchés, à bords rectilignes ou moins sinueux que ceux des coups de poing chelléens, des tranchoirs bifaces et quelques lames et lamelles. Son aire de distribution est à peu près la même que celle du Chelléen.

Le Micoquien n'est représenté en Égypte que par de petits coups de poing trouvés à l'Abbassieh dans les derniers centimètres de la stratification et en surface.

Le Sbaïkien est également rare. On ne peut guère lui attribuer que des pointes foliacées provenant des environs de Thèbes et des bifaces ovales recueillis dans l'oasis de Kharga.

C'est sans doute au Paléolithique ancien qu'appartiennent des enclumes oblongues à trois faces, dont une soigneusement aplanie, qui n'ont encore été rencontrées qu'en surface à l'Abbassieh et au Gebel Ahmar.

Au Paléolithique moyen, le climat est resté, semble-t-il, encore humide. Les deux industries principales de cette période, le Levalloisien et le Moustérien, sont difficiles à séparer l'une de l'autre en Égypte. Bien que le Moustérien véritable y soit rare, la plupart des auteurs lui ont rapporté beaucoup d'instruments qui, sans aucun doute, appartiennent au Levalloisien. On les a réunis ici l'un et l'autre sous le nom de Moustérien.

Cette industrie, composée surtout d'instruments d'éclat, est caractérisée par un nucléeus en général volumineux et de forme plano-convexe, dont le plan de frappe, soigneusement préparé, présente plusieurs facettes. Il peut fournir des lames de formes assez variées ; les lames longues et étroites sont plus communes en Égypte qu'en Europe. Une fois épuisé, le nucléus était utilisé comme grattoir. Un grattoir à bord actif concave, obtenu par une retaille particulière du nucléus, est spécial à l'Égypte. Le Moustérien comprend aussi des disques retouchés sur toute l'étendue de leurs deux faces. Son aire de distribution est la même que celle du Chelléen et de l'Acheuléen.

L'Atérien, sorte de Moustérien évolué, caractérisé par des pointes pédonculées ou en forme de feuille de laurier, a été rencontré en surface dans le sud de la Haute-Égypte et, en place entre le Pré-Sébilien et le Capso-Tardenoisien, dans la stratification de Kharga.

Au Paléolithique récent, les pluies deviennent beaucoup moins abondantes, peut-être même ont-elles cessé complètement. La dessiccation oblige l'homme à se rapprocher des bords du Nil et des points d'eau.

L'industrie la plus représentative de cette période est le Sébilien, découvert dans la plaine de Kom-Ombo, près du village de Sébil.

L'outillage du Sébilien ancien, rarement en silex, presque tout entier en diorite, en grès ou en quartz, se compose de nucléus globuleux, à plan de frappe soigneusement préparé, de percuteurs, d'éclats en général courts et étroits et de quelques racloirs. Il était accompagné de foyers et d'ossements d'animaux, tous brisés et silicifiés. On l'a rencontré, en dehors de la plaine de Kom-Ombo, dans les dépôts limoneux qui recouvrent la terrasse de 3 mètres, ainsi qu'au Fayoum sur la plage de 28 mètres.

L'outillage du Sébilien moyen, plus souvent en silex que le précédent, comprend les mêmes sortes d'instruments et, en outre, des éclats de forme grossièrement triangulaire, semi-lunaire ou trapézoïdale, des enclumes, des broyeurs, des meules dormantes peu épaisses. Des amas volumineux de débris de cuisine l'accompagnaient. Il a été rencontré, en Haute-Égypte, à Kom-Ombo, à un niveau un peu inférieur à celui du Sébilien ancien, et en quelques autres points de la vallée ; au Fayoum, sur la plage de 23 mètres.

L'outillage du Sébilien récent, exclusivement en silex ou en calcédoine, se distingue de celui du Sébilien moyen surtout par la dimension plus petite des instruments et par la présence d'éclats microlithiques, parfois de forme nettement géométrique. On l'a rencontré en Nubie, à Kom-Ombo plus bas que le Sébilien moyen, au Fayoum sur la plage de 23 mètres et un peu au-dessous.

Leurs inventeurs rapportent au Capsien un certain nombre d'instruments de type paléolithique récent, recueillis dans la vallée du Nil près d'Assouan, de Thèbes, de Louxor et de Naga-ed-Der ; dans les dépressions du Fayoum et de Kharga ; dans le désert Libyque près des points d'eau d'Abou-Mongar, de Mirga et d'Aïn-Dalla. Il n'est pas certain que tous appartiennent bien à

cette industrie. En tout cas, c'est plutôt au Capsien récent qu'au Capsien typique qu'ils paraissent s'apparenter.

On est également dans l'incertitude au sujet du classement chronologique d'une industrie découverte près de Nag-Hamadi, au lieu dit Le Champ de Bagasse, sur une terrasse du Nil située entre la terrasse moustérienne et le niveau néolithique. Elle comprend de très nombreux burins, des hachettes dont le tranchant a été parfois ravivé par un procédé spécial, des grattoirs et quelques lames. Son inventeur la rapporte à l'Aurignacien, surtout en raison de l'abondance des burins. D'autres, considérant que des burins et des hachettes semblables ont été rencontrés dans des stations postérieures au Néolithique, estiment qu'elle appartient à la phase prédynastique de l'âge du cuivre.

Une industrie très particulière, l'industrie d'Hélouan, mélange d'éléments de type paléolithique récent et d'éléments néolithiques, forme la transition entre l'âge de la pierre taillée et celui de la pierre polie. Le Paléolithique y est représenté par des lamelles d'une grande diversité de formes, détachées d'un nucléus à plan de frappe uni. Certaines ont la forme d'un quartier d'orange dont le bord rectiligne est coupant et le bord convexe rabattu sur toute sa longueur par de fines retouches transversales. L'élément néolithique le plus caractéristique est une pointe de flèche biface, en forme de triangle isocèle long et étroit, dont la base présente deux encoches opposées et parfois un pédoncule court.

L'outillage des Égyptiens paléolithiques est celui d'une population de chasseurs, mode d'existence qui implique un certain nomadisme. Les ateliers de taille, parfois très vastes, contenant des instruments de type paléolithique ancien, montrent que dès cette période, les chasseurs nomades formaient des groupes sociaux importants. Peut-être étaient-ils organisés en clans totémiques analogues à ceux de certaines populations primitives actuelles.

Nous ne possédons que peu de renseignements sur leurs caractères somatiques. D'après certains ossements que leur état de fossilisation a fait rapporter au Paléolithique, ils seraient analogues à ceux de la population égyptienne prédynastique.

Le Néolithique semble avoir été en Égypte une période d'humidité relative. Néanmoins, les stations qui lui appartiennent sont, pour la plupart, situées dans la vallée du Nil ou au voisinage des points d'eau du désert Libyque; on n'en a signalé aucune dans le désert Arabique. Plusieurs n'ont été explorées ou, tout au moins, publiées que sommairement.

Dans l'une de celles-ci, située dans l'Ouadi-ech-Cheikh, où l'on a découvert des mines de silex exploitées probablement dès le Néolithique, on a recueilli des pics, des houes et des brise-mottes que quelques préhistoriens rapportent à une sorte de Campignien égyptien, attribution contestée par d'autres.

Les stations néolithiques les plus complètement étudiées, celles de Mérimdé-Béni-Salamé dans le Delta occidental, d'El-Omari près d'Hélouan, et du Fayoum, nous montrent les Égyptiens fixés près des limons fertiles de la vallée ou sur les plages du Birket-Karoun. Ils habitent des huttes formant des agglomérations plus ou moins importantes. Ils ensevelissent les morts dans des tombes, groupées en cimetières à El-Omari, disséminées autour des habitations à Mérimdé-Béni-Salamé et dont certaines renferment un mobilier funéraire sommaire. Ils cultivent le blé et l'orge et conservent les récoltes dans des silos soigneusement aménagés. Ils ont domestiqué le bœuf, le mouton, la chèvre, le chien.

En ce qui concerne l'industrie, les progrès réalisés par rapport au Paléolithique sont considérables.

On continue à faire des instruments en silex taillé : grattoirs, haches, couteaux, scies ou éléments de faucilles, lames de poignards, têtes de lances, pointes de flèches. En outre on travaille la pierre par usure et polissage et on fabrique par cette technique nouvelle des têtes de massues discoïdes ou globulaires, des palettes à couleur rectangulaires, des vases, des meules pour broyer les grains.

L'industrie de l'os et de l'ivoire, inexistante ou douteuse au Paléolithique récent, produit des poinçons, des spatules, des harpons, des anneaux.

La céramique apparaît pour la première fois. Ses produits, très abondants, sont des vases de formes variées, entièrement rouges ou entièrement noirs ou rouges irrégulièrement tachés de noir.

L'existence de l'industrie textile est attestée par des fusaïoles et quelques fragments de tissus, celle de la vannerie par le revêtement intérieur en paille tressée, des silos à graines et par des corbeilles, parfois de plusieurs couleurs.

On porte des bijoux composés de perles en terre cuite, en pierre, en ivoire, en os, en coquille d'œuf d'autruche et de pendeloques dont la plupart ne sont que des coquilles de mollusques ou des fragments oblongs de pierre, d'ivoire où d'os bruts ou grossièrement travaillés et percés d'un trou de suspension; mais dont quelques-unes, en forme de hache, sont vraisemblablement des amulettes. On porte aussi des anneaux de bras en ivoire, en os ou en coquille de mollusque.

C'est dans le Néolithique de Mérimdé-Béni-Salamé que l'on rencontre les premières manifestations de l'art : décor rudimentaire incisé ou en relief de quelques poteries, pied de vase en forme de pied humain, figurine humaine en terre cuite, tête de taureau et petite barque en terre crue.

Un autre facies néolithique qui paraît plus récent, le Tasien, a été découvert dans le sud de la Haute-Égypte, sur la rive droite du Nil, entre Deir-Tasa et Kaoualed.

Les agglomérations tasiennes sont petites. Les tombes, situées dans leur voisinage, sont des fosses ovales ou grossièrement rectangulaires, où le cadavre, en attitude contractée, est en général couché sur le côté gauche, la tête au sud, la face dirigée vers l'ouest; il est enveloppé dans une peau d'animal, dans une natte ou dans une pièce de toile. Le mobilier funéraire, à peu près constant, se compose de vases en terre cuite, d'instruments en pierre ou en os, de palettes à couleur et d'objets de parure.

La poterie est de couleur noire, rouge ou brune; il y a parfois autour de l'ouverture des vases une zone noire dessinant un anneau assez régulier. La surface est souvent couverte de petites rides verticales ou obliques. La forme la plus caractéristique est un vase campaniforme noir ou brun foncé, à décor géométrique incisé et incrusté d'une pâte blanche.

L'outillage en pierre taillée est, semble-t-il, moins varié que celui qu'ont fourni les stations néolithiques du nord. L'industrie de la pierre polie n'a guère produit que des palettes à couleur, des meules dormantes et des broyeurs.

Celle de l'os, de l'ivoire et de la coquille est représentée par des poinçons, des aiguilles à chas, des spatules, des cuillers, des hameçons et des objets de parure; celle du tissage par des fragments de toile; celle de la vannerie par des corbeilles.

Les objets de parure consistent en coquilles percées, perles d'ivoire ou d'os et anneaux d'ivoire.

Au Néolithique, apparaissent pour la première fois des preuves ou des indices de l'existence, chez les Égyptiens, de croyances au surnaturel. L'inhumation intentionnelle des cadavres et la présence dans les tombes d'objets semblables à ceux dont se servaient les vivants prouvent qu'ils ne considéraient pas la mort comme la fin totale de l'individu, qu'ils croyaient à une existence posthume comportant les mêmes besoins que la vie terrestre. S'ils portaient des amulettes, c'est, vraisemblablement, parce qu'ils leur attribuaient des vertus magiques. Enfin la station de Mérimdé-Béni-Salamé a fourni les premiers monuments auxquels on puisse attribuer un caractère religieux : os d'hippopotame plantés verticalement dans le sol et tête de bœuf modelée en terre crue.

A l'exception du Campignien de l'Ouadi-ech-Cheikh, dont l'existence est douteuse, le Néolithique dont on vient de résumer les caractères est déjà très évolué. Il est en possession d'un grand nombre d'éléments inconnus des industries qui le précèdent immédiatement. Entre elles et lui, il y a un hiatus important. On peut l'expliquer de deux façons. Peut-être existe-t-il, profondément enfouis dans les limons que le Nil a déposés sur ses bords, des restes d'une ou plusieurs civilisations intermédiaires entre le Paléolithique récent et le Néolithique évolué que nous connaissons. Il est possible aussi que ce Néolithique soit d'origine étrangère, qu'il ait été introduit en Égypte aussitôt après le Paléolithique récent et déjà en possession de ses principaux éléments. En l'état actuel de nos connaissances, cette dernière hypothèse paraît la plus vraisemblable. Peut-être est-ce l'Asie occidentale qui a transmis à l'Égypte la civilisation néolithique.

Les squelettes recueillis dans les stations néolithiques de Mérimdé-Béni-Salamé, d'El-Omari et du sud de la Haute-Égypte diffèrent sensiblement de ceux que l'on a trouvés dans les stations de l'âge du cuivre.

Certaines des agglomérations néolithiques étaient sans doute le centre d'un territoire plus ou moins important, d'un nome. Peut-être les nomes du Delta se sont-ils groupés, dès le Néolithique, en deux royaumes.

Avec le Prédynastique, première période de l'âge du cuivre, commence pour l'Égypte une phase de sécheresse qui s'est prolongée jusqu'à nos jours. Encore boisés au début de la période, les deux versants de la vallée se sont peu à peu dénudés, les sables du désert se sont rapprochés des rives du fleuve et les seules parties du sol aujourd'hui fertiles sont celles que baignent les crues périodiques du Nil. C'est à la lisière des déserts Arabique et Lybique, où elle se trouvait à la fois à l'abri de l'inondation et à proximité des terres cultivables, que la population s'est établie.

Quatre civilisations se sont développées durant la période prédynastique : le Badarien, l'Amratien, le Gerzéen et le Maadien.

Les éléments les plus caractéristiques de la civilisation badarienne sont : une poterie à surface ridée ; un grattoir-rabot en forme de pied de cheval ; un petit couteau sur éclat, droit, à pointe en quart de cercle et dos rabattu ; un couteau biface denticulé (couteau-scie) ; une palette à fard en schiste en forme de rectangle long et étroit.

Les Badariens ont perfectionné les industries néolithiques, et en particu-

lier celles de la poterie et de l'ivoire, et en ont créé de nouvelles. Les premiers en Égypte, ils ont employé le cuivre et fabriqué cet émail bleu vert, imitation parfaite de la turquoise, que les Égyptiens n'ont plus cessé d'utiliser. Ils ont fait des statuettes de femmes nues en ivoire et en argile ; l'une de ces dernières est d'un style déjà raffiné.

Il est probable que le Badarien dérive du Tasien. Ces deux civilisations se sont, en effet, développées sur les mêmes lieux, consécutivement, et sont restées l'une et l'autre cantonnées dans le sud de la Haute-Égypte ; en outre, plusieurs éléments essentiels leur sont communs, notamment les pratiques funéraires, la poterie ridée et la palette à fard rectangulaire.

Dans le temps, la civilisation badarienne se place dans la première partie du Prédynastique ancien. Sa durée ne paraît pas avoir été très longue.

L'Amratien procède directement du Badarien qu'il continue sans interruption et dans la même région.

Il est caractérisé principalement par une poterie en limon du Nil, de couleur rouge plus ou moins foncée, à surface polie, présentant un décor peint de couleur blanche et de style géométrique ; par trois instruments bifaces en silex : pointe losangique, couteau en forme de virgule et lame bifide à bord supérieur concave ; par une tête de massue discoïde, généralement en pierre dure ; par un peigne en ivoire à dents longues.

Les Amratiens ont fait progresser la plupart des industries badariennes, notamment celles des vases de pierre, de l'émail et du métal ; c'est par eux que l'or et l'argent ont été employés pour la première fois en Égypte. En outre, ils ont donné à l'art, surtout au dessin et à la statuaire, un développement considérable. Beaucoup de leurs statuettes humaines ou animales sont sans doute des images de divinités.

Ils ont été en relations avec la mer Rouge et la Méditerranée, probablement aussi avec l'Abyssinie et l'Asie occidentale, en particulier avec la Mésopotamie.

Comme le Badarien, l'Amratien est une civilisation locale. Né dans le sud de la Haute-Égypte, il a pénétré en Nubie jusqu'à une petite distance en amont de la première cataracte ; vers le nord, il n'a pas dépassé la région de Badari.

Florissant pendant la dernière partie du Prédynastique ancien, il a décliné assez vite à partir du Prédynastique moyen, supplanté par la civilisation gerzéenne. Quelques-uns de ses éléments ont cependant survécu jusqu'au Prédynastique récent.

La civilisation gerzéenne se distingue de l'amratienne par une poterie en

argile de carrière, de couleur claire, jaunâtre ou rosée, à surface lissée, présentant un décor peint, rouge foncé, de style naturaliste ; par un couteau biface en forme de cimeterre ; par un couteau droit, d'abord poli entièrement, puis retouché avec une régularité parfaite ; par une lame bifide à bord supérieur en forme de V ; par une tête de massue piriforme généralement en pierre tendre ; par un peigne en ivoire à dents courtes. La taille du silex est meilleure que celle des Amratiens et même qu'elle ne le fut jamais en Égypte ; les objets en cuivre sont plus communs, plus variés et souvent plus volumineux. Les figures en ronde-bosse, très nombreuses dans l'Amratien, sont rares, peut-être même inexistantes dans le Gerzéen. A l'extérieur, les Gerzéens ont été en relations avec les mêmes régions que les Amratiens ; mais les rapports avec la Mésopotamie ont été plus suivis ; il est même possible que l'Égypte gerzéenne ait été conquise entièrement ou en partie par des Mésopotamiens.

Malgré les différences qui les séparent, les civilisations amratienne et gerzéenne présentent un assez grand nombre d'éléments communs (pratiques funéraires ; poteries rouge polie, rouge à bord noir, noire polie ; palettes à fard en schiste de forme géométrique ou en forme d'animal ; etc.) pour que leur parenté ne puisse être mise en doute. Elle est due probablement à ce que l'une et l'autre sont les héritières de la civilisation néolithique, l'Amratien du Néolithique tasien par l'intermédiaire du Badarien, le Gerzéen du Néolithique de Mérimdé-Béni-Salamé et du Fayoum.

Nous ne saisissons distinctivement la civilisation gerzéenne qu'à partir du Prédynastique moyen. Elle est alors florissante et pure de tout mélange dans le nord de la Haute-Égypte. On la trouve aussi, à la même époque, dans le sud ; mais là ses éléments sont mêlés à ceux de la civilisation amratienne, qu'elle ne tarde pas d'ailleurs à remplacer. En Nubie, elle a pénétré plus loin que l'Amratien. On sait cependant qu'au Prédynastique ancien elle existait déjà quelque part, probablement dans le Delta, où, peut-être, elle a succédé directement à la civilisation néolithique. Elle se serait donc propagée à l'Égypte entière. Elle a commencé à décliner au Prédynastisque récent.

Le Maadien est une civilisation tout à fait locale qui s'est développée dans l'extrême nord de la Haute-Égypte, vers la fin du Prédynastique moyen ou le début du Prédynastique récent et dont la durée ne semble pas avoir été longue. Il ne nous est connu que par la station de Maadi.

On y a mis au jour les restes d'une vaste agglomération composée d'abris, de huttes, de maisons rectangulaires en briques crues et d'habitations souterraines. Les enfants en bas âge ou nés avant terme étaient ensevelis près des

habitations ou même dans leur sol, les adultes peut-être dans des tombes de type dolménique situées dans l'Ouadi-el-Tih, à 3 ou 4 kilomètres de l'agglomération.

La céramique comprend une poterie fine (rouge lissée, noire polie), ou rouge tachée de noir); une poterie grossière et une poterie peinte. Dans l'outillage en silex taillé, qui consiste surtout en instruments d'éclats — éclats atypiques, perçoirs, grattoirs et lames — il y a un assez grand nombre de bifaces de type paléolithique. L'industrie de la pierre polie a produit quelques têtes de massues, des vases, généralement en pierre tendre et d'un travail médiocre ou grossier, des palettes à fard en calcaire et en silex. Les industries de l'os, du bois et du cuivre sont peu développées, les objets de parure peu nombreux et l'art extrêmement pauvre.

Le Maadien est la moins raffinée des civilisations prédynastiques. La présence à Maadi de quelques objets de type amratien et gerzéen montre qu'il a été en rapport avec ces deux civilisations. Il semble cependant qu'il ait plus d'affinités avec le Néolithique de Mérimdé-Béni-Salamé qu'avec elles.

En somme, en dehors du Maadien qui ne s'est étendu qu'à un territoire très limité, deux grandes civilisations se sont développées en Égypte au Prédynastique, d'une part le Badarien continué par l'Amratien, qui, nés dans le sud, y sont restés cantonnés ; d'autre part le Gerzéen, venu du nord, peut-être du Delta, qui, à partir du Prédynastique moyen, a supplanté l'Amratien dans le sud et a régné sur l'Égypte entière et sur une partie de la Basse-Nubie.

On possède un assez grand nombre de squelettes datés avec certitude du Prédynastique. Tous ont été recueillis en Basse-Nubie ou dans le sud de la Haute-Égypte. Nous savons par eux que la population de ces régions était assez mélangée. Elle comprenait 36 °/₀ de Négroïdes, 33 °/₀ de Méditerranéens, 11 °/₀ d'individus présentant les caractères de l'ancienne race de Cro-Magnon et 20 °/₀ de métis apparentés soit aux Négroïdes soit aux Méditerranéens. Il y avait aussi quelques Brachycéphales, venus peut-être de Mésopotamie.

Le groupement en royaume des nomes préhistoriques, envisagé comme une possibilité au Néolithique, apparaît comme presque certain au Prédynastique. On peut considérer comme très probable la formation, au Prédynastique ancien, de deux royaumes, l'un en Haute-Égypte, de culture amratienne, dont Seth était le dieu principal ; l'autre dans le Delta, de culture gerzéenne, qui vénérait Horus. Chacun d'eux chercha à asservir l'autre et y réussit plusieurs fois, de sorte qu'au cours de la période prédynastique

l'Égypte fut tantôt divisée en deux royaumes, tantôt n'en forma qu'un seul. Le plus puissant des royaumes unifiés fut, semble-t-il, constitué au Prédynastique moyen après la conquête de la Haute-Égypte par le roi de Basse-Égypte. Il eut peut-être pour capitale Héliopolis. C'est alors que la civilisation gerzéenne cantonnée dans le nord, se répandit dans le sud et s'imposa à l'Égypte entière.

Au Prédynastique récent, le sud recouvre son indépendance et le pays est de nouveau divisé en deux royaumes : celui du sud avait pour capitale Nekhen (Hiéraconpolis), celui du nord Bouto. Les rois de l'un et de l'autre se disaient serviteurs d'Horus. Les noms de plusieurs d'entre eux sont mentionnés sur la pierre de Palerme, monument de la Ve dynastie. Un seul, le roi Scorpion, nous est connu par des monuments contemporains. Il régna sur la Haute-Égypte immédiatement avant la Ire dynastie.

A la civilisation gerzéenne, entrée en décadence au Prédynastique récent, succède, au Protodynastique, une civilisatiou brillante qui s'est étendue à l'Égypte entière et a pénétré en Nubie, plus loin qu'aucune des civilisations précédentes. A l'exception de la céramique et de la taille du silex, moins belles qu'elles ne le furent auparavant, toutes les industries progressent, en particulier celles des vases de pierre, de la faïence, du cuivre, de l'ivoire et du bois. L'art prend un développement inconnu jusqu'alors et commence à présenter les caractères de l'art égyptien classique. Un certain nombre de bas-reliefs et de statuettes protodynastiques sont comparables aux meilleurs que l'Égypte ait produits. Enfin l'écriture hiéroglyphique apparaît, pourvue de la plupart de ses signes et de ses règles fondamentales.

Les relations avec la Mésopotamie ont été plus développées au Protodynastique qu'à aucune des époques antérieures. Les éléments de caractère mésopotamien sont alors si nombreux en Égypte que l'on s'est demandé si l'essor de la civilisation protodynastique n'est pas dû en grande partie à l'influence mésopotamienne. Certains ont même été jusqu'à dire que la civilisation pharaonique est d'origine chaldéenne. Tout compte fait, les éléments empruntés aux civilisations gerzéenne et amratienne et les éléments nouveaux dus au seul génie égyptien occupent, dans la civilisation protodynastique, tant par leur leur nombre que par leur importance, une place plus grande que ceux qui sont venus d'Asie. Ceux-ci consistent surtout en motifs artistiques qui, pour la plupart ne se sont pas acclimatés en Égypte. Néanmoins leur absence eût sensiblement modifié le caractère de la civilisation égyptienne. Sans eux, elle n'aurait pas cet aspect brillant et luxueux qui est un de ses caractères principaux.

Au début de la période protodynastique, à l'époque dite préthinite ou dynastie O, l'Égypte, encore divisée en deux royaumes, a, semble-t-il, été très troublée. Les bas-reliefs des palettes votives contemporaines représentent, en effet, surtout des combats. Ceux-ci sont sans doute des épisodes d'une nouvelle guerre entre le royaume du nord et celui du sud.

Elle se termina à l'avantage de ce dernier. La conquête du royaume du nord, commencée peut-être par le dernier des souverains préthinites, le roi Scorpion, fut achevée par Narmer dont la victoire eut pour conséquence l'unification de l'Égypte. Narmer est probablement identique au roi que les listes ultérieures ont appelé Ménès. D'après Manéthon, Ménès était originaire de Thinis, d'où le nom de thinites donné aux deux premières dynasties historiques dont il fut le fondateur.

La première de ces dynasties se compose de huit rois : Narmer-Ménès, 'Aha, Djer, Djet, Oudimou, Adjib, Semerkhet et Qa. La seconde en comprend sept : Hotepsekhemoui, Nébré, Nétérimou, Sékhemab, Péribsen, Khasekhem, Khasekhemoui.

Les inscriptions que portent les monuments contemporains de ces rois — vases de pierre, stèles funéraires, empreintes de sceaux et surtout tablettes d'ivoire ou de bois — sont la source principale de nos connaissances sur leurs règnes. Elles nous font connaître leurs noms, leurs titres, l'existence d'un assez grand nombre de fonctionnaires et de services, mais ne nous renseignent que fort peu sur les événements. Les plus longues, celles des tablettes, difficiles à déchiffrer et à interpréter, ne relatent guère que des fondations de temples et des célébrations de cérémonies. Nous ne savons donc que peu de choses sur les deux dynasties thinites.

L'Égypte n'a plus désormais qu'un seul souverain ; mais elle conserve et conservera toujours des traces de son ancienne division en deux royaumes : le roi porte les titres de roi de la Haute-Égypte et de roi de la Basse-Égypte et nom celui de roi d'Égypte ; peut-être avait-il deux tombeaux, l'un dans le sud comme roi de la Haute-Égypte, l'autre dans le nord comme roi de la Basse-Égypte ; son palais a deux portes jumelées ; la couronne royale se compose de la couronne blanche du sud et de la couronne rouge du nord ; chacun des deux royaumes a son chancelier et sans doute aussi son administration particulière ; les cérémonies royales, celle de l'intronisation notamment, sont célébrées deux fois, de façon identique, une fois pour la Haute-Égypte, une fois pour la Basse-Égypte.

Le même fonctionnaire assume parfois des fonctions civiles, militaires et religieuses. Le plus haut est le chancelier. Parmi les fonctionnaires d'un

rang moins élevé, nous connaissons le scribe, le chef du hirab (salle centrale du palais), le chef du vignoble royal, les chefs des services des jarres, des graisses, des plantations, des biens d'Isis, des approvisionnements du trésor, des approvisionnements funéraires, des fondeurs de métal, des travaux de charpente et quelques autres dont les fonctions sont moins bien définies.

Il ne semble pas que les rois thinites aient été belliqueux. Aha et Khasekhem ont fait chacun une expédition en Nubie, Oudimou et Semerkhet chacun une au Sinaï, sans doute pour assurer la sécurité des frontières. Vers la fin de la IIe dynastie, l'unité de l'empire paraît avoir été compromise par un soulèvement de la Basse-Égypte que Khasekhem réprima.

Les Thinites ont été des rois pieux. Les fondations de temples et les cérémonies religieuses sont les faits le plus souvent mentionnés sur les tablettes. Depuis Narmer, tous se sont placés sous la protection d'Horus, à l'exception de Péribsen qui se réclame de Seth, et de Khasekhemoui qui se réclame à la fois d'Horus et de Seth. En dehors de ces deux divinités, les seules qui soient nommées par les inscriptions contemporaines sont Anubis et Isis. En outre, sur une tablette de Aha, sont figurés deux temples dont l'un est certainement consacré à Neith et l'autre peut-être à Thot. Il n'est pas douteux cependant qu'on ait vénéré d'autres divinités. La pierre de Palerme en nomme un certain nombre. Le culte des animaux, dont l'origine remonte probablement au Néolithique, paraît avoir été très développé au Protodynastique.

Les squelettes protodynastiques parvenus jusqu'à nous proviennent les uns du nord, les autres du sud de la Haute-Égypte. La masse de la population se composait des mêmes éléments raciaux et en proportions à peu près semblables de chacun d'eux qu'au Prédynastique. Les Brachycéphales étaient un peu moins rares. Toutefois, dans le personnel de la cour des rois thinites, qui est enseveli autour des tombes royales, on remarque — du moins dans le personnel masculin — une répartition différente des diverses races. Il y a 62 °/₀ de Méditerranéens, 10 °/₀ de Négroïdes, 10 °/₀ de Cromagnoïdes et 18 °/₀ de métis. Les Brachycéphales sont, proportionnellement, un peu plus nombreux que dans la population ordinaire.

APPENDICE

Baum = Baumgartel (E. J.), The cultures of prehistoric Égypt, Londres 1947.

1. Age du Néolithique A du Fayoum et du Néolithique de Mérimdé-Béni-Salamé. (Baum, p. 14-18, 25.)

Mme Baumgartel a sur l'âge de ces deux industries des vues très personnelles. Elle les considère comme tout au plus contemporaines, la première de la civilisation de Negada I (= Amratien = Prédynastique ancien), la seconde de la civilisation de Negada II (= Gerzéen = Prédynastique moyen). Elles appartiendraient donc à l'âge du cuivre et nullement à celui de la pierre polie. Voici le principal de ses arguments.

Dans l'une et l'autre de ces deux industries dites néolithiques a été employée, pour façonner les instruments en silex, une technique particulière qui consiste à user d'abord les deux faces de l'instrument et à les retoucher ensuite par éclatement. Or, cette technique est aussi en usage à Negada I et à Negada II. « Comme il me paraît improbable, dit l'auteur, que cette technique ait été inventée au Fayoum, et qu'en Haute-Égypte elle n'est pas antérieure à Negada I, c'est là, semble-t-il, la plus ancienne période à laquelle on puisse rapporter la culture A du Fayoum. » En outre la technique usure puis retouche étant meilleure à Mérimdé qu'au Fayoum et plus parfaite à Negada II qu'à Negada I, « il est très difficile d'admettre que cette très belle industrie puisse être beaucoup plus ancienne dans une agglomération de paysans située sur les confins de la Libye que dans le centre de la Haute-Égypte... Ainsi Mérimdé ne peut être antérieur à Negada II ». En somme, Mme Baumgartel désirant prouver que le Néolithique A du Fayoum et celui de Mérimdé sont tout au plus du même âge, respectivement, que les civilisations chalcolithiques de Negada I et de Negada II, commence par poser en principe — sans en donner d'autre preuve que sa propre opinion — que le plus important des éléments communs à ces deux groupes de civilisations a été inventé par le groupe chalcolithique. Par conséquent, le groupe dit néolithique ne peut être plus ancien que celui-ci.

Une telle façon de raisonner est une pétition de principe et non une démonstration. Il suffit, pour réfuter l'opinion de Mme Baumgartel, de rappeler que, sur les plages étagées du Birket Karoun[a], le Paléolithique récent gît sur les plages de + 28 et de + 23 mètres, le Néolithique A sur la plage de + 10 mètres, le Néolithique B sur celle de + 4 mètres, et que les monuments prédynastiques n'apparaissent que sur la plage de — 2 mètres. C'est là un fait géographique contre lequel ne saurait prévaloir aucun argument tiré de la typologie.

a. Cf. p. 4.

2. Relations extérieures des Amratiens. (Baum., p. 53-71, fig. 4-9, 15-20).

A la liste des pays avec lesquels les Amratiens ont été en relations, on doit ajouter l'Iran. Mme Baumgartel a, en effet, relevé des caractères communs à la poterie rouge à décor blanc amratienne et à la poterie peinte iranienne de la période de Suse I, trop nombreux pour que cette similitude ne soit due qu'au hasard. Ce sont, dans l'une et l'autre des deux céramiques, la présence de certaines formes caractéristiques (coupe à petit pied conique, gobelet en forme de tronc de cône reposant sur sa petite base, calice, vase bas caréné), et surtout l'emploi fréquent des mêmes motifs dans le décor (lignes en zigzag, rangée de triangles alternés, ou disposés de manière que le sommet de l'un soit en contact avec le milieu de la base du suivant, ou encore opposés par leur base, triangles dont l'intérieur est couvert de couleur ou de hachures, rangées circulaires de carrés accolés par leurs angles, croix à quatre bras égaux, réseau, etc.).

Mme Baumgartel considère l'Iran comme un centre culturel dont l'influence se serait fait sentir à la fois sur l'Égypte amratienne et sur la civilisation mésopotamienne de la période d'El Obeid.

3. Origine des civilisations tasienne, badarienne et amratienne (Baum., p. 20-25).

Mme Baumgartel, qui estime avec raison que le Tasien, le Badarien et l'Amratien appartiennent au même courant culturel, croit que ce courant est parti du sud, peut-être de l'Afrique australe. Elle fonde son opinion sur ce que les Tasiens ont fait usage de la poterie *black topped* et que la population venue du sud qui entra en Égypte au Nouvel Empire possédait une poterie *black topped* analogue à la variété égyptienne préhistorique.

4. Age de l'agglomération de Toukh (ou Noubt) (Baum., p. 27).

Parmi les objets provenant de Noubt, conservés à l'University College de Londres, que Mme Baumgartel a pu examiner, figurent des fragments de la poterie rouge à décor blanc caractéristique de l'Amratien. L'origine amratienne de cette agglomération n'est donc pas une simple conjecture, mais une certitude.

5. Relations extérieures des Gerzéens (Baum., p. 72-98 et fig. 22-40).

Mme Baumgartel a donné de nouvelles preuves des relations de l'Égypte gerzéenne avec la Mésopotamie aux périodes d'Ourouk et de Jemdet Nasr et avec l'Iran à la période de Suse II. Les éléments communs aux civilisations de ces trois régions sont : certaines formes de vases (vase à goulot, tasse avec anse en boucle, cuvette conique grossièrement façonnée que l'auteur

appelle vase-cloche — *bell pot* —) ; plusieurs motifs peints de la poterie (rangées de femmes se tenant par la main, rangées de chèvres, oiseaux à long cou, serpent, végétal en forme d'éventail, signes en forme de Z et d'epsilon, spirale, étoile à cinq branches, triangle représentant la montagne, bandes verticales alternativement nues et couvertes de hachures) ; quelques motifs incisés sur les poteries (représentation d'une corde avec rangée de boutons au-dessous, réseau imitant un filet, motif en arête de poisson — *herring bone pattern*, — semis de petites dépressions faites avec l'ongle ou le bout du doigt).

6. Origine de l'écriture (Baum., p. 48, 51, 59-62).

Mme Baumgartel pense que l'écriture égyptienne a subi l'influence d'une écriture inventée en Mésopotamie à une époque plus ancienne et qui aurait été introduite en Égypte par les Gerzéens. Les plus anciens hiéroglyphes seraient les marques de poterie qui ne sont pas la marque du propriétaire du vase, ou celle du potier qui l'a fabriqué, mais, comme l'a dit Zaki Yusef Saad (Hemaka, p. 49 sq.), des signes indiquant le contenu du vase sur lequel ils sont figurés. L'un des plus communs est la ligne ondulée qui indique l'eau, en Asie comme en Égypte.

7. Représentation du Dieu Min dans l'Amratien (Baum., p. 33).

D'après Mme Baumgartel, la plus ancienne représentation du dard à deux pointes, symbole du dieu Min, serait la marque d'un vase à surface rugueuse (*rough*) provenant de la tombe 387 de Negada datée de S. D. 30-34, conservé au Musée de Berlin et que Scharff a publié (Altertumer I, p. 168). Min aurait donc sans doute été vénéré dès le Prédynastique ancien par les Amratiens.

8. La déesse-mère (Baum., p. 30-31).

Mme Baumgartel attire l'attention sur un vase rouge à bord noir (*black topped*) orné d'une figure humaine en relief, provenant de la tombe 1449 de Negada datée de S. D. 31, conservé à l'Ashmolean Museum d'Oxford et publié par Capart (Débuts, p. 117 et fig. 88). La figure, dont la tête est nette mais le corps très stylisé, représenterait, d'après Capart, un homme aux bras levés. Mme Baumgartel estime qu'il s'agit d'une femme portant des cornes de vache et soutenant ses seins avec ses deux bras. En raison de cette dernière particularité, elle voit dans cette figure une forme insolite de la déesse-mère plutôt qu'une représentation d'Hator, à laquelle pourraient faire penser les cornes de vache. Les arguments qu'elle produit paraissent justifier son interprétation.

INDEX ALPHABÉTIQUE.

Noms de personnes : en CAPITALES. — Noms géographiques : en *italiques*.

TABLE DES PLANCHES.

Pl. I-IV. — Paléolithique.

Pl. I.

1. Trièdre chalossien. 3 : 8. Abbassieh. Collection Bovier-Lapierre. D'ap. Cottevieille-Giraudet, BIFAO, XXXIII (1933), p. 15, fig. 12.
2. Biface chelléen. 1 : 2. Abou-el-Nour (près de Nag-Hamadi). Récolte Vignard. D'ap. Cotevieille-Giraudet, BIFAO, XXXIII (1933), p. 5, fig. 2.
3. Tranchoir chelléen. 1 : 4. Stratification de l'Abbassieh, niveau de 3 à 5 mètres. Croquis de l'auteur d'après une pièce de la collection Bovier-Lapierre.
4. Nucléus chello-acheuléen. 1 : 2. Abbassieh, surface. Croquis de l'auteur d'après une pièce de la collection Bovier-Lapierre.
5. Éclat clactonien. 1 : 2. Es-Sibaiyyah (Haute-Égypte), graviers marginaux de la terrasse de 100 pieds. D'ap. Sandford et Arkell, Paleol. man, 1933, pl. XVII, 6.

Pl. II.

1. Biface acheuléen. 1 : 2. Abou-el-Nour (près de Nag-Hamadi). D'ap. Vignard, BIFAO, XX (1922), pl. V, 1.
2. Éclat chelléo-acheuléen. 1 : 2. Abou-el-Nour. D'ap. Vignard, BIFAO, XX (1922), pl. IX, 1.
3. Enclume en grès jaune. 1 : 6. Gebel Ahmar. Croquis de l'auteur d'après une pièce de la collection Bovier-Lapierre.
4. Biface micoquien. 1 : 2. Abbassieh, surface. Croquis de l'auteur d'après une pièce de la collection Bovier-Lapierre.
5. Nucleus levalloiso-moustérien (*tortoise core*). 1 : 3. Collection Sturge. D'ap. Seligman, JRAI, LI (1921), p. 148, n° 22.
6. Croissant levalloiso-moustérien. 1 : 3. Kena. D'ap. Seligman, JRAI, LI (1921), p. 149, n° 24.
7. Éclat Levallois. 1 : 2. D'ap. Vignard, BIFAO, XX (1922), pl. XII, 1.

Pl. III.

1. Éclat levalloiso-moustérien en silex jaune. 1 : 2. Armant, graviers de la terrasse de 100 pieds. D'ap. Sandford et Arkell, Paleol. man, 1933, pl. XXXVIII, 33.
2. Éclat levalloiso-moustérien. 1 : 2. Kars Basil, plage de 112 pieds. D'ap. Sandford et Arkell, Paleol. man, 1929, fig. 18, n° 1.
3. Pointe levalloiso-moustérienne (*tortoise point*). 1 : 3. Thèbes. D'ap. Seligman, JRAI, LI (1921), p. 150, n° 27.

4. Éclat levalloiso-moustérien avec pointe de perçoir. 1 : 3. Thèbes. Collection Sturge. D'ap. Seligman, JRAI, LI (1921), p. 147, nº 12.
5. Lame levalloiso-moustérienne. 1 : 2. D'ap. Vignard, BIFAO, XX (1922), pl. XVII, 3.
6. Éclat levalloiso-moustérien à encoche. 1 : 3. Thèbes. D'ap. Seligman, JRAI, LI (1921), p. 148, nº 20.
7. Pointe atérienne pédonculée. 1 : 3. Thèbes. Collection Sturge. D'ap. Seligman, JRAI, LI (1921), p. 151, nº 32.
8. Pointe atérienne à épaulement. 1 : 3. Thèbes. D'ap. Seligman, JRAI, LI (1921), p. 152, nº 35.

Pl. IV. — 1-6. Aurignacien (?) du Champ de Bagasse (près de Nag-Hamadi). D'ap. Vignard, BIFAO, XVIII (1921), p. 1-20.

1. Hachette. 1 : 2, pl. XIV, 4 de Vignard.
2. Grattoir discoïde. 1 : 2, pl. X, 1.
3. Lame à dos abattu. 1 : 2, pl. XI, 10.
4. Burin d'angle. 1 : 2, pl. III, 6.
5. Burin bec de flûte, pl. II, 1.
6. Burin transversal, pl. VIII, 1.

7-23. Sébilien. D'ap. Vignard, BIFAO, XXII (1923), p. 1-76.

7-9. Sébilien ancien.

7. Nucléus. 1 : 2. D'ap. BIFAO, pl. I, 2.
8. Éclat genre Levallois, d'ap. BIFAO, pl. III, 5.
9. Éclat pointe. 1 : 2, d'ap. BIFAO, pl. VI, 2.

10-14. Sébilien moyen.

10. Nucléus entièrement dégangué, 1 : 2, d'ap. BIFAO, pl. VII, 3.
11. Éclat pointe retouché. 1 . 2, d'ap. BIFAO, pl. IX, 7.
12. Éclat triangulaire. 1 : 2, d'ap. BIFAO, pl. XI, 15.
13. Éclat trapézoïdal. 1 : 2, d ap. BIFAO, pl. X, 11.
14. Éclat semi-lunaire. 1 : 2, d'ap. BIFAO, pl. XII, 5.

15-23. Sébilien récent.

15. Nucléus de technique moustérienne. 1 : 2, d'ap. BIFAO, pl. XV, 1.
16. Nucléus à double plan de frappe. 1 : 2, d'ap. BIFAO, pl. XV, 9.
17. Nucléus à enlèvements sur les deux faces. 1 : 2, d'ap. BIFAO, pl. XV, 10.
18. Éclat pointe retouché. 1 : 2, d'ap. BIFAO, pl. XVI, 16 *bis*.
19. Éclat triangulaire. 1 : 2, d'ap. BIFAO, pl. XVII, 25.
20. Éclat trapézoïdal. 1 : 2, d'ap. BIFAO, pl. XVI, 44.
21. Éclat semi-lunaire. 1 : 2, d'ap. BIFAO, pl. XVII, 26.
22. Éclat scie. 1 : 2, d'ap. BIFAO, pl. XVIII, 27.
23. Objets en os, d'ap. BIFAO, pl. XXI, 35, 32, 42, 46.

24-29. Capsien.

24. Grattoir terminal. Thèbes. D'ap. Seligman, JRAI, LI (1921), p. 153, nº 41.
25. Nucléus. 1 : 2. Thèbes. D'ap. Cottevieille-Giraudet, BIFAO, XXXIII (1933), fig. 25, nº 4.
26-29. Instruments capsiens divers. 1 : 2. Ouadi Medamoud. D'ap. Cottevieille-Giraudet, BIFAO, XXXIII (1933), fig. 22, nos 1, 6; fig. 23, nos 2 à 8.

Pl. V. — 1-14. Industrie d'Helouan.

1-10. Instruments divers. 1 : 1. Récoltes Bovier-Lapierre. D'ap. Cottevieille-Giraudet, BIFAO, XXXIII (1933), fig. 30.

11-12. Éclats denticulés. D'ap. Browne, JRAI, VII (1877), pl. IX, 6, 11.
13-14. Pointes de flèches. 1 : 1. D'ap. J. de Morgan, Pré. orient. II, fig. 61.
15-16. Houe et hachette campigniennes (?). Ouadi-Ech-Cheikh. Récoltes Seton Karr. Musée du Caire. D'ap. Curelly, Stone impl., nos 63297, 63345.

Pl. VI-VIII. — Néolithique de Merimde-Beni-Salame et Néolithique A du Fayoum.

Pl. VI.

1. Plan et élévation d'une hutte ovale en mottes de terre de Merimde-Beni-Salame. 1 : 30. D'ap. Merimde III, fig. 1.
2. Revêtement en paille tressée d'un silo à grains du Fayoum. D'ap. Des. Fay., pl. XXVI, 6.
3. Hache taillée du Fayoum. 1 : 3. D'ap. Des. Fay., pl. XXIII, 7.
4. Hache polie de Merimde. 1 : 2. D'ap. Merimde II, pl. VII.
5. Herminette du Fayoum. Haut. 0 m. 077. D'ap. Des. Fay., pl. XI, 14.
6. Instrument néolithique d'aspect paléolithique. Long. 0 m. 06. D'ap. Merimde III, pl. VII a.
7. Instrument néolithique d'aspect paléolithique. Long. 0 m. 10. D'après Merimde III, pl. VIII b.
8. Couteau en silex. Long. 0 m. 12. D'ap. Des. Fay., pl. XXII, 21.
9. Pointe foliacée en silex. Long. 0 m. 10. D'ap. Des. Fay., pl. XXII, 20.
10. Tranchet. 1 : 2. Kom-Achim ou Dimeh (Fayoum). D'ap. J. de Morgan, Pre. orient. II, fig. 46.
11. Pointe de flèche triangulaire à tranchant transversal. D'ap. Des. Fay., pl. XXII, 26.

Pl. VII.

1. Pointe de flèche ogivale à base concave. Long. 0 m. 06. D'ap. Des. Fay., pl. XI, 4.
2. Pointe de flèche triangulaire à base concave. Long. 0 m. 06. D'ap. Merimde I, fig. 3 a.
3. Pointe de flèche pédonculée. Long. 0 m. 06. D'ap. Merimde I, fig. 3 p.
4. Pointe de flèche ? (*trihedral rod*). Long. 0 m. 065. D'ap. Des. Fay., pl. XLIX, 35.
5. Poignard en silex. Long. 0 m. 254. D'ap. Des. Fay., pl. XXXVII, 6.
6. Scie ou faucille en silex. Long. 0 m. 24. D'ap. Merimde III, fig. 5.
7. Face et profil d'une faucille en bois garnie de trois de ses éléments en silex. Long. 0 m. 508. D'ap. Des. Fay., pl. XXX, 1.
8. Tête de massue discoïde. D'ap. Des. Fay., pl. XXX, 2.
9. Tête de massue sphérique. Diamètre 0 m. 06. D'ap. Merimde II, pl. IX.
10. Tête de massue piriforme. Haut. 0 m. 07. D'ap. Merimde II, pl. IX.
11. Palette à couleur. D'ap. Merimde I, pl. VII, 2.
12. Palette à couleur. Long. 0 m. 08. D'ap. Des. Fay., pl. XII, 24.
13. Vase en basalte. D'ap. Merimde I, pl. VII, 1.
14. Fusaïole. Diamètre 0 m. 04. D'ap. Des. Fay., pl. XII, 5.

15-22. Céramique de Merimde-Beni-Salamè.

15. D'ap. Merimde I, fig. 8 m.
16. D'ap. Merimde III, fig. 7, nº 5.
17. D'ap. Merimde I, fig. 8 a.
18. D'ap. Merimde III, fig. 7, nº 2.
19. D'ap. Merimde III, fig. 7, nº 4.
20. D'ap. Merimde I, pl. XC.

21. D'ap. Merimde II, pl. XII.
22. D'ap. Merimde III, fig. 10, nº 3.

Pl. VIII. — 1-9. Céramique du Fayoum. D'ap. Des. Fay..

1 = pl. XVIII, 8. — 2 = pl. XX, 50. — 3 = pl. XVIII, 6. — 4 = pl. XXVIII, 3. — 5 = pl. XVIII, 2. — 6 = pl. XIII, 7. — 7 = pl. XVIII, 11. — 8 = pl. XVIII, 22. — 9 = pl. XVI, 12.

10-19. Industrie de l'os de Merimde-Beni-Salame et du Fayoum.

10. Pointe. Long. 0 m. 11. D'ap. Des. Fay., pl. XII, 11.
11. Pointe. Long. 0 m. 07. D'ap. Merimde II, pl. XI.
12. Spatule. Long. 0 m. 11. D'ap. Merimde I, fig. 11 a.
13. Pointe. Long. 0 m. 06. D'ap. Merimde II, pl. XI.
14. Spatule. Long. 0 m. 055. D'ap. Des. Fay., pl. XLVII, 28.
15. Harpon. Long. 0 m. 075. D'ap. Merimde I, fig. 10.
16 a et 16 b. Harpons. Long. 0 m. 10 et 0 m. 075. D'ap. des Fay., pl. XLVII, 20, 24.
17. Tige (manche de cuiller ?). Long. 0 m. 11. D'ap. Merimde I, fig. 12.
18. Anneau. Diamètre 0 m. 02. D'ap. Merimde II, pl. XI.
19. Hameçon en corne. Long. 0 m. 03. D'ap. Merimde II, pl. XI.

20-25. Objets de parure de Merimde-Beni-Salame et du Fayoum.

20. Perles. D'ap. Merimde II, pl. XI.
21 a-h. Perles. D'ap. Des. Fay., pl. XLVII, 31, 32, 34, 35, 39, 41, 43, 44.
22. Coquille percée. 1 : 2. D'ap. Merimde II, pl. X.
23. Coquille percée. D'ap. Des. Fay., pl. VII, 3.
24. Pendeloque. 1 : 2. D'ap. Merimde III, pl. IV, b.
25 a, b, c. Pendeloques. D'ap. Des. Fay., pl. IX, 19 ; XII, 17, 20.

Pl. IX. — 1-7. Néolithique B du Fayoum.
D'ap. Des. Fay.

1. Pointe à talon non dégangué. Long. 0 m. 09 = pl. XLI, 2.
2. Couteau ou grattoir à dos non dégangué. Long. 0 m. 08 et 0 m. 07 = pl. XLI, 22.
3, 4. Bifaces en forme de houe. Long. 0 m. 08 et 0 m. 07 = pl. XLV, 18, 19.
5. Gouge. Long. 0 m. 06 = pl. XXXIV, 10.
6. Plane. Long. 0 m. 08 = pl. XXXIV, 11.
7. Éclat concavo-convexe. Long. 0 m. 12 = pl. XLIII, 17.

8-13. Néolithique tasien. D'ap. Mostag.

8. Vase brun à zone supérieure noire. 1 : 6 = pl. XI, 16.
9. Vase rouge brun. 1 : 6 = pl. XI, 7.
10. *Beaker* gris foncé à décor incisé et incrusté de pâte blanche. 1 : 6. D'ap. Brunton, Ann. Serv. XXXIV (1934), fig. 5.
11. Vase brun lissé. 1 : 6 = pl. XII, 42.
12. Vase rouge poli à rides verticales. 1 : 6 = pl. XI, 1.
13. Vase noir poli à surface ridée. 1 : 6 = pl. XI, 12.

Pl. X. — Néolithique tasien.
D'ap. Mostag.

1. Vase rouge brun à rides obliques. 1 : 6 = pl. XI, 31.
2. Vase campaniforme (*beaker*) noir à décor incisé et incrusté de pâte blanche. 1 : 6. D'ap. Brunton, Ann. Serv. XXXIV (1934), fig. 2.

3. Hache en calcaire dur blanc. 1 : 3 = pl. XII, 8.
4. Hache en syénite. 1 : 3 = pl. XIII, 1.
5. Perçoir en silex. Long. 0 m. 17 = pl. XXVII, 7.
6. Grattoir en silex. Long. 0 m. 06 = pl. XXVIII, 97.
7. Éclat de silex retouché (pointe de flèche ?). Long. 0 m. 08 = pl. XXVI, 71.
8. Couteau en silex. Long. 0 m. 22 = pl. XVIII, 40.
9. Palette à couleur en schiste. 2 : 3 = pl. XIII, 25.
10. Palette à couleur en albâtre. 2 : 3 = pl. XIII, 19.
11. Broyeur en jaspe brun = pl. XXII, 29.
12. Poinçon en os. Long. 0 m. 08 = pl. XXXII, 9.
13. Aiguille à chas en os. Long. 0 m. 08 = pl. XXII, 5.
14. Spatule en os. Long. 0 m. 13 = pl. XXIII, 2 e.
15. Cuiller en ivoire. 1 : 3 = pl. XIII, 17.
16. Hameçon en ivoire. 2 : 3 = pl. XIII, 13.
17. Hameçon en coquille. 2 : 3 = pl. XIII, 14.
18. Pendeloque (?) en albâtre. 1 : 3 = pl. XIII, 18.
19, 20. Anneaux en ivoire. 1 : 3 = pl. XIII, 16, 21.
21. Perle en ivoire. 1 : 1 = pl. XXXIX, 76 B 3.

Pl. XI-XX. — Céramique prodynastique.

Toutes les figures d'après le Prehistoric Egypt Corpus de Fl. Petrie. Échelle 1 : 6. Chaque vase porte la même indication que dans le Corpus.

Pl. XI.

Poterie rouge polie (*polished red*, ou P). D'ap. pl. IX-XIV.

Pl. XII.

Poterie rouge à zone supérieure noire (*black topped*, ou B). D'ap. pl. I-VIII.

Pl. XIII.

Poterie rouge à décor peint en blanc (*white cross-lined*, ou C). D'ap. pl. XX-XXV.

Pl. XIV.

Poterie noire à décor incisé et incrusté de pâte blanche (*black incised*, au N). D'ap. pl. XXVI-XXVII.

Pl. XV.

Poterie claire à anses ondulées (*wavy handled*, ou W). D'ap. pl. XXIII-XXX.

Pl. XVI.

Poterie claire à décor peint en rouge (*decorated*, ou D). D'ap. pl. XXXI-XXXVII.

Pl. XVII.

Poterie de forme fantaisiste (*fancy*, ou F). D'ap. pl. XV-XVIII.

Pl. XVIII.

Poterie noire polie (rattachée par Petrie à la poterie *fancy*). D'ap. pl. XIX.

Pl. XIX.

Poterie à surface rugueuse (*rough*, ou R). D'ap. pl. XXXIX-XLIV.

Pl. XX.

Poterie récente (*late*, ou L). D'ap. pl. XLV-LI.

Pl. XXI-XXX. — Art rupestre.

Pl. XXI.

Gravures rupestres du désert de Nubie, d'ap. L. Frobenius, Kulturgeschichte Africas, 1933.

1. Hodein Magoll. D'ap. pl. XXXIX.
2. Mamlah Atna. D'ap. pl. XLI.
3. El Hagandich. D'ap. pl. XXXIII.

Pl. XXII.

1, Nubie. Toutes les figures suivantes, Haute-Égypte, sauf pl. XXV, 3, qui appartient aussi à la Nubie.
1. Même source que pl. XXI. Hodein Magoll. D'ap. pl. XXXVII.
2. El Kab. D'ap. F. W. Green, PSBA, XXV (1903), p. 371.

Pl. XXIII.

1. Gravures piquetées de Bos africanus et de Bos brachyceros. Sayala. D'ap. Sandford et Arkell, Paleol. man, 1933, fig. 15.
2. Gravure sur rocher de grès près d'Abou-Simbel. D'ap. Sandford et Arkell, Paleol. man, 1933, fig. 19.

Pl. XXIV.

Gravures de l'Abou-Agag (au nord d'Assouan). D'ap. G. Schweinfurth, Ueber alte Tierbilder und Felsinschriften bei Assuan, ZEF, 1912.

1, d'ap. fig. 3 ; 2, d'ap. fig. 11 ; 3, d'ap. fig. 21 ; 4, d'ap, fig. 22 ; 5, d'ap. fig. 23 ; 6, d'ap. fig. 19 ; 7, d'ap. fig. 5.

Pl. XXV.

1, 2, même source que pl. XXIV. — 1, d'ap. fig. 24 ; 2, d'ap. fig. 5.
3. Gravures d'Ounib (Nubie). D'ap. O. F. Parker et C. Burkitt, Rockengravings from Onib, Wadi Allaki, Nubia ; Man, XXXIII (1932), fig. 1.

Pl. XXVI.

1. Gravure près de Kattarah. D'ap. G. W. Murray et O. H. Myers, Some pre-dynastic rock drawings ; JEA, XIX (1933), p. 129, fig. 1.
2. Gravures de Silsilé. D'ap. Fl. Petrie, Ten years digging in Egypt, 2e édit. Londres, 1893, fig. 57.

3-6. Gravures relevées par Legrain dans diverses localités situées sur la rive gauche du Nil, entre le Gebel Silsilé et Edfou, publiées par J. de Morgan, dans Rech. I.
3, d'ap. fig. 488. En haut, El Hosch ; en bas, Khor-es-Salam.
4, d'ap. fig. 489. El Hosch.
5, d'ap. fig. 487. Gebel Hetemat.
6, d'ap. fig. 491. A gauche, Gebel Cheikh Raama ; à droite, Chatt-el-Rigal.

Pl. XXVII-XXIX.

Gravures rupestres de l'Ouadi Hammamat, d'ap. H. A. Winkler, Völker und Völkerbewegungen im vorgeschichtlichen Oberägypten im Lichte neuer Felsbilderfunde, Stuttgard, 1937.

Pl. XXVII.

1. D'ap. fig. 1. Type des Standarten-Leute.
2. D'ap. fig. 7. Homme de la première culture de Negada (= Amratien); l'objet qu'il tient dans sa main droite est vraisemblablement un bâton de jet.
3. D'ap. fig. 43. Type des Penistachen-Leute.
4. D'ap. fig. 19. Danseuses des Federschmuck-Leute.
5. D'ap. fig. 46. Femme en couches des Penistaschen-Leute.
6. D'ap. fig. 37. Bateau des Federschmuck-Leute avec cabine et velum contre le soleil soutenu par un mât.
7. D'ap, fig. 59. Figure ovale et spiralée gravée sur un rocher horizontal ; peut-être un jeu de serpent.

Pl. XXVIII.

1. D'ap. fig. 8. Homme de la première culture de Negada harponnant un hippopotame.
2. D'ap. fig. 14. Homme des Federschmuck-Leute lançant une flèche à un éléphant.
3. D'ap. fig. 33. Bateau des Federschmuck-Leute.

Pl. XXIX.

1. D'ap. fig. 2. Bateau des Standarten-Leute.
2. D'ap. fig. 6. Bateau en papyrus avec cabine. Peut-être des Standarten-Leute.
3. D'après fig. 34. Bateau des Federschmuck-Leute.
4. D'ap. fig. 46. Vache aux cornes déformées en anneau. Gravure du « Lieu saint » des Penitaschen-Leute.
5. D'ap. fig. 47. Bœuf avec disque entre les cornes. Le trait horizontal en arrière de la tête représente sans doute un lasso. Gravure des Penitaschen-Leute.
6. D'ap. fig. 17. Homme des Federschmuk-Leute lançant un lasso autour des cornes d'un bœuf, à la manière des Penitaschen-Leute.
7. D'ap. fig. 57. Spirale et animal.

Pl. XXX.

Pétroglyphe du Désert Lybique. D'ap. H. A. Winkler, Rock-drawings of southern Upper-Egypt, I. Londres, 1938. D'ap. pl. XX, 1, 2.

Pl. XXXI-XXXVI. — Civilisation badarienne.

Pl. XXXI.

1. Tombe badarienne. 1 : 24. D'ap. Badar., pl. IX, 5701.

2, 3, 7. Poterie brune polie à zone supérieure noire, ou BB. 1 : 6. D'ap. Badar., pl. XII, 19 C ; XIII, 77 F et 49 F.

4, 5, 6. Poterie rouge polie à zone supérieure noire, ou RB. 1 : 6. D'ap. Mostag., pl. XXIV, 6 ; Badar., pl. XIV, 10 F ; pl. XVI, 16 D.

8, 9, 10. Poterie polie entièrement rouge, ou PR. 1 : 6. D'ap. Badar., pl. XV, 9 T, 16 F ; Mostag., pl. XVIII, 51 M.

11. Poterie lissée brune, ou SB. 1 : 6. D'ap. Badar., pl. XVII, 21 M.
12, 13, 14. Poterie noire polie ou lissée, ou AB. 1 : 6. D'ap. Badar., pl. XVI, 9, 12; Mostag., pl. XVIII, 18.
15. Poterie brune grossière, ou RB. 1 : 6. D'ap. Badar., pl. XIX, 33 M.

Pl. XXXII.

1. Poterie polie entièrement rouge, ou PR. 1 : 6. D'ap. Badar., pl. XV, 29.
2, 3. Poterie lissée brune ou SB. 1 : 6. D'ap. Badar., pl. XVII, 3 E, 15 e.
4, 5. Poterie noire, polie ou lissée, ou AB. 1 : 6. D'ap. Mostag., pl. XVIII, 20 (décor incisé); XVIII, 39.
6. Poterie brune grossière, ou RB. 1 : 6. D'ap. Mostag., pl. XXI, 55 H.
7-12. Poteries diverses, ou MS. 1 : 6.
7-8. Rouge polie. D'ap. Badar., pl. XVI, 7; Mostag., pl. XVIII, 30.
9. Noire. D'ap. Badar., pl. XVI, 11.
10. Rouge brun. D'ap. Mostag., pl. XVIII, 36.
11. Fond jaune brun, décor rouge. D'ap. Badar., pl. XVI, 16.
12. Fond noir, décor incisé et incrusté de pâte blanche. D'ap. Badar., pl. XVI, MS 24.
13. 14. Grattoirs en silex. 1 : 2. D'ap. Badar., pl. LXXXIV, 182, LXXXVI, 206.
15. Perçoir. 1 : 2. D'ap. Badar., pl. LXXXV, 205.
16. Couteau. 1 : 2. D'ap. Badar., pl. LXXXIII, 169.
17, 18. Pointe de flèches à base concave. 1 : 2. D'ap. Badar., pl. LXXXIII, 167 A, 167.
19. Pointe de flèche foliacée. 1 : 2. D'ap. Badar., pl. LXXXIV, 180.
20. Pointe de flèche pédonculée. 1 : 2. D'ap. Badar., pl. XXIX, 5.

Pl. XXXIII.

1. Lame pointue. Long. 0 m. 185. D'ap. Mostag., pl. XXII, 31.
2. Couteau-scie. Long. 0 m. 127. D'ap. Badar., pl. XX, 16.
3, 4, 5. Palettes à fard en schiste. 1 : 2. D'ap. Badar., pl. XXI, 8, 19, 17.
6. Vase en basalte. 1 : 3. D'ap. Mostag., pl. XXIV, 15.
7. Fusaïole hémisphérique en calcaire. 1 : 3. D'ap. Badar., pl. LXXIII, 167.
8. Fusaïole discoïde en calcaire. 1 : 3. D'ap. Badar., pl. XXIII, 30.
9. Disque percé en poterie. Diam. 0 m. 038. D'ap. Mostag., pl. XXXII, 5 b.
10. Poinçon en os. D'ap. Badar., pl. XXVI, 5112.
11. Aiguille à chas droite en os. D'ap. Badar., pl. XX, 16.
12. Aiguille à chas courbe en os. D'ap. Badar., pl. XXIII, 27.
13, 14, 15. Vases en ivoire. 1 : 3. D'ap. Badar., pl. XXIII, 1, 6, 7.
16. Vase en ivoire. 1 : 3. D'ap. Mostag., pl. XXIV, 20.
17. Hameçon en coquille. D'ap. Badar., pl. XXIV, 16.

Pl. XXXIV.

1, 2. Cuillers en ivoire. D'ap. Badar., pl. XXII, 1, 7.
3. Bâton en ivoire. D'ap. Badar., pl. XXIV, 6.
4. Bâton de jet en bois (boumerang). 1 : 3. D'ap. Badar., pl. XXIII, 29.
5, 6, 7. Anneaux en ivoire. 1 : 3. D'ap. Badar., pl. XXIII, 15, 14; Mostag., pl. XXV, 12.
8-17. Perles. 1 : 1.
8. En stéatite. D'ap. Badar., pl. L, 86 F 10.
9. En cornaline. D'ap. Badar., pl. L, 86 L 4.
10. En ivoire (même type en stéatite). D'ap. Badar., pl. XLIX, 75 B 12.
12. En calcaire rouge. D'ap. Badar., pl. XLIX, 75 K 18.

13. En ivoire. D'ap. Badar., pl. XLIX, 76 A 3.
14. En os. D'ap. Mostag., pl. XXXIX, 75 Q 4.
15. En ivoire. D'ap. Mostag., pl. XXXIX, 80 B 4.
16, 17. En cuivre. D'ap. Badar., pl. L, 86 W 3; Mostag., pl. XXXIX, 75 W 3.
18. Assemblage de perles enfilées. D'ap. Mostag., pl. XXIV, 9.
19-22. Pendeloques.
~~19. En jaspe vert. 1 : 1. D'ap. Mostag.,~~ pl. XXXIX, 21 A 2.
20, 21. En os. 2 : 3. D'ap. Badar., pl. XXIV, 14, 15.
22. En albâtre rubané. 1 : 1. D'ap. Badar., pl. L, 89 E G.
23. Bouton d'oreille (?) en argile. 2 : 3. D'ap. Badar., pl. XXIV, 8.
24. Bouton de nez (?) en pierre verte. 4 : 3. D'ap. Badar., pl. XXIV, 13.

Pl. XXXV.

1. Corne creuse en ivoire. 2 : 3. D'ap. Mostag., pl. XXIV, 16.
2. Peigne à dents courtes en os. D'ap. Badar., pl. XXIV, 4.
3. Pendeloque en stéatite. 1 : 1. D'ap. Badar, pl. L, 89 A 3.
4. Statuette en ivoire. 2 : 3. D'ap. Badar., pl. XXIV, 2.
5. Statuette en terre cuite peinte en rouge. 2 : 3. D'ap. Badar., pl. XXIV, 1.
6. Statuette en ivoire. 2 : 3. D'ap. Mostag., pl. XXIV, 33.

Pl. XXXVI.

1. Statuette en terre crue peinte en noir (face antérieure, profil et face postérieure). 2 : 3. D'ap. Badar., pl. XXIV, 3.
2. Statuettes mésopotamiennes en terre crue provenant d'Our. Période d'El Obeid. D'ap. Orient préhist., pl. XIII c.
3. Peigne à dents longues en ivoire. D'ap. Badar., pl. XXIV, B.

Pl. XXXVII-LIII. — Civilisation amratienne.

Pl. XXXVII.

1. Tombe B 127 d'El-Amrah (S. D. 34). Le corps qu'elle renferme a été démembré avant l'inhumation. 1 : 20. D'ap. Amr., pl. IV, 1.
2-5 S. Poterie rouge à décor blanc.
2. Coupe du Musée de Moscou. D'ap. Avdief, Anc. Eg. 1935, p. 42.
5 M. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. XX, 5 M.
5 S. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. XX, 5 S.

Pl. XXXVIII. Poterie rouge à décor blanc.

1. Décor développé d'un vase. 1 : 2. D'ap. Pre. Mah., pl. XXVII, 13.
2. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. XXIV, 76 T.
3. 1 : 6. D'ap. Diosp., pl. XIV, 96 b.
4. D'ap. Rech. I, pl. II, 5.

Pl. XXXIX. Poterie rouge à décor blanc.

1. 1 : 3. D'ap. Pre. Eg., pl., XVII, 69.
2. 1 : 3. D'ap. Pre. Eg., pl. XV, 55.
3. Fragment. 1 : 2. D'ap. Mostag., pl. XXXVIII, 4.
4. Vase du Musée de Berlin. D'ap. Grundzüge, pl. VI a.

5. 1 : 3. D'ap. Pre. Eg., pl. XIV, 44.
75 E. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. XXIV, 75 E.

Pl. XL.

Moitié supérieure de la planche : poterie rouge polie. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. IX-XIV. Les indications placées à côté de chaque vase sont les mêmes que celles du Corpus.
Moitié inférieure : poterie rouge à zone supérieure noire.
1 : 6. D'ap. Corpus, pl. I-VIII. Pour chaque vase, même indication que dans le Corpus.

Pl. XLI.

1-5, 12. Poterie de forme fantaisiste. 1 : 6. D'ap. Corpus 1 = pl. XV, 19 b ; 2 = pl. XVI, 25 ; 3 = pl. XVII, 51 b ; 4 = pl. XVIII, 62 a ; 5 = pl. XVIII, 68 a ; 12 = pl. XVII, 43 b.
6-11. Poterie noire polie. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. XIX, 72 b, 75, 80 b, 81 b, 96 a, 96 b.
13. Vase noir poli en forme de femme. D'ap. Débuts, fig. 91.
14-19. Poterie grossière. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. XL, 51 ; XXXIX, 41, 47 ; XLII, 83 B ; XLIV, 91 c, 96.
20, 21. Poterie claire à décor rouge. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. XXXI, 10 G ; XXXII, 29 A.

Pl. XLII.

1. Grattoir nodulaire. 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXX, 68.
2. Grattoir circulaire. 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXX, 60.
3. Grattoir ovalaire. 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXXI, 109.
4. Grattoir terminal. 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXX, 79.
5. Perçoir. 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXXI, 98.
6. Élément de faucille. 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXXI, 116.
7. Pointe de flèche à base concave. 1 : 2. Agglomération de Mahasna. D'ap. Mahasna, pl. IV.
8. Pointe de flèche pédonculée. 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXXI, 99.
9. Pointes de flèches triangulaires. Long. 0 m. 032. Village 1900 d'Hemamieh.
10. Hache polie en schiste. 1 : 2. Village 3200 de Badari. D'ap. Badar., pl. LIV, 7.
11. Hache taillée en silex. 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXXI, 96.
12. Tête de massue discoïde en diorite. 1 : 3. Tombe H 23 de Mahasna (S. D. 36-43). D'ap. Pre. Mah., pl. XX, 3.
13. Tête de massue discoïde en diorite. 1 : 4. Tombe 1604 d'Hemamieh (S. D. 36). D'ap. Badar., pl. LIII, 1.
14. Tête de massue discoïde en calcaire peint. 1 : 2. Tombe 1443 de Negada (S. D. 31). D'ap. Naq., pl. VII, 7.
15. Modèle de massue discoïde en ivoire. Tombe B 86 de Diospolis (S. D. 35-40). D'ap. Diosp., pl. V, B 86.

Au bas de la planche, douze marques de poterie, d'ap. Naq., pl. LI-LVII. Chaque marque porte le même numéro que dans Naq.

Pl. XLIII.

1. Lame losangique. 1 : 2. Tombe 1676 de Negada (S. D. 32). D'ap. Naq., pl. LXXII, 52.
2. Lame foliacée. 1 : 2. Tombe 414 de Negada (S. D. 51). D'ap. Naq., pl. LXXII, 51.
3. Lame bifide. 2 : 3. Tombe 1661 de Negada (S. D. 34). D'ap. Naq., pl. LXXIII, 66.
4. Couteau virgule. 1 : 2. Tombe 1661 de Negada (S. D. 34). D'ap. Naq., pl. LXXIV, 85.
5. Couteau à dos abattu. Tombe B 27 d'El Amrah (S. D. 39). D'ap. Amr., pl. X, 8.

Pl. XLIV.

1. Tête de massue biconique en pierre. 1 : 3. Tombe H 23 de Mahasna (S. D. 36-43). D'ap. Pre. Mah., pl. XX, 3.
2-9. Vases de pierre. 1 : 3.
2. Albâtre. Tombe B 102 de Diospolis (S. D. 33-41). D'ap. Dios., pl. IX, 10.
3. Basalte. Tombe U 290 de Diospolis (S. D. 32-46). D'ap. Diosp., pl. IX, 12.
4. Basalte. Tombe B 56 de Diospolis (S. D. 34). D'ap. Diosp., pl. IX, 7.
5. Basalte. Tombe 3823 de Badari (S. D. 35-37). D'ap. Badar., pl. LI, 5.
6. Calcaire. Provenance inconnue. D'ap. Pre. Eg., pl. XL, 128.
7. Albâtre. Tombe B 102 de Diospolis (S. D. 33-41). D'ap. Diosp., pl. IX, 11.
8. Albâtre. Tombe 2063 d'Hemamieh (S. D. 42). D'ap. Badar., pl. LI, 8.
9. Basalte. Tombe U 134 de Diospolis (S. D. 38). D'ap. Diosp., pl. IX, 18.
10-13. Palettes à fard en schiste. 1 : 4 (sauf 11, 1 : 2).
10. Tombe 1409 de Negada (S. D. 37). D'ap. Corpus, pl. LIX, 95 H.
11. Tombe 11737 de Mostagedda. D'ap. Mostag., pl. XLIII, 13.
12. Tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34). D'ap. Diosp., pl. XI, 4.
13. Nubie. D'ap. Corpus, pl. LII, 4 S.

Pl. XLV.

1-9. Palettes à fard en schiste. 1 : 4.
1. Tombe T 4 de Negada (S. D. 41). D'ap. Corpus, pl. LII, 3 D.
2. Tombe 1675 de Negada (S. D. 32-48). D'ap. Corpus, pl. LIII, 24 J.
3. Tombe B 117 de Diospolis (S. D. 35). D'ap. Diosp., pl. XI, 12.
4. Tombe 1832 de Mostagedda. D'ap. Mostag., pl. XLIII, 3.
5. Tombe 35 d'El Amrah (S. D. 34-41). D'ap. Corpus, pl. LIV, 26 D.
6. Tombe 1395 de Negada (S. D. 33). D'ap. Corpus, pl. LII, 14 G.
7. Tombe B 102 de Diospolis (S. D. 33-41). D'ap. Diosp., pl. V, B 102.
8. Tombe 1414 de Negada (S. D. 38). D'ap. Naq., pl. XLVIII, 34.
9. Tombe B 447 de Diospolis (S. D. 36). D'ap. Diosp., pl. XI, 22.
10-14. Petites palettes magiques.
10. 2 : 3. Tombe 271 de Negada (S. D. 38). D'ap. Naq., pl. LIX, 4.
11. 2 : 5. Tombe 1590 de Negada (S. D. 33). D'ap. Pre. Eg., pl. XLV, 38.
12. 2 : 3. Tombe 1646 de Negada (S. D. 33). D'ap. Naq., pl. LXIV, 89.
13. 3 : 4. Tombe B 120 d'El Amrah (S. D. 38-43). D'ap. Pre. Eg., pl. XLVI, 20.
14. 1 : 4. Tombe 3844 de Badari (S. D. 37-43). D'ap. Badar., pl. LII, 20.

Pl. XLVI.

1-4. Petites palettes magiques.
1. 1 : 4. Tombe 1697 d'Hemamieh (S. D. 44). D'ap. Badar., pl. LII, 21.
2. 1 : 4. Tombe 3844 de Badari (S. D. 37-43). D'ap. Badar., pl. LII, 20.
3. 1 : 3. Tombe H 22 de Mahasna (S. D. 36-55). D'ap. Pre. Mah., pl. XV, 3.
4. 1 : 4. Tombe 1877 de Negada (S. D. 38). D'ap. Corpus, pl. LII, 6.
5. Cône plein en albâtre. 3 : 4. Tombe 1900 de Negada (S. D. 34). D'ap. Pre. Eg., pl. XXXIII, 48.
6. Cône creux en calcaire. 3 : 4. Tombe 1705 de Negada (S. D. 45). D'ap. Pre. Eg., pl. XXXIII, 55.
7. Fusaïole en calcaire. 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXXI, 92.
8. Disque percé en poterie. Diam. 0 m. 038. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXI, 81.

9. Meule dormante en grès. 1 : 8. Tombe H 45 de Mahasna (S. D. 33-37). D'ap. Pre. Mah., pl. XIII, 1.
10. Sonde (?) en émeri. 2 : 3. Tombe 1788 de Negada (S. D. 34-46). D'ap. Naq., pl. LXIV, 99.
11. Poinçon en os. 1 : 2. Tombe 229 d'Alawniyeh (S. D. 36-43). D'ap. Mahasna, pl. IV.
12. Aiguille à chas en os. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXII, 129.
13. Harpon en ivoire. 7 : 10. Tombe 1345 de Negada (S. D. 34-38). D'ap. Pre. Eg., pl. XVIII, 9.

14-17. Épingles à cheveux, rondes, en ivoire (sauf 16, en os).
14. 2 : 3. Tombe 1774 de Negada (S. D. 31). D'ap. Naq., pl. LXIII, 47.
15. 1 : 2. Tombe 1716 d'Hemamieh (S. D. 33-42). D'ap. Badar., pl. LIII, 23.
16. 1 : 3. Tombe 1854 de Mostagedda. D'ap. Mostag., pl. XLII, 59.
17. 2 : 3. Tombe 1774 de Negada (S. D. 31). D'ap. Naq., pl. LXIV, 82.

18-20. Épingles à cheveux, plates, en ivoire.
18. 2 : 3. Tombe 1503 de Negada (S. D. 36). D'ap. Naq., pl. LXIII, 61.
19. 7 : 10. Tombe 1654 de Negada (S. D. 34). D'ap. Pre. Eg., pl. VIII, 19.
20. 7 : 10. Tombe 1251 de Negada (S. D. 40). D'ap. Pre. Eg., pl. VIII, 15.

21-23. Peignes à dents longues en ivoire.
21. 2 : 3. Tombe U 113 de Diospolis (S. D. 32-48). D'ap. Diosp., pl. X, 7.
22. 1 : 3. Tombe 1848 de Mostagedda. D'ap. Mostag., pl. XLII, 45.
23. 7 : 10. Tombe 1411 de Negada (S. D. 42). D'ap. Pre. Eg., pl. XXIX, 23.

Pl. XLVII.

1. Épingle à cheveux, plate, en ivoire. 1 : 3. Tombe 1832 de Mostagedda. D'ap. Mostag., pl. XLII, 61.

2-6. Peignes à dents longues, en ivoire. Éch. 2 : 3, sauf no 6.
2. Tombe 1586 de Negada (S. D. 33-46). D'ap. Naq., pl. LXIII, 59.
3. Tombe 1465 de Negada (S. D. 38). D'ap. Naq., pl. LXIII, 67.
4. Tombe 1417 de Negada (S. D. 35-41). D'ap. Naq., pl. LXIII, 57.
5. Tombe 1497 de Negada (S. D. 33). D'ap. Naq., pl. LXIII, 56.
6. 7 : 10. Tombe 1821 de Negada (S. D. 33-37). D'ap. Pre. Eg., pl. XXIX, 18.

7-8. Vases en ivoire. 2 : 3.
7. Tombe 1411 de Negada (S. D. 42). D'ap. Naq., pl. LXI, 11.
8. Tombe 1438 d'Armant (S. D. 33-76). D'ap. Armant I, pl. XLVI.
9. Tombe H 29 de Mahasna (S. D. 34). D'ap. Pre. Mah., pl. XII, 2.

10-12. Cornes en ivoire (10 et 11, cornes creuses ; 12, corne plate).
10. 7 : 10. Tombe 1587 de Negada (S. D. 31). D'ap. Pre. Eg., pl. XXXII, 9.
11. 1 : 3. Tombe H 45 de Mahasna (S. D. 33-37). D'ap. Pre. Mah., pl. XIII, 2.
12. 2 : 3. Tombe 1419 de Negada (S. D. 32-41). D'ap. Naq., pl. LXII, 45.
13. Crochet en coquille. 1 : 2. Tombe 139 de Kau-el-Kebir (S. D. 38). D'ap. Badar., pl. LIV, 4.

Pl. XLVIII.

1-5. Cornes en ivoire.
1. 1 : 2. Tombe H 29 de Mahasna (S. D. 34). D'ap. Pre. Mah., pl. XI, 1.
2. 2 : 3. Tombe 271 de Negada (S. D. 38). D'ap. Naq., pl. LXII, 34.
3. 1 : 2. Tombe 3165 de Badari (S. D. 37-38). D'ap. Badar., pl. LIII, 16.
4. 2 : 3. Tombe 271 de Negada (S. D. 38). D'ap. Naq., pl. LXII, 39.
5. 2 : 3. Tombe U 233 de Diospolis (S. D. 35-39). D'ap. Diosp., pl. X, U 233.

6-15. Objets en cuivre (sauf no 16).
6. Pointe. 1 : 2. Tombe 297 de Negada (S. D. 38). D'ap. Tools, pl. XXII, 46.
7. Ciseau. 1 : 2. Tombe 63 de Negada (S. D. 40). D'ap. Tools, pl. XXII, 45.
8. Épingle. 1 : 2. Tombe 1839 de Mostagedda. D'ap. Mostag., pl. XLIII, 27.
9. Aiguille à chas. 1 : 2. Tombe 3284 de Badari (S. D. 37-38). D'ap. Badar., pl. XLVII, 4.
10. Lame. 2 : 3. Tombe 63 de Negada (S. D. 40). D'ap. Naq., pl. LXV, 23.
11. Lame. 1 : 3. Tombe H 85 de Mahasna (S. D. 40). D'ap. Pre. Mah., pl. XIX, 5.
12. Pointe de flèche. 1 : 3. Même provenance et même source que no 11.
13. Harpon. 1 : 3. Tombe H 23 de Mahasna (S. D. 36-43). D'ap. Pre. Mah., pl. XX, 3.
14. Anneau. 9 : 10. Tombe 1552 de Negada (S. D. 35). D'ap. Pre. Eg., pl. XLVIII, 10.
15. Boule. 1 : 3. Tombe H 85 de Mahasna (S. D. 40). D'ap. Pre. Mah., pl. XIX, 5.
16. Couvercle de vase en argent. Tombe 1257 de Negada (S. D. 42). D'ap. Naq., pl. LXV, 2.

17-22. Pendeloques.
17. Hématite. 1 : 2. Tombe H 29 de Mahasna (S. D. 36-38). D'ap. Pre. Mah., pl. XII, 1.
18. Calcaire. 1 : 1. Tombe 1664 d'Hemamieh (S. D. 35-43). D'ap. Badar., pl. L, 89 B 3.
19. Albâtre. 1 : 2. Tombe 1889 de Mostagedda. D'ap. Mostag., pl. XLIII, 31.
20. Faïence. 2 : 3. Tombe 1774 de Negada (S. D. 31). D'ap. Naq., pl. LX, 19.
21. Stéatite. 1 : 1. Tombe 1883 de Mostagedda. D'ap. Mostag., pl. XXXIX, 89 E 8.
22. Albâtre. 1 : 1. Tombe 1889 de Mostagedda. D'ap. Mostag., pl. XXXIX, 89 F 12.

Pl. XLIX.

1. Fragment de cuir peint. 2 : 3. Tombe 1821 de Negada (S. D. 33-37). D'ap. Naq., pl. LXIV, 104.
2. Éléments de bijoux : A, coquilles percées ; B, C, perles en cornaline ; D, perles en argent ; E, perles en or. 1 : 2. Tombe H 29 de Mahasna (S. D. 36-38). D'ap. Pre. Mah., pl. XVI, 3.

3-8. Anneaux en ivoire.
3. 1 : 2. Tombe 119 de Kau-el-Kebir (S. D. 33-37). D'ap. Badar., pl. LIII, 35.
4. 1 : 2. Cimetière 100 de Kau-el-Kebir. D'ap. Badar., pl. LIII, 34.
5. 1 : 3. Tombe H 41 de Mahasna (S. D. 36-38). D'ap. Pre. Mah., pl. XVI, 4.
6. 2 : 3. Tombe 1592 de Negada (S. D. 34). D'ap. Naq., pl. LXII, 30.
7. 1 : 2. Tombe 3800 de Badari (S. D. 33-47). D'ap. Badar., pl. LIII, 37.
8. 2 : 3. Tombe 1490 de Negada (S. D. 31). D'ap. Naq., pl. LXIV, 78.
9. 1 : 1. Griffe de lion naturelle. Tombe 1503 de Negada (S. D. 36). D'ap. Pre. Eg., pl. IX, 51.

10-13. Statuettes.
10. Ivoire. Provenance inconnue. D'ap. E. Naville, Figurines égyptiennes de l'époque archaïque ; Rec. trav., XXII (1900), pl. IV.
11. Ivoire. Tombe H 29 de Mahasna (S. D. 31-34). D'ap. Pre. Mah., pl. XI, 1.
12. Ivoire. Tombe 271 de Negada (S. D. 38). D'ap. Naq., pl. LIX, 7.
13. Calcaire. Tombe 1872 de Mostagedda. D'ap. Mostag., pl. XLII, 33.

Pl. L. Statuettes.

1. Calcaire. Statuette 50680 du British Museum. 2 : 5. Provenance inconnue. D'ap. Hornblower, Predynastic figures of women ; JEA, XV (1929), pl. VII, 4.
2. Ivoire. Provenance inconnue. D'ap. Naville, loc. cit., pl. V.
3. Pâte végétale. Tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34). D'ap. Débuts, fig. 116.
4. Terre crue. 1 : 2. Village 3200 de Badari. D'ap. Badar., pl. LIII, 47.

5. Terre cuite. 1 : 3. Tombe H 41 de Mahasna (S. D. 36-38). D'ap. Pre. Mah., pl. XVI, 1.
6. Terre crue. 2 : 3. Tombe T 394 de Negada (S. D. 31-34). D'ap. cliché de l'Ashmolean Museum d'Oxford (= Naq., pl. VI, 3).
7. Terre cuite. 1 : 2. Tombe A 94 d'El Amrah (S. D. 39). D'ap. Making, pl. XV, 7 (= Amr., pl. XII, 7).

Pl. LI. Statuettes.

1. Terre crue. 2 : 5. Agglomération de Toukh. D'ap. Naq., pl. LIX, 6.
2. Terre cuite. 7 : 10. Tombe B 83 de Diospolis (33-48). D'ap. Pre. Eg., pl. IV, 2.
3. Terre crue. Tombe A 56 d'El Amrah (S. D. 43). D'ap. Amr., pl. IX, 11.
4. Terre cuite. Tombe B 83 de Diospolis (S. D. 33-48). D'ap. Diosp., pl. VI, B 83.
5. Terre crue. Tombe B 83 de Diospolis (S. D. 33-48). D'ap. Débuts, fig. 143.

Pl. LII. Statuettes.

1. Pâte végétale. Tombe 271 de Negada (S. D. 38). D'ap. Naq., pl. LIX, 11.
2. Pâte végétale. Pièce 14597 du Musée de Berlin. Provenance inconnue. D'ap. Altertümer II, pl. XV, 72.
3. Terre crue. Pièce du Musée de Brême. Provenance inconnue. D'ap. Grundzüge, pl. XIII.
4. Terre crue. 1 : 2. Tombe U 96 de Diospolis (S. D. 36). D'ap. Making, pl. XII, 23.
5. Terre crue. 1 : 2. Pièce 53879 du British Museum. Provenance inconnue. D'ap. Hornblower, loc. cit., JEA, XV (1929), pl. X, 2.
6. Terre crue. 1 : 2. Pièce 53875 du British Museum. Provenance inconnue. D'ap. Hornblower, loc. cit., JEA, XV (1929), pl. VI, 4.

Pl. LIII. Statuettes.

1. Terre cuite. Tombe R 134 de Diospolis (S. D. 41). D'ap. un cliché de l'Ashmolean Museum d'Oxford.
2. Terre crue. Tombe A 23 d'El Amrah (S. D. 32). D'ap. Amr., pl. IX, 1.
3. Calcaire. Tombe B 101 de Diospolis (S. D. 34). Croquis de l'auteur, d'ap. la pièce E 945 de l'Ashmolean Museum.
4. Terre cuite. 1 : 3. Cimetière H de Mahasna. D'ap. Pre. Mah., pl. XXI, 8.
5. Terre crue. Tombe B 36 d'El Amrah (S. D. 31). D'ap. Amr., pl. IX, 4 A.
6. Terre crue. Tombe B 83 de Diospolis (S. D. 33-48). D'ap. Diosp., pl. VI, B 83.
7. Ivoire. Tombe H 39 de Mahasna (S. D. 31-44). D'ap. Pre. Mah., pl. XIX, 2.

Pl. LIV-LXIX. — Civilisation gerzéenne.

Pl. LIV.

1. Modèle de maison. 1 : 8. Tombe A 4 d'El Amrah (S. D. 44-64). D'ap. Amr., pl. X, 1, 2.
2. Tombe E 370 d'Abydos (S. D. 57-66). Offrandes disposées suivant un certain ordre par rapport au cadavre. D'ap. Cem. Abyd. I, pl. VI.
3. Tombe B 45 d'El Amrah. Tombe à rebord. D'ap. Amr., pl. IV, 3.
4. Tombe E 351 d'Abydos (S. D. 57). Tombe à caveau latéral. D'ap. Cem. Abyd. I, pl. VI.
5. Tombe 45 a 9 d'Abousir-el-Melek. 1 : 6. Divisée en deux compartiments par une cloison transversale. D'ap. Abous., pl. XLVIII.
6. Vase en forme d'oiseau. Gebel Tarif. D'ap. Rech. I, fig. 481.

Pl. LV.

1. Tombe peinte de Hiéraconpolis. 1 : 50. Divisée par une cloison incomplète. D'ap. Hierak. II, pl. LXVII.
2-4. Poterie claire à décor rouge.
2. Fragment. 1 : 2. Tombe 3759 de Badari (S. D. 39-44). D'ap. Badar., pl. LIV, 15.
3. Décor développé d'un vase. 1 : 5. Tombe 454 de Negada (S. D. 47). D'ap. Naq., pl. LXVII, 14.
4. Vase en forme de poisson. 1 : 4. Cimetière préhistorique de Hiéraconpolis. D'ap. Hierak. II, pl. LXVI.

Pl. LVI.

1. Détail du décor d'une poterie claire à figures rouges. 1 : 6. D'ap. Diosp., pl. XVI, 41 b.
2. Enseignes que portent les bateaux peints sur la poterie claire à figures rouges. D'ap. Pre. Eg., pl. XXIII, 5.
3, 4. Vases palestiniens à anses ondulées. (Pièces de comparaison.) D'ap. Abous., pl. IX, a, d.

Pl. LVII.

1. Vase à anses ondulées. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. XXVIII, 6.
2-4. Poterie rouge à zone supérieure noire.
2. 1 : 7. D'ap. Corpus, pl. V, 50 (S. D. 48-66).
3. 1 : 7. Tombe U 284 de Diospolis (S. D. 43). D'ap. Corpus, pl. VI, 64 E.
4. 1 : 6. (S. D. 44-61.) D'ap. Corpus, pl. V, 39 a.
5-10. Poterie rouge polie.
5. 1 : 6. Gerzeh (S. D. 57-64). D'ap. Corpus, pl. X, 24 M.
6. 1 : 7. (S. D. 40-58.) D'ap. Corpus, pl. X, 34 c.
7. 1 : 7. (S. D. 42, 68.) D'ap. Corpus, pl. XI, 36 b.
8. 1 : 7. (S. D. 40-72.) D'ap. Corpus, pl. XII, 58 a.
9. 1 : 7. (S. D. 42.) D'ap. Corpus, pl. XIII, 64 A.
10. 1 : 7. (S. D. 50-65.) D'ap. Corpus, pl. XIV, 98 a.
11-12. Poterie de forme fantaisiste.
11. 1 : 6. (S. D. 51.) D'ap. Corpus, pl. XVII, 40.
12. 1 : 6. Diospolis (S. D. 61). D'ap. Corpus, pl. XVIII, 67.
13-14. Poterie noire polie.
13. 1 : 6. Tombe B 235 d'El Amrah (S. D. 58-67). D'ap. Corpus, pl. XIX, 80 J.
14. 1 : 6. (S. D. 47-70.) D'ap. Corpus, pl. XIX, 99.
15-16 Poterie grossière.
15. 1 : 7. Tombe B 189 d'El Amrah (S. D. 57). D'ap. Corpus, pl. XXXIX, 45 B.
16. 1 : 6. (S. D. 48-59.) D'ap. Corpus, pl. XLIV, 94 H.
17-19. Poterie récente.
17. 1 : 7. (S. D. 68-78.) D'ap. Corpus, pl. XLVI, 30 C.
18. 1 : 7 (S. D. 71.) D'ap. Corpus, pl. XLVII, 34 C.
19. 1 : 7. (S. D. 71.) D'ap. Corpus, pl. LI, 71 P.

Pl. LVIII.

1. Poterie noire polie. Tombe 20 de Gerzeh (S. D. 57-58). D'ap. Gerz., pl. VII, 13.
2-18. Marques de poterie relevées sur des vases gerzéens. 2-15. D'ap. Naq., pl. LI-LIII, 1, 2, 6, 7, 8, 18, 28 a, 34, 36, 49, 71, 81, 83, 120.

16, 17. D'ap. Amr., pl. XVII, 19, 21.
18. D'ap. Diosp., pl. XXI, 52.

Pl. LIX.

1. Nucléus. 1 : 2. Agglomération de Toukh. D'ap. Pré. orient. II, fig. 71.
2. Nucléus épuisé. Même provenance. Même source, fig. 72.
3. Grattoir. 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXVIII, 6.
4. Grattoir. 1 : 2. Même provenance. D'ap. Badar., pl. LXXVIII, 2.
5. Perçoir. 1 : 2. Tombe B 196 de Diospolis. D'ap. Diosp., pl. VIII, B 196.
6. Couteau. 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXIX, 53.
7. Couteau. 2 : 3. Des couteaux de ce type ont été trouvés dans plusieurs tombes de Negada datées de S. D. 43 à S. D. 56, et ailleurs. D'ap. Naq., pl. LXXIII, 71.
8, 9. Scies (ou éléments de faucille). 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXVIII, 22, 25.
10. Pointe de flèche à base concave. 1 : 2. Même provenance. D'ap. Badar., pl. LXXIX, 41.
11. Pointe de flèche pédonculée. 2 : 3. Tombe 1856 de Negada (S. D. 43-56). D'ap. Naq., pl. LXXIII, 69.
12. Pointe de flèche foliacée. 1 : 2. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXXVIII, 9.

Pl. LX.

1. Couteau. 1 : 2. El Amrah. D'ap. Pré. orient. II, fig. 94.
2. Couteau. 2 : 3. Des couteaux de ce type ont été trouvés dans plusieurs tombes de Negada datées de S. D. 51 à S. D. 61. D'ap. Naq., pl. LXXIV, 84.
3. Couteau. 2 : 3. Des couteaux de ce type ont été trouvés dans un assez grand nombre de tombes du nord et du sud de la Haute-Égypte appartenant au Prédynastique moyen. D'ap. Naq., pl. LXXIV, 86.
4. Lame bifide. 1 : 2. Des lames de ce type ont été trouvées dans un assez grand nombre de tombes du nord et du sud de la Haute-Égypte appartenant au Prédynastique moyen. D'ap. Naq., pl. LXXIII, 63.
5. Lame bifide pédonculée. 2 : 3. Des lames de ce type ont été trouvées dans quatre tombes de Negada non datées. D'ap. Naq., pl. LXXIII, 62.

Pl. LXI.

1. Manche en ivoire du couteau de Gebel-el-Arak. D'ap. un cliché du Musée du Louvre.
2. Manche en or du couteau 31362 (nº d'entrée) du Musée du Caire. D'ap. Human. préhist., fig. 125.
3. Manche en or de la lame bifide 34120 (nº d'entrée) du Musée du Caire. D'ap. Stone impl. nº 64868.

Pl. LXII et LXIII.

Les deux faces du manche de couteau en ivoire dit de la collection Carnarvon. D'ap. G. Benedite, The Carnarvon ivory ; JEA, V (1919), pl. II.

Pl. LXIV. Palettes à fard en schiste.

1. 1 : 4. Tombe B 232 d'El Amrah (S. D. 68). D'ap. Corpus, pl. LVIII, 90 H.
2. Tombe 142 de Gerzeh (S. D. 57-65). D'ap. Gerz., pl. XII, 3.
3. 1 : 4. Tombe 1248 de Negada (S. D. 72). D'ap. Corpus, pl. LIX, 95 L.
4. 1 : 4. Tombe 59 de Gerzeh (S. D. 47-77). D'ap. Gerz., pl. VI, 7.
5. 1 : 4. Tombe 268 de Negada (S. D. 50). D'ap. Corpus, pl. LII, 5 D.

6. 1 : 5. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXXI, 290.
7. 1 : 4. Tombe 264 de Gerzeh (S. D. 57-76). D'ap. Gerz., pl. XII, 8.
8. 1 : 3. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXXI, 298.

Pl. LXV.

1-7. Palettes à fard en schiste.

1. 1 : 7. Tombe B 62 d'El Amrah. D'ap. Amr., pl. VIII, 2.
2. 1 : 3. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXXII, 313.
3. Provenance inconnue. D'ap. W. M. Crompton, A carved slate in Manchester Museum ; JEA, V (1919), pl. VII.
4. 1 : 4. Tombe H 21 de Diospolis (S. D. 74). D'ap. Diosp., pl. XII, 33.
5. 1 : 4. Tombe 105 de Gerzeh (S. D. 65). D'ap. Gerz., pl. XII, 7.
6. 1 : 3. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXXI, 295.
7. 1 : 4. Tombe 3715 de Badari (S. D. 52-55). D'ap. Badar., pl. LII, 19.
8. Cuiller en pierre et fil de cuivre. 2 : 3. Tombe 1257 de Negada (S. D. 42). D'ap. Naq., pl. LXI, 6.

9-13. Vases de pierre.

9. Calcaire. 1 : 3. Tombe 154 de Gerzeh (S. D. 66). D'ap. Pre. Eg., pl. XXXIX, 107.
10. Calcaire. 1 : 3. Tombe 146 de Gerzeh (S. D. 63). D'ap. Gerz., pl. VIII, 12.
11. Calcaire. 1 : 3. Tombe 1629 d'Hemamieh (S. D. 44-60). D'ap. Badar., pl. LI, 14.
12. Calcaire. 1 : 6. Tombe 867 de Negada (S. D. 49-66). D'ap. Naq., pl. XVI, 163.
13. Albâtre. 1 : 6. Même provenance. Même source, pl. XV, 143.
14. Tête de massue en calcaire. 1 : 4. Tombe 1702 d'Hemamieh (S. D. 55-57). D'ap. Badar., pl. LIII, 12.
15. Fusaïole en calcaire. 3 : 7. Tombe 177 de Negada (S. D. 46-61). D'ap. Pre. Eg., pl. XXVI, 68.
16. Disque percé en calcaire. Stratification d'Hemamieh. D'ap. Badar., pl. LXX, 25.

Pl. LXVI.

1. Pierre à rainure en émeri. 1 : 2. Tombe 456 de Negada (S. D. 56). D'ap. Making, pl. XVII, 54.
2. Poinçon en os. 1 : 2. Agglomération de Toukh. D'ap. Rech. I, fig. 305.
3. Aiguille en os. 1 : 2. Même provenance. Même source, fig. 307.
4. Aiguille en os. 2 : 3. Tombe 204 de Gerzeh (S. D. 52-66). D'ap. Gerz., pl. VIII, 32.
5. Épingle ronde en ivoire. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXXIV, 345.
6. Épingle plate en ivoire. 7 : 10. Tombe 1293 de Negada (S. D. 61-72). D'ap. Pre. Eg., pl. VIII, 20.
7. Pointe de flèche en os. 2 : 3. Tombe 1215 de Negada (S. D. 49-63). D'ap. Naq., pl. LXI, 14.
8, 9. Harpons en ivoire. 2 : 3. Même provenance. Même source, pl. LXI, 15, 12.

10-12. Cuillers en ivoire.

10, 12. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXXIV, 340, 339.
11. 2 : 3. Tombe 145 de Gerzeh (S. D. 55-57). D'ap. Gerz., pl. VIII, 30.

13-17. Peignes en ivoire.

13. 2 : 3. Tombe 1230 de Negada (S. D. 57). D'ap. Naq., pl. LXIII, 54.
14. 2 : 3. Tombe 1632 de Mostagedda (S. D. 46-58). D'ap. Mostag., pl. XLII, 54.
15. 1 : 2. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXXIV, 350.
16. 7 : 10. Tombe 147 de Negada (S. D. 60-61). D'ap. Pre. Eg., pl. XXX, 4.

17. Provenance inconnue. D'ap. G. Benedite, The Carnarvon ivory ; JEA, V (1919), pl. XXXIII.

Pl. LXVII.

1, 2. Vases en ivoire. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXVIII, 248, 250.

3-14. Objets en cuivre.

3. Pointe. 2 : 3. Tombe 1270 de Negada (S. D. 62). D'ap. Naq., pl. XLV, 12.
4. Épingle. 2 : 3. Tombe 1647 d'Hemamieh (S. D. 52-61). D'ap. Badar., pl. LIV, 9.
5, 6. Aiguille et poinçon. 2 : 3. Tombe 3 de Negada (S. D. 66). D'ap. Naq., pl. LXV, 21, 22.
7. Ciseaux. 2 : 3. Tombe 162 de Negada (S. D. 58). D'ap. Naq., pl. LXV, 9-11.
8. Harpon. 2 : 3. Tombe B 99 de Negada (S. D. 61). D'ap. Naq., pl. LXV, 8.
9. Lame à soie. 2 : 3. Tombe 807 de Negada (S. D. 49). D'ap. Naq., pl. LXV, 4.
10. Herminette. 2 : 3. Tombe 39 de Negada (S. D. 56). D'ap. Naq., pl. LXV, 6.
11. Dague. 1 : 4. Tombe 836 de Negada (S. D. 63). D'ap. Naq., pl. LXV, 3.
12. Poignard à manche d'ivoire. 1 : 4. Tombe B 320 d'El Amrah (S. D. 54). D'ap. Tools, pl. XXXIII, 1.
13. Pince. 2 : 3. Agglomération de Toukh. D'ap. Rech. I, fig. 534.
14. Plateau circulaire. 1 : 3. Tombe 145 de Gerzeh (S. D. 55-57). D'ap. Gerz., pl. VIII, 24.
15. Manche d'herminette en bois. 1 : 4. Tombe 11743 de Mostagedda (S. D. 52-58). D'ap. Mostag., pl. XLIII, 15.
16. Fragment de vannerie. Tombe 3740 de Badari (S. D. 38-44).

Pl. LXVIII.

1. Fragment de vannerie. Village 3800 de Badari. D'ap. Badar., pl. LX, 14.
2, 3. Toile stuquée et peinte. 1 : 2. Tombe 1466 d'Armant (S. D. 38-48). D'ap. Armant I, pl. XLVII.
4. Pendeloque de front en coquille. Tombe B 99 de Negada (S. D. 61). D'ap. Naq., pl. LXII, 21.
5. Sceau cylindrique en ivoire. Sceau 1 : 1, développement 4 : 3. Tombe U 364 de Diospolis (S. D. 65-76). D'ap. Pre. Eg., pl. IX, 57 et XXIII, 7.

6-9. Pendeloques-amulettes.

6. Ivoire. 1 : 1. Tombe 11757 de Mostagedda (S. D. 60-66). D'ap. Mostag., pl. XXXIX, 89 B 12.
7. Ivoire. 7 : 10. Tombe 1413 de Negada (S. D. 35-68). D'ap. Pre. Eg., pl. XXX, 11.
8. Calcaire. Tombe 721 de Negada (S. D. 44-64). D'ap. Naq., pl. LX, 13.
9. Ivoire. 1 : 1. Tombe 11757 de Mostaggeda (S. D. 60-66). D'ap. Mostag., pl. XXXIX, 45 A 3.

Pl. LXIX.

1-16. Pendeloques-amulettes.

1. Albâtre. 1 : 1. Tombe 690 de Negada (S. D. 52). D'ap. Pre. Eg., pl. IX, 43.
2. Ivoire. 2 : 3. Tombe 1788 de Negada (S. D. 34-46). D'ap. Naq., pl. LXI, 4.
3. Calcaire. 2 : 3. Tombe 721 de Negada (S. D. 44-64). D'ap. Naq., pl. LX, 15.
4. Os. 1 : 2. Tombe 1757 de Mostagedda (S. D. 60-66). D'ap. Mostag., pl. XLIII, 28.
9. Schiste. Long. 0 m. 065. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXXVI, 312.
10. Calcaire. 2 : 3. Tombe 721 de Negada (S. D. 44-64). D'ap. Naq., pl. LX, 12.

11. Serpentine. 1 : 1. Tombe 232 de Mostagedda (S. D. 48-53). D'ap. Mostag., pl. XXXIX, 36 F 4.
12. Calcaire. 1 : 1. Tombe Q 709 de Negada (S. D. 65). D'ap. Naq., pl. LVIII, Q 709, 2.
13. Calcite. 1 : 1. Tombe 1629 d'Hemamieh (S. D. 44-60). D'ap. Badar., pl. XLIX, 33 H 6.
14. Brèche. 1 : 1. Tombe 232 de Mostagedda (S. D. 48-53). D'ap. Mostag., pl. XXXIX, 89 T 6.
15. Serpentine. 4 : 3. Tombe 632 de Negada (S. D. 44-55). D'ap. Pre. Eg., pl. XXIII, 6.
16. Serpentine. 1 : 1. Tombe Q 23 de Negada (S. D. 60). D'ap. Naq., pl. LVIII, Q 23.
17. Table de jeu en terre crue. 1 : 4. Tombe H 41 de Mahasna (S. D. 36-38). D'ap. Pre. Mah., pl. XVII, 1.
18. Pièces de jeu en pierre. 1 : 2. Tombe 100 de Negada (S. D. 60). D'ap. un cliché de l'Ashmolean Museum d'Oxford.

Pl. LXX-LXXIV. — Civilisation maadienne.

Pl. LXX.

1. Os d'hippopotame planté dans le sol. Long. 0 m. 20. D'ap. Maadi II, pl. XIV, 2.
2. Plan d'une hutte ovale avec foyer au centre, celliers et mortiers à la périphérie. Plus grand diamètre 4 m. 25. D'ap. Maadi II, pl. XIII.
3, 4. Grattoirs à côtes. D'ap. Maadi I, pl. LIX, 2 ; LVII, 1.
5. Couteau. Long. 0 m. 14. D'ap. Maadi II, pl. LIV, 5.
6. Pointe. Long. 0 m. 15. D'ap. Maadi II, pl. LIII, 3.
7. Scie. D'ap. Maadi I, pl. LII, 14.
8. Pointe de flèche pédonculée. Long. 0 m. 032. D'ap. Maadi II, pl. LV, 15.
9, 10. Perçoirs. D'ap. Maadi I, pl. LIV, 9 ; LV, 13.

Pl. LXXI.

1. Grattoir convexe. D'ap. Maadi I, pl. LXI, 2.
2. Grattoir tabulaire. D'ap. Maadi I, pl. LXVI, 6.
3, 4. Grattoirs à côtes. D'ap. Maadi I, pl. LVIII, 3 ; Maadi II, pl. LVIII, 3.
5. Poterie rouge lissée. Plus grand diamètre 0 m. 23. D'ap. Maadi II, pl. XXX, 4.
6. Poterie noire polie. Haut. 0 m. 14. D'ap. Maadi II, pl. XXXII, 7.
7. Poterie grossière. Haut. 0 m. 90. D'ap. Maadi II, pl. XXXVII, 2.
8. Vase à anses ondulées. D'ap. Maadi I, pl. XXXII, 4.

Pl. LXXII.

1, 2, 3. Poterie rouge lissée. Haut. 0 m. 21, 0 m. 13, 0 m. 16. D'ap. Maadi II, pl. XXVIII, 1 ; XXII, 8 ; XXIX, 3.
4. Vase en basalte. D'ap. Maadi I, pl. XLIV, 1.
5. Vase en calcaire. D'ap. Maadi I, pl. XLV, 4.
6. Vase grossier en calcaire. D'ap. Maadi I, pl. XLIV, 2.
7. Palette à fard en calcaire. D'ap. Maadi I, pl. LXXIV, 2.

Pl. LXXIII.

1. Palette à fard en silex. Long. 0 m. 15. D'ap. Maadi I, pl. LXXI, 1.
2. Disque percé en calcaire. Diamètre 0 m. 045. D'ap. Maadi I, pl. LXXV, 2.
3. Pierre à rainures. Diamètre 0 m. 06. D'ap. Maadi I, pl. LXXV, 6.
4. Poinçon en os. Long. 0 m. 12. D'ap. Maadi, pl. LXXVI, 12.

Pl. LXXIV.

1. Couvercle de vase (?) en bois. Diamètre 0 m. 10. D'ap. Maadi II, pl. LX, 2.
2. Hameçon en cuivre. Long. 0 m. 02. D'ap. Maadi II, pl. LXIII, 12.
3. Défense de sanglier. Long. 0 m. 06. D'ap. Maadi I, pl. LXXVII, 12.
4. Pendeloque en calcaire. Long. 0 m. 045. D'ap. Maadi II, pl. LXIII, 14.
5. Tête de chameau (?) en terre cuite. D'ap. Maadi I, pl. XX, 3.
6. Poinçon en os. D'ap. Maadi II, pl. LXIII, 6.

Pl. LXXV-CII. — Civilisation protodynastique.

Pl. LXXV.

1. Représentation de huttes sur une tablette d'ivoire. 4 : 3. D'ap. Roy. T. II, pl. IV, 11.
2. Plan d'une forteresse sur une tablette d'ébène. Tombe B 18 d'Abydos. D'ap. Roy. T. II, pl. X, 11.
3. Plan et coupe d'un four à griller le grain. Plan 1 : 80, coupe 1 : 20. Agglomération d'Abydos. D'ap. Abid. III, fig. 1, 2.
4. Tombe B 10 d'Abydos. Long. 8 m. Tombe du roi Narmer (?). D'ap. Roy. T. II, pl. LIX.
5. Tombe B 19 d'Abydos. Long. 8 m. Tombe du roi Aha (?). D'ap. Roy. T. II, pl. LIX.

Pl. LXXVI.

Tombeau royal de Negada. Long. 54 m., larg. 27 m. D'ap. Pré. orient. II, fig. 212.

Pl. LXXVII.

1. Tombe du roi Semerkhet. 1 : 200. Ire dynastie. D'ap. Roy. T. I, pl. LX.
2. Cercueil en terre cuite. Tombe 50 a 3 d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. VIII, 2.

Pl. LXXVIII.

1. Cercueil en bois. Tombe 175 de Tarkhan (S. D. 79 = Ire dyn.). D'ap. Tark. I, pl. XXIV.
2. Lit en bois. Long. 1 m. 50. Tombe 144 de Tarkhan (S. D. 77). D'ap. Tark. I, pl. VIII, 6.
3. Cercueil en vannerie. Tombe 529 de Tarkhan (fin de la Ire dyn. ou début de la IIe). D'ap. Tark. I, pl. XXVI, 6.

4, 5. Poterie rouge polie à bord noir. 1 : 6. D'ap. Abyd. I, pl. VI, 9, 10.

6, 7. Poterie rouge polie. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. IX, 11 a; X, 31 a.

8, 9. Poterie claire à décor rouge. 1 : 6. D'ap. Qau I, pl. XV, 94 K 15 ; XVI, 94 M 2.

Pl. LXXIX.

1. Stèle du roi Djet (Ire dyn.). D'ap. G. Benedite, La stèle dite du roi Serpent ; Mon. Piot, XII (1905), pl. XII.
2. Poterie rouge polie. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. XIV, 98 N.

3-5. Poterie claire à anses ondulées. 1 : 6. 3, d'ap. Tark. I, pl. LIV, 74 b; 4, d'ap. Qau I, pl. XIV, 46 F 3 ; 5, d'ap. Corpus, pl. XXX, 80.

6, 7. Poterie à surface rugueuse. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. XXXVIII, 18 ; XLII, 82 G.

8. Poterie récente. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. LI, 71 G.
9. 1 : 6. D'ap. Tark. I, pl. XX, 35.
10. 1 : 6. D'ap. Abyd. I, pl. VII, 28.
11. 1 : 6. D'ap. Abyd. II, pl. XLII, 24.

Pl. LXXX.

1. Poterie à surface rugueuse. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. XXXVIII, 33 B.

2, 3. Poterie récente. 1 : 6. D'ap. Corpus, pl. XLVII, 33 N ; XLV, 3.

4. 1 : 6. D'ap. Tark. I, pl. L, 56 n.
5. 1 : 6. D'ap. Abyd. I, pl. XXIX, 58.
6. 1 : 6. D'ap. Abyd. I, pl. VI, 13.
7. 1 : 7. D'ap. Abyd. II, pl. XII, 266.
8. Vase en faïence. 2 : 3. D'ap. Hierak. I, pl. XXII, 9.
9. Vase en faïence. D'ap. Roy. T. II, pl. XLI, 73.

Pl. LXXXI.

1. Support de vase en terre cuite. 1 : 6. D'ap. Abyd. I, pl. XXXV, 198.
2. Perçoirs microlithiques en silex. Agglomération d'Abydos. D'ap. Cem. Abyd. II, pl. III a.

3-5. Petits couteaux (?). 3, en silex ; 4, en cornaline ; 5, en obsidienne. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXX, 275, 282, 281.

6. Grattoir. 2 : 7. Cimetière S d'Abydos (Ire dyn.). D'ap. Cem. Abyd. II, pl. IX, 1.
7. Grattoir. 2 : 3. Tombeau royal de Negada (début de la Ire dyn.). D'ap. Pré. orient. II, fig. 264.
8. Grattoir. 1 : 2. Tombe 2055 de Tarkhan (Ire dyn.). D'ap. Tark. II, pl. VII, 47.
9. Grattoir 1 : 2. Temple d'Abydos. D'ap. Abyd. I, pl. XXVI, 325.
10. Scie. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXX, 279.
11. Couteau. 8 : 17. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Courtiers, pl. VI, 3.
12. Couteau à manche en bois. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXIX, 274.
13. Couteau. 1 : 2. Tombe 1266 de Tarkhan (S. D. 78). D'ap. Tark. II, pl. VII, 8.
14. Pointe de flèche triangulaire à tranchant transversal. Cimetière d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXX, 283.

15-18. Pointes de flèches pédonculées. 4 : 3. Abydos, tombe du roi Djer (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. IV, 14 ; VI, 11, 13.

Pl. LXXXII.

1. Arc figuré sur la palette dite de la chasse. D'ap. Débuts, fig. 154.

2, 3. Meules pour le forage des vases de pierre. 1 : 2. Hiéraconpolis. D'ap. Hierak. II, pl. LXII, 6.

4. Croissant en silex. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Altertümer I, pl. VI, 107.
5. Hòue en silex. Temple d'Abydos. D'ap. Abyd. I, pl. XX, 92.
6. Hache polie en roche quartzeuse. 1 : 2. Temple d'Abydos (Ire dyn.). D'ap. Abyd. III, pl. I, 11.
7. Tête de massue ou de sceptre en stéatite. 1 : 1. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. II, pl. XXIII.
8. Détail de la pièce précédente. D'ap. Hierak. I, pl. XIX, 6.
9. Vase de schiste. 1 : 3. D'ap. Tark. I, pl. XXXII, 7 p.

Pl. LXXXIII.

1. Tête de massue discoïde en porphyre. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. II, pl. XXVII, 1.
2. Tête de massue piriforme en calcaire. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. II, pl. XXVII, 22.

3. Tête de massue du roi Scorpion en calcaire. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. XXV.
4. Détail de la pièce précédente. D'ap. Hierak. I, pl. XXVI C, 4.
5-7. Vases de pierre.
5-6. Albâtre. 1 : 3. Tarkhan. D'ap. Tark. I, pl. XLIII, 73 h ; XXXIX, 52 d.
7. Pierre gris foncé. Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXIII, 205.

Pl. LXXXIV. Vases de pierre.

1, 2. Albâtre. 1 : 3. Tarkhan. D'ap. Tark. I, pl. XXXIII, 11 d ; XXXVII, 24 t.
3. Porphyre. 1 : 3. Tombe 1645 d'Hemamieh (S. D. 78-80). D'ap. Badar., pl. LI, 16.
4. Albâtre. 1 : 4. Tombe 53 de Tarkhan (S. D. 77). D'ap. Tark. I, pl. I, 2.
5. Calcaire. 1 : 3. Tombe H 59 de Mahasna. D'ap. Pre. Mah., pl. XX, 1.
6. Pierre gris bleu. Provenance inconnue. D'ap. Altertümer I, pl. XXI, 629.
7. Stéatite. 2 : 3. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. XX, 4.
8. Calcaire. Haut. 0 m. 095. Tombe 58 c 4 d'Abousir-el-Melek (Ire dyn.). D'ap. Abous., pl. XXIII, 208.
9. 1 : 1. Agglomération de Mahasna. D'ap. Mah., pl. V.
10. Brèche. Provenance inconnue. D'ap. Altertümer I, pl. XXI, 632.
11. Pierre vert foncé. Provenance inconnue. D'ap. Altertümer I, pl. XXI, 634.

Pl. LXXXV.

1. Vase en pierre jaune. Haut. 0 m. 064. Tombe 58 c 4 d'Abousir-el-Melek (Ire dyn.). D'ap. Abous., pl. XXIII, 209.
2-9. Palettes à fard en schiste.
2. 1 : 4. Tombe 834 de Tarkhan. D'ap. Tark. II, pl. XXIV, 95 r.
3. 1 : 4. Tombe 1593 de Tarkhan (S. D. 77). D'ap. Tark. II, pl. VI.
4. Palette en schiste avec couvercle en ivoire. 1 : 2. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XXXII, 67, 68.
5. 1 : 4. Tombe 1611 de Tarkhan (S. D. 78). D'ap. Tark. II, pl. XXIII, 78.
6. 1 : 4. Tombe 1593 de Tarkhan (S. D. 77). D'ap. Tark. II, pl. XXIII, 82 h.
7. 1 : 4. Tombe 87 de Tarkhan. D'ap. Tark. I, pl. XXIX, 27.
8. 1 : 4. Tombe 104 de Tarkhan (S. D. 77). D'ap. Tark. I, pl. I, 11.
9. 5 : 8. Tombe 1629 d'Abydos. D'ap. H. Frankfort, The cemeteries of Abydos ; JEA, XVI (1930), pl. XXX, 4.

Pl. LXXXVI.

1-6. Palettes à fard en schiste.
1. 1 : 4. Tombe 873 de Tarkhan (S. D. 77). D'ap. Tark. II, pl. XXII, 10 d.
2. 1 : 4. Tarkhan. D'ap. Tark. II, pl. XXIII, 16.
3. 1 : 4. D'ap. Corpus, pl. LIV, 26 h.
4. 1 : 4. Tombe 1841 de Tarkhan (S. D. 78). D'ap. Tark. II, pl. XXII, 10 t.
5. 1 : 4. Tombe 1479 de Tarkhan (S. D. 78). D'ap. Tark. II, pl. XXII, 21 d.
6. 1 : 4. Tombe 671 de Tarkhan (S. D. 77). D'ap. Tark. II, pl. XXII, 27 d.
7. Table en albâtre. Sakkara, tombe d'Hemaka (Ire dyn.). D'ap. Hemaka, pl. XXXVI, 40.
8. Fusaïole en calcaire. 2 : 5. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Abyd. I, pl. LII.
9. Broyeur à grain. 1 : 2. Tombe M 1 d'Abydos (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XXXIII, 25.

Pl. LXXXVII.

1. Aiguille à chas en os. 1 : 2. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XXXII, 43.

2. Pointe de flèche en ivoire. 1 : 1. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Courtiers, pl. II, 7.
3. Peigne à dents longues en ivoire. 1 : 1. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Courtiers, pl. XII, 5.
4. Peigne à dents courtes en ivoire. Provenance inconnue. D'ap. C. G. Seligman, An early representation of Taourt ; Anc. Eg. 1916, p. 53.
5. Épingle à cheveux en ivoire. 1 : 3. Tombe 1755 de Mostagedda (S. D. 77-79). D'ap. Mostag., pl. XLII, 60.
6. Vase en ivoire au nom de Neith Hotep. 4 : 3. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. II, 12.
7. Fragment de meuble en ivoire. 2 : 3. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. XI.

Pl. LXXXVIII.

1. Cuiller en ivoire. 2 : 3. Tombe 1925 de Tarkhan (Ire dyn.). D'ap. Tark. II, pl. II, 5.
2. Cuiller en ivoire. 1 : 3. Tombe 1023 de Tarkhan (S. D. 78). D'ap. Tark. II, pl. XIII, 4.
3. Pointe de flèche en bois. 1 : 2. Tombe 1051 de Tarkhan (S. D. 77). D'ap. Tark. I, pl. IX, 14.
4. Auge en bois. 1 : 6. Tombe 144 de Tarkhan (S. D. 77). D'ap. Tark. I, pl. XI, 27.
5. Mode d'assemblage des pièces d'un cercueil en bois. Tombe 60 de Tarkhan (Ire dyn.). D'ap. Tark. I, pl. IX, 19.

Pl. LXXXIX.

1. Manche d'herminette en bois. Sakkara, tombe d'Hemaka (Ire dyn.). D'ap. Hemaka, pl. XV, C, nº 354.
2. Récipient en bois. 1 : 3. Tombe 544 de Tarkhan (1re dyn.). D'ap. Tark. I, pl. XI, 21.
3. Vase en corne. 2 : 3. Tombe B 19 d'Abydos (Ire dyn.). D'ap. Abyd. I, pl. X, 21.
4-15. Objets en cuivre.
4. Aiguille à chas. 1 : 2. Abydos, tombe du roi Djer (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XXXV, 84.
5. Épingle. 1 : 2. Abydos, tombe du roi Djer (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XXXVIII, 92.
6. Perçoir. 1 : 2. Abydos, tombe du roi Mersekha (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XLIII, 17.
7. Ciseaux. 1 : 2. Abydos, tombe du roi Oudimou (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XLI, 90-93.
8. Ciseau. 1 : 2. Abydos (1re dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XXXVIII, 94.
9. Clous. 1 : 2. Abydos (1re dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XXXVIII, 91.
10. Pointe de lance. 3 : 5. Tombe 474 de Tarkhan (Ire dyn.). D'ap. Tark. I, pl. I, 12.
11. Harpon. Tombe 19 i 2 de Tourah. D'ap. Tourah, pl. XLVII, 19 i 2.
12. Rasoir. 2 : 3. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Courtiers, pl. IV, 1.
13. Hache rectangulaire à oreillettes. 1 : 4. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Courtiers, pl. V, 21.
14. Hameçon. 1 : 2. Abydos, tombe du roi Peribsen (IIe dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XLV, 20.
15. Pince. 1 : 2. Abydos, tombe du roi Mersekha (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. I, pl. XXXVII, 38.

Pl. XC.

1-5. Objets en cuivre.
1. Hache rectangglaire. 2 : 3. Tombe 37 de Tarkhan (S. D. 78). D'ap. Tark. I, pl. IV, 12.
2. Hache semi-circulaire. 1 : 2. Abydos, tombe du roi Khasekhemoui (IIe dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XLV, 76.

3. Herminette. 1 : 2. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Courtiers, pl. V, 5.
4. Cuvette. Tombe 15 h 2 de Tourah. D'ap. Tourah, pl. XLVII.
5. Aiguière. 1 : 3. Tombe 429 de Kau-el-Kebir (Ire dyn.). D'ap. Qau I, pl. XVIII, 10.
6. Formes principales des perles protodynastiques. 1 : 1. Abydos, cimetière W (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XXXVIII.
7. Anneau en schiste. 1 : 2. Tombe 130 de Tarkhan (Ire dyn.). D'apr. Tark. I, pl. II, 9.
8. Anneau et fragment d'anneau en ivoire. 1 : 2. Abydos, tombe du roi Djer (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XXXV, 41, 43.

Pl. XCI.

1. Rasoir en cuivre. 1 : 4. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Courtiers, pl. V, 22.
2. Lame de couteau en cuivre. 1 : 2. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Courtiers, pl. V, 2.
3. Corbeille en vannerie. Tombe 125 de Tarkhan (Ire dyn.). D'ap. Tark. I, pl. X, 2.
4. Anneau en silex. 1 : 1. Tombe 149 de Tarkhan (Ire dyn.). D'ap. Tark. I, pl. III, 2.
5. Bracelet en écaille. Tombe 269 de Tarkhan (Ire dyn.). D'ap. Tark. I, pl. II, 12.
6-9. Pendeloques-amulettes.
6. Calcite. 2 : 3. Abydos, temple (niveau 10 = S. D. 77). D'ap. Abyd. I, pl. LI, 1.
7. Faïence. 1 : 1. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Amulets, pl. XLIII, 123 f.
8. Albâtre. 1 : 1. Tombe 5536 de Badari. D'ap. Qau I, pl. XVII, 89 G 7.
9. Stéatite (mouche stylisée). 1 : 1. Tombe 1700 d'Hemamieh. D'ap. Qau I, pl. XVII, 36 P 6.

Pl. XCII.

1. Anneau en ivoire. 1 : 1 Tombe 644 de Tarkhan (1re dyn.). D'ap. Tark. II, pl. III, 10.
2-5. Pendeloques-amulettes.
2. Cornaline. 1 : 1. Tombe 1552 de Tarkhan (S. D. 77). D'ap. Tark. II, pl. I.
3. Cornaline. 1 : 1. Tombe 1620 d'Hemamieh (S. D. 77-79). D'ap. Qau I, pl. XVII, 16 B 3.
4. Ivoire. Tombe 21 d 8 d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXXV, 375.
5. Calcaire. Haut. 0 m. 045. Tombe 60 d 7 d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXXV, 369.
6. Sceau cylindrique en ébène. 4 : 3. Abydos, tombe du roi Djer (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. V, 11.
7. Étui en cuir tendu sur une carcasse légère en bois. Sakkara. Tombe d'Hemaka (Ire dyn.). D'ap. Hemaka, fig. 12.
8. Natte en fibre de palmier tendue sur un lit en bois. Tombe 144 de Tarkhan (S. D. 77). D'ap. Tark. I, pl. VIII, 7.
9. Empreinte du sceau du roi Aha. 2 : 3. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. XIV, 98.

Pl. XCIII.

1. Tablette en ébène au nom du roi Aha. 2 : 1. Abydos, moitié inférieure, tombe B 18 ; moitié supérieure, tombe B 19 (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. X, 2.
2. Assortiment de pièces de jeu. 2 : 3. Negada, fosse Q 711 (Protodynastique ?) D'ap. Naq., pl. VII, 2.
3. Cuvette en cuivre. 1 : 3. Tombe 412 de Tarkhan (S. D. 78). D'ap. Tark. I, pl. VII, 15.
4. Pion hémisphérique en ivoire. 2 : 3. Tombe 1041 de Tarkhan (S. D. 78). D'ap. Tark. I, pl. XIV, 21.
5. Pion cylindrique en ivoire. 2 : 3. Tombe 1060 de Tarkhan (Ire dyn.). D'ap. Tark. I, pl. XIX, 2.

Pl. XCIV.

1. Relief sur tuile en faïence verte au nom de Tera-neter. 1 : 1. Abydos, temple. D'ap. Abyd. II, pl. I.
2. Tête en calcaire. Provenance inconnue. D'ap. Making, pl. XXXVIII, 13.
3. Statuette en ivoire. 1 : 1. Abydos (Ire dyn.). D'ap. Courtiers, pl. VII, 1.

Pl. XCV.

1. Plaquette d'ivoire. 1 : 1. Abydos, tombe du roi Qa (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. I, pl. XVII, 30.
2. Relief sur bâton d'ivoire. 2 : 3. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. XII, 1.
3. Statuette en ivoire. 2 : 3. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. VIII, 5.
4. Statuette en calcaire. 2 : 3. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. XVIII, 19.
5. Statuette en stéatite noire. Haut. 0 m. 057. Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXXIX, 433.
6. Statue en calcaire du dieu Min. Haut. 1 m. 75. Coptos, temple. D'ap. Débuts, fig. 150.

Pl. XCVI.

1, 2. Statuettes en ivoire. 2 : 3. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. IX, 1 ; VIII.
3. Statuette en ivoire. Haut. 0 m. 08. Abydos, chambre M 69 du temple (Ire dyn.). D'ap. Making, pl. XXXVIII, 10.
4-6. Statuettes. 2 : 3. Hiéraconpolis, dépôt principal.
4. Calcaire. D'ap. Hierak. I, pl. XVIII, 1.
5. Serpentine. D'ap. Hierak. I, pl. XVIII, 14.
6. Hématite. D'ap. Hierak. I, pl. XIX, 5.

Pl. XCVII.

1. Disque en stéatite noire avec incrustations d'albâtre. Sakkara, tombe d'Hemaka (Ire dyn.). D'ap. Hemaka, pl. frontispice en couleur.
2. Statuette en ivoire. 1 : 2. Abydos, chambre M 69 du temple (Ire dyn.). D'ap. Abyd. II, pl. III, 19.
3. Statuette en calcaire. 1 : 2. Tombe 1333 de Tarkhan. D'ap. Tark. II, pl. I.
4. Statuette en faïence verte. 1 : 2. Abydos, chambre M 69 du temple (Ire dyn.). D'ap. Abyd. II, pl. V, 37.
5. Tête en calcaire. Haut. 0 m. 13. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. V, 1.

Pl. XCVIII.

1. Palette en schiste du roi Narmer (recto). Hiéraconpolis. D'ap. Débuts, fig. 167.
2. Statue de lion en calcaire. Coptos, temple. D'ap. Débuts, fig. 129.
3. Statue de faucon en calcaire. Coptos, temple. D'ap. Koptos, pl. V, 6.

Pl. XCIX.

1. Fragment de palette en schiste (pièce E 718 du Musée du Louvre). Provenance inconnue. D'ap. Débuts, fig. 165.
2. Statuette en ivoire. 2 : 3. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. XI.
3. Statue en schiste du roi Khasekhem (IIe dyn.). Haut. 0 m. 85. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Débuts, fig. 185.

4. Statuette en faïence verte. Haut. o m. 125. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. XXII, 3.
5. Statuette en ivoire. Tombe 58 c 4 d'Abousir-el-Melek. D'ap. Abous., pl. XXXIX, 437.
6. Statuette en faïence verte. 1 : 1. Abydos, chambre M 69 du temple (Ire dyn.). D'ap. Abyd. II, pl. I.

Pl. C.

1. Statue en basalte. Haut. o m. 40. Provenance inconnue. D'ap. Naville, loc. cit. Rec. Trav., XXII (1900), pl. VI.
2. Statuette en faïence verte. 2 : 3. Abydos, chambre M 69 du temple (Ire dyn.). D'ap. Abyd. II, pl. IV.
3. Tête en terre cuite peinte en rouge. 1 : 2. Abydos. D'ap. Abyd. II, pl. XI, 261.
4. Statuette en faïence verte. 2 : 3. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. XXII, 17.
5. Statuette en faïence verte. Long. o m. 07. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. XXII, 18.
6. Statuette en albâtre. 1 : 2. Abydos, chambre M 65 du temple (Ire dyn.). D'ap. Abyd. II, pl. X, 226.

Pl. CI.

1. Statuette en faïence verte. Long. o m. 08. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. XXII, 7.
2. Statuette en faïence verte. Long. o m. 09. Hiéraconpolis, dépôt principal. D'ap. Hierak. I, pl. XXII, 16.
3. Statue en terre cuite rouge. Hiéraconpolis. D'ap. Hierak. I, pl. XLIV.

Pl. CII.

Bracelets en or et pierres rares. 4 : 3. Abydos, tombe du roi Djer (Ire dyn.). D'ap. Roy. T. II, pl. I.

Pl. CIII-CX. — Prédynastique et Protodynastique en Nubie.

Pl. CIII. Prédynastique ancien.

1-7. Poterie rouge à zone supérieure noire. 1 : 10. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, fig. 278 a, nos 1, 4, 7, 23, 36 ; fig. 278 b, nos 51, 66.
8-12. Poterie rouge polie. 1 : 10. Ibid., fig. 279, nos 1, 6, 9, 10, 11.
13-14. Poterie noire polie. 1 : 10. Ibid., fig. 278 b, nos 54, 64.
15. Poterie noire à décor blanc. 1 : 10. Ibid., fig. 280, no 1.
16-22. Instruments en silex taillé. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I.
16. Lame losangique. 1 : 2. Ibid., pl. 62 b, no 9.
17. Lame bifide. 1 : 2. Ibid., pl. 62 b, no 12.
18. Couteau. 1 : 2. Ibid., pl. 62 b, no 19.
19. Scie. 1 : 2. Ibid., pl. 62 b, no 26.
20. Pointe de flèche à base concave. 1 : 1. Ibid., pl. 62 b, no 16.
21. Pointe de flèche pédonculée. 1 : 1. Ibid., pl. 62 a, no 3.
22. Éclat de silex. 1 : 1. Ibid., pl. 62 a, no 6.
23. Éclats de calcédoine fixés sur une tige de bois. 1 : 1. Ibid., pl. 62 a.
24-30. Objets en pierre polie. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I.
24. Tête de massue discoïde en diorite. Ibid., pl. 62 c, no 2.

25. Tête de massue hexagonale en albâtre. Ibid., pl. 62 c, no 5.
26. Vase en basalte. Haut. o m. 20. Ibid., pl. 64 a, no 2.
27. Vase en albâtre. Haut. o m. 17. Ibid., pl. 64 b, no 3.
28. Cône creux en albâtre. Ibid., pl. 62 c, no 13.
29, 30. Palettes à fard en schiste. Ibid., pl. 63 a, no 8 ; 65 b, no 5.
31. Peigne en ivoire. Ibid., pl. 66 a, no 2.
~~32. Palette à fard en schiste. Ibid., pl. 63 b, no 10.~~
33. Épingles en cuivre dans un étui en os. Ibid., pl. 65 b, no 2.
34. Aiguille à chas en cuivre (chas brisé). Ibid., pl. 65 b, no 3.

Pl. CIV.

1-6. Prédynastique ancien. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I.
1. Tête de massue biconique en brèche. Ibid., pl. 62 e, no 8.
2. Cuiller en albâtre. Ibid., pl. 64 c.
3. Poinçon en os. Ibid., pl. 66 a, no 13.
4. Corne creuse en ivoire. Ibid., pl. 66 a, no 15.
5. Vase en ivoire. Ibid., pl. 66 a, no 7.
6. Formes principales des perles. Ibid., pl. 67, nos 5, 3, 13, 1, 10.
7-28. Prédynastique moyen.
7-11. Poterie rouge à zone supérieure noire. 1 : 10. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, fig. 281, nos 7, 8, 11, 16, 20.
12-15. Poterie rouge polie. 1 : 10. Ibid., fig. 282, nos 1, 3, 8, 10.
16. Poterie rose unie. 1 : 10. Ibid., pl. 60 b, no 9.
17. Poterie rose à décor rouge. 1 : 10. Ibid., fig. 107, no 3.
18. Poterie rose à anses ondulées. 1 : 10. Ibid., pl. 60 b, no 16.
19-21. Poterie grossière lissée. 1 : 10. Ibid., fig. 284, nos 3, 5, 8.
22. Couteau en silex. Ibid., pl. 62 b, no 2.
23-25. Palettes à fard en schiste. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, pl. 63 a, no 5 ; 63 b, no 9 ; Arch. Nub., 1909-10, pl. 28 e, no 4.
26. Couteau en cuivre. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, pl. 65 a, no 5.
27. Extrémités creuses, en or, d'un arc. Ibid., pl. 65 a, nos 3, 4.
28. Anneau en cuivre. Ibid., pl. 65 a, no 2.

Pl. CV.

1-2. Prédynastique moyen.
1. Palette à fard en schiste. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, pl. 63 à no 10.
2. Bracelet de perles en cornaline, béril et quartz émaillé. D'ap. Arch. Nub., 1909-10, pl. 28 e, no 1.
3-27. Prédynastique récent.
3. Tombe en forme de ruche. D'ap. Kub., fig. 2.
4. Tombe à caveau latéral. D'ap. Kub., fig. 4.
5-8. Poterie rouge à zone supérieure noire (*black topped*). 1 : 10. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, fig. 285, nos 1, 5, 12, 15.
9-11. Poterie rouge à bord noir (*black mouthed*). 1 : 10. Ibid., fig. 286, nos 1, 4, 9.
12-15. Poterie rouge polie. 1 : 10. Ibid., fig. 287, nos 1, 8, 12, 13.
16-18. Poterie rose à décor rouge. 1 : 10. Ibid., fig. 288, 289.
19. Poterie rose à anses ondulées. 1 : 10. Ibid., fig. 290, no 4.
20-23. Poterie grossière. 1 : 10. Ibid., fig. 291, nos 1, 11, 12, 15.

24. Poterie rouge polie à décor incisé. D'ap. Arch. Nub., 1909-10, pl. 27 e, nº 1.
25-27. Palettes à fard en schiste. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, pl. 63 b, nºs 11, 1, 7.

Pl. CVI.

1-8. Prédynastique récent.

1. Fragment de poterie grossière décoré de figures peintes en noir. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, fig. 103.
2. Hache en pierre dure. Ibid., pl. 63 d, nº 14.
3. Tête de massue en pierre dure. Ibid., pl. 63 d, nº 15.
4. Fusaïole en schiste. Ibid., pl. 63 d, nº 16.
5. Herminette en cuivre. Ibid., pl. 65 b, nº 6.
6. Hameçon en cuivre. Ibid., pl. 65 a, nº 1.
7. Deux figurines en terre cuite peintes en rouge, la chevelure en noir. D'ap. Arch. Nub., 1909-10, pl. 11 c.
8. Œuf d'autruche orné de figures gravées. D'ap. Arch. Nub., 1909-10, pl. 11 d et 11 a, nº 1.

9-21. Dynastique ancien.

9-11. Poterie rouge à zone supérieure noire (*black topped*). 1 : 10. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, fig. 292, nºs 7, 19, 25.
12-14. Poterie rouge à bord noir (*black mouthed*). 1 : 10. D'ap. Arch. Nub., 1910-11, fig. 2, nºs 10, 62, 12.
15-17. Poterie polie rouge foncé. 1 : 10. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, fig. 294, nºs 5, 7 ; Arch. Nub., 1909-10, pl. 27 e, nº 3.
18-20. Poterie polie rouge clair. 1 : 10. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, fig. 296, nºs 2, 6, 4.
21. Poterie mince, polie, de couleur ocre jaune, à décor rouge. D'ap. Arch. Nub., 1908-09, pl. 19 b, nº 4.

Pl. CVII-CX. Dynastique ancien.

Pl. CVII.

1, 2. Poterie mince, polie, de couleur ocre jaune, à décor rouge. D'ap. Arch. Nub., 1908-09, pl. 46 b ; 19 a, nº 4.
3. Poterie brune, non polie, à décor incisé. D'ap. Arch. Nub., 1910-11, pl. 19 e.
4, 5. Poterie noire polie. Ibid., pl. 20 d, nºs 4, 6.
6. Poterie grossière. Ibid., fig. 2, nº 48.
7-9. Poterie rose unie. 1 : 10. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, fig. 295, nº 5 ; 298, nºs 5, 28.
10. Poterie rose à décor rouge. 1 : 10. Ibid., fig. 297, nº 6.
11, 12. Poterie rose à anses ondulées. 1 : 10. D'ap. Arch. Nub., 1910-11, fig. 2, nºs 15, 16.
13-16. Poterie rose dérivée de la poterie à anses ondulées. 1 : 10. D'ap. Arch. Nub., 1910-11, fig. 2, nº 21 ; Arch. Nub., 1907-08, I, fig. 300, nº 19 (décor rouge), 27, 30.
17-19. Vases de pierre. 17 en albâtre, 18 en porphyre, d'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, pl. 64 b, 64 d ; 19 en granit, d'ap. Arch. Nub., 1910-11, pl. 21 a, nº 1.

Pl. CVIII.

1-5. Vases de pierre.

1. Pierre verte. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, pl. 64 g.
2. Calcaire. Ibid., pl. 64 h.
3. Serpentine. D'ap. Arch. Nub., 1909-10, pl. 28 a, nº 1.
4. Schiste rubané. D'ap. Arch. Nub., 1910-11, pl. 18 f.

5. D'ap. Kub., fig. 45, I.
6. Couteau en silex. D'ap. Arch. Nub., 1908-09, pl. 38 a, nº 9.
7. Lame bifide en silex. D'ap. Kub., pl. XXXVIII.
8. Hache en pierre polie. D'ap. Arch. Nub., 1910-11, fig. 20 g, nº 1.

9-14. Palettes à fard en schiste (sauf 13, en quartz blanc).

9-12. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, pl. 63 b, nºs 4, 8, 19 ; pl. 63 c, nº 13.
~~13, 14. D'ap. Kub., pl. XXXIII, 19 k 1, 22 m 4.~~
15. Éventail en plumes. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, pl. 66 c.
16. Figurine en terre cuite. D'ap. Arch. Nub., 1909-10, fig. 11 f.

Pl. CIX.

1, 2. Massue à manche en or orné de figures d'animaux gravées et détail de ces figures, 1 : 2. D'ap. Arch. Nub., 1910-11, fig. 8.
3. Poinçon en os. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, pl. 66 b, nº 38.

4-8. Objets en ivoire.

4. Aiguille à chas. D'ap. Kub., pl. XXXIV, 28 h 10.
5. Épingle à cheveux. Ibid., pl. XXXIV, P 44.
6. Peigne. Ibid., pl. XXXIV, 23 h 3.
7. Peigne. D'ap. Arch. Nub., 1910-11, pl. 20 e.
8. Cuiller. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, pl. 66 b, nº 25.
9. Crochet en coquille. D'ap. Arch. Nub., 1910-11, pl. 22 a, nº 6.
10. Épingle en cuivre. D'ap. Arch. Nub., 1908-09, pl. 38 c, nº 6.
11. Aiguille à chas en cuivre. D'ap. Kub., pl. XXXIX, P 114.

Pl. CX.

1-5. Objets en cuivre.

1. Pointe. D'ap. Arch. Nub., 1908-09, pl. 38 c, nº 3.
2. Ciseau. D'ap. Arch. Nub., 1910-11, pl. 22 b, nº 11.
3. Rasoir. Ibid., pl. 22 b, nº 5.
4. Harpon. Ibid., pl. 22 b, nº 12.
5. Pince. D'ap. Kub., pl. XXXIX, P 225.
6. Bracelet de perles en cornaline et en émail vert. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, pl. 68 a, nº 5.
7. Bracelet. D'ap. Kub., fig. 58 a.

8-14. Pendeloques-amulettes.

8. Cornaline. D'ap. Arch. Nub., 1907-08, I, pl. 70 a, nº 6.
9. Cuivre. Ibid., pl. 65 a, nº 7.
10, 11. Pierre verte. Ibid., pl. 70 a, nºs 6, 18.
12. Stéatite verte. Ibid., pl. 70 a, nº 7.
13. Serpentine. D'ap. Kub., fig. 58, nº 27.
14. Ivoire. Ibid., fig. 58, nº 29.

ERRATA.

P. 56, ligne 29. Au lieu de : cimetière dit L (environ 600 tombes), lire : cimetière dit H (environ 600 tombes).

P. 64, ligne 2. Au lieu de : types de poterie C, P et R, lire : types de poterie B, P et R.

P. 119, avant-dernière ligne. Au lieu de : Pl. XXV, 6, lire : Pl. XXXV, 6.

P. 139, note a. Au lieu de : Cf. p. 70-80, lire : Cf. p. 79-80.

P. 205, ligne 31. Au lieu de : Pl. LXX, 10, lire : Pl. LXV, 10.

P. 311, ligne 7. Rayer les mots : Pl. LXXXIII, 4.

P. 369, ligne 27. Au lieu de : Pl. CVIII, 8, lire : Pl. CVIII, 7.

Pl. LXX. Au lieu de : Civilisation gerzéenne, lire : Civilisation maadienne.

Pl. LXXV. Au lieu de : Civilisation maadienne, lire : Civilisation protodynastique.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE IV.

La civilisation badarienne.

CHAPITRE V.

La civilisation amratienne.

CHAPITRE VI.

La civilisation gerzéenne.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

La civilisation protodynastique.

CHAPITRE IX.

Le Prédynastique et le Protodynastique en Nubie.

CHAPITRE X.

La race.

CHAPITRE XI.

L'état politique et social.

CHAPITRE XII.

Les croyances.

CHAPITRE XIII.

Resumé général et appendice.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Sept. 1949. — Dépôt légal 4e trimestre 1949.
No d'ordre chez l'imprimeur : 5534. — No d'ordre chez l'éditeur : 53.

TRAVAUX ET MÉMOIRES
DE L'INSTITUT D'ETHNOLOGIE.

Publiés sous la direction de M. Paul RIVET, Professeur honoraire au Muséum, Secrétaire général de l'Institut d'Ethnologie ; de M. Claude LÉVI-STRAUSS, sous-Directeur du Musée de l'Homme, Secrétaire général de l'Institut d'Ethnologie.

Tome I. WATERLOT (Em.-G.), *Chef de l'Imprimerie officielle de Madagascar.* Les Bas-Reliefs des Bâtiments royaux d'Abomey (Dahomey). Paris, 1926, VI-56 pages, 2 fig., 23 pl. dont 18 en couleurs, cart. toile.... France et Colonies **600** fr. — Étranger **$ 2.50**

Tome II. LUQUET (G.-H.), *Professeur de philosophie au Lycée Rollin.* L'Art Néo-Calédonien, documents recueillis par M. Marius ARCHAMBAULT, Receveur des Postes à Houaïlou. Paris, 1926, I-160 p., 241 fig., 20 pl., cart. toile.
France et Colonies **600** fr. — Étranger **$ 2.50**

Tome III. MAUNIER (René), *Ancien Directeur de l'Institut de Sociologie de l'Afrique du Nord.* La construction collective de la maison en Kabylie. Étude sur la coopération économique chez les Berbères du Djurjura. Paris, 1926, 81 p., 9 fig., 3 pl., cart. toile.
France et Colonies **400** fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome IV. TRAUTMANN (René), *Médecin major de première classe des troupes coloniales.* La littérature populaire à la Côte des Esclaves. Contes. Proverbes. Devinettes. Paris, 1927. VII-105 pages, cartonné toile............ France et Colonies **400** fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome V. BAUDIN (Louis), *Professeur à la Faculté de Droit de Paris.* L'empire socialiste des Inka. Paris, 1928, IX-294 p., 4 cartes, cart. toile.
France et Colonies **600** fr. — Étranger **$ 2.50**

Tome VI. HOMBURGER (L.), *Docteur ès lettres.* Les préfixes nominaux dans les parlers peul, haoussa et bantous. Paris, 1929, XI-167 p., cart. toile.
France et Colonies **400** fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome VII. LABOURET (H.), et RIVET (P.), *Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle.* Le royaume d'Arda et son évangélisation au XVIIe siècle. Paris, 1929, 63 p., 20 pl., cartonné toile.......................... France et Colonies **400** fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome VIII. LEENHARDT (Maurice). Notes d'ethnologie néo-calédonienne. Paris, 1930, IX-265 p., 36 pl. dont 4 en coul., 2 cartes, cart. toile.
France et Colonies **1.000** fr. — Étranger **$ 3.60**

Tome IX. LEENHARDT (Maurice). Documents néo-calédoniens. Paris, 1932, 514 p., cart. toile. Paris, 1935, VI-414 p., cartonné toile.
France et Colonies **800** fr. — Étranger **$ 3.00**

Tome X. LEENHARDT (Maurice). Vocabulaire et Grammaire de la langue Houaïlou. Paris, 1935, VI-414 p., cart. toile .... France et Colonies 800 fr. — Étranger **$ 3.00**

Tome XI. ALBENINO (Nicolao de). Verdadera relacion delo sussedido enlos Reynos e provincias del Peru (Sevilla, 1549). Reproduction fac-simile avec une préface de J. Toribio MEDINA. Paris, 1930, cartonné toile ...... France et Colonies 400 fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome XII. GRIAULE (Marcel). Le livre de recettes d'un dabtara abyssin. Paris, 1930, 100 p., cartonné toile.......................... France et Colonies 600 fr. — Étranger **$ 2.50**

Tome XIII. TISSERANT (Ch.), *Missionnaire de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit.* Essai sur la grammaire Banda, Paris, 1930, 185 p., cart. toile.
France et Colonies 400 fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome XIV. TISSERANT (Ch.). Dictionnaire Banda-Français. Paris, 1931, 611 pages, cartonné toile .... France et Colonies 1.000 fr. — Étranger **$ 3.60**

Tome XV. LABOURET (H.), Les Tribus du rameau Lobi, Volta Noire Moyenne, Afrique Occidentale. Paris, 1931, VI-510 p., 31 pl., 35 fig., cartonné toile.
France et Colonies 1.000 fr. — Étranger **$ 3.60**

Tome XVI. GADEN (Henri), *Ancien Gouverneur des Colonies.* Proverbes et Maximes Peuls et Toucouleurs traduits, expliqués et annotés. Paris, 1931, XXXIII-368 p., cartonné toile.
France et Colonies 400 fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome XVII. DORDILLON (Mgr). Grammaire et Dictionnaire de la langue des Iles Marquises : Marquisien-Français. Paris, 1931, VII-446 p., cartonné toile.
France et Colonies 800 fr. — Étranger **$ 3.00**

Tome XVIII. DORDILLON (Mgr). Dictionnaire de la langue des Iles Marquises : Français-Marquisien. Paris, 1932, 598 p., cartonné toile.
France et Colonies 800 fr. — Étranger **$ 3.00**

Tome XIX. MONOD (Théodore), *Docteur ès sciences, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle.* L'Adrar Ahnet. Contribution à l'étude archéologique d'un district saharien. Paris, 1932, 202 p., 103 fig., 3 pl., 3 cartes, cartonné toile.
France et Colonies 400 fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome XX. RICARD (Robert), *Docteur ès lettres.* La conquête spirituelle du Mexique. Paris, 1933, XX-400 p., 4 fig., 22 pl., 1 carte en couleurs, cartonné toile.
France et Colonies 800 fr. — Étranger **$ 3.00**

Tome XXI. GADEN (Henri), *Ancien Gouverneur des Colonies.* La vie d'El Hadj Omar. Qacida en Poular. Paris, 1935, XXIV-288 p., cartonné toile.
France et Colonies 400 fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome XXII. CUISINIER (Jeanne). Danses magiques de Kelantan. Paris, 1936, 209 p., 3 fig., 4 pl., cartonné toile.............. France et Colonies 400 fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome XXIII. GUAMAN POMA DE AYALA (Felipe). Nueva Corónica y Buen Gobierno (Codex péruvien illustré). Reproduction fac-simile. Paris, 1936, XXVIII-1179 p., cartonné toile........................ France et Colonies 1.200 fr. — Étranger **$ 4.30**

Tome XXIV. COHEN (Marcel), *Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études, Professeur à l'École des Langues Orientales vivantes.* Traité de langue amharique (Abyssinie). Paris, 1936, XV-444 p., XXXIII tableaux, cartonné toile.
France et Colonies 1.000 fr. — Étranger **$ 3.60**

Tome XXV. HAZOUMÉ (Paul), *Ancien élève de l'École normale de Saint-Louis du Sénégal, Instituteur au Dahomey.* Le Pacte de Sang au Dahomey. Paris, 1937, VIII-170 p., 2 fig., 7 pl., cartonné toile .... France et Colonies 400 fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome XXVI. SOUSTELLE (Jacques), *Docteur ès lettres.* La Famille Otomi-Pame du Mexique Central. Paris, 1937, XVI-571 p., 22 fig., 17 pl., 9 cartes, cartonné toile.
France et Colonies 800 fr. — Étranger **$ 3.00**

Tome XXVII. DUMÉZIL (Georges), *Directeur d'Études à l'École des Hautes Études.* Contes Lazes. Paris, 1937, XIII-132 p., cartonné toile.
France et Colonies 400 fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome XXVIII. SACHS (Curt), *Ancien Professeur à l'Université de Berlin, Ancien Chargé de Mission au Musée d'Ethnographie de Paris, Professeur à l'Université de New York.* Les Instruments de Musique de Madagascar. Paris, 1938, IX-96 p., 21 fig., 17 pl., cartonné toile.
France et Colonies 400 fr. — Étranger **$ 1.90**

Tome XXIX. GRÉBAUT (Sylvain), *Professeur de Langue et de Littérature éthiopiennes à l'Institut Catholique de Paris.* Catalogue des Manuscrits éthiopiens de la Collection Griaule. Première Partie. Paris, 1938, IX-320 p., 8 pl., cartonné toile.
France et Colonies 800 fr. — Étranger **$ 3.00**

Tome XXX. GRÉBAUT (Sylvain). Catalogue des Manuscrits éthiopiens de la Collection Griaule. Première Partie (*suite*). Paris, 1944, VII-272 p., 8 pl., cartonné toile.
France et Colonies 800 fr. — Étranger **$ 3.00**

Tome XXXI. FEGHALI (Mgr Michel), *Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.* Proverbes libanais. Paris, 1938, XVIII-848 p., cartonné toile.
France et Colonies 1.200 fr. — Étranger **$ 4.30**

Tome XXXII. GRIAULE (Marcel), *Docteur ès lettres.* Jeux Dogons. Paris, 1938, VII-292 p., 132 fig., 12 pl., cartonné toile .... France et Colonies 600 fr. — Étranger **$ 2.50**

Tome XXXIII. GRIAULE (Marcel). Masques Dogons. Paris, 1938, XI-896 p., 261 fig., 32 pl., cartonné toile................. France et Colonies 1.200 fr. — Étranger **$ 4.30**

Tome XXXIV. DUBOIS (Henri), *S. J.* Monographie des Betsileo (Madagascar). Paris, 1938, XVIII-1510 p., 191 fig., 10 pl., cartonné toile. France et Colonies 1.200 fr. — Étranger **$ 4.30**

Tome XXXV. MUS (Paul), *Docteur ès lettres, Membre de l'École française d'Extrême-Orient.* La Lumière sur les Six Voies. Paris, 1939, XXX-330 p., 6 pl., cartonné toile.
France et Colonies 800 fr. — Étranger **$ 3.00**

Tome XXXVI. SACLEUX (Charles), *C. S. Sp. Ancien Missionnaire apostolique à Zanzibar.* Dictionnaire Swahili-Français, tome I. Paris, 1939, 479 p., cartonné toile.
France et Colonies 800 fr. — Étranger **$ 3.00**

Tome XXXVII. SACLEUX (Charles). Dictionnaire Swahili-Français, tome II. 1940, 480-1114 p.................................. France et Colonies 800 fr. — Étranger **$ 3.00**

Tome XXXVIII. LIFCHITZ (Déborah). Textes éthiopiens magico-religieux. Paris, 1940, VIII-254 p., cartonné toile............... France et Colonies 600 fr. — Étranger **$ 2.50**

Tome XXXIX. RIVET (P.) et ARSANDAUX (H.). Métallurgie précolombienne. Paris, 1946, 254 p., 8 fig.......................... France et Colonies 600 fr. — Étranger **$ 2.50**

Tome XL. DIETERLEN (Germaine). Les Âmes des Dogons. Paris, 1941, VIII-268 p., 16 fig., 15 pl................................. France et Colonies 600 fr. — Étranger **$ 2.50**

Tome XLI. GANAY (Solange de). Les Devises des Dogons. Paris, 1941, VIII-194 p., 3 fig., 9 pl .... France et Colonies **600** fr. — Étranger **$ 2.50**

Tome XLII. MAUPOIL (Bernard), *Docteur ès lettres*. La Géomancie à l'Ancienne Côte des Esclaves. Paris, 1943, XXVII-688 p., 33 fig., 8 pl. France et Colonies **1.000** fr. — Étranger **$ 3.60**

Tome XLIII. FLEISCH (Henri), *S. J. Professeur à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, Docteur ès lettres*. Les verbes à allongement vocalique interne dans le sémitique. Paris, 1944, XXX-532 p. .... France et Colonies **1.000** fr. — Étranger **$ 3.60**

Tome XLIV. GIRAUD (Marcel), *Docteur ès lettres*. Le Métis canadien. Paris, 1945, LVI-1296 p., 6 fig., 8 pl., 3 cartes.......... France et Colonies **1.000** fr. — Étranger **$ 3.60**

Tome XLV. CUISINIER (Jeanne), *Docteur ès lettres*. Monographie des Mu'ò'ng. Paris, 1948, XX-618 p., 86 fig., 32 pl., 7 cartes ...... France et Colonies **1.500** fr. — Étranger **$ 5.50**

Tome XLVI. LEENHARDT (Maurice). Langues et dialectes de l'Austro-Mélanésie. Paris, 1946, XLVII-676 p., 1 carte............... France et Colonies **1.000** fr. — Étranger **$ 3.60**

Tome XLVII. LEROI-GOURHAN (André), *Docteur ès lettres*. Archéologie du Pacifique Nord. Paris, 1946, XXIII-530 p., 1148 fig., 42 cartes. France et Colonies **600** fr. — Étranger **$ 2.50**

Tome XLVIII. FAUBLÉE (Jacques). Récits Bara. Paris, 1947. 537 p. France et Colonies **600** fr. — Étranger **$ 2.50**

Tome XLIX. TRENGA (Maurice). Le Bura-Mabang du Ouadaï. Paris, 1947, XIII-300 p. France et Colonies **1.000** fr. — Étranger **$ 3.60**

Tome L. LEIRIS (Michel). La langue secrète des Dogons de Sanga. Paris, 1948, XXXII-530 p. .... France et Colonies **1.000** fr. — Étranger **$ 3.60**

Tome LI. RIVET (Paul) et CRÉQUI-MONTFORT (G. de). Bibliographie aymara et kičua. *A paraître* : 3 tomes, **$ 18.00**

Tome LII. JOUIN (Dr Bernard Y.). *Médecin commandant des Troupes coloniales*. La Mort et la Tombe. L'abandon de la Tombe. Les cérémonies, prières et sacrifices se rapportant à ces très importantes manifestations de la vie des autochtones du Darlac. Paris, 1949, VIII-238 p., 43 fig..................... France et Colonies **1.000** fr. — Étranger **$ 3.60**

Tome LIII. MASSOULARD (Dr Émile). Préhistoire et Protohistoire d'Égypte. Paris, 1949, XXVIII-567 p., CX pl., 3 cartes........... France et Colonies **1.800** fr. — Étranger **$ 6.00**

INSTRUCTIONS POUR LES VOYAGEURS.

COHEN (Marcel). Instructions d'enquête linguistique. Paris, 1928, 127 pages, cartonné, in-8o.. *Épuisé*

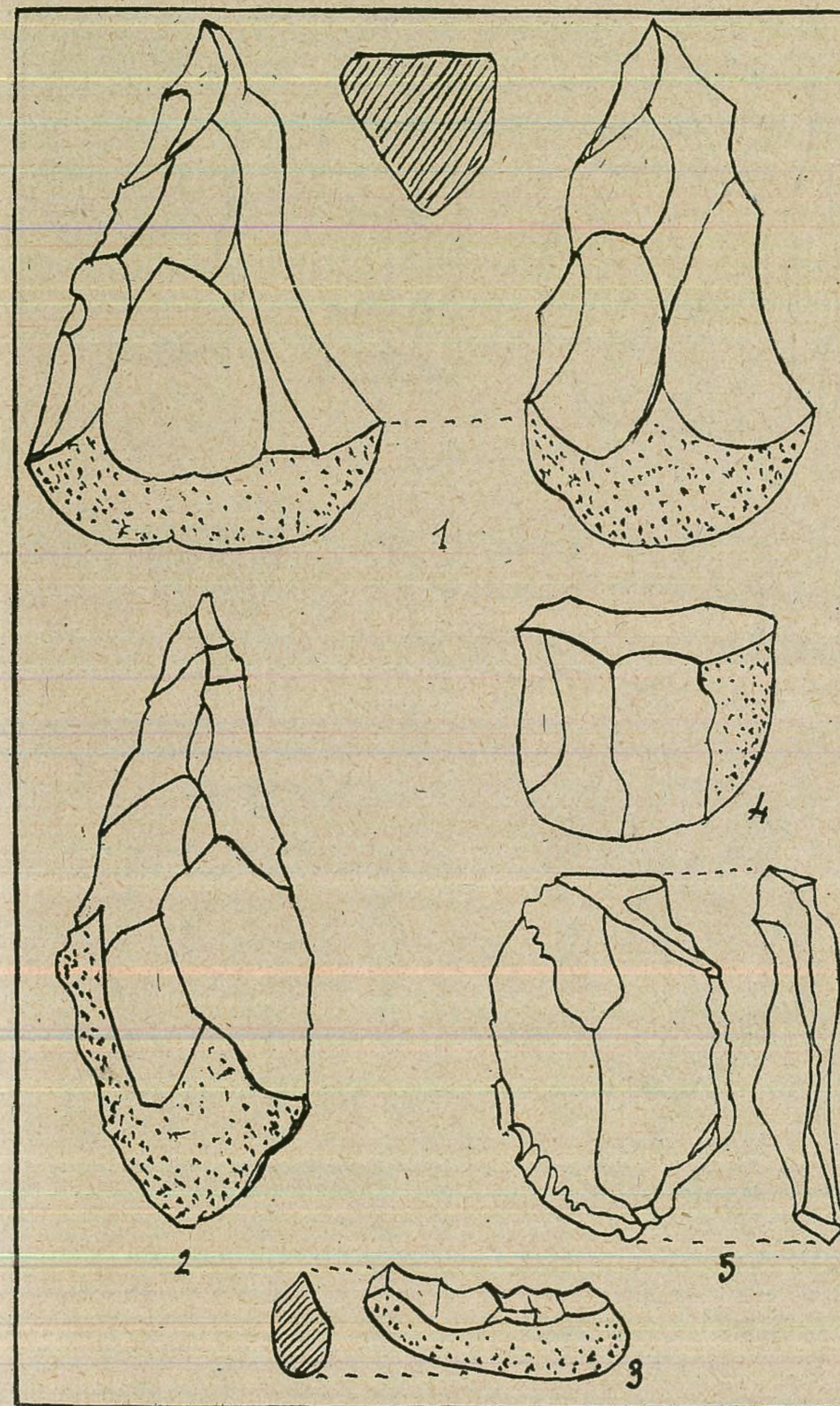
COHEN (Marcel). Questionnaire linguistique. I. Paris, 1928, cartonné, in-8o............ *Épuisé*

COHEN (Marcel). Questionnaire linguistique. II. Paris, 1928, cartonné, in-8o........... *Épuisé*

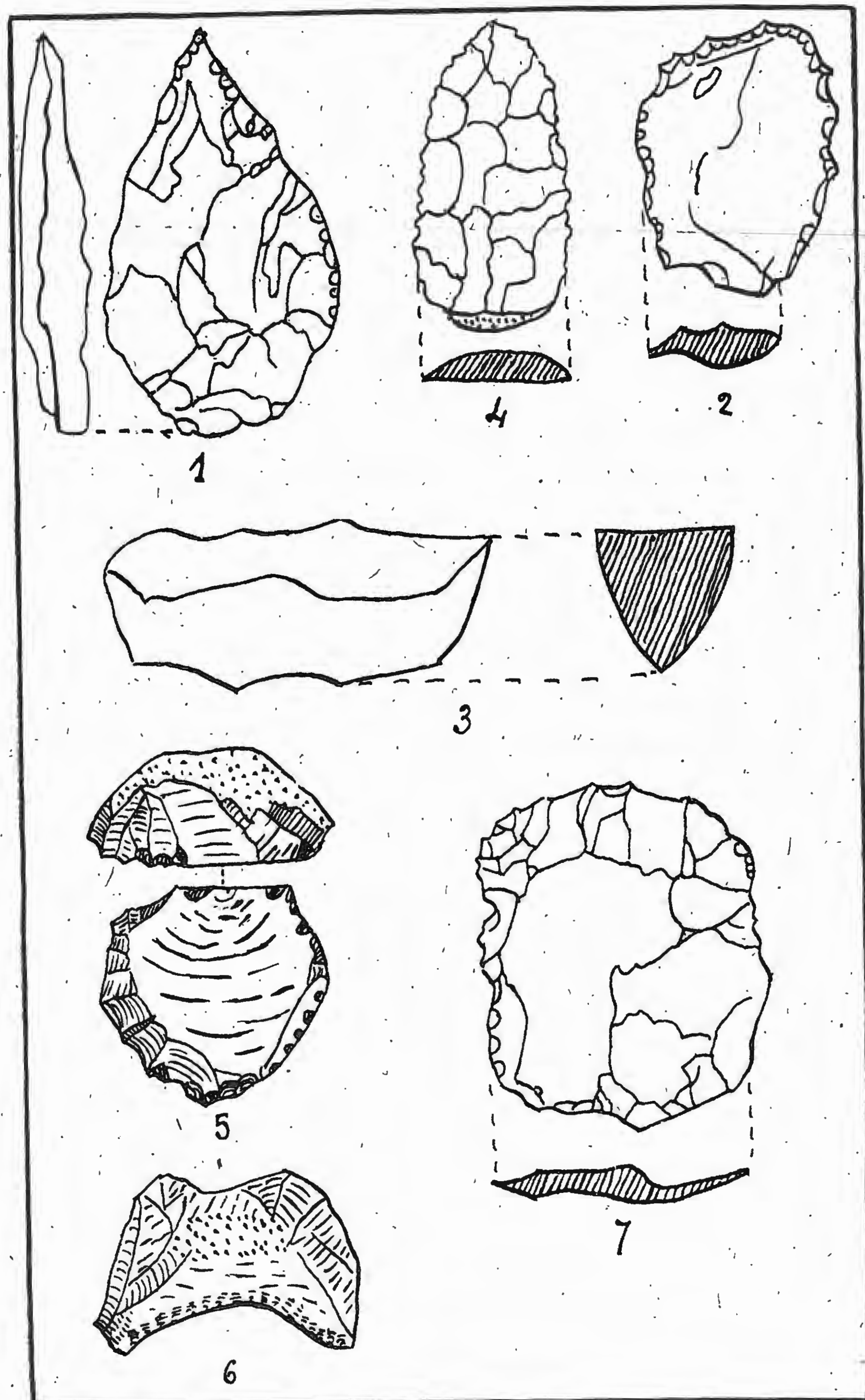
Tous les paiements doivent être faits au nom de l'**Institut d'Ethnologie**, Musée de l'Homme, Palais de Chaillot, Place du Trocadéro, PARIS (16e), soit par chèque postal : PARIS 913.59, soit par chèque, barré ou non.

ÉDITÉ PAR L'INSTITUT D'ETHNOLOGIE
DE
L'UNIVERSITÉ DE PARIS

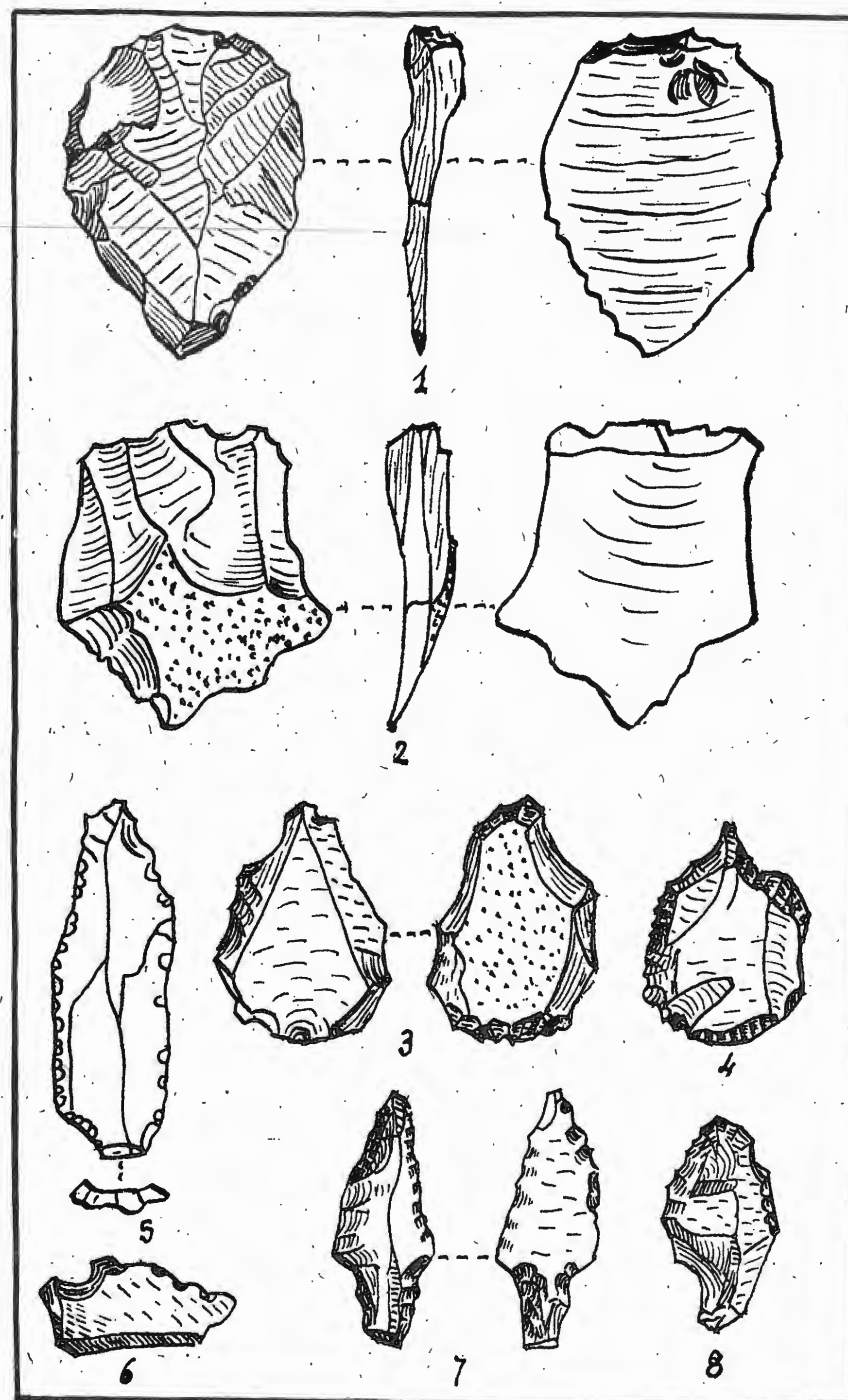
PLANCHES.



Paléolithique.

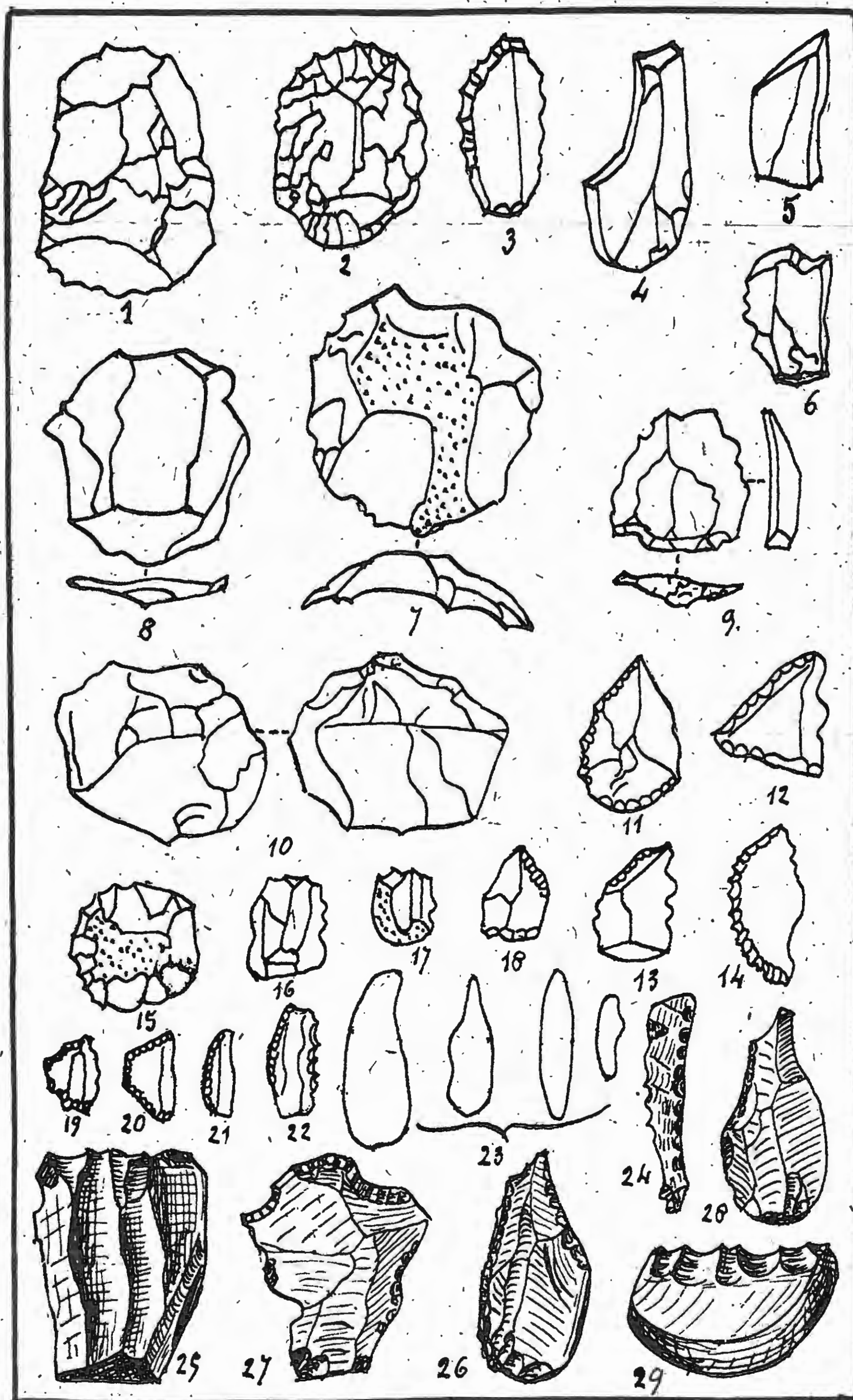


Paléolithique.



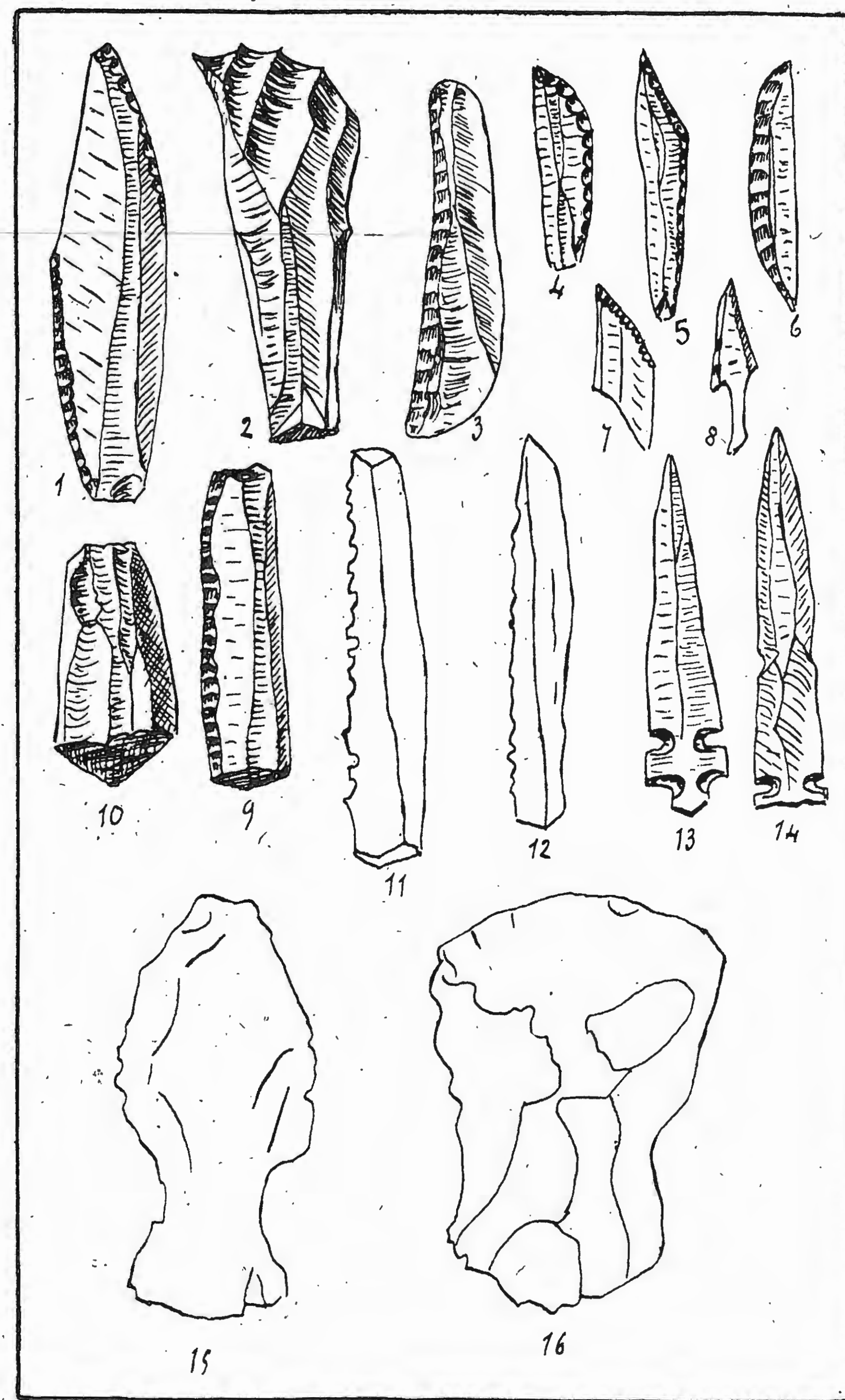
Paléolithique.

Pl. IV.

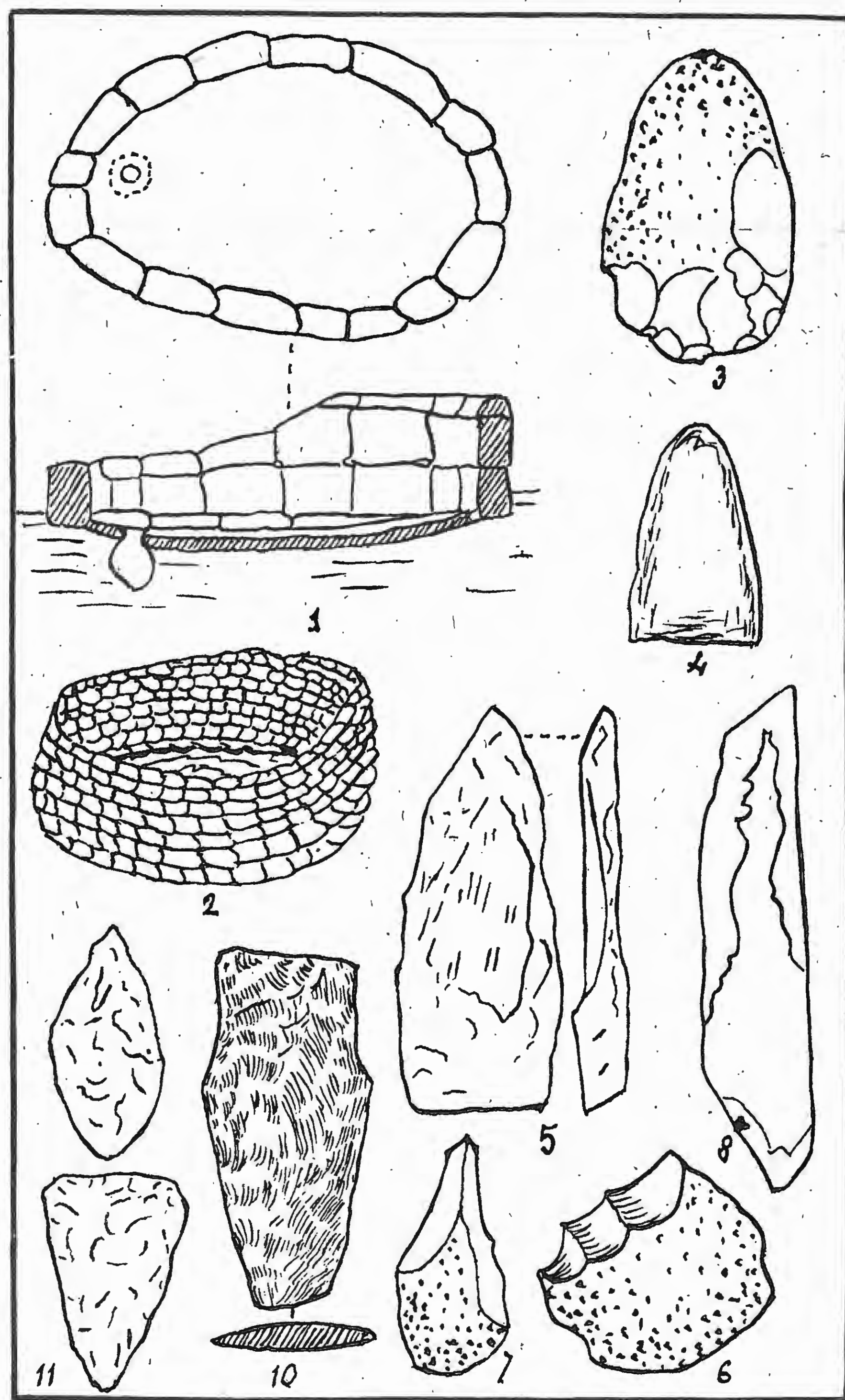


Paléolithique.

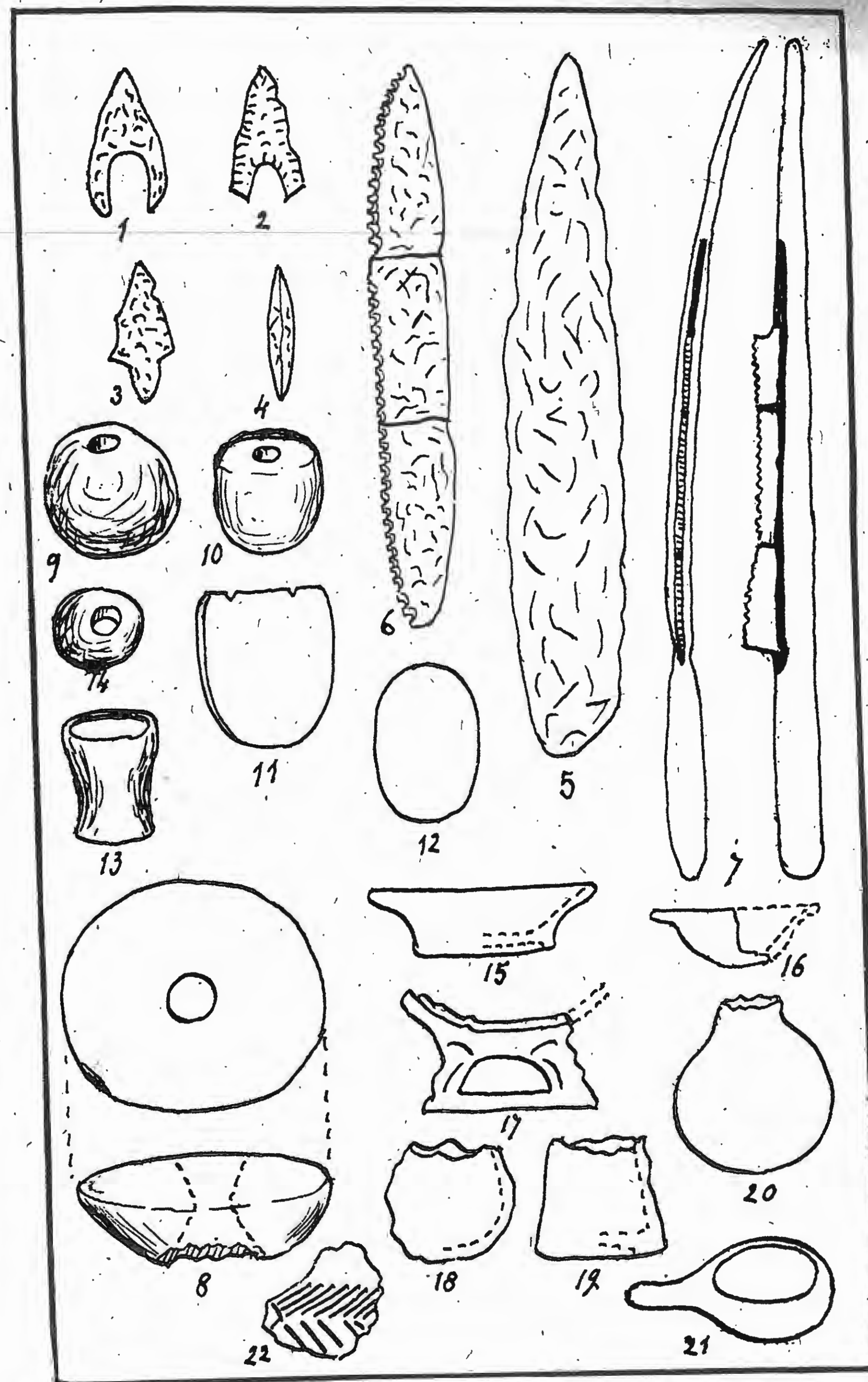
Pl. V.



Mésolithique.

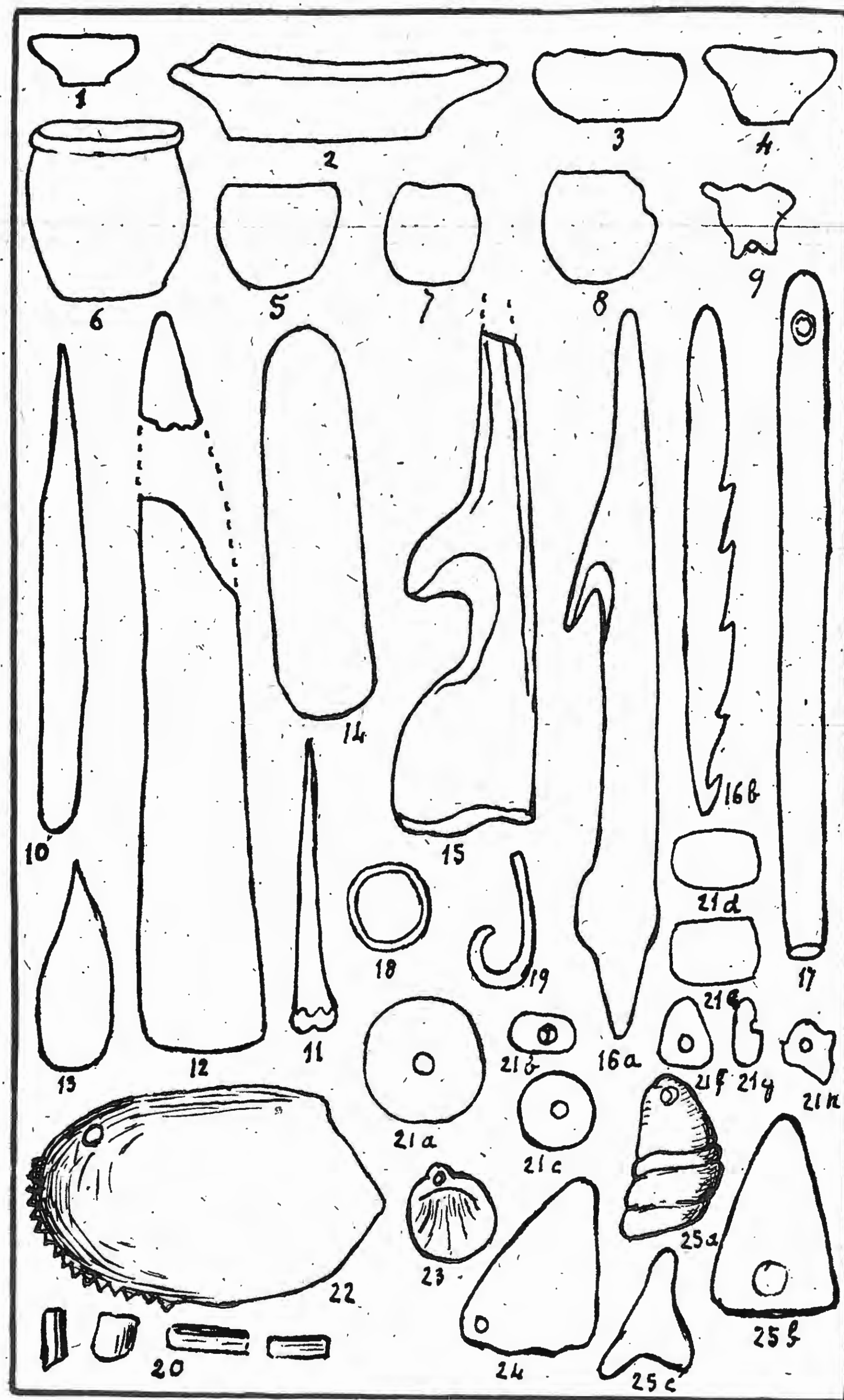


Néolithique.



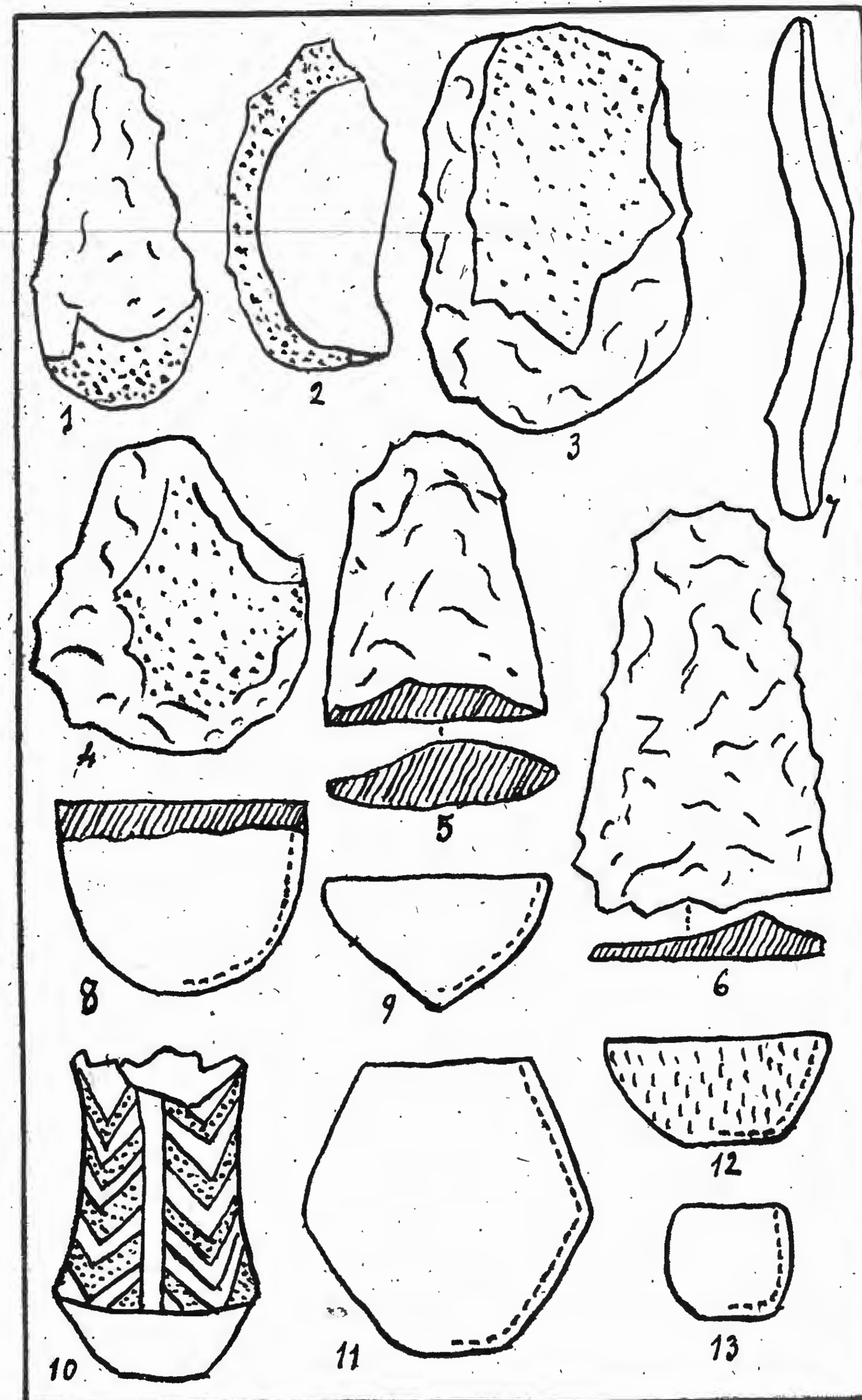
Néolithique.

Pl. VIII.

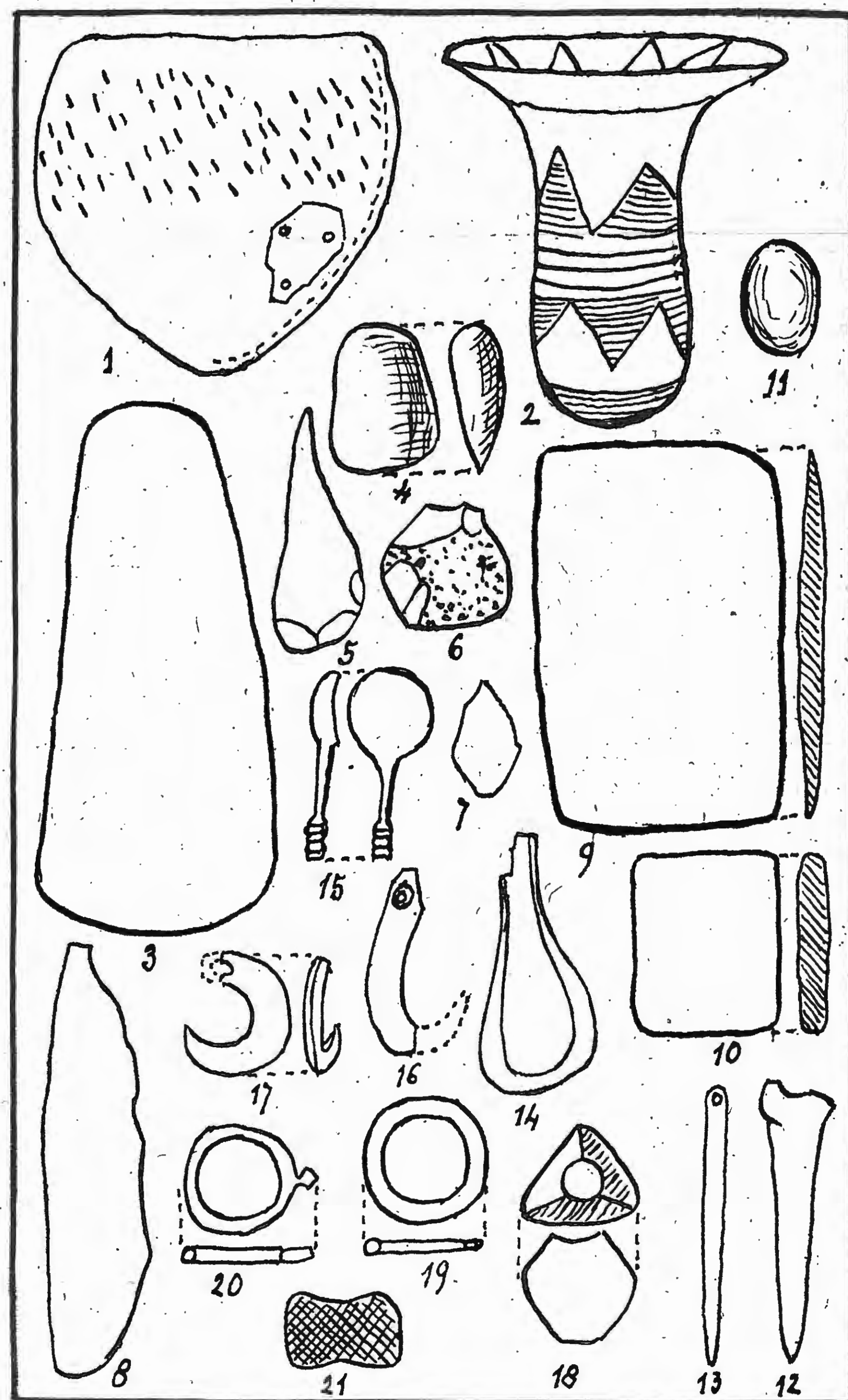


Néolithique.

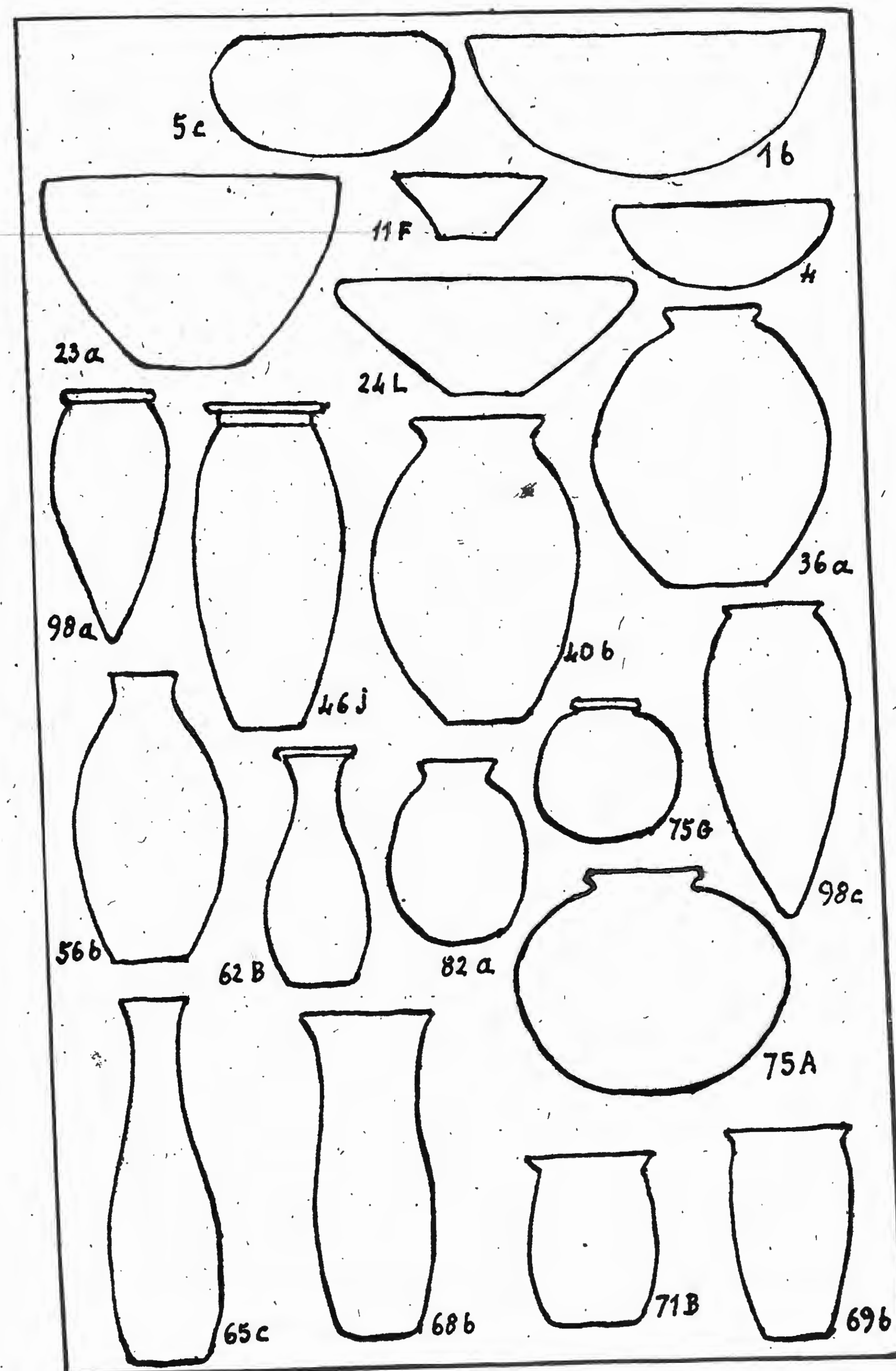
Pl. IX.



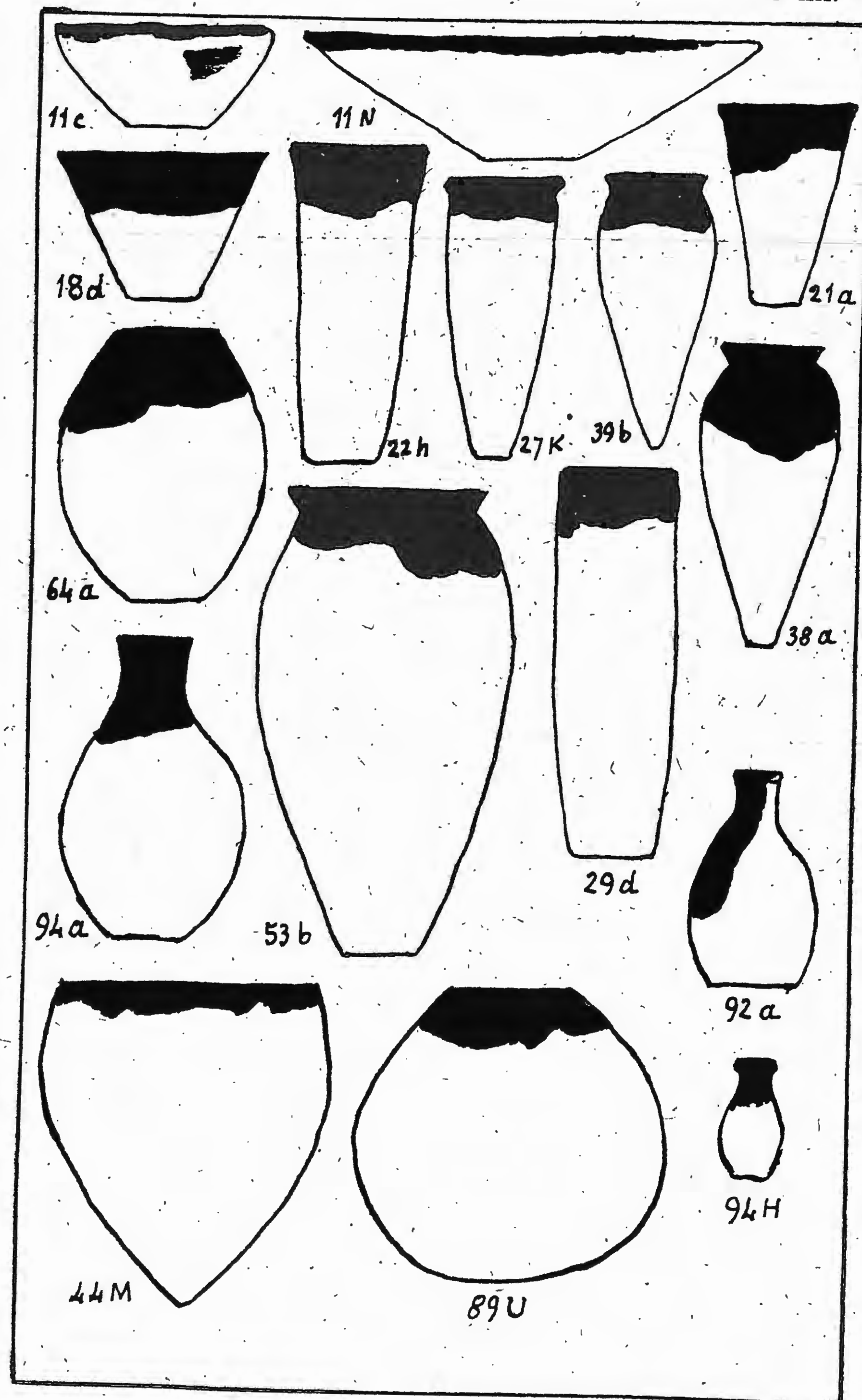
Néolithique (8-13 Tasien).



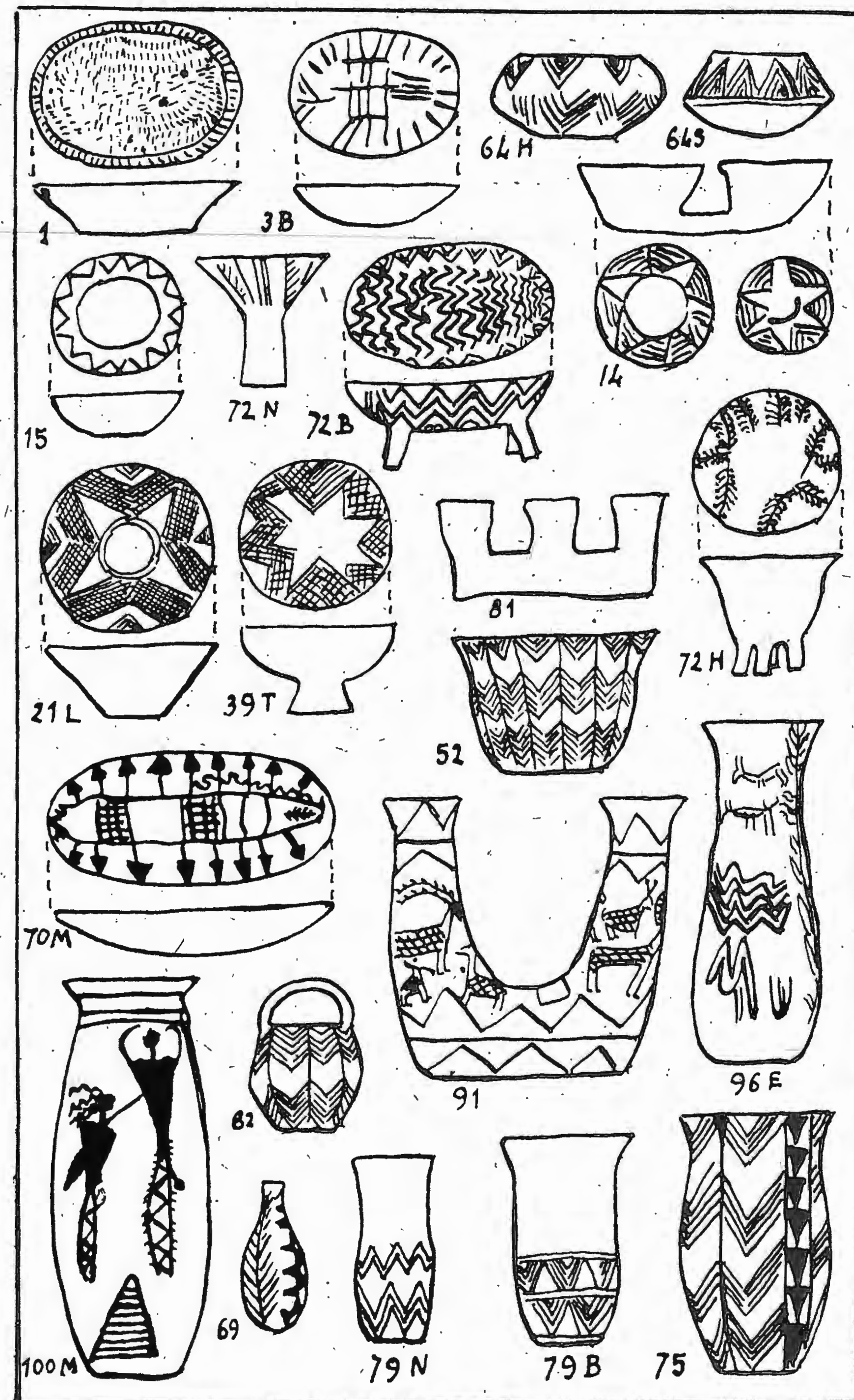
Néolithique (Tasien).



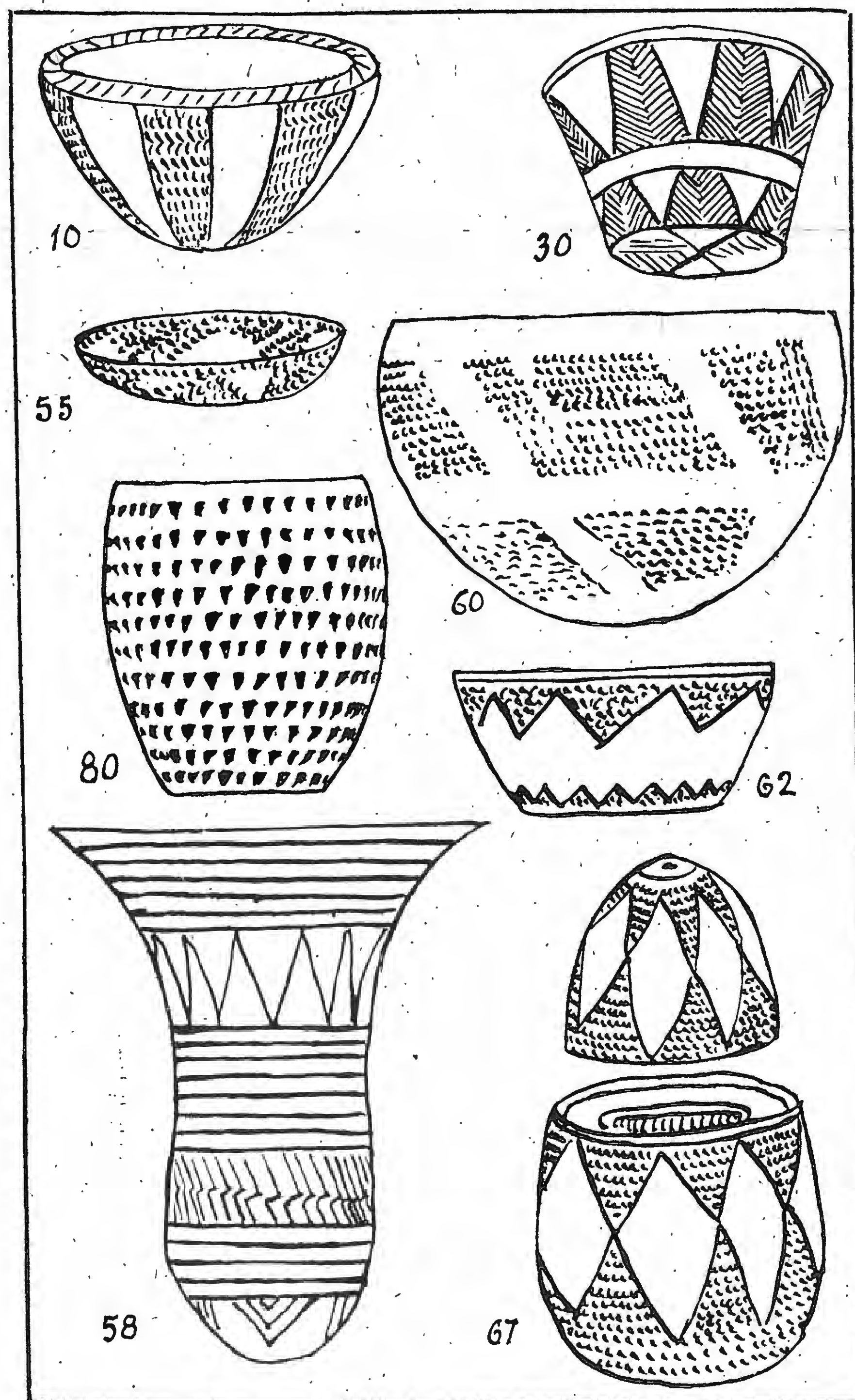
Céramique prédynastique (Classe P).



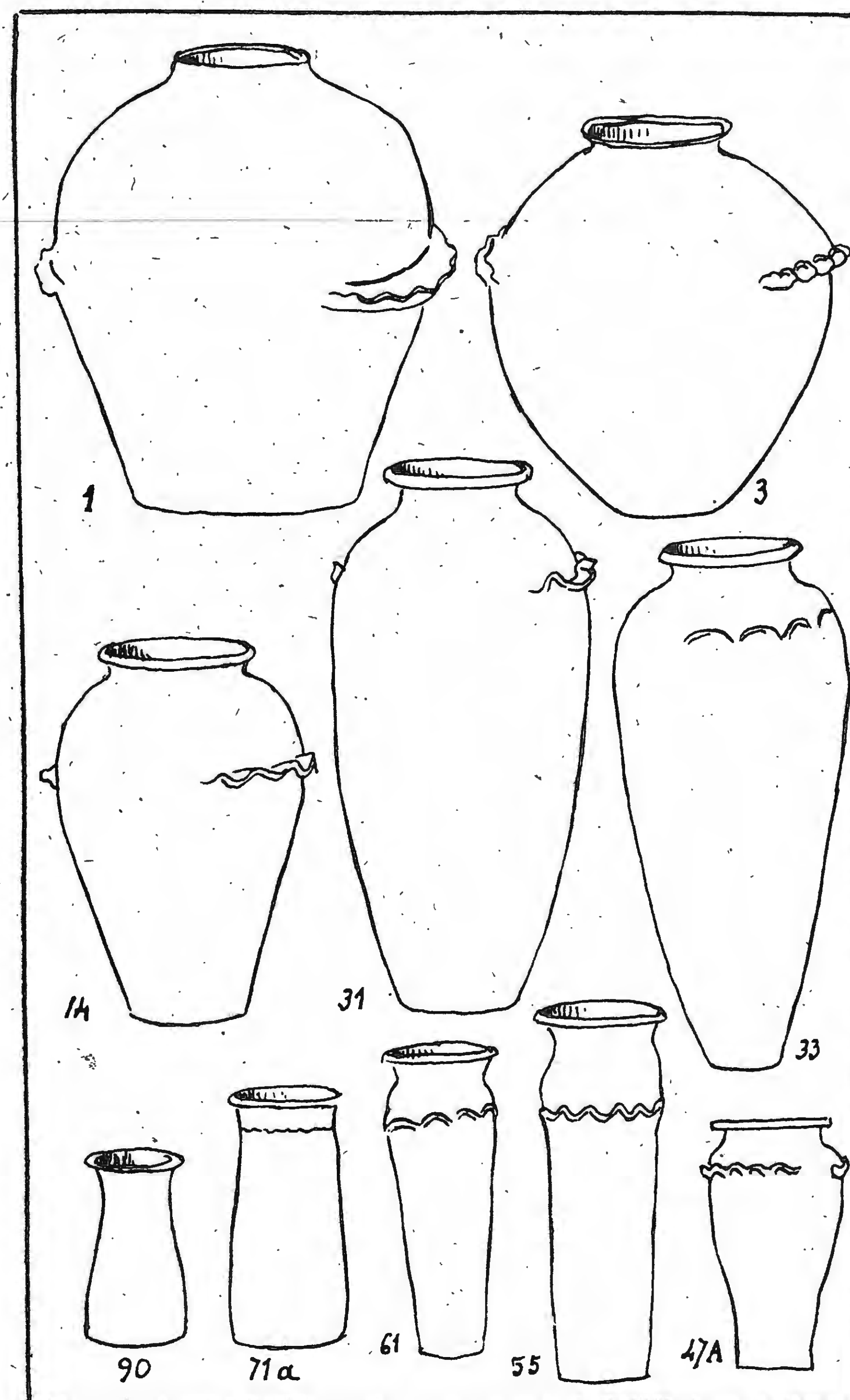
Céramique prédynastique (Classe B).



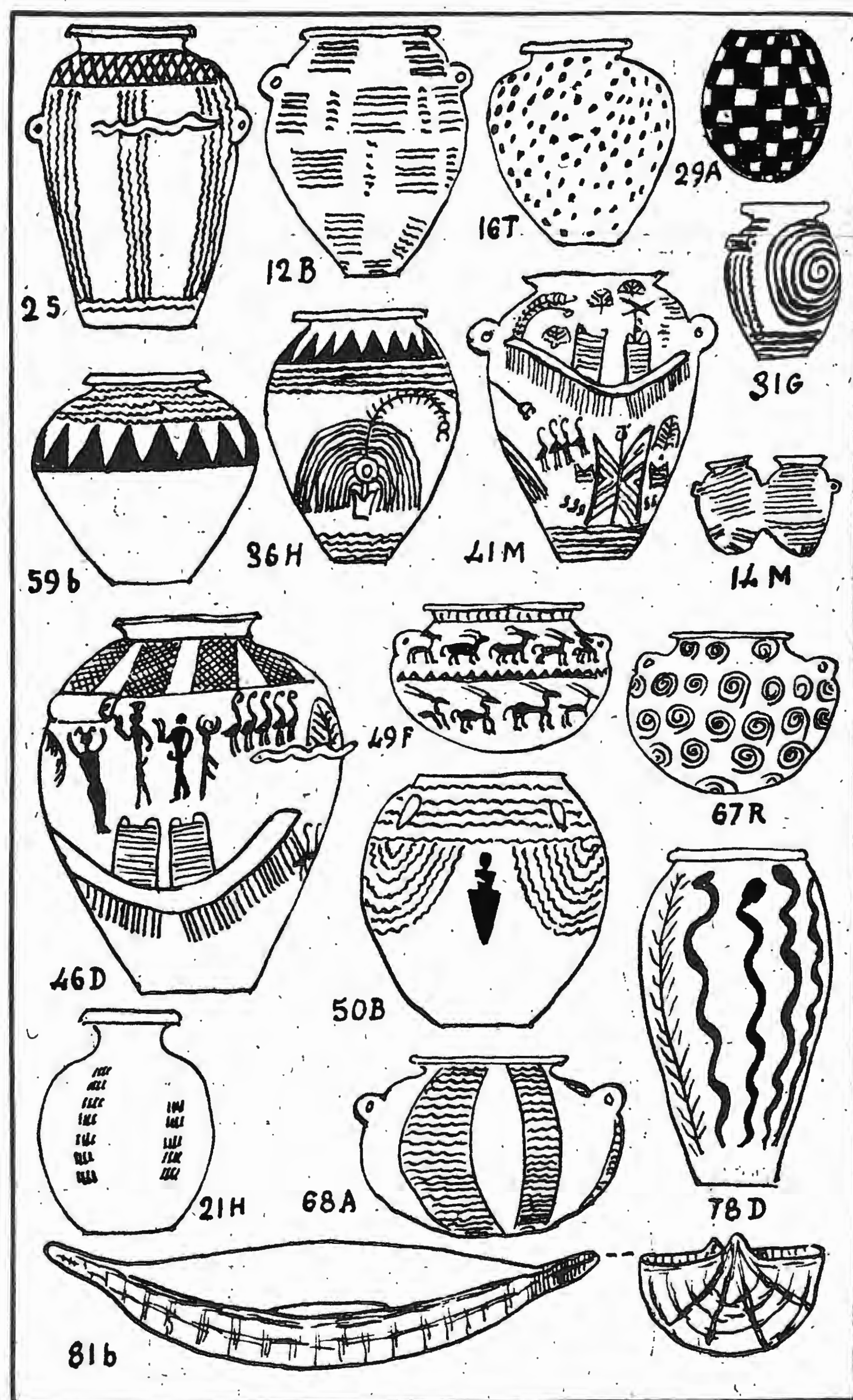
Céramique prédynastique (Classe C).



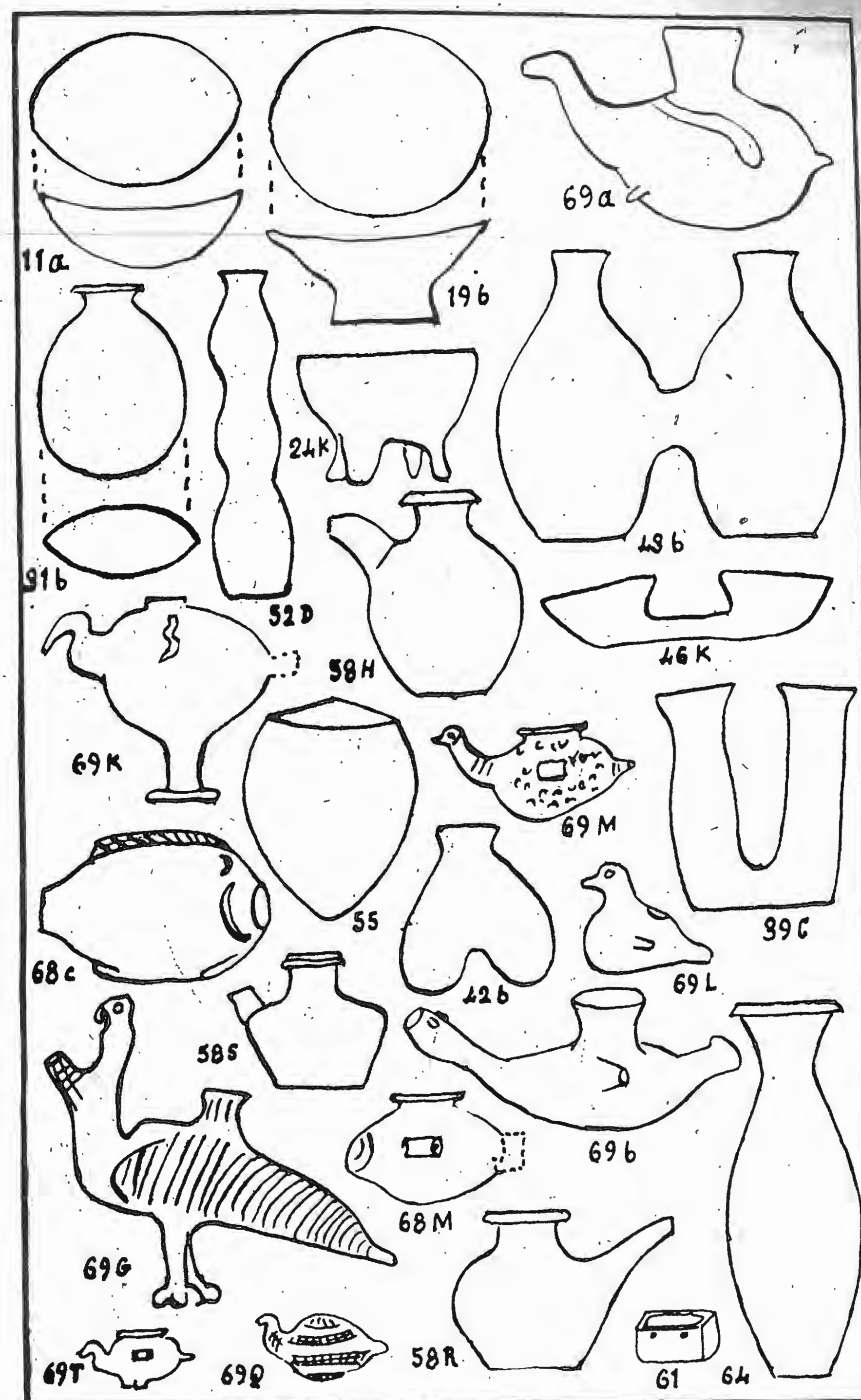
Céramique prédynastique (Classe N).



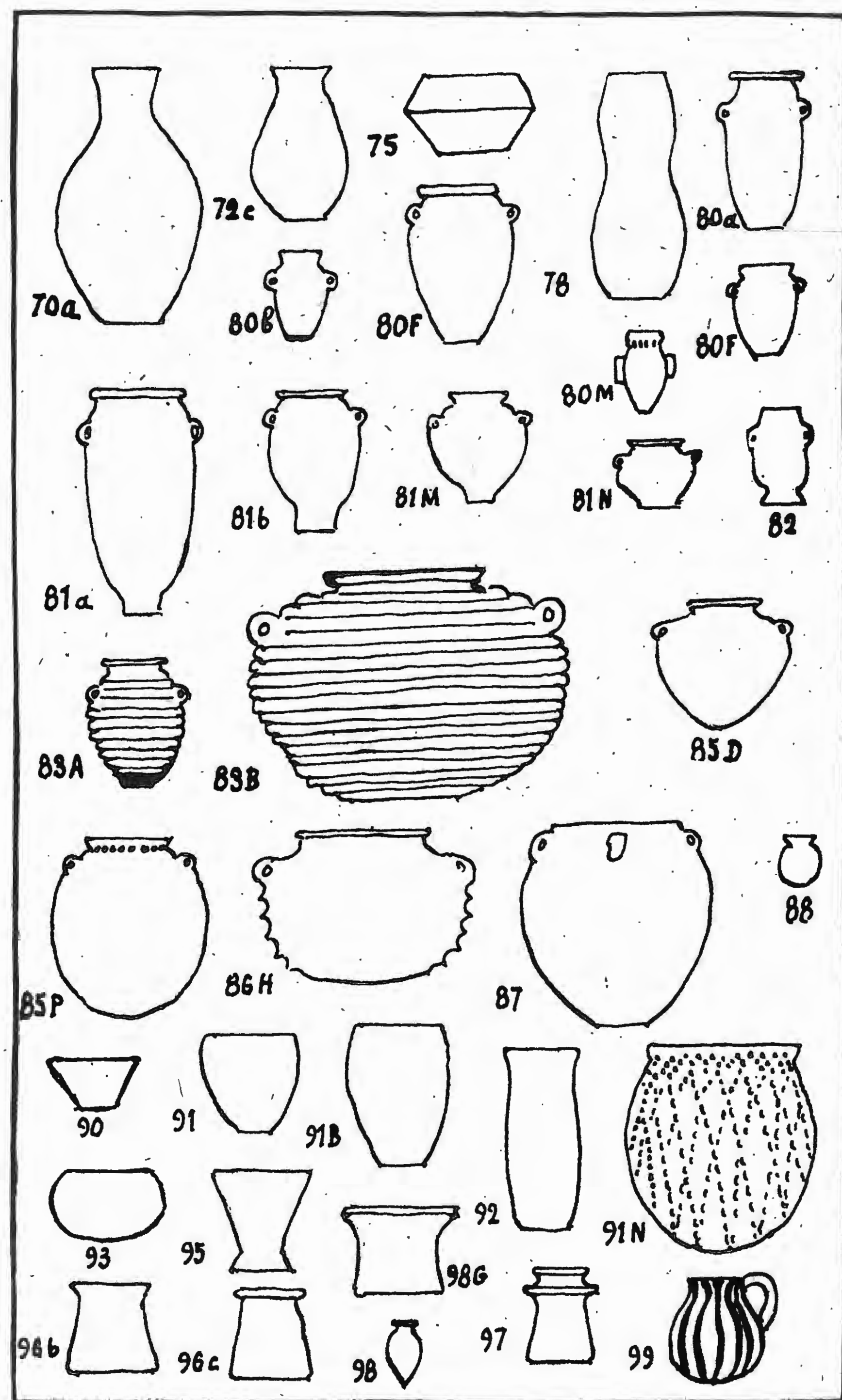
Céramique prédynastique (Classe W).



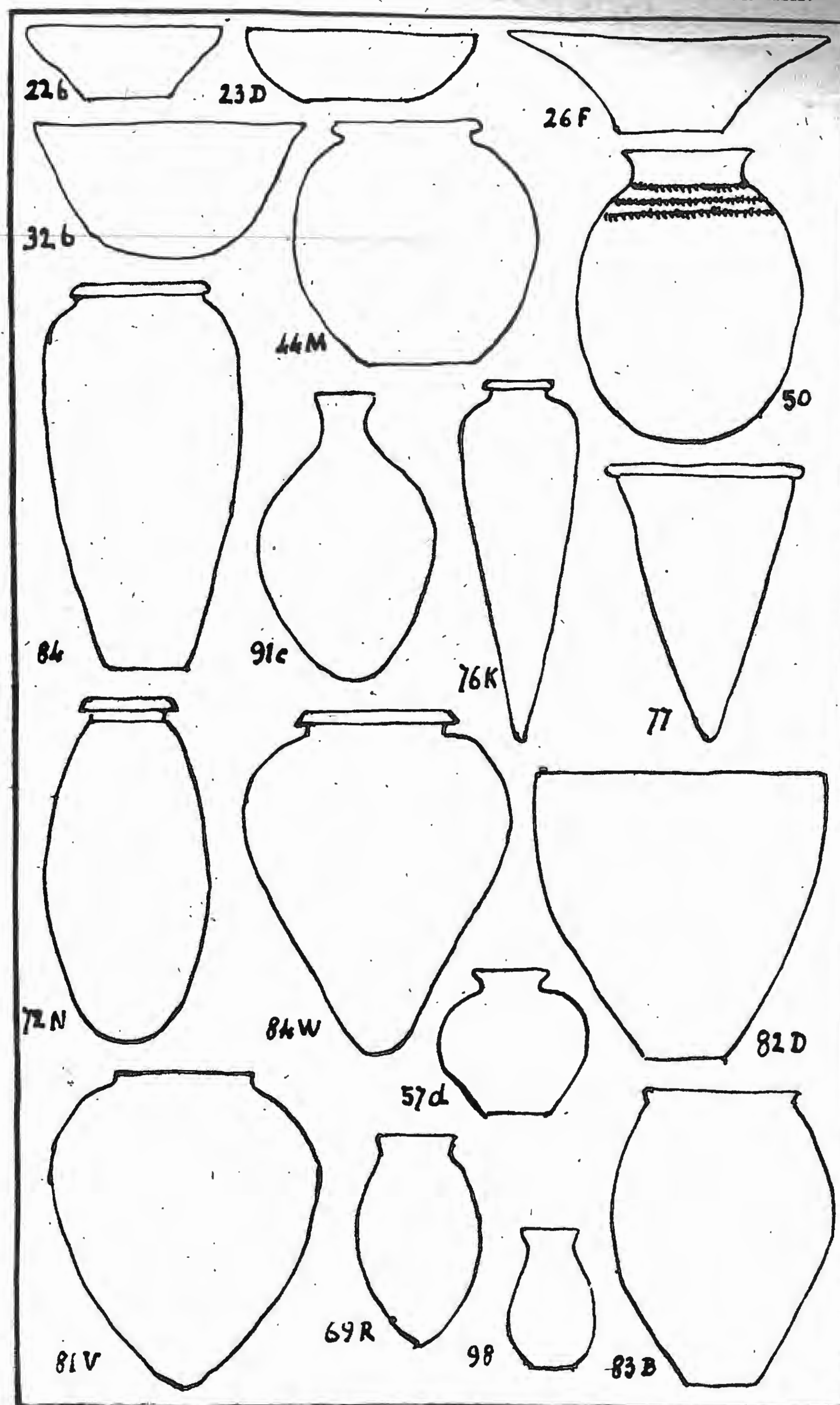
Céramique prédynastique (Classe D).



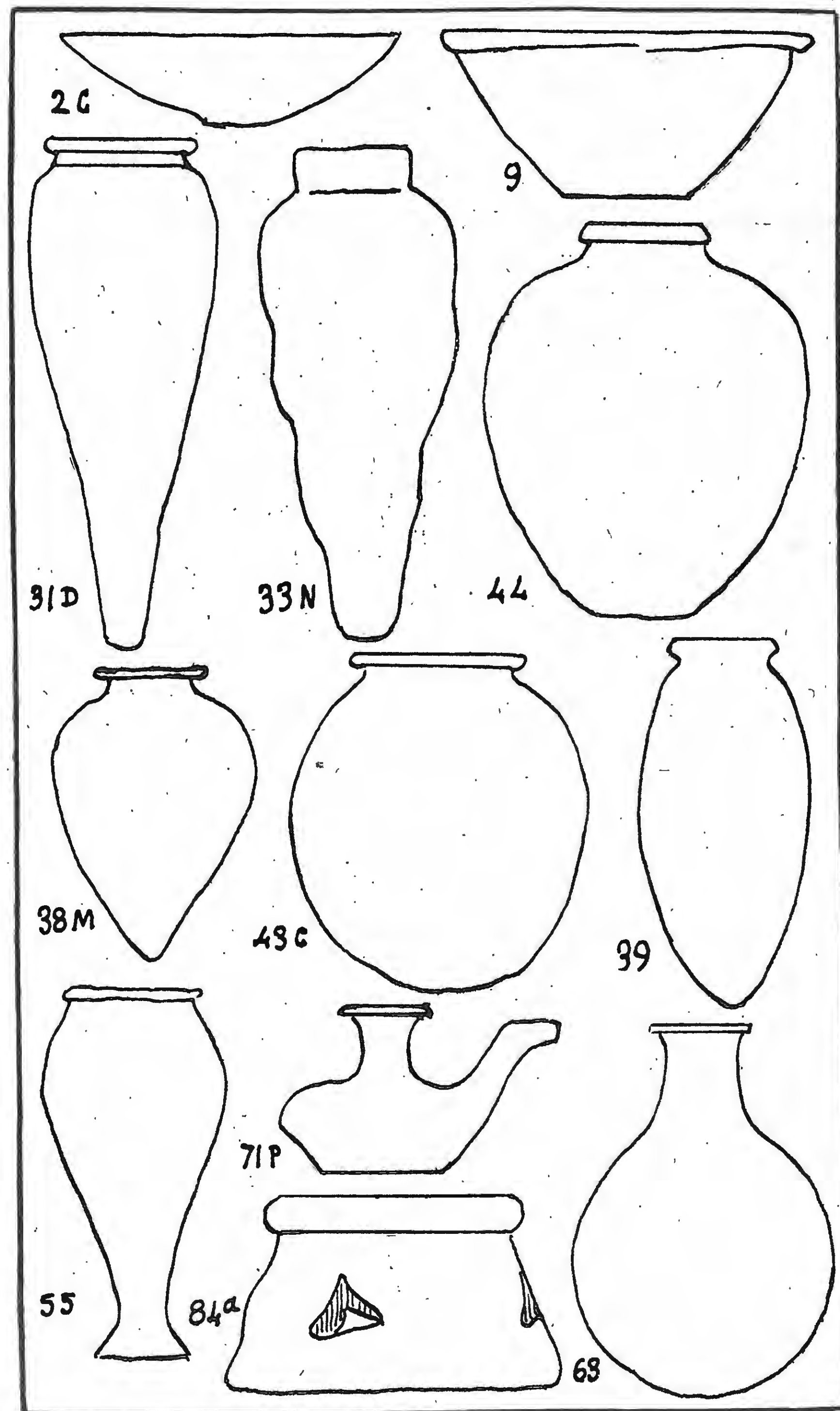
Céramique prédynastique (Classe F).



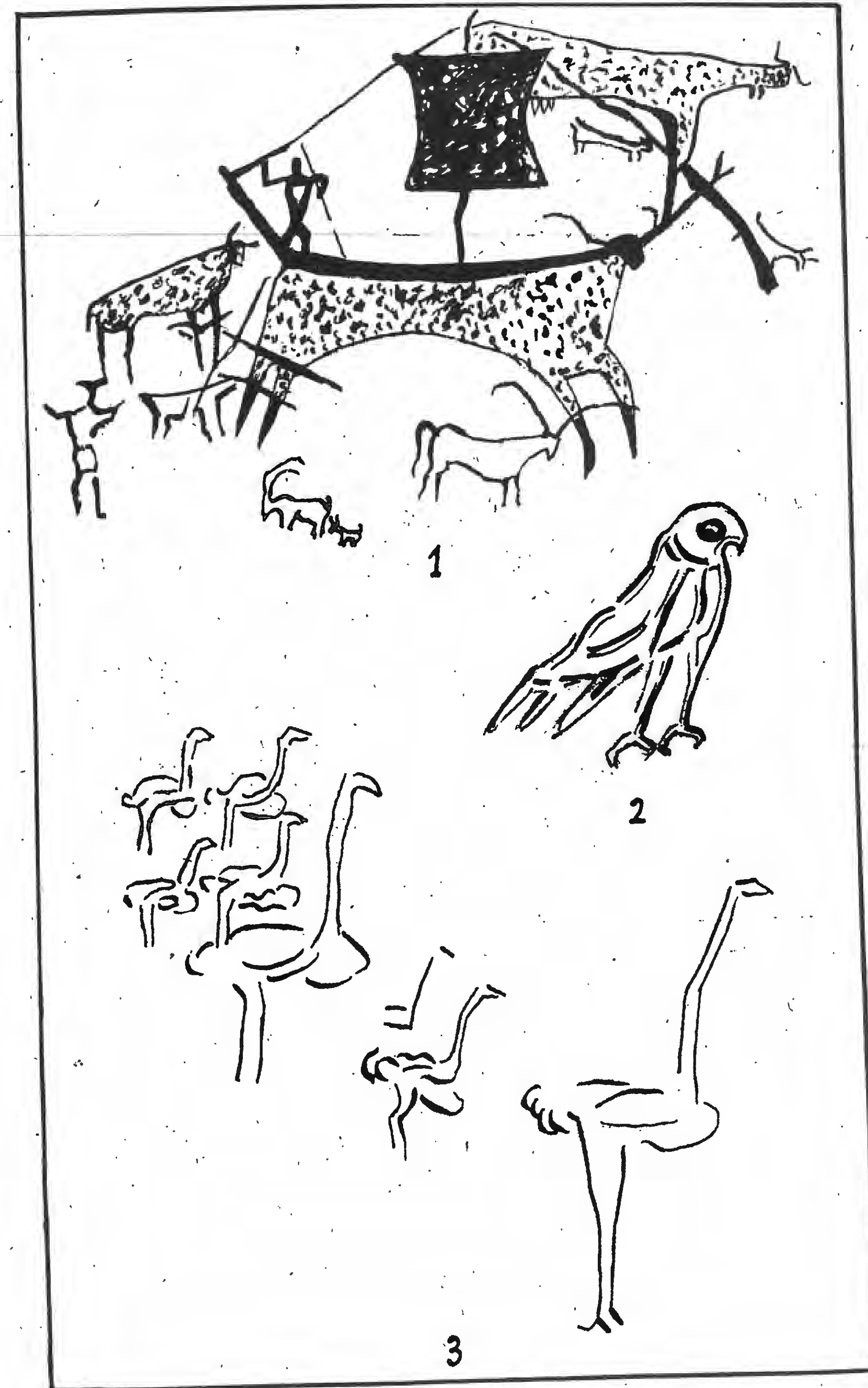
Céramique prédynastique (Classe F).



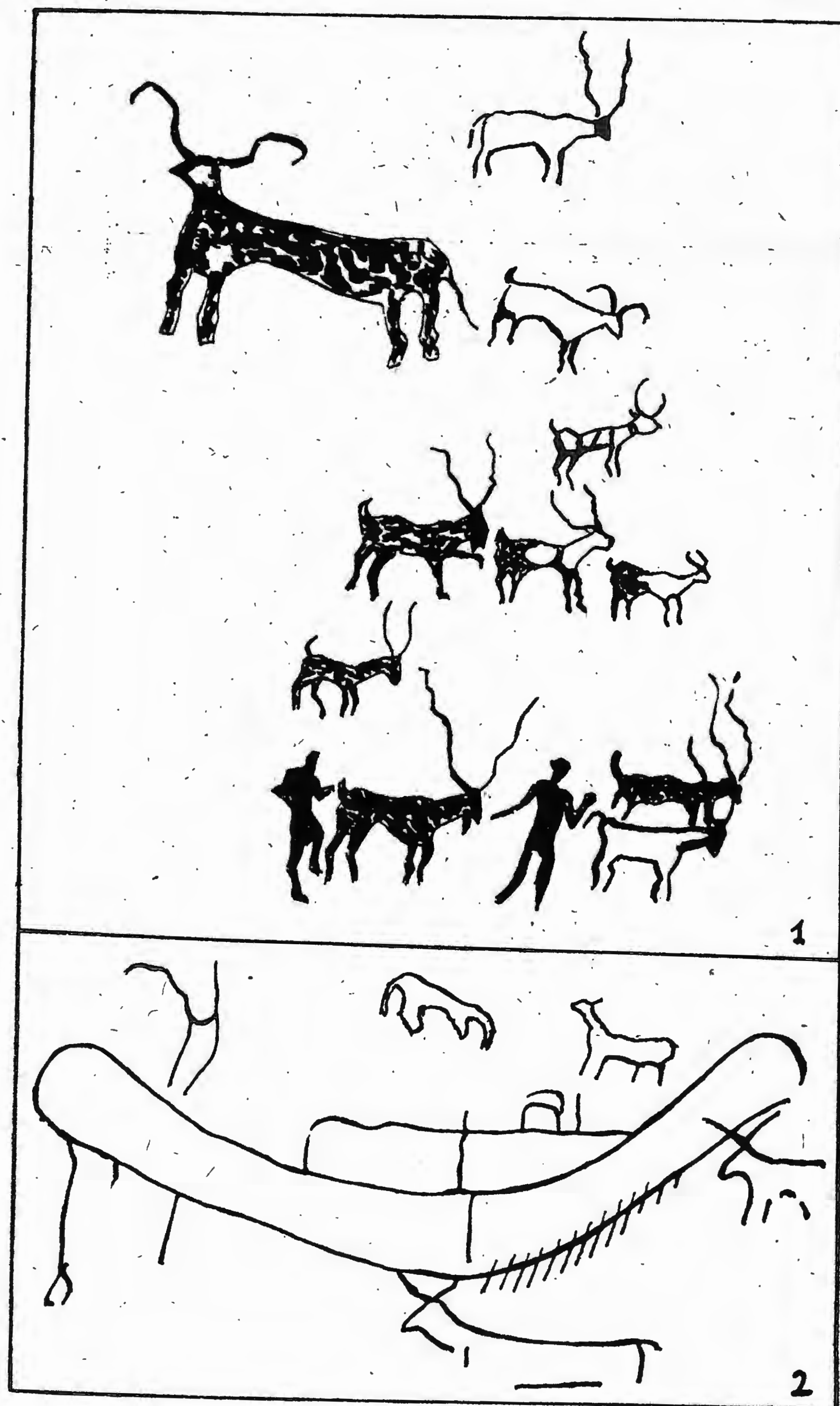
Céramique prédynastique (Classe R).



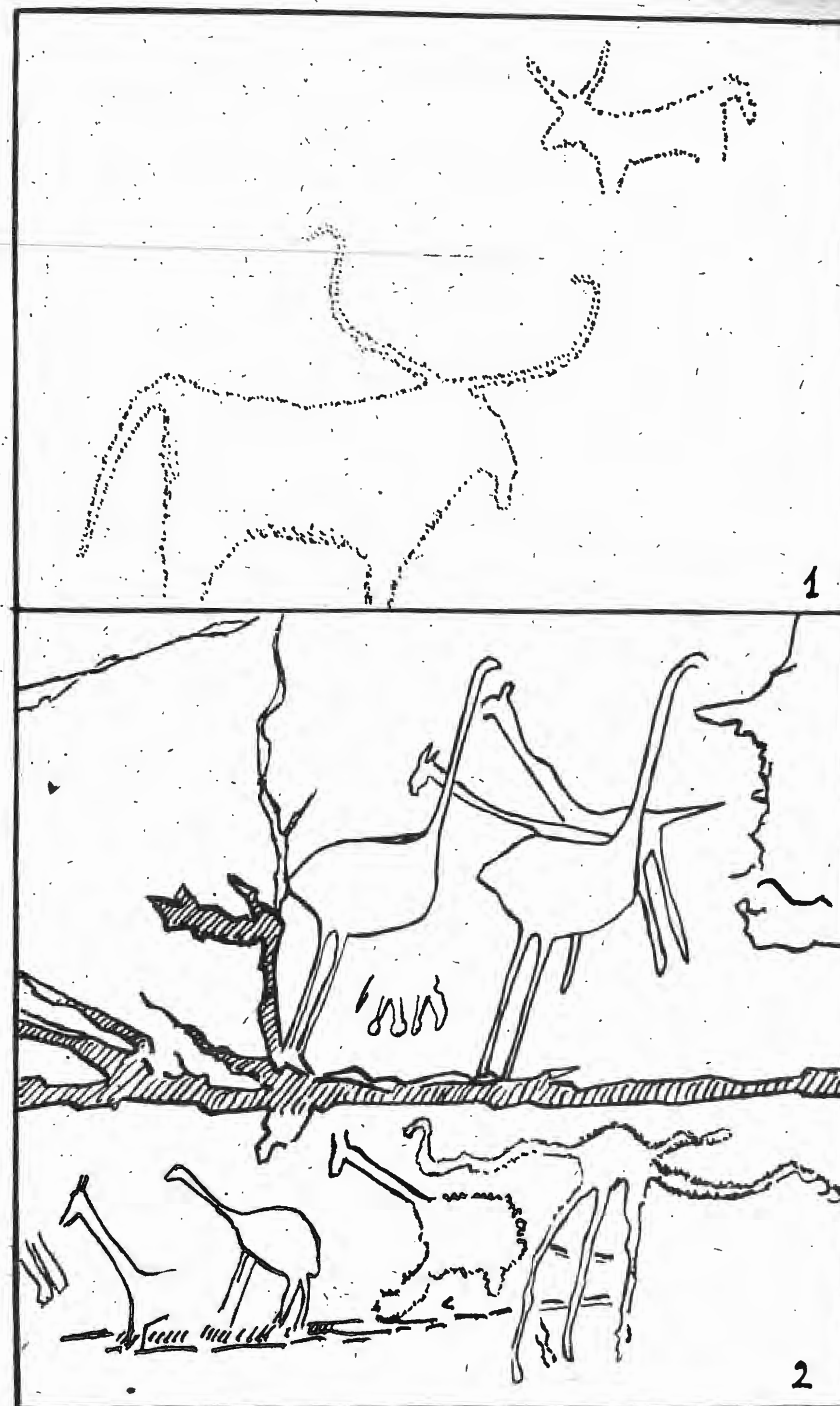
Céramique prédynastique (Classe L).



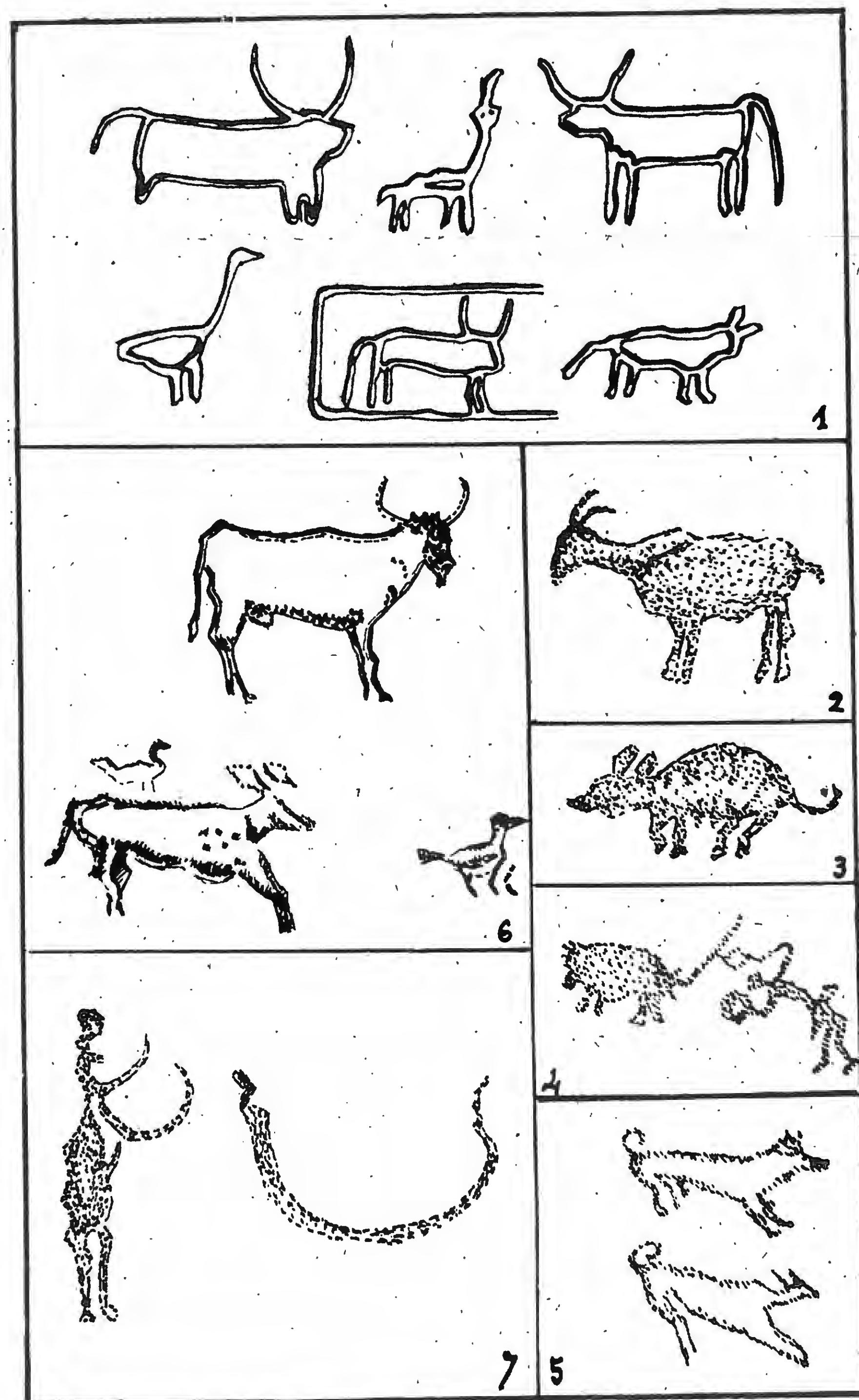
Art rupestre.



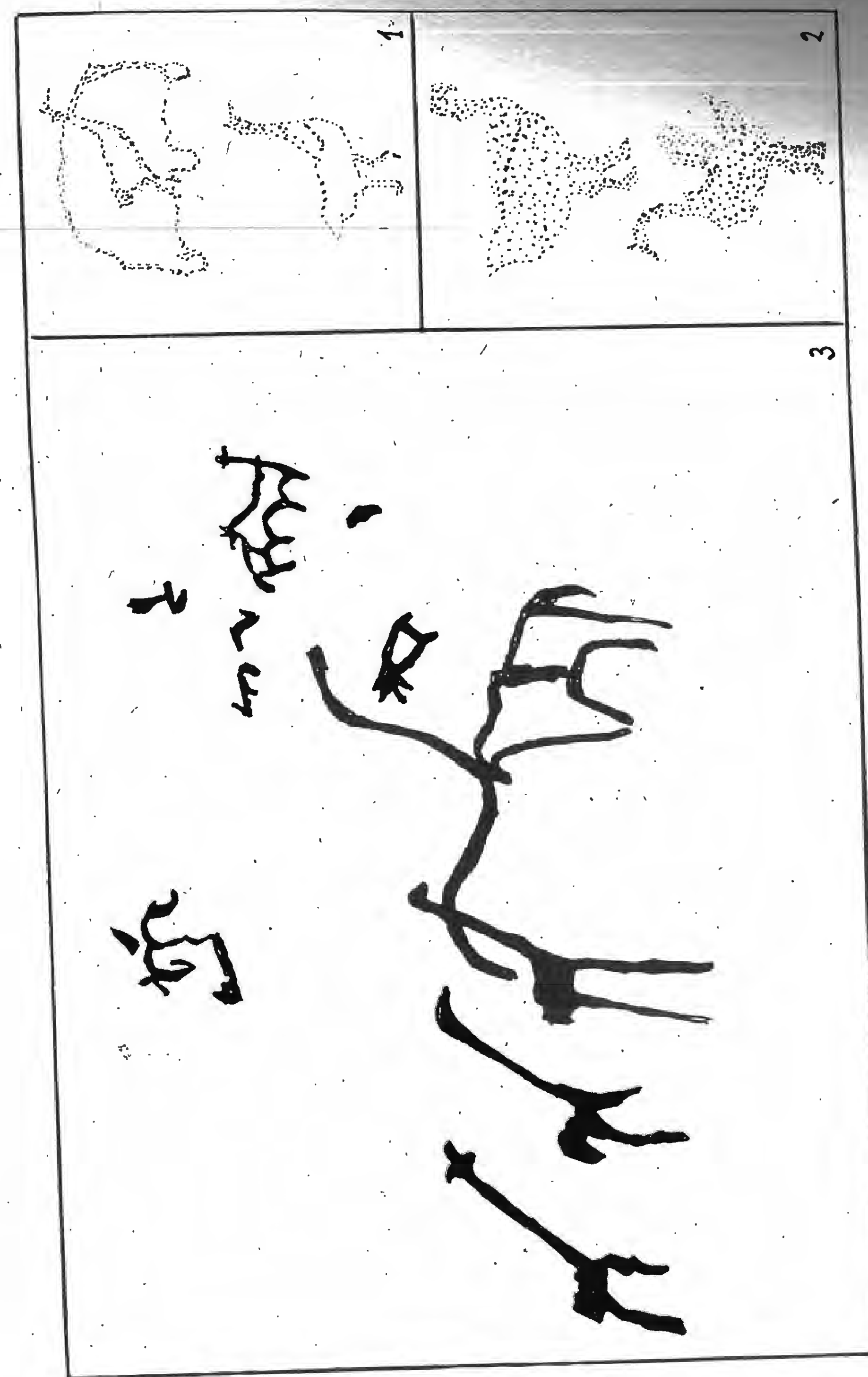
Art rupestre.



Art rupestre.

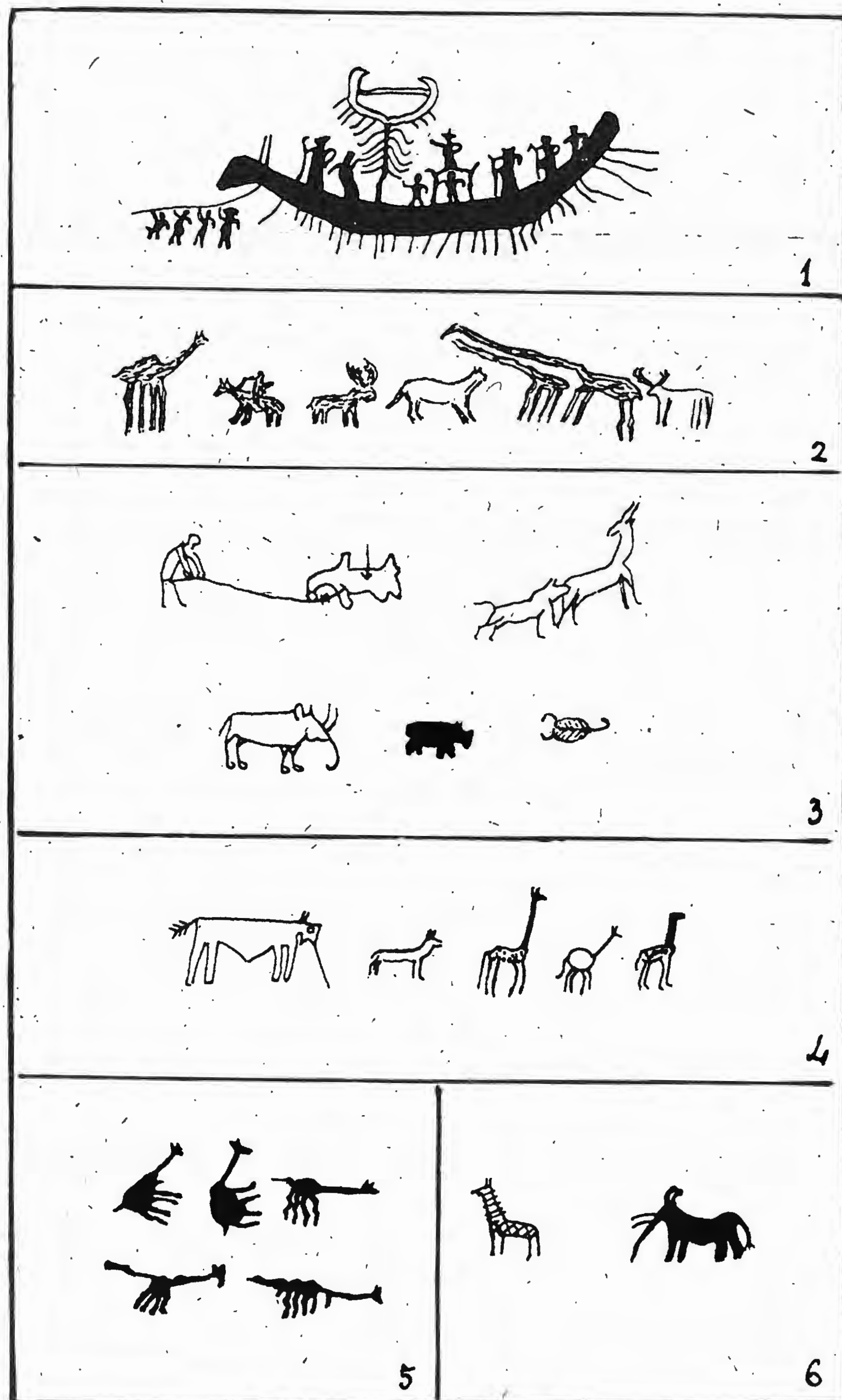


Art rupestre.



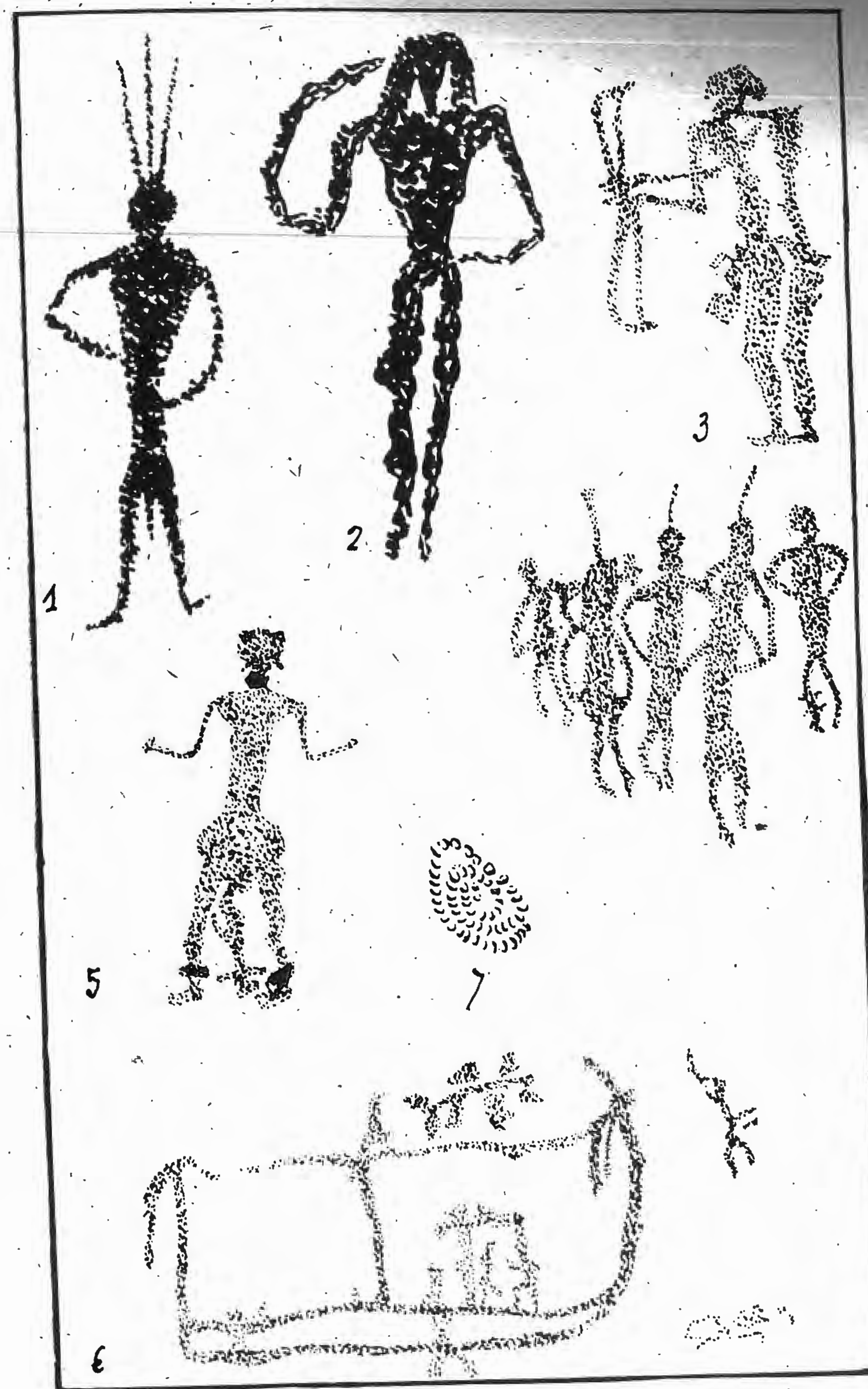
Art rupestre.

Pl. XXVI.

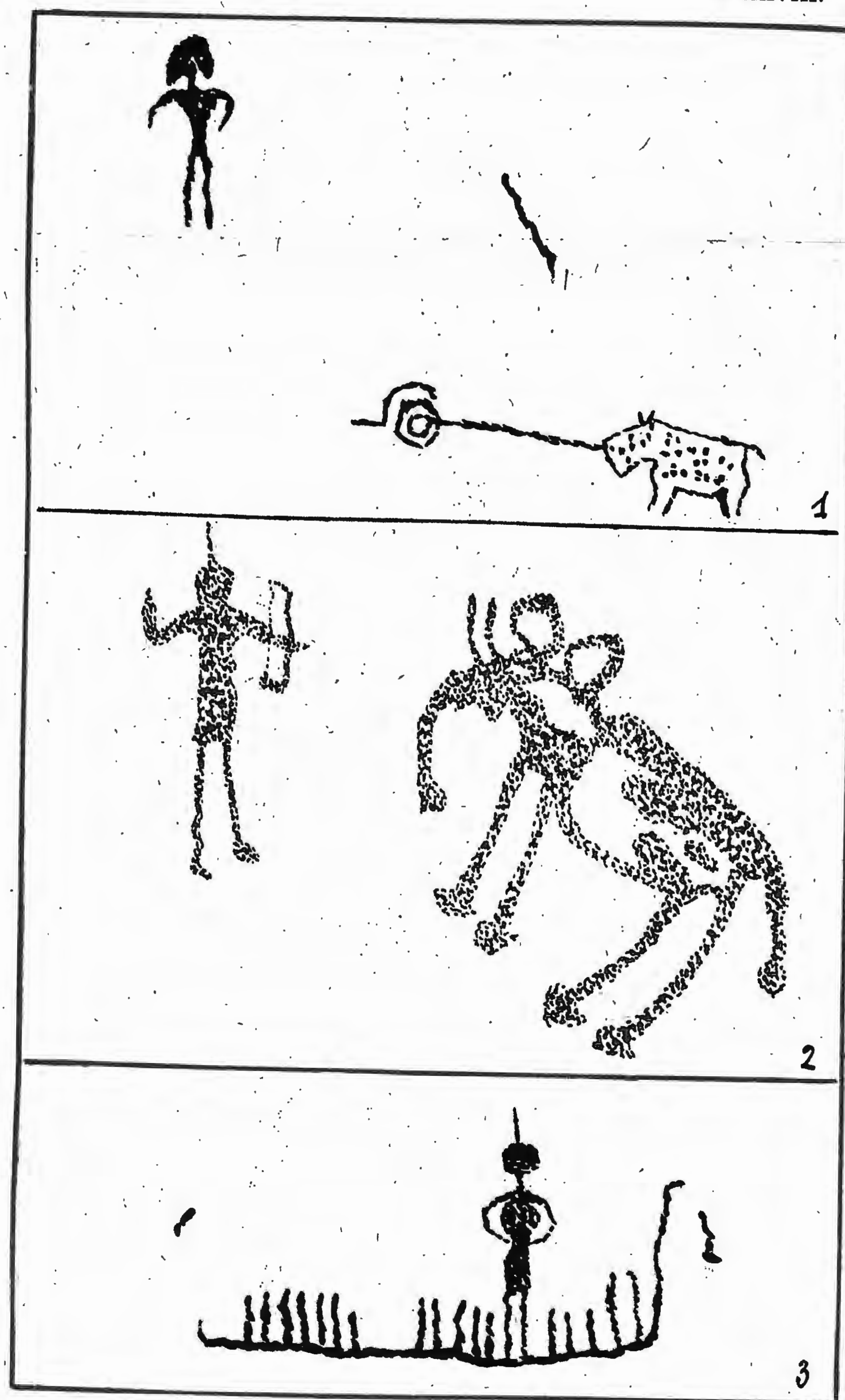


Art rupestre.

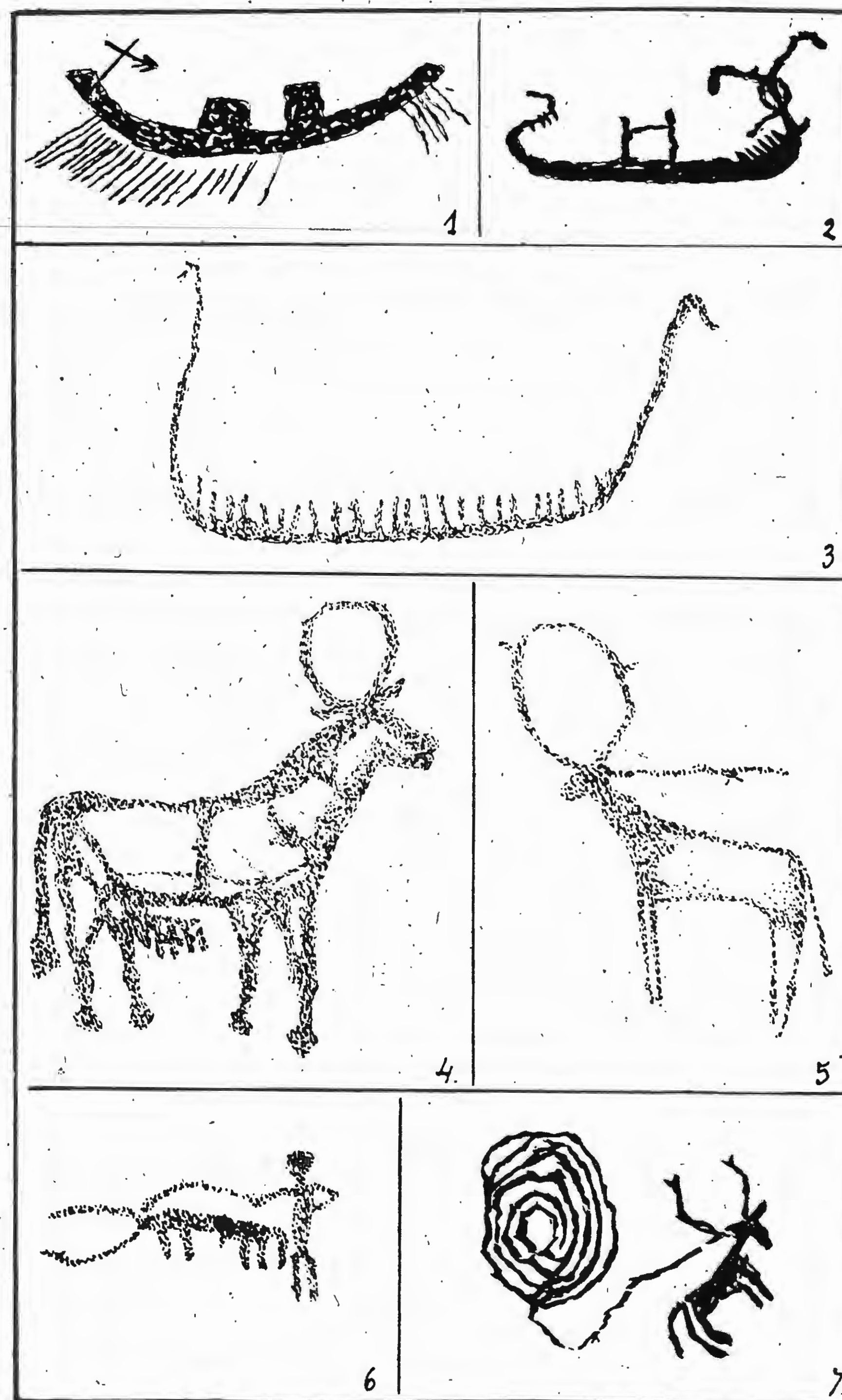
Pl. XXVII.



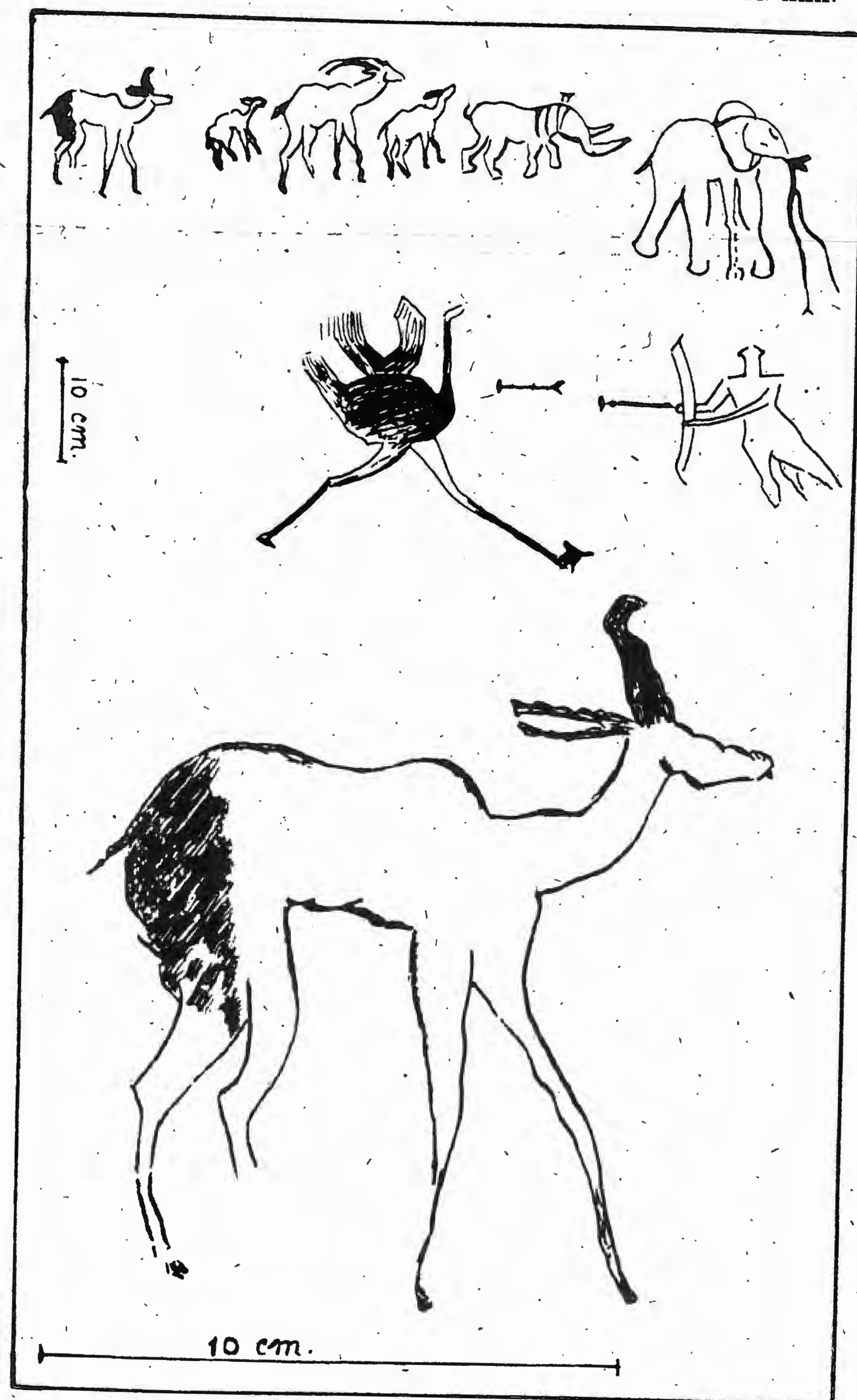
Art rupestre.



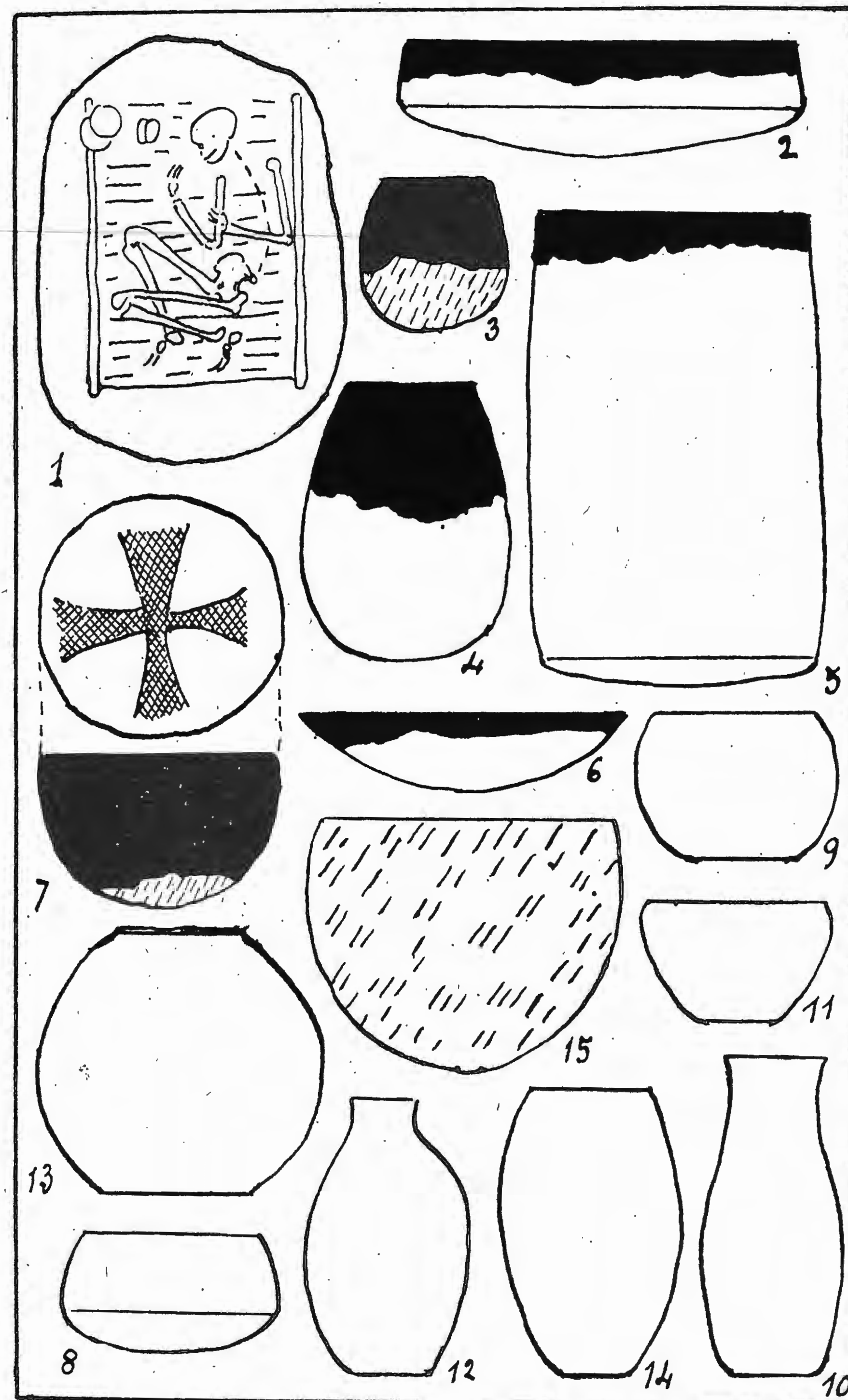
Art rupestre.



Art rupestre.

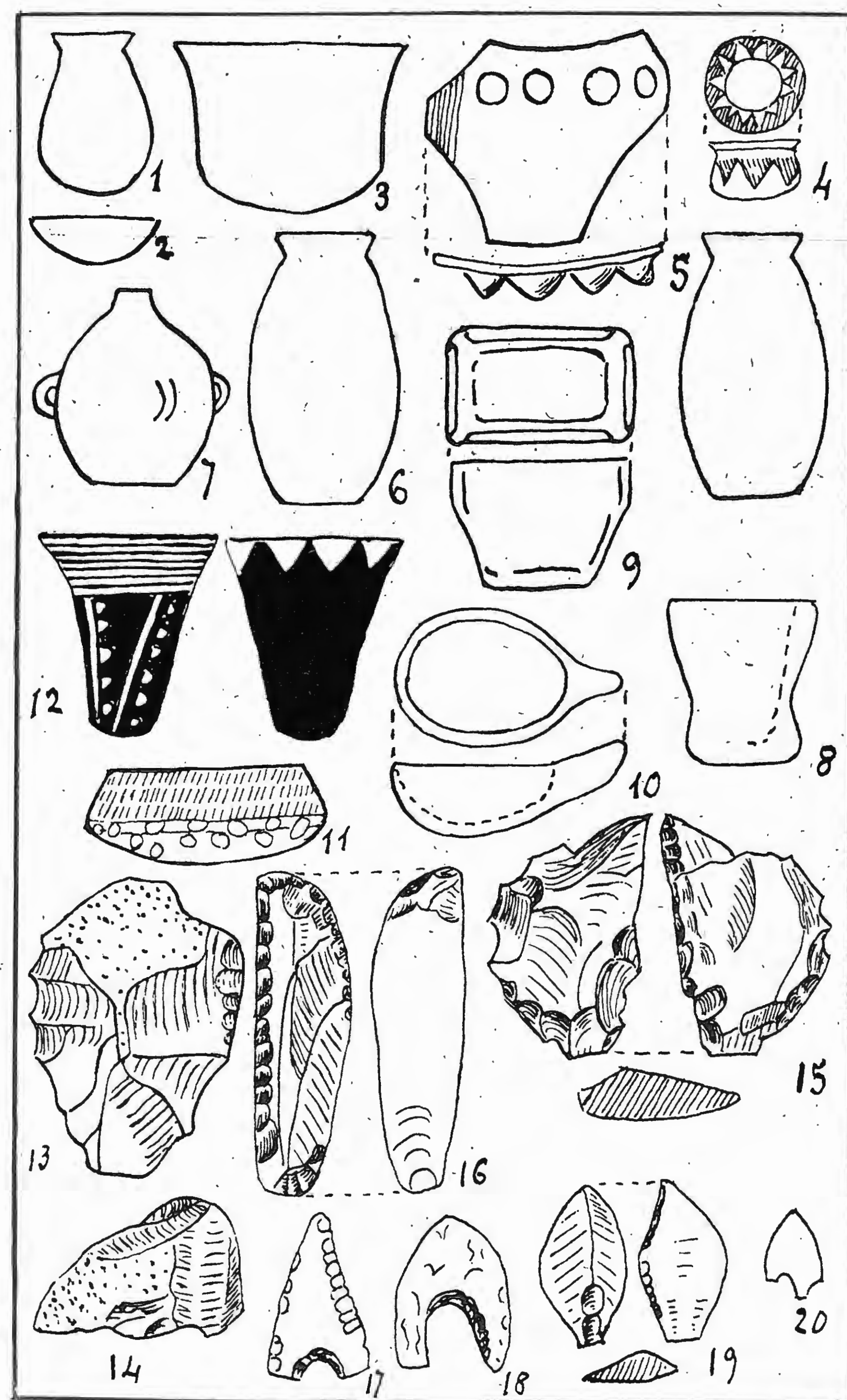


Art rupestre.



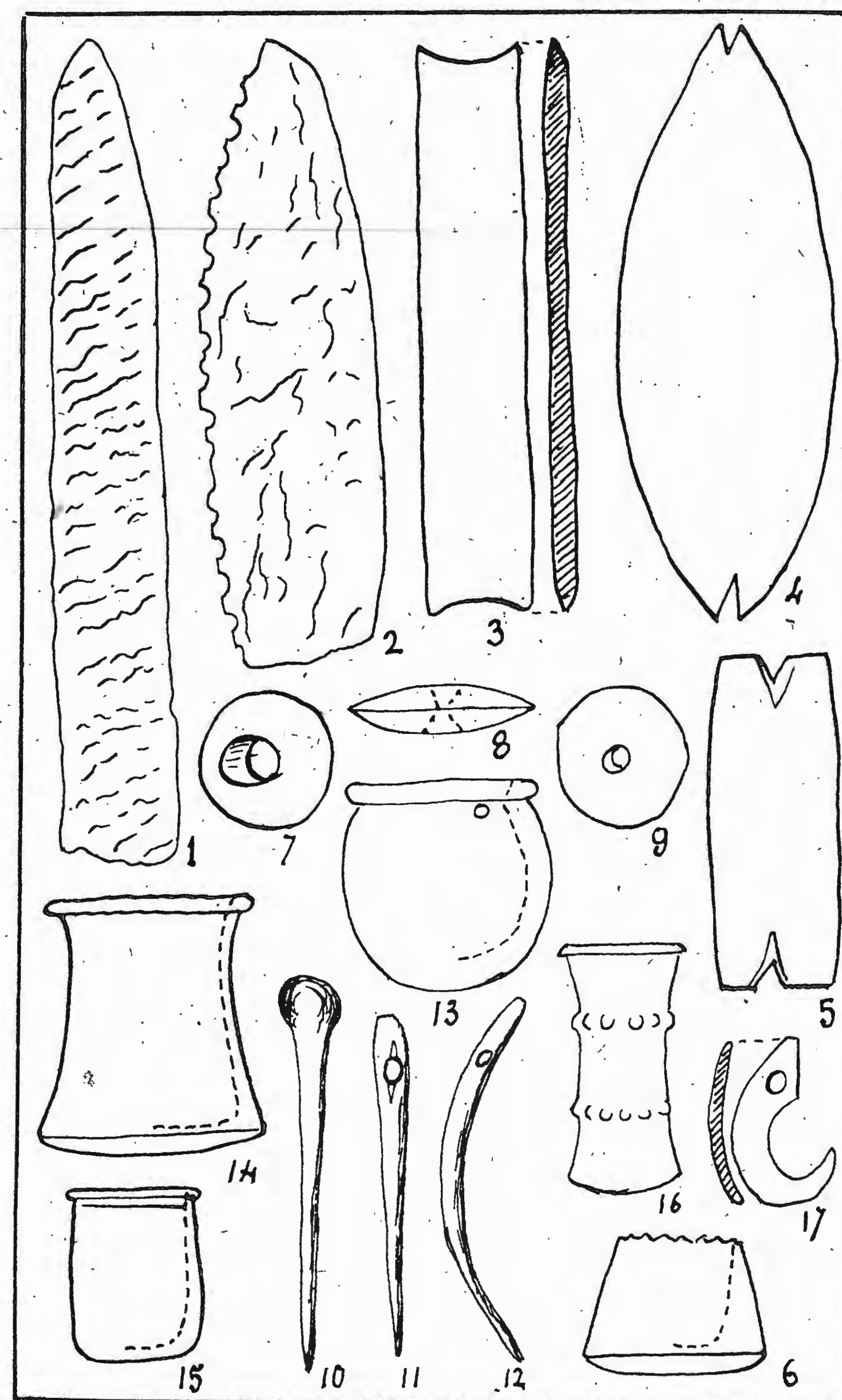
Civilisation badarienne.

Pl. XXXII.

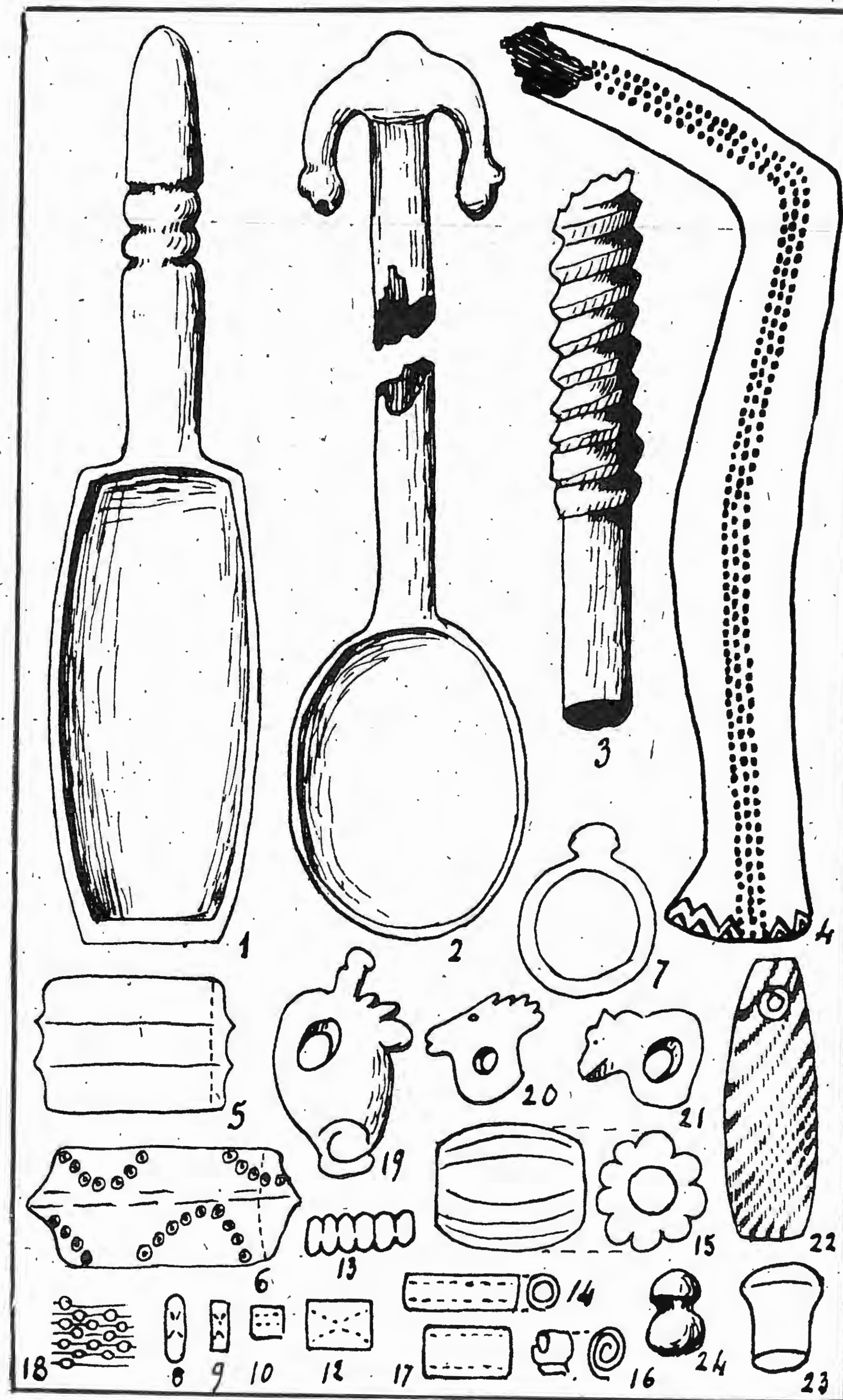


Civilisation badarienne.

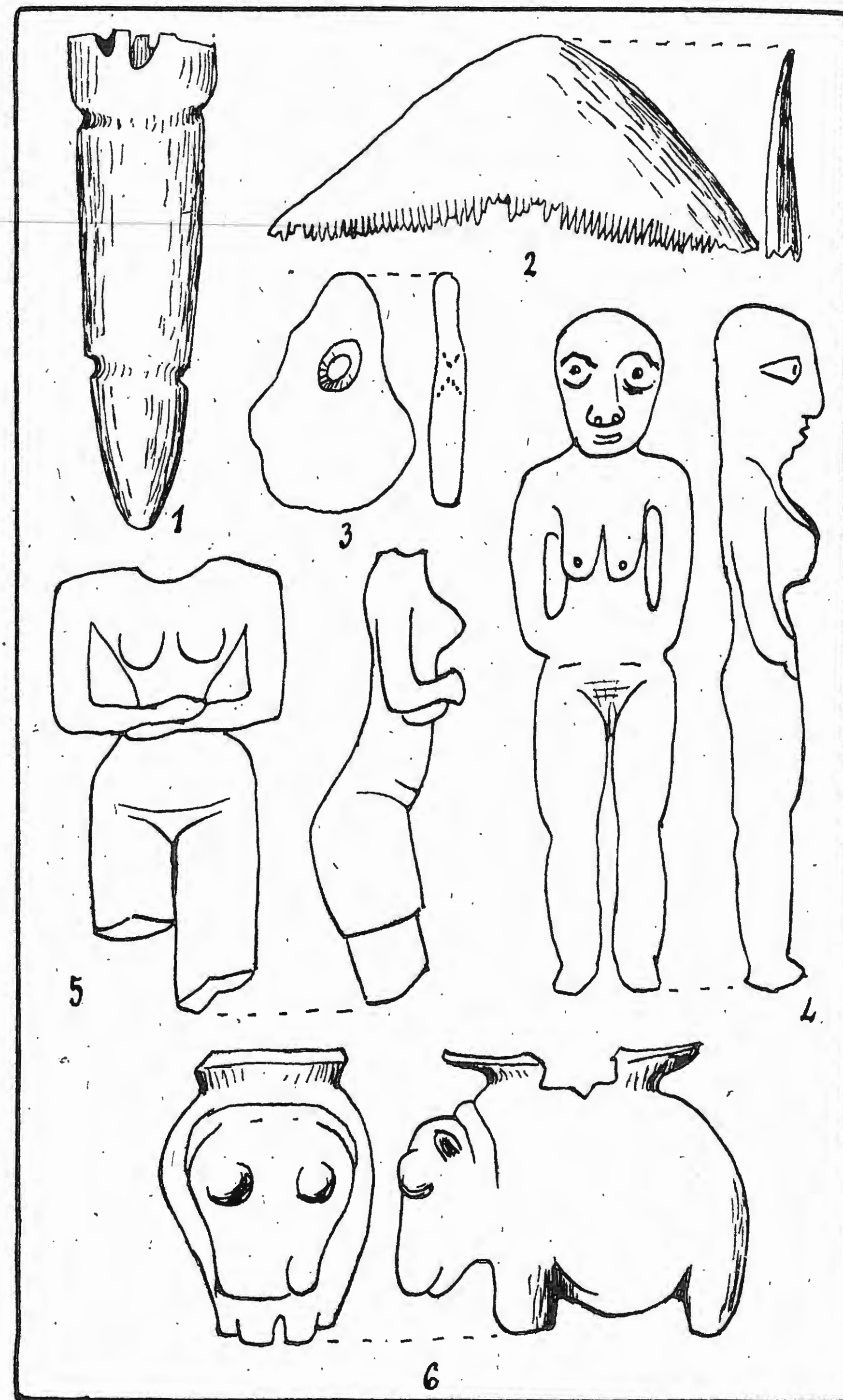
Pl. XXXIII.



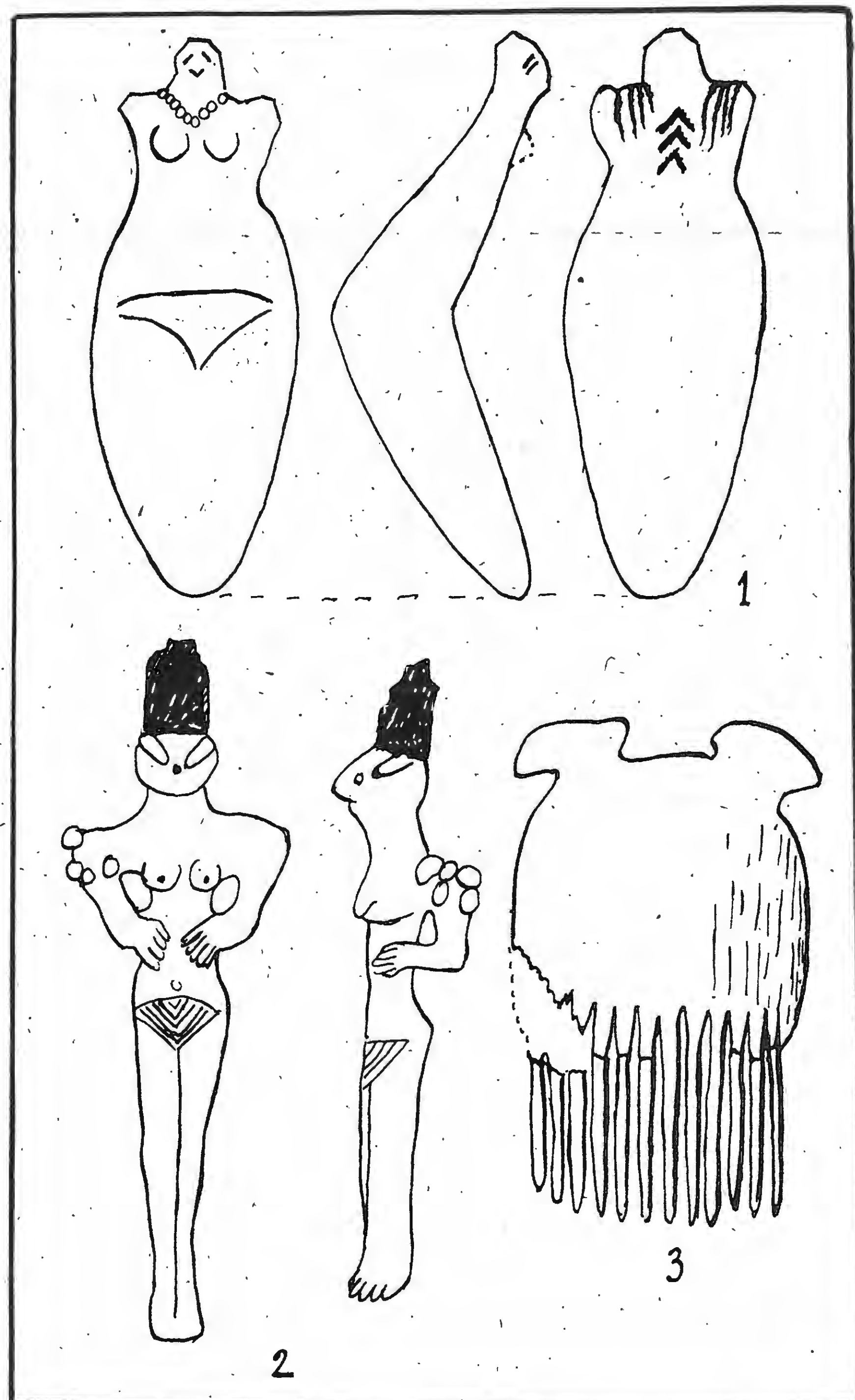
Civilisation badarienne.



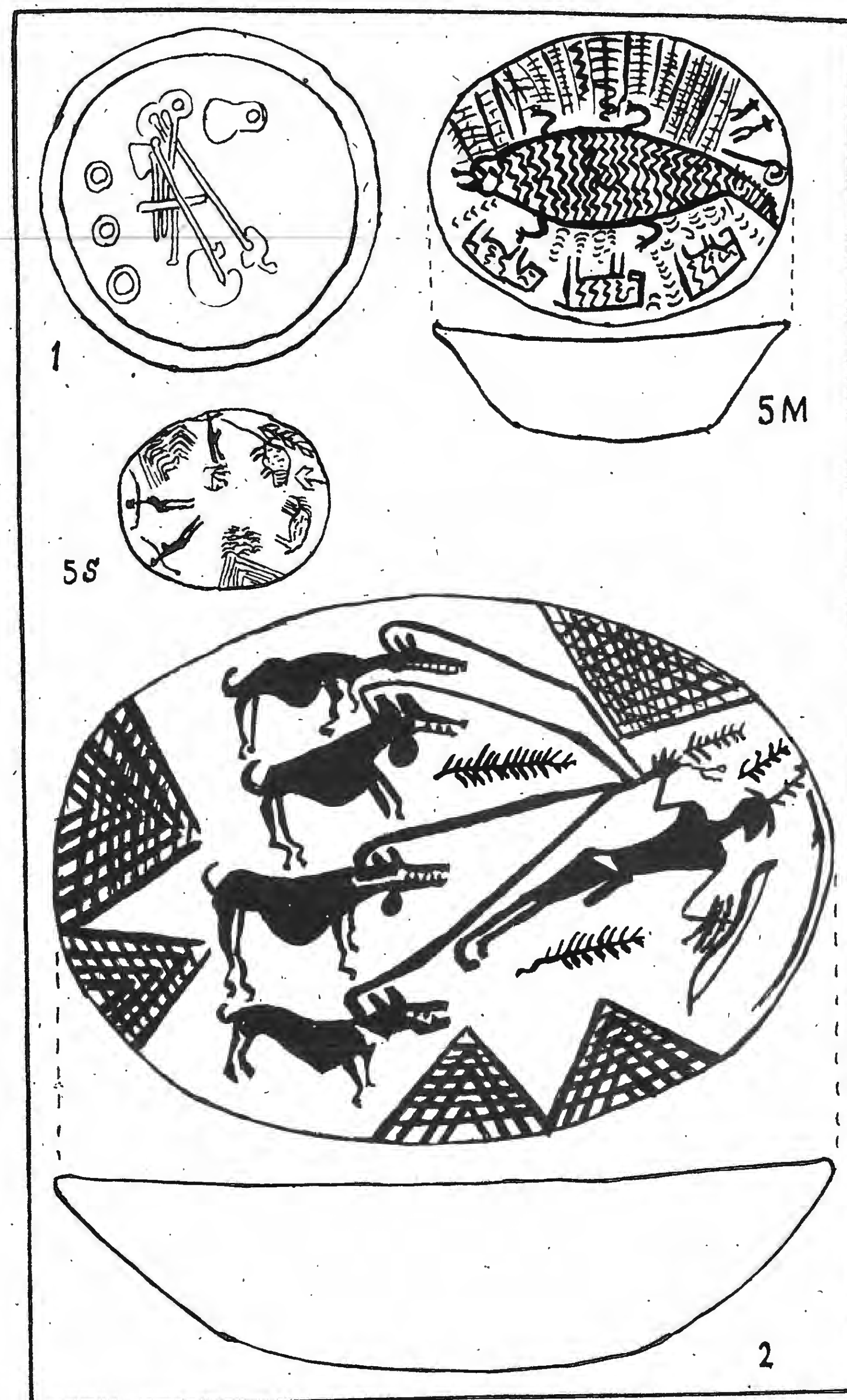
Civilisation badarienne.



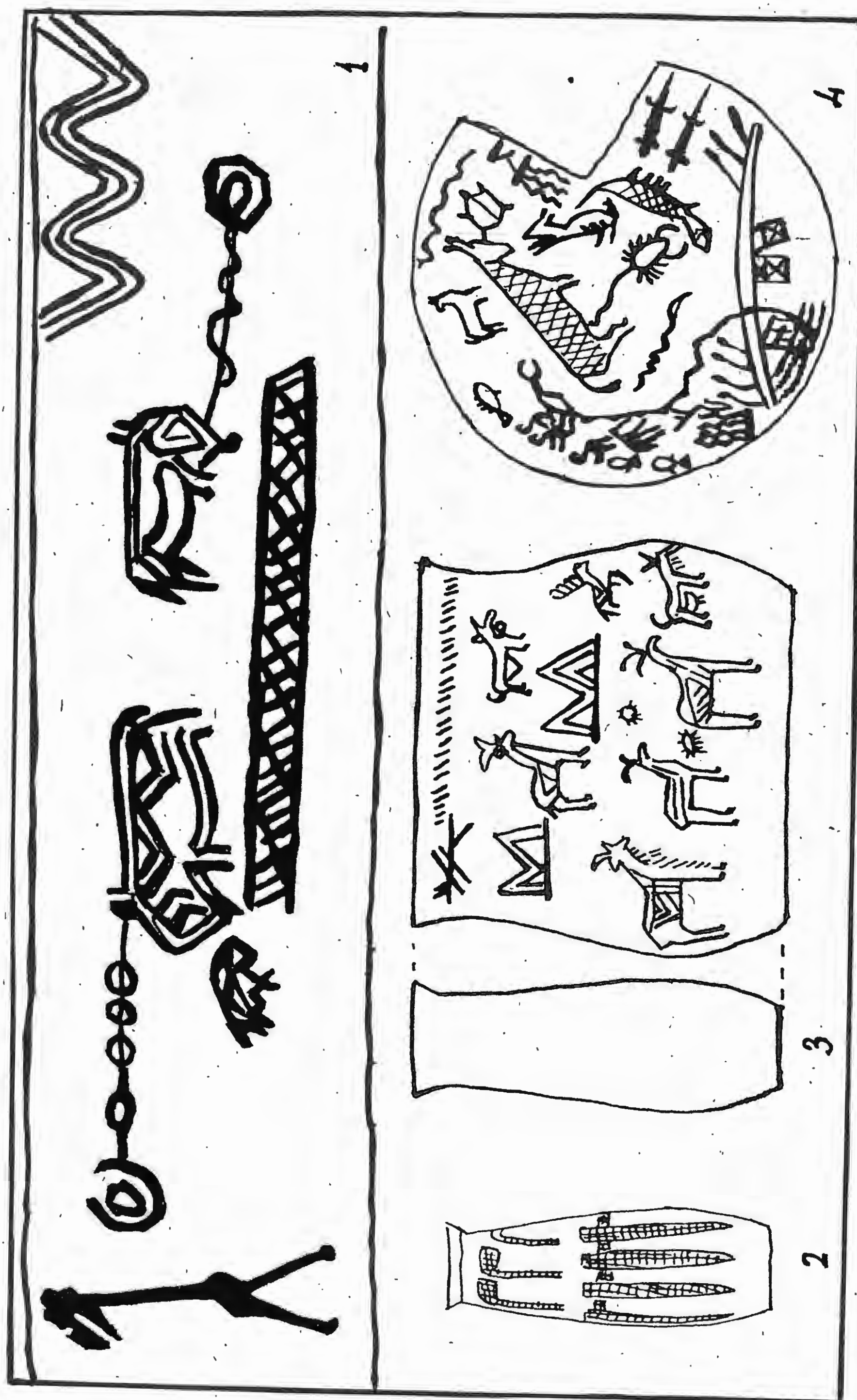
Civilisation badarienne.



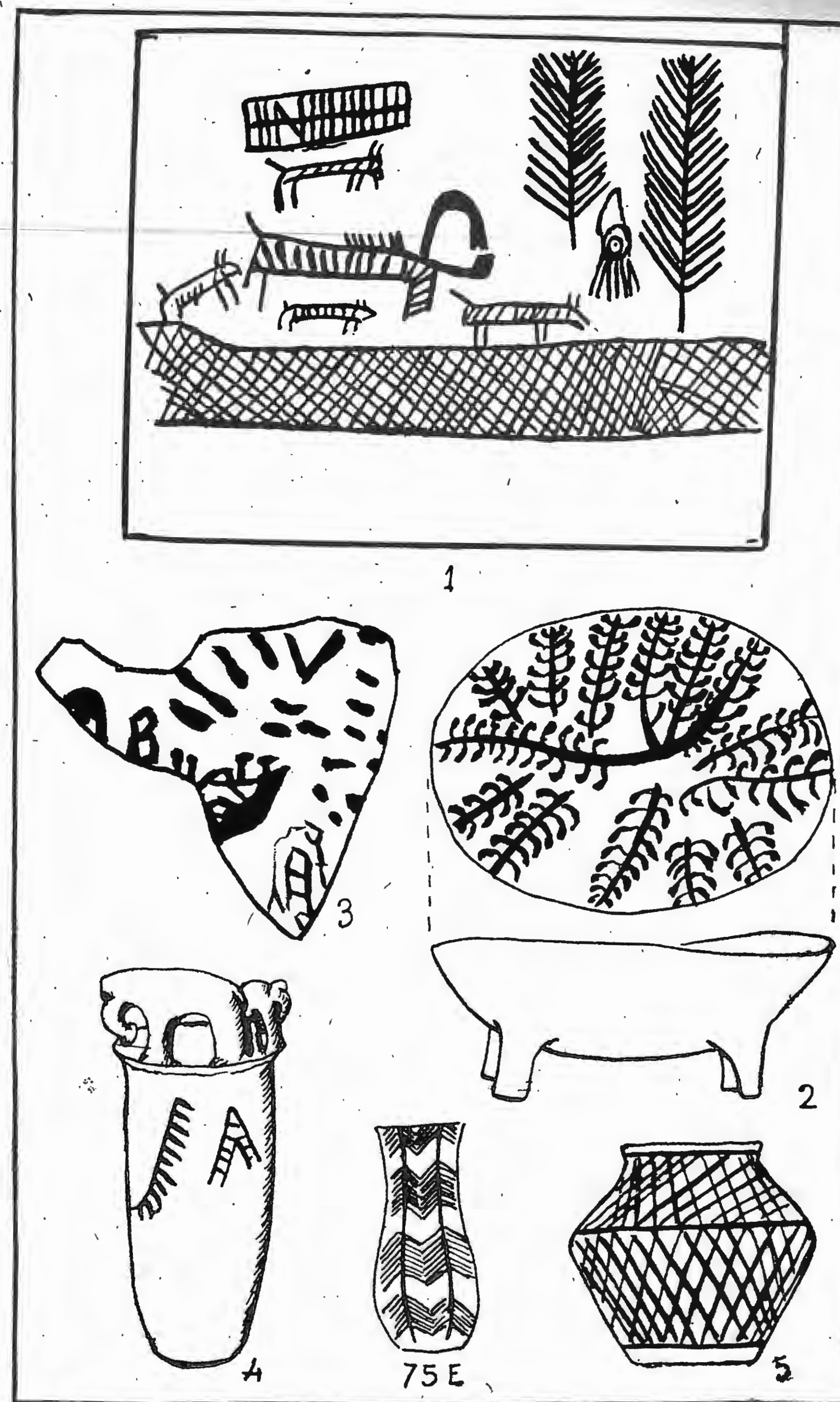
Civilisation badarienne.



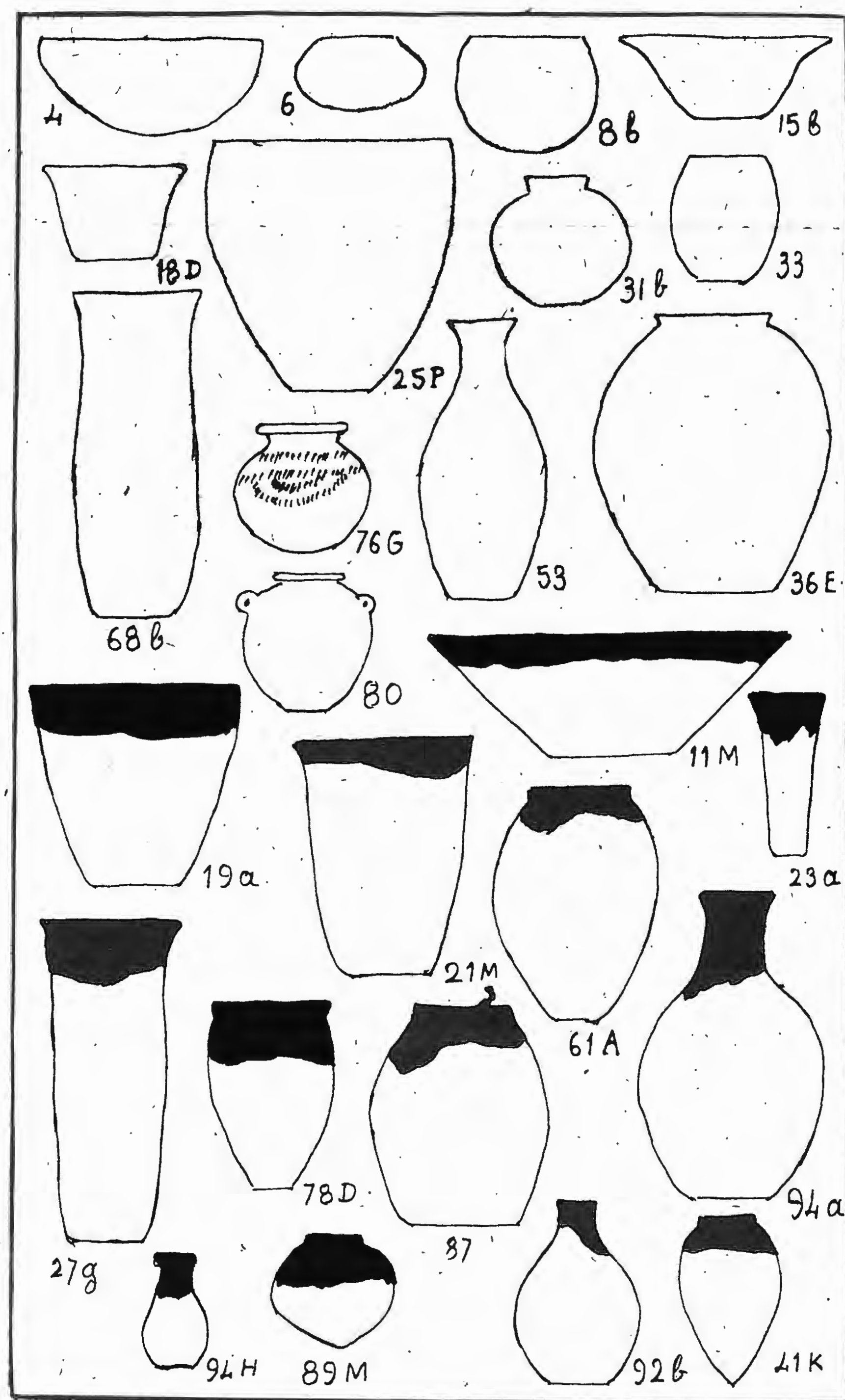
Civilisation amratienne.



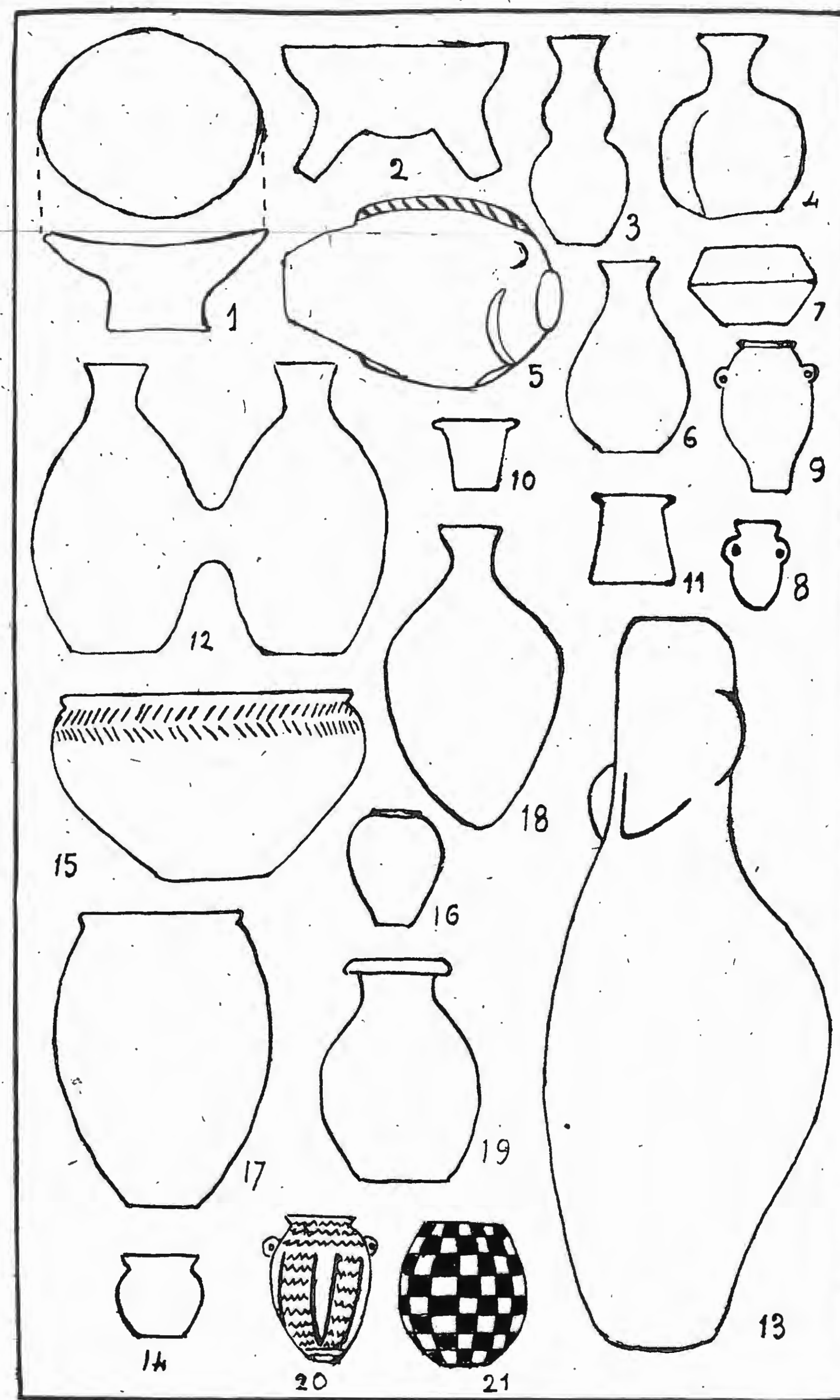
Civilisation amratienne.



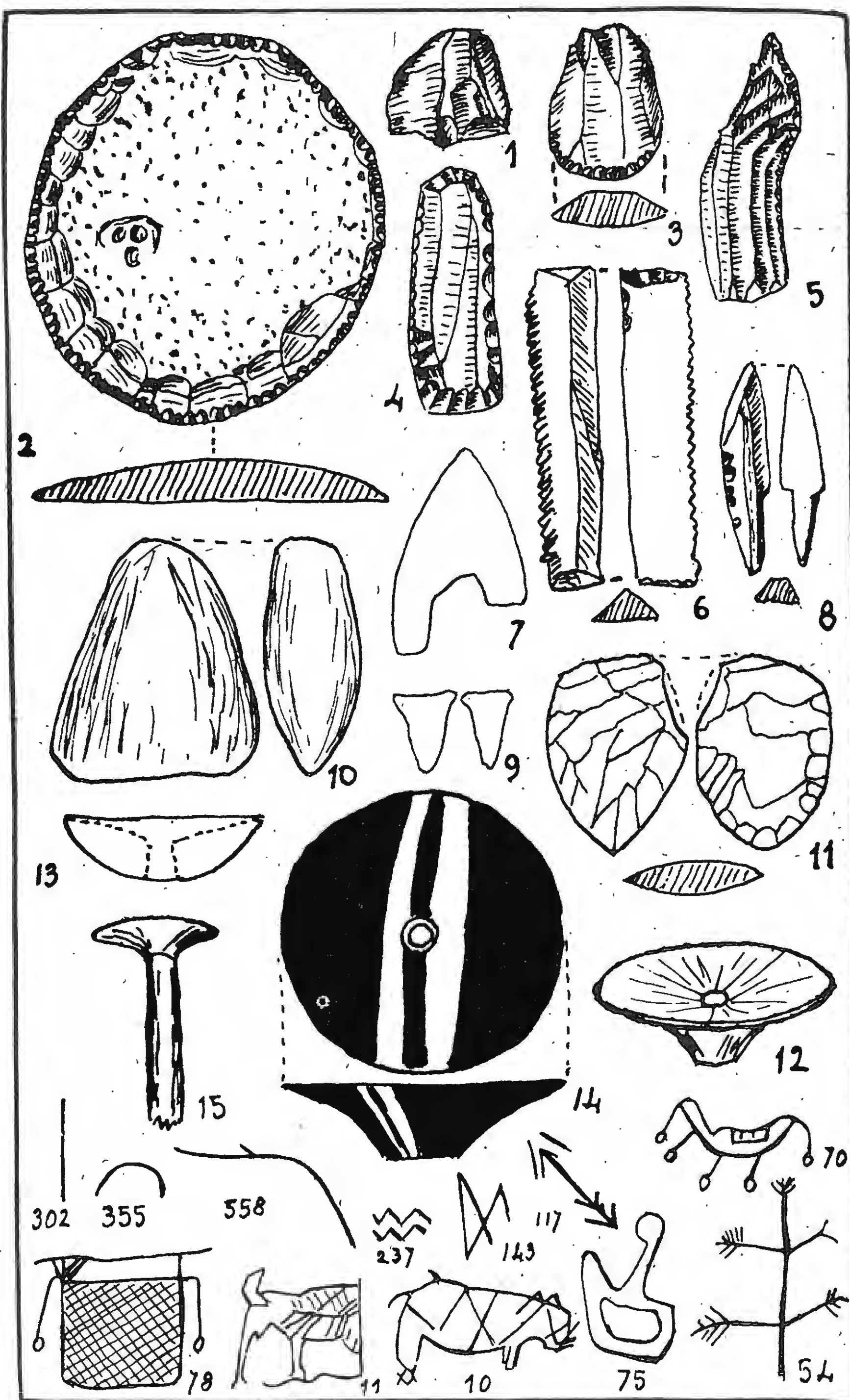
Civilisation amratienne.



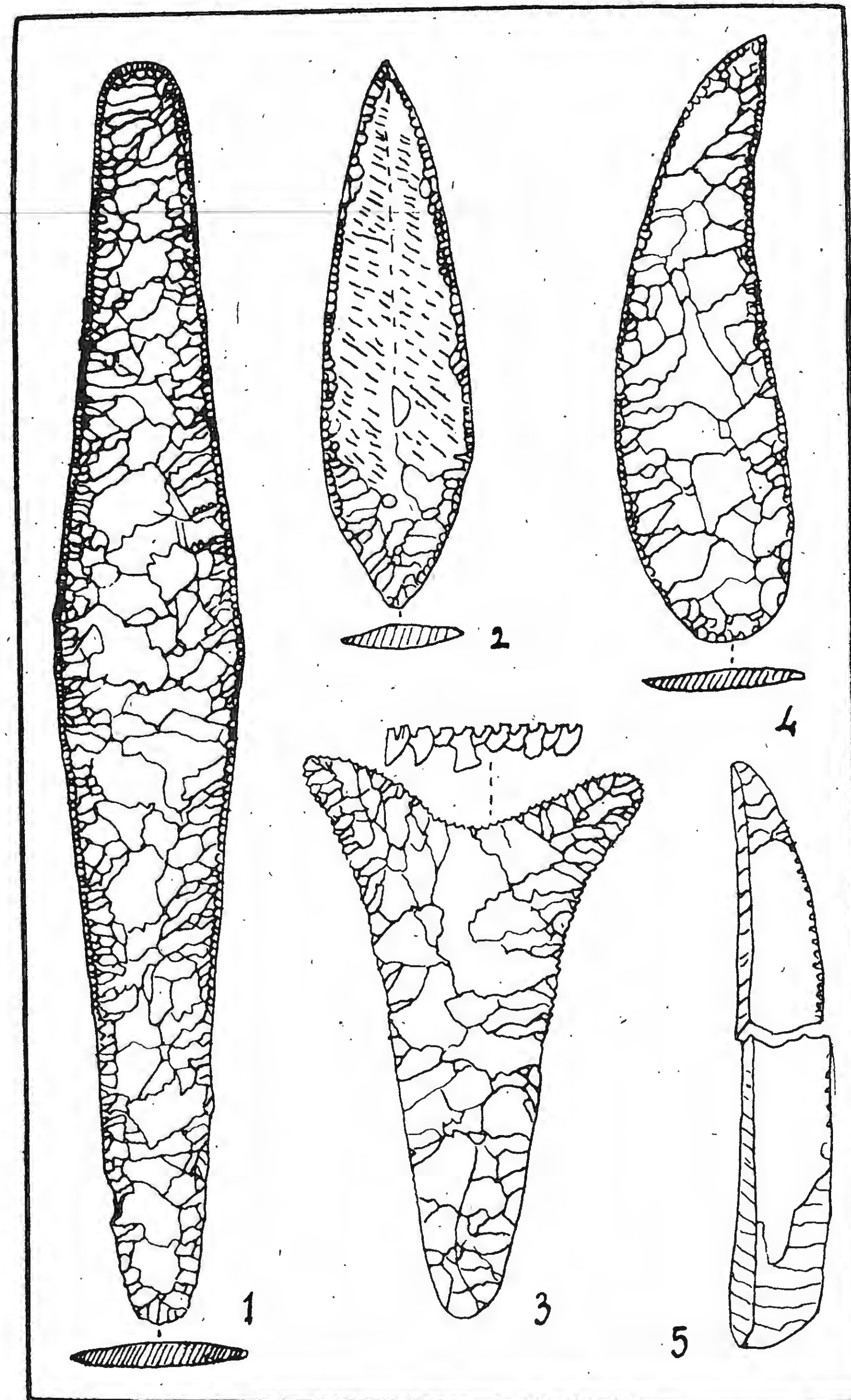
Civilisation amratienne.



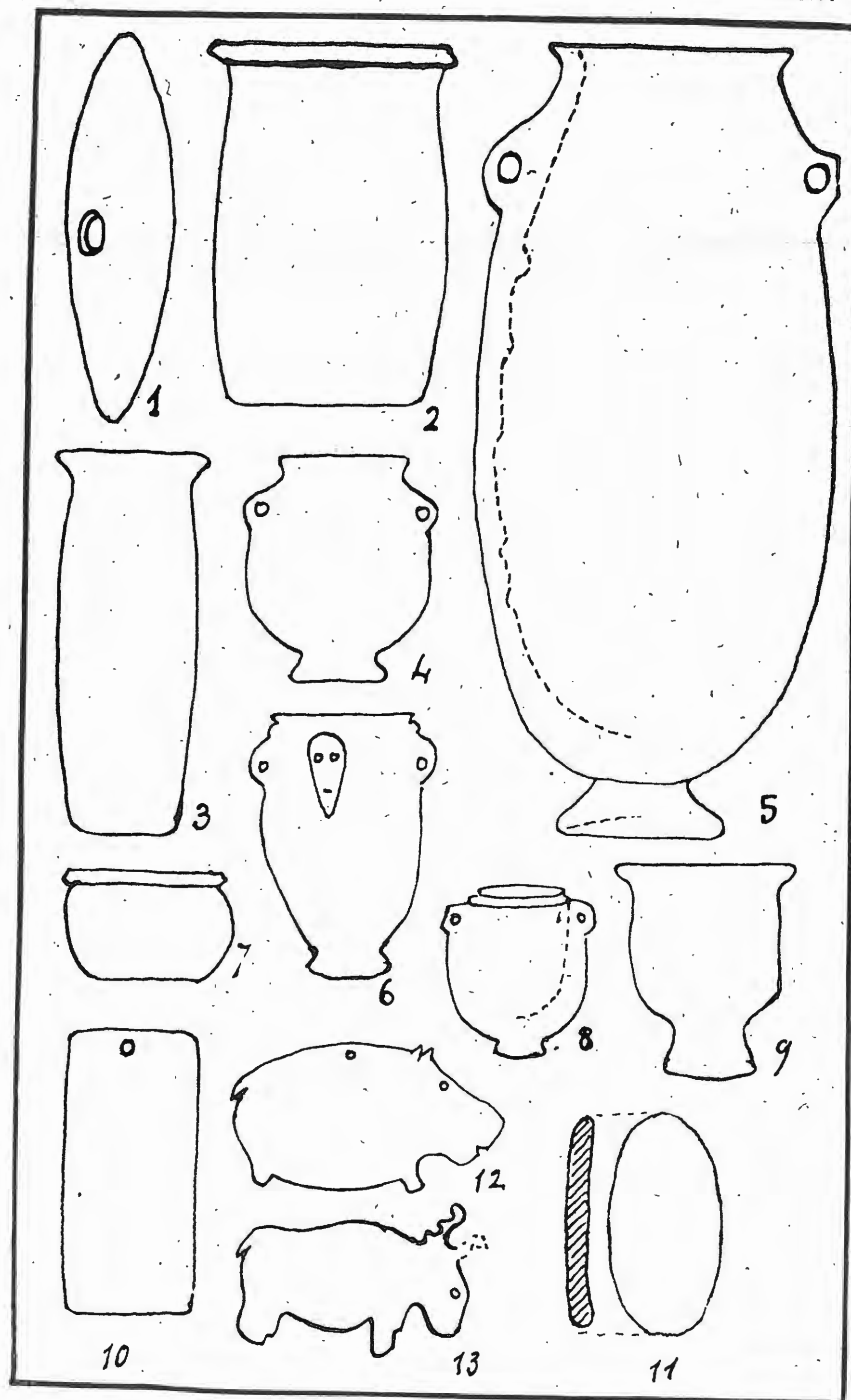
Civilisation amratienne.



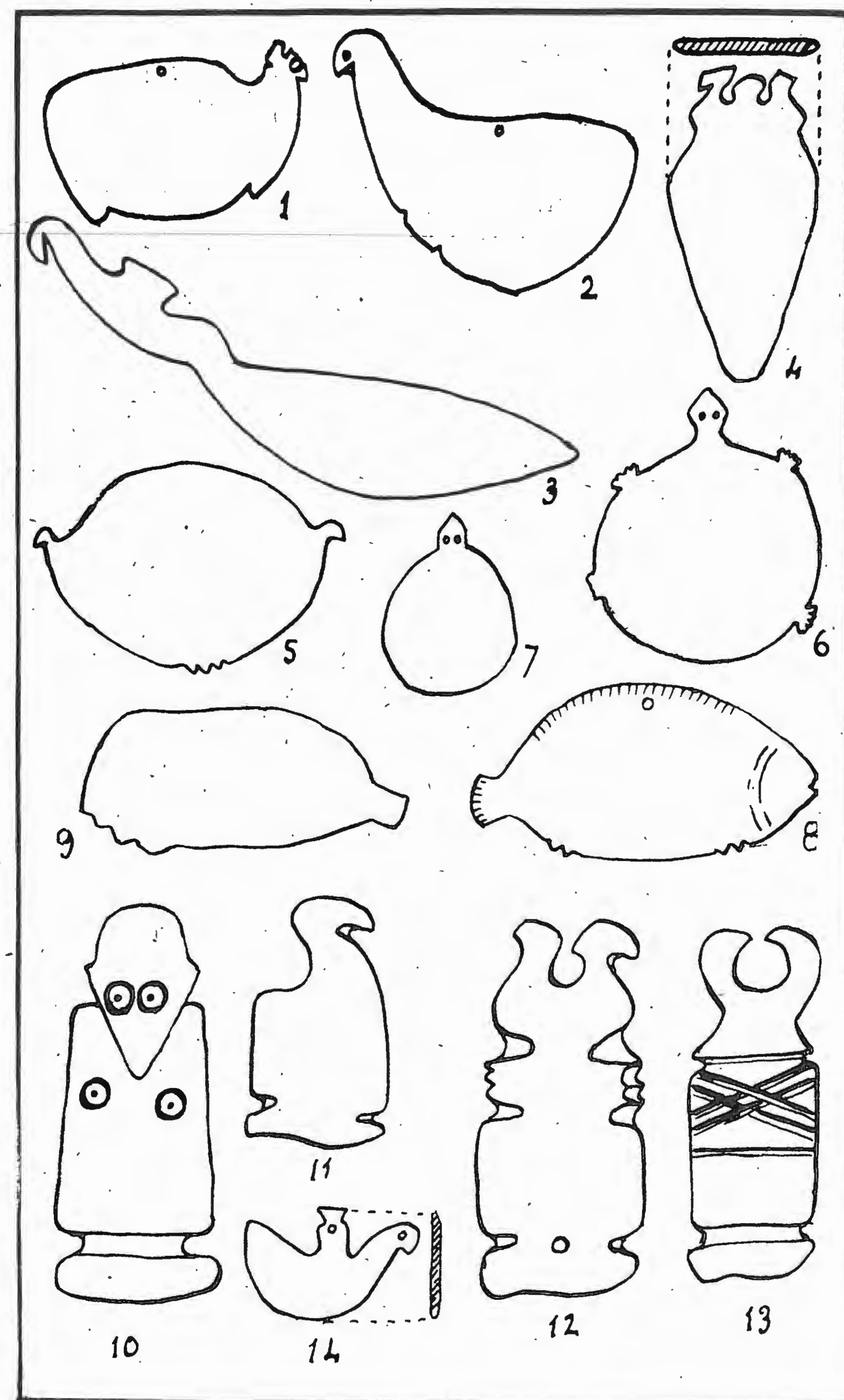
Civilisation amratienne.



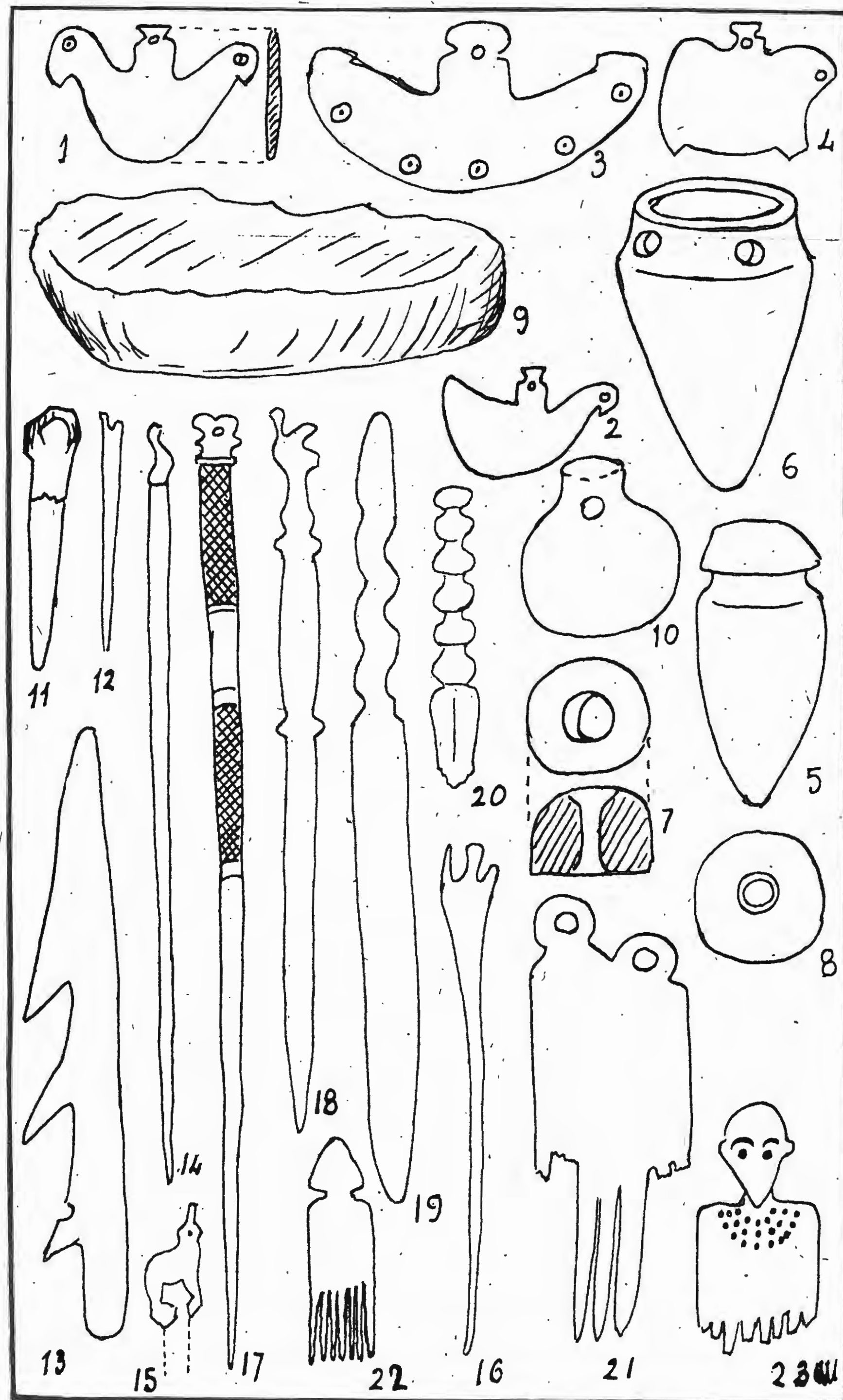
Civilisation amratienne.



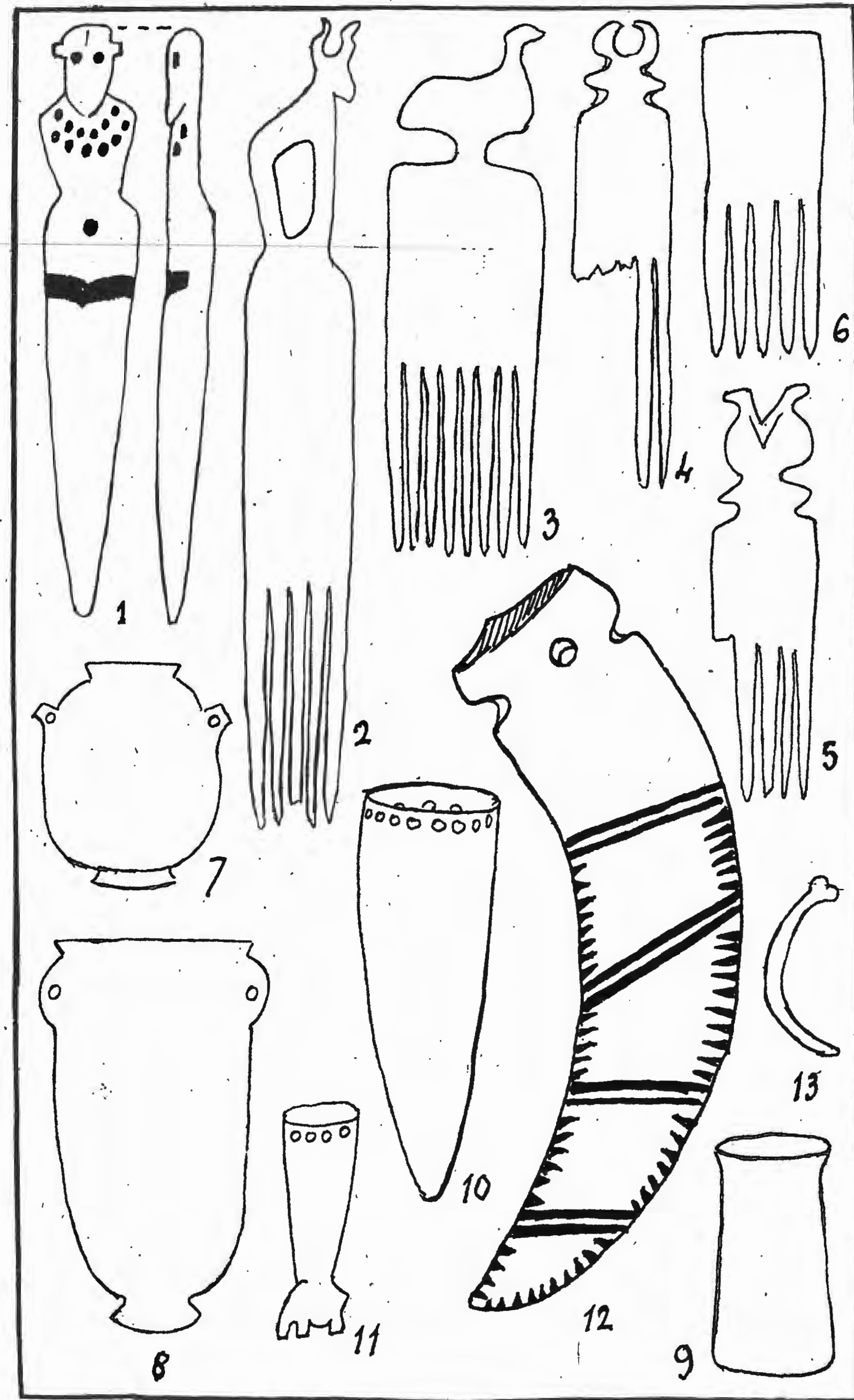
Civilisation amratienne.



Civilisation amratienne.

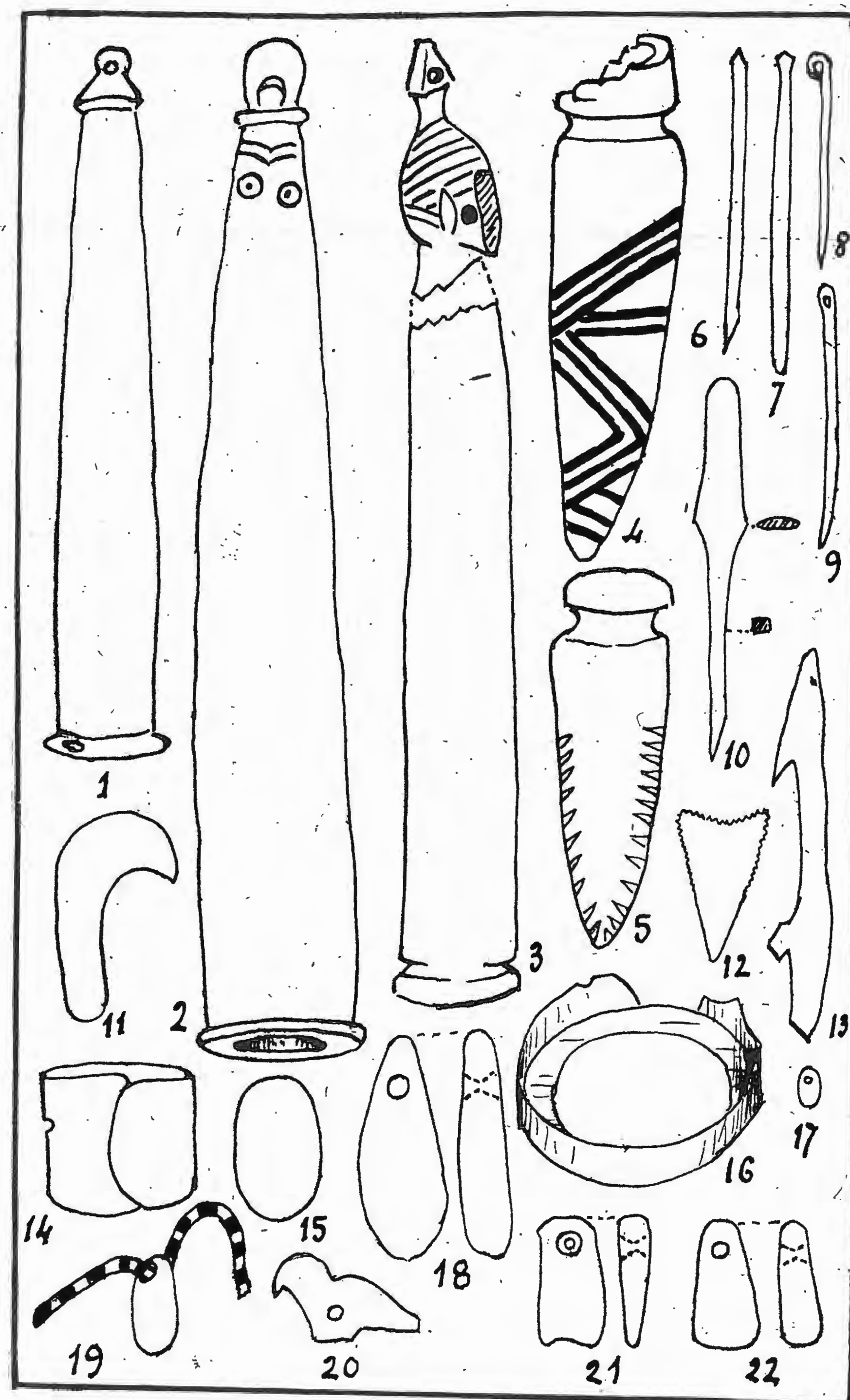


Civilisation amratienne.



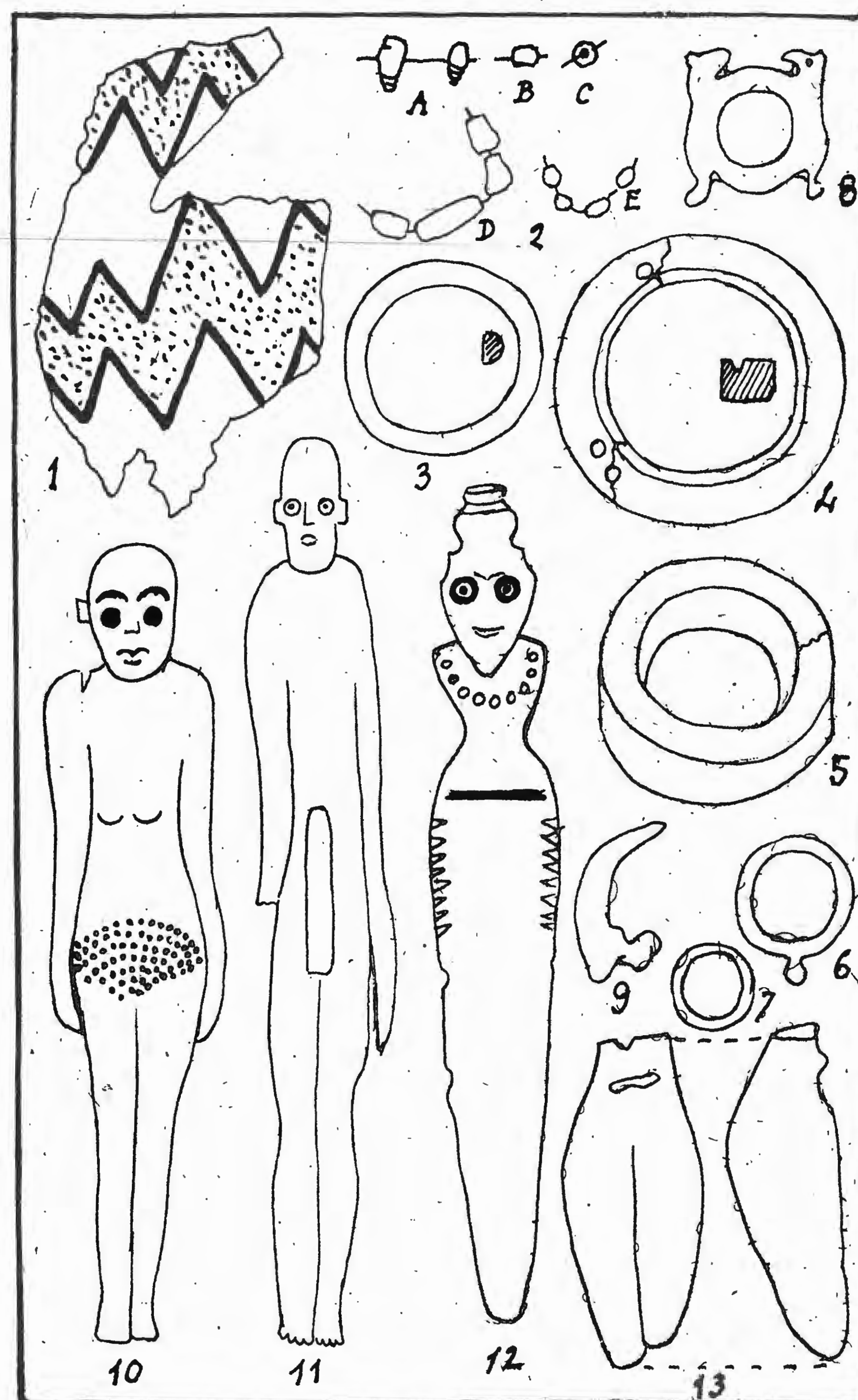
Civilisation amratienne.

Pl. XLVIII.

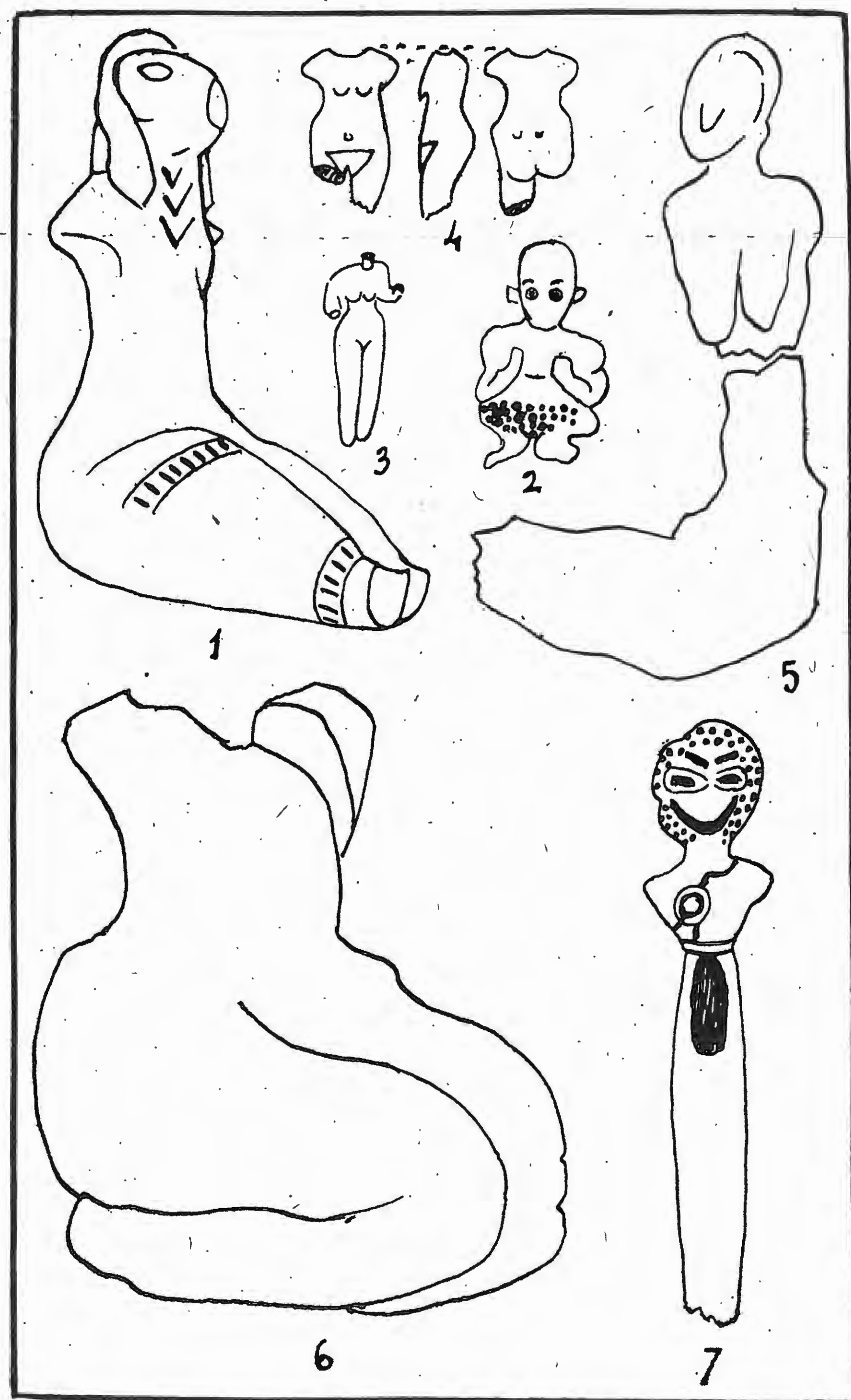


Civilisation amratienne.

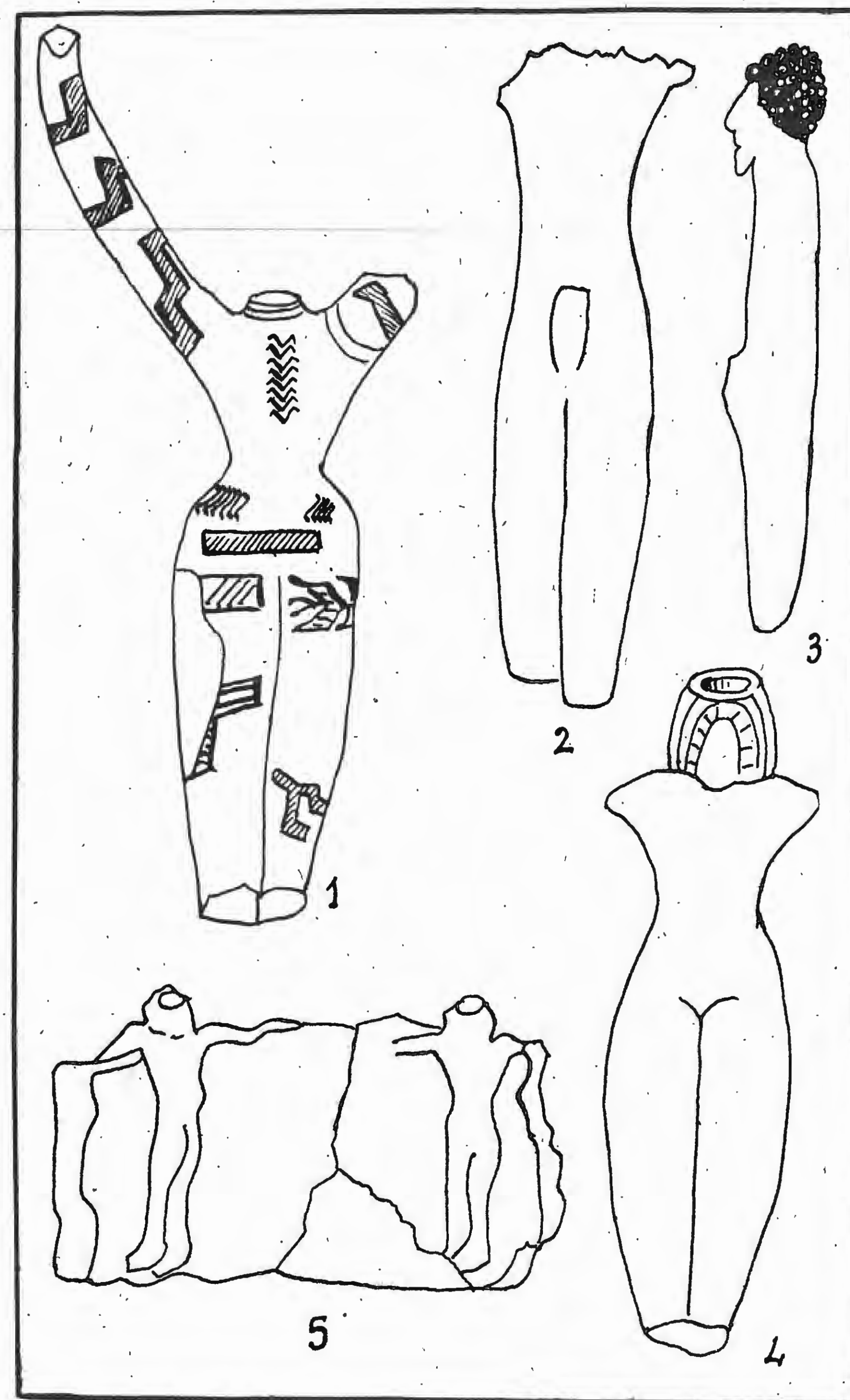
Pl. XLIX.



Civilisation amratienne.

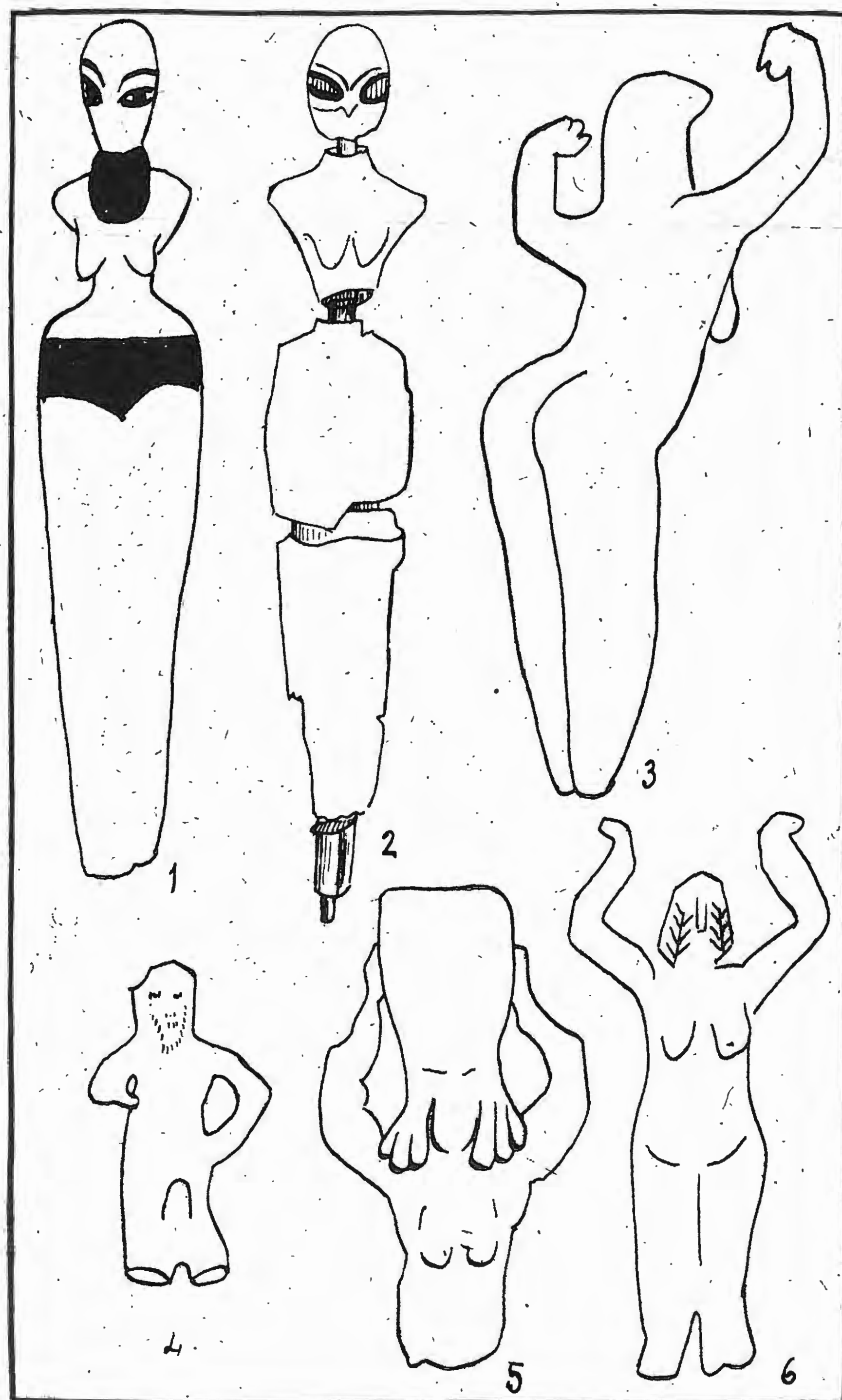


Civilisation amratienne.



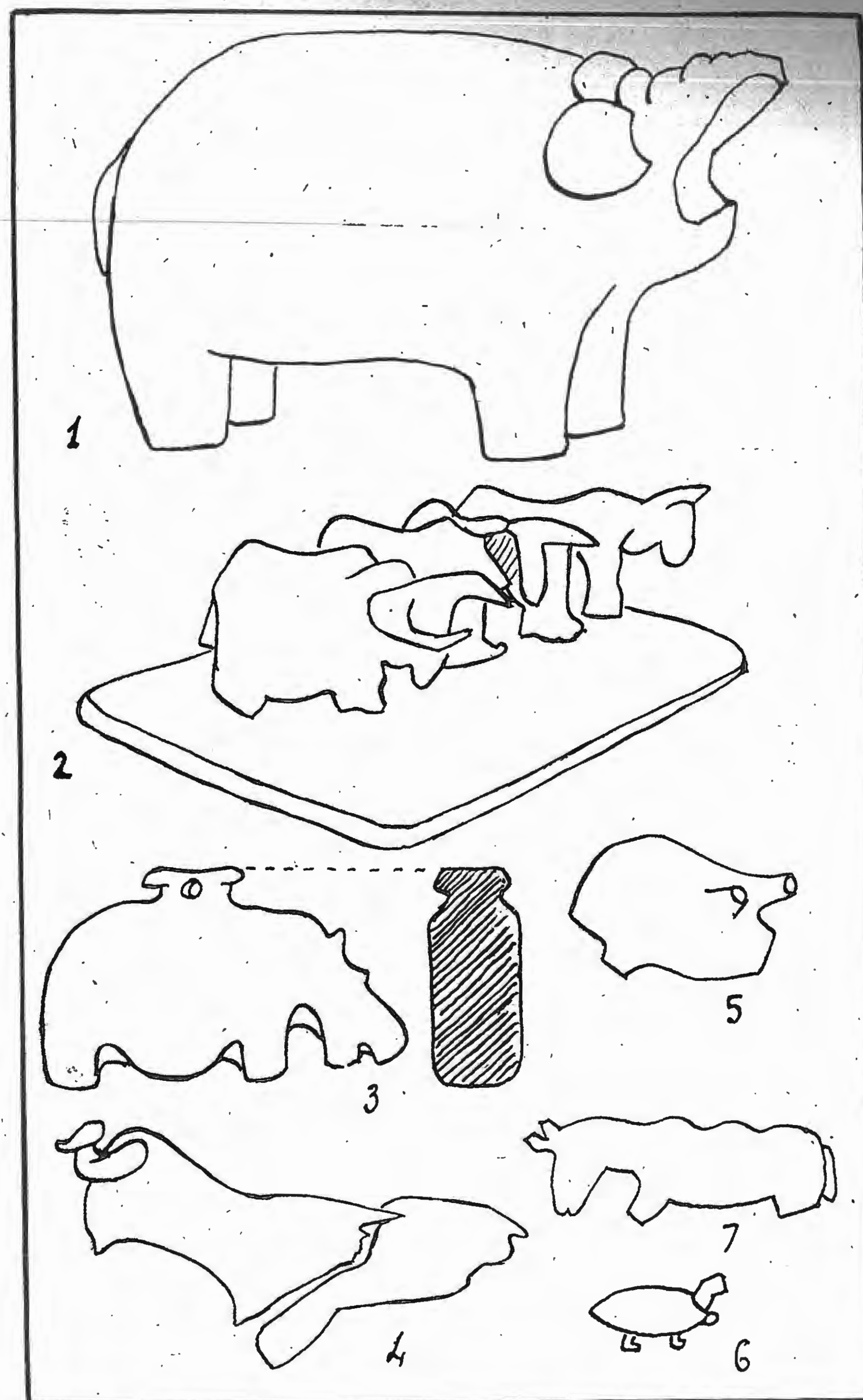
Civilisation amratienne.

Pl. LII.

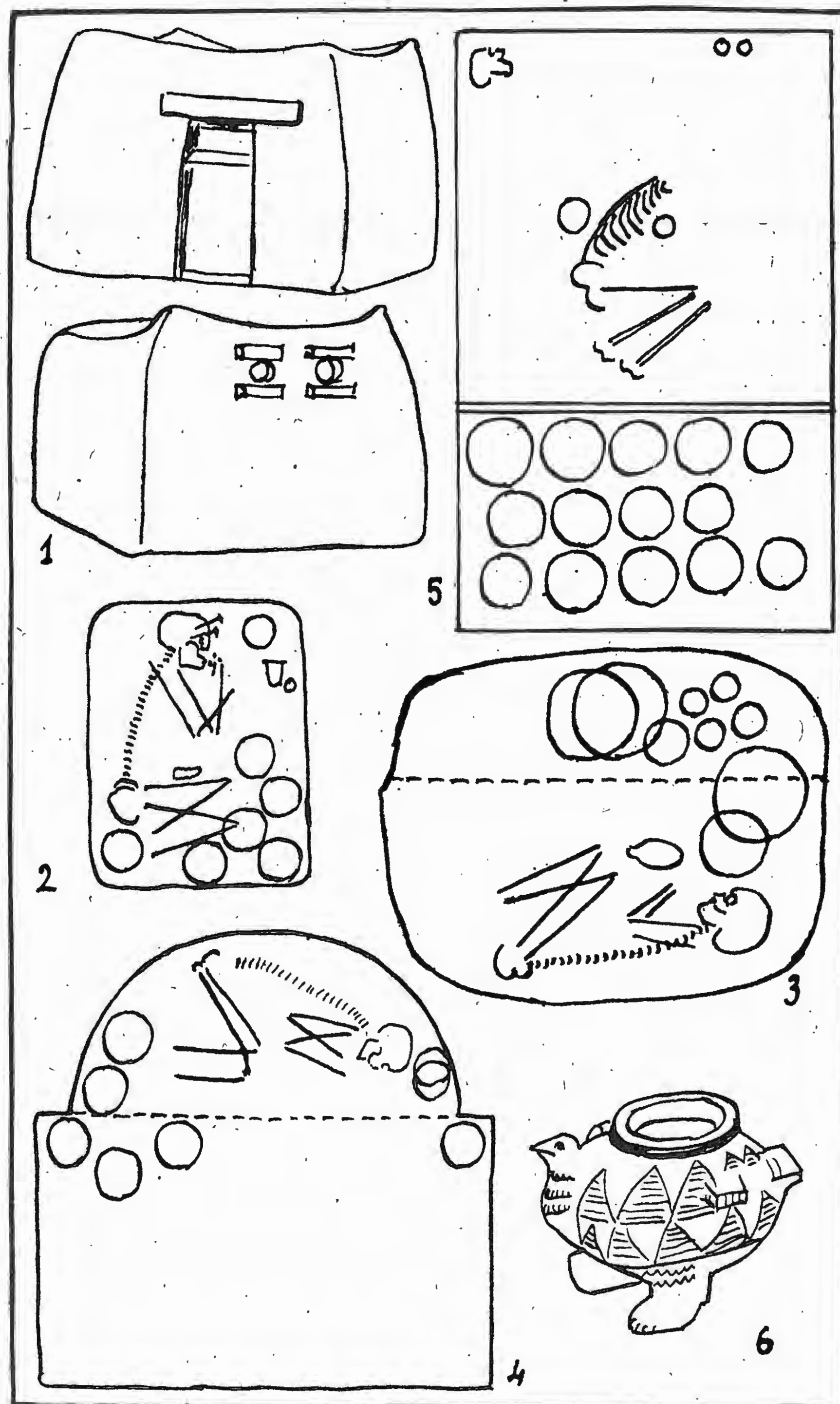


Civilisation amratienne.

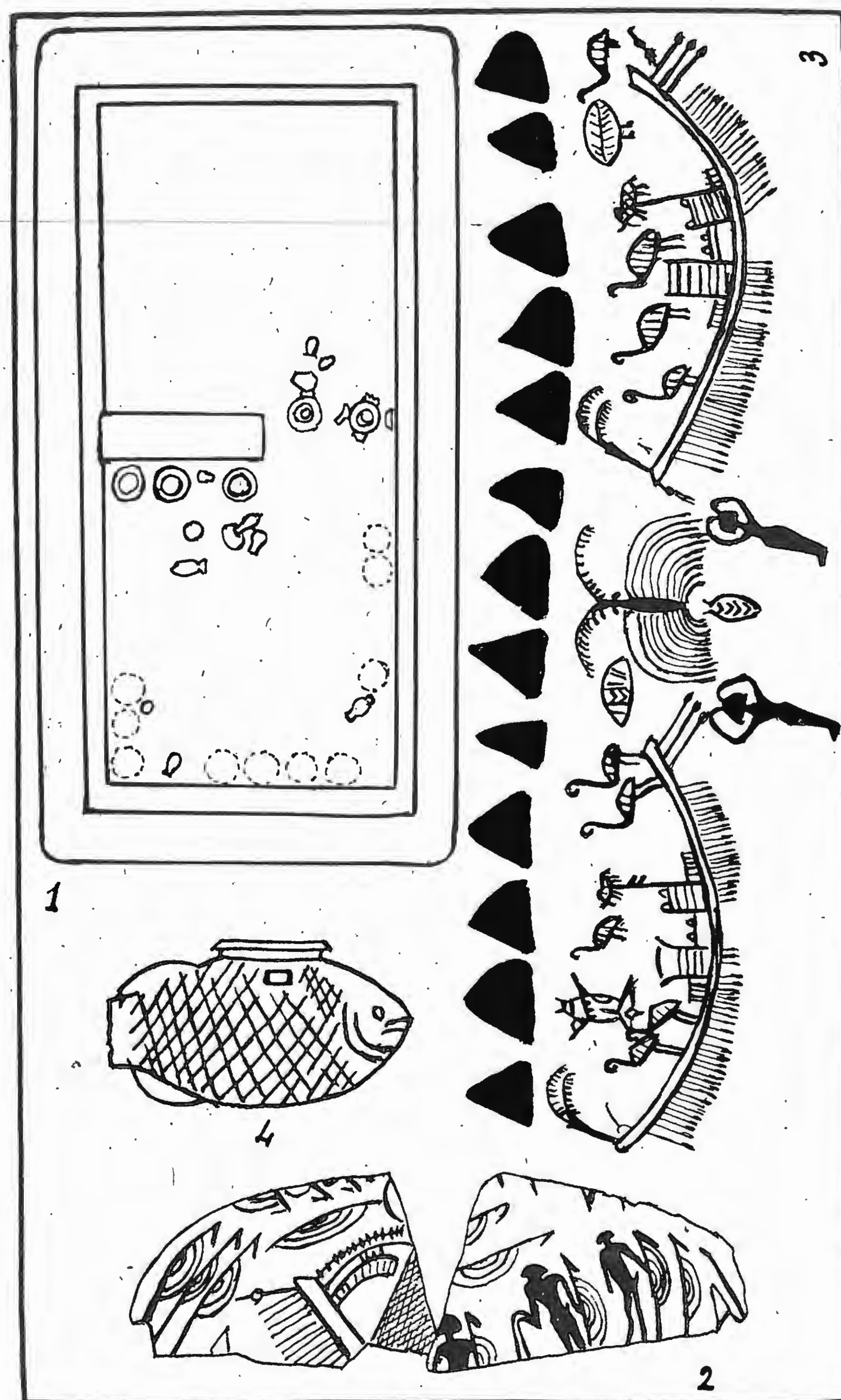
Pl. LIII.



Civilisation amratienne.

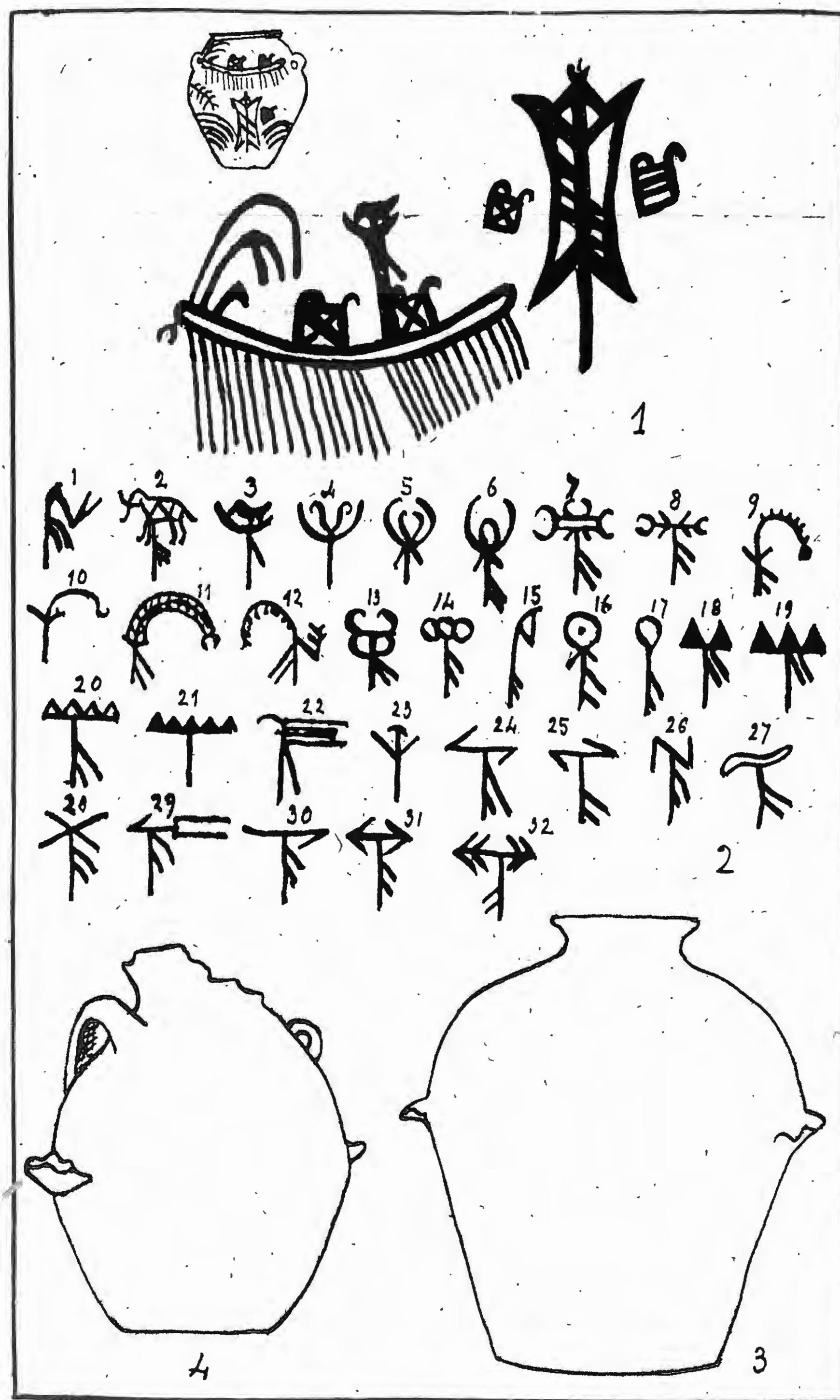


Civilisation gerzéenne.



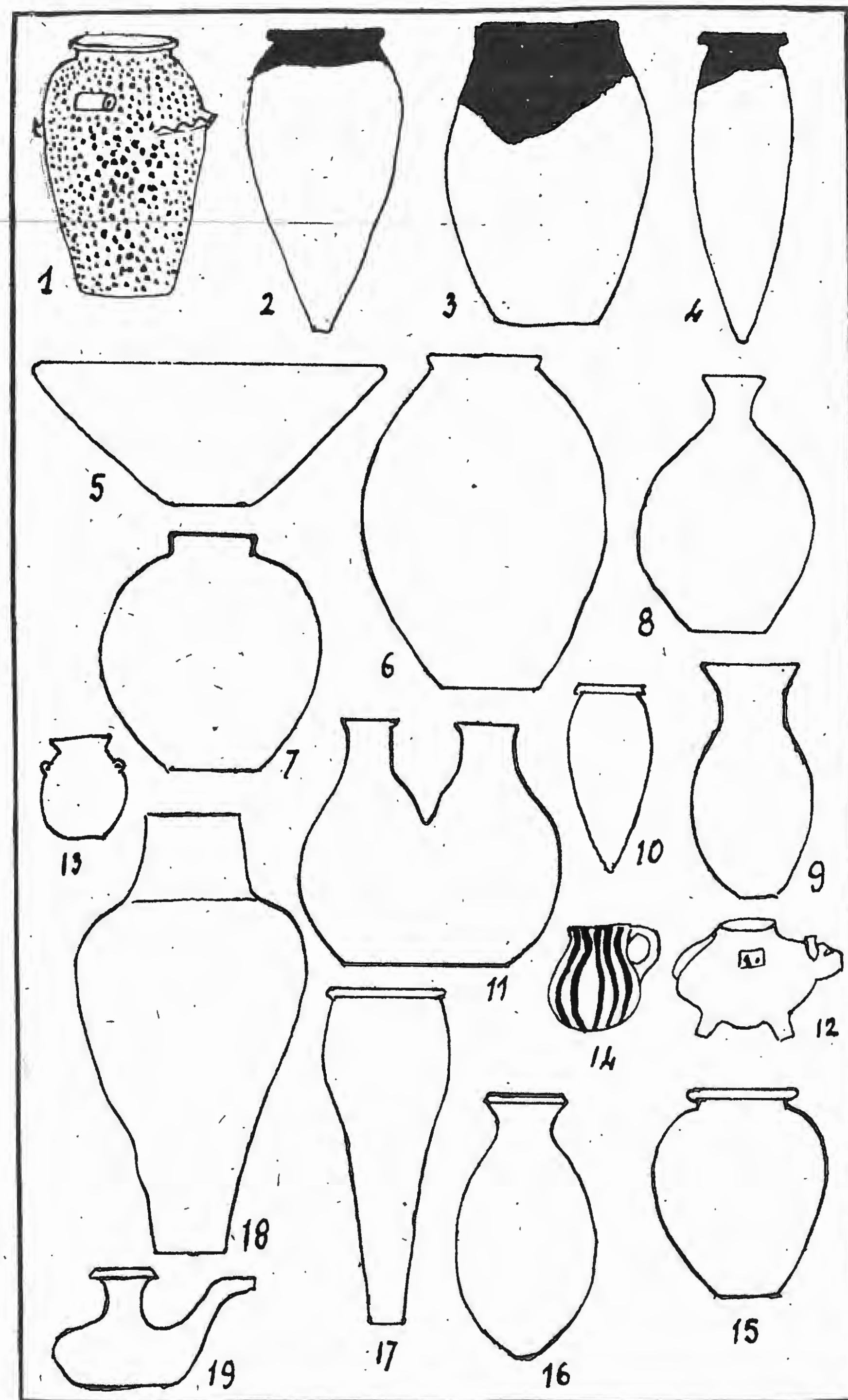
Civilisation gerzéenne.

Pl. LVI.

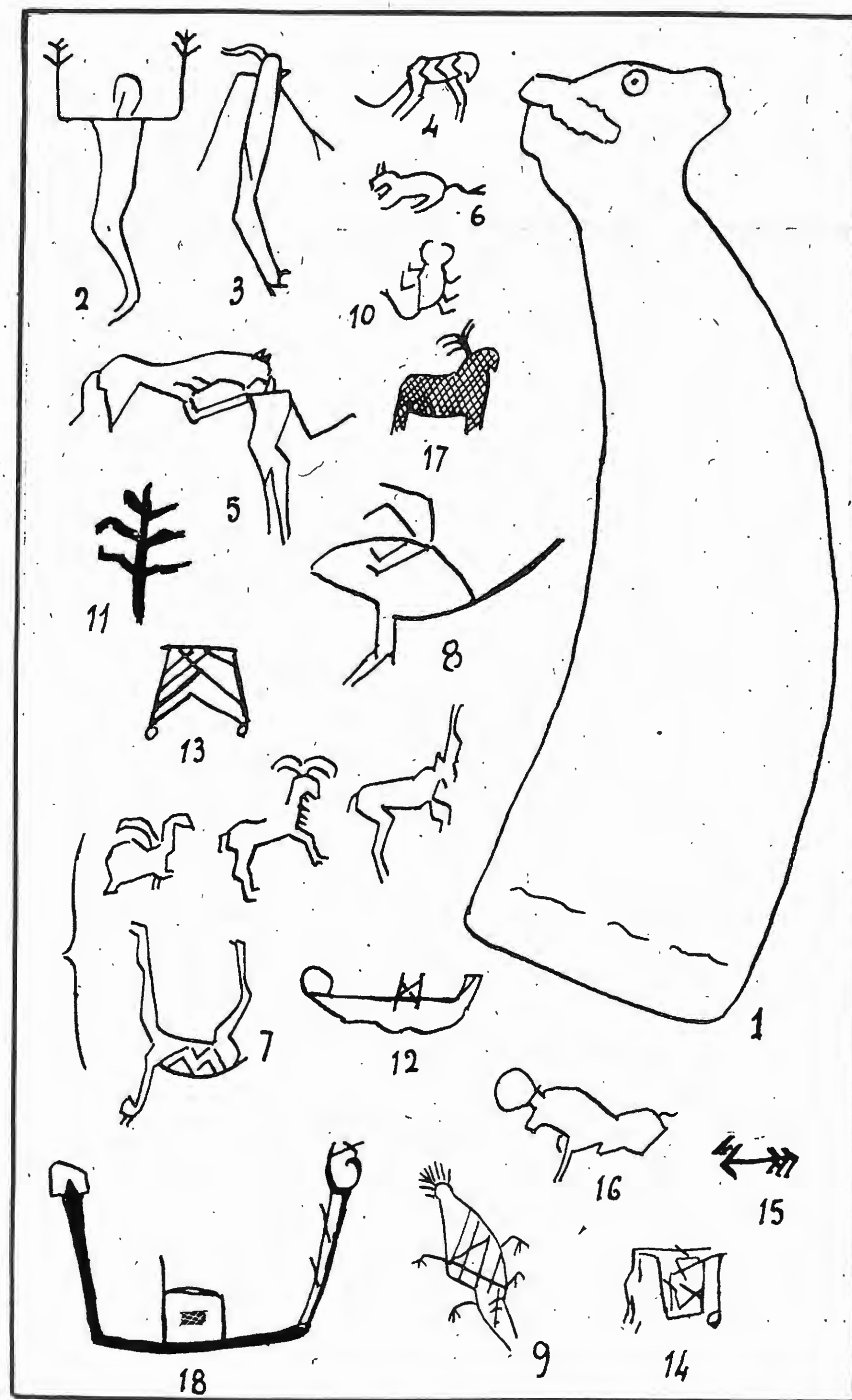


Civilisation gerzéenne.

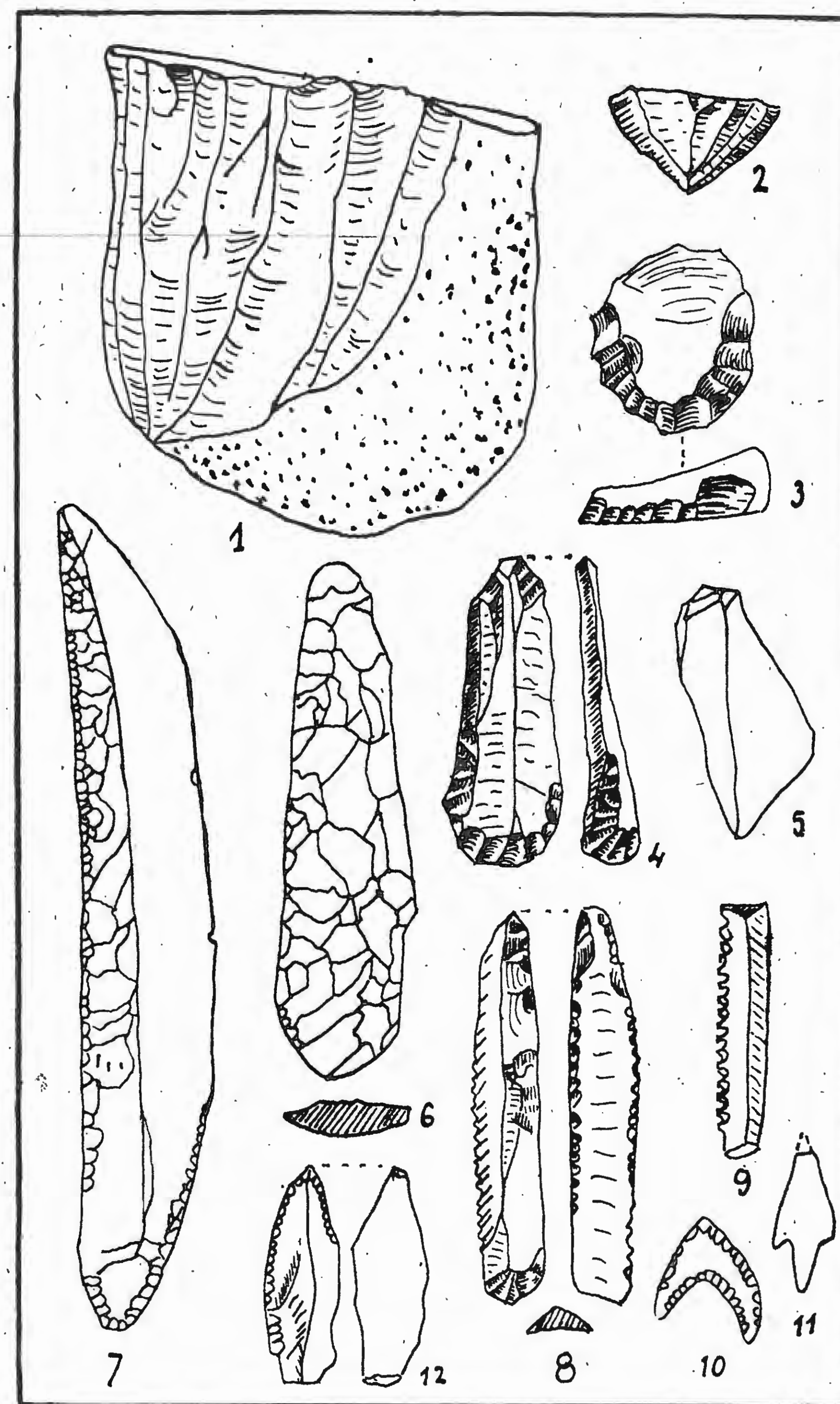
Pl. LVII.



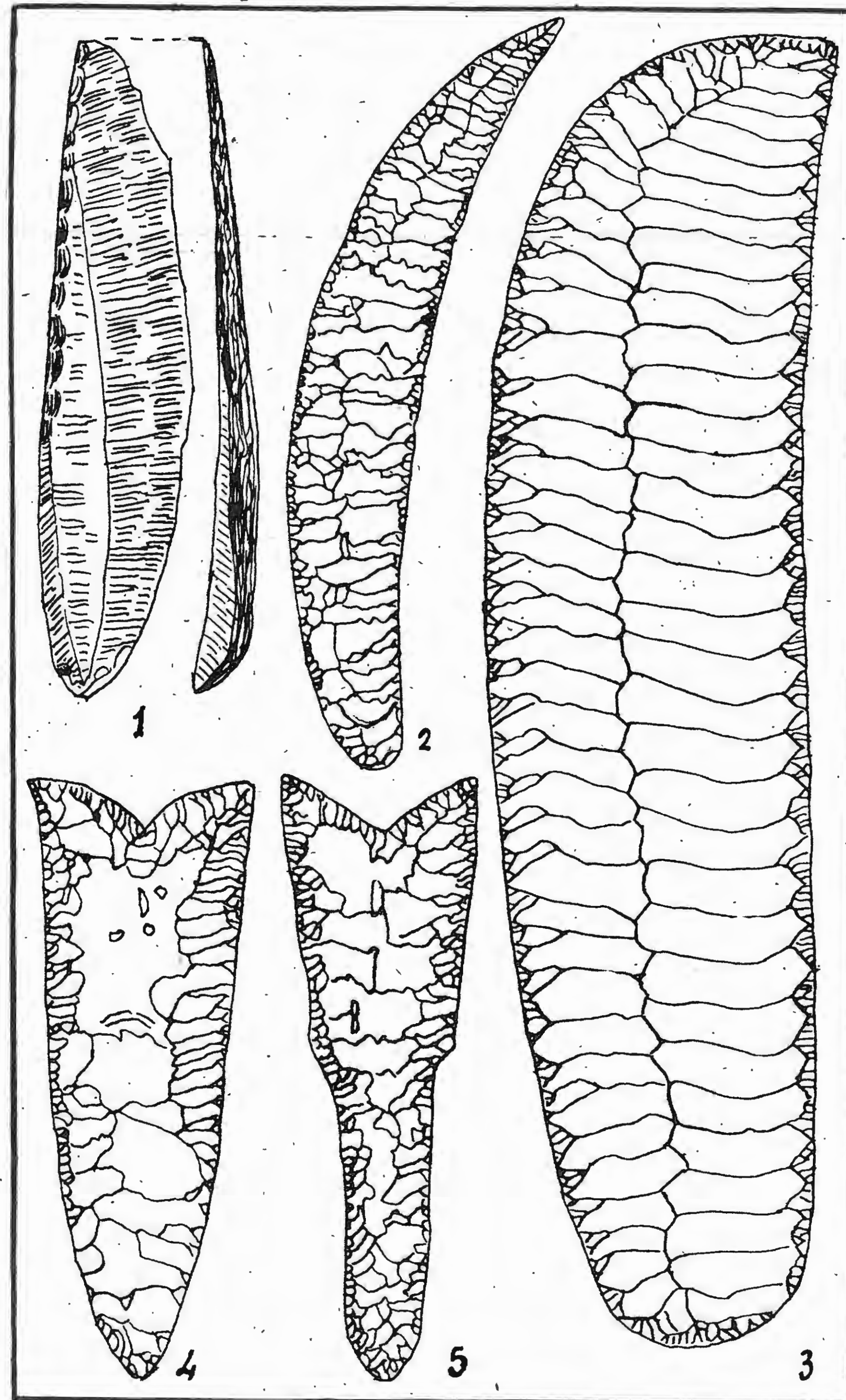
Civilisation gerzéenne.



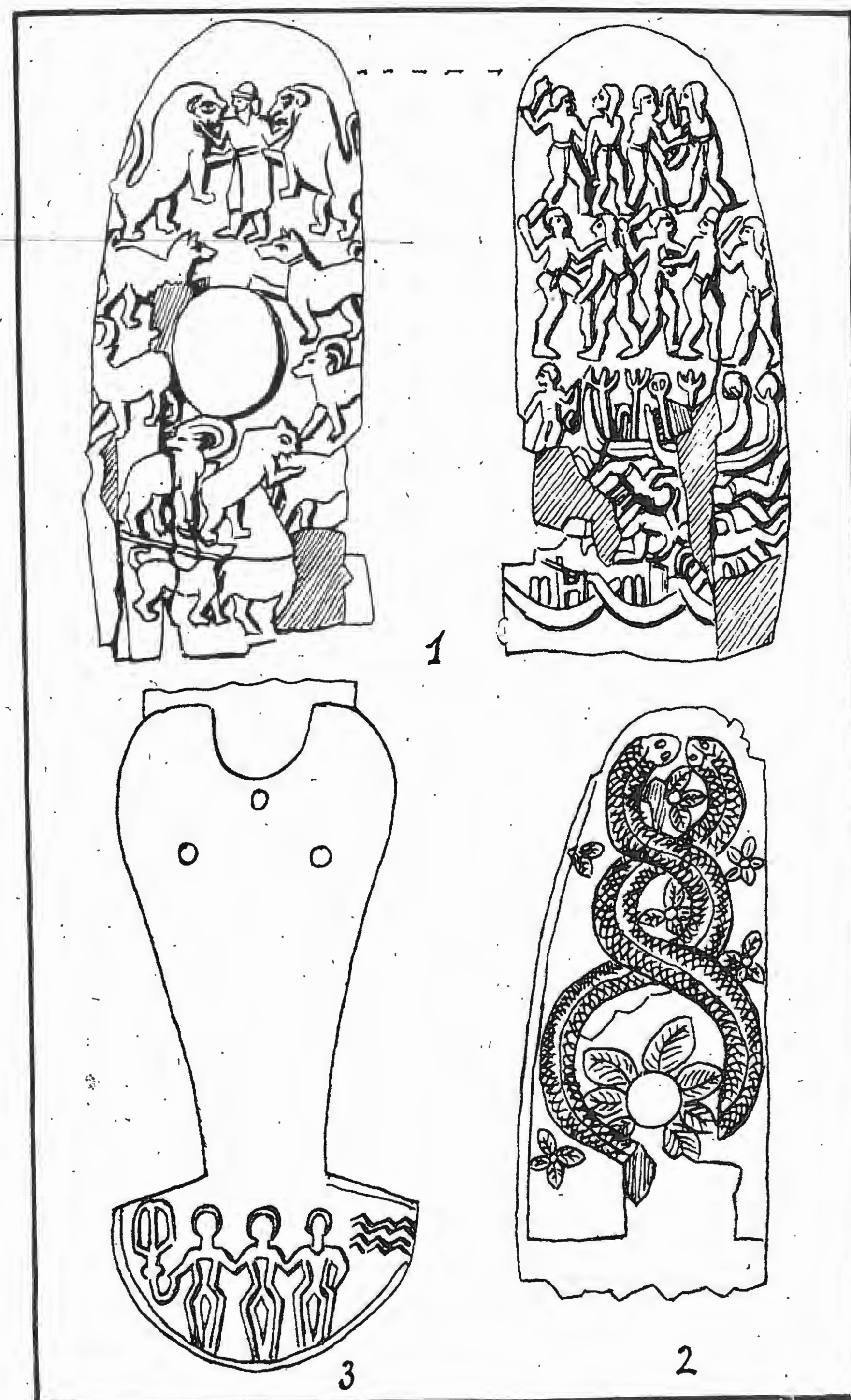
Civilisation gerzéenne.



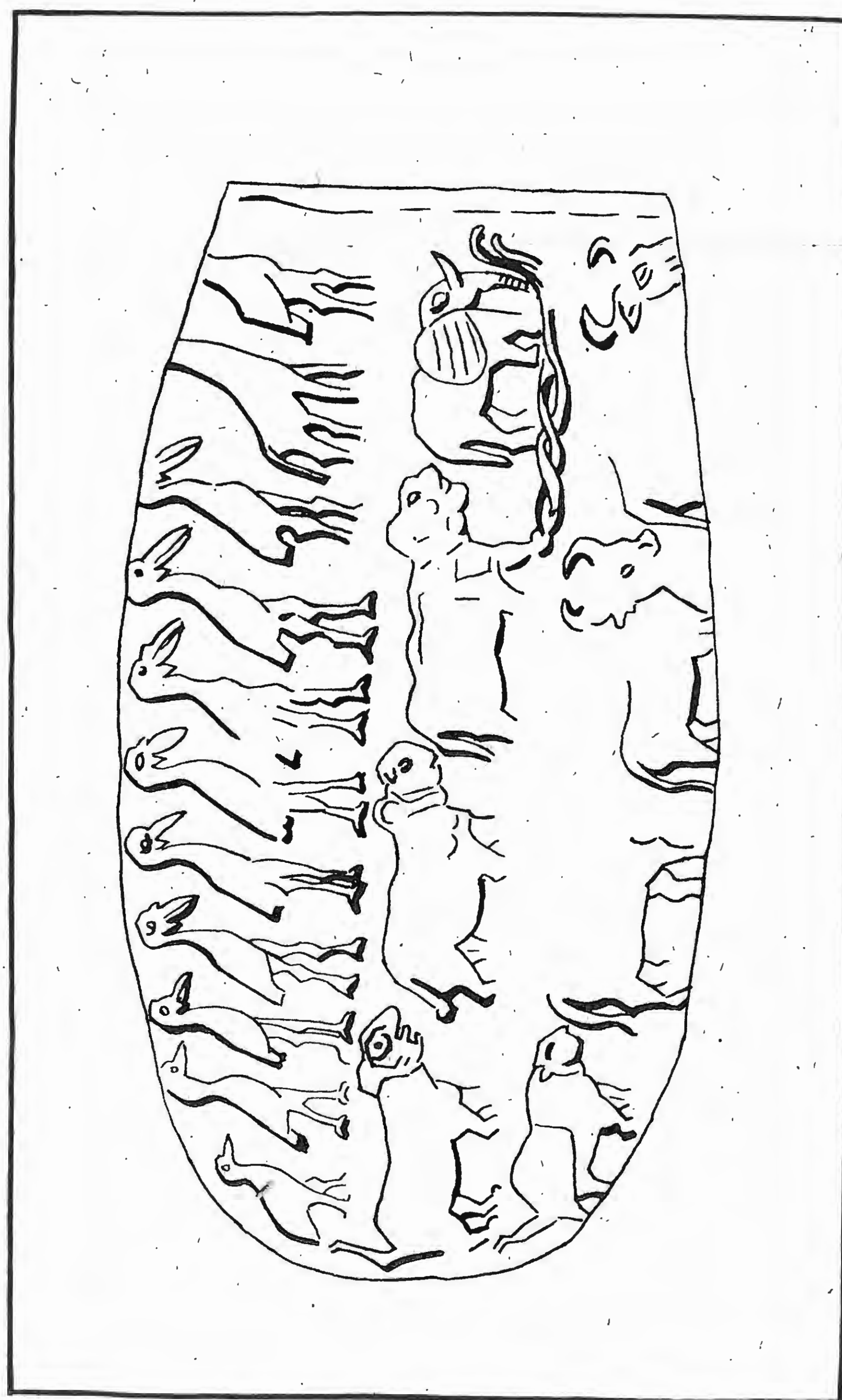
Civilisation gerzéenne.



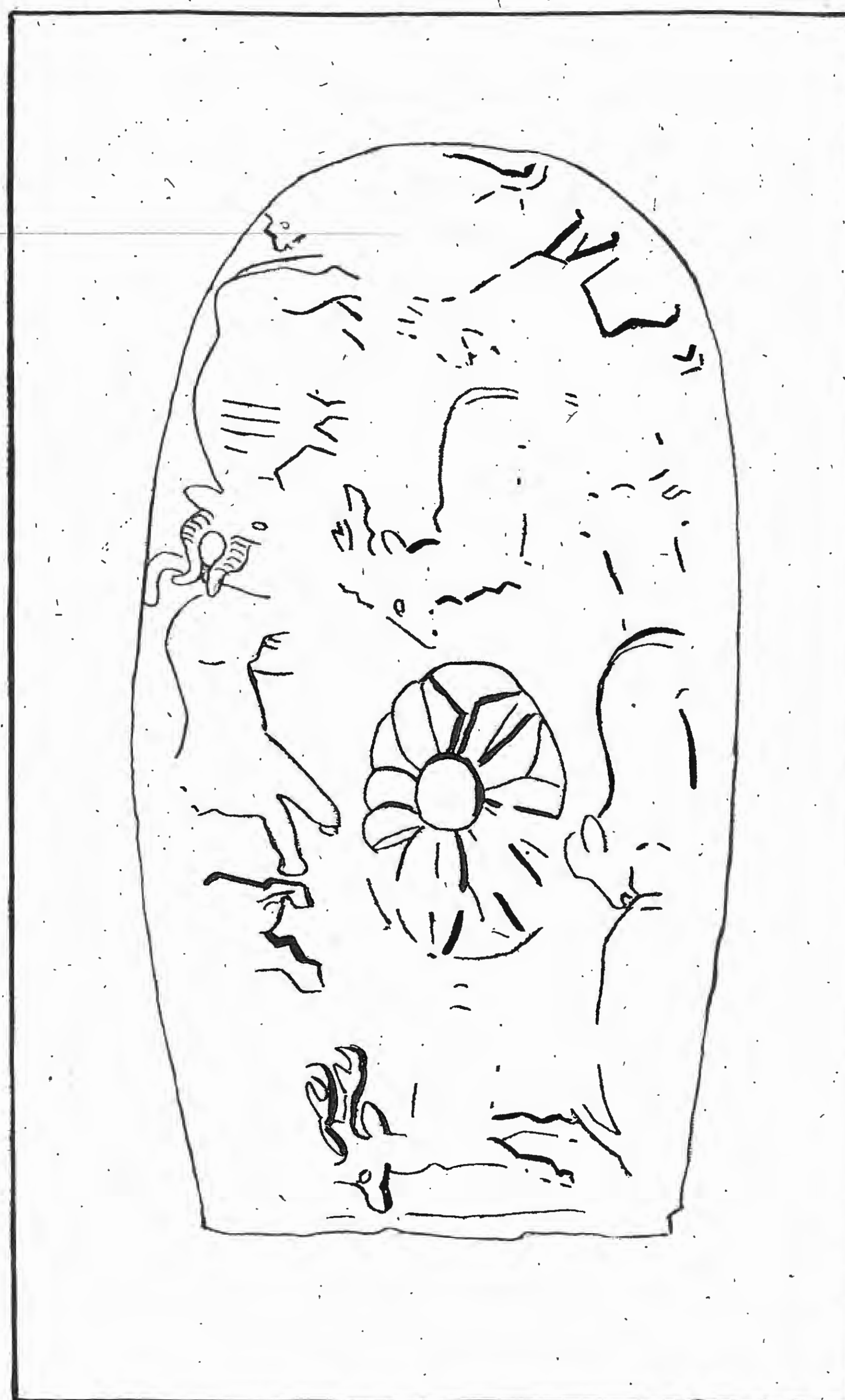
Civilisation gerzéenne.



Civilisation gerzéenne.

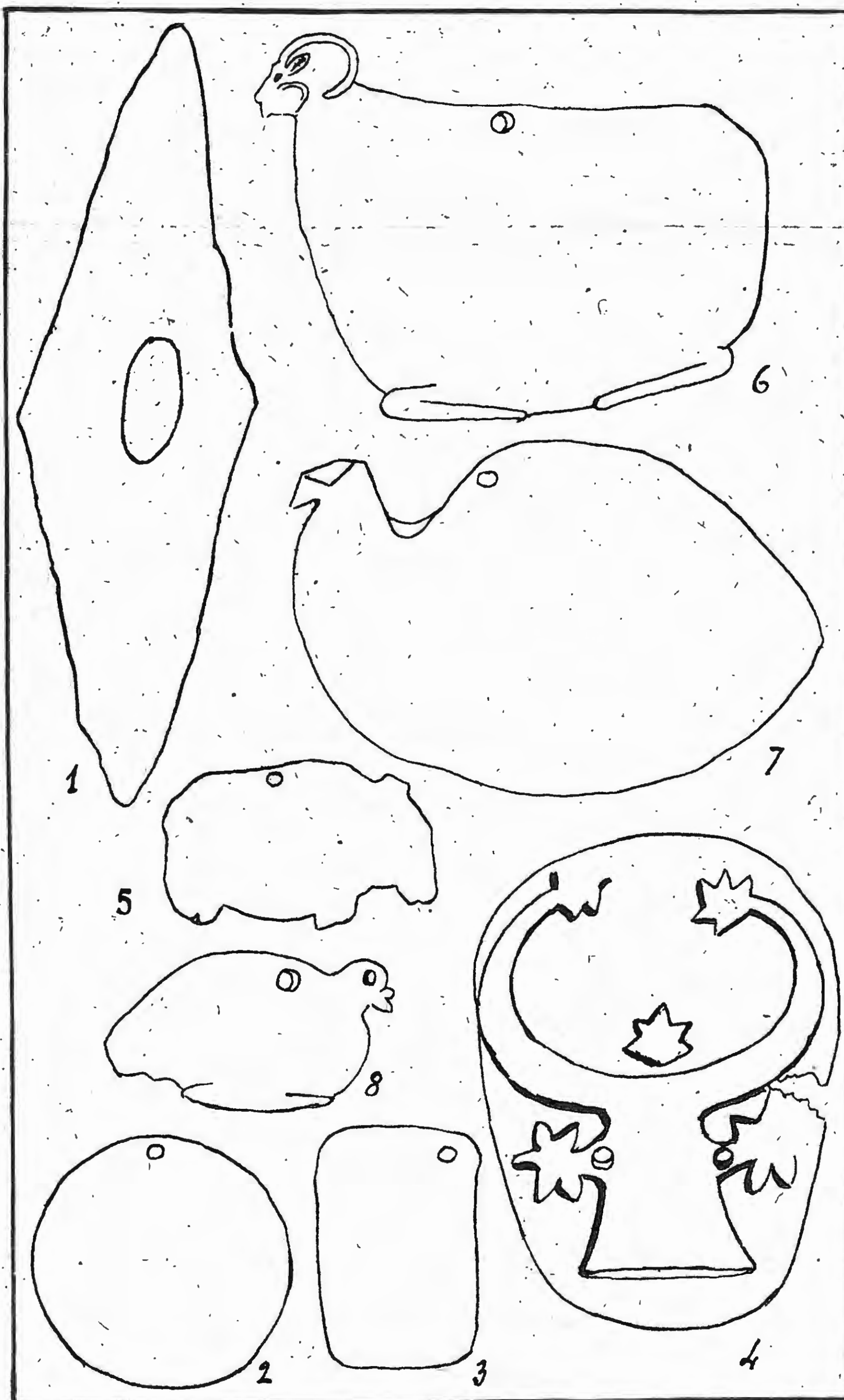


Civilisation gerzéenne.



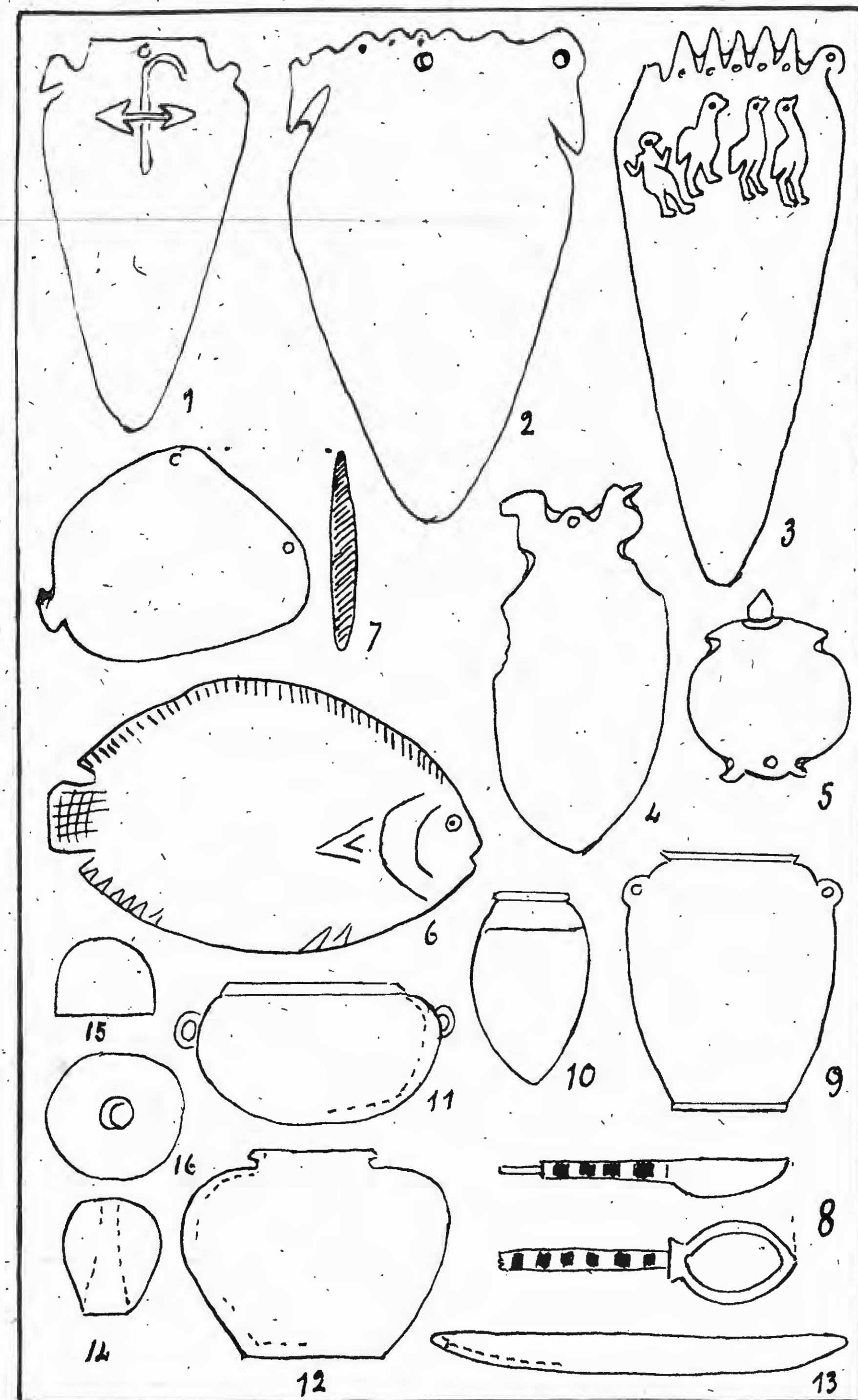
Civilisation gerzéenne.

Pl. LXIV.

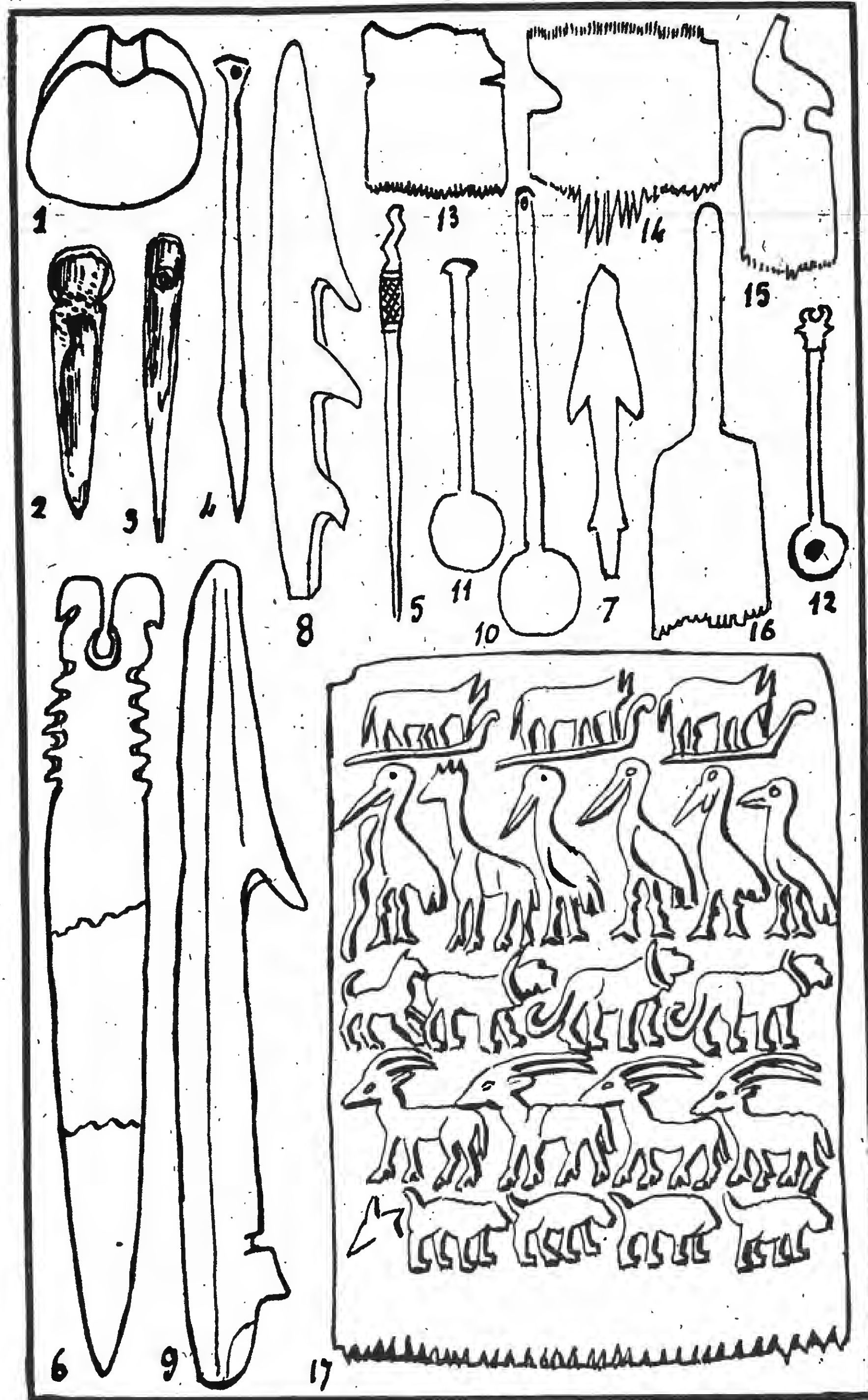


Civilisation gerzéenne.

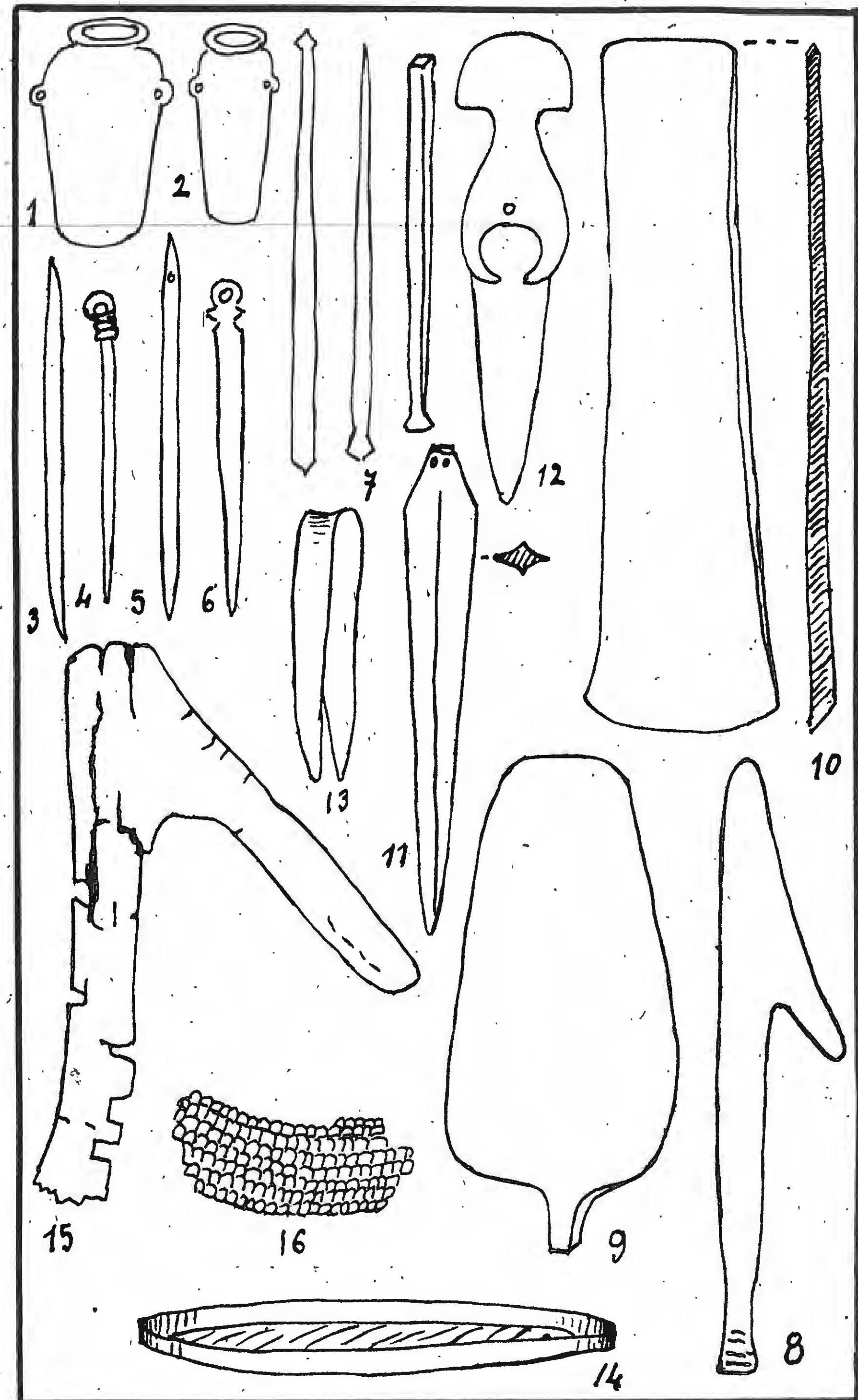
Pl. LXV.



Civilisation gerzéenne.

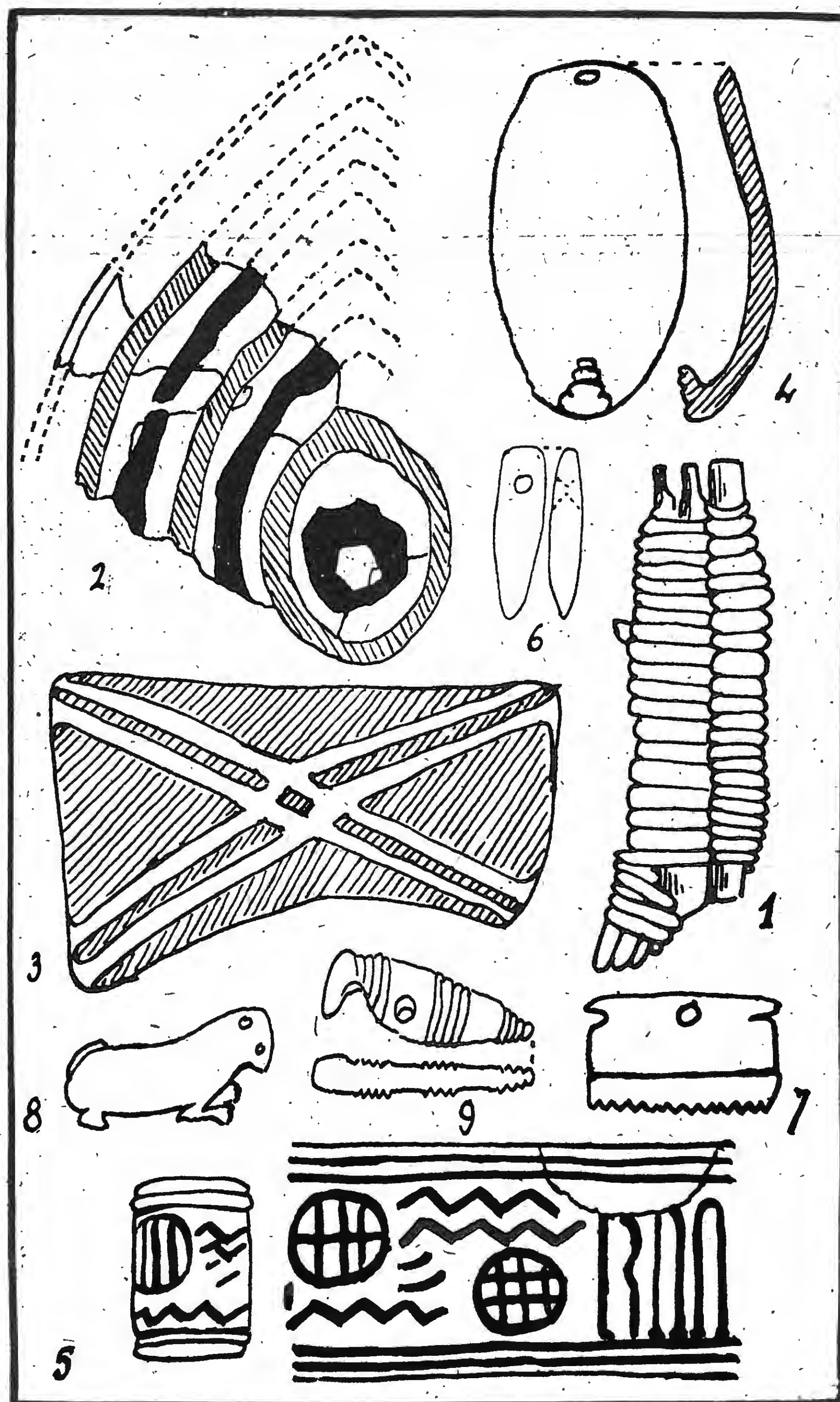


Civilisation gerzéenne.



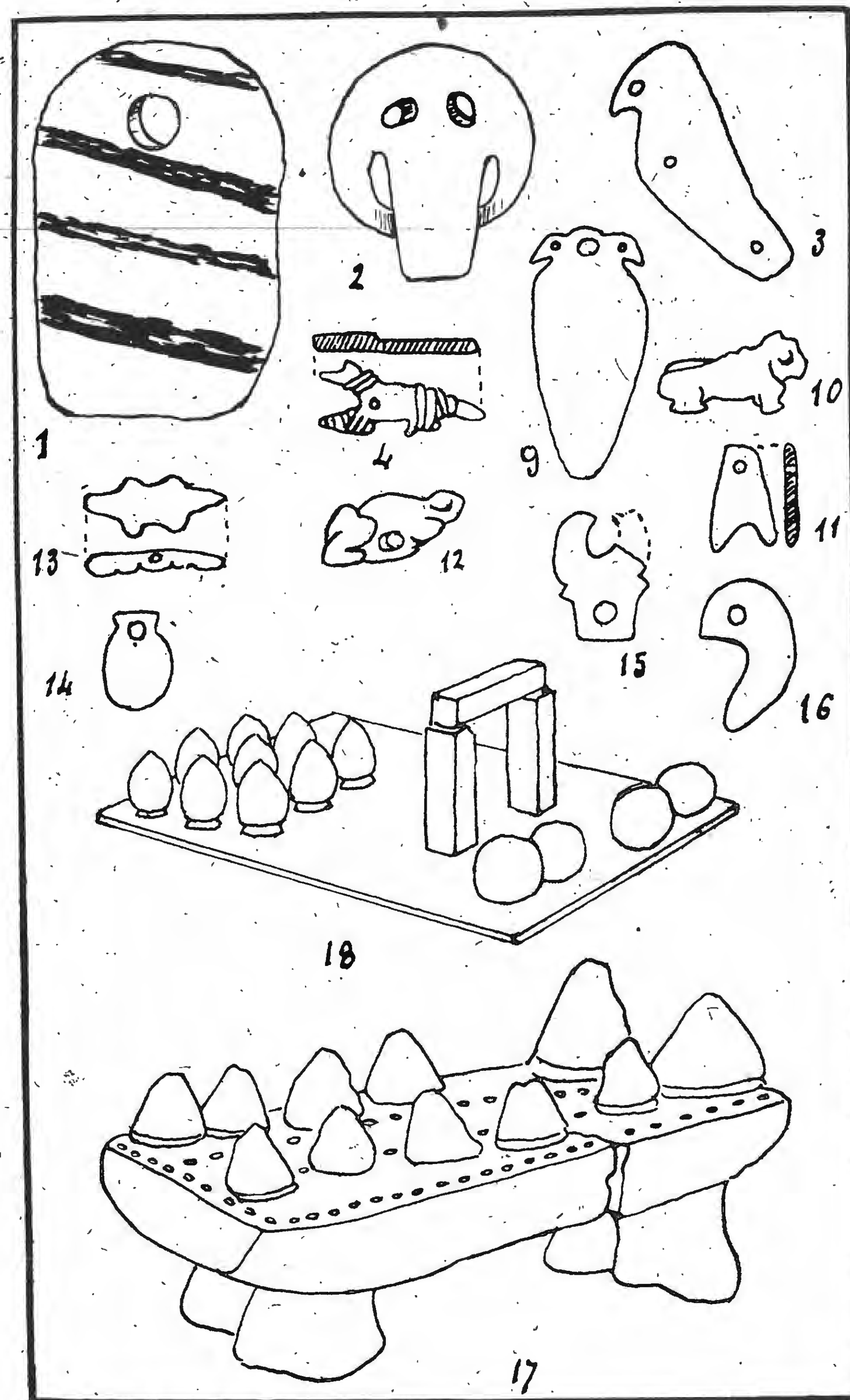
Civilisation gerzéenne.

Pl. LXVIII.

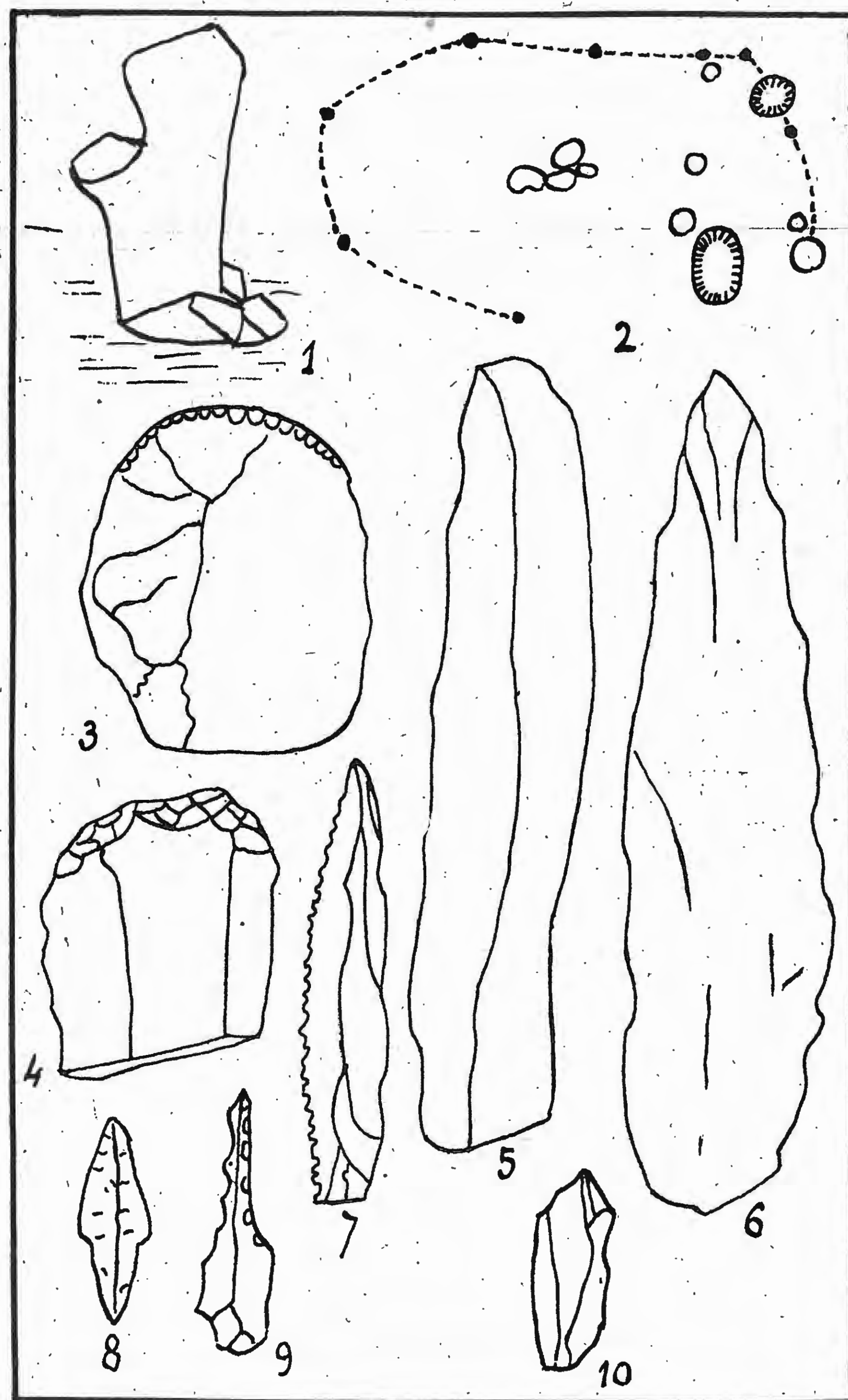


Civilisation gerzéenne.

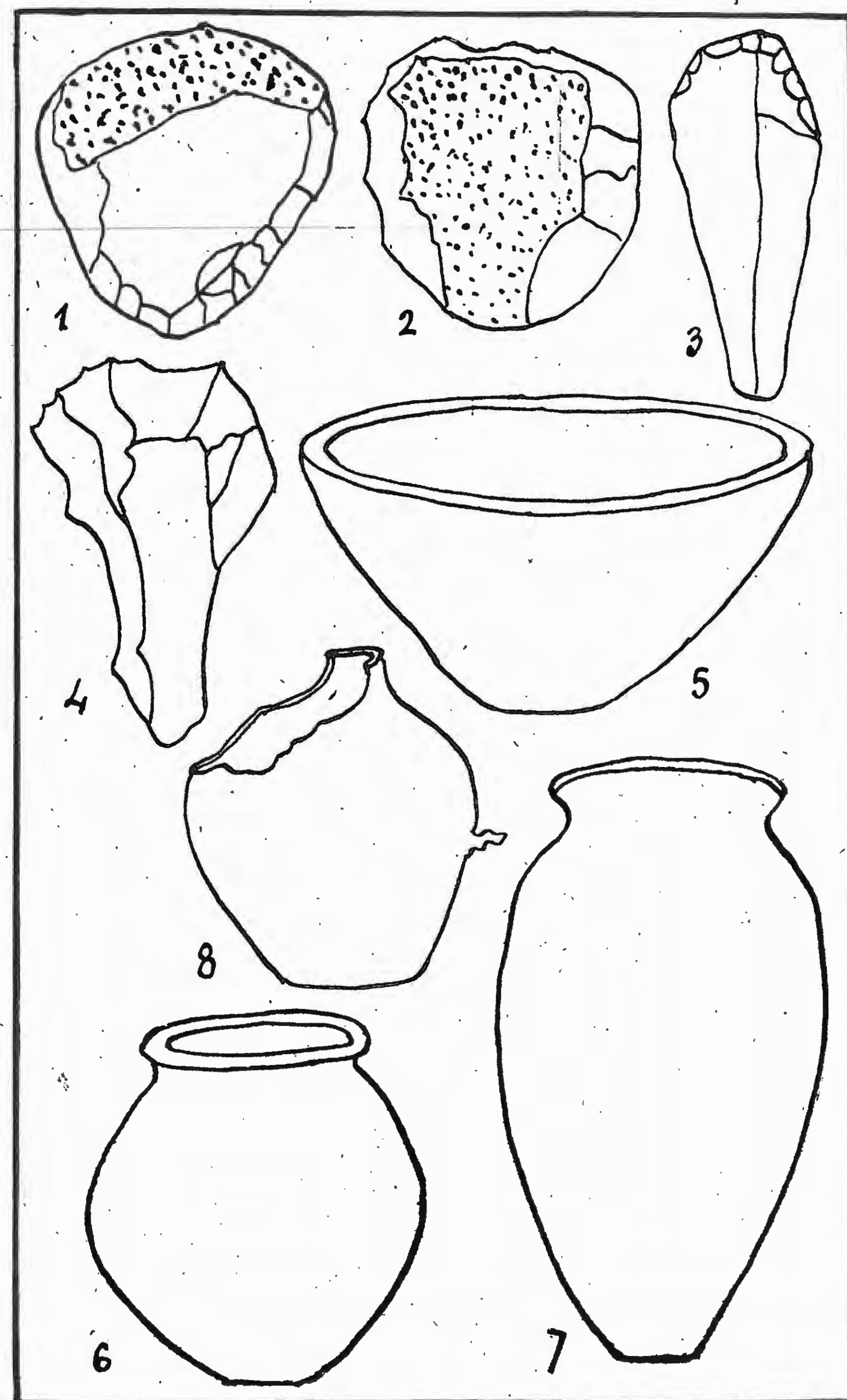
Pl. LXIX.



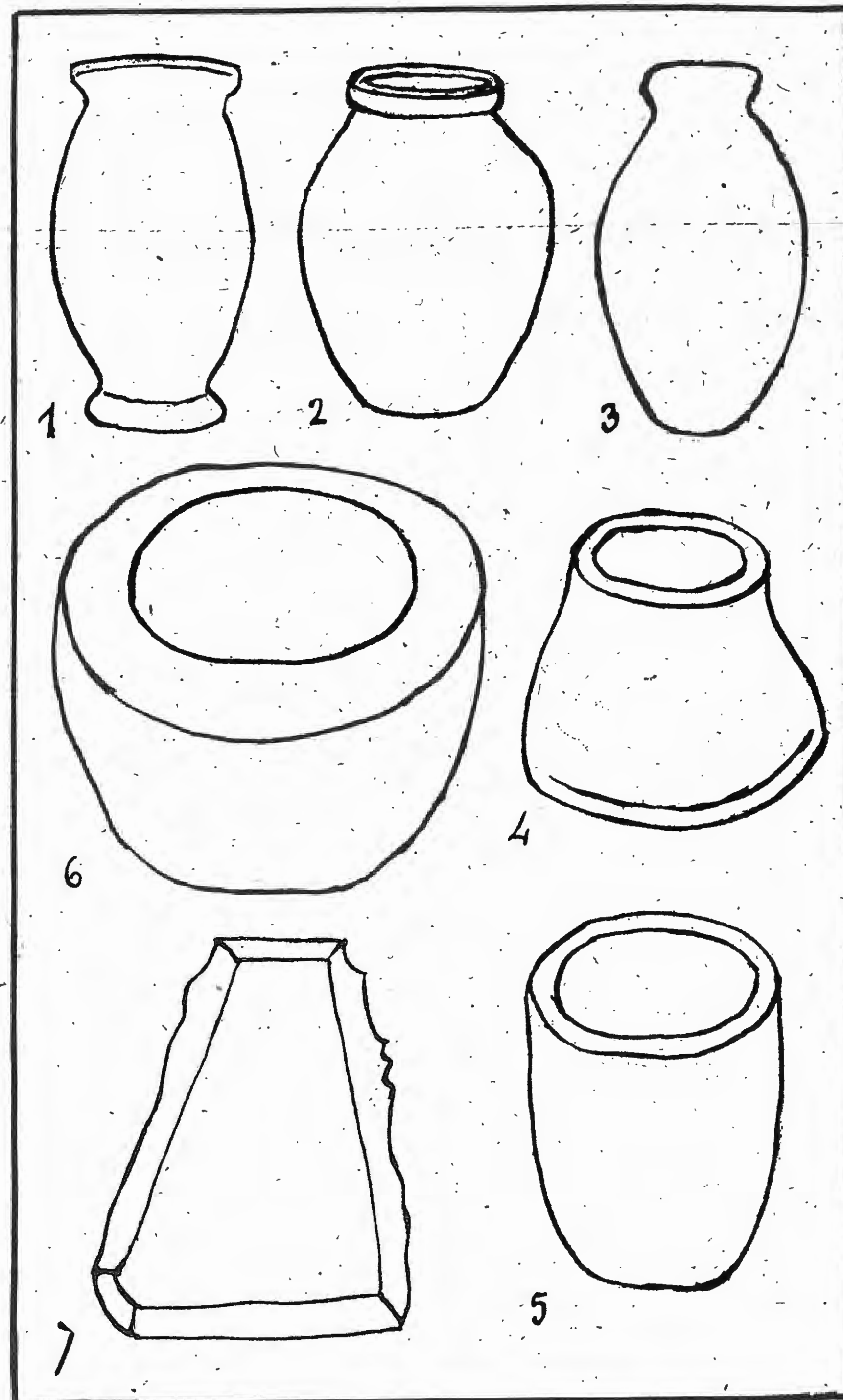
Civilisation gerzéenne.



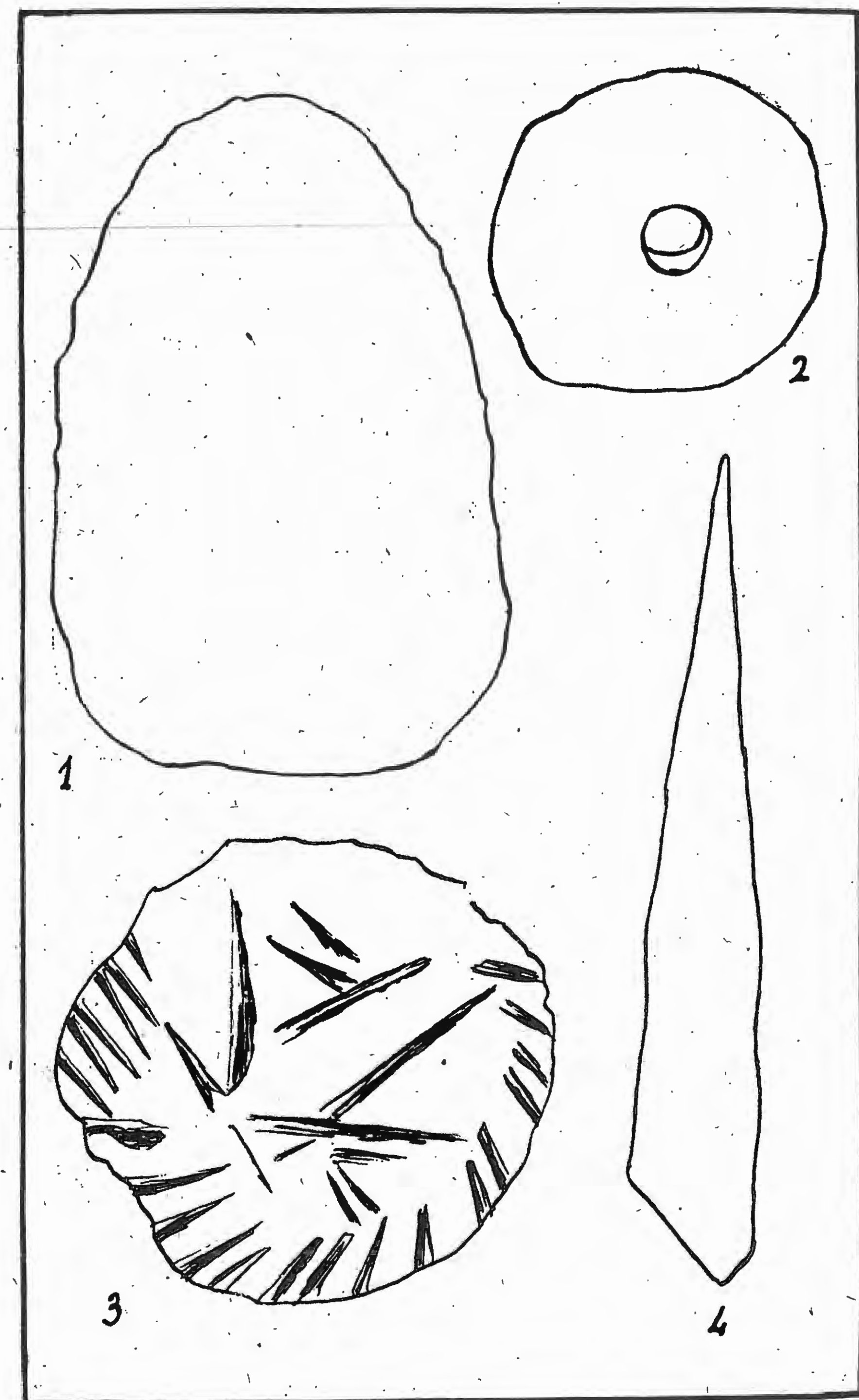
Civilisation gerzéenne.



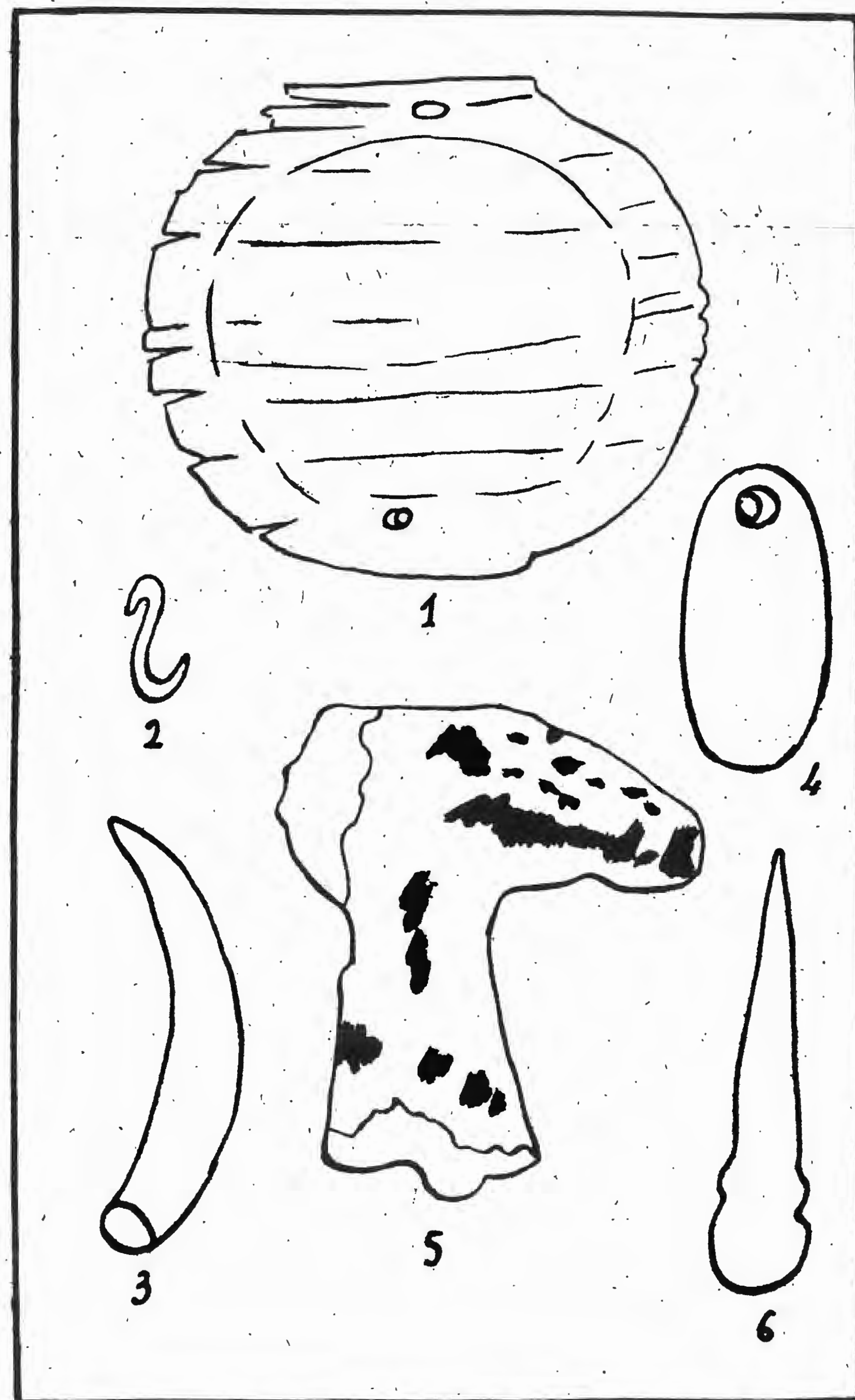
Civilisation maadienne.



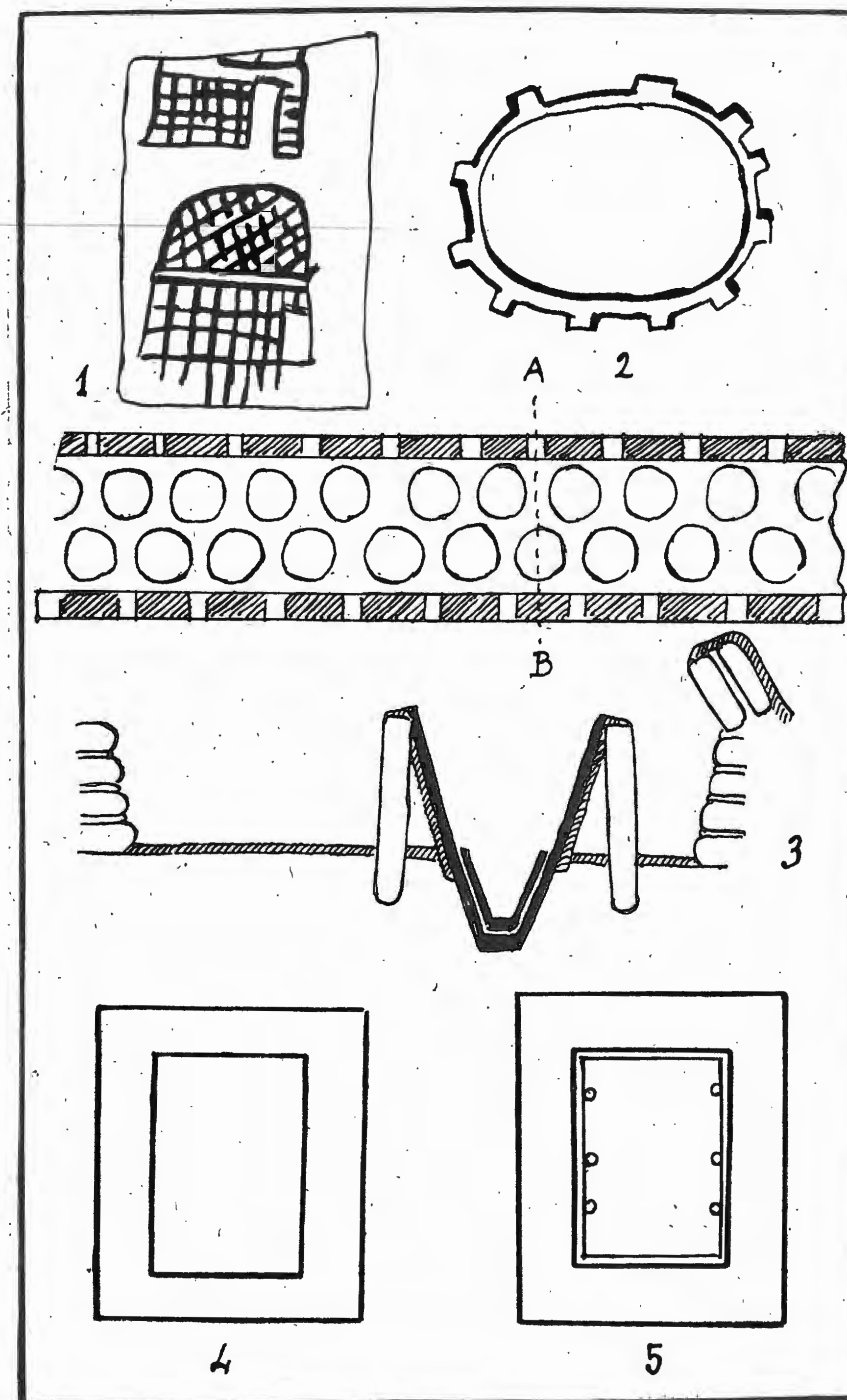
Civilisation maadienne.



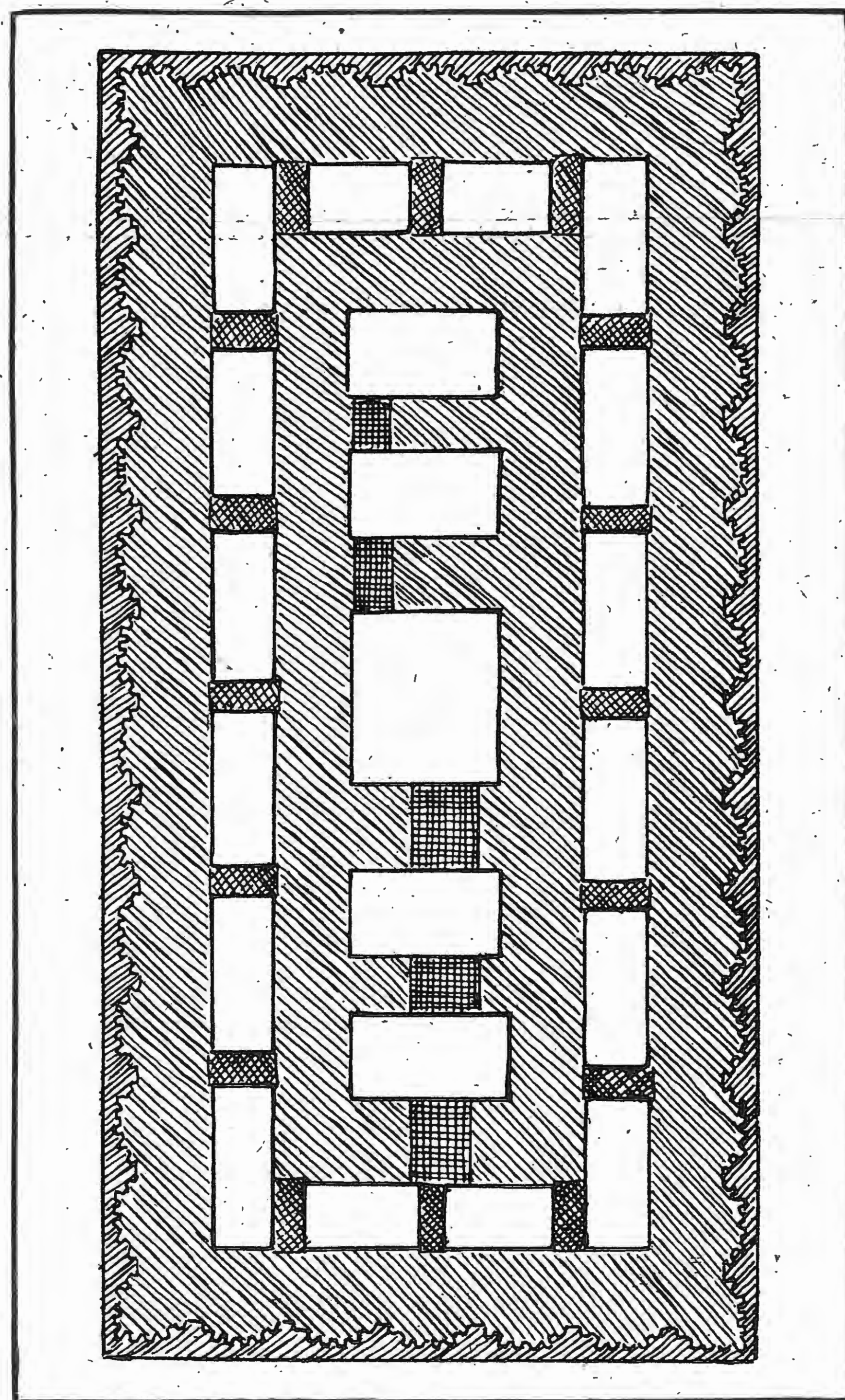
Civilisation maadienne.



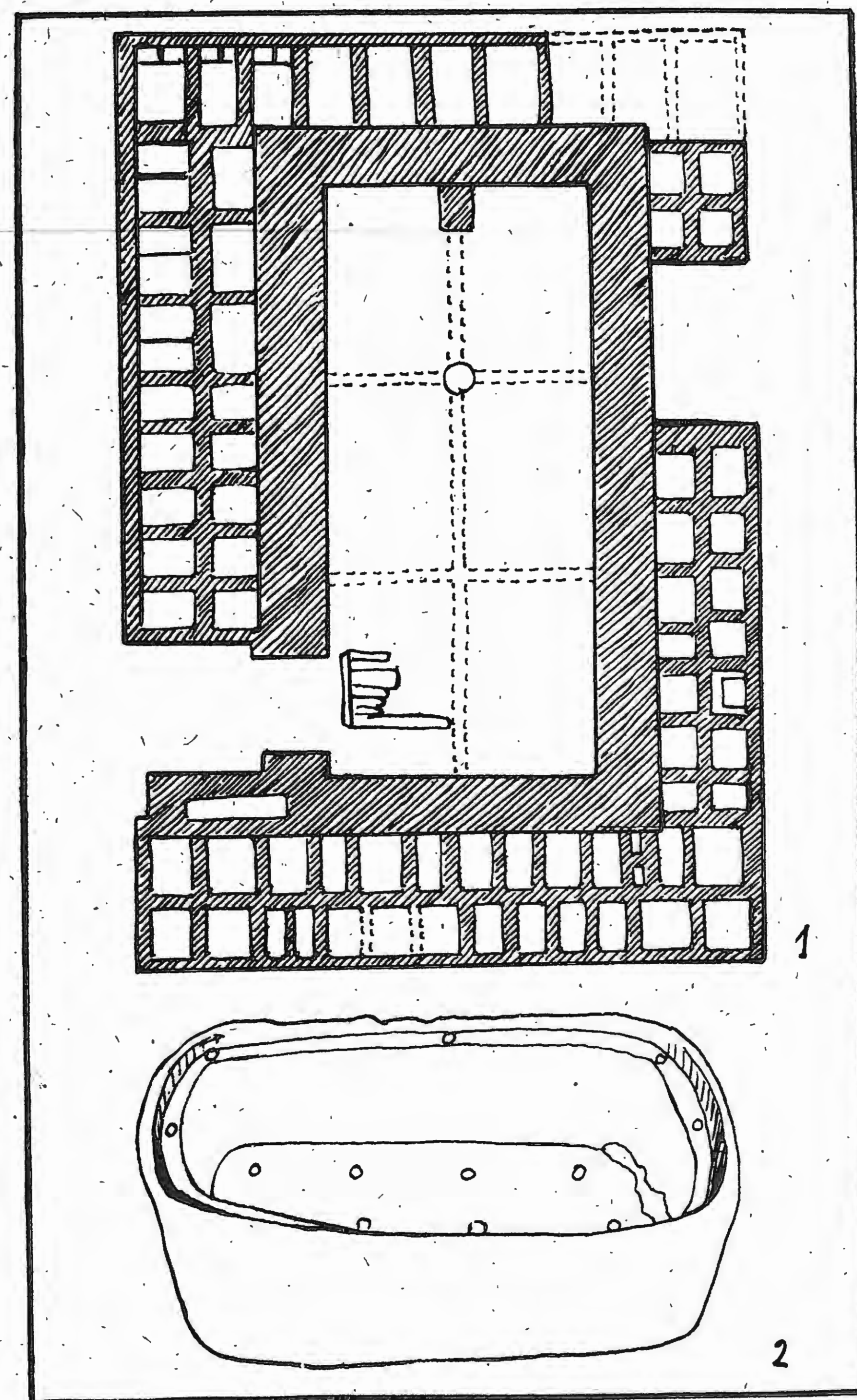
Civilisation maadienne.



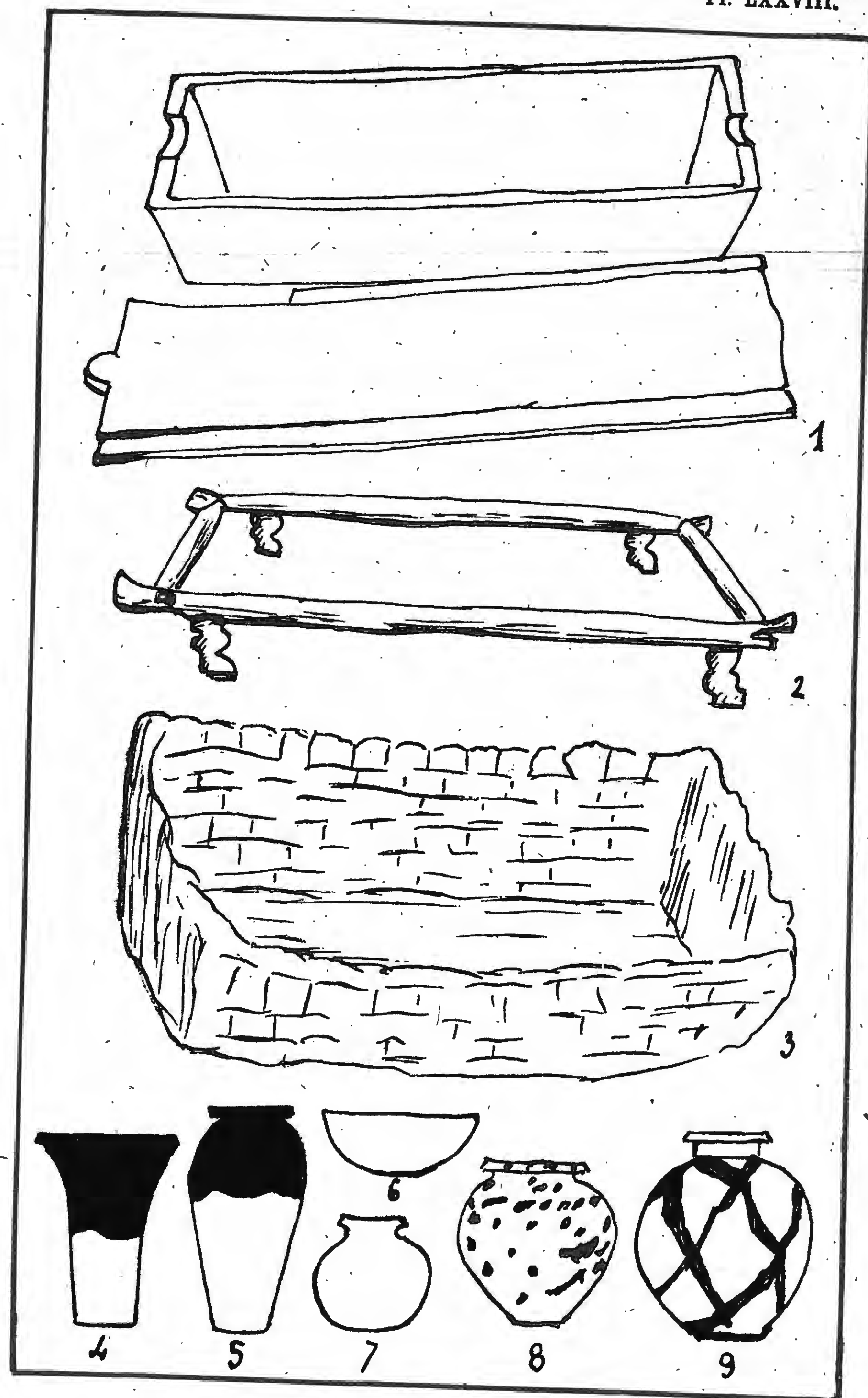
Civilisation maadienne.



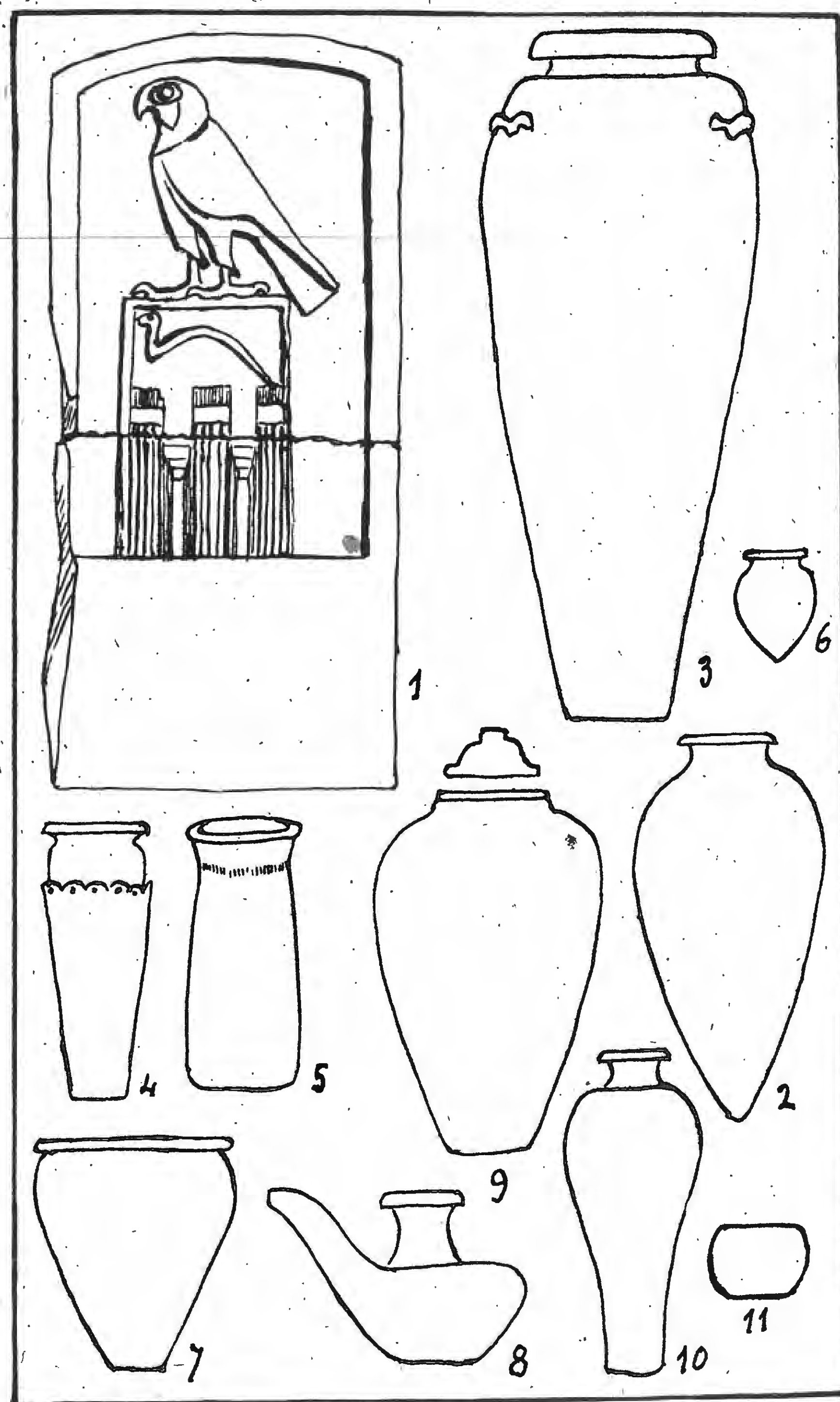
Civilisation protodynastique.



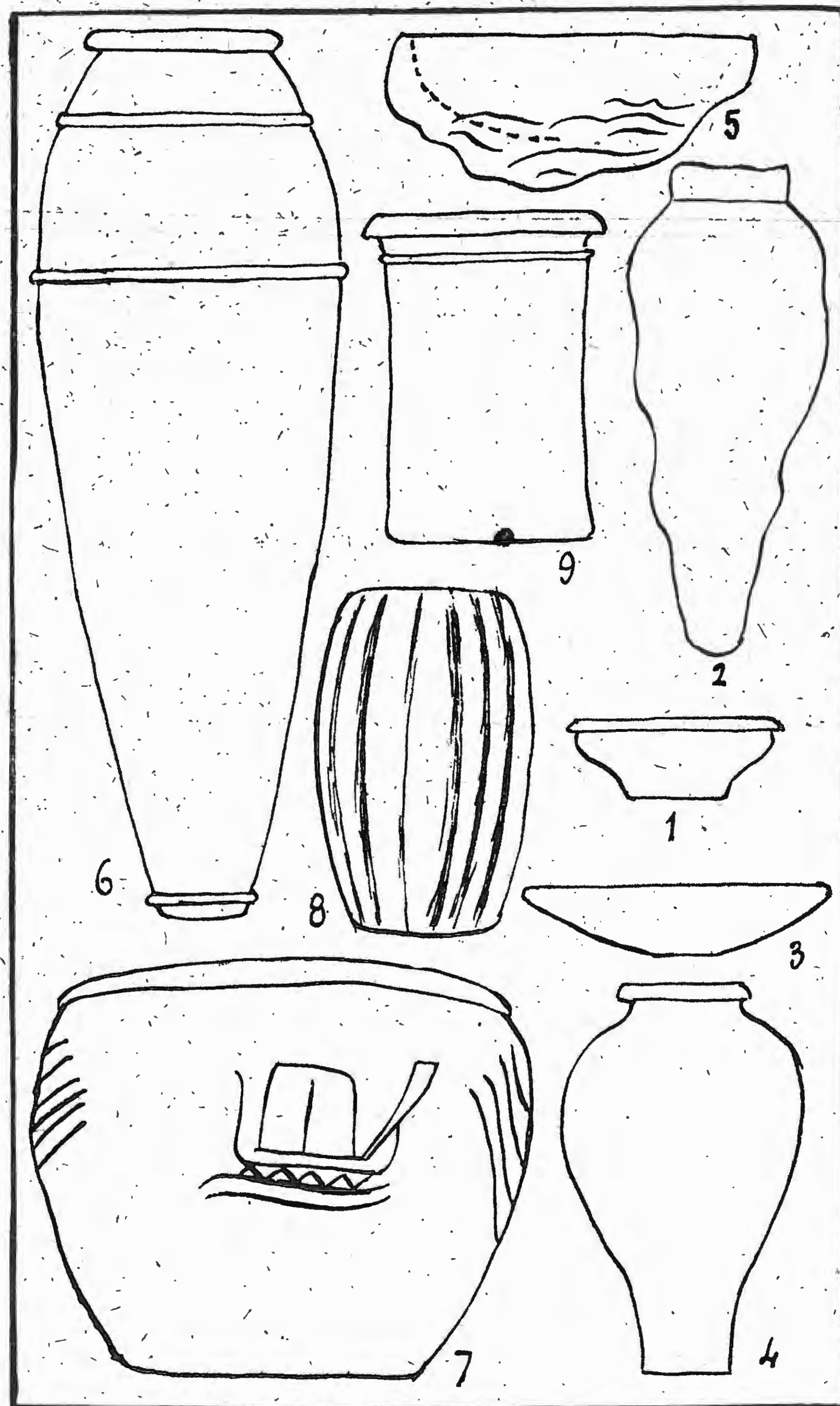
Civilisation protodynastique.



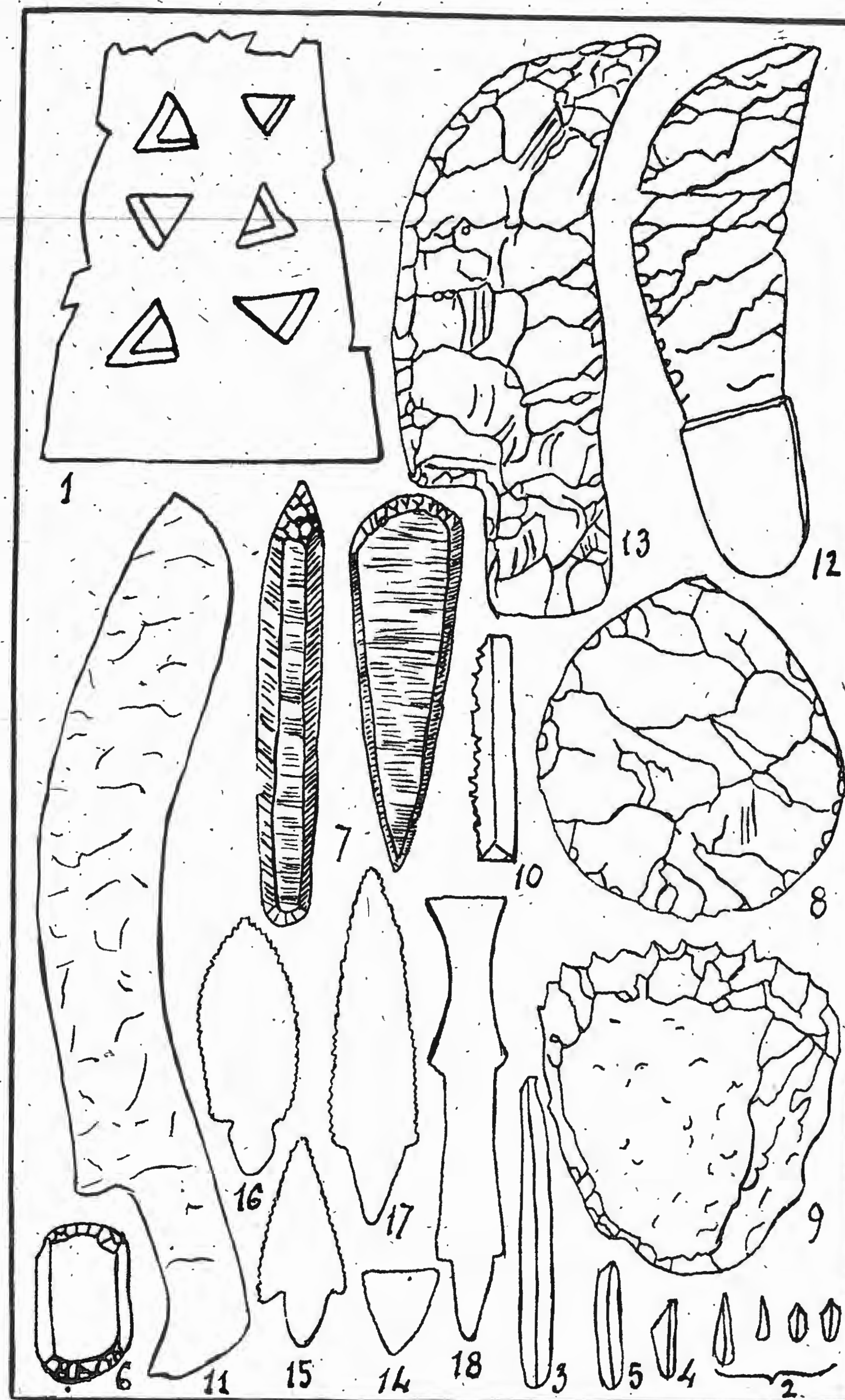
Civilisation protodynastique.



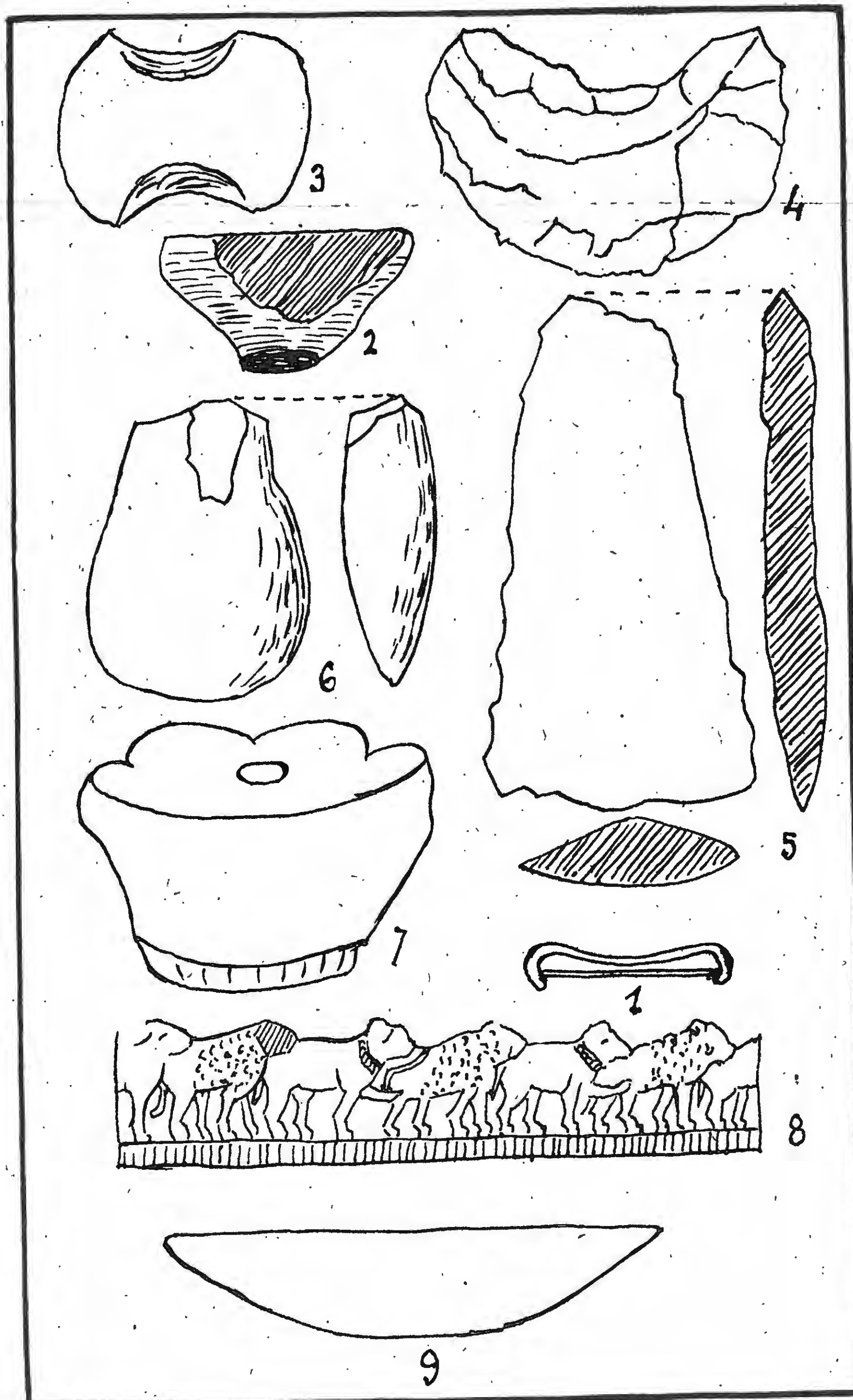
Civilisation protodynastique.



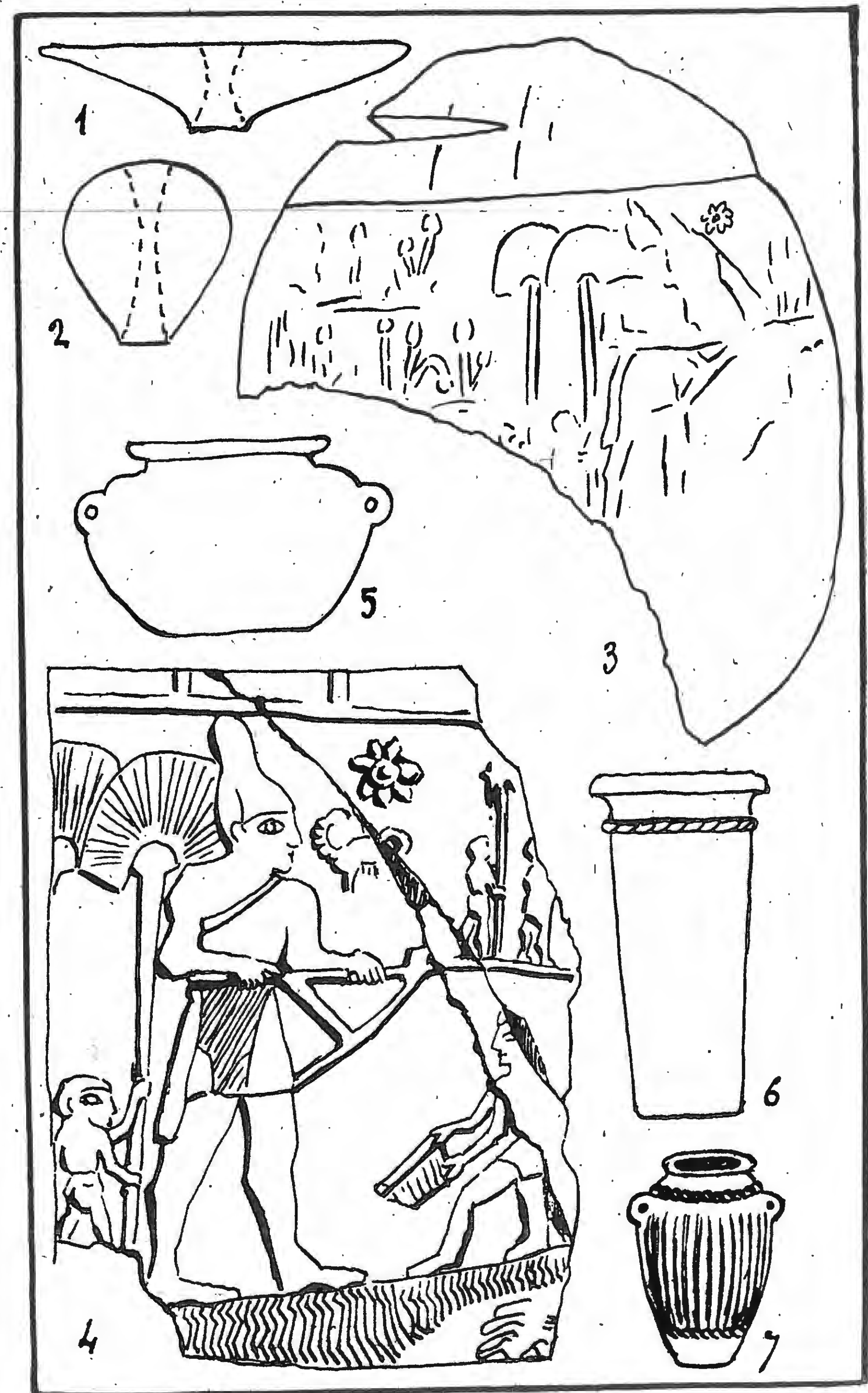
Civilisation protodynastique.



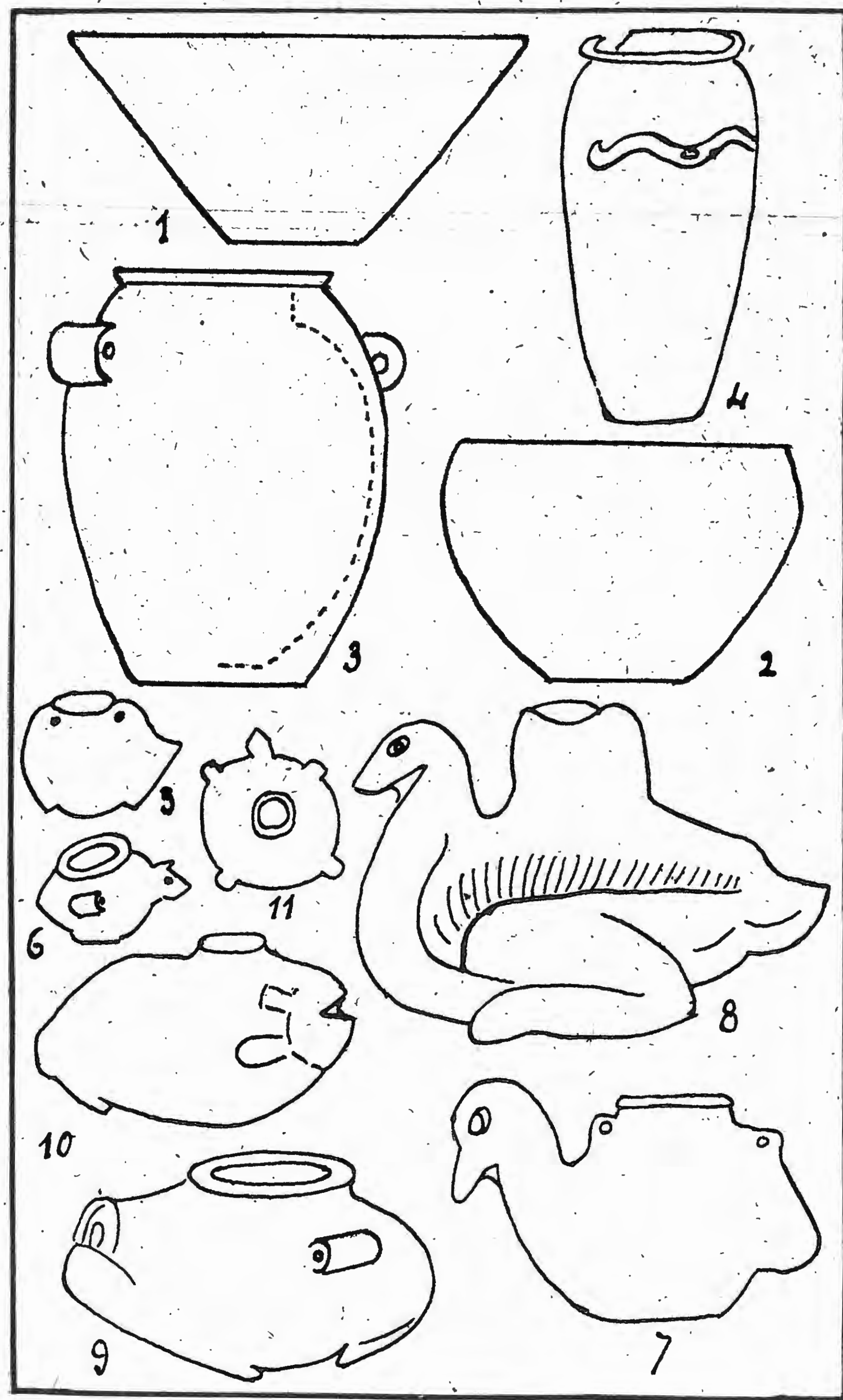
Civilisation protodynastique.



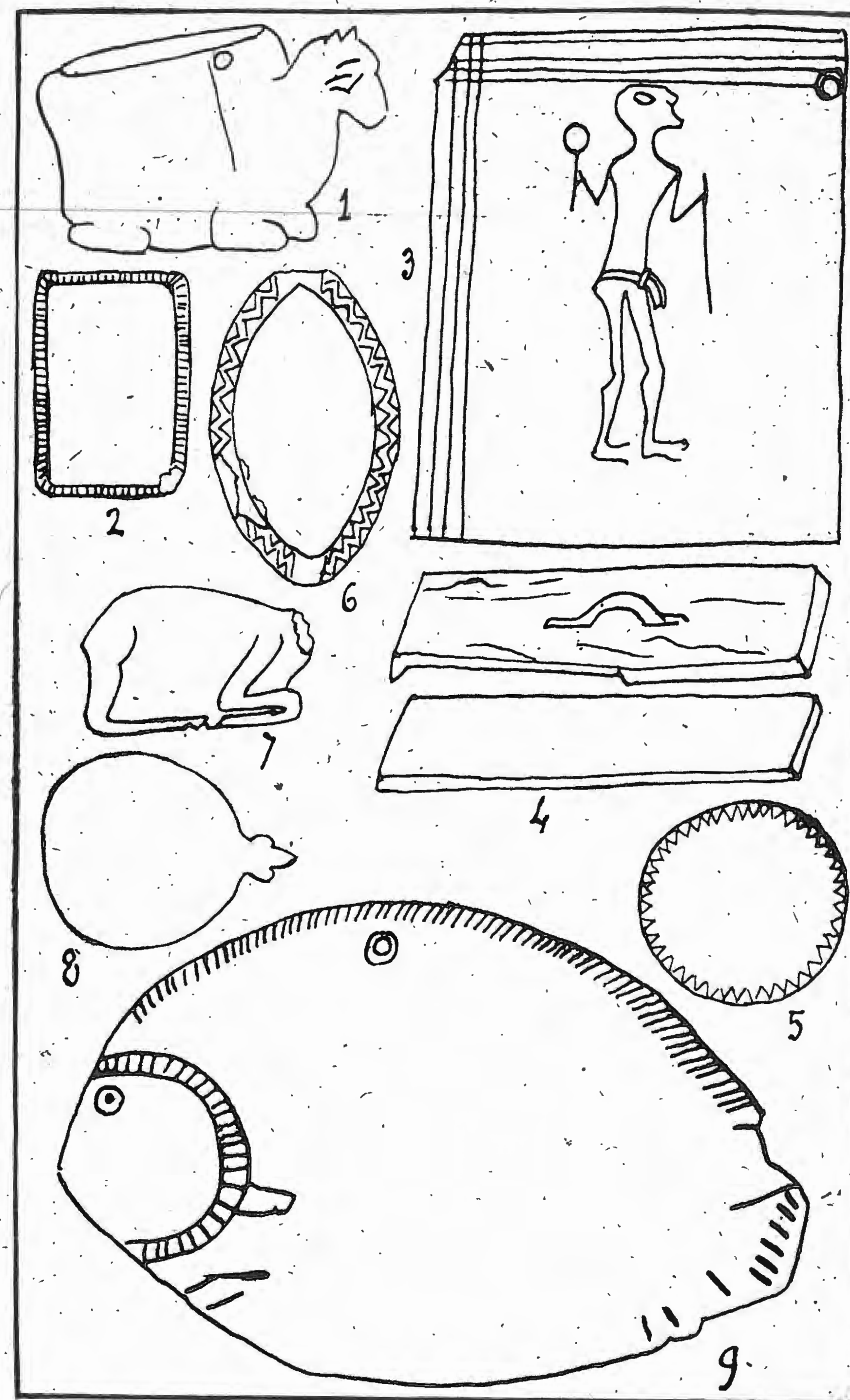
Civilisation protodynastique.



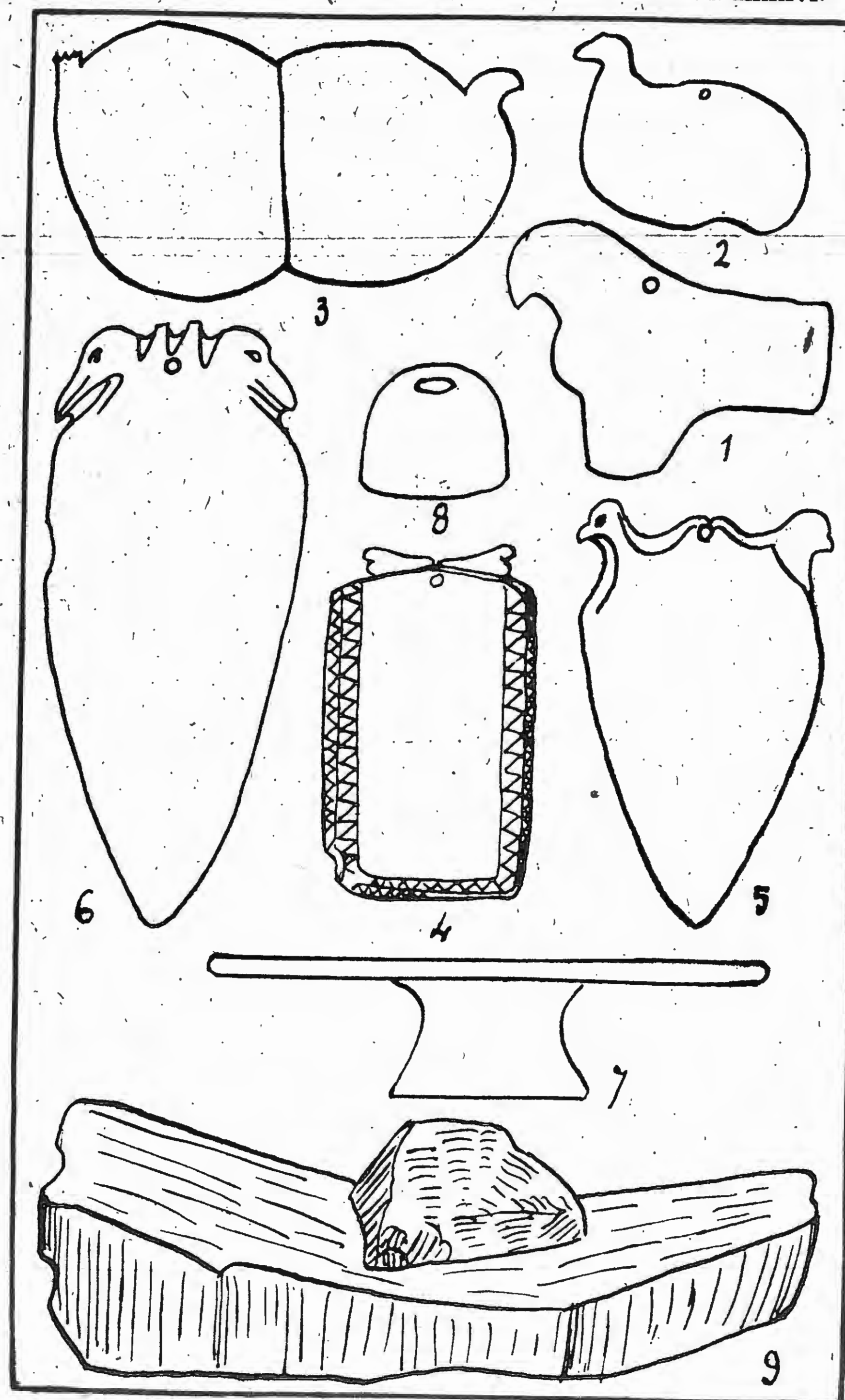
Civilisation protodynastique.



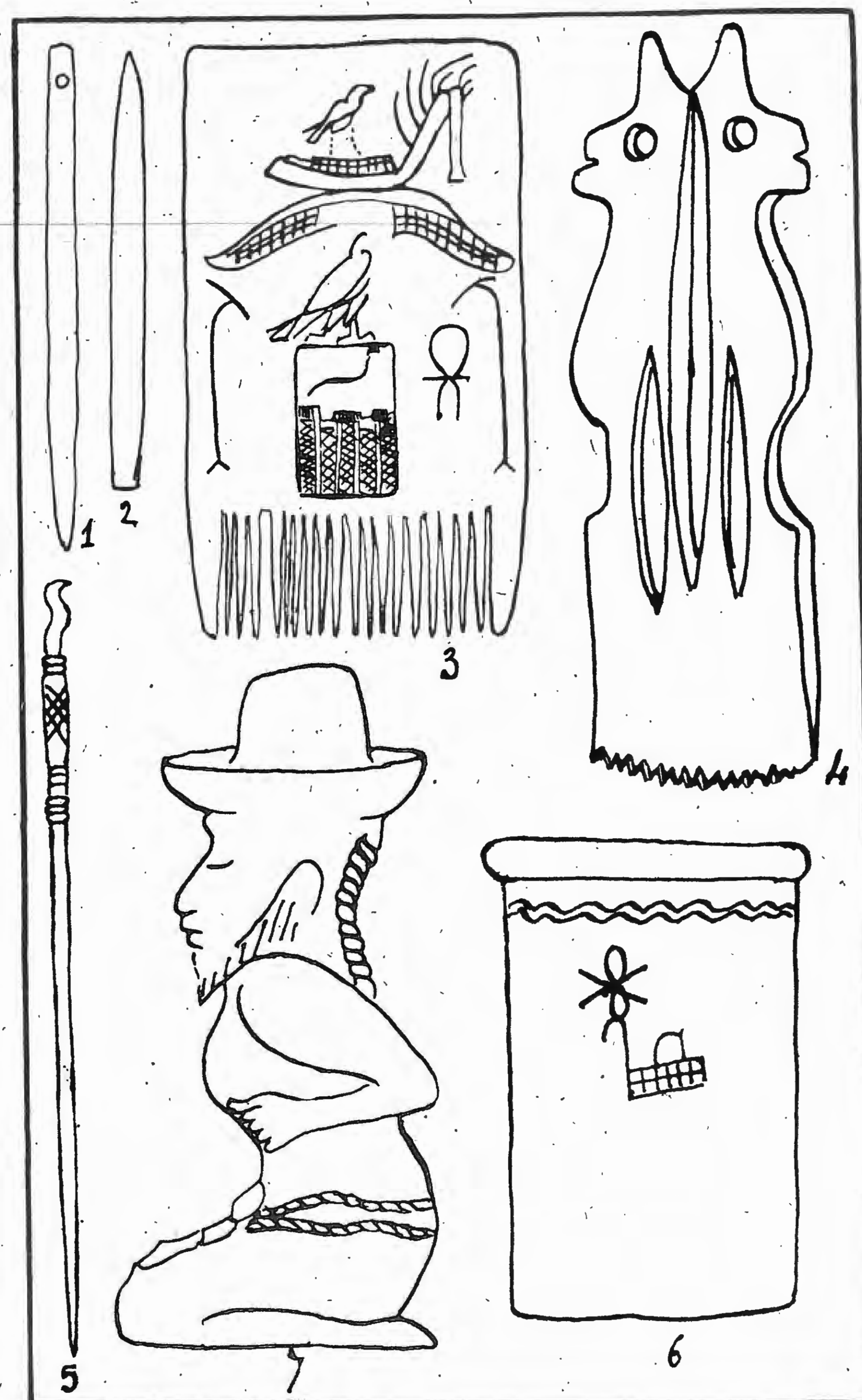
Civilisation protodynastique.



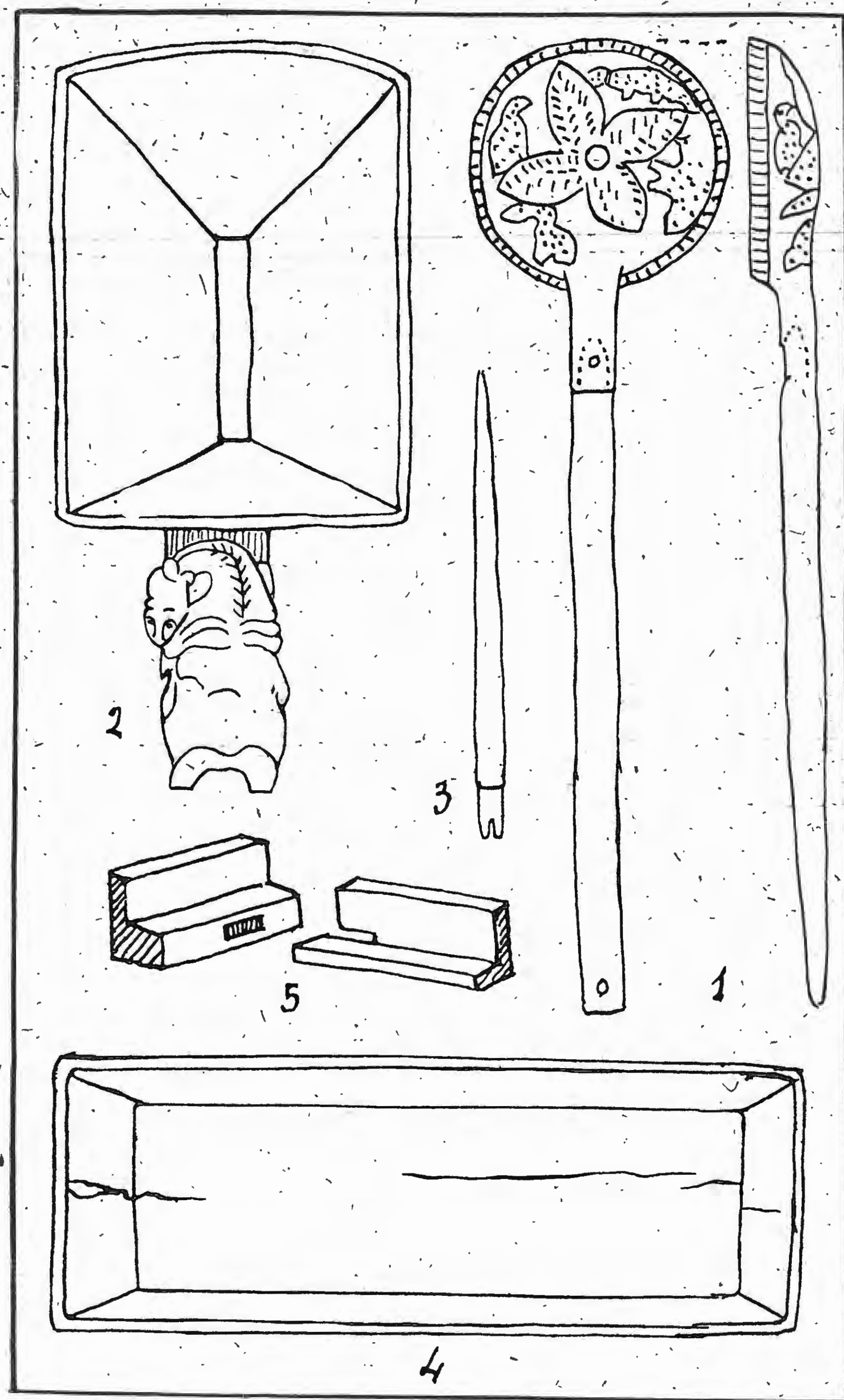
Civilisation protodynastique.



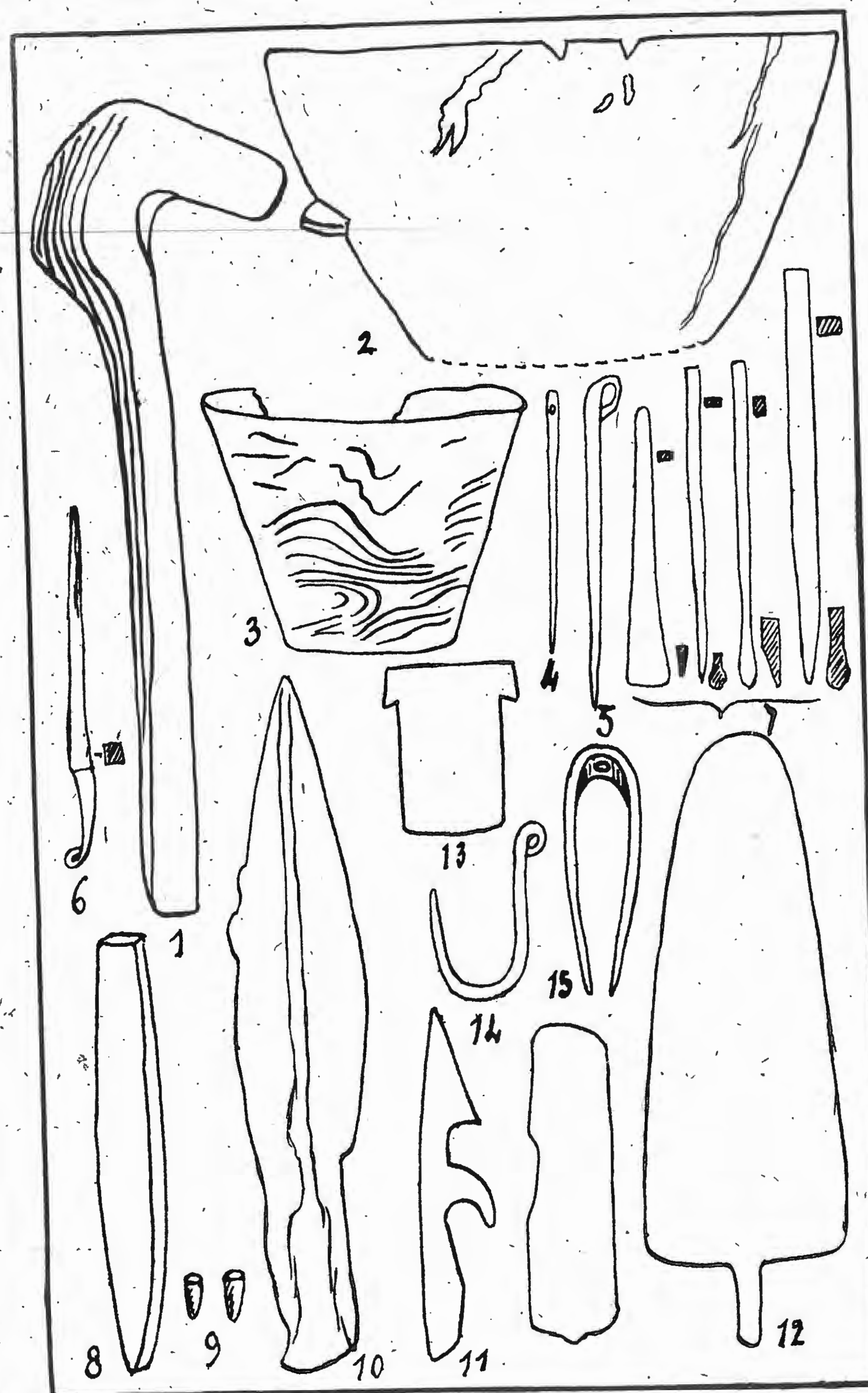
Civilisation protodynastique.



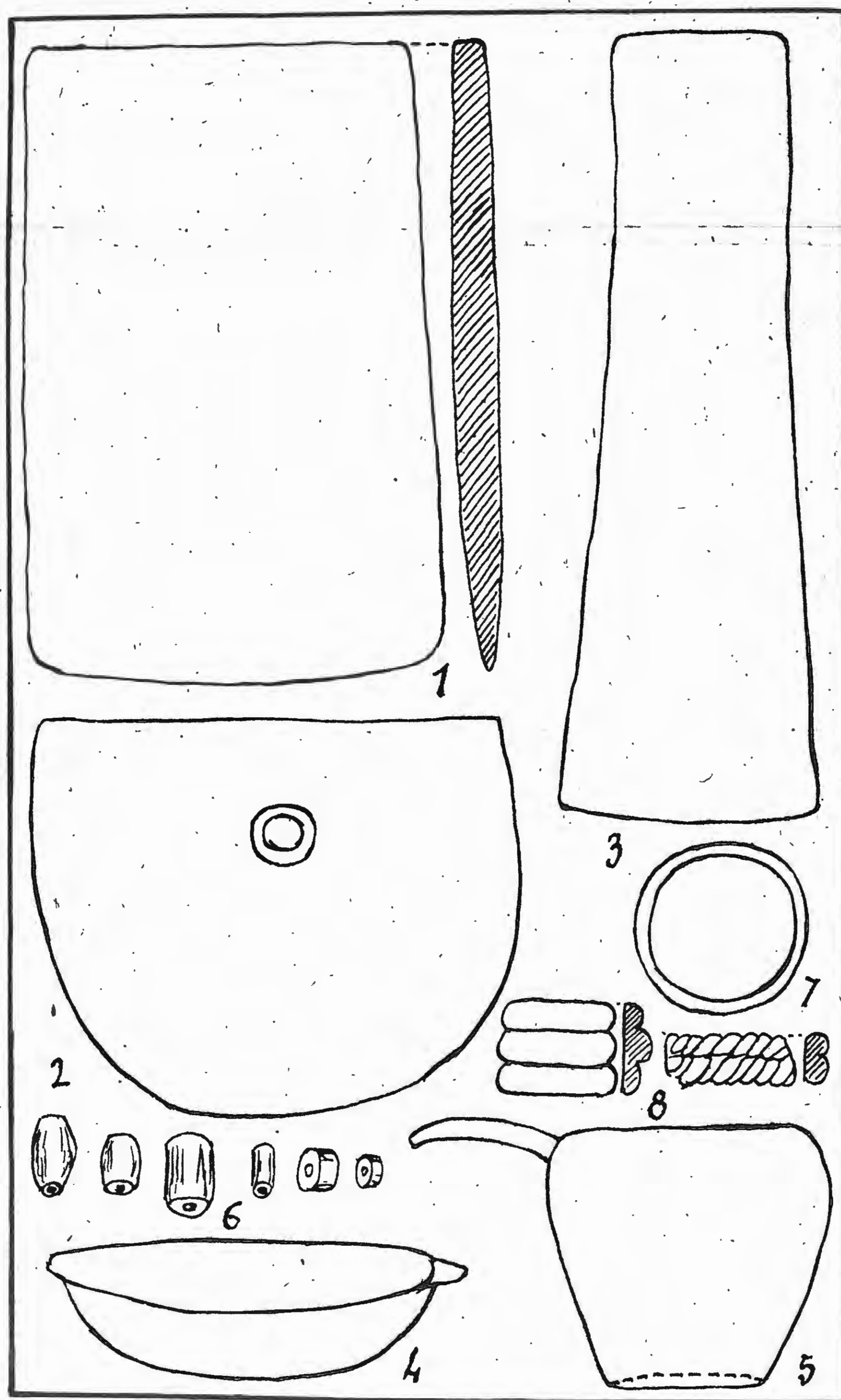
Civilisation protodynastique.



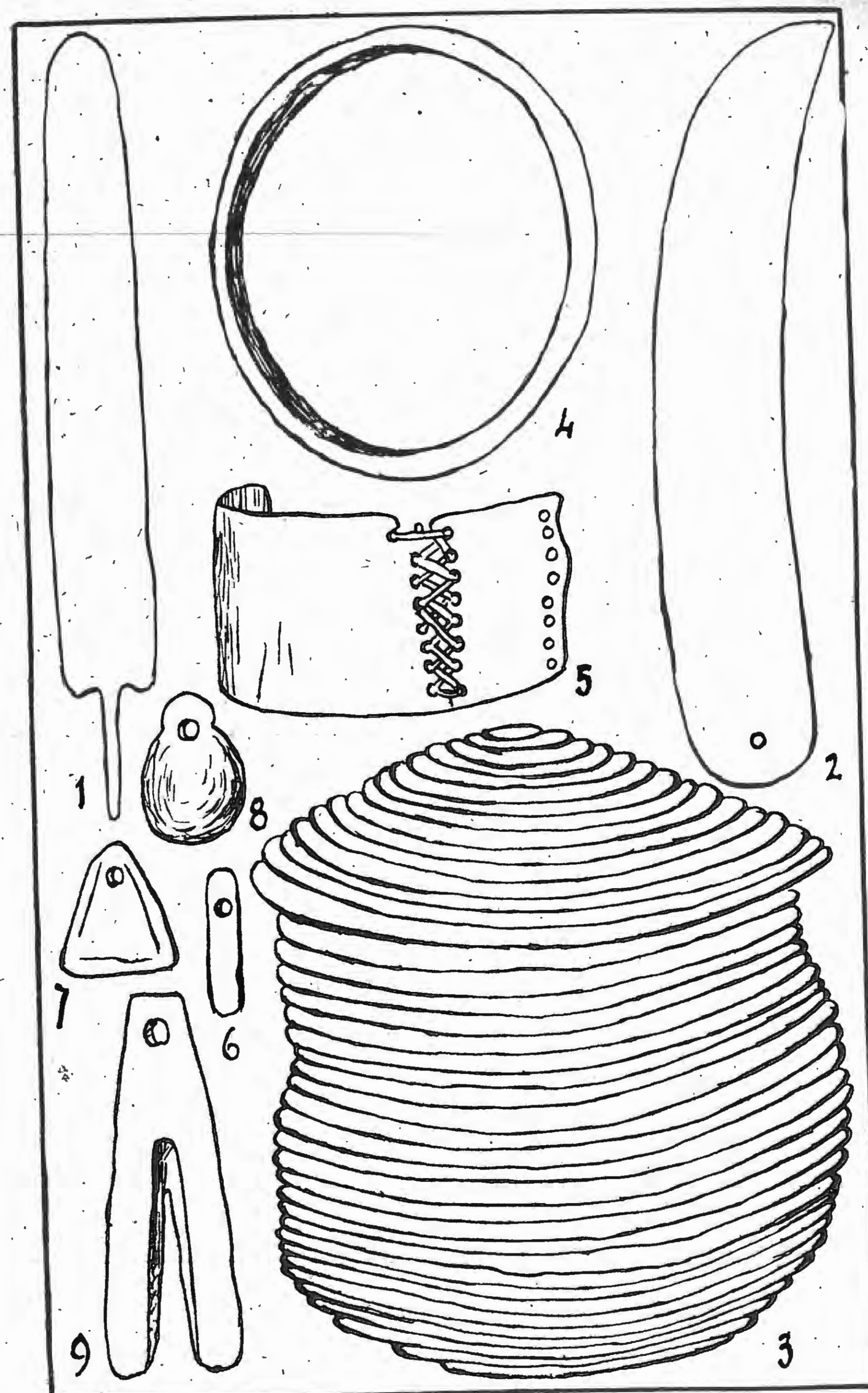
Civilisation protodynastique.



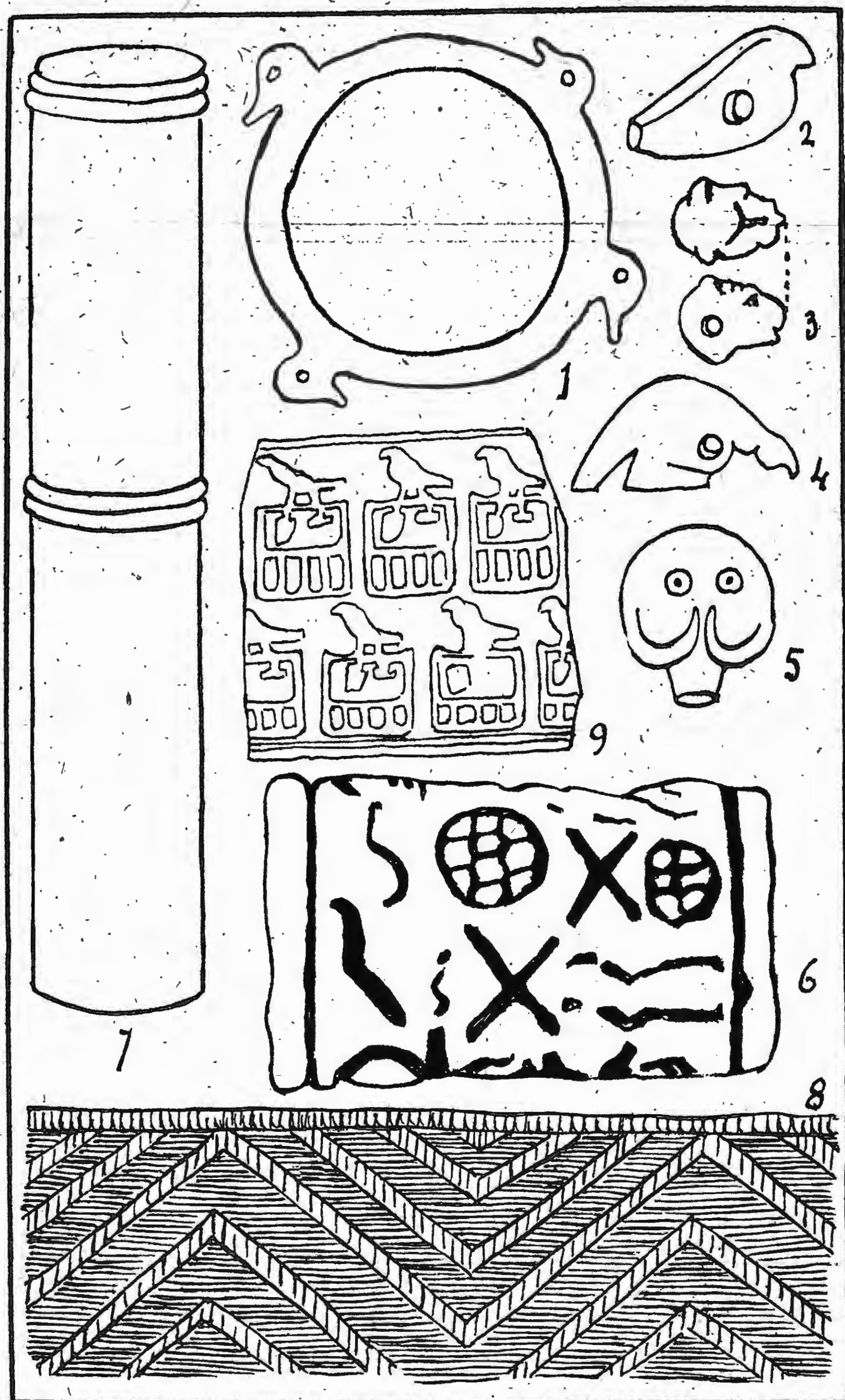
Civilisation protodynastique.



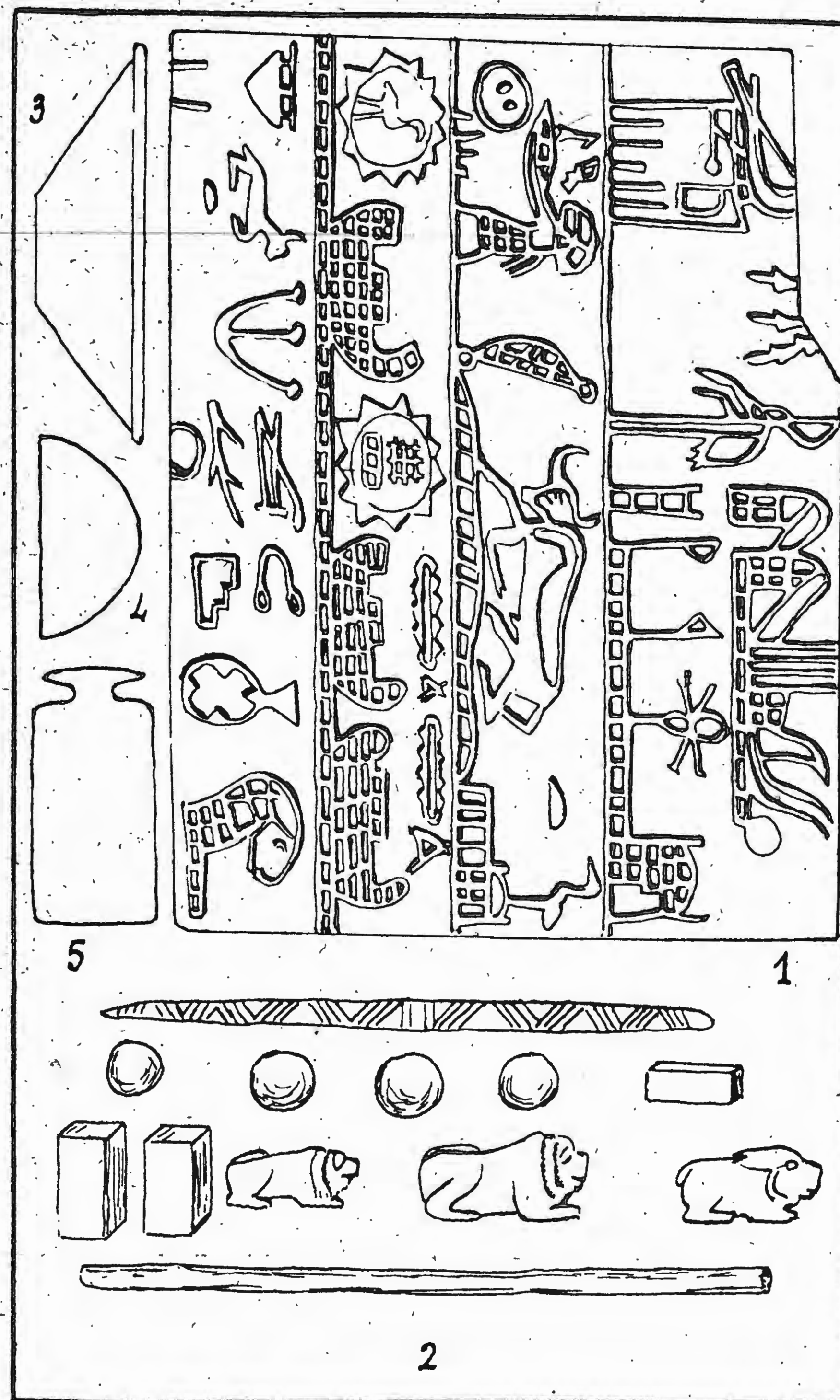
Civilisation protodynastique.



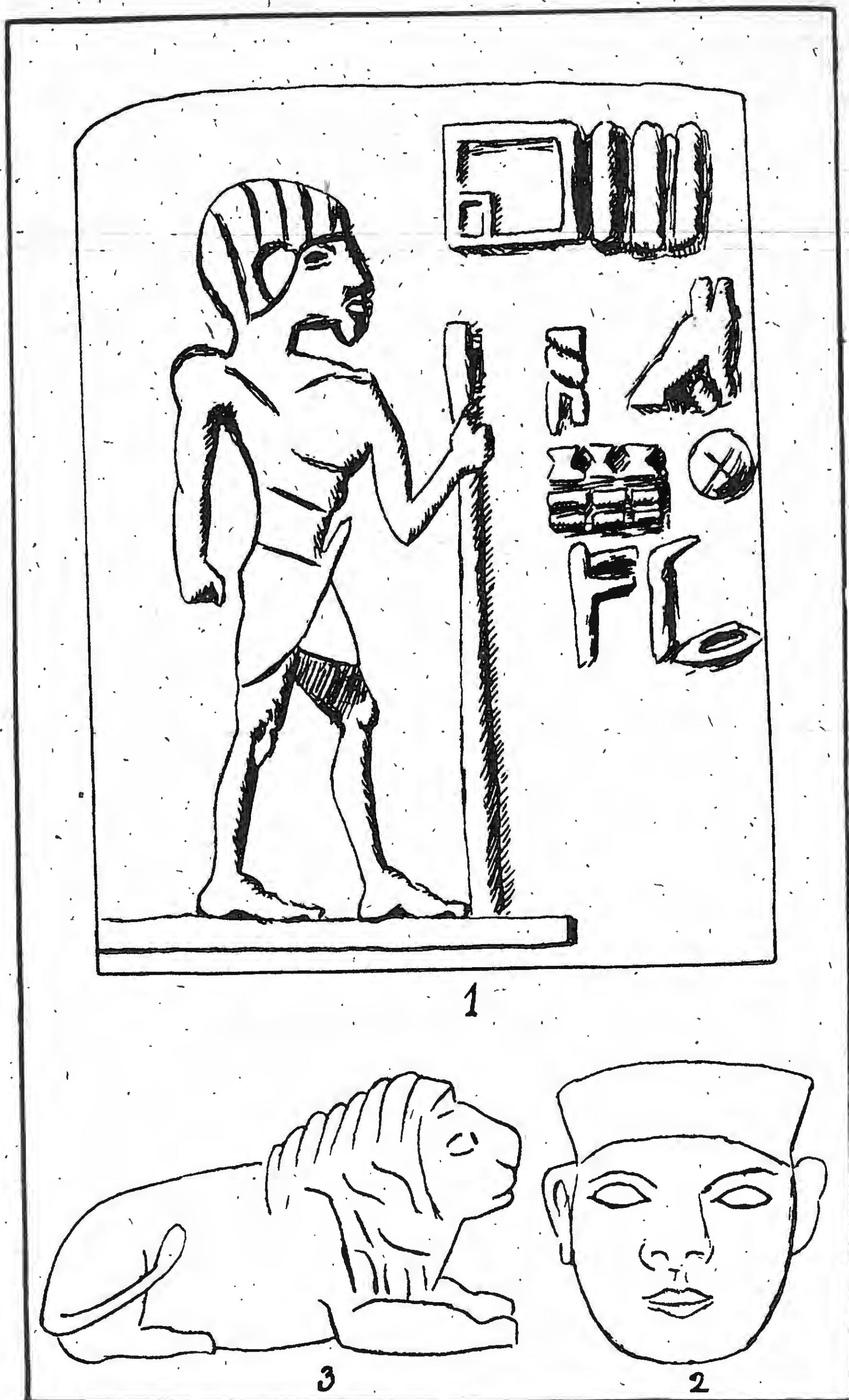
Civilisation protodynastique.



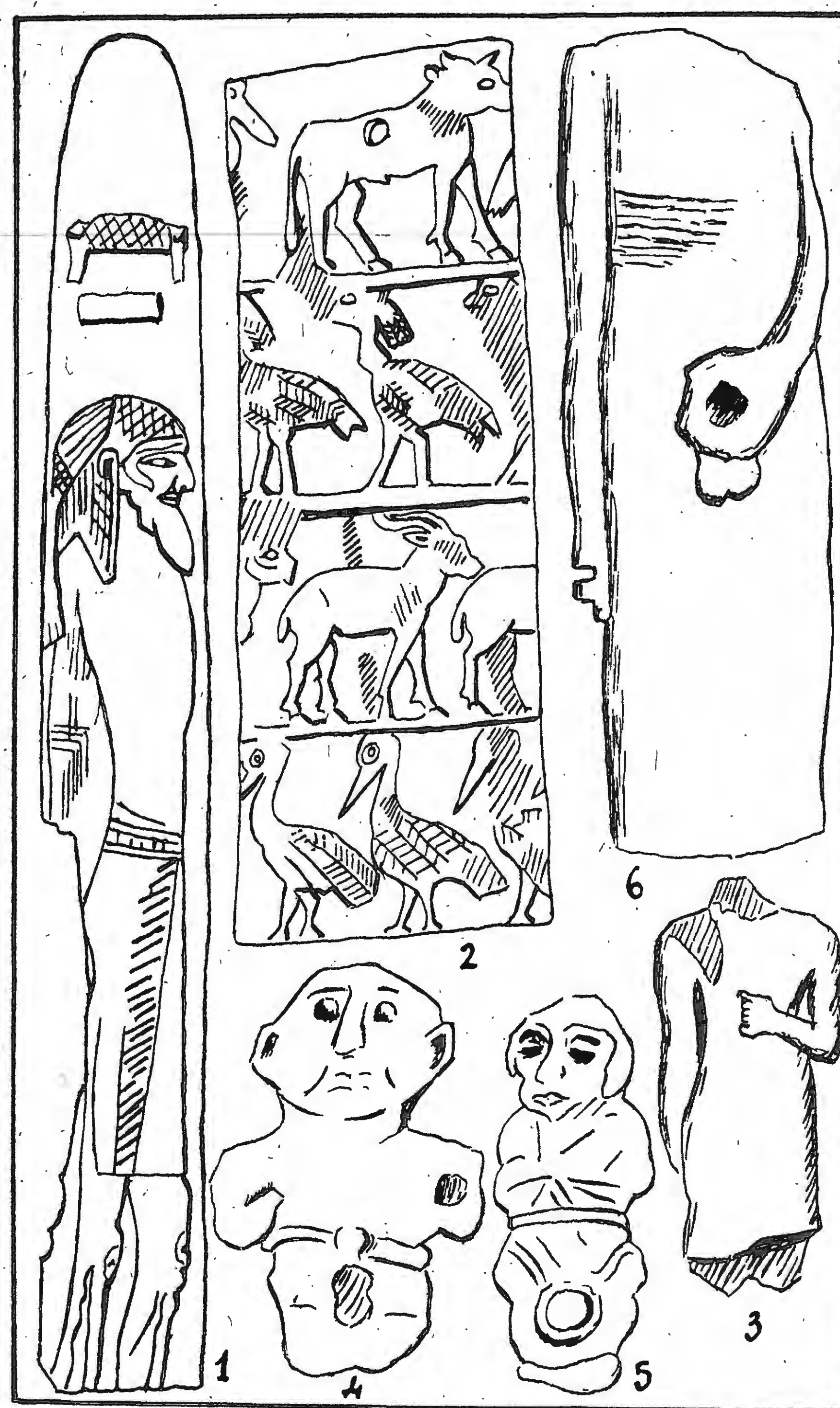
Civilisation protodynastique.



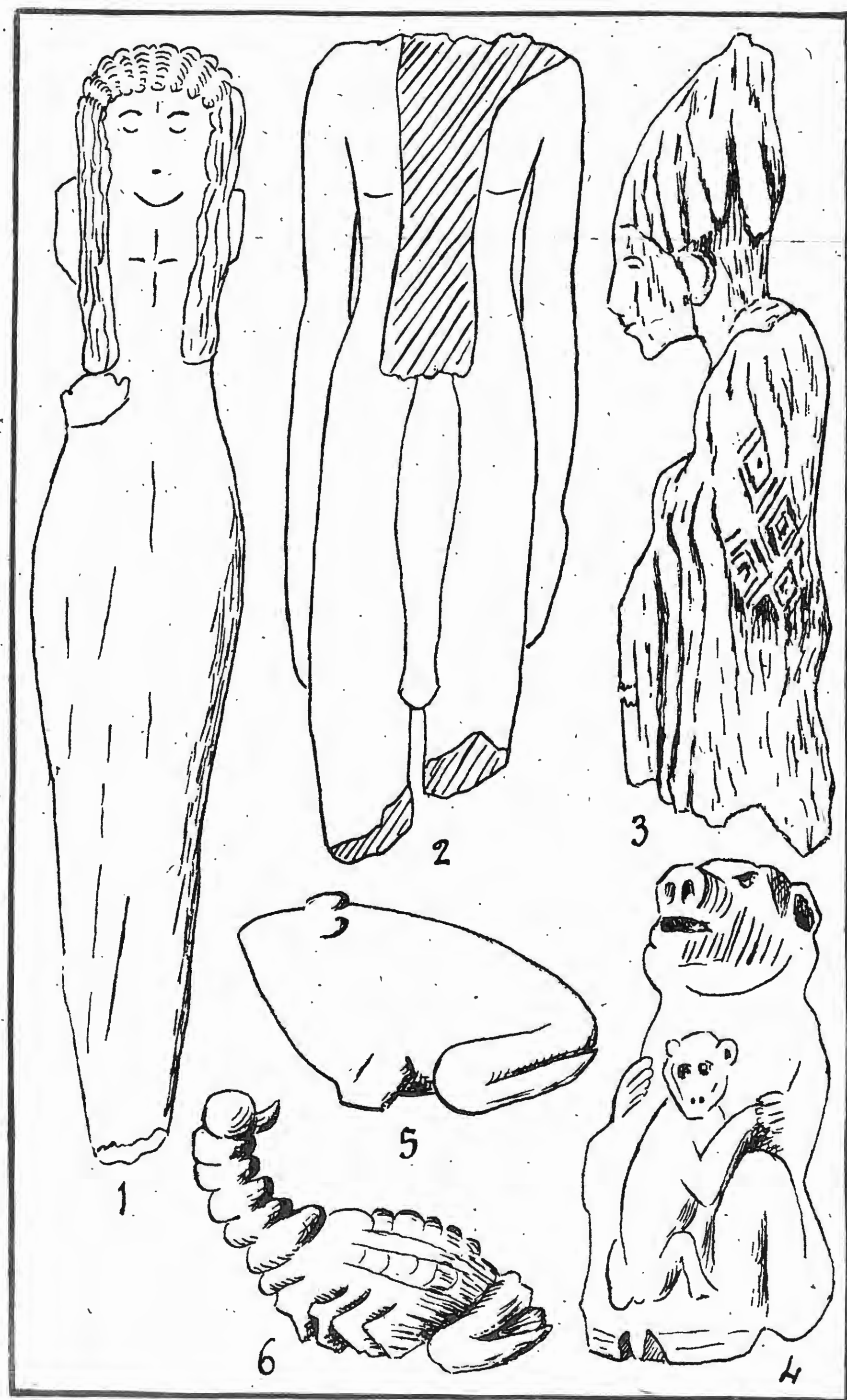
Civilisation protodynastique.



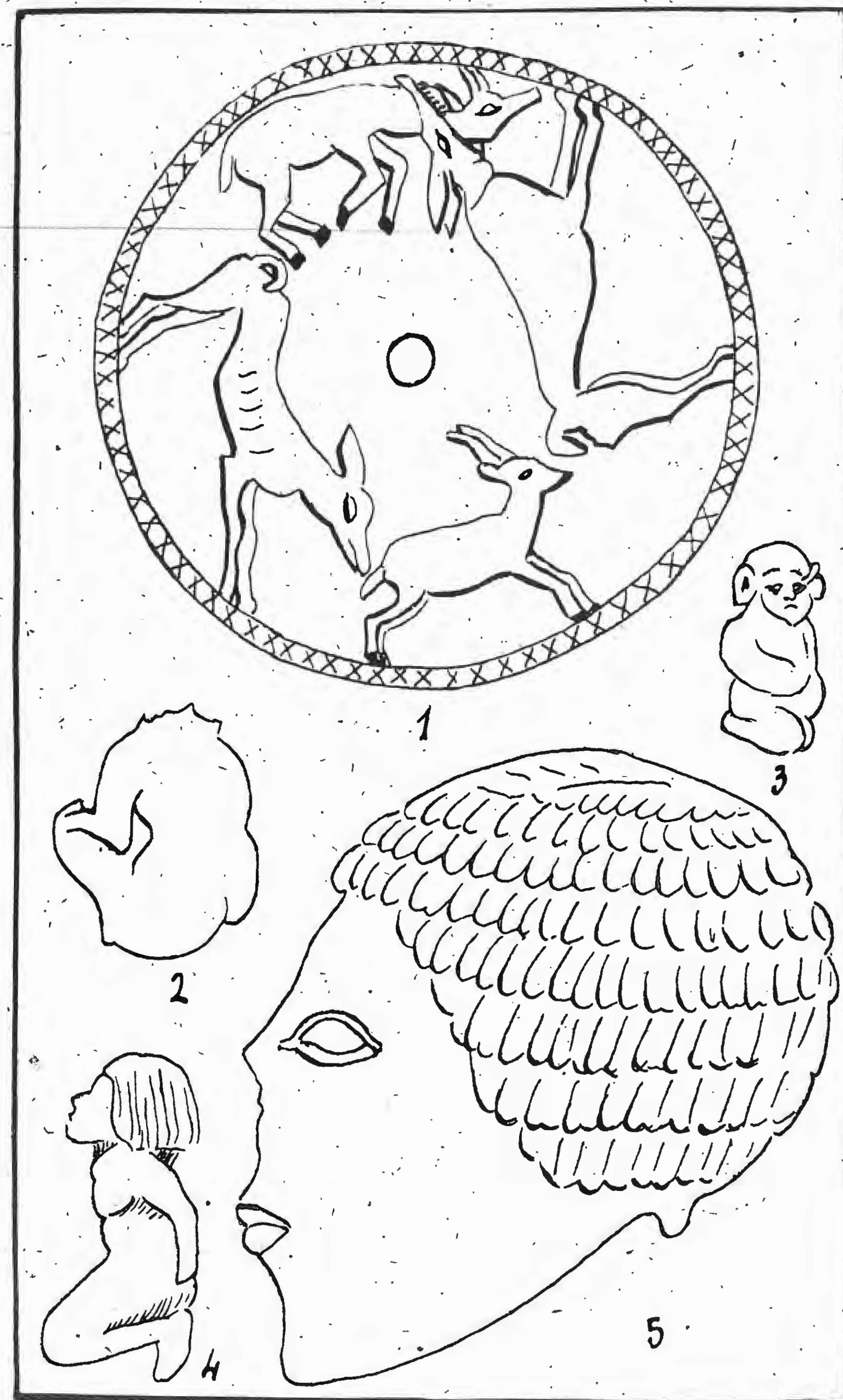
Civilisation protodynastique.



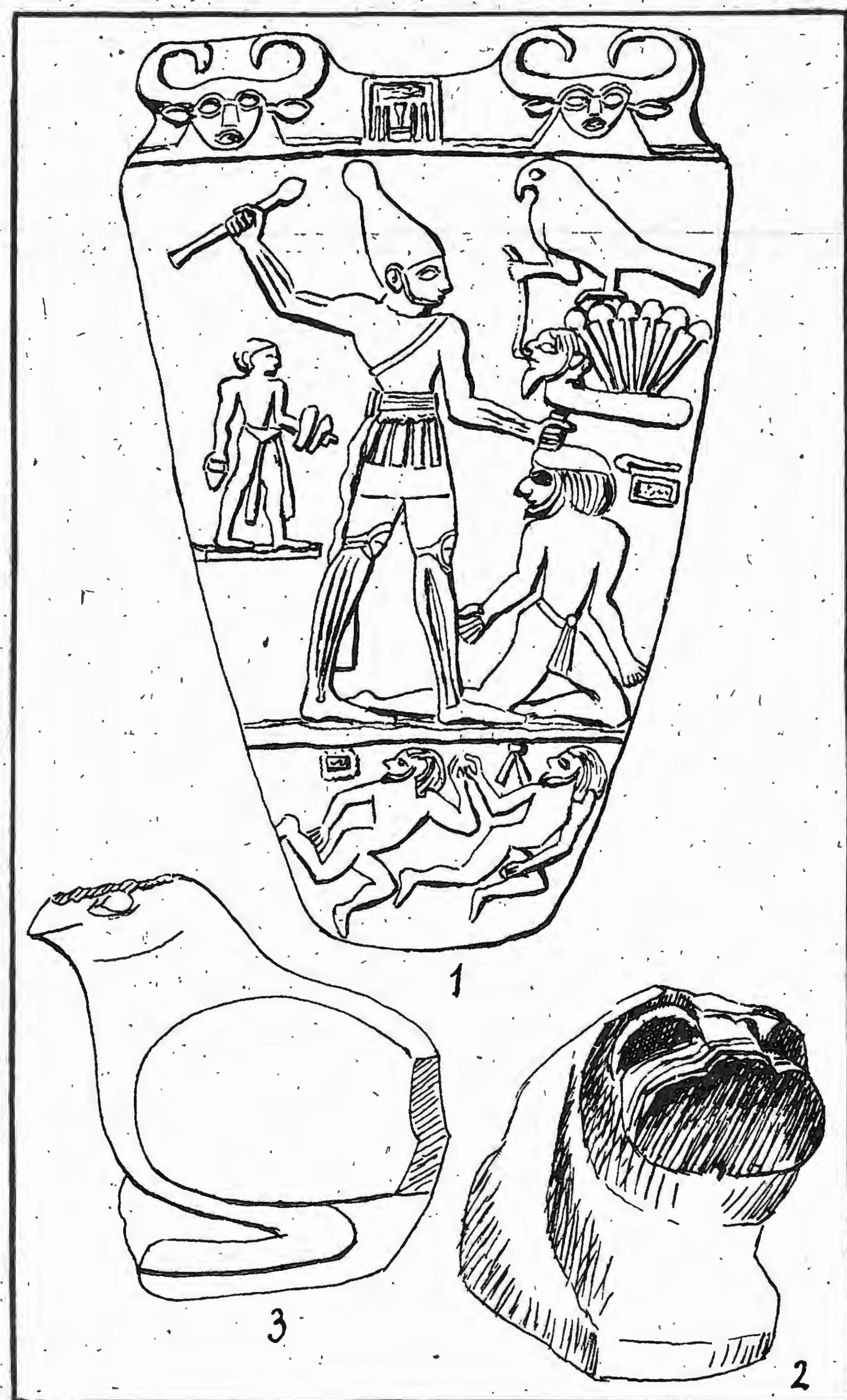
Civilisation protodynastique.



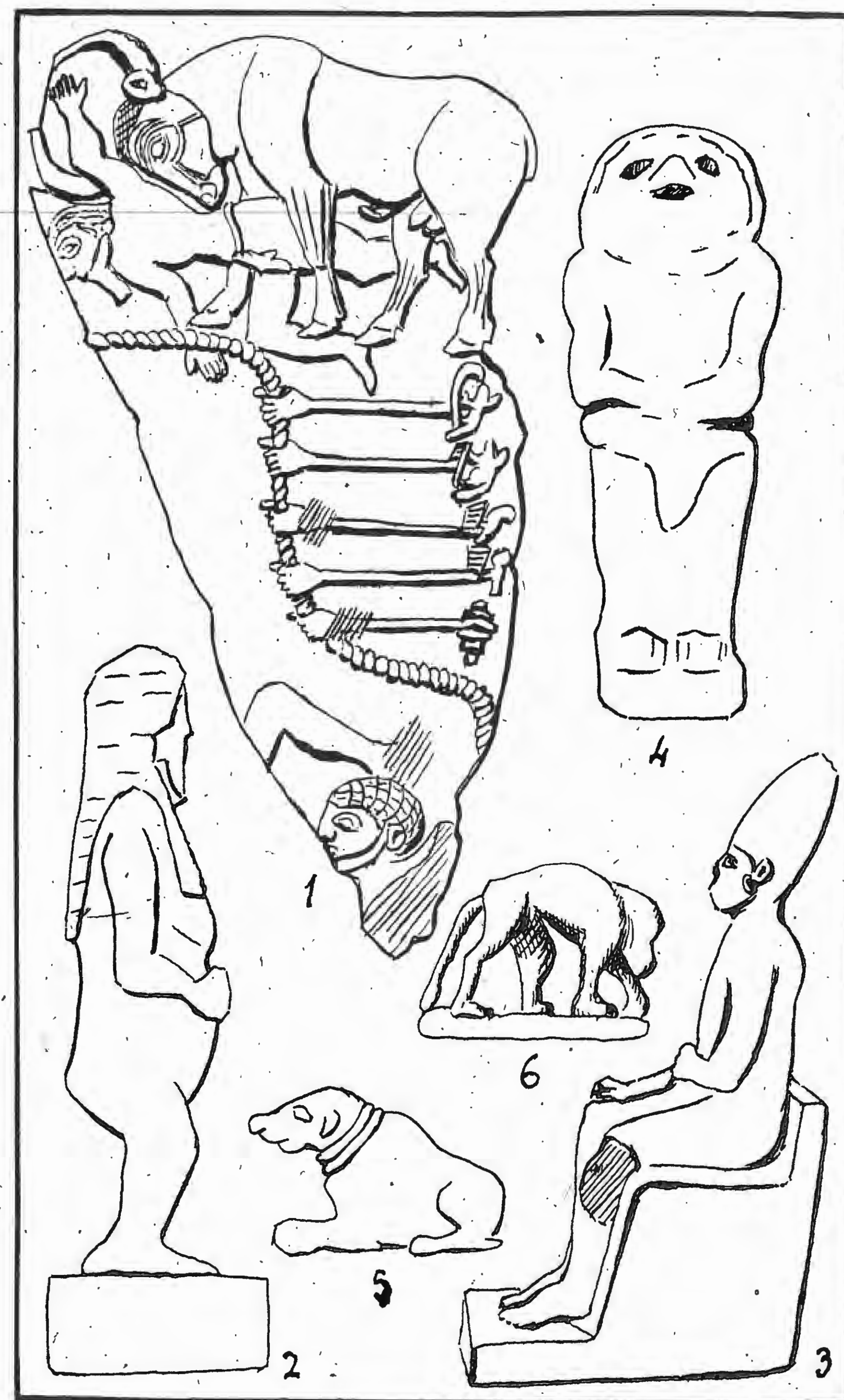
Civilisation protodynastique.



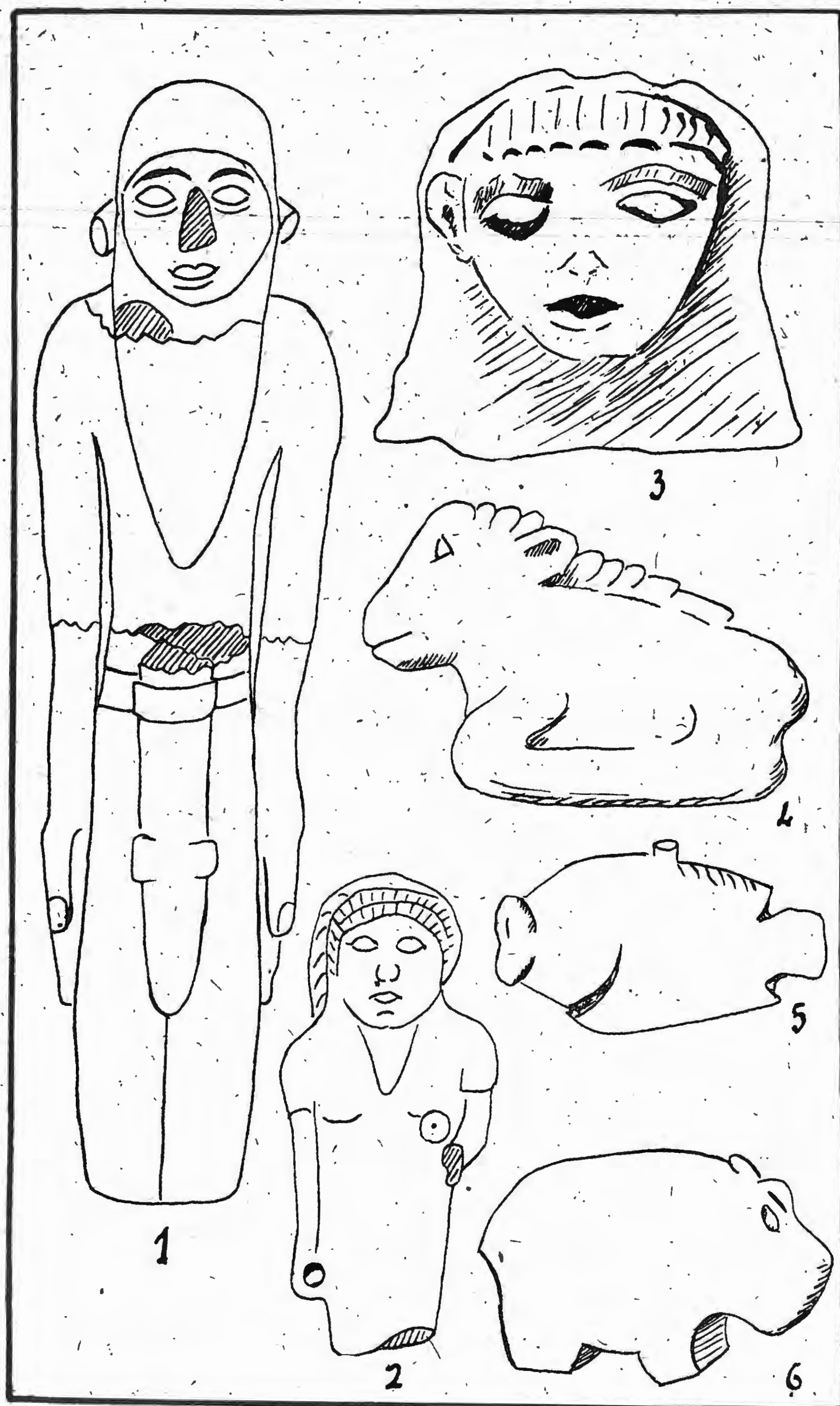
Civilisation protodynastique.



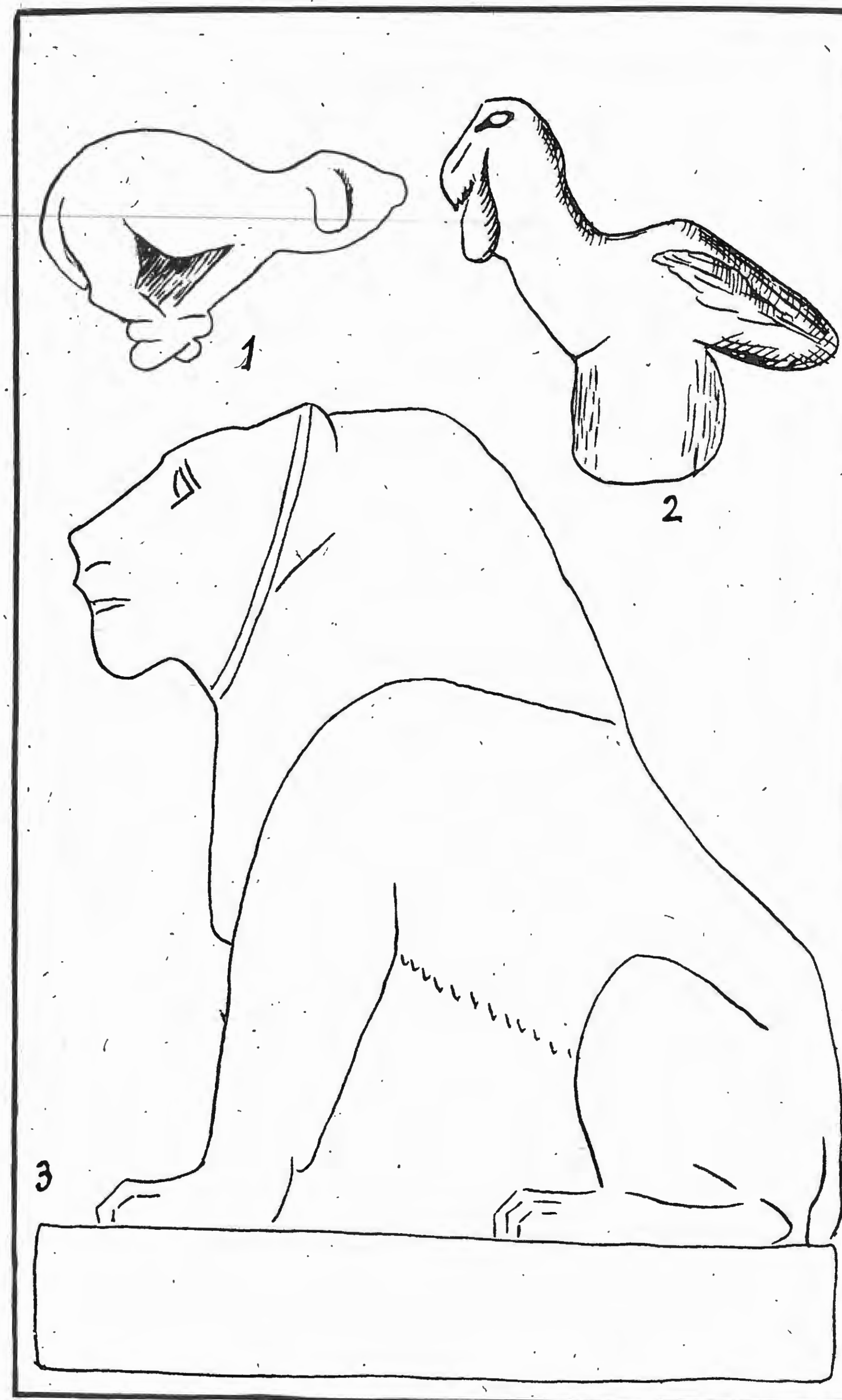
Civilisation protodynastique.



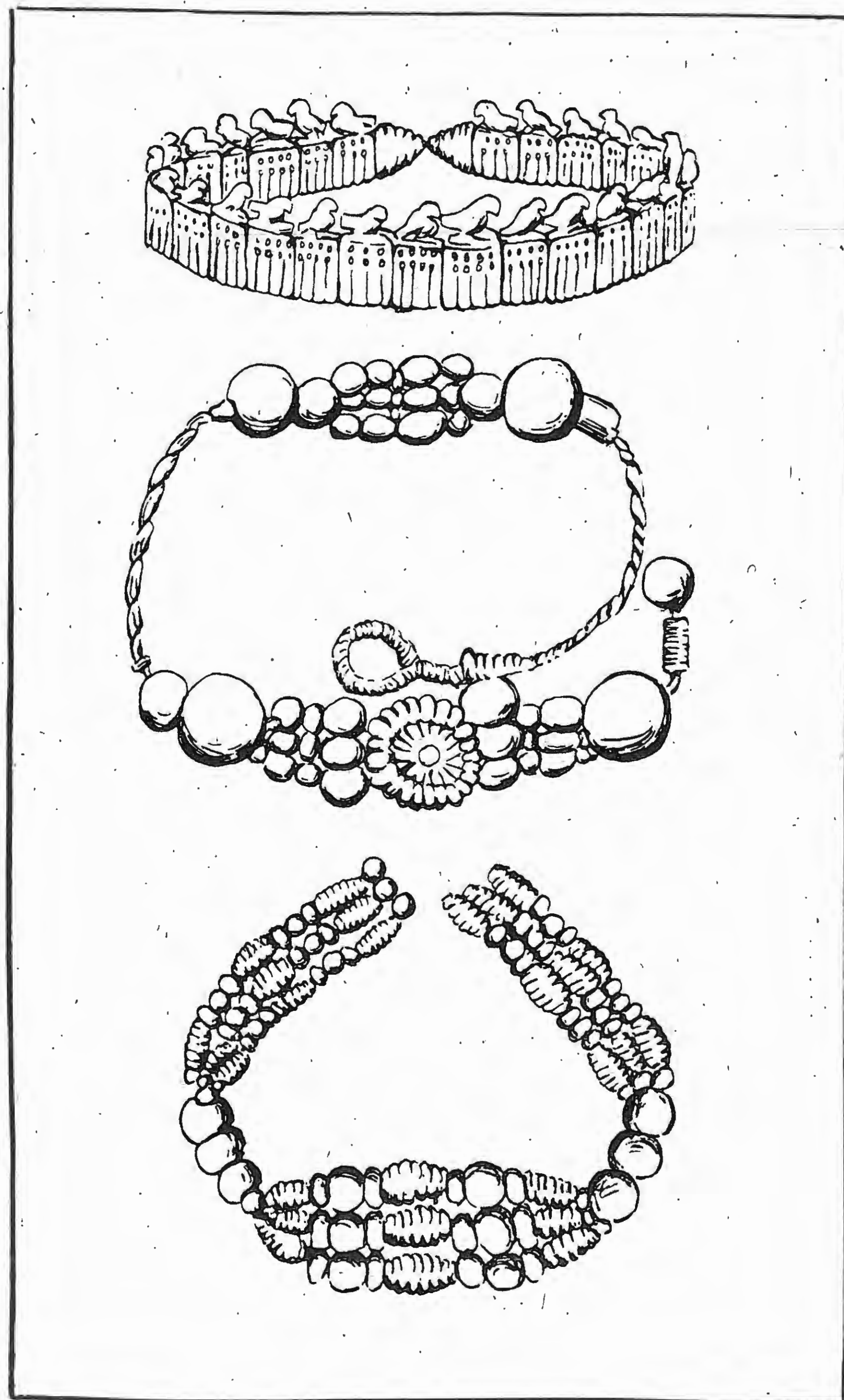
Civilisation protodynastique.



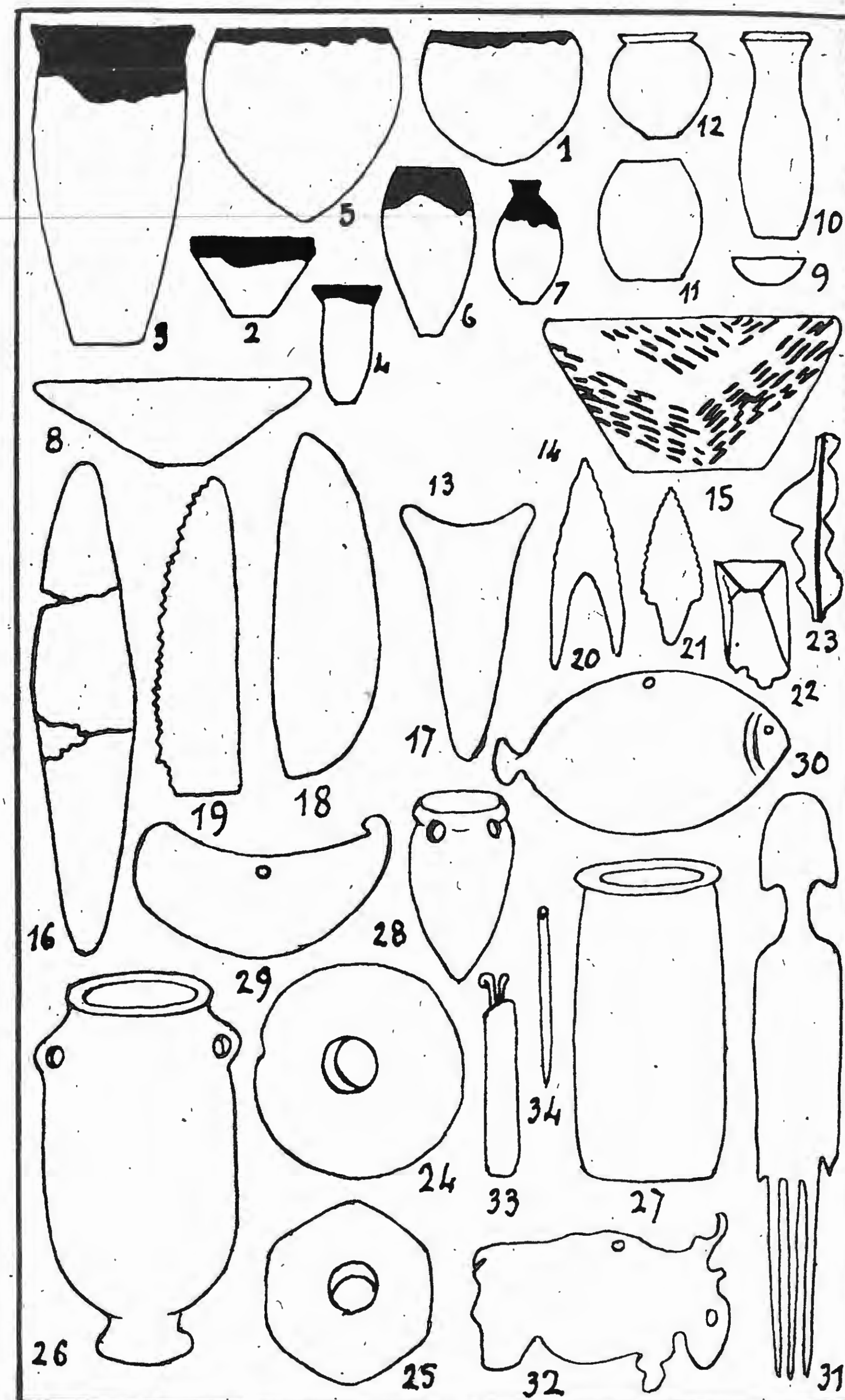
Civilisation protodynastique.



Civilisation protodynastique.

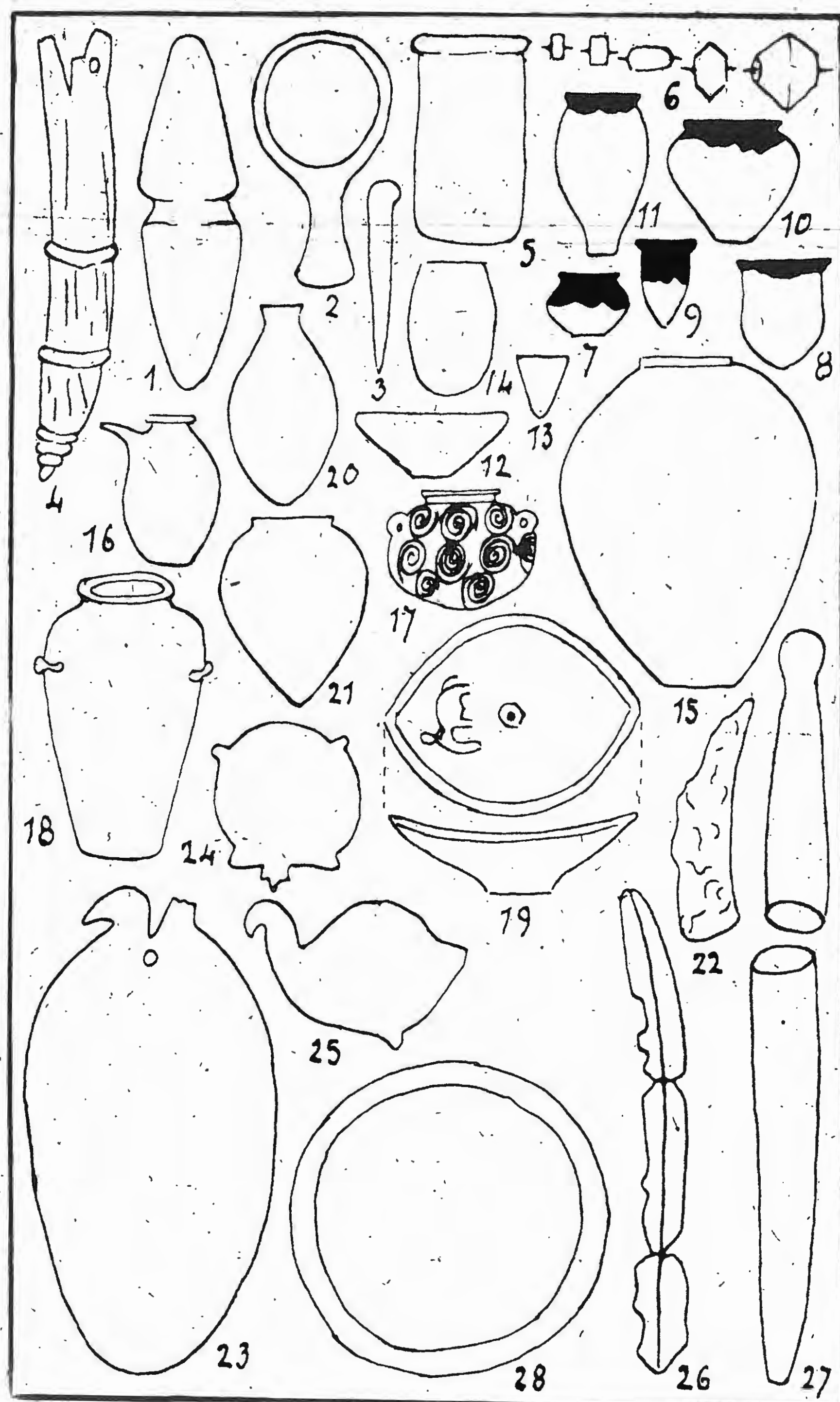


Civilisation protodynastique.



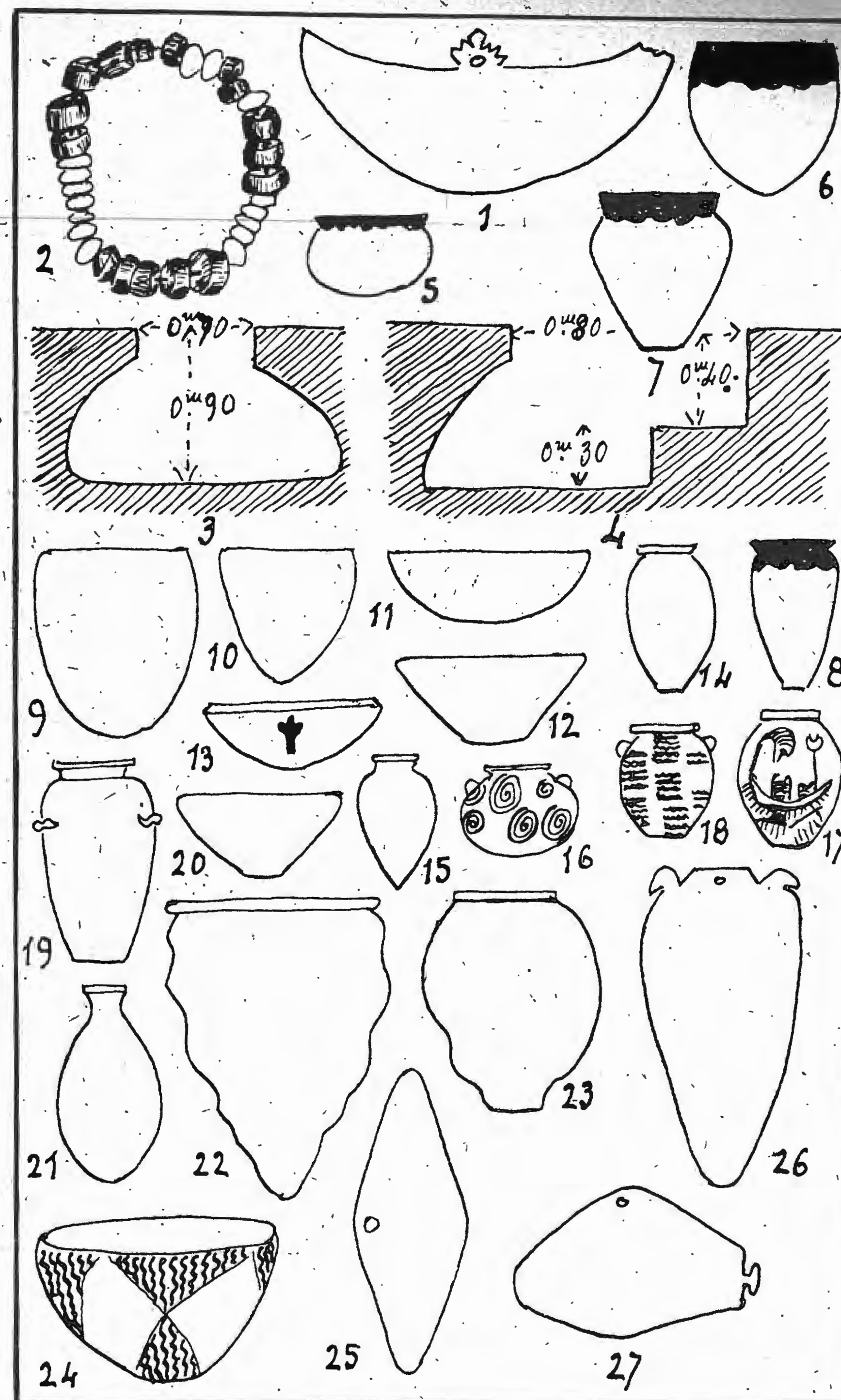
Nubie. Prédynastique.

Pl. CIV.



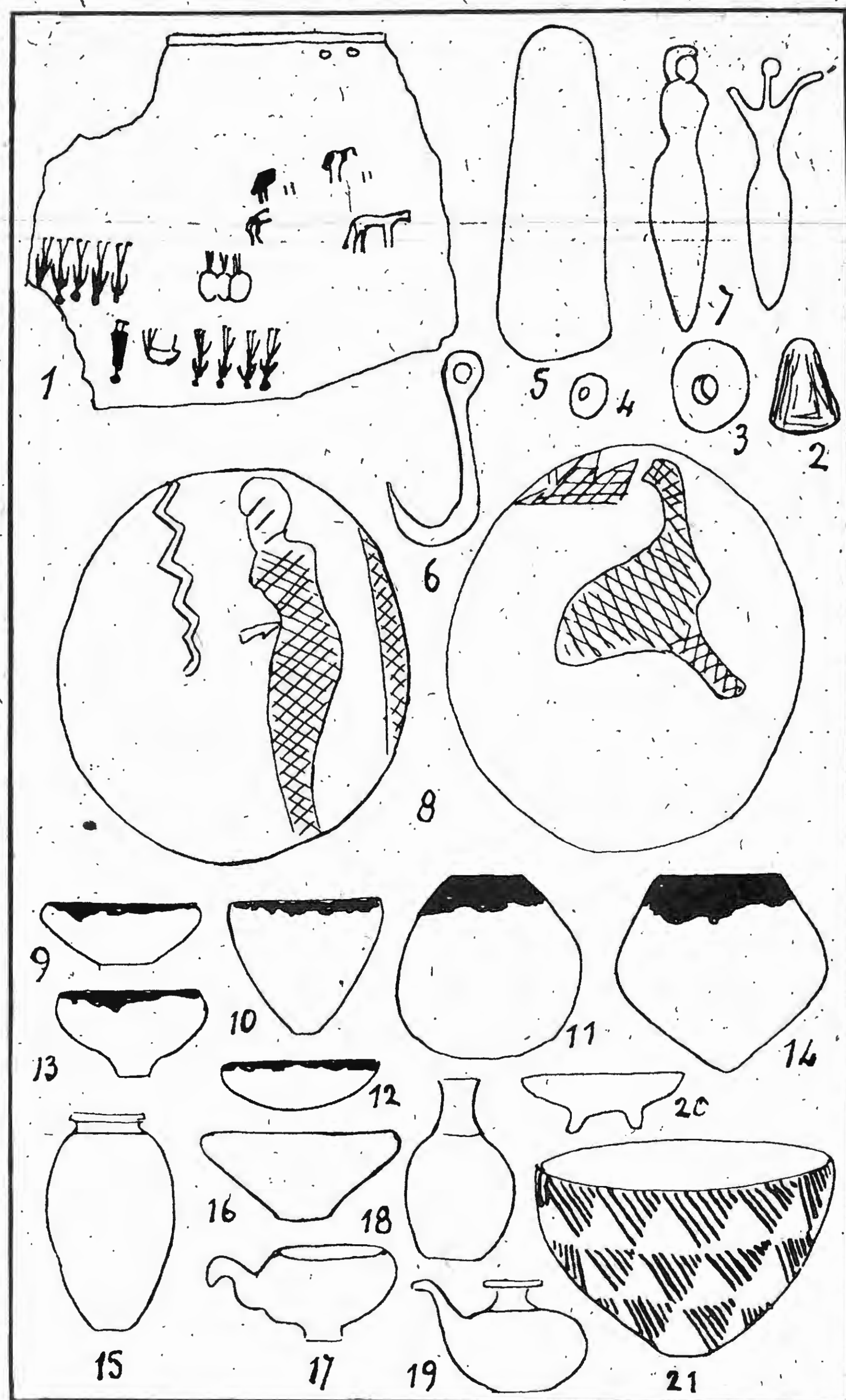
Nubie. Prédynastique.

Pl. CV.



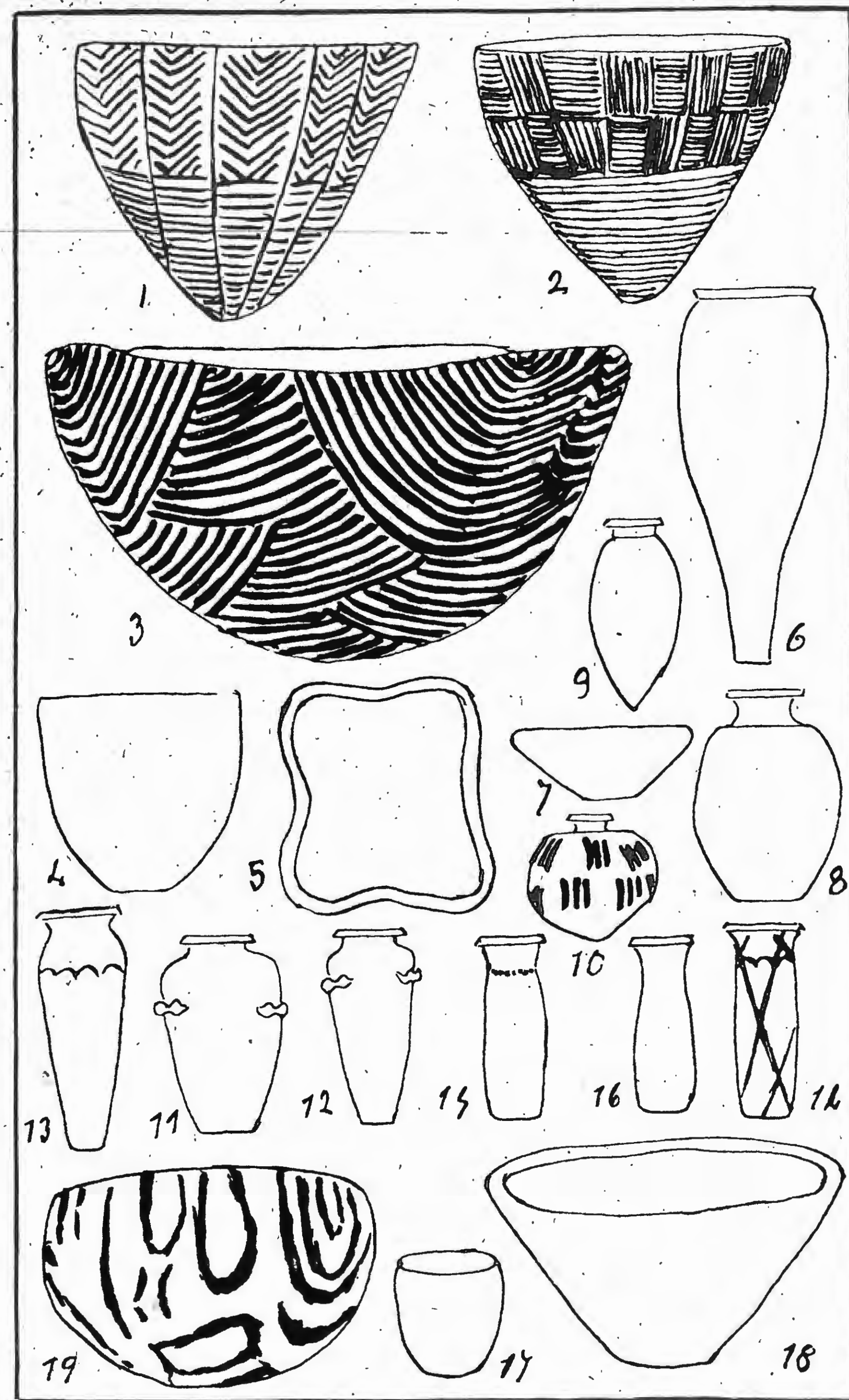
Nubie. Prédynastique.

Pl. CVI.

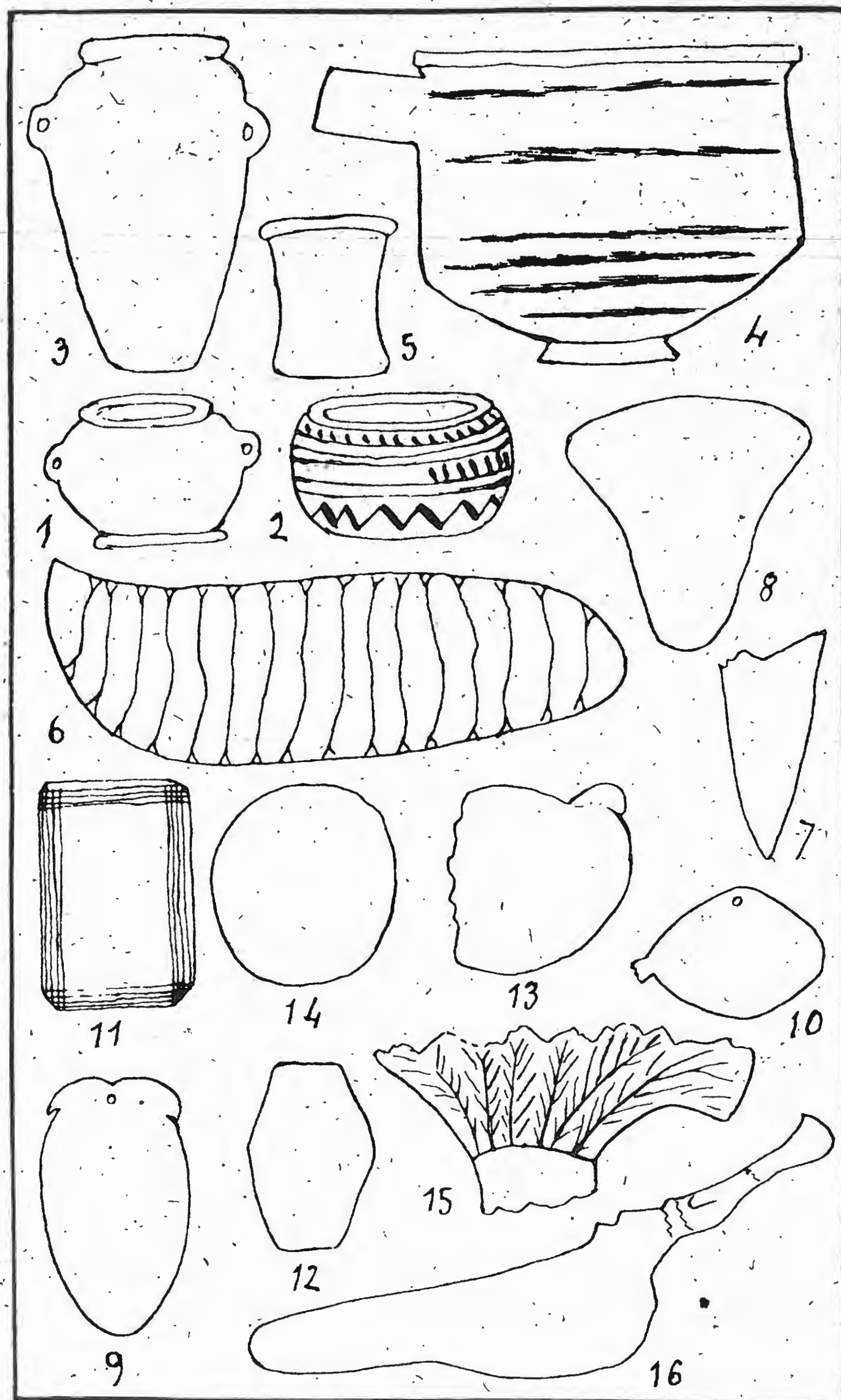


Nubie. Prédynastique (1-8). Dynastique ancien (9-12).

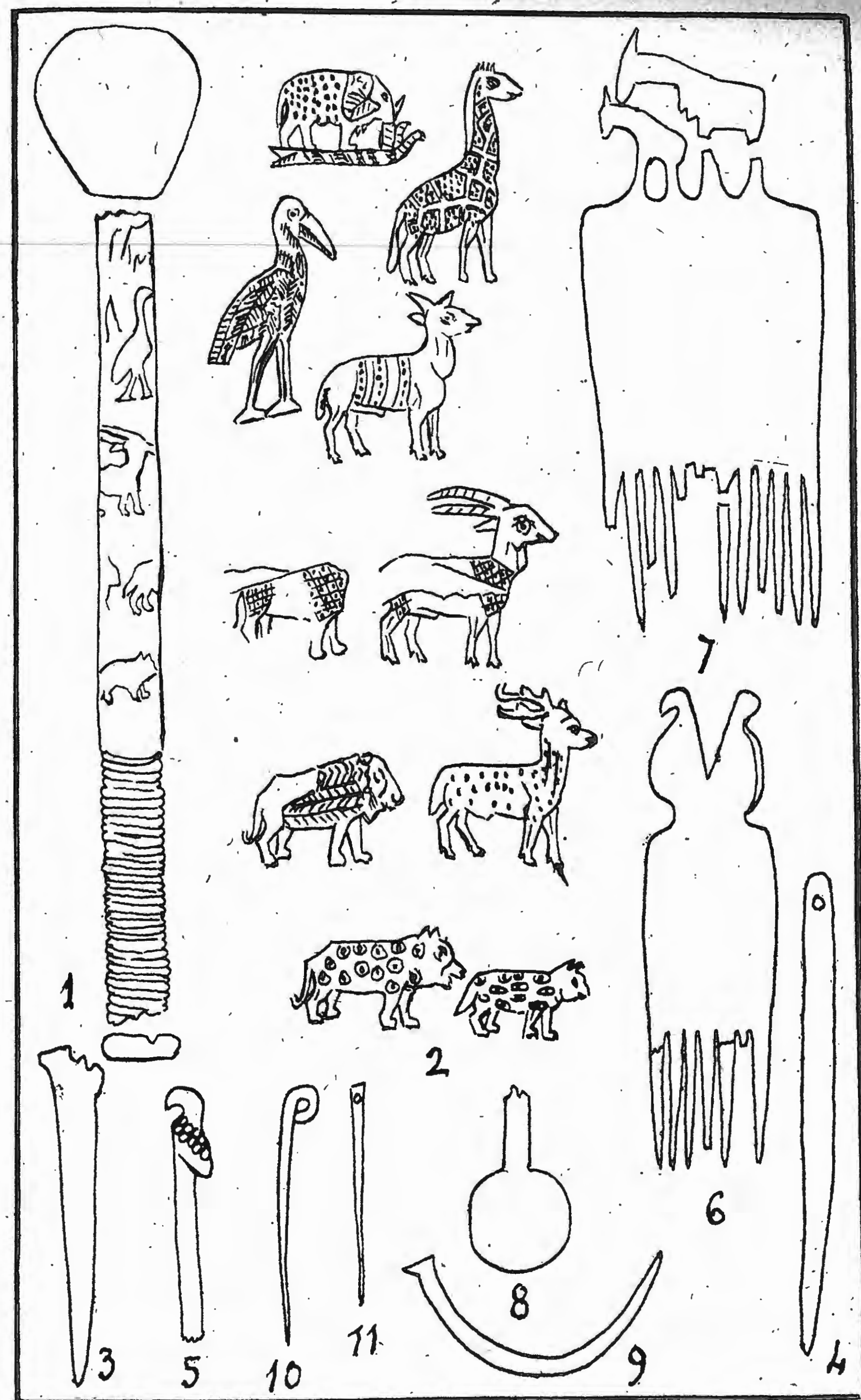
Pl. CVII.



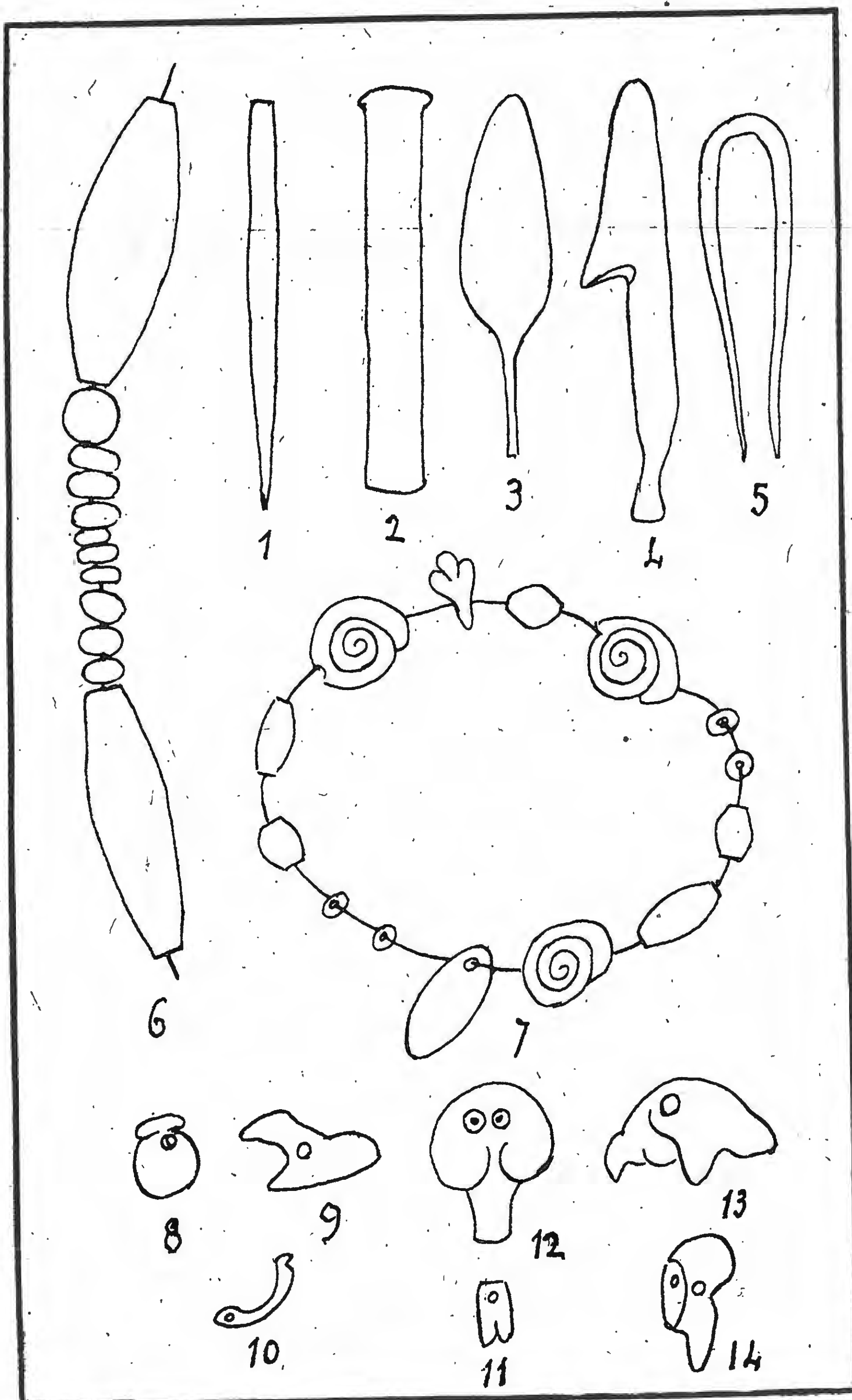
Nubie. Dynastique ancien.



Nubie. Dynastique ancien.

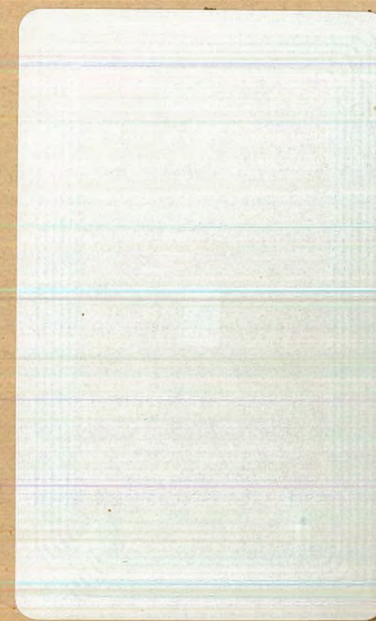


Nubie. Dynastique ancien.



Nubie. Dynastique ancien.





Dr E. MASSOULARD

PRÉHISTOIRE
ET
PROTOHISTOIRE
D'ÉGYPTE.



PARIS

1949